Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuedesdeuxmo8501pariuoft

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LVe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1885

AP
20
R5
pér.3
t.67

20332
6

EUSÈBE LOMBARD

DEUXIÈME PARTIE (1).

XII.

« Mon cher Philippe, m'écrit Eusèbe un mois après l'aventure de l'Abbatiale, je viens à vous dans une de ces dispositions d'esprit qui poussent un incrédule vers une église et ne l'en font sortir que converti; je viens à vous malade de corps et d'âme. Accueillez-moi charitablement. — Je ne sais ce que j'ai fait à Dieu et aux hommes, mais, depuis huit jours, les ennuis pleuvent sur moi dru comme grêle. Figurez-vous que j'ai été dénoncé; on incrimine mes opinions politiques et religieuses. C'est un peu fort! Moi, qui ne lis pas un journal et qui ai été élevé dans le giron de l'église romaine par mon frère l'abbé!.. Cette sotte dénonciation m'a déjà valu une semonce administrative, mais j'ai idée qu'on ne s'en tiendra pas là. Je suis en butte à de sourdes tracasseries de la part des notables de mon village; il y a là-dessous un mystère inexplicable, et je compte uniquement sur vous pour le percer. Vous m'avez dit que le préfet de D... est un peu votre parent. Allez le voir, je vous en prie, et tâchez de démêler ce qui se cache sous ces absurdes accusations. Depuis une semaine, je ne mange ni ne dors. Je passe une partie de la nuit à contempler le ciel à travers ma fenêtre. Ces lointains astres me consolent seuls un peu avec leurs regards amis, et, dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1884.

des temps moins troublés, toute la féerie des étoiles filantes m'eût ravi en extase... Mais je n'ai plus assez de tranquillité d'esprit pour goûter ces pacifiques beautés de la nuit... Allez vite chez le préfet. »

Très inquiet, je suis parti dès le matin par le courrier de D.., et je me suis rendu à la préfecture. Après une demi-heure d'antichambre, j'ai pu pénétrer près de l'autocrate qui tient dans sa main les destinées du département : un grand bel homme de cinquante ans, avec une physionomie d'ancien viveur devenu ambitieux. — Je lui ai décliné mon nom, et il a daigné se souvenir de notre lointaine parenté : alors j'ai brièvement expliqué le but de ma visite. Au nom d'Eusèbe, il a froncé le sourcil et pris une attitude autoritaire :

— M. Lombard, le receveur de La Faye!.. Un libéral qui se mêle de critiquer la politique du gouvernement de l'empereur... Ses opinions sont déplorables.

Et comme je me récrie, il ajoute :

— N'a-t-il pas assisté à un enterrement civil où on a prêché les doctrines les plus subversives?.. Tout le monde se plaint de lui; le nouveau substitut, M. La Chapelle, m'entretenait hier encore du scandale qu'il cause; il a trouvé le moyen d'indisposer l'homme le plus respectable et le plus bienveillant du canton : M. Andriot, conseiller général.

Hélas! je l'avais prévu : c'est la rupture d'Eusèbe avec les Desvarennes qui a amené sa disgrâce.

— Vous pouvez prévenir votre ami, continue le préfet avec un geste cassant, que, s'il ne fait pas amende honorable, je le briserai comme un verre.

Mon audience est finie; on me congédie avec un salut froidement poli. Je saute dans une voiture et je vais directement à La Faye, afin de tout conter à Eusèbe.

— Le préfet est très monté contre vous, lui dis-je en entrant vers le soir dans son bureau. C'est votre mariage manqué qui vous attire tous ces désagrémens... Mon pauvre ami, vous n'avez plus qu'une ressource, et elle n'est pas gaie, pour moi surtout : il faut demander immédiatement un changement de résidence.

Pour toute réponse, Eusèbe, avec un sourire mélancolique, me met dans la main une dépêche officielle.

— Mon cher, l'administration n'a pas attendu ma demande pour m'expédier loin de vous... Elle m'envoie d'office, devinez où? A Paulmy, au fond de la Touraine... J'ai été relevé aujourd'hui même et je partirai demain.

Nous passons tristement la soirée ensemble : la dernière! — Je lui aide à remplir sa malle. Il compte prendre le courrier au petit

jour, et je suis obligé de rentrer cette nuit même chez moi. Eusèbe m'accompagne jusqu'à une éminence qu'on nomme *la Pendue*, d'où la vue s'étend à la fois sur le bourg de La Faye et sur le chemin de Vieux-Moutier.

Tout est silencieux le long des champs d'avoine mûre qui bordent la route, et où un grillon accompagne seul de sa musique le bruit cadencé de nos pas. Nous nous sentons pris tous deux d'une sourde tristesse, et cependant, désireux de cacher mutuellement notre émotion, nous essayons de plaisanter. Mais notre gaîté est lourde et sans grâce, nos bons mots tombent péniblement de nos lèvres sans éveiller plus d'écho que les feuilles mortes qui s'éparpillent sur le sol. Nous atteignons le sommet de la Pendue.

— Maintenant, dis-je à Eusèbe en lui serrant la main, il faut vous en retourner et gagner votre lit, car demain vous vous lèverez de bonne heure... Heureux voyage, et donnez-moi promptement de vos nouvelles !

— Adieu ! répond-il d'une voix étranglée, ou plutôt non, au revoir !.. J'ai idée que nous nous reverrons encore... La terre n'est pas si grande !.. En attendant, faites-moi l'amitié de m'inscrire en tête de vos correspondans... J'avais tant de choses à vous dire, et, à présent, voilà que je ne sais plus...

Nous nous quittons brusquement et sans autres protestations. Debout sur un tas de pierres, Eusèbe suit des yeux mes rapides enjambées. Tout à coup je m'arrête pour assujettir la boucle de mes guêtres... Et comme j'achève de resserrer les courroies, j'entends derrière mon dos le souffle haletant de Lombard.

— Ne pouviez-vous pas aussi bien, s'écrie-t-il d'un ton de reproche, faire cette besogne là-haut?.. Nous serions restés un moment de plus ensemble !

L'émotion nous serre la gorge, et nous nous jetons dans les bras l'un de l'autre.

— Accompagnez-moi encore jusqu'à sur la lisière du bois.

Nous nous remettons à cheminer la main dans la main. Un brouillard nous enveloppe, à travers lequel les lumières de La Faye brillent comme de vagues points rouges.

— Philippe ! s'exclame Eusèbe avec exaltation, ne croyez-vous pas à l'immortalité de l'âme?

— Mon brave ami, l'heure est mal choisie pour entamer une discussion philosophique. Je crois du moins à la longue durée du souvenir, et le vôtre m'accompagnera jusqu'à la fin.

— Non ! non ! tout n'est pas fini, proteste Eusèbe... Nous nous retrouverons... Au revoir, Philippe !.. Encore une fois, au revoir !

Et ainsi nous nous séparons... Je m'enfonce dans les ténèbres de la forêt, tandis que le bruit de son pas décroît sur la route fuyante.

XIII.

« *Paulmy*, 20 *novembre*. — Mon cher Philippe, il y a quelque quinze ans qu'on me donna en prix *les Fleurs de l'éloquence*, un volume relié en basane, qui contenait une description de la Touraine. Mon imagination se mit à chevaucher, et il me semble aujourd'hui encore m'entendre m'écrier :

« — Oh! si jamais j'allais en Touraine!

« C'était pour moi le pays où les citronniers fleurissent... J'y suis, et je sens déjà sur mes lèvres la saveur amère de la désillusion. Comme toute chose s'embellit en proportion de l'éloignement! Notre âme est le rebours d'une lanterne; il fait sombre autour d'elle et elle n'éclaire qu'au loin. Je ne me suis encore promené que très peu. La Creuse coule à six kilomètres d'ici, mais je ne l'ai pas encore vue; je me la réserve pour une journée bien molle et bien tiède. J'ai poussé jusqu'à mi-chemin, et je suis revenu. La Creuse ne vaudra pas la Prêle, je le sais d'avance. Les bois d'ici ne valent pas non plus mes forêts de La Faye; ce sont des bois de pins, sous lesquels ne fleurissent que des ajoncs aux fleurs farouches; l'immobile verdure grise des arbres résineux à feuilles persistantes ne dit rien à mon cœur. Qu'on me rende mes sympathiques futaies de hêtres, si fraîches en été, si majestueuses en hiver!.. O les doux liens de l'habitude! quelle peine on éprouve en les dénouant! Je ne suivrai plus le chemin de la Pendue entre ses champs d'avoine; je n'entendrai plus les appels des bûcherons à la tombée du jour. Si La Faye n'avait qu'une main et que, franchissant la distance, elle vînt se poser là sur ma table, je crois que je l'arroserais de mes larmes.

« Mon prédécesseur, qui habitait ici avec son père et sa mère, m'avait attendu pour me faire les honneurs de ma nouvelle résidence. C'est un bon jeune homme, fils unique, élevé dans les jupes de sa maman et tiré à quatre épingles,.. bref, ce qu'on appelle, en style administratif, un employé d'une tenue parfaite!.. A moi il fait l'effet d'un bonbon fondant... Il s'est mis en toilette de gala une après-midi pour rendre des visites, et son papa, sa maman et sa bonne étaient sens dessus dessous, parce que, au moment de partir, M. Alexis ne trouvait plus son carnet. Il m'a recommandé à la bienveillance du juge de paix et du maire, qui ont été « très gracieux. » Le directeur a été « très gracieux; » le sous-préfet de Loches s'est montré « on ne peut plus gracieux. » Cet animal-là ne voit que des gens *gracieux* dans le monde; la vie pour lui est un

mètre dont les centimètres et les millimètres sont autant de visites. Il m'a donné trois doubles de la liste de celles que j'aurai à faire ici. Dès que je suis chez son papa, la maman met la conversation sur les rhumes qui courent. Passe encore d'entendre parler de son rhume à elle ; mais il m'a fallu écouter l'histoire du rhume de M. le maire, qui s'est refroidi en allant à un incendie... C'est à vous dégoûter à jamais des gens affables!.. Sapristi, mes Bourguignons de La Faye avaient au moins de l'esprit!

« Je suis logé un peu en dehors du bourg, chez deux vieilles filles très respectables et très dévotes : les demoiselles Malapert. J'ai un bon lit, deux bonnes chambres bien isolées, où nul ne vous voit ni ne vous entend ; deux portes bien closes au sommet de l'escalier en échelle de meunier qui mène à mon bureau. Ma cheminée est un amour de cheminée. La rivière, l'Égronne, coule sous mes fenêtres derrière un rideau de peupliers ; l'été, en ouvrant les croisées, j'entendrai le chant des oiseaux se détacher sur le bourdonnement de l'eau courante. Je mange dans ma chambre ; si jamais vous venez me voir ici, nous serons bien seuls avec tous mes livres rangés sur la cheminée. Mais quand nous reverrons-nous?.. Ah! mon cher, j'ai la nostalgie de La Faye!..

« J'entends des cloches tout le jour, et le soir, ici comme en Bourgogne, tous les horizons se mettent à chanter l'*Angelus*. On le sonne à l'église en ce moment : neuf coups d'abord, séparés trois par trois, puis un carillon de notes argentines et joyeuses, que le voisinage de la rivière rend plus sonores et qui vont en s'éparpillant mourir tout là-bas au fond de la vallée... Ma porte s'ouvre et une jeune Tourangelle au maintien modeste, à la voix timide et chaude à la fois, vient de la part des demoiselles Malapert m'inviter à dîner pour dimanche prochain. — C'est Simonne, une cousine éloignée de mes hôtesses. Elle a vingt-trois ans à peine et paraît plus âgée ; cela tient sans doute à son teint mat, à ses grands yeux bruns enfoncés sous d'épais sourcils noirs, à l'ombre desquels ils brûlent d'un feu assourdi. Elle a des lèvres charnues, le nez d'un dessin très pur, le front étroit et lisse ; avec cela un air de dévote dû surtout à de minces bandeaux châtains plaqués sur les tempes et presque dissimulés sous les ruches du bonnet tourangeau. Cette Simonne est une parente pauvre qu'on traite plutôt en servante qu'en égale. Elle est lingère et travaille à la journée chez ses cousines. Pauvre fille! elle me touche ; et je m'efforce, en lui parlant avec douceur, de lui faire oublier le verbe rude et les exigences impérieuses des demoiselles Malapert. — Avant de s'éloigner, elle m'a demandé de sa voix timide si j'avais assez de bois pour mon feu :

« — Merci, mon enfant, j'ai tout ce qu'il me faut et vous pouvez rentrer au bourg, car je suppose qu'à cette heure votre journée est finie ?

« — Oui, monsieur!.. Pourtant, si vous aviez besoin de quelque chose, rien ne me presse et je suis à votre disposition.

« Je l'ai remerciée et l'ai congédiée avec de bonnes paroles. Elle s'en est allée lentement, ouvrant et refermant la porte avec plus de lenteur encore, comme si elle eût eu quelque scrupule de me laisser à ma solitude... Maintenant, j'entends les marches de l'escalier crier sous son pas tranquille. Je suis content d'avoir jeté sur son rude labeur de la journée le baume d'un accueil souriant et d'un bonsoir cordial. — Donner un peu de soi aux autres, c'est bien occuper son temps... Mon cher, quand on moralise, il faut aller se coucher, c'est ce que je vais faire. Bonne nuit! écrivez-moi. »

XIV.

« *28 avril.*— Je ne sais si vous demeurez confiné dans votre bureau par ce beau printemps : quant à moi, je ne puis tenir entre les quatre murs du mien et dès le fin matin je suis dans les champs. La population de Paulmy s'est répandue au dehors comme une fourmilière; on sarcle, on tond les haies, on jardine. Hommes, femmes et enfans, tout le monde travaille. Il n'y a guère que moi qui me borne à une vagabonde et paresseuse agitation. — Je me demande sérieusement si la vie que je mène est digne de moi. Voilà tantôt six ans que je rêve par les sentiers, que je cueille les fleurs, écoute les oiseaux et traîne partout mes hésitations. Je ne vois pas d'issue à cette vie; les seuls changemens que je puisse espérer, c'est de compléter chaque jour un jour stérile de plus... La nature est belle autour de moi et sort de son cinq-millième hiver, fraîche comme au premier réveil. L'air est doux et bruit mélancoliquement à travers les pins. Voici le printemps avec son cortège accoutumé. Les perdrix s'envolent deux à deux dans les blés verts; de tous côtés, la vieille terre pousse des fleurs nouvelles dont les vives couleurs sourient. — Le soir, quand je rentre, je reste accoudé à ma fenêtre à contempler, abîmé dans mes rêves, la route fuyante, à mi-hauteur de la côte des Murets, tandis que les peupliers ne cessent de se mouvoir et que l'Égronne accroît son clair bouillonnement. — Je vois passer des amoureux qui causent à voix basse, j'assiste à la rentrée des ouvriers. Les femmes, qui ont filé ou cousu tout le jour, vont et viennent et regardent au loin la route. Les enfans qui ont dormi une bonne part de l'après-midi, maintenant éveillés,

jouent et crient. Le père arrive, un paquet sur le dos; les marmots courent au-devant de lui et le ramènent avec des explosions de joie triomphante... Les fenêtres s'allument et j'aperçois à travers les vitres les silhouettes de la famille assemblée autour de la table et soupant... Mais je ne prends point part à tout cela. Mon cœur est vide et mon esprit ne vaut guère mieux. Je ne travaille plus. Les quelques idées qui me viennent encore me font l'effet de ces rares gouttes de pluie qui tombent en été sur la terre altérée, et que le soleil sèche en quelques minutes. Est-ce mon cerveau qui se stérilise? Est-ce la Touraine qui veut devenir pour moi une Capoue? La petite flamme qui brûle en moi est-elle destinée à l'agitation des peupliers de la route et dois-je vaciller toujours?.. Ou plutôt, oui, je le vois, la cause de ce malaise gît dans mon isolement. L'homme ne vit pas impunément solitaire. Les oiseaux, les fleurs et les gens, tous chantent le mariage autour de moi. Et je reste seul, et je vois les lingères de Paulmy passer languissantes et fières sous mes fenêtres, comme si elles étaient lasses, elles aussi, de leur solitude.

« Parmi ces dernières, il y en a une qui m'intéresse particulièrement. C'est cette Simonne dont je vous ai déjà parlé, et qui travaille souvent chez mes hôtesses. Avec ses grands yeux flambans et cernés, sa physionomie expressive, pleine à la fois de retenue et de passion, elle me fait l'effet d'une Mignon regrettant la terre... où les amoureux fleurissent. Sa situation de parente pauvre lui rend le mariage plus difficile encore qu'à d'autres. C'est un peu une déclassée; elle ne voudrait pas d'un ouvrier, et les fils de gros propriétaires ne songent pas à elle, du moins pour l'épouser. — Tandis qu'elle se dessèche sur sa tige, les printemps passent et ne lui apportent rien que des désirs toujours plus ardens et toujours trompés. A chaque renouveau, elle se demande : « Sera-ce pour cette fois? » L'été s'envole, puis l'automne, et les épouseurs ne se montrent pas. Je me sens pris de compassion pour elle, et je ne puis m'empêcher de le lui témoigner par quelque parole paternellement affectueuse. Parfois je surprends son regard fixé sur moi. Qui sait? me voyant garçon, encore jeune et d'apparence robuste, elle se dit peut-être : « Pourquoi celui-là ne serait-il pas le mari rêvé? » En somme, elle est d'extraction bourgeoise, et la distance n'est pas déjà si grande entre une ouvrière sans fortune et un obscur gratte-papier. Pauvre fille! elle ignore à quelles désillusions elle s'exposerait avec un rêveur de mon espèce! Un piocheur de terre ou un batteur de blé aux muscles solides et au sang vermeil serait mieux son fait qu'un assembleur de nuées qui n'entend rien aux choses de l'amour...

« Après la lessive de Pâques, toute la maison des demoiselles Malapert a pris sa toilette de printemps. On a aéré les chambres, secoué les tapis et mis des rideaux blancs aux fenêtres. Mon appartement n'a pas échappé à ces nettoyages, et cette après-midi Simonne est montée chez moi pour renouveler les rideaux des croisées. Nous étions seuls, il faisait un temps tiède et le vent du sud éparpillait par la fenêtre ouverte les fleurs des pommiers du verger voisin. Simonne, d'un pas leste et silencieux, allait et venait par le bureau, travaillant sans bruit, comme pour respecter la méditation dans laquelle une lecture me tenait plongé. Sa besogne était finie, et elle ne s'en allait pas. Elle continuait de virer autour de moi, en se rapprochant insensiblement de ma chaise. A la fin, un peu impatienté, je levai la tête.

« — Cela ne vous fatigue donc point d'avoir ainsi toujours le nez dans les livres? me dit-elle de sa voix un peu voilée... Moi aussi, j'aimerais à lire quelquefois le dimanche... Ne pourriez-vous pas me prêter un roman?

« — Un roman! m'écriai-je en roulant de gros yeux, ce n'est guère une lecture qui vous convienne, mon enfant... En avez-vous beaucoup lu?

« — Oh! Dieu non, j'ai si peu le temps!.. Mais si vous vouliez m'en indiquer un et me le prêter, j'aurais du plaisir à le lire.

« En fait de roman, je ne possédais pour le quart d'heure que *Picciola*, j'allai le prendre sur un rayon et le lui donnai. Elle me remercia et se mit à le feuilleter machinalement du bout du doigt. Elle restait devant moi, sans bouger, les yeux baissés, la poitrine légèrement gonflée par des soupirs mal étouffés; elle regardait tantôt le livre qu'elle tournait dans ses doigts, et tantôt la fenêtre ouverte où se découpait un coin de ciel bleu. Je devinais qu'elle n'avait pas tout dit, et qu'elle avait probablement encore quelque confidence à me faire. J'épiais, un peu intrigué, les paroles qui semblaient sur le point de sortir de ses lèvres singulièrement agitées, quand la porte du bureau fut poussée brusquement; un grand diable de paysan en veste de droguet, entra disant : « Bonjour la compagnie! » suivi d'un autre grand diable de paysan, qui dit de son côté : « Bonjour la compagnie! » Et la confidence que j'attendais resta sur les lèvres entr'ouvertes de Simonne, qui prit son panier à linge et disparut. »

XV.

« 6 *juillet*. — Hier, par une lourde journée orageuse, j'étais allé rendre une visite au maire de La Guerche, avec lequel j'avais à

causer d'affaires. M. le maire rentrait ses foins, et je n'ai pu le voir qu'à l'heure de son souper, que j'ai partagé avec lui. Le ciel étant devenu plus menaçant, je l'ai quitté en hâte, à la brune, afin de regagner mon logis avant l'orage. Il était déjà trop tard ; à peine avais-je fait un quart de lieue, voilà de grosses gouttes qui se mettent à tomber. — Tout en hâtant le pas, je distingue devant moi, dans l'obscurité croissante, une jeune fille qui suivait la même route, la tête encapuchonnée dans sa robe relevée, afin de se garantir de la pluie, et comme je suis sur le point de la dépasser, j'entends une voix timide murmurer :

« — Monsieur Lombard!

« Je me retourne et je la reconnais à ses grands yeux qui brillent sous les plis de la robe ramenée au-dessus de sa tête.

« — Quoi! c'est vous, Simonne, si loin de Paulmy, par un temps pareil?

« — J'étais en journée au château des Courtils, et j'espérais rentrer chez nous avant la pluie... Je suis contente de vous avoir rencontré, car je commençais à avoir peur.

« — Je ne vous serai pas d'un grand secours, mon enfant, et nous n'éviterons pas l'averse.

« En effet, les nuages ont crevé, ils fondent maintenant sur les champs en larges nappes ruisselantes. Que faire ? Il n'y a pas d'abri sur la route, et nous sommes déjà trop loin de La Guerche pour nous y réfugier. Je songe tout à coup à une vieille ruine abandonnée qui se dresse sur la roche, à mi-côte, non loin de l'endroit où nous nous trouvons...

« — Venez, dis-je à Simonne, en lui prenant la main, La Chattière est à cinq minutes d'ici, et nous y trouverons bien un coin où nous abriter...

« Nous voilà grimpant le long d'un étroit sentier raviné, que la pluie transforme déjà en un ruisseau. La montée est rude, Simonne effarée, me serre la main craintivement et se laisse conduire sans piper, tout en trébuchant dans les pierres roulantes. Arrivés au haut du ravin, nous apercevons les murs effondrés de La Chattière qui se découpent en noir sur le ciel pluvieux. Après avoir tâtonné quelque temps parmi les fossés pleins d'une végétation mouillée, nous finissons par découvrir une issue et nous pénétrons dans une grande pièce voûtée qui a dû servir autrefois de cuisine. Là, nous prenons le temps de souffler et de constater que l'orage nous a réduits à l'état de gouttières. La pauvre Simonne a eu de l'eau jusqu'à mi-jambes, sa jupe trempée colle ses plis ruisselans sur son cou et sur ses épaules.

« — L'averse, lui dis-je, est trop violente pour durer longtemps,

mais elle durera encore assez pour que vous preniez froid, dans l'état où vous êtes... Attendez, il faut que je trouve un moyen de vous faire du feu...

« Je frotte une allumette qui illumine un moment la pièce délabrée et me laisse apercevoir, en tas dans un angle, de vieilles souches d'ormeau et quelques bourrées de sarmens déposées là sans doute par le *clôsier* du domaine. Je m'en empare sans façon ; j'échafaude les plus grosses souches sur deux pierres, et bientôt une jolie flambée monte dans la haute cheminée, qui garde encore sculpté dans le tuffeau l'écusson des anciens seigneurs de La Chattière.

« — Maintenant, dis-je à Simonne, ne laissez pas votre robe vous sécher sur le corps, mettez-vous à l'aise ; pendant ce temps je fumerai ma pipe sous le porche.

« Je vais discrètement m'asseoir sous la voûte d'entrée, en me servant comme siége d'un bloc de pierre détaché du mur. Au dehors, la pluie tombe toujours avec la même force ; un long ruissellement sourd emplit la nuit profonde. Tout en fumant, le dos tourné, j'entends le clair pétillement des souches, et aussi un léger bruit d'étoffe froissée et d'agrafes qu'on détache. C'est Simonne qui enlève sa robe, et cette idée d'une femme qui se déshabille là, derrière moi, dans cette pièce obscure où nous sommes seuls, me cause un sentiment de gêne très singulier. C'est plus que du trouble, presque de la peur... Ne riez pas ! Je ne suis point, vous le savez, un coureur d'aventures, et je n'ai guère l'habitude de situations aussi délicates que celle-ci. Je me tiens coi dans l'ombre, et je tire de grosses bouffées de ma pipe, comme pour cacher ma confusion dans un nuage.

« — C'est fait ! me crie tout à coup Simonne ; vous pouvez revenir près du feu.

« Je me retourne et, à la lueur dansante des sarmens, je l'aperçois en jupon court, sans bonnet, les cheveux ébouriffés ; elle a jeté sur ses épaules un mouchoir noué en fichu, mais ses bras restent à découvert, et l'aspect de cette chair blanche et nue redouble mon embarras... Je baisse les yeux ; elle, beaucoup moins gênée que moi, s'assied devant l'âtre sur un fagot et fait sécher sa robe fumante à la chaleur du brasier. Je prends, à mon tour, une bourrée et je m'adosse de l'autre côté, au chambranle de la cheminée.

« Il y a eu un moment de silence profond, pendant lequel j'entendais distinctement la respiration un peu plus courte de la jeune fille. Ce que j'éprouvais en face d'elle, je vous le répète, était moins un trouble des sens qu'une sorte de frayeur pudibonde. Je me serais cru le dernier des misérables si j'avais profité de notre étrange tête-à-tête pour manquer de respect à cette jeune fille que je savais

honnête et pieuse, mais j'étais gêné malgré tout. Pour ôter à la situation ce qu'elle pouvait avoir de périlleux et même d'un peu ridicule, j'avais pris le parti de parler à tort et à travers. Je causais très haut, d'une façon décousue, avec la loquacité d'un homme qui commence à se griser. — Un jasmin avait poussé à travers une lucarne quelques tiges fleuries, et je distinguais contre la pierre sombre ses étoiles blanches fantastiquement éclairées.

« — Voyez-vous ce jasmin? disais-je à Simonne, il n'est pas venu là de lui-même... Qui sait s'il n'a pas été planté par quelque belle dame de La Chattière, au temps jadis, alors qu'il y avait encore des châtelaines et des chevaliers? — Et je m'évertuais à broder un roman sur ce thème : — Les jasmins vivent très vieux... Celui-ci a peut-être été soigné et cultivé par une jeune châtelaine, morte il y a des centaines d'années... Quand elle fixait les brins du jasmin à la muraille, elle ne pensait guère que cette plante, longtemps après sa mort, parlerait d'elle à deux étrangers amenés dans sa maison en ruine par une pluie d'orage!.. — A ce discours qui lui paraissait un peu fou, Simonne ouvrait de grands yeux étonnés et agitait l'un de ses pieds avec une sorte d'impatience nerveuse. Je compris que cette hypothèse romanesque ne l'intéressait que médiocrement et je me tus de nouveau...

« Peu à peu, sous l'influence de la chaleur du brasier, à la suite de cette course fatigante à travers la pluie, je sentais une douce torpeur s'emparer de moi et, tout en essayant de lutter, je finis par m'assoupir. Ce fut peut-être l'ombre de mon frère l'abbé qui m'envoya ce sommeil invincible pour me sauver du péril de la tentation. Toujours est-il que je tombai dans un demi-engourdissement; je percevais bien encore certains bruits: le clapotement de l'eau, le pétillement des souches, mais il m'était impossible de faire un mouvement et de desserrer les lèvres. Combien cette somnolence dura-t-elle? Une demi-heure peut-être. J'en fus tiré par une mystérieuse et douce sensation : quelque chose comme l'impression de deux lèvres fraîches se posant sur ma main. J'ouvris les yeux. Le feu brûlait encore, et, en m'étirant, j'aperçus la silhouette de Simonne se détachant sur la baie du porche. Elle s'était recoiffée et avait revêtu sa robe.

« — Pardon! me suis-je écrié, je m'étais assoupi...

« — La pluie a cessé depuis un bon quart d'heure, a-t-elle répliqué avec une singulière moue où j'ai cru démêler un reproche.

« — Pourquoi ne m'en avez-vous pas prévenu plus tôt, mon enfant?

« — Oh! non, a-t-elle repris d'une voix un peu tremblante, vous dormiez trop bien!

« Et nous avons quitté rapidement La Chattière, vers laquelle, tandis que nous descendions le sentier, Simonne s'est retournée en poussant un soupir.

« Nous avons fait le reste de la route silencieusement. Simonne semblait lasse, et moi, me trouvant un peu ridicule, j'aimais autant ne pas parler. Au carrefour du pont de l'Égronne, elle a dardé vers moi ses grands yeux brûlans :

« — Ne me reconduisez pas plus loin, m'a-t-elle dit; mes cousines n'auraient qu'à nous voir; elles s'imagineraient toute sorte de vilaines choses.

« Brusquement, elle m'a devancé sur la route, et je l'ai vue bientôt disparaître dans l'ombre des premières maisons.

« Vous trouvez que je suis un sot, n'est-ce pas? Tant pis! Je soutiens, moi, que je me suis conduit honnêtement envers une honnête fille, et je vous défends de rire. »

XVI.

Eusèbe s'est remis au travail. Un mois s'est écoulé depuis le tête-à-tête de La Chattière. Il n'y penserait déjà plus, si de temps à autre la rencontre de Simonne dans l'escalier ou dans les couloirs de la maison, ne lui rappelait l'étrange soirée passée dans le vieux manoir en ruine. — On est en pleine *métive*, et les demoiselles Malapert, très affairées avec leurs moissonneurs, ont pris leur jeune parente chez elles pour tout le temps que durera le tracas de la rentrée des grains. Eusèbe s'aperçoit de la présence continue de Simonne à certains détails qui ne laissent pas de lui donner à réfléchir. — Sa chambre est faite avec plus de soin, et toujours l'ouvrière choisit le moment où il y travaille pour apporter du linge ou de l'eau fraîche. Un soir, en rentrant, il a trouvé un gros bouquet de roses posé sur sa table par une main inconnue. Il a mis innocemment le bouquet dans un vase, et le surlendemain, nouvelle offrande de fleurs; cette fois c'est une gerbe de jasmins et d'héliotropes qui emplit la chambre d'une odeur capiteuse. Puis, de deux jours en deux jours, les bouquets se succèdent avec une régularité agaçante, tant qu'à la fin cela lui devient suspect. Il se rappelle la singulière sensation qui l'a réveillé de son sommeil au coin du feu de La Chattière, et cet épisode, jusque-là obscur comme une chose perçue en rêve, commence à prendre une signification plus claire, maintenant qu'il le rapproche de ce retour périodique de bouquets anonymes.

Furieux, il enlève les fleurs de dessus sa table et les jette par la fenêtre. — Ainsi, toutes ses honnêtes précautions n'ont servi de

rien? Simonne s'est mis en tête de l'aimer malgré lui? C'est trop fort! Il est positivement choqué de l'inconvenante obstination de cette fille, et en même temps il sent un mouvement de compassion en songeant à la peine qu'il va causer à la malheureuse enfant. Son instinctive tendresse de cœur et son horreur pour les entreprises féminines du genre de celles à laquelle il est exposé se livrent en lui-même un combat acharné. — Tout cela se passe dans l'honnête maison des demoiselles Malapert! Simonne est leur parente! Les pieuses filles ont une entière confiance en leur locataire!.. Un moment, il songe à leur aller conter son embarras... Mais il réfléchit, d'autre part, qu'une semblable révélation provoquera inévitablement le renvoi de Simonne, causera du scandale et ruinera l'avenir de la jeune fille. D'ailleurs, est-il bien sûr de n'être pas aveuglé par une sotte fatuité? Va-t-il, sur une simple supposition de son imagination affolée, perdre Simonne de réputation?.. Encore faudrait-il attendre qu'il pût formuler une accusation plus précise!.. Le désolé Eusèbe est mortellement anxieux. La seule chose dont il ne s'avise pas, et qui serait le vrai remède, c'est de quitter au plus vite la maison des demoiselles Malapert. Mais son égoïsme de célibataire casanier l'aveugle sur ce point. Il se trouve très bien dans ce logis tranquille, entouré d'arbres et d'eaux courantes, et la possibilité d'un déménagement ne se présente pas à son esprit. — Il se décide à rester coi et à éviter prudemment les occasions qui peuvent le mettre en présence de Simonne. Il déserte son bureau aux heures où la jeune fille a l'habitude d'y monter; il met à la fuir autant d'ingéniosité que celle-ci en déploie pour se rencontrer avec lui.

Précaution inutile! Maintenant, il ne peut faire un pas dehors sans la trouver partout sur son passage: dans le couloir, sur les marches de l'escalier, au seuil du jardin... Il a beau prendre un air bougon et la rabrouer d'un bonjour très sec, il ne peut s'empêcher de voir ses mines attendries, ses grands yeux humides et supplians fixés sur lui avec une expression de reproche. Il s'en va, furieux et désolé à la fois, maudissant et plaignant cette obsession silencieuse et entêtée. En même temps, il tremble que les demoiselles Malapert, avec leur perspicacité de vieilles filles, ne s'aperçoivent de la folle passion de leur cousine. Heureusement, les deux propriétaires, uniquement préoccupées de la rentrée de leurs blés, n'ont pas le loisir de surveiller l'imprudente Simonne.

Un matin, il s'est rencontré face à face avec elle, entre deux portes, sur un palier étroit où il n'y a pas moyen de battre en retraite. Elle est devenue rouge, puis très pâle, et, sans lui parler, mais le regardant avec des yeux qui luisent dans l'ombre comme

du phosphore, elle lui a pris les deux mains et les a serrées violemment contre sa poitrine. Eusèbe, poussant une exclamation pudibonde, s'est arraché à cette étreinte passionnée et s'est enfui hors de la maison. Il court maintenant à travers champs, comme un farouche Hippolyte, ayant encore un frisson dans le dos à la pensée de cette audacieuse et impudente agression. Toutes les théories de son frère l'abbé lui reviennent en mémoire; il n'est pas éloigné de croire que cette fille est possédée du malin esprit et qu'un démon s'est incarné dans cette enveloppe féminine pour le faire trébucher dans un abîme d'iniquité. Tous les contes du moyen âge sur les succubes hantent son imagination terrifiée; il marche droit devant lui, arpente les bois de pins et les landes et finit par tomber, harassé, dans une auberge de village, où il se fait servir à dîner. Il ne rentre qu'à la nuit close, afin de n'être pas exposé à un nouvel assaut.

La maison paraît silencieuse et assoupie. Dieu merci, tout le monde est couché!.. Il introduit avec précaution son passe-partout dans la serrure et monte, sans bruit, l'échelle de meunier qui conduit directement à son bureau. Là, il respire et gagne à tâtons sa chambre enténébrée, où la fenêtre ouverte jette seule une faible clarté. Tandis qu'il cherche sa bougie, il lui semble entendre un léger frémissement et comme un soupir humain qui s'exhale dans l'obscurité. Il se croit en proie à une hallucination et frotte impatiemment ses allumettes, qui s'éteignent à mesure, tant il y met de hâte nerveuse. Enfin, voici la bougie allumée, il la soulève dans sa main, parcourt des yeux les encoignures de sa chambre, et tout d'un coup repose le bougeoir sur la table avec une exclamation irritée. Près de la table où il travaille, Simonne est debout, tête nue, pâle, les yeux baissés et tenant dans ses mains le roman qu'il lui a prêté.

— Pardon, monsieur Eusèbe, murmure-t-elle d'une voix confuse.

— C'est vous, malheureuse enfant! Depuis combien de temps êtes-vous ici?

— Je venais d'arriver quand vous êtes entré... Je... vous rapportais le livre que vous m'avez donné à lire.

— Bien! répond durement Eusèbe, posez-le là et laissez-moi... Je suis fatigué. D'ailleurs, votre présence chez moi, à une pareille heure, n'est pas convenable.

Tout en parlant rudement, il se promène furieux à travers la chambre. Simonne ne réplique point, mais elle ne fait pas mine de s'en aller; au contraire, elle hasarde quelques pas vers Eusèbe, et, d'une voix suppliante :

— Monsieur Eusèbe! balbutie-t-elle.

— Quoi encore?

— Qu'avez-vous contre moi? En quoi vous ai-je déplu? Pourquoi ne me parlez-vous plus avec la même bonté qu'autrefois?

Cette plainte, qui s'exhale avec douceur des lèvres tremblantes de la jeune fille, réveille la tendresse au fond de l'âme compatissante d'Eusèbe. Il quitte son ton courroucé, et, avec des inflexions caressantes et persuasives :

— Vous vous trompez, mon enfant, reprend-il, je vous porte toujours le même intérêt... Et c'est dans votre intérêt que je me montre sévère... Vous ne voyez donc pas combien votre conduite est imprudente? Songez à ce qui vous arriverait si ces bonnes demoiselles Malapert vous surprenaient ici à cette heure? Vous avez de trop pieux sentimens pour ne pas comprendre cela, et combien votre étourderie me peine.

Il lui prend amicalement la main et essaie de la conduire vers la porte du couloir.

— Allons, rentrez gentiment chez vous... Soyez sage et réservée comme autrefois.

Mais elle ne semble pas écouter ce qu'il lui dit. Elle ne bouge pas; elle reste les yeux fixés sur les siens, et, brusquement, lui jetant les bras autour du cou :

— Je ne peux pas, s'écrie-t-elle; je vous aime trop!

— Vous êtes folle! s'exclame-t-il, abasourdi et cherchant à se dégager.

Cet élan de passion a produit sur lui un effet tout contraire à celui sur lequel comptait innocemment la pauvre fille. Il est révolté de cet amour qui veut s'imposer et qui se manifeste par des caresses dont la sensuelle impétuosité l'épouvante et le glace.

— Je vous dis que vous êtes folle! répète-t-il à voix haute.

— Eh bien! oui, je suis folle, pardonnez-moi... Mais je vous aime, je vous aime comme une folle!

En même temps, les bras de Simonne serrent plus étroitement Eusèbe, dont la colère et la répulsion s'accroissent à mesure.

— Sortez! crie-t-il.

Et, dans l'effort qu'il tente pour entraîner la jeune fille vers le couloir, le peigne de Simonne se détache, ses cheveux roulent épars sur ses épaules et, prise d'une crise nerveuse, elle fond en larmes.

Au même moment, la porte du bureau s'ouvre et Mlle Malapert, l'aînée, un bougeoir à la main, apparaît sur le seuil en bonnet de nuit et en camisole. Le bruit que fait Eusèbe exaspéré est venu jusqu'à ses oreilles et, soupçonnant quelque alerte, elle est accourue en toute hâte.

A la vue de Simonne, échevelée et pleurante, dans les bras d'Eu-

sèbe, l'antique et respectable vierge reste atterrée. L'indignation et l'ahurissement lui coupent d'abord la parole.

— Fi! monsieur, n'avez-vous pas honte? dit-elle enfin, après avoir repris son souffle, et vous, dévergondée, arrivez, que je vous verrouille dans votre chambre!..

Elle empoigne d'une main vigoureuse la désolée Simonne et lance un regard terrible à Eusèbe.

— Mademoiselle!.. proteste le malheureux garçon.

— Paix! monsieur, nous nous expliquerons demain.

Elle pousse devant elle la coupable et disparaît en fermant la porte au nez d'Eusèbe consterné.

XVII.

Le lendemain, dès le matin, Eusèbe est mandé chez les demoiselles Malapert. Très calme en apparence, mais très agité en dedans, il gagne la chambre du rez-de-chaussée, où elles tiennent d'ordinaire leurs assises : une pièce froide, proprette, tapissée d'un papier gris à bouquets bleus, meublée d'un prie-Dieu, d'un bureau à cylindre, d'une table de trictrac, de quatre chaises au dossier en forme de lyre et de deux fauteuils, aux sièges de paille, garnis de coussinets d'indienne à fleurs. Sur ces deux fauteuils, les demoiselles Malapert se tiennent raides comme des juges instructeurs. Mlle Hortense, la cadette, penche sa maigre figure bise sur un tricot dont ses doigts osseux manient activement les aiguilles; à l'arrivée d'Eusèbe, Mlle Euphrasie, l'aînée, grande, sèche et majestueuse, avec des tire-bouchons gris roulés de chaque côté de son visage couleur café au lait, se lève à demi sur son fauteuil et répond à peine au salut du coupable.

— Monsieur Lombard, dit-elle, vous nous avez cruellement trompées... Nous ne nous attendions pas à cela de vous.

— Oui, reprend d'une voix aigre Mlle Hortense, jamais depuis cinquante ans que nous l'habitons, notre maison n'a été témoin d'un pareil scandale...

— Nous avons eu bien des locataires, aucun ne nous a jamais fait la moindre avanie... Et il faut que ce soit vous, monsieur, vous, qu'on nous avait recommandé comme un jeune homme honorable et rangé!..

— Voyons, mesdemoiselles, s'écrie Eusèbe avec l'accent révolté de l'innocence calomniée, j'avoue que les apparences sont contre moi... Mais il faut aller au fond des choses... De quoi suis-je accusé?

Mlle Hortense laisse choir son tricot sur ses genoux, tant elle semble renversée par une aussi audacieuse question.

— Vous avez compromis notre maison, réplique sévèrement Mlle Euphrasie; vous avez séduit une jeune fille à notre service.

— Moi, un séducteur? proteste Eusèbe; je vous jure que vous vous méprenez étrangement... Jamais un seul instant il ne m'est entré dans l'esprit de tromper votre confiance et de séduire cette jeune fille.

— Comment pouvez-vous nier l'évidence... après ce que j'ai vu hier?.. J'en rougis encore... Osez soutenir que vous n'avez point abusé d'elle?

— Elle vous l'a dit?

— Après l'avoir trouvée dans votre chambre... et dans vos bras, à dix heures de la nuit, je n'avais pas d'explications à lui demander... Nous l'avons chassée à tout jamais de chez nous... C'est tout ce que nous avions à faire.

— Vous avez eu tort, mademoiselle, il fallait l'interroger, et, si elle est franche, comme je le crois, elle vous aurait avoué que je n'ai jamais encouragé sa malheureuse passion.

— Encouragée ou non, elle a succombé et vous aussi.

— Jamais!.. Cette enfant est plus étourdie que coupable... Elle est venue chez moi à mon insu, poussée par je ne sais quelle folie de malade... Mais je l'ai respectée et elle est restée innocente.

Les deux demoiselles Malapert haussent simultanément les épaules avec des mines incrédules.

— A qui ferez-vous croire cela?.. repart Mlle Euphrasie en rougissant; Simonne est jolie fille et vous êtes un homme!

— Je vous affirme sur le nom de ma mère qu'elle est sortie de chez moi comme elle y est entrée!

Eusèbe jure cela avec tant de conviction, son honnête figure exprime si énergiquement la sincérité, que les demoiselles Malapert se sentent ébranlées. Elles contemplent leur locataire avec un étonnement profond, mêlé d'une pointe d'ironie. Il y a tout un poème dans le regard de dédain que la vieille Tourangelle lance au triste Eusèbe en ajoutant :

— Alors c'est bien étrange!.. Quoi qu'il en soit, il y a eu scandale, et cela suffit... Vous comprenez, monsieur, que, dans notre situation, nous ne pouvons vous conserver comme locataire.

— Je le comprends, mesdemoiselles, répond dignement Eusèbe, et avant huit jours, vous pourrez disposer de votre appartement.

Là-dessus, il s'incline et elles ne se lèvent même pas pour le reconduire.

XVIII.

Eusèbe a opéré son exode avec une résignation mélancolique. Il est maintenant logé tout en haut de Paulmy, non loin de l'éminence où le donjon de l'ancien château élève encore sa svelte tour carrée, surmontée d'une poivrière. C'est le quartier pauvre du bourg; mais il n'a pu trouver de logement ailleurs. Après l'ébruitement de son aventure chez les demoiselles Malapert, les familles bourgeoises ne se soucient pas de lui offrir un gîte. En somme, c'est lui qui, dans cette affaire, a été le plus endommagé; il eût réellement séduit Simonne que l'opinion publique l'eût traité peut-être avec plus d'indulgence. Quant à celle-ci, elle n'a pas en définitive eu trop à souffrir des suites de son escapade. Après avoir fait la morte pendant quelques semaines, elle a repris le train régulier de ses journées d'ouvrière. La molle tolérance tourangelle a passé l'éponge sur ses imprudences; on n'est pas éloigné de trouver que dans cette affaire, elle a joué, en définitive, un rôle plus naturel que son singulier amoureux. Cette histoire l'a même mise à la mode; depuis sa brouille avec les cousines Malapert, elle a jeté un peu sa dévotion par-dessus les moulins; dans les bals des *assemblées* environnantes, qu'elle fréquente tous les dimanches, elle ne manque pas de danseurs, et des plus huppés.

La façon injuste dont la population de Paulmy a envisagé sa conduite plonge Eusèbe dans un courant de tristesse noire. — Il sent que sa considération de fonctionnaire est atteinte, il souffre dans son amour-propre et dans son amour pour la justice. Il se dégoûte de plus en plus de ses occupations littéraires; en dehors de sa besogne administrative, il ne travaille guère et se plonge dans de paresseuses rêveries où son mysticisme s'allie maintenant à une sombre hypocondrie. Les lettres qu'il m'adresse contiennent des passages inquiétans et très caractéristiques de cette nouvelle maladie de son esprit :

« 23 *février, lundi.* — Je m'ennuie puissamment. Vous êtes heureux, vous! Votre âme est sereine et votre activité ne se lasse pas. Des fleurs, la porte fermée, une maîtresse d'un jour et un livre, cela vous suffit; moi, je trouve que cette vie terrienne devient affreusement fatigante. Que me reste-t-il à savourer en fait d'inconnu?.. Et pour ce qui est du connu... pouah! j'en suis déjà dégoûté. La lune me semble bien malheureuse d'avoir, chaque mois, à se couronner de son unique diadème d'argent, pour décrire sa monotone et identique promenade au-dessus de ce vieux monde

éternellement pareil. On prétend que la vie est courte; elle me paraît à moi fastidieusement longue. L'aurore de demain aura beau mettre l'orient en feu, elle ressemblera à une vingtaine de fois trois cent soixante-cinq aurores que j'ai pu déjà admirer... Je suis comme ces vieilles femmes de saltimbanques qui assistent, l'œil éteint, dans chaque nouveau bourg, à la parade de leur baraque. Toujours les mêmes toiles peintes, les mêmes lampions, les mêmes pitres attifés de paillons et de papier doré, grimaçant les mêmes sourires à fleur de lèvres, et recommençant les mêmes voltiges sur la corde raide. Ce n'est nouveau que pour la population de la prochaine bourgade... Et les merveilles de ce bas monde ne sont nouvelles que pour toi, ô jeunesse d'aujourd'hui, à laquelle je n'appartiens déjà plus!

« Mes pensées mûrissent avec l'âge; elles s'envolent au hasard du vent comme les aigrettes légères des graines de chardon; et je commence à en faire bon marché. Mes facultés actives s'en vont par essaims, de ci et de là, et s'éparpillent à l'horizon brumeux. Macbeth se lamentait d'avoir tué le sommeil, moi je me lamente sur l'engourdissement qui envahit mon cerveau. Le peu de soleil qui me reste ne m'échauffe plus, et les choses qui me paraissaient jadis lumineusement belles me semblent ternes comme des ailes de papillon dont la poussière chatoyante s'est effacée sous le doigt. Que me font maintenant ma poésie et votre musique?.. La poésie, une ivresse du cerveau, qui se dégage en bulles fragiles et monte au gré des fumées de je ne sais quel vin frelaté. — La musique? Une vibration plus ou moins sonore qui va remuer une membrane au fond de notre oreille et nous rend tristes ou gais suivant les dispositions de nos nerfs... Griserie ou hallucination, voilà ce qu'on a encore trouvé de mieux pour donner de l'intérêt à cette piteuse comédie de l'existence. Nous portons tous dans nos mains une mystérieuse boîte de Pandore qui est censée contenir des joyaux et que nous nous hâtons d'ouvrir curieusement. Ces prétendues richesses s'évanouissent en brouillard; il ne reste au fond de la boîte que la pitié et la douleur... Et encore, ces derniers trésors m'échappent; je ne peux plus souffrir ni pleurer. J'ai beau rappeler l'émotion, aucune larme ne vient plus. Je suis d'un sec à en revendre à l'amadou brûlé par deux années de sécheresse...

« Pour que cette fibre racornie s'humectât, pour que cette poudreuse rose de Jéricho se remît à fleurir, il faudrait un soudain jaillissement de tendresse, un rafraîchissement d'âme causé par le besoin de se dévouer à un être aimé. Qui opérera ce miracle? Quelle créature bénie du ciel donnera un reverdissement à ma faculté de souffrir et de me dévouer et rouvrira la source scellée où dorment mes larmes?.. »

XIX.

Une venteuse et pluvieuse nuit de mai. Il est dix heures à peine, et l'omnibus qui fait le service entre Paulmy et la station n'est pas encore arrivé. Eusèbe s'est couché de bonne heure. Autrefois il ne se mettait jamais au lit avant le passage du courrier. Il espérait toujours vaguement que la voiture de Maurice lui réserverait quelque surprise et qu'il en verrait descendre l'ami Philippe. Maintenant, il n'espère plus rien et n'attend plus à la tombée de la nuit d'autre ami que celui qu'il appelle « son frère le sommeil. » — Cependant, voici l'omnibus; dans la pluie et le vent, au tintement des grelots de ses deux chevaux, au claquement du fouet de Maurice, il descend vers le pont de l'Égronne et roule bruyamment sur les pavés de la grand'rue. Eusèbe ne l'entend même pas. Avec ses rafales humides qui secouent les arbres et se lamentent au long des murailles de la vieille tour de Paulmy, le vent d'ouest le berce et l'endort déjà.

Tout à coup il se réveille en sursaut. — Pan! pan! — On frappe à coups de gaule à la fenêtre de sa chambre. Eusèbe se dresse sur son séant et croit déjà être au matin. Il se frotte les yeux... Non, l'obscurité est profonde, il fait noir comme dans un four. Effaré, il se jette hors du lit et ouvre sa croisée :

— Qui est là?

— C'est moi!

— Qui vous?

— Moi, Jean!

— Quel Jean? se demande Eusèbe, encore à demi ensommeillé. Il en connaît plusieurs et ne sait trop lequel ce peut être. Il enfile son pantalon, allume une bougie et descend avec un battement de cœur. La porte une fois entre-bâillée, il se trouve en face d'un jeune garçon trapu, en uniforme de chasseur à pied, qui d'abord lui saute au cou en s'écriant :

— Comment! tu ne me reconnais pas, oncle Eusèbe?.. C'est moi, Jean, fils d'Auguste Lombard, de Gemaingoutte.

— Ah! c'est toi, murmure Eusèbe, encore ahuri. Eh bien! monte.

Le petit chasseur rassujettit sur son dos son sac de troupier et grimpe l'escalier à la suite de son oncle, qui rassemble péniblement ses souvenirs. Il se rappelle maintenant ce petit Jean, fils de son frère Auguste, qu'il a connu jadis au pays natal, alors que le jeune drôle était encore à l'école. Il se souvient même que le gamin promettait d'être un fier garnement et qu'il a tenu toutes ses pro-

messes. Sa famille, qui n'en pouvait rien tirer, l'a engagé dès qu'il a eu ses dix-huit ans. De loin en loin, Eusèbe recevait de ses lettres au jour de l'an et y répondait par l'envoi de vingt francs et d'un bout de morale. Les relations de parenté se bornaient là, et Eusèbe ne peut s'empêcher d'être un peu choqué que cet écervelé de neveu ait eu l'idée de s'abattre chez lui sans crier gare. Il n'est pas éloigné de croire à quelques frasques de sa part, et ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'une fois remonté dans la chambre, il lui demande d'un ton de mauvaise humeur :

— Ah çà, d'où sors-tu ?

— De mon régiment, oncle Eusèbe; nous sommes en garnison à Bordeaux, j'en arrive avec un congé de six mois dans mon sac.

— Et où vas-tu ?

— Au pays... Seulement, comme je savais que Paulmy n'était pas loin du chemin de fer, j'ai eu l'idée de faire un crochet jusque chez toi.

— Mais ta feuille de route, malheureux, est visée pour Gemaingoutte ?

— Bah ! qu'importe ?.. J'avais envie de t'embrasser en passant... Pourtant si je te dérange !..

En même temps, avec un mouvement brusque, le petit chasseur rejette son sac sur son épaule.

— Non ! non ! s'écrie Eusèbe.

Et, tout en allumant une pipe pour éclaircir ses idées, il regarde curieusement le neveu. — C'est un joli garçon, à la mine éveillée, brun, bien rablé, avec une fine moustache ombrant des lèvres sensuelles; de grands yeux fauves, renfoncés, à l'expression à la fois sauvage et caressante. Dans ces yeux-là Eusèbe retrouve le regard de sa sœur Gertrude, la sainte fille qui l'a élevé, et cela le touche profondément. Au dedans de lui, quelque chose murmure : « C'est ton neveu Jean, le propre fils de ton frère Auguste, le filleul de ta sœur Gertrude... Tu n'as pas le droit de lui faire mauvais accueil. » Il se radoucit et, tapant sur l'épaule du troupier :

— Assieds-toi, dit-il; as-tu soupé ?

— Ma foi, non, je n'ai rien pris depuis Bordeaux.

— Tu dois avoir faim ?

— Dame ! oui, oncle Eusèbe, et soif pareillement.

— Attends.

Il va fouiller dans un placard et revient avec un restant de jambon froid de son dîner, un croûton de pain de ménage et une bouteille de vin.

— Maintenant, mets-toi là et mange.

Le neveu ne mentait pas. Il mange comme un affamé; en un clin d'œil, pain et jambon disparaissent engloutis; il se verse de larges

rasades, et il arrive au moment où, en soulevant la bouteille, il est tout étonné de la trouver vide. Il la secoue avec un geste drôle, qui amène un gros rire sur les lèvres d'Eusèbe.

C'est la première fois qu'il rit depuis longtemps, et il sait gré à son neveu d'être la cause de ce retour de gaîté.

— Et comme cela, dit-il, tu venais à Paulmy de confiance, sans te demander si tu serais bien ou mal reçu?

— Si fait, mon oncle, j'avais bien un peu peur... Mais je me pensais : « Après tout, qu'est-ce que je risque?.. D'être mis à la porte?.. En ce cas, je filerai chez nous... » Ça m'aurait chagriné tout de même, mais je songeais aussi que tu avais bon cœur, et que, par amitié pour ma marraine, tu ne voudrais pas me faire mauvais visage.

Il débite cela d'un ton câlin qui va droit remuer la sensibilité du pauvre Eusèbe. Il trouve de plus en plus que, dans le haut de la figure, le neveu a des airs de famille avec Gertrude, et cette ressemblance le remue doucement. Il sent tout à coup ses yeux devenir humides au souvenir de sa sœur, du nid de Gemaingoutte et des grands bois du pays natal. Il saisit les mains du neveu, les serre et s'écrie :

— Et tu avais raison, mon garçon ; tu resteras ici tant que tu voudras... Demain j'écrirai au pays que je te garde... Maintenant embrasse-moi et allons-nous coucher.

XX.

Voici un mois déjà que Jean Lombard est devenu l'hôte de son oncle Eusèbe, et, depuis ce moment, ce dernier, chaque jour, reprend plus de goût à la vie. Les heures arides ont fait place aux heures occupées et fécondes. Eusèbe a retrouvé le don de rire et de s'attendrir. Il s'est mis à aimer ce gamin, grâce auquel ces trésors perdus lui sont enfin restitués. Il l'aime pour toutes les émotions qu'il lui doit et aussi pour toutes les dissemblances de caractère qui existent entre eux. Ces deux rejetons d'une même souche diffèrent absolument de corps et d'esprit, et, comme tous les contraires, ils s'attirent. Eusèbe représente le côté rêveur, indécis et tendrement mystique de la race des Lombard. Le neveu n'en a gardé que la passion impétueuse, les impulsions passablement violentes et mobiles. Il y a du *tsigane* dans ce garçon de vingt-trois ans, brusque, remuant, sensuel et colère. Il a les vivacités du chat sauvage, il en a aussi la souplesse féline et la ruse. Autant l'un est détaché de tous les plaisirs purement charnels, autant l'autre mord goulument à la grappe de la vie. L'oncle est enclin à la rêverie

contemplative, le neveu a une aversion instinctive pour les habitudes casanières et les besognes qui exigent une longue tension d'esprit. — Et, malgré tout cela, Eusèbe est entiché de Jean; il aime et admire chez son neveu les qualités et les défauts même qui lui manquent, à lui Eusèbe. La tendresse quasi paternelle qui s'est brusquement développée en lui pour ce vagabond de neveu l'aveugle complètement sur le caractère vrai de Jean. Il ne remarque pas assez ces yeux fauves aux prunelles sans cesse en mouvement, comme celles des animaux sauvages, ni cette absence de suite dans la volonté qui rend le neveu esclave de ses désirs tumultueux, ni une certaine propension à fêter plus que de raison les bouteilles de vin de Bourgueil que l'oncle fait venir en son honneur de l'auberge voisine; — ou du moins, s'il le remarque, il espère corriger tout cela au moyen d'une discipline morale à laquelle il est en train de soumettre le troupier.

Dès les premiers jours, Eusèbe a entrepris de refaire l'éducation très négligée de Jean et de compléter son instruction plus négligée encore. Il s'est aperçu que le neveu ignore les premiers principes de l'orthographe; il lui a mis dans les mains une grammaire, et, tous les matins, il devient le précepteur de Jean, auquel il inflige d'interminables dictées. Celui-ci s'y soumet docilement en apparence, mais à peine Eusèbe a-t-il le dos tourné qu'il enjambe la fenêtre, saute dans la rue et disparaît. Il grimpe aux arbres, monte à cru des chevaux fougueux, provoque l'admiration des paysans en faisant montre de sa force et de son adresse à tous les exercices du corps. Eusèbe, effaré, le regarde et l'admire, tout en maugréant, et, en somme, au bout de peu de temps, c'est le neveu qui traîne l'oncle en laisse et non l'oncle qui dirige le neveu. Eusèbe a l'air de la poule qui a couvé des œufs de canard, mais, au fond, il est fier de Jean et le traite en enfant gâté.

Le troupier est arrivé à Paulmy sans un sou, n'ayant en fait de trousseau que deux paires de chaussettes et une chemise de rechange. Eusèbe emploie le plus clair de ses économies à lui garnir les poches et à l'habiller des pieds à la tête. Il s'est procuré chez le tailleur du régiment en garnison à Châtellerault des vêtemens militaires tout battant neuf, il est heureux de parader à travers les villages de son canton, à côté de Jean astiqué et pimpant dans son nouvel uniforme. Ils font ensemble de longues promenades dans les jolis vallons tourangeaux, entrecoupant leurs courses de haltes sous la tonnelle d'un cabaret. Eusèbe, avec une éloquence attendrie, parle au neveu des merveilles de la création, des splendeurs de la terre et des harmonieuses féeries du ciel étoilé. Jean, le képi sur l'oreille, fume des cigarettes et écoute distraitement les effusions lyriques de son oncle, tout en reluquant du coin de l'œil

les filles qui passent. De temps à autre, une exclamation trop salée du neveu, en extase devant la créature, interrompt Eusèbe en train de louer le Créateur et le force à se souvenir du conte des Oies du frère Philippe. Il s'emporte et tance vertement la damnable sensualité de son pupille; l'autre l'envoie promener et on se boude. Mais la bouderie ne dure pas longtemps. Elle ne tient pas contre l'espièglerie câline de Jean ; on s'embrasse et tous deux reviennent bras dessus bras dessous à la brune, entre les prés en fleurs, le long des routes plantées d'acacias qui embaument...

XXI.

Les lettres d'Eusèbe, d'abord découragées, puis pleines de dithyrambes à la louange de son neveu, ne me rassurent que médiocrement sur l'état d'esprit de mon ancien voisin de La Faye. Je connais ses enthousiasmes qui flambent comme feu de paille et je m'en méfie. Je sais Eusèbe l'homme le moins pratique de la terre, et le plus incapable d'avoir une vision nette de la réalité. Ce qui ressort le plus clairement de sa correspondance, c'est qu'il a complètement laissé de côté ses travaux littéraires et qu'il ne produit plus rien. Je me sens tourmenté à l'idée qu'il gâche de précieux dons et qu'il renonce de gaîté de cœur à des études qui constituaient jadis pour lui le plus savoureux attrait de la vie. Je maudis la nécessité qui me cloue à Vieux-Moutier ; j'aimerais à aller à Paulmy pour revoir l'ami Eusèbe et le remonter... Sur ces entrefaites, un double événement change brusquement les conditions de mon existence. — Mes mélodies, — gravées à mes frais, — ont été publiées à Paris et ont fait petit à petit leur chemin. On les a remarquées, et, quelques journaux de musique en ayant parlé, elles se sont vendues assez vite ; de sorte que l'éditeur m'en a demandé une nouvelle suite, moyennant un prix honorable. A peu près vers la même époque, mon oncle, l'ancien élève de Cherubini, est mort en me laissant toute sa fortune : cinq mille francs de rente, — à condition que je me vouerais complètement à l'étude de la composition. — Je ne me suis pas fait tirer l'oreille ; dans les vingt-quatre heures de la notification de cette aubaine, j'ai envoyé ma démission, et huit jours après, ayant remis le service et dit adieu à Vieux-Moutier, je me suis enfui vers Paris avec plus de hâte qu'une hirondelle qui revient à son nid.

Je respire plus à l'aise; je suis libre enfin, libre de travailler selon mes goûts, d'aller et de venir à mon gré, de penser tout haut et de vivre à ma guise !..

Le premier usage que je fais de ma liberté est d'aller trouver Eusèbe au fond de sa Touraine. Je lui ai déjà écrit pour lui annon-

cer mon changement de fortune. Je le préviens de nouveau que je compte débarquer à Paulmy prochainement. — « Mon ami, me répond-il, après-demain nous irons au-devant de vous! Je dis « nous, » car mon neveu sera de la fête... Je me réjouis de vous le montrer. Vous verrez un caillou un peu brut, mais, croyez-moi quand je vous affirme qu'il y a un diamant à l'intérieur. Tout à vous, cher. Je suis joyeux! »

Enfin il arrive le jour tant rêvé où nous devons nous retrouver. L'omnibus, qui part le matin de la station des Ormes, s'arrête à mi-chemin de Paulmy, de sorte qu'à partir d'Abilly je dois achever ma route à pied. Mais qu'importe? j'ai de bonnes jambes, et trois lieues à peine me séparent d'Eusèbe. On est à la fin d'août, il a plu pendant la nuit; le matinée est fraîche, le ciel voilé; la route sablonneuse est élastique et douce aux pieds. La verdure lavée par la rosée a un lustre tout printanier; sur les talus du chemin, des chèvrefeuilles sauvages et des digitales pourprées se balancent au vent comme pour me saluer. Au bout d'une heure, j'aperçois au loin sur la route blanche deux points noirs qui grossissent à mesure; il me semble peu à peu reconnaître la grande taille d'Eusèbe, puis tout à coup un houp! sonore et une tyrolienne chantée à gorge déployée me confirment dans mes prévisions. C'est bien la voix d'Eusèbe. Je me mets à courir, il en fait autant, et cinq minutes après, nous sommes dans les bras l'un de l'autre.

— Je vous avais bien dit que nous nous reverrions! me crie-t-il de sa voix de chantre... Ah! il y a encore de bonnes heures dans la vie!

Tandis que nous nous examinons pour constater les changemens que trois années ont produits sur nos personnes, le troupier nous a rejoints.

— Voici mon neveu Jean! articule fièrement Eusèbe.

Le neveu me salue d'un air gauche et me dévisage avec un regard à la fois oblique et hardi. Je ne puis m'empêcher de trouver que, dans ses lettres enthousiastes, Eusèbe l'a passablement surfait. C'est un joli garçon, mais dont la beauté est gâtée par une certaine sournoiserie de l'œil, une tenue débraillée et une crânerie effrontée qui sentent le soldat mauvais coucheur et indiscipliné...

Après le déjeuner, le neveu, que notre conversation assomme, s'esquive, sous le premier prétexte venu, et nous laisse en tête-à-tête.

— Eh bien! dis-je à Eusèbe, et la poésie?.. Vous ne faites donc plus rien?

— Vous voulez savoir ce que je fais?.. Pas de littérature, mais du bonheur... Je pétris l'intelligence peu cultivée de mon neveu.

Je suis content que la destinée m'ait mis entre les mains cette jeune âme qui est encore à demi vide... J'espère y verser un parfum idéal qui ne s'évaporera pas tout entier. Libre à vous de dire que c'est là perdre mon temps; je soutiens, moi, que c'est le bien employer... Mon troupier sera un jour un homme et j'y aurai contribué.

Pendant ce discours, je regarde machinalement par la fenêtre. A vingt pas de la maison s'étagent des vergers séparés par des haies de cornouillers sanguins, et, contre l'une de ces haies, j'aperçois « celui qui sera un homme un jour... » Il me semble qu'il commence déjà bel et bien son métier d'homme. De l'autre côté de la haie, il y a une jeune fille dont la tête dépasse les brindilles rougissantes des cornouillers, et, je ne sais si j'ai la berlue, mais la figure du neveu Jean est fort rapprochée de celle de la jeune ouvrière; ils me font l'effet d'être occupés à une besogne qui n'a rien d'idéal.

J'ai bonne envie de signaler la chose à l'oncle Eusèbe; mais il a une si brave mine convaincue, et il paraît si plein d'illusions sur les fruits de son professorat, que je trouve le silence plus charitable...

XXII.

Nous sommes allés, Eusèbe, le neveu et moi, à une *assemblée* qui se tient entre Paulmy et La Guerche, en plein bois des Courtils. On danse sur l'herbe, au beau milieu d'un carrefour où viennent se croiser en étoile six chemins forestiers. Les grands pins au tronc rougeâtre et aux cimes d'un gris bleu forment une ceinture odorante autour des danseurs. Un vielleux et un cornemuseux, juchés chacun sur un tonneau, composent l'orchestre. La plupart des jeunes gens sont en blouse; les jeunes filles, parées de petits châles fond blanc serrés autour de la taille, portent le bonnet rond tourangeau ou la coiffe poitevine, carrée du haut et ornée d'une ganse argentée. Elles ont en général une allure modeste et posée, avec un doux visage calme, où luisent de clairs yeux bruns. De l'allée où nous flânons avec Eusèbe, c'est plaisir de voir au loin ces groupes dansans tourner, paraître et disparaître entre les branches, tandis que la vielle grince et que la cornemuse jette aux échos du bois ses notes nasillardes. En nous approchant du bal, nous apercevons le neveu qui se démène, le bras noué autour de la taille d'une belle fille dont la toilette plus élégante tranche au milieu des costumes campagnards.

— Tenez, me dit Eusèbe, voyez-vous la jeune personne qui danse avec Jean?.. C'est cette Simonne dont je vous ai parlé.

— Eh! eh! elle est fort jolie avec son visage pâle et ses grands yeux noirs chastement baissés... Il me semble que le neveu est moins dégoûté que son oncle... Il la serre de très près.

— Croyez-vous?.. Ils s'amusent, c'est de leur âge... Mais Jean est un garçon loyal et il ne s'écartera pas des limites permises.

J'admire la confiance d'Eusèbe, mais je ne crois guère à la vertu de maître Jean. Dans le ménage de l'oncle et du neveu, Eusèbe me fait l'effet de jouer le rôle d'un mari indulgent et trompé. — Jean et moi, nous couchons porte à porte dans le nouveau logement du receveur de Paulmy, et il m'a semblé déjà, à plusieurs reprises, tandis qu'Eusèbe ronfle paisiblement en tête-à-tête avec « son frère le sommeil, » entendre la porte s'ouvrir et quelqu'un s'esquiver à pas de loup pour courir à je ne sais quelles aventures nocturnes. — Cependant ma réflexion a éveillé les scrupules de mon ami, et lorsque Jean revient vers nous, entre deux quadrilles, le visage encore moite de transpiration, Eusèbe lui demande d'un ton paterne :

— Jean, mon garçon, tu as dansé avec Simonne?

— Oui, mon oncle.

— Sois convenable avec elle, Jean... Songe que c'est une honnête fille.

— Oh! mon oncle!..

Le neveu n'en dit pas davantage, mais à certain éclair ironique qui passe dans ses yeux fauves, je crois comprendre qu'il sait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'honnêteté de Simonne.

Il retourne à la danse, et nous recommençons, Eusèbe et moi, à nous enfoncer sous les branches des pins, en philosophant doucement et en nous entretenant des souvenirs du bon temps de La Faye et de Vieux-Moutier.

Eusèbe n'a pas changé physiquement, mais je n'en saurais dire autant au point de vue moral. Je trouve que son esprit, à force de tourner étroitement dans le même cercle d'idées, est devenu de plus en plus nuageux et quintessencié. Les moindres incidens ont pour lui l'importance d'événemens épiques. Il dépense la riche imagination dont il est doué à les dramatiser et à les symboliser. — Un enfant endormi, la chute d'une fleur, un oiseau qui chante, tout lui sert de thème pour construire une sorte de drame mystique qui l'occupe un jour entier et à propos duquel il se perd en méditations philosophiques. Il romance les plus prosaïques actes de sa vie de tous les jours, il invente des anniversaires minuscules dont il célèbre le retour, à lui tout seul, avec une sorte de pompe religieuse et théâtrale. J'observe dans ses façons d'être un amour du bizarre et du romanesque qui

m'inquiète. Je m'effraie en constatant toutes les manies qu'une solitude trop prolongée a introduites dans son esprit. Il s'éloigne de plus en plus de la réalité, et, sous ce rapport, je suis tenté de bénir l'arrivée du neveu, qui le force au moins à sortir parfois de ses rêveries spéculatives pour entrer dans le domaine de la vie vécue...

Il est près de sept heures, et, dans les cabarets installés sous bois, on commence à sentir des odeurs de friture. Les couples dansans s'éparpillent pour aller se restaurer sous la ramée, et nous voyons venir à nous le neveu donnant le bras à Simonne, accompagnée d'une de ses amies.

— Mon oncle, murmure-t-il à l'oreille d'Eusèbe, j'ai invité ma danseuse et son amie à dîner avec nous.

Eusèbe fronce d'abord le sourcil, puis incline la tête en signe d'assentiment.

— Cela ne vous offusque pas? me dit-il... Voyez-vous, mieux vaut que nous les gardions à souper; de cette façon, nous les aurons sous les yeux et ils ne seront pas tentés de s'émanciper.

Nous allons donc tous cinq nous attabler sous la tonnelle du premier beau cabaret en plein air. Simonne a d'abord légèrement rougi en se retrouvant face à face avec l'ancien hôte de la maison Malapert, mais elle s'est promptement remise. Et, à ce propos, j'admire comme les femmes ont une puissante faculté d'oubli. A voir le ton dégagé qu'elle prend pour répondre aux cérémonieuses interrogations d'Eusèbe, on ne se douterait jamais qu'un certain soir elle s'est jetée tout affolée dans ses bras. De temps à autre seulement, elle le regarde à la dérobée, et ses lèvres prennent une légère expression dédaigneuse. Elle affecte de se serrer contre Jean, son voisin, elle a d'onduleux mouvemens de pigeon ramier qui roucoule et se rengorge; — on dirait qu'elle est enchantée de montrer à Eusèbe tout ce qu'il a perdu en la laissant glisser entre ses doigts. — Mais mon brave ami n'en a cure; il sourit paternellement en contemplant le couple placé à sa droite. Toutes les minauderies et blandices féminines qui lui répugnaient lorsqu'elles s'adressaient à lui, il les trouve « touchantes » maintenant qu'elles sont prodiguées au neveu... Et, dans sa candeur d'un autre âge, il songe *in petto* que, si Jean avait deux ans de plus et s'il était libéré du service, il aimerait à marier ces deux jeunesses, à les voir croître et multiplier à ses côtés.. Là-dessus, il se sent ému et fait apporter libéralement deux bouteilles de vin de Chinon. — Les pauvres filles! chuchote-t-il en se penchant vers moi, nous pouvons bien leur donner un peu de plaisir!..

Ma voisine, Virginie, est une petite brune au nez retroussé, un

vrai « pruneau de Touraine ; » elle ne perd pas un coup de dents et fait honneur au souper en fille qui ne s'attendait pas à pareille frairie. C'est moi qui suis chargé de lui offrir le bras au retour. Eusèbe va de l'un à l'autre couple, fumant sa pipe, à demi perdu dans ses contemplations et ses rêveries. Au bout d'une demi-heure, je m'aperçois qu'il est resté fort en arrière, et qu'en revanche, Simonne et Jean ont sur nous une avance considérable... Ma foi, je n'ai pas mission de surveiller le neveu, et, comme d'un autre côté, Mlle Virginie a mal aux pieds et déclare qu'elle ne peut marcher que sur l'herbe, nous quittons la route et nous nous enfonçons sous les pins.

XXIII.

Tout le pays est en vendange. La population entière, hommes et femmes, est aux vignes depuis le matin jusqu'à la nuit. Le dieu des vignerons leur dispense des journées splendides et des nuits radieuses. On voudrait embrasser d'un regard, à la fois, tous les coteaux, tous les vallons. Étableaux bourdonne au bas de la côte de l'Épinante, et un grand bois fait silence entre le bruit de La Guerche et celui de Paulmy. Le soleil luit partout. De légers brouillards, au matin, voguent dans le ciel comme des messagers aériens chargés de distribuer la chaleur, la lumière et les brises rafraîchissantes. La Vierge défait sa quenouille et éparpille ses fils argentés sur les prés, où paissent doucement des troupeaux de vaches brunes. L'air est d'une sonorité de cristal. On entend les gens s'entr'appeler d'un coteau à l'autre. Les rires et les grasses plaisanteries éclatent derrière chaque cep aux feuilles rougissantes. Les vignobles flambent au soleil, tandis qu'une brume transparente veloute les sillons humides des terres labourées.

Nous prenons part à cette joie et passons toutes nos journées dehors. Le neveu a reçu avis que son régiment s'embarque dans huit jours pour le Mexique. Il a l'ordre de rejoindre et profite de ses dernières heures de liberté pour goûter à toutes les ivresses de la vendange, pour se mêler à la jeunesse tapageuse éparse dans les vignes. Il est absent tout le jour et ne rentre que fort avant dans la nuit. Nous demeurons en tête-à-tête, Eusèbe et moi, et passons notre temps à courir le pays. Cette après-midi, nous grimpons à l'entrée du bois où débouche le chemin d'Étableaux. Les charrettes sont alignées sous un abri de branches vertes ; les jougs, les colliers rembourrés de laine bleue pendent aux arbres ; les bœufs, les chevaux couchés à l'ombre et à l'aise sur la litière du bon Dieu, ruminent ou s'ébrouent en regardant à travers la feuillée leurs

maîtres affairés. Un essaim de mouches tourbillonne au-dessus des croupes brunes.

Des jeunes filles sont assises sur les brancards d'une charrette, et à cinq pas d'elles se tient debout un groupe de garçons. Les demandes, les reparties joyeuses se croisent mêlées aux rires ronds et sains du paysan. Un gars au pantalon de coutil est debout sur l'échelle appuyée à une voiture, et, le dos tordu, renverse sa hottée de raisins dans une balonge, comme un Fleuve qui épanche son urne. A travers la ramure d'un chêne, le soleil crible de paillettes de lumière sa figure hâlée, ses cheveux noirs et ses robustes épaules. — Avant de nous enfoncer sous bois, nous nous retournons encore pour embrasser du regard les vignobles. Partout un manteau d'un vert mordoré qui semble dégager des étincelles, partout des dos blancs, des capelines de couleurs vives; dans tous les sentiers, des processions de porteurs chargés de hottées de grappes exhalant une capiteuse odeur de raisin mûr, et, sur tout cela, une éblouissante lumière.

— Je comprends, s'écrie Eusèbe, je comprends cette dernière ivresse de la terre, alors que déjà elle sent la caresse des feuilles jaunies tombant sur son sein épuisé... Le déclin est proche, les jours s'accourcissent. Encore une suprême débauche avant le sommeil profond de l'hiver!.. Ne sommes-nous pas de même, nous autres?.. Ne nous sentons-nous pas pris d'une frénésie de vivre et de jouir à l'heure où la fête va finir?.. Le cheval est là à la porte, « sellé, bridé, prêt à partir, » comme dans la chanson, et nous savourons avec volupté le vin pétillant du coup de l'étrier.

Nous marchons lentement le long des sentes, que les feuilles mortes ont déjà jonchées. Le bruit de nos pas en est comme amorti, et, sous l'ombre plus claire des branches dégarnies, nous approchons peu à peu d'une clairière semée de scabieuses violettes. Tout d'un coup, nous nous arrêtons en entendant une musique très significative, une musique de baisers entrecoupés de rires d'amoureux; en même temps, comme nous apparaissons entre les arbres éclaircis, un couple bondit de dessus l'herbe foulée et s'élance dans le fourré, mais pas assez vite pour que nous n'ayons le loisir de reconnaître Jean à sa veste d'uniforme, et Simonne, qui, pareille à l'autruche, croit se dérober à notre curiosité en se cachant la figure dans les mains...

Ils ont déjà disparu depuis une bonne minute dans l'épaisseur du taillis. Nous n'entendons plus que les branches qui rebondissent derrière eux, comme sur le passage de chevreuils fuyant le chasseur. Je regarde la figure consternée d'Eusèbe et je ne puis m'empêcher de rire.

— La dernière griserie d'avant le départ! dis-je d'un ton railleur.

— Il n'y a rien là de risible! repart-il furieux. Retournons-nous-en.

Il fait volte-face, je le suis, et nous rentrons silencieusement à Paulmy.

XXIV.

Il est dix heures du soir, nous avons soupé seuls en tête-à-tête. Eusèbe arpente fiévreusement la chambre en fumant et en attendant la rentrée du neveu. Il ne souffle pas mot, tire de grosses bouffées de sa pipe, s'arrête et prête l'oreille. Rien, sauf, de temps en temps, au loin, des éclats de rire et des chants de vendangeurs, ou bien de sourdes rumeurs s'échappant des pressoirs du voisinage. Il enfonce ses mains dans ses poches et recommence sa promenade rageuse... Enfin voici un bruit de pas précipités sur le chemin caillouteux; on ouvre discrètement la porte du bas, on grimpe avec précaution l'escalier, et le neveu entre, surpris et un peu ennuyé de nous trouver encore debout. Il a du reste son air crâne habituel, le bonnet de police sur l'oreille et une cigarette entre les lèvres.

— Ah! te voilà! commence Eusèbe d'une voix sourde; tu n'as pas honte!..

— De quoi, mon oncle? demande le jeune drôle en ébauchant un sourire.

— Tu te conduis comme un misérable gueux!.. Quand tu es venu ici et que j'ai consenti à te garder avec moi, j'espérais que tu te dépouillerais de tes habitudes de soudard et que tu essaierais de devenir un homme... Je me suis efforcé de modifier tes mauvais instincts et de t'inculquer le sentiment du devoir... Tu me récompenses honnêtement de mes peines en me compromettant aux yeux des gens d'ici !

— Ah çà, quel crime ai-je donc commis? s'écrie impudemment le troupier.

— Tu me le demandes?.. Je t'avais ordonné de respecter Simonne, de ne pas induire au mal une jeune fille pure, honorable et innocente...

— Ho! ho! murmure le neveu d'un ton peu convaincu. — Puis il ajoute en clignant de l'œil : — Après tout, je ne suis pas un saint.

— Mais tu devais au moins être un honnête homme... Je l'ai bien respectée, moi, qui ne suis pas un saint non plus!..

— Vous, mon oncle?

Nouveau clin d'œil ironiquement sournois.

— Oui, moi; j'aurais pu aussi abuser de son inexpérience et de son étourderie; j'ai su me dominer... J'ai songé à sa réputation avant tout... Mais toi, tu sautes à pieds joints sur toutes ces considérations-là... Et, sans songer que tu vas me faire accuser d'être le complice de tes débordemens, sans avoir égard à ma situation dans le pays, tu t'abandonnes à ta bestialité, tu te conduis comme un chenapan et tu séduis une fille au coin d'un bois!

— Ça n'est pas! s'écrie Jean.

Il s'aperçoit que les choses prennent une tournure sérieuse et trouve plus commode de nier hardiment.

— Tu oses me donner un démenti après ce que Philippe et moi avons vu cette après-midi!..

— Les apparences sont trompeuses, réplique doucement le neveu, et je t'assure, oncle Eusèbe, que ton imagination va trop loin... Oui, je l'avoue, Simonne me plaît, je lui ai fait la cour et elle ne m'a pas repoussé. Mais cela s'est passé honnêtement et sans songer à la bagatelle... Tout s'est borné à quelques innocentes promenades dans les bois et à quelques baisers sur les joues...

De sa voix la plus câline et la plus enjôleuse, Jean s'évertue à calmer son oncle en lui démontrant que Simonne est un parangon de vertu, qu'il n'eût pas fait bon pousser trop loin la plaisanterie avec elle, et que, du reste, il ne s'y est pas risqué...

Eusèbe, au fond, ne demande qu'à être convaincu. D'ailleurs, la séduction complète d'une fille a toujours été à ses yeux une si grosse affaire, qu'il ne trouve pas invraisemblables les explications atténuantes données par son neveu. Et puis il se souvient que, lui aussi, a été soupçonné du même crime; lors de son aventure avec Simonne, il avait, tout comme Jean, les apparences contre lui; quand il protestait de son innocence, on l'accusait de jouer la comédie, et cependant Dieu sait combien peu il était coupable! Après tout, rien ne prouve que Jean ne soit pas dans le même cas. Eusèbe est frappé par ces argumens. Il les rumine en chargeant sa pipe, et, au moment où il penche sa tête pour l'allumer à la bougie, je vois sur sa figure rassérénée les signes certains d'un changement d'humeur.

— Je veux bien croire ce que tu me dis, mon garçon, grogne-t-il d'un ton radouci. Tout cela est possible, et Dieu me préserve de hasarder un jugement téméraire! — Tu conviendras néanmoins qu'il y a danger... Si réservés que vous soyez tous deux, vous êtes fille et garçon, et la chair est faible. Il faut couper court à la tentation et t'éloigner de Paulmy.

Le jeune garnement paraît accepter cela sans trop de difficulté. Il me semble même démêler dans sa physionomie qu'il n'est pas fâché d'être débarrassé des ennuis de la situation par une solution radicale.

— Je ferai ce que tu voudras, oncle Eusèbe, répond-il en baissant les yeux.

— C'est bien, reprend Eusèbe attendri; prépare ton sac dès ce soir; nous partirons demain au petit jour. Ça ne t'empêchera pas, mon ami, de penser à Simonne, et, si tu l'aimes sérieusement, tu pourras revenir l'épouser quand tu seras libéré du service. Il m'en coûte, crois-le bien, de hâter ton départ, mais il le faut... il le faut!.. Demain, Philippe et moi, nous t'accompagnerons jusqu'à Tours.

Jean ne réplique pas, et, docilement, il procède au paquetage de son sac. On se couche. Le lendemain, dès l'aube, nous sommes tous les trois sur la route, guettant le passage de l'omnibus, qui arrive au petit trot. Nous y montons, et quatre heures après nous débarquons à Tours.

Eusèbe est visiblement ému. Le départ de ce neveu qui, pendant cinq mois, a mis un si vif intérêt dans sa vie, est pour lui un gros crèvecœur. Aussi, pour solenniser cette dernière journée, commande-t-il un plantureux déjeuner à l'hôtel. Lui, si indifférent en matière de nourriture, passe un grand quart d'heure à étudier la carte et à choisir un menu qui puisse chatouiller la gourmandise de Jean. Rien ne lui semble trop cher; il commande des huîtres, un homard, des perdreaux, et au dessert, il fait venir du vin de Vouvray. Alors il lève son verre, et les yeux mouillés, la voix étranglée, il porte un toast à son neveu Jean :

— Tu vas au Mexique, lui dit-il; songe à t'y conduire bravement... Il y a là pour toi tout un avenir... En campagne, l'avancement est rapide, tu peux revenir avec des galons, et qui sait? avec l'épaulette de sous-lieutenant... Alors, au retour, tu seras en merveilleuse situation pour épouser Simonne... Il y a une providence pour les amoureux... J'espère bien qu'elle te préservera des balles mexicaines... Dans tous les cas, fais ce que dois, mon ami, et dis-toi bien que la pensée de ton oncle Eusèbe te suivra partout !

Jean écoute cette allocution en mangeant comme quatre; nous choquons nos verres et nous nous levons de table.

Le neveu doit prendre à six heures le train qui le conduira à Saint-Nazaire. D'ici là, Eusèbe le promène à travers la ville, pour lui en faire admirer les beautés. Nous visitons le Grand-Pont, l'Hôtel Gouin, la maison de Tristan, Notre-Dame la Riche, la cathédrale;

Eusèbe, qui veut jusqu'au bout remplir ses fonctions d'éducateur et enrichir l'âme de Jean, ne lui fait grâce d'aucun détail historique. Le neveu bâille à se décrocher la mâchoire devant le triforium de Saint-Julien et le tombeau des enfans de Charles VIII. Enfin nous arrivons à la gare, légèrement fourbus. Le vestibule est déjà plein de voyageurs affairés. Eusèbe nous campe sur les banquettes du buffet, et, tandis que Jean avale une chope :

— Attendez-moi là, crie-t-il; je reviens à l'instant.

Il se précipite vers l'étalage de la Bibliothèque des chemins de fer et reparaît haletant au bout de cinq minutes.

— J'ai un souvenir pour toi, murmure-t-il à son neveu, dont les yeux s'éclairent.

Il tire de sa poche un livre : les *Fables* de La Fontaine; — sur la première page il a écrit de sa grosse écriture : « Augmente sans cesse ton cœur et ton intelligence, car c'est là tout l'homme. »

Le neveu a l'air médiocrement ravi du cadeau, le moindre grain de mil eût mieux fait son affaire. Il empoche néanmoins le volume en remerciant sans enthousiasme.

Le train est déjà presque complet, on sonne la cloche du départ; au moment de gagner un wagon, Jean tire son oncle à part et se grattant la tête :

— Oncle Eusèbe, dit-il, quand j'ai quitté Bordeaux, j'étais sans argent et j'ai emprunté cinquante francs à un camarade, en lui laissant ma montre en gage. En arrivant là-bas, il faudra que je me libère, et si ça ne te gênait pas, je voudrais bien...

— Tu ne m'avais pas parlé de ça, grogne Eusèbe. Enfin, avant tout il faut payer tes dettes !

Il tire de sa poche un billet de cinquante francs, puis le glisse dans la main du neveu, qu'il embrasse à trois ou quatre reprises.

— En voiture!

Jean s'élance dans un compartiment de troisièmes, et le convoi file lentement sous la grande nef tout embrumée par la vapeur des locomotives. Eusèbe, debout sur le trottoir, agite les bras jusqu'au moment où le train n'apparaît plus au loin que comme un point lumineux.

— Ah! soupire-t-il en me prenant le bras, pauvre petit diable!.. Il a du courage tout de même, et je crois que nous en ferons un homme.

ANDRÉ THEURIET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

I.

LE GÉNÉRAL CLAUZEL EN ALGÉRIE.

SEPTEMBRE 1830 — FÉVRIER 1831.

I.

Le vendredi 9 juillet 1830, le canon des Invalides avait annoncé aux Parisiens la prise d'Alger, et les Parisiens avaient illuminé; mais, tout en applaudissant à ce glorieux succès de l'expédition d'Afrique, ils confondaient dans une même défiance le gouvernement qui l'avait ordonnée, le général qui l'avait conduite, et les soldats qui l'avaient faite. L'armée d'Afrique était suspecte et impopulaire. Trois semaines plus tard, la révolution était triomphante; loin d'apaiser ses soupçons et ses haines, le triomphe ne fit que les exaspérer. Les imputations les plus ridicules, les accusations les plus odieuses, propagées par les journaux, étaient acceptées sans contrôle et, traversant la Méditerranée, venaient atteindre les conquérans d'Alger au sein même de leur conquête. Si les gens de cœur avaient pu mépriser d'abord ces calomnies lointaines, il ne leur fut plus permis de s'en tenir au dédain quand ils se virent en face de juges prévenus. Le 2 septembre, Alger eut en raccourci, mais au rebours, le spectacle étrange qui avait surpris les Parisiens au mois d'avril 1814 : ce fut le débarquement du général Clauzel et de son état-major, tous anciens officiers de l'empire, bariolés de

rubans tricolores et, selon la fine remarque d'un témoin oculaire, aussi fiers de leur inaction de quinze ans que les émigrés de leurs vingt-cinq ans d'absence. Il y en eut même un, le colonel Marion, qui, nommé au commandement du 20e de ligne, ne voulut jamais prendre l'uniforme du corps et parut devant ses hommes stupéfaits avec l'habit glorieux, mais démodé, qu'il portait à Waterloo.

Cette première entrevue de l'armée d'Afrique avec ses nouveaux chefs fut médiocre et froide. L'impression générale, qui n'était point bonne, devint tout à fait mauvaise, lorsqu'on connut les deux ordres du jour publiés successivement par le général en chef. Le premier notifiait aux troupes la révolution qui venait de s'accomplir en France : pas un mot, pas une allusion n'avait trait à la conquête d'Alger. Le second réparait, il est vrai, cette omission étrange, mais d'une façon si injurieuse que le silence eût encore mieux valu. Ce qui n'eût été qu'ingratitude se changeait en insulte. « La France, disait ce second ordre, a été fière du succès de son armée d'Afrique, mais, il faut le dire avec la même vérité, elle a été indignée de bruits fortement accrédités de soustractions coupables. Justice doit être faite à tous et de tous : à l'armée, si ces bruits sont faux et malveillans ; des spoliateurs, si malheureusement il en existait, de la fortune publique et de la fortune des particuliers. »

Une commission d'enquête, venue de Paris à la suite de l'état-major, était constituée pour rechercher les auteurs et complices de ce qu'on était convenu d'appeler le pillage de la Kasba. Elle entra immédiatement en fonctions, appela une centaine de témoins, siégea pendant vingt jours et, après avoir essayé d'inspirer la crainte, finit platement dans le ridicule. « Une chose qui va assez plaisamment, écrivait, le 12 septembre, un officier d'état-major, c'est la commission d'enquête. Elle est présidée par le général Delort, qui en a bien vite senti l'inutilité et qui n'y va presque jamais. Les membres sont : M. Fougeroux, inspecteur général des finances ; M. Cadet de Vaux, qu'on veut nommer maire d'Alger ; M. Flandin, ancien commissaire des guerres ; M. Debit-Pillaut, ancien procureur, soi-disant magistrat. On y a adjoint un M. Descalonne, ancien homme de police, qui est le grand faiseur de questions. Malheureusement pour la commission, elle a trouvé parmi ceux qu'elle interroge plus de disposition à se moquer d'elle qu'à lui fournir les renseignemens qu'elle cherchait, et cela parce qu'elle est arrivée avec toutes les idées des journaux de Paris, avec toutes les histoires qui courent les cafés, et que ses membres ont débuté par des questions absurdes à nos yeux. Elle cherche des centaines de millions où il n'y a eu que quelques milliers de francs, des spoliations où il n'y a eu que du gaspillage. Elle s'est mal annoncée ;

toutes les bouches se sont fermées; elle a voulu voir ce qui n'était pas, elle ne verra même pas ce qui est. Ce qui a achevé de tuer la commission, c'est que le général en chef ayant couché la première nuit chez le général Tholozé, sa suite a bu le vin, emporté des matelas, des rideaux, des fusils, enfin pillé plus que nous ne l'avions vu faire dans aucune maison habitée. » L'enquête fut close le 24 septembre; la commission désappointée mit plus de temps qu'il n'aurait convenu à conclure; enfin, pressée par le général en chef, elle fut réduite à constater qu'à part l'enlèvement de quelques armes et de quelques bijoux abandonnés par le dey et les officiers de sa maison, il n'avait rien été soustrait des trésors de la Kasba. Le 21 octobre, un ordre du jour porta cette déclaration à la connaissance du public. L'armée avait pu être sensible à la calomnie, mais elle se sentait au-dessus de cette prétendue réhabilitation; elle la laissa tomber avec une dédaigneuse indifférence.

Les conquérans d'Alger et leur nouveau chef n'avaient d'ailleurs pas attendu, pour se juger réciproquement et s'apprécier à leur vraie valeur, la conclusion de la commission d'enquête; peu de temps avait suffi pour dissiper la fâcheuse impression des premiers jours. Le général Clauzel arrivait avec une belle réputation militaire; quinze ans de retraite ne lui avaient rien enlevé de son activité ni de sa vigueur. « Beau profil, notait un observateur qui le voyait pour la première fois; il n'a rien de vieux, de cassé; les cheveux seulement gris, les yeux vifs, le mouvement prompt. » Il avait cinquante-huit ans, mais il paraissait jeune à côté de gens qui n'avaient ni plus ni même autant d'âge: le général Delort, « cheveux blancs, tête carrée; » le général Boyer, exactement son contemporain, « gros homme, vieux, figure dure; » le général Cassan, ou *Cassé*, comme disaient les soldats, un « exhumé de la retraite. » Tels étaient les trois principaux compagnons qu'il avait amenés de France pour seconder et partager sa fortune. Le général Delort fut chef d'état-major général; le général Boyer remplaça le duc Des Cars à la tête de la 3e division; quant au général Cassan, qui n'était que maréchal de camp, le bon vouloir du général Clauzel tenta, pour l'aider à gagner sa troisième étoile, une innovation qui ne fut heureuse ni pour lui ni pour le service. Une décision du 14 septembre constitua sous son commandement une quatrième division, faite d'emprunts à la deuxième et à la troisième. Le pauvre homme était dans un tel état d'affaissement physique et moral qu'il lui fut impossible de s'acquitter de son emploi; moins de deux mois après, la 4e division fut dissoute. Dans l'ignorance où l'on était à Paris du véritable état des choses en Afrique, le général Clauzel avait reçu des pouvoirs très étendus, entre autres celui de pourvoir aux

vacances produites par une cause quelconque dans tous les corps, jusqu'au grade de chef de bataillon inclusivement; ce fut un de ses premiers soins. Ainsi purent être reconnus, au moins dans la partie la plus nombreuse de l'armée, des services et des mérites qui, à tous les degrés de la hiérarchie, attendaient depuis la prise d'Alger leur légitime récompense. Il y avait d'ailleurs urgence à reconstituer les cadres au profit du bon ordre et de la discipline.

La création d'une 4e division avait été d'autant plus étrange que le général Clauzel était arrivé avec l'ordre de renvoyer en France une partie de l'armée. Le mouvement commença, le 23 septembre, par l'embarquement du 1er régiment de marche; le 2e suivit bientôt, puis le 3e de ligne, le 48e, le 49e. Le général Berthezène s'embarqua le 22 octobre; il ne fut pas remplacé dans le commandement de la 1re division. Soit pour combler en partie ces vides, soit pour s'éclairer dans un pays inconnu, le général Clauzel entreprit de former un corps de troupes indigènes. C'était un projet que le maréchal de Bourmont avait conçu, mais que le temps et les événemens ne lui avaient pas permis de mener à fin. Déjà, par ses ordres et par les soins de l'agha, quelques centaines de volontaires s'étaient présentés à la fin du mois d'août, gens de toute origine et de toute condition, coulouglis, nègres, Arabes, Biskris, Kabyles; entre ceux-ci, les plus considérés étaient des Zouaoua, qui passaient pour les meilleurs fantassins de la régence; ils eurent l'honneur de donner leur nom au corps improvisé par le général Clauzel. Ranger, plier à la discipline française des hommes habitués à l'indépendance, totalement étrangers à nos usages et à notre langue, la tâche était rude, mais faite pour exciter les ambitions généreuses. Les candidats ne manquèrent pas; il en vint de toutes les armes. L'avantage fait aux élus n'était pas sans importance; ils obtenaient immédiatement le grade supérieur à celui qu'ils avaient au moment de leur nomination, et avec la promesse de le conserver si, après deux ans de service aux zouaves, ils demandaient à rentrer dans leurs anciens corps. Cette clause ne passa pas sans difficulté; elle ameuta les compétitions, irrita les jalousies, souleva des discussions orageuses. Le calme était loin d'être rétabli lorsque parut, à la date du 1er octobre, l'arrêté du général en chef portant création du corps des zouaves. Un premier bataillon, à la tête duquel était appelé le capitaine d'état-major Maumet, devait être constitué à huit compagnies; mais il n'y en avait que trois de formées; une quatrième était en formation. Formation sur le papier, répétaient les esprits chagrins; nulle solidité, nul avenir; bien fous les aventureux qui, pour s'y fourvoyer, ont quitté leurs corps! ils apprendront bientôt à leurs dépens ce que c'est que de lâcher la proie

pour l'ombre. De fait, quand on voyait à l'exercice ces recrues étranges, aux vêtemens sordides, aux haillons disparates, et la peine que se donnaient les instructeurs pour leur apprendre le maniement d'armes, toutes les apparences semblaient autoriser les critiques; et cependant tout d'un coup les critiques tombèrent; un petit événement survint qui leur donna tort.

Le lendemain même du jour où avait paru l'arrêté qui était en quelque sorte l'acte de naissance des zouaves, le 2 octobre, des bruits inquiétans se répandirent dans Alger; on annonçait l'approche du bey de Titteri avec des forces considérables; déjà, disait-on, il campait au milieu de la Métidja; le lendemain, on verrait ses drapeaux sur l'Harrach. Aussitôt le général en chef donna l'ordre de pousser dans la direction indiquée des reconnaissances en force. Deux colonnes furent constituées, chacune de deux régimens d'infanterie, d'un escadron de chasseurs et d'une section d'artillerie; la première sous le général Boyer, la seconde sous le général Hurel; c'était avec celle-ci que devaient marcher les zouaves. Le 4 octobre, une heure avant le jour, les deux généraux commencèrent leur mouvement, Boyer droit vers l'Harrach, Hurel à travers les collines par le chemin de Blida; après avoir débouché chacune de son côté dans la plaine, les deux colonnes devaient marcher l'une vers l'autre, de manière à prendre l'ennemi entre deux feux. Arrivés sur l'Oued-Kerma, les zouaves, qui étaient en pointe en avant de la brigade Hurel, couronnèrent les colline au-delà du pont; quand la tête de la colonne fut à bonne distance, on leur donna l'ordre de joindre une vingtaine de cavaliers arabes qu'on apercevait en avant d'eux; ils se lancèrent à travers les broussailles avec une ardeur qui étonna le général et son état-major; on n'avait de peine qu'à les contenir. La fusillade pétillait; les Arabes se repliaient sur un groupe d'une centaine de chevaux soutenus eux-mêmes par un gros de trois ou quatre cents cavaliers rassemblés auprès d'une maison connue sous le nom de Ferme du bey d'Oran. Deux obus bien dirigés suffirent à mettre tout ce monde en retraite. Quand les derniers burnous eurent disparu à l'horizon, on fit halte; puis on vint à la rencontre du général Boyer, qui n'avait pas vu apparence d'ennemis. Ceux qui s'étaient montrés devant le général Hurel étaient bien les coureurs du bey de Titteri; de sa personne il était à Blida; quand il sut que les Français étaient en mesure de lui tenir tête, il renonça prudemment à leur faire visite et rentra dans ses montagnes.

A dater de cette petite expédition, l'opinion, d'abord injuste et dédaigneuse, tourna tout d'un coup à l'enthousiasme pour les zouaves; il y eut, suivant le mot d'un observateur, un accès géné-

ral de « zouavomanie. » Ce n'était plus un bataillon qu'il s'agissait de compléter; c'étaient des bataillons qui allaient sortir de terre. S'ils en étaient sortis, d'un coup de baguette, tout habillés, tout équipés, tout armés, comme en rêvaient les imaginations ardentes, rien n'eût été ni mieux ni plus simple. Malheureusement la réalité donnait un démenti à ce rêve. On avait bien dessiné pour cette troupe indigène un costume pittoresque, d'une fantaisie tout orientale, celui des soldats tel à peu près que nous le connaissons, celui des officiers tel que l'a décrit et porté quelque temps La Moricière : turban tricolore avec aigrette, veste bleue à la turque, culotte rouge à la mamelouk, ceinture garnie de pistolets, sabre courbe; ces beaux dessins restaient en portefeuille. En attendant, les zouaves n'étaient ni vêtus, ni chaussés, ni payés même, au moins de tout ce qu'on leur avait promis. Ils n'en faisaient pas moins le service aux avant-postes, et ils le faisaient bien jusqu'au jour où il leur prenait fantaisie d'aller chez eux voir leurs femmes; alors ils partaient le soir; quelques-uns revenaient le lendemain ou deux jours après, d'autres beaucoup plus tard; il y en avait qui, rebutés par les exigences de la discipline, ne revenaient pas du tout. Ceux qui n'avaient fait que s'absenter et qui étaient punis au retour, ne comprenaient pas comment ils pouvaient l'être pour une chose si simple; à la première occasion, ils désertaient tout de bon, le plus souvent avec leurs armes. On usa de la dernière rigueur : au milieu du bataillon formé en carré, un conseil de guerre spécial au corps jugeait les coupables, et l'arrêt sans appel était exécuté sur l'heure. La désertion ne cessa pas. On continuait à recruter, néanmoins, mais péniblement. C'était à travers le premier bataillon comme un courant qui renouvelait et entretenait l'effectif, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du niveau moyen. Il y en avait un second dont le cadre, exceptionnellement remarquable, comptait le capitaine du génie Duvivier pour commandant et parmi les capitaines le lieutenant du génie de La Moricière; le malheur était que ce cadre demeurait à peu près vide; et cependant ces officiers d'élite ne négligeaient aucuns soins, aucun effort pour se mettre en état d'être compris de leurs hommes et de les comprendre; ils étudiaient leur langue, leurs coutumes, leur tour d'esprit, leur caractère. Ces difficultés qui retardaient l'organisation des zouaves, on les retrouvait contrariant aussi l'essai d'une cavalerie indigène auquel s'était dévoué corps et âme le capitaine d'artillerie Marey, commandant l'escadron bien chétif des chasseurs algériens. Admirateur passionné des choses de l'Orient, ce n'est pas lui qui, avec l'irrévérence de La Moricière, aurait traité de costume de mardi-gras sa tenue fastueusement ridicule.

Il était tout naturel que l'armée eût attiré les premiers regards du général Clauzel, mais elle ne les avait ni absorbés ni trop longtemps arrêtés même. Tandis qu'en France, à commencer par les gouvernans, les triomphateurs de juillet, fort peu soucieux d'Alger, n'acceptaient que sous bénéfice d'inventaire, et comme une charge embarrassante, cet héritage de la restauration, le général Clauzel était arrivé en Afrique très décidé, non-seulement à garder la conquête, mais encore à l'étendre, d'une façon plus ou moins directe, jusqu'aux dernières limites de ce qu'il appelait le royaume d'Alger. La première besogne urgente avait été d'établir quelque chose qui ressemblât à une administration régulière dans la capitale. De là une foule d'arrêtés toujours incohérens, parfois contradictoires, souvent inexécutables, mais qui témoignaient au moins d'une grande activité et d'un grand zèle. C'est dans ce chaos qu'il faut démêler, trier, classer un petit nombre de mesures plus importantes que les autres. Après avoir, pendant six semaines, essayé de tout régler et de tout décider lui-même, le général en chef prit le parti, le 16 octobre, d'instituer sous la présidence de l'intendant en chef de l'armée, M. Volland, un comité de gouvernement composé de l'ancien consul de France, M. Deval, de l'inspecteur général des finances, M. Fougeroux, et de M. Cadet de Vaux, commissaire du roi près la municipalité d'Alger. Le premier était chargé de la justice, le second des finances, le troisième de l'intérieur. Celui-ci, qui était en réalité le maire de la ville, avait fort à faire, car les mesures de police d'un côté, de l'autre les démolitions ordonnées par l'autorité militaire, exigeaient à chaque instant son intervention. Dans les voies les moins étroites, celles qui aboutissaient à Bab-el-Oued et à Bab-Azoun, à peine pouvait-on circuler, il fallut les élargir; les autres n'étaient que des ruelles; il fallut multiplier les communications, se donner de l'air, du jour et de la place; on fit de nombreuses trouées, surtout dans la partie basse de la ville. On donna des noms aux rues, des numéros aux maisons; le premier de ces soins fut confié à l'érudition historique du commandant Filhon, des ingénieurs-géographes, et du capitaine Sol, de l'état-major; Didon, Syphax, Jugurtha, Juba, d'autres célébrités anciennes et modernes reçurent ainsi les honneurs du parrainage.

C'était bien de démolir; mais il n'eût été qu'honnête de désintéresser les propriétaires. Le général Clauzel, dans un esprit d'équité, avait rendu, le 26 octobre, un arrêté qui affectait à leurs créances, à titre d'indemnité ou de gage, des maisons ou des terrains appartenant au beylik, c'est-à-dire au domaine de l'état; mais à Paris l'arrêté fut déclaré illégal. Puisqu'on voulait soumettre à toute force les habitans d'Alger aux règles de la législation française, puisqu'on leur

imposait le principe de l'expropriation pour cause d'utilité publique, encore fallait-il le faire suivre de son corollaire immédiat, l'indemnité juste et préalable; c'est ce qu'on négligea de faire; on crut s'acquitter pour le moment avec des promesses dont les malheureux expropriés durent se contenter en guise de paiement et qui, à peu d'exceptions près, ne furent jamais tenues. Il y eut là, pour la population mauresque, un grief légitime et une cause permanente de ressentiment contre les Français. Il y en avait bien d'autres, à commencer par un des premiers arrêtés du général Clauzel, daté du 8 septembre, qui, contrairement à la capitulation du 4 juillet, déclarait réunies au domaine les propriétés du dey, des beys et des Turcs déportés. Cette confiscation sommaire fut suivie, le 7 décembre, d'un acte qui attribuait au domaine la gestion des biens considérables, provenant des fondations pieuses ou charitables faites en faveur des villes saintes de La Mecque et de Médine, des mosquées, des fontaines publiques et des pauvres. L'état sans doute ne faisait ici que se substituer aux administrateurs musulmans, car il devait pourvoir en leur lieu et place aux dépenses que les revenus de ces biens devaient couvrir; mais les agens du domaine comptaient sur un excédent de recettes dont bénéficierait le trésor. Il en fut tout autrement, au moins pour les fontaines, qui naguère, sous l'administration de l'*amin-el-aïoun*, étaient admirablement entretenues à peu de frais, tandis qu'entre les mains des agens français, elles coûtèrent beaucoup plus, tout en donnant moins d'eau à la ville.

L'administration de la justice fut réglée par un arrêté du 22 octobre qui dénotait chez son auteur plus de bon vouloir que de connaissances juridiques. Les musulmans et les juifs conservaient leurs juges naturels, ceux-là le cadi maure, ceux-ci le tribunal des rabbins. Pour les Français, il était institué une cour de justice et un tribunal de police correctionnelle; en matière criminelle, l'action de la cour était limitée à l'instruction des affaires; les prévenus devaient être renvoyés en France pour y être jugés. Le législateur ne prévoyait pas que les cours d'assises des Bouches-du-Rhône et du Var allaient se refuser à connaître de faits commis hors du territoire affecté à leur compétence. La juridiction des consuls des diverses puissances à l'égard de leurs nationaux et celle des conseils de guerre sur les indigènes prévenus de délits ou de crimes contre les personnes et les propriétés des Français étaient maintenues. Avec tous ses défauts, l'arrêté du 22 octobre répondait à un si grand et si pressant besoin qu'il fut accueilli avec satisfaction et que les décisions judiciaires furent acceptées sans trop de plaintes, chose encore plus étonnante quand on voit par quels hommes

elles étaient en ce temps-là rendues. La cour se composait d'un président qui était M. Deval, l'ancien consul de France, d'un vice-président, l'ancien vice-consul, et de deux juges, l'un, ancien contrôleur au théâtre de la Porte-Saint-Martin, l'autre, interprète attaché à l'armée. Quant au tribunal de police correctionnelle, M. Roland de Bussy, commissaire général de police, président, avait pour assesseurs un ancien agent du service des douanes et un jeune négociant qui, ayant fait à Paris de mauvaises affaires, était venu chercher fortune en Afrique; des trois c'était le seul que l'opinion tînt pour capable.

Après tout, les juges étaient proportionnés aux justiciables. Il est certain que le personnel d'aventure qui avait suivi l'armée en Afrique n'était pas fait pour donner aux indigènes une grande idée de la nation française. Il appartenait en général à la catégorie peu estimable qui, dans ce jargon des ports de la Méditerranée qu'on appelle la langue franque, était désignée par le mot de *mercanti*. Les cantiniers, les cabaretiers, les brocanteurs y tenaient la plus grande place. Vingt jours après la prise d'Alger, dans la rue Bab-el-Oued on pouvait trouver un restaurateur, un hôtel de Malte dans la rue de la Marine; dans la rue des Consuls, un hôtel des Ambassadeurs; sur des toiles flottantes, on lisait ici l'enseigne d'un débit de vin, là celle d'une boutique de charcutier, plus loin l'annonce d'un dépôt des excellentes conserves d'Appert, etc. Ces prémices de la civilisation n'étaient pas précisément celles que le général Clauzel s'était flatté d'apporter aux Algériens; la seule vraie colonisation, la colonisation agricole, était son rêve. A son instigation, le commissaire du roi, maire d'Alger, M. Cadet de Vaux, travaillait à la formation d'une société qui aurait à exploiter, sous le nom de ferme expérimentale d'Afrique ou de ferme modèle, un domaine de 1,000 hectares à prendre sur les bords de l'Harrach.

Le 26 septembre, à la pointe du jour, une petite expédition se mit à la recherche de cette terre promise. L'agha Hamdan daigna s'y joindre. Ce riche négociant maure, très mal choisi pour imposer le respect aux Arabes, — car il était d'une race et d'une profession qu'ils tenaient en petite estime, — n'en était pas moins, aux yeux des Européens, un curieux personnage. Très bel homme et bon cavalier, il montait un cheval superbe, harnaché comme son maître était vêtu, avec la dernière magnificence. Le velours de la selle turque, le drap des fontes disparaissaient sous l'éclat des broderies d'or; les étriers, longs et larges, étaient dorés; le fourreau du yatagan était en or; les crosses des pistolets, garnies en argent, étaient incrustées de pierres précieuses en cabochon. Cinq cavaliers marchaient devant lui, portant ses drapeaux; six autres le sui-

vaient, le long fusil en bandoulière; cinq serviteurs l'entouraient, chargés du soin de sa pipe, de son eau, de sa cuisine, de ses tapis de voyage. Précédée d'une avant-garde de cavalerie, la colonne des explorateurs arriva, par la route de Constantine, au pont de pierre de l'Harrach. Au-delà se trouvait une grande construction rectangulaire en assez mauvais état, qu'on appelait vulgairement la Maison-Carrée. C'était là qu'on avait l'intention d'établir la ferme expérimentale; mais le sol des environs, sec, sablonneux, n'ayant pas convenu aux agriculteurs, on fut d'avis de continuer d'un autre côté les recherches. Elles furent reprises quelque temps après en remontant le cours de l'Harrach; enfin, sur la rive gauche, au-dessous du confluent de l'Oued-Kerma, la ferme dite du dey, Haouch-Hassan-Pacha, parut réunir les conditions requises pour une bonne exploitation. La construction principale mesurait 100 mètres de long, 80 de large; un bâtiment secondaire avait 25 mètres de côté. Entre des berges hautes, sans végétation, le fleuve écoulait lentement ses eaux. On fit des essais de labour; le terrain était couvert d'asphodèles, en certains endroits, de joncs; néanmoins l'expérience fut jugée satisfaisante. Enfin, le 30 octobre, fut publié un arrêté qui reconnaissait et investissait la Société de la Ferme-Modèle; 1,000 hectares lui étaient concédés en location, au prix annuel de 1 franc par hectare, pour une durée de neuf, dix-huit ou vingt-sept ans, avec faculté de résiliation pour les preneurs, non pour l'état. La société émit cinq cents actions de 500 francs, qui obtinrent d'abord une certaine faveur; cependant, il s'en fallait de beaucoup qu'elles fussent toutes placées; à l'engouement des premiers jours succéda bientôt une période de découragement qui n'eut pas de réaction. On s'aperçut que la position était insalubre, qu'elle était exposée aux attaques des Arabes, bref, que l'affaire était mauvaise. Les premiers souscripteurs perdirent leur argent, et la ferme modèle ne fut plus qu'un poste avancé, utile pour surveiller le débouché du chemin d'Alger à Blida dans la plaine.

Il n'était pas prudent de s'aventurer hors des murailles d'Alger sans escorte; des soldats isolés, des officiers, avaient été assaillis en-deçà même des lignes françaises. Il n'avait pas été malaisé de désarmer les Maures citadins; mais les assassins venaient évidemment du dehors. La seule précaution qu'on pût raisonnablement prendre fut d'exiger des gens de la campagne qui voulaient entrer en ville qu'ils déposassent leurs armes dans des postes expressément désignés; tout indigène armé encourait la peine de mort s'il était pris dans l'intérieur des lignes.

II.

Pour rendre au pays l'ordre et aux Européens la sécurité, il y avait mieux à faire que de promulguer des arrêtés qu'éludaient, en se moquant, les indigènes; c'était dans son repaire qu'il fallait aller chercher et atteindre l'instigateur des meurtriers, le fauteur de la sourde hostilité et des folles espérances que ne cessait pas de nourrir la population algérienne; c'était à Médéa qu'il fallait châtier l'insolent bey de Titteri, Moustafa-bou-Mezrag. Mais, d'abord, avait-on une idée suffisamment exacte du pays qu'on allait avoir à traverser, des populations qu'on aurait sans doute à combattre? Ce n'était pas la malheureuse excursion du maréchal de Bourmont à Blida qui avait pu fournir à l'état-major, sur cet important sujet, des informations concluantes. On interrogeait les gens du pays, on comparait, on essayait de faire concorder leurs réponses, qui étaient souvent contradictoires; là-dessus, on traçait un itinéraire probable, on rédigeait des notes où la statistique du pays était établie avec une approximation très large. Essayons de résumer ce qu'on pouvait connaître à peu près à cette époque.

Le matin, au lever du soleil, et le soir, après son coucher, un brouillard bas, épais, couvrait habituellement le vaste espace de la Métidja. C'est ce brouillard qui, le 29 juin 1830, avait un moment égaré l'armée française dans la dernière étape de sa marche sur le fort l'Empereur. Aujourd'hui que la plaine est cultivée et assainie, le phénomène est beaucoup moins fréquent et intense. Quand il se produit, le massif au flanc duquel s'appuie Alger émerge au-dessus comme une île montueuse; cette île apparente est le Sahel, dont l'étendue et le contour sont ainsi bien délimités. La moitié orientale du massif, le tiers tout au moins, portait le nom d'El-Fhas; c'était proprement la banlieue d'Alger, un pays qui avait été le plus riant du monde, qui devait un jour retrouver tout son charme, mais dont les combats et l'occupation militaire avaient pour un temps fait une solitude ruinée. Le reste du Sahel appartenait à l'un des *outhane*, ou divisions administratives, dont nous aurons à dire un mot.

En confiant à des beys le gouvernement de la plus grande partie du territoire algérien, à l'ouest, à l'est et au midi de la régence, les deys s'étaient réservé l'administration directe de la Métidja, en y comprenant le versant septentrional des montagnes qui lui servent de limites au sud. Partout ailleurs, dans les trois beyliks d'Oran, de Titteri et de Constantine, la population était séparée en deux

grandes fractions, très distinctes par l'origine, par les habitudes de la vie, par les mœurs : les Arabes pasteurs et nomades, les Kabyles agriculteurs et sédentaires. Dans l'intérieur de la Métidja, la différence entre les races était beaucoup moins tranchée; confondues par les Français sous le nom de Bédouins, elles avaient en quelque sorte influé l'une sur l'autre, et, sans qu'on puisse dire qu'elles se fussent pénétrées mutuellement, il n'en est pas moins vrai qu'elles s'étaient singulièrement rapprochées. Par exemple, les Arabes n'y étaient plus, en majorité, nomades; s'il y en avait qui vivaient encore sous la tente, c'était l'exception; le plus grand nombre avaient des demeures fixes, non pas sans doute des maisons solidement bâties, mais, par une sorte de compromis entre la vie sédentaire et la vie errante, des habitations aussi faciles à construire qu'à détruire : des branchages, des joncs, des roseaux, quelquefois enduits de boue, une couverture de chaume, en faisaient les frais. Ces huttes, ces gourbis, comme on les nommait, on les retrouvait, à très peu près pareils, dans la montagne voisine comme dans la plaine. En vrai pays kabyle, il y avait de vraies maisons, groupées en vrais villages, de même qu'en vrai pays arabe il n'y avait que des tentes réunies en douars. Chez ces Kabyles et ces Arabes de la Métidja, sinon dégénérés, au moins transformés par un contact de tous les jours, les habitudes, comme les habitations, se ressemblaient. Çà et là, dans la plaine marécageuse, inculte, dénudée, des gourbis étaient groupés autour de quelqu'un de ces bâtimens rectangulaires, du nom générique de *haouch*, construits sur un plan plus ou moins étendu, mais toujours, comme on l'a vu par la Maison-Carrée, par la Ferme modèle, d'après un type identique. Ces haouch ou fermes appartenant, soit aux deys, soit aux chefs de la milice turque, soit aux plus riches des Maures d'Alger, soit aux grands des tribus, étaient spécialement destinés à recueillir les nombreux troupeaux qui paissaient l'herbe de la plaine ou à recevoir le produit des morceaux de terre ensemencés par endroits au milieu de la jachère; quelques bouquets d'arbres, quelques têtes de palmiers les signalaient au loin. Des caravanes de bêtes de somme, ânes, mulets, chameaux, conduites par des cavaliers armés, en assez grand nombre pour se défendre contre les maraudeurs, se croisaient, allant vers Alger ou s'en retournant; agriculteurs, pasteurs, marchands de la ville, se rencontraient et commerçaient en des endroits désignés par le jour de la semaine assigné à tel ou tel marché; tous s'y rendaient en armes, et souvent il y éclatait des rixes qui se seraient généralement terminées par un échange de coups de fusil, sans la présence et l'intervention des chefs chargés de la police et du maintien de l'ordre.

Toute l'étendue de la Métidja était divisée en *outhane*, sorte de districts administratifs où la prudence des deys avait réuni les deux races, arabe et kabyle. Chaque *outhane* était administré par un kaïd turc, qui avait sous ses ordres les cheikhs des tribus, avec une sorte de force publique dont le nom collectif, *marzen* ou *maghzen*, s'appliquait à tous les cavaliers, dits *mrazni*, qui étaient employés, pour la rentrée des impôts, par exemple, au service du gouvernement. La partie occidentale du Sahel non comprise dans le Fhas appartenait à l'outhane de Beni-Khelil, qui se prolongeait du nord au sud, entre l'Harrach et la Chiffa, en remontant jusqu'aux Beni-Sala, dans la montagne ; à l'est, on trouvait l'outhane de Beni-Mouça, le moins étendu, mais le plus riche de tous, avec une centaine de haouchs; puis l'outhane de Khachna, jusqu'au Boudouaou, limite orientale de la Métidja. A l'ouest de la Chiffa, il n'y avait que le vaste outhane d'Es-Sebt, qui comptait les tribus les plus nombreuses comme les plus guerrières : dans la plaine, les Hadjoutes ; dans la montagne, les Mouzaïa, voisins des Beni-Sala, les Soumata, les Beni-Menad. C'était de ceux-ci, rudes fantassins, que le bey de Titteri attendait l'effort qui devait rejeter les Français sous le yatagan de ceux-là, cavaliers incomparables.

Le 15 novembre, le général Clauzel prononça solennellement la déchéance de Moustafa-bou-Mezrag; il lui donna pour successeur un parent de l'agha, comme lui négociant et Maure, Moustafa-ben-Omar. On ne savait pas encore à quel point de tels choix devaient irriter et humilier la fière aristocratie arabe, et ce n'étaient assurément pas les Maures, à la fois ennemis des Français et flattés de l'honneur insigne fait par eux successivement à deux des leurs, qui auraient eu intérêt à éclairer le général Clauzel sur l'effet assuré de ces erreurs fatales. Le 12, un ordre avait arrêté la composition du corps expéditionnaire. Chacun des régimens d'infanterie de l'armée devait fournir un bataillon de cinq cent vingt hommes : les 14e, 37e, 20e, 28e, à la première brigade, sous le général Achard; les 6e, 23e, 15e, 29e, à la deuxième, sous le général Monck-Duzer; les 17e, 30e, 34e, 35e, à la troisième, sous le général Hurel; l'artillerie faisait marcher une batterie de campagne et une batterie de montagne; le génie détachait deux compagnies de sapeurs. Toutes ces troupes formaient une division sous les ordres du général Boyer. Il y avait en outre une réserve composée d'un bataillon du 21e, de quatre compagnies du 1er bataillon de zouaves et de deux escadrons de chasseurs; cette réserve devait être sous la main et à la disposition constante du général en chef, qui emmenait avec lui ses aides-de-camp, le chef et les officiers de l'état-major général, le chef et les ingénieurs de la brigade topogra-

phique, l'état-major de l'artillerie et du génie, l'agha, le nouveau bey de Titteri et leur suite. Deux sous-intendans, assistés de trente-trois officiers d'administration, dirigeaient le service administratif, subsistances, ambulances et campement. Le train des équipages conduisait vingt et une prolonges et trois cents mulets de bât. Un détachement de soixante-dix gendarmes, sous les ordres du grand-prévôt, constituait la force publique. L'effectif réel de cette petite armée était de huit mille hommes environ. Les troupes avaient l'ordre d'emporter des vivres pour quatre jours. Le fourrage, excepté pour les deux premiers jours, devait être fourni par les soins de l'agha. Les bataillons qui n'étaient point appelés à marcher étaient placés sous le commandement du général de Loverdo.

Le 16, avant la nuit, l'artillerie et les prolonges du train des équipages s'établirent en avant de Bab-Azoun; le 17, au point du jour, toutes les troupes quittèrent leurs cantonnemens et s'engagèrent sur la route de Blida par Birmandraïs et Birkhadem, à l'exception de la brigade Achard, qui, partie des environs du fort l'Empereur, marcha par Dely-Ibrahim et Douéra. Vers midi, la colonne principale déboucha des collines dans la plaine; ceux qui, comme le général Hurel, avaient accompagné, quatre mois auparavant, M. de Bourmont, avaient peine à se reconnaître. Ils n'avaient sous les yeux qu'un vaste marécage, une sorte de jungle envahie par le débordement de l'Harrach. Les soldats marchaient dans l'eau; le sol détrempé cédait sous le poids des voitures. Enfin, à deux heures, on atteignit la Ferme du bey d'Oran, lieu désigné pour la grande halte. Ce fut là qu'on vit arriver le général en chef.

Dans sa nombreuse et brillante escorte, un jeune musulman attirait tous les regards : beaux traits, œil vif, physionomie ouverte, intelligente. Le costume bleu de ciel, brodé d'argent et de perles, les armes damasquinées, l'admirable cheval blanc harnaché de velours et d'or, tout pouvait soutenir la comparaison avec la magnificence de l'agha. Ce jeune homme, destiné à jouer un rôle brillant dans la guerre d'Afrique, s'appelait Jusuf. Son histoire, telle du moins qu'il se plaisait à la raconter, était un roman, un épisode des *Mille et une Nuits*. Il se croyait né, en 1808, à Livourne, d'un père français, employé supérieur de la police dans cette ville, et qui aurait suivi, en 1814, Napoléon à l'île d'Elbe. L'enfant, resté seul, aurait été, cette année-là même, enlevé par des Tunisiens et vendu à leur bey. Élevé au Bardo, favori de son maître, il aurait noué avec une de ses filles une intrigue dont un Grec aurait surpris et vendu le secret. Avant de chercher asile au consulat de France, il aurait commencé par arracher au traître les yeux et la langue, et il aurait déposé ce sanglant hommage aux pieds de sa maîtresse en

lui disant : « Voilà les yeux qui nous ont vus et la langue qui nous a trahis. » A dater de ce moment, nous passons du romanesque au réel. Il est certain qu'embarqué à Tunis au mois de juin 1830, il prit terre à Sidi-Ferruch en même temps que l'armée française, et que M. d'Aubignosc, qui l'avait amené, l'employa dès lors comme interprète. Son patron ayant été remplacé à la suite de la révolution de juillet, il fut dénoncé au général Clauzel et arrêté comme entretenant avec Tunis une correspondance interlope qui se trouva être, au contraire, toute dans l'intérêt de la politique française. A ce propos, le général en chef eut l'occasion de le voir; il le prit en gré et l'attacha comme mamelouk à sa personne.

Tandis que la colonne se remettait en marche, on apercevait sur la droite la brigade Achard descendant de la montagne; retardée par la difficulté des chemins, elle ne put joindre qu'au bivouac de Bou-Farik. Avant d'y arriver, le corps expéditionnaire avait eu à traverser, sur une suite de petits ponts en briques, un marais formé par l'expansion d'un ruisseau sans profondeur et presque sans courant; c'est ce passage qu'on a nommé le défilé des *Dix-Ponts*. Bou-Farik était, à cette époque, un lieu inhabité, désert au moins six jours par semaine; le lundi seulement, il s'y tenait un marché d'une assez grande importance. Ce fut sur l'emplacement de cette réunion hebdomadaire, un peu au-dessus du niveau des terres humides, que le bivouac fut installé, chaque brigade occupant une face d'un carré dont le quatrième côté était fermé par la cavalerie; le quartier-général, l'artillerie et les bagages au centre. Il plut toute la nuit; le silence ne fut troublé que par le glapissement des chacals.

Le lendemain, 18, les feux de cuisine eurent de la peine à s'allumer sous la pluie; les hommes ne purent manger la soupe que très tard, de sorte qu'il était déjà midi quand la marche fut reprise dans l'ordre suivant : la cavalerie en tête, un bataillon de la brigade Achard, une section d'artillerie, les trois autres bataillons de la brigade, une compagnie de sapeurs. Après cette avant-garde venaient le reste de l'artillerie, la brigade Duzer, la seconde compagnie de sapeurs, les bagages, escortés par la gendarmerie, la brigade Hurel, le bataillon du 21e en arrière-garde. Les zouaves marchaient en éclaireurs sur les flancs de la colonne. De distance en distance, on rencontrait des troupeaux et des groupes d'Arabes qui regardaient passer les troupes ou qui s'approchaient même pour leur vendre de la volaille, des œufs, du lait, du beurre. L'attitude de ces gens-là était absolument pacifique. Déjà on apercevait au pied de l'Atlas, au-dessus de la forêt d'orangers qui sert de ceinture à Blida, les minarets de ses mosquées, lorsque, sur

l'autre bord d'un ravin, à 3 kilomètres environ de la ville, la route apparut barrée par une longue ligne de cavaliers et de fantassins, irrégulièrement distribués sur un front de plus de 2,000 mètres depuis la montagne où s'appuyait leur droite jusqu'au grand mur blanc qui marquait l'emplacement projeté de la Nouvelle-Blida. Il était deux heures; l'avant-garde fit halte; le général en chef fut prévenu. Aussitôt on vit Jusuf, le mamelouk, partir de toute la vitesse de son cheval, seul, parlementer avec les Arabes, en ramener quelques-uns. Quand ceux-ci eurent rapporté aux autres que le général des Français voulait entrer à Blida, il y eut une grande clameur. Jusuf, qui n'avait pas voulu quitter les parlementaires, fut injurié, traité de renégat, couché en joue; avec un sang-froid imperturbable, il obtint que deux des grands chefs vinssent conférer encore avec le général. On ne put pas s'entendre davantage; l'un des deux Arabes, droit sur les étriers, brandissant au-dessus de sa tête son long fusil, s'écria que les vrais croyans ne se soumettraient jamais aux infidèles et que l'heure était venue de faire parler la poudre. A peine se furent-ils éloignés que, du côté des Arabes, deux coups de fusil retentirent.

Précédés par une ligne de tirailleurs, les quatre bataillons de la brigade Achard, ployés en colonne serrée, l'artillerie en batterie, la cavalerie sur les flancs, occupaient la crête du ravin; la fusillade s'engagea. Bientôt la brigade Duzer vint se former à leur gauche; le ravin fut franchi, l'ennemi culbuté, poussé, poursuivi à travers les broussailles jusqu'au milieu des vergers clos de murs et de haies qui entouraient la ville. Là, sur un terrain favorable à la défense, la résistance fut vive; mais tandis que le 28e, soutenu par la brigade Duzer, pénétrait dans le cimetière en avant de la porte d'Alger, le général Achard, avec ses autres bataillons, contournait la ville et s'attaquait à la porte de Médéa. Impatient du retard, le lieutenant d'Hugues, du 37e, escalada le mur, quelques voltigeurs de sa compagnie sautèrent après lui, la porte fut ouverte et les défenseurs de la ville s'enfuirent dans la montagne. A la chute du jour, le général Clauzel fit sortir les troupes, à l'exception des postes laissés à la garde des portes, et les fit bivouaquer, la brigade Achard en avant de Blida, les deux autres en arrière. De sa personne, il s'établit dans la grande maison près du cimetière, qui avait été occupée naguère par M. de Bourmont. La nuit fut pluvieuse. Le lendemain 19, dès l'aube, des groupes d'Arabes et de Kabyles, embusqués à petite distance sur les pentes boisées de l'Atlas, commencèrent à tirailler; leur feu rendait particulièrement dangereux l'accès d'une fontaine, qui était, de ce côté, la seule où les chevaux pussent s'abreuver. En même temps, Blida était mise

au pillage; malgré la défense du général, des maraudeurs s'y étaient glissés dans l'ombre; soldats, zouaves, Kabyles, juifs, confondus, défonçant les portes, éventrant les boutiques, s'injuriant, se menaçant, se disputant le butin, tous ces pillards poussaient de telles clameurs qu'au quartier-général on crut d'abord que l'ennemi était rentré dans la ville. Le grand-prévôt et ses gendarmes, l'agha et ses chaouch eurent beau intervenir : le désordre ne cessa pas de tout le jour.

Au dehors, le général Clauzel avait donné l'ordre de balayer les environs de la place. Dans la plaine, à droite de la route de Médéa, une charge des chasseurs, soutenus par le 14e, dispersa les Arabes; dans la montagne, le 20e, le 37e et deux compagnies du 28e s'engagèrent par petites colonnes sur le territoire des Beni-Sala, brûlant tout, détruisant tout : c'était l'ordre. Tous les hommes armés saisis, soit dans la ville, soit aux alentours, étaient amenés au grand-prévôt et fusillés sans merci. Le soir venu, tandis que, sur une étendue de 3 kilomètres, les flammes éclairaient en rouge les grands bois et les jardins, les chênes verts et les oliviers, les orangers et les myrtes, tandis que tambours et clairons rappelaient au bivouac les colonnes qui avaient allumé l'incendie, on vit des groupes de fugitifs, précédés d'un drapeau blanc, sortir des gorges, les enfans en tête, et demander grâce. Bientôt le moufti et les notables de Blida se présentèrent au quartier-général, faisant leur soumission, maudissant les Kabyles qui les avaient contraints à se battre. Le général Clauzel leur permit de rentrer dans leurs maisons dévastées. Comme il ne voulait pas laisser derrière lui sans garde une ville qui venait d'inaugurer avec une telle audace la résistance aux Français, il y établit le colonel Rullière avec le 34e, le 35e et deux pièces d'artillerie.

Le 20 novembre, à six heures du matin, l'armée, diminuée de la garnison de Blida, se remit en marche. Elle s'avançait au sud-ouest, côtoyant l'Atlas, dans un pays inculte, obstrué de broussailles, de buissons d'épines, de genêts, de palmiers-nains; vers onze heures, elle s'arrêta sur la crête orientale d'une large et profonde coupure aux berges escarpées, ancien lit d'un puissant fleuve qui roulait, entre des rives distantes de 400 mètres, ses eaux maintenant abaissées, réduites, comme perdues dans ce vaste espace, cédant aux envahissemens des lentisques et des lauriers-roses les neuf dixièmes de leur antique domaine, presque toujours et presque partout guéables, célébrées cependant encore comme une des plus importantes rivières de l'Algérie : c'était la Chiffa. Les fantassins n'eurent pas même les genoux mouillés. A deux heures, l'avant-garde atteignit une grande ferme nommée Haouch-Mouzaïa, ou

encore Haouch de l'agha d'Oran. C'était là que le sentier suivi depuis Blida tournait brusquement et se dirigeait droit sur la montagne. On fit halte; toutes les troupes reçurent une distribution de vivres et de vin. L'état-major délibérait. Quelle était la nature du terrain et quels étaient les obstacles qu'on allait avoir à franchir? Les renseignemens fournis par les indigènes étaient contradictoires; néanmoins, comme les plus vraisemblables étaient ceux qui donnaient le plus à réfléchir, le général Clauzel décida qu'on n'irait pas plus loin ce jour-là, sauf la brigade Achard, qui alla prendre son bivouac à 3 ou 4 kilomètres en avant, dans un bois d'oliviers, sur le versant de l'Atlas. Des cheikhs de Mouzaïa et de Soumata vinrent annoncer que le bey de Titteri se préparait à défendre le Tenia ou col qu'il fallait traverser pour descendre à Médéa, mais que, pour eux, ils se tiendraient paisibles si on leur donnait des burnous; on leur donna des burnous. Comme les voitures de l'artillerie et du train ne pouvaient pas aller plus avant, faute de route, elles furent parquées dans la grande cour de la ferme; l'agha profita de cette disposition pour s'y arrêter pareillement et dresser ses tentes sous la protection du 21e, chargé de garder l'artillerie et les bagages. Les pièces de montagne, les munitions de guerre et de bouche allaient suivre, portées par les mulets de bât, la colonne combattante.

Le 21 novembre, après la diane, l'ordre du jour qui suit fut lu à toutes les troupes : « Soldats, nous allons franchir la première chaîne de l'Atlas, planter le drapeau tricolore dans l'intérieur de l'Afrique et frayer un passage à la civilisation, au commerce et à l'industrie. Vous êtes dignes, soldats, d'une si noble entreprise; le monde civilisé vous accompagnera de ses vœux. Conservez le même bon ordre qui existe dans l'armée; ayez le respect le plus grand et le plus soutenu pour les populations partout où elles seront paisibles et soumises; c'est ce que je vous recommande. Ici, j'emprunte la pensée et les expressions d'un grand homme, et je vous dirai aussi que quarante siècles vous contemplent. »

On se mit en mouvement; quand on eut rejoint la brigade Achard, elle prit la direction de la marche, le 14e en tête. Derrière elle venait la batterie de montagne, puis la brigade Duzer, la cavalerie, les mulets, enfin la moitié de la brigade Hurel, l'autre moitié ayant été laissée avec le colonel Rullière à Blida. Du haut des mamelons dont l'armée côtoyait la base, des groupes de Kabyles, sans armes apparentes, regardaient passer la colonne qui s'allongeait et s'amincissait à mesure que le sentier devenait plus étroit et plus abrupt. Après deux heures de marche, l'avant-garde déboucha tout à coup sur un large plateau d'où le regard émerveillé embrassait la vaste étendue de la Métidja et découvrait à l'horizon le bleu

profond de la mer. En avant des bataillons massés face au nord, le général Clauzel fit saluer la France d'une salve de vingt-cinq coups de canon. Pendant que l'avant-garde se reformait, les généraux prenaient ensemble le repas du matin ; depuis ce jour-là, ce ressaut de l'Atlas a gardé le nom de plateau du Déjeuner.

L'ascension continuait, de plus en plus rude; à droite, la colonne longeait un ravin étroit, profond, un abîme d'où montait le fracas d'un torrent ; à gauche se dressait une montagne dont les flancs mamelonnés, rongés par les eaux, semblaient refuser place au sentier qui les contournait. A midi, la marche fut arrêtée par une coupure au-dessus de laquelle une passerelle était jetée la veille encore; on en voyait les débris fraîchement abattus. Dès que les sapeurs du génie eurent à peu près rétabli le passage, une compagnie du 14e se porta en avant. Un coup de feu retentit; c'était le premier. A ce signal, tous les Kabyles paisibles, qui semblaient venus comme pour un spectacle, se dressent le fusil en main ; ces Soumata, ces Mouzaïa, dont les cheikhs s'étaient si bien fait donner des burnous, commencent à tirailler, sur les flancs et sur les derrières. En même temps, les gens du bey se massent contre l'avant-garde. Contenir l'ennemi de front, débusquer l'ennemi de gauche en s'élevant résolument sur les mamelons qu'il occupe, c'est l'unique manœuvre que permette la nature du terrain. Gardant ce qu'il faut bien nommer par convention la route avec le 37e, le général Achard donne au 20e, au 28, au 14e, sous les ordres du colonel Marion, les mamelons pour objectif. Le ravin de droite, plus voisin de son origine, est à cet endroit-là moins inaccessible ; avec des peines infinies, une compagnie du 37e, conduite par le capitaine Lafare, descend au fond de l'abîme, escalade l'autre berge et, surgit devant les Soumata qui, ayant un tel fossé devant eux, se croyaient à l'abri de toute attaque ; cependant, quand ils ont compté le petit nombre de braves qui viennent à eux, ils se rassurent et s'efforcent par un feu soutenu de les rejeter dans le précipice ; le capitaine tombe glorieusement percé de plusieurs balles ; le sous-lieutenant est grièvement blessé ; mais un obus passe en sifflant au-dessus de sa tête ; il éclate au milieu du gros des Kabyles ; un second le suit avec une précision égale ; c'est une section de la batterie de montagne qui tire de l'autre côté du ravin ; la compagnie du 37e est dégagée, l'ennemi fait retraite, et désormais le flanc droit de la colonne a cessé d'être inquiété. De l'autre côté, les bataillons détachés par le général Achard ont eu grand'peine à s'élever jusqu'aux sommets, dont les défenseurs font pleuvoir sur eux une grêle de balles. Pour animer ses hommes qui lentement gravissent les pentes, le colonel Marion fait battre la charge ; à ce signal qui fait vibrer son cœur de vieux soldat, le général Achard s'imagine

les voir sur les crêtes, et ne voulant pas rester en arrière, il donne au 37e l'ordre d'attaquer : « En moins d'une demi-heure, dit-il, je serai là-haut. » Pour arriver là-haut, au col où se tient avec l'élite de ses troupes et deux pièces de canon le bey de Titteri, il faut passer et repasser par les replis du sentier dont les lacets se multiplient à mesure que l'escarpement devient plus sauvage. Le bataillon a mis les sacs à terre ; conduit par le général Achard et le commandant Ducros, il monte ; des pierres, des quartiers de roc, des volées de balles font à chaque instant leur trouée dans les files, le bataillon monte toujours ; le voilà au niveau du col, devant cette entaille, cette brèche qui s'entr'ouvre de deux mètres à peine à travers la montagne ; la charge bat ; les deux pièces ont à peine le temps de tirer une dernière salve ; le bey, ses Turcs, ses Arabes, ses Kabyles sont abordés, refoulés, culbutés. Le premier Français qui est arrivé au col est un jeune officier d'état-major, aide-de-camp du général Achard, le lieutenant de Mac-Mahon. Quelque temps après, les bataillons du colonel Marion apparaissent sur la gauche et saluent de leurs acclamations les braves du 37e. Désormais la route de Médéa est ouverte ; le général en chef établit son bivouac sur le versant méridional de l'Atlas. C'était à quatre heures que le col avait été conquis ; à minuit, l'extrême arrière-garde y arrivait à peine.

Tel a été ce premier passage du Tenia, théâtre prédestiné pour des luttes sanglantes. Celle-ci coûtait au vainqueur deux cent vingt hommes hors de combat, dont vingt-sept morts et quatre-vingts blessés atteints grièvement ; le 37e comptait soixante-dix des siens sur cette liste glorieuse. Le soir même, à dix heures, le général Clauzel fit lire à toutes les troupes la proclamation suivante : « Soldats ! les feux de vos bivouacs qui, des cimes de l'Atlas, semblent dans ce moment se confondre avec la lumière des étoiles, annoncent à l'Afrique la victoire que vous achevez de remporter sur ses fanatiques et barbares défenseurs, et le sort qui les attend. Vous avez combattu comme des géans et la victoire vous est restée. Vous êtes, soldats, de la race des braves et les véritables émules des armées de la révolution et de l'empire. Recevez le témoignage de la satisfaction, de l'estime et de l'affection de votre général en chef. »

Après cette rude journée, les troupes avaient besoin de repos. Dans la matinée du 22, quelques compagnies seulement allèrent incendier les gourbis des gens de Soumata. A onze heures, la brigade Achard reçut l'ordre de se porter en avant ; la brigade Duzer était laissée au col ; les blessés étaient confiés à sa garde. La colonne ne se composait donc plus que de six bataillons, des zouaves, de la batterie de montagne et de la cavalerie. La descente se présentait presque aussi malaisée que la montée ; le sentier toujours rocailleux

était un peu moins étroit, de sorte qu'au lieu d'être obligés de défiler par deux ou trois, les hommes pouvaient marcher quatre ou cinq de front; les pitons étaient moins dénudés; mais aussi l'ennemi pouvait s'embusquer plus sûrement derrière les arbres. Il essaya, en effet, d'inquiéter l'avant-garde, sans parvenir toutefois à ralentir sa marche. Il y eut cependant un incident douloureux sur la gauche, où le colonel Marion, fourvoyé dans une gorge latérale avec le 20e, eut quelque peine à se dégager; cinq blessés étaient tombés aux mains des Kabyles qui suivirent longtemps la colonne en agitant leurs têtes sanglantes. Au pied de la montagne s'étend un plateau couvert d'oliviers sauvages; c'est un lieu que les indigènes nommaient Zeboudj-Azara. Ils y étaient en assez grand nombre, cavaliers et hommes de pied; quelques obus les en délogèrent, puis les chasseurs les poursuivirent jusqu'au bord d'un ravin qui arrêta la charge. Ce fut le dernier engagement sérieux; on ne vit plus dès lors que de petits groupes qui, dans les passages difficiles, essayèrent de se jeter sur les mulets du convoi. La chaleur était forte; au-delà de Zeboudj-Azara coulaient deux petits ruisseaux troublés par l'ennemi. La route, plus large, contournait une suite de hauteurs dominées par le Djebel-Nador. Tout à coup, sur un rocher isolé, escarpé du côté de l'ouest, apparut Médéa. Le soleil, déjà bas, éclairait d'une lumière dorée le mur d'enceinte, les minarets et les lignes brisées du haut aqueduc qui amène les eaux du nord-est à la ville. L'avant-garde en était encore à 2 kilomètres lorsqu'on entendit soudain le bruit d'une fusillade nourrie, mêlée de quelques coups de canon : c'étaient les gens de Médéa qui, pour faire accueil aux Français, tiraient sur les bandes vaincues de leur maître. Peu d'instans après, trois cavaliers de bonne mine se présentaient devant le général en chef; ils apportaient la soumission de leurs concitoyens. Des hommes et des enfans groupés en avant de l'aqueduc, regardaient en silence, mais sans crainte, le défilé des premiers pelotons. L'état-major seul entra dans la ville; les troupes établirent leurs bivouacs, la brigade Hurel en-deçà, sur la route même, la brigade Achard un peu au-delà.

III.

L'aspect de Médéa était tout autre que celui d'Alger; sauf les minarets des mosquées, il n'avait presque rien d'oriental, on eût dit plutôt une petite ville du midi de la France; au lieu de cubes de maçonnerie d'une blancheur éclatante, des maisons aux murs bruns; au lieu de terrasses, des toits inclinés couverts en tuiles

creuses; des rues plus larges, surtout moins tortueuses, toutes bordées d'un petit trottoir. De même au dehors. On est ici à plus de 900 mètres au-dessus de la mer, plus d'agaves, plus de cactus, ni d'orangers, ni de grenadiers, ni même d'oliviers; des haies d'épine autour des jardins; de grands enclos plantés de vignes; une végétation tout européenne. La ville avait cinq portes; les deux principales, l'une près de l'aqueduc, l'autre à l'extrémité opposée de la grand'rue, étaient surmontées chacune d'une batterie de longues couleuvrines à l'écusson d'Espagne. A l'intérieur, outre les mosquées, il y avait une caserne de janissaires, une Kasba qui ne paraissait être qu'un grand magasin, et le palais du bey, où fut installé le quartier général. C'était une grande construction carrée, d'une assez beau style moresque, doublée d'une autre moins élégante et plus petite; toutes deux avaient été démeublées; mais dans plusieurs pièces, il était resté de vieux tapis, des peaux de mouton, de gros écheveaux de laine, et surtout d'énormes tas d'orge et de blé, avec des sacs de couscoussou et de grandes jarres remplies de viande de mouton conservée dans la graisse. La population de Médéa ne dépassait pas six ou sept mille âmes, dont un millier de Turcs et de coulouglis; les autres étaient Maures, les Juifs peu nombreux. Ces gens-là paraissaient braves et charmés d'être débarrassés de la domination turque. Dans la matinée du 23 novembre, une centaine de cavaliers se montrèrent à deux kilomètres environ au sud-est, avec le dessein évident de s'établir dans un grand haouch qui était la maison de campagne du bey; aussitôt, les hommes de la ville sortirent en armes et allèrent s'embusquer dans les jardins pour tenir les maraudeurs kabyles à distance. Peu après, les voltigeurs du 14e, soutenus par le 37e, se portèrent sur l'haouch au pas de course et eurent bientôt fait d'en déloger l'ennemi; celui-ci, toutefois, avait eu le temps de tout piller; mais il restait beaucoup d'orge et surtout une grande quantité de paille, trouvaille précieuse, car dans ce pays il y avait disette de fourrage. Les positions des troupes furent rectifiées; la brigade Hurel se rapprocha de la ville, et le général Achard établit son quartier dans le Versailles du bey; de fait, c'était plus qu'un haouch; il y avait d'assez belles chambres, de belles cours entourées d'arcades, partout de l'eau en abondance; dans les jardins, quelques oliviers, les seuls qui existassent alors aux environs de Médéa.

Le général Clauzel avait l'imagination vive, ardente, non pas rêveuse, mais toujours en rêve; il était optimiste comme la jeunesse, et, comme la jeunesse aussi quand elle n'est pas timide, car c'est tout l'un ou tout l'autre, confiant à l'excès en lui-même. Un événement non prévu vint comme à point pour justifier sa con-

fiance. On ne savait trop où était Moustafa-ben-Mezrag, lorsque, désespérant de sa fortune en vrai fataliste et redoutant les Kabyles en vrai Turc, il vint se mettre volontairement à la merci d'un vainqueur qu'il supposait plus généreux que ses anciens sujets ; il ne se trompait pas : le vainqueur lui fit bon accueil. Dans la même journée, les cent cinquante janissaires qui tenaient garnison dans Médéa se rendirent à la discrétion de l'autorité française. Tout était pour le mieux ; le plan du général Clauzel s'agrandissait avec une facilité merveilleuse. Voilà le nouveau bey, Moustafa-ben-Omar, bien et dûment installé dans son beylik de Titteri ; on lui laissait provisoirement l'assistance du colonel Marion avec les bataillons du 20e et du 28e, les zouaves et une section d'obusiers de montagne ; le général Monck-Duzer, qui était au col de Mouzaïa, n'avait qu'à se porter de quelques lieues au sud-ouest pour occuper la vallée du Chétif et s'établir à Miliana ; rien de plus simple : pour ce qui est d'Oran et de Constantine, le général en chef avait des projets dont nous aurons bientôt la confidence. En attendant, voici ce qu'écrivait à Paris un de ses officiers d'ordonnance : « La France sera contente, j'espère, de cette campagne de sept jours : le drapeau tricolore, planté sur les remparts de Médéa, signale d'une manière brillante notre nouvelle ère de liberté. Il s'agit maintenant d'obtenir le même résultat à Constantine, et l'Afrique est soumise. Au reste, qu'on ne craigne pas que le poste de Médéa soit une imprudence ; il est soutenu par la position de l'Atlas, où l'affaire du 21 a eu lieu et que le général va faire occuper par deux blockhaus ; la ferme où nous avons campé le 20 et que le général a fait fortifier sera ensuite un point intermédiaire jusqu'à Blida, où le général se propose de laisser le lieutenant-général Boyer, qui sera commandant supérieur de la province. On ne peut, comme vous voyez, ajouter plus de prudence à une combinaison aussi hardie ; l'avenir de l'Afrique était tout entier dans ce plan. »

Le singe de la fable n'avait oublié que d'allumer sa lanterne ; le général Clauzel n'avait oublié que d'emporter en assez grande quantité trois petites choses : des munitions, de l'argent et des vivres. Pour former à Médéa une réserve de vingt mille cartouches, on fut obligé de vider les gibernes ; chaque homme n'en garda pas plus de vingt, ce qui suffisait à peine aux incidens possibles du retour. D'autre part, vingt mille cartouches pour Médéa c'était bien peu de chose ; il n'y avait qu'à en faire venir d'Alger deux cent mille ; au gré du général en chef, rien n'était plus facile. Un détachement de cinquante canonniers conducteurs ou de soldats du train, de ceux qui étaient restés à la Ferme de l'agha, n'aurait qu'à partir, sous les ordres du capitaine Esnaut, en prenant pour objectif le sommet de

la Bouzaréa; cinquante hommes d'infanterie lui serviraient d'escorte un peu plus loin que Blida. En vingt-quatre heures, avec un peu de diligence, il pourrait être à Alger. Le retour, plus lent, puisque les hommes auraient à ramener en main les chevaux chargés de cartouches, se ferait sous la protection du second bataillon du 20e, appelé à rejoindre le premier à Médéa. Quand le général Clauzel fit connaître ce dispositif au lieutenant-colonel Admirault, commandant l'artillerie de l'armée, celui-ci fut frappé du danger qu'allait inévitablement courir au milieu de la Métidja un détachement si faible : « Puisque vos artilleurs ne sont bons à rien, lui dit avec humeur le général, vous n'avez qu'à vous en aller avec eux. » Des observations furent faites par quelques officiers au général Delort, qui refusa de les transmettre à son chef. L'ordre fut dépêché tel quel au capitaine Esnaut. En fait d'argent, les officiers du corps expéditionnaire vidèrent leurs bourses comme les soldats avaient vidé leurs gibernes; mais cette espèce de cotisation ne suffisant pas aux dépenses probables de Médéa, on fut obligé d'emprunter à l'ex-bey Bou-Mezrag tout ce qu'il avait de boudjous pour une valeur de neuf à dix mille francs. Enfin, quant aux vivres, comme il ne s'était trouvé dans les magasins du beylik que du biscuit avarié et quelques sacs de couscoussou, on fit fabriquer tant bien que mal du pain d'orge où la paille ne manquait pas; le seul produit abondant était un vin blanc très agréable dont les soldats se régalaient au prix de neuf sous le litre.

Le 26 novembre, à la pointe du jour, la colonne, réduite à quatre bataillons, se mit en marche, le général Hurel d'abord, puis l'état-major à la suite duquel venaient Bou-Mezrag, ses enfans et ses janissaires, entourés de gendarmes, puis le convoi, puis le général Achard; la cavalerie à l'arrière-garde. Les hommes emportaient six rations de vivres, trois pour eux-mêmes, trois pour les camarades de la brigade Duzer, qui, laissés depuis cinq jours au Tenia, devaient mourir de faim; les rations se composaient de vieux biscuits, de gros pain d'orge et d'un peu de viande cuite. La colonne n'eut pas un seul coup de fusil à tirer; partout, sur son passage, les Kabyles avaient arboré de petits drapeaux blancs. A midi, on arriva au col : depuis deux jours, la brigade Duzer ne vivait guère que de glands doux cuits dans la cendre; on n'avait pu se procurer que quelques poules dont on avait fait du bouillon pour les blessés. Après deux heures de halte, la marche fut reprise. Inébranlable dans son optimisme, le général Clauzel prescrivit au général Duzer de garder la position en se préparant à partir pour Miliana le lendemain matin. A la nuit tombante, la colonne atteignit la Ferme de l'agha. Les nouvelles qu'on y trouva étaient mauvaises : la gar-

nison de Blida avait eu de rudes combats à soutenir, et le détachement de canonniers avait dû rencontrer beaucoup d'obstacles sur son chemin. Trois compagnies du 21e l'avaient escorté bien au-delà de Blida; comme on apercevait un grand nombre d'Arabes dans la plaine, le commandant de l'escorte avait engagé le capitaine Esnaut à se replier avec lui sur la ferme, mais l'officier d'artillerie s'y était absolument refusé; tandis qu'il prenait le trot avec ses hommes, dont les uns n'avaient que leurs sabres, les autres des mousquetons, l'infanterie, qui venait de faire demi-tour, était assaillie par une avalanche de cavaliers; il avait fallu former le carré plus d'une fois, et, en fin de compte, battre en retraite sur Blida en attendant la nuit pour regagner la ferme. Ces nouvelles tombèrent comme une goutte d'eau froide sur le cerveau bouillant du général Clauzel; à l'instant même, il dépêcha au général Duzer l'ordre d'évacuer le col et de rejoindre l'armée. Le 27, de grand matin, on prit le chemin de Blida. A 2 kilomètres environ de la ville, on aperçut l'ennemi, la gauche couverte par le lit encaissé de l'Oued-el-Kébir, la droite, surtout formée de cavalerie, en partie dissimulée par les broussailles de la plaine. Le général Clauzel le fit attaquer aussitôt; mais la charge était commencée à peine que les cavaliers arabes avaient déjà tourné bride et que les fantassins avaient disparu, qui dans les fourrés, qui dans le ravin. En entrant dans Blida, le plus affreux spectacle glaça les survenans d'horreur : des flaques de sang coagulé remplissaient les ruisseaux; les rues étaient jonchées, les maisons remplies de cadavres; partout les marques d'une lutte impitoyable. Voici ce qui s'était passé.

Dès le 20 novembre, le colonel Rullière avait arrêté ses dispositions défensives; la porte d'Alger s'ouvrait sous une voûte qui supportait la grande salle d'une mosquée dont le colonel avait fait un hôpital; les deux compagnies de grenadiers du 34e et du 35e en avaient la garde; les autres portes et les minarets étaient gardés par des détachemens. Le 21, la journée avait été assez calme; le 22, des Kabyles étaient venus attaquer en avant de la porte d'Alger une maison qu'occupait une compagnie du 35e. Le 23, le 24, le 25, il n'y avait rien eu d'extraordinaire, si ce n'est le dernier jour, beaucoup de mouvement dans la ville. Des trouées faites dans le mur extérieur, qui était en pisé, avaient livré passage à beaucoup de Kabyles qui se tenaient cachés dans les maisons. Le 26, dès la pointe du jour, on vit des bandes nombreuses descendre de l'Atlas et d'autres arriver par la plaine; celles-ci appartenaient aux contingens amenés par Benzamoun des montagnes qui ferment à l'est la Métidja. La porte du côté des hauteurs fut la première attaquée; mais presque en même temps le détachement qui la défendait se

vit menacé par derrière ; c'étaient les habitans eux-mêmes et les alliés cachés dans leur logis qui venaient de sortir en armes dans les rues. Bientôt les postes répartis dans la ville furent obligés de se replier les uns sur les autres et de se porter vers la mosquée de la porte d'Alger, qui était le point de ralliement général et le réduit de la garnison. Sous la voûte, une pièce de huit était en batterie, la gueule tournée contre le débouché de la grand'rue ; mais la confusion était si grande que les canonniers, craignant de tirer sur les Français en même temps que sur l'ennemi, n'osaient pas mettre le feu à la charge ; on se battait corps à corps. Il y eut un moment critique : deux Kabyles avaient sauté à cheval sur la volée même de la pièce, tandis qu'un troisième plantait son drapeau devant la bouche vis-à-vis du drapeau du 34e qu'un officier tenait près de la culasse ; tout à coup, un adjudant d'artillerie s'élance, abat d'un coup de sabre les deux Kabyles et abaisse la mèche sur la lumière en criant : « En avant sur la mitraille ! » Le coup dégagea la voûte ; les cadavres abattus en obstruèrent l'entrée comme une barricade. Dans le même temps, le colonel Rullière venait d'ordonner aux deux compagnies de grenadiers de se porter rapidement de l'autre côté de la ville en longeant les jardins, de rentrer soit par la porte de Médéa, soit par les brèches ouvertes dans le mur d'enceinte, et de tomber à la baïonnette sur l'ennemi pris à revers. C'était en petit la manœuvre de Richepance à Hohenlinden. La fusillade continuait de part et d'autre ; tout à coup, au milieu des détonations retentissantes, on commença d'entendre des clameurs lointaines, puis le rythme de la charge battue à la française ; alors, à travers les assaillans surpris, les voltigeurs du 35e débouchèrent de la voûte à la rencontre de leurs camarades ; le combat dès lors changea de face ; mais il fallut emporter d'assant les maisons l'une après l'autre, poursuivre l'ennemi dans les cours, dans les ruelles, de terrasse en terrasse. C'est dans le tumulte de cette dernière crise que furent malheureusement enveloppés des vieillards, des femmes, des enfans. En voyant les corps de ces tristes victimes, le général Clauzel entra dans une indignation dont le colonel Rullière reçut les premières atteintes ; cependant, si quelques-unes étaient tombées sous la baïonnette des soldats exaspérés par l'acharnement de cette lutte, le plus grand nombre avait péri par la main des Kabyles. On en eut la preuve dès le lendemain, lorsque le général en chef, encore une fois déçu dans ses rêves, eut décidé de retirer la garnison de Blida. On vit alors une foule de gens éperdus demander à suivre les Français plutôt que de rester sous le coutelas de leurs féroces voisins.

Le 28 novembre, la retraite se fit en deux colonnes ; l'une, formée

de la brigade Achard, du 34e, du 35e, d'un escadron de cavalerie et de deux pièces de campagne, devait marcher, sous les ordres du général Clauzel, dans la direction de Koléa; l'autre, comprenant le reste des troupes, le convoi, les blessés, les prisonniers, les fugitifs, sous le commandement du général Boyer, avait ordre de gagner Alger directement. La première, arrêtée dans sa marche par des marais qu'elle ne put traverser, fut forcée de se rejeter à droite; le soir, elle vint prendre ses bivouacs à Sidi-Haïd, à côté de l'autre colonne. Celle-ci avait marché lentement, obligée de régler son allure sur le pas traînant des fugitifs de Blida. Ils étaient quelques centaines, Maures et juifs, les riches avec des mulets de bât, les pauvres leur petit bagage sur l'épaule; des vieillards, des femmes, des enfans étaient entassés sur les caissons de l'artillerie, sur les prolonges du train; mais il n'y avait pas de place pour tous; des Mauresques, des juives, jambes nues, pieds nus, déchirées par les ronces, un enfant dans les bras, d'autres accrochés à leur vêtement, se traînaient plus qu'elles ne marchaient; trébuchant, tombant, n'ayant plus la force de se relever; alors, émus de compassion, les officiers, les cavaliers mettaient pied à terre et hissaient sur leurs chevaux ces pauvres créatures. Seuls, impassibles comme le fatalisme, Bou-Mezrag et les prisonniers de Médéa, l'agha et ses chaouch, passaient à côté de toutes ces misères mornes et silencieux. Ce soir-là et le lendemain, dans les premières heures du jour, incertaine jusqu'à ce moment du sort des cinquante canonniers qui, sur l'ordre du général en chef, s'étaient aventurés dans la plaine, l'armée acquit la preuve de leur épouvantable fin. Au-delà des ponts de Bou-Farik, avant d'arriver au marabout de Sidi-Haïd, on avait rencontré les premiers cadavres, nus, sans tête, sans pieds, sans mains, percés, hachés, à demi dévorés par les hyènes et par les chacals. On retrouva successivement, semés sur la route, tous les autres : le capitaine Esnaut fut relevé le dernier, un peu plus loin que Birtouta. Les massacreurs étaient des Arabes de Beni-Khelil; à Sidi-Haïd, ils avaient commis un crime encore plus atroce : aux branches d'un olivier était pendu par les pieds le corps d'une cantinière.

Le 29 novembre, au milieu du jour, les troupes rentraient dans leurs cantonnemens. La population juive d'Alger s'était portée à leur rencontre, avec des acclamations pour les vainqueurs et des injures pour les vaincus; Bou-Mezrag, la tête haute, promenait sur les insulteurs un regard méprisant. Au contraire des juifs, les Maures, à très peu d'exceptions près, s'étaient renfermés dans leurs maisons; le triomphe des *roumi* était un deuil pour tout bon musulman. Depuis le départ du corps expéditionnaire jusqu'à son

retour, les marchés d'Alger avaient été déserts; ceux des indigènes qui n'avaient pas pris les armes contre les infidèles auraient eu honte de trafiquer avec eux. Dès le lendemain, ils reparurent : les infidèles avaient montré qu'ils étaient les plus forts.

Que devenait cependant la garnison de Médéa, presque sans munitions, presque sans vivres? Plus inquiet d'elle qu'il ne lui convenait de paraître, le général en chef trouva un ingénieux moyen de lui faire passer des cartouches : on en fit des ballots qu'on chargea sur douze mulets, et, comme si c'eût été des marchandises expédiées par les commerçans d'Alger, on confia, selon la coutume, à des muletiers arabes le soin de les conduire; de sorte que le précieux convoi, grâce à l'ignorance de ceux qui le conduisaient et de ceux qui le voyaient passer, finit par arriver à bon port. Convoi bien précieux, en effet, car bien des coups de fusil avaient été tirés autour de Médéa pendant trois jours.

La ville, occupée par le 20e, protégée par son mur d'enceinte et par les quelques pièces de canon qu'elle possédait, avait moins à craindre d'une attaque des Kabyles que la Ferme du bey. Celle-ci, où s'étaient établis le bataillon du 28e et les zouaves, fut mise par les sapeurs du génie qu'on leur avait adjoints en état de défense; les murs furent crénelés, des tambours en pierre sèche élevés pour couvrir les portes et flanquer les points les plus faibles de son enceinte. Dès le 26, peu d'heures après le départ du corps expéditionnaire, des cavaliers étaient venus reconnaître la position et les travaux des Français; le soir, des feux avaient paru dans la montagne. Le 27, dès le matin, des bandes nombreuses en descendirent; à onze heures commença l'attaque, d'abord un peu molle, puis de plus en plus sérieuse. L'intention évidente des Kabyles était de couper les communications entre la ville et la ferme; une sortie, vivement exécutée sur leur flanc par deux compagnies du 20e, que guidaient des habitans armés de Médéa, et secondée par un mouvement analogue du 28e et des zouaves, déjoua la tentative de l'ennemi et le refoula dans ses ravins. La nuit fut tranquille, mais le nombre des feux s'était notablement multiplié. Le 28, l'affaire s'annonça chaude, surtout autour de la Ferme. Les avant-postes d'abord, puis deux compagnies de soutien, durent se replier; aussitôt des tirailleurs kabyles se jetèrent dans les maisons qui venaient d'être évacuées et se servirent avec intelligence des créneaux qu'y avait pratiqués la défense. Un capitaine du 28e, qui voulut les reprendre, se fit inutilement tuer avec quelques hommes. Le commandant Delannoy tenait sa petite troupe embusquée, partie derrière les berges des chemins, partie derrière des épaulemens élevés à la hâte; mais, de temps à autre, il en fallait sortir pour rouvrir la communication,

trois fois coupée, entre la Ferme et la place. Dans ces occasions, c'étaient les zouaves du commandant Maumet qui étaient assaillis avec le plus de fureur : leur conduite, leur courage, leur sang-froid, furent au-dessus de tout éloge; ils eurent un de leurs capitaines tué, deux officiers blessés, soixante hommes hors de combat. Le 20e et le 28e en avaient soixante-six, dont trois officiers atteints grièvement. Dans la soirée, le colonel Marion fit faire le compte des cartouches; il n'en restait plus qu'une trentaine par homme; les gens de Médéa en réclamaient, il n'était pas possible de leur en donner. Le commandant Delannoy, abandonnant les dehors, se renferma dans les bâtimens de la Ferme. Le 29, les meilleurs tireurs, placés aux créneaux et ne faisant feu qu'à coup sûr, suffirent à repousser et à tenir à distance les Kabyles, beaucoup moins nombreux que la veille et découragés évidemment par l'inutilité de leurs attaques. Une forte pluie qui survint acheva de leur conseiller la retraite. Ces hommes, qui ne reçoivent ni solde, ni munitions, ni vivres, capables, à un moment donné, d'un grand effort, sont hors d'état de tenir plus de quatre ou cinq jours la campagne. C'est une loi très simple, très naturelle, une loi générale, une loi constante, que les guerres d'Afrique n'ont pas cessé de vérifier. Si parfois certaines agglomérations d'indigènes ont paru tenir plus longtemps, c'est que de nouveaux contingens étaient venus combler le vide qu'avait fait le départ des autres. Le 30 novembre, après une vaine démonstration des Kabyles du côté de l'aqueduc, ils s'éloignèrent; le lendemain, les derniers avaient disparu. Il était difficile d'apprécier leurs pertes, qui avaient dû être grandes; celles de la garnison française étaient de vingt-sept tués, dont trois officiers, et de cent soixante-cinq blessés; les gens de la ville comptaient treize blessés et six morts.

Lorsque la nouvelle de ces graves événemens fut arrivée au général Clauzel, il décida de renforcer la garnison de Médéa. Une division fut organisée sous le commandement du général Boyer, en deux brigades, sous les ordres des généraux Achard et Duzer; l'infanterie comptait neuf bataillons français et un demi-bataillon de zouaves, la cavalerie cent chasseurs et l'artillerie une batterie de campagne. Chaque homme emportait quatre-vingts cartouches et trois jours de vivres dans le sac; six autres jours étaient chargés sur les prolonges du train; la cavalerie s'était approvisionnée de fourrage pour neuf jours; les caissons de l'artillerie contenaient une réserve de deux cent cinquante mille cartouches; les mulets de l'intendance étaient chargés de barils de vin et d'eau-de-vie; enfin le trésor envoyait un payeur avec une forte somme d'argent comptant. Le général Danlion, nommé gouverneur de Médéa,

s'était joint à l'état-major. Depuis le 29 novembre, une pluie torrentielle, la pluie d'Afrique, n'avait pas cessé de tomber. Après avoir attendu vainement une embellie, la colonne expéditionnaire commença son mouvement le 7 décembre; elle vint bivouaquer à Bou-Farik; le 8, elle gagna directement la Ferme de l'agha. Il lui avait été interdit de s'approcher de Blida, qui commençait à se repeupler sous l'autorité du marabout Ahmed-ben-Iusuf, décoré du titre de khalifa, c'est-à-dire de lieutenant du général en chef. Les voitures de l'artillerie et du train furent laissées à la Ferme, leurs charges ayant été réparties sur les mulets de bât. Le 9, la colonne traversa le Tenia sans autre cause de retard que l'âpreté du terrain, et, d'une seule traite, la brigade Achard atteignit l'aqueduc en avant de Médéa. Le jour tombait; les troupes arrivaient en désordre, confondues, pêle-mêle; pour rallier leur monde, des tambours battaient la marche de chaque régiment. Les hommes, exténués, se plaignaient de cette allure forcée « dans un satané pays, s'écriait l'un d'eux, où l'on ne trouve pas seulement un cabaret sur la route : il faut être possédé du diable pour y faire la guerre. » Le général Achard, qui était très aimé du soldat, ranimait les courages, promettait monts et merveilles. « Allons, mes amis, disait-il, vous n'avez plus que dix minutes à marcher; vous allez loger dans des maisons où vous serez bien. — Oui, mon général, répondait un grenadier voguenard, nous trouverons la soupe faite, un bon feu allumé, des lits délicieux et un domestique pour tirer nos bottes. » Pour comble de malheur, la nuit était noire, le vent soufflait en tempête et la pluie tombait à torrens, mêlée de grêle et de neige; il n'y avait plus moyen de se reconnaître et force fut à ceux qui avaient fait halte de bivouaquer sur place, dans la boue. La brigade Duzer et le convoi, plus malheureux encore, s'étaient égarés parmi les oliviers de Zeboudj-Azara et, çà et là, erraient en désespérés sur les pentes du Nador. Des mulets roulaient dans les ravins; presque tous avaient perdu leur charge. Il faut rendre cette justice aux employés du trésor qu'ils ne songèrent à prendre du repos qu'après avoir retrouvé leurs précieuses caisses jusqu'à la dernière.

L'état-major, sauf les généraux Duzer et Danlion, avait pu entrer à Médéa; on était attablé chez le colonel Marion devant des perdrix de l'Atlas, des miches de pain d'orge et des cruches de vin blanc, quand l'ordonnance du colonel vint en hâte lui dire : « Il y a à la porte un homme qui vous demande. — Qu'il entre! » Et l'on vit entrer, ruisselant, crotté jusqu'à l'échine, le visage à moitié couvert par l'aile ramollie de son chapeau à plumes, le gouverneur, le général Danlion, furieux contre le colonel, dont il venait prendre la place : « J'ai failli me perdre, me casser le cou, disait-il

tout en colère; je suis morfondu, et je n'ai pas trouvé à la porte un adjudant de place pour me conduire à mon logis! » On l'apaisa, on le fit manger et boire, et il reprit sa bonne humeur. Le général Duzer n'arriva que le lendemain matin, à la tête de sa brigade, qu'il était parvenu à rallier. Pendant deux jours encore, le temps fut horrible; enfin, le 12 au matin, la pluie parut cesser. Les vivres diminuaient; le général Boyer avait hâte de partir. Il laissait au général Danlion le 20e et le 28e, reconstitués chacun à deux bataillons, le bataillon de zouaves au complet, un personnel proportionné d'administration, un matériel d'hôpital, deux obusiers de montagne, quelques centaines de fusils pour armer les gens de Médéa, un gros approvisionnement de poudre et de cartouches.

La colonne se mit en marche, la brigade Duzer en tête, les bagages au milieu, la brigade Achard derrière. L'avant-garde, arrivée au col vers quatre heures, s'y arrêta pour passer la nuit; les autres s'établirent au-dessous. Tout à coup, la bourrasque éclate, vent furieux, pluie et grêle; le thermomètre tombe à 2 degrés; on entend les anciens, comme le général Achard, rappeler les souvenirs de Russie, de Moscou, de la retraite; les feux s'éteignent; les hommes, les chevaux ont sur le dos deux pouces de neige. Dès la pointe du jour, le 13, on s'empresse de quitter cet odieux bivouac; mais le sentier est plus que jamais glissant et scabreux; les chevaux, les ânes, les mulets n'ont plus le pied sûr. « Ces coquins de Bédouins, dit un officier, pourraient bien profiter de la circonstance pour nous faire beaucoup de mal. — Soyez tranquille, mon capitaine, répond un voltigeur; leurs fusils ne partiront pas mieux que les nôtres, et s'ils osent remuer, nous nous chargeons de les enfoncer à la baïonnette. » Les bagages mirent quatre heures à défiler; pendant ce long temps, la brigade Achard demeurait l'arme au bras, attendant son tour; elle ne put arriver à la Ferme de l'agha qu'à la nuit tombante. Le lendemain, on s'attendait à rencontrer dans la Chiffa un obstacle infranchissable; à peine l'eau y était-elle un peu plus haute que naguère, au 20 novembre. Le dernier incident du retour fut le plus douloureux : au bivouac de Sidi-Haïd, on trouva les tombes des malheureux canonniers fouillées, bouleversées par les fauves; il fallut enterrer plus profondément ces tristes restes, lamentable témoignage de la férocité des Arabes et de la voracité des chacals.

IV.

Les illusions du général Clauzel allaient recevoir une nouvelle atteinte. En Europe, la révolution de septembre à Bruxelles, suc-

cédant à la révolution de juillet à Paris, menaçait d'entraîner à sa suite la guerre générale. Pour faire tête à l'orage, le gouvernement français avait besoin de toutes ses forces; le rappel de l'armée d'Afrique, sauf une dizaine de mille hommes, était décidé. Instruit de cette grande résolution, le général essaya de suppléer à la réduction imminente des troupes régulières par l'institution d'une force locale. Les zouaves avaient prouvé qu'ils étaient capables d'un bon service; mais le recrutement lent et difficile avait peine à maintenir le niveau du premier bataillon; le second n'avait toujours qu'une existence nominale. Malgré le zèle et les belles promesses de Jusuf, nommé par le général en chef capitaine aux chasseurs algériens, l'escadron du commandant Marey, qui avait atteint un moment le chiffre de quatre-vingts cavaliers, était misérablement retombé à trente. Cependant le général Clauzel ne désespérait pas; son idée favorite était d'organiser en garde nationale algérienne tous les hommes valides, Français, étrangers, musulmans, juifs même. A l'exécution, l'entreprise ne dura guère; un essai de scrutin pour l'élection des officiers la fit tourner en ridicule; il n'en fut plus parlé qu'en moquerie, et, morte avant d'être née, elle s'abîma dans une fin piteuse.

Quels qu'aient été les rêves du général Clauzel, ses mécomptes et ses fautes, c'étaient, — il n'est que juste de lui en faire un titre, — les rêves d'un patriote convaincu que l'honneur commandait à la France de garder Alger et d'étendre sa souveraineté sur toute la régence. Longtemps avant d'avoir reçu les ordres qui, réduisant des deux tiers ses moyens d'action, le mettaient hors d'état de faire des conquêtes, il croyait avoir trouvé dans son imagination un moyen sûr et facile de résoudre le problème. Il savait qu'à un certain moment le gouvernement de Charles X n'avait pas été loin de confier le soin de sa vengeance au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, qui se serait volontiers chargé de conquérir l'Algérie et de la gouverner, comme son pachalik, à titre de vassal et de tributaire du sultan. A Méhémet-Ali le général Clauzel entendait substituer le bey de Tunis, dont l'autorité se serait étendue sur les parties du territoire algérien que n'auraient pas occupées effectivement les Français, à la condition d'être le vassal et le tributaire, non pas de la Porte, mais de la France. De bonne heure, le général avait envoyé à Tunis, comme en reconnaissance, un de ses aides-de-camp, le capitaine du génie Guy, lequel avait trouvé, dans le consul-général de France, M. de Lesseps, un auxiliaire ardent et empressé. A l'insu du département des affaires étrangères comme du département de la guerre, une correspondance active s'établit entre le consul-général et le chef de l'armée d'Afrique. Il fut convenu que trois Tunisiens

de distinction, sous couleur d'apporter au général les complimens du bey, viendraient négocier avec lui des affaires plus sérieuses. Un brick de la marine royale les amena, le 29 octobre, dans le port d'Alger; on leur fit voir les troupes, les établissemens militaires, tout ce qui pouvait exalter à leurs yeux la grandeur de la France. Le plus autorisé des trois, Sidi-Hassouna, se mit d'accord avec le général Clauzel, qui chargea M. de Lesseps de donner à l'entente la forme diplomatique. Après être retourné à Tunis avec ses collègues, le plénipotentiaire du bey revint seul à Alger le 9 décembre. Le 15, un arrêté du général en chef prononçait la déchéance de Hadji-Ahmed, bey de la province de Constantine; le 16, un second arrêté nommait à sa place Sidi-Moustafa, prince de Tunis, frère du bey; le 18, le général signait avec l'envoyé tunisien une convention par laquelle Sidi-Moustafa s'engageait, sous la garantie de son frère, à payer à la France, comme bey de Constantine, une redevance annuelle d'un million, exceptionnellement réduite à huit cent mille francs pour l'année 1831. On eût dit qu'il suffisait d'un trait de plume pour déposséder Ahmed.

Après Constantine, Oran. De ce côté, la difficulté n'était pas aussi grande; dès le temps de M. de Bourmont, le bey Hassan avait reconnu la souveraineté de la France; mais il était vieux, faible et riche; tout ce qu'il souhaitait, c'était d'aller jouir de sa fortune et d'achever ses jours en Asie; tout ce qu'il demandait, c'était d'avoir un successeur, et, en attendant, un protecteur; car ses sujets turbulens n'avaient plus aucun respect pour son autorité. Le 12 décembre, un détachement composé du 21e de ligne, de cinquante chasseurs à cheval, d'une batterie de campagne et d'une section de montagne, de cinquante sapeurs du génie et de vingt-cinq gendarmes, s'embarqua pour Mers-el-Kébir; il y arriva le lendemain, prit possession de la place et quelques jours après, du fort Saint-Grégoire. La mission du général de Damrémont, qui le commandait, n'allait pas au-delà jusqu'à nouvel ordre; attentif et prudent, il n'avait qu'à surveiller les événemens et à renseigner le général en chef. On savait que des agens marocains intriguaient dans le beylik en faveur de leur maître, avec un tel succès déjà que les habitans de Tlemcen avaient député à Fez pour faire acte de soumission au sultan de Maroc et que cinq cents hommes de ses troupes, sous les ordres de Mouley-Ali, son beau-frère, étaient venus occuper cette ville importante. Au reçu de ces nouvelles, le général Clauzel avait dépêché, de son propre mouvement, à Tanger, le lieutenant colonel d'état-major Auvray, avec ordre de pénétrer jusqu'au sultan et de lui faire des représentations sérieuses; c'était pour appuyer sa mission que le général de Damrémont était en même temps envoyé à Mers-

el-Kébir. Le lieutenant colonel Auvray, retenu à Tanger par le pacha gouverneur de ce port, ne put ni se rendre à Fez ni même faire parvenir une lettre au sultan; il fut obligé de se rembarquer. Ce fut pour le général Clauzel un échec d'un nouveau genre et qui devait avoir des suites.

Le rappel précipité d'une grande partie de l'armée en France avait jeté la panique dans Alger; closes les boutiques des brocanteurs, clos même les cabarets; on ne voyait que *mercanti* faisant leur paquet à la hâte et courant au port chercher passage sur quelque navire en partance; les juifs tremblaient de peur; les Maures relevaient la tête. La terreur des uns, l'arrogance des autres, n'eurent plus de limites, lorsqu'ils apprirent l'évacuation prochaine, l'abandon de Médéa, mesure fatale dans tous les sens du mot; mais qu'y faire? Ce n'était pas lorsque les troupes françaises allaient être réduites à moins de dix mille hommes, qu'on en pouvait laisser deux mille cinq cents si loin, au-delà de ces rudes montagnes, avec l'obligation de les ravitailler sans cesse. Et ces deux mille cinq cents, à quelles extrémités devaient-ils être déjà réduits, après un seul mois de séjour, puisque le général Danlion, inquiet pour sa retraite, demandait qu'on vînt à sa rencontre, au moins jusqu'au Tenia? Était-ce la guerre qui les avait décimés? Non, car l'action du général au dehors s'était bornée au saccagement au moins fâcheux d'une tribu peu fautive, mais qui avait payé pour une autre, parce que celle-ci, très coupable, avait eu la précaution de se mettre hors d'atteinte. A l'égard des Arabes et des Kabyles, le principe de la responsabilité collective peut être utile et même considéré comme juste: encore faut-il qu'il soit équitablement appliqué; c'est de quoi ne s'était pas inquiété le général Danlion. En fait, la garnison de Médéa succombait à la misère; mal abritée contre la pluie et le froid, n'ayant ni le vivre ni le coucher, ni pain ni paille, elle était en proie à la dyssenterie.

Le 29 décembre, une brigade de quatre bataillons partit d'Alger, sous les ordres du général Achard; elle arriva le 31 au Tenia. Tout était nouveau pour les Européens sous ce climat bizarre; il pleuvait et il neigeait dans la montagne et en même temps un vent du sud, sec et chaud, la traversait par bouffées violentes. Le 1er janvier 1831, dans l'après-midi, on vit arriver le général Danlion et ses troupes; transportés sur des mulets, sur des brancards, sur des couvertures tenus aux quatre coins par les camarades, les malades étaient nombreux. Les gens de Médéa qu'on abandonnait à eux-mêmes s'étaient bien conduits jusqu'au bout; le génie avait réparé leurs brèches, l'artillerie mis leurs canons en état; ils promettaient de se bien défendre. Au fond, ils n'étaient pas trop fâchés de voir partir une

garnison qui les affamait et les gênait, mais ils n'avaient pas voulu permettre que leur bey partît avec elle.

Le 4 janvier, tout ce qu'il y avait de troupes françaises en Afrique, à l'exception de ce que le général de Damrémont avait à Mers-el-Kébir, était concentré autour d'Alger, dans des limites presque aussi étroites qu'au jour où, quatre mois auparavant, le général Clauzel était venu se mettre à leur tête. Chacun parlait de sa succession comme si elle était ouverte, et l'on ne disputait que sur le nom du successeur : serait-ce Damrémont? serait-ce Boyer ? serait-ce Delort? Lui, cependant, ne paraissait pas prêt à quitter la place ; il ne cessait pas, il ne négligeait aucune occasion de faire acte de commandant en chef et de gouvernant. Du fond d'Alger, au lendemain de l'abandon de Médéa, il affichait la prétention de régenter les Arabes. L'agha Hamdan était allé faire une tournée dans l'ouest de la Métidja ; habile à flatter les illusions du général en chef, il lui avait dit merveille de ce qu'il venait de voir ; tout était paisible, soumis, docile à l'autorité française. Malheureusement pour lui, il y avait autour du général des gens qui lui étaient peu favorables ; l'intendant Volland remarquait que 18,000 francs donnés à cet inutile personnage, c'était beaucoup d'argent ; le jeune Jusuf convoitait la place ; bref, il se trouva contre lui des témoins qui déposèrent de ses exactions pendant cette même tournée qu'il faisait valoir à son avantage ; traduit devant le comité de gouvernement, il répondit qu'il n'avait fait, par les réquisitions qu'on lui reprochait, qu'exercer les droits de sa charge. Il est vrai que ces droits, comme ceux de tous les chefs indigènes, étaient singulièrement abusifs ; mais, dans l'état des choses, sa défense pouvait être admise ; elle l'eût été peut-être si l'occasion n'avait pas paru favorable de se débarrasser de lui. Un arrêté du 7 janvier déclara supprimée la fonction d'agha. Hamdan, dont l'influence sur les Maures d'Alger était grande, reçut du général en chef le conseil d'aller rejoindre à Paris l'ex-bey de Titteri Bou-Mezrag.

Peu de temps après, on vit arriver l'ex-bey d'Oran ; celui-ci du moins ne regrettait pas sa déchéance ; car la sienne était volontaire. Sur ses instances, le général de Damrémont avait obtenu d'Alger l'autorisation de faire entrer dans sa capitale les troupes françaises ; l'occupation avait eu lieu le 4 janvier. Aussitôt son palais démeublé, ses magasins vidés et ses coffres remplis, il avait eu hâte de partir avec son harem, une partie de ses janissaires et ses esclaves, laissant la ville désertée par les musulmans, abandonnée aux juifs, et menacée du dehors par les longs fusils arabes. Huit jours après lui, débarquaient dans le port d'Alger deux cent cinquante hommes de bonne mine, amenés de Tunis par un bâtiment de l'état ; c'était

la garde de son futur successeur. Enivrés par leur premier succès dans l'affaire du beylik de Constantine, le général Clauzel et M. de Lesseps avaient entrepris immédiatement de faire au beylik d'Oran la même application de leur principe; mais ils avaient trouvé les négociateurs tunisiens moins favorables. De Tunis à Constantine, on communiquait aisément; de Tunis à Oran, c'était une affaire; on allait de plus se heurter au Maroc. Dans son impatience, le général Clauzel pressait, poussait, insistait; il savait que la première convention, enfin rendue publique, avait déplu fortement à Paris, et il aurait voulu, en donnant à la seconde l'autorité du fait accompli, les consolider l'une par l'autre. Enfin les Tunisiens se rendirent. Le 4 février, un arrêté du général en chef nomma bey d'Oran Ahmed, prince de la maison de Tunis. Le 6, l'intendant Volland et Kérédine-Agha, khalifa du nouveau bey, signèrent une convention stipulant, comme la précédente, le paiement annuel d'une redevance de 1 million, réduite pour l'année 1831 à 800,000 francs; la seule exception était que la France, qui ne prétendait rien dans le beylik de Constantine, se réservait dans le beylik d'Oran la possession pleine et entière de Mers-el-Kébir. Le 8 février, le bâtiment à vapeur *Sphinx*, battant pavillon de Tunis au mât de misaine, et pavillon français à la corne d'artimon, emportait à Oran le khalifa Khérédine et la garde du nouveau bey.

Quelques précautions qu'eût prises le général Clauzel et quoi qu'il pût dire, ses conventions furent condamnées à Paris: elles devaient l'être. Si grands que fussent les pouvoirs qu'il avait reçus à son départ, il ne lui était permis de se substituer ni au ministre des affaires étrangères, ni au ministre de la guerre, ni de négocier à leur insu, ni de conclure sans leur aveu une affaire de cette importance. Dans une dépêche du premier au second de ces ministres, en date du 31 janvier, le général Sébastiani, laissant à l'arrière-plan les questions de prérogative et de forme, insistait sur une considération capitale : l'acte du général Clauzel préjugeait une question sur laquelle le gouvernement du roi ne s'était pas prononcé encore, à savoir si la France garderait indéfiniment et dans quelle mesure le royaume d'Alger. Par une argumentation subtile, mais qui n'était rien moins que satisfaisante, le général Clauzel essayait de se défendre d'avoir empiété, à Tunis comme à Tanger, sur le terrain diplomatique; il soutenait que le remplacement de deux beys par deux autres n'était qu'un acte de l'autorité militaire. Il fut désavoué, les conventions furent déclarées nulles, et pour avoir prêté son concours à cette négociation interlope, M. de Lesseps fut sévèrement et justement blâmé par son ministre.

Tandis que le sort d'Alger demeurait incertain et que le rappel

d'une grande partie de l'armée le rendait plus douteux encore, les optimistes comme le général Clauzel s'attachaient, pour remonter les courages, aux moindres indices, quand ils n'étaient pas trop défavorables. Le 9 février, les curieux qui venaient chaque jour assister aux embarquemens et aux débarquemens, furent tout ébahis en voyant descendre à terre, avec les troisièmes bataillons des régimens qui devaient rester en Afrique, environ trois cents individus familièrement désignés sous le nom de *Parisiens* ou d'*industriels*, et décorés des costumes les plus étranges; c'était une vraie mascarade. Pour habiller cette cohue où tous les âges étaient représentés depuis seize ans jusqu'à soixante et plus, il semblait qu'on eût vidé tous les vieux fonds de magasin de la guerre depuis quarante ans et récolté toute la friperie militaire du Temple; garde nationale de 1789, garde impériale, garde royale, gardes d'honneur, gardes du corps, garde suisse, infanterie, cavalerie, artillerie de toutes les époques, tous les uniformes qui avaient brillé dans l'épopée militaire et politique de la France étaient là, sur le quai, dans une mêlée grotesque; puis tous ces figurans qui auraient fait merveille dans un cirque, drapeau en tête, tambour battant, chantant *la Parisienne*, entrèrent par la porte de la Marine, défilèrent dans Bab-Azoun et s'en allèrent peupler les masures de Moustafa-Pacha.

Qu'était-ce que cette avant-garde? Car on annonçait de pareils et prochains arrivages. C'étaient, en grande partie, des combattans de juillet qu'un aventurier belge, nommé Lacroix, qui s'était attribué le titre de baron de Boëgard et le grade de lieutenant-général, avait réunis d'abord sous le nom de volontaires de la charte. Quand l'ordre eut commencé à se rétablir, le premier soin du gouvernement fut de licencier ce rassemblement dangereux et coûteux. Alors, le soi-disant général Lacroix fit annoncer à sa bande qu'elle trouverait à Orléans et à Montargis des bureaux d'enrôlement destinés à recruter des colons pour l'Afrique. Indépendamment des héros de barricade, une foule d'ouvriers sans travail et de vagabonds qui n'en cherchaient pas, affluèrent. On les dirigeait par détachemens, avec des officiers de leur choix, sur Toulon; là, ils signaient un acte d'engagement collectif et on les embarquait pour Alger. Quelle était la valeur de cet acte? Beaucoup étaient venus pour être colons, comme on leur avait dit, non pour être soldats: beaucoup, par leur âge ou par leurs infirmités, étaient impropres au service militaire. Ce qu'il y avait de pire dans le nombre, c'étaient les officiers. « On fera quelque chose d'une partie des soldats, écrivait un sagace observateur de l'état-major; le reste n'est bon à rien; les officiers, pour la plupart, sont au-dessous de rien. Le plus

curieux est un tailleur, qui s'est fait chef d'escadron en vertu des services rendus dans la grande semaine, services dont il apporte des certificats signés des marchands de vin de son quartier. On a mis les meilleurs dans les diverses compagnies; le surplus est ici, courant les cafés, sans liaison avec l'armée, qui ne les aime pas. » Un ordre du 12 février mit les premiers arrivés à la suite des bataillons de zouaves; quinze jours après, on en avait déjà formé neuf compagnies. Au sujet précisément des zouaves, une fâcheuse nouvelle était arrivée en même temps que les Parisiens, c'était que les nominations faites dans ce corps et aussi dans l'état-major par le général en chef n'avaient pas été approuvées au ministère de la guerre, de sorte que les promus devaient redescendre à leur ancien grade; la seule grâce qu'on leur faisait était de laisser entre leurs mains, à titre de gratification, la solde indûment perçue. Ferme et décidé, au milieu de la consternation générale, le général Clauzel n'abandonna ni son droit, qui était cette fois indéniable, ni les intérêts de ses subordonnés; il réussit à maintenir l'un et à faire donner satisfaction aux autres; il fit, chose rare, plier les bureaux du ministère. C'était La Moricière qui disait : « Je crains les bureaux; les employés, pour moi, sont pires que les Kabyles. »

Tout le monde savait que le général Clauzel allait être remplacé; les Arabes du dehors ne l'ignoraient pas plus que les Maures de la ville : aussi le prestige qu'il s'était flatté d'exercer sur les uns et sur les autres pâlissait-il un peu plus tous les jours. Le khalifa qu'il avait donné aux gens de Blida fut chassé par eux; il est vrai qu'ils envoyèrent au général en chef une députation pour justifier leur conduite. Leurs griefs sont curieux à connaître : « Nous vous informons que notre gouverneur est cause de la révolution de Blida. Il a pris un mouton aux Beni-Sala sans le payer, et il a voulu faire tondre ce mouton pour rien; il s'est disputé pour cela avec le cheïkh de Beni-Sala. Il a donné une fête où il ne recevait que ceux qui lui donnaient de l'argent; tous ceux qui n'étaient pas en état de lui en donner passaient la fête en prison. Il poussait le libertinage jusqu'à envoyer chercher les femmes par force, et, à cet effet, il employait six hommes dévoués. Il envoyait prendre tout ce dont il avait besoin sans payer. Nous avons entendu dire que vous aimez la tranquillité et la justice et que vous voulez que tout le monde soit heureux; c'est pourquoi nous vous prions de nous renvoyer un homme juste, car celui-ci a causé la révolution. » Le général Clauzel n'envoya personne à des gens qui refusaient non-seulement de se laisser tondre, mais même de laisser tondre gratuitement un mouton volé; il abandonna ce problème délicat aux méditations de son successeur; mais, pour faire acte d'autorité jusqu'à la der-

nière heure, il rétablit la fonction d'agha, non pas d'ailleurs au profit d'un Arabe ni d'un Maure, mais en faveur d'un chef d'escadron de gendarmerie, le commandant Mendiri, grand-prévôt de l'armée. Cette nomination *in extremis* ne fut pas très heureuse, et les indigènes, au lieu d'en être terrifiés, s'en moquèrent.

Enfin, le 20 février, les troupes reçurent communication de l'ordre suivant : « Demain, 21 février 1831, à midi, l'armée d'Afrique n'existera plus sous cette dénomination; l'état-major général sera dissous et les troupes restant dans le royaume d'Alger prendront le nom de *Division d'occupation*, dénomination qui leur a été donnée par décision ministérielle. » Ce même jour, la corvette *Perle* amena le commandant de la division d'occupation, général Berthezène. Le général Clauzel s'embarqua le lendemain sur la frégate *Armide*. Les généraux Delort et Boyer, tous les officiers qu'il avait amenés et qu'il appelait lui-même « la fournée d'août, » rentrèrent en France quelques jours après lui.

La popularité qui l'avait accueilli au début et qu'il devait retrouver plus tard semblait alors l'avoir abandonné avec la fortune. Des bruits injurieux, calomnieux, couraient sur son compte; on l'accusait d'avoir tiré au moins 500,000 francs du bey de Tunis et du bey d'Oran, des Arabes, des juifs et des Maures. On l'accusait de s'être adjugé gratuitement ou d'avoir acquis à vil prix d'immenses propriétés, même des terres du beylik, et cela au mépris de son propre arrêté du 8 novembre, qui interdisait l'aliénation des biens du domaine et n'en permettait la location que pour trois ans. Sur ce second grief, la vérité est qu'en décembre, il avait acheté des héritiers d'Yaya-Agha la Maison-Carrée, mais que le domaine revendiquait cet haouch comme ayant fait partie du beylik; c'était une question à débattre devant la justice civile. Dix jours avant de partir, enfin la veille et le jour même de son départ, pour bien marquer sa confiance dans l'avenir de la conquête, il avait acheté à des propriétaires maures, Haouch Baba-Ali, près de la Ferme modèle, et dans le faubourg Bab-Azoun, le palais mauresque avec le Foudouk de l'agha.

Le plus triste pour lui, c'était le démenti que les événemens d'Europe infligeaient à ses grandes espérances. Ce n'était pas en Afrique que se réglaient les destinées de l'Algérie : de même que la révolution de juillet avait arrêté le maréchal de Bourmont, la révolution belge venait d'arrêter le général Clauzel.

CAMILLE ROUSSET.

LA POPULATION

DE

L'EMPIRE ALLEMAND

I.

LES ORIGINES ET LES NATIONALITÉS.

I.

Au dernier recensement fait en Allemagne, en décembre 1880, la population du nouvel empire atteignait le total de 45,234,061 habitans. En 1870, le nombre d'individus présens sur le même territoire n'était que de 40,816,249. L'augmentation s'élève donc à 4,417,812 pendant la période décennale écoulée, non compris les émigrans. Cela indique un accroissement proportionnel de 1.08 pour 100 et un accroissement total de 441,781 sujets par année moyenne. Si l'on tient compte du chiffre de l'émigration pour les pays d'outre-mer, l'accroissement effectif atteint le nombre de 501,296 individus, ou de 543,442 si l'on considère l'excédent annuel moyen des naissances sur les décès. Une année dans l'autre, la population de l'empire allemand augmente ainsi de plus d'un demi-million d'habitans. Supposé que ce mouvement continue, il faudra donc à peine soixante ans pour élever au double la population actuelle de l'Allemagne. Après les guerres homicides du premier empire, en 1816, les pays de la Confédération germanique qui font partie

de l'Allemagne unifiée d'aujourd'hui comptaient ensemble 24 millions d'habitans. Ils pourront en avoir 170 millions vers la fin du siècle prochain, avec une densité de 315 individus par kilomètre carré, contre 84 en 1880, sans agrandissement territorial. Comparé aux étonnans progrès de l'empire allemand, le mouvement de la population, en France, reste à peu près stationnaire, atteignant à peine le total de 37,321,186 individus lors du recensement de 1881 contre 32,569,223 en 1831, accusant une augmentation annuelle de 0,2 pour 100 seulement dans l'intervalle des deux derniers relevés quinquennaux, c'est-à-dire de six à sept fois inférieur à l'accroissement numérique des Allemands. Fait grave, redoutable problème, bien digne de fixer l'attention, non-seulement des statisticiens, mais surtout des hommes d'état soucieux de l'avenir de leur patrie et capables de comprendre que cesser d'avancer, c'est, pour une nation, demeurer en arrière, et laisser passer la prépondérance politique aux mains de races plus vigoureuses.

Croissant en nombre, la population de l'empire allemand verra encore grandir davantage sa puissance comme nation. L'œuvre de l'unité nationale, désormais irrévocable, quoique soumise à des intermittences, marche vers son achèvement d'un pas sûr. Sa réalisation définitive, garantie par une politique invariable, persévérante, énergique, qui a conscience de sa force et ne perd pas de vue le but visé, exige, pour être complète, le concours, dans une action commune, de tous les peuples de langue allemande. Aussi bien les générations successives répètent et se transmettent, comme mot d'ordre ou comme cri de ralliement, la strophe inspirée du chant d'Arndt, que la patrie de l'Allemand, étendue aussi loin que résonne la langue allemande, doit être l'Allemagne entière :

Das ganze Deutschland soll es sein!

L'Allemagne entière, ainsi comprise, embrasse la Hollande et les Flandres, la Suisse jusqu'au Gothard, le Tyrol et les anciennes provinces de l'Autriche, plus les enclaves nécessaires pour l'acquisition de limites géographiques naturelles. Dans l'atlas classique de Stieler, la carte politique de l'Allemagne, en date de 1869, englobe l'état autrichien avec la Hollande et la Belgique. Vous y voyez figurer l'état autrichien, *Osterreichischer Staat*, au rang de l'état prussien, *Preussischer Staat*, comme simples parties de l'ensemble, à titre égal. D'un autre côté, tandis qu'en Autriche, le gouvernement favorise par sa faiblesse le travail de décomposition déterminé par la lutte des nationalités, les hommes d'état de la Prusse s'appliquent avec une rigueur implacable à effacer les différences de races existantes, afin de consolider par tous les moyens l'unifica-

tion nationale des populations d'origine diverse qui vivent sous leur domination. Polonais, Wendes, Lithuaniens, Tchèques, Danois, Français sont tous également tenus, en qualité de sujets allemands, d'apprendre la langue allemande à l'école, au même titre que les Allemands de race, et, dans tout le ressort de l'empire, la langue allemande est seule valable pour les actes publics comme dans les rapports officiels de tous les services de l'administration en Allemagne. Lors d'une récente réunion de savans, le professeur Virchow en est venu au point de demander que l'éducation de la jeunesse soit réglée et dirigée de telle façon que tous les Allemands, à l'avenir, acquièrent une même manière de voir et de penser.

Que si nous demandons combien d'Allemands vivent en Europe hors du ressort actuel de l'empire, les derniers recensemens indiquent un total de 20 à 22 millions d'individus en agglomération compacte, soit moitié autant que la population propre de l'Allemagne, tandis que, pour tout l'empire, le nombre des sujets allemands de langue étrangère n'atteint pas la proportion d'un dixième. A entendre les philologues, le domaine des langues germaniques s'étend bien au-delà des limites de l'empire, même en y faisant entrer la Hollande et les Flandres. Grimm comprend dans son groupe des langues west-germaniques les Anglo-Saxons et tous les Scandinaves : Danois, Suédois et Norvégiens, avec les Hollandais, les Frisons, les Allemands purs. Le haut-allemand littéraire, *Hochdeutsch*, langue officielle de l'Autriche et de la Suisse comme de l'Allemagne, employé dans les actes publics, compris partout et accepté à ce titre par les états dont est sortie l'Allemagne unifiée de nos jours, longtemps avant la reconstitution de l'empire nouveau, ne sert nulle part de langue usuelle à la masse du peuple. C'est une langue de pure convention, issue du croisement, et par une sorte de sélection, des dialectes parlés au milieu des différentes populations d'origine germanique, mais qui a emprunté ses traits caractéristiques aux idiomes des parties élevées du territoire. Déjà, avant la réformation, la chancellerie saxonne l'avait introduite à la cour de « tous les princes et rois en Allemagne. » Pour cette raison, Luther l'appelle la langue de l'empire allemand, *deutsche Reichssprache*, intelligible à tout le monde, aussi bien « pour les habitans du pays bas que pour ceux du pays haut. » Par cette raison, le grand réformateur choisit le haut-allemand pour sa traduction de la Bible. Sous son influence, la langue dite de l'empire se substitue à tous les dialectes particuliers dans l'usage des églises, des écoles, des tribunaux, des salons. Depuis 1621, on n'a plus imprimé de Bible en dialecte bas-allemand. Aucun dialecte n'offre une littérature d'une richesse comparable à celle du haut-allemand moderne, formé par les écrivains éminens des trois derniers siè-

cles. En fait, l'histoire littéraire de l'Allemagne remonte à Ottfrid, qui vécut au VIIIe siècle et dont les écrits, dans l'idiome franc, sont le plus ancien monument du haut allemand, antérieur à l'épopée nationale des *Nibelungen* et aux poèmes des Minnesänger, lesquels ont vu le jour dans l'idiome allemannique. Le dialecte franc et le dialecte allemannique, que le peuple continue à parler sous leur forme primitive, dans la Franconie et la Hesse, sur les bords du Rhin moyen et sur les versans de la Forêt-Noire, sont les sources principales du haut-allemand littéraire adopté par les classes lettrées de la société dans toutes les parties de l'Allemagne.

Les dialectes populaires encore en usage présentent des différences graduelles d'une province à l'autre, de manière à se distinguer nettement pour des provinces éloignées. On les partage habituellement en deux groupes principaux : le haut-allemand et le bas-allemand, auxquels les classificateurs méthodiques ajoutent la division intermédiaire de l'allemand moyen, par la considération qu'entre les extrêmes il doit y avoir un milieu. Chacun de ces groupes se subdivise d'ailleurs à l'infini, suivant les modifications des parlers locaux, mais sans délimitation bien fixe. Des nuances insensibles, de simples changemens de prononciation conduisent de l'un à l'autre, s'accentuant davantage en raison des distances, et sans dépendre absolument des limites naturelles formées par les montagnes ou les cours d'eau. Bien souvent, les particularités propres à un dialecte apparaissent ou se retrouvent à l'état erratique au milieu de populations éloignées parlant un dialecte bien différent. C'est un effet de colonies anciennes ou récentes, tout comme la présence des roches erratiques atteste l'extension de glaciers maintenant disparus sur un terrain distant de leur lieu d'origine. Je me souviens ainsi d'avoir entendu parler le dialecte franc dans le duché de Posen, le tyrolien chez les habitans de Ruhla, en Thuringe. Le domaine du haut-allemand touche les territoires de langue slave, près les bouches de la Regen, s'approche du Danube aux environs de Ratisbonne, embrasse la Wernitz de Donauwerth à Oettingen, le Kocher au nord de Hall, le Neckar au sud de Heilbronn, le Rhin au sud de Rastadt, pour atteindre la langue française autour des sources de la Sarre, en Lorraine.

Tandis que les dialectes haut-allemands se renferment dans ces limites des territoires élevés de l'Allemagne supérieure, autour des montagnes, les dialectes bas-allemands s'étendent depuis le débouché des fleuves au bord de la mer, à travers la zone des pays bas, jusqu'au Habichtswald, limite de la Franconie et de la Saxe, suivant une ligne plus ou moins sinueuse, à partir de la petite ville française de Montjoie, dont les points extrêmes, vers le sud, sont

jalonnés par Eupen, sur les confins de l'Ardenne; Solingen, près du Rhin; Drolshagen, entre la Ruhr et la Sieg; Sachsenhausen, sur la ligne de séparation des eaux entre la Fulda et le Diemel; Münden, au confluent de la Werra; le cours de l'Elbe, entre l'embouchure de la Saale et Wittemberg; enfin Luckau, Lübben, Guben et Zullichau en-deçà de l'Oder. A peu près fixes dans le bassin du Rhin inférieur, les limites du bas-allemand ont reculé devant les dialectes allemands moyens, dans la province de Saxe, naguère slave, ainsi que dans la marche de Brandebourg. Entre les dialectes bas-allemands et les dialectes allemands moyens, les différences sont plus marquées qu'entre les dialectes allemands moyens et les dialectes haut-allemands. Aussi ces deux derniers groupes se trouvent souvent réunis en un seul, embrassant à la fois les dialectes franc, hennebergien et saxon, parlés sur les bords du Rhin moyen, dans la Hesse, en Thuringe et en Saxe, avec les dialectes bavarois, souabe et allemannique de la Haute-Bavière, du Wurtemberg et de Baden. En Alsace, la langue parlée rentre dans le domaine allemannique sur l'ancien territoire du Haut-Rhin, et se rattache aux dialectes francs au nord de Strasbourg.

Par la force des choses, les populations de langue étrangère établies sur le territoire de l'Allemagne subissent l'influence irrésistible de la germanisation, au point d'être confondues avec les Allemands d'origine. Quiconque habite d'une manière permanente le territoire de l'empire est tenu d'apprendre et de parler la langue officielle. Cela explique pourquoi les sujets non allemands ne paraissent pas augmenter d'un recensement à l'autre dans la même proportion que les sujets de race allemande. Les statisticiens comptent ou inscrivent comme Allemands d'origine tous les individus parlant allemand. Pourtant avez-vous visité une seule fois les paysans wendes du Spreewald, aux portes de Berlin? A toute question posée en allemand ils répondent dans l'allemand le plus pur. Saluez-les cependant en slave et ils vous répondront avec un sourire de satisfaction. C'est que le slave reste pour eux le langage intime de la famille, en usage au foyer domestique. L'instruction obligatoire et les relations de commerce établies avec les voisins, par suite du développement des chemins de fer, ont seules amené la population de ce territoire longtemps isolé, à cause de ses marécages et de ses eaux, à apprendre l'allemand. De même, les descendans des Français réfugiés par suite de la révocation de l'édit de Nantes parlent le dialecte particulier des districts où ils demeurent sans que l'oreille la plus fine perçoive la moindre différence entre leur prononciation et celle des Allemands indigènes. Fils de réfugiés et paysans wendes, complètement germanisés par le langage, manifestent également un patriotisme germanique irréprochable, au témoignage des citoyens

les plus jaloux de l'unité nationale de tous les sujets de l'empire. Toutefois, malgré la communauté de la langue, l'œil noir étincelant, les sourcils et les cheveux bruns, le tempérament vif des descendans des huguenots réfugiés accusent au premier abord leur sang français. Quant aux paysans wendes du Spreewald, le craniomètre des anthropologistes décèle dans la largeur de leur face un caractère propre aux races slaves. L'unité de langage n'implique donc pas l'unité de race ni une communauté d'origine propre à caractériser une nation.

Qu'est-ce qu'une nation d'ailleurs? Cette question se pose et exige une réponse avant de pénétrer plus avant dans l'étude de l'association politique formée par la population de l'empire allemand. L'idée de nationalité, claire en apparence, prête aux malentendus les plus graves. Tour à tour, les hommes qui ont voulu la définir ont invoqué la communauté de langage et la communauté de race ou d'origine comme caractère essentiel et distinctif de la nation. Or, d'une part, nous venons de le reconnaître, l'unité de langage n'implique pas une descendance commune pour les populations qui manifestent cette unité. Et, d'autre part, confondre la nationalité avec la race, en attribuant aux groupes ethnographiques une souveraineté analogue à celle des états constitués existant réellement, c'est tomber dans une grave erreur. Ce que nous entendons par nation, dans le sens moderne, n'a pas existé dans le monde antique. Ni l'Égypte, ni la Chine, ni aucun des grands empires disparus dont nous savons l'histoire, n'a constitué une nation. La nation, telle que nous l'entendons, est une association d'hommes vivant sous un gouvernement commun, avec l'exercice de droits égaux, et soumis aux mêmes obligations. Aucun empire de l'antiquité n'a reconnu des droits à ses sujets.

D'après son étymologie, le mot latin *natio* signifie horde, tribu. Si la tribu ou la horde primitive a concédé à ses membres l'usage de certains droits, ces droits n'apparaissent bien définis que dans les cités de la Grèce ancienne. Athènes, Sparte, Sidon, Tyr, ont été des centres d'admirable patriotisme, dont Rome offrit à son tour des exemples éclatans. Avec la liberté surgit l'amour de la patrie. Point de patrie là où il n'y a pas de citoyens. Pour aimer son pays, pour servir une patrie au prix de ce que l'homme peut avoir de plus cher au monde, avec un dévoûment poussé à l'héroïsme, jusqu'au sacrifice volontaire et enthousiaste de la vie, il lui faut posséder des droits et être libre. Patrie, liberté, héroïsme, nations, citoyens, sont autant de termes connexes ou de conditions propres à un état social nouveau, incompatibles avec le régime despotique des dominations du temps passé.

A dire vrai, la nation moderne se modèle sur la cité antique,

agrandie, avec un territoire plus étendu, formé par la réunion de populations d'origine diverse, mais parvenues à un degré de fusion suffisant pour ne plus se distinguer les uns des autres et pour concourir à un but commun. Plus le degré de fusion entre les élémens constitutifs, entre les différentes races réunies et mêlées dans l'organisme d'un même état est avancé, plus la composition de cet état ou de cet organisme présente d'homogénéité et de force, plus l'unité nationale, une fois réalisée, offre de garanties pour l'avenir. Cela explique la rigueur et la ténacité déployées en Allemagne pour imposer l'usage de la langue allemande sur tout le territoire de l'empire, en Alsace-Lorraine et dans le Sleswig danois, comme aux Lettons et aux Wendes. La tradition prussienne vise à créer une nation unie et forte. Afin de s'assurer la force et l'unité nécessaires à tout état soucieux de sa durée, le gouvernement impérial oblige ses sujets à se servir tous de la même langue dans les actes publics, en même temps que le droit d'empire, devenu droit commun pour toute l'Allemagne, se substitue à la législation propre des anciens états particuliers. Sans doute, l'usage d'une langue commune ne suffit pas pour faire une nation puissante. Mais la communauté de langage devient un lien et un instrument d'unification très efficace, dût son action se borner à faciliter l'entente entre les populations soumises au même pouvoir. Voyez l'Autriche et la Turquie, deux empires également composés de races hétérogènes, dont chacune conserve sa langue propre, avec son administration à elle. Tous deux marchent à un démembrement certain, ni l'un ni l'autre n'ayant réussi à transformer les peuples réunis sous une domination commune en une vraie nation autrichienne ou turque. En Turquie, les sujets turcs, slaves, grecs, arméniens, kurdes, syriens, arabes, sont maintenant encore aussi distincts qu'au temps de la conquête. Dans l'empire d'Autriche, les Hongrois, les Tchèques, les Polonais, pour ne pas en dire autant des Croates et des Ruthènes, tendent à la sécession, sous l'effet de l'autonomie administrative et du langage particulariste, au grand préjudice du pouvoir central. Déjà la légende biblique de la tour de Babel nous a appris comment la confusion des langues conduit à la dispersion.

Aucune nation moderne ne peut élever la prétention de représenter une race pure, en tant que la pureté exprime la communauté d'origine. Pareilles aux grands fleuves formés par le mélange des eaux d'affluens nombreux et divers, les plus nobles entre les nations résultent de croisemens multiples. Dans ces mélanges compliqués, les traits distinctifs des peuples fondus ensemble par les événemens s'effacent et disparaissent comme les caractères propres aux métaux d'un alliage ou aux élémens d'une combinaison chimique, mais pour prendre, après le mélange, des traits et des caractères

propres à chaque nation. Il y a deux mille ans, tout le sud de l'Allemagne, depuis les bords du Mein jusqu'à l'Erzgebirge et aux monts Sudètes, était celte, tandis que la moitié orientale de l'empire était entièrement occupée par des Slaves : le sang germain à peu près pur ne se trouve guère que dans les provinces du nord-ouest, chez les Frisons du littoral et les Saxons, leurs voisins aux yeux et aux cheveux de nuance claire, ou bien encore chez les Hessois, dont la physionomie rappelle le portrait des peuplades teutones décrites par Tacite. Ni les Slaves de l'Est ni les Celtes du Sud n'ayant été extirpés, la nation allemande, l'Allemagne unifiée d'aujourd'hui, est germanique, celtique et slave. Au même titre, la France actuelle est celtique, ibérique, germanique; l'Angleterre, germanique et celtique. Avant leur absorption dans l'empire romain, la Gaule, l'Italie, l'Espagne présentaient des ensembles de peuplades souvent liguées entre elles, mais sans institutions communes, sans lien dynastique, sans politique nationale.

Les invasions germaniques eurent pour effet d'introduire dans le monde le principe qui plus tard a servi de base à la formation des nationalités. Sans changer beaucoup le fond même des races, les Germains, dans l'intervalle de leur première apparition sur les bords du Rhin au Ier siècle jusqu'au Xe, à l'époque des dernières conquêtes normandes, imposèrent des dynasties et une aristocratie militaire à des parties plus ou moins considérables de l'ancien empire d'Occident. Ces pays conquis par les Francs, les Burgondes, les Lombards prirent de leurs envahisseurs le nom de France, de Bourgogne, de Lombardie. Après le traité de Verdun, qui établit des divisions à peu près immuables en principe, la France et l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie s'acheminèrent par des voies détournées, coupées aussi par des temps d'arrêt, à leur existence nationale propre, telle que nous la voyons s'épanouir sous nos yeux. Les conquérans germains, promoteurs de ces nationalités diverses, se fondirent avec les vaincus sous l'influence d'unions multiples, de fréquens mariages, au point d'adopter leur religion et leur langue. Les petits-fils de Clovis, comme ceux d'Alaric et de Gondebaud, parlaient déjà roman. En France notamment, où Grégoire de Tours montre encore en pleine évidence la différence des races dans la population du pays, l'idée de cette différence n'apparaît plus à aucun degré dans les écrivains et les poètes postérieurs à Hugues Capet. Dès le Xe siècle, tous les habitans du territoire sont Français, dans ces premières chansons de geste, qui sont un miroir si parfait de l'esprit du temps. Malgré la distinction parfaitement accentuée entre nobles et vilains, personne ne veut y apercevoir une conquête pour origine ou pour cause, mais plutôt une différence de courage, d'habitudes, et d'éducation transmise par

hérédité. Aucun citoyen français ne sait s'il descend d'ancêtres alains, burgondes, visigoths ou gaulois.

Maintenant, en Allemagne comme en France, l'unité nationale repose sur la volonté du peuple plus qu'elle n'est fondée sur la langue, la race, les dynasties ou les traités. L'unité de langage constitue un bon instrument de gouvernement, sans suffire toutefois pour maintenir à elle seule l'union de populations dont les intérêts et les vues cessent de s'accorder : témoin l'acte d'émancipation signifié à l'Angleterre par les États-Unis d'Amérique. La race, d'essence purement physique, mais mobile par sa nature, varie avec les conditions d'existence et se plie au caprice des événemens, sans garantie de fixité, compatible avec toutes sortes de groupemens politiques, comme il ressort de l'exemple de la Suisse, où trois ou quatre races, parlant autant de langues différentes, forment une nation compacte en dépit de leur diversité d'origine. Les dynasties, de leur côté, peuvent déterminer des réunions de provinces et la formation de grands états par leurs guerres et leurs mariages, ainsi que cela s'est vu pour le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ou pour la monarchie française : la Hollande, au contraire, s'est formée d'elle-même par un acte d'énergique résolution, comme aussi la grande république des États-Unis d'Amérique, qui continue de s'agrandir par des additions successives sans base dynastique. Les traités, enfin, conclus pour la délimitation des états, agissent sur le groupement des nations à la manière des horaires de chemins de fer, valables jusqu'à nouvel ordre. A moins d'avoir pour eux la sanction du temps ou de se fonder sur le consentement des habitans, ils n'assurent aucune nationalité et se maintiennent autant que ceux qui en dictent les conditions ont la force de les faire respecter.

Un maître de la parole, écrivain brillant et penseur ingénieux, appelle l'existence d'une nation « un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de la vie. » En un sens idéal, nous admettons volontiers avec M. Renan que l'unité nationale, la réunion d'un peuple dans un même état et sous un régime commun devrait reposer sur « le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. » Seulement l'idéal n'est pas la réalité : la réalité historique offre peu d'exemples de nations puissantes, de grandes agglomérations d'hommes dépendant d'un plébiscite de tous les jours et issues du désir de vivre ensemble. Quelque jour peut-être verra-t-on une grande confédération européenne remplacer les nations et les états d'aujourd'hui. Le jour, cependant, où s'édifiera ce nouvel ordre des choses n'est pas près de se lever. La loi du siècle où nous vivons est tout autre. N'avons-nous pas vu la guerre de la sécession, aux États-Unis d'Amérique, répandre des flots de sang dans le

pays le plus libre du monde, pour maintenir l'unité nationale entre les deux moitiés d'un peuple que la contrainte seule a réussi à retenir ensemble? Quiconque envisage simplement les faits trouve la violence à l'origine de toutes les formations politiques, même de celles dont les conséquences ont été le plus bienfaisantes. Aussi faut-il conclure en dépit des principes que « l'unité se fait toujours brutalement; la réunion de la France du Nord et de la France du Midi a été le résultat d'une extermination. » Quant à l'unité nationale de l'Allemagne, si longtemps rêvée par ses précurseurs dans le domaine de l'idée pure, avant d'arriver à se réaliser en fait, elle doit aussi sa consécration définitive à un acte de violence, ces questions se décidant seulement par le fer et le sang, selon le mot du prince de Bismarck jeté à la face des états de l'ancienne Confédération germanique, dix ans avant le couronnement de l'empereur Guillaume à Versailles et la conquête de l'Alsace-Lorraine.

L'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'empire allemand inspirait la conférence récente où, devant un auditoire ému, M. Renan indiquait en Sorbonne le vœu des nations comme condition de l'unité nationale. Oh! si le sentiment public, en France, sanctionne ce mouvement généreux, celui-ci trouve un écho plus retentissant encore dans la poitrine des populations annexées. Qui ne conserve le souvenir de la protestation, indignée et douloureuse tout à la fois, élevée par les représentans du pays conquis contre la cession de leur territoire, la dernière fois où ils ont paru à l'assemblée nationale française, comme au jour de leur entrée au Reichstag allemand? Qui ne sait avec quel élan enthousiaste les Alsaciens-Lorrains se sont prononcés pour le maintien de leur nationalité française, en vertu de la faculté d'option concédée par le traité de Francfort, alors pourtant que la plupart se sont trouvés liés par leurs conditions d'existence au sol cédé? Parmi ceux qui ont eu un jour pour patrie la France, nos vainqueurs ne trouveront jamais une seule voix pour approuver ce fait accompli de la conquête, malgré la communauté d'origine et de langage, malgré les traités. C'est que l'Alsace et la Lorraine ont lutté avec la France pour assurer le règne de l'égalité civile et de la liberté politique, alors que les états monarchiques de l'Europe ne reconnaissaient, sous le régime du droit divin, que des castes et des privilèges, des sujets au lieu de citoyens. Un héritage de gloire dans le passé, dans l'avenir un même but et une volonté commune; avoir souffert, joui, espéré ensemble, voilà ce qui vaut mieux que les douanes communes et des frontières conformes aux idées stratégiques, ce que les hommes avancés en civilisation comprennent en dépit des différences de langue et de race. Devant ces vérités désormais incontestées, on ne peut méconnaître toutefois le fait historique, également incontestable, de la formation

des nations par voie d'annexions successives, ne différant les unes des autres que par leur degré d'ancienneté et pour lesquelles le désir de vivre ensemble, ce que l'on appelle le vœu des annexés, n'a pas plus servi de règle à la constitution de l'unité française qu'à la formation de l'unité germanique. De part et d'autre, en Allemagne comme en France, l'unité acquise à travers mille aventures et après beaucoup d'épreuves, repose bien actuellement sur la volonté nationale, une volonté décidée chez les Allemands de défendre les conquêtes faites à tout prix, sans rien céder par de simples considérations morales ou de pure métaphysique.

II.

Par ses origines, la population de l'empire allemand se rattache à la famille des Aryas, établis dans l'Asie centrale, entre la mer Caspienne et l'Hindou-Kouch, dont descendent également les Slaves et les Celtes, les Grecs, les Perses, les Hindous, d'après les découvertes de la philologie comparée. A en croire leurs traditions, les Germains auraient pour père commun un dieu, Tuisto, célébré dans d'anciens chants, en foi de quoi les monnaies impériales et les emblèmes nationaux porteraient encore la devise : *Gott mit uns!* Une généalogie, dont la véracité reste à prouver, attribue à Tuisto trois fils : Ingo, Isto et Irmin, devenus la souche des trois branches des Istavones, des Ingavones et des Hermiones, comprenant la première, les Saxons et les Frisons; la deuxième, les Francs et les Thuringiens; la troisième, les Alamanns et les Bojuwares. Ce qui paraît mieux démontré, c'est que les peuples aryens ont eu primitivement une langue commune, des croyances et des coutumes semblables. Ils étaient pasteurs, avec un gouvernement patriarcal, fondé sur la famille ou la tribu. Ils connaissaient les métaux et l'agriculture, mais sans beaucoup employer ceux-là, ni pratiquer celle-ci avec suite, L'accroissement de la population les obligea à se disperser, afin de chercher des moyens de subsistance dans des pays plus éloignés, sous l'effet d'une poussée continue exercée par les uns sur les autres. Ce mouvement commença 2,500 ans avant l'ère chrétienne : 2,000 ans avant Jésus, les Grecs avaient déjà atteint le Péloponèse, les Celtes, les côtes de l'Atlantique, tandis que les Germains occupèrent les bords de la Vistule, de l'Elbe et de l'Oder plus de douze siècles plus tard seulement. Déjà, cent vingt ans avant Jésus-Christ, le manque de place pour une population en excès et qui se multipliait rapidement détermina une réémigration des Teutons et des Cimbres du Jutland, de même que, trois à quatre siècles plus tard, les Goths, les Burgondes, les Lombards cherchèrent vers le sud des territoires plus hospitaliers.

Toutes les migrations qui ont eu pour résultat le peuplement successif du monde manifestent comme cause première la lutte pour l'existence, le besoin de nourriture.

Combien devait être rude alors cette lutte avec une nature abandonnée à elle-même, dans les espaces où les centres cultivés apparaissaient seulement par exception! D'immenses forêts vierges à peu près impénétrables, interrompues par des marécages et des rivières au cours changeant, occupaient presque exclusivement le pays entre le Rhin et les Alpes, où les grands glaciers n'étaient pas encore rentrés dans leurs limites actuelles. A l'arrivée des Germains, les Celtes détenaient toute la zone au sud du Mein et des Monts-Sudètes, où les deux races se mêlèrent ensuite et se confondirent. Les Celtes eux-mêmes, venus longtemps auparavant, avaient rencontré des peuplades de petite taille, qui se retirèrent vers le nord, du côté de la Finlande, et en partie vers les montagnes basques, sans disparaître complètement de l'Allemagne. Ces petits hommes de souche finnoise vivaient surtout de chasse et de pêche et élevèrent les constructions lacustres les plus anciennes. Ils ont donné naissance à la tradition populaire des nains répandue par toute l'Europe. Quoique issus d'une souche probablement commune, les Celtes et les Germains avaient acquis des types différens, sous l'influence de milieux divers. La race est quelque chose de mobile, qui se fait et se défait par suite du changement des conditions d'existence. Aussi constatons-nous chez les habitans de certains cantons des Alpes et de coins reculés des montagnes de l'Allemagne moyenne des caractères corporels distincts de ceux des populations germaniques plus pures, au sang moins mêlé, notamment des yeux noirs et des cheveux foncés au lieu des cheveux blonds et des yeux bleus. Le nom même de *Germani*, signifiant *les voisins*, a été d'abord appliqué par les Gaulois aux Tongriens. Ceux-ci déclarèrent que les barbares de l'autre côté du Rhin étaient de la même race; par suite le même nom s'étendit à tout l'ensemble de peuplades qui l'a conservé depuis. Le mot *deutsch*, qui apparaît seulement dans l'intervalle du IXe au Xe siècle, se rattache, comme la dénomination de *Teutons*, à Thiod, le *peuple au parler vulgaire*, ou les Thiodis, ainsi appelés en opposition aux Francs romanisés parlant le latin plus ou moins corrompu, langue de l'église et des clercs, devenue la source du vieux français.

Un voile obscur recouvre ou enveloppe les migrations des Germains des bords de la mer Caspienne à travers les plaines du sud de la Russie, des bouches du Volga à celles du Danube et du Dniester. Suivant toute probabilité, leur direction remonta le Dniester pour redescendre la Vistule. Point de grande difficulté sur ce parcours, à travers un pays sans accidens de terrain prononcés, mais à peu

près uni et plat. Arrivés sur le littoral de la mer Baltique vers le IVe siècle de notre ère, les peuplades germaniques s'avancèrent du côté de l'ouest en refoulant les Celtes et suivies elles-mêmes de près par les Slaves. Lors des voyages de Pithéas de Marseille, entrepris pour reconnaître les limites et la forme de la terre, 340 ans avant Jésus-Christ, le cours de l'Elbe paraît avoir séparé les Germains des Celtes. On trouve des noms celtiques disséminés à travers toute l'Allemagne, témoignage d'une occupation durable du territoire par le peuple qui a laissé ces noms à côté de ses tombeaux. Au-dessous de ces tombeaux celtiques, des fouilles nombreuses ont mis à jour, dans les dépôts d'alluvions de l'époque quaternaire, des restes humains beaucoup plus anciens, provenant des habitans primitifs dont les anthropologistes cherchent encore à déterminer la race. Hérodote, le premier écrivain de qui nous tenions des notions exactes sur les Celtes, place les sources du Danube dans leur pays. A cette époque, les Germains, encore inconnus des Grecs et des Romains, étaient cachés au monde civilisé par la forêt Hercynienne, derrière les montagnes de la Haute-Allemagne, allant des Vosges aux Karpathes. César trouva Germains et Celtes aux prises sur les bords du Rhin et sur le versant alsacien des Vosges. Le mur païen du Mont-Sainte-Odile était une des places de refuge des peuplades celtiques lors des premières invasions germaniques. Après leur romanisation, les Celtes continuèrent à occuper la rive droite du Danube longtemps après ces invasions. Ils se fondirent avec les Germains moins par des mariages et par le sang que par l'adoption de la langue allemande, comme ont fait plus tard les Slaves du Brandebourg et de la Poméranie. La nation allemande actuelle offre tous les caractères d'une race mêlée.

Sans l'opposition des Romains, maîtres de la Gaule, les Germains auraient peuplé en masse toute la France d'aujourd'hui. A l'étroit chez eux, sur des territoires peu productifs et mal cultivés, croissant en nombre rapidement et souffrant de la disette, ils allaient en avant, une peuplade poussant l'autre, à la recherche de meilleurs sites. Cette poussée lente, mais continue et irrésistible, pareille au mouvement d'un puissant courant de glace qui se dilate et s'étend sous l'effet du regel de l'eau qui augmente sa masse en remplissant ses fissures, agissait dans tous les sens pour se manifester surtout du côté de la moindre résistance. Les obstacles opposés au mouvement par la nature ou par les hommes devenaient-ils trop forts pour être surmontés, les migrations tournaient ces difficultés. Au dire de Strabon, les Cimbres chassés du Jutland par l'invasion de la mer, à la suite de violentes tempêtes, après avoir été arrêtés dans leur marche vers le sud par les Boiens Celtes de la forêt Hercynienne, contournèrent les Monts-Sudètes, à travers la Silésie, pour atteindre le

Danube et retourner vers l'ouest du côté des Alpes, en portant devant eux la terreur dans Rome. Lors de ces déplacemens des peuples germaniques, non plus que dans l'émigration de nos jours, tout le monde ne partait pas à la recherche d'une nouvelle patrie. Une partie restait sur le territoire déjà occupé, et maintes fois les émigrés revenaient dans leur patrie ancienne après d'aventureuses pérégrinations. Une quantité de communautés langobardes demeura en Westphalie au commencement du ve siècle, après le départ de leur peuple pour l'Italie, de même qu'une partie des Cimbres s'était maintenue antérieurement dans la péninsule cimbrique, lors de l'émigration qui aboutit à la catastrophe de Verceil.

Ceux qui émigraient emmenaient leurs troupeaux et des chars arrangés en forteresse aux temps d'arrêt. Ils s'avançaient lentement, au hasard, sans route déterminée, uniquement occupés de trouver des terres plus productives et d'une culture plus facile. Ils marchaient seulement pendant la belle saison. Venait le mauvais temps, ils s'arrêtaient. Chaque horde s'établissait sur les terres à sa convenance, quand ces terres étaient libres. Sur les terres déjà occupées, les nouveau-venus sollicitaient une part proportionnée à leurs besoins, toujours prêts à prendre par la force des armes ce qu'ils ne pouvaient obtenir de bon gré. Des luttes fréquentes éclataient entre peuplades voisines, et on en venait vite aux mains. Nos socialistes contemporains n'ont pas inventé la maxime : Ote-toi de là que je m'y mette. Les besoins impérieux d'une population prolifique à l'excès nécessitaient l'acquisition de moyens de subsistance suffisans pour sa conservation et son accroissement. Quoi d'étonnant que les Germains primitifs aient imaginé de bonne heure une politique coloniale fondée sur la violence ou sur le droit d'annexion? Au lieu de s'appeler Bismarck et Moltke, leurs hommes d'état avaient nom Teutobod et Bojorich. Alors comme aujourd'hui, les regards des Germains se portaient avec convoitise vers le merveilleux et riche pays entre le Rhin et les Pyrénées, *dem wunderschönen reichen Lande zwischen Rhein und Pyrenäen,* suivant la propre expression de Dahn, l'historien des origines germaniques. César mit un frein à ces prétentions par la défaite d'Arioviste dans la plaine d'Alsace. Par suite, la masse des envahisseurs se trouva reléguée sur le territoire de l'Allemagne actuelle, qu'elle s'appliqua à défricher avec la charrue, après l'avoir conquise par les armes.

Quel a été l'état social des populations germaniques à l'époque de leur apparition sur les confins de l'empire romain? Primitivement elles paraissent avoir formé une multitude de tribus ou de hordes sans lien précis de communauté. La horde ou la tribu comprenait une association de familles d'origine commune. Au temps de César, les Suèves comprenaient une centaine de peuplades de même des-

cendance, demeurant les unes à côté des autres, pratiquant le même culte, mais sans chef commun, indépendantes par conséquent et souvent en guerre entre elles. Une fête religieuse, avec des sacrifices auxquels venaient assister, dans les bosquets des Semnones, les délégués des diverses peuplades autonomes, leur donnait occasion de se réunir. Les peuples, ou groupes de peuples, Francs, Saxons, Frisons, Thuringiens et Alamanns, formés pendant et après les migrations, reposent en partie sur la communauté d'origine, en partie sur la fusion de populations étrangères les unes aux autres, mais réunies sous l'effet du voisinage, d'alliances prolongées, d'asservissement et de conquêtes. Inconciliables avec la vie nomade, les agglomérations considérables ont pu se former seulement sous l'influence d'une existence plus sédentaire, après le remplacement par une demeure fixe en pierre de l'habitation mobile dans une maison de bois ou sur un char, à la manière des Tziganes vagabonds de nos jours. Pendant longtemps l'ancien droit germanique a considéré la maison comme un bien meuble, suivant la définition : *Das Haus ist Fahrhabe*, parce que, dans l'origine, la maison du Germain était facile à transporter, à détruire et à reconstruire. De là le principe : *Was die Fackel verzehrt ist Fahrhabe*, c'est-à-dire, tout ce qui brûle peut-être transporté et reste meuble, réminiscence des habitudes de déplacement, au contraire du droit romain, dans l'idée duquel la maison est un immeuble, objet ordinairement construit en pierres, malaisé à déplacer, tenant au sol et y retenant ses habitans, fixant les fils là où ont vécu leurs pères.

L'adoption des maisons en pierres et la construction des villes marque le passage du régime nomade à la vie sédentaire, avec un adoucissement des mœurs et une civilisation plus avancée. En même temps, des associations politiques plus considérables se formaient par l'absorption des petites peuplades, des hordes primitives naguères distinctes, dont les auteurs grecs et latins ne mentionnent plus les noms à partir du IIIe siècle. A mesure de ces changemens, les groupes agrandis gagnaient en puissance, et le commandement se concentrait en un plus petit nombre de mains, le pouvoir de la confédération se substituant à l'action isolée des tribus, les chefs de clans étant remplacés par des rois électifs d'abord, puis héréditaires. La confédération des Alamanns, qui comptait une douzaine de chefs investis de pouvoir souverains en 357, à la bataille de Strasbourg, n'en avait plus qu'un seul à la bataille de Tolbiac, en 496, lors de la défaite qui aboutit à sa soumission aux Francs. Chez les Francs également, Grégoire de Tours montre le groupe des Ripuaires, comme celui des Saliens, composé d'une quantité de peuplades avec autant de chefs particuliers, sans autre lien de communauté que celui du voisinage, jus-

qu'au jour où l'un des chefs saliens assujettit les autres et réussit à se faire proclamer roi par tous les guerriers des deux groupes. Jusqu'au jour où Charlemagne réunit tous les états germaniques sous sa domination en un seul empire, ce mouvement unitaire s'accentua de plus en plus pour se défaire de nouveau après la mort du grand empereur et aboutir à l'émiettement, à la dispersion, à l'anarchie du système féodal.

Depuis la terreur cimbrique jusqu'à la chute définitive de l'empire romain sous les coups de ses envahisseurs, la multiplication des Germains, venant battre les frontières comme les flots d'un océan humain, passe pour effrénée. Pourtant cette multiplication n'atteignait pas, même de loin, les proportions actuelles de l'excédent des naissances sur les décès. La natalité avait beau être excessive, elle était contenue par une mortalité très forte, inévitable avec un genre de vie rempli de privations. Sur un territoire mal cultivé, la densité de la population ne pouvait atteindre le degré constaté aujourd'hui. En regard de quelques centaines de mille combattans dont les historiens parlent comme de masses formidables aux prises avec les Romains à certains momens, l'Allemagne est en état d'armer maintenant et de mettre sur pied des millions d'hommes. A propos du groupement des populations à différentes époques, les écrivains anciens mentionnent à l'intérieur de la Germanie les noms de cinquante peuplades indépendantes les unes des autres. Ces noms ont disparu, la plupart, au temps de Tacite, vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne. A peine restait-il alors quelques-uns des peuples nommés primitivement, parmi lesquels les Frisons, les Hessois, les Saxons. Des changemens continuels modifiaient incessamment la distribution reconnue en un moment donné.

Fait digne de remarque, ce sont les tribus occidentales de souche suève, celles dont le déplacement a été relativement le moins étendu, qui ont surtout changé de nom. Au contraire, les populations gothiques ou les tribus orientales ont mieux conservé leurs dénominations anciennes, quoique arrachées entièrement de leur ancienne patrie et emportées par les migrations dans des contrées lointaines. Langobards, Vandales, Burgundes, Goths, Gépides, Hérules et Rugiens gardèrent jusqu'à leur disparition les noms sous lesquels ils ont été connus dès l'origine. C'est que les Germains de l'Est quittèrent en masse leurs sites antérieurs en maintenant leur identité pendant leurs migrations en Gaule, en Italie, en Hongrie, en Espagne et en Afrique. Des provinces modernes, la Bourgogne en France, la Catalogne et l'Andalousie en Espagne, la Lombardie en Italie, portent encore le nom de quelques-uns de ces peuples longtemps après leur absorption dans les nationalités ita-

lienne, espagnole ou française. Sur la frontière de l'Est, les changemens, beaucoup plus lents et gradués, amènent l'apparition de nouveaux noms sur la carte de la Germanie, par suite de la rencontre et de la réunion d'autres élémens. Les peuples germains occidentaux sont issus du mélange et de la fusion d'une quantité de petites peuplades qui se sont étendues ensemble par-dessus les limites de l'empire romain et figurent plus tard, dans leur domaine définitif, sous des noms nouveaux, après l'introduction d'élémens étrangers. Ainsi, les Suèves ou Juthungen se réunirent aux Alamanns pour former le groupe allemannique-souabe sur les deux versans de la Forêt-Noire. De leur côté, les Amsivariens, venus des bords de l'Ems, s'établirent sur les deux rives du Rhin, au milieu des Francs. Enfin, les Chaucis et les Saxons, partis des rivages de la Mer du Nord, s'allièrent aux Chérusques et aux Anguns pour constituer, plus au sud, le peuple saxon. Partout, chez les Germains occidentaux, des élémens d'origines diverses ont pénétré dans les groupes anciens, et les populations primitives n'ont gardé nulle part leur pleine intégrité. Les noms antérieurs se sont conservés seulement là où des souches anciennes sont restées en place sur leur premier territoire, comme pour les Frisons et les Hessois, par exemple. En somme, les mouvemens des peuples germaniques portent le caractère d'une émigration chez les tribus à l'est de l'Elbe, et chez les branches occidentales de la famille celui d'une colonisation progressive.

D'accord avec les faits anthropologiques soumis à l'observation directe, l'histoire du mouvement des migrations à l'intérieur de l'Allemagne depuis les temps les plus anciens concorde à montrer l'introduction d'élémens divers dans la population actuelle de l'empire. Un des derniers dénombremens effectués, celui du 1er décembre 1875, nous apprend que, sur 1,000 individus recensés dans une commune, 353 sont nés dans une autre localité du même district, 80 dans une autre province, 33 dans un autre état allemand, 9 à l'étranger. La proportion par 1,000 des habitans recensés hors de leur province natale varie depuis 12 en Franconie, 14 dans le district de Gumbinnen et 19 à Oppeln, jusqu'à 409 à Hambourg; 384 à Brême, 356 à Berlin, 174 dans le duché d'Anhalt et 170 dans le Lauenbourg. Par rapport aux grands déplacemens, la Frise, la Hesse, la Westphalie, la Saxe inférieure, sont encore occupées par les descendans des peuplades déjà établies dans ces contrées au temps de Tacite, de même que les descendans des Alamanns ont conservé la possession des mêmes territoires depuis 234 et ceux des Bojuwares ou Bavarois depuis 460, sans subir l'influence des migrations et des déplacemens en masse survenus dans les provinces de l'Est. Au contraire, les pays occidentaux de l'Allemagne ont déversé

continuellement l'excédent de leur population dans les parties orientales, au milieu des Slaves. Deux voies seulement s'ouvraient aux mouvemens des peuples entre le nord et le sud de la Germanie. D'une part, il y avait les passages par Eisenach, Fulda et la Kinzig; de l'autre, ceux d'Éger ou de Schurgast. La première route conduisait au Danube et dans le nord de la Bavière; la seconde, au Mein et dans la vallée moyenne du Rhin. Celle-ci servit aux Suèves, aux Alamanns, aux Burgondes; celle-là a été suivie par les Rugiens, les Vandales, les Langobards allant en Pannonie et dans le Frioul. Quelques bandes isolées de Vandales, d'Alains et de Goths remontèrent bien la vallée du Danube, de la Pannonie vers la Gaule; mais la masse des peuples venus des bords de la Mer Noire et du Nord-Est marchèrent directement sur l'Italie, par le Karst, ou sur les plaines daciques et pannoniennes. A aucune autre époque de son histoire, l'Allemagne n'a été autant remuée et agitée qu'au temps des migrations du IVe au VIe siècle. Dans cet intervalle, les groupes de peuples ou les confédérations des Franks, des Saxons, des Alamanns, des Thuringiens, des Bavarois, débordèrent par-dessus leurs frontières, devenues trop étroites, pour se répandre sur le territoire de l'empire romain au point de le couvrir de populations germaniques. Un jour devait venir où la force des événemens devait donner à l'empire d'Allemagne le nom de saint-empire romain, même au milieu des rivalités et des divisions du monde féodal, avant d'avoir atteint la prépondérance assurée par la réalisation de l'unité nationale : unité puissante et définitive, fondée sur la volonté du peuple, mais dont le maintien exige des sacrifices en proportion de sa grandeur, et devant lequel tout sujet allemand doit réfléchir, en regardant l'emblème des Hohenzollern sur le nouveau drapeau impérial, à l'apostrophe du Freischütz, que cet aigle n'est pas un don gratuit :

Glaubst du dieser Adler war dir geschenckt?

III.

Toute répartition politique fondée sur l'anthropologie, a dit en termes excellens M. de Quatrefages (1), conduit immédiatement à l'absurde. Aussi ne pouvons-nous le répéter assez, aucune grande nation moderne ne provient d'une race pure dérivée d'une souche unique. La population de la France, pas plus que celle de l'empire allemand, ne se compose d'un seul élément. Entre les Français des

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 février 1871, l'étude de M. de Quatrefages sur la race prussienne.

diverses provinces, descendans des Celtes, des Romains, des Basques, des Franks et des Burgondes, les différences physiques sont aussi grandes qu'entre les Prussiens de Kœnigsberg, les Bavarois et les Saxons. Pour quiconque serre les faits de près, il n'y a pas de race allemande à caractères nettement définis, mais des citoyens allemands soumis à des lois et jouissant de droits communs. Il n'y a même pas de race bavaroise ni de race prussienne avec ses traits propres. Bien embarrassé serait l'artiste consciencieux chargé de trouver un type en état de représenter convenablement par une seule figure la population des diverses parties de l'Allemagne. Sous ce rapport, les écrivains latins et grecs se trouvaient mieux à leur aise que nous ne pouvons l'être. Nous ne pouvons plus affirmer avec Tacite « que le sang des Germains ne fut jamais altéré par des mariages étrangers, que c'est une race pure, sans mélange, et qui ne se ressemble qu'à elle-même. » Qui oserait encore attribuer un « air de famille » à « cette immense multitude d'hommes; des yeux bleus et farouches; des cheveux roux; des corps de haute stature et vigoureux? » On prêtait des « corps monstrueux » aux Chaukes, « des membres puissans » aux Chérusques; on dépeignait à Rome les Alamanns « plus grands que nos hommes de la plus haute taille; » on trouvait les Burgondes « longs de sept pieds, » tandis que les Ostrogoths dépassaient de beaucoup les soldats byzantins. Si la taille des Allemands est supérieure à celle des races latines, elle a été exagérée de beaucoup par les Romains, soit sous l'effet de la peur, ou sous l'inspiration d'une vaine gloriole. Les squelettes germains découverts dans leurs tombeaux ne sont pas tous énormes, et la stature des Allemands du moyen âge a été telle que les armures du XIVe au XVIe siècle sont trop étroites pour la taille moyenne actuelle. En ce qui concerne la forme de la tête, les anthropologistes signalent, parmi les crânes préhistoriques, des brachycéphales, des mésocéphales et des dolichocéphales autant que pour les populations actuellement vivantes de l'Allemagne. Quant à la couleur des yeux et des cheveux, les nuances claires dominent sans exclure les nuances foncées. Le professeur Virchow vient de faire, dans les écoles de tout l'empire, un relevé d'après lequel les yeux noirs et les cheveux bruns sont dans le rapport de 23 à 33 avec les yeux bleus et les cheveux blonds pour la Prusse et la Bavière. Ces différences de couleur, de forme et de taille constatées chez les Allemands de nos jours nous éloignent beaucoup de la race pure et de l'air de famille attribués aux Germains du temps de Tacite.

A défaut d'unité dans les caractères corporels, le gouvernement s'efforce à introduire ou à réaliser l'unité de langage, en imposant l'usage obligatoire de la langue allemande aux populations de

nationalité étrangère annexées. Telle est l'opiniâtreté mise à cette œuvre de germanisation que, dans un temps assez proche, les sujets d'origine étrangère seront fondus dans la masse du peuple allemand. Sur un total de 45,234,061 individus recensés au dernier dénombrement du 1er décembre 1880, les Allemands figurent pour 41,512,000, les Polonais pour 2,860,000, les Français pour 300,000, les Danois pour 150,000, les Lettons pour 150,000, les Wendes pour 137,000, les Tchèques pour 54,000 individus. Certainement le nombre de sujets allemands non Allemands d'origine, dépasse de beaucoup ce total officiel de 3,722,000. Jusqu'aux bords de l'Elbe, dans la marche de Brandebourg, en Poméranie, en Silésie, dans la Posnanie et dans les deux provinces de Prusse, le fond de la population a du sang slave dans les veines. Or, cette population compte actuellement 13 millions d'individus sur un total de 27,279,111 habitans pour tout le royaume de Prusse. Prétendre que les 13 millions d'habitans des provinces de l'est de la monarchie prussienne, Berlin non excepté, sont Slaves, serait exagérer les choses. Mais un fait incontestable, c'est que, dans ces provinces, la proportion des individus d'origine slave dépasse de beaucoup les chiffres avoués dans les dénombremens faits d'après la langue parlée. Grâce à l'école obligatoire et aux mesures prises de longue date contre les langues étrangères, tous les sujets de l'empire arrivent à parler l'allemand au détriment de la langue maternelle. Par suite, le nombre des habitans non allemands paraît diminuer d'un recensement à l'autre, quand pourtant les familles polonaises de la Haute-Silésie et de la province de Posen se montrent aussi prolifiques que les descendans des colons allemands établis à leurs côtés. La natalité, pendant l'année 1882, a atteint la proportion de 41 pour 1,000 dans les provinces au-delà de l'Elbe, avec prédominance de sang slave, contre 37 dans les provinces occidentales de la Prusse, à sang germanique moins mélangé. Dans la province de Posen, polonaise par excellence, l'excédent des naissances sur les décès s'élève dans le courant de la même année à 15 par 1,000 habitans au lieu de 12 pour le royaume de Prusse et de 11 pour la moyenne de tout l'empire allemand.

Considérées au point de vue politique et national, les provinces à l'est de l'Elbe sont germanisées bien plus que l'Alsace, où la plus grande partie de la population n'a jamais cessé de parler allemand. Les Slaves ont eu en possession complète, à une certaine époque, toute la Saxe, une partie considérable du Hanovre et une bonne portion de la Franconie. Après leur refoulement sur la rive droite de l'Elbe, où ils se maintinrent, la Poméranie et la Silésie se germanisèrent pacifiquement à la suite de l'introduction du christia-

nisme dans ces contrées. Peu à peu, des colonies allemandes étaient venues de la Thuringe et des bords du Rhin, comme il ressort de la présence du dialecte frank dans le grand-duché de Posen ou du patois alsacien de Wissembourg, parlé par les maraîchers de Breslau, en Silésie. Pendant longtemps, les empereurs d'Allemagne livrèrent de sanglans combats entre l'Elbe et l'Oder, à la suite desquels se multiplièrent les établissemens allemands en territoire slave. Non moins sanglantes ni moins longues furent les luttes des chevaliers de l'ordre teutonique contre les Prussiens ou Pruczi, qui demeuraient dans la Prusse orientale, entre la Vistule et le Niémen. Ces peuplades païennes semblent avoir été reliées entre elles par une organisation sacerdotale commune analogue à celle des Suèves lors de l'arrivée des Romains en Germanie. Elles avaient été visitées par des missionnaires chrétiens dès la fin du xe siècle. L'ordre des chevaliers porte-glaives, secondés par les chevaliers teutoniques, dont l'institution date de l'année 1191, ajouta aux prédications la force des armes pour subjuguer les Prussiens. Chaque nouvelle acquisition de territoire était assurée par la construction d'un château fort, autour duquel s'élevaient des villes peuplées de colons allemands. Telle a été l'origine de Thorn, de Culm, de Marienwerder, de Graudenz, de Marienburg, de Kœnigsberg. Ces forteresses, élevées sur les bords de la Vistule, du Nogat et du Pregel, défendent encore aujourd'hui les frontières prussiennes du côté de la Russie. Le nombre des Prussiens qui parlent encore leur langue primitive dans les relations de famille, au foyer domestique, ne dépasse guère 150,000 individus, peu mélangés d'Allemands et entourés de Polonais.

Hermann Berghaus et Richard Boeckh se sont livrés à des études approfondies sur la langue parlée par les habitans des différentes parties de l'Allemagne et sur les rapports des Allemands avec leurs voisins de langue étrangère. Dans sa statistique de la population, Berghaus a cru pouvoir dire, dès 1845, en propres termes, qu'il n'y a pas de peuple prussien : *Es giebt kein preussisches Volk!* Le nom de *Preusse*, Prussien, signifierait *homme des bois*, comme *orang-outan* en langue malaie. Il s'appliquait aux riverains du Russ à peu près de la même manière que les Alsaciens ont emprunté leur nom allemand d'*Elsässer* à l'Ill, rivière qui traverse leur pays. Le Russ forme la branche septentrionale du delta de la rivière Memel ou Niémen, où Napoléon a fait signer en 1807 au roi de Prusse, sur un pont de bateaux, son traité de Tilsitt. L'autre branche du delta est la Gilge. Toutes deux débouchent dans la lagune kurienne, Kurische Haff, sur le littoral de la mer Baltique. Gardons-nous de confondre l'antique pays prussien, le Preussenland des historiens philologues, avec le royaume de Prusse des géographes et des hommes d'état.

Au lieu de s'étendre au royaume actuel, le nom de Preussenland s'applique tout au plus aux deux provinces de Prusse orientale et occidentale, qui ont Kœnigsberg et Dantzig pour chefs-lieux. Encore s'en faut-il de beaucoup que les habitans des deux provinces soient Prussiens d'origine. Leur territoire, ou plutôt la population, se trouve germanisée au point que Boeckh dénonce comme un intolérable abus d'appeler Prussiens les Allemands de la Prusse. Sur 1,930,000 individus recensés sur le territoire occupé naguère par le peuple prussien, pour une superficie de 735 milles carrés, Boeckh comptait, en 1869, environ 1,450,000 Allemands pour une aire de 493 milles, 340,000 Polonais avec 185 milles de surface et 140,000 Prussiens-Lithuaniens avec 57 milles de surface. En 1849, Berghaus évaluait à 120 milles carrés l'étendue du domaine de la langue prussienne ou letto-lithuanienne, en y comprenant les localités où plus du huitième des habitans parlait letton. A ce compte, il n'y aurait plus en 1869, époque de la publication du livre de Boeckh : *der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten*, que 102 milles pour la surface du même domaine et 57 milles seulement, si l'on ne considère que les localités où prédominait l'élément prussien.

La population, avec prédominance de la langue letto-lithuanienne, se concentre dans les pays de Schalanen et de Nadranen, parties de la petite Lithuanie correspondant aux cercles administratifs actuels d'Insterburg et de Labiau. Même dans ces cercles, nous trouvons les restes des anciens Prussiens en présence de descendans de colons allemands venus des bords de la Mer du Nord et mêlés avec des émigrans d'origine franque, alamannique et bavaroise. Personne ne peut affirmer sûrement si la population autochtone des districts où se parle encore la langue lettone provient de la branche lithuanienne ou de la langue kurienne. Des quantités de Lithuaniens se sont fondus avec les Prussiens primitifs et paraissent provenir d'une souche commune. Le lithuanien est, de tous les idiomes actuellement parlés en Europe, celui qui rappelle davantage le sanscrit. Il forme avec le livonien, en usage dans les provinces russes de la Baltique, deux rameaux distincts du groupe celtique, tandis que le rameau borussien, ou prussien proprement dit, est tombé en désuétude. Au nord du Niémen, le parler letton prédomine dans le pays de Schalanen jusqu'à Tilsitt. Sur les 120,000 habitans de la contrée, il y a 67,000 Prussiens, Lithuaniens ou Kuriens. Tandis que la ville de Memel est allemande, les Allemands comptent à peine pour un tiers de la population rurale des environs contre un tiers de Lithuaniens dans les campagnes au sud de la rivière. Impossible d'ailleurs de tracer une ligne de démarcation entre les localités où le langage populaire

est allemand ou lithuanien. Les deux élémens se pénètrent et se mêlent. Dans les cercles de Tilsitt, de Heidekrug et de Memel, l'élément lithuanien conserve la prépondérance. Dans les cercles de Labiau, de Niederung et d'Insterburg, l'allemand fait plus de progrès.

Les cantons prussiens où le vieil idiome lithuanien persiste sans mélange sont devenus fort rares, malgré la ténacité des paysans à conserver dans l'usage intime de la famille le langage de leurs ancêtres. Ce sont les communes les plus petites, les localités les plus isolées, où l'ancienne race et la langue héréditaire persistent avec plus de pureté, particulièrement dans le cercle de Memel. En 1861, on ne comptait que 47,800 habitans pour un ensemble de 457 localités, avec moins de deux dixièmes d'Allemands. D'un recensement à l'autre, la population des Allemands augmente, non point cependant à cause d'une moindre fécondité des populations lettones. Chez les unes comme chez les autres, les naissances dépassent le nombre des décès. Mais l'œuvre de la germanisation se continue irrésistible, envahissante, par l'abandon graduel des anciennes mœurs et l'adoption lente de la langue allemande. Aussi voyons-nous se rétrécir et s'émietter le domaine de la langue prussienne-lithuanienne, figuré sur la carte d'Allemagne entre les bouches du Niémen, le cours de la Szeszuwa, affluent du fleuve, venant du territoire russe, et le petit village de Loyen, dans le cercle de Niederung. Pareille à une essence éthérée, l'idiome lithuanien se volatilise et perd sa place naturelle dans l'empire allemand jusqu'au jour où il figurera, en qualité de langue morte, à côté du sanscrit. Dès maintenant, les descendans des Prussiens d'autrefois sont acquis à la nationalité allemande, en attendant que des annexions nouvelles étendent cette nationalité à la Courlande, la Samogitie, la Livonie, provinces russes de la Baltique où les élémens lettiques prédominent encore, mais dont les villes ont reçu des colons allemands en assez grand nombre, surtout dans les classes cultivées et riches. Une agitation allemande assez active est entretenue dans ces provinces, auxquelles des Allemands patriotes ont proposé déjà d'étendre leur protection nationale appliquée à la façon que l'on sait.

Les Lithuaniens, comme tous les Lettons, présentent un type décidément slave. Dans les provinces orientales de la monarchie prussienne, le sang slave entre pour une très large part, beaucoup plus que l'élément finnois, si tant est que celui-ci ait laissé des traces sûres dans la population actuelle de l'Allemagne. Chez les populations à l'est de l'Elbe, on reconnaît beaucoup de faces larges, caractéristiques du type slave, où le contour de la tête, selon le portrait tracé par William Edwards, représente assez bien, vue de

face, la figure d'un carré, parce que la hauteur dépasse peu la largeur, que le sommet est sensiblement aplati et que la direction de la mâchoire est horizontale, avec des yeux légèrement enfoncés, exactement sur la même ligne; un nez presque droit, moins long que sa distance de la base au menton; des lèvres minces; des sourcils peu fournis et très rapprochés; peu de barbe. On peut évaluer à 150,000 environ le nombre des sujets prussiens parlant soit le lithuanien seul, soit le lithuanien et l'allemand. Moins nombreux, les Wendes ou les Sorbes du Brandebourg et de la Lusace, également de race slave, ont subi à un degré plus avancé l'œuvre de la germanisation. Cette population fournit la ville de Berlin de nourrices, reconnaissables à leur costume original, comme les Alsaciennes à Paris. Elle occupait en 1860 environ 694 communes réparties sur une surface de 60 milles carrés, avec 122,400 habitans, non compris 13,300 individus, parlant wende, éparpillés dans les localités de langue allemande. Dans les localités non mêlées, dont neuf dixièmes au moins des habitans sont de langue wende, il y a au moins 70,000 individus de cette race demeurant, la moitié dans la haute, la moitié dans la Basse-Lusace.

Dans la Lusace supérieure, à cheval sur la frontière, entre les royaumes de Saxe et de Prusse, les Wendes, ou plutôt les habitans parlant le wende, représentent 16 pour 100 de la population totale. A une date encore assez récente, les communautés wendes s'étendaient bien au-delà de ces limites, du Bober jusqu'à l'Elster, de l'est à l'ouest, jusqu'au cercle de Teltow, dans le nord. Chacune des deux parties du domaine wende forme un carré. Le carré septentrional, situé dans la Basse-Lusace, a son noyau dans le cercle de Cottbus. Ses villes sont bien allemandes, mais les communes rurales restent pures de mélange au milieu de populations germanisées depuis longtemps. Dans l'intervalle des dénombremens de 1843 et de 1861, le nombre des individus au parler wende a diminué rapidement. Trois fois plus étendu, le carré sud, où règne l'idiome sorbe, comprend le cercle de Hagerswerda presque tout entier, la moitié du cercle de Rothenburg, ainsi que les cantons de Bautzen, de Konigswarte et de Weissenberg. Chose curieuse à noter, tandis que, dans le royaume de Prusse, le nombre des Wendes recensés diminue à chaque nouveau dénombrement, dans le royaume de Saxe, où la germanisation à outrance ne préoccupe pas le gouvernement au même degré, la statistique constate un accroissement considérable de la population sorbe. Au siècle dernier, il y avait encore des églises wendes dans les villes, et, sur 42 paroisses wendes rurales énumérées par Busching, 10 seulement reçoivent l'instruction religieuse en langue wende, 27 sont devenues mixtes et 5 n'entendent plus que des sermons en allemand.

L'usage de la langue allemande se propage des villes à la campagne lentement, mais d'une manière continue.

Partout où les Slaves et les Allemands se rencontrent ou se sont mêlés, les recensemens officiels indiquent une diminution croissante du nombre de sujets continuant à parler les idiomes polonais, lithuanien, tchèque ou wende. Les derniers dénombremens fondés sur le langage usuel dans la monarchie prussienne ont été faits en 1858 et en 1861. Or ces recensemens montrent que, dans l'espace de trois années seulement, la proportion pour 100 des individus de langue slave est descendue de 3,3 à 2,1 dans la marche de Brandebourg, de 24,3 à 23,1 en Silésie, de 55,2 à 54,5 dans la province de Posen. En Silésie, les Allemands se trouvent à la fois en contact avec des Polonais et des Tchèques. Ces derniers sont au nombre de 50,000 à 60,000 dans le comté de Glatz et dans la principauté de Troppau, anciennes dépendances, toutes deux, de la couronne de Bohême. Quelques localités de langue tchèque apparaissent, en outre, englobées au milieu de populations parlant polonais, dans les cercles d'Oppeln et de Polnisch-Wartenberg, ou bien au milieu de populations parlant allemand, autour de Strehlen et dans le cercle de Birnbaum. Les Tchèques du Brandebourg, au contraire, sont déjà germanisés depuis le siècle dernier. Sur les pentes septentrionales des Monts-Sudètes, la race s'est maintenue entre Leobschutz et Ratibor, sur les deux rives de la Zinna, dans 129 communes. A partir de Weissack, sur l'Oppa, la limite des langues pénètre dans la Silésie autrichienne. Autrefois, comme aujourd'hui, la limite des langues était sacrifiée à des considérations d'une autre nature dans les partages territoriaux. Idée toute française, la question des nationalités, ou la constitution des unités politiques fondée sur la race ou le langage, n'a pas encore été adoptée comme règle. D'après le dernier recensement de la population de l'empire d'Autriche sur la base de la langue parlée, fait en 1847, il y avait alors, sur une population effective de 32,573,000 habitans pour toute la monarchie, 6,132,742 Tchèques contre 7,877,675 Allemands. Les Tchèques étaient alors au nombre de 2,925,882 en Bohême, de 1,351,982 en Moravie, de 92,326 en Silésie, de 1,613,944 en Hongrie, en présence de 1,766,372 Allemands en Bohême, de 483,518 en Moravie, de 234,843 en Silésie. En Moravie et en Bohême, la majorité reste aux Tchèques par la raison que les empereurs de la maison de Hapsbourg n'ont pas su germaniser tous leurs sujets à la façon des rois de Prusse. Aussi la politique du laisser-faire et le respect des nationalités, par l'emploi de la langue propre à chaque pays dans les actes publics, a amené l'empire d'Autriche à l'état de faiblesse où nous le voyons, mûr pour le démembrement. A l'époque de Joseph II et de Marie-Thérèse, la langue et l'élément allemands

devaient servir de ciment aux populations, diverses de race et de langage, dont se composait la monarchie. Ce ciment ne tient plus, sous l'effet de l'insouciance ou du laisser-aller du gouvernement autrichien. Chaque province revendique son autonomie, les Croates aussi bien que les Hongrois et les Tchèques. Tchèques et Allemands vivent à couteaux tirés en Bohême. Non-seulement la majorité tchèque demande à gouverner le pays, mais chaque nationalité a ses écoles propres, depuis l'enseignement primaire jusqu'à l'université. Lors de mon dernier séjour à Prague, j'ai visité un asile d'idiots, où les pensionnaires de langue allemande et ceux de souche tchèque ont été placés à part, afin de donner satisfaction à l'opinion publique.

Tôt ou tard, les parties allemandes de l'Autriche passeront à l'Allemagne. La réalisation définitive de ce fait se réduit à une question de temps et d'opportunité. Depuis l'exécution fédérale des duchés de l'Elbe jusqu'à sa dernière campagne en Bosnie, le gouvernement autrichien s'exerce toujours à tirer les marrons du feu au profit du roi de Prusse, pour lequel il ne cesse de travailler avec une abnégation digne de plus de reconnaissance. N'avons-nous pas entendu déjà déclarer, dans une récente publication sur le rôle de l'Allemagne en Orient, que si Vienne avait eu, en temps voulu, un prince de la valeur des Hohenzollern, le Danube serait dès maintenant un fleuve allemand jusqu'à son embouchure? L'auteur ajoutait que l'avenir exigera de l'empire nouveau, plus puissant, plus homogène, plus expansif, de réaliser ce que la monarchie autrichienne n'a pu accomplir dans le passé. Revendiquer l'occupation du Danube jusqu'à ses bouches, c'est aller un peu trop vite en besogne. Les Germains de l'époque des grandes migrations ont employé plus de temps pour leurs mouvemens. En tous cas, Boeckh, dans le curieux ouvrage où il étudie les rapports des Allemands avec la population des pays environnans, qualifie comme une obligation inéluctable de la nation allemande la protection et le développement de l'élément germanique en Bohême, ainsi que dans les provinces baltiques et en Hongrie. Qui le croirait? la sollicitude du statisticien berlinois s'étend même aux Polonais, à ceux de la Russie, bien entendu, qu'il importe également de garantir contre les abus de leurs maîtres, contre l'oppression moscovite, faisant veiller l'Allemagne bien au-delà des limites où résonne la langue allemande.

Tandis que l'Autriche en-deçà de l'Ems, le Tyrol supérieur et le pays de Salzbourg sont entièrement de langue allemande, la Basse-Autriche présente déjà 5 pour 100 de Slaves, la Styrie 38 pour 100, la Bohême 62 pour 100, la Moravie, 74 pour 100, la Silésie autrichienne 47 pour 100, d'après l'*Ethnographie der österreichischen*

Monarchie de Czörnig. En Hongrie, les comitats de Wieselburg et d'Ordenburg étaient peuplés dès l'an 1000 de colons bavarois et alamanns, auxquels se joignirent de nombreux immigrans souabes à partir du XVIe siècle. Actuellement, la limite des langues entre Magyars et Allemands remonte le Petit-Danube au-dessus de Presburg jusqu'au dessus de Wieselburg. Elle descend au sud de la Raab et suit cette rivière jusqu'à son entrée dans le comitat, pénétrant à l'ouest jusqu'au lac de Neusiedel, passant à Guns, et à Reichniz et à Schleining pour franchir la Raab au village de Saint-Gothard et entrer en Styrie. Presbourg, Altenburg et Guns sont des villes mêlées. En tout, le nombre des Allemands habitant la Hongrie s'élève à 1,200,000 ou 1,500,000, sans compter 420,000 juifs, que Bœckh assimile aux Allemands dans tous les pays slaves. Un cinquième seulement de cette population de langue allemande demeure en masse compacte; les autres vivent disséminés au milieu des Magyares et des Tchèques. Plus loin, en Transylvanie, dans la Bukowine et dans la Woïwodine, un dixième de la population totale parle allemand et représente un groupe de 400,000 individus, pour la plupart Saxons, descendans de colons arrivés au XIIe siècle. Quelques localités allemandes se montrent encore en Esclavonie et en Croatie, mais disséminées et rares. En Dalmatie, on n'en voit plus. Le nombre des Allemands mêlés aux Serbes, aux Croates, aux Slovènes sur le territoire autrichien compris entre le Danube, la Drave et le Mur ne dépasse pas 40,000 sur un total de 2,230,000 habitans. En Styrie, Czörnig compte en 1857 environ 640,000 Allemands et 231,000 en Carinthie, immigrés dans l'intervalle du IXe au XIIe siècle, vivant en agglomération ou disséminés parmi les Slovènes. La colonisation allemande s'est tenue surtout le long de la Drave. La ligne de séparation des langues suit en Styrie une limite plus ou moins naturelle par les Windischen Buhel, le Platsch, Posruck et Radl. Dans la Carinthie, elle longe la Drave jusqu'à la ligne de partage des eaux, entre le Dobracz et le Gail, au-delà de Villach, pour descendre ensuite par la vallée de la Fella. Dans le district de Kraïn, habitent encore plus de 30,000 Allemands; 8,000 environ dans le Frioul et l'Istrie, y compris le port de Trieste, où l'élément italien prédomine.

On le voit, l'élément allemand est numériquement de beaucoup inférieur aux élémens slaves dans la population de l'empire d'Autriche. En 1880, cette population s'est élevée à 37,869,000 habitans, dont 8,000,000 d'Allemands à peine, représentant 21 à 22 pour 100 de l'ensemble. Quoi d'étonnant que les Allemands ne conservent pas la prépondérance dans de pareilles conditions, malgré leur supériorité relative aux autres peuples de la monarchie pris en particulier! Dans l'empire d'Allemagne, la proportion des

sujets de langue étrangère ne dépasse plus 8 pour 100 sur une population totale de 45,234,061 individus, par suite des progrès de la germanisation. Qu'on les approuve ou qu'on en conteste l'application, les efforts du gouvernement allemand pour amener toute la population de l'empire à l'unité de langage ont une portée politique dont les effets contribuent certainement à affermir la puissance de la nation. Tout homme de cœur se trouve profondément blessé par l'interdiction de sa langue maternelle. La raison d'état explique les atteintes portées aux sentimens des individus dans l'intérêt supérieur de la communauté.

Aucun autre peuple, si ce ne sont les Alsaciens-Lorrains, ne résiste avec tant d'opiniâtreté que les Polonais aux mesures de germanisation. Les Polonais ont sans doute l'avantage de pouvoir invoquer la garantie des traités pour le libre usage de leur langue, garantie refusée aux annexés français. Songeons seulement, à ce propos, au traité de Prague, dont l'article 5 reste sans exécution malgré les réclamations des Danois. Depuis des années et des années, les Polonais demandent, avec une insistance et une persévérance dignes d'un meilleur sort, le maintien de leur nationalité distincte au sein de la monarchie prussienne. Ils prétendent exercer le droit de conserver leur langue, en place de l'allemand pour les actes publics, devant les tribunaux et à l'école. Sans contester le droit en principe, le gouvernement impose la langue allemande de fait dans les actes où intervient l'administration. Au député Janiszewski, qui protestait contre les torts causés à la population de Posen, le ministre Manteuffel répondit à la chambre prussienne, le 2 octobre 1849 : « Si nous avons fait tort à Posen, nous réparerons ce tort ; mais je suis d'avis qu'il n'y a point de tort ! » Déclaration en harmonie avec l'instruction donnée par le même homme d'état à ses agens diplomatiques de prendre des engagemens qui ne lient pas. Les Polonais se trouvent en présence de promesses de cette nature chaque fois qu'ils invoquent les traités en faveur de leurs franchises nationales. Ils ont beau résister de toutes leurs forces, ils n'échappent pas au sort commun de l'absorption par la nation allemande. Afin de hâter la germanisation, un ordre de cabinet du 13 mai 1833 recommande l'acquisition, dans la province de Posen, de domaines de grands propriétaires polonais, au compte de l'état, pour revendre ces terres à des Allemands d'origine. En réponse à cet ordre, un président supérieur de la province dit dans un mémoire sur son administration : « Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai cru devoir comprendre ma tâche de manière à favoriser l'union intime de cette province avec l'état prussien par l'effacement graduel des dispositions, des usages et des vues de ces habitans polonais contraires à la fusion désirée, en faisant pénétrer de plus en plus, dans la vie

intime de la population, tout ce qui constitue l'essence de l'être allemand, tant pour les choses matérielles qu'au point de vue intellectuel, afin de réaliser comme effet définitif l'accord des deux nationalités avec une prédominance positive de la culture allemande. » C'est tout à fait la politique administrative appliquée en Alsace-Lorraine. Quoi d'étonnant que les patriotes polonais protestent contre sa continuation, dont le résultat, considéré sous le rapport national, a été de réduire de 55 à 54 pour 100, dans le court intervalle du recensement de 1858 à celui de 1861, la proportion des habitans de la province de Posen inscrits comme se servant de la langue polonaise dans les relations de famille?

Pendant longtemps, le domaine de la langue polonaise a embrassé le bassin de l'Oder et celui de la Vistule avec le cours supérieur du Bug et de quelques autres affluens en amont de Biala. La partie antérieure de ce domaine comprenant la Poméranie et le territoire de la Neumark fut pourtant perdue de bonne heure. Plus tard, le mouvement de retour des Allemands, dans le courant du XIIIe siècle, enleva la majeure partie de la Basse-Silésie aux Polonais sans lutte violente. Par suite de la multiplication des colonies allemandes, le long de la Vistule, une bande continue de possessions germaniques sépara le territoire des Polonais Kaszoubes de la Grande-Pologne, tandis que, dans le pays de Prusse, Allemands et Polonais s'établirent simultanément, les premiers dans les régions basses, voisines de la mer Baltique, les autres sur les terres plus élevées de la Mazovie, non sans avancer ou reculer par momens leurs limites respectives. Dans l'état actuel des choses, la ligne de séparation des langues, quoique assez tourmentée, suit un tracé continu depuis le contact des Polonais et des Allemands dans la région celtique, sur les bords de la Rominte, près Przcrosl, jusqu'à Bauernwitz, non loin de la Zinna, à la rencontre des Tchèques. Il s'en faut cependant que cette ligne établisse une démarcation absolue entre les deux langues, car elle laisse d'une part 2,400 localités polonaises avec environ 500,000 habitans disséminés sur l'ancien territoire de nationalité polonaise en Silésie, en Pomérélie et dans le sud de la province de Prusse occidentale. D'un autre côté, nous constatons la présence d'un nombre tout au moins égal de sujets parlant allemand, demeurant dans 1,420 communes germanisées du domaine polonais, à côté de 9,120 localités habitées par 2,300,000 individus polonais de langage. Dans la partie autrichienne de la Silésie, naguère attachée à la Pologne, le neuvième seulement de la population est allemand, en regard d'un quarantième d'Allemands établis dans la Pologne russe, abstraction faite des juifs, que certains statisticiens s'obstinent à revendiquer pour la nationalité allemande en Russie et en Autriche, comme dans les provinces polonaises de

l'Allemagne. Dans la Pologne russe et dans la Pologne autrichienne, la langue allemande fait moins de progrès que parmi les Polonais prussiens, dont le gouvernement poursuit la germanisation d'une manière systématique.

Naturellement les progrès de la germanisation sont plus rapides dans les enclaves polonaises entourées d'Allemands. C'est ce que nous constatons pour la Pomérélie, l'ancien pays kaszoube, entre la Persante, la Netze, la Vistule et la mer. Les chevaliers teutoniques, qui ont dominé dans la contrée, y ont de bonne heure introduit l'influence allemande. D'un recensement à l'autre, la proportion, sinon le nombre total des habitans parlant polonais, diminue sensiblement, malgré l'origine slave de la masse, car les Allemands d'origine apprennent peu le polonais, tandis que tous les sujets d'origine polonaise sont tenus d'apprendre l'allemand. Sur un total de 1,500,000 habitans, un cinquième à peine figure sur les feuilles de recensement des sujets polonais de la Pomérélie, qui embrasse une partie de la province de Prusse occidentale et de la Poméranie. Dans le pays de Culm, situé un peu plus au sud, sur la rive droite de la Vistule, la domination alternative des Allemands et des Polonais a eu pour effet de mélanger les élémens polonais et allemands plus que n'importe ailleurs. A la campagne, comme dans les villes, les habitans d'origine polonaise et d'origine allemande vivent côte à côte. En regard de 442 localités où la langue allemande prédomine, il y en a, dans le pays de Culm, 809 où l'idiome polonais sert au plus grand nombre d'habitans. Le territoire des deux rives de la Netze a été acquis par la Prusse, lors du premier partage de la Pologne. Les colonies allemandes se sont échelonnées dans les basses terres marécageuses le long des rivières et les ont mises en culture. Bromberg est au centre de ces colonies une ville essentiellement allemande, située sur le canal du même nom, creusé il y a un siècle pour réunir par une voie navigable les eaux de la Vistule à celle de l'Oder, entre la Netze et la Bruhe. En quittant les rives de la Netze pour aller vers le sud, la proportion des localités en majorité polonaises augmente. Sauf le cercle de Fraustadt, colonisé par les Allemands sous la domination silésienne, le territoire polonais au sud de la Netze n'appartient à la Prusse que depuis les derniers partages de 1815. Aussi la proportion de l'élément allemand, par rapport à l'élément polonais, diminue dans l'intérieur de la Grande-Pologne d'autrefois, ainsi que dans la Silésie supérieure. Un moment, en 1848, il a été question de séparer de la Posnanie les cercles fortement mélangés de Fraustadt, de Birnbaum, de Meseritz, de Bomst, ainsi que le district de la Netze, pour les rattacher aux provinces allemandes de la Prusse et donner une constitution particulière aux districts essentiellement polonais. Ce projet ne

reçut point de suite, ni la population polonaise aucune concession.

Toute la Haute-Silésie, sur la droite de l'Oder jusqu'à Leobschutz est éminemment polonaise de langage. Nulle part d'ailleurs, nous ne pouvons tracer une ligne de démarcation précise entre le territoire polonais et le territoire allemand. Partout les localités allemandes empiètent sur le domaine polonais, de même que des communes en majorité polonaises restent éparpillées dans des districts à peu près complètement germanisés. Dans la Silésie autrichienne, les recensemens établis sur le langage accusent une moindre proportion de l'élément allemand que de l'autre côté de la frontière prussienne, par la raison simple que l'Autriche n'a pas su ou voulu exercer la germanisation à haute pression, suivant l'exemple de la Prusse. Passons-nous sur la rive gauche de la Biala, dans la Galicie occidentale, naguère partie de la Silésie, nous n'y trouvons pas plus de 10 pour 100 d'Allemands, voire seulement 3 pour 100 dans le district de Cracovie. Pour grossir la proportion de l'élément allemand en Pologne, les chauvins comme Bœckh s'évertuent à y comprendre les juifs, qui, dans le district de Cracovie, comptent pour 7 pour 100. A l'intérieur de la Pologne russe, dans les gouvernemens de Plock, de Varsovie et d'Augustowo, on a noté, lors du recensement de 1860, en y comptant la partie momentanément prussienne du gouvernement de Grodno, et après déduction de la partie lithuanienne, sur une population d'environ 2,800,000 habitans, trois quarts de Polonais, un huitième de juifs et un douzième d'Allemands. La population allemande du territoire momentanément annexé à la Prusse provient de colons établis à cette époque sur les domaines de l'état. A Varsovie, les juifs entrent pour 26 pour 100 dans la population totale, les Allemands pour 4 pour 100 seulement. Boeckh reproche à Koeppen, en termes très vifs, de n'avoir pas compté les juifs avec les Allemands dans son étude sur la population de la Pologne. Il évalue à 235,000 le nombre des habitans allemands de la Pologne russe, plus 620,000 juifs. Que si l'on considère ensemble les territoires polonais de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche, leur population totale s'élève aujourd'hui à 10,000,000 d'habitans, dont plus de 8,000,000 de sujets polonais, 900,000 juifs et 850,000 Allemands : en sorte que l'élément polonais y entre pour 80 pour 100, l'élément allemand pour 8,5 pour 100, et l'élément juif pour 9 pour 100. Juifs et Allemands réunis ne dépassaient pas en 1869 le nombre de 854,000 dans tout l'empire de Russie. Ces chiffres offrent un intérêt sérieux à une époque où, comme maintenant, les questions de nationalité fixent l'attention des hommes d'état.

Par suite du traité de Francfort, l'empire d'Allemagne a reculé ses frontières occidentales de la ligne du Rhin sur le faîte des

Vosges et au-delà. Les nouvelles frontières tracées de ce côté ont déterminé l'annexion d'un million et demi de sujets français, dont plus de trois cent mille ne savent pas parler allemand. Poètes et publicistes ont prêché, longtemps avant l'événement, la croisade qui aboutit à la conquête de l'Alsace-Lorraine. Tour à tour, la morale, la religion, la civilisation, étaient invoquées pour justifier cette prétention. A la veille de la guerre, Boeckh fit paraître en 1869 son ouvrage sur la population de l'empire allemand, demandant de rendre à la mère patrie ses enfans alsaciens au nom des bonnes mœurs, en même temps qu'il réclamait l'indépendance des Lettons et le protectorat de l'Allemagne en faveur de la Pologne russe. Et Schenkendorf, du haut du vieux château de Bade, dans une apostrophe jetée à notre face, signalait notre pays comme un trésor perdu, que le peuple allemand avait mission de reprendre, afin de nous délivrer du joug de l'enfer.

Doch dort an den Vogesen
Liegt ein verlornes Gut,
Da gilt es deutsches Blut
Vom Höllenjoch zu lösen.

L'enfer, aux yeux de ce poète chevelu, c'était la France. A la vérité, l'empire allemand ne paraît pas avoir offert aux populations reconquises les joies du paradis, même en espérance et comme simple perspective, puisque 538,517 Alsaciens-Lorrains, sur un total de 1,549,738 habitans présens lors de l'annexion, ont opté formellement pour la nationalité française. On n'a pas, chez nous, le caractère assoupli au point de dire : Merci bien! au maître qui vous met le collier de force au cou. En fait de jouissance viagère, nous avons l'état de siège et l'arbitraire de la dictature comme franchise politique, accommodée d'expulsions qui ont toujours un profond retentissement quand même elles frappent seulement des familles particulières. Étonnez-vous, après ces vexations et les froissemens de tous les jours, servis en place des libertés perdues et des félicités promises, si les annexés s'obstinent à regretter le régime français, si malgré les tentatives des fonctionnaires allemands qui ont pris au sérieux leur tâche de collaborateurs à l'œuvre de conquête morale pour gagner à l'Allemagne un « peuple frère, » ces efforts restent impuissans! C'est que :

Il est des liens secrets, il est des sympathies
Dont, par le doux rapport, les âmes assorties
S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer
Par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

La ligne frontière entre la France et l'Allemagne ne suit pas exactement la limite des langues. Un bon nombre de localités de langue française ont été annexées au territoire allemand, même dans le département du Haut-Rhin. Partant de Lucelle, du côté de la Suisse, au sud de Belfort, la ligne de démarcation entre les deux langues suit la ligne de partage des eaux entre le bassin du Rhin et celui du Rhône jusqu'à Valdieu, point culminant du canal du Rhône au Rhin. Puis elle monte par le contrefort qui sépare les vallées de Masevaux et de Saint-Nicolas, au sommet de Baerenkopf, confondue avec la frontière, le long du faîte des Vosges, au-delà du col de la Schlucht. Le canton de Lapoutroie, celui de Sainte-Marie-aux-Mines presque tout entier, et une grande partie du val de Villé parlent français. Sainte-Marie-aux-Mines, avec ses annexes, compte une population totale de 11,523 habitans, environ 5,600 individus de langue allemande. Autrefois, les parties de cette commune au nord de la Liépvrette, appartenaient aux ducs de Lorraine, les parties au sud aux comtes de Ribeaupierre. On en a conclu que la rivière sépare la ville et sa population en deux moitiés : l'une allemande, l'autre française. En réalité, les deux langues sont aujourd'hui mêlées à Sainte-Marie-aux-Mines même, sans démarcation nette. A partir de Steige, dans le canton de Villé, la limite contourne le massif du Champ-du-Feu pour descendre dans la vallée de la Brusche jusqu'à Wisches, embrassant encore dans le domaine français le canton de Schirmeck tout entier. A la hauteur du Donon, elle franchit le faîte des Vosges pour entrer en Lorraine, suivre la ligne de séparation des eaux entre la Zorn et la Sarre jusqu'à Walscheid, atteindre le canal du Rhône au Rhin, près de Sarrebourg et pénétrer dans le département de la Moselle après avoir contourné le canton de Dieuze. Tout le nord de l'Alsace, après le Donon, parle allemand. A Sarrebourg, la langue française prédomine encore; mais plusieurs communes sur la rive droite de la Sarre parlent en majorité allemand. Dans la Moselle, l'allemand est la langue usuelle de presque toute la population du cercle de Sarreguemines et de la majeure partie des cercles de Boulay et de Forbach. Sauf quelques petites déviations, la ligne de séparation des deux Nied jusqu'à leur confluent sépare également les élémens français et allemand jusqu'à Boulay. En d'autres termes, la limite des langues en Lorraine a pour repères à partir du Donon, jusqu'à la frontière du Luxembourg, Sarrebourg, Faulquemont, Albestrof et Boulay. Dans l'ancien arrondissement de Metz, toute la population indigène est de langue française ; mais à Metz même il y a beaucoup d'immigrés venus un peu de toutes les parties de l'Allemagne pour chercher fortune ou pour remplir des fonctions publiques dans le pays annexé. Nos évaluations sur le nombre respectif des individus parlant français ou par-

lant allemand sont fondées sur la population des communes lors du dernier recensement, d'après la langue dans laquelle se donne l'instruction religieuse. Il en ressort que la Lorraine annexée compte 240,000 habitans de langue française, et l'Alsace, 70,000 tout au moins. Quoique la population de l'Alsace-Lorraine parle allemand en grande majorité, la France n'a jamais eu de sujets, ni de citoyens plus patriotes. Napoléon Ier appréciait fort bien nos conscrits lorsqu'il disait : « Laissez à ces braves gens leur patois alsacien; ils sabrent toujours en français. »

Dans ses grandes lignes, la délimitation entre la langue française et la langue allemande, avec le flamand et le français, va d'Issimes, dans la vallée de Gressoney, sur le versant sud des Alpes, à Visé, près de Maestricht, au débouché de la Meuse, en Allemagne, puis de Maestricht à Saint-Omer. En Suisse, on compte 1,900,000 habitans de langue allemande, et Boeckh comprend dans le domaine allemand tout le Luxembourg avec la Hollande entière, peuplés ensemble de 4,270,000 habitans. Malmédy et les localités voisines ont 10,000 habitans parlant français sur le territoire prussien-wallon. Par contre, la Belgique présente plus de 30,000 sujets allemands à proximité des territoires prussiens de la Moselle allemande et en regard de 3,100,000 Flamands sur une population totale de 5,536,654 habitans en 1879. Boeckh évalue aussi à 300,000 environ le nombre des Français de dialecte flamand dans les deux départemens du Nord et du Pas-de-Calais à rattacher au domaine de la langue allemande. Remontant plus au nord, vers la frontière du Danemarck, nous trouvons dans le Sleswig une population mêlée vivant depuis des siècles dans un mouvement de flux et de reflux entre les élémens allemands et danois. Outre la langue danoise et le haut-allemand des classes cultivées, on parle encore dans ce pays trois idiomes différens qui subsistent les uns à côté des autres le long du littoral et dans les îles basses de la Mer du Nord. Le bas-allemand est usité, dans les îles méridionales, à Pellworm et à Nordstrand, le föringer à l'île de Föhr, le frison à Amram et à Sylt, ainsi que dans les villages de la côte voisine. De même qu'en Alsace-Lorraine, l'administration allemande s'efforce de considérer comme exclusivement allemandes une quantité de communes signalées comme danoises dans les recensemens danois. Aussi la *Danske Stats Statistik* de Bergsœ indique 201,952 Danois dans le Sleswig en 1860, tandis qu'en 1869, Boeckh, dans l'ouvrage cité plus haut, ne compte plus que 142,940 habitans de langue danoise. Qui a raison, des recenseurs danois ou de l'administration allemande, nous ne pouvons l'affirmer au juste. De part et d'autre, l'intérêt politique explique la tendance à l'exagération dans un sens différent. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement pousse à l'adop-

tion de l'allemand à l'église et dans les écoles. Ce que tout le monde sait aussi, c'est que le prince de Bismarck, en se fondant sur sa nouvelle théorie des enclaves, renonce à autoriser les Danois du Sleswig septentrional à se prononcer sur leur nationalité par un plébiscite en vertu de l'article 5 du traité de Prague (1). Dès son origine, le duché du Sleswig renfermait des élémens danois et allemands plus ou moins mêlés les uns aux autres. Alors cependant le sentiment national n'était pas aussi prononcé que de nos jours, où, malgré vingt ans d'annexion, la protestation des habitans danois de la moitié septentrionale du Sleswig est restée aussi vivace, aussi décidée qu'au moment de l'occupation allemande. Aux dernières élections pour le Reichstag, 14,223 suffrages donnés dans le Sleswig à deux députés danois réclamaient encore l'exécution du traité de Prague.

Récapitulons-nous nos données sur la puissance numérique de la population de langue allemande en Allemagne et hors d'Allemagne, nous constatons la présence sur le territoire de l'empire de 41,512,000 habitans parlant habituellement l'allemand, et de 60,000,000 Allemands vivant dans les différens pays de l'Europe. Dans ce total de 60,000,000 d'individus de langue allemande figurent 8,000,000 d'Austro-Hongrois, 1,900,000 Suisses, 860,000 Allemands russes, dont 625,000 juifs, 4,270,000 Hollandais et Luxembourgeois, 30,000 Allemands belges et 3,400,000 Flamands, dont 300,000 en France. L'empire allemand comptant dans ses limites actuelles 45,234,000 habitans, les élémens de langue étrangère y entrent dans la proportion de 9 pour 100. Par contre, nous avons dans l'ensemble des pays d'Europe 30 pour 100 de la population présente de l'Allemagne, également de langue allemande (non compris les Allemands émigrés en Amérique au nombre de 3 millions 1/2 depuis 1820). Depuis 1820, le nombre des Allemands en Europe a doublé, malgré l'intensité de l'émigration. Après la Russie, l'empire allemand est l'état européen le plus peuplé, et la nation allemande se trouve bien près d'arriver au premier rang occupé naguère par la France. Une forte infusion de sang étranger s'est faite dans la population allemande d'origine ou de langage. En Prusse, l'élément allemand se mêle dans une large mesure d'élémens slaves; en Bavière, d'élémens celtiques. L'unité politique de l'Allemagne n'en subsiste pas moins comme expression de la volonté nationale et comme une garantie de prépondérance affermie de plus en plus par ces progrès croissans de la population.

CHARLES GRAD.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1882, notre étude sur la constitution et le budget de l'empire allemand.

LES

BALLONS

I.

Pierre Montgolfier, riche fabricant de papier à Vidalon-lès-Annonay, eut un grand nombre d'enfans. Nous n'en connaissons que deux, Joseph et Étienne. Joseph, l'aîné, né en 1740, avait, paraît-il, un caractère fort indépendant et presque sauvage; il s'échappait à treize ans du collège de Tournon pour aller vivre de coquillages au bord de la mer. Retrouvé bientôt, dans un grand délabrement, et réintégré dans sa pension, il y rapporta le même dégoût des études littéraires qu'on lui imposait et qu'il détestait. En revanche, il fut pris d'un sérieux enthousiasme pour les mathématiques, la physique et la chimie, et, quand il se sauva une deuxième fois, c'était pour fabriquer du bleu de Prusse et diverses drogues qu'il vendait lui-même. Étienne, au contraire, de cinq ans plus jeune, écolier modèle, réglé dans ses goûts, promettait de devenir et fut toute sa vie un homme du monde accompli, un littérateur plutôt qu'un savant.

C'est Joseph qui eut la première idée des ballons. On raconte diversement comment elle lui vint; les uns disent, — il faut tou-

jours qu'il y ait une histoire, — que c'est en voyant monter au plafond le jupon de Mme Montgolfier, sa mère, jupon qu'on faisait chauffer pendant l'hiver sur un mannequin d'osier. C'est une histoire sans authenticité, fabriquée pour donner au récit une couleur littéraire. Suivant d'autres, Joseph étant à Avignon cherchait au coin de son feu le moyen d'entrer à Gibraltar, alors assiégé par les Anglais, lorsqu'il vit une feuille de papier, échauffée par le foyer, monter dans la cheminée avec la fumée. Il faut oublier ces histoires ridicules : la simple vérité est que Joseph Montgolfier, qui avait étudié et mesuré la dilatation des gaz, savait que l'air, suffisamment échauffé, devient deux fois plus léger et peut s'élever en emportant son enveloppe. Il fit en petit une épreuve qui réussit à son gré, se confia à son frère Étienne, l'associa à sa fortune, et fit avec lui la célèbre expérience qu'il a lui-même racontée avec autant de simplicité que de clarté.

« La machine aérostatique, dont l'expérience fut faite devant Messieurs des états généraux du Vivarais, le jeudi 5 juin 1783, était construite en toile doublée de papier, cousue sur un réseau de ficelles fixé aux toiles ; elle était à peu près de forme sphérique et sa circonférence était de 110 pieds ; un châssis en bois la tenait par le bas. Ce châssis laissait libre, au bas du ballon, une ouverture pour l'introduction du gaz intérieur, qui pesait moitié moins que l'air extérieur ; la machine pouvait s'élever et entraîner un poids de 490 livres.

« Deux hommes suffirent pour la monter et la remplir de gaz, mais il en fallut huit pour la retenir, qui ne l'abandonnèrent qu'à un signal donné ; elle s'éleva par un mouvement accéléré, mais moins rapide à la fin de son ascension, jusqu'à la hauteur d'environ 1,000 toises ; un vent à peine sensible vers la surface de la terre la porta à 1,200 toises du point de départ ; elle resta dix minutes en l'air ; la déperdition du gaz, par les boutonnières et les trous d'aiguille et autres imperfections de la machine, ne lui permirent pas d'y rester davantage. Le vent, au moment de l'expérience, était au midi et il pleuvait ; la machine descendit si légèrement qu'elle ne brisa ni les épis ni les échalas de la vigne sur lesquels elle se reposa. »

On remarquera que Montgolfier laisse croire qu'il avait introduit dans le ballon un gaz spécial très léger ; il n'avoue pas avoir simplement chauffé l'air intérieur par un feu de paille mêlée de laine mouillée, se réservant le bénéfice du secret avec l'intention probable de tirer parti de sa découverte, ce qui était aussi naturel que légitime. Une expérience si belle, si complète et si peu attendue, accomplissait un rêve caressé par tous les hommes depuis l'anti-

quité, jamais réalisé, mais toujours vivant. Dans ce temps où les journaux n'existaient pas, la nouvelle fit aussitôt le tour de la France et chacun voulut répéter l'épreuve.

Il y avait alors, à Paris, un jeune professeur, déjà connu pour son imagination et son habileté, le physicien Charles ; il eut l'idée, neuve alors, et dont on a tant abusé depuis, de faire payer les frais du spectacle à ceux qui le viendraient voir. Il ouvrit une souscription publique et commença la construction de son ballon au mois d'août de la même année 1783. Il ne connaissait pas le gaz dont les frères Montgolfier s'étaient servis, mais il savait que le chimiste Priestley avait découvert, quelques années auparavant, l'air inflammable ou hydrogène, qui était cinq fois et demie moins lourd que l'air. Soit qu'il crût que c'était celui des frères Montgolfier, soit qu'il obéît à une inspiration personnelle, il décida que le ballon serait rempli d'air inflammable. C'était une heureuse idée que l'avenir a ratifiée et qui permettait de diminuer considérablement les dimensions du ballon. Celui de Charles, loin de mesurer 110 pieds de circonférence, n'en avait que 38, c'est-à-dire le tiers.

La souscription close, et elle le fut aussitôt qu'annoncée, Charles fit un ballon de soie, bien solide, bien cousu, assez mal verni, et se mit en devoir de le gonfler place des Victoires, dans l'atelier des frères Robert. Il rencontra dans cette opération des difficultés inattendues. Si l'hydrogène est le plus léger de tous les gaz, il est aussi celui qu'on peut le moins aisément tenir enfermé dans une enveloppe cirée, ce qui tient à une propriété tout à fait inconnue à cette époque et qu'on nomme *exosmose*. Le remplissage, commencé le 23, n'était pas fini le 25. Chaque journée se passait à introduire des torrens d'un gaz qui fuyait chaque nuit ; il fallait toujours recommencer. On y dépensa 500 kilogrammes de fer et 250 kilogrammes d'acide sulfurique. Enfin, le 25, comme il paraissait à moitié plein, on sortit le ballon ; on s'assura qu'il se soulevait, et on décida de le transporter de la place des Victoires au Champ-de-Mars, ce qui se fit à minuit. Il était étendu sur une charrette, précédé et suivi par les gens du guet à pied et à cheval, éclairé par des torches et escorté par la population, qui se découvrait sur le passage du cortège. La journée du 26 fut employée à terminer les préparatifs et, à cinq heures, au milieu d'une foule immense, au bruit du canon et par une pluie battante, l'aérostat fut abandonné à lui-même. Il monta rapidement, entra dans un nuage, ce qui fut salué par une clameur immense ; il en sortit bientôt pour aller plus haut et plus loin, et finalement se perdit dans l'espace.

Nous devons ce récit à Faujas de Saint-Fond, savant distingué, professeur au Muséum, dont l'admiration nous paraît quelque peu

exagérée, surtout si l'on songe qu'elle s'appliquait à un tout petit ballon de 4 mètres de haut, dont la force d'ascension, qui ne dépassait pas 20 livres, était à peine capable de soulever un chat. Il alla tomber à Gonesse : ce n'est pas le moins curieux de son histoire. En voyant cette masse informe écrasée sur la terre, à demi gonflée, s'agitant au vent, on la prit pour la peau d'un animal monstrueux. Elle fut exorcisée, attachée à la queue d'un cheval et traînée. Le plus courageux des assistans lui tira deux coups de fusil, et de la blessure s'échappa comme un soupir avec une diabolique odeur. Le ballon fut découpé, déchiré, haché, et quand on vint de Paris pour le recueillir, il n'en restait que des débris.

On ne saurait imaginer la frénésie d'admiration qui s'empara de la population parisienne. Le roi voulut être témoin d'un départ. On prépara pour lui, dans la cour de Versailles, une montgolfière à son chiffre, ornée des attributs de la mythologie. Elle était immense (57 pieds de haut) et, malgré cette énorme dimension, elle se gonfla rapidement, s'éleva jusqu'à la hauteur de 280 toises pour aller tomber, huit minutes après, à Vaucresson. C'est la première qui ait enlevé des animaux, un mouton, un coq et un canard, qu'elle déposa sains et saufs dans un carrefour de la forêt; le mouton paraissait inconscient du voyage qu'il venait d'exécuter et tout à fait insensible à l'honneur de l'avoir accompli le premier.

Ces diverses épreuves étaient loin de contenter l'impatience et la curiosité du public. Il demandait et espérait davantage, que l'homme profitât lui-même de cet étrange et merveilleux mode de locomotion, et, comme il y avait deux systèmes rivaux qui se partageaient l'opinion, la montgolfière à feu et le ballon à hydrogène, la première pleine de dangers, mais facile à remplir, le deuxième offrant plus de sécurité, mais moins de commodités, il fallait des expériences pour décider entre eux.

L'Académie des Sciences s'en chargea; elle fit construire à ses frais, dans les jardins du marchand de papier Reveillon, au faubourg Saint-Antoine, la plus grande montgolfière qu'on eût encore vue; elle avait 70 pieds de diamètre et ne jaugeait pas moins de 6,000 pieds cubes. Tous les jours, en présence de l'Académie et d'un public nombreux, on la gonflait, puis on pesait sa force d'ascension, c'est-à-dire le poids qu'elle pouvait enlever, et on la laissait refroidir pour recommencer le lendemain. La manœuvre était dirigée par Étienne Montgolfier, qui se faisait aider par un jeune homme nommé Pilatre de Rozier. Ce dernier, né à Nancy, avait professé la physique à Reims. Il possédait des connaissances scientifiques assez étendues, avait beaucoup d'agilité, une grande adresse et une dose de

témérité peu commune. Tous les jours, il montait dans une galerie qui entourait le bas du ballon et se laissait enlever, d'abord timidement, à une faible hauteur; puis tous les jours, il augmentait l'altitude de l'excursion, en présence du public, qui l'encourageait et qu'il aimait à satisfaire. Il finit par atteindre 324 pieds; de là il dominait Montmartre, embrassait tout l'horizon et ne cessait d'affirmer que ces voyages étaient absolument sans danger. Giroud de Villette et, plus tard, le marquis d'Arlandes, major d'infanterie, qui avaient accompagné Pilatre, confirmaient ses récits et partageaient sa sécurité. Tout était mûr pour essayer dans l'atmosphère un voyage en ballon libre.

Le premier eut lieu le 17 octobre 1783 dans les jardins de La Muette. Ce ne fut pas sans de grandes hésitations qu'il fut autorisé. Le roi et Montgolfier lui-même étaient anxieux. Lancer en l'air deux personnes dans une galerie de bois, avec une provision considérable de paille, près d'un ardent foyer qui pouvait y mettre le feu et le communiquer sur son passage de haut en bas, paraissait une témérité coupable. Le roi consentit à la fin, à la condition de remplacer les aéronautes par deux condamnés, à qui l'on ferait grâce, mais Pilatre ne voulait céder ni l'honneur du danger ni la gloire du succès. Ce fut le marquis d'Arlandes qui tranquillisa les consciences par ses récits et leva les difficultés en se proposant lui-même pour être le compagnon de Pilatre. Tout alla bien; ils atteignirent 3,000 pieds, traversèrent Paris tout entier et descendirent au moulin de Croulebarbe. La montgolfière avait donc suffi pour les porter; mais si elle s'échauffait vite, elle se refroidissait plus rapidement encore. On ne put la maintenir en l'air qu'à la condition de forcer le feu et d'épuiser la provision de combustible.

La réponse de Charles à ce défi de Pilatre ne se fit point attendre. Accompagné de Robert, Charles partit du jardin des Tuileries avec le même concours de spectateurs, les mêmes coups de canon, le même enthousiasme du public. Il avait perfectionné sa machine, inventé la soupape, le lest, le filet, la nacelle, rendu l'enveloppe imperméable, accéléré le remplissage, amené enfin l'art de l'aérostation à un degré de perfection qui n'a guère été dépassé. Ce fut une remarquable ascension; en deux heures, le ballon avait atteint Nesles, à 9 lieues de Paris. Au moment même où y arrivait le duc de Chartres, qui avait suivi au galop, à travers champs, Robert descendit, Charles resta dans la nacelle, et le ballon, allégé, commença un nouveau voyage. Le hasard voulut qu'il rencontrât deux courans contraires; le premier l'éloignait, le second le ramena au point de départ. A partir de ce moment, la supériorité du ballon sur la montgolfière ne fut plus contestée.

Je n'ai pas le dessein de suivre en détail l'histoire des nombreuses ascensions que tout le monde voulut exécuter, depuis les savans, comme Proust, Lalande, Guyton de Morveau, jusqu'à des princes du sang, le duc de Chartres et le comte d'Artois; on allait jusqu'à conquérir et défendre ses places le pistolet au poing, sans se préoccuper des dangers qui coûtèrent la vie à un grand nombre de personnes. On se souvient encore à Paris de Mme Blanchard, qui fut précipitée sur un toit de la rue de Provence un soir de fête publique. Son mari, qui avait la prétention de diriger les ballons par des rames de son invention, faillit avoir un sort pareil en traversant le pas de Calais, vis-à-vis de Boulogne. Déjà sa nacelle baignait dans la mer lorsqu'un vent local vint heureusement relever le ballon et le conduire à terre. Green, venant aussi d'Angleterre sans courir d'aussi grands dangers, fit un voyage plus long, mais non plus agréable. Il s'était engagé pendant la nuit au-dessus du détroit, il reconnut les feux de Douvres et de Calais et, sans oser descendre, s'était livré au vent. A minuit, il était à Liège, dont il vit les lumières et les hauts fourneaux. La nuit était si sombre qu'il lui semblait marcher entre des tables de marbre noir. Quand le jour parut, il vit une campagne couverte de neiges et se crut en Pologne; il n'était heureusement qu'en Hanovre.

Pendant que ces expériences se multipliaient, il se fit une invention dont je dois dire un mot, celle du parachute. L'antiquité paraît l'avoir connu. Au temps d'Alexis Comnène, un Sarrasin, dont la robe fort longue était soutenue par des cerceaux d'osier, s'élança obliquement du haut d'une tour. Au xve siècle, Léonard de Vinci, qui fut aussi bon mécanicien que grand artiste, inventa un appareil qu'il dessina et décrivit comme il suit, dans les manuscrits que garde la bibliothèque de l'Institut. « Si un homme a un pavillon (tente) de toile empesée dont chaque face ait 12 brasses et qui soit haut de 12 brasses, il pourrait se jeter de quelque hauteur que ce soit sans crainte de danger. » Malgré cette assurance, Léonard n'en fit point l'épreuve, et c'est l'aéronaute Garnerin qui perfectionna l'appareil et osa le premier se fier au parachute.

« Le 1er brumaire, à 6 heures, suivant l'astronome Lalande, le citoyen Garnerin s'éleva à ballon perdu dans la plaine de Monceaux. Lorsqu'il eut dépassé la hauteur de 350 toises, il coupa la corde qui joignait le parachute et son char avec l'aérostat; ce dernier fit explosion, et le parachute, dans lequel le citoyen Garnerin était placé, descendit très rapidement; il fit un mouvement d'oscillation si effrayant qu'un cri d'épouvante échappa aux spectateurs, et les femmes sensibles se trouvèrent mal. Cependant le citoyen Garnerin descendit tranquillement; il monta à cheval aussitôt, revint au parc recevoir

les félicitations de la foule et continua son chemin jusqu'à l'Institut national, qui était en séance, et où il annonça son succès. » Le parachute devint ensuite le spectacle ordinaire des fêtes publiques. La nièce de l'inventeur, Élisa Garnerin, se fit même une réputation dans cet exercice, qu'elle exécutait avec audace. Le ralentissement de la chute peut être tel que Sivel, à Naples, mit 43 minutes pour descendre de 1,800 mètres.

Les hommes qui avaient concouru à ces travaux eurent des sorts très différens. Les deux Montgolfier furent comblés des faveurs du roi; leur père fut anobli. Joseph reçut la croix de Saint-Michel, Etienne une rente de 1,000 francs; 40,000 livres furent mises à leur disposition pour continuer les expériences. On leur doit l'invention du bélier hydraulique, machine singulière qui révèle une grande faculté d'observation et qui aurait suffi à illustrer leur nom si les ballons ne l'avaient déjà porté si haut. Joseph mourut le dernier, en 1810; il était membre de l'Institut. Charles devint un des professeurs les plus adroits et les plus célèbres de son temps. Faujas, l'historien des ballons, se fit connaître à la suite de Buffon et fut un des créateurs de la géologie. Enfin le plus audacieux des trois, celui qui le premier se confia *au chemin de l'air,* mourut à vingt-neuf ans dans une ascension malheureuse dont les détails sont mal connus. Il avait eu l'idée aventureuse de combiner la montgolfière et le ballon afin de s'élever ou de s'abaisser sans jeter du lest, par la seule action de la chaleur. Sans tenir compte des conseils de Charles, qui lui représentait le danger qu'il y avait à associer l'hydrogène et le feu, il part de Boulogne le 15 juin 1785, à 7 heures, en vue de traverser le détroit; il prend avec lui un de ses constructeurs nommé Romain, mais refuse, malgré une forte somme, de laisser monter le marquis de Maisonfort, parce que l'expérience n'est pas assez sûre et qu'il ne veut pas exposer la vie d'un autre. On vit le ballon s'élever et s'engager sur la mer; il était déjà à 700 mètres d'altitude et à 5 kilomètres du rivage quand un vent contraire commença de le ramener. On prétend avoir vu tout à coup les voyageurs exécuter des mouvemens d'alarme, pendant qu'une flamme violette apparaissait au sommet de leur machine; puis tout fut précipité, non dans la mer, comme on l'a quelquefois raconté inexactement, mais sur le sol, à 300 pas du rivage, en face de la tour de Croy, non loin du lieu où Blanchard, plus heureux, avait atterri. Romain respirait encore, Pilatre était fracassé : il n'avait que vingt-huit ans et demi. C'est le marquis de Maisonfort, si miraculeusement échappé à la mort, qui a raconté la catastrophe et rendu les derniers devoirs aux deux victimes.

II.

La direction des ballons, que Charles croyait possible, ne devait pas être réalisée de si tôt. C'est un problème complexe que l'on a été longtemps à comprendre. Tout le monde a voulu s'en mêler, surtout les ignorans. Ils pensaient généralement que, si les vents suffisent à diriger les vaisseaux, ils peuvent rendre le même service aux ballons. On leur répondait que les conditions n'étaient pas les mêmes, que les navires prennent un point d'appui sur l'eau et que les ballons n'en ayant pas ne sont pas dirigeables par le seul effet du vent. C'est ce que nous allons chercher à expliquer.

Quand un ballon est captif, on voit la corde qui le tient s'incliner et osciller, suivant que les rafales augmentent ou diminuent. Dans ces conditions il résiste au vent, comme un arbre, une maison, comme la voile d'un navire retenu par l'eau, comme un cerf-volant tirant sur sa corde. Tous ces objets opposent une résistance parce qu'ils sont fixés ou qu'ils ont un *point d'appui ;* s'il vient à leur manquer, ils cèdent au vent et le suivent. « Le ballon que vous avez vu avant le départ fouettant l'air avec fracas de son taffetas encore assez flasque, luttant contre les cordages qui le retiennent à terre, tantôt soulevant les hommes de manœuvre cramponnés à la nacelle et aux cordes de l'équateur, tantôt repoussé contre le sol avec une telle violence qu'il semble vouloir s'y écraser, — ce ballon, une fois libre, part et file dans l'air sous l'ouragan, sans contre-heurt, sans secousse, sans oscillation, sans vibration. C'est l'athlète qu'on voulait lier ; il était indomptable, dans l'indignation de sa force contre tout joug. Le voici libre, il est tranquille. » (Nadar.)

Il est libre d'obéir à l'air qui l'entraîne et d'en suivre les mouvemens ; et quand il l'a fait, le vent peut être fort ou faible, un ouragan ou un zéphyr, l'aéronaute ne le sent plus parce qu'il en fait partie ; les nuages qui sont autour de lui, voyageant de conserve, gardent leurs positions relatives, et comme il juge du mouvement par le déplacement des objets et que ce déplacement n'a pas lieu, il se croit immobile avec ce qui l'entoure, comme nous croyons être immobiles dans un wagon, sur un vaisseau ; comme nous croyons l'être sur la terre qui cependant nous emporte. Il voit la fumée d'un cigare, la flamme d'une bougie monter tranquillement, les cordes du ballon pendre verticalement sans bouger, les plis d'un drapeau rester au repos, et ses propres mouvemens s'accomplir au

milieu des tempêtes les plus affreuses comme dans le calme le plus complet : en ballon, il n'y a pas, il ne peut y avoir de vent.

Non-seulement nous n'avons aucune conscience du mouvement qui nous emporte, mais quand la vue de la terre nous manque, nous n'avons aucun moyen de le constater. La boussole, l'observation des astres, nous montrent bien de quel côté se place, par rapport à nous, le nord ou le sud, mais ne nous disent aucunement de quel côté notre marche est dirigée, puisque nous croyons être immobiles. Au-dessous des nuages, nous pouvons mesurer l'angle que fait avec notre boussole la ligne suivant laquelle fuient les objets qui s'éloignent en sens contraire de notre mouvement : au-dessus, nous sommes absolument perdus sans possibilité de savoir où nous sommes, si nous marchons et de quel côté nous marchons.

Puisque le ballon suit le mouvement de l'air, puisque le vent, si puissant qu'il soit, ne s'y fait pas sentir, on ne peut s'en servir pour modifier en rien la direction vers laquelle nous sommes entraînés fatalement. Aucune forme spéciale de l'aérostat, aucun organe, ni gouvernail, ni aile, ni roue, ni hélice, rien ne peut changer ces conditions ni faire que le ballon obéisse à la puissance du vent, puisqu'il n'y en a pas.

La conséquence nécessaire de cette théorie est que, si on veut diriger un ballon, il faut une force; il faut le munir d'un moteur capable de l'entraîner, d'un propulseur qui puisse au besoin lui faire remonter les courans d'air. Quand on veut faire marcher une voiture, on y attèle un cheval, un wagon exige une locomotive, un bateau des rameurs travaillant : l'oiseau n'a pas seulement des ailes, il produit la force musculaire qui les anime; de même, le ballon doit être remorqué par une machine faisant du travail. Que cette machine soit un moteur animé, électrique, à vapeur, à gaz, peu nous importe en théorie, mais, quelle qu'elle soit, il en faut une. Telle est l'indiscutable nécessité que nous devons subir pour diriger un ballon.

Ce n'est pas tout d'avoir un moteur, nous devons encore chercher comment nous l'emploierons. C'est ici que se place la terrible question du point d'appui, de l'action et de la réaction. Prenons des exemples : on tire un coup de canon : la poudre enflammée produit un gaz qui se détend, c'est la force; il chasse le boulet, c'est l'action; mais la pièce recule, c'est la réaction. Seulement la pièce prend moins de vitesse que le boulet, parce qu'elle est plus lourde. Un animal détend ses muscles pour sauter, soyez sûr que la terre recule, mais elle est si incomparablement grosse que son recul est insensible. On exprime autrement

ce phénomène en disant que le boulet prend son point d'appui sur la pièce, et l'animal qui saute, sur la terre. L'eau fait le même office : dans un bateau à roues, les palettes chassent l'eau en arrière, mais le navire avance, et s'il est à hélice, vous voyez un courant d'eau vivement lancé qui recule. Enfin, l'air obéit à la même loi et fait la même fonction : il sert d'appui, et pour conclure : si nous fixons à la nacelle une hélice dont l'axe soit horizontal et que nous la fassions mouvoir, elle avancera grâce à la pression qu'elle exerce sur l'air postérieur ; elle entraînera nacelle et ballon, et tout le système deviendra un navire véritable avec cette seule différence qu'il sera dans un autre fluide, dans l'air au lieu de travailler dans l'eau. Pour compléter la ressemblance, il conviendra de lui donner une forme allongée et de le munir d'un gouvernail, placé à l'arrière, formé d'une toile lisse et tendue qu'on pourra tourner vers la droite ou la gauche, remplissant les mêmes fonctions et obéissant aux mêmes principes que le gouvernail des vaisseaux.

Cette construction réalisée, le ballon pourra être dirigé comme on le voudra dans une atmosphère en repos ; mais dans un courant d'air il faut y ajouter une dernière et essentielle condition. Quand l'air est complètement immobile, l'aérostat n'a dans toutes les directions qu'une seule et même vitesse, celle que lui donne son moteur et qu'on peut appeler sa *vitesse propre*. Quand l'atmosphère est en mouvement, il en a deux : la sienne et celle du courant d'air qui s'y superpose. Si toutes deux sont parallèles et de même sens, elles s'ajoutent ; mais si on met le cap à l'opposé du vent, elles se retranchent, et il peut arriver les trois cas suivans : 1° la vitesse propre est supérieure à celle du courant : alors le ballon peut marcher contre le vent, qu'il dépasse ; 2° toutes deux sont égales : dans ce cas, elles se détruisent et on reste en place ; 3° le vent est supérieur à la marche du moteur, et on recule. La première condition seule permet d'avancer contre le vent ; et comme ce vent n'est pas chose constante, qu'il est, suivant les cas, nul, modéré ou violent, le ballon sera dirigeable à certains jours, ne le sera pas dans d'autres ; dirigeable si le vent est moindre que la vitesse propre, indirigeable en tout sens, s'il est plus fort ; d'autant plus souvent dirigeable que le moteur sera plus puissant, la vitesse propre plus grande. La question est du ressort de la mécanique : faire un moteur léger et fort. En résumé, la solution du problème exige quatre conditions : 1° un moteur ; 2° une hélice ; 3° un gouvernail ; 4° un vent inférieur à la vitesse propre.

III.

Nous connaissons maintenant la théorie rationnelle des ballons ; parcourons rapidement l'histoire des tentatives exécutées pour les diriger.

L'idée en est venue dès qu'ils ont été connus. Guyton de Morveau et le duc de Chartres employèrent des rames avec quelque succès ; puis un nommé Vallet songea aux ailes des moulins à vent ; il en fit disposer quatre à l'avant d'un bateau qui traversa une rivière contre le vent quand on les faisait tourner vite. Le docteur van Hecke employa une vis d'Archimède : le nom d'hélice n'était pas encore employé ; il ne devait venir que longtemps après, lorsque Sauvage eut adapté aux navires ce mode de locomotion ; mais l'organe avait déjà été essayé dans l'air ; il était connu, il avait donné de sérieux résultats.

Un officier du génie, fort distingué, passa dix ans de sa vie à faire des projets pour la construction des ballons. Monge le considérait comme l'un des meilleurs esprits de son temps ; il s'appelait Meusnier, il devint général, fut membre de l'Institut, et mourut à quarante ans au siège de Mayence. C'est de lui que le roi de Prusse disait : « Je perds un ennemi qui m'a fait bien du mal, mais la France perd un grand homme. » Les papiers de Meusnier ont été conservés et nous font connaître ses plans relatifs à un ballon de 80 mètres de longueur, de 43 de haut, qui devait porter trente passagers munis de vivres pour soixante jours. Ce ballon devait être allongé, avoir un gouvernail, et pour propulseur une hélice, mais activée à bras d'homme. Meusnier estimait qu'elle pourrait donner une vitesse propre de 1 mètre à la seconde, ce qui est manifestement insuffisant pour se diriger dans l'air. Meusnier semble ne vouloir lui demander qu'un appoint. En ce temps, le docteur van Hecke avait affirmé que l'on trouvait toujours dans les hauteurs de l'air des courans soufflant de toutes les directions, et qu'il suffisait de monter jusqu'à rencontrer la bonne. Adoptant cette base d'opérations que rien ne justifie, Meusnier avait donc imaginé, pour monter ou descendre, un procédé ingénieux, mais impraticable. Son ballon devait avoir deux enveloppes : l'extérieure, forte et résistante, complètement fermée et toujours tendue ; l'intérieure, plus légère et imperméable, devait contenir l'hydrogène, et l'intervalle entre les deux, plein d'air, était mis en communication par un tube avec un soufflet. Voulait-on descendre, on y introduisait de l'air par pression, ce qui augmentait le

poids, et, quand il fallait monter, on vidait au contraire cet espace intermédiaire. Par ce moyen, sans aucune perte de lest ni de gaz, on changeait le niveau jusqu'à atteindre le courant d'air convenable. Il n'est pas nécessaire de réfuter un pareil procédé, et cela prouve qu'il faut se garder, en exhumant les travaux anciens, de les exagérer, aux dépens des modernes, plus qu'il n'est raisonnable de le faire.

Après Meusnier, il faut attendre jusqu'en 1842 pour rencontrer une idée plus féconde. Marey-Monge proposa l'emploi d'une machine à vapeur, idée certainement hardie à deux titres, à cause du danger d'incendie et à cause du poids. A cette époque, on évaluait à 1,000 kilogrammes le poids moyen d'un cheval-vapeur, avec son approvisionnement d'eau et de charbon. Cette conception ne fut pas et ne pouvait être admise à cette époque; mais elle fut reprise en 1855 par Henri Giffard, celui-là même qui devait donner à l'industrie le précieux injecteur qui porte son nom. Giffard adopta le ballon allongé, à deux pointes, maintenu rigide par un axe dorsal, ayant hélice et gouvernail et soutenant une machine allégée qui ne pesait plus que 30 ou 40 kilogrammes par cheval. Elle était à haute pression, à deux corps, avec une chaudière tubulaire, avec des condenseurs pour régénérer l'eau, etc.; surtout elle avait un foyer intérieur et une cheminée renversée du haut vers le bas. Giffard calcula qu'il faudrait 37 hommes pour faire un travail équivalant à celui d'un cheval-vapeur et qu'ils pèseraient cinquante fois plus. Il avait fait le plan d'un très grand aéronef qui aurait pu porter 100 personnes, avec des vivres suffisans, qui eût été capable de faire le tour de la terre en 41 jours, et le voyage n'aurait coûté que 95 francs par tête.

Mais il y a loin d'un projet à sa réalisation. Quand Giffard voulut construire un ballon dans des conditions plus modestes et plus commodes, il éprouva des mécomptes. L'ascension se fit heureusement, la machine évoluait; mais, quand il fallut descendre, elle ne put garder son équilibre, elle tomba sur sa pointe, et le ballon, s'échappant du filet, se perdit. Giffard ne se tenait pas pour battu et entendait bien recommencer; il ne fallait que de la persévérance, il en manqua et aussi manqua d'argent. Puis il fut distrait par ces beaux ballons captifs que nous avons vus à Londres et aux Tuileries et qu'un vent d'hiver creva.

On comprit pour la première fois en 1870, pendant le siège de Paris, tout le parti qu'on pouvait tirer des ballons libres. Un grand nombre de messagers risquèrent leur vie, et quelques-uns la perdirent, en allant au-delà des lignes prussiennes porter en province les nouvelles de Paris. Un système de poste aérienne s'organisa,

accessible aux particuliers, et qui ne fut pas par trop insuffisant. Mais si on pouvait sortir librement par ce procédé, il n'était pas facile d'entrer; car, il y avait une impossibilité complète de partir d'un point éloigné, de se confier à l'air avec la certitude de passer précisément au-dessus de Paris et d'y atterrir au milieu des rues. On dut se résigner à l'emploi des pigeons voyageurs porteurs des correspondances réduites, au départ, à une dimension microscopique par la photographie, et grandies, à l'arrivée, par le procédé inverse. C'est alors que M. Dupuy de Lôme, qui jamais ne s'était occupé de cette question des ballons, se mit à l'étudier, sans se préoccuper des travaux antérieurs, et la résolut avec clarté. Il reconnut que l'on ne possédait aucun moteur capable de lutter contre le vent, qui est habituellement très fort à cette époque de l'année; que les circonstances pressaient, qu'on n'avait pas le temps de se livrer à des études complètes, mais qu'on pouvait toujours, sinon marcher contre les vents, au moins imprimer à un ballon une vitesse latérale suffisante pour arriver, par exemple, à Rouen ou à Nantes quand le vent menait à Cherbourg, et qu'il suffisait, pour cela, de donner par une hélice une vitesse propre perpendiculaire à celle du courant d'air, afin que le ballon pût prendre une direction intermédiaire.

Frappé de ces idées et pressé par le besoin du moment, le gouvernement offrit à M. Dupuy de Lôme les fonds nécessaires à la réalisation de sa théorie, et imposa, pour ainsi dire, cette grave responsabilité à son patriotisme : il accepta, se mit aussitôt à l'œuvre, régla les conditions de stabilité de l'appareil et résolut de faire mouvoir l'hélice par une équipe de huit vigoureux marins habitués au cabestan. Il fit un ballon allongé, pour diminuer la résistance de l'air; mais il reconnut que, pour le maintenir horizontal et stable, il fallait qu'il fût toujours gonflé, afin d'éviter l'accident survenu à Giffard. Il imagina alors de placer dans l'intérieur un petit ballonnet plein d'air, sorte de vessie natatoire, que l'on gonflait ou vidait par un ventilateur.

Malheureusement, quelque diligence qu'on ait faite, la machine n'était point terminée avant la capitulation. On continua néanmoins la construction commencée, et elle fut essayée le 2 février 1872. Cela n'avait plus qu'un intérêt scientifique, mais cet intérêt était considérable. Le ballon fut rempli d'hydrogène pur, préparé par l'action de l'acide sulfurique sur le fer, et M. Dupuy de Lôme, qui n'avait voulu laisser à personne la direction de l'appareil, partit par un assez mauvais temps. Après avoir marché d'abord en suivant le vent, il mit l'hélice en fonction, puis fit agir le gouvernail, dont l'effet se produisit aussitôt; finalement, il fixa l'axe dans une

direction perpendiculaire à celle du courant d'air, et le ballon suivit exactement la diagonale entre les deux vitesses : l'une, la vitesse propre, était de $2^{m},5$; l'autre, celle du vent, était égale à 14 ou 15 mètres, la déviation calculée devait être de 15 degrés; on la trouva sensiblement égale à 12 degrés, ce qui était une vérification suffisante des principes posés.

Après cette expérience, tout le monde voyait que la solution du problème se réduisait à armer la machine de Dupuy de Lôme d'un moteur léger et puissant. Il y avait les machines à vapeur du général Du Temple, qui avaient fini par ne plus peser que 3 kilogrammes par force de cheval, et avec lesquelles le succès eût été assuré, lorsque les frères Tissandier songèrent à un moteur qui, après avoir été l'objet des recherches savantes de l'ingénieur Froment, était depuis longtemps oublié. Ils le firent construire par la maison Siémens, adoptèrent pour générateur d'électricité des piles réduites au poids le plus faible possible et conservèrent l'hélice, le gouvernail et la forme allongée. Ils réussirent par ce moyen à donner à leur ballon une vitesse propre de $2^{m},8$, c'est-à-dire suffisante pour le faire mouvoir dans tous les sens au milieu d'un air dont la vitesse eût été inférieure à $2^{m},8$. Ils firent deux ascensions, le 8 octobre 1883 et le 26 septembre 1884, réussirent à donner au ballon une direction presque contraire à celle du vent, une fois même à marcher contre lui; il était clair que rien ne manquait à la complète solution qu'une force plus grande du moteur. C'est à ce moment que nous avons appris que les capitaines Renard et Krebs, partis de Meudon le 9 août 1884, après s'être laissé emporter par le vent, avaient rebroussé chemin et qu'ils étaient revenus au point de départ. Il nous reste à dire comment ce résultat avait été obtenu.

IV.

Lorsque Giroud de Villette monta pour la première fois en ballon captif, avec Pilatre de Rozier, dans le jardin de Reveillon, il fut frappé de la vue qui se déroulait, et de la netteté du paysage qu'il avait sous les yeux ; il comprit le secours que les ballons captifs pourraient apporter à un général d'armée pour découvrir les mouvemens de l'ennemi. Aussi la convention, sur la proposition de Monge, décida-t-elle la formation de deux compagnies d'aérostiers.

Conté, qui « avait tous les arts dans la main, toutes les sciences dans la tête, » s'occupa, dans un atelier situé à Meudon, de la construction d'un ballon destiné à la guerre. Comme la poudre était

rare et qu'on voulait ménager le salpêtre et le soufre; il lui était interdit d'employer l'acide sulfurique nécessaire alors à la préparation de l'hydrogène. Conté tourna la difficulté en fabriquant ce gaz par voie sèche, par l'action de la vapeur d'eau sur du fer rouge. Il y avait une autre difficulté, celle de rendre l'enveloppe des ballons parfaitement imperméable à ce gaz si peu coercible. Alors Conté inventa un vernis si parfait que le ballon pouvait être transporté tout gonflé à la suite de l'armée et s'élever où l'on voulait. Il fit plus encore en imaginant une télégraphie spéciale qui tenait l'aéronaute en communication constante avec la terre par des signaux qui formaient un alphabet complet. On sait que la direction de ces ballons fut confiée à un officier de mérite nommé Coutelle, et qu'à la bataille de Fleurus Coutelle fit connaître tous les mouvemens de l'armée ennemie et contribua au gain de la bataille.

Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet. Ce service fut supprimé sous le premier empire : Napoléon croyait n'en pas avoir besoin. On a raconté que cette suppression avait une autre cause, que Garnerin, au soir du couronnement, le 2 décembre 1804, lança de Paris un ballon illuminé par des verres de couleur, qui voyagea toute la nuit, arriva le lendemain à Rome, passa sur le dôme de Saint-Pierre et s'arrêta dans la campagne, au tombeau de Néron. Napoléon, qui était superstitieux, y vit un présage, et pour le détourner, supprima les ballons militaires. On a écrit que celui de Fleurus fut vendu aux enchères publiques. Je tiens d'une personne en position d'être bien informée que cette vénérable et glorieuse relique était conservée à Metz, et qu'elle est tombée aux mains de l'armée allemande.

Mais l'école d'aérostation fut rétablie par la seconde république, installée au parc de Chalais, près de Meudon, d'abord sous la direction du colonel Laussedat; elle ne cessa de se livrer avec le plus grand soin et une autorité qui grandit tous les jours à l'étude des ballons captifs ou libres et de leur application à l'art de la guerre. C'est là que les capitaines Renard et Krebs ont trouvé toutes les ressources nécessaires pour construire leur aéronef. Il ressemble beaucoup à ses devanciers, dont il ne diffère que par des détails; son moteur est entretenu par l'électricité, comme celui des frères Tissandier, mais il agit avec plus d'énergie; il donne à l'appareil une vitesse propre de $5^{m},6$ à la seconde, avantage immense, qui dès le premier jour, au milieu d'un air à la vérité très calme, a suffi à vaincre le peu de vitesse que l'atmosphère avait ce jour-là.

C'est un beau résultat, mais on y était préparé : il ne faut pas que l'opinion publique croie qu'il y avait un secret pour la direction des ballons, et qu'il a tout à coup été découvert par les der-

niers chercheurs. Il y avait un problème travaillé par beaucoup de personnes, résolu théoriquement, et même pratiquement dans l'air calme, et la solution vient d'être étendue jusqu'au cas où la vitesse de l'air est de 5 mètres : elle s'arrête là. Il faudra, pour dominer une vitesse supérieure, de nouveaux travaux, une meilleure machine : mais l'auteur inconnu de ce progrès désiré et prochain n'effacera pas plus les succès de MM. Renard et Krebs, que ceux-ci les progrès qu'on doit à leurs prédécesseurs.

V.

Un siècle a passé sur la découverte de Montgolfier, des milliers d'ascensions ont été osées, ont entretenu et fini par user la curiosité publique, et il faut bien reconnaître que les espérances du premier jour n'ont pas été réalisées. L'aéronautique est restée un amusement pour le plus grand nombre, un vulgaire métier pour quelques-uns ; mais l'humanité jusqu'à présent, n'a pas pu ou n'a pas voulu l'employer à ses besoins : à deux exceptions près, l'art de la guerre, dont nous avons dit un mot, et les observations scientifiques, dont nous allons parler. On est monté en ballon, et on a été aussi haut que possible dans le seul dessein de découvrir les mystères de ces hautes régions ; des mystères, il n'y en a pas, mais il y a la vie des élémens, dont nous dépendons.

Le premier point qui attire l'attention de l'aéronaute scientifique est de savoir à quelle hauteur il est à chaque moment ; j'ai remarqué que le public comprend peu cette question. Je vais donc l'expliquer.

La calotte d'air qui enveloppe la terre est attirée, accumulée et maintenue par la pesanteur, et, de même que dans un tas de pavés ceux du bas portent le poids de ceux d'en haut, de même la couche d'air qui confine à la terre subit la pression des régions supérieures. On mesure cette pression par le baromètre ; c'est une sorte de balance formée par un tube de verre à deux branches séparées par du mercure : l'une est vide, l'autre ouverte dans l'air qui presse sur le mercure et le fait monter de l'autre côté jusqu'à ce qu'il fasse équilibre. La pression de l'air est donc mesurée par la hauteur du baromètre, et l'aéronaute reconnaît qu'il monte quand il voit le mercure baisser dans son tube, et qu'il descend quand il le voit s'élever. Grâce à une formule théorique donnée par Laplace, on mesure l'altitude du ballon à un moment donné par la hauteur du baromètre. Quand elle est de $0^m,760$, on est au niveau de la mer ; si elle est réduite à $0^m,600$, on se trouve à 2,000 mètres

environ, et quand elle n'est plus que de $0^m,325$, on peut conclure que le ballon a atteint l'altitude de 7,000 mètres. En résumé, on peut dire que le baromètre est l'échelle avec laquelle l'aéronaute mesure le chemin qu'il fait dans les hauteurs de l'air.

Le premier voyage consacré à des observations scientifiques fut entrepris, en juillet 1804, par le physicien anglais Robertson, qui partit de Hambourg avec un ami nommé Loëth, et vint débarquer à Hambourg après cinq heures de route. Ils avaient atteint la hauteur de 6,831 mètres. Dans une seconde ascension qu'il entreprit à l'instigation de l'académie de Saint-Pétersbourg, Robertson ne s'éleva pas aussi haut; nous ne parlerons que du premier voyage, encore pour en dire peu de bien, car les observations qu'on en rapporta se trouvèrent presque toutes erronées. L'une d'elles excita à un haut degré l'attention de Laplace et des membres les plus savans de l'Institut. Robertson prétendait que les oscillations d'une aiguille aimantée se ralentissaient à mesure que le ballon s'élevait.

Cette observation, si elle eût été vraie, aurait entraîné de graves conséquences théoriques; mais comme on doutait de son exactitude, il fut résolu qu'elle serait recommencée, et l'Institut confia cette délicate et dangereuse mission à deux physiciens, jeunes alors, mais qui avaient déjà donné leur mesure par de remarquables travaux, à Gay-Lussac et à Biot. Un premier voyage entrepris en commun fut interrompu par la volonté de Biot sans avoir atteint une grande hauteur. Un second fut accompli le 14 septembre 1804 par Gay-Lussac, qui, cette fois, était seul et s'éleva des jardins du Conservatoire des arts et métiers jusqu'à l'altitude de 7,016 mètres. Il fit avec un calme admirable ses observations et quand elles furent terminées, il descendit heureusement entre Rouen et Dieppe.

Il n'avait éprouvé que faiblement l'effet physiologique connu sous le nom de mal des montagnes ; il avait eu très soif, ce qui tenait à la sécheresse de l'air ; il avait vu que l'électricité est positive, que, contrairement à l'assertion de Robertson, l'aiguille aimantée ne se ralentit pas, que la température avait régulièrement baissé jusqu'à 9° au-dessous de zéro, que la hauteur barométrique était réduite à $0^m,328$, ayant baissé de plus de moitié, et enfin que la composition de l'air s'était maintenue invariable, aussi riche en oxygène, aussi propre à la respiration qu'à la surface du sol.

Plus on monte, plus on veut monter. Au mois de juillet 1850, Barral et Bixio, encouragés par Arago, partaient de l'Observatoire. Ils avaient calculé leur force ascensionnelle et croyaient qu'elle les mènerait à 12,000 mètres. Ils avaient compté sur la

solidité du ballon que leur avait fourni un ancien aéronaute, Dupuis-Delcourt. Mais, vieux, un peu usé, altéré par un long séjour en magasin et d'ailleurs trop serré dans son filet, le ballon se déchira dès le départ et tomba dans une vigne des environs. On le répara rapidement, et l'épreuve fut recommencée le vendredi 24 juillet. Le temps était fort mauvais ; il pleuvait et faisait grand vent ; les circonstances étaient d'autant plus graves que le ballon n'était pas solide ; néanmoins le départ fut résolu. Il commença avec une rapidité vertigineuse. Entrés presque aussitôt dans les nuages, les voyageurs n'en sortirent plus et, sauf de rares éclaircies, demeurèrent enveloppés d'une couche brumeuse qui avait plus de 7,000 mètres de profondeur. Au moment d'en sortir, à 7,000 mètres, quand déjà le globe du soleil semblait vouloir se dégager, les conditions changèrent brusquement. La température, qui s'était maintenue à — 9 degrés, baissa avec une rapidité incroyable jusqu'au froid excessif de — 39 degrés, et l'on rencontra de nombreuses aiguilles de glace qui s'accumulaient sur le carnet de notes. C'est à ce moment où l'observation offrait un si puissant intérêt que le ballon se fendit de nouveau. Les voyageurs jetèrent tout leur lest, ce qui était une imprudence, et ce fut inutilement, car ils ne purent dépasser 7,049 mètres, un peu plus que la hauteur limite de Gay-Lussac. Le ballon, qui continuait à se vider par la déchirure, prit une descente accélérée qu'on ne put retenir. La chute fut un désastre; elle se fit au hameau des Peux, près de Coulommiers ; les voyageurs avaient eu le bonheur de sauver tous leurs instrumens, mais ils n'avaient exécuté qu'une partie des observations projetées. Nous y reviendrons.

En Angleterre, l'importance des voyages aériens, reconnue depuis longtemps, engagea le comité de direction de l'observatoire de Kew à les multiplier. Pendant l'année 1852, M. Welsh exécuta quatre ascensions dont l'une fut poussée jusqu'à 6,989 mètres. Un peu plus tard, en 1858, l'Association britannique, réunie à Leeds, résolut la fondation d'un comité des ballons, composé des hommes les plus marquans de la Société royale, de tous ceux qui, par la nature de leurs travaux, peuvent s'intéresser à la météorologie. Pour exécuter les voyages, elle choisit M. Glaisher, de l'observatoire de Greenwich ; elle ne pouvait rencontrer un homme plus prudent et plus courageux, un observateur plus exact et plus habile. La manœuvre du ballon était faite par un aéronaute de profession, M. Coxwell.

En France, ni le gouvernement ni les associations scientifiques ne suivirent un si bel exemple. Les ballons furent laissés à la merci des événemens et à l'initiative de quelques hommes de bonne

volonté, de courage et de désintéressement. On doit citer les noms de Flammarion, des frères Tissandier, de Fonvielle, et ne pas oublier celui d'un artiste spirituel et ardent, M. Nadar, qui eut une idée originale : il fit construire un immense ballon, *le Géant*, jaugeant 6,000 mètres cubes ; il voulait par l'attrait d'ascensions extraordinaires et de départs à grand spectacle, obtenir du public les sommes nécessaires à la construction de machines volantes plus lourdes que l'air, désirant faire payer aux ballons les frais d'entreprises destinées à les détrôner. Le malheur voulut que la tentative n'eût point de succès ; elle finit par une catastrophe. Nadar a raconté avec sa verve habituelle la chute de son ballon à la lisière d'un bois pendant un ouragan, le traînage de la nacelle, les accidens qui survinrent et les dangers auxquels il a miraculeusement échappé.

Le premier résultat de ces pénibles ascensions est la connaissance qu'on a acquise des effets physiologiques exercés sur les êtres vivans aux limites d'altitudes où la vie peut se conserver. Pendant les années 1862 et 1863, M. Glaisher fit trente ascensions; la plus émouvante date du 5 septembre 1862. Lorsqu'il eut dépassé 7,000 mètres, M. Glaisher commença à sentir le mal des montagnes. La respiration devenait de plus en plus pénible et courte, les pulsations du cœur plus fréquentes, comme si l'organe s'efforçait de suppléer au manque d'oxygène par la rapidité de ses fonctions; les tissus se gonflaient sous l'action d'une pression intérieure devenue prédominante, la face paraissait plus grosse, les lèvres plus épaisses et noires; puis la paralysie survint, élective et progressive ; elle se prit aux bras, aux jambes, aux muscles du cou; la tête tomba; on était dans l'impossibilité d'agir, de soulever même le doigt pour éviter la mort; la vue s'obscurcissait et, quoique les idées fussent saines, nettes et sans souffrance, le corps peu à peu cessait de vivre. Enfin, l'évanouissement fut complet et dura treize minutes. Les dernières observations furent faites à 8,838 mètres et ne furent reprises qu'au réveil. Pendant cette éclipse de l'intelligence, le ballon avait continué de monter jusqu'à un maximum et commencé à descendre. Jusqu'où s'était-il élevé, c'est ce qu'il est impossible de déterminer exactement. M. Glaisher croit avoir atteint 11,000 mètres : on en peut douter; ce qui est sûr, ce dont nous devons nous contenter, c'est qu'il avait dépassé 8,800 mètres, dépassé le Gaourichnaka, la plus haute montagne du Népaul et du monde, et que personne avant lui n'avait été si haut.

Après ces belles et dangereuses observations, il est permis de conclure que l'homme ne peut dépasser la limite moyenne de 8,000 mètres sans perdre ses facultés. Cependant, de récentes expériences permettent d'espérer que cette limite sera reculée un jour.

M. Paul Bert fit construire en tôle de fer une enceinte assez vaste pour qu'on pût y enfermer des hommes ; on les introduit par une porte qui se ferme ensuite hermétiquement et on les observe par des fenêtres à travers lesquelles ils peuvent à leur tour communiquer par écrit avec l'extérieur. Cette enceinte est en relation avec des réservoirs, avec des machines propres à dilater ou à comprimer l'air ou à introduire d'autres gaz. On peut ainsi faire varier de toutes les manières possibles les conditions de l'existence des patiens. Quand il raréfiait l'air comme cela arrive pendant les ascensions, M. Bert voyait naître et se développer les phénomènes que nous venons de décrire; les mêmes causes produisaient les mêmes effets. Il fit ensuite une autre épreuve, conserva dans l'enceinte la même quantité d'oxygène et diminua peu à peu la pression en réduisant la proportion d'azote. Il eut la satisfaction de reconnaître que les animaux continuaient à vivre dans ce milieu toujours aussi riche en air vital, mais dont on supprimait progressivement la proportion de ce gaz inutile et sans action qu'on a si justement nommé azote. M. Paul Bert, qui se soumit lui-même à l'expérience, affirme n'avoir rien éprouvé d'insolite jusqu'à la pression de 150 millimètres; il aurait même continué l'épreuve plus loin, si les préparateurs, effrayés de leur responsabilité, ne s'étaient décidés, en le trompant, à laisser rentrer l'air et à lui ouvrir sa prison. Il est donc bien certain que ce n'est pas à la décompression seulement, et que c'est surtout à la diminution d'oxygène qu'il faut attribuer l'asphyxie dont M. Glaisher faillit être la victime.

Confians dans ces résultats, qu'ils avaient eux-mêmes expérimentés, et voulant reculer la limite des ascensions possibles, deux hommes courageux, Sivel et Crocé Spinelli, firent un premier voyage à grande hauteur (7,320 mètres) le 22 mars 1874. Ils avaient emporté des ballonnets remplis d'air suroxygéné à divers degrés, qu'ils commencèrent et continuèrent à respirer dès l'altitude de 3,600 mètres. L'épreuve fut satisfaisante. Le retour des forces, de l'appétit, de la vision, de la vigueur générale suivait immédiatement l'inhalation de l'oxygène; la reprise du malaise des montagnes accompagnait aussitôt la respiration de l'air normal raréfié. Cela vint confirmer les expériences faites en vase clos et décider Sivel et Crocé Spinelli à entreprendre ce voyage fatal qui devait leur coûter si cher. Ils partirent le 15 avril 1875, accompagnés de M. Gaston Tissandier, emportant 150 litres d'oxygéne, provision bien insuffisante, car trois personnes devaient en consommer au moins 150 litres par minute. Ils en avaient été prévenus par M. Bert; mais, résolus à braver tous les dangers, ils persistèrent, décidant qu'ils n'emploieraient l'oxygène que dans le cas d'absolue nécessité. C'est cette

imprudente décision qui causa leur perte. Quand ils voulurent recourir au remède, il n'était plus temps; leurs bras étaient paralysés. On sait ce qui arriva. Ils avaient dépassé 8,000 mètres. Après une heure de sommeil léthargique, M. Tissandier se rappelle avoir vu ses deux amis évanouis au fond de la nacelle; puis, quelque temps après, Crocé, qui s'était réveillé, jeta par-dessus bord les instrumens, les couvertures, tous les objets à sa portée, sans qu'on puisse savoir à quelle ivresse il obéissait. Aussitôt le ballon remonta jusqu'à une hauteur inconnue et, quand finalement il redescendit et que Tissandier fut revenu de son évanouissement, ses deux compagnons étaient sans vie. Sivel avait la figure noire, les yeux ternes, la bouche ouverte et remplie de sang; Crocé, les yeux à demi fermés et la bouche sanglante. C'est tout ce qu'on sait de ce lamentable événement, qu'un peu de prudence aurait conjuré. La compassion du public pour un si grand malheur s'est traduite en une souscription qui a dépassé 100,000 francs, et un tombeau a été élevé. Il est beau d'honorer le malheur : il ne faut pas cependant que l'opinion s'égare. Sivel et Crocé Spinelli ne sont point, comme on l'a dit, des martyrs de la science; ils ont été surtout les victimes d'une imprévoyante témérité, car les dangers qu'ils bravaient leur étaient connus, et le remède, ils ne l'ont point employé. La science n'a rien gagné à leur mort si ce n'est la preuve, chèrement achetée, de l'impossibilité de vivre à des hauteurs dépassant 8,000 mètres : cette preuve n'était pas nécessaire.

VI.

Au premier coup d'œil qu'il jette dans l'atmosphère, un observateur se sent découragé par la multiplicité des effets. Rien n'est mobile et fuyant comme l'air. Soumise au vent, qui prend toutes les vitesses et souffle dans tous les sens, au réchauffement solaire, au froid de la nuit, aux influences des lieux, à l'humidité, à la sécheresse, à la pluie, au beau temps, l'atmosphère semble obéir à tous les caprices et ne suivre aucune loi; mais le ballon va nous apporter un précieux moyen de nous reconnaître au milieu de ces complications. C'est un observatoire volant qui nous transporte en un instant dans toutes les couches, nous fait visiter le détail des actions en chaque point, au moment qu'elles s'accomplissent, et nous permet ensuite d'en reconstituer l'ensemble; et, tandis que les observatoires de montagne sont des lieux d'exception, entourés de sommets perturbateurs, qui n'observent les mouvemens aériens qu'après en avoir modifié les conditions, les ballons sont de sim-

ples témoins sans action, dont le seul rôle est de surprendre les élémens dans leur travail. Cherchons donc les lois (s'il y en a) des mouvemens atmosphériques. Commençons par la température.

Il faut d'abord se figurer que dans cet espace immense qui s'étend entre le soleil et la terre, — 40,000,000 de lieues, — il n'y a pas de matière pondérable (du moins nous l'admettons), et que la température y est très basse; on ne la connaît pas. A la vérité, Pouillet a cru pouvoir la fixer approximativement à — 142 degrés, mais ni lui ni d'autres ne l'ont jamais mesurée. Contentons-nous donc de cette affirmation vague : elle est très basse. Mais, au voisinage de la terre, à une centaine de lieues tout au plus, l'air commence à se montrer, d'abord très rare, puis se condensant et s'accumulant peu à peu, de proche en proche jusqu'au sol, jusqu'à la pression finale de $0^m,760$. C'est cet ensemble que les rayons solaires sont obligés de traverser avant de nous parvenir. Ils franchissent d'abord le vide sans y rien perdre de leur intensité; aussitôt qu'ils entrent dans l'atmosphère, dont la transparence n'est pas absolument complète, ils sont absorbés partiellement par les molécules d'air qu'ils échauffent en y laissant ce qu'ils perdent eux-mêmes; cette perte qu'ils font, cette chaleur que gagne l'air, vont en s'exagérant jusqu'en bas; après quoi, le sol qui a recueilli tout ce que l'air avait laissé passer, le renvoie par une marche inverse depuis le bas jusqu'en haut.

Ce mécanisme est vérifié par une première et curieuse conséquence. Un thermomètre, quand il est placé vers les limites supérieures de l'air et à l'ombre, marque un froid considérable, le froid de l'espace en cet endroit; mais s'il est exposé aux rayons du soleil, il en reçoit toute l'énergie, qui n'a point encore été diminuée, et monte à un degré considérable. M. Flammarion, à 4,150 mètres, a noté — 9° à l'ombre, et + 19°,3 au soleil; la différence était presque égale à 30°. Mais, sur le sol, il en est tout autrement; le rayonnement solaire étant très affaibli par les absorptions qu'il a subies, et l'échauffement de l'air très augmenté par les gains que ce gaz a faits, la différence entre les températures au soleil et à l'ombre est beaucoup moins sensible. Cela nous apprend qu'il ne faut pas mesurer la température ambiante au soleil, ce serait apprécier la chaleur versée par l'astre, mais à l'ombre, c'est-à-dire la chaleur acquise par l'air au moment considéré.

Il est évident que cette absorption partielle de la chaleur solaire augmente en même temps que la densité de l'air à mesure qu'on approche du sol, et qu'on doit inversement rencontrer des froids de plus en plus vifs en montant avec le ballon. C'est en effet ce qui a lieu. C'est peut-être le phénomène le plus important de la météo-

rologie, le plus favorable à notre existence, le plus étonnant de la physique du globe, de voir la terre, dans un espace si refroidi, conserver cependant une température élevée grâce à ce vêtement atmosphérique qui l'enveloppe, chaud à son contact, d'autant plus froid qu'on s'en éloigne davantage. L'antiquité connaissait le fait, par les voyages en montagne, par les neiges qui couronnent éternellement les pics élevés ; toutes les ascensions l'ayant confirmé, on s'est cru en droit de généraliser les expériences de Gay-Lussac et de dire qu'en moyenne la température baisse d'un degré par 160 mètres d'élévation ; mais cela n'est qu'une vérité d'approximation, la réalité est bien autrement compliquée, comme l'a si bien reconnu M. Glaisher.

Dès sa première ascension, le 12 janvier 1854, il était parvenu à une altitude de 2,000 mètres ; le thermomètre, après avoir continuellement baissé, avait atteint 2 degrés au-dessous de zéro ; tout faisait croire qu'il allait continuer cette marche descendante, lorsqu'on le vit rester quelque temps stationnaire, puis remonter, atteindre 6 degrés au-dessus de zéro, conserver cette température extraordinaire jusqu'à 5,000 mètres et ne recommencer sa course descendante qu'au-delà de cette hauteur.

Depuis cette observation, la première de ce genre, M. Glaisher a retrouvé des perturbations semblables dans presque toutes ses ascensions ; il a traversé des couches séparées souvent par des plafonds de nuages qui retenaient d'une part la chaleur de la terre et s'interposaient comme des écrans pour arrêter les rayons solaires, et, à chaque interruption de la continuité, il a constaté des changemens brusques de la température. Après M. Glaisher, M. Alluard a reconnu les mêmes perturbations au puy de Dôme. La plus curieuse de toutes, que nous avons déjà citée, avait été déjà observée par Barral et Bixio. On se rappelle qu'à 6,000 mètres ils étaient plongés dans un nuage épais avec une température qui avait lentement, mais régulièrement, baissé jusqu'à — 10° et qui ne différait pas sensiblement de celle que Gay-Lussac avait notée à la limite de son excursion. En s'élevant à 6,500 mètres, ils virent le temps s'éclaircir, le thermomètre baisser très rapidement et atteindre tout à coup l'énorme froid de — 39 degrés quand le ballon arrivait lui-même à la limite de son ascension, à 7,050 mètres de hauteur. C'était la plus basse température qu'on eût encore reconnue ; elle paraissait si extraordinaire à cette époque qu'en la faisant connaître à l'Académie des Sciences, Arago se crut obligé d'insister particulièrement sur la réalité des observations. Aujourd'hui, elles n'étonnent plus personne ; on en connaît la cause, elles dépendent surtout du vent, comme nous allons le montrer.

VII.

Qu'est-ce que le vent? Un déplacement de l'air; qu'est-ce qui le cause? Une rupture de l'équilibre atmosphérique déterminée à son tour par l'inégale température des contrées voisines. Le vent est le plus irrégulier, le plus variable des phénomènes. A une petite hauteur, tous les accidens de terrain altèrent sa force et sa direction : quand la vitesse était de 2 mètres par seconde à Greenwich, elle devenait de 15 ou 20 mètres à 7,000 mètres d'élévation. Les montagnes sont des obstacles qu'il faut contourner ou franchir, les vallées sont des couloirs que le courant enfile : la France a le mistral, qui descend le Rhône, et l'Egypte un vent du nord qui remonte le Nil. Sur les côtes qui sont en contraste avec la mer, plus chaudes en été, plus froides en hiver, il y a des vents de terre ou de mer. Pilatre de Rozier fut d'abord poussé vers l'Angleterre, puis ramené sur le rivage où il tomba. M. Tissandier, partant de Calais, d'abord chassé sur la Mer du Nord avec la perspective de n'en pas sortir, rencontra heureusement un vent contraire qui le reconduisit au lieu même d'où il était parti. On voit que, tout près du sol, on est le jouet d'accidens particuliers; mais quand on s'élève à de grandes hauteurs, les influences locales s'effacent et l'on rencontre des vents réguliers obéissant à des causes générales. Ce sont ces vents qui doivent nous intéresser : il faut aller les chercher en ballon. C'est ce que fit M. Glaisher.

C'est l'action du soleil qui les fait naître; sans elle, l'air prendrait et garderait un équilibre stable; avec elle, il subit des réchauffemens périodiques et, comme il est très mobile, qu'il faut peu de chaleur pour l'échauffer, peu d'échauffement pour le dilater beaucoup, il suffit d'une journée pour imprimer à la masse entière du gaz qui nous enveloppe un déplacement considérable que chaque jour voit se renouveler, et qui est une des conditions de la vie matérielle du globe.

Rappelons la célèbre théorie que l'astronome Halley a proposée pour expliquer ces mouvemens. Sur un cercle parallèle à l'équateur, voisin de lui, et changeant de place avec les saisons, le soleil est vertical à midi. C'est là qu'il a le plus de force, c'est là que l'air est le plus échauffé. Etant chaud, il est plus léger et il monte comme s'il était dans une montgolfière. S'il monte, il détermine un appel d'air nouveau pour le remplacer aux lieux qu'il quitte et deux courans par aspiration se précipitent, rasant la terre, venant, l'un du

nord, l'autre du midi : ce sont deux vents inférieurs, réguliers, qu'on nomme alizés. Les points du globe que le soleil frappe verticalement et où ils se rencontrent forment l'*anneau d'aspiration*. Ces courans se rejoignent en montant, et, comme la colonne de fumée sur un volcan, ils s'étalent, puis, changeant de direction, ils commencent à s'écouler vers le nord et le midi, et poursuivent leur route. De là une circulation continue qui se résume pour notre hémisphère en un premier vent inférieur, boréal, l'alizé, et en un second supérieur, austral, surchauffé, le contre-alizé. Permanens, très réguliers au voisinage de l'anneau, ils s'affaiblissent peu à peu en s'éloignant, leur régularité diminue et fait place dans les latitudes élevées à toutes les variabilités atmosphériques qui caractérisent nos climats ; et comme toute circulation est nécessairement fermée, il faut qu'après une excursion plus ou moins longue dans l'atmosphère nord, le contre-alizé retourne au sud. Il est difficile de savoir par quel chemin il y revient et comment la circulation se complète ; on croit pourtant l'avoir deviné, et voici comment les choses peuvent se passer.

J'ai supposé, pour simplifier la question, que la terre est immobile ; en réalité, elle fait un tour en 24 heures, et si un courant d'air parti du nord et dirigé vers le sud arrivait droit à l'équateur, il verrait défiler devant lui tous les points de ce cercle, d'occident en orient, avec une vitesse d'environ 460 mètres par seconde. Mais pour les habitans de cet équateur qui se croient immobiles, ce courant paraîtrait avoir d'orient en occident la même vitesse de 460 mètres à la seconde. Bien qu'en réalité les choses ne se passent pas aussi simplement, il en résulte cependant que l'alizé, qui descend le long des côtes d'Afrique sur la surface de l'Océan-Atlantique, a vers l'ouest une vitesse latérale apparente qui le porte vers l'Amérique équatoriale. C'est alors qu'il se transforme en contre-alizé qui retourne vers le nord, qui perd peu à peu sa vitesse latérale par la même raison qu'il l'avait gagnée, et qui tend à en acquérir une autre vers l'est. Alors il contourne le golfe du Mexique, parcourt l'Amérique du Nord, puis s'infléchissant peu à peu vers l'est, pénètre dans l'Atlantique qu'il traverse en diagonale pour aborder finalement les côtes d'Europe. C'est la marche du Gulf-Stream, des cyclones et de toutes les bourrasques, marche si bien connue qu'on peut nous annoncer leur départ d'Amérique et leur arrivée certaine à une date prévue. Ces courans abordent au nord sur la Norvège, ou sur l'Angleterre et à Calais, ou bien à Brest, ou à Coimbre (*collis imbrium*), suivant les circonstances locales qui, sans altérer le sens de ces mouvemens, modifient quelque peu leur parcours et leur lieu d'arrivée.

On ne peut refuser à cette théorie le plus haut degré de vraisemblance; mais combien de détails ne laisse-t-elle pas indéterminés! que d'influences elle oublie, celle des continens, des mers, des montagnes ou des plaines! Elle se borne à prévoir l'existence de deux familles de courans aériens généraux, l'un qui descend du nord et doit s'incliner vers l'ouest, l'autre revenant du sud et tournant à l'est. Quel chemin suivent-ils, on l'ignore; comment se raccordent-ils dans les contrées moyennes ou boréales? sont-ils juxtaposés ou superposés, et surtout pourquoi se succèdent-ils alternativement dans un même lieu pour y apporter la pluie ou y laisser pénétrer le soleil? On voit qu'en donnant une explication générale, Halley a ouvert la porte à une infinité de questions qui ne pourront être résolues que par de nombreuses excursions dans les hauteurs, mais sur lesquelles néanmoins il nous donne de précieuses indications; il nous apprend, par exemple, que le courant boréal s'infléchit peu à peu vers l'ouest et le vent austral vers l'est, c'est-à-dire à la droite d'un observateur qui marcherait dans leur direction. Or nous devons à M. Flammarion, comme résultat de ses nombreuses ascensions, cette précieuse remarque, que tous les vents auxquels il s'est abandonné l'ont conduit suivant des courbes toujours tournantes, et tournant vers sa droite; nous savons, d'autre part, que le courant boréal est toujours sec, le courant austral toujours humide : c'est ce que nous allons expliquer en complétant comme il suit l'histoire de la grande circulation aérienne.

Quand il descend vers le sud en rasant la surface de l'océan, l'alizé s'échauffe chemin faisant et se charge de vapeur d'eau; arrivé à l'anneau, sous le soleil vertical, il monte, se refroidit, et abandonne une partie de sa vapeur, qui se condense, forme ces nuages ordinairement orageux, ces pluies torrentielles si connues, tombant chaque soir à heure fixe, dans un ciel obscurci, que les marins nomment le *pot au noir*. On peut dire que l'air ascendant abandonne son trop plein d'humidité, que ces pluies limitent son refroidissement, et qu'à la fin de son ascension il a accumulé toute la provision possible de chaleur et de vapeur. C'est alors qu'il part pour les régions tempérées, qu'il va arroser et réchauffer. Le courant austral est le porteur d'eau de notre hémisphère. Toutes les fois qu'il règne, c'est la pluie; au contraire, l'alizé nord commence quand le courant austral cesse, quand l'air desséché se dirige vers le sud, se charge de vapeur au lieu d'en céder et se réchauffe au lieu de se refroidir. Les deux courans ont donc des caractères différens, on les reconnaîtra à leur température et leur humidité; cherchons donc comment on mesurera cette humidité à tout moment, à toute hauteur, dans un ballon. Cela exige encore une courte explication.

Un mètre cube d'air ordinaire pèse environ 1,300 grammes. Mais il n'est jamais sec et contient toujours de la vapeur d'eau, qui est un gaz incolore comme l'air et presque transparent. S'il en contient 1,300 milligrammes, on dira que sa *richesse hygrométrique* est un millième. En général, la richesse est le rapport du poids de vapeur à celui de l'air qui la contient.

Ce rapport est toujours très petit et ne dépasse pas 8 ou 9 millièmes, et il est variable. S'il y a très peu de vapeur, l'air est sec; à mesure qu'elle augmente, il devient de plus en plus humide; mais elle ne peut dépasser une limite, un maximum, sans se condenser; quand elle l'atteint, on dit que l'air est saturé. Pour atteindre cette saturation, il faut d'autant plus de vapeur que la température est plus haute : si l'air est saturé à 10 degrés, il cesse de l'être à 20 degrés; mais il revient à la saturation quand on le ramène à 10 degrés; il la dépasse à 5 degrés, et on voit se produire alors un changement important : cette vapeur, qui ne peut être contenue tout entière dans un espace trop petit, se condense en partie, donne naissance à des brouillards, aux nuages, à la pluie, à tous les météores aqueux. Dans toutes ses ascensions, M. Glaisher a mesuré les conditions hygrométriques par les instrumens connus et en a publié les résultats, qui nous conduisent aux remarques suivantes :

On reconnaît tout d'abord que la richesse hygrométrique de l'air est la plus grande possible au niveau du sol; elle était, en moyenne, égale à 8 millièmes dans toutes les ascensions exécutées aux diverses saisons de l'année, puis elle baissait rapidement à mesure qu'on montait, et, à partir de 2,000 mètres, elle restait à peu près constante ou ne diminuait que fort peu jusqu'à 7,000 mètres, ce qui est la limite possible des altitudes observées.

Le 26 juin 1863, M. Glaisher s'éleva à Wolverton ; le temps, très beau le matin, s'était progressivement gâté, et vers midi une véritable tempête s'était accusée. L'ascension, retardée et rendue périlleuse par la violence du vent, commença à une heure, et le ballon rencontra des couches successives de brouillards et de pluie depuis le sol jusqu'à l'altitude de 7,140 mètres. La richesse hygrométrique était considérable et diminuait progressivement, mais lentement. A la limite de l'ascension, elle était encore très notable et se continuait très probablement au-delà. Le décroissement de la température était lent et se limitait à 8 degrés au-dessous de zéro. On avait donc rencontré des couches chaudes et humides; on s'était trouvé dans le courant austral.

Mais, le 8 avril de la même année, M. Glaisher rencontra des circonstances entièrement opposées; après avoir percé une couche peu épaisse de nuages, il avait nagé dans le ciel bleu. La température

avait ensuite baissé rapidement, et la richesse hygrométrique avait diminué si vite qu'elle était nulle à 4,000 mètres. A cette élévation, il n'y avait plus de vapeurs appréciables dans l'atmosphère, le ballon avait voyagé dans le courant boréal.

On sait par les expériences de Tyndall que la vapeur d'eau se laisse difficilement traverser par les rayons solaires et qu'elle enveloppe la terre d'un manteau qui recueille la chaleur solaire pendant le jour et l'empêche de se dissiper pendant la nuit. Tyndall décrit à ce sujet dans un éloquent tableau les désastres qu'une seule nuit causerait à l'Angleterre si l'air était privé de vapeur... L'invasion du sol par un froid qui dépasserait toute prévision, les cours d'eau congelés, toute végétation supprimée, toute vie anéantie, etc. Eh bien, au 18 avril 1863, à partir d'une médiocre hauteur, l'air ne renfermait aucune trace de vapeur. Je n'ai pas entendu dire que les malheurs prédits par l'éminent physicien aient menacé la terre, mais il faut se rappeler que c'est à cette époque du printemps que l'on voit se produire, au lever du soleil, ces gelées désastreuses, ces froids de la lune rousse qui préoccupent avec tant de raison les agriculteurs de tous les pays. On en voit la cause, elle est tout entière dans l'absence de la vapeur d'eau dans les régions élevées.

Puisque dans ces ascensions on a pu mesurer le poids de vapeur contenue dans tous les points d'une colonne d'air haute de 7,000 mètres, on peut en faire la somme et savoir quelle serait la hauteur d'eau qui couvrirait le sol si toute cette vapeur y tombait en pluie à un moment donné. On trouve qu'elle serait de $0^m,014$ en avril, de 23 en juin, de 35 en août, et qu'à partir de là, après avoir augmenté, elle diminue jusqu'en hiver; c'est pour cela que la quantité de pluie est maximum en été, minimum en hiver, qu'elle augmente par le courant austral et qu'elle diminue par le vent du nord, et l'on constate que, dans toute saison, l'atmosphère contient assez de vapeur pour fournir à la terre la quantité de pluie dont elle a besoin.

Le mécanisme de la formation de cette pluie est un des plus curieux phénomènes naturels. Pour l'expliquer, il faut d'abord se rappeler la célèbre observation de Barral et Bixio que nous avons précédemment racontée. Après avoir rencontré jusqu'à 6,000 mètres une température modérée de 10 degrés au-dessous de zéro, au milieu de brouillards continus, ils virent enfin le ciel s'éclaircir, la température baisser rapidement jusqu'à — 39 degrés, et des cristaux de glace très déliés nager dans l'air environnant; circonstances qui ont été observées depuis par M. Glaisher un grand nombre de fois. Voici comment on les explique. Les dernières couches

du courant austral rayonnent de la chaleur vers l'espace qui est limpide et se refroidissent; cela amène une sursaturation, une précipitation d'eau qui, à cette température, se gèle en fines aiguilles cristallines. Ce sont celles qu'ont vues Barral et Bixio. Elles tombent dans les couches inférieures qui ne sont point saturées, et s'y évaporent de nouveau. En résumé, une certaine somme de vapeur a quitté la couche supérieure, qui s'est desséchée, et s'est finalement transportée aux tranches inférieures, qui sont devenues plus humides et qui prennent le rôle qu'avait joué celle du dessus. Ce mécanisme se continue par cascade, de haut en bas, et se caractérise par une descente de l'eau dont toute la provision finit par gagner la terre, non en une seule fois, mais peu à peu, tout en marchant; il se caractérise aussi par une descente progressive de la chaleur, qui est remplacée par le froid, jusqu'à ce que, arrivé au pôle, le courant austral n'ait plus rien gardé ni de la chaleur ni de la vapeur dont il avait été faire provision sur l'anneau d'aspiration.

Ces exemples, que je ne veux pas multiplier, nous font comprendre les services que les ballons ont rendus et peuvent rendre dans l'avenir à la météorologie. En terminant le récit de ses périlleux voyages, M. Glaisher regrette que l'Angleterre soit une île de trop petite étendue pour qu'il soit possible de les prolonger la nuit et les continuer longtemps. Il fait appel à la France, patrie des ballons, pour continuer son œuvre. J'ajoute bien volontiers mes vœux aux siens, sans espérance de les voir exaucer : c'est une œuvre de longue patience et de trop grosse dépense pour être aujourd'hui tentée, mais qu'un avenir prochain accomplira sans aucun doute. Les ballons nous feront connaître les lois de l'électricité atmophérique, sur laquelle on ne sait rien, ou les variations des courans aériens, que nous ne connaissons pas davantage. Que de découvertes bienfaisantes ne pouvons-nous pas attendre de ce côté! D'autre part, quelle effrayante aggravation les aérostats vont prochainement apporter dans l'art des batailles! On ne peut songer sans effroi au sort des habitans d'une ville assiégée sur laquelle un ballon viendra verser une pluie de dynamite. Quant à un service de transport ou de voyage, je me prends quelquefois à penser que l'humanité a trop espéré des ballons, qu'elle a fait un rêve et qu'elle n'en tirera pas ce qu'elle avait espéré. Mais qui peut prévoir l'avenir des inventions humaines quand elles commencent? Plus que jamais, on peut répéter le mot de Franklin au sujet des ballons : C'est l'enfant qui vient de naître.

J. Jamin.

UN

POÈTE FRANC-MAÇON

DEVANT LE SAINT-OFFICE AU XVIIIe SIÈCLE

Un jeune professeur de Florence, M. Ferdinando Sbigoli, vient de publier un intéressant volume sur le procès d'un poète franc-maçon à Florence en plein XVIIIe siècle (1). C'est une page jusqu'à ce jour très imparfaitement connue, même en Italie, de l'histoire générale, de l'histoire politique et religieuse du siècle qui a vu supprimer les jésuites par la papauté. Cette page méritait d'être mise en lumière, d'être illustrée, comme on dit chez nos voisins. Je voudrais, en la résumant, faire partager aux lecteurs de la *Revue* le plaisir qu'elle m'a fait.

I.

Après avoir perdu, sous les piques et les arquebuses des soldats de Charles-Quint, sa précaire liberté et son indépendance séculaire, Florence avait senti sa chute irrémissible. Elle s'était pliée à une résignation qui transformait ses mœurs, déjà bien altérées par l'habitude de confier à des mercenaires le soin de la défendre, puis par la grande commotion et la haute culture de la Renaissance. Sa vieille rudesse du moyen âge s'en était allée où vont les neiges d'antan : les Florentins, les Toscans des Médicis, de la maison de

(1) *Tommaso Crudeli e i primi Framassoni in Firenze, narrazione storica, corredata di documenti inediti*, par Ferdinando Sbigoli, 1 vol. in-18, 297 pages de texte et 62 de documens. Milan, 1884.

Lorraine, méritaient déjà cette réputation de douceur dont ils jouissent encore aujourd'hui. Succédant au génie de la force, le génie de la ruse, héritage des Borgia et de tout le xve siècle, principale protection des faibles, avait tout envahi dans un temps où nul n'avait plus de puissance, si ce n'est cet être abstrait, alors mal défini, que nous appelons l'esprit moderne. Ce génie vraiment italien s'était surtout comme incarné dans les représentans d'une religion longtemps dominante, qui se sentait menacée et qui usait du droit de défense. Naguère encore elle attaquait, quand elle trouvait dans le pouvoir civil un docile instrument. Dans son interminable règne de cinquante-trois années, Cosme III de Médicis avait transformé la Toscane en un vaste couvent sur lequel régnaient les jésuites, vidé le trésor public pour faire des pensions aux moines, négligé et parfois persécuté les sciences. Des ministres qui envoyaient aux galères le chasseur coupable d'avoir tué un faisan ne pouvaient regimber contre le supplice de la corde demandé par l'ordinaire pour qui faisait l'amour malgré la défense de son curé. Avec leur permission, l'on incarcérait tantôt un catholique accusé d'avoir posé ses cinq doigts au mur pour conjurer cinq diables, ou d'avoir baptisé les fèves et les chandelles, tantôt un juif prévenu d'avoir, par mépris pour la passion du Sauveur, crucifié, le vendredi saint, des agneaux et des brebis.

La crainte, la cupidité, l'ambition avaient, comme partout, engendré l'hypocrisie. On faisait le saint ou le converti. Il y avait des convulsionnaires, des possédés et des exorcistes. Nombre de dévots, conduits par deux jésuites, allaient sur la place du Santa Croce ou devant les *Uffizi* se flageller en gémissant; ainsi faisait-on déjà dans la vieille Florence du xve siècle. Lorenzo Magalotti, un des principaux lettrés de cette ville au xviiie, passait à Rome ses journées à épousseter avec des queues de renard, pour se mortifier, les autels de telle ou telle église ; le célèbre lettré Marchetti portait aux nues le « Jupiter français » qui avait révoqué l'édit de Nantes ; Viviani, disciple de Galilée, approuvait l'abjuration de son maître et en cachait les autographes dans un trou à grains, Magliabechi, le fameux bibliothécaire, se faisait délateur et suppliait Cosme III, « par les entrailles de Jésus-Christ, » de brûler les dénonciations qu'il lui adressait. Par ces actes, les uns secrets, les autres publics, on obtenait les riches prébendes, et le diable n'y perdait rien.

Le règne de Gian-Gaston, fils de Cosme III et dernier des Médicis, devait être et fut une réaction contre l'esprit du règne paternel, de même que la régence du duc d'Orléans, chez nous, consolait et consolait trop nos pères de l'hypocrite austérité en honneur sous Mme de Maintenon. De la maison d'Orléans par sa mère, Gaston avait

quelque chose de la vivacité française, et il aimait les nouveautés. Or, comme sur le modèle des rois se façonne le monde, les Florentins, les Toscans s'habillèrent à la française, imitèrent nos mœurs légères et trop libres, dont ils retrouvaient, d'ailleurs, dans leur passé la tradition. Perdu de vices, corps épuisé, âme flétrie, Gaston, du moins, n'aimait ni les hypocrites ni les faux convertis; il leur supprimait leurs pensions; il défendait contre le clergé les droits du pouvoir civil; il ne voulait point de persécutions : ce n'est pas sous son règne qu'on aurait vu, comme sous le règne de son père, un chanoine menacé du saint-office se jeter dans un puits. Il promettait même le supplice de la corde, l'amende, l'exil, la prison, à quiconque oserait faire violence aux juifs, leur enlever leurs enfans, « fût-ce sous le prétexte de les ramener à la sainte foi chrétienne. » Comme en France, les réunions dans les cafés et chez les libraires jouissaient d'une grande liberté de fait; les attaques contre les princes, tant étrangers que toscans, y étaient seules interdites, sous peine de mort à vrai dire, par des placards que l'auditeur fiscal y faisait afficher. On osait ériger dans Santa Croce un monument à ce Galilée qui avait obtenu si difficilement pour ses os un coin de terre bénite. C'est en vain que les orthodoxes protestèrent contre cet honneur accordé à un hérétique; leur vengeance fut que ce mausolée vraiment affreux déshonore le panthéon florentin; mais il n'est pas le seul : la décadence de l'art, en ce temps-là, est un fait général, chez les libertins comme chez les croyans.

Deux années avant cet heureux scandale, en 1733, les Anglais, toujours en nombre dans cette Florence dont ils aiment la situation délicieuse et le ciel si doux, avaient profité de ce regain de liberté pour y créer une loge maçonnique. Cette société des francs-maçons, fondée, suivant eux, par Dieu le Père quand il fit le paradis terrestre, et, suivant les jésuites, par le diable, utile au moyen âge quand elle donnait une force à de vrais maçons, humbles grains de poussière, discutable sous sa forme moderne qu'elle venait de prendre aux Iles britanniques, avait déjà partout des adeptes, même parmi les princes : l'impératrice Anne de Russie y était affiliée; François de Lorraine, bientôt grand-duc de Toscane, puis empereur, s'était fait recevoir apprenti, en 1731, dans une loge de La Haye, dont lord Stanhope, résident anglais en Hollande, était le vénérable; en Angleterre, ce prince devenait bientôt maître, et on ne l'y appelait plus que « le frère lorrain. »

C'était donc un franc-maçon qui était destiné au trône toscan par la France désireuse de lui enlever la Lorraine, pour la donner au roi dépossédé de Pologne, Stanislas Leczinski. Tout d'abord, François ne plut point à ses nouveaux sujets : il était l'époux de l'ennemie héréditaire, la vertueuse, mais intolérante Marie-Thérèse.

Pauvre, il voudrait remplir son trésor privé. De plus pauvres encore, parmi ses Lorrains, le précédaient, l'accompagnaient, le suivaient, n'ayant à la main qu'une canne, misérablement vêtus, ainsi que leurs femmes, en robe d'indienne, mais bientôt remplumés, couverts de soie et de brocart, n'allant plus qu'en carrosse. N'était-il pas clair, d'ailleurs, que le nouveau souverain résiderait à Vienne, qu'il ne verrait dans la Toscane qu'une province des états autrichiens, et qu'il la livrerait à une régence composée de ses créatures? Le vieux et débauché Gaston en devenait regrettable : ce n'est pas d'hier qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.

Ces maux qu'on craignait, et qui n'étaient encore que dans l'air, devenaient par avance une arme aux mains du clergé : il y montrait le châtiment mérité d'un peuple qui abandonnait les pratiques religieuses. L'inquisiteur « de la perversité hérétique, » — c'était son titre officiel, — le père Paolo Ambrogio Ambrogi, des mineurs conventuels de Santa-Croce, homme impétueux et zélé, voulait rendre au tribunal du saint-office son ancien lustre par quelque condamnation retentissante.

L'ouverture d'une loge maçonnique était une excellente aubaine. Hautement, le père Ambrogi se plaignait de ces réunions tenues dans les maisons ou les auberges des Anglais, et dont on supposait tout, parce qu'on n'en savait rien. On parlait de sermens terribles, de signes secrets pour se reconnaître entre personnes qui ne s'étaient jamais vues, de mystères étranges dont on écartait femmes bavardes et petites gens, mais auxquels étaient initiés, avec les riches et les gentilshommes, des prêtres, des chanoines, des moines : ne découvrait-on pas un franc-maçon jusque parmi les religieux de ce couvent de Santa-Croce où résidait l'inquisiteur? Les maçons, suivant ce dernier, étaient deux mille; la voix publique allait jusqu'à quatorze et même trente mille, et l'on ne pouvait nier, hélas! que le nouveau grand-duc fût l'un d'eux.

Mais que feraient des sujets contre leur souverain ou malgré lui? Rien assurément, si le ciel ne se mettait de la partie. Par bonheur, il s'en était déjà mis. Aux derniers jours de Gian-Gaston, le 9 juin 1737, dans le mois des orages, une tempête effroyable avait attristé la grande fête de la Pentecôte. La foudre n'avait épargné ni la maison du médecin Cocchi, libre penseur, ni le palais du sénateur Giulio Rucellai, ministre de la juridiction et ennemi du clergé. On ne voulait pas voir qu'elle n'avait pas épargné non plus la cathédrale, où étaient assemblés pour les offices de nombreux fidèles à l'abri de tout soupçon d'impiété. Voilà donc, comme on dirait aujourd'hui, dans le beau langage qui nous vient d'Amérique, une plate-forme toute trouvée : aussitôt se succédaient

prières, processions, exhibitions de reliques. Il fallait frapper un grand coup sur les *Friméçonns :* l'inquisiteur prononçait le mot comme les Anglais. Gaston, quoique mourant, n'avait pas voulu s'y prêter, non plus que ses ministres, et l'on ne pouvait raisonnablement espérer de son successeur plus de complaisance; mais l'opinion, la crédulité publique, pouvaient lui forcer la main.

L'état de l'opinion nous est connu par un rapport bien curieux du résident de Lucques à son gouvernement. Ce résident n'était pas le premier venu: par ce qu'il croyait et pensait on peut juger, *a fortiori*, de ce que pensait et croyait la multitude. Il dénonçait la secte maudite, signalait ces réunions qui, toujours terminées par un banquet, par une orgie, se tenaient dans l'auberge d'un *Monsiù Pasciò;* puis, comme on y faisait mauvaise chère, dans celle d'un Anglais, plus habile maître queux, nommé John Collins. Il désignait les principaux affiliés : un juif, trois abbés, des chanoines du Dôme, d'autres ecclésiastiques, des docteurs, des lettrés, le sénateur ministre Rucellai. Puis, parmi les étrangers, plus dangereux parce qu'ils sont moins vulnérables, Charles Sackville, comte de Middlessex, second duc de Dorset, grand seigneur de mœurs larges, poète si passionné pour la musique qu'il faisait représenter à ses frais des opéras sur les théâtres de son pays et de tous ceux où le portait sa fantaisie voyageuse; un autre Anglais, lord Raymond, réputé libre penseur; enfin, et surtout, le baron prussien Philippe de Stosch, cheville ouvrière de la redoutable société. Ce Tudesque, archéologue et numismate entendu, possédait à Florence une riche bibliothèque et une splendide collection de médailles, dont le trafic lui avait valu une fortune. C'était un de ces doctes, intrigans et aventureux, qui pullulaient au XVIIIe siècle. Dès sa jeunesse, en bon Allemand, il avait exercé le métier d'espion pour le compte de la Hollande; plus tard, il était passé au service de l'Angleterre, et, pendant onze années, il avait espionné à Rome le chevalier de Saint-George, jusqu'au jour où le pape Clément XII, très favorable aux Stuarts, l'avait forcé à s'enfuir de la ville éternelle, car, comme l'écrit Horace Walpole, on le soupçonnait d'y faire, tout ensemble à la solde du prétendant et de la maison de Hanovre, son honnête métier. Il s'était alors retiré à Florence, pour l'y exercer encore, le plus près possible, mais assez loin pour avoir des loisirs, qu'il rendit lucratifs en se faisant brocanteur. Les plus mauvais bruits couraient à son endroit. Le président de Brosses rapporte, dans sa spirituelle correspondance, que, comme le baron Stosch visitait, à Versailles, le cabinet des médailles, le préfet Jacques Hardion, celui-là même qui fut avant Goldoni le maître d'italien des filles de Louis XV, s'étant aperçu de la disparition d'une pierre précieuse et connaissant toutes les per-

sonnes présentes, sauf le Prussien, força celui-ci d'avaler de l'émétique, qui lui fit rendre aussitôt son larcin aux éclats de rire de l'assistance. On l'accusait, dans son trafic, de tromper les fils d'Albion en leur vendant à des prix fous de fausses antiquités. D'eux tous, en conséquence, il était haï, méprisé. « C'est un homme, écrivait Walpole, d'un caractère infâme à tous égards. » Aussi les francs-maçons, pour éviter, dans leur loge, sa répugnante compagnie, avaient-ils fixé au samedi leurs réunions : ce jour-là partait le courrier de la poste, et Stosch était retenu chez lui pour rédiger, pour expédier les rapports de son espionnage. Mais, affilié à la société, il faisait rejaillir sur elle, quoi qu'on en eût, son fâcheux renom.

Le résident de Lucques attribuait à l'université de Pise la principale part dans l'introduction de la maçonnerie en Toscane. Il en signalait les dangers pour « notre sainte foi. » On accuse les maçons, disait-il, de ne voir aucun péché à user des femmes, de ne croire nécessaires ni la confession ni le maigre du vendredi, de dire ouvertement qu'un lettré ne doit pas avoir de préjugés, que des idiots seuls peuvent croire à l'aveuglette, « en sorte qu'un bon catholique romain passe, parmi eux, pour un ignorant. » L'archevêque et l'inquisiteur font de grands efforts pour extirper cette secte, mais c'est chose malaisée avec un gouvernement tel que celui du grand-duché. Ce qui sauve le pays, c'est que les francs-maçons restent en petit nombre et ne peuvent paraître bien redoutables. Que craindre de lettrés, d'ecclésiastiques réduits à se cacher dans l'ombre, d'un Middlessex qui fait jouer un opéra sur le théâtre de la Pergola, qui pense à en faire jouer un autre sur le théâtre de Lucques? Et le résident, homme pratique, s'empresse d'ajouter : « Il ne faudrait pas l'en décourager, car Lucques aurait ainsi, sans délier les cordons de sa bourse, un divertissement capable d'attirer en foule ces étrangers, qui toujours laissent après eux beaucoup d'argent. » Mais il prêchait au désert : son gouvernement repoussait bientôt l'opéra gratuit de la main d'un franc-maçon. Il faut craindre les Grecs, même en leurs présens.

Déjà était engagée entre eux et les jésuites une vive guerre de plume, simple escarmouche, car, depuis *les Provinciales*, la compagnie de Jésus n'avait plus qu'une confiance médiocre, pour s'assurer la victoire, dans les talens de ses champions. Elle maniait mieux d'autres armes : elle obtenait qu'une réplique du savant Lami fût brûlée par le bourreau et que Clément XII, en des conférences secrètes où fut appelé l'inquisiteur de Florence, s'occupât de l'affaire. Le 28 avril 1738, la fameuse bulle *In Eminenti* condamnait la secte maçonnique, enjoignait aux catholiques de n'y point adhérer, aux évêques et aux inquisiteurs de poursuivre pour hérésie

quiconque persévérerait. Aucun autre reproche pourtant n'était fait aux maçons que de « haïr la lumière; » et c'est aussi le seul qu'on trouve dans la comédie des *Donne curiose*, que Goldoni écrivait contre eux.

La régence toutefois ne permit pas que la bulle fût publiée dans le grand-duché. Comme les maçons ne touchaient nullement aux matières religieuses, les frapper, c'était, pour les pouvoirs religieux, empiéter sur les droits du pouvoir civil. Au point de vue politique, il y avait d'ailleurs de graves inconvéniens à poursuivre des maçons étrangers, et si on les respectait par prudence, l'équité ne permettait guère de frapper leurs amis regnicoles. Ces amis, au surplus, ne pouvaient devenir un danger : loin d'être trente mille, quatorze mille, deux mille, ils étaient à peine une poignée d'hommes, soixante environ. La curiosité, qui fut de tout temps le péché mignon du Florentin, les avait attirés. Ainsi le docteur Cocchi, professeur d'anatomie, le meilleur écrivain toscan de cette période, s'était fait affilier dès l'année 1732, non sans continuer d'être assidu à l'église et de recevoir les sacremens, ce qui ne l'empêchait point d'être vu de mauvais œil par l'inquisiteur et regardé par Walpole comme *a free thinker*, un libre penseur; après lui, en 1735, deux augustins du couvent de San-Spirito, Irlandais de nation, ce qui avait levé, chez les catholiques curieux, les scrupules de la prudence. Dans le nombre s'étaient faufilés quelques mauvais garnemens, quoique la règle de la loge fût de n'en point admettre : on ne porte pas son honnêteté écrite sur son chapeau. Ce drôle de Casanova, qui ne devrait, ce semble, donner des leçons de moralité à personne, en donne pourtant aux jeunes gens qu'il pousse à courir le monde et à se faire francs-maçons : « Choisissez bien, leur disait-il, votre loge, car, quoique la mauvaise société en soit bannie, elle s'y peut fort bien rencontrer. »

Ce qu'on aurait pu craindre, c'est que l'exemple des premiers Florentins ne fût contagieux; mais il n'en avait rien été. Leur curiosité satisfaite, ils n'étaient plus assidus aux réunions : ils aimaient peu la compagnie de ces raides et flegmatiques insulaires aux manières dures et bizarres, si portés aux longs banquets et aux boissons capiteuses. La sobriété italienne se trouvait mal de leur tenir tête et, parmi eux, paraissait ridicule. Dans ces conditions, la bulle pontificale ne pouvait être, n'avait été qu'un énergique dissolvant. Un à un, les Florentins se retirèrent; l'aubergiste Collins ferma sa porte, malgré le profit qu'il trouvait à l'ouvrir, et, sur le conseil du résident anglais, lord Fane, le vénérable de la loge, lord Raymond, se décida à la dissoudre. Le saint-office, le saint-siège avaient satisfaction; ils n'inquiétèrent donc sérieusement personne, un seul excepté, notre Tommaso Crudeli.

II.

Tommaso Crudeli était alors une des physionomies les plus originales de Florence. Il était né en 1703, dans les montagnes du Casentino, à Poppi, d'une famille aisée qui devait son nom à un incident peu honorable pour elle. Lorsque le dernier comte du Casentino, Francesco de Battifolle, vaincu en 1440 et chassé par Neri Capponi, commençait son triste exode, il avait été, au sortir de Poppi, assailli d'injures, de pierres, par un de ses favoris et par la famille de ce favori. « Et vous aussi, cruels! » s'était-il écrié. Le nom leur en était resté, justifié, semble-t-il, par d'autres marques d'une méchanceté héréditaire.

Dans Tommaso se retrouvait encore quelque reste des mœurs de ses ancêtres, mais sans la brutalité des vieilles races qu'émousse la civilisation. De haute taille, il paraissait d'autant plus grand qu'il était maigre. Avec ses yeux noirs, petits, mais vifs, avec sa mâchoire inférieure proéminente, ses lèvres rouges, son long nez pointu, dont ses contemporains plaisantaient sous forme d'éloge, il eût ressemblé à Dante si l'on pouvait se figurer Dante affublé d'une perruque. De bonne heure asthmatique et prédestiné à la phtisie, porté néanmoins aux amours faciles et aux aventures galantes, on le voyait toujours vêtu de soie noire, en petit abbé, — ce qui était, dit-on, un privilège de sa famille, — dans les cafés, dans les boutiques des libraires, où il tenait le dé de la conversation, et l'on aimait à l'y voir, parce qu'il était amusant. Sa langue, bien pendue, ne ménageait rien ni personne. Or on se plaît à voir mordre autrui tant qu'on ne se sent pas mordu soi-même; mais ces plaisirs-là ont leurs lendemains, et ces blessures appellent la vengeance. Docteur *in utroque jure* à dix-neuf ans, ce qui ne donne pas une haute idée de la force des études à Florence, il avait été précepteur, à Venise, dans la grande famille des Contarini; puis il était revenu en Toscane et n'en avait plus voulu sortir, même pour gagner à Naples, en qualité de poète de cour, 50 ducats par mois, somme considérable pour le temps. Il vivait sans soucis, sans ambition, sentant l'avenir assuré par la fortune paternelle et alimentant le présent par des leçons d'italien qu'il donnait à des Anglais.

Poète, Crudeli l'était comme tant d'autres en son pays, et plus peut-être, car il s'était exercé à traduire quelques fables de La Fontaine et *le Glorieux*, de Destouches; mais, comme tant d'autres aussi, il fut surtout improvisateur. Ses vers se conformaient à la poétique du genre : gonflés et vides, ou maniérés et pleins de *concetti*, ils avaient parfois plus de vigueur que ceux de ses pareils; mais notre morale, plus collet-monté que celle de jadis, ne saurait

toujours les approuver, ni même les entendre. Il lut, un jour, à l'académie des Apatisti, dont il était membre, une pièce de vers qu'on n'oserait lire aujourd'hui nulle part en public. Il y célébrait les fillettes de quinze ans, dont l'aimable candeur doit être préférée aux calculs de femmes plus âgées, qui vendent leur amour plutôt qu'elles ne le donnent, et il justifiait son dire par deux nouvelles ou anecdotes selon le goût du temps. Ses rapports avec les Anglais lui avaient inspiré le désir d'être maçon. Puis la crainte du saint-office, et bientôt de la bulle pontificale, l'avait rendu fort hésitant. S'il s'était enfin décidé à faire le saut périlleux, c'est que l'exemple du docteur Cocchi, son grand ami, l'exemple surtout des deux augustins irlandais, pouvait paraître l'y autoriser. Une fois affilié, il devint un des plus assidus aux réunions, aux soupers, et même, assure-t-on, le secrétaire de la loge. Ce fut sa perte. Ses habituelles railleries, ses téméraires propos devenaient criminels dans la bouche d'un franc-maçon, et l'on se flatta d'en tirer plus aisément vengeance. On en fit autant de chefs d'accusation. Nous ne saurions passer les principaux sous silence, car ils furent la matière même de son procès, ceux surtout qui attaquaient la religion.

Dès son enfance, il avait entendu d'intarissables plaisanteries sur les déportemens des moines de Vallombreuse, qui habitaient à Pòppi, en face de sa maison, fâcheux hasard pour un esprit naturellement enclin à la satire. Il eut bientôt contre lui les *frati*, les prêtres, et, avec eux, les femmes, qui formaient le gros de leur parti. Les vers où il les déchirait à belles dents, il les lisait effrontément en pleine académie, dans une chapelle, en présence de l'inquisiteur Ambrogi et du nonce Stoppani, archevêque de Corinthe. Les femmes nourrissaient contre lui un autre grief : il outrageait leurs galans, et, s'il se trouvait en rivalité avec eux, il les frappait, il leur proposait le duel sur le seuil même de leur bien-aimée. Recherché en mariage pour sa fortune, et ne s'y prêtant point, il n'avait rien imaginé de mieux, pour décourager la famille assaillante, que de se loger en face d'elle et de courtiser, à fenêtres ouvertes, la servante de son logeur ; de là des injures échangées d'un côté de la rue à l'autre, et une haine qui venait s'ajouter à tant d'autres.

Ses propos de boutique et de café sentaient le fagot. La théologie scolastique, disait-il, était chimérique, inutile. Les inquisiteurs entendaient l'accusation, non la défense : bienheureux les Français, qui ne connaissaient point ce tribunal, qui déféraient aux évêques les causes religieuses! Un jour qu'on faisait cercle chez le libraire, il avait vu un *frate* demander je ne sais quel livre sur le sacré cœur de Jésus, religion mise à la mode par Marie Alacoque, et propagée par les jésuites. Il fit tout haut une réflexion qui provoqua des éclats de rire, sauf chez le moine, profondément

indigné. Cette réflexion, pour être plus discret que notre auteur, nous la laissons deviner. Bornons nous à dire que Crudeli voyait, comme Casanova, dans le cœur un viscère, une partie du corps nullement plus respectable que celles dont on parle le moins, et renvoyons le lecteur à l'exclamation bien connue de Rabelais, le jour où il vit son maître, l'ambassadeur de France à Rome, baiser la mule du pape.

Propos en l'air, assurément, et dont Bindo Simone Peruzzi, qui les entendait et en riait, dit sagement plus tard qu'on n'avait jamais su si Tommaso les tenait sérieusement ou par manière de plaisanterie; mais pour qu'on les laissât emporter au vent, il aurait fallu, qu'en s'attaquant aux choses, notre homme eût ménagé les personnes, et l'on a déjà vu qu'il ne les ménageait point. Même l'habit ecclésiastique ne lui commandait pas le respect ou la réserve. Jamais de pitié pour les sots, pour les grotesques. Lui parlait-on d'un confesseur ridicule, vite il allait s'agenouiller devant lui, au tribunal de la pénitence, pour lui dire qu'il était un âne. Dans une maison où il fréquentait, il rencontrait souvent un certain abbé Grossi, précepteur peu digne de son emploi : il se plaisait à l'amener aux discussions théologiques pour l'appeler ensuite l'*abbé Absurde*. L'abbé Absurde le fuyait comme la peste, en attendant qu'il pût se venger par de lâches dénonciations.

Tant de gens ameutés contre lui crurent trouver dans la mort de Gian-Gaston (9 juillet 1737) l'occasion favorable. Tout changement de règne amenant un changement d'idées, ce que, dans le langage de la politique, on appelle une réaction, le clergé se flattait de voir recommencer l'heureux règne de Cosme III. Il surveillait les maçons, incarcérait quelques prêtres suspects, instruisait sans bruit contre quelques laïques, dont Crudeli, comptant bien arracher au nouveau prince l'autorisation de les poursuivre, comme celle d'expulser les Anglais et le fameux Allemand. Espoir passablement chimérique, il faut bien le dire : François de Lorraine était affilié à la secte, ainsi qu'un de ses ministres, les autres restaient fidèles aux doctrines en honneur sous Gaston, et le grand-duc vivait hors de l'Italie. Sous l'inerte prince de Craon, chef du conseil de régence, les vrais chefs du gouvernement étaient le comte Emmanuel de Richecourt, président du conseil des finances, et le Florentin Giulio Rucellai, secrétaire du droit royal, en d'autres termes, ministre des cultes, chargé, par conséquent, de veiller aux rapports de l'état avec l'église. Dès le premier mois du nouveau règne, ils accusaient leurs tendances par un édit (5 août 1737), qui imposait au clergé de contribuer à ce que notre auteur appelle discrètement « une collecte universelle pour payer les dettes de l'état, » et en refusant au saint-office l'autorisation d'armer ses familiers, puis celle d'incarcérer un meunier pré-

venu de « blasphèmes hérétiques. » L'inquisiteur Ambrogi faisait-il main basse, chez tel ou tel libraire, sur un livre qui avait le tort d'être étranger ou dont le titre lui faisait dresser l'oreille, ils prenaient la défense du libraire, et l'on ne peut vraiment leur donner tort quand il s'agissait de la *Satire Ménippée*, saisie chez le libraire Rigacci, à la demande des jésuites. En représailles, le père Ambrogi voyait-il emprisonner un de ses agens, il le nommait aussitôt familier du saint-office. C'était la guerre, une guerre sourde, où l'église trouvait, contre un maître exotique, de l'appui dans Florence. On y faisait circuler contre lui de mauvais vers, d'intention dénigrante :

Loterie, Luxe, Luxure, Lorrains,
Quatre L qui ont ruiné mon pays.
Avec les Médicis un quattrino en valait seize;
Avec les Lorrains, si on dîne, on ne soupe plus.

Deux cents ans du régime énervant des Médicis avaient ôté aux Florentins le goût des réformes, même de celles qui tournaient à leur profit.

De quel côté le grand-duc ferait-il pencher la balance quand il viendrait se montrer à ses nouveaux sujets? Des deux parts, on voulait espérer. Il arriva, le 19 janvier 1739, avec Marie-Thérèse, auprès de qui il jouait ce rôle subalterne de prince-époux qu'elle relevait de son affection et de ses égards. François de Lorraine n'avait que sympathie pour les franc-maçons, qu'antipathie pour les tribunaux ecclésiastiques, qui bravaient et diminuaient le pouvoir civil. Mais, par leur attitude, les hommes de sa confiance lui donnèrent à réfléchir, entre autres, son bibliothécaire, l'abbé champenois Valentin Duval, devenu le plus intime de ses familiers. Ce savant, simple et honnête, déjà choqué de trouver en Toscane une noblesse si ignorante, si molle, si nulle, était scandalisé de coudoyer à chaque pas tant de cavaliers servans, de sigisbés, « martyrs de la galanterie, esclaves des caprices du beau sexe, » comme les appelait Goldoni. Il fut pris d'effroi quand il vit la place que l'inquisition tenait à Florence, et il sollicita de son maître l'autorisation de repartir sans retard pour Nancy. Cet excès de prudence était tout au moins un avertissement. Le grand-duc comprit que, pour agir suivant son inclination et les conseils de ses ministres, il devrait livrer bataille à ceux de Marie-Thérèse, et courir le risque d'avoir contre lui le saint-siège, sans trop d'espoir d'être soutenu par l'amour des Toscans. Qu'il fût absent ou présent, peu importait : les choses n'en suivraient pas moins leur cours. L'inquisition avait désormais le champ libre, et elle était trop habile pour n'y pas déployer aussitôt son action.

III.

« Faire un exemple, un exemple unique, mais éclatant, » tel était le but à poursuivre. Il fallait donc, avant tout, recueillir contre la victime désignée des dépositions suffisantes pour étayer un procès. « Dans Florence, vivait alors un médecin, » nommé Bernardino Pupiliani, qui avait la langue longue et rapportait à qui voulait l'entendre ce qui se disait dans les *conversazioni*, mot équivalent à notre mot de *salons*. On y débattait, racontait-il, les questions les plus hardies : Est-il vrai que la terre tourne? L'âme est-elle immortelle? Y a-t-il un purgatoire? Le monde est-il l'œuvre de Dieu ou du hasard? Il se déclarait, quant à lui, pour les solutions les moins orthodoxes, et il se vantait de connaître les secrets des francs-maçons. Comment obtenir que ces paroles, qu'il semait aux quatre vents de la ville, il les déposât dans une oreille ennemie, attentive à les recueillir? Pour son malheur, le bavard avait abusé de ses fonctions d'esculape et noué galanterie avec une certaine Catherine Giardi. Cette vertu facile, désespérant d'être épousée de bonne grâce, se prétendait, pour l'être de force, séduite et enceinte. En attendant le procès qui lui pendait à l'oreille et qui pouvait aboutir à la constitution d'une dot, à la prison, à l'exil, et peut-être en vue de le conjurer ou de l'amoindrir, le trop galant docteur tenait à faire ses pâques, dont le temps approchait : en ce temps-là, d'ailleurs, les incrédules comme les croyans devaient subir ces fourches caudines, sous peine d'une excommunication qu'on affichait, et qui les mettait au ban de la société.

Pour se préparer dignement, notre homme s'était condamné à faire une retraite dans la maison d'exercices spirituels que les jésuites avaient ouverte sur cette ravissante colline de San-Miniato, au pied de laquelle coule l'Arno et dort Florence. Son confesseur, le bon père Pagani, entendant ses aveux horribles, refusa de lui donner l'absolution et l'envoya se pourvoir auprès de l'inquisiteur lui-même. Ce n'était pas l'affaire de Pupiliani : en venant chez les jésuites, qui passaient pour avoir la manche large et pratiquer les accommodemens avec le ciel, il s'était flatté de s'en tirer à bon compte. Mais aller au saint-office? Il préférait ne pas s'approcher de la sainte table. En vain le père Pagani essayait-il de l'amadoue tandis qu'ils prenaient le chocolat ensemble : la peur le faisait courageux.

Ce que le jésuite n'avait pu obtenir, un chanoine l'obtint. C'était un ami du médecin, nommé Guadagni. Spontanément ou de force, — et par des argumens qui ne sont pas connus, — il le conduisit

à Santa-Croce, où l'inquisiteur désigna aussitôt son jeune vicaire Benoffi pour recevoir la confession. Cette confession fut un interrogatoire : l'important était moins de savoir ce qui se disait que qui le disait. Les gens que Pupiliani ne nommait pas lui furent nommés, entre autres le *signor* docteur Crudeli. « L'avez-vous entendu tenir quelque propos contre la religion? — Je ne me rappelle pas au juste. — Le tenez-vous, du moins, pour bon catholique? — Eh! pas trop, si j'en juge par ce que m'en dit un ami. » Cette réponse fut aussitôt enregistrée, comme si elle eût été une déposition. Avant d'absoudre le pénitent de ses péchés, son confesseur le vicaire lui fit prêter le serment que l'inquisition exigeait des témoins entendus de ne rien révéler de cet entretien, même au gouvernement, si le gouvernement voulait le faire parler, et, en le congédiant, il l'invita à venir de temps à autre prendre le chocolat avec lui. Le chocolat jouait alors un grand rôle dans les relations sociales : Charles-Albert de Piémont, aïeul du roi d'Italie Humbert, n'avait pas dit encore qu'il redoutait autant celui des jésuites que le poignard des *carbonari*. En quittant la table du vicaire, Pupiliani monta dans le carrosse du chanoine chargé de le ramener chez lui et comme de le garder à vue. Chemin faisant, il se laissa persuader de s'aller établir à Livourne, où il serait plus à l'abri de sa maîtresse et aussi du saint-office, — conseil intéressé, mais qui avait du bon.

On tenait désormais contre Crudeli les bases d'une accusation d'hérésie. On y voulut ajouter, comme jadis pour les patarins, les albigeois, les vaudois, les templiers, une accusation de turpitudes. Il se trouva tout à point un second Pupiliani pour servir d'instrument. Andrea Minerbetti était de noble famille et chevalier, mais, dit le procès, « notoirement imbécile. » Très désireux d'être admis dans la loge maçonnique, les maçons l'ajournaient toujours, et il en était devenu la fable de Florence. Sur les réunions chez l'archéologue prussien, ils lui contaient d'énormes bourdes : là se débitaient des maximes impies, hérétiques, d'indignes propos contre le prince; là, pour recevoir un nouveau membre, on le contraignait à se coucher de tout son long par terre et à écrire sur le sol son serment avec les ordures dont on l'avait souillé. Ce serment, il devait le renouveler ensuite debout, sur un pied, et se soumettre, s'il le violait, à des traitemens si honteux qu'on n'oserait même pas les indiquer. Lui, grand vantard, il racontait ces belles choses comme s'il les avait vues, faites, subies. Il s'imaginait ainsi faire croire, et peut-être faisait-il croire à quelques naïfs qu'il appartenait à cette loge dont le seuil reculait devant lui comme un perpétuel mirage. Tel était l'homme simple que son directeur, loin de le dénoncer à l'inquisition, destinait à la servir.

Pour l'y déterminer, ce directeur eut une inspiration de génie. Comme Pupiliani, et, dans le même temps, Minerbetti aspirait à la communion pascale. La pénitence traditionnelle à lui imposée au confessionnal fut qu'il s'irait dénoncer lui-même au saint-office, et il reçut, pour ce faire, une lettre d'introduction auprès de l'inquisiteur. Ce dernier, évidemment prévenu, tira un parti merveilleux du faible esprit qu'il avait sous la main. On sait que les menteurs, une fois embarqués dans une fourberie, s'y enfoncent de plus en plus pour n'être pas confondus : Corneille a rendu ce caractère immortel. Ainsi en fut-il d'Andrea Minerbetti. Après avoir répété ses fantastiques histoires, il alla jusqu'à nommer la personne qui l'aurait introduit chez ce Stosch, où il n'était jamais entré, un certain Giuseppe Cerretesi, qui fut plus tard impliqué dans le procès. Il prétendit avoir assisté douze fois à ces réunions, et peut-être convient-il déjà de dire ici, pour que le lecteur ne croie pas ses assertions véritables, qu'il devait lui-même, et formellement, les démentir avant peu.

Interrogé s'il avait vu chez le Prussien certaines gens qu'on lui nommait, il en désigna bravement jusqu'à soixante. C'était trop de butin : le prudent saint-office dut faire un choix. Il jeta son dévolu sur trois victimes, dont la principale était Tommaso Crudeli. Déjà, depuis 1734, on accumulait sur lui de redoutables notes : les dénonciations de l'abbé Absurde, dont il a été question plus haut, celles du chevalier Minerbetti, qui racontait que le docteur exposait en latin ses doutes sur la religion et qu'il qualifiait d'âne saint Jean l'évangéliste, celles mêmes de Jacopo Crudeli, frère du docteur. Les deux frères étaient en froid, et il y avait probablement de la faute du mordant Tommaso ; néanmoins Jacopo aurait pu et même dû lui pardonner, car étant l'aîné de six enfans et favorisé par son père d'un majorat, il avait renoncé à cet avantage par affection pour ses cohéritiers. Et ce n'est point là une assertion en l'air : M. Sbigoli a vu les documens.

Mais, comme tant d'autres pénitens, Jacopo se confessait surtout des péchés d'autrui : il disait, agenouillé près de son confesseur, que son frère possédait et lisait des livres prohibés : la traduction de *Lucrèce*, par Marchetti, la *Vie de frà Paolo Sarpi*, celle de *Sixte-Quint*, qui se trouve aux œuvres de Gregorio Leti (prohibition par décrets du 10 juin 1659 et du 22 décembre 1700). Il y avait bien une circonstance atténuante, à savoir que Tommaso était en instance à Rome pour obtenir l'autorisation de lire ces ouvrages, mais le venimeux pénitent n'avait eu garde d'en souffler mot. Ayant reçu de son confesseur l'ordre de dénoncer son frère à l'inquisition, ce qui était enjoint aux parens en cas d'hérésie, « la religion

devant être, en toute occasion, préférée à la parenté (1), » il avait obéi trop docilement.

Déjà notés sous le règne de Gaston, ces griefs n'avaient point alors paru suffisans pour donner lieu à un procès. Sous la domination des Lorrains, en y joignant les dépositions plus récentes de Pupiliani et de Minerbetti, ils permettaient de constituer un respectable dossier; le tout était d'agir avec prudence et de saisir aux cheveux l'occasion. Le bruit s'était répandu que François de Lorraine, rappelé par son beau-père l'empereur Charles VI, qui voulait le lancer contre les Turcs, allait quitter la Toscane. Après avoir préparé le terrain en remontrant au prince de Craon que le refus du bras séculier, sans expresse licence du secrétaire de la juridiction laïque, équivalait à détruire l'autorité du saint-office, l'inquisiteur, soutenu par le nonce, « implorait l'oracle du sérénissime grand-duc » pour obtenir la permission d'arrêter ce monstre de Crudeli. Qu'il la donnât, avant de tourner les talons, et ses ministres seraient bien empêchés de le rejoindre en Hongrie pour la lui faire révoquer. Mais, craignant à bon droit de paraître suspects, Ambrogi et Stoppani firent entrer dans leur jeu, mirent en avant le cardinal Neri Corsini, qui dirigeait les affaires du saint-siége pour son oncle Clément XII, infirme et presque aveugle. C'est le cardinal qui, le 16 avril 1739, écrivait au prince, en mauvais français, pour lui représenter les dangers que la religion courait à Florence par les doctrines déistes et les turpitudes de ces réunions maçonniques ouvertes en Angleterre pour se divertir honnêtement, mais devenues en Italie une école d'impiété et de perversité. Il suppliait son altesse de prendre en pitié, avant son départ, l'imprévoyante jeunesse « qui buvait l'iniquité comme de l'eau, » de ne pas s'en reposer sur ses ministres, d'expulser les Anglais, de permettre l'arrestation des deux ou trois regnicoles les plus coupables, d'autoriser l'archevêque et le provéditeur de l'université de Pise à y révoquer tous les anciens professeurs : faute de quoi, il menaçait d'envoyer au nonce ses lettres de rappel.

François de Lorraine, mis en demeure, ne pouvait se dérober, même en hâtant son départ. Il crut donner une satisfaction momentanément suffisante au saint-siège en adressant au secrétaire d'état du pape une dépêche très conciliante, et en faisant signifier au baron Stosch de quitter la Toscane dans les trois jours. Il se trompait. Le résident Mann se mit en travers pour sauver son espion :

(1) M. Sbigoli renvoie pour les mots entre guillemets à l'ouvrage suivant : *Sacro Arsenale, ovvero Pratica dell' officio della S. Inquisitione*, ann. 1653, avvertimento 58, p. 360.

il le déclara sous la protection de sa majesté britannique et obtint, en attendant mieux, la huitaine comme sursis. Le grand-duc, sentant bien que l'affaire allait être portée devant le cabinet dont Robert Walpole était le chef, s'empressa d'écrire, avec peu de dignité, au duc de Newcastle, lord-chancelier, qu'il avait différé l'exécution de ses ordres, mais qu'il priait George II de permettre qu'ils fussent exécutés. Cette permission, si humblement demandée, il ne l'obtint point sans doute, car le Prussien continua de vivre, de trafiquer, d'espionner à Florence. Il y devait mourir en 1757, laissant un nom méprisé, mais aussi un riche musée dont la vente dut tarir les larmes de ses héritiers.

Battu sur cette partie de son programme, l'inquisiteur prit sa revanche sur l'autre : il obtint les incarcérations qu'il requérait. Il leva les hésitations du grand-duc en prêtant à Crudeli ce propos que les sujets avaient le droit de se révolter s'ils étaient trop imposés : justement, à cette heure, François, court d'argent, comme tant d'empereurs et de rois, songeait à augmenter les impôts. En partant, le 27 avril, il permit d'appréhender au corps le poète. Le 9 mai, à minuit, dans la rue, on se saisit de lui comme il rentrait d'une de ces réunions qui se tenaient au café, chez les libraires, chez le résident anglais.

La stupeur fut profonde à Florence, et le bruit s'en répandit jusqu'aux pays étrangers, où les gazettes grossirent le fait de toutes les exagérations dont elles sont coutumières. Par toute la Toscane, quiconque avait mal parlé de la religion, ridiculisé les moines pour leur ignorance, ou les scolastiques pour leur logique arriérée et pédante, murmuré contre le tapage incessant des cloches, mangé gras un jour maigre, commença à trembler pour sa liberté, voire pour sa vie, et se tint prêt à la sauver par la fuite. On n'osait plus dîner entre amis. On fuyait les Anglais comme compromettans. Des lettres de Rome annonçaient, en effet, qu'on arracherait au grand-duc d'autres arrestations, en dépit de ses impies ministres. Le docte juif Attias, le seul de sa race maudite qui eût obtenu le privilège de porter l'épée, pensa être arrêté à Livourne sous prévention de vendre des livres prohibés; s'il échappa au danger, c'est que l'abbé Tornaquinci, secrétaire d'état, après avoir pris les ordres du comte de Richecourt, refusa net l'autorisation. La tolérance religieuse faisait la fortune de la Toscane, et l'on pouvait, par l'intolérance, tarir les sources de cette prospérité. L'arrestation de Crudeli avait été une assez grosse affaire : il fallait savoir s'en tenir à ce succès, et même traiter avec douceur le prisonnier. Les francs-maçons étaient en état de défense : Horace Mann avait fait entendre de vives représentations. Dans la captivité

d'un docteur affilié à une société d'origine anglaise, il voyait la main de Rome, amie des Stuarts, ennemie de la maison de Hanovre, en d'autres termes presque une affaire d'état.

IV.

Asthmatique comme il était, l'infortuné poète avait été conduit dans un étroit cachot de Santa-Croce, situé sous les toits. La fenêtre en était si petite que l'air y pénétrait à peine, et les rayons du soleil levant, dans cette saison d'été, l'échauffaient pour toute la journée. Six pas à peine pour remuer les jambes, un grabat si habité qu'il en paraissait une fourmilière, et, sous le vent, des latrines rudimentaires, qui empuantissaient le peu d'air respirable parvenant au prisonnier. Comme on le savait fort malade, chacun disait par la ville qu'il était en danger de mort. Après trente-six jours, on le transféra donc dans une chambre moins fétide; mais il y manquait encore d'air et de lumière, car on avait barricadé la fenêtre par crainte de communications avec le dehors. Jamais de visites; point de chandelle la nuit; ni papier, ni plumes, ni livres, et pourtant il n'était encore que prévenu, il n'avait pas même subi son premier interrogatoire.

C'est que l'instruction se poursuivait avec lenteur. De toutes parts on recueillait des témoignages, amis et ennemis, vrais et faux. On tenait pour sérieux ceux même qui se bornaient à rapporter tel ou tel propos d'un tiers. L'art de poser des questions dictait leur réponse aux simples, et plus d'un parmi eux, comme parmi les intimidés, s'engagèrent par serment à déposer ce qu'on leur dicterait. Quelquefois pourtant on s'adressait mal, et il y eut des refus honorables, celui notamment du marquis Giugni. Mais la peur est mauvaise conseillère, et les lâches forment légion.

Dans son indignation, le ministre Rucellai ne parlait de rien moins que de faire abolir sur-le-champ le saint-office; par malheur, il lui était difficile d'y réussir, et il n'osait seulement pas en écrire à Vienne, où il savait la curie toute-puissante. Ce qui le décida, ce fut une supplique remise par les parens du prisonnier aux membres du conseil de régence, pour qu'ils la fissent parvenir au grand-duc. Après deux mois et neuf jours de détention, ni Crudeli ni les siens ne soupçonnaient de quoi il pouvait être accusé. Son vieux père, sa vieille mère ignoraient même que l'asthme se compliquait désormais de redoutables crachemens de sang. Le comte de Richecourt joignit à leur supplique un rapport de Rucellai avertissant le grand-

duc qu'on l'avait trompé, que le saint-office poursuivait en Tommaso Crudeli la société des francs-maçons. Ce rapport proposait d'exiger de la cour de Rome qu'elle autorisât la présence d'un commissaire du gouvernement aux procès intentés par l'inquisition, faute de quoi l'assistance du bras séculier lui serait refusée. Mais, en transmettant ces deux pièces à son maître, Richecourt le conjurait d'en garder le secret, pour que les parens du détenu ne fussent pas inquiétés. La précaution peut paraître étrange, elle n'était que légitime. Les lettres du nonce au grand-duc, lesquelles sont aux archives de Florence, lui représentaient, dans le même moment, le secrétaire du droit royal comme incapable de méthode et de suite, — il n'en était que trop capable au gré de son accusateur, — ignorant du droit canonique et du droit civil, plein de haine envers le clergé, haï lui-même de toutes gens, grands et petits. Si le rapport de Rucellai avait été connu, ce courageux ministre n'aurait pu rester dans son pays.

L'inquisiteur, de son côté, n'avait pas non plus les coudées franches. Cette bulle, qui n'avait pu être publiée, menaçait uniquement ceux qui persisteraient à rester francs-maçons. Or, de réunions il ne s'en tenait plus, ni dans la loge ni chez le baron Stosch. Il fallait donc, si l'on voulait frapper Crudeli, qu'il se livrât lui-même par d'imprudens aveux. De là les visites fréquentes que lui faisait le vicaire du saint-office. Enfin, le 10 août, après trois longs mois de détention, le prisonnier, sur ses instances répétées, fut conduit devant son juge. Ce juge était assisté de son chancelier, rédacteur obligé des interrogatoires, « homme aussi habile à les embrouiller que faible sur la syntaxe et ignorant de la ponctuation, de l'orthographe, comme il appert du procès. »

Le père Ambrogi, avec une politesse toute toscane, s'excusa d'un retard qui n'avait point dépendu de lui. Sans les obstacles suscités, « sa seigneurie excellentissisme, admise à se défendre, serait déjà ou condamnée à Rome ou rendue à la liberté. » Puis, il invita le prévenu à prêter sur l'évangile serment de dire la vérité, usage abusif des anciens tribunaux, aboli en Toscane, pour les tribunaux civils, depuis 1679, et, procédant aussitôt à l'interrogatoire, il demanda à Crudeli pour quelle cause sa seigneurie pensait avoir été mise sous les verrous.

— C'est peut-être, répondit Tommaso, pour avoir deux ou trois fois mangé de la viande le vendredi et le samedi; mais j'avais la permission du médecin. C'est peut-être aussi pour avoir assisté à quelques réunions des *Friméçonns;* mais, par obéissance à la bulle, je m'en suis retiré; je me suis même entremis auprès du résident britannique pour qu'elles cessassent complètement, comme elles ont cessé en effet.

— Que faisait-on dans ces réunions?

— On disait des bagatelles pour rire, on soupait. Mais pourquoi me questionner sur les *Friméçonns*, puisque le gouvernement ne le permet pas?

— C'est un ministre qui vous l'a dit?

— Non, pas un ministre, mais un officier de son altesse, dont j'ignore le nom.

Tout aussi discret sur les autres noms propres se montra Crudeli, en répondant aux quarante-cinq questions qui lui furent posées. Il ne broncha point sous le feu. Quand il dut signer, il s'aperçut que les questions avaient disparu de la rédaction du chancelier, que les réponses s'y transformaient en une sorte de récit, de déposition, comme s'il s'était présenté spontanément au sacré tribunal. Il s'en plaint, mais il a bien tort de s'en plaindre, lui est-il répliqué : puisqu'il n'a pas été interrogé en due forme, c'est preuve qu'on ne le tient pas pour un accusé ordinaire. En le congédiant, l'inquisiteur lui fit jurer le secret, — c'était abuser quelque peu du serment, — et il ajouta cette aimable plaisanterie : « Voilà un bon serment, meilleur que ceux des *Friméçonns!* » Supplié de ne pas retenir plus longtemps en prison un pauvre phtisique, il se déclara les mains liées, et renvoya sa victime sans lui donner l'ombre d'espoir.

D'autres interrogatoires succédèrent bientôt au premier. On y essaya maintes fois d'obtenir des noms propres, sans circonlocutions désormais, à brûle-pourpoint : — Connaissez-vous quelque hérétique, polygame, blasphémateur ou suspect de ces crimes, qui lise ou possède des livres prohibés? — Imperturbable en sa fermeté, cet homme aux abois ne connaissait jamais personne. Sentant bien qu'avec le saint-office il ne recouvrerait sa liberté qu'au prix de la délation, il avait mieux aimé la demander aux ministres. Luca Corsi, un de ses amis, ayant trouvé moyen de correspondre avec lui, grâce au frère convers son geôlier, qui ne s'était pas trouvé incorruptible, avait porté un billet du prisonnier à Rucellai. Ce ministre aussitôt représentait à Richecourt, son chef, l'énormité d'un procès qui traînait devant le for ecclésiastique une société séculière ; mais Richecourt n'osait s'employer ouvertement, et on le voyait bien. On lui proposait donc de faire évader Crudeli et de le conduire dans une forteresse de l'état, où sans peine il se disculperait. N'osant même prendre sur lui de donner à ce complot son approbation, il le recommandait pourtant au grand-duc, dans une lettre chiffrée où il faisait ressortir et le talent du poète et le dessein du saint-office de faire échec aux serviteurs de son altesse. Mais, en d'autres lettres, son altesse recevait le contre-poison. Le 11 août, au lendemain du premier interrogatoire, l'inquisiteur avait

sollicité le nonce apostolique à Vienne d'arracher à l'époux de Marie-Thérèse l'autorisation de procéder contre quelques Florentins mal famés. Le devoir du prince était d'extirper les doctrines contraires à la foi, et il le pouvait faire sans nuire au repos du grand-duché. Ces rigueurs salutaires procureraient même au plus grand nombre une vive satisfaction. Ainsi placé entre l'enclume et le marteau, le prince époux se résignait à y rester, à ne rien faire; on s'en tirerait comme on pourrait. Ce grand politique devait faire école en Toscane. Dans notre siècle même, le ministre toscan Fossombroni ne répétait-il pas sans cesse : « Le monde va de lui-même : *Il mondo va da se ?* »

Pour le moment, on ne s'en tirait point, et la guerre sourde continuait. D'une part, les interrogatoires : on avait fini par dire à Crudeli que les accusations honteuses du chevalier Minerbetti étaient cause de son incarcération. Lui, il protestait avec énergie : quelle apparence à ces turpitudes, puisque le baron prussien dont la maison en aurait été le théâtre n'était point inquiété? Il se déclarait dévoué au grand-duc, ce dont l'inquisition se souciait peu, et même bon catholique, ce dont elle avait bien raison de douter. Craignant d'être empoisonné, il ne se nourrissait plus que de chocolat, comme si le chocolat ne pouvait contenir, dissimuler le poison ! D'autre part, ses amis le soutenaient de leurs encouragemens. Par l'entremise du frère geôlier lui arrivaient des perruques dont la coulisse, des habits dont la doublure cachaient des billets. Il recevait de fréquens bouquets de fleurs attachés avec des ficelles, pour que, de ces ficelles, il tressât une corde propre à l'aider dans son évasion. Mais la corde, évidemment, ne pouvait être prête du jour au lendemain.

A Rome donc, la congrégation du saint-office avait tout loisir pour délibérer, pour prononcer la sentence sur les pièces que lui soumettait l'inquisiteur florentin. Des dix-sept cardinaux qui la composaient, la plupart étaient d'avis d'élargir le détenu au prix d'une légère pénitence, ou tout au moins de l'admettre à se défendre contre des chefs d'accusation précis. Mais le promoteur de la bulle contre les francs-maçons, monsignor Feroni, secrétaire du saint-office, obtint que la sacrée congrégation exigeât un plus ample procès, ce qu'on appelait alors l'*impinguatur*, dût le prisonnier, comme on le prétendait, mourir en prison.

Si secrètes que l'inquisiteur Ambrogi s'efforçât de tenir toutes ces choses, elles transpiraient. Les intéressés, comme les curieux, ont l'oreille fine, et l'amitié de Luca Corsi était aux écoutes. Grâce à lui, Richecourt connut presque en même temps les décisions de Rome et les menées de Florence, tout ce qu'on avait fait auprès du

jésuite Pagani, du chanoine Guadagni, du médecin Pupiliani, du chevalier Minerbetti, pour asseoir les bases d'un procès. De Pupiliani, Luca Corsi produisait même une relation minutieuse, que M. Sbigoli publie parmi ses pièces justificatives et qui fut aussitôt envoyée au souverain. Elle arrivait à propos, dans le moment même où le duc de Newcastle protestait auprès de lui contre cette campagne audacieuse pour frapper moralement, en condamnant Crudeli, bon nombre d'Anglais. Las d'être troublé dans son cher repos, François de Lorraine expédiait enfin, le 24 octobre, une dépêche par laquelle, « pour en finir et n'entendre plus parler de cette affaire, » n'osant être maître chez lui, il tolérait une tentative d'évasion, pourvu que le gouvernement ne parût pas complice, pourvu que l'évadé quittât la Toscane, et que, même après avoir prouvé qu'il était innocent, il ne revînt pas à Florence sans une expresse permission.

V.

Cependant, comme tout a une fin, même la confection d'une corde avec des bouts de ficelle, Tommaso Crudeli était prêt. Sa corde devait supporter non le poids de sa personne, mais celui des engins qu'on lui envoyait du dehors. L'ayant lancée par sa fenêtre, en la retenant par un bout, il en avait, à l'heure dite, retiré une beaucoup plus forte, avec crochets et nœuds, ainsi qu'un couteau, deux pistolets et un mouchoir taché de sang. Pendant la nuit, il devait feindre un violent accès d'asthme et d'hémoptysie, appeler le frère geôlier, lui montrer le sang du mouchoir, se faire conduire, pour avoir plus d'air, dans la chapelle de l'inquisition, là le menacer de ses pistolets, accrocher la grosse corde à la fenêtre, y grimper, et, en s'aidant des nœuds, se laisser glisser sur la place de Santa-Croce. Puis, il devait courir au *Corso de' Tintori*, crier trois fois le mot *Cane*, auquel accourrait un ami qui le mettrait en lieu sûr jusqu'au jour, sortir de la ville dès l'ouverture des portes, et, en contournant les murailles, gagner la porte *al Prato*, où attendraient un autre ami et deux chevaux. Monter sur l'un, piquer des deux, en jouant le personnage de domestique, et arriver sur la terre étrangère, c'est-à-dire dans le duché de Lucques, telle devait être la seconde partie, la plus facile, du programme, et la fin de l'aventure.

Mais Crudeli rechignait. Il ne voulait pas, disait-il, perdre sa patrie, vivre en homme qui a peur de la justice. Il aimait mieux attendre d'être admis par la congrégation de Rome à présenter sa

défense. Il y croyait plus qu'à cent échelles pour recouvrer sa liberté. Combien n'eût-il pas été plus résolu encore à ne point disputer au saint-office les restes de sa misérable vie, s'il avait su ce qui se passait autour de lui ! Son frère Antonio, rôdant sans cesse autour de la prison, avait éveillé les soupçons de l'inquisiteur. L'inquisiteur enjoignait au *bargello*, — un magistrat d'ordre inférieur, qui tenait du directeur des prisons, de l'exécuteur des hautes-œuvres et du préfet de police, — de surveiller les abords, de ne laisser sortir, entrer, approcher personne. Le *bargello*, en subalterne bien appris, ayant cru devoir en référer au comte de Richecourt, le chef du conseil des finances lui déclarait qu'il ne se pouvait découvrir contraire au saint-office et qu'obéir à l'ordre donné était nécessaire. Timide à l'égal de son maître, le ministre trouvait du moins son excuse dans l'exemple donné de si haut.

Plus hardi et plus résolu, Antonio Crudeli ne voulait pas en démordre : au jour fixé, il tenta, contre vent et marée, de sauver son frère. Il parvint à déjouer une surveillance de comparses, trop peu zélés pour être bien sévères, et une fois au pied des murs de Santa-Croce, il fit le signal convenu. Étrangement surpris qu'on ne tînt pas plus de compte de sa volonté, le prisonnier ne voulut pourtant pas, en s'abstenant de répondre, provoquer un nouvel appel à voix plus haute, ce qui eût éveillé ses gardiens et compromis l'obstiné Antonio. Il jeta donc sa corde et la retira avec le paquet. Mais qu'allait-il en faire, puisqu'il ne voulait pas s'en servir ? Il cacha la corde sous son matelas, cassa en trois le couteau, jeta le manche dans les latrines, dissimula la pointe dans une écorce d'orange, et, par une de ces imprudences qui ne s'expliquent guère, laissa le troisième morceau dans la gaine, sur l'appui de sa fenêtre. Or, malgré les précautions prises, le frère gardien avait entendu quelque bruit. Ses chefs avertis ordonnèrent une perquisition dans la cellule et jusque sur la personne de leur proie. A la corde, aux fragmens du couteau, facilement trouvés, s'ajoutèrent, comme pièces de conviction, la ficelle, l'encre de Chine qu'on découvrit dans ses poches. Le projet de fuite ne pouvait plus être nié, et en ce temps-là, avec de tels juges, essayer de fuir, c'était s'avouer coupable. Le malheureux fut ramené dans l'exigu réduit où il avait tant souffert aux premiers jours de sa captivité. Même, ne l'y croyant pas en sûreté pour la nuit, pendant trois nuits d'hiver, du 20 au 22 décembre, on l'enferma dans les fétides latrines, jusqu'à ce qu'on eut bardé de fer la porte et la fenêtre, sondé les murs de la chambre. Quand on l'y eut réinstallé, on lui signifia qu'à la moindre tentative de s'évader, il n'aurait plus d'autre prison que celle où il venait de passer trois nuits. D'ores et déjà, il ne devait plus être

conduit à l'air, pour respirer, qu'une fois toutes les vingt-quatre heures et non de jour, quoique la froidure nocturne ne pût qu'être funeste à un asthmatique. Afin d'obtenir un traitement moins rigoureux, il entreprit de prouver qu'il n'avait pas voulu fuir, et il raconta de fil en aiguille toute l'aventure, sans nommer pourtant ni compromettre personne. Mais il avait affaire à plus fin que lui : l'inquisiteur Ambrogi, devinant ce qu'on ne lui disait pas et résolu à s'en assurer, fit aussitôt écrire à Antonio Crudeli trois billets où était imitée l'écriture de Tommaso. Les réponses d'Antonio furent évasives : il avait flairé la fraude. Pris toutefois de frayeur, pour être plus sûr de son pardon, il s'alla dénoncer lui-même : vrai procédé de Gribouille. Quant au poète, il ne pouvait plus rien dissimuler. Qu'importait, après tout? A supposer qu'on lui reprochât de n'avoir pas livré le nom d'un frère si dévoué, sa situation n'en pouvait être sensiblement empirée.

VI.

En fait, la découverte des engins, qui aurait dû, semble-t-il, aggraver ses souffrances, peut-être même causer sa ruine, fut pour lui la planche de salut. On n'avait prolongé sa détention que pour réunir contre lui de nouveaux indices. Ces indices, on les avait : ayant voulu fuir, il était coupable. De Rome vint donc bientôt l'ordre de l'admettre à présenter sa défense. Grande fut sa joie, il se voyait déjà en liberté. Et pourtant que d'entraves à cette défense, son cher espoir ! Il ne pouvait choisir son défenseur que parmi les trois hommes de loi agréés par lettres patentes du saint-office, et son choix devait encore être approuvé de l'inquisiteur. Le défenseur n'avait pas le droit de demander les noms des dénonciateurs et des témoins; il ne pouvait montrer à personne la copie du procès, qui ne lui était communiquée qu'à la condition de la restituer au tribunal. Il devait jurer que s'il jugeait son client coupable, il l'abandonnerait, et que, s'il lui découvrait des complices, il les dénoncerait. Ainsi tout son rôle consistait à conférer avec l'accusé et à remettre au tribunal deux notes indiquant les points sur lesquels il désirait interroger les témoins tant à charge qu'à décharge. Crudeli ayant fixé son choix sur celui des trois défenseurs que l'élargissement de quelques détenus avait mis en renom, ne put obtenir l'assentiment de son juge, et dut se rabattre sur un docteur Bartolommeo Archi, âgé de quatre-vingt-deux ans, à peu près hors d'état de tenir une plume, et qui, selon les règles du saint-office, ne pouvait emprunter la plume d'autrui. Dans les conférences qu'ils

eurent ensemble (28 mars 1740), ils décidèrent de demander une nouvelle audition des quatre principaux dénonciateurs, Grossi, Cecchi, Pupiliani, Minerbetti, dont les dépositions avaient été énergiquement démenties par le prévenu.

Le 14 avril, comparut l'abbé Grossi. Dans sa haine, il maintint ses accusations précédentes et en ajouta de nouvelles : Tommaso était hérétique, il se moquait de l'huile sainte, il appelait la confession le bourreau des consciences, il affirmait le baptême uniquement bon à laver la tête du baptisé et à empêcher que les poux ne s'y missent, il allait à la chasse dans le temps de la messe, et il se moquait des personnes pieuses qui y assistaient. Cecchi, du moins, n'ajouta rien à ses déclarations précédentes. Pupiliani, s'attachant à revenir sur les siennes, reconnut qu'il n'avait parlé que par conjecture d'un homme réputé médiocre catholique. Quant à l'éventé Minerbetti, sans souci de se contredire, il prétendait ne se rien rappeler. Pour lui rendre la mémoire, il fallut le menacer de l'incarcération, de « l'examen rigoureux, » qui se compliquait de la torture questionnaire. On fit luire à ses yeux le poignard des féroces Crudeli, prêts à le châtier de ses dépositions précédentes. Que deviendrait-il, non protégé par le saint-office ? Suant la peur, ce faible esprit reconnut véritable tout ce qu'il avait dit antérieurement, signa tout ce qu'on voulut. Notre auteur suppose que le chancelier dut altérer après coup et aggraver le procès-verbal; supposition bien inutile : avec un idiot terrifié, l'on pouvait agir au grand jour. Les témoins, d'ailleurs, ne juraient-ils pas le secret?

Restait à entendre les témoins à décharge, des amis qui, pour sauver l'accusé, allaient bravement attester, sous la foi du serment, sa parfaite orthodoxie. C'est, en effet, dans ce système ingénieux que le caduc défenseur avait conçu la défense : établir les nombreux actes de piété qu'on pouvait attester de son client, assiduité aux offices, même les jours ouvrables, communion fréquente, vénération spéciale des madones et des saintes images qui ornaient partout le coin des rues, et devant lesquelles brûlaient nuit et jour chandelles ou lampions. Si ces actes étaient prouvés, les accusations contraires se trouvaient fausses. Il ne s'agissait que de gagner et de produire des témoins complaisans. Mais le plus imprévu des incidens survint, qui renversa ce bel échafaudage et imposa un changement de tactique.

Le 21 avril, Minerbetti ayant, par hasard, sous sa stupidité retrouvé sa conscience, tombe comme une bombe chez son vieux cousin l'octogénaire marquis Luca Casimirro des Albizzi. « Je suis mort ! s'écrie-t-il. Je suis damné ! — Eh! pourquoi ? — J'ai calomnié d'honorables citoyens; j'ai fait jeter dans les cachots du saint-office

le docteur Crudeli. » Le marquis cherche à calmer ces remords tardifs ; il n'y parvient que par le conseil de s'en ouvrir à un bon confesseur, de s'en remettre à sa direction. Est-ce lui qui, au lieu d'indiquer un jésuite, indiqua un certain père Niccolò de Scansano, lecteur à l'université de Pise? On ne sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce lecteur, ce professeur était un galant homme qui, honnêtement, enjoignit à Minerbetti de rétracter toutes ses fausses dépositions.

Ce n'était pas ainsi que l'entendait le pénitent. Minerbetti se rappelait les menaces de l'inquisiteur; il tremblait encore au souvenir des chambres du saint-office et il n'y voulait à aucun prix remettre les pieds; il entendait mettre en repos sa conscience à moins de frais. D'un coup d'œil, le confesseur eut jugé cette faible cervelle, et il n'insista pas. Il comprenait d'ailleurs que le sacré tribunal ne tiendrait aucun compte d'une rétractation verbale, et que mieux valait en avoir une écrite, qu'on enverrait directement à la congrégation de Rome. Impossible avec l'ancien nonce Stoppani, ami de l'inquisition et des jésuites, cet envoi pouvait être obtenu du nouveau nonce, leur ennemi. C'était un prélat milanais, Alberigo Archinto, évêque d'Apamea, qui fut plus tard secrétaire d'état de Benoît XIV, et dont les six ans de nonciature à Florence laissèrent chez les Florentins un souvenir affectueux, reconnaissant. Albizzi et les amis du prisonnier obtinrent aisément que la rétractation de Minerbetti partît pour Rome, dûment certifiée par un notaire.

C'était une lueur d'espoir, mais aussi un délai nouveau, et qui, dans cette captivité prolongée, empirait la maladie du captif. De plus, sa tête se prenait. N'était-il pas excusable de se laisser envahir par la monomanie de la persécution? Dans les charges produites contre lui, il voyait l'œuvre du *signor inchiostro*, c'est-à-dire de l'encre du père inquisiteur, ou, comme il l'appelait, d'Harpagon. Durant ses interrogatoires, il croyait voir s'entr'ouvrir les portes des armoires de la chapelle et s'agiter derrière des gens apostés. Plus que jamais il craignait le poison. Des chaussettes noires, que lui envoyait son frère, lui paraissaient, par leur couleur, un présage de mort. Le 10 mai, un vaisseau se rompit dans sa poitrine, il vomit des flots de sang et il parut si près de perdre la vie qu'on ne crut pouvoir lui refuser plus longtemps un médecin. Celui qui fut appelé le saigna deux fois, — saigner était déjà la panacée en Italie, comme au temps où elle tuait Cavour, — et, après ce bel exploit, il ordonnait comme remède unique les derniers sacremens. Mais pouvait-on les administrer à un membre déjà retranché de l'église? Un bon clerc, nommé Griselli, dominicain à San-Marco et ami de Rucellai, leva les doutes du saint-office et fit comprendre

qu'on ne devait pas étendre à l'âme les sévices dont souffrait le corps.

Cette crise, au reste, on la dissimulait. Un des frères du poète, l'abbé Crudeli, — singulier abbé, qui finit, après bien des scandales, par prendre femme et se faire avocat, — venait deux fois par jour à Santa-Croce pour avoir des nouvelles : on ne lui disait rien de l'accident survenu. Quand il l'eut appris par ailleurs, on lui refusa l'accès de la prison : il ne put l'obtenir que par l'intercession bienveillante et sur la volonté expresse du nonce. Auprès du nonce lui-même, l'inquisiteur, pour justifier sa conduite, soutenait que l'accident n'était rien ; mais justement à cette heure, Antonio Crudeli apportait au ministre Rucellai un billet que le prisonnier avait écrit de son sang et où il relatait ses douleurs physiques et morales. Informé sans retard, le nonce ordonnait que le malade fût transféré dans une prison vaste, aérée, qu'il y fût entouré d'égards, qu'on lui prodiguât tous les remèdes que sa famille et le médecin jugeraient nécessaires. Là-dessus, le père Ambrogi jette les hauts cris : « Monsignor Archinto a dépassé ses pouvoirs, puisque le pape saint Pie V avait interdit à ses nonces toute ingérence dans les affaires de l'inquisition florentine. » Mais devant la fermeté du prélat, qui répondait de tout, il fallut bien s'exécuter.

Un simple changement de chambre suffit pour améliorer cette santé si compromise. Crudeli allait bientôt obtenir une amélioration plus sensible d'un nouveau déplacement. Son persécuteur, par la mort de Clément XII, si acharné contre les francs-maçons, perdait le meilleur atout de son jeu. Aussitôt s'accusaient, par un naturel esprit de réaction, les sentimens plus humains, plus concilians, plus modernes, qui devaient amener, près de six mois plus tard, l'exaltation de Benoît XIV. Crudeli fut transféré, sur sa demande, au château de Saint-Jean-Baptiste, qu'on appelait *Fortezza da basso*, pour y rester jusqu'à ce que la sentence fût prononcée. Très vexé de ne pouvoir plus jouer avec son prisonnier comme le chat avec la souris, l'inquisiteur Ambrogi se vengeait par une bien mesquine taquinerie : Tommaso Crudeli ne connut la décision qui faisait droit à sa demande qu'au moment où le carrosse qui devait l'emmener était déjà devant la porte de Santa-Croce (9 juin). C'est dans le *Diario* du docteur Cocchi, autrement dit dans ses notes prises au jour le jour, qu'on trouve ce détail.

Après treize mois de détention ecclésiastique, notre poète, dans une forteresse civile, se croyait au paradis. Il l'embellissait de ses espérances, qui ne connaissaient plus de bornes. « Mon honneur et mon repos, écrivait-il au comte de Richecourt, sont assurés ; ma liberté le sera bientôt. » L'inquisiteur vint jeter un seau d'eau froide sur cette chaleur prématurée d'enthousiasme, en montrant

que sa main pouvait encore atteindre le détenu : il lui fit signifier d'avoir à ne pas entendre la messe, à ne pas demander les sacremens, s'il ne voulait encourir les peines portées par les saints canons; il avertit le nonce que la culpabilité était certaine, que le coupable l'avait avouée à son défenseur, lequel, par scrupule de conscience, n'avait pas cru qu'il pût dissimuler cet aveu au saint-office. Mais, toujours en défiance, l'honnête évêque d'Apamea mit sous les yeux du défenseur et de l'accusé cette communication, qu'ils démentirent tous les deux, à l'insu l'un de l'autre, avec une fermeté indignée. Pour preuve à l'appui de sa parole, le vieil Archi remit au nonce copie du procès, et la congrégation, à Rome, fut saisie de ce nouvel incident. La chose était grave, et pouvait s'aggraver encore si de nouveaux papiers étaient livrés. Le père Ambrogi envoyait donc en hâte son chancelier Montefiore réclamer au défenseur tous ceux qu'il pouvait avoir entre les mains. Ils étaient tous déjà dans celles du nonce. De là une vive altercation, qui prit fin par cette imprudence de Montefiore : « Votre Seigneurie pourra dire à Monsignor le nonce tout ce qu'elle voudra; je jurerai sur l'hostie consacrée entièrement faux ce qu'elle aura dit. » Quel parti n'a pas ses zélés compromettans?

C'est encore de Minerbetti que vint un nouveau pas vers le salut. Il vivait dans la terreur des Crudeli et se voyait déjà tombant sous leurs coups. Le moins qui lui pût advenir, c'est que Tommaso, redevenu libre, lui fît un bon procès. De nouveau il recourut à sa providence, le cousin Albizzi, et le cousin Albizzi obtint des membres de cette redoutée famille qu'ils jureraient de laisser en paix le chevalier, à condition qu'il se rétractât devant le tribunal civil, comme il avait fait devant le tribunal ecclésiastique, et qu'il s'employât pour l'élargissement du docteur. Ces engagemens réciproques furent pris dans les règles : par Minerbetti, puis par Tommaso dans sa forteresse, en présence de l'assesseur des Huit, et par tous les Crudeli à Poppi, devant le vicaire ou gouverneur civil de ce pays. Dans une belle lettre au marquis, le poète se déclarait, en outre, bien éloigné de tout juvénile désir de vengeance.

Enfin, le 5 août, le gouvernement avait connaissance de l'arrêt rendu par la congrégation, à Rome, sous forme d'une lettre adressée à l'inquisiteur de Florence. Il était enjoint au docteur Crudeli de se retirer, comme aux arrêts, dans sa maison paternelle de Poppi, et d'y rester tant qu'il n'en serait pas autrement ordonné. Une condamnation si adoucie prouvait bien que le saint-office tenait le péché, — si péché il y avait, — pour très véniel; mais le père Ambrogi avait à sauver son amour-propre. Il voulait donc, dans la cérémonie où l'arrêt serait notifié au condamné, énumérer tous les

chefs d'accusation, même ceux dont celui-ci s'était justifié. La régence représentait bien qu'on ne pouvait maintenir des griefs démontrés calomnieux, seuls assez graves pour que son altesse eût pu autoriser l'arrestation, et le nonce partageait cette manière de voir; mais l'inquisiteur se retranchait derrière les ordres de ses supérieurs, et il engageait Richecourt à en référer à leur tribunal suprême. Le comte, avec ce ton de légèreté du XVIIIe siècle, masque excellent pour la diplomatie, disait n'avoir parlé que dans l'intérêt de la religion, comme du saint-office, et assurait qu'au fond la teneur de la sentence lui importait peu. Négligence calculée, purement extérieure, comme le prouvent les dépêches qui, dans ce moment même, partaient pour Vienne à l'adresse du grand-duc.

Le 20 août, à la brune, Tommaso Crudeli fut conduit dans la petite église, déjà diminuée alors d'une de ses nefs, aujourd'hui complètement supprimée, de San-Pier-Scheraggio, qui s'élevait sur l'emplacement des Archives actuelles et de la galerie des Uffizi. La porte fut fermée sur lui, et un capitaine des gardes à pied reçut mission de ne laisser entrer personne, car le gouvernement ne voulait pas qu'on lût en public, dans l'énoncé de la sentence, ces obscènes inventions du chevalier Minerbetti, uniquement propres à souiller l'esprit des simples, à déshonorer un honnête homme, la société des francs-maçons, le souverain lui-même, puisqu'il y était affilié. Dans l'église, tendue de noir, sept personnes seulement étaient donc présentes : le condamné, l'inquisiteur et son chancelier, le chanoine Giulio del Riccio, vicaire-général de l'évêché, tenu par sa charge d'assister à toute cérémonie de ce genre, et, sur des chaises plus basses, le sénateur Quaratesi, l'avocat Neroni, l'auditeur Urbani, délégué du conseil de régence. Devant l'inquisiteur, une table, un crucifix, quelques cierges allumés, un missel ouvert. Le frère chancelier commença la lecture de l'arrêt. Crudeli, qui entendait relater une à une toutes les accusations, s'apercevant qu'on taisait ses défenses, ses démentis, interrompait sans cesse et, d'un ton courroucé, faisait ses additions, ses corrections. Lorsqu'il entendit énoncer les griefs qu'avait suggérés Minerbetti, il rappela l'ineptie du personnage, l'amende honorable qu'il avait faite à ses pieds, l'accord intervenu entre eux. Quant aux propos impies dont l'avaient chargé, disait la sentence, plusieurs témoins : « Ce qui m'a chargé, osa-t-il s'écrier, c'est la plume du père inquisiteur. » Comme on lui demandait une caution de mille écus, garantie qu'il ne romprait pas son ban : « Je ne suis pas un misérable, dit-il; j'ai des terres, des maisons. — Est-ce exigé par la sacrée congrégation? dit à son tour le vicaire de l'archevêché. — Oui, » répondit, non sans hésiter un peu, le père Ambrogi. Puis, se tournant vers le con-

damné : « Signor Crudeli, la sacrée congrégation a tant de motifs de voir en vous un impie que, sans vos maladies graves, elle vous aurait soumis à l'examen rigoureux. — Eh bien ! interrompit brusquement le poète, mes juges ont donc une grande obligation à mes maladies, puisqu'elles les empêchent de torturer un mourant. Ils auraient eu regret d'en avoir donné l'ordre sur la dénonciation d'un fou qui s'est rétracté. » L'inquisiteur, renonçant à poursuivre sa harangue, se borna aux paroles suivantes : « Si vous avez commis quelqu'une des fautes que vous niez, et si vous les avouez, votre peine pourra être diminuée et votre âme sera sauvée. — Ma peine ne m'effraie pas, reprit Crudeli; même plus forte, elle ne m'effraierait pas encore; mais je suis affligé de me voir méconnu par la sacrée congrégation. » Pour conclure, le père Ambrogi lui imposa de dire les sept psaumes de la pénitence une fois par mois pendant un an. Puis il lui fit jurer sur le missel, ouvert à l'évangile, de se soumettre à sa condamnation, et il le congédia. Les pièces officielles sont, bien entendu, muettes sur les sentimens des personnages de cette scène; mais, avec un peu d'imagination, l'on peut les deviner.

VII.

De sa retraite obligée en sa maison de Poppi, Tommaso Crudeli n'avait le droit de sortir que les jours de fête, pour aller, *recto tramite*, à la messe. Ce n'était pas un exercice suffisant pour soutenir ou remettre la santé d'un homme : l'église des moines de Vallombreuse était à quelques pas de son logis. Le vicaire forain du saint-office, un père Cocchini, l'assommait de ses visites, pour lui rappeler qu'il n'était pas libre, qu'il restait sous la main de ses juges, qu'il devait verser le montant de sa caution. Sur ce dernier point, il répondait que le comte de Richecourt l'avait autorisé à ne pas se soumettre. « Vos protecteurs, répliquait Cocchini furieux, ont été cause des longueurs de votre procès ; ils le seront des retards apportés à votre grâce. » On pouvait braver ; mais la menace était inquiétante, alors surtout que la maladie s'aggravait. Pour cette poitrine si compromise, un séjour prolongé dans la froide atmosphère du Casentino était comme une condamnation à la mort lente. Venu à Poppi au commencement de l'automne, alors que déjà y souffle la tramontane et que les sommets environnans de l'Apennin se couvrent de neige, ses médecins le déclaraient perdu s'il ne changeait de résidence. C'est pourquoi il demandait à Rome l'autorisation de se rendre à Pise ; mais il ne recevait point de réponse,

et ses amis n'étaient pas plus heureux. Richecourt parlait de l'enlever ; il s'y refusa, voulant suivre les règles et n'être pas accusé de parjure.

Finalement, en novembre, il fut informé que sa demande était accueillie ; on ne lui faisait point connaître sa destination nouvelle. Pour l'apprendre, il dut faire le voyage de Florence. A l'auberge où il était descendu, il reçut un billet très complimenteur du père Ambrogi, qui, se réjouissant de ce que l'excellentissime seigneur docteur fût venu dans la ville, l'invitait à passer au saint-office, où on lui ferait connaître sa résidence. Mais on avait ouï parler de trop de gens qui avaient ainsi disparu pour qu'un échappé de l'inquisition se remît dans la gueule du loup. Peut-être murmurait-il le vers de notre bon fabuliste, qu'il avait traduit :

Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas.

Il avait, d'ailleurs, assuré ses derrières : Richecourt approuvait fort qu'il déclinât cette inquiétante invitation.

L'ordre n'arriva que quelques jours plus tard pour Crudeli de se rendre à Pontedera, non loin de Pise, dans le val d'Arno inférieur. L'air y est assez doux, mais les commodités, encore aujourd'hui, y sont nulles : l'interné n'y pouvait avoir ni livres, ni amis, ni médecins ; un *paesetto*, comme il l'écrivait ; un trou, comme nous dirions. Le voilà donc réduit à solliciter de nouveau : à grands cris, il demande Pise, d'un climat si égal et si chaud, grâce à son heureux paravent de montagnes, une ville enfin, où il y a des hommes, des lettrés, des professeurs, des docteurs, des médecins. Mais les cardinaux de la congrégation, fatigués de ces réclamations incessantes, irrités de la pression que prétendait exercer sur eux l'odieux Richecourt, faisaient la sourde oreille. Enfin, pour n'entendre plus parler de cette affaire, le 10 décembre, ils faisaient communiquer au suppliant par le père inquisiteur cette réponse d'une ironie cruelle quoique discrète, que « en considération de Son Excellence le comte de Richecourt, la sacrée congrégation permettait au condamné de se rendre, *loco carceris*, en tout village à son gré, les villes de Florence, Sienne, Pise, Livourne, lui restant interdites. » Ce n'était pas la peine de quitter un trou pour un autre. Crudeli resta donc à Pontedera tout l'hiver. Au mois d'avril suivant (1741), l'excellent nonce Archinto lui faisait obtenir, en provoquant l'intervention du nouveau pape, Benoît XIV, sa liberté pleine et entière.

C'était trop tard pour qu'il se pût rattacher à la vie. Sentant qu'elle allait bientôt lui échapper, il n'en disputait plus à la marâtre nature les heures comptées. Au séjour de Pise il préféra le séjour

de Florence, bien moins clément en hiver : ce dont il avait soif, c'est de la société des humains. Mais elle ne put le ranimer. Entouré d'amis, il restait en proie à une indicible tristesse. Sollicité de revenir à la poésie, il ne pouvait : sa mémoire affaiblie, son imagination épuisée ne s'y prêtaient plus. Il n'était désormais que l'ombre de lui-même. Après avoir langui trois ans encore, il mourut d'un accès d'asthme, le 27 janvier 1745, à peine âgé de quarante-trois ans.

Le savant Lami, rapportant, dans ses *Nouvelles littéraires*, la fin trop attendue de cet infortuné, fait en peu de mots son oraison funèbre : « Il a été un grand exemple pour montrer aux hommes qu'il faut être très modéré, très circonspect dans ses paroles. » Lami montrait lui-même qu'il savait profiter de la leçon; il n'ajoutait pas un mot sur le poète, sur le procès, sur toute cette instructive histoire. D'autres amis moins prudens célébrèrent les louanges de Tommaso Crudeli, publièrent ses *Rime*, qu'interdit la congrégation de l'index par décret du 7 octobre 1745. C'est plus tard, quand l'inquisition eut disparu, qu'on put mettre au jour le procès, donner une nouvelle édition des *Rime*, y ajouter le petit et scabreux traité sur *l'Art de plaire aux femmes*. Encore, ce dernier écrit ayant déplu aux âmes chastes, le déclara-t-on apocryphe (1762, 1767). En 1777, Diderot, qui avait, lui aussi, connu les prisons de l'église, publiait, comme œuvre posthume de Crudeli, un vif dialogue où le Florentin dispute de la religion en franc incrédule avec une belle, élégante et dévote dame. N'eût-il pas protesté, s'il eût pu lire notre hardi encyclopédiste, lui qui posait naguère pour le bon catholique, qui ne mourut sans les sacremens de l'église que parce que l'asthme l'avait trop promptement étouffé, et qui avait imprimé, dans son traité malsonnant, que les femmes n'aiment point les hommes irréligieux? En Italie, ne l'oublions pas, les plus libres esprits ne bannissent guère la religion de leur vie : politiques par excellence, ils l'y font entrer pour faire comme tout le monde, pour n'être pas inquiétés, et parce qu'elle est un facteur important dans le gouvernement des nations.

Le procès de Crudeli n'avait cependant pas porté bonheur au saint-office. Dès l'année 1743, François de Lorraine en avait fait ouvrir les prisons. Quand il put lire les pièces, il supprima le tribunal qui avait tenu sa puissance en échec. S'il le rétablit douze ans plus tard, par une concession toute politique, ce fut comme un vain simulacre, et strictement soumis au pouvoir civil. En 1782, l'inquisition florentine fut supprimée de nouveau par Pierre-Léopold à l'occasion du scandale qu'un des inquisiteurs causait à Pise en y détenant un pauvre homme, pour avoir plus facilement accès auprès de

sa femme. En 1801, la cour de Rome voulait profiter, pour relever le précieux tribunal, du traité de Lunéville et de la faiblesse de Louis de Bourbon, institué roi d'Étrurie : Bonaparte, premier consul, ne le permit pas. Le nonce Giuseppe Morozzo ne put, voulant entrer dans les vues du saint-siége, que créer une académie catholique, semblable, par ses règlemens, à l'inquisition, et qui avait pour but d'abolir les lois léopoldines, de conserver la pureté de la foi.

On pouvait croire que, dans cette Toscane aux mœurs douces, où une rue de Poppi porte maintenant le nom de Tommaso Crudeli, le génie inquisitorial avait dit son dernier mot : il n'en était rien. En l'an de grâce 1851, Francesco et Rosa Madiai étaient appréhendés au corps et incarcérés pour avoir reçu dans leur domicile, sur la place de Santa-Maria-Novella, les premiers protestans florentins. Après dix mois de détention préventive, ils furent condamnés, le mari à cinquante-six mois de maison de force, la femme à quarante-deux mois de prison, tous les deux à trois ans de surveillance. Il est vrai qu'un peu plus tard, sur les vives réclamations de l'Angleterre, ces peines furent commuées en un simple exil. Rigueurs surannées, complaisances du bras séculier, qui n'avaient pas du moins tourné au tragique, grâce au progrès des idées et du temps.

Mais ce progrès, il faut bien le reconnaître, ne date pas d'hier : nous en trouvons déjà la très sensible trace dans le procès de Tommaso Crudeli. S'il y eut alors mort d'homme, on n'en saurait, en bonne conscience, rendre le saint-office tout à fait responsable, puisqu'il avait mis la main sur une victime atteinte déjà d'asthme et de phtisie, puisque cette victime recouvra sa liberté et vécut encore quatre années. C'est justement, à ce qu'il semble, ce qu'on trouve surtout d'instructif et de curieux dans une histoire que je me permettrai d'appeler tragi-comique. L'inquisition, comme on dit, jouait de son reste. Si, en plein XVIIIe siècle, elle infligea des souffrances aux malheureux qui ont eu la mauvaise chance d'attirer ses persécutions ou la maladresse de s'y exposer ; si elle tint outrageusement en échec le pouvoir civil, ce gouvernement, même dans un pays sans énergie, même dans les plus mauvaises conditions, c'est-à-dire avec un prince absent et soumis à une reine dévote, sait tenir tête à l'orage et, en fin de compte, remporter la victoire. C'est l'esprit moderne qui souffle, et non pas seulement où il veut, mais partout.

F.-T. PERRENS.

LA PLANTATION

DES

BELLES-DEMOISELLES

RÉCIT DE LA LOUISIANE.

Le concessionnaire originaire était comte, — supposons que son nom soit de Charleu, afin de ne pas blesser les susceptibilités des vieux créoles en citant le nom véritable. Il était commissaire du roi. Appelé un jour en France pour expliquer l'accident qui avait amené l'incendie du commissariat et de tous les livres de comptes qu'il renfermait, il laissa derrière lui, à la Nouvelle-Orléans, sa femme, une comtesse indienne, de la tribu des Choctaws. Arrivé à la cour, il fit accepter ses excuses et les terres lui furent accordées subséquemment où devait s'élever plus tard la Plantation des Belles-Demoiselles. Un homme heureux est sujet à oublier bien des choses. Celui-ci fut oublieux au point d'épouser une grande dame de son pays. Elle était belle et riche, elle revint avec lui dans la colonie. Tout est bien qui finit bien. Durant le voyage du comte, une famine avait eu lieu et l'Indienne choctaw était morte de misère; il ne restait d'elle que des orphelins dont le testament du comte fit mention par la suite. Depuis il eut de sa nouvelle épouse un fils duquel devait sortir l'orgueilleuse famille créole des Charleu.

Cette race pure grandit de génération en génération, haute et fière et d'un seul jet, sans aucune branche comme le palmier, jusqu'à ce qu'un jour, au temps dont nous parlons, elle fleurit avec la rare beauté d'une plante centenaire; ses fleurs s'appelèrent Artémise, Innocente, Félicité, les jumelles Marthe et Marie, Léontine et la petite Septima: en tout sept charmantes filles dont le berceau avait été dignement nommé les Belles-Demoiselles. La concession jadis accordée au comte de Charleu avait été d'abord un long promontoire autour duquel le Mississipi bouillonnait, écumait à faire frémir. Des tourbillons s'ouvraient et se refermaient sans cesse, travaillant la rive basse; de grands cercles se dessinaient à la surface boueuse; ils partaient de profondeurs insondables, puis leurs anneaux d'argent semblaient filer au loin et s'enfoncer pour revenir sournoisement sous l'eau, et, avec un sifflement doux, surgir derechef, puis fuir encore et disparaître. De temps à autre le rivage limoneux laissait tomber sur l'assiégeant une grosse motte de terre, pour reculer ensuite d'un pied, quelquefois d'un mètre, et le flot s'avançait d'autant jusqu'à ce que la pointe fût définitivement engloutie et que le fleuve glissât en une courbe majestueuse, sans rien demander de plus. Le sol maintenant tenait ferme, et on avait cessé de gémir sur la « cavée; » de la concession diminuée il restait une longue étendue de plaines fertiles, où, sur plusieurs milles, ondulaient les cannes à sucre.

En remontant le Mississipi à l'aide des engins de navigation de ces temps primitifs, vous aperceviez, en même temps que les flèches blanches de la vieille cathédrale de Saint-Louis, à votre droite, au-dessous de la levée, l'habitation des Belles-Demoiselles avec sa vérandah immense et sa toiture de cyprès peinte en rouge, cachée parmi les saules comme un oiseau dans le nid. Cette maison était plus qu'aucune autre rapprochée du fleuve et le large perron, qui descendait vers vous d'une façon tout hospitalière, semblait vous tendre cordialement les bras. De la vérandah on découvrait neuf milles de rivière et d'abord les jardins ombreux remplis de fleurs exquises, plus loin les champs de cannes et de riz, le quartier des esclaves, enfin, de toutes parts, à l'horizon, la forêt de cyprès formant une ceinture sombre.

Le maître de céans était alors le vieux colonel de Charleu, Jean-Albert-Henri-Joseph de Charleu-Marot, colonel par la grâce du premier gouverneur américain. M. de Charleu, — il ne répondait à personne qui lui donnât ce titre de colonel, — était un patriarche encore vert; sa démarche restait ferme, sa taille aussi droite que jamais, son intelligence parfaitement nette. Il avait des traits d'une régularité classique, la physionomie imposante et sereine, des manières dignes de la cour de France, une voix pleine de séduction. Ce par-

fait gentilhomme avait eu des vices toute sa vie, mais il les portait avec une tranquillité de conscience qui l'avait préservé de flétrissure extérieure. Il avait joué dans les tripots de la rue Royale, bu très sec dans les cafés de la rue d'Orléans, il avait eu des duels, il s'était pris de querelle aux bals de quarteronnes du théâtre de la rue Saint-Philippe. Aujourd'hui encore, avec sa courtoisie et sa munificence, il restait au fond un homme dur, orgueilleux, le cœur fermé à tout ce qui n'était pas lui-même, son nom et ses enfans sans mère. Mais ses enfans! Leur beauté ravissante excusait seule l'idolâtrie dont elles étaient l'objet; avec les sept déesses, comme on les nommait, il était sans volonté personnelle, ne résistait jamais. Même si elles lui eussent demandé de duper le vieux de Carlos, je ne puis dire au juste ce qui serait arrivé.

De Carlos était un parent fort éloigné de M. de Charleu, du côté indien. A cette seule exception près, les descendans de la femme choctaw s'étaient éteints misérables dans les ruisseaux de la vieille ville. Le nom même, par suite du contact espagnol, avait dégénéré en de Carlos; encore le dernier survivant n'était-il connu que sous le sobriquet de Charlie l'Indien; mais il y a une chose qu'à ma connaissance un créole n'a jamais faite, c'est de renier absolument les liens du sang, de quelque nature que soient ces liens. Il y a pour cela deux raisons; ses péchés ni ceux de son père ne lui inspirent aucune honte, et puis, il sera le premier à vous le dire... il a bon cœur. Les héritiers successifs des Charleu avaient donc strictement respecté les droits et les intérêts des Carlos, et leur avaient abandonné sans conteste la propriété d'un pâté de constructions délabrées dans une partie de la ville qui commençait à prendre de la valeur. En tirant tant bien que mal parti de ces masures, le dernier des Carlos avait pu laisser sa vie déjà longue s'écouler dans l'oisiveté. On disait même, — sa domesticité se réduisant à une vieille négresse infirme, — qu'il avait dû faire des économies, qu'il possédait un bon magot. Riche ou pauvre, l'Indien, comme on l'appelait, n'était jamais sorti de l'abîme d'une ignorance profonde. Très rusé en revanche, il avait la réputation d'être vindicatif et sans merci. Autant que le permettait sa surdité, il causait en anglais avec le colonel, qui était à peu près de son âge. L'un devait sa connaissance fort imparfaite d'ailleurs de cette langue à sa femme, une Écossaise; l'autre, son jargon, encore plus comique que celui du colonel, aux trafiquans du haut de la rivière. Ce moyen de communication répondait beaucoup mieux à leurs besoins que le français, il maintenait mieux entre eux une certaine distance. De temps à autre aussi, par plaisanterie, les demoiselles de Charleu employaient entre elles la langue anglaise, quand il s'agissait d'exprimer que leur père était en affaires avec le vieux Charlie.

Depuis longtemps, l'idée fixe du colonel était d'amener l'Indien à lui vendre sa propriété, pour réunir ainsi tous les biens de ses ancêtres sous un même titre. Il s'était bercé de ce désir sans admettre un seul instant que certaines dettes, contractées déjà par lui envers le vieux Charlie, et pour lesquelles les Belles-Demoiselles représentaient une garantie dix fois suffisante, pussent y être un obstacle. Rentes et immeubles, il voulait être maître de tout gaspiller ou de tout garder à son gré. Ah! s'il tenait seulement l'héritage du bonhomme, il réaliserait le vœu le plus ardent de ses filles, la prière qu'elles lui adressaient depuis des années, il leur donnerait une maison en ville. Et quelle maison! La rangée de masures ferait place aux murs de son jardin, une allée couverte effacerait le souvenir de la corderie, la boulangerie serait transformée en serres magnifiques; ces taudis tomberaient pour laisser la plus belle résidence de tout l'état s'élever sur leurs décombres; personne ne passerait sans s'écrier :

— Voilà le palais des Charleu! Une famille de noble origine, ancienne comme la France,.. un si beau vieillard et sept filles divines! Celui qui osera prétendre à la main de l'aînée devra renoncer à son nom.

... Ce palais serait en pierre de taille apportée en bateau de la terre des Yankees, il aurait un belvédère aérien, surmonté d'une figure dorée qui brillerait au soleil, et, de là-haut, on découvrirait les replis sinueux de la rivière avec le toit rouge des Belles-Demoiselles, l'habitation de campagne. Près de la haute porte sculptée, le concierge ferait bonne garde, et ce serait un privilège que d'être admis seulement à visiter le paradis des Charleu.

A voir pourtant cette heureuse famille, on eût supposé qu'elle ne pouvait souhaiter que de vivre éternellement de sa vie présente aux Belles-Demoiselles. Quiconque pénétrait d'aventure dans les jardins ombreux, à l'heure où rougit le couchant, s'arrêtait charmé devant le groupe que formaient les sept nymphes du lieu rassemblées sur l'aire pavée de tuiles rouges qui s'étendait devant les marches, et babillant avec ces éclats de rire que lance si joliment aux échos un essaim de jeunes filles. Au milieu d'elles était assis leur père, qui, s'il formait le centre du tableau, était aussi l'objet de toutes les flatteries, de toutes les gentillesses, appelé en témoignage à chaque instant, prié de juger toutes choses en dernier ressort, fêté, adoré, mais vassal unique en même temps de sept souveraines absolues. Tantôt les chaises se rapprochaient dans quelque vive discussion concernant une nouvelle danse, une toilette projetée; tantôt les sœurs se levaient comme une volée de perdrix pour se disputer à qui ornerait d'un bouquet de violettes

la boutonnière de papa. Puis on se dispersait en courant dans les longues allées. Le soir amenait plus de calme avec lui : souvent les merveilles s'asseyaient l'une au-dessus de l'autre sur les marches inférieures du perron et, ainsi étagées, se livraient aux douces influences de cette heure poétique. Alors on entendait du fleuve les sept voix invisibles s'élever harmonieusement confondues ; une basse toujours sonore, malgré l'atteinte des années, les accompagnait; puis, à mesure que le crépuscule se fondait dans la nuit, un profond silence avertissait les curieux que ce nid magnifique avait enfermé de nouveau la mélodieuse et brillante nichée.

Quelle douce existence filée d'or! Pourtant, par pur caprice, il leur plaisait de n'être pas contentes.

— Arti! s'écria l'une des sœurs un matin, s'adressant à son aînée, quelque chose va bientôt arriver.

— Quoi donc?

— Papa va en ville aujourd'hui.

La nouvelle se répandit dans toute la maison.

— Inno! quelque chose arrive, quelque chose d'important!

— Qu'est-ce, mon Dieu?

— Papa va en ville.

Ce n'était pas une vaine rumeur. Effectivement, contre son habitude, le colonel allait en ville. Dans le courant de l'après-midi, on le vit jeter la bride de son cheval au groom qui le suivait et aborder le vieux Charlie, qui prenait l'air sur son banc, à l'ombre d'un arbre de Chine, la tête emmaillotée d'un madras, comme toujours. Le bonhomme était évidemment un peu étourdi par la boisson. Il salua d'un respectueux sourire, mais sans oser se fier à la solidité de ses jambes.

— Eh bien! lui cria le colonel, élevant la voix autant que l'exigeait la surdité de son cousin, comment va mon camarade?

— Hein? répondit Charlie d'un air distrait.

— Je demande si tout va bien chez vous.

— Plus pauvre de jour en jour, gémit l'ivrogne.

— Que demanderiez-vous pour cela? reprit le planteur, désignant la bicoque d'un geste indifférent de sa cravache.

— De quoi parlez-vous?

— De votre maison, parbleu! Que demanderiez-vous pour le bloc tout entier?

— Je ne veux pas le vendre.

— Même si j'en donne dix mille dollars?

— Dix mille dollars pour cette maison?.. Oh! non, ce n'est pas là un prix. Ma maison est une bonne maison;.. il y a quarante ans qu'on n'a eu besoin de la repeindre. J'en peux tirer cinquante mille dollars.

— Cinquante mille *picaillons* peut-être.

— Une bonne maison,.. très bonne;.. on en peut faire de l'argent, répétait le sourd.

— C'est ce qui vous rend si riche, dites, Charlie?

— Non, moi, je ne sais pas;.. je suis trop habile. — En ricanant : — Voilà le mal... Un autre ferait de l'argent par tonnes avec cette vieille maison-là. Moi, je me ruine tous les jours... Trop habile!

— Allons, Charlie...

— Hé?

— Dites-moi ce que vous prendriez?

— Prendre? Je ne veux plus rien prendre; j'en ai assez; je suis déjà gris.

— Ce que vous prendriez en échange de votre bicoque?

— Vous voulez l'acheter?

— Je ne sais trop; peut-être, si vous la vendez bon marché.

Il se fit un assez long silence, puis Charlie commença :

— Charlie l'Indien est un pauvre vieux chien;.. il est en bas,.. tout en bas;.. il a du sang d'Indien dans les veines.

Le colonel fit un signe d'assentiment.

— Mais il a aussi du bon sang, du fameux sang, n'est-ce pas?

M. de Charleu fit un nouveau signe qui trahissait quelque impatience.

— Eh bien! le sang indien du vieux Charlie lui dit donc: « Vends ta maison, bête brute. » Mais le bon sang du vieux Charlie lui répond : « Si tu vends cette vieille maison, Charlie, tu seras vraiment le dernier des chiens. Vendre la maison que le comte de Charleu a bâtie pour ton arrière-grand'mère, Charlie! Que le diable t'emporte après ça! »

— Mais vous la vendrez pourtant?

— Non!

Et le non fut suivi de sermens qui grondèrent entre les gencives édentées du vieillard comme fait le tonnerre sur le golfe. Irrité, le colonel tourna les talons; il fut rappelé par Charlie, qui s'était mis debout en trébuchant.

— Je traiterai avec vous si vous voulez, colonel.

— Comment?

— Ma maison pour la vôtre.

M. de Charleu, pâle de colère, revint sur ses pas avec vivacité :

— Charlie! dit-il à son étrange cousin en le regardant sous le nez.

— Charlie l'Indien, bégaya l'ivrogne.

Mais déjà le colonel était redevenu maître de lui :

— Vous vendre, à vous, les Belles-Demoiselles? prononça-t-il très haut. — Puis il partit d'un éclat de rire et enfourcha son cheval.

Un nuage, pas bien noir, pas bien épais, mais enfin un nuage pesa dès lors sur les esprits de chacun des habitans de la plantation. Le vieux maître tombait souvent dans de sombres rêveries; on le voyait se promener seul, le sourcil froncé; le surveillant qui venait au rapport le trouvait d'humeur irritable. Rien d'étonnant à cela. Ses filles, qui le savaient serré en affaires, malgré tout son faste, lui reprochaient de n'avoir pas voulu s'entendre avec le vieux Charlie; sans cesse maintenant elles dépréciaient les Belles-Demoiselles. Si le vent du nord soufflait, il faisait trop froid pour monter à cheval; si une ondée venait à tomber, il y avait trop de boue pour aller en voiture; le soir, on se plaignait des sauterelles comme d'un fléau. L'ennui était exploité sous toutes ses formes : le moindre mal de tête devenait un précurseur de la fièvre, et quand la gaîté de ce troupeau de jeunes filles sans souci éclatait malgré elles en présence de leur père, elles roulaient de beaux grands yeux et tordaient leurs mains blanches en déclarant qu'elles riaient de leur propre misère et qu'elles mourraient de tristesse si l'on ne finissait par les conduire en ville une fois pour toutes :

— O le théâtre!.. ô la rue d'Orléans! ô les mascarades! la place d'Armes! le bal!

Et elles en appelaient au ciel, quittes à tomber ensuite dans les bras l'une de l'autre et à terminer cette étreinte par un tour de valse.

Trois fois le père idolâtre ainsi tourmenté revit Charlie, et renouvela son offre en grossissant toujours la somme.

— Pourquoi donc y tenez-vous tant? finit par demander le bonhomme dans son jargon à demi anglais, créole à demi. Pourquoi ne restez-vous pas là où vous avez toujours été heureux? Ce trou de rat n'est bon que pour le vieux Charlie. Pourquoi n'achetez-vous pas autre chose?

— Cela ne vous regarde en aucune façon, répliqua le planteur assez aigrement. — En réalité, les raisons qu'il pouvait alléguer n'étaient guère satisfaisantes même à ses propres yeux.

Charlie parut réfléchir; enfin, d'un air boudeur :

— Écoutez, dit-il, je vous vendrai la maison.

— Bien! et tout ce qui en dépend?..

— Oui, tout ce qui en dépend. Et puis après, quand j'aurai bu et que je dormirai, le diable viendra me dire : — Charlie, vieux Charlie, vieux chien de rien du tout, réveille-toi! Que fais-tu ici? Où est-elle la maison que M. le comte a donnée à ton arrière-grand'-mère? Ne vois-tu pas que ce beau monsieur à qui tu l'as vendue va la jeter par terre et la rebâtir, vieille bête, vieil Indien maudit!

— Je vous en donne quarante mille dollars, dit le colonel.

— Pour la maison?

— Pour tout.

Le sourd secoua la tête.

— Quarante-cinq !

Il secoua la tête de nouveau. Le chiffre s'éleva peu à peu, s'éleva jusqu'à soixante-quinze !

Pour toute réponse, le propriétaire récalcitrant pria le tentateur de s'en aller, et de laisser seul le vieil Indien qui était la plus vile des créatures et indigne de tenir compagnie à un gentilhomme.

Le gentilhomme retenait avec effort une volée de jurons, mais se commettre à jurer devant Charlie, cela ne lui était jamais arrivé ! Il se fit donc violence et remonta, une fois de plus, à cheval, sans avoir laissé éclater sa colère.

— Attendez ! lui cria l'Indien.

M. de Charleu arrêta son cheval.

— Combien me doivent maintenant les Belles-Demoiselles, s'il vous plaît ?

— Je vous ai emprunté cent quatre-vingt mille dollars, répondit le colonel tranquillement.

— Oui, c'est bien ça. Je ne vous demande pas les Belles-Demoiselles, moi...

M. de Charleu sourit d'un air qui signifiait :

— Peu importe que vous les demandiez ou non.

— Mais j'ai en moi du sang des Charleu, un peu, un tout petit peu, n'est-ce pas ? Et je tiens cet endroit-ci des Charleu. Si j'en sors pour aller ailleurs qu'aux Belles-Demoiselles, les gens ne manqueront pas de dire : — Le vieux Charlie nous a menti tout le temps. Il n'est pas le descendant de sa grand'grand'mère, il n'a pas en lui une goutte du sang des Charleu pour racheter sa vieille âme sale et basse d'Indien ! — Voilà ce qu'ils diront. Que me fait l'argent à moi ? Mon héritage pour le vôtre !

Il rentra dans sa maison assez vite pour ne pas voir le colonel le menacer de sa cravache.

Tout en regagnant la plantation, M. de Charleu ne pouvait, au milieu de son ennui, s'empêcher de rire. Un tel orgueil de famille chez Charlie et cette offre présomptueuse, c'était vraiment comique ! Pourtant un côté de ce ridicule l'intéressait malgré lui ; il ne se serait pas attendu de la part de ce parent infime à ce culte des ancêtres qu'il professait lui-même dans de plus hautes sphères ; en faveur de ce culte il excusait presque l'absurde présomption qui l'accompagnait.

Ce dernier échec affligea si fort le maître des Belles-Demoiselles, que ses filles, lisant un chagrin réel sur son front, commencèrent à se repentir. Elles l'aimaient autant que des filles peuvent aimer leur père et, quand elles comprirent que leur prétendu désespoir le

préoccupait sérieusement, elles étouffèrent leurs plaintes, redoublèrent de tendresse à son égard, bref déclarèrent en chœur qu'aucun séjour n'était plus agréable que les Belles-Demoiselles. Mais cette délicatesse, qui le touchait au fond du cœur, redoubla son désir de satisfaire des enfans si douces et si soumises. Pourquoi ne les établissait-il pas en ville ailleurs que sur le coin de terre de Charlie l'Indien? Le bonhomme lui avait déjà posé cette question et s'il n'y avait pas répondu, c'est qu'il lui coûtait de reconnaître que le même préjugé ancestral qui défendait à l'Indien de vendre sa bicoque deux fois plus cher qu'elle ne valait l'empêchait, lui aussi, de choisir pour sa maison de ville, un emplacement qui n'eût pas appartenu de temps immémorial aux Charleu. Peu à peu, cependant, le charme de la nature et de l'aimable jeunesse qui l'entourait eut raison de son dépit; il n'y songeait plus quand les fêtes de Noël vinrent enterrer l'automne. Le premier jour de l'an passa. Les jardins délicieux des Belles-Demoiselles revêtirent leur parure printanière, les sept sœurs couraient d'une rose à l'autre; leurs ambitions, leur mécontentement de l'année précédente s'étaient évanouis comme de légères vapeurs s'évanouissent au soleil; on se rappelait seulement l'impertinence du vieux Charlie, qui avait osé, le drôle, contrarier la fantaisie des Charleu. N'importe, la coupe d'une joie intarissable semblait se remplir avec le lit du fleuve.

Qu'il était haut ce fleuve superbe! Son courant formidable emportait tournoyante une longue flottille d'épaves, de débris de toute sorte. Jour et nuit, des hommes veillaient à la conservation de la levée. Les soirs de grand vent, on voyait le Mississipi jeter comme un bras blanc de minute en minute par-dessus cet obstacle, prêt à le franchir, semblait-il. Mais la levée tint bon et à mesure qu'on approchait de l'été, l'eau rentra dans de justes limites, tranquillisée, apparemment incapable de nuire désormais. Pourtant il arriva que par certaine après-midi d'été d'une douceur extraordinaire, le colonel découvrit... Disons d'abord comment se fit la découverte.

Il avait échappé un instant à la séduisante tyrannie de ses despotes féminins et faisait un tour sur la levée, sa promenade favorite. Bientôt un banc de pierre où il avait coutume de s'asseoir s'offrit à lui. Il se reposa; sous ses pieds s'étendaient à perte de vue les champs fertiles dont il était l'heureux possesseur; tout près se dressait sa demeure seigneuriale et, sans savoir pourquoi, étant ce jour-là dans une veine quelque peu sentimentale, il se mit à songer à son passé. En être bien fier eût été difficile. Le matin de cette carrière de gentilhomme avait été rempli par des folies de toute sorte, et il ne s'était fait nul scrupule de prolonger au-delà de l'âge qui les rend excusables ses élégans désordres. Inutile par orgueil, il avait laissé le jeu diminuer sa fortune; la mort lui avait

pris une femme angélique; les terres de ses aïeux étaient grevées d'hypothèques, et cependant sa maison restait debout, ses champs étaient toujours fertiles, son nom toujours honoré; là bas, parmi les fleurs, telles que des anges errant dans les délices de l'Éden, respiraient les sept divinités que seules il adorait.

Tout à coup un bruit léger derrière lui le fit tressaillir. Il se leva et regarda, anxieux, le bord de l'étroite languette de terre qui courait entre le fleuve et la base de la levée. Rien d'insolite ne le frappa. Il attendit, l'oreille penchée, l'air inquiet. Ah! c'était trop vrai! Un bruit retentit dans l'eau, comme si quelque grosse bête s'y fût laissé glisser, de petites vagues près du rivage formèrent un demi-cercle qui alla s'élargissant:

— Grand Dieu!

Il descendit précipitamment et s'approcha du bord, qui était droit: l'eau à quatre pieds au-dessous environ. Quand nous disons qu'il s'approcha, ce ne fut qu'à deux mètres de distance, car, arrivé là, il tomba brusquement à genoux, ses yeux pleins de larmes fixés sur une longue et fine crevasse à peine perceptible sous les herbes basses et qui à ses deux bouts rejoignait le fleuve.

— Mon Dieu! sanglotait-il tout haut, mon Dieu!

Son Dieu lui répondit. L'herbe drue et grasse s'étira, se rompit lentement, la crevasse devint béante, puis peu à peu, sans autre bruit que le clapotement de l'eau quand tout fut fini, une tonne de terre et plus disparut dans le tourbillon.

Au moment même, la brise apportait un éclat de rire insouciant parti du jardin des Belles-Demoiselles, le rire argentin qu'il aimait. Il remonta en toute hâte, courut chez lui, fit seller son cheval, envoya dire à ses filles qu'il serait de retour le soir, et de s'amuser de leur mieux.

Le cheval fit halte une dernière fois devant la bicoque de l'Indien.

— Allons! qu'en dites-vous, Charlie? cria le planteur, s'avançant vers une fenêtre à laquelle se montrait le bonnet de nuit du bonhomme; c'est arrangé, j'y consens, ma maison pour la vôtre.

— D'où diable venez-vous à pareille heure? demanda Charlie.

— De la rue Saint-Louis, de la Bourse; je m'y suis attardé.

Un léger mensonge ne coûtait guère au colonel.

— Et que demandez-vous?

— A terminer vite cette affaire.

— Bah! répliqua l'autre d'un air indécis.

— Ma maison pour la vôtre, vous l'avez dit, Charlie.

— Vous feriez bien mieux d'y rester vous-même.

— Mais puisqu'il ne me plaît pas d'y rester! s'écria le colonel avec emportement. Cette raison ne peut-elle vous suffire? Prenez garde, il vous en coûterait de vous moquer de moi.

Charlie ne parut nullement effrayé. Sa réponse cependant enchanta le colonel :

— Soit, j'accepte...

— Il va sans dire que je ne vous donne pas la plantation tout entière, seulement...

— Peu m'importe, nous arrangerons ça facilement. Mais vous perdez la tête, à ce que je vois...

Un pareil oubli du respect qu'on lui devait confondit le colonel. Charlie continua sans se troubler :

— Oui, les Belles-Demoiselles valent mieux que trois propriétés comme la mienne. Je suis passé par là il y a quinze jours. Un jardin qui embaume comme un bouquet! Le vent soufflait dans les cannes et les sept demoiselles, les sept belles demoiselles galopaient sur des chevaux. C'était joli, joli, joli! Monsieur le père, vous pouvez vous flatter d'être heureux, bien heureux. — Et voyez! continua Charlie, le défunt comte de Charleu avait deux familles : l'une des pauvres diables de Choctaws, tout en bas; l'autre de la pure noblesse, tout en haut. Il a donné aux Choctaws ce vilain trou de rats et à votre grand-père les Belles-Demoiselles; pourtant vous n'êtes pas satisfait. Qu'est-ce que je ferai des Belles-Demoiselles, moi? Elles me mangeront en deux ans mon dernier sou. Et vous, qu'est-ce que vous ferez de la maison du vieux Charlie? Vous n'en laisserez pas une pierre debout et tout le monde dira que vous avez agi comme un imbécile, oui! J'aimerais mieux ne pas faire le marché.

Du coup, le planteur allait éclater, mais Charlie ne lui en laissa pas le temps :

— J'aimerais mieux ça, mais ce que vous voudrez, je le ferai pour vous, comme si défunt M. le comte me disait : « Charlie, vieux chien, il me plaît de changer de maison avec toi. »

Tant que le colonel avait soupçonné une intention de raillerie dans le langage de l'Indien, il avait senti monter sa colère, mais voyant enfin que Charlie parlait sérieusement, il éprouva au contraire un certain trouble de conscience; ce dévoûment qu'il méritait si peu le toucha. Allait-il vraiment conduire droit au précipice un homme, quel qu'il fût, qui se fiait à lui? Il hésita. Un reste ou plutôt un semblant de loyauté lui conseillait de montrer en plein jour la propriété au futur acquéreur. Si celui-ci ne tenait pas compte du rivage menacé, dame! ce serait sa faute après tout. Un marché est un marché.

— Allons, dit-il, je vous emmène coucher ce soir chez moi; demain nous verrons tout avant déjeuner, puis nous signerons...

— A quoi bon? demanda Charlie.

— Parce que je dois revenir en ville demain matin.

— Mais comment allez-vous m'emmener?

— Je vous procurerai un cheval.

— Ma foi! je ne m'en soucie pas, mais si vous y tenez... partons.

Et ils partirent.

Après une assez longue chevauchée, comme les haies de roses sauvages commençaient à obscurcir le chemin, le colonel se retourna pour crier à son compagnon : — Tenez bien la route, vieux!

— Hé? répliqua le sourd.

— Tenez bien la route!

— Oui, cela va sans dire, je tiendrai parole. Nous n'allons pas nous jouer des tours, parbleu!

Le colonel ne parut pas entendre, mais son dessein perfide commençait à lui faire horreur. S'il gardait les Belles-Demoiselles, le rivage, miné avec cette épouvantable rapidité, livrerait la maison au fleuve avant trois mois. Ne vaudrait-il pas mieux pourtant que ce malheur arrivât plutôt que de vendre les droits qu'il tenait de ses ancêtres? Et trahir son propre sang n'était-ce pas chose odieuse? Certes il ne s'agissait que de Charlie l'Indien; mais le sang des Charleu venait de parler par la bouche de Charlie. Sans en avoir conscience, le colonel poussa un sourd gémissement.

Après quelque temps ils atteignirent un sentier qui rejoignait l'arrière de la plantation, et, l'ayant suivi, ils furent bientôt en vue de la villa : on eût dit un joyau, tant elle brillait dans le feuillage sombre, un ver luisant énorme perdu sous les épais ombrages. Devant son luxe et sa beauté, celui qui l'avait possédée si longtemps et qui allait la perdre sentit son cœur se gonfler; il gémit de nouveau.

— Quoi donc? demanda Charlie.

Le colonel, sans répondre, descendit de cheval machinalement, les yeux toujours fixés sur ce qui était encore sa demeure. Les hautes fenêtres, les portes cintrées étaient grandes ouvertes aux brises de l'été; par toutes ces issues ruisselait la clarté de candélabres nombreux, vernissant le feuillage des lauriers et des magnolias; çà et là, sous les vérandas spacieuses, se balançait une lanterne de couleur. Un bruit de fête frappa l'oreille des arrivans, des lambeaux de musique parvenaient jusqu'à eux, et sur une fenêtre, plus brillante encore que les autres, glissa deux ou trois fois, en valsant, l'ombre d'un couple enlacé.

— Charlie, dit le colonel d'une voix étouffée par l'émotion, nous sommes vieux tous les deux, n'est-ce pas?

— Oui, répliqua Charlie avec indifférence.

— Et nous avons été l'un et l'autre d'assez mauvais sujets dans notre temps?

— Oui, dit l'Indien, frappé cette fois du ton affectueux qu'il avait pris.

— Comme moi, vous êtes serré, très serré, quand il s'agit d'affaires.

— Diablement serré, en effet.

— Mais vous ne m'avez jamais vu tricher, ni tromper personne?

— Non.

— Croyez-vous que je vous duperais aujourd'hui?

— Je ne le crois pas.

— Et je ne vous duperai point non plus. — Sa voix déjà émue trembla tout à fait. — Pardieu, je vous le dis, vous serez sage de ne pas conclure ce marché.

— Parce que?.. dit Charlie évidemment en colère.

Mais, à la minute même, tous les deux regardèrent la maison. Le colonel leva les bras vers le ciel et battit convulsivement l'air de ses mains, puis il s'élança en avant, et, avec un cri d'agonie, tomba la face contre terre. Charlie demeura pétrifié d'horreur. Les Belles-Demoiselles, ce séjour de la beauté, du bonheur, des plaisirs, au milieu de l'éclat d'une fête, s'enfonça soudain avec un cri d'angoisse bref et sauvage, s'enfonça plus bas, plus bas encore, dans le courant sans fond du Mississipi.

Un an après, le malheureux père vivait, mais brisé de corps et d'âme, abîmé dans les ténèbres de son désespoir. Depuis six mois il gardait le lit, et chaque jour et chaque nuit, le vieux Charlie, le chien de basse race, le misérable ivrogne, le veillait patiemment, tendrement pour l'amour de son nom, de son désespoir et de ce lien du sang qui les unissait de si loin. Jamais personne, sauf un médecin habile, ne franchit le seuil de cette chambre d'où l'on découvrait l'architecture sordide de la propriété Charlie; mais par la fenêtre entraient les rameaux parfumés d'une vigne vierge transplantée du rivage croulant des Belles-Demoiselles. Cette vigne arrêtait les rayons du soleil dans son réseau fleuri pour les répandre doucement sur le lit de douleur, elle arrêtait de même le clair de lune, et souvent à minuit le malade s'éveillait pour voir, de son œil morne, le plancher jonché, grâce à elle, de broderies d'argent fantastiques. Il ne comprenait plus, ne pensait plus. Un jour pourtant une lueur

de raison revint dans le regard; doucement un invisible progrès se fit, le langage cessa d'être incohérent, mais ce pauvre corps s'affaiblissait à mesure, et le docteur disait que monsieur était à la fois mieux et plus mal.

Un soir que Charlie, assis auprès de la fenêtre tapissée de vigne, tenait à la main sa pipe éteinte, les yeux du mourant se fixèrent longuement sur les siens :

— Charl.., dit-il avec effort, et l'Indien enchanté se rapprocha, en inclinant vers lui sa moins mauvaise oreille.

Après quelques efforts inutiles, le colonel parvint à prononcer dans un sourire triste : — Nous ne l'avons pas fait, ce marché.

La vérité importait fort peu à Charlie; il ne voulait que tranquilliser son malade et lui être agréable.

— Si fait! répondit-il donc d'un air décidé, le troc avait eu lieu de bonne foi. — Mais, voyant le sourire s'effacer, il essaya d'un autre moyen; il secoua la tête avec vigueur pour exprimer que jamais il n'avait été question d'un marché quelconque, et le sourire revint sur les lèvres pâles.

Charlie, désireux de faire reconnaître la vigne, recula jusqu'à la fenêtre avec un geste expressif, agita le vert feuillage et prit son air capable.

— Je sais, dit le colonel, dont les yeux brillèrent faiblement, je sais,.. depuis des semaines...

Le lendemain : — Char...

L'oreille attentive se pencha.

— Un prêtre!

Le prêtre passa toute la journée enfermé avec lui. Après son départ, le malade était épuisé, mais parfaitement calme; il ne voulut pas souffrir que l'on retirât le crucifix placé sur sa poitrine.

De nouveau le matin se leva. Avant l'aube, Charlie, couché sur un lit de sangle, dans la chambre même, devina qu'on l'appelait et vint auprès du lit.

— Vieux, demanda le moribond d'une voix faible, est-ce qu'il s'éboule toujours?

Charlie fit un signe affirmatif.

— Tu ne rentreras pas dans ton argent.

— Ça ne fait rien, dit Charlie, — deux grosses larmes roulaient sur sa face brune, — ça ne fait rien du tout.

Le colonel balbutia une fois de plus : — Mes belles demoiselles! dans le paradis... Ah! le jardin!.. j'y serai avec elles au lever du soleil.

Et il en fut ainsi.

GEORGE CABLE.

LE

GRAND FRÉDÉRIC

D'APRÈS LE JOURNAL ET LES MÉMOIRES DE HENRI DE CATT

Un jeune Suisse, Henri-Alexandre de Catt, né en 1728 à Morges, petite ville située sur les bords du lac Léman, était allé suivre des cours dans la plus célèbre université de la Hollande. Un jour du mois de juin 1755, ayant pris passage dans le coche d'eau qui faisait la navette entre Amsterdam et Utrecht, il vit sortir du rouf un homme en habit cannelle, en perruque noire, le visage barbouillé de tabac d'Espagne. Il fut accosté par cet inconnu, qui se donnait pour le maître de chapelle du roi de Pologne. L'entretien s'engagea; on causa littérature, on proclama Racine le plus grand des poètes, on discourut sur le meilleur des gouvernemens possibles et sur tous les maux que la philosophie scolastique a causés dans le monde, on disputa sur la raison suffisante, le principe de contradiction et l'harmonie préétablie. Quelques heures plus tard, Catt apprenait, à sa vive surprise, que ce maître de chapelle qui lui avait paru si instruit, si décisif et si contredisant, était le roi de Prusse. Frédéric lui écrivit, peu de temps après, pour lui proposer d'entrer à son service. Le jeune homme sortait d'une grande maladie, il ne put accepter. En 1757, le roi revint à la charge, et, le 13 mars 1758, au lendemain de Leuthen et de Rosbach, Catt le rejoignait dans ses quartiers d'hiver de Breslau.

Il l'accompagna à travers les sanglantes mêlées et les tragiques vicissitudes de la guerre de sept ans, et chaque soir il jetait sur le papier un résumé de ses entretiens avec son auguste et orageux patron, qui lui avait dit : « Moi aussi, je prends des notes ; mais sou-

vent je les égare et souvent je ne réussis pas à les déchiffrer. Vos tablettes rectifieront mon barbouillage, et nous passerons tous deux à l'immortalité. Vous aurez du plaisir à vous dire, en revoyant vos écritures : « Là, j'écrivis ce que me contait ce vieux radoteur guerroyant; là, je le vis se plaignant sans cesse, gémissant de sa situation, me criant à outrance que sa vie était une chienne de vie, toujours dans les angoisses de la fièvre chaude, toujours dans les transes, me déclamant parfois de belles tragédies pour endormir ses inquiétudes, me faisant trotter comme un Basque et me faisant appeler lorsque je n'avais d'autre envie que celle de dormir.» Il en coûtait peu à Catt de trotter comme un Basque et d'interrompre son sommeil pour se rendre aux appels de son maître. Il était jeune, il était curieux; il se louait de sa fortune, qui lui avait ménagé l'occasion imprévue d'étudier de près le vainqueur de Lissa, de savoir de quelle pâte sont faits les grands hommes. Au surplus, facile à vivre, il avait le caractère assez souple pour s'accommoder des inconvéniens de son état, pour prendre en douceur les incartades d'un roi qui n'avait jamais su commander à son humeur et dont les gaîtés étaient aussi redoutables que ses chagrins et ses colères.

Catt était à la fois un bon chrétien et un bon vivant, et l'ingénuité de sa foi comme de ses passions divertissait Frédéric. Ajoutons qu'il avait de l'entregent, des manières, de la tenue, de l'esprit de conduite. Le marquis d'Argens, qui lui voulait du bien, l'avait engagé dès le premier jour à parler peu, à user de prudence et de réserve, à entrer le moins possible dans les badinages, à témoigner peu d'empressement pour les confidences, à ne critiquer jamais ni les vers ni la prose du philosophe couronné, et surtout à s'abstenir de lui demander de l'argent. Catt suivit si bien ces sages conseils qu'après la guerre il conserva ses fonctions de lecteur, de secrétaire, de copiste, de familier et même de nouvelliste chargé de répéter à des oreilles toujours ouvertes les propos, les médisances des mécontens et des frondeurs. Il fut en faveur pendant vingt-deux ans, après quoi il tomba brusquement en disgrâce. On l'accusait de s'être laissé corrompre par des cadeaux, d'avoir eu des complaisances intéressées pour certains solliciteurs. Il devint suspect, on le tint à distance. Il avait beau se présenter aux heures marquées et faire antichambre, le regard royal ne venait plus le chercher. Un aide-de-camp de Frédéric, le capitaine de Marwitz, lui avait dit jadis : « Monsieur, pour le moindre tort que vous pourriez avoir avec lui, il vous éloignera après trente ans de service, et même sans aucun tort de votre part. Il sera assez dur pour vous éloigner lorsqu'il sentira qu'il devrait récompenser toute la gêne dans laquelle vous aurez passé vos plus belles années. Voilà l'homme, monsieur, tel qu'il est. » Les aides-de-camp sont quelquefois prophètes.

Catt avait écrit son journal chaque jour du commencement de 1758 jusqu'au mois de juin 1760. Il s'en est servi plus tard pour rédiger à loisir quelques chapitres de mémoires où il a peint au naturel le héros de la guerre de sept ans. Mémoires et Journal avaient été relégués parmi les papiers d'état de la maison de Brandebourg. On vient de les retirer de la poussière des archives, et il faut en remercier l'éditeur (1). Le Journal est un document d'une absolue sincérité, mais qui n'est pas toujours d'une lecture facile ni agréable. Il ne se compose guère que de notes très abrégées, très décousues, gribouillées à la hâte ; le grec et le latin s'y mêlent au français, et quel grec! quel latin! — « *Quando habet* des sujets *molestiae*, contradicit *unicuique phrasi quae dicitur*, *est admodum* θαυμαστέος de la *minima* ἔργα *quae* ποιεῖ... Il *delectat sua opera cum ardore inextinguibili et praecipue* de critiquer les autres vers. » Il suffit de parcourir ces notes pour s'assurer que Catt ne pensait point à les publier. Il y est question de beaucoup de choses qui n'ont aucun rapport avec l'histoire universelle ni même avec celle du grand Frédéric : — « Cette ville (Münsterberg) n'a rien d'intéressant. Il y avait foire. Tous ces gens-là ont à peu près la même physionomie. Je logeai chez une veuve, et l'on devait passer dans ma chambre pour aller dans la leur; ainsi j'avais la vue de jolies filles... J'avais vis-à-vis de mes fenêtres (à Neisse) une jolie fille coquette de quinze ans... Je logeai (à Littau), chez un boulanger parlant latin. Il avait une fort jolie fille... Arrivé à Holitz. Logé chez le maître d'école, qui avait une très belle fille, qui vint boire le café avec moi à minuit... Passé par Grüneberg, petite ville, où il y avait des paysans. Tout le monde était venu pour voir le roi. Il y avait trois jolis minois à une fenêtre qui saluaient pour se faire remarquer... Arrivé à midi à Rohnstock. Logé chez le maître d'école, où il y avait bien des vierges. Très bien. Je fus chez Sa Majesté avant dîner. Elle me déclama quelques morceaux de *Bajazet*... Je fus le soir. Nous parlâmes d'accouchement. Il m'en fit la description, comme cela se faisait ; du système des ovaires. »

Les hors-d'œuvre, les jolies filles et les vierges ont entièrement disparu des Mémoires. Quand il les rédigea, Catt était presque sexagénaire et depuis longtemps il s'était marié et rangé, il avait les yeux et le cœur beaucoup plus tranquilles. Désormais sa seule préoccupation était de faire le portrait en pied du héros qu'il avait approché, et, subsidiairement, de prouver que Catt s'était formé à l'école de son patron, qu'il n'était plus aussi novice dans l'art d'écrire. Les Mémoires ont le défaut d'être une œuvre bâtarde, où la certitude des souvenirs est sacrifiée quelquefois à la recherche ambitieuse de l'effet. L'auteur

(1) *Unterhaltungen mit Friedrich dem Grossen*, Memoiren und Tagebücher von Heinrich de Catt, herausgegeben von Reinhold Koser. Leipzig, 1884.

complète ses informations personnelles par des renseignemens puisés dans des livres qu'il n'a garde de citer. Il prend des libertés avec la chronologie; il réunit en corps de discours des propos tenus à plusieurs semaines d'intervalle; il choisit des circonstances critiques pour faire prononcer à son roi des paroles mémorables, qui en deviennent plus frappantes. Il cède aussi au désir de se donner à lui-même plus d'importance, de grandir, d'étoffer son personnage, de se poser en confident de tragédie, en Arcas qu'Agamemnon réveille au milieu de la nuit pour lui conter ses troubles et ses secrets. Mais ,comme l'a remarqué le consciencieux éditeur, M. Koser, les inexactitudes dont il s'est rendu coupable ne portent guère que sur des détails; son Journal en fait foi. Il connaissait à fond son Frédéric, et si en le faisant parler et agir, il a dérogé plus d'une fois aux lois de la stricte vérité, du moins il n'a jamais péché contre la vraisemblance.

Les Mémoires et le Journal de Catt ne contiennent aucune révélation importante, ne jettent aucun jour nouveau sur les événemens, sur la politique de Frédéric II, sur son génie militaire. Il n'y faut chercher que les libres entretiens d'un roi doué d'infiniment d'esprit avec un familier intelligent et discret, qu'il étonnait souvent, mais qui avait fait vœu de ne se scandaliser de rien. Les livres où les héros nous sont montrés dans leur déshabillé nous aident à démêler ce qu'il y avait de vraiment sincère dans leurs goûts, dans leurs opinions, dans leur langage, à mieux discerner la part qu'il faut faire à leur bonne foi ou aux exigences du rôle qu'il leur convenait de jouer. En ce qui concerne le grand Frédéric, que nous regardons assez justement comme un ambitieux sans scrupules, nous sommes trop souvent disposés à croire qu'il rapportait tout à son intérêt, aux fins occultes de sa politique très réaliste, que l'amour qu'il professait pour la littérature française n'était qu'une affectation utile, un moyen de se ménager à Paris des intelligences et quelquefois des complicités. En lisant les Mémoires de Catt, les plus sceptiques se convaincront qu'il aimait passionnément les lettres. Cicéron disait : « Elles voyagent avec nous. » Frédéric les emmenait avec lui jusque dans les camps, jusque dans les bivouacs et dans les horreurs des champs de bataille.

Au lendemain d'un combat ou au milieu des admirables manœuvres par lesquelles il réparait ses échecs, il trouvait du temps pour composer des épîtres sur *le Hasard* et sur *la Méchanceté des hommes*, ou pour écrire d'une plume endiablée quelque pamphlet bien noir contre les deux femmes qu'il appelait « la car... apostolique et la p... grecque. » Plus souvent il se plongeait avec délices dans la lecture de ses poètes favoris. « Sur la fin de son séjour à Breslau, dans l'hiver de 1759, il fit deux courses pour s'aboucher avec son frère le prince Henri, à qui il donna rendez-vous pour lui communiquer son plan de la campagne qu'il allait faire. En allant et en revenant, il apprit par cœur toute *la*

Chartreuse, qu'il me récita à son retour. J'avais le livre en main pour l'arrêter quand il manquerait; cela n'arriva qu'une fois. »

Il aimait Gresset, il adorait Racine; il ne se lassait pas de le relire, il déclamait sans cesse les plus beaux morceaux d'*Athalie*, de *Bajazet* ou de *Mithridate*, et tout à coup ses yeux se remplissaient de larmes. « J'y trouve toujours de nouvelles beautés, disait-il à Catt. En lisant ce Racine, je me fais illusion sur ma situation, sur l'état de mon cœur, sur mes maux.

> Je suis vaincu. Pompée a saisi l'avantage
> D'une nuit qui laissait peu de place au courage :
> Mes soldats presque nus, dans l'ombre intimidés,
> Les rangs de toutes parts mal pris et mal gardés...

Quelle peinture vive et vraie de ce combat nocturne, de cette confusion, de ce désordre, de cette armée dissipée dans les horreurs de la nuit! Que ce Racine est admirable! » Il se figurait quelquefois qu'à force de le relire, il réussirait à faire passer dans ses *Épîtres* la magie, les enchantemens de ce style divin : — « Ne trouvez-vous pas dans mes vers un peu du coulant de Racine? » — On est heureux de surprendre en flagrant délit de candeur celui qui vola la Silésie et qui sut la garder à la barbe de toute l'Europe.

Quand ils ne lisaient pas des vers, le maître et son secrétaire causaient religion, philosophie, et Frédéric s'amusait à inquiéter dans sa foi Catt le bon vivant, qui était aussi Catt le croyant. Il le raillait, le persiflait, le houspillait, lui reprochait d'être pétri de dogmatique, de raisonner en enfant, et il tâchait de lui prouver « que le christianisme était une fable lourdement ourdie. » Il lui disait : — « Tous les législateurs, pour contenir le peuple, ont imaginé des dieux et des entretiens avec les dieux. Croyez-moi, quand nous avons peur, nous imaginons des diables, des colères... La crainte fit les dieux, la force fit les rois. » Le bon Catt se défendait de son mieux; mais il répliquait avec douceur, avec une inaltérable mansuétude; il avait la prudence du serpent. Il ne laissait pas de faire ses réflexions; il se disait à part lui que les rois imposent leurs opinions plus qu'ils ne les démontrent, qu'ils ne craignent pas de se contredire et n'observent pas toujours les règles de la discussion, qu'ils trichent en matière de raisonnement comme en politique, et qu'ils se fâchent tout rouge contre les ergoteurs qui s'opiniâtrent. Le roi en convenait lui-même : « Si j'avais vécu du temps des anciens sophistes, j'aurais pu disputer comme eux le pour et le contre sur toutes les matières, et je n'aurais pas entendu badinage. J'aurais crié comme un ogre quand les raisons m'auraient manqué. » Cependant, quoiqu'on ait dit de lui qu'il était un prince sans cour, sans conseil et sans culte, il n'entendait pas que son lecteur

le comptât « parmi les indévots, qui risquent d'être un jour tant soit peu grillés. » Il priait quelquefois, variant selon les circonstances la formule de ses oraisons : — « O Dieu, s'il y en a un, disait-il, aie pitié de mon âme, si j'en ai une! » — Ou bien, s'inspirant de son cher Lucrèce, qui était son bréviaire, sa suprême consolation dans ses jours de mélancolie, il s'écriait : « Puissante Vénus, vous qui tenez entre vos bras le cruel dieu de la guerre, daignez le fléchir! Que les horreurs de la guerre fassent enfin place aux douceurs de la paix! Que les Prussiens respirent après tant de calamités! Que leur chevalier errant puisse tranquillement retourner à son Potsdam, y goûter dans les bras de la philosophie un repos dont il est privé depuis si longtemps! » Plus souvent encore, il disait en retouchant Racine :

> Daigne, daigne, mon Dieu, sur Kaunitz et sur Elle
> Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur.

Il recommandait à Catt de répéter cette prière chaque soir et chaque matin, et Catt le lui promettait. Quand on vit auprès des rois, il faut garder pour soi ses objections.

Catt, qui ne voulait pas désespérer du salut éternel de son maître, tâchait de se persuader qu'il n'était pas aussi mécréant qu'il s'en donnait l'air, qu'il faisait le capitan, le matamore, qu'il blasphémait par bravade, que dans le fond il doutait de ses doutes et cherchait à s'affermir dans son incrédulité. Pendant l'hiver de 1759, il renonça quelque temps à ses lectures favorites, il n'en faisait plus que de graves, il avait toujours en main quelque oraison funèbre de Bossuet, de Fléchier. Catt en tira un heureux augure ; il s'attendait à une conversion prochaine. Il découvrit avec chagrin que Frédéric s'occupait de composer l'oraison funèbre de Mathieu Reinhart, maître cordonnier, qu'on avait relu Bossuet pour se mettre en haleine : — « C'est là, mon cher, le fruit des lectures qui vous ont étonné. J'ai fait l'éloge d'un pauvre cordonnier qui, par ses talens, par sa vertu et sa piété, méritait plus que des rois et des princes de passer à la postérité la plus reculée. La flatterie, cette indigne flatterie dont on ne peut se défaire lorsqu'on parle de ces illustres ingrats, n'a point souillé ma plume en traçant l'éloge de mon cordonnier... A présent, monsieur, êtes-vous content et croyez-vous que mes sombres lectures m'aient été inutiles? » Cependant Catt ne se trompait pas tout à fait ; Frédéric croyait plus fermement au génie de Racine qu'à la certitude de « cette belle métaphysique » dont il aimait tant à discourir : — « Ces messieurs les métaphysiciens, disait-il un jour, sont dans leurs ouvrages ce que sont les Chinois quand ils mangent ensemble. Après un moment de silence,

quelqu'un de la troupe dit : *On, hi.* Un autre dans le lointain répond : *Ah, ô.* — Qu'est-ce que cela veut dire? leur demande-t-on. — Oh! nous nous entendons, et il n'y a que le petit nombre qui puisse comprendre. — Ainsi, monsieur, il y a dans la métaphysique des *on, hi, ah, ô,* aussi inintelligibles que ceux des Chinois. Mais où n'y a-t-il pas des incertitudes? Pour moi, j'ai mon système, et ne vous en déplaise, je crois que tout est fini à la mort ; si je me trompe, j'aurai le plaisir de la surprise. »

Le Salomon du Nord considérait la philosophie comme un art conjectural. Il avait fait ses conjectures, il s'y tenait. Comme il l'écrivait à Voltaire, il jugeait que, selon toute apparence, le monde est éternel, que l'ordre qu'on y découvre est l'ouvrage d'un être intelligent que nous ne connaîtrons jamais, que le genre animal et l'espèce humaine sont des accidens de la nature, que nous ne sommes que de la matière animée par le mouvement, que quand les ressorts sont usés, la machine se détruit et les parties se dissolvent, qu'au surplus il n'y a pas de providence pour les individus, que ce qui leur arrive inquiète aussi peu l'univers que l'aventure d'une fourmi écrasée sous le pied d'un voyageur qui ne la voit pas : « — Croyez-vous, monsieur, de bonne foi, disait-il à Catt, que le ciel se mêle de nos querelles, de nos débats, des carnages que font des polissons comme nous? Croyez-vous que, me promenant dans mon jardin de Sans-Souci et foulant aux pieds une fourmilière, je pense seulement qu'il y ait dans mon chemin de petits êtres qui s'agitent et se tracassent? Non, mon ami, défaites-vous de cet amour-propre qui vous abuse, en vous représentant le ciel sans cesse occupé à votre conservation, et mettez-vous bien dans la tête que la nature ne s'embarrasse pas des individus, mais de l'espèce. » La seule religion qui lui parût raisonnable ou excusable était la dévotion tranquille, un peu froide du déiste, aimant Dieu sans crainte et sans espérance, comme on aime une vérité mathématique, et celle du stoïcien qui, faisant bon marché de sa petite personne, estime que, pour Frédéric comme pour Catt, la mort finit tout, qu'elle est l'éternel sommeil qui délivre de toutes les peines. *Post mortem nihil est :* « Mais chut, bouche close! Je ne suis pas d'humeur à me disputer. Laissons en paix et sommeil et réveil, et lisons *Athalie,* à condition de prendre à chaque acte une prise de tabac. »

Les seules circonstances où il fût disposé à se révolter contre la loi d'airain qui préside à nos destinées et contre la mort qui finit tout étaient ses deuils de famille. Cet homme dur avait le cœur tendre pour les siens. Il avait voué à sa sœur Wilhelmine, la margrave de Baireuth, un attachement profond qui ne s'est jamais démenti. Il lui devait, disait-il, le peu qu'il valait; elle avait éveillé son esprit, elle lui avait fait honte de son ignorance, elle l'avait excité dès sa jeunesse à secouer sa torpeur, à se préparer de loin à son métier de roi. La mort de la

margrave le plongea dans un désespoir qu'il eut de la peine à surmonter, et dans les mois qui suivirent, il fut tenté de croire « que la nuit du tombeau ne détruit pas l'être qui pense. » Il répétait le mot de Voltaire : « Je ne sais, mais j'ose espérer. » Il parlait du plaisir ravissant qu'il éprouverait à revoir cette morte dans un autre monde. Après quoi le système triomphait des espérances.

Il prenait plus facilement son parti quand il ne s'agissait que de sa personne, et s'il arrivait que le maréchal Daun, cet habile temporiseur, toujours perché sur ses montagnes, ce Fabius autrichien qu'il traitait de « toque bénite, » le réduisît aux dernières extrémités, c'étaient les vérités tristes qui le consolaient dans ses détresses. Il aimait à se représenter le monde comme un endroit où les souverains et les conquérans ne sont eux-mêmes que des fourmis qu'un invisible passant écrase sous son pied par mégarde. Après un combat malheureux, c'était à Marc Aurèle, c'était au *De Natura rerum* qu'il recourait pour rasseoir son âme, pour endormir ses chagrins.— « Vous me voyez avec Lucrèce et avec mes stoïciens, disait-il un soir, dans le temps de ses plus cruels revers... Oh! je le vois bien, vous n'êtes pas pour ces gens-là qui sont si sombres! Mais, croyez-moi, ils aident beaucoup. » Ce puissant esprit préférait à toutes les autres la médecine des amers, et, raisonnant comme Lucrèce, il était prêt à finir comme lui. Durant toute la guerre de sept ans, il porta sous sa chemise une petite boîte d'or, de forme ovale, pendue à son cou par un ruban et qui contenait dix-huit pilules d'opium. Il l'appelait « sa petite boîte consolatrice. » C'en était assez, disait-il, pour se tirer d'affaire, pour mettre fin à la tragédie, pour s'en aller vers ces sombres bords d'où personne n'est revenu et pour préserver des affronts d'une humiliante captivité une âme qui n'était point faite pour le déshonneur et les avanies.

Catt avait un bon caractère. Bien qu'il semble n'avoir composé ses mémoires qu'après la mort du roi, qui dans les dernières années de sa vie, lui avait retiré sa faveur, l'habitude de l'admiration et le souvenir des bontés qu'on avait eues pour lui ont prévalu sur son dépit, sur ses ressentimens. Voltaire disait que le philosophe de Potsdam voulait aller à la gloire par tous les chemins et au meilleur marché possible. Catt eut sans doute à se plaindre de la parcimonie de son maître; il n'en dit presque rien. Il s'est contenté de nous apprendre qu'en 1758, les bottes de ce conquérant n'étaient pas du plus beau cuir de l'Europe, que son habit, déchiré à Schmirsitz, avait été raccommodé avec du fil blanc, que son chapeau très fripé allait de pair avec le reste, que tout en lui sentait l'usé et l'antique : « Monsieur, prenez-moi tel que je suis. Une chose pourrait être mieux, c'est mon visage, toujours barbouillé de tabac. Avouez que j'ai l'air un peu cochon. Quand ma bonne mère vivait, j'étais plus propre ou, pour parler plus exactement, moins malpropre. Cette tendre mère me faisait faire chaque année une

douzaine de chemises qu'elle m'envoyait où j'étais. Depuis la perte irréparable que j'en ai faite, personne n'a plus soin de moi. » Catt raconte aussi qu'ayant reçu de belles manchettes de la fabrique de Potsdam, Frédéric, s'armant de ciseaux, découpa, tailla si bien que d'une paire il s'en fit douze, en disant : « Il ne me les faut pas plus longues que belles, car j'ai la mauvaise habitude d'y essuyer mes plumes. » Catt n'insiste pas sur ces misères ; d'un bout à l'autre de ses mémoires, il s'est appliqué à mettre dans tout leur jour les vertus héroïques du grand homme, son prodigieux génie et même ses qualités de cœur. Il a noté avec soin toutes les occasions où son maître s'était montré sensible au malheur d'autrui, affable avec les petits, compatissant pour les misérables, indulgent pour ses serviteurs.

Il n'a pu se dispenser toutefois de rapporter que les personnes de sa suite lui reprochaient d'abuser de sa prérogative royale en décochant des épigrammes auxquelles on n'osait pas répondre, en infligeant à quiconque vivait dans sa familiarité de cruelles mortifications d'amour-propre. Comme on l'a dit, il faisait des balafres sous prétexte qu'on l'égratignait. C'était l'histoire du léopard jouant à la main chaude avec les singes. Catt s'était fait une loi de ne jamais entrer dans les jeux de ce terrible homme, dont il désarmait la malice par la candeur de son respect. Il a résumé tous les griefs qu'il pouvait avoir contre le léopard, en citant sans commentaire la lettre d'un Suisse, de ses amis, qui lui écrivait en 1758 : « On dit le Salomon du Nord difficile dans sa société, exigeant beaucoup, humiliant beaucoup plus encore ceux qui ont l'honneur de vivre avec lui, soupçonnant tout et, fort aisément, se dégoûtant de même lorsqu'il devrait récompenser des services. Peut-être que si, comme le Salomon de la Judée, il eût eu dans son palais la troisième partie des belles femmes que le roi juif avait, tous ces on-dit n'auraient pas eu cours. Les femmes, lorsqu'on ne s'épuise pas avec elles, sont plus propres que les belles-lettres et la philosophie et la sublime vanité de la métaphysique pour adoucir l'humeur et le caractère. » Si Frédéric avait cru à l'immortalité de l'âme et s'il avait aimé les femmes, Catt l'aurait trouvé parfait. Mais, comme il le dit dans son journal, il avait appris du roi lui-même que le cri des paons signifie : Rien n'est parfait dans ce pauvre monde.

Un historien allemand fort connu et d'un incontestable mérite, M. de Sybel, prétendait tout récemment que le grand Frédéric ne s'était jamais passionné que pour les arts de la paix, qu'il ne s'intéressait qu'à l'agriculture, à l'industrie, à l'administration de la justice et plus encore aux choses de l'esprit, aux lettres, aux sciences, qu'il n'avait jamais connu l'ivresse des entreprises et de la victoire, qu'il s'était illustré dans la guerre et dans la diplomatie à son corps défendant, que pour devenir l'un des plus grands tacticiens et l'un des plus grands politiques de tous les temps, il avait dû triompher de son

indifférence pour ces deux métiers et sacrifier ses penchans naturels à son honneur, à son devoir, à son patriotisme de roi. M. de Sybel invoquait à l'appui de sa thèse paradoxale le témoignage de Catt. Certains historiens allemands ont trop de goût pour les caractères de convention, et, depuis peu, il est convenu en Allemagne que tous les rois de Prusse ont été des sages, des hommes corrects, irréprochables, toujours maîtres de leurs désirs, toujours esclaves de leur devoir, étrangers à toute vaine ambition comme à toutes les perfidies de la politique, ne faisant la guerre à leurs voisins que par de douloureuses nécessités de conscience et parce qu'un souverain doit s'immoler aux intérêts de son pays. Nous craignons bien que M. de Sybel ne perde sa gageure. Frédéric II était un très grand homme; mais on n'en fera jamais un Grandisson.

Il est certain qu'en devisant avec Catt, Frédéric a maudit plus d'une fois la guerre et les calamités dont elle afflige la vie humaine. Il traitait volontiers ce sujet quand ses affaires allaient mal. Il s'étonnait qu'on pût envoyer tant de braves gens dans l'autre monde pour la possession de quelques bicoques; il prenait contre lui-même le parti des pauvres diables « qu'on obligeait à entrer malgré eux dans les illustres démêlés des princes. » Il se plaignait qu'au surplus, dans ce triste métier des armes, le succès dépendît des caprices de sa sacrée majesté le hasard, que les plus belles combinaisons fussent compromises « par des bourriquades, par des oreilles plus ou moins longues, par quelques fatales charrettes embourbées qui retardent une marche essentielle. » Souvent aussi, il s'indignait contre « ce faquin de Voltaire, » qui avait osé soutenir qu'il n'est pas besoin de beaucoup d'étude pour apprendre à tuer les hommes. — « Voltaire n'y entend rien. Il dit que la lecture des batailles l'ennuie; mais quand je lis les campagnes d'Eugène, de Montecuculli, de Luxembourg, cela me donne mille idées. Je voudrais voir comment Voltaire s'en tirerait quand on viendrait lui faire un rapport tel qu'on vient de me faire. Oui, il faut du génie; il faut que je devine les fantaisies d'un général, que je le fasse agir comme il doit agir, que je pare aux coups qu'il médite. Et les provisions d'une armée! Il faut des âmes pensantes, et je n'en ai pas vingt. » Et il s'écriait : « Monsieur de Voltaire, monsieur de Voltaire, vous ne savez ce que vous dites, vous bavardez sur cela comme votre Lusignan bavarde sur la scène ! »

Il aimait tant ce maudit métier qu'il le faisait avec trop de fougue. Méprisant les conseils de ses généraux et de son frère Henri, il donna souvent prise sur lui par ses emportemens, par sa précipitation. En vain se proposait-il, au commencement d'une campagne, de devenir plus circonspect que le maréchal Daun lui-même, de prouver au monde « que si le Fabius autrichien avait une livre de plomb au c.., il en avait deux à chaque f..... » La vivacité de son humeur, l'amour

des choses difficiles, des coups hardis, des actions d'éclat l'emportait sur ses repentirs, et il jetait à la fortune d'insolens défis, qu'il regretta plus d'une fois. Il écrivait à Voltaire, le 28 avril 1759, qu'il y avait plusieurs sortes de courage, celui qui vient du tempérament et dont le soldat peut se contenter, celui que produit la réflexion et qui sied à l'officier, celui qu'inspire l'amour de la patrie et que tout bon citoyen doit avoir, enfin « le courage qui doit son origine au fanatisme de la gloire, que l'on admire dans Alexandre, dans César, dans le grand Condé. » Personne ne fut plus que lui fanatique de la gloire, après quoi, quand son orgueil s'était gorgé, Frédéric le philosophe prenait en pitié sa chimère et déclarait qu'un grand nom n'est comme la vie qu'une fumée qui s'envole.

Si Frédéric se vantait de bien connaître Voltaire, assurément Voltaire connaissait bien Frédéric. — « Il était dans sa nature, a-t-il dit, de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme et agissait ensuite avec une autre. » Ce jugement si vrai et si profond ne sera pas réformé, et Catt se l'est approprié dans une page de ses Mémoires, sans indiquer où il l'avait pris, car ce bon Suisse s'entendait à démarquer le linge (1). Frédéric était de bonne foi quand il semblait regretter les douceurs de l'existence solitaire qu'il avait menée jadis au Rheinsberg, « dans le sein de la philosophie et des lettres, avec lesquelles on peut se passer de tout le monde. » Il était sincère autant qu'un roi peut l'être lorsque, dégoûté des sanglantes aventures où l'avait jeté « l'aveugle hasard de sa naissance, » il soupirait après une abbaye de Thélème, après « cette vie simple et retirée où l'on est à soi, » et qu'il s'écriait avec attendrissement :

> Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
> Libre du joug superbe où je suis attaché,
> Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché!

L'instant d'après, il se sentait né pour l'action, et il lui en coûtait peu d'avouer que l'amour de la gloire le dévorait. Ce philosophe était possédé d'un démon, et tour à tour il se livrait à lui ou lui disputait sa proie. « Jamais homme n'a plus senti la raison et n'a plus écouté ses

(1) « Cette conversation finit là, elle me parut bien singulière. On sera peut-être ici les réflexions qui se présentèrent alors à mon esprit : c'est que parfois on parlait avec une espèce d'enthousiasme et qu'on agissait ensuite avec un autre bien contraire au premier. J'avais déjà fait cette réflexion en comparant ce qu'il me faisait souvent l'honneur de me dire et ses compositions qu'il me lisait. Ces disparates étaient plutôt la suite de cet enthousiasme que d'un manque de franchise. » (*Mémoires de Catt*, page 125.)

passions. » Il écrivait à sa sœur Wilhelmine : « Quand je récapitule ma vie, je n'y vois qu'un enchaînement de sottises. La parfaite raison n'est pas faite pour nous, la sensibilité est notre partage. Tous les instans heureux que nous nous procurons sont comme autant de fruits que nous arrachons d'un arbre défendu par un monstre jaloux (1). » Cet homme au sang bouillant, aux passions de feu, qui, après avoir étonné le monde par l'audace de ses entreprises et l'effronterie de ses désirs, se montra plus grand dans la défaite que dans la victoire et s'acquit la réputation du plus avisé des rois, d'un génie mûri par le malheur, est un personnage plus intéressant que le Frédéric peint en grisaille, que M. de Sybel recommande à nos pieux respects. Il est bon que les historiens se défient des contes bleus ; mais il ne faut pas les remplacer par des légendes grises, qui sont moins réjouissantes et ne sont pas plus vraies.

Jugeons Frédéric comme il se jugeait lui-même. Il racontait un jour à Catt que, touché de repentir, un jeune libertin avait fait à son confesseur l'aveu complet de ses péchés, et l'entendait s'écrier à chaque article : « Ah ! quelle chienne de vie ! — Eh ! quoi, s'écria le jeune pécheur, est-ce après tout un si grand crime d'avoir goûté les plaisirs de l'amour, mis à mal quelques fillettes, débauché quelques femmes mariées? — Vous ne m'entendez pas, mon fils, répondit l'autre en soupirant. Ce n'est pas à votre vie que j'en ai, mais c'est la mienne qui est une chienne de vie ! » Frédéric, qui se plaignait sans cesse que les conquérans mènent une chienne de vie, n'hésitait pas à convenir que la plus triste de toutes est celle des gens qui ne font jamais parler d'eux. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il n'avait pas besoin de se battre pour faire parler de lui. « Vous n'avez autour de vous que d'excellens meurtriers en habits écourtés, lui écrivait Voltaire au mois de juin 1759. A Sans-Souci, Sire, à Sans-Souci ! Mais qu'y fera votre diablesse d'imagination ? Est-elle faite pour la retraite ? Oui, vous êtes fait pour tout. » Il le prouva bien, car à peine eut-il remisé sous les ombrages de Potsdam « ses vieux os, sa carcasse et sa tête en marmelade, » il employa sa diablesse d'imagination à réparer les maux de la guerre, à rebâtir des villages brûlés, à rétablir ses finances, à gouverner en sage, en philosophe ses états agrandis. A son tour, n'avait-il pas le droit d'écrire à Voltaire : « Pensez que les rois, après s'être longtemps battus, font enfin la paix. Ne pourrez-vous jamais la faire ? » Jamais âme ne fut plus étoffée ; jamais homme plus richement doué, plus extraordinaire, n'a traversé la scène agitée de ce monde.

G. VALBERT.

(1) *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, IX, page 366.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE APOLOGIE DE LA CASUISTIQUE.

Un Problème moral dans l'antiquité; Étude sur la casuistique stoïcienne, par M. Raymond Thamin. Paris, 1884; Hachette.

Il y a sans doute peu de noms plus mal famés dans l'histoire que celui de casuistique, et c'est assurément une étrange entreprise que d'en vouloir tenter la réhabilitation. Qui de nous, en effet, tout d'abord, n'imagine sous ce mot des horreurs? Comment oser se ranger du parti d'Escobar ou de Sanchez contre celui de Pascal? Et quelle vanité de croire que l'on prévaudra jamais, — ou du moins aussi longtemps que durera la langue française, — contre les *Lettres provinciales!* Si cependant la plupart de ceux qui l'ont en plus mauvaise odeur ne savaient pas seulement ce que c'est que la casuistique, ni ne semblaient d'ailleurs se soucier beaucoup de l'apprendre; si peut-être, d'un autre côté, le plus grand tort des casuistes eux-mêmes était justement d'avoir compromis et discrédité la casuistique; et enfin, si la casuistique, entendue comme on la doit entendre, n'était pas moins nécessaire à la droite conduite de la vie que ne l'est la dialectique à la bonne direction de l'esprit, est-il bien sûr que sa cause fût aussi complètement perdue que l'on paraît le croire? Pour l'attaquer encore, la condamner et la flétrir comme nous voyons qu'on le fait aujourd'hui, ne faudrait-il pas soi-même n'être pas moins qu'un Pascal? Et, en tout cas, attendu l'importance des intérêts qui s'y débattent, le procès, après

deux cents ans, ne vaudrait-il pas la peine qu'on le revisât? C'est ce que l'Académie des sciences morales et politiques a pensé lorsqu'elle a mis au concours, il y a quelques années, la question suivante : « Exposer et discuter, dans ses principes et ses applications pratiques, la théorie des cas de conscience d'après l'école stoïcienne. » Et l'auteur du mémoire couronné, M. Raymond Thamin, ne s'y est pas trompé, quand il a compris qu'on lui demandait de montrer que, si quelques casuistes ont pu mériter la réprobation proverbiale qui s'est attachée à leurs noms, leur crime n'était pas celui de la casuistique.

Il faut rendre justice à l'Académie des sciences morales et politiques : le goût naturel des académies pour l'allusion discrète ou le sous-entendu savant l'a bien servie dans cette circonstance; et, pour l'être indirectement, sa question n'était ni moins heureusement ni moins nettement posée. S'il s'agit, en effet, de savoir et de dire avec exactitude ce que c'est que la casuistique, il n'en est pas de meilleur moyen que de commencer par la dégager des mains de ceux qui l'ont jadis, quoique très involontairement, compromise. On nous ramène toujours aux questions saugrenues des Caramuel et des Filliucius et l'on revient obstinément à celles de leurs décisions où l'odieux le dispute au ridicule, comme si ces décisions étaient toute la casuistique, ou même, en vérité, comme si la casuistique était une invention de Vincent Filliucius et de Jean Caramuel. Ceux qui se piquent le plus d'indifférence philosophique et d'impartialité rendent au moins le dogme catholique responsable des pires excès d'une certaine casuistique. Et l'on croit sur leur parole, on dit, on répète communément, il s'enseigne même dans nos écoles que la casuistique n'existerait seulement pas si l'ombre du confessionnal n'en avait abrité la naissance et favorisé les premiers commencemens.

Contre cette opinion vulgaire, ce serait avoir déjà beaucoup fait que de montrer que la casuistique est à peu près indistinctement de tous les temps, de tous les lieux, et de toutes les religions. Si sous des latitudes aussi distantes que celles de Babylone et de Salamanque, ou de Bénarès et d'Alcala, nous prouvions que la casuistique a également fleuri, ce serait de quoi faire hésiter un instant les contempteurs de la casuistique, — supposé toutefois que la frénésie de leur fanatisme à rebours fût capable d'hésitation. Et, quelle que soit leur naturelle étroitesse d'esprit, il leur faudrait bien chercher à des argumens nouveaux des réponses nouvelles, si nous leur montrions des précurseurs de Sanchez dans les rédacteurs du *Talmud*, ou dans les compilateurs des livres sacrés du bouddhisme les prédécesseurs d'Escobar. Mais, comme ils pourraient dire que le bouddhisme et le judaïsme sont des religions, au sens entier du mot, — et même des théologies, — il faut aller plus loin encore, et, pour leur couper toute retraite, il faut leur montrer la casuistique à l'œuvre dans l'école de philosophie la

plus indépendante qu'il y ait eu de tout préjugé théologique : c'est l'école stoïcienne. Là était l'intérêt de la question proposée par l'Académie des sciences morales, et là est l'intérêt du livre de M. Raymond Thamin. On ne peut guère soupçonner Ariston ou Cléanthe, ni même Cicéron ou Sénèque, en approfondissant la casuistique, d'avoir voulu servir, seize ou dix-huit cents ans à l'avance, les intérêts futurs de la société de Jésus. Si M. Paul Bert, peut-être, était homme à le soutenir, M. Ernest Havet, sans doute, l'avertirait de sa méprise. Puisque donc les stoïciens, ces « jansénistes de l'antiquité, » — comme les appelle M. Thamin, d'une expression tout à fait heureuse, — ont reconnu l'intérêt, l'utilité, la nécessité de la casuistique, c'est que la casuistique, indépendamment d'aucun dogme et d'aucune théologie, répond à quelque chose d'assurément, de profondément, d'éternellement humain. Nous pouvons ajouter avec lui que le rapprochement inattendu de ces deux termes de *casuistique* et de *stoïcisme* compléterait, s'il en était besoin, l'évidence de la démonstration.

Ce n'est pas que les stoïciens aient inventé la casuistique. On ne les avait pas attendus pour découvrir que la vie n'est pas toujours simple, ni le devoir facile, — je veux dire facile à connaître. Et, sans parler ici des conflits si nombreux, si douloureux parfois, de l'intérêt et du devoir, on se doutait, avant Zénon, que le plus honnête homme peut se trouver pris entre deux obligations contradictoires et d'ailleurs également impérieuses. M. Thamin nomme à ce propos, entre autres prédécesseurs de la casuistique stoïcienne, Socrate, Aristote, Épicure. Mais que n'a-t-il plutôt emprunté ses exemples au répertoire des grands tragiques? *Les Choéphores, Antigone, Andromaque, Iphigénie en Aulide*, autant de cas de conscience, en effet, où le devoir s'oppose au devoir, l'obligation à l'obligation, et qu'on ne peut résoudre, bon gré mal gré qu'on en ait, sans recourir à ces distinctions qui sont le tout de la casuistique. Au nom d'une loi naturelle, considérée comme supérieure, est-il jamais permis de violer une loi positive et de passer outre au commandement formel de l'autorité légitime? Voilà toute l'*Antigone;* et c'est pourtant ce que l'on s'indigne, à si grand fracas, que nos modernes casuistes aient osé discuter, ou même proposer dans leurs théologies morales. Un fils, en aucun cas, peut-il croire que son devoir l'oblige à venger sur sa propre mère le meurtre de son père? Telle est la question qu'Oreste agite dans *les Choéphores;* et plus de vingt siècles après Oreste, Hamlet nous est témoin que la conscience de l'humanité n'avait pas encore pu trancher ce redoutable problème. On regrettera que M. Thamin n'ait pas rappelé ces exemples et tant d'autres semblables, car ils formaient à son sujet l'introduction la plus naturelle, comme lui-même s'en fût aperçu si, par un singulier caprice, dans un livre sur *la Casuistique stoïcienne*, il n'avait rejeté tout à la fin du volume le peu qu'il a cru devoir dire de la casuistique avant

le stoïcisme. Quelques lecteurs, lourds d'esprit et lents d'intelligence, aiment pourtant assez qu'en un sujet didactique l'auteur commence par son commencement.

Si les stoïciens n'ont pas inventé la casuistique, ils sont du moins les premiers qui l'aient réduite en art, ou plutôt en science, et traitée dans l'école comme une partie de la morale. De tous les écrits de cette grande doctrine, quand on n'aurait sauvé que les *Devoirs* de Cicéron et les *Lettres* de Sénèque, c'en serait assez pour nous édifier. Les controverses qui s'y agitent sont bien celles qu'agiteront plus tard les casuistes catholiques, celles mêmes qui s'agitent ou qui devraient quotidiennement s'agiter parmi nous. « Peut-on donner en paiement de la fausse monnaie qu'on a reçue soi-même? » demandait-on dans l'école; et Diogène de Babylone, qui n'était pas un jésuite, ni même un chrétien, répondait oui, mais Antipater disait non. Je crains fort que beaucoup d'honnêtes gens, aujourd'hui même, ne fussent en théorie de l'avis d'Antipater, mais de celui de Diogène en pratique. « Vendant un vin qui n'est pas de garde, peut-on n'en pas prévenir l'acheteur? » On le peut, disait Diogène, toujours indulgent au pécheur, mais, d'après Antipater, plus sévère, on ne le peut pas. Je crains ici qu'en théorie même un trop grand nombre de commerçans n'accusât le confrère qui suivrait la négative de gâter, comme l'on dit, le métier. On me demandera ce que j'en sais, et de quel droit je réponds ainsi pour ceux qui ne m'en ont point chargé? C'est ce que je vais essayer de dire : « Un homme arrive à Rhodes avec une forte cargaison de blé : il y a disette dans l'île et il vendrait cher sa marchandise. Mais il sait que derrière lui d'autres vaisseaux arrivent, également chargés de grains. En préviendra-t-il les Rhodiens? » Diogène dit toujours non, Antipater toujours oui, Cicéron aussi, vous aussi, et moi-même. Changez cependant les noms des choses et généralisez le cas particulier, la solution de Diogène est si bien celle du commerce que l'économie politique en a fait ce que nous appelons la loi de l'offre et de la demande.

Plus graves encore, plus difficiles à décider sont les conflits qui s'élèvent quotidiennement entre nos devoirs. Les stoïciens les ont également connus et discutés. « Devons-nous encore de la reconnaissance à notre bienfaiteur devenu l'ennemi de notre patrie? » se demande par exemple Sénèque, et il n'en peut sortir qu'à force de distinctions. Nous devons et nous ne devons pas. Cela dépend du genre de service que l'on nous a rendu; cela dépend aussi de l'espèce du service que l'on nous réclame en retour; cela dépend enfin de mille circonstances particulières dont la rencontre modifiera la nature de notre devoir. « Un fils doit-il dénoncer son père, voleur des deniers publics? » se demande Cicéron, et les distinctions, encore ici, de suivre la question. En effet, la réponse dépend avant tout de celle que

l'on fait à cette autre question : si, dans la hiérarchie de nos devoirs, nous devons plus à la famille ou plus à la patrie? Les uns disent oui, les autres disent non. Si notre père n'est que concussionnaire, nous lui devons plus qu'à la patrie, enseignaient les anciens, mais nous lui devons moins s'il aspire à la tyrannie. Nous garderons donc le silence dans le premier cas, et nous le romprons dans second. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'aucuns principes généraux ne sauraient ici suffire. Les principes généraux servent à tout, mais ne suffisent à rien. Les premiers stoïciens, sans croire qu'il fût besoin de s'expliquer davantage, avaient posé comme loi de la morale qu'il faut vivre conformément à la nature, mais ils s'étaient promptement aperçus que la nature n'est pas deux fois identiquement la même. S'il n'y a rien en un certain sens qui se ressemble plus, il n'y a rien aussi, dans un autre sens, qui diffère davantage qu'un homme d'un autre homme, qu'une situation morale d'une autre situation morale, qu'un cas de conscience enfin d'un autre cas de conscience. Et, bien loin que ce soit ici, comme on l'a cru trop souvent, la condamnation de la casuistique, c'en est au contraire la justification, puisque c'en est la naturelle origine. La casuistique est née du besoin qu'ont éprouvé les hommes d'ôter le plus de liberté qu'ils pourraient au dangereux arbitraire des décisions individuelles, et les fondemens mêmes de toute société se trouvent être ainsi les fondemens de la casuistique.

Il suit de là que la casuistique devait se développer à mesure que les sociétés antiques, relativement simples, se transformaient en nos sociétés modernes, si complexes et même si compliquées. Des questions nouvelles ont surgi qu'il a fallu résoudre, et la casuistique s'est accrue comme la jurisprudence, dont on peut dire qu'elle est germaine. Quand on ouvre un *Traité de médecine légale*, ou seulement un *Traité de droit criminel*, il n'est personne qui songe à s'étonner d'y voir un honnête homme de jurisconsulte ou de médecin discuter méthodiquement des actions plus qu'étranges et vraiment monstrueuses. Là-dessus on ne reproche pas au criminaliste son imagination sanguinaire, non plus que l'on n'accuse le médecin de fureur érotique. C'est que l'on sait, — et pour s'en convaincre on n'a qu'à se reporter du texte au bas de la page, — que les actions dont ils essaient de déterminer le caractère et de préciser la qualification légale, quelque cour d'assises qu'ils nomment, à une date qu'ils rappellent, en a malheureusement connu. Les casuistes tout de même. Ces cas de conscience qu'ils examinent et qui les ont fait si souvent et si brutalement accuser de « turpitude » et « d'infamie, » ce n'est pas eux qui les inventent, mais, au tribunal de la pénitence, quelqu'un, dont sans doute on n'exigera pas qu'ils nous livrent le nom, les leur a confiés. Sainte-Beuve lui-même, témoin peu suspect, n'a pu s'empêcher d'en faire la remarque. C'est à l'endroit des *Provinciales* où Pascal rapporte une question singulière du fameux Filliucius, à

savoir : « Si celui qui s'est fatigué à quelque chose, comme à poursuivre une fille, est cependant obligé de jeûner ? » Or, comme le dit avec raison Sainte-Beuve, si quelque Louis XI, ou quelque Philippe II, ou quelque Henri III, — pour ne parler que de ces pénitens illustres, — s'est fait une affaire de jeûner au lendemain d'une course libertine, il a pourtant bien fallu que le confesseur prît parti. La question de Filliucius peut donc bien nous étonner d'abord, mais quelque étonnement qu'elle nous cause, et pour bizarre que puisse paraître un semblable scrupule, il y a tout lieu de croire que l'honnête jésuite ne l'a pas imaginé, mais on le lui a proposé.

Les exemples seraient infinis. Qui dira que ce qu'il plaît à M. Ernest Havet d'appeler quelque part « la réjouissante mécanique des restrictions mentales » n'est pas peut-être né de la nécessité de concilier, en tant d'occasions que l'on pourrait rappeler, l'obligation du secret professionnel et celle du devoir public ? Sous le règne de Louis XIV, en 1678 ou 1679, le pénitencier de Notre-Dame avisa le lieutenant de police La Reynie qu'un grand nombre de femmes s'accusaient en confession d'avoir empoisonné leur mari. Voilà sans doute un terrible cas de conscience, et on peut discuter longtemps sur la dénonciation de ce pénitencier. Mais, puisqu'il crut devoir se décider à livrer en partie le secret de la confession, je le défie bien de l'avoir pu faire sans user de restrictions mentales, comme d'ailleurs, en cas analogue, j'en pourrais bien défier l'ordre des avocats et la faculté de médecine ensemble. Les problèmes de la casuistique, selon toute apparence, ne sont donc pas nés autrement que les questions du droit criminel ou les difficultés de la médecine légale. C'est la réalité, plus diverse, plus complexe, plus fertile qu'on ne le croit en combinaisons imprévues, qui s'est chargée d'abord de les proposer aux méditations des casuistes. Et tous ensemble, jurisconsultes ou casuistes, comme les savans eux-mêmes opèrent sur les faits que leur livrent des observations de jour en jour plus particulières et des expériences plus délicates, ils ont travaillé, pour ainsi dire, sur la matière de siècle en siècle plus abondante que leur fournissait la corruption de l'humanité.

J'aimerais assez la république, disait je ne sais plus qui, si ce n'étaient les républicains. Reconnaissons ici que le vrai malheur de la casuistique fut de tomber entre les mains des casuistes de profession. C'étaient cependant, la plupart, de fort honnêtes religieux, et quelques-uns presque des saints. L'Espagne, encore aujourd'hui, s'honore, — avec d'autant plus d'orgueil peut-être qu'ils ont été plus violemment décriés, — des noms d'Azor et de Suarez, de Sanchez et même d'Escobar. On peut ajouter que lorsque mourut Sanchez, en 1610, toute la ville de Grenade suivit le convoi funèbre du modeste religieux, et il paraît certain que, cinquante ans plus tard, en 1659, le populaire de Madrid s'arrachait les lambeaux du dernier vêtement

d'Escobar. Enfin je n'ai lu nulle part qu'aucun d'eux, Espagnol, Italien, Français ou Flamand, fût suspect « en portant les coussins, selon la forte expression de Bossuet, sous les coudes des pécheurs, » d'avoir eu besoin pour lui-même des complaisances qu'il avait pour les autres. Il ne demeure pas moins vrai que, le plus innocemment du monde, ou même en croyant rendre de signalés services, ils ont diversement contribué, mais contribué pourtant à discréditer leur science. Les raisons n'en sont pas difficiles à dire depuis que, dans une édition des *Provinciales*, qui complète en quelque façon le livre de M. Thamin, M. Henry Michel nous a rendu le service de les classer.

Déjà, dans l'antiquité même, par désir de briller ou plutôt d'étonner, les casuistes du stoïcisme s'étaient complu dans l'examen de certaines questions chimériques ou insolubles, comme ils les appelaient, et dans la discussion de certains cas de conscience compliqués à plaisir. Tel est celui que Sénèque propose quelque part : « Si un homme, ayant perdu ses deux bras à la guerre, surprend sa femme en flagrant délit d'adultère et ordonne à son fils de la tuer, que doit faire le fils ? » Les casuistes catholiques, à leur tour, ne pouvaient guère se défendre d'une même tentation d'enchérir et de raffiner les uns sur les autres. Ainsi firent-ils, par pur amour de l'art, en toute simplicité de cœur, et d'autant moins capables d'hésiter à traiter à fond la question la plus déshonnête, qu'ils apportaient dans la discussion toute la naïveté de l'entière inexpérience. Jamais hommes, à ce qu'il semble, ne sentirent moins que tout ce qui se fait ne saurait pour cela s'écrire, fût-ce en latin, et selon le plan de la *Somme* de saint Thomas. Leur méthode au surplus, toute scolastique encore, avec l'appareil infini de ses divisions et de ses distinctions, eût pu suffire, elle seule, sans cette ignorance du monde et indépendamment de toute vanité d'auteur, à les pousser par degrés jusqu'au bas de la pente. Seulement, à la différence des docteurs du moyen âge, qui travaillaient sur des idées pures, et ainsi ne pouvaient s'égarer que dans le domaine de l'abstraction et du vide, les casuistes spéculaient sur les actions des hommes, et ainsi risquaient de suggérer l'idée même des crimes ou des vices qu'ils s'appliquaient à imaginer dans le domaine du possible. Pour bien comprendre la nature et la gravité du danger, comme pour bien comprendre aussi l'indignation de Pascal contre les casuistes, il faut bien voir que c'est par là que l'immoralité se communique, lorsque l'on nous présente comme familiers à l'humaine faiblesse des actes dont la seule pensée, si nous l'avions pu concevoir, nous eût fait reculer de dégoût et d'horreur.

Si cette raison peut expliquer l'étrangeté de certaines questions où les casuistes se complaisent, nous en pouvons donner une autre pour excuser le relâchement des décisions qu'on leur reproche. Entre autres obligations qu'imposait aux fidèles, et l'on sait sous quelle menace, le

tribunal de l'inquisition, celle de communier et de communier fréquemment figurait au premier rang. Mais comment communier si le confesseur refusait l'absolution; et comment l'accorder pour certaines fautes ou certains crimes, sans y mettre un peu d'indulgence? Comme d'ailleurs il y allait, à communier ou ne pas communier, non-seulement du salut dans l'autre monde, mais de la vie même dans celui-ci, ou à tout le moins de la liberté, les casuistes espagnols, que l'on peut bien appeler les Pères de la casuistique, se trouvèrent donc ainsi portés à multiplier les raisons d'absoudre ou d'excuser le pécheur. Est-ce nous, aujourd'hui, qui leur en ferons un si grand crime? Il faut pourtant bien accorder que, détachées de leur origine historique et considérées en elles-mêmes, beaucoup de leurs décisions ont de quoi scandaliser, sinon peut-être les fidèles, tout au moins les incroyans. La même remarque qui les décharge, ou même, si l'on veut, les réhabilite comme hommes, les accuse ainsi d'autant et les condamne comme moralistes. Si la loi peut et doit quelquefois fléchir, on ne saurait du moins admettre que l'art de la tourner se substitue à elle. Et quoique sans doute on ait exagéré cette complaisance des casuistes, puisqu'enfin nous voyons qu'à peine a-t-on trouvé dans les énormes compilations d'Escobar ou de Caramuel une centaine de décisions à reprendre, ce n'est pas sans raison qu'on les soupçonne d'avoir trop adouci, c'est-à-dire corrompu, l'idéale sévérité de la morale chrétienne.

Enfin, qu'à cette humanité dont leur complaisance porte ainsi témoignage, il se soit mêlé plus tard quelque peu de politique, c'est ce qu'il ne semble pas facile, et ce qu'il serait d'ailleurs bien superflu de contester. Si les jésuites n'ont assurément pas formé le dessein de corrompre le monde, ils ont cependant nourri celui de le dominer, et ils en ont cherché les moyens. C'eût été mentir à l'esprit de leur institution primitive que de négliger, parmi tous ces moyens, ceux que le gouvernement des consciences mettait à leur disposition. Et comme c'était le temps alors où l'esprit laïque, dans l'Europe entière, commençait à s'émanciper de sa longue tutelle, de peur de tout perdre en voulant trop gagner, ils s'accommodèrent au temps. On se rappelle avec quelle éloquence Pascal le leur a reproché. Je ne répondrais pas que nous eussions aujourd'hui le droit de leur montrer la même sévérité. Sur beaucoup de points, en effet, leurs plus implacables adversaires sont bien obligés de convenir qu'en face du jansénisme, c'était eux qui comprenaient le mieux les nécessités des sociétés modernes. Un sentiment plus fort que tous les textes eux-mêmes de l'Évangile et plus puissant que toutes les lois dirigées contre le duel, a consacré la juste distinction que les casuistes établissaient entre le duel et l'homicide. Une nécessité plus impérieuse que la loi de Moïse et plus souveraine que la tradition de l'église a consacré dans l'église même ce qu'ils enseignaient sur le prêt à intérêt. Malheureusement, ces

concessions qu'ils faisaient au monde étaient comme autant d'armes qui ne pouvaient manquer d'être un jour retournées contre eux. Car on ne compose pas avec la loi de Dieu, pas plus qu'on ne transige avec l'absolu. La pire casuistique est celle qui tâche à mettre d'accord ce qu'il y a de plus inconciliable au monde, les exigences de l'intérêt avec le commandement du devoir. Et c'est à quoi les casuistes se trouvèrent irrésistiblement conduits du jour qu'ils eurent autre chose en vue que ce qui devait être à l'origine l'unique objet de leur science : à savoir le perfectionnement de la morale.

Rendons-nous bien compte, en effet, que la casuistique dégénère dès qu'elle cesse d'être l'art de concilier entre eux des devoirs contradictoires. Là où notre intérêt nous suggère une manière d'agir, et où notre devoir nous en impose une autre, il n'y a pas lieu de chercher une conciliation, il n'y a pas matière à casuistique. Ou du moins, la casuistique ne trouve occasion de s'exercer qu'autant que notre intérêt peut être lui-même conçu comme une conséquence d'un devoir éloigné, mais néanmoins certain. Tel est le cas dans certains exemples que Cicéron discute. On demande si, vendant une maison malsaine, nous sommes tenus de la déclarer pour malsaine à l'acquéreur ? Il n'y aurait pas lieu seulement de poser la question, si nous n'y enveloppions implicitement les cas où l'argent à revenir du prix de cette maison peut nous être indispensable à l'accomplissement d'un devoir. Et le vrai problème caché sous le problème apparent est de savoir s'il y a des obligations qui puissent en aucun cas nous dispenser de déclarer à l'acquéreur les défauts de la chose vendue. Car la solution serait plus claire que le jour si, vendant une maison malsaine, il ne s'agissait que d'en employer le prix à nous procurer un terrain de chasse dans les forêts du domaine ou une loge à l'Opéra. Les casuistes, il faut le reconnaître, pour toutes les raisons que nous venons de dire, et pour bien d'autres encore, ont trop souvent posé la question de cette manière. Si nous ajoutons en terminant qu'il s'est rencontré dans leur foule, comme partout ailleurs, des esprits naturellement mal faits, et faussés par origine ou par éducation, nous aurons achevé d'indiquer comment ils ont compromis eux-mêmes leur propre science.

Mais il est évident que cette science n'en subsiste pas moins, étant la morale même, si je puis ainsi dire, et de plus en plus tendant à devenir la morale tout entière. Car pour faire son devoir, il faut le connaître, et il est d'autant plus difficile de le connaître qu'étant, comme nous le sommes de nos jours, engagés dans des relations plus complexes, les occasions de conflit entre nos devoirs se multiplient à mesure que ces relations se compliquent. Je ne sais ni ne veux examiner ici ce qu'il en pouvait être jadis, en des temps où l'homme sentait moins l'espèce de solidarité morale qui lie tous ses actes entre eux, et bien moins encore la solidarité qui fait qu'aucun de nos actes

n'est indifférent à l'humanité tout entière; mais, dans le temps où nous vivons, je ne vois que des saints ou des brutes qui puissent se passer d'un peu de casuistique. J'appelle du nom de *saints* ces âmes d'élite, si vous en connaissez quelqu'une, qui, comme un général reconnaît du premier coup d'œil le point faible d'un champ de bataille, démêlent d'inspiration le sophisme caché dans les suggestions de l'intérêt ou de l'instinct et vont droit au devoir. J'appelle du nom de *brutes* ces tempéramens grossiers qui prennent pour loi ce qu'ils nomment leur nature, et qui sont convaincus qu'ils marchent toujours droit tant qu'ils vont où l'impulsion de l'animalité les pousse. Il y a peu de *brutes*, et encore moins de *saints*. Mais ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre, et qui composent la foule des hommes, ont besoin, pour se conduire à travers les complications de la vie, d'une longue, patiente, délicate éducation morale, et cette éducation, la casuistique seule est en état de la leur donner.

On dit : Le devoir est clair, et, sans tant épiloguer, nous n'avons qu'à suivre ce que nous dicte notre conscience. Mais encore faudrait-il savoir le degré de culture que cette conscience a reçu, si différent, que, d'une latitude ou d'un siècle à l'autre, il fait, comme l'on sait, varier toute la morale. Prenez pour exemple une loi qui déjà n'est plus tout à fait générale, puisqu'elle prétend nous donner un principe de distinction et de hiérarchie des devoirs : « Je dois plus à l'humanité qu'à ma patrie, à ma patrie qu'à ma famille, à ma famille qu'à mes amis, à mes amis qu'à moi-même ; » et, de cette hauteur, essayez de descendre aux applications. Si je dois plus à l'humanité qu'à ma patrie, le quaker a donc raison quand il refuse le service militaire? et pourquoi ne refuserait-il pas l'impôt sous prétexte qu'il l'emploiera mieux à soulager des misères qui l'entourent? Si je dois plus à mes amis qu'à moi-même, je devrai donc consentir à mon déshonneur personnel pour peu que mes amis en puissent retirer quelque utilité certaine, ou peut-être même l'encourir pour le leur éviter? Et puis n'y a-t-il pas des cas où les devoirs de la famille cessent de m'obliger? comme des cas où je puis me croire libéré de ceux de l'amitié? Jusqu'à quel point le fils est-il tenu de son devoir de fils envers un père qui lui commande ou lui demande un crime? Jusqu'à quel point le père est-il tenu de son devoir de père envers un fils ingrat? Veut-on distinguer et diviser encore? On le peut; et même on le doit. Quand est-ce qu'un fils est ingrat envers son père? L'est-il pour désobéir à sa volonté, quelle qu'elle soit, formellement exprimée? L'est-il pour avoir pris une profession qui ne lui convenait pas? L'est-il pour avoir pris femme contre son gré? ou, dans un autre ordre d'idées, un fils est-il ingrat pour refuser d'aider son père dans une entreprise qu'il croit désastreuse? pour mesurer le secours qu'il lui donne aux obligations

dont il est tenu envers une femme et des enfans? Et sont-ce là des hypothèses gratuites ou des « cas, » comme nous voyons qu'il s'en offre à nous tous les jours?

Encore, pour épargner la modestie du lecteur, ne veux-je ici rien dire de la casuistique de l'amour, des embarras souvent inextricables et des difficultés à l'infini qui naissent de la situation que le mariage établit entre l'homme et la femme, — le mariage, ou la séduction, ou seulement l'habitude. Car, il faut bien le dire, comme pour compliquer encore les problèmes, nous nous créons quotidiennement à nous-mêmes de nouveaux devoirs, et il nous naît, pour ainsi parler, des obligations nouvelles du fonds même de nos erreurs ou de nos fautes. Qui décidera cependant entre ces devoirs qui s'opposent, qui se contrarient, qui se combattent? De quelle utilité les principes généraux : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît;* ou : *Agis de telle sorte que la règle de ta volonté puisse être érigée en maxime générale*, pourront-ils ici servir à la décision? Comment se dispensera-t-on d'examiner de près toutes ces circonstances de temps, de lieu, d'âge, de condition sociale, de fortune même, qui n'ont en elles-mêmes et au premier abord rien de commun avec la morale? Et tout cela, de nos jours comme autrefois, dans le temps d'Auguste Comte et de Darwin comme au siècle d'Escobar ou de Sanchez, qu'est-ce autre chose, bon gré mal gré qu'on en ait, que faire de la casuistique? et de toutes ces difficultés, si quelqu'un, comme nous le disions, en peut sortir sans casuistique, n'est-il pas vrai qu'à moins d'être un saint, il faudra qu'il soit une brute?

Direz-vous que ces difficultés sont rares, après tout, dans la vie des hommes? que nous les entre-choquons à plaisir? et que, grâce aux conventions sociales régnantes, nous en avons la solution dans l'exemple des autres? Prenez garde seulement que ce ne serait plus ici la négation de la casuistique, mais celle même du progrès en morale. Si d'âge en âge, en effet, quelque progrès s'accomplit en morale, et si, sans vouloir préciser plus qu'il ne convient, il n'est pourtant pas possible de contester que bien des pratiques, autrefois universellement admises, ne sont pas aujourd'hui moins universellement réprouvées, — comme l'esclavage, comme la torture, — c'est à la casuistique, et à la casuistique uniquement, que l'honneur en revient. Quelqu'un s'est interrogé, il a cherché le fondement du droit qu'autour de lui les hommes s'attribuaient et dont jusqu'alors il avait usé lui-même. Plus « moral, » comme d'autres sont plus « intelligens, » il s'est fait un cas de conscience d'obéir à un préjugé dont il sentait l'iniquité dans son cœur. Et il a dit sa façon de penser, et on s'est raillé de ses scrupules, et d'autres sont venus qui ont voulu les peser, et ils les ont trouvés justes, et ils l'ont dit à leur tour; et, dans l'ordre moral, comme dans l'ordre scientifique, c'est ainsi qu'une vérité

nouvelle s'est substituée à une erreur ancienne. Que si d'ailleurs on prétend que l'occasion est rare de faire ces sortes d'expériences morales, que l'on m'explique donc par quel hasard il se trouve que le théâtre et le roman, ces deux imitations de la vie, nous les présentent si souvent en action? Je n'ai besoin ni de sortir de France, ni de remonter bien haut dans l'histoire. Les exemples sont là sous ma main. J'ai demandé dans quelle mesure, et jusqu'à quel point, un fils était tenu de son devoir de fils envers son propre père? Allez voir *Maître Guérin*. J'ai parlé des obligations qui pouvaient résulter pour un honnête homme d'un simple commerce de galanterie? Allez voir *le Demi-Monde*. Et quoique je n'aie rien dit d'un autre cas de conscience, pour pouvoir joindre aux noms de MM. Dumas et Augier celui de M. Sardou, je veux mettre ici le titre de *Daniel Rochat*.

Préférez-vous peut-être le roman au drame? C'est donc un cas de conscience que *le Marquis de Villemer*; c'en est un second que *le Roman d'un jeune homme pauvre* ou l'*Histoire de Sibylle*; et c'en est un troisième que *Meta Holdenis*. Mieux encore, dans une autre école, l'auteur de *l'Évangéliste* n'a pas pu s'empêcher d'y venir, et, — les dieux me pardonnent! — l'auteur lui-même de *la Joie de vivre*. Oui, jusque dans les romans de M. Zola, il faut l'avouer, il y aurait des cas de conscience, si seulement les Quenu-Gradelle et les Rougon-Macquart avaient de la conscience! Croira-t-on que d'un commun accord, tous ensemble, romanciers et dramaturges, se soient entendus pour mettre à la scène ou nous développer dans le roman des cas de conscience imaginaires, soigneusement choisis en dehors et comme au-dessus de la réalité? Les aveux de quelques-uns d'entre eux, qui nous ont bien voulu mettre assez publiquement dans leur confidence, nous défendraient de le croire, si par hasard nous en étions tentés. Non! mais, étant de leur temps, ils ont traité, selon les limites et avec les moyens de leur art, des questions de leur temps. Et s'il se trouve que ces questions aient jadis été traitées sous une autre forme, dans les écoles des philosophes et dans les compilations des casuistes, que faut-il en conclure, sinon que ces questions, malgré l'appareil scolastique, avaient d'abord été prises au vif de la réalité? Ai-je besoin d'ajouter que les solutions qu'ils en ont données, et la quantité, si je puis ainsi dire, dont elles s'écartent de celles qu'on en avait données avant eux, mesurent ce que dans l'intervalle la morale a gagné ou perdu, — car elle gagne quelquefois, mais aussi quelquefois elle perd.

Ce que démontre ainsi la littérature, est-on curieux enfin de le voir confirmé par l'histoire? Si l'histoire n'est pas seulement une succession de dates ou un amas de faits, mais encore un enchaînement d'opinions et une liaison de jugemens, je défie bien tout historien vraiment digne de ce nom de n'être pas plus ou moins un casuiste. Car, on ne peut pas avancer en histoire une opinion qui vaille la

peine d'être discutée, comme on n'y peut pas prononcer un jugement de quelque poids, qui ne soit l'abrégé de toute une dissertation morale et l'expression du parti que nous avons pris sur un point de casuistique. De quelque façon que nous jugions le jugement de Louis XVI et, à plus forte raison, celui de Marie-Antoinette, ce n'est pas sur un point de politique, c'est sur une question de morale que nous prenons parti. Pareillement, si nous formulons une opinion quelconque sur l'action fameuse de Charlotte Corday, c'est un cas de conscience que nous décidons. Pareillement encore, c'est une discussion de casuistique d'où nous sortons, par le jugement, quel qu'il soit, que nous portons sur le 18 brumaire. Dans chacun de ces trois exemples, que nous le sachions ou non, nous avons prononcé jusqu'à quel point, selon la parole historique, il était permis « de sortir de la légalité pour rentrer dans le droit, » et, — triste démonstration de la nécessité de la casuistique! — il n'est peut-être pas un historien qui n'ait différemment jugé de la valeur morale de ces trois actes. C'est qu'aussi dans chacun d'eux le cas qui se propose d'abord à nos réflexions se complique d'un cas particulier, non moins difficile et non moins délicat à résoudre. Dans le cas de Bonaparte, en même temps que sur le conflit du droit et de la loi, nous nous prononçons sur la maxime tant discutée : « Si la fin justifie les moyens. » Dans le cas de Charlotte Corday, nous nous prononçons sur la doctrine tant décriée de la « direction d'intention. » Et, dans le cas enfin de Marie-Antoinette ou de Louis XVI, nous nous prononçons sur la question de savoir si la nécessité d'état peut jamais souffrir qu'on juge un accusé sur une loi qu'il n'a pas consentie. Dira-t-on que, comme les romanciers ou les dramaturges, nous ayons pris ces cas de conscience en dehors de la réalité? dira-t-on qu'à l'imitation des casuistes, nous les avons imaginés pour le plaisir de faire douter d'elle-même la conscience de l'humanité? Mais, si l'on ne peut pas le dire, ne reconnaîtra-t-on pas que la casuistique est née parmi les hommes d'une nécessité à laquelle ils essaieraient inutilement de se soustraire?

Maintenant, pour les casuistes, et quant au mal qu'ils ont pu faire à la casuistique elle-même, après l'avoir dit nettement, je voudrais cependant ajouter quelques mots. Je ne ferai remarquer ni qu'ils écrivaient pour les confesseurs et non pas pour les fidèles, ni qu'ils avaient si bien dissimulé leurs décisions derrière le double rempart du latin scolastique et de l'in-folio grand format que peut-être les ignorerions-nous si Nicole et Pascal n'avaient cru devoir prendre la peine, en les mettant en français, de les mettre à la portée d'un public pour lequel elles n'étaient point faites. Je le pourrais, mais je ne le fais point. Je ne ferai pas remarquer non plus que depuis qu'Escobar a succombé sous les coups de son terrible adversaire, — dans une de ces rencontres où les jésuites, quoique si habiles gens, n'ont manqué de rien tant que de

talent en face du génie, — nous ne voyons pas que la morale ait pris une forme si supérieure, et la conduite humaine une face si diverse de celle qu'elle avait sous leur direction. Je le pourrais encore, mais je ne le fais point davantage. Je dis seulement à ceux qui, de nos jours, s'indignent si fort contre les casuistes et la casuistique : Avez-vous pour vous indigner les raisons de Pascal? Acceptez-vous, comme lui, toute la sévérité, toute la rigidité, toute la dureté même du dogme janséniste? Êtes-vous morts au monde, et, après avoir applaudi l'auteur des *Provinciales*, êtes-vous prêts à suivre celui des *Pensées*, et à le suivre jusqu'au bout? Avez-vous brisé, dans un suprême effort, non-seulement toutes vos attaches « criminelles ou dangereuses, » mais encore les plus innocentes et les plus légitimes, sans en excepter celles que la nature et la loi semblaient s'être unies pour vous rendre sacrées? Vous faites-vous une étude, ou plutôt une sombre volupté, de mortifier, un à un, tous vos sens, d'imposer chaque jour un nouveau sacrifice et d'arracher un nouveau gémissement à cette chair de péché? Bénissez-vous enfin, comme une marque assurée de la grâce divine ou comme une promesse anticipée de salut éternel, maladies, douleurs, afflictions, toutes les « croix » que Dieu vous envoie? Alors, je le veux bien, indignez-vous, indignons-nous ensemble contre Reginald et Bauny, contre Lessius et Coninck, contre Vasquez et Villalobos; mêlons, si nous le pouvons, sur la trace de Pascal, contre ces lâches chrétiens, toute l'ironie dont nous sommes capables à toute l'éloquence dont il nous a légué l'impérissable modèle; recombattons le combat des *Provinciales* et renouvelons-en la victoire. Mais si peut-être, de Pascal et du jansénisme, nous n'avons retenu que l'utilité dont leur grand nom nous sert encore dans une lutte où eux-mêmes, revenant parmi nous, seraient au premier rang contre nous; hommes de peu de foi ou parfaits incrédules, si nous nous jouons ainsi de la simplicité des âmes pieuses, en leur demandant de nous aider à la ruine de leurs propres croyances; épicuriens de décadence enfin, si nous refuserions de régler notre vie, je ne dis pas sur celle, mais sur les leçons seulement des casuistes, et si nous nous accommoderions aussi peu de la « complaisance » et du « relâchement » d'Escobar que de l'austérité de Port-Royal; alors, ayons l'indignation moins prompte et surtout plus modeste; gardons nos colères pour une autre et plus propice occasion; réservons notre faible éloquence à de meilleurs usages; — et ne crions pas tant au jésuite, encore moins au Tartufe, quand c'est nous aujourd'hui qui le sommes.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Porte-Saint-Martin : *Théodora*, drame en 8 tableaux, de M. Victorien Sardou.

Restaurateur de Byzance, voilà le nouveau titre que M. Victorien Sardou, de l'Académie française, a voulu mériter pour honorer davantage ses confrères des Inscriptions et des Beaux-Arts. Il avait permis récemment, pour la gloriole, qu'on reprît *les Pattes de mouche*, dans la maison de Molière, à défaut des *Premières Armes de Richelieu :* innocente coquetterie d'auteur, qui se plaît à montrer d'où il est parti, avant de montrer où il est parvenu. Pour la gloire, et pour faire ainsi mesurer sa carrière, M. Sardou aurait pu demander qu'on reprît à la Porte-Saint-Martin *Patrie* ou *la Haine* ; il a résolu de faire plus : il a produit *Théodora*. Comme il avait triomphé de Bruxelles et de Sienne, en réparateur de cités, de même il a prétendu triompher de Byzance : *Victoriano Bruxellensi, Senensi, Byzantino*, telle serait la dédicace d'un arc de triomphe, élevé un jour sur la voie Victorienne, moins près du Théâtre-Déjazet que de l'Institut.

Assurément cette ambition était noble et permise au dramaturge qui avait évoqué de l'histoire les Pays-Bas du XVIe siècle et l'Italie du XIVe. Cependant M. Sardou, lorsqu'il avait conçu *Patrie* et *la Haine*, ne s'était pas d'abord avisé de ces évocations. Avant de s'établir dans le décor des Pays-Bas, *Patrie* s'était logée à Venise et puis transportée à Londres ; avant d'émigrer, pour s'y fixer, dans l'Italie de Dante, *la Haine*, sans sortir de France, avait passé du temps de la Fronde au temps de la Ligue, et puis remonté jusqu'à Charles VII. L'auteur lui-même a narré ces vicissitudes. C'est qu'avant de prendre « un corps, » ainsi qu'il l'a dit, en excellens termes, chacune de ces pièces avait « une

âme, » et que, pour mieux choisir, cette âme avait voyagé. « J'ignore comment l'idée dramatique se révèle à l'esprit de mes confrères, déclarait M. Sardou. Pour moi, ce procédé est invariable. Elle ne m'apparaît jamais que sous la forme d'une sorte d'équation philosophique, dont il s'agit de dégager *l'inconnue*... Ainsi, pour *Patrie*, le problème s'était posé de la sorte : Quel est le plus grand sacrifice qu'un homme puisse faire à l'amour de la patrie? Et, la formule trouvée, la pièce en découlait toute seule. Pour *la Haine*,.. le problème se posait de la sorte : Dans quelle circonstance la charité native de la femme s'affirmera-t-elle d'une façon éclatante? La formule trouvée fut celle-ci : Ce sera quand, victime d'un outrage pire que la mort, elle éprouvera pour son bourreau un sentiment de pitié, qui la fera voler à son secours. » — Telle est, en effet, l'essence dramatique de *Patrie* et de *la Haine*, telle est l'idée pure de chacun de ces ouvrages, telle en est l'âme; et l'auteur ajoute que, sans une âme, il n'est pas de pièce « viable. »

Si étroitement que nous adhérions à cette doctrine de M. Sardou, volontiers nous admettrons une pratique différente de la sienne. A quel moment l'âme commence d'exister, si elle est créée la première, ou seulement à l'heure de la conception, ou si elle émane du corps, des philosophes peuvent agiter la question, et Justinien eût aimé à présider leur dispute : il nous suffit que l'être vive, c'est-à-dire qu'avec la forme et le mouvement, il ait le sentiment et la pensée. Pour faire l'œuvre de vie, au moins dans l'espèce qui nous occupe, toutes les méthodes nous paraissent bonnes : chacune a produit des individus. Supposez que M. Sardou ait aperçu d'abord la place du Vieux-Marché et le palais du gouvernement de Bruxelles, ou le palais de la Seigneurie, le Campo et le Dôme de Sienne; qu'inspiré par ces décors, il ait imaginé les caractères de Rysoor et de Dolorès, de Cordelia et d'Orso; et qu'à la fin seulement, il ait distillé comme un critique l'idée de l'un et l'autre drame : aucun des deux n'en sera moins viable; qui jurera que l'un ou l'autre ne pouvait pas se former ainsi?

J'entends bien que, pour M. Sardou, s'il en faut croire cet avant-propos de *la Haine*, écrit en 1874, « le procédé est invariable. » Soit! il l'a été jusque-là; il l'a même été depuis, peut-être : il s'est trahi dans *Daniel Rochat*. Mais, à dix ans d'intervalle, et pour une fois au moins, ne se peut-il pas qu'il ait changé? Une sorte d'hallucination, où la Byzance du vi^e siècle apparaissait tout entière, si telle a été, pour notre auteur, la première vue de son nouvel ouvrage, nous ne nous en fâcherons pas. Aussi bien, à la veille de la première représentation, c'est ce qui ressortait de ses confidences aux nouvellistes, et cela n'était pas pour nous inquiéter. La contradiction de cet aveu avec la profession de foi de naguère, loin de nous chagriner, nous réjouissait. Nous ne risquions pas, comme nous l'avions risqué peut-être, à

certaines heures, avant que *Patrie* et *la Haine* eussent trouvé leur pays et leur temps, de voir une abstraction fichée dans un mauvais sol et languissante; au contraire, de ce riche terreau, de ce magnifique fumier qu'on désignait, une fleur se serait élevée naturellement. La Byzance du VIe siècle! Imagine-t-on sans frémir quels élémens de drame y fermentent? Cet assemblage de monumens, où l'invention d'un art en décadence est réalisée avec une somptuosité sauvage, toute cette cité récente est comme un grand cirque où les passions humaines se battent. Peut-on se pencher sans ivresse, sans délire poétique, sur cette cuve de mosaïque et d'or où bouillonnent les vices et les crimes de l'extrême culture et de la barbarie, le ragoût de plusieurs races et de leurs mœurs, d'une vieille administration et d'une verte soldatesque, d'une jurisprudence amoncelée pendant dix siècles et d'une religion nouvelle, et le mélange de cette religion avec les superstitions anciennes, avec les philosophies expirantes, avec les hérésies nées d'elle-même? Cette société bigote et lubrique, chicanière et cruelle, frivole et féroce, divisée en factions par les jeux du cirque, dominée par un empereur en qui ses caractères se répètent, ne suffit-il pas qu'on la regarde s'agiter un moment pour qu'on voie s'en exhaler un drame?

Voici déjà les personnages principaux, du moins les plus illustres, qui se lèvent : Justinien, le petit pâtre appelé de sa montagne par son oncle, — un soldat parvenu, — pour être élevé à Byzance et destiné à l'empire; empereur aujourd'hui, représentant et interprète de Dieu sur la terre, retranché dans le cérémonial de sa cour comme un antique roi de Perse et comme une idole; casuiste en théologie et en jurisprudence; administrateur chimérique, et dont la pensée plus que le pouvoir s'étend sur tout le monde connu des Césars; vainqueur au jour le jour par les armes de Bélisaire, ouvrier de civilisation pour une longue suite de siècles par l'esprit de Tribonien; mari fidèle et voluptueux; chef d'état impitoyable et débile gouverneur de capitale, dur dans le conseil et couard devant l'émeute. Auprès de lui sa femme, Théodora, fille d'un gardeur d'ours, grandie dans les écuries du cirque et sur les planches du théâtre, ancienne mime, ancienne courtisane, vouée au dégoût de la postérité, ainsi qu'un objet de scandale abominable, par les commérages de Procope, mais de qui l'on peut dire que si ses vices furent de son origine et de son temps, ses vertus, vraiment impériales, furent siennes; retirée de la débauche et même de l'amour aussitôt qu'elle approcha du trône; ambitieuse et d'un génie égal à son ambition; instruite en religion et sage en politique; séduisante et courageuse; d'assez de grâce pour que tout un peuple excusât son maître de la lui avoir donnée pour souveraine, — comme les vieillards troyens, voyant la beauté d'Hélène, excusaient le siège soutenu pour elle, — et d'assez de force d'âme pour refuser de fuir le jour où la révolte ébranle les

portes du palais, retenir l'empereur et ses ministres et s'écrier, en face de la mort, que « l'empire est un beau linceul ! » Petite-fille de Cléopâtre, cousine de Lucrèce Borgia, grand'mère de Catherine II, une telle femme avec un tel époux, voilà, j'imagine, des protagonistes ! A côté d'eux, un Tribonien, encore révéré dans nos écoles; un Bélisaire, revendiqué par l'histoire contre la légende, magnanime héros et grand homme de guerre, qui joint au caractère d'un Turenne l'industrie d'un Annibal ; et sa femme Antonine, courtisane impénitente, amie de Théodora, Antonine qui règne sur son cœur et par qui l'impératrice le gouverne; et Narsès, émule de Bélisaire par ses talens; et le reste de cette cour, et les environs, peuplés de figures si diverses et toutes frissonnantes de vie !

Dans quel drame ces personnages vont-ils se heurter ? Nous l'ignorons; mais sans doute les scènes de ce drame seront des crises de passion où se révéleront à plein des caractères; ces caractères, à la fois humains et particuliers, seront éclairés par le reflet de décors exacts, d'un byzantinisme autrement byzantin que la turquerie de *Bajazet* n'est turque. Pauvre Racine ! Il écrivait dans sa préface : « La principale chose à quoi je me suis attaché, ç'a été de ne rien changer ni aux mœurs, ni aux coutumes de la nation ! » Mais ni sa mise en scène, ni sa dramaturgie ne lui permettaient de nous montrer plus qu'une demi-douzaine d'habitans de Constantinople, enfermés dans une salle du sérail, et qu'à peine quatre caractères enfermés dans une rigoureuse action. Ajoutez, d'ailleurs, qu'il était gêné par le style pompeux de la tragédie : avec ces moyens, il faut l'honorer d'avoir tant fait et le plaindre de n'avoir pu faire davantage. Mais nous ! Nous avons toute liberté de style pour reconstituer le dialogue quotidien du vi^e siècle. Arrière l'antiquité d'Olympie, animée par les tragiques grecs, coiffée d'une perruque Louis XIV par nos classiques ! Arrière la turquerie faite à son image ! A nous l'antiquité de Tanagra, douée de la parole par Lucien ; encore Lucien n'est-il que du second siècle de notre ère : la familiarité, en quatre cents ans, a pu faire des progrès. Nous avons toute liberté de dramaturgie; nous pouvons multiplier les personnages, et les laisser grouiller et s'espacer dans un nombre indéfini de tableaux ; ce n'est pas quatre Byzantins, mais tout le peuple, et Byzance, elle-même, que nous pouvons exposer sur les planches. Ainsi Shakspeare, dans ses grandes compositions, *Coriolan*, *Jules César*, ou bien *Antoine et Cléopâtre*, mettait Rome ou l'Égypte ; ainsi mettait-il l'Angleterre dans *Richard II* et dans *Richard III*, et dans *Henri IV;* — avec cette différence que, sous Shakspeare, ainsi que l'a dit M. Taine, l'imagination du public tenait l'emploi de machiniste, et de décorateur et de costumier : à peine si quelques tapisseries et quelques oripeaux l'aidaient; elle acceptait un jeune garçon pour une reine et se laissait figurer une bataille par un roulement de tambour. Ah ! que les temps

sont changés et que notre avantage est grand! Les palais de Byzance vont vraiment s'élever sur la scène, et leurs meubles s'ordonner dans les salles, et les costumes de leurs habitans bruire et chatoyer. Et sous ces voûtes, sur ces trônes, chargés de ces broderies, nous allons voir, aussi vivans, — je ne dis pas que Bajazet et Roxane, ce ne serait pas assez dire, — mais que Richard II et Cléopâtre, aussi palpitans et dramatiques, Justinien et Théodora!

Oui vraiment, ce drame que nous espérions, M. Sardou pouvait nous l'offrir : il y a touché dans le septième des huit tableaux dont le nouveau spectacle est formé. On voit là Justinien réfugié dans une crypte, avec deux de ses ministres et quelques gardes, pendant que la sédition des Verts et des Bleus, réunis au cri de *Nika*, fait fureur dans les rues. Avec le bruit du combat, la nouvelle arrive qu'un autre empereur, Hypatius, est acclamé par les mutins. « Pour qui pariez-vous, demande Justinien à ses ministres : pour lui ou pour moi? » Le mot est de grande allure; il décèle l'anxiété d'une âme; il est dramatique, et d'un dramatique de premier ordre. « Pour vous! a répondu l'un des ministres, et nos têtes sont l'enjeu. — C'est bien ma seule garantie, » a reparti le maître, et son regard soupçonneux fouille les yeux qui le voient trembler. Cependant une porte s'ouvre, un homme armé se précipite; Justinien, épouvanté, fuit au fond de la salle : « Lâches! crie-t-il aux soldats qui s'écartent, faites-vous donc tuer pour votre empereur! » C'est un ami, un messager de victoire, qu'il a pris pour un ennemi, pour un exécuteur. Bélisaire a dompté la révolte, il l'a balayée par la ville et ramassée en corps; il la tient captive dans le cirque sous la menace de ses barbares. Faut-il accepter la soumission des vaincus? « Non, commandez le carnage! — Mais, interrompt le messager, c'est vingt mille hommes qui vont périr. — Pas plus! » s'écrie l'empereur. S'il y avait dans *Théodora* beaucoup de paroles comme celle-là, M. Sardou aurait fait ce qu'il a prétendu faire; Shakspeare aurait un héritier.

Au quatrième tableau déjà, le dramaturge s'était essayé, — j'entends le dramaturge selon nos vœux, et tel qu'à peine entrevu nous le saluons. C'est ici le cabinet de Justinien, la nuit. L'empereur a demandé l'impératrice; elle était sortie à pied; on l'avait vue entrer chez les belluaires, et puis on avait perdu sa trace; où elle devait souper, elle n'avait pas paru. La voici; elle rapporte au palais, comme Messaline, le fumet de l'adultère : la jalousie, l'orgueil de Justinien éclatent en outrages; Théodora riposte par une volée de sarcasmes. A celle-ci l'infamie de son origine, à celui-là son humilité est jetée à la face; à celle-ci ses vices, à celui-là ses crimes... « Théodora est une comédienne; mais, sans cette comédienne, si Justinien jouait la parade de l'empire, il serait sifflé. Qu'est-ce autre chose qu'une parade, ce semblant de règne, pendant que Bélisaire fait la guerre et que Tribonien fait

les lois? Avocat ou moine, voilà tout au plus ce que serait Justinien, si Théodora n'était là pour le soutenir et l'aider à faire figure d'empereur. Comédienne!.. Mon camarade, qui des deux est le plus comédien? Théodora est une courtisane et retourne à son vieux péché: mais bien lui prend de le faire et de se promener la nuit, car elle supplée la police aveugle et vient de surprendre une révolte. Cette révolte, on l'entend déjà; il faut se défendre contre elle, il faut donner des ordres: les ordres sont donnés. Théodora ne perdrait pas le temps à ce récit ni à ces algarades, si elle n'avait déjà paré au péril. Tout à l'heure, par son commandement, Bélisaire et le préfet seront au palais... Justinien se jette aux genoux de sa femme et lui baise les mains: « Ah! tu es toujours le bon conseil et le salut,.. ma sagesse et ma force!.. Ma Théodora, mon présent du ciel! »

Que ce Justinien et cette Théodora soient vrais selon l'histoire, et jusque dans le détail, M. Sardou n'en jurerait pas. Aussi bien et mieux que nous, il sait que Justinien fut autre chose qu'un queue-rouge; il sait aussi que Théodora, l'amie de Sévérus, patriarche d'Antioche, ne dédaignait pas autant qu'elle l'affecte ici les discussions théologiques. Elle s'amusait, comme tous les chrétiens de son temps, au moins les chrétiens lettrés, dans ces controverses; elle soutenait, avec Eutychès et contre Nestorius, que la nature de l'Homme-Dieu était une et non pas double; ce n'était pas pour se moquer de son mari s'il examinait cette question: « Les anges sont-ils des deux sexes ou d'un seul? » Encore moins, s'il invoquait l'aide de Dieu, lançait-elle cette boutade: « Laisse Dieu en repos, et ne le force pas à s'occuper de nous!.. C'est le plus sûr. » D'ailleurs, il paraît assez que la comédienne, aussi bien que l'ancien pâtre, après quelques années de règne, se sentait de bonne foi supérieure à son origine; il paraît que l'usage du pouvoir et l'adoration dont ils étaient l'objet, en exaltant la conscience de leur mérite, les avait persuadés de leur majesté. On peut donc croire que si une querelle éclatait entre eux, ce n'était pas celle d'Angélina, l'écuyère des Variétés, avec le Grand Casimir. Enfin, si abaissé que fût le ton du dialogue à Byzance vers l'an 532, si familièrement que l'impératrice, dans le tête-à-tête, pût traiter l'empereur « d'imbécile, » on se pourrait supposer chez la Belle Hélène, plutôt que chez Théodora, lorsqu'on entend non-seulement ces malpropretés, mais ces impropriétés de style: « Non, là, vrai,.. ma divinité m'assomme! » Admettons pourtant que ces locutions soient traduites mot pour mot d'un recueil découvert sous ce titre: *Intimités byzantines;* admettons plutôt que M. Sardou ait prêté à Théodora la langue de nos boulevards, comme Racine prêtait à Roxane la langue de Versailles, et qu'il ait écrit, après *le Roi Carotte, l'Impératrice Cocotte;* permettons qu'il ait modifié quelque peu les caractères de ses héros et qu'il ait mêlé à dessein différens états

de leur âme à différentes époques : au moins ces caractères, tels quels, sont-ils humains, des âmes pareilles ont pu exister; la réalité, même confuse, y palpite encore, et l'éternel bon sens ne s'étonne pas à leur vue. Si ce n'est pas Justinien et Théodora, c'est un Justinien, c'est une Théodora qui approchent des véritables, et c'est un homme et c'est une femme; des passions, à peu près les mêmes qui purent s'agiter autrefois, des passions qui peuvent s'agiter encore, font mouvoir ces personnages et les entre-choquent; leur choc est dramatique : c'est donc ici une scène possible du drame que nous avons rêvé.

Mais ce drame, hélas! voilà tout juste ce que nous avons pu en saisir; le reste est demeuré dans les limbes. M. Sardou avait la force d'esprit et les ressources de talent nécessaires pour l'en tirer : le septième tableau, voire le quatrième, nous le prouvent. Qu'est-ce donc qui lui a fait défaut? Sans doute l'ingénuité. Un biographe nous a révélé qu'au temps de sa jeunesse, avant les *Pattes de mouche*, avant les *Premières Armes de Richelieu*, M. Sardou méditait une tragédie en trois soirées, sous ces titres : *Luther, la Guerre des paysans, les Anabaptistes*. Il préparait aussi une tragédie norvégienne : *la Reine Ulfra*. « Deux ou trois fois seulement, il avait été au théâtre avec son père, et de ces visites il avait rapporté le mépris du théâtre contemporain. » Il rêvait de « faire grand. » A trente années de distance, M. Sardou qui, dans l'intervalle avait renoué deux fois ce rêve, a paru le renouer encore : il n'était pas impossible que *Théodora*, comme l'écho éveillé par-delà un abîme, fournît une rime glorieuse à *la Reine Ulfra*. Malheureusement, c'est encore le biographe qui le déclare, il y a de cela vingt-cinq ans à peu près, s'étant mis à fréquenter le théâtre, l'apprenti tragique « se rendit compte du goût moderne... Il vit *une Chaîne*, de Scribe, au Théâtre-Français, et ce fut une révélation pour lui. » Et ce n'est pas seulement *une Chaîne*, de Scribe, qu'il vit de ses yeux ainsi dessillés, mais tout le répertoire de ce maître et de ses disciples, au premier rang desquels il vint se placer. Il devint, à cette école, le prince des metteurs en scène et le plus habile collecteur ou inventeur d'effets de théâtre; et voilà précisément ce qui le perd aujourd'hui; la première de ces qualités l'amuse, surtout au commencement d'une pièce; la seconde le satisfait ensuite.

Le rideau se lève; la scène représente la salle du trône, où Théodora donne ses audiences; magnifique salle, magnifique trône. Par une baie largement ouverte on découvre une magnifique perspective de la ville. Tout à l'heure, quand l'impératrice voudra recevoir en petit comité, des tapisseries magnifiques retomberont pour l'enfermer comme dans une tente. Un à un, pour l'attendre, vêtus de magnifiques habits, arrivent les dignitaires de l'empire, les patriarches et les ambassadeurs. Cependant, les mœurs de la cour et de la ville sont expliquées par le chef des eunuques en l'honneur d'un jeune Franc,

comme par la commère d'une revue en l'honneur du compère. L'impératrice paraît, ornée de voiles et de bijoux plus magnifiques que tout le reste; elle se pelotonne sur les coussins du trône; défilé, baise-main, congé donné à tout le monde. La seule Antonine demeure aux pieds de sa souveraine; elle veut qu'un ordre exprès, en dépit de ses adultères prouvés, la fasse rentrer en grâce auprès de Bélisaire. Qu'elle se retire derrière une tenture : Bélisaire, aussitôt mandé, confesse l'amour qui dure encore dans son cœur; il pardonne ou plutôt il oublie. Là-dessus, la toile tombe : nous connaissons le décor, le mobilier, les costumes et le cérémonial de la cour.

Au cirque! Nous sommes dans les dessous de l'amphithéâtre, où loge un dompteur; par plusieurs arcades, nous voyons, au fond de la scène, les gradins qui s'arrondissent. Le jeune Franc reparaît; il a, cette fois, pour cicérone un *gommeux* qui le présente à des *cocottes*; survient un jockey, pardon!.. un cocher en vogue; c'est la fleur du tout-Byzance que nous voyons là. On dit : « le tout-Byzance, » chez M. Sardou, comme on dit, au *Figaro :* « le tout-Paris. » Explication, par ces personnages et pour le jeune Franc, des divertissemens à la mode. Tout ce monde s'en va souper, emmenant le dompteur au cabaret. Sa mère, une vieille Egyptienne, reste seule à préparer un fricot. Ce fricot, une visiteuse s'invite à le partager; c'est Théodora, ancienne camarade de l'Egyptienne au cirque d'Alexandrie, où elle portait le nom de Zoé, qui vient *incognito* chercher un philtre : elle profite de l'occasion pour recommencer par avance le fameux souper du *Mariage d'Olympe*. Elle s'écrie : « O la bonne odeur de soupe!.. la bonne odeur de ragoût! » comme Pauline, apercevant Irma : « Et le bal de l'Opéra? Et la Maison d'or? Et le Mont-de-piété? » Le passage est divertissant, d'ailleurs, et le dialogue ingénieux : « Tu t'es mariée, ma fille! dit l'Égyptienne; ton mari est-il riche, au moins? — A son aise. — Et qu'est-ce qu'il fait? — Un peu de tout. — Je vois ça : un tripoteur d'affaires. » N'allez pas croire pourtant que cette scène commence le drame, non plus que celle qui finit le premier acte. La réconciliation de Bélisaire et de sa femme n'a point d'importance, et ce n'est pas en gourgandine que Théodora doit se comporter par la suite, bien au contraire! La nostalgie de la boue, fi donc! Ce n'est pas sur le ruisseau qu'on appareille pour les étoiles; et c'est dans les étoiles qu'aussitôt après nous allons retrouver l'héroïne. Mais nous connaissions les mœurs de la cour, nous connaissons maintenant celles de l'hippodrome et de ses coulisses; la mise en scène des unes et des autres est habile : M. Sardou s'y est amusé.

A présent, le drame : Théodora, sous le nom de Myrta et sous la qualité de veuve, aime un jeune Grec, de passage à Byzance, fidèle aux anciens dieux, ou du moins à la philosophie de son pays, partisan des libertés publiques, ennemi juré de l'empereur. Comment

l'a-t-elle connu? Un jour de tremblement de terre, elle s'est jetée dans ses bras : c'est la machinerie du récit de Théramène mise en branle pour une aventure des *Jocrisses de l'amour*. Un tremblement de terre, il ne faut pas moins pour que l'impératrice d'Orient se pende comme une grisette au cou d'Andréas; on a beau se dire assommée de sa divinité, on n'en garde pas moins quelques privilèges. Théodora vient donc chez Andréas, juste après un dîner de conspirateurs : cette nuit même, Andréas et Marcellus, capitaine des gardes du palais, doivent assassiner Justinien. Andréas accorde à l'amour les premières heures de cette veillée des armes; mais bientôt la politique interrompt le duo. Andréas prononce le nom de Théodora; il y joint l'épithète « d'infâme : » Myrta tressaille et proteste; il soutient son dire par une kyrielle d'injures. Ainsi Gennaro, lorsqu'il dit à sa mère : « On m'a offert un engagement au service de cette infâme Madame Lucrèce Borgia; » ainsi Didier, lorsqu'il interroge sa maîtresse :

Savez-vous ce que c'est que Marion Delorme?..

Cependant un chant d'émeute s'élève dans la rue; outrageux pour l'impératrice, gouailleur, obscène. Andréas l'écoute, il veut en reprendre le refrain; Myrta pâlit et se tord dans des convulsions de honte et de rage : telle, donna Lucrezia, quand les compagnons de Gennaro, avant de la nommer devant lui, récapitulent ses crimes.

Rentrée au palais, l'impératrice, après la scène que nous connaissons avec l'empereur, reçoit devant lui le rapport d'Antonine, qui a découvert le complot. Elle renvoie tout le monde, sauf Antonine, aposte Bélisaire et quelques hommes dans la chambre à coucher de Justinien, attend que Marcellus ait franchi la porte d'entrée du cabinet, referme cette porte au nez d'Andréas et tire les verrous : voilà Andréas innocent et sauvé. C'est un tour de passe-passe comme il s'en fait rarement dans les tragédies : l'avantage d'avoir été quelque peu jongleuse avant d'être impératrice! Pourtant Marcellus n'est qu'étourdi par le coup de poing d'un garde; on va le mettre à la torture pour qu'il nomme ses complices : Andréas est perdu. Patience! Théodora demande à interroger le coupable; elle prie l'empereur, Bélisaire et les autres de tourner le dos pendant qu'elle le confesse. Après un débat bien mené entre elle et Marcellus, il est décidé que celui-ci doit mourir avant la torture; mais il a les mains liées. Heureusement, il prévoit la *Venise sauvée*, d'Otway, où Jaffier tuera son ami pour lui épargner le supplice; il prévoit la *Rome vaincue*, de M. Parodi, où l'aveugle Postumia tuera de même sa petite-fille après avoir tâté la place du cœur : il prie Théodora de suivre cet exemple et, faute d'une arme plus vulgaire, il lui désigne l'épingle d'or fichée dans sa chevelure

Après force mines, qui ne laissent pas que d'être pathétiques, l'impératrice enfonce l'épingle, et Marcellus ne pousse qu'un cri. L'empereur, Bélisaire, tous les assistans se retournent : « Il m'insultait ! dit Théodora. — Et vous l'avez tué sans attendre!... — Est-ce qu'on est maîtresse de ces mouvemens-là ? »

Au cinquième tableau, comme Jaffier dans *Venise sauvée*, comme beaucoup d'autres ailleurs, Andréas, malgré son serment, se laisse aller à nommer à Myrta ses complices. Justement, après le départ de Myrta, les complices paraissent ; ils révèlent à Andréas, comme Maffio et les autres à Gennaro, quelle est la femme qui lui parlait tout à l'heure : c'est l'impératrice, dont l'épingle a été retrouvée dans le corps de leur ami. Andréas avoue son imprudence : plus de temps à perdre pour susciter une révolte ; tous ensemble courent au cirque, où Justinien et Théodora doivent présider à l'ouverture des jeux.

Nous voici derechef au cirque ; cette fois, dans la loge impériale. De la coulisse de gauche, où le tout-Byzance est réuni, des voix s'élèvent contre l'impératrice. Le plus furieux des insulteurs, on le devine, c'est Andréas : tel Gennaro, averti qu'il porte les couleurs de Lucrèce, fait sauter avec son poignard la première lettre du nom de Borgia. De même que Lucrèce implore de don Alphonse le châtiment de l'injure, de même Théodora. On lui amène le coupable, elle le reconnaît avec horreur; on veut le tuer sur place, elle le réclame pour des tortures plus lentes ; il veut parler, elle le bâillonne avec son voile : encore une fois, elle l'a sauvé.

Au cri d'Andréas, l'émeute a bouillonné dans le cirque, et puis elle s'est répandue dans la ville ; Bélisaire, comme nous le savons, l'a fait refluer vers sa source et rentrer sous terre. Andréas, délivré dans la bagarre, mais blessé, a été recueilli par la vieille Égyptienne dont le fils, moins heureux, a péri. C'est l'Egyptienne elle-même qui apporte à Théodora ces nouvelles, avec le philtre promis au second tableau.

L'impératrice a l'emploi de ce philtre, et, ce n'est plus à l'empereur qu'elle le destine. Elle vient visiter Andréas dans la casemate du dompteur, dans ces communs de l'hippodrome où elle est née : je vous le dis en confidence, elle va y mourir. Elle n'obtient du blessé, en échange de ses protestations d'amour, que de nouveaux outrages ; pour changer ses sentimens, elle verse dans sa tisane le contenu de la fiole : Andréas boit, il expire. Théodora lit sur la fiole ces deux mots écrits de la main de l'Egyptienne : « Pour Justinien ! » La mère a voulu venger son fils : le philtre était un poison. Quel deuil pour Théodora si elle devait, comme dans l'histoire, vivre encore seize ans avant de mourir d'un cancer et d'être pleurée par son mari ! Mais M. Sardou use de son droit d'auteur dramatique pour abréger cette douleur ; dans le dernier entr'acte, il a ouvert les yeux de Justinien sur la conduite suspecte de sa femme, et voici venir dans la casemate, au moment où l'impératrice

pleure sur le corps du rebelle, le préfet de police et le bourreau. Quel genre de mort? Le lacet. Théodora jette son collier, elle tend le cou; Justinien est veuf, et le drame finti.

A le raconter, ce drame, n'est-il pas vrai qu'on le juge? Si j'ai marqué, dans cette analyse, la ressemblance de telle ou telle partie à certaine partie d'un autre ouvrage, c'est pour la commodité du lecteur et pour la mienne, pour nous épargner un surcroît d'explications; ce n'est pas pour taquiner M. Sardou et l'accuser de plagiat. Qu'il prenne son bien où il le trouve, j'en suis fort aise; d'ailleurs, le plus souvent, de la chose empruntée il fait vraiment sa chose, par l'agrément d'un tour nouveau: la scène où Théodora tue Marcellus est aménagée de façon à émouvoir nos nerfs plus que le dénoûment de *Rome vaincue;* la mesure, la délicatesse avec laquelle les compagnons d'Andréas l'éclairent sur sa maîtresse fait oublier autant qu'il faut et *Lucrèce Borgia* et tant d'autres pièces où des conjurés, en pareille occurrence, jettent grossièrement le nom de traître au visage d'un ami.

Mais les situations que voilà, quand bien même l'auteur les aurait renouvelées toutes, quand même il les aurait inventées, ne formeraient pas encore l'ouvrage que nous attendions. Ajustées ensemble, elles composent une machine où les personnages sont pris, et qui les agite à nos yeux dans diverses postures; mais un drame, non pas! Ces personnages ne sont pas des personnes, mais des mannequins: celui-ci costumé en impératrice, celui-là en Grec. Ils feraient aussi bien ce qu'ils font sous d'autres habits, en d'autres temps, en d'autres lieux; ils ne vivraient ni plus ni moins. Changez les noms; mettez, au lieu de Théodora, Sémiramis ou Gertrude, femme d'un baron quelconque du moyen âge; vous aurez la même fable. Gertrude ou Sémiramis aura les mêmes aventures que Théodora, si l'auteur le commande; aucune des trois n'est indocile: aucune des trois n'est vivante. L'histoire prétend que Théodora, une fois mariée, fut sage: ce changement avait sa grandeur. M. Sardou, pour les besoins de sa pièce, lui prête un amant, soit! Encore faut-il que cet adultère ne soit pas le premier venu, tiré des archives de la Porte-Saint-Martin ou de l'Ambigu-Comique: sinon, même intéressé par les péripéties théâtrales de l'affaire, je penserai que ce n'était pas la peine de déranger Théodora pour si peu. J'estimerai que ce n'est pas Théodora que j'ai devant moi, mais peut-être Sémiramis ou Gertrude, ou plutôt que ce n'est ni l'une ni l'autre, ni personne, mais seulement une poupée. Et comme, d'autre part, Justinien, à voir l'ensemble du rôle, n'est qu'un fantoche, Bélisaire un comparse, et Tribonien un figurant, je reconnaîtrai avec peine que M. Sardou, bon artisan d'effets scéniques, ne s'est pas donné la peine, cette fois, de penser un drame. Il s'est dit apparemment: « Une femme insultée sous un faux nom par l'être qu'elle aime le plus au monde; une

femme qui, de sang-froid, se fait bourreau; une femme qui verse la mort en croyant verser l'amour, — voilà des situations qui, au théâtre, intéressent toujours le public; » il s'est contenté d'assembler ces situations. Il n'a cherché ni une femme plutôt qu'une autre, ni un homme; il n'a pas imaginé des héros, mais écrit des rôles; il les a écrits du style que mérite cette sorte d'ouvrage : vif et net, par endroits, — se pourrait-il, chez M. Sardou, qu'il en fût autrement? — par endroits aussi, impropre et embarrassé. Théodora dit à Justinien : « Un empereur pourrait creuser des problèmes d'un intérêt plus urgent. » Et Andréas à Théodora : « Avec la demi-virginité de ton veuvage, tu m'as joué la parodie de toutes les chastetés du corps. » Mais surtout ce qu'il faut remarquer dans certaines scènes, c'est l'abus des interjections, des mots explétifs, des répétitions, des phrases interrompues, tout ce faux appareil qui fait haleter le discours et simule la familiarité de la passion. A chaque ligne, c'est un : « Ah! » et des points d'exclamation, et des points suspensifs. Faut-il s'en étonner? C'est le style du mélodrame; et qu'est-ce donc, en définitive, que cette *Théodora*, sinon un mélodrame romantique, encadré dans une féerie historique ?

Histoire et féerie, ces deux mots jurent ensemble; il faut pourtant qu'ils s'accordent ici. M. Sardou a consulté les historiens et les architectes, il a visité les monumens de l'art byzantin; il a remis à M. Duquesnel, à des décorateurs d'un grand mérite, à des costumiers d'un goût exquis, le soin de nous présenter le fruit de ses recherches. Le cabinet de Justinien, la crypte, un certain manteau de Théodora, et toute la pompe qui entoure l'empereur et l'impératrice dans leur loge, voilà autant d'objets d'admiration pour les amateurs. Tout cela est-il parfaitement exact? Je consens à le croire. On me présente un neveu de Clovis, Charibert, attaché d'ambassade à Byzance; chaque fois qu'il fait un mot, quelqu'un lui dit : « Parisien! » Pour un peu, j'attendrais : « Boulevardier! » Il y aurait, dans le décor et dans les costumes, aussi bien que dans le dialogue, un peu d'anachronisme que je n'en serais pas surpris. On joue impunément, de nos jours, *le Misanthrope* en habits du commencement du XVIIe siècle ou de la fin; il arrive même qu'on mélange les uns et les autres. Une erreur de quatre ou cinq cents ans dans le cérémonial de la cour de Byzance, dans l'uniforme des gardes ou du préfet, dans la disposition de la loge impériale, ne me choquerait pas. J'admets qu'on s'en soit privé, qu'il n'y ait aucune fantaisie dans tout ce luxe, et je ne parle de féerie que pour faire entendre quelle est la magnificence du spectacle : au moins dois-je déclarer que cette magnificence accapare l'attention. Un compositeur, l'autre soir, à qui les morceaux de M. Massenet exécutés dans la coulisse n'avaient pas suffi, s'est écrié avec enthousiasme : « Il y aurait à écrire là-des-

sus une belle partition d'hippodrome ! » A Dieu ne plaise que notre critique soit plus sévère que cet éloge !

On court à la Porte-Saint-Martin, on y courra tout l'hiver pour voir ces toiles peintes et ces broderies, ce cuivre et ces pierres fausses, — beaucoup plus, hélas! que pour les beautés véritables du septième tableau et du quatrième. Il faut y courir aussi pour voir Mme Sarah Bernhardt. M. Sardou n'a pas dédaigné de glisser dans son rôle des allusions à certaine fugue du Théâtre-Français, à moins que ce ne soit à certaine fugue du Gymnase. En effet, c'est Mme Sarah Bernhardt, plus que Théodora, qui se roule et se déroule comme une couleuvre sur les coussins de ce trône; c'est elle qui nous séduit et nous émeut par les grâces et par les grimaces de sa mimique, aussi bien que par les mélodies et par les éclats de sa voix. M. Garnier, à ses côtés, met la silhouette de Justinien en relief, et, comme disent les dessinateurs, il lui donne du caractère; il est convaincu et vigoureux : c'est dommage que sa diction, trop souvent, devienne confuse. M. Marais représente Andréas : il est généreux et simple. Un acteur excellent par le débit et la tenue, c'est M. Volny sous la cuirasse de Marcellus. Mme Marie Laurent est parfaite dans le rôle de la vieille Égyptienne; Mlle Mary Vallier est une Antonine agréable et correcte; M. Luguet, un Bélisaire honorable, et M. Léon Noël un eunuque réjouissant. Les plus petits emplois sont bien tenus; mais quoi! auprès de Mme Sarah Bernhardt, toutes les étoiles pâlissent.

Aussi bien n'est-ce pas elle-même, la Théodora des mosaïques de Ravenne? Rappelez-vous, à San Vitale, sous une coiffure basse, deux grands yeux qui dévorent un visage : — si menu, si délicat, ce visage, si accablé par les ornemens de la chevelure! Avec Mme Sarah Bernhardt, M. Duquesnel, un peintre, un costumier, des figurans, mais sans papier ni plume ni encre, M. Sardou, s'il en avait fait le pari, aurait mené à bien cette *Théodora*, ou du moins il l'aurait menée où nous la voyons. D'un tel homme nous attendions plus, et, ce que nous attendions, il montre en quelques parties de l'ouvrage qu'il pouvait le faire. Un mélodrame romantique, encadré dans une féerie historique, pour l'auteur de *Patrie* et de *la Haine*, ce n'est guère; quelques scènes mises à part, *Théodora* n'est pas davantage. Si je vois d'abord le cadre, la puérilité du tableau m'étonne; si je vois d'abord le tableau, c'est le charlatanisme du cadre : à quel parti me ranger? Restaurateur de Byzance, M. Sardou l'est sans doute, mais sans avoir ressuscité des âmes; il ne l'est pas comme l'auteur d'un drame, mais comme le poète d'une pantomime, le librettiste d'un ballet, ou l'inspirateur d'un panorama.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Encore une fois nous voici ramenés, par l'invincible cours des choses, à la dernière heure d'une année expirante, à la première heure de l'année nouvelle, à ce moment unique, insaisissable, où il ne reste plus qu'à regretter le temps perdu et à faire des souhaits pour l'avenir.

C'est le destin des hommes et des peuples : pour tout ce qui vit, les années se succèdent et se pressent sans qu'on puisse les retenir, poussant le grand troupeau humain disséminé dans l'univers, partagé en nations de toute sorte, sur la route qui conduit vers l'éternel inconnu. A peine a-t-on franchi une étape, il faut aborder l'étape nouvelle, et tout ce qu'on peut faire avant de se remettre en marche, avant d'aller vers cet inconnu toujours fuyant, c'est de s'arrêter un instant pour mesurer du regard le chemin qu'on vient de parcourir, pour embrasser d'un dernier coup d'œil ce passé d'hier, où il y a souvent plus de bruit que d'œuvres sérieuses, plus de fautes et de mécomptes que d'espérances réalisées et de bien accompli. Ce que sera l'avenir, même l'avenir de demain, personne ne peut le dire, tant les événemens trompent parfois tous les calculs et tous les vœux; ce qu'a été le passé d'hier, c'est déjà de l'histoire, et certes s'il y a eu, dans des temps qui commencent à devenir lointains, des années heureuses, bienfaisantes, dignes de rester honorées dans la mémoire des hommes, celle qui s'achève aujourd'hui, il faut l'avouer, n'entre pas dans l'histoire d'une manière bien triomphante. Ce n'est pas qu'elle ait été marquée par des désastres caractérisés, par des crises violentes,

par des guerres ou des révolutions meurtrières; elle a passé, elle arrive à sa dernière heure sans trouble apparent. Elle n'a pas été, si l'on veut, plus malheureuse que bien d'autres que nous avons vues; elle n'a pas été non plus assurément brillante et féconde pour la France. Cette année 1884 qui s'en va, après bien d'autres, sans gloire et sans profit, elle n'a donné au pays, impatient d'être bien servi, ni les œuvres généreuses et utiles, ni l'éclat des grands débats publics, ni le réveil moral, ni l'essor des prospérités matérielles, ni la garantie d'une politique rassurante par ses inspirations comme par ses procédés. Elle est l'année des expéditions sans direction et sans issue, d'un trouble inutile dans les institutions par une revision de fantaisie, des désordres et des embarras croissans dans les finances françaises, naguère encore si puissantes. Elle n'a pas ouvert le règne des aveuglemens et des imprévoyances inauguré depuis trop longtemps déjà par une politique qui se dit républicaine et qui n'est qu'un système de perpétuelles concessions aux idées fausses, aux passions et aux plus vulgaires intérêts de parti; elle l'a continué en l'aggravant, et elle finit d'une façon assez piteuse, par une sorte d'aveu d'impuissance des assemblées et du gouvernement, réduits à ne pouvoir ni se décider sur les questions de l'Indo-Chine, ni donner une organisation sérieuse au sénat pour compléter la revision, ni même voter un budget à demi régulier. C'est le dernier mot de la situation de la France au moment où vient de se clore une session extraordinaire aussi stérile et aussi vaine que l'avait été déjà la session ordinaire du printemps.

La vérité est que cette médiocre année qui finit laisse nos affaires extérieures, particulièrement nos affaires de l'extrême Orient, dans une obscurité assez peu rassurante. Où en est la politique de la France avec l'Angleterre, avec l'Europe, au sujet de l'Égypte, au sujet de ces questions africaines, qui semblent être devenues le point de départ d'évolutions ou de combinaisons passablement énigmatiques? Quel système compte-t-on suivre dans notre entreprise du Tonkin, dans nos démêlés avec la Chine? C'est là ce qui reste plus que jamais assez obscur. On s'enveloppe de mystère comme si l'on poursuivait de profonds desseins et, en définitive, les plus récentes explications données devant les chambres n'ont rien expliqué ni rien éclairci. Assurément notre diplomatie n'est pas tenue de dire à tout propos ses secrets, de raconter heure par heure ce qu'elle fait, au risque de compromettre les plus sérieux intérêts du pays; elle ne peut traiter les affaires avec autorité et avec succès qu'en sachant se taire quand il le faut, c'est entendu. Si le gouvernement d'aujourd'hui ne revendiquait son droit de discrétion et de réserve que pour mieux agir sans bruit, pour user résolument de sa liberté dans l'intérêt des affaires dont il est chargé, si on était bien sûr qu'il en fût ainsi, il n'y aurait pas à se plaindre.

On prendrait son parti de ne rien voir, de ne rien savoir, on patienterait en attendant sans trouble un dénoûment heureux pour le pays; mais ce qui fait justement qu'on se défie aujourd'hui du mystère, qu'on s'inquiète d'une incertitude systématiquement prolongée sur des questions où l'ascendant de la France est en jeu, c'est que, depuis l'origine, le gouvernement n'a réclamé son droit de réserve ou n'a même assez souvent déguisé la vérité que pour mieux cacher ses irrésolutions et son inaction. Lorsque l'année qui s'achève commençait à peine, il y a déjà bien des mois, on venait précisément d'obtenir des crédits d'une certaine importance pour en finir avec cette question du Tonkin. Dans tous les camps, sans distinction d'opinion, les hommes les plus sérieux, les plus autorisés par leurs services, comme M. le maréchal Canrobert, se hâtaient d'accorder au gouvernement les crédits qu'il demandait, en le pressant d'assurer d'abord à nos soldats les moyens de vaincre, de dégager ensuite la France le plus promptement possible de ces complications lointaines. Qu'est-il arrivé? L'argent a été dépensé visiblement sans résultat. Cette année a été passée tout entière à ne rien faire, ou plutôt à avancer pour reculer, à négocier des traités peu sérieux et immédiatement violés, à engager de petites campagnes de mer ou de terre pour s'arrêter presque aussitôt, faute de forces suffisantes, à délibérer sur les moyens d'expédier des renforts sans paraître en envoyer, à flotter sans cesse entre la guerre et la paix. Avec une liberté complète de résolution, avec de larges subsides, on n'est arrivé à rien, et aujourd'hui, après une année écoulée, c'est la même scène qui recommence exactement. Des crédits plus importans encore que ceux de l'an dernier ont été récemment votés, et depuis tout est retombé dans le silence, comme si le pays n'était pas intéressé à voir clair dans ces complications où il a pour enjeu sa dignité, la vie de ses soldats et ses ressources!

Que fera-t-on cependant aujourd'hui après tant de tergiversations et de faux calculs? La paix est à peu près impossible pour le moment, puisque la médiation anglaise paraît avoir définitivement échoué et que la Chine en est venue à ce point d'arrogance qu'elle n'admet même plus le traité de Tien-Tsin. Est-on sérieusement décidé à trancher la question par la force? Il faut alors sortir de toutes les ambiguïtés, regarder cette situation en face et ne plus se contenter de demander au commandant en chef de l'armée d'Afrique de former quelques nouveaux bataillons de tirailleurs algériens ou de la légion étrangère. Ce n'est plus là qu'un expédient insuffisant. Il faut se résoudre à envoyer un vrai corps expéditionnaire, et, par le plus étrange oubli, ni le gouvernement ni la chambre n'ont même trouvé le temps d'examiner l'organisation des forces coloniales qui a été proposée, que M. le ministre de la guerre représentait comme une mesure de première nécessité.

On a voté les crédits, on n'a pas voté l'armée coloniale, et on hésiterait probablement encore, par des considérations électorales, à donner à M. le ministre de la guerre le droit de puiser dans la masse des disponibles pour remplacer les soldats de l'armée active qu'il pourrait fournir. En d'autres termes, à l'heure qu'il est, nos politiques sont peut-être plus embarrassés, plus perplexes que jamais dans une situation nécessairement aggravée. C'est là, on en conviendra, une manière de traiter les affaires qui n'est point de nature à éclairer, à rassurer le pays sur ces entreprises qu'on lui propose sans pouvoir lui dire ce qu'on veut réellement.

Un des traits caractéristiques du moment présent, en effet, c'est cette difficulté d'arriver à des résolutions précises et sérieuses, d'aboutir, selon le mot de M. Gambetta, et cette difficulté n'est pas seulement apparente dans la politique des expéditions lointaines, elle est sensible en tout, dans les propositions du gouvernement, dans les discussions, dans l'incohérence des lois, dans la façon dont on pratique le régime parlementaire. Le fait est qu'on n'aboutit pas ou qu'on n'aboutit qu'à la dernière extrémité, sous la pression d'une nécessité impérieuse. Cette loi électorale du sénat, qui a fini par être votée récemment, en est certes un des plus frappans exemples. M. le président du conseil a imaginé pour occuper les partis, pour illustrer l'année, cette savante diversion de la revision constitutionnelle. Cette revision, œuvre d'une frivole tactique, elle a commencé par être aussi bruyante que laborieuse ; elle a été néanmoins accomplie selon les vues de M. le président du conseil, et la première, la seule conséquence de cette réforme adoptée dans la confusion était la nécessité d'une réorganisation du sénat par un nouveau système électoral. Soit; après tout, si on l'avait voulu, il restait encore assez de temps pour voter cette loi, même une loi préparée avec réflexion et suffisamment mûrie. On a si bien fait cependant qu'on n'est arrivé à voter une loi destinée à transformer le sénat qu'à la dernière heure, à la dernière minute; on a tout expédié au pas de course, dans la confusion, et encore a-t-il fallu, pour ne point bouleverser toutes les conditions légales, ajourner les prochaines élections sénatoriales au 25 janvier. Un premier résultat de cette manière de bâcler les plus graves affaires du pays, c'est que la session législative, qui, selon la constitution, s'ouvre avant la mi-janvier, devra s'interrompre aussitôt et qu'il y aura inévitablement un mois de travail perdu. Un second résultat, c'est qu'on n'a pas même songé, — on ne s'en est pas donné le temps, — à faire une loi sérieuse telle que le sénat ne pût en souffrir ni dans son autorité, ni dans sa dignité et son indépendance. L'unique préoccupation a été d'aller vite, de profiter de la circonstance pour faire une loi de parti, d'ouvrir le Luxembourg par un nouveau système de répartition des

électeurs sénatoriaux, à une foule de candidats obscurs, députés fatigués, notaires de province, dont le seul titre est de se dire républicains. Le succès de cette tactique n'est point impossible. On en a déjà le vague instinct. Le sénat lui-même commence à se sentir d'avance diminué et affaibli. S'il échappe par le prochain scrutin au rôle modeste de chambre d'enregistrement et de consultation que M. le président du conseil, dans son libéralisme éclairé, dans son zèle pour les institutions, lui promettait récemment, il aura de la chance. De sorte que cette grande réforme improvisée dans les conciliabules de parti, après avoir commencé par du temps perdu, risque de finir en laissant le sénat atteint dans son essence constitutionnelle, dans sa force morale. Et c'est là ce qu'on appelle affermir la république! L'œuvre est digne de cette stérile et médiocre année qui s'achève ; mais s'il y a un point où les politiques du jour viennent de montrer leur impuissance, cette impossibilité d'aboutir qui est un des signes du temps, c'est assurément le budget.

Oui, en vérité, voilà un spectacle bien fait pour édifier et rassurer la France, à qui on demande depuis quelques années plus de trois milliards de contributions! En pleine paix, sans qu'il y ait eu une circonstance sérieuse, une apparence de crise qui ait pu détourner et absorber les pouvoirs publics, on n'a pas pu réussir à voter le budget de 1885, et pour y suppléer on n'a pas pu même arriver à observer des règles qui sont les garanties les plus essentielles de l'administration de la fortune nationale depuis un siècle.

Ce n'est point cependant que le temps ait manqué aux politiques du Palais-Bourbon : ils avaient le budget entre les mains depuis le 28 février : ils ont eu tout le temps voulu pour interroger la situation financière, pour étudier ce double phénomène de la diminution des recettes et du progrès des charges publiques, pour chercher enfin les moyens de couvrir les déficits créés par un série d'imprévoyances, par l'excès des dépenses inutiles et des entreprises ruineuses. Ce n'est pas non plus que la commission des finances ait été gênée dans son travail par des oppositions importunes et batailleuses: depuis que les républicains sont au pouvoir, ils ont inauguré une nouvelle ère de garanties libérales, ils ont systématiquement exclu des commissions financières les oppositions qui, sous d'autres régimes, avaient la place due aux minorités. Eux seuls et leurs amis ont le droit de scruter le budget dans ses mystères et d'en profiter. S'ils ont montré leur impuissance, ce n'est point du tout qu'ils aient été troublés ou ralentis par des circonstances imprévues. L'explication est plus simple, elle est dans la manière même dont la commission républicaine des finances comprend et remplit son rôle. Dès qu'elle est nommée, elle n'a plus d'autre pensée que de retenir le budget le plus longtemps possible ; elle n'est jamais pressée.

C'est à peine si, au mois de juillet, on peut lui arracher les contributions directes dont les conseils généraux ont à faire la répartition. Pour le reste, par une sorte de fantaisie d'omnipotence jalouse, elle tient à demeurer jusqu'aux derniers jours de l'année maîtresse de la loi des finances, dût l'administration générale du pays en souffrir. Et, de plus, dans son travail, dans la préparation du budget, la commission ne tend à rien moins qu'à se substituer au gouvernement, changeant tous les rôles, toutes les conditions de responsabilité, ajoutant aux dépenses, supprimant au passage des services créés par des lois, introduisant ses préoccupations de parti et de secte dans les finances. C'est ainsi que, cette année même, pour couvrir un déficit de plus de 100 millions, on n'a trouvé rien de mieux que de supprimer un certain nombre de services des cultes, d'imposer les congrégations, — jusqu'à ces braves et secourables Petites Sœurs des pauvres qui, au dire d'un conseiller municipal de Paris, ont la singulière idée de recueillir des vieillards, des malheureux qu'elles ne peuvent pas nourrir! Il en résulte que, soit lenteur calculée, soit inexpérience, soit passion de parti, la commission ne fait plus qu'une œuvre tardive et compliquée, artificielle et incohérente, qui doit nécessairement être contestée et revisée. Si le sénat se bornait à enregistrer ces belles imaginations, il ne servirait à rien, il mériterait certes de disparaître; s'il prétend exercer son droit, au risque d'être accusé de soulever des conflits, il lui faut du temps, et, lorsque tout cela arrive à la dernière heure de l'année, il ne reste plus, si l'on veut échapper à un vote sommaire, sans garantie pour le pays, qu'à se tirer d'affaire par un expédient qui n'est qu'un aveu d'impuissance, une sorte d'abdication parlementaire. C'est ce qui vient d'arriver; c'est la moralité d'une situation qui est tout entière l'œuvre de la politique prétendue républicaine.

Comment sortir de là? C'était l'essentiel avant tout. Il y avait, il est vrai, un système connu, admis jusqu'ici, ces malheureux douzièmes provisoires, que M. le président du conseil, dans un jour de fierté, a appelés durement une humiliation, — qui sont, dans tous les cas, la dernière ressource des régimes dans l'embarras. C'était le moyen le plus simple, le moins compromettant; il était, à ce qu'il paraît, trop modeste: il n'a pas suffi au gouvernement, qui s'est mis à la recherche d'une autre combinaison, qui a imaginé de demander aux chambres le budget des recettes pour l'année entière et le vote d'une somme d'un milliard pour suffire aux dépenses des trois premiers mois. Malheureusement on n'est arrivé ainsi qu'à un expédient d'un autre genre, aussi déplorable que le mal auquel il prétend remédier. Chose étrange! parmi les garanties qu'on est occupé à rechercher, à conquérir depuis un siècle, une des premières a toujours été que le budget des dépenses devait précéder le budget des recettes, qu'il ne devait pas y avoir de

dépense admise sans une recette correspondante, que chaque service devait avoir son affectation de ressources, que toutes ces choses marchaient ensemble. Faire voter aujourd'hui le budget des recettes pour l'année entière et une masse d'un milliard pour trois mois sans affectation légalement définie, c'est certainement une innovation des plus dangereuses, ou, pour mieux dire, c'est un retour au temps des procédés discrétionnaires, et, au lieu d'être en progrès, il faut l'avouer, nous voici en train de rétrograder. La politique républicaine fait de singuliers miracles! mais il y a quelque chose de plus grave, de tout aussi périlleux du moins. Le gouvernement s'est fait allouer d'un seul coup un crédit d'un milliard. Comment M. le ministre des finances se chargera-t-il de répartir cette somme? Quelle sera sa règle? d'après quelles données agira-t-il? La chambre des députés a supprimé des crédits affectés notamment à des services des cultes sur lesquels le sénat ne s'est pas prononcé, qui continuent à exister légalement, puisqu'il n'y a jusqu'ici qu'un vote partiel et incomplet. Ces services vont-ils disparaître dès ce moment ou seront-ils conservés? Le gouvernement se propose, assure-t-il, de les maintenir provisoirement, sans les payer, en se réservant de demander au besoin, dans trois mois, des crédits supplémentaires. Et si ces services étaient définitivement supprimés dans trois mois, si les crédits supplémentaires étaient refusés, qu'en serait-il? On n'échappe, on le voit, à une difficulté que pour tomber dans la confusion, et c'est ainsi que cette année, après avoir médiocrement commencé, finit par l'incertitude dans nos affaires de l'extrême Orient, par une loi qui menace le sénat dans son autorité, par un grand désordre et un aveu d'impuissance dans les affaires financières de la France. Pauvre héritage, que l'année nouvelle a le droit de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire!

Des agitations pour peu de chose, des incohérences de politique et de parlement, des désordres financiers, des malaises d'industrie, des entreprises dont on ne peut encore prévoir l'issue, c'est donc là tout ce que laisse à la France, en mémoire de son passage, cette année qui s'en va. Elle n'a peut-être pas été beaucoup plus brillante ni plus féconde pour l'Europe, pour tous les pays, grands et petits, qui forment ce qu'on est convenu d'appeler la famille européenne. Elle a été, il est vrai, une année de paix continentale, et la paix est toujours bienvenue pour les peuples; elle ne lègue pas à l'année nouvelle de trop mauvaises apparences, des menaces de conflits à courte échéance. On ne peut pas dire non plus qu'elle ait marqué son passage dans la politique par des événemens bien saillans ou bienfaisans, par des actes de diplomatie propres à remettre l'équilibre ou la clarté dans les relations générales des nations. C'est une de ces années qui ne comptent pas dans l'histoire, qui passent sans dommage et sans profit, sans changer sensiblement les situations.

Des affaires, des incidens, des antagonismes avoués ou inavoués, des volte-face dans les rapports des cabinets, des négociations, des médiations et des conférences, il y en a eu sans doute, il y en a toujours. Il y a eu de quoi occuper les diplomates et défrayer les curiosités qui veulent du nouveau, n'en fût-il plus au monde. De tous ces incidens qui se succèdent et se croisent, à travers lesquels se joue la comédie perpétuelle des influences rivales, les uns sont déjà passés et presque oubliés, comme cette entrevue de Skierniewice, où les trois empereurs se sont rencontrés pour renouer d'anciennes amitiés, de vieux liens de solidarité dynastique; les autres durent encore et ne sont peut-être pas près de finir. Il est certain, par exemple, que cette question égyptienne, qui a déjà passé par tant de péripéties, ne semble pas toucher à un dénoûment, qu'elle n'a point avancé d'un pas depuis la conférence qui s'est réunie cet été à Londres pour ne rien faire, que tout paraît au contraire être plus obscur et plus embrouillé que jamais. L'Angleterre en est jusqu'ici pour les propositions financières dont elle a pris l'initiative après l'échec de la conférence de Londres, et qui n'ont point évidemment trouvé auprès des cabinets un accueil des plus empressés. Des puissances comme l'Allemagne, la Russie, à leur tour, sans se hâter de répondre à l'Angleterre, se tournent vers le Caire, vers le khédive, réclamant impérieusement leur part d'autorité et d'influence dans l'administration de la caisse de la dette égyptienne. D'un côté, les Anglais poursuivent avec quelque embarras et quelque lenteur, mais avec fixité, une politique dont ils hésitent à dire le dernier mot; d'un autre côté, un certain accord s'est fait visiblement entre les puissances du continent pour sauvegarder les droits, les intérêts européens sur les bords du Nil et maintenir, dans tous les cas, le caractère d'internationalité de l'Égypte. C'est là le fond du débat : on a de la peine à s'entendre et on ne s'entendra pas, tant que l'Angleterre n'aura pas à offrir des garanties plus précises, plus décisives à l'Europe. Avec la question égyptienne, qui était déjà un legs de l'année précédente et qui n'est pas près de finir, s'est élevée tout à coup cette question du Congo, à laquelle on ne pensait guère, il y a quelques semaines, et qui est maintenant, elle aussi, l'objet des délibérations d'une conférence réunie à Berlin sous les auspices du chancelier d'Allemagne.

On ne prévoit pas bien encore, on ne peut pas prévoir, à vrai dire, ce qui sortira de cette réunion où il s'agit de résoudre des problèmes tout nouveaux au sujet de territoires inexplorés, presque inconnus, de l'intérieur de l'Afrique, et des fleuves qui sillonnent ces contrées. Ce qu'il y a de plus clair et de caractéristique, c'est que cette conférence d'un ordre particulier réunie à Berlin n'est que la manifestation d'une idée à laquelle cèdent la plupart des gouvernemens européens, l'idée de la politique coloniale, de l'extension dans les régions lointaines par les annexions, les protectorats ou la création d'empires coloniaux.

L'Angleterre jette son dévolu sur l'Égypte, qui est pour elle le chemin des Indes. La France se débat au Tonkin et à Madagascar. M. de Bismarck n'a pas été le dernier à se jeter dans cette carrière, à suivre ou à donner l'exemple, et tandis que la conférence qu'il a réunie à Berlin, qui vient de prendre quelques jours de congé avant d'aller plus loin, s'occupe du Congo et du Niger, il ne s'arrête pas, il poursuit ses conquêtes; il ne se contente pas des quelques points de l'Afrique sur lesquels il a planté le drapeau allemand, il va jusqu'en Océanie, il cherche jusqu'aux extrémités des mers des îles sur lesquelles il puisse mettre la main. De toutes parts, sous toutes les formes, c'est la même idée d'extension coloniale qui semble particulière au moment présent. Il y a là évidemment un phénomène singulier, un héritage d'inconnu que l'année qui finit lègue à l'année qui commence. C'est pour la politique du jour un élément assez nouveau qui échappe à tous les calculs.

Est-ce donc que les gouvernemens de l'Europe qui se laissent aller avec complaisance à ces idées ou qui suivent le mouvement n'aient pas dans leur propre domaine, dans leur vie intérieure, assez à faire pour leur sécurité, pour la fortune des peuples? De tous les vieux états du continent, depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, quel est celui qui n'a pas ses problèmes épineux à résoudre et pourrait se flatter aujourd'hui d'entrer sans nul souci, sans des préoccupations assez sérieuses dans l'année nouvelle ? M. de Bismarck lui-même, qui va si loin à la recherche des îles inoccupées, ne trouve pas tout facile en Allemagne avec son parlement et ses socialistes. Il ne fait pas tout ce qu'il veut et il ne réussit pas à empêcher ce qui lui déplaît, ce qui n'est imaginé et proposé quelquefois que pour lui déplaire en lui rappelant que sa puissance a des bornes. Depuis quelques semaines, depuis l'ouverture de la session, les mécomptes se succèdent pour lui, et il n'est pas plus heureux avec le nouveau parlement qu'avec l'ancien. Vainement il paie de sa personne et multiplie les discours, vainement il est arrivé à Berlin un peu pour surveiller la conférence du Congo, un peu aussi sans doute pour imposer aux partis qui s'agitent dans le Reichstag : il n'en est plus à compter les échecs parlementaires. Jusqu'ici, depuis un mois, tout ce qu'il a combattu a été adopté, tout ce qu'il a proposé a été repoussé : c'est une guerre en règle qui se poursuit et se ravive à tout propos. Lorsque les progressistes ont proposé l'allocation d'une indemnité aux députés, M. de Bismarck s'est vivement opposé à cette libéralité des membres du Reichstag à leur propre bénéfice : la proposition n'a pas moins été adoptée par une majorité intéressée qui, à la vérité, ne faisait que répondre à une mesure récente par laquelle on a supprimé aux députés les permis de circulation sur les chemins de fer, sauf entre Berlin et leur district électoral. Lorsque e chef du centre catholique, M. Windthorst, a

demandé l'abrogation de la partie des lois de mai qui décrète en certains cas l'internement ou le bannissement contre les ecclésiastiques, le chancelier s'est aussitôt jeté dans la mêlée, prétendant rester armé dans l'intérêt de l'état et de l'empire : la proposition de M. Windthorst a cependant été votée. Un député de Posen a réclamé l'admission de la langue polonaise dans les débats judiciaires : les droits de la langue polonaise ont triomphé en dépit de toutes les résistances ministérielles. Il n'y a que quelques jours, M. de Bismarck s'est vu infliger un échec plus personnel encore à propos d'un crédit demandé pour le ministère des affaires étrangères. Il s'agissait tout simplement d'une modeste somme de 20 à 25,000 fr. pour le traitement d'un troisième directeur qu'il déclarait lui être nécessaire et dont on lui contestait l'utilité. M. de Bismarck a eu beau invoquer ses fatigues, l'état de sa santé, l'intérêt du service, l'extension croissante des affaires et des correspondances diplomatiques, élever presque une question de confiance : on n'a voulu rien entendre, il s'est trouvé une majorité pour refuser le crédit. Le parlement de Berlin, depuis quelques semaines, s'est ainsi donné le plaisir et le facile avantage de remporter un certain nombre de victoires sur le chancelier. Il y a seulement une circonstance qui rétablit l'équilibre, c'est que le chancelier, à son tour, après un premier mouvement d'irritation, ne tient aucun compte de ce que vote le parlement.

C'est le régime constitutionnel tel qu'il est pratiqué en Allemagne! Si les députés, dans leur sollicitude pour leurs propres intérêts, s'attribuent une indemnité, M. de Bismarck en sera quitte pour faire annuler cette résolution par le conseil fédéral. Si le Reichstag abroge d'un coup de scrutin les pénalités inscrites dans les lois de mai, il reste toujours la ressource de déposer provisoirement le vote aux archives jusqu'à ce que l'Allemagne en ait fini de ses querelles avec l'église, de ses éternelles négociations avec le Vatican. Si le parlement, par une boutade d'opposition, refuse un crédit jugé nécessaire, le chancelier trouvera bien les moyens d'y suppléer, et il a assez d'influence, assez de popularité dans le pays pour qu'il y ait eu une tentative de souscription publique qui était comme une protestation contre le vote du parlement. Que les députés usent de leur liberté de critiquer, le chancelier n'en fait ni plus ni moins. Il a un sentiment trop superbe de sa puissance pour se laisser arrêter par des coups d'épingle, par ce qu'il appelle des misères imaginées pour lui rendre la vie insupportable, et il a au besoin la réplique acérée et hautaine à l'adresse de ceux qui le harcèlent trop vivement : « Votre majorité, disait-il l'autre jour encore d'un ton d'omnipotent irrité devant le parlement, votre majorité ne m'en impose pas du tout... vous ne ferez pas reculer un homme qui n'a pas reculé devant l'Europe... Je suis ici comme fonctionnaire, comme soldat au nom du

roi, et que je sois blâmé ou non, cela m'est indifférent, complètement indifférent... » Le chancelier de Berlin a même trouvé le moyen, il y a quelque temps, de prendre à partie M. Gladstone et les hommes d'état anglais parce qu'ils n'entendent pas comme lui le régime parlementaire, parce qu'ils font de l'Angleterre une république aristocratique. Il prétend, lui, gouverner d'une autre façon et n'être pas à la merci d'un parlement. Après cela, avec ses députés, M. de Bismarck a toujours l'avantage de pouvoir leur dire que si on les avait écoutés, si on s'était laissé arrêter par leur *veto*, si le roi Guillaume, en vrai souverain parlementaire, avait sacrifié son premier ministre à leurs défiances, l'Allemagne n'existerait pas. L'Allemagne existe, cela n'est pas douteux, et elle existe surtout par l'indomptable volonté de l'homme qui ne l'a pas seulement créée par le fer, qui depuis quatorze ans est occupé à la consolider par sa diplomatie.

Telle qu'elle existe cependant, même encore aujourd'hui, cette Allemagne que le chancelier peut se flatter d'avoir créée, est-elle si complètement hors de péril? On ne le dirait pas à suivre ce procès qui vient d'être jugé devant la haute cour de Leipzig, à voir à combien peu il a tenu que souverain, princes, généraux fussent emportés par une explosion de dynamite, il y a quinze mois, le jour où ils montaient au Niederwald pour inaugurer la statue de la Germania, élevée sur ces sommets en l'honneur de la résurrection allemande. M. de Bismarck a beau s'évertuer avec ses projets de socialisme d'état, qu'il prétend imposer comme le grand remède à son parlement, il peut s'apercevoir qu'il ne désarme pas les colères farouches qui grondent dans les bas-fonds de la société allemande et dont un des principaux accusés, en avouant son crime, s'est fait l'âpre et implacable interprète. Il peut voir par là qu'il y a d'autres dangers en vérité plus sérieux que les usurpations parlementaires. M. de Bismarck a réussi en tout jusqu'ici, c'est assez évident; il a réussi dans sa politique intérieure en abusant de ses avantages vis-à-vis de son parlement, comme dans sa diplomatie, en jouant d'une main habile et hardie avec toutes les alliances, même un peu, à ce qu'il paraît, avec l'alliance de la France. Il reste à savoir si cette habileté réussira jusqu'au bout ou si elle n'aura fait qu'ajourner de plus dangereuses épreuves pour l'Allemagne et pour l'Europe.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises, à peu près immobiles depuis une quinzaine, ont repris dans les derniers jours une allure satisfaisante qui atteste qu'aucun changement significatif n'est encore intervenu dans la situation respective des acheteurs et des vendeurs sur notre place. Les premiers sont complètement maîtres du terrain, les seconds reconnaissent leur impuissance et se décident à racheter, en contribuant ainsi eux-mêmes à accélérer le mouvement qui précède depuis plusieurs mois chaque liquidation.

C'est sur les deux rentes 3 pour 100 que l'amélioration s'est produite cette fois avec le plus de vivacité. La hausse, d'un mois à l'autre, est de 1 fr. sur le fonds perpétuel et de 1 fr. 50 sur l'amortissable; elle n'atteint que 0 fr. 72 sur le 4 1/2. L'amortissable commence à être mieux connu et plus apprécié du public capitaliste, qui n'avait pas compris pendant longtemps les avantages offerts par cette rente, remboursable au pair par rachats annuels. On lui préférait le type classique de l'obligation de chemin de fer, qui ne se négocie qu'au comptant, qui ne sort plus des portefeuilles une fois qu'elle y est entrée et qui est soustraite aux aléas de la spéculation.

Mais toutes les obligations de chemins de fer ont monté dans des proportions telles que la comparaison a fini par démontrer de quelles qualités était doué l'amortissable en tant que valeur de placement pour la petite épargne. Il n'est pas improbable, d'autre part, que la spéculation ait aidé au mouvement dans la prévision que le prochain emprunt, celui que le gouvernement ne pourra se dispenser de faire en 1885, s'effectuera encore en amortissable.

Les circonstances ne semblaient pas, en décembre, devoir favoriser un nouvel effort de la spéculation à la hausse. La discussion du budget a été engagée si tardivement, qu'elle n'a pu être menée à bon terme. Le budget des dépenses est resté en route; il a fallu recourir à l'expédient des douzièmes provisoires. L'argent s'est resserré à Londres; des catastrophes financières ont éclaté sur la place de Vienne; on est resté sans nouvelles du Tonkin et de Formose; la crise commerciale et industrielle est toujours aussi intense. Rien de tout cela n'a servi aux baissiers, qui ont compté vainement sur la lassitude des capitalistes et qui voient maintenant que le titre sera tout aussi rare fin décembre

qu'il l'a été depuis bientôt six mois que la campagne de hausse est commencée.

Certaines valeurs ont partagé pendant la seconde moitié du mois la faveur témoignée par la spéculation aux rentes françaises. Ainsi l'Italien a monté d'un franc sur le vote de confiance obtenu par M. Depretis, à Rome, avant la séparation des chambres. Ce vote ne décidait qu'implicitement du sort des conventions de chemins de fer qui ne pourront être définitivement discutées qu'en janvier. Mais la spéculation engagée sur l'Italien considère l'adoption comme certaine, et va sans doute chercher à consacrer sa victoire par la conquête du pair sur l'Italien. Elle n'est plus d'ailleurs séparée du cours rond que par 50 centimes.

La Banque d'escompte est l'établissement qui a mené cette brillante campagne sur l'Italien et les Chemins méridionaux (ceux-ci ont monté de 150 francs depuis un an). Il était juste qu'il commençât à en recueillir les fruits. La hausse a commencé aussitôt après l'échange des anciennes actions libérées de 125 fr. contre les nouvelles libérées de 250 francs. On cotait 532 le 15 courant; à 565, la plus-value est de 33. La Banque de Paris, pendant longtemps immuable à 730, a été portée à 750, mais n'a pu conserver ce cours, et finit l'année à 742. La Société générale a gagné 12 fr. à 470, et le Mobilier 15 à 265, le Comptoir d'escompte 17 à 982. Les titres des autres établissemens de crédit n'ont pas varié. Le Crédit foncier s'est constamment soutenu au-dessus de 1,330. Le Crédit lyonnais est plutôt lourd à cause des appréhensions que suscite la situation de la Société foncière lyonnaise, de même que l'incertitude qui plane sur les affaires financières du Mexique retient la Banque franco-égyptienne à 508.

Les désastres qui ont frappé plusieurs banques, à Vienne, ont amené des offres sur les titres des établissements de crédit austro-hongrois. Le Crédit foncier d'Autriche a reculé de 20 fr., la Lænderbank de 5 fr. Celle-ci a fait annoncer que les bénéfices de 1884 étaient aussi élevés que ceux de 1883 et que la répartition en était réservée à l'assemblée générale qui serait convoquée prochainement.

Les actions des chemins ne donnent lieu qu'à très peu de transactions. Le portefeuille ne vend pas, mais il n'achète pas davantage à cause des diminutions de recettes qu'apporte régulièrement chaque semaine. Les conventions ont garanti des dividendes minimum; l'affaiblissement des recettes n'atteint donc pas le revenu des titres, mais il obère les compagnies en obligeant celles-ci à avoir recours à la garantie de l'état pour des sommes considérables. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse tendent à se relever de la réaction qui avait ramené ces deux actions l'une à 537, l'autre à 390. La crise viennoise pèse sur le cours des Chemins autrichiens et lombards.

Le Suez n'a cessé de fléchir depuis le 15. A 1,820, cependant, les

ventes se sont arrêtées; hier même, quelques vendeurs de primes ont cru devoir se racheter, et une reprise de 17 francs à 1,837 en est résultée. Le recul est encore de 32 francs pour la seconde moitié du mois. Après une période de faible rendement, le trafic du canal paraît redevenir plus actif.

La tenue des valeurs industrielles a été très satisfaisante. Le Gaz est ferme à 1,530; les Omnibus à 1,212; les Voitures à 582. Les Allumettes ont monté de 12 francs; la Compagnie Transatlantique de 5 francs. La Compagnie franco-algérienne a repris de 20 à 25 francs sur le vote par la chambre, en première lecture, d'un projet de loi concédant à cette compagnie la construction d'une voie ferrée de Mostaganem à Tiaret avec garantie de l'état. Le Panama n'a pas fléchi au-dessous de 485 en dépit du bruit fait un moment par les dépêches américaines au sujet du traité passé entre le gouvernement fédéral des États-Unis et le Nicaragua pour la construction d'un canal interocéanique rival et concurrent de celui de M. de Lesseps. L'incrédulité est grande au sujet des chances d'adoption par le congrès du susdit traité.

Les valeurs turques ont été plus faibles. Le bruit d'une crise ministérielle à Constantinople avait fait redouter l'abandon des projets relatifs au règlement de la question toujours pendante des raccordemens entre les réseaux de voies ferrées de l'Europe centrale et de la Turquie. Il n'en était rien; les pourparlers sont même assez avancés pour que les directeurs de la Banque ottomane et du Comptoir d'escompte aient été mandés à Constantinople, où sans doute ils vont s'entendre définitivement avec la Porte pour la constitution d'une société de construction. La question de l'exploitation, tant des lignes nouvelles que des anciennes, resterait provisoirement non résolue.

L'ancien Turc 5 pour 100 va bientôt cesser de figurer au nombre des titres dont s'occupe la spéculation; il sera remplacé dès janvier prochain par le titre nouveau résultant de la conversion. Celui-ci sera un 4 pour 100 nominal (1 pour 100 effectif) et fera son apparition à 16.50 environ, rapportant 1 franc, avec éventualité d'un rendement s'élevant graduellement de 1 à 4 francs, à mesure que s'élèveront les produits des revenus affectés au conseil d'administration de la dette publique ottomane.

L'Unifiée d'Égypte s'est établie pour tout le mois de décembre entre 320 et 325. L'Angleterre attend avec impatience la réponse des puissances à ses propositions. Les porteurs de titres sont convaincus que leurs droits seront respectés ou qu'ils obtiendront des garanties supplémentaires effectives en compensation de la diminution d'intérêt imposée par le cabinet Gladstone.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

EUSÈBE LOMBARD

TROISIÈME PARTIE (1).

XXV.

« *Paulmy*, 5 janvier. — Mon cher Philippe, je suis content de vous savoir installé dans un nid de votre choix. Ce que vous me dites de votre solitude studieuse me charme. Moi, je suis toujours l'homme que vous savez, et je vous écris de ma chambre nue de Paulmy, tandis qu'au dehors la pluie ruisselle sur les masures du bourg et sur les prés noyés dans des flaques d'eau. Ce pays de Touraine aux vallées peu profondes, aux collines basses et sans relief, aux horizons bornés, a besoin de verdure et de soleil pour justifier sa réputation surfaite. Il manque de lignes et de grandeur; il est comme ces femmes qui n'ont que la beauté du diable et qui, la trentaine venue, deviennent facilement insignifiantes. En hiver et sous la pluie, Paulmy est d'une navrante vulgarité. Je m'y sens plus seul que jamais. Peu de nouvelles du neveu, et des nouvelles peu satisfaisantes. A peine arrivé là-bas, il a eu la mauvaise chance de tomber malade et, tandis que je le croyais parti en guerre, l'œil plein d'éclairs et la baïonnette au canon, il entrait tout bêtement à l'hôpital. Rien de grave, du reste, mais en somme une déception. L'année qui commence a débuté pour moi mélancoliquement et silencieusement. Presque point de lettres intéressantes. Autrefois,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1884 et du 1er janvier 1885.

cette date du 1er janvier m'apportait un courrier volumineux : — amis de collège, camarades de l'administration, etc. Tout ce monde s'est marié et ne m'écrit plus. Mon automne n'amène plus à ma maison de campagne, — à part quelques belles exceptions comme la vôtre, — qu'une volée de neveux et de nièces sans orthographe, auxquels je renvoie leurs lettres corrigées. Voilà mon regain mêlé de colchiques; il ne laisse pas de me faire songer tristement au bon foin odorant de juin et de la Saint-Jean. — On ne se soucie plus de moi; mes amis savent par cœur les deux ou trois petits airs que joue ma boîte à musique. Ils s'en sont allés écouter d'autres chansons et m'ont planté là avec ma boîte et mes turlutaines. L'Ecclésiaste a raison : tout est vanité... Je vous souhaite à vous de conserver toujours chaud le foyer de votre pensée. Après tout, quand on a passé des journées à se bien noircir l'âme, on y découvre encore, dans le tréfonds, quelque chose qui vous invite doucement à la joie,.. la joie de l'inconnu !... Par delà les horizons tangibles, elle nous sourira un jour, comme nous souriaient jadis ces clairières de nos forêts vosgiennes, où les bourgeois se réunissent les dimanches d'été pour boire le vin de mai, tandis que la musique joue derrière la ramée... »

J'en étais là quand on a frappé à ma porte. Ce n'était pas l'inconnu joyeux qui venait me souhaiter la bonne année; non, mais une surprise amère, une tuile, mon cher ami, qui me tombait douloureusement sur le crâne. Je suis à peine remis du choc, et je vous conte la chose avec un sourd tremblement intérieur.

Donc, on a frappé à ma porte. Avant que j'eusse pu répondre, on a tourné rapidement le bouton et j'ai vu apparaître Simonne. — Il m'est venu tout d'abord à l'esprit qu'elle avait reçu une lettre du neveu et qu'elle me l'apportait; de sorte que, tout en blâmant sa visite peu correcte, je ne me sentais pas d'humeur à la gronder.

— Qu'y a-t-il, mon enfant? lui demandai-je; avez-vous des nouvelles de Jean?

— Des nouvelles! s'est-elle écriée, oui, j'en ai, mais pas de la façon que vous vous imaginez.

Je ne comprenais pas, je la dévisageais d'un air intrigué, tandis qu'elle, les yeux baissés et les lèvres un peu crispées, enroulait nerveusement ses mains dans les pointes d'un châle de tricot.

— Pardon, ma fille, que voulez-vous dire? Qu'avez-vous?

— J'ai que je suis perdue!... Vous ne comprenez pas?... Il me semble pourtant que cela saute aux yeux... Regardez!.. C'est votre neveu qui m'a mise dans ce bel état!

En même temps elle s'était placée de profil entre la fenêtre et moi, et en effet, en l'examinant plus attentivement, il me semblait que sa taille s'était déformée et que ses flancs avaient pris un

développement étrange. Mais la chose était pour moi si inattendue, si cruellement renversante, que je n'en pouvais revenir.

— Est-ce possible? balbutiai-je; ne vous trompez-vous pas?

— Je voudrais me tromper... Mais il n'y a plus moyen, et je suis bien tourmentée, allez!

Là-dessus, la voilà qui fond en larmes. J'étais consterné, indigné; j'allais et je venais par la chambre, aussi confus et désolé que si j'avais été le vrai coupable. Je déraisonnais, je lui posais des questions stupides :

— Comment cela est-il arrivé?.. Contez-moi tout... Jean m'avait pourtant juré que jamais...

— Et vous l'avez cru! a-t-elle répliqué en me lançant un regard de dédain à travers ses cils mouillés; c'est un fier enjôleur et les menteries ne lui coûtent rien... Ça est arrivé pendant les vendanges... Il m'a si bien embobelinée que j'ai consenti à me promener avec lui dans les bois d'Étableaux... Il me répétait qu'il m'aimerait toujours, que nous nous marierions, et, tout en parlant, il me baisait les cheveux, les yeux, les lèvres... Il était comme un fou et cela m'a rendue folle... Je ne savais plus où j'allais... Je n'avais plus la force de me défendre et... il a fait de moi ce qu'il a voulu... Ah! je le paie cher!

Nouvelle explosion de larmes. J'avais beau faire, je ne pouvais arriver à la calmer.

— Mon neveu est un misérable! me suis-je écrié. Mais rassurez-vous, je vais lui écrire et je vous donne ma parole qu'à son retour, il réparera le mal qu'il vous a fait...

— Et, en attendant, je suis dans la peine, moi!.. Que vont dire mes parens?.. Que vont penser les gens?.. Je n'oserai plus me montrer dans le bourg... Attendre! vous en parlez à votre aise.

— Que voulez-vous, ma fille?.. Il ne dépend pas de moi de faire revenir mon neveu du Mexique... Il n'est pas maître de ses actions... C'est une fatalité à laquelle nous devons nous soumettre tous deux.

— Que vais-je devenir alors? s'est-elle exclamée en se tordant les mains; il ne me reste plus qu'à me jeter à la rivière...

— Simonne!.. Ce serait un crime ajouté à une faute... Soyez courageuse, je ne vous laisserai pas dans la peine... Rassurez-vous, je vous aiderai à élever votre enfant.

— Mais, si je venais à lui manquer? a-t-elle repris en sanglotant... Qui se chargerait de la pauvre créature?

— Moi; je vous promets de l'adopter.

Après l'avoir calmée et consolée du mieux que j'ai pu, j'ai fini par la congédier. Mais convenez que voilà une horrible et cruelle déconvenue. Je suis furieux contre Jean, et pourtant au fond de

moi, je me sens une tendresse indulgente pour ses fautes. — Il n'est pas de la race des rêveurs, lui!

Tandis que Simonne s'en allait sous la pluie, je regardais mon feu mourant, je tisonnais à petit bruit et je songeais : — Si pourtant cet enfant était de moi, comme mes pensées seraient différentes de ce qu'elles sont! — Comme je m'endormirais! comme je m'éveillerais doucement! Quelle sécurité! quelle confiance! Quels mâles pensers de protecteur!.. Je me dirais : « Il tient de moi la vie ; je l'élèverai à ma guise, je façonnerai son intelligence comme une cire molle et elle gardera les moindres empreintes de mon doigt paternel et créateur. Quand je mourrai, il me fermera les yeux. Il aura non-seulement mon nom et mon âme, mais encore mes traits rajeunis, mes gestes et ma physionomie d'autrefois. Il sera mon œuvre et je me mirerai en lui... » — Pourquoi ce bonheur ne m'est-il pas accordé?.. Parce que je ne l'ai pas cherché... Que dis-je! pas cherché?.. Parce que je ne l'ai pas pris, l'ayant sous la main... Je suis un misérable sot!

Je vous quitte pour écrire à mon neveu. »

XXVI.

De longs mois se sont écoulés et Eusèbe a quitté Paulmy. Sa situation du reste y était intolérable. A mesure que la faute de Simonne était devenue visible aux yeux les moins exercés, c'était lui bien plus que le neveu qu'on avait accusé de tout le mal. Les gens indulgens eux-mêmes condamnaient sa conduite en le soupçonnant tout au moins d'une complicité blâmable. Quant aux malveillans, ils ne se gênaient pas pour répéter que Jean avait été simplement le successeur d'Eusèbe dans les bonnes grâces de Simonne; et plus d'une fois, en passant par les rues, mon malheureux ami avait entendu murmurer derrière lui : « Bah! si le neveu a fabriqué une oreille, l'oncle a fabriqué l'autre. » — Je ne sais si c'est Eusèbe qui a demandé son changement, toujours est-il qu'on le lui a donné, — avec avancement cette fois. — On l'a envoyé non loin de son pays vosgien, à Saint-Thiébaut, dans un département voisin de nos anciennes résidences de Vieux-Moutier et de La Faye. Saint-Thiébaut est un gros bourg qui voudrait avoir des airs de ville. Il est bâti à la crête d'une haute colline dont ses maisons couronnent le sommet. La principale rue est bordée d'une rangée de vieux logis noirs et maussades, construits, au XVIIe siècle, par des familles de gentilshommes lorrains qui sont venues s'y réfugier après le siège et le sac de La Mothe. Ces antiques demeures à façades rébarbatives donnent à la ville une physionomie de cloître et de prison ; mais du

haut de leurs fenêtres l'œil embrasse une immense étendue de collines bleuâtres et mamelonnées comme les flots de la mer.

C'est là qu'Eusèbe est maintenant enfermé avec ses pensées mélancoliques et désillusionnées. Il ne me parle presque plus du neveu Jean, qu'il aime toujours, mais qui a déçu ses espérances. Après avoir séjourné deux ans au Mexique, le troupier est rentré en France sans même avoir gagné un galon ; son temps fini, il est retourné vivoter au nid de Gemaingoutte et paraît peu disposé à réparer le tort qu'il a causé à Simonne. Eusèbe seul s'occupe encore de cette dernière et envoie de mois en mois à Paulmy l'argent nécessaire à l'entretien de l'enfant.

Le séjour claustral et monotone de Saint-Thiébaut, où le vent se lamente pendant six ou sept mois de l'année, a encore développé les tendances mystiques de mon pauvre ami. Il n'écrit plus de vers comme à La Faye, il ne cherche plus de sujets de nouvelles comme à Paulmy ; il passe ses journées à s'analyser lui-même et à s'examiner à la loupe. Il étudie minutieusement ses sensations et borne son ambition littéraire à tenir une sorte de journal de ses hésitations et de ses rêveries maladives. Ce journal est le résumé de ses tourmens psychologiques, le monologue d'un solitaire qui sent vivement et qui voudrait aimer, mais qui, ne pouvant y réussir, répand sur le papier toute sa tendresse comprimée et douloureusement extravasée.

Je reste tout un hiver sans entendre parler de lui, puis brusquement, au beau milieu du printemps de 1869, je reçois de Saint-Thiébaut une curieuse lettre dont voici le principal fragment : « Sachez qu'un grand événement se prépare pour moi. Le 24 juin prochain, jour de la Saint-Jean, j'atteindrai ma trentième année. Trente ans ! un trois à la colonne des dizaines, la saison de la maturité : cela est sérieux. Dans ma famille, la Parque coupe généralement le fil à soixante-dix ans ; mais ayant vécu plus hâtivement que les autres, je ne serai que prudent en reportant tout de suite dix ans à mon passif. Il me reste donc au plus trente années d'existence terrienne. Une moitié de ma course. Hâtons-nous, il est grand temps d'ensemencer... Ce que je ferai à dater du soir de mon 24 juin, je ne le sais pas bien encore, mais j'agirai autrement que je n'ai agi. L'œil fixé sur la vie éternelle, je vivrai par l'esprit et rien qu'en vue de l'esprit ; les choses m'ont assez leurré, je veux essayer de démêler leur signification morale et m'acheminer vers un but plus parfait. A partir du 24 juin, je ferai peau neuve et ma devise sera : « Pour le mieux. » Vous avez permission de m'adresser une lettre pour cet anniversaire ; j'en demande une ce jour-là à tous mes parens et amis. Vingt écritures familières, je l'espère bien du moins, en marqueront la solennité. Je donnerai, à la Saint-Jean,

un banquet d'une vingtaine de couverts, ce qui ne me ruinera pas, ce banquet étant un pique-nique, et ce qui ne ruinera non plus aucun des vingt convives, chacun d'eux n'étant taxé que pour une lettre... Voyez-vous entrer chez moi le facteur, le samedi 24 juin?.. Voilà pour l'extérieur; pour le dedans, ce sera une affaire bien autre et plus compliquée. Pourtant rassurez-vous... Je ne me ferai pas trappiste; je ne prendrai pas femme non plus... Je resterai ce que je suis, mais je ne serai plus l'homme de la veille... Vous ne comprenez pas? Tant pis, il me faudrait un volume pour vous expliquer cela et je n'ai que quatre pages. Sachez seulement que je médite une réforme radicale. Je suis ennuyé de vivre inutilement et de ne promener qu'une discordance sous la voûte du ciel, sous le dôme aérien des forêts vertes... J'en ai dit assez... Voilà la dernière lettre que vous recevrez du « vieil homme. » Maintenant, bonsoir, n'oubliez pas le 24 juin!.. »

XXVII.

A M. Eusèbe Lombard, à Saint-Thiébaut.

« *23 juin.* — Mon bon Eusèbe, bien que nous soyons en pleine fenaison et qu'on ne rentre guère à la maison que pour se coucher, ne crois pas que je t'oublie. Tu recevras ta lettre d'anniversaire et aussi ton petit souvenir. J'ai fait plus, j'ai décidé, non sans peine, toute la maisonnée à t'écrire pour ce jour-là, ainsi que tu le désirais. L'abbé a d'abord pris son air bourru et déclaré qu'il ne fallait pas encourager de pareils enfantillages; je l'ai si bien endoctriné qu'il a fini par consentir à t'envoyer un mot au dos d'une image de piété. Les autres ont suivi, mais en rechignant. Que veux-tu, mon bien cher? dans notre famille on n'est pas écrivassier, et il n'y a que nous deux qui comprenions ces choses de sentiment. — Enfin tu recevras neuf lettres, y compris celles des tout petits. Jean manquera seul; nous ne l'avons pas vu depuis huit jours. Il est dans une mauvaise veine et l'abbé est fort mécontent. Il ne fraie ici qu'avec les plus méchans gueux du pays, et ce sont à chaque instant des batailles entre lui et les garçons des villages voisins. L'abbé le traite de pécheur impénitent; moi j'espère encore que, comme l'enfant prodigue, il se repentira et rentrera dans la bonne voie. — Au revoir, mon bon ami; toute la maison t'embrasse. Le courrier t'apportera avec ma lettre un album de photographies qu'Auguste a acheté en Suisse; il y a une mécanique sous l'une des couvertures et quand on la remonte, l'album joue un air de *la Dame blanche* et une valse allemande. Cette musique, qui a des notes claires comme du cristal, te plaira, j'en suis sûre.

Quand tu l'entendras, tu penseras à ta vieille sœur, et moi, demain, quand paraîtront les premières étoiles, j'unirai mes pensées aux tiennes. Que Dieu te garde! Au revoir et tendres amitiés. — GERTRUDE. »

XXVIII.

Il est neuf heures du matin, Eusèbe a été entendre une petite messe; il revient de l'église et trouve à son retour l'album de Gertrude avec les neuf lettres des frères et neveux, plus neuf autres épîtres, dont la mienne, venues de tous les coins de la France. Il les empoche toutes sans les ouvrir, se réservant de les lire l'une après l'autre, en pleine campagne. Pour célébrer l'aurore de sa trentième année, il s'est fait couper les cheveux, raser la barbe et s'est habillé de neuf des pieds à la tête. Depuis la veille au soir, il s'est interdit de fumer, afin de mieux marquer par cette abstinence qu'il a tiré un trait entre le passé et le jour nouveau où il va dépouiller le vieil homme. Ainsi préparé par cette *veillée d'armes*, il sort lentement de Saint-Thiébaut, gagne le grand plateau austère du Côna et contemple, aux clartés matinales du soleil de la Saint-Jean, l'immense plaine du Bassigny, où les ondulations des collines bleuâtres se succèdent toujours plus mouvementées jusqu'aux premiers contreforts boisés des Vosges. Une limpide sonnerie s'envole du fond des villages épars au pied de la côte de Saint-Thiébaut; des fumées montent çà et là avec les notes argentines des cloches; dans les prés, on voit reluire, comme des éclairs, les faux des faucheurs. Au-delà des prairies, les coteaux de La Mothe et de Sainte-Anne arrondissent leurs cimes dénudées, et, plus loin, Clefmont et ses bois s'avancent comme un promontoire dans la plaine mamelonnée. Poussés par un vent frais, les nuages blancs projettent leurs ombres mobiles sur la terre, et tout en haut, presque en compagnie des nuages fuyans, d'invisibles alouettes chantent.

Eusèbe est content. Il serre sous son bras l'album à musique et en même temps sa main tâte voluptueusement dans sa poche les dix-huit lettres arrivées ce matin. Tous les convives ont répondu à son appel, Jean excepté. C'est le seul nuage de déplaisir qui gâte cette matinée de fête. Tout en cheminant lentement sous bois, il arrive à un petit village niché en pleine forêt, à la naissance d'une coulée ombreuse qui dévale jusqu'à un bout de pré arrosé par un ruisseau. C'est Beaucharmois. Il entre dans une auberge au seuil riant et se fait servir à déjeuner dans le jardin, à l'ombre d'un cerisier rouge de fruits. Au dessert, — un dessert composé de cerises de l'arbre voisin, — il commence à lire ses lettres une à une; comme intermède, entre chaque lecture, il remonte l'album

posé sur la table et se joue un des deux airs. Cette musique aux notes de cristal, dont la frêle mélodie semble s'exhaler des lettres qu'il décachète, lui chauffe peu à peu la tête et le grise. Il se sent les yeux mouillés; avec un beau mouvement lyrique, il ôte son chapeau et salue le petit village, l'auberge hospitalière, le jardin semé de buis, de pavots roses et de *bouquets tout faits;* il salue le ciel ruisselant de chants d'alouettes et la coulée verdoyante où un ouvrier aiguise sa faux. — Le voilà donc au-delà des colonnes d'Hercule de la trentième année; il navigue sur un océan nouveau, vers l'île lointaine de la Perfection. Son corps et son âme vont dorénavant faire bon ménage et, grâce à cette résolution constante de tendre vers le mieux, il ne se sentira plus seul dans la plus profonde solitude, il ne sera plus dissipé et entraîné au milieu des foules. Il acceptera les heures mornes, il jouira des heures sereines et enchantées. Il sera résigné à tout... Allons! haut le cœur, et que le 24 juin marque bien le point de départ d'une évolution féconde!..

Eusèbe se lève d'un pied léger pour aller payer son écot et, tout en réglant avec l'hôtesse, il jette un coup d'œil sur un miroir placé derrière le comptoir. — Bon Dieu! est-ce bien lui?.. Il contemple avec ahurissement son visage entièrement rasé, ses cheveux quasi tondus à la mal content. Cette face qui se montre là dans la glace est la sienne!.. Elle a un faux air ecclésiastique; elle lui rappelle à la fois son frère l'abbé et sa sœur Gertrude: les yeux ne sont pas mal, mais quelles mâchoires saillantes! quelle bouche et quel minuscule menton! A dire vrai, sa rénovation du 24 juin ne l'a pas embelli, au physique, du moins. Plus il se dévisage d'un air effaré, plus il se trouve laid, étrangement laid. Il commence à douter que ce soit son *double* qui se réfléchisse là, dans le miroir, et il sent sa tête tourner. — Décidément il est temps qu'il remette le pied dans la réalité, car cette belle exaltation du 24 juin pourrait se changer en une douce folie.

XXIX.

« *Gemaingoutte, 30 juin.* — Mon bon Eusèbe, lorsque je déplorais la conduite de Jean dans ma dernière lettre, je ne croyais pas avoir à t'annoncer sitôt une nouvelle avanie. Il paraît que le malheureux s'était battu il y a une quinzaine en plein cabaret, et le tribunal vient de le condamner pour coups et blessures. A la suite d'un conseil tenu en famille, on a résolu de l'embarquer pour l'Amérique. Auguste l'a mis en chemin de fer avec cinquante écus en poche, après lui avoir payé son voyage et son passage sur un paquebot partant pour New-York. Et maintenant à la grâce de Dieu!.. J'en ai bien pleuré et j'ai bien pensé à toi, mon bon ami.

L'abbé dit que Jean est une nature perverse et qu'il ne sera jamais qu'un vaurien. Mais tu sais comme l'abbé voit les choses en noir. Jean est jeune, et il y a encore de la ressource. Tendres amitiés de ta désolée GERTRUDE. »

« Télégramme.—*Eusèbe Lombard à Saint-Thiébaut — Le Havre, 30 juin.* — Volé cette nuit. Montre engagée. Prière envoyer cent francs, poste restante. Réponse payée. — JEAN. »

Ces deux nouvelles sont apportées, le 1er juillet, par le courrier du matin. à l'ami Eusèbe. Il reste un moment ahuri et indigné, puis il froisse violemment le télégramme du neveu, et se promène à grands pas dans son bureau. — Voilà donc la surprise qui l'attendait au lendemain de l'anniversaire de sa trentième année : — la déchéance de Jean et la répétition de la comédie de Tours!.. Que d'autres en rient, que d'autres mettent en avant comme excuse la jeunesse du neveu et les circonstances de l'expatriement : Eusèbe trouve le procédé ignoble.

— Que Dieu le bénisse ! murmure-t-il entre ses dents; me prend-il pour un Géronte?.. Je suis décidé à m'abstenir désormais... Que Dieu le bénisse!

Tout de même il relit la lettre de Gertrude. — Le malheureux! pense-t-il ; ainsi le voilà lancé sur l'océan! — C'est fini, on ne le reverra plus. Et il n'a que vingt-cinq ans! A Gemaingoutte, il eût été le roi de la maison s'il eût su y rester; il eût été le roi de son village, où tout le monde admirait sa force et sa bonne mine, s'il eût su se conduire... Et voilà ce qu'est devenu le garçon le mieux doué pour l'action que je connaisse! Jean était, — car il n'existe plus pour moi, — Jean était mon opposé ; c'est pourquoi peut-être je l'ai bien aimé. Il avorte. De l'en-avant, mais aucune réflexion directrice; la queue du serpent qui obtient de conduire le corps et qui bientôt se déchire aux broussailles. — Un homme d'action qui n'est que cela court, se démène, fatigue le monde de ses allées et venues, et finalement ne sert ni lui ni les autres. — Pauvre garçon! je le vois encore arriver à Paulmy dans la nuit pluvieuse, le képi sur l'oreille, le sac au dos, et se jeter dans mes bras. Je le vois encore bondir à mes côtés, crâne et agile, à travers les chemins creux et sous les acacias en fleurs de la vallée de l'Égronne... Après tout, qui me prouve qu'il ait menti? Il est étourdi et confiant ; on aura pu abuser de sa légèreté et le dépouiller... Peut-être en ce moment erre-t-il sur les quais du Havre, désespéré et sans un sou...

Là-dessus Eusèbe, avec des yeux humides, fouille en tâtonnant dans son secrétaire, tire d'un vieux portefeuille en basane un billet de cent francs, coiffe son feutre et se dirige en maugréant vers le bureau de poste.

Le bureau de poste est situé dans une rue étroite, au rez-de-chaussée d'une froide maison noire. Eusèbe frappe vivement au carreau du guichet, s'impatiente de ne voir personne venir et trouve que la receveuse des postes en prend bien à son aise. Enfin il entend un léger bruit de pas dans l'intérieur, on accourt à son heurt impatient. Dans la baie du guichet il voit s'encadrer un pâle visage de femme, un visage souffreteux à l'ovale amaigri, dont les traits délicats et fins sont encore adoucis par deux épais bandeaux de cheveux blanchis avant l'âge. La pâleur de cette figure est magnifiquement éclairée par deux grands yeux aux paupières fatiguées, mais aux prunelles d'un bleu de pervenche. Eusèbe, qui s'apprêtait déjà à témoigner sa mauvaise humeur, est soudainement apaisé par l'apparition de cette tête sympathique. D'une voix au timbre très pur, la receveuse s'excuse de l'avoir fait attendre. Elle est récemment installée à Saint-Thiébaut et encore mal habituée à ses nouvelles fonctions. Avec un mélange d'embarras et d'impatience, Eusèbe lui explique qu'il désire envoyer un mandat-poste de cent francs. Elle bouleverse ses paperasses, trouve enfin le registre à souche et pose timidement les questions d'usage à Eusèbe, qui décline ses qualités.

— Le nom du destinaire ?

— M. Jean Lombard, au Havre, poste restante.

Il dit cela d'un ton à la fois irrité et contrit qui frappe la receveuse. Elle relève la tête presque involontairement, et ses yeux bleus s'arrêtent une seconde sur le visage altéré de Lombard. — C'est elle qui a transcrit ce matin le télégramme de Jean, et, en femme perspicace, elle devine sans doute une partie de ce qui se passe dans l'esprit d'Eusèbe. Du moins celui-ci se l'imagine, et sous l'examen rapide de ce clair regard féminin, son embarras redouble, Elle-même semble confuse d'avoir jeté sur lui ce coup d'œil presque indiscret, une rougeur légère monte à ses joues et elle se remet à écrire nerveusement. Mais ses lèvres décolorées ont pris une expression compatissante. En femme qui a dû souffrir, elle comprend les souffrances des autres, et lorsqu'elle tend à l'expéditeur le mandat rouge détaché de la souche, elle accompagne son geste d'un nouveau regard, très doux cette fois et presque humide. Puis le guichet se referme, le triste et sympathique visage aux bandeaux argentés disparaît derrière le carreau poudreux, et Eusèbe, tout étonné de sentir sa mauvaise humeur évaporée, va jeter lentement sa lettre dans la boîte.

XXX.

Il est cinq heures du soir. Eusèbe, qui vient de clôturer ses écritures et de terminer sa comptabilité administrative, met ses paquets

sous bande et pousse un soupir de soulagement. Puis il songe que l'heure est déjà avancée, qu'il risque de trouver la poste fermée, et il se hâte de sortir afin d'arriver à temps au guichet. Au dehors, règne encore l'assoupissement des après-midi d'été ; néanmoins la grand'rue, bordée de hautes maisons, est déjà ombreuse ; déjà les fenêtres s'ouvrent pour aspirer la brise fraîche qu'amène l'approche du soir ; les enfans recommencent à jouer sur les marches des portes, et les hirondelles, avec de petits cris, entre-croisent leur vol rapide au-dessus des toits d'ardoises. Eusèbe arrive à la rue maussade où est située le bureau de poste ; comme il le craignait, le guichet est fermé. Il faut pourtant que sa comptabilité parte avec le courrier de cette nuit, et il se décide à sonner à la porte du bureau. C'est Mme Dorange, la receveuse, qui vient elle-même lui ouvrir. Ses yeux aux paupières meurtries s'éclairent d'une lueur aimable en reconnaissant l'expéditeur du mandat-poste à destination du Havre.

— Je vous demande pardon, madame, dit Eusèbe avec des modulations caressantes dans la voix, je sais que l'heure réglementaire est passée, mais il s'agit de mes comptes de fin de mois, et l'administration ne plaisante pas.

— Hélas! monsieur, répond-elle, vous êtes bien heureux d'en avoir fini avec vos comptes; moi j'y perds la tête. Je suis si novice dans mon métier, que je m'embrouille parmi tous ces longs états à colonnes...

Et, de fait, elle a l'air d'une pauvre âme en peine au milieu des paperasses dont la table est couverte. Dans les intonations de sa voix on devine une préoccupation anxieuse. Eusèbe se sent pris de compassion.

— Si vous vouliez me le permettre, repart-il, je suis plus habitué que vous aux chiffres et je pourrais vous aider à y voir clair.

— Oh! monsieur, je craindrais d'abuser...

— Laissez donc, entre employés, ce sont de ces petits services qu'on se rend volontiers.

Il entre dans le bureau qu'une fenêtre donnant sur une cour intérieure éclaire d'un faux jour, et, tout en parcourant les registres et les états épars sur la table, il examine Mme Dorange, qui se tient debout devant la croisée. Il constate qu'elle est beaucoup moins âgée qu'il ne l'avait supposé en l'apercevant dans le cadre du guichet. Son buste est maigre, sa taille est frêle; sa robe grise d'orléans flotte sur sa poitrine, mais l'ensemble de sa personne ne manque ni d'élégance ni de jeunesse. Ses cheveux, qui ont grisonné de bonne heure, sont restés très épais et elle paraît mettre une certaine coquetterie à l'arrangement de son chignon, dans lequel une barbe de dentelle noire est négligemment tortillée; ses

lèvres sont d'un modelé très pur et son sourire, — quand il lui arrive de sourire, ce qui est rare, — découvre des dents blanches et bien rangées.

Eusèbe la regarde à la dérobée, tandis qu'à eux deux, ils établissent la caisse; puis il se familiarise promptement avec le mécanisme des comptes, aligne des chiffres, vérifie les additions, balance la recette et la dépense, et au bout d'une heure arrive à mettre la comptabilité en ordre.

Pour la première fois, la figure de Mme Dorange s'illumine, ses yeux de pervenche s'épanouissent et remercient éloquemment le complaisant auxiliaire qu'un hasard a amené dans le bureau de poste. Cette éclaircie ne dure qu'un moment; bientôt la figure de la jeune femme reprend son expression de fatigue et de tristesse.

— Votre bureau n'est pas gai, madame, remarque Eusèbe, en s'accoudant sur la table, et vous paraissez avoir une santé délicate. C'est une ennuyeuse carrière que celle que vous avez choisie...

— Je ne l'ai pas choisie, répond-elle brièvement, et j'ai été bien heureuse, au contraire, d'obtenir cet emploi quand je me suis trouvée seule au monde.

— Vous avez perdu monsieur votre mari?

Elle rougit faiblement et murmure un oui à peine articulé.

— Connaissiez-vous Saint-Thiébaut avant d'y être nommée?

— Non. J'ai habité longtemps Paris, mais j'ai été élevée en province.

— Votre nouvelle résidence doit vous paraître un peu maussade?

Elle hausse les épaules silencieusement, et son sourire désillusionné a l'air de dire : « Qu'importe! il y a des situations où on s'accommode de tout... »

— Le pays est accidenté, et il y a de jolies promenades, continue Eusèbe.

— Oh! je sors peu... J'ai une si mauvaise santé! Et puis la campagne m'attriste... Pour ceux qui souffrent la nature n'est jamais gaie.

— Oui, soupire sentencieusement Eusèbe, que cette réflexion ramène à ses propres préoccupations, la mélancolie ceint le monde de toutes parts comme une grande forêt.

Elle le regarde avec des yeux étonnés et redevient silencieuse. La conversation tombe et se traîne péniblement. Les deux interlocuteurs sentent qu'ils auraient beaucoup à se dire s'ils osaient s'épancher librement, mais ils se connaissent trop peu pour se confier l'un à l'autre leurs ennuis, et ils se bornent à échanger quelques phrases banales. L'obscurité du crépuscule envahit le bureau mal éclairé, et, dans cette ombre croissante, Eusèbe, qui

regarde le pâle visage placé en face de lui, croit voir des larmes rouler dans les yeux de Mme Dorange. Il se lève brusquement, tend la main à la jeune femme et se hâte de sortir, comme pour échapper aux remerciemens qu'elle lui renouvelle d'une voix timide.

XXXI.

On célèbre la fête patronale de Saint-Thiébaut; depuis deux jours, sur la place de la Mairie, des baraques de saltimbanques et des échoppes de marchands ambulans se pressent autour d'une large tente de toile, où filles et garçons dansent toute l'après-midi aux sons d'un orchestre campagnard. Eusèbe, qui aime à se perdre dans les foules, est entré sous la tente et regarde les couples tourner, tandis que les musiciens écorchent la valse des *Roses*. Il suit surtout des yeux un jeune garçon qui fait tourbillonner sa danseuse avec une fougue tumultueuse. Plus il examine ce danseur, plus il lui trouve une ressemblance avec son neveu Jean. — Oui, ce sourire qui persiste sur ces lèvres rouges ombrées d'une fine moustache noire, ces pommettes saillantes, ces yeux renfoncés, aux obliques éclairs s'allumant sous des sourcils épais; oui, Jean avait tout cela... Avait?.. Où est-il à cette heure? Quelle passion l'occupe dans ce monde nouveau qu'il vient d'aborder? Eusèbe le reverra-t-il jamais?.. Il vit cependant quelque part sur cette même terre qu'ébranle le pas des danseurs... Le pauvre diable! il ne se doute guère que son oncle est en ce moment uniquement occupé de son souvenir. — Je l'ai trop aimé, songe Eusèbe, et je l'aime encore, je le sens bien; rien n'a pu le chasser de mon cœur. Gertrude et lui sont les seuls êtres auxquels je puisse tout pardonner! — Ce danseur, qui est le ménechme de Jean, l'intéresse de plus en plus; quand la valse est finie, Eusèbe s'approche du brigadier de gendarmerie et lui demande s'il connaît par hasard ce jeune homme aux moustaches brunes qui vide une chope là-bas sur le comptoir de la buvette. Le brigadier répond affirmativement.

— Qui est-ce? reprend notre ami.

— Oh! pas grand'chose de bon... Une *pratique!* repart le brigadier en haussant les épaules.

Eusèbe tourne brusquement le dos et s'en va, irrité de ce que le ménechme de Jean est un vaurien. C'est encore une confirmation de l'horoscope que l'abbé a tiré à propos du neveu. Tandis qu'il s'éloigne mélancoliquement du champ de foire, quelqu'un lui frappe sur l'épaule; il relève la tête et aperçoit le notaire de Saint-Thiebaut.

— Parbleu! s'écrie ce dernier, je suis aise de vous rencontrer, vous serez des nôtres. Nous organisons pour ce soir un pique-nique sur l'herbe, au gros hêtre du bois de Chaury... Chacun apporte son plat; mais, comme vous êtes garçon, vous ne serez taxé que pour deux bouteilles de bourgogne.

Eusèbe essaie en vain de s'excuser, le notaire insiste :

— Non, non, vous seriez le seul fonctionnaire de Saint-Thiébaut qui manqueriez à l'appel. Nous aurons le juge de paix et sa femme, le capitaine Godard, le garde général, et enfin Mme Dorange, la nouvelle receveuse des postes.

Ce dernier nom, jeté à la volée par le notaire, modifie les dispositions d'esprit de notre ami. Depuis quelque temps, cette jeune femme aux cheveux précocement blanchis excite sa curiosité. Ordinairement, les femmes ne l'occupent guère; mais celle-ci est si frêle, si délicate, elle donne l'idée d'une âme qui n'a presque plus d'enveloppe matérielle, et c'est par ce côté tout idéal qu'elle plaît à un mystique de l'espèce d'Eusèbe. Ces cheveux blancs, cette figure pâlie, cette poitrine amaigrie comme celles des vierges byzantines, ne sont pas pour effaroucher un misogyne. Mme Dorange n'a guère de féminin que les yeux, et encore le regard n'est-il pas déjà comme une émanation de l'esprit pur? Eusèbe ne considère pas Mme Dorange comme une femme, mais comme une âme sœur, et c'est à ce titre qu'il se sent attiré vers elle.

Il ne se défend plus d'accepter l'invitation du notaire, et rendez-vous est pris pour trois heures au gros hêtre de Chaury.

A l'heure dite, Eusèbe s'achemine vers la forêt. Il fait un beau temps d'automne et le paysage est éclairé à souhait; à gauche, le promontoire de Clefmont domine le Bassigny de sa masse verdoyante; en face, du côté de la Lorraine, la vaste plaine s'ouvre comme un cirque géant tout boursouflé de collines nues ou boisées aux formes variées et sympathiques. Et quelle lumière! Un vert blond semé de taches qui vont du lilas tendre au violet foncé, et partout, sur le passage des nuées, une succession de clairs et d'ombres se modifiant sans cesse. — Eusèbe est guidé vers le gros hêtre par des rires joyeux et des voix féminines. En arrivant, il trouve la compagnie assise sur l'herbe, près d'une source où les bouteilles dansent au frais. Les dames causent sous le hêtre en tirant l'aiguille; les maris fument rassemblés autour du capitaine Godard, qui a apporté un melon et qui conte minutieusement l'histoire de son cantaloup, depuis le moment où il a poussé ses premières feuilles jusqu'au jour où il s'est arrondi à point sur sa couche de terreau, à l'abri d'un châssis vitré.

Le capitaine est un vieil *africain* qui est venu manger sa retraite au pays natal, et qui habite solitairement une maisonnette située

hors de la ville, dans un grand jardin qu'il cultive lui-même. Il entremêle ses histoires de jardinage de grosses gaudrioles salées qu'il chuchote dans l'oreille de ses auditeurs, « par respect pour les personnes du sexe, » et qui excitent de larges éclats de rire. Eusèbe a horreur de ce genre de plaisanteries, et il se hâte de se diriger du côté des dames.

Mme Dorange, toujours vêtue de sa modeste robe d'orléans gris, se tient adossée au hêtre. Sous l'ombre projetée par son chapeau de paille, ses yeux ont un azur plus tendre et plus lumineux. Toutes ces dames, qu'elle connaît à peine, l'effarouchent un peu. — Elle avait d'abord refusé de prendre part au pique-nique en prétextant des exigences de son service, mais comme l'administration lui a donné depuis peu une auxiliaire, elle a fini par céder aux obsessions de la femme du juge de paix, dont elle est la locataire et qu'elle craint de désobliger. Les autres femmes, qui la voient de près pour la première fois, l'étudient avec une maligne curiosité. Elles ont contre cette inconnue qu'un hasard administratif a jetée seule et sans références au milieu de leur petit monde cancanier, toutes les préventions qu'inspire aux provinciales une étrangère encore jeune, dont le passé est resté mystérieux. Sous couleur de lui témoigner de l'intérêt, elles l'accablent de questions perfidement indiscrètes, qui la mettent mal à l'aise. Heureusement Eusèbe vient changer le cours de la conversation; le capitaine Godard, — qui est d'humeur galante, — arrive à son tour à la rescousse et propose à la compagnie de jouer aux *jeux innocens*.

C'est l'un des amusemens favoris de la bourgeoisie campagnarde; les hommes ne dédaignent pas de s'y mêler; cela leur permet de prendre des privautés qui contrastent agréablement avec les habitudes de pruderie et de réserve de la société des petites villes. Le rachat des gages touchés amène de douces pénitences, qui, sous le nom du *pont d'amour*, des *berceaux*, du *puits*, etc., se terminent toujours par des baisers. Souvent, il est vrai, le hasard sert mal les joueurs et les oblige à embrasser des matrones couperosées ou d'antiques vierges aux joues parcheminées, mais parfois aussi il y a de bonnes et savoureuses aubaines. Le capitaine Godard est très friand de ces menus suffrages, suprême consolation d'un officier de cavalerie en retraite. Il répond de travers aux questions du *corbillon* afin de donner un gage et quand il est au fond du *puits*, il choisit pour s'en faire tirer les dames les plus jeunes et les plus aimables. Son choix tombe volontiers sur Mme Dorange, qui, au contraire, esquive le plus qu'elle peut la corvée des embrassades. Le hasard amène Eusèbe à son tour en face de la receveuse des postes. Elle vient d'essuyer les gros baisers de nourrice du

capitaine et regarde le nouvel arrivant avec des yeux timides, où ce dernier croit lire la prière d'une victime qui demande grâce. De sorte que, moitié par gaucherie et moitié par compassion, il fait seulement le simulacre d'effleurer les joues pâlies de la jeune femme. Il se borne à lui serrer affectueusement la main, puis tous deux se mettent à rougir.

L'heure est venue de dîner; on s'assied en rond sous le hêtre et chacun fait honneur aux pâtés de gibier, aux galantines et aux volailles froides qui composent le menu. Les vins de Coiffy et de Soyers circulent à la ronde et délient les langues; une bruyante gaîté monte parmi les branches du hêtre. Le capitaine Godard a pris place auprès de Mme Dorange, il l'accable de sa galanterie de caserne et lui murmure à l'oreille des plaisanteries tellement énormes que la jeune femme, décontenancée, n'a d'autre ressource que de feindre une inintelligence absolue. Le capitaine n'en multiplie pas moins ses tentatives. La froideur de cette petite femme aux yeux expressifs n'a d'autre effet que de le piquer au jeu. Il se jure *in petto* qu'il fera dégeler cette boule de neige, et, au dessert, quand les hommes allument leur cigare, il est tellement émoustillé, qu'il développe sur les femmes des théories qui suffoquent Eusèbe. — Selon le capitaine, les veuves sont celles qui sont le plus agréables à aimer. Elles ont plus d'expérience en amour, un cœur plus chaud, des sens plus affinés...

— Mais, objecte naïvement Eusèbe, elles ont aimé leur premier mari et on s'expose à des comparaisons fâcheuses.

— Bah! répond le capitaine, les femmes ont une faculté d'oubli complète et l'amour d'aujourd'hui les absorbe si entièrement que l'amour d'hier est comme s'il n'avait jamais existé...

Cette conversation étonne profondément Eusèbe et le plonge dans une rêverie d'où il n'est tiré que par les préparatifs du départ. — Le jour tombe, les servantes emballent la vaisselle et les reliefs du pique-nique; les dames s'enveloppent dans leurs châles et le notaire ouvre la marche en traînant à son bras la volumineuse épouse du juge de paix. A ce moment, Eusèbe est réveillé de sa méditation par la douce lueur des yeux bleus de Mme Dorange, qui s'approche de lui.

— Monsieur, lui dit-elle rapidement, rendez-moi le service de me donner le bras... Vous me sauverez ainsi du capitaine, qui veut à toute force me reconduire.

Notre ami s'empresse d'autant plus d'obéir que le capitaine Godard s'avance d'un pas accéléré. En voyant Mme Dorange au bras du receveur, l'ex-officier de cavalerie étouffe un juron sous ses moustaches et tourne brusquement les talons.

Eusèbe sent tout contre sa poitrine le bras légèrement tremblant de la jeune femme, et il éprouve une intime satisfaction en remplissant son rôle de protecteur.

— Je vous demande pardon de vous imposer cette corvée, murmure Mme Dorange, mais ce vilain homme m'a tellement obsédée pendant le dîner que j'avais une peur horrible d'être condamnée à le subir au retour... Alors j'ai songé à vous.

Notre ami est d'abord flatté, puis, la réflexion survenant, il se demande si Mme Dorange ne l'a pas surtout choisi parce qu'elle l'a jugé inoffensif. — Elle m'a vu tantôt, pense-t-il, hésiter au moment de l'embrasser, et elle en a conclu que j'étais un de ces personnages neutres dont les femmes n'ont rien à craindre. — Or, si Eusèbe se complaît dans son rôle de misogyne, il n'entend point passer pour un porte-respect sans conséquence. Il veut bien ne pas aimer, mais il serait vexé qu'on le crût incapable d'inspirer de l'amour. Sa vanité s'émeut, son imagination travaille là-dessus, et tout d'un coup se redressant :

— Vous avez songé à moi, répond-il au bout de quelques instans, parce que je vous parais trop gauche pour être dangereux. Avouez-le, madame.

— Oh! monsieur, se récrie-t-elle, confuse et d'un ton de reproche, vous interprétez mal ma pensée.

— Si fait, insiste-t-il, ne vous en défendez pas... Je me suis abstenu sottement tout à l'heure de vous embrasser comme les autres... Et vous vous êtes dit : Voici le chaperon qu'il me faut.

— Vous vous trompez, réplique-t-elle d'une voix plus ferme, je me suis dit, — et ce n'est pas la première fois, — voici un homme délicat et bien élevé, dans lequel je puis avoir confiance. Alors je suis venue à vous.

— A la bonne heure! s'exclame Eusèbe, je ne voudrais pas que vous prissiez ma réserve pour de l'insensibilité ou de l'indifférence...

Mme Dorange ne répond pas. Ils cheminent pendant quelques minutes lentement et sans parler sur la route bordée de deux lisières de taillis. La jeune femme n'est plus habituée à marcher, elle s'essouffle vite, et Eusèbe entend le bruit de sa respiration plus courte. Il ralentit encore le pas; les autres couples passent devant eux et ils restent les derniers.

— Pardonnez-moi de vous attarder, reprend-elle, je suis devenue mauvaise marcheuse depuis que je ne sors presque plus...

— Je serais plutôt tenté de bénir ce retard, réplique galamment Eusèbe, puisqu'il me procure le plaisir de rester plus longtemps avec vous.

— Ne parlez pas ainsi... Ces galanteries banales ne vous vont pas, et pour mon compte je les ai en aversion...

— Croyez-vous donc que je n'aie pas de plaisir à causer avec vous?

— Pourquoi en auriez-vous? Vous me connaissez à peine.

— A mon tour de vous répondre que vous vous trompez... Je vous connais assez pour avoir deviné que vous êtes une âme souffrante et que la vie n'a pas toujours été clémente pour vous...

— C'est vrai, soupire-t-elle avec un accent amer.

Tout en marchant lentement, ils sont arrivés au plateau du Cône. Les bois sont maintenant derrière eux. En avant, la friche nue et grise s'étend silencieuse, bornée de tous côtés par les vapeurs qui s'élèvent de la plaine, dont on devine la lointaine et profonde étendue sans la voir. La lune, à son premier quartier, argente doucement ce transparent brouillard, et le haut calvaire placé au centre du plateau dresse ses grands bras noirs sur le ciel. — Les convives du pique-nique se sont peu à peu effacés dans la brume, et Eusèbe avec Mme Dorange restent les derniers en arrière dans cette vaporeuse solitude.

— Êtes-vous lasse? demande-t-il en voyant qu'elle a de nouveau ralenti le pas et que sa respiration plus brève et plus agitée soulève sa maigre poitrine.

— Oui, dit-elle en s'arrêtant pour reprendre haleine, je crois que j'ai trop présumé de mes forces en allant à pied aussi loin.

— Reposez-vous ici un moment, dit Eusèbe en la faisant asseoir sur une des marches du calvaire.

Elle lui obéit. Il reste debout devant elle, occupé à regarder cette pâle figure que le clair de lune blanchit encore, et ces grands yeux qui brillent davantage dans la nuit.

— Vous souffrez! reprend-il tout à coup. Et moi je n'ai pas non plus à me louer beaucoup de la vie... Voilà ce qui met justement de la sympathie entre nous et me fait vous parler comme à une vieille connaissance... Voulez-vous me considérer comme un ami?

Elle sourit faiblement. — Oui, à condition que nous serons bons amis de loin,.. car, dans une petite ville comme Saint-Thiébaut, vous devez comprendre qu'une amitié trop familière entre homme et femme est quasi impossible...

— Eh! s'écrie-t-il presque brutalement, nous ne sommes pas un homme et une femme, nous sommes deux âmes... Ce qui m'attire vers vous, c'est que vous ne ressemblez à aucune des femmes que j'ai connues... A cette amitié spirituelle le monde ne peut rien trouver à redire...

Elle sourit de nouveau. — Vous êtes un rêveur!.. et je crois que vous ne savez rien des choses du monde.

— Est-ce convenu? répète-t-il de sa bonne voix caressante.

— Soit! soupire-t-elle en se levant.

— Et maintenant, continue-t-il, pour imprimer plus de solennité à notre pacte amical, ce baiser que je n'ai pas voulu vous donner devant les bourgeois de Saint-Thiébaut, laissez-le moi prendre ici devant ce calvaire...

Elle le regarde en ouvrant de grands yeux; il a l'air si loyal et si convaincu de l'importance quasi religieuse de la faveur sollicitée qu'elle croirait lui faire injure en la lui refusant.

— Prenez! murmure-t-elle en lui tendant ses joues.

Et alors, avec le recueillement et l'effusion pieuse d'un prêtre qui consacre une hostie, Eusèbe effleure de ses lèvres les joues pâles de Mme Dorange, qui frissonne tout d'un coup sous cette grave caresse.

— Qu'avez-vous? demande-t-il inquiet.

— Rien... Un peu froid seulement... La fraîcheur tombe et nous ferons bien de marcher.

Il lui reprend le bras, et tous deux, silencieusement, descendent la rampe brumeuse où se dressent les premières maisons de Saint-Thiébaut endorm.

XXXI.

Fragmens du journal d'Eusèbe. — « *20 octobre.* — Voilà déjà plus d'un mois passé depuis ce retour du pique-nique et notre halte au calvaire du Côna. Un mois, et l'impression de cette soirée qui paraissait vivace et fraîche comme une fleur cueillie en été près d'une source, cette impression est aux trois quarts effacée. Qu'est-elle devenue? Eh! demande-t-on ce qu'est devenue la goutte de rosée suspendue au matin à l'extrémité d'une feuille? Elle est allée ailleurs, et plus jamais ni cette feuille ni le matin ne reverront cette même goutte d'eau... En vieillissant, je m'ankylose; je le sens à la difficulté croissante que j'éprouve lorsque je veux déployer mes ailes; je le sens aussi en voyant le milieu étroit où ma pensée se plaît à s'enfermer. — A dix ans, la vie nous apparaît comme un bouton de fleur aux pétales hermétiquement clos. On ne sait rien encore, on espère confusément. Le bouton se gonfle et s'ouvre; la vingtième année arrive, la corolle s'épanouit, pleine de reflets, de parfums, de désirs renouvelés. Puis une molle langueur succède à cette saison fortunée; rien ne fleurit plus, mais quelque douce senteur s'exhale encore du fruit mûrissant. Avril a fait place à juillet; à juillet, octobre succède... Parfois à de rares intervalles, un lointain et vague parfum se dégage de la plante desséchée, un parfum qu'on ne sait plus localiser, qui s'évapore comme un rêve dès qu'on veut le ressaisir...

« J'étais allé rendre visite à Mme Dorange, mais j'ai trouvé sa porte close. En rentrant, j'ai allumé mon premier feu de cheminée, ma lampe et ma pipe, et je me suis enfermé à double tour. Le monde du dehors me déçoit de plus en plus. Mon Dieu, que la vie est une suite de menteuses illusions! Chaque sommet gravi a beau être escarpé et nu, ceux qu'on aperçoit à l'horizon et que la distance bleuit semblent toujours charmans. Et tous sont également âpres et arides... Ah! si Jean seulement ne m'avait pas si piteusement faussé compagnie, ou si je m'étais marié! — Je me sens trop isolé et pour longtemps peut-être, car enfin ma journée est encore loin du soir, loin du couchant empourpré de la mort... Et que faire jusque-là? — Le printemps et l'été, l'automne et l'hiver reviennent avec leurs magnifiques décors, mais quels charmes a la scène si tous les êtres aimés et toutes les illusions l'ont quittée? Est-ce que je connais les nouveau-venus, et se soucient-ils de moi? Leurs groupes sont au complet, sur quel banc irai-je m'asseoir et à qui ouvrirai-je mon cœur? Il se fait tard, le couvre-feu a cessé de sonner; le silence et le froid de la nuit lui succèdent... Sans phrases, mon présent est triste, et plus triste encore mon avenir. En serai-je réduit à me réfugier dans quelque vice? Déjà je fume à l'excès, je dors trop longtemps. La société des autres m'accable et je ne supporte plus guère une conversation suivie. Avec les dames je suis plus farouche et plus sot qu'Hippolyte; leurs agaceries, leurs prévenances me trouvent rebelle. J'ai oublié ma devise : « Pour le mieux. » Quant à lire, à m'instruire, j'ai assez lu pour être persuadé que je suis condamné à l'ignorance... Est-ce que je tiens même encore à ce journal? Je sais bien qu'il est fou. Bonsoir, je vais dormir, je brûle en pure perte mon huile et mes yeux...

« *22 octobre.* — Ce matin deux noces sont passées sous ma fenêtre, violons en tête. La nature n'est qu'une immense ronde, une ronde d'amour sans cesse en mouvement. Malheur à qui sort du cercle et veut se tenir égoïstement immobile, à l'écart! La vie n'est pas un don, mais un prêt; faites circuler... Vous avez une idée, rendez-la; vous avez une gaîté, communiquez-la; une blessure, tâchez que la main d'un autre se pose dessus... Vraiment tu as de l'aplomb si tu crois qu'on t'a mis un cierge à la main pour l'y laisser brûler en regardant béatement cette étrange et claire flamme. Une puissance mystérieuse vient en courant d'allumer ton flambeau; maintenant marche, marche, voici un cierge non allumé qui se tend à son tour vers le tien. Vite allume-le, et en route!... Ne demande pas pourquoi... Tu sais bien que nul ne peut te le dire; laisse-toi seulement allumer et allume à ton tour!.. Il ne s'agit pas de t'asseoir sur une borne et de t'imaginer que regarder les autres sera un amusant spectacle... A ce jeu-là, tu te dessécheras,

tu te racorniras, tu n'auras plus ni pieds pour marcher, ni mains pour saisir les mains de tes frères... Tu mourras dans ton inertie, ta curiosité stérile et ton inutilité... »

XXXII.

Un matin du mois d'avril 1870, je travaillais, assis au piano, on sonne à ma porte. Étant comme dans la chanson « mon domestique et mon portier, » je vais ouvrir et je me trouve face à face avec Eusèbe.

— C'est moi! s'écrie-t-il après avoir respiré péniblement, et il ajoute: — C'est une surprise, hein?

— Entre, lui dis-je en l'embrassant, entre vite... Car nous nous tutoyons maintenant, et, pour me servir de ses expressions, le *tu* privilégié a remplacé le *vous* cérémonieux.

— Attends, répond-il en faisant un demi-tour, — et alors j'aperçois derrière lui, assis sur la première marche de l'escalier, un marmot de deux ans environ, un gros garçon joufflu, vêtu comme les enfans de la campagne et occupé à sucer gravement un sucre d'orge d'un sou.

— Voilà! murmure Eusèbe en le prenant par la main. — Tandis qu'il traverse lentement l'antichambre et conduit le petit dans mon cabinet de travail, je l'examine avec stupéfaction en m'écriant :

— Qu'est-ce que cela signifie?

— Patience! tu sauras tout par le menu, mais laisse-nous souffler d'abord... Assieds-toi là, mon mignon.

Il pose doucement sur le tapis l'enfant, qui est effarouché comme un oiseau qu'on vient d'arracher à son nid. La bouche entr'ouverte, les yeux écarquillés, ce marmot regarde tout avec effarement, et lorsque je m'approche de lui, il cache sa tête dans son tablier et n'en veut plus sortir.

— C'est l'enfant de Simonne, chuchote Eusèbe; — puis il s'agenouille près de lui, tire de sa poche un caniche à soufflet, un livre d'images, place le tout sur les genoux du moutard, et de sa voix la plus caressante: — Tiens, mon garçon, amuse-toi gentiment. Nous irons bientôt chez nous.

Après quoi il se jette dans un fauteuil, souffle bruyamment, bourre sa pipe, l'allume, et, me lançant un regard profond :

— J'arrive de Paulmy, dit-il; Simonne est morte.

Je fais un geste de silencieuse surprise; Eusèbe reprend :

— Oui, tu sais que j'étais resté en correspondance avec elle et que je lui envoyais de temps à autre un peu d'argent. Lors de mon dernier envoi, au lieu d'un accusé de réception, il m'est arrivé une lettre m'annonçant la mort de la pauvre fille... J'étais alors dans

une disposition d'esprit toute différente, et je t'avoue que des préoccupations d'un autre ordre avaient un peu rejeté la mère et le marmot à l'arrière-plan. Cette funèbre nouvelle arrivant brusquement m'a donné un choc et m'a mis en désarroi. Je me suis souvenu que j'avais promis solennellement à Simonne de me charger de son enfant... Mais, dame, depuis ce temps, j'avais perdu de vue l'engagement pris; Simonne se portait à merveille, et je croyais, comme tous les débiteurs, que l'échéance n'arriverait jamais. Et voilà!.. Simonne meurt brusquement d'une mauvaise fièvre; le marmot est orphelin, et une voix intérieure, un mystérieux écho de la voix de la morte, me somme de tenir ma promesse. Un moment j'ai été lâche, j'ai cherché à capituler avec ma conscience. Je me disais : « L'enfant est là-bas chez ses grands-parens, il y sera mieux qu'avec moi, et si je continue à me charger des frais de son éducation, j'aurai fait tout ce qu'un honnête homme doit faire. » Heureusement je n'ai pas obéi à cette tentation du malin. Je me suis secoué. Cet enfant, c'est le fils de Jean, le propre fils du neveu que j'ai le plus aimé, que j'aime encore malgré sa déchéance. En outre, depuis mon 24 juin, ma devise n'est-elle pas : « Pour le mieux? » Je me serais regardé comme le dernier des misérables si, une occasion se présentant de mettre cette devise en pratique, je m'étais dérobé à l'aide d'un faux-fuyant. — Non, me suis-je écrié, tu as un devoir à remplir et tu le rempliras. Je suis parti. J'ai trouvé là-bas le pauvret dans une misérable maison de paysans, relégué en un coin par un grand-père et une grand'mère qui le considéraient à la fois comme une honte et un fardeau. Ah! ils n'ont pas fait beaucoup de difficulté pour me le céder; à travers leurs lamentations hypocrites j'ai vite démêlé combien ils avaient hâte de s'en débarrasser. Je l'ai pris encore tout barbouillé de pleurs, et le voici... Ne trouves-tu pas qu'il ressemble à Jean?

Je regarde le marmot; il a en effet dans ses yeux renfoncés l'expression à la fois sauvage et câline du neveu. En se voyant ainsi dévisagé, l'enfant s'épeure, il lâche ses jouets et se met à pleurer.

Eusèbe s'agenouille près de lui. Sa grande taille se courbe pour se mettre au niveau du petit, et c'est un spectacle touchant que celui de ce célibataire endurci et maladroit, occupé gauchement à ramener un sourire sur les lèvres de l'enfant.

— Ce que tu as fait est bien, lui dis-je très ému, mais, mon pauvre ami, c'est une grave responsabilité que tu prends là. Comment pourras-tu, avec ton inexpérience et tes habitudes de garçon, t'occuper des mille petits soins minutieux qu'exige l'éducation d'un enfant de cet âge?

— A la grâce de Dieu! soupire Eusèbe... Qui sait? la Provi-

dence m'envoie peut-être cet enfant pour donner à ma vie un intérêt qui n'y était pas. Je ne serai plus maintenant un solitaire inutile à moi-même et aux autres. J'aurai un but, j'aurai charge d'âme... Au lieu de me plaindre, tu devrais plutôt me féliciter de l'aubaine qui m'arrive.

Je lui serre la main, puis j'emmène le marmot et son père adoptif déjeuner au café. Ils doivent repartir par le train de quatre heures, Eusèbe désirant être le lendemain de bonne heure à Saint-Thiébaut. Comme il fait beau temps, après le déjeuner, nous montons dans une voiture découverte, et je les conduis au Jardin d'acclimatation. L'enfant s'endort sur les coussins et ne se réveille qu'au milieu du jardin. La vue de toutes ces bêtes étranges et de tous ces oiseaux, aux couleurs bariolées, s'agitant sous les arbres, au milieu des massifs de fleurs, le plonge d'abord dans un émerveillement qui se traduit par des exclamations admiratives. Au retour, il est presque apprivoisé; il jase avec une vivacité qui ravit Eusèbe et le fait quasi pleurer de tendresse.

Nous voici à la gare. Mon ami enveloppe l'enfant dans une cape de Simonne et le dépose sur une banquette de la salle d'attente. On ouvre les portes, nous nous embrassons.

— Viens me voir aussitôt que tu pourras! s'écrie Eusèbe.

Puis il reprend son fardeau et le porte doucement jusqu'à un wagon de secondes, où je les aide à s'installer.

— Hein! qui nous eût dit cela à La Faye? continue mon ami, en se penchant à la portière pour me tendre encore la main... Je comptais remuer le monde avec mes poèmes, et me voilà transformé en père nourricier... Conviens que la vie est une étrange aventure!..

Le sifflement de la locomotive l'interrompt, et les pleurs du bambin effrayé l'obligent à se rejeter dans l'intérieur du compartiment, tandis que le train s'ébranle et file rapidement sur les rails.

XXXIII.

L'enfant s'appelle Jean comme son père. Il est maintenant installé à Saint-Thiébaut et tout à fait apprivoisé. Eusèbe le fait coucher près de lui, dans un antique petit lit de merisier, que sa propriétaire a retrouvé au fond d'un grenier, et qui a servi à bercer deux ou trois générations. Cette propriétaire est une vigneronne têtue et bavarde, que la subite arrivée du marmot a ébahie. Elle ne croit pas un mot d'ailleurs des explications qu'Eusèbe lui a données au sujet de l'origine de son fils d'adoption. Elle est persuadée que ce bambin est le fruit de quelque mystérieuse amourette de son locataire; elle se plaît à colporter par les rues cette légende agrémentée de commentaires fantaisistes, et il faut reconnaître que le monde,

— toujours charitable, — accepte la romanesque version de la vigneronne avec bien plus de facilité que le véridique récit d'Eusèbe.

Celui-ci ne se doute de rien. Le petit Jean l'absorbe tout entier. Dès que le travail du bureau est terminé, Eusèbe s'empresse de retourner à son nouvel hôte et de l'admirer. Il lui trouve de plus en plus des airs de famille; à chaque instant, il voit l'ombre d'un Lombard mâle ou femelle passer comme une apparition dans les fauves et vives prunelles du bambin. Il l'habille, le fait manger et le promène; il le berce et l'endort, et quand l'enfant sommeille déjà profondément, il lui tient encore de curieux discours, en se penchant au-dessus du berceau de merisier et en écoutant sa respiration égale et douce. — Tout ce qu'il confiait jadis à son journal, il le murmure tout bas au marmot, qui n'en dort que mieux.

Ce soir, Eusèbe, les pieds chaussés de pantoufles de feutre afin de ne point éveiller le petit, se promène à travers la chambre. La nuit d'avril est tiède et la fenêtre est restée ouverte. Là-bas, du côté des vergers, on entend chanter les rossignols, et la lune qui monte au-dessus des bois de Clefmont glisse un rayon bleuâtre jusqu'au chevet de la barcelonnette. Eusèbe regarde l'enfant et se rappelle sa propre enfance ainsi que celle du neveu; il demande aux étoiles du ciel, pour ce jeune être, une destinée moins orageuse que celle du père, moins vacillante et inquiète que celle du grand-oncle, et, tout en allant et venant, il converse intérieurement avec son petit-neveu qui sommeille, les yeux clos, les lèvres légèrement retroussées par une moue boudeuse :

— Dors, Jeannot, dors, mon mignon, tu t'éveilleras toujours assez tôt pour commencer l'apprentissage de cette vie peineuse, à la fois trop courte et trop longue... Le meilleur temps dont je me souvienne est celui où je m'endormais comme toi, dans mon petit lit, la veille de la fête patronale de Gemaingoutte, pendant que les musiciens du village allaient de porte en porte donner des sérénades aux notables. Les sons des violons et des flûtes se rapprochaient ou s'éloignaient, je fermais les yeux; à demi ensommeillé, j'écoutais vaguement cette musique qui semblait tomber du ciel, et je m'assoupissais douillettement en songeant aux joies du lendemain. Le lendemain amenait des plaisirs mélangés de beaucoup de déboires, et depuis, les déceptions ont de plus en plus coupé d'amertume mes rares jours de fête... Dors, petiot, tu apprendras encore trop vite combien nos réveils sont douloureux et tourmentés. Dès tes premiers pas dans le chemin, tu meurtriras tes pieds à des épines sans cesse renaissantes. Tu iras à l'école, et tu auras le tourment des devoirs à écrire, des leçons à apprendre. Tu pâliras sur des livres, et au sortir de ta veille studieuse, tu verras un peu moins clair dans l'énigme de l'existence; tu croiras savoir quelque chose

et tu ne sauras rien, absolument rien, ni du dehors ni du dedans, ni d'autrui, ni de toi-même; tu ne sauras rien de ta mère, rien de ta femme, rien de tes enfans... Si tu aimes, tu souffriras dans tes affections, et si tu n'aimes pas, tu te dessécheras dans l'ennui de ta solitude... Et, ainsi, tu iras de l'adolescence à la jeunesse, de la jeunesse à la maturité, voyant tous les jours tomber une fleur ou une feuille, tous les jours s'éteindre une des couleurs du prisme qui t'émerveillait quand tu étais petit. Et tu t'irriteras, tu deviendras grincheux, tu crieras aux quatre vents : Pourquoi ces mensonges? A quoi rime ce jeu où tous les dés sont pipés? A quoi bon cette vie humaine? Et les quatre vents ne te répondront pas... L'homme est comme un tabernacle renfermant le pain de vie, mais dont la porte est scellée et ne peut s'ouvrir. Le dehors seul est connu; on le sculpte, on le peint, on le dore, on le change de place. Il était d'abord de bois neuf et encore humide de sève; avec le temps, il se dessèche, se pique et se noircit; mais il reste scellé... On se meurtrit les doigts contre la porte fermée, et c'est peut-être heureux qu'on ne puisse l'ouvrir... Si, par hasard, il n'y avait en dedans que le creux et le vide? S'il n'y avait rien du tout?.. Dors, mon mignon : le meilleur temps de la vie est celui où l'on dort...

Eusèbe, très agité, continue son va-et-vient à travers la chambre en ruminant ses pensées, toujours de plus en plus assombries. Tout d'un coup, un murmure à peine distinct lui fait relever la tête et l'attire près du berceau. Aux clartés de la lune, il voit remuer faiblement les lèvres et les mains du petit Jean. L'enfant rêve; sa bouche s'entr'ouvre et doucement elle articule : « Maman! » par deux fois. Eusèbe est en proie à une sourde émotion; un sanglot lui serre la gorge, ses yeux se mouillent et il se sent peu à peu apaisé et soulagé par cette brusque rosée de larmes.

XXXIV.

— Ah! ah! voilà donc le moutard? Mes compliments, receveur, mes complimens, sacredieu!

En même temps, le capitaine Godard, tortillant sa barbiche, chatouille du bout de sa canne l'épaule du petit Jean, qu'Eusèbe tient par la main. L'enfant s'épeure à la vue de ce gros homme moustachu, à la voix cassée, aux yeux de grenouille, et il cache sa figure contre la jambe de son père adoptif.

— Il est râblé, continue le capitaine, ce sera un gaillard... Sacredieu, receveur, vous n'y allez pas par quatre chemins!.. Vous les fabriquez bien quand vous vous en mêlez!

— Qu'est-ce que cela signifie? murmure Eusèbe interdit.

— Nom d'une botte! je ne parle pas hébreu, pourtant... Farceur, cela signifie que vous ne faites pas la besogne à moitié... Rassurez-vous, je ne vous demande pas votre recette... La paternité n'est pas dans mes cordes et je n'ai aucun petit Godard sur la conscience... Affaire de principes!

— Capitaine! s'écrie Eusèbe en rougissant, la plaisanterie passe les bornes... Je ne suis pas le père de cet enfant; je l'ai adopté, et c'est tout.

— A d'autres!.. Voyons, entre nous, vous ne pouvez pas le renier; le drôle vous ressemble, et ce n'est pas à un vieux singe comme moi qu'il faut conter des *dailleries*...

— Je vous répète que vous êtes dans l'erreur.

— En ce cas, permettez-moi de vous dire que je ne suis pas le seul à me tromper, car ici tout le monde est convaincu que le moutard est de votre façon...

Là-dessus, le capitaine pirouette sur ses talons et va, en se dandinant, prendre sa demi-tasse au Café des voyageurs. Eusèbe, abasourdi, reste immobile au milieu de la rue, en compagnie de Jeannot. Il est si naïf que, jusqu'à ce moment, il ne lui est pas venu à l'idée qu'on pourrait lui attribuer la paternité de l'enfant. Maintenant que le bavardage du capitaine lui a dessillé les yeux, sa première pensée est pour Mme Dorange. Comme il s'est imposé l'obligation d'espacer ses visites à la poste afin de ne pas donner prise à la malignité publique, il n'a pas encore revu la jeune femme depuis qu'il est de retour à Saint-Thiébaut. — Si la fable de cette pseudo-paternité court la ville, ainsi que le prétend le capitaine Godard, il est évident que la receveuse des postes la connaît et qu'elle doit interpréter la réserve d'Eusèbe comme un aveu tacite. Les commérages des gens de Saint-Thiébaut inquiètent peu notre ami, mais il tient à se justifier près de Mme Dorange, la seule personne à l'amitié de laquelle il attache du prix. Il rentre chez lui avec l'enfant, qu'il confie aux soins de sa vieille propriétaire, et se dirige, la tête basse, vers le logis de la receveuse.

La levée du dernier courrier a eu lieu, le bureau est fermé, et Mme Dorange est seule dans la pièce maussade que le grand mur de la cour emplit déjà d'une demi-obscurité. Assise près de la fenêtre ouverte, la jeune femme arrose deux pots d'œillets dont les rouges floraisons jettent un peu de gaîté dans cet intérieur, qui tient de la prison autant que du bureau.

Tout en redressant les tiges épanouies, Ludivine Dorange songe à Eusèbe Lombard. — Elle connaît l'histoire de la prétendue paternité du receveur; c'est le bruit de la ville et on la lui a encore racontée ce matin. Le pauvre Eusèbe, tout effarouché à la pensée d'être soupçonné de ce qu'il considère comme une faute, ne se

doute pas que cette aventure l'a posé au contraire en héros de roman. Plus d'une dame qui regardait avec indifférence ce bizarre haïsseur des femmes, commence à s'intéresser à lui, maintenant qu'il a montré par des signes palpables qu'il pouvait comme un autre succomber à une tentation amoureuse. Au fond d'elle-même et sans trop y voir bien clair, Ludivine Dorange constate un état psychologique très compliqué. Jusqu'à présent, elle a considéré Eusèbe comme un esprit élevé, droit et délicat, mais trop étranger à ces faiblesses qui gagnent les cœurs féminins les plus honnêtes, parce que, de toutes les vertus auxquelles l'humanité rend un culte hypocrite, la chasteté est au fond celle que les femmes honorent le moins chez un homme. Bien qu'elle ait renoncé à toute coquetterie et qu'elle semble avoir dit adieu aux illusions de la passion, Mme Dorange, en apprenant qu'Eusèbe est accessible aux émotions de l'amour, éprouve une certaine satisfaction mélangée de mélancolie.

En ce moment, on sonne à la porte du bureau, la jeune femme va ouvrir et rougit en se trouvant précisément face à face avec celui auquel elle pense davantage, depuis qu'il est le sujet de toutes les conversations de la petite ville.

— Pardonnez-moi cette visite tardive, commence Eusèbe sans oser lui tendre la main, mais je désirais vous parler dès ce soir.

Elle lui montre une chaise en murmurant une banale formule de politesse, mais il ne s'assied pas et reste debout devant elle :

— J'apprends à l'instant, continue-t-il, qu'à Saint-Thiébaut on s'occupe beaucoup de moi et de l'enfant que j'ai ramené... Les bruits qui courent ont dû venir jusqu'à vous, et, comme je tiens pardessus tout à votre estime, je veux vous expliquer...

Elle l'interrompt d'un geste. — Vous n'avez pas d'explications à me donner, monsieur, répond-elle tristement, je ne me reconnais pas le droit de juger vos actes...

— Comment! s'écrie-t-il de sa voix de tête, vous que je croyais mon amie, vous voulez me condamner sans m'entendre?

— Je ne vous condamne pas, réplique-t-elle; je pense, au contraire, que votre conduite a été celle d'un honnête homme.

— N'est-ce pas?.. dit-il en se méprenant sur le sens de l'approbation de la jeune femme, n'est-ce pas qu'à ma place vous auriez agi de même?

Elle ne peut s'empêcher de sourire.

— Je ne sais ce que j'aurais fait à votre place, repart-elle en se mordant les lèvres; il est probable que je ne me serais pas laissée aller à commettre la faute, et, par conséquent, je ne me serais pas trouvée dans la nécessité de la réparer...

— La faute!.. balbutie Eusèbe! Comment! vous aussi, vous me croyez capable de?..

— Je crois que vous êtes homme, et, par conséquent, sujet à ces folies que le monde pardonne aisément aux hommes.

— Bon Dieu! détrompez-vous, proteste-t-il ingénument, détrompez-vous, cet enfant n'est pas mon fils.

Alors avec animation il lui conte à grands traits toute l'histoire de son neveu et de Simonne, la naissance du petit Jean et la mort de la mère. Avec l'énergie que donne une conscience paisible, il souffle impitoyablement sur l'image romanesque créée par Mme Dorange, sur ce chimérique Eusèbe accessible aux émotions et aux tentations de l'amour charnel, et il y substitue le véritable Eusèbe, un cœur tendre et farouche à la fois, que l'amour idéal attire, mais que la passion épouvante.

— Hélas! s'écrie-t-il, je n'ai jamais aimé, jamais du moins à la façon dont le monde le comprend... Je puis bien vous l'avouer à vous qui n'êtes pas une femme comme les autres.

Ludivine Dorange se mord de nouveau les lèvres. — En effet, réplique-t-elle avec un sourire un peu amer, il faut que je sois bien peu femme pour ne pas me fâcher du compliment que vous m'adressez!

— Je vois que j'ai encore commis une sottise, murmure-t-il avec un accent d'humilité qui désarme Mme Dorange... Pardonnez-moi ma gaucherie... Vous êtes pour moi plus qu'une femme, vous êtes une créature d'élite pétrie d'une pâte qui n'a rien du limon grossier de l'humanité, et c'est pourquoi je vous aime d'une affection toute particulière... Je serais désespéré de perdre votre estime.

— Vous n'avez rien perdu, murmure-t-elle en lui tendant la main, vous êtes l'homme le plus loyal et le plus sincère que j'aie jamais rencontré... Je suis fière de votre amitié.

— Oui, n'est-ce pas, vous serez mon amie? s'écrie-t-il, vous m'aiderez de vos conseils pour élever cet enfant, qui est le fils de mon neveu?.. Je n'entends rien, moi, à mille petits soins qu'exigent les enfans, vous me viendrez en aide?..

— Je vous le promets, dit-elle d'une voix émue.

— Merci! vous êtes une créature angélique.

Il lui prend les deux mains et les serre avec effusion. Emporté par un mouvement de reconnaissance exaltée, il l'attire à lui, la baise sur le front et la tient un moment pressée contre sa poitrine, si près qu'il sent les violens battemens du cœur de la jeune femme, dont les yeux bleus brillent d'un éclat phosphorescent dans l'obscurité.

— Je vous en prie!.. balbutie-t-elle; je vous en prie!..

Il voit qu'elle est soudain devenue très pâle; il craint de l'avoir serrée trop fort.

— Je suis un rustre, grogne-t-il; je vous ai fait mal.

— Non, non, ce n'est rien... Adieu pour ce soir, adieu!

Brusquement elle ouvre une porte de communication et elle disparaît, tandis qu'Eusèbe gagne à tâtons le couloir de sortie, en se reprochant la rudesse de ses démonstrations et en se traitant de brute dans son for intérieur.

XXXV.

La maisonnette que le capitaine Godard habite hors de la ville et qu'il appelle son vide-bouteille est située au fond d'un jardin clos de murs. Elle se compose de deux pièces au rez-de-chaussée et d'un grenier. Il a converti l'une de ces deux pièces en cellier et il n'a qu'un regret, c'est que son vin ne s'y conserve pas assez frais en été. L'autre lui sert de chambre à coucher, de cuisine et de salon. Il en a industrieusement tapissé les murs avec des dessins du *Journal amusant* et du *Charivari*. Deux ou trois lithographies grossières, représentant la Bataille de Solférino, la Famille impériale et le Roi Victor-Emmanuel, décorent le trumeau de la cheminée. Une armoire en bois blanc ouvre ses deux vantaux, laissant voir le vestiaire et le fruitier du capitaine. Deux vieilles malles, qui ont séjourné dans toutes ses garnisons et qui maintenant sont à la retraite, comme lui, alternent avec quatre chaises de paille le long des murs. Sur la commode reposent, dans un fouillis de lendemain de buverie, une douzaine de bouteilles vides, décapitées de leurs bouchons, qui gisent épars sur le plancher. Le lit de fer propret et réglementairement bordé, comme à la caserne, occupe une des encoignures. La tablette de la cheminée est encombrée d'assiettes et de verres; il en est de même du rebord de la fenêtre, qu'on n'ouvre jamais, la porte qui donne sur le jardin suffisant à aérer le *gourbi*. Aucun autre livre qu'un volume sur les campagnes de l'armée française en Afrique, que le vieil officier relit sans cesse, parce qu'on y parle en un certain endroit du capitaine Godard. Il règne dans cet intérieur une odeur de renfermé mélangée à des parfums de fruits, de tabac et de vin blanc qui vous prennent à la gorge.

En ce moment, le soleil de l'après-midi chauffe à blanc la petite chambre, où monte le bourdonnement d'un essaim de mouches, tandis qu'au dehors les cloches de Saint-Thiébaut sonnent le premier coup de vêpres. — C'est dimanche, et, à cette occasion, le capitaine invite quelques amis à boire le vin blanc, en se livrant à d'interminables parties de bézigue. Ce jour-là, il a fait une nouvelle recrue : c'est le surnuméraire des contributions indirectes,

frais et rose comme un poupon, et sentant bon comme une boutique de parfumerie. Le capitaine s'est chargé de l'éducation de ce jeune Éliacin; tout en lui gagnant son argent, il lui apprend comment il faut se conduire avec les femmes, et quels sont les bons endroits où l'on trouve chaussure à son pied. L'aplomb de l'ancien officier de cavalerie en impose à ce surnuméraire blond, timide et crédule; il accepte comme parole d'évangile toutes les vantardises et hâbleries du capitaine.

— Eh bien! mon jeune coq, dit ce dernier en disposant ses cartes en éventail, où en sommes-nous avec les poulettes?

— Ah! capitaine, il n'y a pas plus de poulettes dans mon existence qu'il n'y a en ce moment d'atouts dans mon jeu... Saint-Thiébaut n'est pas un pays de ressources.

— Saint-Thiébaut, un pays sans ressources?.. Sacrebleu! mon ami, passez-moi le mot, vous parlez comme un jeune melon... Je coupe et atout!.. Un pays vignoble où les filles poussent dru comme des asperges et sont fraîches comme des guignes... Credieu! que vous faut-il donc?

— Elles ont toutes des amoureux pour le bon motif, des garçons à poigne qui entendent mal la plaisanterie... Et puis ces vigneronnes aux mains terreuses et aux paroles grossières ne me disent rien.

— Servez des duchesses à monsieur!.. Cent d'as et cinq cents de bézigue!.. En ce cas, rabattez-vous sur les bourgeoises.

— Toutes dévotes, avec des figures sévères qui vous glacent jusqu'aux moelles.

— Blanc bec, quand vous aurez plus de barbe au menton, vous saurez que les dévotes sont le plus succulent gibier d'amour.

— Et puis il y a les maris...

— Mille sabretaches! quelle poule mouillée vous faites!.. Quand j'étais en garnison à Constantine, je ne m'inquiétais guère des maris!.. Enfin, s'ils vous font peur, adressez-vous aux veuves... Tenez, il y a la petite Mme Dorange, un fin morceau!

— La receveuse des postes?.. O capitaine, elle a des cheveux blancs.

— Possible, mais elle a aussi des yeux bleus magnifiques... De la braise sous la neige!.. Ce sont justement ces femmes-là qu'il faut aux innocens comme vous... Trente ans, de l'expérience et un cœur chaud sous des apparences timides. La petite dame est amoureuse comme une caille... Demandez plutôt à votre voisin, le receveur des domaines.

— M. Lombard?.. Vous croyez que?..

— J'en mettrais ma main au feu... Le gaillard est un amateur et on connaît de ses histoires; quant à la dame, malgré ses airs

renchéris, c'est une friande d'amour, croyez-moi, je m'y connais... Elle a une façon de regarder les hommes avec des mines de chatte qui guigne une jatte de lait !..

— Capitaine, vous m'étonnez, vrai !.. Mme Dorange est de toutes les dames d'ici la dernière que j'oserais soupçonner...

— Vous êtes libre de penser ce que vous voudrez, mais c'est un fait !.. Il y a des gens qui ont monté la garde au coin de la rue de la Poste : Lombard est sorti de chez sa belle à une heure avancée de la nuit... Ils se voient presque chaque soir, et je ne suppose pas que ce soit pour débiter ensemble leurs patenôtres. Tablez là-dessus... Trois dames et le roi d'atout, ce qui me fait quinze cents... Voulez-vous votre revanche ?..

XXXVI.

Journal d'Eusèbe. — « *1er juillet 1870.* — Hier, je m'en revenais du bois de Chaury par le plateau du Cône. Jamais le coucher du soleil n'avait été plus magnifique ; jamais de plus beaux nuages, — immobiles et frissonnans à la fois comme de gigantesques pivoines sur le point de s'épanouir, — n'avaient rempli le jardin du ciel d'une plus luxuriante floraison. Un silence auguste, interrompu seulement par un lointain chant de caille, habitait le plateau de l'un à l'autre bord, sous ce haut ciel d'azur semé de rougissans nuages. Quand vient le soir, il est rare que le passant ne se sente pas remué de plus d'amitié fraternelle pour les créatures. Jamais je n'avais recueilli ou donné sur mon chemin de meilleurs sourires. A la hauteur du calvaire, j'ai rencontré un jeune garçon qui lutinait et émoustillait une jeune fille, sa compagne de route et sans doute son amoureuse. Ils se sont tenus un moment tranquilles en passant près de moi, mais l'instant d'après, quand je leur ai eu tourné le dos, ils ont recommencé leurs joueries à la fois enfantines et voluptueuses. Les cris effarouchés de la jeune fille, entremêlés d'éclats de rire, montaient gaiement dans l'air calme ; ce tumultueux amour campagnard, se manifestant en pleine lumière, n'avait rien d'indécent et ne m'a pas choqué. C'était sain et joyeux comme tout ce qui sort spontanément de la terre. Il me semblait respirer au passage l'odeur d'une franche et robuste rose paysanne. L'amour tel que le comprennent les autres, ne le sentirai-je donc jamais ? « Ai-je passé le temps d'aimer ?.. »

« *10 juillet.* — Les journaux sont pleins de bruits de guerre. La nature elle-même me semble émue. Aucune hostilité encore, mais quelque chose dit que demain, après-demain peut-être les flots se soulèveront. Le ciel, l'air, les forêts semblent se le murmurer. Le fauve tapis des blés, les coteaux de vignes au vert cru, les

lointains bleus, le vent chaud qui souffle inquiet, jusqu'aux oiseaux qui volent çà et là comme s'ils voulaient émigrer, tout annonce une heure solennelle et prochaine. Mon pays, depuis un demi-siècle, n'aura pas vu ce que demain lui réserve peut-être. Je déplore cette guerre imminente, je la regarde comme un malheur... Je ne puis réussir à rassembler mes pensées et elles s'envolent à tous les vents. J'ai voulu passer toute mon après-midi au fond de la gorge solitaire de Doncourt. O solitude bénie! ô silence béni! vous êtes à l'âme comme un verre d'eau fraîche après des jours de débauche! Vous êtes le pain et l'eau, ces deux choses que rien ne remplace, ces deux amis auxquels on revient toujours. Mais c'est aujourd'hui surtout, aujourd'hui que le monde et les journaux délirent, et par cet été délirant, à la fois étouffant et venteux, c'est aujourd'hui, lorsqu'il n'y a pas de demain assuré, que vous m'êtes précieux et nécessaires, ô silence! ô solitude! Vous m'entretenez d'éternité alors que le présent est sinistre... Que d'images se sont succédé dans mon cerveau, tandis que je regardais ce ciel et ces coteaux à pic : — les morts, les vivans, les absens et les proches, mon passé, mon avenir et la destinée de l'homme!.. Que le jour d'aujourd'hui est peu de chose aux yeux de celui qui le place à son rang dans la suite des jours!

« *12 juillet.* — Ce soir, je suis resté à la maison avec Jeannot. Il pleuvait doucement et, après avoir amusé l'enfant pendant une heure avec les jouets rassemblés sur le parquet, j'ai procédé lentement à son petit coucher, tandis que le bruit menu de l'averse disait au dehors une chanson berceuse. Jeannot était content comme un roi. Ses mains mignonnes me caressaient tour à tour et me tiraillaient la barbe. Un moment, il a approché sa ronde figure de la mienne; tout d'un coup j'ai senti sur mes lèvres ses pures fraîches lèvres d'enfant, et ce baiser filial m'a été délicieusement au cœur... Je suis heureux de le sentir heureux près de moi, le fils de Jean!.. Grâce aux conseils et aux soins de Mme Dorange, il a maintenant tout ce qu'il lui faut; chemises, chaussures, vêtemens frais pour l'été, brassières de laine pour l'hiver... Seul, j'aurais été incapable de songer à tout cela. Je suis heureux, et pourtant, avec un fond d'inquiétude. Dans les temps troublés où nous vivons, qui sait ce qu'il adviendra de nous demain? Mme Dorange ne sera pas toujours là. Et moi-même je puis disparaître. Ma sœur Gertrude se fait vieille; et quant à Auguste ou à l'abbé, ils ne voudraient pas se charger de l'enfant et je plaindrais le pauvret de tomber entre leurs mains. De Jean son père il ne faut point parler. Là-bas, dans le Nouveau-Monde, il s'abandonne de plus en plus à ses instincts de bohémien. On a enfin eu de ses nouvelles, datées tantôt de Cooper's Lake, tantôt de Saint-Louis, tantôt de San-Francisco. Il a été tour à tour berger,

moissonneur, ouvrier maçon, garçon d'hôtel, pis encore peut-être... Mais avec tout cela il est perdu pour nous, et son fils ne peut compter sur lui. Autant vaudrait faire fond sur la feuille sèche qui tourbillonne ou sur le vent qui passe.

« Tu ne peux donc te reposer que sur moi, mon pauvre Jeannot, et encore moi, j'en ai peur, je suis un faible appui. Je n'ai ni l'expérience, ni la décision, ni l'activité d'esprit nécessaires pour élever un enfant. Pour mener à bien cette éducation, il faudrait le cœur et l'intelligence d'une femme. On ne se moque pas impunément des vieilles lois naturelles qui gouvernent la société humaine. Le père, la mère et l'enfant sont indispensables l'un à l'autre et ne vont point l'un sans l'autre. Tout se suit, tout se tient. Il aurait mieux valu devenir un bon bourgeois que de m'isoler ainsi du groupement humain. Oui, mais serais-je capable de ces bonnes bourgeoises amours qui charment honnêtement la vie régulière des notaires et des juges de paix de ma connaissance ? Ces amours-là ne viendront plus à moi maintenant. Mon colombier est noté et dévolu à la morne solitude... Onze heures sonnent tout là-bas dans la nuit humide, et la voix de la cloche paraît lointaine comme si elle sonnait dans un rêve. Toute la maisonnée est muette, je n'entends plus que le clapotement de la pluie et la respiration égale de l'enfant. Je suis las d'écrire et las de mon inutile journal. Ah ! il n'y a qu'une chose qui ne lasse pas, c'est de faire résolument ce qu'on doit ; tout le reste est creux. Le surprenant, c'est que, sachant cela, j'agisse tout au rebours. Quand je suis ma chimère, je me sens tout haletant, et, fatigué de la suivre, je voudrais la voir s'évanouir ; quand je ne l'ai plus, je la cherche partout. Et voilà dix ans que dure cette agitation inféconde !..

« *15 juillet.* — Je voudrais noter ici une impression fugitive comme un fil de la Vierge et qui a un moment réveillé dans mon cœur toute une série d'impressions d'autrefois. Il s'agit d'un groseillier trempé de pluie et chargé de grappes rouges, que j'ai vu ce matin au long d'un vieux mur de pierres sèches. Ces groseilliers mûrissans, l'été, dans un jardin de paysan, évoquent toujours en moi comme un antique monde endormi. Je me retrouve petit enfant et riche de plus d'illusions que je ne suis gros. Il flotte alors autour de moi une poussière dorée d'atomes du temps passé ; il y a de la tendresse dans l'air et aussi de la mélancolie. Je revois le jardin de Gemaingoutte à la saison des confitures, j'entends les cloches de chez nous, je me revois dans mes habits de premier communiant ou dans ma blouse d'écolier, rêvant à d'enfantines et idéales amours. — Ce groseillier aux fines branches grises et moussues, le vieux mur qui l'abritait, tout cela me disait que j'étais un

attardé dans la vie d'autrefois, et qu'à la vie nouvelle recommençante j'étais un étranger. J'ai secoué les feuilles humides toutes rouges de fruits, et il s'en est envolé une phalène blanche tachée de points bruns, que je connaissais familièrement au temps de mon adolescence : la phalène du groseillier ; — à travers la pluie du matin, c'était comme un fantôme léger et fuyant de mes douces sensations d'autrefois. »

XXXVII.

A la suite des orages de l'été, l'ouragan s'est déchaîné sur Saint-Thiébaut. Ces grands vents, balayant à toute heure du jour et de la nuit les plateaux élevés et nus, sont du reste la note caractéristique de ce pays austère. Le vent est l'hôte familier des petites villes du Bassigny, presque toutes haut perchées sur leurs assises de rochers. Ce soir, il accourt par larges rafales du fond de la plaine mamelonnée et livre un rude assaut aux vieilles et solitaires demeures de la grand'rue. Il tord les arbres, soulève les tuiles des toits et fait battre les volets mal assujettis; il s'engouffre dans les cours et se lamente au fond des couloirs avec un bruit pareil à celui de la mer.

Eusèbe n'en quitte pas moins son logis, à la brune, après avoir couché le petit Jean, et se dirige vers le bureau de poste, à l'angle de la place de la Mairie, où l'ouragan souffle tout à son aise. Il a fort à faire pour tourner le coin de la rue de la Poste, et il arrive à demi aveuglé à la porte de Mme Dorange. C'est elle qui vient ouvrir à son coup de sonnette. Elle l'accueille silencieusement, et, à peine est-il entré dans le bureau, qu'à la lueur de la petite lampe placée sur la cheminée, il remarque la figure décomposée de la receveuse. Elle est plus pâle qu'à l'ordinaire, ses yeux sont rouges et humides, et un frémissement nerveux agite ses lèvres crispées.

— Bon Dieu ! qu'avez-vous? s'écrie-t-il effrayé.

— Tenez, répond-elle d'une voix altérée, voici ce que je viens de recevoir... Lisez !

Elle lui tend une lettre dépliée et à demi froissée.

Eusèbe s'approche de la lampe et déchiffre lentement ce lambeau de papier. C'est un billet signé d'un nom illisible, une grossière et sotte déclaration d'amour. Le rédacteur anonyme, après avoir déclaré « sa flamme » en termes vulgaires, insinue que la veuve a tort de recevoir les visites compromettantes de M. Lombard, qui n'est pas digne d'elle et l'affiche aux yeux de toute la ville. Il supplie Mme Dorange, si elle veut un amour à la fois discret et ardent, de donner la préférence à un homme sérieux qui « brûle » pour elle depuis longtemps, et il termine en lui assignant un rendez-vous nocturne sous les tilleuls de la promenade.

— C'est une infamie! s'exclame Eusèbe atterré ; celui qui a écrit ela est un drôle.

— Oui, soupire Ludivine Dorange; mais, d'où qu'ils viennent, e coup n'en est pas moins douloureux, ni l'humiliation moins ruelle.

— Je suis désolé d'être la cause indirecte de l'injure qui vous st faite, reprend-il humblement; au lieu de vous servir, mon amitié 'a été qu'une cause de trouble et de tourment...

— Je ne vous rends pas responsable des peines qui m'arrivent... Nous avons été imprudens l'un et l'autre, voilà tout... Vous le oyez. j'avais raison de penser qu'entre nous l'amitié, si innocente u'elle fût, était impossible.

— C'est odieux! s'écrie de nouveau Eusèbe en se promenant vec agitation dans le bureau.

— Oui, mais le mal est fait... Ce que cet inconnu a osé m'écrire, la ille entière le pense probablement tout bas... Vous comprenez que, naintenant, notre devoir à tous deux est de ne plus donner prise la malignité publique... Il faut que nous cessions de nous voir.

Elle s'assied et plonge sa tête dans ses mains amaigries. Eusèbe ontinue de marcher fébrilement, les bras croisés, la tête penchée. ous son front bossué et pensif un combat intérieur semble se vrer. Dans le maussade bureau, on n'entend plus que le bruit de on pas, et, au dehors, le souffle tumultueux du vent qui s'en-ouffre dans la rue étroite.

Ludivine Dorange relève la tête : — Il le faut, murmure-t-elle, isons-nous adieu et quittons-nous !

— Attendez, répond Eusèbe en s'arrêtant brusquement devant lle, écoutez-moi... Je ne suis pas riche et j'ai de plus un enfant doptif qui rend encore ma situation plus lourde; mais enfin je ossède un gagne-pain suffisant et j'ai du courage... C'est moi qui i causé tout le mal, c'est à moi de le réparer... Voulez-vous n'accepter pour mari et pour protecteur?

Elle tressaille, et, un moment, ses grands yeux couleur pervenche 'illuminent d'une lueur de reconnaissance et de tendresse; mais ette radieuse illumination ne dure qu'une seconde; elle s'éteint ientôt dans une buée de larmes. Ludivine Dorange secoue la tête :

— Merci, dit-elle, je ne puis accepter.

— Pourquoi?

— Parce que,.. je ne me reconnais pas le droit de vous imposer n pareil sacrifice.

— Ne parlez pas de sacrifice! C'est vous qui vous en impo-erez un en devenant la femme d'un être vacillant et mal équilibré omme moi. Je comprends que vous soyez effrayée de prendre par-lessus le marché la charge d'un enfant étranger;.. pourtant...

— Ce n'est pas cela, interrompt-elle.

— Alors c'est moi qui vous déplais. Je m'étais figuré que j'avais une petite part dans votre affection. Me suis-je trompé?

— Non, réplique-t-elle d'une voix pleine de larmes; j'ai pour vous une amitié plus grande que vous ne pensez, et mon cœur saigne en vous refusant. Mais je ne puis pas accepter.

— Alors je ne comprends plus.

— Ne cherchez pas à comprendre, n'insistez pas! s'écrie-t-elle d'un ton suppliant.

— Votre cœur n'est-il pas libre?

Silence. Mme Dorange a de nouveau enfoui sa tête dans ses mains et paraît décidée à ne plus répondre. Eusèbe, surpris et froissé du peu d'empressement avec lequel sa proposition est accueillie, arpente un moment l'étroit bureau, puis avec un accent où perce un peu de dépit :

— Vous en aimez un autre, repart-il; pourquoi ne me l'avoir pas avoué franchement tout de suite? Je vous aurais épargné une insistance indiscrète et pénible pour nous deux... Adieu, madame!

Il a pris son chapeau et se dispose à partir; tout à coup Ludivine Dorange éclate en sanglots, puis, tandis qu'il se retourne effaré, les mains de la jeune femme s'écartent, elle essuie rapidement ses yeux, et se levant :

— Restez, balbutie-t-elle, je ne veux pas que vous me quittiez en emportant de moi une opinion qui est fausse... Je n'en aime pas un autre, et pourtant je ne suis pas libre... Je vous dois la vérité et je vous la dirai, quoi qu'il m'en coûte...

Elle s'arrête pour reprendre sa respiration étranglée, puis elle continue :

— Je passe ici pour veuve. — Je ne le suis pas.. J'ai un mari,.. un malheureux qui m'a fait cruellement souffrir et dont je suis séparée depuis cinq ans... Il m'a abandonnée pour courir je ne sais où, mais il existe, et aux yeux de la loi je lui appartiens toujours.

Alors, avec des sanglots dans la gorge et une soudaine rougeur sur les joues, elle conte à Eusèbe interdit son mariage bâclé à la hâte par des parens impatiens et aveugles, son ménage troublé dès les premiers jours par un mari joueur et dépravé, les luttes intérieures se renouvelant et s'envenimant sans cesse, puis le vulgaire et piteux dénoûment : le mari abandonnant le domicile conjugal après avoir dévoré la dot et compromis la situation de la femme...

— Vous savez tout maintenant, conclut-elle, et vous comprenez... Croyez bien que, dès vos premières paroles, j'aurais mis avec bonheur ma main dans la vôtre, si je l'avais pu...

Les sanglots l'étouffent de nouveau et elle se rassied sur sa chaise pour pleurer.

Les pleurs féminins ont jusqu'à présent eu le don d'agacer Eusèbe; mais aujourd'hui, en assistant à cette explosion de douleur vraie, en voyant des larmes couler sur les joues pâles de cette femme pour laquelle il a toujours eu une fraternelle amitié, Eusèbe se sent étrangement troublé. Ce n'est plus seulement la compassion qui remue son cœur, c'est un sentiment plus vif et plus tendre, quelque chose de non encore éprouvé qui lui serre la gorge et lui fait courir dans tout le corps un frisson étrange. Pour la première fois, il comprend confusément ce que sont les émotions de l'amour; pour la première fois, il se sent tenté de saisir Ludivine Dorange dans ses bras et d'essuyer avec ses lèvres les larmes qui mouillent ses yeux bleus. Un indéfinissable désir le pousse aux pieds de la jeune femme, mais, au moment où il va s'agenouiller devant elle, Mme Dorange se lève et de la main fait un geste pour l'arrêter.

— Pauvre femme! s'écrie-t-il d'une voix très tendre, laissez-moi vous consoler... Laissez-moi vous dire que mon affection pour vous ne cessera jamais!..

— Il faut qu'elle cesse, au contraire, murmure-t-elle; il le faut pour mon repos et pour le vôtre... Adieu!

— Je comprends, reprend-il humblement, je comprends... Mais c'est cruel... Je ne l'avais jamais senti aussi violemment qu'aujourd'hui...

— Je vous en prie, dit-elle d'une voix sourde et en tournant vers lui ses beaux yeux supplians, pas un mot de plus... Vous me feriez trop de peine!.. Quittons-nous!

Il lui saisit les deux mains et les couvre de baisers :

— Je vous aime! lui crie-t-il avec un accent désolé.

Elle lui arrache ses mains, ouvre courageusement la porte :

— Adieu! répète-t-elle faiblement.

Et, à travers les rafales de pluie, à travers la furie du vent, l'obscurité de la nuit, Eusèbe sort en chancelant comme s'il était ivre.

A peine est-il parti que Ludivine Dorange repousse la porte, la verrouille et, tombant à genoux près de la place qu'il vient de quitter, se met à pleurer silencieusement. Les heures passent, la lampe s'éteint dans les ténèbres, la jeune femme reste agenouillée, immobile, absorbée dans le regret de cet amour qu'elle a fait éclore et qu'elle doit laisser impitoyablement mourir.

ANDRÉ THEURIET.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE BUDGET

DEVANT

LES CHAMBRES FRANÇAISES

S'il est une transformation inquiétante de nos mœurs politiques en matière de finances, c'est bien celle à laquelle nous assistons en ce moment, car elle a pour résultat de modifier profondément la méthode suivie autrefois par les chambres dans l'examen du budget pour y substituer une méthode nouvelle qui tend à détruire le gouvernement parlementaire.

La chambre des députés a proclamé sa permanence sinon en théorie, du moins en fait, et elle accule le sénat, à la dernière semaine de chaque année dans une impasse, où le budget a fini par rester cette fois-ci, malgré les objurgations ironiques d'une presse qui prétend représenter la majorité républicaine. On a essayé de persuader aux membres du sénat qu'ils auraient pu donner un beau spectacle au pays en votant comme en bloc, et sans avoir eu le temps de lire les documens préparés par sa commission, un budget tout entier, ce même budget que la chambre des députés a mis près de dix mois à établir, après l'avoir retourné dans tous les sens.

Il était d'autant moins permis de tenir cette année un pareil langage au sénat, que le budget de la chambre des députés est une œuvre fort obscure et n'ayant, on peut le dire, de commun avec un budget régulier que le nom et la forme extérieure. On n'y

retrouve rien de ce qui rendait remarquables ces anciens budgets qui avaient la prétention de représenter une idée, qui étaient établis sur des principes bien définis, et dont la conception a fait la gloire de nos assemblées et de nos hommes d'état depuis la chute du premier empire jusqu'à ces dernières années. Ils ont été d'ailleurs successivement imités par tous les états parlementaires du continent, et nous semblons devoir les abandonner au moment où on en comprend mieux, à l'étranger, la bonne ordonnance et la solide organisation.

Il est à craindre que nous ne marchions à grands pas vers la destruction définitive des budgets de l'ancienne école, et que nous ne soyons peut-être obligés, d'ici à peu d'années, de nous résigner à vivre au jour le jour, à pourvoir tous les mois à nos besoins courans, condamnant les services publics à demander leur pain quotidien à un comité de permanence choisi par le parlement.

Quelle est la raison qui pousse tant d'hommes politiques à seconder ce changement de méthode et cette transformation? Est-ce le sénat qu'on veut détruire en l'empêchant de remplir ses fonctions? ou bien ne seraient-ce pas les ministères qu'on veut rendre inutiles, en substituant la préparation des budgets par la chambre à la préparation des budgets par l'administration? A-t-on la prétention, en un mot, de viser plus haut que le budget, et quel est, dans ce cas, le pouvoir qu'on menace? Qui est-ce qui mène le mouvement? Sont-ce les partisans d'une chambre unique, ou les adversaires de la responsabilité ministérielle? S'agit-il, enfin, de préparer l'avènement d'une sorte de convention parlementaire avec deux chambres, dans une constitution à l'américaine, ou s'agit-il de faire revivre une convention, chambre unique, comme la première, comme celle qui est l'idole d'un certain nombre de vieux républicains, quelquefois pour ce qu'elle a fait de grand, et trop souvent hélas! pour ce qu'elle a fait de mal?

Il y a certainement, dans la majorité de la chambre des députés et surtout dans les partis extrêmes de la gauche, des adversaires résolus de l'institution du sénat; mais il y a aussi, et ceux-là sont les plus nombreux, — car on les rencontre dans toutes les fractions du parti républicain, — des adversaires bien plus résolus encore du pouvoir ministériel. Le gouvernement parlementaire n'est plus, pour un grand nombre d'hommes politiques, que le gouvernement direct par le parlement, tandis que le gouvernement par des ministres sous le contrôle du parlement, ce qui est l'expression vraie de ce gouvernement, ne représente plus pour beaucoup de gens qu'une idée sans valeur, inconnue, ou arriérée.

Malgré certaines apparences qui ont, il est vrai, impressionné

vivement l'opinion publique, c'est le parti des adversaires du pouvoir ministériel qui me paraît le plus redoutable, et c'est contre lui que je crois le plus urgent de lutter. Je sais bien qu'on entend souvent demander la suppression du sénat. Il est entré, il entrera dans la maison des gens expressément venus pour la brûler. Je sais bien que, *frein* ou *sabot*, la chambre haute est considérée par toute une école de vieux démocrates comme une machine à porter au musée des souverains, ou, pour parler un langage plus républicain, comme un instrument démodé de la souveraineté nationale; mais on serait injuste envers le sénat si l'on ne reconnaissait pas une certaine vitalité dans sa constitution et sa composition actuelles. On serait non moins injuste envers le pays si on ne reconnaissait pas que l'idée des deux chambres y est considérée comme protectrice des grands intérêts de la nation. La revision de la constitution, qu'on a faite au mois d'août 1884, était dirigée contre le sénat, et on peut dire qu'elle a tout à fait avorté. Le congrès a reculé devant la fermeté avec laquelle la chambre haute a défendu ses attributions financières. S'il est donc vrai que la majorité de la chambre des députés cherche de temps à autre à humilier le sénat, elle cherche bien davantage à humilier le ministère, et elle y réussit beaucoup mieux. Le pouvoir ministériel, voilà l'ennemi pour elle! Si le sénat est jeté par-dessus bord un jour ou l'autre, en même temps que le pouvoir ministériel, ce ne sera que par surcroît. Ce qui est assez remarquable d'ailleurs, c'est que plus l'institution ministérielle est ébranlée, plus les ministres deviennent inébranlables. Peut-être la raison en est-elle qu'il est inutile de s'acharner pour ôter la vie à ceux qu'on a réussi à rendre impuissans.

Si l'on ne parvient pas à arrêter le mouvement que nous dénonçons à tous les esprits réfléchis, on peut être sûr que le jour où il se formerait dans le sénat une majorité contre le système ministériel, il ne serait pas difficile à cette majorité de trouver un appui dans une majorité correspondante de la chambre des députés. On n'abolirait peut-être pas le sénat, on abolirait les ministres. Le résultat ne serait guère plus heureux, et le pays aurait à en souffrir dans des proportions incalculables. Voilà pourquoi nous combattons en ce moment les adversaires du pouvoir ministériel, non pas que les adversaires du sénat nous paraissent moins dangereux, mais en présence de deux dangers, c'est au plus pressant des deux qu'il faut d'abord faire face.

Le budget général des dépenses et des recettes de l'état, tel qu'il apparaît dans ce grand ordre qui constitue notre système financier, ne peut exister avec tous ses avantages et produire tous ses effets politiques, économiques et moraux que dans l'hypothèse

d'une autorité administrative et d'une responsabilité ministérielle, et sous la condition d'une séparation des pouvoirs qui mette en présence, d'un côté, une administration agissante et, de l'autre, un parlement contrôlant. Aussi est-il naturel que ce soit au budget lui-même qu'on s'attaque quand on veut détruire le pouvoir ministériel, parce que la préparation et l'exécution du budget constituent l'attribution principale du ministère dans un gouvernement vraiment parlementaire. Je ne sais si tous les adversaires de ce genre de gouvernement le savent, mais il n'est pas douteux qu'ils le sentent, et ils agissent comme s'ils le savaient. L'instinct les guide à défaut de l'intelligence.

Pour détruire le budget, il faut en détruire les principes, et ces principes, on peut les réduire à un petit nombre. C'est ce petit nombre de principes que j'ai besoin de définir, d'expliquer, de produire avec toute leur valeur pour faire toucher du doigt la nature de l'inimitié, consciente ou non, qu'ils excitent chez les théoriciens du gouvernement direct par le parlement, et pour intéresser à leur défense les véritables amis des libertés publiques et de la république parlementaire conservatrice.

Après les avoir définis, je passerai en revue les faits qui se reproduisent chaque année, en s'aggravant, lors de l'examen et de la discussion du budget par les chambres.

Je conclurai enfin par la recherche des remèdes, s'il y en a, à la maladie dont nos assemblées ne sont que trop atteintes, et dont il est difficile de les guérir, parce qu'elles ne veulent pas en comprendre tout le danger.

I.

Les principes du budget français, conçus pour protéger le gouvernement parlementaire et pour en faciliter le développement, sont au nombre de quatre. Le budget doit avoir de l'unité; il doit être annuel; il doit être préalable; il doit avoir une personnalité comptable.

Comme le budget est la proposition la plus importante que le gouvernement puisse faire au pays représenté par les membres des deux chambres, il faut qu'il soit clair, et, pour être clair, il faut qu'il soit présenté sous une forme simple. Il est nécessaire de l'enfermer dans un monument dont on puisse apprécier aisément l'ordonnance et saisir d'un coup d'œil les grandes lignes. De là le principe de l'unité.

Comme, au moment où cette proposition apparaît, il y a deux personnes en présence : — d'un côté, le gouvernement qui parle et,

de l'autre côté, le parlement qui doit répondre ; d'un côté, le gouvernement qui demande les moyens d'agir et, de l'autre côté, le parlement qui est appelé à donner au gouvernement les instrumens nécessaires à son action, — il faut que le contrat soit limité dans sa durée. S'il ne l'était pas, le parlement aliénerait sa liberté et le gouvernement, qui doit être le serviteur, deviendrait en réalité le maître, son maître, à lui, ayant abdiqué dans ses mains. De là le second principe : le vote du budget doit être annuel.

Mais comme la proposition que fait le gouvernement ne peut être acceptée que si elle a été examinée avec maturité ; comme le parlement se trouverait engagé malgré lui si l'exécution du budget précédait l'assentiment qu'il a le droit de donner, mais aussi de refuser, il en résulte que le budget ne doit pas seulement être annuel : il doit en outre être préalable ; c'est le troisième principe.

Enfin le budget voté est comme l'acte de naissance d'une personne destinée à se mouvoir pendant toute une année. Il consacre une série d'opérations qui ont ce lien commun d'être entreprises dans une période de temps déterminée. Cette série d'opérations constitue un ensemble qui doit être comparable dans le passé et dans l'avenir avec un ensemble de séries semblables. Pour que le budget puisse être contrôlé dans son exécution, comme il a dû l'être dans sa préparation, il faut donc qu'il ait une personnalité comptable, afin qu'aucun acte accompli pour son compte ne puisse passer inaperçu. C'est le quatrième principe.

Reprenons avec plus de détail l'examen de chacun de ces principes, en les jugeant dans leur application à la gestion de nos finances et dans leurs rapports avec le gouvernement parlementaire.

Le principe de l'unité est un principe de clarté. Personne ne peut connaître sa situation financière qu'en l'embrassant tout entière. Un commerçant ne peut savoir si les affaires qu'il a faites sont bonnes qu'à la condition de les passer toutes en revue ; car s'il ne tenait compte que des opérations à bénéfice et s'il oubliait celles qui se liquident en perte, il pourrait se croire riche quand il serait ruiné. Il en est de même pour un état. La situation d'un budget d'état ne peut être connue que si elle a été examinée sous toutes ses faces. Ce n'est pourtant que depuis 1815 qu'il y a de l'unité dans le budget français. Pendant la révolution, les affaires de finances se traitaient au fur et à mesure qu'elles se présentaient, et on imaginait des expédiens quand il fallait se tirer d'embarras. On n'avait du budget ni la chose ni le nom, et Ramel, qui a été ministre des finances, pendant trois ans de l'an IV à l'an VII, et qui

a laissé des mémoires très nombreux et très intéressans sur les finances de la convention et du directoire, n'a pas employé une seule fois dans ses écrits le mot de *budget*. On se contentait d'états qui étaient fort incomplets.

Pendant le premier empire, l'unité n'a pas plus existé que sous la république ; moins peut-être parce qu'on était obligé de pourvoir aux besoins par des expédiens successifs et qu'on perdait ainsi la possibilité d'avoir des vues d'ensemble, que pour se conformer aux désirs de l'empereur. Napoléon voulait rester le maître d'administrer à sa guise les sommes énormes que produisait la guerre. On a dit souvent que Napoléon avait rétabli l'ordre dans les finances, et cependant on ne trouve dans aucun document financier émanant de l'administration française un compte régulier, précis, complet, des capitaux qui ont servi à faire mouvoir les grandes armées de l'empire. Ainsi, fait étrange, il n'a jamais été passé dans les livres du Trésor français aucune écriture qui puisse servir à constater la recette des 80 millions de francs que la France a reçus des États-Unis pour la cession de la Louisiane.

Il n'y avait pas plus de comptabilité nationale pour tout ce qui concernait les dépenses de la guerre que pour tout ce qui concernait les réquisitions, les contributions et les rentrées de tout genre. A côté du budget de la France, et en dehors de ce budget, il y avait un budget de la conquête, qui, pour les dépenses comme pour les recettes, n'avait aucun lien avec le budget plus ou moins régulier qu'on soumettait encore aux tristes assemblées dont l'empereur avait toléré l'existence au-dessous de son trône.

C'est sous la restauration seulement et sur l'initiative du baron Louis que l'unité du budget est devenue un des principes de la politique financière dans le gouvernement parlementaire de notre pays. Il a fallu, pour arriver à constituer cette unité, faire les plus grands efforts. Les impôts étaient encore exploités sous l'influence des souvenirs historiques de la ferme. Le directeur général des droits réunis ou des contributions indirectes, assisté d'un conseil d'administration, n'avait eu qu'à remettre sur ses pieds la table du conseil autour de laquelle siégeaient autrefois les fermiers généraux. La régie administrait comme autrefois la ferme générale. Elle donnait au trésor un produit net; les dépenses de perception étaient prélevées sur la recette parce qu'elles constituaient les frais d'une exploitation; et la différence apparaissait seule, comme un produit industriel, dans l'état des ressources du pays. Il a fallu changer ces erremens et faire entrer dans les dépenses de l'état ce qui était considéré auparavant comme les dépenses particulières d'une compagnie de fermiers, ou d'une administration de régisseurs. Peut-être même a-t-on poussé trop loin cette règle, qu'on a appelée la règle du produit brut ; on a sou-

vent confondu, en le faisant, deux intérêts qu'il eût été bon de distinguer. Il était urgent, cela est évident, de rendre aux dépenses d'exploitation des régies leur caractère de dépenses publiques, mais fallait-il les jeter sans ordre dans le gouffre des dépenses de l'état? L'unité est un principe de clarté, nous l'avons dit tout à l'heure, il ne faut donc pas l'appliquer de manière à produire l'obscurité. On a remplacé depuis, et avec avantage, cette unité intérieure qui pouvait bien n'être qu'une confusion, par une diversité d'opérations spéciales qu'on a rattachées ensuite au budget par un lien très direct. Le bâtiment est toujours resté sous la forme d'un seul corps de logis, mais on en a distribué l'intérieur en appartemens.

Notre budget actuel est plein de ces sortes de distributions intérieures, et l'avenir prépare beaucoup d'autres nécessités d'aménagemens analogues, s'il doit, par exemple, augmenter encore les attributions de l'état et le charger de diriger pour le compte des individus certaines industries, comme la Banque, les Transports, l'Éclairage public et tant d'autres services. Nous avons des budgets spéciaux qui contiennent les recettes et les dépenses de la Monnaie, de l'Imprimerie nationale, de la Légion d'honneur, des Chemins de fer de l'état, des Lycées, qui ne figurent au budget que pour des soldes, mais dont on peut étudier les détails en pénétrant dans le compartiment qui leur est réservé beaucoup plus facilement que si leurs dépenses étaient confondues avec les dépenses générales et leurs recettes avec les recettes générales de l'état. Il aurait pu en être de même de l'administration des Tabacs, qui est une industrie, et dont les recettes ne constituent un impôt que parce que le bénéfice est excessif et se défend contre la concurrence par une loi de monopole d'une sévérité extrême. Ici le principe de l'unité a été, par une application maladroite, une cause de désordre dont se sont emparés certains esprits étroits. En additionnant les dépenses de l'administration des Tabacs avec celles de l'état, on a formé un gros chiffre sur lequel on a tenté d'opérer des retranchemens pour diminuer les dépenses publiques. On a cherché à réduire le budget des Tabacs comme si les dépenses n'en étaient pas industrielles; on a substitué, dans cette recherche, l'esprit administratif à l'esprit commercial.

Mais si on a, dans quelques cas, mal appliqué le principe, on a tiré de l'unité les plus grands avantages. On a pu maintenir en évidence le rapport des dépenses avec les recettes, et réunir dans une même loi de finances deux ordres d'idées qu'il est bon de ne pas confondre, mais dont le rapprochement offre une garantie des plus sérieuses.

La loi de finances est une loi qui donne des ordres, qui prescrit

aux ministres, pour les dépenses, de se renfermer dans des limites déterminées, et qui leur interdit, pour les recettes, de réaliser des ressources, si ce n'est dans les limites et dans les conditions de la loi. Ce n'est pas à dire que les lois d'impôt soient annuelles, mais le droit de percevoir les impôts qui sont établis par des lois permanentes n'est donné aux ministres que pour un temps, au-delà duquel ils ne peuvent plus l'exercer.

En sus des prescriptions, des ordres impératifs, la loi de finances comprend une autre série de dispositions. Elle rapproche les sommes à dépenser des sommes à recevoir, et elle tire de ce rapprochement une conclusion. Cette conclusion est une sorte de proclamation, un engagement pris envers le pays d'administrer sagement les finances pendant l'année qui va s'ouvrir. Il y a dans cette proclamation, sous la forme d'un article de la loi de finances, une affirmation que le résultat qu'on recherche pour l'année dont on s'occupe est l'équilibre entre les dépenses et les recettes. Cette affirmation est la sanction du principe de l'unité. Un budget qui ne comprend pas cet article est incomplet. Il est incorrect au plus haut degré, car il semble ignorer que les pouvoirs publics ont reconnu quelles étaient les dépenses nécessaires, et qu'ils ont élevé ensuite au niveau de ces dépenses la somme de sacrifices à imposer à la nation. Ce que nos pères demandaient dans les états généraux, c'était, d'abord, de constater l'utilité des dépenses avant de consentir les subsides; c'était ensuite d'obtenir des évaluations de recettes suffisamment élevées, afin que, sous couleur d'un petit impôt, on ne leur fît pas payer trop d'argent. Nous avons obtenu les résultats qu'ils cherchaient par la forme que nous avons donnée à nos budgets.

L'unité du budget est donc détruite quand les pouvoirs publics séparent le vote des recettes et celui des dépenses, et surtout quand ils procèdent au vote des recettes avant celui des dépenses. Les recettes sont une conséquence de la dépense, comme la nécessité de faire les fonds pour payer une facture est pour un particulier la conséquence des dépenses qu'il a faites chez son fournisseur.

Il ne suffit pas que le principe d'unité soit respecté dans les rapports du ministère avec le parlement, il faut par-dessus tout qu'il soit appliqué dans les rapports du parlement avec la nation. Il ne suffit pas que le gouvernement réunisse dans un document unique, gros volume de 2,000 pages, tout le budget avec les détails les plus complets, exposé des motifs, projet de loi, tableaux législatifs, développemens les plus minutieux et annexes nombreuses; il ne suffit pas que le gouvernement ait réussi dans ses efforts et qu'il n'ait séparé ni les recettes des dépenses, ni le budget extraordinaire, s'il en existe, du budget général : il faut que toutes les garanties

que le parlement réclame du gouvernement à son profit, soient largement données par le parlement lui-même à la nation. C'est malheureusement le contraire qui a souvent lieu. Les obligations que le parlement impose au gouvernement, il ne se les impose pas à lui-même, et lorsque le gouvernement a réussi à établir l'unité, le parlement ne se croit pas obligé de la maintenir. La chambre des députés, rapportant tout à elle-même, et se considérant trop souvent et contrairement à la constitution et à la raison, comme si elle était le Parlement à elle toute seule, la chambre croit qu'il suffit qu'elle soit satisfaite pour que le pays n'ait rien à dire. Il semble qu'elle n'ait nul souci de tenir le pays au courant de ses affaires ; elle méprise les principes qu'on a établis pour assurer la publicité de la situation financière et pour permettre à la nation de la juger en connaissance de cause au moyen de documens administratifs et législatifs bien ordonnés. Il est vrai que les gouvernemens ont quelquefois détruit d'eux-mêmes le principe de l'unité; mais cette destruction du principe est bien plus grave et peut produire des effets bien plus fâcheux, quand elle émane du pouvoir auquel la garde en est confiée.

Les procédés par lesquels on a rompu l'unité sont variés, et leur histoire serait l'histoire financière du demi-siècle qui vient de s'écouler. Il est arrivé de temps à autre que le gouvernement a négligé, par préméditation, de faire entrer toutes les dépenses dans le total des dépenses publiques, réservant pour une sorte de budget rectificatif ou supplémentaire les dépenses qu'il lui convenait de soustraire à la discussion publique. Mais il est arrivé aussi que l'unité a été rompue par des nécessités réelles d'ordre politique ou économiques, nécessités toujours discutables et naturellement discutées, mais auxquelles on a été très souvent obligé de donner satisfaction. C'est le cas des budgets extraordinaires. Rien n'est plus difficile que de maintenir l'unité de budget quand il existe des budgets extraordinaires. En 1871, on a créé un budget extraordinaire sous le nom de compte de liquidation. Il s'agissait de faire des dépenses dont l'objet était de rétablir nos fortifications, notre matériel militaire, nos approvisionnemens. On a cru que la politique commandait de ne pas donner aux efforts qu'on voulait faire une publicité trop étendue. Il fallait apaiser les esprits au dedans et au dehors, et ne rien faire qui pût rallumer des étincelles mal éteintes. Le compte de liquidation a rompu absolument l'unité du budget, et il est à craindre qu'il n'en soit résulté ce qui résulte toujours de l'abandon de ce principe, une augmentation dans le montant des dépenses, un emploi de capitaux disproportionné avec l'effet qu'on cherchait et avec l'effet qu'on a obtenu. Lorsque M. Magne,

en 1874, a rattaché le compte de liquidation au budget général, il a fait une œuvre excellente, parce qu'il est revenu à l'unité de budget.

La création du budget sur ressources extraordinaires, en 1878, a été tentée avec l'idée que l'unité du budget n'en serait pas troublée; les deux budgets n'en devaient faire qu'un seul; c'était comme une section nouvelle qui prenait place, dans les tableaux, à la suite des autres. Mais le lien qui unissait les deux budgets était trop faible, et il a été brisé par les chambres. Ce lien, est-il possible de le renouer? Peu de personnes l'espèrent, et comme il faut absolument revenir à l'unité, on demande avec raison l'abolition totale du budget sur ressources extraordinaires.

Si l'unité de budget a de l'intérêt, c'est qu'on y trouve un moyen d'enlever à l'arbitraire du gouvernement tous les petits budgets occultes qu'il pourrait, autrement, soustraire à l'action du contrôle parlementaire. Il est évident que le ministère est beaucoup plus indépendant du parlement quand il mène de front plusieurs budgets à la fois. Nous avons dit que Napoléon tenait à être le maître des ressources de la guerre et à en régler les dépenses à son gré; il n'avait pu y arriver que parce qu'il avait conservé, en quelque sorte pour son usage personnel, un compartiment du budget. Les ministres pourraient aisément entraîner le parlement dans des dépenses d'une justification plus ou moins difficile, s'ils pouvaient faire discuter les uns après les autres une série de budgets qui n'auraient aucun lien entre eux.

Les partisans de la suppression du pouvoir ministériel disent qu'il ne veulent pas détruire l'action administrative, mais simplement l'absorber au profit du parlement. Et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'ils permettent au parlement de faire contre le pays tout ce qu'ils reprochent aux ministres de tenter quelquefois contre le parlement. La rupture de l'unité du budget étant considérée comme le moyen le plus sûr qu'un ministère puisse employer pour annuler le contrôle parlementaire, ils sont tout prêts à rompre l'unité pour annuler le contrôle du pays sur les actes du parlement. Ce serait pourtant pousser un peu loin la passion de la représentation nationale que de laisser à cette représentation le moyen de tromper le pays; mais il y a des gens qui ont l'idolâtrie de la représentation du peuple et qui pensent que le pays n'a besoin de prendre aucune garantie contre les abus d'autorité d'une assemblée. Herbert Spencer compare cette idolâtrie au fétichisme des sauvages, avec cette différence en faveur des sauvages que leur fetiche ne parle pas, ce qui fait qu'on n'a aucun moyen de le juger.

On pourrait répondre, nous le savons bien, à ceux qui défendent l'unité du budget comme un principe, que c'est un principe bien contingent, puisqu'il n'a pour lui ni l'ancienneté, ni l'universalité. Il n'a pas l'ancienneté puisqu'il n'a été proclamé qu'en 1815, et encore, pendant tout le temps qu'on a mis à en assurer et à en perfectionner l'application, il a fallu le sacrifier par toutes sortes de raisons administratives ou autres. A partir de 1822, il paraît avoir été définitivement reconnu ; il n'en a pas moins été violé très fréquemment par la nécessité de séparer en deux la loi de finances, par l'obligation de recourir à des douzièmes provisoires et par la création de comptes spéciaux en dehors du budget : budgets d'emprunts, budgets extraordinaires, budgets de travaux publics.

On dira peut-être aussi que le principe de l'unité n'est pas universel. L'Angleterre passe pour avoir les meilleures finances du monde. Si elle a été la première à faire des folies financières et à se charger d'une grosse dette, elle a fait les efforts les plus sérieux pour la réduire. C'est aujourd'hui un article de foi en Angleterre qu'un parti politique qui n'a pas su faire face, avec ses revenus, à toutes les dépenses annuelles, y compris celles des expéditions lointaines que la politique coloniale entraîne, doit abandonner le pouvoir au parti politique contraire.

Le budget anglais n'a cependant pas d'unité. Le mot même de budget n'a pas la même signification dans les deux pays. Chez nous, le budget est un gros volume qui contient tout et qui doit comprendre : dépenses ordinaires, extraordinaires, spéciales, ressources obtenues par les impôts, les emprunts, les combinaisons financières. En Angleterre, le budget est un discours. Budget est un vieux mot qui veut dire sac, et le chancelier de l'échiquier ouvre son sac au commencement de l'année financière ; il en tire un exposé qui conclut à la modification ou au *statu quo* des lois d'impôts. Voilà le budget anglais. Quant à l'état estimatif des dépenses, il se divise en quatre parties : la première est en dehors de la discussion et forme ce que nous appellerions un budget permanent, la seconde est le budget de la guerre, la troisième celui de la marine, la quatrième celui des services civils. On les discute les unes après les autres au cours de l'année pendant laquelle on les exécute, et il n'y a d'autre lien entre eux que le discours du chancelier de l'échiquier. Les Anglais n'ont pas besoin de documens comptables, ils préfèrent les enquêtes. Si un point est obscur dans l'administration, on ouvre une enquête ; on entend des fonctionnaires, des agens de l'administration, et les personnes qui ont de la compétence dans la matière dont il s'agit ; on cherche à savoir si la dépense est en rapport avec l'utilité ; toutes les dépositions sont reproduites dans de

volumineuses publications; le comité spécial des lords ou des communes, ou le comité mixte des uns et des autres font un rapport sur les dépositions, et on prend une résolution qui conduit au maintien ou au changement de la législation en ce qui concerne le service étudié. Le pouvoir ministériel n'est pas ébranlé par ces enquêtes; il ne s'agit pas de modifier l'équilibre des pouvoirs, et la constitution anglaise n'est pas en question. Cela n'empêche pas les hommes clairvoyans de jeter sur l'avenir des finances de l'Angleterre des regards inquiets. La puissance du parlement préoccupe ceux qui redoutent la tyrannie des majorités. On se demande si cette intervention incessante du parlement dans tous les détails de la vie sociale ne conduira pas l'Angleterre à étendre les attributions de l'état au-delà des bornes naturelles. La democratie radicale anglaise n'aime pas plus l'administration que la démocratie radicale française. Elle demande que l'état ait plus d'action, qu'il exerce cette action par des agens nouveaux, agens qui sont chargés de faire au profit de tous, et mieux, ce que les particuliers font à leur profit et moins bien; et en même temps elle se méfie de tous les agens, de sorte qu'elle se contredit elle-même quand elle passe à l'exécution. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans cette extension d'attributions une menace pour le budget, car c'est la quantité des attributions qui fait dépenser de l'argent.

Si l'unité du budget n'est pas connue en Angleterre, ce n'est pas une raison de décider contre le principe. Les choses vont bien en Angleterre, quoiqu'il n'y ait pas d'unité dans le budget, mais elles n'en vont pas mieux pour cela. L'étude isolée des questions qui affectent le budget est certainement une cause d'augmentation des attributions de l'état, et c'est cette augmentation d'attributions qui est la plaie de l'avenir en Angleterre.

Le second principe, celui qui consacre le caractère annuel du budget, n'est contesté par personne, et les deux partis dont nous nous occupons sont d'accord. Il est respecté par ceux qui entendent maintenir le gouvernement parlementaire et le pouvoir ministériel, et par ceux qui veulent donner aux chambres l'administration directe des revenus publics. Les uns et les autres considèrent que le pays ne doit pas être engagé pour un trop long espace de temps. Il y a eu, en Allemagne, des budgets quinquennaux; ils ont été réduits à deux ans; les budgets biennaux qui subsistent encore tendent à disparaître devant les progrès du gouvernement parlementaire. Un retour en arrière pour les gouvernemens dont les budgets sont annuels est impossible, et M. de Bismarck a échoué dans les tentatives qu'il a faites, de 1880 à 1882, pour y arriver.

Chose étrange! nos constitutions n'ont jamais été précises sur le

caractère annuel du budget. La charte de 1815 et celle de 1830 ont bien dit que l'impôt foncier devait être voté annuellement, mais elles n'ont rien dit de plus, et la constitution républicaine est muette sur ce sujet. Les Anglais ont des impôts permanens; seuls l'*income tax* et le droit sur le thé sont annuels. On suppose que c'est en faisant varier le tarif de ces seuls impôts qu'on peut arriver à maintenir l'équilibre entre les dépenses et les recettes. Chez nous, les impôts sont permanens, mais l'autorisation de percevoir est annuelle.

Si on ne conteste pas la nécessité d'obéir à ce principe, que le budget doit être annuel, bien des gens trouvent qu'une période d'une année est un maximum. Pour eux, les autorisations provisoires données au gouvernement par les chambres de percevoir pendant un mois ou deux les impôts, conformément aux lois, ont l'avantage de mettre le ministère dans les mains du parlement d'une façon beaucoup plus étroite. Nous trouverons d'ailleurs cette doctrine chez ceux qui sont opposés au budget préalable.

Le budget préalable, c'est le troisième principe. Il est bien plus contesté et il est beaucoup plus en péril que tous les autres. Peu de personnes, il est vrai, l'attaquent de front, mais beaucoup le battent en brèche, avec une passion extraordinaire, sous les prétextes les plus divers. Cela doit suffire pour nous ouvrir les yeux et nous mettre sur la défensive.

Le budget préalable, c'est tout bonnement la prévoyance dans l'administration des finances : rien de plus, rien de moins.

Il serait commode de ne pas compter, et le budget de recettes le plus simple a toujours été celui du juif errant. Avoir un fonds, fût-il de cinq sous, qui se renouvelle sans cesse, c'est tout ce qu'il y a de plus commode. Ce n'est malheureusement pas comme cela que les choses se passent. Le budget des recettes ne se renouvelle pas tout seul. Les états comme les particuliers sont bien forcés de se demander à l'avance comment ils pourront pourvoir aux nécessités de leurs dépenses. Si on s'y prend trop tard, on tombe dans les expédiens et on se ruine. L'idée du budget préalable est donc naturelle, si naturelle même, qu'on a peine à croire qu'on puisse en ériger la négation en système. Elle est pourtant combattue par un certain nombre d'hommes, possédés de l'esprit de méfiance qui caractérise la démocratie radicale.

Pour eux, il semble que le budget préalable soit un mal, parce qu'il enchaîne la volonté du parlement. S'ils consentent à prévoir l'étendue des ressources et s'ils en laissent la disposition à des ministres pour une période de temps déterminée, ils craignent de donner à de simples mandataires une latitude dont il leur est possible d'abuser. On ne peut pas abdiquer sa souveraineté pour douze

mois de suite, ni donner des ordres irrévocables à ses agens pour une année tout entière. Voilà le fin mot de la doctrine. On ne rencontre pas beaucoup d'hommes politiques prêts à confesser une théorie aussi extrême, mais on en rencontre un très grand nombre qui la pratiquent, sous les formes les plus variées.

C'est, par exemple, un des axiomes de la politique de méfiance que, pour rester maître du ministère dans un gouvernement parlementaire, il faut toujours lui faire espérer le budget, mais le lui donner le plus tard possible, car le gouvernement, une fois en possession du droit de percevoir les impôts, pourrait se jouer des injonctions du parlement et se passer de lui. On ne peut avoir confiance en personne, c'est le refrain. Il est vrai qu'en revanche, on a la plus grande confiance en soi-même, ce qui étonne souvent la galerie. Il ne manque pas de députés pour dire que les ministres doivent être tenus en bride et n'être laissés en possession du pouvoir d'administrer que s'ils sont prêts à en référer préalablement aux chambres pour toutes les questions qui sont cependant de leur ressort, on a vu quelquefois des ministres demander des consultations à la commission du budget pour savoir s'il fallait, ou non, modifier le cahier des charges d'une adjudication, ou pour prendre telle autre résolution. On a perdu la notion de la différence qu'il y a entre des lois, des arrêtés et des décrets. C'est une véritable perversion du gouvernement parlementaire.

Le vote préalable du budget suppose certainement que le parlement ne refuse pas sa confiance au ministère, puisqu'il lui donne le droit de percevoir les impôts et d'engager les dépenses. Donner le droit d'exécuter un budget annuel, c'est bien donner le pouvoir d'administrer la fortune publique pendant une année. Il faut bien admettre que les chambres ne peuvent investir de ce droit que des ministres qui ont leur confiance, et qu'elles auraient tout à fait le droit de s'y refuser si elles pouvaient croire que le gouvernement administrât le pays, avec l'argent qu'on met à sa disposition, dans un ordre d'idées contraire aux vues de la majorité.

Mais ce n'est pas alors le budget qu'il faut refuser, c'est un ordre du jour de méfiance qu'il faut voter.

Le gouvernement parlementaire est fondé sur un mécanisme bien simple. Quand le cabinet perd la confiance du parlement, il quitte la place, et c'est un cabinet nouveau qui est appelé à lui succéder.

On a vu, il est vrai, en Angleterre et en France, le pouvoir exécutif résister à la volonté des parlemens. Il y a eu des révolutions par en haut comme il y en a eu par en bas, et les parlemens ont pu avoir le dessous dans des guerres civiles. On peut soutenir que les

gouvernemens parlementaires sont exposés à périr quand ils sont attaqués par des factieux; mais ce qui est vrai de cette forme de gouvernement l'est également de beaucoup d'autres. Il y a des précédens dans tous les sens.

On peut vouloir supprimer le gouvernement parlementaire. Si on veut discuter la question, nous sommes prêts, mais il faut que la discussion soit franche. C'est y arriver par une voie détournée que de supprimer le caractère préalable du budget. Il est évident que le gouvernement parlementaire ne survivrait pas à la suppression du budget préalable. Le pouvoir législatif se confondrait bien vite avec le pouvoir exécutif, et le principe même du gouvernement serait modifié.

On ne peut pas dire qu'il suffirait d'interdire aux ministres l'entrée des chambres, comme aux États-Unis, pour rendre plus facile la solution des questions qui se rattachent au budget préalable, car, si les questions de confiance ne se posent plus dans le système américain, il n'en subsiste pas moins un pouvoir exécutif qui peut entrer en conflit avec la volonté du parlement. Il y a même un grand nombre d'esprits politiques en France qui redouteraient beaucoup plus cette espèce de conflit que les luttes entre des ministres à portefeuille et un parlement; et ceux qui pensent ainsi ne sont pas les moins clairvoyans. Ce n'est pas par la suppression des budgets préalables que les chambres pourront supprimer les conflits avec l'exécutif; c'est par la suppression de l'exécutif lui-même, c'est-à-dire par le gouvernement direct des chambres. Il est bien évident que, dans le système du gouvernement direct, la chambre s'accordant à elle-même le budget, ce n'est à personne qu'à elle-même qu'elle consent à accorder sa confiance.

Il est donc certain que, si on laisse entamer le principe du caractère préalable qu'on doit donner au budget, on fait les affaires de la convention. Aussi est-ce un terrain sur lequel il faut résister avec persévérance et conviction.

Et pourtant on pourra encore nous répondre, en allant chercher des exemples en Angleterre : Le budget anglais n'est pas préalable, ce qui n'empêche pas le gouvernement anglais d'être un gouvernement parlementaire. Il n'est pas inutile d'aller au-devant de cette objection, car on entend souvent invoquer avec succès l'exemple de l'Angleterre dans nos discussions constitutionnelles, et c'est surtout le parti conservateur républicain qui invoque le plus souvent, pour défendre ses idées, les précédens de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre.

En Angleterre, l'année financière commence le 1er avril. C'est au commencement du mois de février qu'on présente au parlement

trois états de prévisions, un état pour l'armée, un pour la marine et un pour les services civils et les frais de recouvrement des impôts. Au commencement du mois de mars, les ministres de la guerre et de la marine exposent chacun dans un discours de quelque étendue les progrès et les besoins de leurs départemens, et la chambre vote un ou deux chapitres. Conformément à un vieil usage, les sommes votées pour un chapitre sont applicables *ad interim* à toutes les dépenses du service. Il n'en est pas de même pour le budget des services civils. Il suffit d'obtenir du parlement, avant le 1er avril, un ou deux chapitres des budgets de la guerre et de la marine; mais cela ne suffit plus quand on passe aux autres budgets, et un crédit provisoire applicable à chacun des chapitres du budget des services civils doit être accordé par un vote spécial avant le commencement de l'année.

Au commencement du mois d'avril, le chancelier de l'échiquier ouvre son budget par un discours très développé dans lequel il expose la situation. Il conclut en proposant les changemens qu'il juge nécessaires à l'*income tax* annuel et aux impôts permanens. La discussion continue pendant toute la session, et c'est lorsqu'elle est terminée, alors que l'année financière est entamée depuis longtemps, après que les services ont été alimentés au moyen des ressources provisoires accordées par la chambre des communes, qu'intervient la loi d'appropriation sanctionnant dans un acte qui a réuni l'assentiment des communes, des lords et de la couronne, tous les votes, préalablement exécutés, que la chambre des communes a rendus.

Jamais le budget n'est voté avant l'ouverture de l'année, et au lieu d'être déposé, comme en France, dix mois à l'avance, il n'est communiqué au parlement que deux mois à peine avant le premier jour de l'année. C'est absolument le contraire de ce qui se passe chez nous, et la raison en est bien simple. En Angleterre, il n'y a qu'une chambre pour les subsides, puisque le pays n'est représenté que par la chambre des communes. Quand les communes votent un subside, c'est un don qu'elles font à la couronne. Lord Chatham a dit que le pouvoir d'accorder ou de refuser les subsides ne fait pas partie du pouvoir législatif.

Le gouvernement anglais repose sur l'idée d'un contrat entre le peuple et le souverain. Ce n'est pas un peuple représenté par deux chambres, comme chez nous, qui détermine lui-même les impôts, qu'il paiera lui-même; c'est un peuple représenté dans sa chambre des communes par ses délégués, qui charge un tiers, le souverain, de gouverner avec l'argent qu'il lui met entre les mains.

Ce qui a été l'objet des luttes continuelles des communes contre

la couronne, c'est l'amélioration de ce contrat de gouvernement ; c'est l'élévation du pouvoir des communes et la diminution du pouvoir du souverain, et rien ne pouvait donner plus d'avantages aux communes sur le souverain que de ne lui accorder des subsides qu'au fur et à mesure de ses besoins.

Si cette doctrine était appliquée en France, ce serait dans l'hypothèse où on considérerait le pouvoir exécutif comme une personne indépendante de la nation et vivant en dehors d'elle. Ce serait, en réalité, contre le ministère qu'on entamerait la lutte que les communes anglaises ont soutenue contre la couronne, et les conquêtes qui ont été faites sur le souverain seraient faites sur le pouvoir ministériel. Nous ne faisons pas intervenir le président de la république dans cette discussion, parce qu'il ne peut pas être comparé à la couronne d'Angleterre. Il ne fait pas partie du pouvoir législatif.

Cette comparaison de la constitution anglaise et de la constitution française nous ramène donc toujours à la même conclusion. La négation du budget préalable, c'est la négation du pouvoir ministériel ; c'est un acheminement à la convention. Ce n'est pas pour une autre raison que le vote des douzièmes provisoires peut inquiéter la nation. Ce n'est pas le provisoire qui en résulte du côté des dépenses ou du côté des recettes qui alarme le public ; personne, en France, ne s'imagine que les recettes ou les dépenses seront arrêtées au bout d'un mois ou deux. Ce qui peut justement alarmer les hommes réfléchis dans un vote de douzièmes provisoires, comme celui de cette année qu'il eût été si facile d'éviter puisqu'aucune nécessité de ralentir le vote du budget ne s'est produite, c'est qu'on menace en agissant de cette façon l'institution ministérielle, dont le budget préalable est la véritable sauvegarde.

Le quatrième principe du budget français, c'est d'avoir une personnalité comptable. La comptabilité française est très compliquée ; elle est moins compliquée que la comptabilité italienne, mais elle ne manque ni d'imagination ni de subtilité.

Elle nous est venue d'Italie par les Flandres, et on peut lire un petit livre assez rare de Simon Stevin de Bruges, daté de 1607, et intitulé : *Mémoires mathématiques contenant ce en quoi s'est exercé le très illustre, très excellent prince et seigneur Maurice, prince d'Orange*. Ce livre, envoyé à Sully, traite de la comptabilité en partie double appliquée aux comptes des princes suivant la méthode italienne. Il paraît avoir frappé l'administration, mais s'il y a eu des essais au commencement du XVIIe siècle, ces essais n'ont pas abouti tout de suite. Le budget doit avoir une vie qui lui soit propre. On lui ouvre un compte dans les balances du trésor ; il a une dotation et,

par contre, il a des charges; les dotations sont les impôts, les charges sont les dépenses. Le marchand, dit Simon Stevin, parle de débet, crédit, balance. Il fait « Poivre, Gingembre, Capital, Caisse si bien débiteurs et créditeurs comme les hommes. » Et il conclut en demandant qu'on traite les opérations des princes comme celles des marchands, et qu'on les considère également comme des hommes.

Essayée, abandonnée, reprise et développée comme elle l'est aujourd'hui, la comptabilité en partie double est devenue une nécessité. Sans elle on ne pourrait pas se rendre compte des opérations immenses et compliquées d'un trésor public dans les états modernes. Les budgets se suivent et se succèdent comme les fils suivent les pères et leur succèdent. On peut faire la liquidation de chacun d'eux, et les liquidations peuvent être comparées entre elles. Comparer, c'est s'instruire ; c'est, en constatant les fautes commises, se mettre en garde contre les fautes à commettre.

Personne aujourd'hui ne conteste la comptabilité en partie double. On peut croire qu'en la poussant jusqu'à personnaliser trop d'êtres fictifs, on s'expose soi-même à prendre des non-sens ou même des négations pour des réalités; mais régler les comptes des budgets après qu'ils ont été exécutés, c'est une des garanties les plus nécessaires du gouvernement parlementaire. Le parlement doit rendre une loi pour arrêter le compte du budget écoulé, comme il doit en rendre une pour préparer l'exécution du budget à venir. C'est le seul moyen que le pays ait à sa disposition pour apprendre sa propre histoire financière et pour apprécier ce qu'il doit exiger qu'on fasse, pour maintenir ou améliorer la fortune publique. Personne ne le conteste, ce qui n'empêche pas que les lois de comptes ne se votent pas. Ce n'est qu'au bout de quatorze ans qu'on a voté la loi des comptes de 1870 et aucune des années ultérieures n'a encore été l'objet d'un compte arrêté par la loi. Le caractère de personnalité comptable du budget est considéré par tout le monde comme une nécessité, mais on n'en tire pas l'avantage qu'on devrait en tirer.

Après avoir passé en revue les principes de notre budget français, il nous reste à voir le cas que la chambre des députés en a fait. La législature est sur le point de finir. On pourra porter des jugemens divers sur son œuvre; mais ce qu'on pourra dire de plus fâcheux pour sa mémoire, c'est que, composée, comme elle l'a été, d'un grand nombre d'hommes de bonne volonté, d'un grand nombre d'hommes qui, mêlés à la vie de la nation, savent à quel point la vie nationale dépend de la gestion des finances publiques, c'est que cette législature, dominée par quelques hommes politiques

adversaires résolus du pouvoir ministériel, et partisans du gouvernement direct par les chambres ou par une chambre unique, s'est laissée aller sans avoir de parti-pris, mais par aveuglement ou par insouciance, à saper les bases de nos institutions financières et à préparer la destruction du budget et des finances de la France.

III.

La législature actuelle est plus vieille que son âge. Elle paraît avoir pris naissance en 1881, mais elle est, en réalité, la chambre des 363; elle date de 1877. On l'a nommée à cette époque pour se débarrasser d'une administration dont le pays ne voulait pas, et elle a eu pour mission de venger les républicains de tout ce qu'ils avaient eu à souffrir pendant la période du 16 mai. Notre parlement de 1877 ressemble beaucoup, sauf, bien entendu, la différence des temps, au premier parlement de Guillaume III, après la révolution de 1688, ce parlement de whigs irrités, qui n'a cessé de poursuivre de sa vengeance ceux qui avaient pris une part quelconque à la persécution des whigs pendant le règne de Jacques II. Une assemblée nommée pour un pareil objet n'est pas faite pour avoir un grand souci des principes financiers. On croyait d'ailleurs, en 1878, que les richesses de la France étaient inépuisables, et on ne sentait pas la nécessité de gouverner à bon marché.

C'est parce qu'on était sous une semblable impression qu'on a commis en 1880 l'imprudence fatale de retrancher d'un seul coup du budget 150 millions de recettes, dégrevant en même temps les sucres et les vins, pour contenter à la fois les départemens du Midi et ceux du Nord. On a abandonné 71 millions sur l'impôt des boissons, sans que les consommateurs aient profité de la centième partie de l'abandon qu'on avait consenti.

C'était le dernier mot de cette politique néfaste de dégrèvemens qu'on opposait alors à la politique de l'équilibre. — Le rapporteur général du budget de 1880 avait commencé son rapport par ces mots : « Messieurs, la chambre a inauguré dès 1876 une politique financière qui a reçu l'assentiment du pays : la politique de dégrèvemens. » Quelques mois plus tard, il s'associait à la grande suppression des 150 millions de ressources. Le budget, blessé à mort, ne devait plus se relever.

La chambre des députés n'avait pourtant pas fait cette imprudence de parti-pris; elle avait cru à l'élasticité indéfinie des ressources budgétaires. Elle s'était trompée, on peut même dire qu'elle avait été trompée, mais elle avait agi de bonne foi. Elle a souvent écouté avec patience, quelquefois avec bienveillance, des conseils

de modération. On a même pu lui dire, sans qu'elle montrât de colère, — c'était il est vrai, après sa faute, en 1882, — qu'elle se trompait en croyant qu'une politique financière de laisser-aller et d'apparences était une politique démocratique. Il y avait de la bonne humeur dans la discussion. On a pu d'ailleurs constater en 1883 que les ministres n'étaient pas toujours impuissans, et on a vu M. Raynal obtenir de la chambre à force de bon sens, d'adresse et d'éloquence, qu'elle en finît avec la question des chemins de fer et qu'elle consentît à sacrifier sur cette question ses préjugés au bien public.

Mais le parti qui poursuit la destruction du pouvoir ministériel, et qui accepte volontiers un cabinet autoritaire à la condition qu'il n'ait pas d'autorité, n'a pas cessé de tenir la campagne, faussant tous les ressorts de l'administration financière et profitant, pour arriver à ses fins, des entraînemens naturels d'une chambre qui croit porter dans ses flancs la république tout entière, et qui, dès lors, est souvent prête à sacrifier les principes à des nécessités électorales. C'est ainsi que de graves changemens ont été apportés peu à peu à notre système financier. Les précédens, les usages, ont fini par modifier de fond en comble les règles qui présidaient autrefois à la préparation du budget.

C'est, il faut en convenir, une victoire signalée pour nos adversaires et peut-être n'est-il pas inutile d'en faire ressortir toute l'importance. Il ne faut pas, en effet, se faire d'illusions. La commission du budget s'est donné à elle-même pour première attribution de préparer le budget. On en faisait autrefois le principal devoir de l'administration. La préparation commençait quinze mois environ avant l'ouverture de l'exercice dont on s'occupait et durait de quatre à cinq mois. Le ministre des finances ouvrait la période préparatoire par une circulaire adressée à tous les membres du cabinet; il rappelait à chacun d'eux les obligations auxquelles il devait obéir en raison de circonstances spéciales. Dans chaque ministère, les bureaux se mettaient à l'œuvre et soumettaient, au bout de quelque temps, à leurs ministres respectifs un travail établi sur les bases et sur les données préalablement approuvées par chacun d'eux. Les ministres spéciaux envoyaient, après les avoir revus, leurs projets aussi complets que possible, au ministre des finances, qui les réunissait tous et constituait par cette réunion ce que je pourrais appeler un budget général brut. Ce budget brut n'était encore qu'un avant-projet; les demandes des différens ministères avaient besoin d'être coordonnées; il n'y avait pas de proportion entre elles; souvent aussi le montant des dépenses atteignait un total trop élevé; les opérations nouvelles au profit desquelles on voulait ouvrir des crédits n'étaient pas de nature à motiver des

sacrifices dont les contribuables, en fin de compte, auraient eu à supporter le poids. Il appartenait au ministre des finances de ramener les demandes à des chiffres raisonnables et de polir ce que j'ai appelé le budget brut. Pour le mettre en état d'être placé sous les yeux des représentans du pays, le ministre des finances soumettait ses observations à ses collègues du cabinet et entreprenait avec eux une étude définitive qui aboutissait bientôt au dépôt du projet de loi de finances sur le bureau de la chambre des députés.

Le mode de préparation que je viens d'exposer est encore en usage, mais pour la forme seulement. Il est malheureusement trop vrai que le ministre des finances qui doit centraliser tout ce qui se rapporte au budget n'a pas assez d'autorité. Il n'est pas contrôleur général; il n'a d'autre influence sur ses collègues que celle que lui assurent sa compétence spéciale et la situation politique qu'il peut avoir dans les chambres. Il est généralement peu écouté, et ses collègues ne lui facilitent guère sa tâche. C'est la situation d'infériorité du ministre des finances dans le cabinet qui a permis aux adversaires du pouvoir ministériel de faire passer la préparation du budget de l'administration à la chambre des députés. On ne peut pas nier, en effet, que la commission du budget de la chambre des députés n'ait de l'autorité sur tous les ministres sans exception. C'est cette autorité de fait, aujourd'hui incontestée, qui a permis de croire qu'on pouvait transformer la commission du budget et son président en une institution qui joue le rôle de contrôleur général. Les circonstances ont d'ailleurs singulièrement favorisé la nouvelle doctrine, et tout le monde, le voulant ou non, a concouru à créer des précédens qui ont acquis aujourd'hui une force presque irrésistible.

L'assemblée nationale de 1871 était une convention; elle avait tous les pouvoirs, et elle en avait profité pour organiser dans son sein de véritables comités permanens. La commission du budget était une sorte de *cabinet;* on s'y distribuait les ministères; c'est alors que les rapports ont commencé à devenir des monographies. On en avait fait des conférences écrites, très bien conçues pour l'éducation des hommes politiques nouveaux, que l'empire avait systématiquement éloignés des affaires et qui n'avaient pas eu l'occasion d'acquérir de l'expérience. A la suite de chacun des rapports spéciaux concernant chaque ministère, on insérait dès 1872, un dispositif de loi; c'était comme une petite loi spéciale qui formait le budget des dépenses d'un ministère; elle était rédigée comme la grande loi de finances et se composait d'un seul article. M. de La Bouillerie, en déposant le premier rapport spécial du budget de 1872, faisait suivre son rapport d'une loi ainsi conçue : « Il est accordé au ministre des finances pour l'exercice 1872 un crédit

s'élevant à 1,390,473,503 francs. Ces crédits sont répartis par chapitres conformément aux états ci-annexés. »

Il est inutile de faire remarquer que si le président de l'assemblée nationale mettait aux voix cet article, c'était simplement pour obtenir un vote d'ensemble après l'adoption de tous les chapitres du budget d'un ministère. Le vote faisait de cet article unique une petite loi qui était considérée comme une résolution et qui était exécutée au même titre que les douzièmes qu'on avait accordés quelques mois auparavant. La loi de finances, la seule qui contînt la vraie formule du budget, était promulguée plus tard, après l'adoption de toutes les résolutions séparées. Elle reprenait toutes ces résolutions et les incorporait dans la grande loi, qui devenait la loi définitive portant fixation des dépenses et recettes de l'exercice 1872.

La nomination d'un rapporteur par ministère a été une innovation malheureuse et a formé un précédent que s'est approprié tout naturellement la chambre des députés. Le sénat, au bout d'une année, y a renoncé. Peut-être l'a-t-il fait par principe, peut-être ne l'a-t-il fait que par nécessité, car le temps lui a toujours manqué, et il eût été matériellement impossible de rédiger des monographies sur chaque ministère pendant les quelques jours que le budget restait entre les mains de la commission du sénat. Un seul rapporteur est donc aujourd'hui chargé de présenter au sénat les conclusions de sa commission pour tous les ministères; il se fait aider par ses collègues, et au moyen d'une division du travail pratiquée dans l'intérieur de la commission, il peut déposer avec beaucoup de rapidité le rapport général sur le bureau du sénat. Ce n'est certainement pas la lenteur qu'on peut reprocher à la commission des finances du sénat; sa précipitation n'a jamais été contestée.

L'institution des rapporteurs spéciaux a beaucoup prospéré à la chambre des députés. Leur nombre a considérablement augmenté. Ils étaient huit en 1871 à l'assemblée nationale, ils étaient déjà douze en 1877 à la chambre des députés, ils étaient quatorze en 1878, quinze en 1879, dix-neuf en 1883 et ils étaient encore dix-neuf en 1884. Il est vrai que le nombre des ministres à portefeuille s'est accru, moins vite toutefois que celui des rapporteurs.

On aurait pu croire que la division du travail appliqué au budget aurait produit les mêmes effets que dans l'industrie; il n'en a rien été. Ce n'est pas, en effet, pour hâter le travail qu'on l'a divisé, c'est pour l'étendre et pour l'étendre démesurément. La commission du budget en a profité pour changer ses attributions; elle a voulu se mettre à la place de l'administration et préparer le budget elle-même au lieu de se contenter de le recevoir tout préparé

pour le contrôler. Le président de la commission est devenu en quelque sorte le premier lord de la trésorerie et il a institué pour servir sous lui, comme on dit en Angleterre, un certain nombre de secrétaires d'état. Les adversaires du pouvoir ministériel ont vu tout de suite le parti qu'ils pouvaient tirer de la nouvelle institution ; il ne leur manque plus, en effet, que de transformer le rapporteur spécial qui existe aujourd'hui en un rapporteur idéal semblable à celui qui joue son personnage dans une autre assemblée. Ce rapporteur idéal serait un représentant du peuple en mission ; il n'aurait pas de chapeau à plumes ni d'écharpe tricolore, parce que les panaches sont passés de mode ; mais il aurait le sentiment de la sainteté civile de sa mission. On lui a confié un ministère et il doit le prendre sur le fait ; son premier devoir est de poursuivre une enquête et son premier acte est une sorte de descente judiciaire. Le ministre le reçoit avec une courtoisie parfaite et lui fait parcourir tous les bureaux : « Nous avons parcouru tous les bureaux les uns après les autres, recueillant les explications de l'administration, lui soumettant nos observations, » et, quand le rapporteur est content, il peut ajouter : « J'ai vu des bureaux qui avaient l'air bien tenus, très disciplinés ; j'ai vu des tables derrière lesquelles il y avait des employés (1). » Quand il n'est pas content, il a un mot de blâme bien cruel, car il peut ajouter : « Mais je n'ai pas vu les cartons. » Pourquoi n'a-t-il pas demandé les cartons et les dossiers, car il serait bien bon pour son instruction qu'il prît ce qu'on appelle une leçon de choses et qu'il vît fonctionner une administration vivante? Le directeur ne voudra peut-être pas se défaire de ses dossiers ; il demandera un ordre. Quoi de plus simple? On retournera dans le cabinet du ministre, le ministre fera venir le directeur et apaisera ses scrupules en lui recommandant de ne pas lui *faire d'affaires*. Le fond de la langue administrative aujourd'hui, c'est : « Ne me faites pas d'affaires. » *Ne pas faire d'affaires*, c'est tout ouvrir, c'est ne jamais résister pour tout dire en un mot, c'est tout abandonner. Il faut reconnaître que dans ces conditions le rapporteur idéal est bien préparé pour faire son rapport ! Il a parcouru tous les corridors, il est entré dans tous les bureaux, il a ouvert tous les cartons, il a emporté tous les dossiers, il a même arrêté la vie administrative en gardant les pièces dans son portefeuille pendant un certain temps. Il a vu défiler tout le ministère devant lui, par directions, ministre en tête, garçons de bureau en queue ; tout le monde a travaillé pour lui, on lui a écrit des notes, composé des tableaux ; son rapport sera plein de faits.

(1) Voir le compte-rendu de la séance du conseil municipal de Paris du 28 décembre 1884.

S'il y avait des rapporteurs réels semblables au rapporteur idéal dont nous avons fait le portrait, c'en serait fait du pouvoir ministériel. On n'en est pas encore là, et il y a heureusement quelque chemin à parcourir de l'Hôtel de Ville au palais Bourbon.

Les rapporteurs de la chambre des députés ne font pas la même chose, ou, du moins, s'ils font la même chose, ils la font autrement. Ce qui est malheureusement vrai, c'est qu'ils ralentissent l'action de l'administration en la détournant de ses devoirs naturels pour l'occuper tout entière à donner des explications, à fournir des notes, à dresser des tableaux. Si les rapporteurs amassent tant de documens, ce n'est pas uniquement d'ailleurs pour les mettre en annexes à la fin de leurs rapports et pour écrire un volume. Ils ne font pas comme l'homme excellent que tout le monde aimait à l'assemblée nationale, et dont l'innocente manie était de faire relier tous les ans en un beau volume les rapports qu'il avait écrits avec un soin extrême et dans un style étudié sur les lois d'intérêt local. Non; les rapporteurs d'aujourd'hui ne font des enquêtes si minutieuses que parce qu'ils se sont donné une tâche nouvelle. Ils ont à préparer le budget. Du contrôle ils sont passés à l'action; ils fournissent chacun à la commission, qui est le ministère des ministères, les moyens de construire un budget pour être soumis à la chambre.

La commission de 1884 a procédé à la préparation du budget à peu près dans les mêmes conditions que l'administration, et cependant, elle a fait 60 millions de francs d'économie sur les propositions primitives du gouvernement. Il est difficile de savoir pourquoi elle n'a pas été jusqu'à 80; rien n'était plus aisé; il lui eût suffi, pour y arriver, d'appliquer jusqu'au bout la méthode ingénieuse dont elle s'est servie pour les 60 premiers millions.

Pour comprendre cette méthode, il suffit de jeter un coup d'œil sur un rapport quelconque. Prenons, par exemple, celui de M. Sarrien; c'est sans contredit le meilleur des vingt rapports de cette année. M. Sarrien est un député très sage, très modéré; fort au courant des questions budgétaires, il a été chargé du rapport du budget des dépenses du ministère des finances. Il a fait partie de toutes les commissions du budget de la législature actuelle. Il n'a jamais eu qu'une aventure financière : c'était à l'époque de la discussion du budget de 1882. Au cours de la discussion, il a imaginé d'introduire le fameux amendement connu sous son nom. Il l'a fait passer malgré les ministres et a eu la triste gloire de désorganiser pour longtemps le budget de l'instruction primaire. Son but avait été de décharger les communes du prélèvement sur leurs ressources, que la loi sur l'instruction primaire gratuite venait de leur

imposer. On n'a jamais pu se mettre d'accord sur le caractère et la portée de la disposition nouvelle. S'agissait-il d'appliquer un principe nouveau et de revenir sur la loi générale qui venait d'être votée? S'agissait-il simplement de constituer un fonds commun à distribuer entre les communes qui auraient besoin d'être aidées en excluant de la distribution les communes riches comme Paris, Lyon, Marseille et autres? M. Sarrien lui-même n'a jamais pu éclairer la chambre ni l'administration à cet égard. Il a bien fallu maintenir l'amendement Sarrien à titre définitif dans les budgets subséquens, parce que le groupe des maires, qui est le plus important des groupes parlementaires, n'aurait pas souffert qu'on n'en continuât pas l'application; mais on en a fait un simple fonds de secours analogue à celui que l'on distribue en cas de grêle ou de destruction de récolte aux contribuables nécessiteux.

Quoiqu'il ait commis cette grosse erreur financière, ou peut-être parce qu'il l'a commise et qu'il s'est aperçu de l'école qu'il avait faite, M. Sarrien est aujourd'hui un des membres les plus avisés et les plus prudens de la commission du budget. On ne trouvera rien dans son rapport qui soit excessif, et s'il a été obligé de sacrifier aux nouveautés malheureuses de la commission dont il est membre, il ne l'a fait qu'avec une grande modération. Nous pouvons donc être sûrs que les défauts du rapport de M. Sarrien, s'il en a, grossissent au centuple dans tous les autres.

Le budget des dépenses du ministère des finances absorbe à peu près la moitié des dépenses totales du budget général. Il a été arrêté par la chambre des députés à la somme de 1 milliard 540 millions de francs. Cette masse énorme de crédits se divise en deux parties : la première comprend la dotation de la dette perpétuelle, à terme ou viagère, et celles du président de la république, du sénat et de la chambre des députés; elle comporte l'emploi d'un milliard 325 millions de francs. La seconde partie, réduite à 215 millions, s'applique à l'administration centrale du ministère, et aux frais de perception et d'exploitation des impôts.

C'est sur cet ensemble de crédits que la commission a réalisé une prétendue économie de 3,700,000 francs. C'est là une économie qu'on a considérée comme modeste et on a exigé davantage des autres rapporteurs. On trouve pourtant dans cette réduction d'un peu moins de 4 millions de francs l'application des trois principes les plus vicieux de la méthode nouvelle. Certains crédits sont diminués, mais c'est pour revenir dans quelques mois sous la forme de crédits supplémentaires : c'est le premier principe; quelques autres crédits sont atténués parce qu'on a modifié les évaluations sans apporter d'ailleurs aucun changement au montant des dépenses

réelles : c'est le second principe ; d'autres crédits enfin sont réduits parce qu'on a pratiqué à leur égard l'escompte des annulations et parce qu'on a tenu un plus grand compte des vacances d'emploi : c'est le troisième principe.

Le premier principe trouve son application dans une économie de 500,000 francs sur le chapitre de la dette flottante.

La dette flottante apparaît, comme on le sait, au budget des dépenses sous forme de crédits ouverts pour payer l'intérêt des effets publics ou des comptes débiteurs dont elle se compose. Le projet primitif contenait une prévision de 28,500,000 francs.

Depuis l'époque à laquelle le budget a été préparé par l'administration, la situation de la dette flottante ne s'est pas améliorée, bien au contraire. On craint plus que jamais de ne pas réaliser l'équilibre si péniblement obtenu sur le papier par la chambre des députés dans le budget qu'elle a voté. On n'ignore pas d'ailleurs que des crédits supplémentaires montant à plus de 43 millions de francs sont déjà ouverts sur l'exercice en cours. Il est reconnu enfin que c'est la dette flottante qui sera chargée de fournir les espèces d'une ressource spéciale qu'on puisera dans l'ancienne caisse de la dotation de l'armée pour faire face aux dépenses de la garantie d'intérêt des chemins de fer.

Tout fait donc prévoir une augmentation des capitaux de la dette flottante, et cette augmentation sera, de l'aveu des plus optimistes, au minimum de 60 millions ; elle dépassera sans doute 100 millions de francs. Le crédit du chapitre des intérêts de la dette flottante devra, en conséquence, être augmenté au cours de l'exercice 1885 de 3 à 4 millions de francs. Et c'est quand tous les faits que nous venons d'énumérer ont acquis un caractère de certitude que la commission de la chambre des députés a le courage de consentir à voter sur ce chapitre ce qu'on appelle une économie de 500,000 fr. Il est vrai que M. Sarrien annonce d'un ton fort mélancolique la résolution à laquelle il s'est rallié et qu'il s'en excuse en en rejetant la responsabilité sur le ministre des finances. « La commission, dit-il, a accepté cette réduction sans se faire d'ailleurs aucune illusion sur la valeur de cette économie nouvelle. » Quand on peut prendre pour ainsi dire en flagrant délit, dans un rapport comme celui de M. Sarrien, une application aussi ingénue de la nouvelle méthode de préparation du budget, on n'a pas besoin d'ouvrir les autres rapports pour être assuré qu'une application non moins abusive en a été faite dans les budgets de dépenses des autres ministères. Il est permis d'affirmer, sans crainte de se tromper, qu'une partie des crédits diminués au budget sera représentée au parlement sous la forme de crédits supplémentaires.

Mais la commission, quoiqu'un peu honteuse de ce premier succès dans la voie des économies, s'en est assuré un second par la revision des évaluations des dépenses obligatoires. Elle a examiné dans le détail les pensions inscrites ; elle a cru pouvoir serrer la vérité de plus près que l'administration ; elle a fait de nouveaux calculs sur des données plus récentes, car elle a commencé son travail en avril 1884, tandis que l'administration avait commencé le sien en novembre 1883. Le sénat qui aura à discuter les crédits afférens à ces mêmes services, au mois de février 1885, pourra rectifier à son tour les chiffres de la commission, et si on retardait le vote du budget jusqu'à la clôture de l'exercice, nul doute qu'on n'eût à faire de nouveaux changemens dans la fixation du montant des crédits.

On a donc diminué 81,500 francs sur les trois chapitres XXIV, XXIX et XXXII dans la section des dépenses de la dette viagère. La commission, en comparant les paiemens effectués l'an dernier aux crédits demandés cette année, et en faisant le relevé des inscriptions, a jugé qu'il y aurait 40,000 francs de moins à payer aux victimes du 2 décembre, 26,500 francs de moins aux magistrats réformés, et 15,000 francs de moins aux dotataires du Mont-de-Milan dont la France paie les pensions. Une autre commission, si elle avait devant elle comme celle-ci deux cent trente jours à consacrer à son travail, pourrait sans doute trouver à faire 2,000 ou 3,000 francs d'économies supplémentaires. Avec de bons actuaires, on pourrait établir avec exactitude les chances de mort ou de vie des pensionnaires dont il s'agit. Les calculs de cette nature ne changent pas le fond des choses ; tout le monde sait que ce ne sont pas les recherches de la commission, mais bien les faits qui établiront la dépense.

Il en est de même des crédits de la quatrième partie de ce même budget, qui est intitulé : « Remboursemens, restitutions, non-valeurs et primes. » La commission a cru réaliser sur les crédits qui y sont contenus une économie de 790,000 francs. Ce sont encore les faits qui prononceront, car il y aura beaucoup de remboursemens s'il y a beaucoup de perceptions irrégulières, et il n'y en aura pas s'il n'y a pas de paiemens indus à rendre au public. Il n'y a pas d'économie quand on n'agit pas sur les causes de la dépense ; dans le cas qui nous occupe, la commission n'a pas agi et n'a pas pu agir sur les causes. Une diminution dans l'état des prévisions n'a pas d'autres conséquences que d'empêcher de retrouver à la fin de l'année des excédens sans emploi. Mais la commission s'est décidée à courir le risque de s'être trompée, parce que son erreur, si elle a fait erreur, n'aura d'autre sanction qu'une demande de crédits

supplémentaires. Cette demande n'aura, suivant elle, aucun inconvénient pour les affaires, puisqu'on ne pourra pas la refuser les choses étant accomplies.

Après avoir retranché 1,300,000 francs des économies dont le total s'élève à 4 millions, il reste encore à l'actif de M. Sarrien une réduction de 2,700,000 francs, dont on pourrait du moins s'applaudir. Ce n'est malheureusement pas possible pour deux raisons : la première, c'est qu'il y a dans ce total une diminution de 464,000 francs, dont l'effet, loin d'améliorer la situation du budget, sera probablement de l'empirer. On a traité les dépenses des manufactures de l'état comme si elles n'étaient pas productives et on a risqué de compromettre les résultats de l'industrie par une économie malentendue. Tout le monde s'applaudit de l'augmentation constante du produit de la vente des tabacs; mais, c'est une augmentation qu'il faut étudier de très près. Le goût du public est en train de changer et on ne consomme plus le tabac sous la même forme qu'autrefois. Les cigares à bon marché, les cigarettes sont d'une consommation qui augmente et il faut se préparer à en fournir des quantités de plus en plus considérables, tandis que la consommation s'affaiblit sur d'autres articles. Il est urgent de s'outiller et de chercher à contenter la clientèle. Il ne faudrait pas s'endormir sur l'augmentation des ventes, car, chose singulière, s'il y a une augmentation dans le total, il y a néanmoins une diminution assez sensible dans le département de la Seine. Les habitudes sont évidemment en train de se modifier et il faudra être prêt à leur donner de nouvelles satisfactions. La seconde raison de ne pas s'applaudir des prétendues économies qu'on a faites, c'est qu'elles sont dues à l'application du principe de l'escompte des annulations. Si on retranche des 4 millions réduits par M. Sarrien, sur les crédits primitifs, tout ce qui constitue une série d'opérations comptables sans influence sur les faits, ainsi que la fausse économie de 500,000 fr. sur les dépenses des manufactures de tabac, il ne reste plus que 2 millions, mais ces 2 millions, on a été obligé, pour les faire disparaître, de les emprunter en grande partie aux annulations de crédit.

La méthode de l'escompte des annulations est une véritable trouvaille; c'est un champ qui n'est pas encore épuisé, et qui recèle évidemment beaucoup de surprises agréables aux rapporteurs de l'avenir. Tous les ans, à l'époque du règlement des exercices, ou plutôt un peu auparavant, quand il est possible de se rendre compte de la situation des ordonnancemens imputés sur l'exercice, on constate un disponible considérable sur les crédits ouverts par les lois de finances. La clôture de l'exercice étant prononcée, on ne peut utiliser ces disponibilités, car les ordonnancemens qui pour-

raient être faits sur les crédits après la clôture ne seraient plus valables. Les reliquats de crédit en question sont donc perdus pour les services et ils sont annulés. Leur annulation est prononcée par des lois spéciales, ou par la loi générale portant règlement du budget dont il s'agit. L'importance de ces annulations est considérable, elle a souvent dépassé 100 millions de francs et la moyenne peut en être évaluée entre 60 et 80 millions de francs. La persistance de ce résultat a fait naître la pensée qu'il pourrait être réalisé une économie considérable en déduisant à l'avance des dépenses du budget une somme équivalente à ces reliquats. On s'est demandé s'il n'était pas possible d'en faire l'abandon à l'ouverture plutôt qu'à la clôture, au commencement plutôt qu'à la fin, dans le budget, en un mot, plutôt que dans le compte.

Les commissions se sont mises à creuser cette idée. Les rapporteurs ont recherché quels étaient les crédits qui étaient tombés en annulation, en tout ou partie, dans les exercices antérieurs. Ils en ont découvert un certain nombre qui paraissaient rentrer dans cette catégorie et ils en ont réduit le montant pour l'avenir dans une proportion qu'ils ont arbitrée. La somme qu'ils ont retranchée est celle qui, suivant eux, serait tombée à la fin de l'exercice, si on l'avait conservée. Dans le cas où cette méthode se généraliserait, il est, en effet, probable que les annulations de crédit descendraient, en fin d'exercice, à une somme tout à fait insignifiante. On peut croire que ce serait un bien, puisque le budget aurait été un miroir plus fidèle de la réalité.

On a prétendu d'ailleurs qu'en serrant de plus près les ordonnateurs, on les intéresserait davantage aux économies dont leur service est susceptible. On a reproché, en effet, à l'administration d'avoir une tendance marquée à épuiser ses crédits jusqu'au fond. Quand un service a été doté, celui qui le dirige a cette dotation à sa disposition, et il est fort tenté d'en employer la totalité; il lui paraît inutile de faire des économies qui ne lui profiteraient pas. Rien n'est plus naturel. Tantôt c'est un bien, tantôt c'est un mal. Il peut en résulter que le service marche mieux, il peut aussi en résulter qu'il coûte trop cher.

On en a conclu qu'il fallait réduire les chefs de service au strict nécessaire, et leur couper ce qu'ils refusent de se couper à eux-mêmes. Cela n'est pas mauvais en soi; mais la conséquence est que les ordonnateurs sont bien plus intéressés qu'autrefois à ne pas faire de ces économies accidentelles qui sont parfois possibles et qui doivent être laissées à l'appréciation des services. A l'avenir, toute économie réalisée pendant une année sera imposée d'office pour les années suivantes. La conséquence est qu'on ne la fera pas.

Ce n'est d'ailleurs qu'un petit côté de la question; il est facile à saisir et il ne convient pas de s'y arrêter.

Il y a dans les méthodes nouvelles quelque chose de bien plus général et de bien plus intéressant, c'est le principe même de la méthode, qui est en contradiction avec une des règles jugées jusqu'ici comme la plus importante de notre législation financière et parlementaire.

Les annulations de crédit viennent, la plupart du temps, de l'impossibilité où l'on est de payer les dépenses engagées avant la clôture de l'exercice, et avant l'expiration des délais qui sont donnés aux payeurs à partir de la clôture. Les ouvertures de crédit par les chambres n'ont pas pour but d'autoriser les paiemens. Elles ne correspondent pas aux espèces qui sortiront, pendant l'année, de la caisse pour solder la dépense. Si elles donnent une autorisation, c'est celle d'engager les dépenses. La loi de 1817 n'a jamais cessé d'être appliquée avec la dernière rigueur, et elle défend absolument aux ministres d'engager une dépense quelconque avant qu'un crédit préalable leur ait été ouvert. Le retard qui peut se produire dans le paiement, par suite de la difficulté d'une liquidation en temps utile, n'est donc pas une raison de diminuer le montant des crédits ouverts. Il faut que les crédits soient ouverts jusqu'à concurrence de la somme totale de la dépense, parce qu'ils ont pour objet d'engager jusqu'à due concurrence les dépenses que l'on prévoit. Il faut qu'ils soient ouverts jusqu'à concurrence du montant de la commande, parce qu'ils ont pour objet d'autoriser la commande au fournisseur, et il faut qu'il en soit ainsi, alors même que la fourniture pourrait n'être payée que plus tard. Il faut que les crédits soient ouverts jusqu'à concurrence du traitement du personnel, s'ils ont pour objet la création d'un service, alors même que les traitemens pourraient n'être matériellement payés qu'ultérieurement.

Rien n'est plus absurde que la déduction que la commission du budget fait subir aux crédits du personnel pour vacances d'emploi, ce qui est également une manière d'escompter les annulations de crédit. Les exemples ne manquent pas dans le budget du ministère des finances, mais il y en a bien davantage dans les budgets des autres ministères. Il n'est peut-être pas inutile d'expliquer ce qu'on entend par cette déduction pour vacances d'emploi. Toute administration bien réglée a son cadre. Il lui faut tant de chefs, de sous-chefs, d'employés de tous grades. Le budget de prévision n'est pas autre chose que la multiplication des chiffres du traitement par le nombre de ceux qui y ont droit. Mais les agens de l'administration n'ont pas le privilège de l'immortalité. Un bureau peut perdre son chef; il peut perdre un agent d'un grade inférieur. Si l'employé décédé

est remplacé tout de suite, le traitement vacant du mort sera appliqué au vivant, et la dépense du bureau restera la même. Mais si le remplacement ne se fait qu'au bout d'un mois ou deux, il y aura eu un traitement de moins à servir, et la dépense du bureau aura été moins forte. La mise à la retraite, qui est la mort administrative, a les mêmes conséquences budgétaires que la mort naturelle. Ceux qui prévoient tout ont prévu le cas de mort naturelle ou administrative. Ils ont considéré qu'il n'y avait pas de bureau qui, bon an mal an, ne profitât de quelque boni apporté par la mort d'un des siens. Ils en ont conclu qu'après avoir établi la dépense engagée, c'est-à-dire la dépense à faire pour payer tous ceux qu'on emploie, il fallait en déduire une fraction qui correspondrait aux vacances d'emploi. On constitue donc un personnel en activité dont les traitemens absorberont plus d'argent qu'il n'en est porté au budget. Les ministres sont autorisés à employer des agens dont ils ne pourraient pas payer les appointemens s'il ne se faisait pas de vide dans les rangs. C'est comme si le ministre achetait en Amérique du tabac pour une somme supérieure au montant des crédits qui lui sont ouverts pour cet objet, sous prétexte qu'un naufrage est toujours possible et qu'il peut arriver que la régie ne reçoive pas la totalité des tabacs qui auront été achetés.

Raisonner ainsi, c'est nier notre constitution financière, c'est violer la loi de 1817, c'est mettre à néant tous les principes. Il ne serait pas d'ailleurs sans inconvénient d'encourager les administrations à laisser vacans les emplois hormis le cas où le personnel est surabondant. Ce serait alors un moyen de réduire le personnel par extinction sans toucher aux cadres. On laisserait temporairement sans titulaire un emploi qu'on ne supprimerait pas. Il serait plus conforme à la règle et plus efficace de modifier les cadres et de ramener le personnel au nombre qui serait considéré comme suffisant, mais en même temps comme nécessaire. La conséquence d'une réduction des cadres serait l'obligation de remplacer immédiatement tous ceux qui cesseraient leurs fonctions pour une raison ou pour une autre. Le cadre étant réduit au minimum nécessaire, tous les emplois devraient être toujours occupés pour que la besogne pût marcher. Il est vrai qu'on ferait disparaître par cette méthode le boni des vacances d'emploi et qu'on ruinerait en même temps toute la théorie vicieuse de la déduction à faire aux budgets pour tenir compte des vacances, ce qui ne serait pas un mal.

Le troisième inconvénient du système de réduction des crédits jusqu'à concurrence des annulations antérieures par suite de vacances d'emploi ou pour toute autre cause, est de consommer à l'avance la dotation naturelle des crédits supplémentaires. On se condamne

pour l'avenir à les ouvrir absolument à découvert. Jusqu'à présent, les crédits supplémentaires constituaient en quelque sorte des viremens réguliers, autorisés par des lois spéciales, qui attribuaient à un ou à plusieurs chapitres nouveaux une certaine quantité de ressources que les chapitres originaires avaient abandonnées. On trouvera bien des crédits supplémentaires à ouvrir, personne n'en doute, mais les crédits supplémentaires ne trouveront plus de ressources dans des chapitres trop pauvres auxquels on aura enlevé d'avance tout ce que, sans cela, ils auraient pu donner. Il est fâcheux que le rapporteur du ministère des finances ait, comme les autres, accepté une semblable doctrine, car c'est le ministère des finances qui devrait être le gardien des principes, puisqu'il est chargé de surveiller la comptabilité publique et qu'il en a la responsabilité devant les chambres et le pays.

Tous les abus dont nous avons parlé, nous les avons relevés dans le rapport de M. Sarrien, et il serait aisé de les relever dans des proportions bien plus considérables dans les autres rapports de la commission. On peut donc considérer qu'il y a trois catégories d'économies sans valeur parmi celles que la commission du budget prétend avoir réalisées jusqu'à concurrence de 60 millions. Ce sont d'abord les réductions de crédit correspondant à la revision des évaluations de dépenses obligatoires; ce sont ensuite celles qui correspondent aux annulations dans lesquelles on trouvait autrefois la ressource des crédits supplémentaires, et ce sont enfin celles qui soulagent aujourd'hui le budget pour reparaître demain dans un cahier de crédits supplémentaires.

Si nous avions pris pour exemple un autre rapport quelconque, nous aurions constaté exactement les mêmes fautes. Il n'entrerait pas dans le cadre de notre étude de passer en revue tous les rapports et de rechercher la valeur des économies qu'on a faites en les classant sous trois chefs : celles qui proviennent d'une nouvelle évaluation des dépenses obligatoires, celles qu'on a obtenues par les annulations préalables à l'exercice et enfin celles qui seront compensées par une augmentation des crédits supplémentaires. Nous n'avons pas non plus à établir le solde qui ressortirait en économie véritable après que nous aurions retranché du total des économies dont on s'applaudit, tout ce qui n'est qu'une vaine apparence. Il nous suffit d'avoir montré qu'on pratique aujourd'hui une méthode de préparation des budgets qui vise surtout aux apparences et qui néglige les réalités.

Jusqu'à ces dernières années, les règlemens d'exercice ont toujours donné des résultats plus favorables que ceux qu'on espérait. C'est le contraire qui arrivera désormais. Les exercices dont l'équi-

libre sera rompu ne verront plus leur liquidation rétablir leurs affaires. Les liquidations seront toujours mauvaises parce qu'on aura consommé toutes les réserves au cours même de l'année et qu'il ne restera aucun actif au jour de la clôture pour compenser les dépenses supplémentaires dont le budget aura été surchargé. Mais, lors même que les innovations de la commission du budget seraient jugées avec indulgence, il faudrait encore savoir ce qu'elles nous coûtent, et il est incontestable qu'elles nous coûtent fort cher. Leurs conséquences sont graves : c'est d'abord de faire passer dans les attributions de la commission la préparation du budget qui était dans les attributions naturelles des ministères, ce qui porte un coup fatal au gouvernement parlementaire et ce qui constitue un acheminement à la suppression des ministères. De plus, c'est la désorganisation de nos budgets et, par une conséquence nécessaire, c'est la désorganisation de nos finances.

Le principe de l'unité de budget a été détruit parce que la préparation du budget par la commission rend impossible le vote total du budget pendant l'exercice. Le caractère préalable du budget périt en même temps que l'unité par l'obligation de recourir à des lois de finances provisoires comme conséquence du travail auquel se livre la commission. Le caractère annuel du budget est non moins menacé, car c'est sur l'impossibilité de faire voter un budget tous les ans qu'on s'est appuyé, en Allemagne, pour demander que le budget s'étendît à deux années, et un jour ou l'autre on fera valoir chez nous les mêmes motifs. Enfin le caractère comptable du budget est méconnu quand, par l'escompte des annulations, on se borne à autoriser par les lois de finances les mouvemens d'espèces. Le rôle du parlement est de veiller à ce qu'on n'engage pas le pays. Il ne se borne pas à surveiller le service de la trésorerie, il doit tenir à ce que l'administration ne puisse engager aucune dépense sans une autorisation préalable qu'on appelle un crédit.

Le travail de la commission du budget de 1885 est donc un travail qui n'a rien produit de bien, qui au contraire a produit beaucoup de mal, et qui peut en produire encore plus s'il sert de précédent, car il pourra nous mener loin. Personne ne sait aujourd'hui quand le parlement pourra être mis à même de voter un budget régulier, et le budget de 1886 ne peut être entrevu que dans un avenir très lointain. Ceux qui contemplent ces innovations de sang-froid et qui voient sans trembler la ruine de nos vieux budgets sont doués d'une confiance très robuste, mais ils se montrent encore plus ignorans que confians. Ils méconnaissent les liens qui attachent les effets aux causes. Ils pourraient apprendre très vite qu'il y a des fautes chères à payer.

IV.

Nous avons indiqué le mal, il nous reste à parler du remède. Notre conclusion sera très nette et très brève. Le remède ne peut se trouver que dans le retour aux principes, puisque le mal est venu de leur abandon.

La chambre des députés ne peut manquer de s'apercevoir, si elle veut réfléchir, qu'en s'emparant d'une des principales attributions du ministère, elle a désorganisé nos finances. Le ministère, d'ailleurs, doit le lui faire comprendre. Il faut que la commission du budget cesse de préparer le budget et qu'elle se borne à mettre la chambre à même de le juger. Le système des rapports séparés et des monographies n'a plus aucune raison d'être; il faut les supprimer. Les députés doivent aujourd'hui connaître les affaires, ou ils ne les connaîtront jamais; il ne faut plus qu'ils fassent leur apprentissage aux frais du pays. Un seul rapporteur doit signaler les points de désaccord qui existent entre le cabinet et la commission, et il est temps de mettre fin à ces pourparlers interminables que les sous-commissions engagent avec les ministères. C'est à la tribune que toutes les opinions, que toutes les solutions, doivent se produire. Le pays est fatigué des discussions à huis-clos qui se prolongent indéfiniment dans le sein de la commission du budget, discussions que la presse rapporte sommairement et le plus souvent avec peu d'exactitude.

Avec cent trente jours de moins en commission et vingt jours de plus en séance publique, le pays serait mis au courant de ses affaires dans des conditions bien meilleures, et il n'aurait plus à redouter cette sorte de gouvernement occulte et sans responsabilité qui pèse sur nos finances et jette tant d'inquiétudes dans les esprits. Le cabinet seul peut amener la chambre à renoncer à ses déplorables précédens, mais il faut d'abord la persuader qu'il est résolu lui-même à faire cesser la confusion des pouvoirs, qu'il a la volonté de défendre ses attributions, qu'il a une foi sincère dans la sagesse de nos institutions financières et qu'il ne considère pas ceux qui en défendent les principes comme les adversaires du gouvernement républicain.

Le cabinet ne doit pas oublier que, dans des circonstances comme celles que nous traversons, il faut tout sacrifier à l'intérêt de nos finances, car si les finances de la France étaient détruites, notre pays serait réduit au rang des dernières puissances.

LÉON SAY.

LES

ÉCRIVAINS RUSSES

CONTEMPORAINS

F.-M. DOSTOÏEVSKY.

Œuvres complètes de F.-M. Dostoïevsky, 14 volumes. St-Pétersbourg, chez les frères Pantéléïef. — Romans traduits : *Humiliés et Offensés, Crime et Châtiment*. Paris, 1884; Plon.

On vient enfin de traduire deux romans de Dostoïevsky. J'attendais cet acte de justice pour parler de lui. On ne m'aurait pas cru si j'avais présenté cette étrange figure avant qu'on pût en vérifier la ressemblance dans les livres où elle se reflète; mais on aurait peine à comprendre ces livres si l'on ne savait la vie de celui qui les a créés, j'allais dire qui les a soufferts : peu importe, le premier mot renferme toujours le second. Avec Tourguénef et Tolstoï, Dostoïevsky complète la trinité littéraire qui règne sur la Russie contemporaine. Au même moment, entre 1840 et 1850, tous trois sont sortis de Gogol, le créateur du réalisme. Le premier, Gogol avait eu cette idée bien simple, comme toutes celles de génie, l'idée de regarder au-dessous de lui un monde ignoré, de peindre la petite vie triste du peuple russe; il l'avait fait en artiste curieux, un peu

sceptique. Ses trois disciples se penchèrent plus attentivement, la sympathie naquit, elle donna une profondeur toute nouvelle à leurs œuvres; chez Dostoïevsky, cette sympathie s'exalta en pitié désespérée pour les humbles, et sa pitié le fit maître de ce peuple, qui crut en lui. — Il y a des liens secrets entre toutes les formes d'art nées à la même heure; l'inclination qui porta ces écrivains russes à l'étude de la vie réelle et l'attrait qui ramenait, vers la même époque, nos grands paysagistes français à l'observation de la nature semblent découler du même sentiment. Corot, Rousseau, Millet donneraient une idée assez exacte de la tendance commune et des nuances personnelles dans les trois talens que nous déchiffrons; la préférence que l'on garde à l'un de ces peintres préjuge le goût que l'on ressentira pour l'un de ces romanciers. Je ne voudrais pas forcer la comparaison, mais elle est encore le seul moyen de mettre vite l'esprit à l'aise dans l'inconnu : Tourguénef a la grâce et la poésie de Corot; Tolstoï, la grandeur simple de Rousseau; Dostoïevsky, l'âpreté tragique de Millet.

En entrant dans l'œuvre et dans l'existence de cet homme, je convie le lecteur à une promenade toujours triste, souvent effrayante, parfois funèbre. Que ceux-là y renoncent qui répugnent à visiter les hospices, les salles de justice, les prisons, qui ont peur de traverser la nuit les cimetières. Je serais un voyageur infidèle si je cherchais à égayer une route que la destinée et le caractère ont faite uniformément sombre. J'ai la confiance que quelques-uns me suivront, même au prix de fatigues : ceux qui estiment que l'esprit français est grevé d'un devoir héréditaire, le devoir de tout connaître du monde, pour continuer l'honneur de conduire le monde. Or la Russie des vingt dernières années est une énigme inexplicable, si l'on ignore l'œuvre qui a laissé dans ce pays la plus profonde empreinte, les ébranlemens les plus intimes. Examinons des livres d'une si grande conséquence, et d'abord le plus dramatique de tous, la vie de l'homme qui les conçut.

I.

Il naquit en 1821, à Moscou, dans l'hôpital des pauvres; par une destination implacable, ses yeux s'ouvrirent sur le spectacle dont ils ne devaient jamais se détourner, sur les formes les plus envenimées du malheur. Son père, un médecin des armées en retraite, était attaché à cet établissement. Sa famille appartenait à ces rangs infimes de la noblesse où se recrute le peuple des petits fonctionnaires : comme toutes ses pareilles, elle possédait un modeste bien et quelques serfs, dans le gouvernement de Toula. On menait par-

fois l'enfant à cette campagne; ces premières visions de la vie des champs reparaîtront de loin en loin dans son œuvre, mais rares et courtes. Au rebours des autres écrivains russes, amoureux de la nature et toujours ramenés à celle où ils ont grandi, Dostoïevsky ne lui prêtera qu'une attention distraite; psychologue, l'âme humaine retiendra toute sa vue, ses paysages préférés seront les faubourgs des grandes villes, les rues de misère. Dans ces souvenirs de l'enfance où le talent puise sa coloration particulière, vous ne sentirez guère l'influence des bois paisibles et des cieux libres; quand l'imagination du romancier se retrempera à sa source, elle reverra le jardin de l'hospice, les apparitions maladives sous la robe brune et le bonnet blanc d'uniforme, les jeux timides entre les « humiliés » et les « offensés. »

Les enfans du médecin étaient nombreux, la vie malaisée. Après es premières études dans une pension de Moscou, le père obtint que les deux aînés, Alexis et Féodor, fussent admis à l'École des ingénieurs militaires, à Pétersbourg. Une vive amitié, resserrée par une vocation commune pour la littérature, unit toujours les deux frères; ils se furent d'un mutuel appui dans les grandes crises qui les frappèrent ensemble; les lettres adressées à Alexis tiennent la meilleure place dans le volume de *Correspondance* qui nous renseignera sur la vie intime de Féodor Michaïlovitch. Tous deux se trouvaient fort dépaysés dans cette École du génie qui remplaçait pour eux l'université. L'éducation classique a manqué à Dostoïevsky; elle lui eût donné la politesse et l'équilibre qu'on gagne au commerce précoce des lettres. Il y suppléait tant bien que mal en lisant Pouchkine et Gogol, les romans français, Balzac, Eugène Sue, George Sand, qui paraît avoir eu un grand ascendant sur son imagination. Mais Gogol était son maître favori; *les Ames mortes* lui révélaient ce monde des humbles vers lequel il se sentait attiré. Sorti de l'école en 1843, avec le grade de sous-lieutenant, Dostoïevsky ne garda pas longtemps ses torsades d'ingénieur; un an plus tard, il donnait sa démission pour se vouer exclusivement aux occupations littéraires.

A partir de ce jour commence, pour durer pendant quarante ans, le duel féroce de l'écrivain et de la misère. Le père était mort, le maigre patrimoine dispersé, entre les enfans, vite évanoui. Le jeune Féodor Michaïlovitch entreprend des traductions, sollicite les journaux et les libraires. Pendant quarante ans, sa correspondance, qui fait penser à celle de Balzac, ne sera qu'un long cri d'angoisse, une récapitulation des dettes qu'il traîne derrière lui, une lamentation sur ce métier de « cheval de fiacre » loué d'avance aux éditeurs. Il n'aura de pain assuré que celui du bagne, pendant les

années qu'il y passera. Très dur aux privations matérielles, Dostoïevsky était sans force contre les blessures morales que fait l'indigence ; l'orgueil douloureux qui formait le fond de son caractère souffrait horriblement de tout ce qui trahissait sa pauvreté. On sent la plaie vive dans ses lettres, on la sent chez les héros de ses romans, en qui son âme est si visiblement incarnée; tous sont torturés par une vergogne ombrageuse. Avec cela malade déjà, victime de ses nerfs ébranlés, visionnaire même ; il se croit menacé de tous les maux ; il laisse parfois sur son bureau, en s'endormant, des tablettes qui portent cette recommandation : « Peut-être que cette nuit je tomberai dans un sommeil léthargique ; ainsi qu'on prenne garde de m'ensevelir avant un certain nombre de jours... » Ce qui n'était point une vision, c'était le mal terrible, le mal sacré, dont il ressentit alors les premières attaques. On a prétendu qu'il l'avait contracté plus tard, en Sibérie ; un ami de sa jeunesse m'affirme que, dès cette époque, Féodor Michaïlovitch se roulait dans les rues, l'écume à la bouche. Oui, il était bien tel dès lors que nous l'avons connu sur son déclin, un frêle et vivace faisceau de nerfs exaspérés, une âme féminine dans l'enveloppe d'un paysan russe ; concentré, sauvage, halluciné, avec des flots de vague tendresse qui lui noyaient le cœur quand il regardait les basses régions de la vie. Seul le travail le consolait et le ravissait. Dans ses lettres, il narre ses projets de romans avec des explosions d'enchantement naïf ; et plus tard, c'est avec le souvenir de ces premières ivresses qu'il fera parler un des personnages tirés de lui-même, le romancier qui figure dans *Humiliés et Offensés :* « Si j'ai jamais été heureux, ce ne fut point pendant les premières minutes enivrées de mes succès. mais alors que je n'avais encore lu ni montré mon manuscrit à personne ; pendant ces longues nuits passées au milieu de rêves et d'espérances enthousiastes, dans un amour passionné pour mon travail ; lorsque je vivais avec ma chimère, avec les personnages créés par moi, comme avec des parens, des êtres existant réellement : je les aimais ; je me réjouissais ou je m'affligeais avec eux, et il m'est arrivé de verser des larmes sincères sur les mésaventures de mon pauvre héros. »

Cela se voit bien dans son premier roman, celui qui contient en germe tous les autres, *les Pauvres Gens.* Dostoïevsky l'écrivit à vingt-trois ans ; il a raconté sur la fin de sa vie, dans *le Carnet d'un écrivain*, la belle histoire de ce début. Le pauvre petit ingénieur ne connaissait pas une âme dans le monde littéraire et ne savait que faire de son manuscrit. Un de ses camarades, M. Grigorovitch, qui tient une place honorée dans les lettres et m'a confirmé cette anecdote, porta le manuscrit chez Nékrassof, le grand poète des déshérités. A trois heures du matin, Dostoïevsky entendit

frapper à sa porte : c'était Grigorovitch qui revenait, amenant Nékrassof. Le poète se jeta dans les bras de l'inconnu avec une émotion communicative; il avait lu toute la nuit le roman, il en avait l'âme bouleversée. Nékrassof vivait, lui aussi, de cette vie méfiante et dérobée qui fut le partage de presque tous les écrivains russes à cette époque. Ces cœurs fermés, jetés l'un à l'autre par une impulsion irrésistible, se débondèrent au premier choc avec toute la générosité de leur âge; l'aube surprit les trois enthousiastes attardés dans une causerie exaltée, dans une communion d'espérances, de rêves d'art et de poésie. En quittant son protégé, Nékrassof alla droit chez Biélinsky, l'oracle de la pensée russe en ce temps-là, le critique dont le nom seul épouvantait les débutans. « Un nouveau Gogol nous est né ! » s'écria le poète en entrant chez son ami. — Il pousse aujourd'hui des Gogol comme des champignons, » répondit le critique de son air le plus renfrogné; et il prit le manuscrit comme il eût fait d'une croûte de pain empoisonnée. On sait que, par tous pays, les grands critiques prennent ainsi les manuscrits. Mais, sur Biélinsky aussi, l'effet de la lecture fut magique; quand l'auteur, tremblant d'angoisse, se présenta chez son juge, celui-ci l'apostropha comme hors de lui : « Comprenez-vous bien, jeune homme, toute la vérité de ce que vous avez écrit? Non, avec vos vingt ans, vous ne pouvez pas le comprendre. C'est la révélation de l'art, le don d'en haut : respectez ce don, vous serez un grand écrivain ! » — Quelques mois après, *les Pauvres Gens* paraissaient dans une revue périodique, et la Russie ratifiait le verdict de son critique.

L'étonnement de Biélinsky était bien justifié. On se refuse à croire qu'une âme de vingt ans ait enfanté une tragédie si simple et si navrante. A cet âge, on devine le bonheur, science de la jeunesse, apprise sans maître, et qu'on désapprend dès qu'on cherche à l'appliquer; on invente des douleurs héroïques et voyantes, de celles qui portent leur consolation dans leur grandeur et leur fracas; mais la souffrance du déclin, toute plate, toute sourde, la souffrance honteuse et cachée comme une plaie, où l'avait-il apprise avant le temps, ce misérable génie? — C'est une histoire bien ordinaire, une correspondance entre deux personnages. Un petit commis de chancellerie, usé d'années et de soucis, descend la pente de sa triste vie, en luttant contre la détresse matérielle, les supplices d'amour-propre; pour un rien, il ne serait que ridicule, cet expéditionnaire ignorant et naïf, souffre-douleurs de ses camarades, commun de parler, médiocre de pensée, qui met toute sa gloire à bien copier; mais sous cette enveloppe vieillie et falote, un cœur d'enfant s'est conservé, si candide, si dévoué, j'ai failli dire si saintement bête dans le don

sublime de soi-même ! C'est le type de prédilection de tous les observateurs russes, celui qui résume ce qu'il y a de meilleur dans le génie de leur peuple ; c'est la Loukéria des *Reliques vivantes*, pour Tourguénef, le Karataïef de *Guerre et Paix*, pour Tolstoï. Mais ceux-là ne sont que des paysans ; le Diévouchkine de *Pauvres Gens* est de quelques degrés plus élevé sur l'échelle intellectuelle et sociale. Dans cette vie, noire et glacée comme une longue nuit de décembre russe, il y a un rayon de clarté, une joie ; vis-à-vis de la soupente où l'expéditionnaire copie ses dossiers, dans un autre pauvre logis, une jeune fille habite ; c'est une parente lointaine, battue du sort, elle aussi, et qui n'a au monde que la faible protection de son ami ; isolées, étouffées de tout côté par la pression brutale des hommes et des choses, ces deux misères se sont appuyées l'une sur l'autre pour s'entr'aimer et s'entr'aider à ne pas mourir. Dans cette affection mutuelle, l'homme apporte une abnégation discrète, une délicatesse d'autant plus charmante qu'elle jure avec la gaucherie habituelle de ses idées et de ses actes ; fleur timide, née sur une pauvre terre, dans les ronces, et qui ne se trahit que par son parfum. Il s'impose des privations héroïques pour soutenir et même pour égayer l'existence de son amie ; elles sont bien cachées, on ne les devine que par quelques maladresses dans son style, lui-même les trouve si naturelles ! C'est tour à tour le sentiment d'un père, d'un frère, d'un bon vieux chien ; ainsi l'appellerait de bonne foi le pauvre homme, s'il cherchait à s'analyser ; et pourtant, je sais bien le vrai nom de ce sentiment ; mais n'allez pas le lui dire, il mourrait de honte en entendant le mot.

Le caractère de la femme est tracé avec un art surprenant ; elle est bien supérieure à son ami par l'esprit et l'éducation, elle le guide dans les choses de l'intelligence, où il est si neuf ; tendre et faible, avec un cœur moins sûr, moins résigné. Elle n'a pas tout à fait renoncé à vivre, celle-là ; sans cesse elle se récrie contre les sacrifices que Diévouchkine s'impose ; elle le supplie de ne pas s'inquiéter d'elle ; puis un cri de dénûment lui échappe, ou même un désir enfantin, l'envie d'un chiffon. Les deux voisins ne peuvent se voir qu'à de longs intervalles, pour ne pas donner à jaser ; une correspondance presque quotidienne s'est établie entre eux ; ces lettres nous apprennent leur passé, leur morose histoire, les petits incidens de leur vie de chaque jour, leurs déceptions ; les terreurs de la jeune fille, poursuivie par le vice aux aguets, les désespoirs de l'employé, courant après son pain, cherchant piteusement à défendre les lambeaux de sa dignité d'homme, arrachés par des mains cruelles. Enfin la crise survient, Diévouchkine perd sa seule joie. Vous croyez sans doute qu'elle va lui être ravie par

un jeune amour, prenant dans le cœur de sa protégée la place de l'affection fraternelle ; oh ! non, c'est bien plus humain, bien plus triste. Un homme, qui a jadis recherché cette personne et à qui revient une bonne part des difficultés présentes, lui offre sa main ; il est d'âge mûr, très riche, un peu suspect ; pourtant sa proposition est honorable ; lasse de lutter contre la fatalité, persuadée peut-être qu'elle allège d'autant les difficultés où se débat son ami, la malheureuse accepte. Ici l'étude de caractère est d'une vérité achevée ; la fiancée, passant de l'indigence au luxe, est grisée un instant par cette nouvelle atmosphère : des toilettes, des bijoux, enfin ! Dans sa cruauté ingénue, elle remplit les dernières lettres de détails sur ces graves sujets ; par habitude, elle charge ce bon Diévouchkine, qui lui faisait jadis toutes ses emplettes, d'aller chez la modiste, chez le joaillier. Est-ce à dire que ce soit une âme vile, indigne du sentiment exquis qu'elle avait inspirée ? Je vous assure que le lecteur n'a pas une minute cette impression, tant le narrateur sait garder la note juste. Non, c'est un peu de jeunesse et d'humanité qui remonte à la surface de cette âme écrasée : comment lui en vouloir ? Et puis, cette cruauté s'explique par le malentendu des deux sentimens ; pour elle, ce n'est qu'une amitié qui restera fidèle, reconnaissante, bien qu'un peu moins étroite : comment comprendrait-elle que pour lui, c'est le désespoir ? Car une des conditions du mariage est de partir aussitôt pour une province éloignée. Jusqu'à la dernière heure, Diévouchkine répond aux lettres avec des détails minutieux sur les commissions dont il s'acquitte, avec de grands efforts pour se reconnaître dans les dentelles et les rubans ; à peine si un frisson réprimé trahit çà et là l'épouvante qui l'envahit, à l'idée de l'abandon prochain ; mais dans la dernière lettre, le cœur déchiré se fend, le malheureux homme voit devant lui son affreux reste de vie, seule, vide ; il ne sait plus ce qu'il écrit ; et néanmoins sa plainte est discrète, il ne semble pas deviner encore tout le secret de sa douleur. Le drame finit sur ce gémissement, prolongé dans la solitude, derrière le train qui sépare « les pauvres gens. »

Il y a déjà quelques longueurs dans ce premier livre ; mais le défaut est bien moins sensible qu'il ne le sera par la suite. Certains tableaux sont saisis en pleine réalité, avec une vigueur tragique. — La jeune femme raconte la mort d'un étudiant, son voisin dans la maison, et le désespoir du père, un vieillard simple et illettré, qui vivait dans une admiration craintive pour l'intelligence de son fils, si savant.

Anna Fédorovna, notre propriétaire, s'occupa des obsèques. Elle acheta une bière toute simple et loua un charretier avec son tombe-

reau. Pour se couvrir de ses dépenses, Anna Fédorovna prit tous les livres et toutes les hardes du défunt. Le vieux se querella avec elle, il fit grand tapage et lui arracha autant de livres qu'il put; il en remplit ses poches, son chapeau, il en mit partout; il les porta sur lui pendant ces trois jours et ne voulut même pas s'en séparer quand le moment vint d'aller à l'église. Durant tout ce temps, il fut comme hébété, sans mémoire; il tournait sans relâche autour du cercueil, d'un air affairé, cherchant à se rendre utile; tantôt il arrangeait les couronnes placées sur le corps, tantôt il allumait ou changeait les cierges. On voyait que ses idées ne pouvaient se fixer sur rien avec suite. Ni ma mère, ni Anna Fédorovna n'allèrent à l'église pour l'absoute. Ma mère était malade, Anna Fédorovna s'était disputée avec le vieux et ne voulait plus se mêler de rien. J'allai seule avec lui. Pendant la cérémonie, je fus prise d'une peur vague, comme un pressentiment d'avenir; je pouvais à peine me tenir sur mes jambes. Enfin on cloua le cercueil, on le chargea sur la charrette et on l'emmena. Le charretier fit prendre le trot à son cheval. Le vieux courait derrière et sanglotait bruyamment. Ses sanglots étaient haletans, coupés de hoquets par l'essoufflement de la course. Le pauvre homme perdit son chapeau et ne s'arrêta pas pour le ramasser. La pluie ruisselait sur sa tête; un vent froid s'éleva, la pluie se changea en givre qui piquait le visage. Le vieux semblait ne pas s'apercevoir de cet affreux temps; il courait toujours en sanglotant d'un côté de la charrette à l'autre. Les pans de sa redingote usée battaient au vent, comme de grandes ailes; de toutes ses poches des livres tombaient; il avait dans les mains un gros volume et l'étreignait contre lui de toute sa force. Les passans se découvraient et se signaient. Quelques-uns se retournaient et regardaient avec étonnement ce vieillard. A chaque instant, il perdait des livres qui roulaient dans la boue. On l'arrêtait pour les lui montrer; il les ramassait et courait de plus belle pour rattraper la bière. Au coin de la rue, une vieille mendiante se mit à accompagner le convoi avec lui. La charrette disparut au tournant et je les perdis de vue.

Je voudrais citer d'autres morceaux : j'hésite et ne trouve pas. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un roman. La structure est si solide, les matériaux si simples et si bien sacrifiés à l'impression d'ensemble, qu'un fragment détaché perd toute valeur; il ne signifie pas plus que la pierre arrachée d'un temple grec, où toute la beauté réside dans les lignes générales. C'est le trait commun aux grands romanciers russes; les pages de leurs livres s'accumulent sans bruit, gouttes d'eau lentes et creusantes; tout d'un coup et sans avoir aperçu la crue, on se trouve perdu sur un lac profond, submergé par cette mélancolie qui monte. Un autre trait qui leur

est commun, où Tourguénef excella et où Dostoïevsky l'a peut-être dépassé, c'est l'art d'éveiller avec une ligne, un mot, des résonances infinies, des séries de sentimens et d'idées. Dans *les Pauvres Gens,* cet art est déjà tout entier. Les mots que vous lisez sur ce papier, il semble qu'ils ne soient pas écrits en longueur, mais en profondeur ; ils traînent derrière eux de sourdes répercussions, qui vont se perdre on ne sait où ; c'est le clavier de l'orgue, ces touches étroites d'où le son paraît sortir, et qui se relient par d'invisibles conduites au vaste cœur de l'instrument, au réservoir d'harmonie où grondent les tempêtes. Quand on tourne la dernière page, on connaît les deux personnages comme si l'on eût vécu des années auprès d'eux ; l'auteur ne nous a pas dit la millième partie de ce que nous savons sur eux, et cependant nous le savons de science certaine, tant ses indications sont révélatrices. J'en demande pardon à nos écoles de précision et d'exactitude, mais décidément, l'écrivain est surtout puissant par ce qu'il ne dit pas : nous lui sommes reconnaissans de tout ce qu'il nous laisse deviner.

OEuvre désolée, qui pourrait porter comme épigraphe ce que Diévouchkine écrit d'un de ses compagnons de misère, frappé par un nouveau coup : « Ses larmes coulaient : peut-être n'était-ce pas de ce chagrin, mais comme cela, par habitude, ses yeux étant toujours humides. » — OEuvre de tendresse, sortie du cœur tout d'un jet. Dostoïevsky y a déposé toute sa nature, sa sensibilité maladive, son besoin de pitié et de dévoûment, son amère conception de la vie, son orgueil farouche et toujours endolori. Comme les lettres simulées de Diévouchkine, ses lettres de cette époque parlent des souffrances inconcevables que lui faisait éprouver « sa redingote honteuse. » — Pour partager la surprise de Nékrassof et de Biélinsky, pour comprendre l'originalité de cette création, il faut la replacer à son moment littéraire. Les *Récits d'un chasseur* ne devaient paraître que cinq ans plus tard. Il est vrai, Gogol avait fourni le thème, dans sa nouvelle intitulée *le Manteau.* « Nous sommes tous sortis du *Manteau* de Gogol, » disent avec justice les auteurs russes ; mais Dostoïevsky substituait à l'ironie de son maître une émotion suggestive. Il continua dans la même voie, avec des essais qui marquèrent moins ; son talent inquiet chercha dans d'autres directions, et même dans la drôlerie, avec la farce qui porte ce singulier titre : *la Femme d'un autre et le Mari sous le lit.* La plaisanterie y est grosse et lourde ; ce qui manquait le plus à notre romancier, c'était la bonne humeur ; il avait la finesse philosophique et la finesse du cœur, il n'entendait rien à cette finesse qui est le sourire de l'esprit. — La destinée allait se charger de le remettre dans son chemin avec la rudesse qu'elle apporte parfois à ses indications. Nous touchons à la terrible épreuve qui

constitue à cet homme une physionomie tragique entre tous les écrivains.

II.

Aux approches de 1848, la Russie n'échappait pas à la fermentation générale du monde. L'Europe n'a guère soupçonné le faible écho qui répondit là-bas à son cri de lassitude sociale. Ce grand pays muet vit comme ses fleuves gelés, en dessous, hors de la vue et de l'ouïe ; eux aussi, ils semblent arrêtés pendant six mois ; mais sous la glace immobile, l'eau court, des êtres se meuvent et créent, les phénomènes de la vie se poursuivent. Ainsi de la nation ; pour qui n'eût vu que la surface, — et qui voyait autre chose en Russie à cette époque ? — elle était inerte et silencieuse sous la main de Nicolas ; pas un pli du rigide uniforme ne bougeait. Pourtant les idées d'Occident cheminaient sous la grande muraille, les livres passaient en contrebande et volaient de mains en mains, dans les universités, les cénacles littéraires, même dans les régimens. Les plus sages lisaient Stein et Haxthausen ; les plus ardens, Fourier, Louis Blanc, Proudhon. Des cercles d'étudians s'organisaient, on y discutait les théories nouvelles à voix basse et passionnée. Vers 1847, ces cercles s'ouvrirent à des publicistes, à des officiers ; ils se relièrent entre eux sous la direction d'un ancien étudiant, fonctionnaire des affaires étrangères, l'agitateur Pétrachevsky. L'histoire de la conspiration de Pétrachevsky est encore mal connue, comme toute l'histoire de ce temps. Il est certain néanmoins que deux courans se dessinèrent parmi les affiliés ; les uns se rattachaient à leurs prédécesseurs, les décembristes de 1825 ; ceux-là se bornaient à rêver l'émancipation des serfs et une constitution libérale ; les autres devançaient leurs successeurs, les nihilistes actuels, et réclamaient la ruine radicale de notre vieille maison sociale.

L'âme de Dostoïevsky, telle qu'on a déjà pu l'entrevoir, était une proie désignée pour ces entraînemens d'idées ; elle leur appartenait par sa générosité, comme par ses chagrins et ses révoltes. Il a raconté longtemps après, dans *le Carnet d'un écrivain*, comment il fut endoctriné par Biélinsky, comment son protecteur littéraire l'attira au socialisme et voulut le convertir à l'athéisme ; ces pages, écrites en 1873, sont amères et outrées, elles ont eu le tort de venir trop tard, quand la mort avait clos les lèvres qui eussent pu protester. Biélinsky est une trop grande figure dans les lettres russes, il leur a rendu trop de services, pour qu'on accueille sans réserves formelles les assertions de son ancien ami, devenu son détracteur. Je voudrais les discuter, si je traitais par le menu et pour la Russie

ce point d'histoire littéraire ; mais nous en sommes encore aux explorations d'ensemble, l'heure n'est pas venue pour les curiosités de détail. Quoi qu'il en soit, l'auteur de *Pauvres Gens* fut bientôt assidu aux réunions inspirées par Pétrachevsky. Il est hors de doute qu'il y prit place parmi les modérés, ou, pour dire plus juste, parmi les rêveurs indépendans; du mysticisme, de la pitié, c'est tout ce qu'il pouvait dégager d'une doctrine politique ; son incapacité pour l'action rendait ce métaphysicien peu dangereux. Le jugement prononcé contre lui par la suite ne relevait que des charges bien vénielles : la participation aux réunions, « à des entretiens sur la sévérité de la censure, » la lecture ou seulement l'audition de quelques pamphlets délictueux, le concours éventuel promis à une typographie en projet. Ces crimes d'opinion paraîtront bien légers, surtout si on les balance avec le châtiment rigoureux qu'ils provoquèrent. La police était alors si imparfaite qu'elle ignora pendant deux ans ce qui se tramait dans les cercles des mécontens ; enfin il se trouva un faux frère pour la renseigner; Pétrachevsky et ses amis achevèrent de se trahir dans un banquet donné en l'honneur de Fourier ; on y prêcha, dans le style de l'époque, la destruction de la famille, de la propriété, des rois et des dieux ; ce qui n'empêcha pas les conspirateurs de se donner rendez-vous à un autre banquet où l'on célébrerait « le fondateur du christianisme. » Dostoïevsky n'assista pas à ces agapes sociales.

Ceci se passait, — on ne doit pas l'oublier en lisant ce qui va suivre, — au lendemain des journées de juin qui avaient terrifié l'Europe, un an après d'autres banquets qui avaient renversé un trône. L'empereur Nicolas, caractère travesti par la légende, était sensible et humain ; il se faisait violence pour être impitoyable, avec la conviction religieuse que Dieu l'avait élu à la seule fin de sauver un monde qui croulait. Ce souverain méditait l'affranchissement des serfs ; par un malentendu fatal, il allait frapper des hommes dont quelques-uns n'avaient commis d'autre crime que de vouloir le même bienfait. L'histoire n'est équitable que si elle plonge dans toutes les consciences pour vérifier leurs mobiles et éprouver les ressorts qui les ont fait agir. Mais l'heure de lutte dont je parle n'était pas propice aux explications et aux jugemens rassis. Le 23 avril 1849, à cinq heures du matin, trente-quatre suspects furent arrêtés. Les deux frères Dostoïevsky étaient du nombre. On conduisit les prévenus à la citadelle, on les mit au secret dans les casemates du ravelin Alexis, lieu lugubre, hanté d'ombres douloureuses. Ils y restèrent huit mois, sans autre distraction que les interrogatoires des commissaires enquêteurs ; à la fin seulement, on toléra dans leurs cellules quelques livres de piété. Féodor

Michaïlovitch écrivait plus tard à son frère, assez promptement relâché faute de préventions suffisantes : « Pendant cinq mois j'ai vécu de ma propre substance, c'est-à-dire de mon seul cerveau et de rien autre... Penser perpétuellement et seulement penser, sans aucune impression extérieure pour renouveler et soutenir la pensée, c'est pesant... J'étais comme sous une machine à faire le vide, d'où on retirait tout l'air respirable. » Hélas ! cette comparaison énergique gardait alors sa justesse bien au-delà des glacis de la citadelle russe. Hippolyte Debout, l'un des prisonniers, a noté dans ses souvenirs la seule consolation qui leur fût donnée. Un jeune soldat de la garnison, de faction dans le corridor, s'était attendri sur l'isolement des détenus ; de temps en temps, il entr'ouvait le judas pratiqué dans les portes des casemates et chuchotait : « Vous vous ennuyez bien? souffrez avec patience. Le Christ aussi a souffert. » Ce fut peut-être en entendant la parole du soldat que Dostoïevsky conçut quelques-uns de ces caractères où il a si bien peint la pieuse résignation du peuple russe.

Le 22 décembre, on vint extraire les prévenus, sans les instruire du jugement rendu contre eux en leur absence par la cour militaire. Ils n'étaient plus que vingt et un ; les autres étaient relaxés. On les conduisit sur la place de Séménovsky, où un échafaud était dressé. Tandis qu'on les groupait sur la plate-forme et qu'ils fraternisaient en se reconnaissant, Dostoïevsky communiqua à l'un d'eux, Monbelli, qui l'a raconté depuis, le plan d'une nouvelle à laquelle il travaillait dans sa prison. Par un froid de 21 degrés Réaumur, les criminels d'état durent quitter leurs habits et écouter en chemise la lecture du jugement, qui dura une demi-heure. Comme le greffier commençait, Féodor Michaïlovitch dit à son voisin, Dourof : « Est-il possible que nous soyons exécutés? » Cette idée se présentait alors pour la première fois à son esprit. Dourof répondit d'un geste, en lui montrant une charrette chargée d'objets dissimulés sous une bâche, qui semblaient être des cercueils. La lecture finit sur ces mots : « ... sont condamnés à la peine de mort et seront fusillés. » Le greffier descendit de l'échafaud, un prêtre y monta, la croix entre les mains, et exhorta les condamnés à se confesser. Un seul, un homme de la classe marchande, se rendit à cette invitation ; tous les autres baisèrent la croix. On attacha au poteau Pétrachevsky et deux des principaux conjurés. L'officier fit charger les armes à la compagnie rangée en face, prononça les premiers commandemens. Comme les soldats abaissaient leurs fusils, un guidon blanc fut hissé devant eux ; alors seulement, les vingt et un apprirent que l'empereur avait réformé le jugement militaire et commué leur peine. Les télègues qui attendaient au pied de l'échafaud devaient les conduire en Sibérie.

On détacha les chefs; l'un d'eux, Grigorief, avait été frappé de folie et ne retrouva jamais ses facultés (1).

Tout au contraire, Dostoïevsky a souvent affirmé depuis, et de la meilleure foi du monde, qu'il serait immanquablement devenu fou dans la vie normale, si cette épreuve et celles qui suivirent lui eussent été épargnées. Durant sa dernière année de liberté, l'obsession de maladies chimériques, le trouble de ses nerfs et les « frayeurs mystiques » (2) le menaient droit au dérangement mental, à l'en croire; il ne fut sauvé, assure-t-il, que par ce brusque changement d'existence, par la nécessité de se raidir contre les coups qui l'accablèrent alors. Je le veux bien; les secrets de l'âme sont insaisissables, et il est certain que rien ne guérit des maux imaginaires comme un malheur véritable; pourtant, j'incline à penser qu'il y avait quelque illusion d'orgueil dans cette affirmation. A lire attentivement toutes les œuvres ultérieures du romancier, on retrouve toujours un point où l'ébranlement cérébral de cette affreuse minute est persistant; dans chacun de ses livres, il ramènera une scène pareille, le récit ou le rêve d'une exécution capitale, et il s'acharnera à l'étude psychologique du condamné qui va mourir; remarquez l'intensité particulière de ces pages, on y sent l'hallucination d'un cauchemar qui habite dans quelque retraite douloureuse du cerveau.

L'arrêt impérial, moins rigoureux pour l'écrivain que pour les autres, réduisait sa peine à quatre ans de travaux forcés; ensuite, l'inscription au service comme simple soldat, avec perte de la noblesse, des droits civils. Les déportés montèrent séance tenante dans les traîneaux, le convoi s'achemina vers la Sibérie. A Tobolsk, après une dernière nuit passée en commun, ils se dirent adieu; on les ferra, on leur rasa la tête, on les dirigea sur des destinations différentes. Ce fut là, dans la prison d'étapes, qu'ils reçurent la visite des femmes des décembristes. On sait quel admirable exemple avaient donné ces vaillantes; apartenant aux plus hautes classes sociales, à la vie heureuse, elles avaient tout quitté, suivi en Sibérie leurs maris exilés; depuis vingt-cinq ans, elles erraient à la porte des bagnes. En apprenant que la patrie envoyait une nouvelle génération de proscrits, ces femmes vinrent à la prison;

(1) Ces faits sont empruntés à l'excellente biographie placée en tête de la *Correspondance* par M. Oreste Miller, et composée avec les récits de tous les survivans de cette époque.

(2) « Dès que venait le crépuscule, je tombais par degrés dans cet état d'âme qui s'empare de moi si souvent, la nuit, depuis que je suis malade, et que j'appellerai *frayeur mystique*. C'est une crainte accablante de quelque chose que je ne puis définir ni concevoir, qui n'existe pas dans l'ordre des choses, mais qui peut-être va se réaliser soudain, à cette minute même, apparaître et se dresser devant moi, comme un fait inexorable, horrible, difforme. » (*Humiliés et Offensés*, p. 55.)

institutrices de souffrance et de courage, elles enseignèrent au malheur nouveau la leçon maternelle de l'ancien malheur; elles apprirent à ces jeunes gens, — le plus âgé n'avait pas trente ans, — ce qui les attendait et comment il fallait supporter la disgrâce; elles firent mieux, elles offrirent à chacun d'eux tout ce qu'elles pouvaient donner, tout ce qu'ils pouvaient posséder : un évangile. Dostoïevsky accepta, et pendant les quatre années le livre ne quitta pas son chevet; il le lut chaque nuit, sous la lanterne du dortoir, il apprit à d'autres à y lire; après le dur travail du jour, tandis que ses compagnons de fers demandaient au sommeil la réparation de leurs forces physiques, il implorait de son livre un bienfait plus nécessaire encore pour l'homme de pensée : la réfection des forces morales, le soutien du cœur à hauteur de l'épreuve.

Qu'on se le figure, cet homme de pensée, avec ses nerfs délicats, son orgueil dévorant, son imagination naturellement effrayée et rapide à grossir chaque contrariété, — qu'on se le figure, déchu dans cette compagnie de scélérats vulgaires, voué à des supplices monotones, traîné chaque matin aux travaux de force, et, à la moindre négligence, au moindre mouvement d'humeur de ses gardiens, menacé de passer entre les verges des soldats. Il était inscrit dans la « seconde catégorie, » celle des pires malfaiteurs et des criminels politiques. Ces condamnés étaient détenus dans une citadelle, sous la surveillance militaire; on les employait à tourner la meule dans les fours à albâtre, à dépecer les vieilles barques, l'hiver, sur la glace du fleuve, à d'autres travaux rudes et inutiles. Il a très bien décrit, plus tard, le surcroît de fatigue qui accable l'homme quand on le contraint à travailler pour travailler, avec le sentiment que sa besogne est une simple gymnastique. Il a dit aussi, et je le crois, que la punition la plus aiguë, c'est de n'être jamais seul un instant, pendant des années. Mais la torture suprême pour cet écrivain en pleine sève, envahi par les idées et les formes, c'était l'impossibilité d'écrire, d'alléger sa peine en la jetant dans une œuvre littéraire; son talent rentré l'étouffait.

Il survécut pourtant, épuré et fortifié. Nous n'avons pas besoin d'imaginer l'histoire de ce martyre; voici qu'elle est tout entière, transparente sous des noms étrangers, dans le livre qu'il écrivit au sortir du bagne, les *Souvenirs de la maison des morts*. Avec ce livre, nous rentrons dans l'étude de son œuvre, tout en continuant celle de sa vie. — Oh! que la fortune littéraire est chose de hasard et d'injustice! Le nom et l'ouvrage de Silvio Pellico ont fait le tour du monde civilisé; ils sont classiques en France; et dans cette même France, sur cette grande route de toutes les renommées et de toutes les idées, on imprimera pour la première fois, à ma connaissance, le titre d'un livre cruel et superbe, supérieur au récit

du prisonnier lombard par la maîtrise d'art autant que par l'épouvante des choses racontées. Est-ce que les larmes russes seraient moins humaines que les larmes italiennes?

Jamais livre ne fut plus difficile à faire. Il s'agissait de parler de cette terre secrète, la Sibérie, dont le nom n'était pas prononcé volontiers à cette époque. La langue juridique elle-même usait souvent d'un euphémisme pour ne pas risquer le mot; les tribunaux condamnaient à la déportation « dans des lieux très éloignés. » Et c'était un ancien détenu politique qui entreprenait de marcher sur ces braises, de tenir cette gageure contre la censure! Il la gagna. La première condition de succès était de paraître ignorer qu'il y eût des condamnés politiques; il fallait pourtant nous faire comprendre quels raffinemens de souffrance attendent un homme des classes supérieures, précipité dans ce milieu infâme. L'écrivain nous présente le manuscrit d'un certain Alexandre Goriatchnikof, mort en Sibérie après sa libération; quelques pages biographiques nous avertissent que ce prête-nom était un homme honnête et instruit, appartenant à l'ordre de la noblesse; ce qui lui a valu sa condamnation à dix ans de travaux forcés, oh! mon Dieu, c'est moins que rien, un accident, une de ces peccadilles qui n'entachent ni le cœur ni l'honneur : Goriatchnikof a tué sa femme dans un accès de jalousie justifiée. Vous ne l'en estimez pas moins, n'est-ce pas? nos jurés l'acquitteraient, et d'ailleurs vous devinez que cette histoire est inventée à plaisir pour dissimuler un crime d'opinion; le but de l'auteur est atteint, c'est à la suite d'un innocent que nous entrons en enfer. Une caserne entre des remparts; 3 à 400 forçats venus de tous les points de l'horizon, un microcosme qui est la fidèle image de la Russie, avec sa mosaïque de nationalités : des Tatars, des Khirgiz, des Polonais, des Lesghiens, un Juif. Durant dix années d'un formidable ennui, la seule occupation de Goriatchnikof, — lisez : de Dostoïevsky, — sera d'observer ces pauvres âmes; il en résulte d'incomparables études psychologiques. Peu à peu, sous la livrée uniforme de ces misérables, sous la physionomie farouche et taciturne qui leur est commune, nous voyons se dessiner des caractères, des créatures humaines analysées dans le plus profond de leurs instincts. L'observateur enveloppe d'une large sympathie tous les « malheureux » qui l'entourent; c'est le terme par lequel le peuple russe désigne invariablement les victimes de la justice; l'écrivain se sert volontiers de ce terme; on sent que lui aussi évite de penser à la faute pour s'attendrir sur la tristesse de l'expiation, pour rechercher, — car c'est là son souci constant, — l'étincelle divine qui subsiste toujours chez le plus dégradé. Quelques-uns des forçats lui racontent leur histoire; c'est la matière de petits chapitres dramatiques, chefs-d'œuvre de naturel et de sentiment; les

plus achevés sont les récits de deux meurtriers par amour : le soldat Baklouchine et le mari d'Akoulina. Pour d'autres, le philosophe ne s'inquiète pas de fouiller dans leur passé; il se complaît à peindre leur nature morale en elle-même, avec ce procédé large et flottant, ce pourtour vague de pénombre qu'affectionnent les auteurs russes; ils voient les choses et les figures dans le jour gris de la première aube; les contours, mal arrêtés, finissent dans un possible confus et nuageux; ce sont des portraits de M. Henner en regard de nos portraits d'Ingres. Et la langue, surtout cette langue populaire qu'emploie volontiers Dostoïevsky, s'y prête merveilleusement, avec son indétermination et sa fluidité.

La plupart de ces natures peuvent se ramener à un type commun; toujours l'excès d'impulsion, l'*otchaïanié*, cet état de cœur et d'esprit pour lequel je m'efforce vainement de trouver un équivalent dans notre langue. Dostoïevsky l'analyse en maint endroit : « C'est la sensation d'un homme qui, du haut d'une tour élevée, se penche sur l'abîme béant et éprouve un frisson de volupté à l'idée qu'il pourrait se jeter la tête la première. Plus vite, et finissons-en! pense-t-il. Parfois ce sont des gens très paisibles, très ordinaires, qui pensent ainsi... L'homme trouve une jouissance dans l'horreur qu'il inspire aux autres... Il tend toute son âme dans un désespoir effréné, et ce désespéré appelle le châtiment comme une solution, comme quelque chose qui « décidera » pour lui... » — Dans un roman auquel nous viendrons tout à l'heure, *l'Idiot*, notre auteur cite un exemple topique de ces attaques de caprice, un fait réel, à ce qu'il assure.

Deux paysans, hommes d'âge, amis qui se connaissaient depuis longtemps, arrivèrent dans une auberge. Ils n'étaient ivres ni l'un ni l'autre. Ils prirent le thé et demandèrent une seule chambre où ils passèrent la nuit ensemble. L'un d'eux avait remarqué, depuis deux jours, une montre d'argent, retenue par une chaînette en perles de verre, que son compagnon portait et qu'il ne lui connaissait pas auparavant. Cet homme n'était pas un voleur, il était honnête, et fort à son aise pour un paysan. Mais cette montre lui plut si fort, il en eut une envie si furieuse, qu'il ne put se maîtriser; il prit un couteau, et dès que son ami eut le dos tourné, il s'approcha de lui à pas de loup, visa la place, leva les yeux au ciel, se signa, et murmura dévotement cette prière : « Seigneur, pardonne-moi par les mérites du Christ! » Il égorgea son ami d'un seul coup, comme un mouton, puis il lui prit la montre.

Souvent il entre une forte dose d'ascétisme dans ces accès de folie. Voyez l'épisode du vieux-croyant, un condamné de conduite exemplaire, qui jette une pierre au commandant de place, unique-

ment pour être passé par les verges, « pour subir la souffrance. » Dostoïevsky reviendra sur ce trait, dans *Crime et Châtiment*, tant il en a été impressionné; il expliquera pour la centième fois, à cette occasion, le sens mystique que l'homme du peuple en Russie attache à la souffrance, recherchée pour elle-même, pour sa vertu propitiatoire. « Et si cette souffrance vient des autorités, c'est encore mieux. » Ici se retrouve cette idée de l'Antéchrist, inséparable du pouvoir temporel pour une partie de ce peuple, pour les innombrables sectaires du *raskol*. Tout le portrait du vieux-croyant mériterait d'être cité; il éclaire bien le procédé de l'écrivain, il fait comprendre mieux que de longues digressions le pays que nous étudions.

C'était un petit vieux tout blanc, tout chétif, d'une soixantaine d'années. Il m'avait vivement frappé dès notre première rencontre. Il ne ressemblait en rien aux autres détenus; il y avait dans son regard quelque chose de si calme, de si reposé! Je me souviens d'avoir contemplé avec un plaisir particulier ses yeux clairs, lumineux, cernés de petites rides. Je m'entretenais souvent avec lui; rarement dans ma vie j'ai rencontré une aussi bonne créature, une âme aussi droite. Il expiait en Sibérie un crime irrémissible. A la suite de quelques conversions, d'un mouvement de retour à l'orthodoxie qui s'était produit parmi les vieux-croyans de Starodoub, le gouvernement, désireux d'encourager ces bonnes dispositions, avait fait bâtir une église orthodoxe. Le vieillard, d'accord avec d'autres fanatiques, avait résolu de « résister pour la foi, » comme il disait. Ces gens avaient mis le feu à l'église. Les instigateurs du crime furent condamnés aux travaux forcés, lui tout le premier. C'était un marchand très aisé, à la tête d'un commerce florissant; il laissait à la maison une femme et des enfans; mais il partit pour l'exil avec fermeté; dans son aveuglement, il considérait sa peine comme « un témoignage pour la foi. » Après quelque temps de vie commune avec lui, on se posait involontairement cette question : Comment cet homme paisible, doux comme un enfant, avait-il pu se révolter? Souvent je discutais avec lui sur les choses de « la foi. » Il ne cédait rien de ses convictions; mais son argumentation ne trahissait jamais la moindre haine, le moindre ressentiment. J'ai eu beau l'étudier, je n'ai jamais discerné en lui le plus léger indice d'orgueil ou de fanfaronnade... Le vieillard était l'objet d'un respect universel dans le bagne, et il n'en tirait aucune vanité. Les détenus l'appelaient « notre petit oncle, » et ne le molestaient jamais. Je compris là quel ascendant il avait dû exercer sur ses coreligionnaires. — Malgré la fermeté apparente avec laquelle il supportait son sort, on devinait au fond de son âme un chagrin secret, inguérissable, qu'il s'efforçait de dérober à tous les yeux. Nous couchions tous deux dans le même dortoir. Une nuit, comme j'étais éveillé à quatre heures du matin, j'en-

tendis un sanglot étouffé, timide; le vieillard était assis sur le poêle et lisait une prière dans son eucologe manuscrit. Il pleurait, et je l'entendais murmurer de temps en temps : « Seigneur, ne m'abandonne pas! Seigneur, fortifie-moi! Mes petits enfans, mes chers petits, nous ne nous reverrons donc jamais! » Je ne puis dire quelle tristesse je ressentis.

En regard de ce portrait, je veux traduire un morceau d'un réalisme terrible, la mort de Michaïlof.

Je connaissais peu ce Michaïlof. C'était un tout jeune homme de vingt-cinq ans au plus, grand, mince et remarquablement bien fait de sa personne. Il était détenu dans la section réservée (celle des grands criminels); extrêmement silencieux, toujours plongé dans une tristesse tranquille et morne. Il avait littéralement « séché » en prison. C'est ce que disaient de lui par la suite les forçats, parmi lesquels il laissa un bon souvenir. Je me souviens seulement qu'il avait de beaux yeux, et, en vérité, je ne sais pas pourquoi il me revient obstinément à la mémoire... Il mourut à trois heures de l'après-midi, par une belle, claire journée des grandes gelées. Le soleil, je me le rappelle, transperçait de ses rayons obliques les carreaux verdâtres et opaques de givre, dans les croisées de notre chambre d'hôpital. Le torrent lumineux tombait précisément sur cet infortuné. Il mourut sans connaissance et péniblement; l'agonie fut longue, plusieurs heures de suite. Depuis le matin ses yeux ne distinguaient plus ceux qui s'approchaient de lui. On essayait de lui procurer quelque soulagement; on voyait qu'il souffrait beaucoup; il respirait difficilement, profondément, avec un râle; sa poitrine se soulevait très haut, comme si elle manquait d'air. Il rejeta sa couverture, son vêtement, et enfin déchira sa chemise qui paraissait lui être un poids insupportable. On lui vint en aide, on le débarrassa de cette chemise. C'était effrayant à voir, ce long corps maigre, avec des jambes et des bras desséchés jusqu'à l'os, un ventre tombant, une poitrine soulevée et des côtes dessinées en relief, comme celles d'un squelette. Sur tout ce corps, il ne restait plus qu'une petite croix de bois et les fers; il semblait que ses pieds amaigris eussent pu maintenant s'échapper des anneaux. Une demi-heure avant sa mort, tous les bruits tombèrent dans notre chambrée, on ne se parlait plus qu'en chuchotant. Ceux qui marchaient assourdissaient leurs pas. Les forçats causaient peu et de choses indifférentes; de loin en loin ils regardaient à la dérobée le mourant, qui râlait de plus en plus. A la fin, sa main errante et incertaine chercha sur sa poitrine la petite croix et fit effort pour l'arracher, comme si cela aussi lui pesait trop, l'étouffait. On lui retira la croix; dix minutes après, il expira.

On frappa à la porte pour apppeler le factionnaire, on lui donna avis.

Un gardien entra, regarda le mort d'un air hébété et alla chercher l'officier de santé. Celui-ci vint aussitôt; c'était un jeune et brave garçon, un peu trop occupé de son extérieur, qui était d'ailleurs agréable; il s'approcha du défunt d'un pas rapide, sonore dans la chambre silencieuse; avec un air d'indifférence qui semblait composé pour la circonstance, il prit le pouls, le tâta, fit un geste signifiant que tout était fini, et sortit. On alla aussitôt avertir le poste; il s'agissait d'un criminel important, de la section réservée; il fallait des formalités particulières pour constater le décès. Comme on attendait la garde, un des forçats émit à voix basse l'avis qu'il ne serait pas mal de fermer les yeux au défunt. Un autre l'écouta attentivement, s'approcha sans bruit du mort et lui abaissa les paupières. Voyant la croix qui gisait sur l'oreiller, cet homme la prit, la regarda et la passa au cou de Michaïlof; puis il se signa. Cependant le visage s'ossifiait; un rayon de lumière jouait à la surface; la bouche était à demi entr'ouverte; deux rangées de dents jeunes et blanches brillaient sous les lèvres minces, collées aux gencives. Enfin le sous-officier de garde parut, en armes et le casque en tête, suivi de deux surveillans. Il avança, ralentissant toujours le pas, regardant avec hésitation les forçats silencieux, qui faisaient cercle autour de lui et le considéraient d'un air sombre. Arrivé près du corps, il s'arrêta comme scellé au plancher. On eût dit qu'il avait peur. Ce cadavre desséché, tout nu, chargé seulement de ses fers, lui en imposait. Le sous-officier dégrafa sa jugulaire, retira son casque, ce que nul ne songeait à exiger de lui, et il fit un large signe de croix. C'était une figure de vétéran, sévère, grise, disciplinée. Je me souviens qu'à ce moment la tête blanche du vieux Tchékounof se trouvait à côté de celle du sous-officier. Tchékounof dévisageait cet homme avec une attention étrange, le regardant dans le blanc des yeux et épiant tous ses gestes. Leurs regards se rencontrèrent, et tout à coup la lèvre inférieure de Tchékounof se mit à trembler. Elle se contracta, laissa voir les dents, et le forçat, montrant le mort au sous-officier d'un geste rapide et involontaire, murmura en s'éloignant ;

— Il avait pourtant une mère, lui aussi !...

Je me souviens, ces mots me percèrent comme un trait. Pourquoi les avait-il dits, comment lui étaient-ils venus à l'esprit?... On souleva le cadavre, les surveillans chargèrent le lit de camp où il reposait; la paille froissée craquait, les fers traînaient avec un cliquetis sur le plancher, dans le silence général. On les releva, on emporta le corps. Aussitôt les conversations reprirent, bruyantes. Nous entendîmes le sous-officier, dans le corridor, qui dépêchait quelqu'un chez le forgeron. Il fallait déferrer le mort...

On voit la méthode, avec ses qualités et ses défauts, l'insistance, la décomposition minutieuse de chaque action. — Entre ces

ableaux tragiques passent des figures plus douces, de bonnes âmes dévouées au soulagement des déportés, comme cette veuve qui venait chaque jour à la porte de la citadelle pour leur faire de petits présens, leur donner quelques nouvelles, ou seulement pour sourire aux malheureux. « Elle pouvait bien peu, elle était très pauvre; mais nous autres prisonniers, nous sentions qu'il y avait tout près, par-delà les murs de la prison, un être qui nous était tout dévoué, et c'était déjà beaucoup. » — Je choisis encore une page, l'une des plus serrées, des plus intérieurement émues; l'histoire de l'aigle libéré par les forçats « afin qu'il crève libre. » Un jour, en revenant de la corvée, ils avaient capturé un de ces grands oiseaux de Sibérie, blessé à l'aile. On le gardait depuis quelques mois dans la cour des casernemens, on le nourrissait, on tentait vainement de l'apprivoiser. Réfugié dans un recoin de la palissade, l'aigle se défendait contre toute approche, dardant ses yeux méchans sur ceux qui lui faisaient partager leur prison. On avait fini par l'oublier.

On eût dit qu'il attendait haineusement la mort, ne se fiant à personne et ne se réconciliant avec personne. Enfin, un jour, les détenus se souvinrent de lui comme par hasard. Après un oubli de deux mois, pendant lesquels nul ne s'était inquiété de l'oiseau, il sembla que tous se fussent donné le mot pour le prendre subitement en pitié. On décida qu'il fallait libérer l'aigle. « S'il doit crever, que ce soit en liberté, » opinèrent quelques-uns.

— Connu, ajoutèrent d'autres; un oiseau libre, sauvage,.. on ne l'accoutumera pas à la prison.

— Ça veut dire qu'il n'est pas comme nous, hasarda quelqu'un.

— Voyez le farceur! lui, c'est un oiseau, et nous, nous sommes des hommes.

— L'aigle, camarades, c'est le tsar des forêts,.. commença Skouratof, le beau parleur; mais cette fois, personne ne l'écouta. Après le dîner, quand les tambours battirent l'appel de corvée, on s'empara de l'aigle, on lui maintint le bec, parce qu'il se défendait bravement; on l'emporta hors de la palissade. Nous arrivâmes au glacis; les douze hommes qui composaient l'escouade attendaient avec curiosité pour voir où irait l'oiseau. Chose étrange! tous semblaient heureux d'on ne savait quoi, comme s'ils allaient recevoir eux-mêmes une part de liberté.

— Eh! la canaille! on veut lui faire du bien, et il mord comme un enragé! s'écria celui qui tenait la méchante bête, en lui jetant des regards presque attendris.

— Lâche-le, Mikitka!

— Oui, c'est un diable qui n'est pas fait pour vivre dans une boîte. Donne-lui la liberté, la bonne petite liberté.

On lança l'aigle du haut du glacis dans la steppe. C'était à la fin de l'automne, par une après-midi froide et obscure. Le vent sifflait sur la steppe nue et gémissait dans les grandes herbes, jaunies, desséchées. L'aigle s'enfuit en droite ligne, battant de l'aile malade, et comme pressé d'arriver là où nos regards ne le suivraient plus. Les forçats guettaient curieusement sa tête qui pointait entre les herbes.

— Voyez le coquin! fit pensivement l'un d'eux.

— Il ne s'est pas retourné, dit un autre. Pas une seule fois il n'a regardé en arrière, frères. Il ne pense qu'à fuir pour lui.

— Tiens, dit un troisième, croyais-tu qu'il allait revenir te remercier?

— Connu, la liberté! il a reçu la liberté.

— Comme qui dirait l'indépendance.

— On ne le voit déjà plus, frères.

— Que fait-on là à flaner? Marche! crièrent les soldats de l'escorte. Et tous se mirent silencieusement au travail.

Quand on ouvre ce livre, la note est tout d'abord si navrée qu'on se demande comment l'écrivain ménagera sa gradation, comment il appliquera sa manière constante, l'accumulation des touches sombres, la lente progression de tristesse et de terreur. Il y a réussi : ceux-là s'en rendront compte qui auront le courage d'aller jusqu'au chapitre des peines corporelles, jusqu'à la description de l'hôpital où les forçats viennent se remettre après les exécutions. Je ne pense pas qu'il soit possible de peindre des souffrances plus atroces dans un cadre plus répugnant. Voilà qui est fait pour décourager nos naturalistes : je les défie d'aller jamais aussi loin dans la sanie. Et pourtant Dostoïevsky n'est pas de leur école. La différence est malaisée à expliquer, mais elle se sent. L'homme qui visiterait un hospice par pure curiosité de voir des plaies rares serait sévèrement jugé; celui qui s'y rend pour panser ces plaies mérite l'intérêt et le respect. Tout est dans l'intention de l'écrivain; si subtils que soient les stratagèmes de son art, il ne trompe pas le lecteur sur cette intention. Quand son réalisme n'est qu'une recherche bizarre, il peut éveiller nos curiosités malsaines, mais dans notre for intérieur nous le condamnons, et nous-mêmes par-dessus le marché, ce qui ne contribue pas à nous faire aimer l'auteur. S'il est visible, au contraire, que cette esthétique particulière sert une idée morale, qu'elle enfonce plus profondément une leçon dans notre esprit, nous pouvons discuter l'esthétique, mais notre sympathie est acquise à l'auteur; ses peintures dégoûtantes s'ennoblissent, comme l'ulcère sous les doigts de la sœur de charité.

Tel est le cas de Dostoïevsky. Il a écrit pour guérir. Il a soulevé d'une main prudente, mais impitoyable, la toile qui cachait aux regards des Russes eux-mêmes cet enfer sibérien, le cercle de glace de Dante, perdu dans des brumes lointaines. Les *Souvenirs de la maison des morts* ont été pour la déportation ce que les *Récits d'un chasseur* avaient été pour le servage, le coup de tocsin qui a précipité la réforme. Aujourd'hui, je me hâte de le dire, ces scènes repoussantes ne sont plus que de l'histoire ancienne; on a aboli les peines corporelles, le régime des prisons est aussi humain en Sibérie que chez nous. En faveur du résultat, pardonnons à ce tortionnaire la volupté secrète qu'il éprouve à nous énerver, quand il nous montre ce cauchemar du moyen âge : les mille, les deux mille baguettes tombant sur les échines ensanglantées, les facéties des officiers exécuteurs, les nausées d'une nuit à l'hôpital, les fous par épouvante, les états nerveux qui sont la suite du martyre. Il faut se vaincre et achever de lire; cela en dit plus long que bien des digressions philosophiques sur les mœurs possibles, le caractère fatal d'un pays où de telles choses se passaient hier et pouvaient se raconter ainsi, comme un récit banal, sans une interjection de révolte ou d'étonnement sous la plume du narrateur. Je sais bien que cette impartialité est un procédé, en partie littéraire, en partie commandé par les susceptibilités de la censure; mais le fait même que ce procédé est accepté du lecteur, qu'on peut lui parler de ces horreurs comme de phénomènes tout naturels de la vie sociale, de la vie courante, ce fait-là nous avertit que nous sommes sortis de notre monde, qu'il faut nous attendre à toutes les extrémités du mal et du bien, barbarie, courage, abnégation. Rien ne doit étonner de ces hommes qui vont au bagne avec un évangile. On a pu voir, dans les citations que j'ai faites, combien ces âmes extrêmes sont pénétrées par l'esprit d'un Testament qui a traversé Byzance, façonnées par lui à l'ascétisme et au martyre : leurs erreurs comme leurs vertus sont toutes puisées à cette source. En vérité, le désespoir me prend quand j'essaie de faire comprendre ce monde au nôtre, c'est-à-dire de relier par des idées communes des cerveaux hantés d'images si différentes, pétris par des mains si diverses. Ces gens-là viennent tout droit des Actes des apôtres, depuis le paysan du *raskol* qui cherche « la souffrance, » jusqu'à l'écrivain qui raconte la sienne avec une douceur résignée. Et cette douceur n'est pas purement une attitude : Dostoïevsky a dit mille fois depuis que l'épreuve lui avait été bonne, qu'il y avait appris à aimer ses frères du peuple, à discerner leur grandeur jusque chez les pires criminels : « La destinée, en me traitant comme une marâtre, fut en réalité une mère pour moi. »

Le dernier chapitre pourrait être intitulé : la Résurrection. On y

suit, développés avec une rare habileté, les sentimens qui envahissent le prisonnier à l'approche et au moment de sa libération; il semble qu'on assiste à un lever d'aurore, aux progrès du jour dans les ténèbres, jusqu'à la minute où le soleil apparaît. Durant les dernières semaines, Goriatchnikof peut se procurer quelques livres, un numéro d'une revue : depuis dix années, il n'avait lu que son évangile, il n'avait rien entendu du monde des vivans; en se reprenant, après cette interruption, au fil de la vie contemporaine, il éprouve des sensations insolites, il entre dans un nouvel univers, il ne s'explique pas des mots et des choses très simples; il se demande avec terreur quels pas de géans a pu faire sans lui sa génération; ce sont les sentimens probables d'un ressuscité. Enfin l'heure solennelle a sonné; il fait des adieux touchans à ses compagnons; ce qu'il éprouve en les quittant, c'est presque du regret : on laisse un peu de son cœur partout, même dans un bagne. Il va à la forge, ses fers tombent, il est libre.

III.

Liberté bien relative. Dostoïevsky entrait comme simple soldat dans un régiment de Sibérie. Deux ans après, en 1856, le nouveau règne apportait le pardon; promu officier d'abord et réintégré dans ses droits civils, Féodor Michaïlovitch était bientôt autorisé à donner sa démission; il fallut encore de longues démarches pour obtenir la grâce de retourner en Europe, et surtout cette permission d'imprimer, sans laquelle tout le reste n'était rien pour l'écrivain. Enfin, en 1859, après dix années d'exil, il repassa l'Oural et rentra dans une Russie toute changée, tout aérée pour ainsi dire, frémissante d'impatience et d'espérance à la veille de l'émancipation. — Il ramenait de Sibérie une compagne, la veuve d'un de ses anciens complices dans la conspiration de Pétrachevsky, qu'il avait rencontrée là-bas, aimée et épousée. Comme tout ce qui touchait à sa vie, ce roman de l'exil fut traversé par le malheur et ennobli par l'abnégation. La jeune femme avait ailleurs un attachement plus vif, peu s'en fallut qu'elle ne s'engageât à un autre homme. Pendant toute une année, la correspondance de Dostoïevsky nous le montre travaillant à faire le bonheur de celle qu'il aimait et de son rival, écrivant à ses amis de Pétersbourg pour qu'on lève tous les obstacles à leur union. « Quant à moi, — ajoute-t-il à la fin d'une de ces lettres, — par Dieu! j'irai me jeter à l'eau, ou je me mettrai à boire. »

Ce fut cette page de son histoire intime qu'il récrivit dans *Humiliés et Offensés*, le premier de ses romans traduit en France,

mais non le meilleur. La situation du confident, favorisant des amours qui le désespèrent, est vraie sans doute, puisque l'auteur l'a subie; je ne sais si elle est mal présentée ou si le cœur est plus égoïste chez nous, mais cette situation a peine à se faire accepter, elle ne se prolonge pas sans quelque ridicule. L'exposition trop lente, l'action dramatique double choquent toutes nos habitudes de composition; au moment où nous nous intéressons à l'intrigue, il en surgit une seconde à l'arrière-plan, distincte, et qui semble copiée sur la première. Je croirais volontiers que l'écrivain a cherché dans ce dédoublement un effet d'art très subtil, par un procédé emprunté à ceux des musiciens; le drame principal éveille dans le lointain un écho; c'est le dessin mélodique de l'orchestre, transposant les chœurs qu'on entend sur la scène. Ou bien, si l'on préfère, les deux romans conjugués imitent le jeu de miroirs opposés, se renvoyant l'un à l'autre la même image. C'est trop de finesse pour le public. En outre, quelques-uns des acteurs sortent de la réalité. Dostoïevsky avait beaucoup goûté Eugène Sue; je soupçonne, d'après certains passages de la *Correspondance*, qu'il était encore à cette époque sous l'influence du dramaturge; son prince Valkovsky est un traître de mélodrame, il vient tout droit de l'Ambigu. Dans les très rares occasions où le romancier emprunta ses types aux hautes classes, il a toujours fait fausse route; il n'entendait rien au jeu complexe et discret des passions, dans les âmes amorties par l'habitude du monde. L'amant de Natacha, l'enfant étourdi à qui elle sacrifie tout, ne vaut guère mieux; je sais bien qu'il ne faut pas demander ses raisons à l'amour, et qu'il est plus philosophique d'admirer sa force indépendamment de son objet; mais le lecteur de romans n'est pas tenu d'être philosophe, il veut qu'on l'intéresse au héros si bien aimé; il l'accepte scélérat, il ne le souffre pas bête. En France, au moins, nous ne prendrons jamais notre parti de ce spectacle, pourtant naturel et consolant : une créature exquise à genoux devant un imbécile; étant très galans, nous admettons à la rigueur l'inverse, le génie qui adore une sotte, mais c'est tout ce que nous pouvons concéder. — Dostoïevsky a devancé de lui-même les jugemens les plus sévères; il écrivait dans un article de journal, en parlant d'*Humiliés et Offensés :* « Je reconnais qu'il y a dans mon roman beaucoup de poupées au lieu d'hommes; ce ne sont pas des personnages revêtus d'une forme artistique, mais des livres ambulans. »

Ces réserves faites, ajoutons qu'on retrouve la griffe du maître dans les deux figures de femmes. Natacha est la passion incarnée, dévouée et jalouse; elle parle et agit comme une victime des tragédies grecques, tout entière en proie à la Vénus fatale. Nelly, la délicieuse et navrante petite fille, semble une sœur des plus char-

mantes enfans de Dickens. Comme elle exprime bien cette idée profonde, toujours une des idées évangéliques vivantes dans le cœur du peuple russe : « J'irai demander l'aumône par les rues; ce n'est pas une honte de demander l'aumône ; ce n'est pas à un homme que je demande, je demande à tout le monde, et tout le monde, ce n'est personne ; c'est ce que m'a dit une vieille mendiante. Je suis petite, je n'ai rien, j'irai demander à tout le monde. »

Depuis sa rentrée à Pétersbourg jusqu'à 1865, Dostoïevsky se laissa absorber par les travaux du journalisme. Le pauvre métaphysicien avait une passion malheureuse pour l'action, sous cette forme séduisante ; il y a usé la meilleure partie de son talent et de sa vie. Durant cette première période, il fonda deux feuilles pour défendre les idées qu'il croyait avoir. Je défie qu'on formule ces idées en langage pratique. Il avait pris position entre les libéraux et les slavophiles, plus près de ces derniers : comme eux il avait pour cri de ralliement et pour tout programme les deux vers fameux du poète Tutchef :

On ne comprend pas la Russie avec la raison,
On ne peut que croire à la Russie.

C'est une religion patriotique très respectable, mais cette religion, toute de mystères, sans dogmes précis, échappe par son essence à l'explication et à la polémique : on y croit ou on n'y croit pas, et c'est tout. L'erreur des slavophiles est d'avoir noirci depuis vingt-cinq ans des montagnes de papier pour raisonner un sentiment. Un étranger n'a que faire dans ces débats, qui supposent une initiation préalable et la foi révélée ; aussi bien, il est sûr de ce qui l'attend, quoi qu'il fasse et qu'il dise ; s'il entre dans la question, on lui signifie qu'il est incapable de comprendre et que les linges sacrés se lavent dans la famille des lévites ; s'il n'y entre pas, on le taxe d'ignorance et de dédain.

A ce moment surtout, durant les années mémorables de l'émancipation, les idées trop longtemps comprimées avaient le vertige. Le *métel* soufflait, le vent furieux qui soulève parfois les neiges immobiles, obscurcit l'air de poussières folles, voile les routes et confond les perspectives ; dans ces ténèbres, un train passe, une chaudière enveloppée dans son nuage de vapeur, lancée à toute vitesse vers l'inconnu par les forces prisonnières qui la secouent et la brûlent. Telle était la Russie d'alors. Je trouve dans les *Souvenirs* de M. Strakhof, le collaborateur de Dostoïevsky à cette époque, un trait qu'il faut citer ; rien de plus instructif sur ce temps et sur ces hommes.

Voici dans quelles circonstances un de nos rédacteurs, Ivan Dolgomostief, jeune homme des plus dignes et des plus sensés, fut atteint sous mes yeux d'un accès de folie qui le conduisit au tombeau. Il vivait seul dans une chambre meublée. Au commencement de décembre, à la reprise des grandes gelées, il apparut un jour chez moi et me demanda avec larmes de le secourir contre les persécutions et les ennuis auxquels il se disait en butte dans son logement. Je lui offris de rester chez moi. Quelques jours plus tard, comme je rentrais après minuit, je le trouvai ne dormant pas; de la chambre où il couchait, il engagea avec moi une conversation assez incohérente. Je le priai de cesser et de dormir, je m'assoupis. Au bout d'une heure ou deux, je fus réveillé par un bruit de paroles. J'écoutai dans l'obscurité; c'était mon hôte qui parlait avec lui-même. Il haussait le ton de plus en plus, il s'assit sur son lit pour continuer. Je compris que c'était le délire de la folie. Que faire? Il était trop tard pour aller chez le médecin ou à l'hôpital, j'attendis jusqu'à l'aube. Durant cinq ou six heures, je l'entendis délirer ainsi. Comme je connaissais toutes les pensées et les façons de s'exprimer de mon ami, je démêlai, si je puis dire, la folie secrète de cette folie. C'était un chaos d'idées et de paroles qui m'étaient depuis longtemps familières; on eût dit que toute l'âme du malheureux Dolgomostief, que toutes ses pensées et ses sentimens étaient pulvérisés en menus flocons et que ces flocons se réunissaient de la manière la plus inattendue. Il nous arrive quelque chose de semblable au réveil, quand les images et les paroles qui emplissent notre esprit se condensent dans des créations bizarres, insensées... Un seul lien rattachait ces divagations, l'idée fixe de trouver une nouvelle direction politique pour notre parti. Je reconnus avec tristesse et terreur, dans le délire de mon ami, les discussions et les thèses qui occupaient nuit et jour, depuis quelques années, tout notre petit cénacle du journal (1).

Ainsi éclatèrent quelques-uns de ces cerveaux, trop gonflés d'espérances. Dans les autres, le désenchantement fit le vide; le nihilisme s'y installa en maître, successeur logique, fatal, des enthousiasmes déçus. C'est l'heure où il apparaît; à partir de cette heure, il absorbe le roman comme la politique. Dostoïevski abandonne l'idéal purement artistique, il se dégage de l'influence de Gogol et se consacre à l'étude de l'esprit nouveau.

En 1865, une suite d'années lamentables commence pour notre auteur. Il a eu son second journal tué sous lui, et il reste écrasé sous le poids des dettes que laisse l'entreprise; il a perdu coup sur

(1) Strakhof, *Souvenirs*, au t. 1er des *Œuvres complètes* de Dostoïevsky.

coup sa femme et son frère Alexis, associé à ses travaux; pour échapper à ses créanciers, il fuit à l'étranger, traîne en Allemagne et en Italie une misérable vie; malade, sans cesse arrêté dans son travail par les attaques d'épilepsie, il ne revient que pour solliciter quelques avances des éditeurs; il se désespère dans ses lettres sur les traités qui le garrottent. Tout ce qu'il a vu en Occident l'a laissé assez indifférent; une seule chose l'a frappé, une exécution capitale dont il fut témoin à Lyon; ce spectacle lui a remis en mémoire la place de Séménovski, il le fera raconter à satiété par les personnages de ses futurs romans. Et malgré tout, il écrit à cette date : « Avec tout cela, il me semble que je commence seulement à vivre. C'est drôle, n'est-ce pas? Une vitalité de chat! » — En effet, durant cette période tourmentée de 1865 à 1871, il composait trois grands romans, *Crime et Châtiment*, *l'Idiot*, *les Possédés*.

Le premier marque l'apogée du talent de Dostoïevski; on vient de le traduire à Paris; j'attends avec curiosité le jugement de notre public. Les hommes de science, voués à l'observation de l'âme humaine, liront avec intérêt la plus profonde étude de psychologie criminelle qui ait été écrite depuis *Macbeth;* les curieux de la trempe de Perrin Dandin, ceux à qui la torture fait toujours passer une heure ou deux, trouveront dans ce livre un aliment à leur goût; je pense qu'il effraiera le grand nombre et que beaucoup ne pourront pas l'achever. En général, nous prenons un roman pour y chercher du plaisir et non une maladie; or, la lecture de *Crime et Châtiment*, c'est une maladie qu'on se donne bénévolement; il en reste une courbature morale. Cette lecture est même très difficile pour les femmes et les natures impressionnables. Tout livre est un duel entre l'écrivain, qui veut nous imposer une vérité, une fiction ou une épouvante, et le lecteur, qui se défend avec son indifférence et sa raison; dans le cas actuel, la puissance d'épouvante de l'écrivain est trop supérieure à la résistance nerveuse d'une organisation moyenne; cette dernière est tout de suite vaincue, traînée dans d'indicibles angoisses. Si je me permets d'être aussi affirmatif, c'est que j'ai vu en Russie par de nombreux exemples quelle est l'action infaillible de ce roman. On m'objectera peut-être la sensibilité du tempérament slave; mais en France également, les quelques personnes qui ont affronté l'épreuve m'assurent avoir souffert du même malaise. Hoffmann, Edgar Poë, Baudelaire, tous les classiques du genre inquiétant que nous connaissions jusqu'ici ne sont que des mystificateurs en comparaison de Dostoïevsky; on devine dans leurs fictions le jeu du littérateur; dans *Crime et Châtiment*, on sent que l'auteur est tout aussi terrifié que nous par le personnage qu'il a tiré de lui-même.

La donnée est très simple. Un homme conçoit l'idée d'un crime ; il la mûrit, il la réalise, il se défend quelque temps contre les recherches de la justice, il est amené à se livrer lui-même, il expie. Pour une fois, l'artiste russe a observé la coutume d'Occident, l'unité d'action ; le drame, purement psychologique, est tout entier dans le combat entre l'homme et son idée. Les personnages et les faits accessoires n'ont de valeur que par leur influence dans les déterminations du criminel. La première partie, celle où l'on nous montre la naissance et la végétation de l'idée, est conduite avec une vérité et une sûreté d'analyse au-dessus de tout éloge. L'étudiant Raskolnikof, un nihiliste au vrai sens du mot, très intelligent, sans principes, sans scrupules, accablé par la misère et la mélancolie, rêve d'un état plus heureux. Comme il revient d'engager un bijou chez une vieille usurière, cette pensée vague traverse son cerveau, sans qu'il y attache d'importance : « Un homme intelligent qui posséderait la fortune de cette femme arriverait à tout ; pour cela il suffirait de supprimer cette vieille, inutile et nuisible. » — Ce n'est encore là qu'une de ces larves d'idées qui ont passé une fois dans bien des imaginations, ne fût-ce que pendant les cauchemars de la fièvre et sous la forme si connue : Si l'on tuait le mandarin ?.. Elles ne prennent vie que par l'assentiment de la volonté. Il naît et croît à chaque page, cet assentiment, avec l'obsession de l'idée devenue fixe ; toutes les tristes scènes de la vie réelle auxquelles Raskolnikof se trouve mêlé lui apparaissent en relation avec son projet ; elles se transforment, par un travail mystérieux, en conseillères du crime. La force qui pousse cet homme est mise en saillie avec une telle plasticité, que nous la voyons comme un acteur vivant du drame, comme la fatalité dans les tragédies antiques ; elle conduit la main du criminel, jusqu'au moment où la hache s'abat sur les deux victimes.

L'horrible action est commise ; le malheureux va lutter avec son souvenir, comme il luttait auparavant avec son dessein. Une vue pénétrante domine cette seconde partie : par le fait irréparable d'avoir supprimé une existence humaine, tous les rapports du meurtrier avec le monde sont changés ; ce monde, regardé désormais à travers le crime, a pris une physionomie et une signification nouvelles, qui excluent pour le coupable la possibilité de sentir et de raisonner comme les autres, de trouver sa place stable dans la vie. Toute l'âme est modifiée, en désaccord constant avec la vie. Ce n'est pas le remords, au sens classique du mot : Dostoïevsky s'attache à bien marquer la nuance, son personnage ne connaîtra le remords, avec sa vertu bienfaisante et réparatrice, que le jour où il aura accepté l'expiation ; non, c'est un sentiment complexe et pervers, le dépit d'avoir mal profité d'un acte aussi bien pré-

paré, la révolte contre les conséquences morales inattendues engendrées par cet acte, la honte de se trouver faible et dominé; car le fond du caractère de Raskolnikof, c'est l'orgueil. Il n'y a plus qu'un seul intérêt dans son existence : ruser avec les hommes de police. Il recherche leur compagnie, leur amitié; par un attrait analogue à celui qui nous pousse au bord d'un précipice pour y éprouver la sensation du vertige, le meurtrier se plaît à d'interminables entretiens avec ses amis du bureau de police, il conduit ces entretiens jusqu'au point extrême où un seul mot achèverait de le perdre; à chaque instant, nous croyons qu'il va dire ce mot; il se dérobe et continue avec volupté ce jeu terrible. Le juge d'instruction Porphyre a deviné le secret de l'étudiant, il joue avec lui comme un tigre en gaîté, sûr que son gibier lui reviendra, par fascination; et Raskolnikof se sait deviné; pendant plusieurs chapitres, un dialogue fantastique se prolonge entre les deux adversaires; dialogue double, celui des lèvres, qui sourient et ignorent volontairement, celui des regards, qui savent et se disent tout.

Enfin, quand l'auteur nous a suffisamment torturés en tendant cette situation aiguë, il fait apparaître l'influence salutaire qui doit briser l'orgueil du coupable et le réconcilier avec lui-même par l'expiation. Raskolnikof aime une pauvre fille des rues. N'allez pas croire, sur cet énoncé rapide que Dostoïevsky ait gâché son sujet avec la thèse stupide qui traîne dans nos romans depuis cinquante ans, le forçat et la prostituée se rachetant mutuellement par l'amour. Malgré la similitude des conditions, nous sommes ici à mille lieues de cette conception banale, on le comprendra vite en lisant les développemens du livre. Le trait de clairvoyance, c'est d'avoir deviné que, dans l'état psychologique créé par le crime, le sentiment habituel de l'amour devait être modifié comme tous les autres, changé en un sombre désespoir. Sonia, une humble créature vendue par la faim, est presque inconsciente de sa flétrissure, elle la subit comme une maladie inévitable. Dirai-je la pensée intime de l'auteur, au risque d'éveiller l'incrédulité pour ces exagérations du mysticisme? Sonia porte son ignominie comme une croix, avec résignation et piété. Elle s'est attachée au seul homme qui ne l'ait pas traitée avec mépris, elle le voit bourrelé par un secret, elle essaie de le lui arracher; après de longs combats, l'aveu s'échappe, et encore je dis mal; aucun mot ne le trahit; dans une scène muette qui est le comble du tragique, Sonia voit passer la chose monstrueuse au fond des yeux de son ami. La pauvre fille, un moment atterrée, se remet vite; elle sait le remède, un cri jaillit de son cœur : « Il faut souffrir, souffrir ensemble,.. prier, expier... Allons au bagne! »

Nous voici ramenés au terrain où Dostoïevsky revient toujours

à la conception fondamentale du christianisme dans le peuple russe : la bonté de la souffrance en elle-même, surtout de la souffrance subie en commun, sa vertu unique pour résoudre toutes les difficultés. Pour caractériser les rapports singuliers de ces deux êtres, ce lien pieux et triste, si étranger à toutes les idées qu'éveille le mot d'amour, pour traduire l'expression que l'écrivain emploie de préférence, il faut restituer le sens étymologique de notre mot *compassion*, tel que Bossuet l'entendait (1) : souffrir avec et par un autre. Quand Raskolnikof tombe aux pieds de cette fille qui nourrit ses parens de son opprobre, alors qu'elle, la méprisée de tous, s'effraie et veut le relever, il dit une phrase qui renferme la synthèse de tous les livres que nous étudions : « Ce n'est pas devant toi que je m'incline, je me prosterne devant toute la souffrance de l'humanité. » — Remarquons-le ici en passant, notre romancier n'a pas réussi une seule fois à représenter l'amour dégagé de ces subtilités, l'attrait simple et naturel de deux cœurs l'un vers l'autre ; il n'en connaît que les extrêmes : ou bien cet état mystique de *compassion* près d'un être malheureux, de dévoûment sans désir ; ou bien les brutalités affolées de la bête, avec des perversions contre nature. Les amans qu'il nous présente ne sont pas faits de chair et de sang, mais de nerfs et de larmes. De là un des traits presque inexplicables de son art ; ce réaliste, qui prodigue les situations scabreuses et les récits les plus crus, n'évoque jamais une image troublante, mais uniquement des pensées navrantes ; je défie qu'on cite dans toute son œuvre une seule ligne suggestive pour les sens, où l'on voie passer la femme comme tentatrice ; il ne montre le nu que sous le fer du chirurgien, sur un lit de douleur. En revanche, et tout à fait en dehors des scènes d'amour absolument chastes, le lecteur attentif trouvera dans chaque roman deux ou trois pages où perce tout à coup ce que Sainte-Beuve eût appelé « une pointe de sadisme. » — Il fallait tout dire, il fallait marquer tous les contrastes de cette nature excessive, incapable de garder le milieu entre l'ange et la bête.

On soupçonne le dénoûment. Le nihiliste, à demi vaincu, rôde quelque temps encore autour du bureau de police, comme un animal sauvage et dompté qui revient par de lents circuits sous le fouet de son maître ; enfin, il avoue, on le condamne, Sonia lui apprend à prier, les deux créatures déchues se relèvent par une expiation commune ; Dostoïevsky les accompagne en Sibérie et saisit avec joie cette occasion de récrire, en guise d'épilogue, un chapitre de la *Maison des morts*.

Si même vous retiriez de ce livre l'âme du principal personnage,

(1) Voir les deux sermons de 1660 pour le vendredi de la Passion.

il y resterait encore, dans les âmes des personnages secondaires, de quoi faire penser pendant des années. Étudiez de près ces trois figures, le petit employé Marméladof, le juge d'instruction Porphyre, et surtout l'énigmatique Svidrigaïlof, l'homme *qui doit avoir tué sa femme*, et qu'un aimant rapproche de Raskolnikof, pour parler de crimes ensemble. Je ne citerai rien, l'espace me manque et l'ouvrage est traduit; mais s'il est chez nous des romanciers qui soient en peine de grandir les procédés du réalisme sans rien sacrifier de leur âpreté, je signale charitablement à ceux-là le récit de Marméladof, le repas des funérailles, et surtout la scène de l'assassinat; impossible de l'oublier quand on l'a lue une fois. Il y a pire encore, la scène où le meurtrier, toujours ramené vers le lieu sinistre, veut se donner à lui-même la représentation de son crime; où il vient tirer la sonnette fêlée de l'appartement, afin de mieux ressusciter, par le son, l'impression de l'atroce minute. — Je devrais d'ailleurs répéter ici ce que je disais plus haut; à mesure que Dostoïesvky accentue la manière, les morceaux détachés signifient de moins en moins; ce qui est infiniment curieux, c'est la trame du récit et des dialogues, ourdie de menues mailles électriques, où l'on sent courir sans interruption un frisson mystérieux. Tel mot auquel on ne prend pas garde, tel petit fait qui tient une ligne, ont leur contre-coup cinquante pages plus loin; il faut se les rappeler pour s'expliquer les transformations d'une âme dans laquelle ces germes déposés par le hasard ont obscurément végété. Ceci est tellement vrai que la suite devient inintelligible dès qu'on saute quelques pages. On se révolte contre la prolixité de l'auteur, on veut le gagner de vitesse, et aussitôt on ne comprend plus; le courant magnétique est interrompu. C'est du moins ce que me disent toutes les personnes qui ont fait cette épreuve. Où sont nos excellens romans qu'on peut indifféremment commencer par l'un ou l'autre bout? Celui-ci ne délasse pas, il fatigue, comme les chevaux de sang, toujours en action; ajoutez la nécessité de se reconnaître entre une foule de personnages, figures cauteleuses qui glissent à l'arrière-plan avec des allures d'ombres; il en résulte pour le lecteur un effort d'attention et de mémoire égal à celui qu'exigerait un traité de philosophie; c'est un plaisir ou un inconvénient, suivant les catégories de lecteurs. D'ailleurs une traduction, si bonne soit-elle,— et celle de M. Derély est bonne, fort exacte, — n'arrive guère à rendre cette palpitation continue, ces dessous du texte original.

On ne peut s'empêcher de plaindre l'homme qui a écrit un pareil livre, si visiblement tiré de sa propre substance. Pour comprendre comment il y fut amené, il est bon d'avoir présent ce qu'il disait à

un ami de son état mental, à la suite des accès : « L'abattement où ils me plongent est caractérisé par ceci : je me sens un grand criminel, il me semble qu'une faute inconnue, une action scélérate pèsent sur ma conscience. » De temps en temps, la revue qui donnait les romans de Dostoïevsky paraissait avec quelques pages seulement du récit en cours de publication, suivies d'une brève note d'excuses; on savait dans le public que Féodor Michaïlovitch avait son attaque de haut-mal.

Crime et Châtiment assura la popularité de l'écrivain. On ne parla que de cet événement littéraire durant l'année 1866 ; toute la Russie en fut malade. A l'apparition du livre, un étudiant de Moscou assassina un prêteur sur gages dans des conditions de tout point semblables à celles imaginées par le romancier. On établirait une curieuse statistique en recherchant, dans beaucoup d'attentats analogues commis depuis lors, la part d'influence de cette lecture. Certes, l'intention de Dostoïevsky n'est pas douteuse, il espère détourner de pareilles actions par le tableau du supplice intime qui les suit; mais il n'a pas prévu que la force excessive de ses peintures agirait en sens opposé, qu'elle tenterait ce démon de l'imitation qui habite les régions déraisonnables du cerveau. Aussi suis-je fort embarrassé pour me prononcer sur la valeur morale de l'œuvre. Nos écrivains diront que je prends bien de la peine; ils n'admettent pas, je le sais, que cet élément puisse entrer en ligne de compte dans l'appréciation d'une œuvre d'art; comme si quelque chose existait dans ce monde indépendamment de la valeur morale! Les auteurs russes sont moins superbes, ils ont la prétention de nourrir des âmes, et la plus grande injure qu'on puisse leur faire, c'est de leur dire qu'ils ont assemblé des mots sans servir une idée. — On estimera que le roman de Dostoïevsky est efficace ou nuisible, selon qu'on tient pour ou contre la moralité des exécutions et des procès publics. La question est de même ordre; pour moi elle est résolue par la négative.

IV.

Avec ce livre, le talent avait fini de monter. Il donnera encore de grands coups d'aile, mais en tournant dans un cercle de brouillards, dans un ciel toujours plus trouble, comme une immense chauve-souris au crépuscule. Dans *l'Idiot*, dans *les Possédés* et surtout dans *les Frères Karamazof*, les longueurs sont intolérables, l'action n'est plus qu'une broderie complaisante qui se prête à toutes les théories de l'auteur, et où il dessine tous les types rencontrés par lui ou imaginés dans l'enfer de sa fantaisie. C'est la *Tentation de saint Antoine* gravée par Callot; le lecteur est assailli

par une foule d'ombres chinoises qui tourbillonnent au travers du récit : grands enfans sournois, bavards et curieux, occupés d'une inquisition perpétuelle dans l'âme d'autrui. Presque tout le roman se passe en conversations où deux bretteurs d'idées essaient mutuellement de s'arracher leurs secrets avec des astuces de Peaux-Rouges. Le plus souvent c'est le secret d'un dessein, d'un crime ou d'un amour; alors ces entretiens rappellent les procès-verbaux de la « chambre de question » sous Ivan le Terrible ou Pierre Ier; c'est le même mélange de terreur, de duplicité et de constance, demeuré dans la race. D'autres fois les disputeurs s'efforcent de pénétrer le dédale de leurs croyances philosophiques et religieuses; ils font assaut d'une dialectique tantôt subtile, tantôt baroque, comme deux docteurs scolastiques en Sorbonne. Telle de ces conversations rappelle les dialogues d'Hamlet avec sa mère, avec Ophélie ou Polonius. Depuis plus de deux cents ans, les scholiastes discutent pour savoir si Hamlet était fou quand il parlait ainsi; suivant qu'on décide la question, la réponse s'applique aux héros de Dostoïevsky. On a dit plus d'une fois que l'écrivain et les personnages qui le reflètent étaient simplement des fous : dans la même mesure qu'Hamlet. Pour ma part, je crois le mot inintelligent et mauvais; il faut le laisser aux âmes très simples, qui se refusent à admettre des états psychiques différens de ceux qu'elles connaissent par l'expérience personnelle. Il faut se souvenir, en étudiant Dostoïevsky et son œuvre, d'une de ses phrases favorites, qui revient à plusieurs reprises sous sa plume : « La Russie est un jeu de la nature. » — Etrange anomalie, dans quelques-uns de ces lunatiques décrits par le romancier! Ils sont concentrés dans leur contemplation intime, acharnés à s'analyser; l'auteur leur commande-t-il l'action? Ils s'y précipitent d'un premier mouvement, dociles aux impulsions désordonnées de leurs nerfs, sans frein et sans raison régulatrice; vous diriez des volontés lâchées en liberté, des forces élémentaires.

Observez les indications physiques reproduites à satiété dans le récit; elles nous font deviner la perturbation des âmes par l'attitude des corps. Quand on nous présente un personnage, ce dernier n'est presque jamais assis à une table, livré à quelque occupation. « Il était étendu sur un divan, les yeux clos, mais ne sommeillant pas... Il marchait dans la rue sans savoir où il se trouvait... Il était immobile, les regards obstinément fixés sur un point dans le vide... » Jamais ces gens-là ne mangent; ils boivent du thé, la nuit. Beaucoup sont alcooliques. Ils dorment à peine, et, quand ils dorment, ils rêvent; on trouve plus de rêves dans l'œuvre de Dostoïevsky que dans toute notre littérature classique. Ils ont presque toujours la fièvre; vous tournerez rarement vingt pages sans rencontrer l'expression « état fiévreux. » Dès que ces créatures agissent et

entrent en rapport avec leurs semblables, voici les indications qui reviennent presque à chaque alinéa : « Il frissonna,.. il se leva d'un bond,.. son visage se contracta,.. il devint pâle comme une cire,.. sa lèvre inférieure tremblait,.. ses dents claquaient... » Ou bien ce sont de longues pauses muettes dans la conversation : les deux interlocuteurs se regardent dans le blanc des yeux. Dans le peuple innombrable inventé par Dostoïevsky, je ne connais pas un individu que M. Charcot ne pût réclamer à quelque titre.

Le caractère le plus travaillé par l'écrivain, son enfant de prédilection, qui remplit à lui seul un gros volume, c'est *l'Idiot*. Féodor Michaïlovitch s'est peint dans ce caractère comme les auteurs se peignent, non certes tel qu'il était, mais tel qu'il aurait voulu se voir. D'abord, « l'idiot » est épileptique : ses crises fournissent un dénoûment imprévu à toutes les scènes d'émotion ; le romancier s'en est donné à cœur-joie de les décrire ; il nous assure qu'une extase infinie inonde tout l'être durant les quelques secondes qui précèdent l'attaque ; on peut l'en croire sur parole. Ce sobriquet, « l'idiot, » est resté au prince Muichkine, parce que, dans sa jeunesse, la maladie avait altéré ses facultés et qu'il est toujours demeuré bizarre. Ces données pathologiques une fois acceptées, ce caractère de fiction est développé avec une persistance et une vraisemblance étonnantes. Dostoïevsky s'était proposé d'abord de transporter dans la vie contemporaine le type du don Quichotte, l'idéal redresseur de torts : çà et là, la préoccupation de ce modèle est évidente ; mais bientôt, entraîné par sa création, il vise plus haut, il ramasse dans l'âme où il s'admire lui-même les traits les plus sublimes de l'évangile, il tente un effort désespéré pour agrandir la figure aux proportions morales d'un saint. Imaginez un être d'exception qui serait homme par la maturité de l'esprit, par la plus haute raison, tout en restant enfant par la simplicité du cœur ; qui réaliserait, en un mot, le précepte évangélique : « Soyez comme des petits enfans. » Tel est le prince Muichkine, « l'idiot. » La maladie nerveuse s'est chargée, par un heureux hasard, d'accomplir ce phénomène ; elle a aboli les parties de l'intellect où résident nos défauts : l'ironie, l'arrogance, l'égoïsme, la concupiscence ; les parties nobles se sont librement développées. Au sortir de la maison de santé, ce jeune homme extraordinaire est jeté dans le courant de la vie commune ; il semble qu'il y va périr, n'ayant pas pour se défendre les vilaines armes que nous y portons : point du but. Sa droiture simple est plus forte que les ruses conjurées contre lui ; elle résout toutes les difficultés, elle sort victorieuse de toutes les embûches. Sa sagesse naïve a le dernier mot dans les discussions, des mots d'un ascétisme profond, comme ceux-ci, dits à un mourant : « Passez devant nous et pardonnez-nous notre bon-

heur. » Ailleurs il dira : « Je crains de n'être pas digne de ma souffrance. » Et cent autres semblables. Il vit dans un monde d'usuriers, de menteurs, de coquins; ces gens le traitent d'idiot, mais l'entourent de respect et de vénération; ils subissent son influence et deviennent meilleurs. Les femmes aussi rient d'abord de l'idiot, elles finissent toutes par s'éprendre de lui; il ne répond à leurs adorations que par une tendre pitié, par cet amour de compassion, le seul que Dostoïevsky permette à ses élus.

Sans cesse l'écrivain revient à son idée obstinée, la suprématie du simple d'esprit et du souffrant; je voudrais pourtant la creuser jusqu'au fond. Pourquoi cet acharnement de tous les idéalistes russes contre la pensée, contre la plénitude de la vie? Voici, je crois, la raison secrète et inconsciente de cette déraison. Ils ont l'instinct de cette vérité fondamentale que vivre, agir, penser, c'est faire une œuvre inextricable, mêlée de mal et de bien; quiconque agit crée et détruit en même temps, se fait sa place aux dépens de quelqu'un ou de quelque chose. Donc ne pas penser, ne pas agir, c'est supprimer cette fatalité, la production du mal à côté du bien; et, comme le mal les affecte plus que le bien, ils se réfugient dans le recours au néant, ils admirent et sanctifient l'idiot, le neutre, l'inactif; il ne fait pas de bien, c'est vrai, mais il ne fait pas de mal : partant, dans leur conception pessimiste du monde, il est le meilleur.

Je cours au milieu de ces géans et de ces monstres qui me sollicitent; mais comment passer sous silence le marchand Rogojine, une figure très réelle, celle-là, une des plus puissantes que l'artiste ait gravées? Les vingt pages où l'on nous montre les tortures de la passion dans le cœur de cet homme sont d'un grand maître. La passion, arrivée à cette intensité, a un tel don de fascination que la femme aimée vient malgré elle à ce sauvage qu'elle hait, avec la certitude qu'il la tuera. Ainsi fait-il, et, toute une nuit, devant le lit où gît sa maîtresse égorgée, il cause tranquillement de philosophie avec son ami. Pas un trait de mélodrame; la scène est toute simple, du moins elle paraît toute naturelle à l'auteur, et voilà pourquoi elle nous glace d'effroi. Je signale encore, tant les occasions d'égayer cette étude sont rares, le petit usurier ivre qui « fait tous les soirs une prière pour le repos de l'âme de Mme la comtesse Du Barry. » Et ne croyez pas que Dostoïevsky veuille nous réjouir; non, c'est très sérieusement que, par la bouche de son personnage, il s'apitoie sur le martyre de Mme Du Barry durant le long trajet dans la charrette et la lutte avec le bourreau. Toujours le souvenir de la demi-heure du 22 décembre 1849.

Les Possédés, c'est la peinture du monde révolutionnaire nihiliste. Je modifie légèrement le titre russe, trop obscur, *les Démons*. Le romancier indique clairement sa pensée, en prenant pour épigraph

les versets de saint Luc sur l'exorcisme de Gérasa; il a passé à côté du vrai titre, qui eût pu s'appliquer non seulement à ce livre, mais à tous les autres. Les personnages de Dostoïevsky sont tous dans l'état de possession, tel que l'entendait le moyen âge; une volonté étrangère et irrésistible les pousse à commettre malgré eux des actes monstrueux. Possédée, la Natacha d'*Humiliés et Offensés;* possédés, le Raskolnikof de *Crime et Châtiment*, le Rogojine de *l'Idiot;* possédés, tous ces conspirateurs qui assassinent ou se suicident, sans motif et sans but défini. — L'histoire de ce roman est assez curieuse. Dostoïevsky fut toujours séparé de Tourguénef par des dissentimens politiques et surtout, hélas! par des jalousies littéraires. A cette époque, Tolstoï n'avait pas encore établi son pouvoir, les deux romanciers étaient seuls à se disputer l'empire sur les imaginations russes; la rivalité inévitable entre eux fut presque de la haine du côté de Féodor Michaïlovitch; il se donna tous les torts, et dans le volume qui nous occupe, par un procédé inqualifiable, il mit en scène son confrère sous les traits d'un auteur ridicule. Le grief secret, impardonnable, était celui-ci: Tourguénef avait le premier deviné et traité le grand sujet contemporain, le nihilisme; il se l'était approprié dans une œuvre célèbre, *Pères et Fils*. Mais, depuis 1861, le nihilisme avait mûri, il allait passer de la métaphysique à l'action; Dostoïevsky écrivit *les Possédés* pour prendre sa revanche; trois ans après, Tourguénef relevait le défi en publiant *Terres vierges*. Le thème des deux romans est le même, une conspiration révolutionnaire dans une petite ville de province. S'il fallait décerner le prix dans cette joute, j'avouerais que le doux artiste de *Terres vierges* a été vaincu par le psychologue dramatique: ce dernier pénètre mieux dans tous les replis de ces âmes tortueuses; la scène du meurtre de Chatof est rendue avec une puissance diabolique, dont Tourguénef n'approcha jamais. Mais, en dernière analyse, dans l'un comme dans l'autre ouvrage, je ne vois que la descendance directe de Bazarof: tous ces nihilistes ont été engendrés par leur impérissable prototype, le cynique de *Pères et Fils*. Dostoïevsky le sentait et s'en désespérait.

Pourtant sa part est assez belle; son livre est une prophétie et une explication. Il est une prophétie, car, en 1871, alors que les germens d'anarchie couvaient encore, le voyant raconte des faits de tous points analogues à ceux que nous avons vus se dérouler depuis. J'ai assisté aux procès nihilistes; je peux témoigner que plusieurs des hommes et des attentats qu'on y jugeait étaient la reproduction identique des hommes et des attentats imaginés d'avance par le romancier. — Ce livre est une explication; si on le traduit, comme je le désire, l'Occident connaîtra enfin les vraies données du problème, qu'il semble ignorer jusqu'ici, puisqu'il les

cherche dans la politique. Dostoïevsky nous montre les diverses catégories d'esprits où se recrute la secte; d'abord le simple, le croyant à rebours, qui met sa capacité de ferveur religieuse au service de l'athéisme; notre auteur trouve un trait frappant pour le peindre. On sait que, dans toute chambre russe, un petit autel supporte des images de sainteté : « Le lieutenant Erkel, ayant jeté et brisé à coups de hache les images, disposa sur les tablettes, comme sur trois pupitres, les livres ouverts de Vogt, de Moleschott et de Buchner; devant chacun des volumes il alluma des cierges d'église. » — Après les simples, les faibles, ceux qui subissent le magnétisme de la force et suivent les chefs dans tous les tours de l'engrenage. Puis les pessimistes logiques, comme l'ingénieur Kirilof, ceux qui se tuent par impuissance morale de vivre, et dont le parti exploite la complaisance; l'homme sans principes, décidé à mourir parce qu'il ne peut pas trouver de principes, se prête à ce qu'on exige de lui comme à un passe-temps indifférent. Enfin les pires « possédés, » ceux qui tuent pour protester contre l'ordre du monde qu'ils ne comprennent pas, pour faire un usage singulier et nouveau de leur volonté, pour jouir de la terreur inspirée, pour assouvir l'animal enragé qui est en eux. — Le plus grand mérite de ce livre confus, mal bâti, ridicule souvent et encombré de théories apocalyptiques, c'est qu'il nous laisse malgré tout une idée nette de ce qui fait la force des nihilistes. Cette force ne réside pas dans les doctrines, absentes, ni dans la puissance d'organisation, surfaite; elle gît uniquement dans le caractère de quelques hommes. Dostoïevsky pense, — et les révélations des procès lui ont donné raison, — que les idées des conspirateurs sont à peu près nulles, que la fameuse organisation se réduit à quelques affiliations locales, mal soudées entre elles, que tous ces fantômes, comités centraux, comités exécutifs, existent seulement dans l'imagination des adeptes. En revanche, il met vigoureusement en relief ces volontés tendues à outrance, ces âmes d'acier glacé, il les oppose à la timidité et à l'irrésolution des autorités légales, personnifiées dans son gouverneur Von Lembke; il nous montre entre ces deux pôles la masse des faibles, attirée vers celui qui est fortement aimanté. Oui, on ne saurait trop le redire, c'est le caractère de ces résolus qui agit sur le peuple russe, et non leurs idées; et la vue perçante du philosophe porte ici plus loin que la Russie. Les hommes sont de moins en moins exigeans en faits d'idées, de plus en plus sceptiques en fait de programmes; ceux qui croient à la vertu absolue des doctrines sont chaque jour plus rares; ce qui les séduit, c'est le caractère, même s'il applique son énergie au mal, parce qu'il promet un guide et garantit la fermeté du commandement, le premier besoin d'une association humaine. L'homme est le serf né de toute volonté forte qui passe devant lui.

Avec la publication de *Possédés* et le retour de Dostoïevsky en Russie commence la dernière période de sa vie, de 1871 à 1881. Elle fut un peu moins sombre et difficile que les précédentes. Il s'était remarié à une personne intelligente et courageuse, qui l'aida à sortir de ses embarras matériels. Sa popularité grandissait, le succès de ses livres lui permettait de se libérer. Repris par le démon du journalisme, il collabora d'abord à une feuille de Pétersbourg et finit par se donner un organe bien à lui, qu'il rédigeait tout seul, *le Carnet d'un écrivain*. Cette publication mensuelle paraissait... quelquefois. Elle n'avait rien de commun avec ce que nous appelons un journal ou une revue. S'il y avait eu à Delphes un moniteur chargé d'enregistrer les oracles intermittens de la Pythie, c'eût été quelque chose de semblable. Dans cette encyclopédie, qui fut la grande affaire de ses dernières années, Féodor Michaïlovitch déversait toutes les idées politiques, sociales et littéraires qui le tourmentaient, il racontait des anecdotes et des souvenirs de sa vie. J'ignore s'il a pensé aux *Paroles d'un Croyant* de Lamennais : mais il y fait souvent penser. J'ai déjà dit ce qu'était sa politique : un acte de foi perpétuel dans les destinées de la Russie, une glorification de la bonté et de l'intelligence du peuple russe. Ces hymnes obscurs échappent à l'analyse comme à la controverse. Commencé à la veille de la guerre de Turquie, *le Carnet d'un écrivain* ne parut avec quelque régularité que durant ces années de fièvre patriotique ; il reflète les accès d'enthousiasme et de découragement qui secouaient la Russie en armes. Je ne sais pas ce qu'on ne trouverait pas dans cette *Somme* des rêves slaves, où toutes les questions humaines sont remuées. il n'y manque qu'une seule chose, un corps de doctrines où l'esprit puisse se prendre. Çà et là, des épisodes touchans, des récits menés avec art, perles perdues dans ces vagues troubles, rappellent le grand romancier. Le *Carnet d'un écrivain* réussit auprès du public spécial qui s'était attaché moins aux idées qu'à la personne et pour ainsi dire au son de voix de Féodor Michaïlovitch. Entre temps, il composait son dernier livre, *les Frères Karamazof*. Je n'ai point parlé d'un roman intitulé *Croissance*, publié après *les Possédés* pour continuer l'étude du mouvement contemporain, fort inférieur à ses aînés, et dont le succès fut médiocre. Je ne m'arrêterai pas davantage aux *Frères Karamazof*. De l'aveu commun, très peu de Russes ont eu le courage de lire jusqu'au bout cette interminable histoire ; pourtant, au milieu de digressions sans excuses et à travers des nuages fumeux, on distingue quelques figures vraiment épiques, quelques scènes dignes de rester parmi les plus belles de notre auteur, comme celle de la mort de l'enfant.

Ce n'est pas dans un article de revue qu'on peut embrasser

l'œuvre totale d'un pareil travailleur. Quatorze volumes, de ces redoutables in-8° russes qui contiennent chacun un millier de pages de nos impressions françaises! Le détail n'était pas inutile à donner: la physionomie matérielle des livres nous renseigne sur les mœurs littéraires d'un pays. Le roman français se fait de plus en plus léger, preste à se glisser dans un sac de voyage, pour quelques heures de chemin de fer; le lourd roman russe s'apprête à trôner longtemps sur la table de famille, à la campagne, durant les longues soirées d'hiver; il éveille les idées connexes de patience et d'éternité. — Je vois encore Féodor Michaïlovitch, entrant chez des amis le jour où parurent *les Frères Karamazof*, portant ses volumes sur les bras, et s'écriant avec orgueil: «Il y en a cinq bonnes livres au poids!» Le malheureux avait pesé son roman, et il était fier de ce qui eût dû le consterner. — Ma tâche devait se borner à appeler l'attention sur l'écrivain célèbre là-bas, inconnu ici, à signaler dans son œuvre les trois parties qui montrent le mieux les divers aspects de son talent; ce sont *les Pauvres Gens*, les *Souvenirs de la maison des morts*, *Crime et Châtiment*. Sur l'ensemble de cette œuvre, chacun portera son jugement avec les indications que j'ai tenté de dégager. Si l'on se place au point de vue de notre esthétique et de nos goûts, ce jugement est malaisé à formuler. Il faut considérer Dostoïevsky comme un phénomène d'un autre monde, un monstre incomplet et puissant, unique par l'originalité et l'intensité. Au frisson qui vous prend en approchant quelques-uns de ses personnages, on se demande si l'on n'est pas en face du génie; mais on se souvient vite que le génie n'existe pas dans les lettres sans deux dons supérieurs, la mesure et l'universalité; la mesure, c'est-à-dire l'art d'assujettir ses pensées, de choisir entre elles, de condenser en quelques éclairs toute la clarté qu'elles recèlent; l'universalité, c'est-à-dire la faculté de voir la vie dans tout son ensemble, de la représenter dans toutes ses manifestations harmonieuses. Le monde n'est pas fait seulement de ténèbres et de larmes; on y trouve, même en Russie, de la lumière, de la gaîté, des fleurs et des joies. Dostoïevsky n'en a vu que la moitié, puisqu'il n'a écrit que deux sortes de livres, des livres douloureux et des livres terribles. C'est un voyageur qui a parcouru tout l'univers et admirablement décrit tout ce qu'il a vu, mais qui n'a jamais voyagé que de nuit. Psychologue incomparable, tant qu'il étudie des âmes noires ou blessées; dramaturge habile, mais borné aux scènes d'effroi et de pitié.

Les gens qui tiennent à classer l'esprit humain dans des casiers demanderont s'il est réaliste ou idéaliste; cet écrivain hybride leur échappe. Nul n'a poussé plus avant le réalisme: voyez le récit de Marméladof, dans *Crime et Châtiment*, les portraits des forçats et le tableau de leur existence; nul n'a osé davantage dans le chimé-

rique : voyez tout le personnage de *l'Idiot*. Il peint les réalités de la vie avec vérité et dureté, mais son rêve pieux l'emporte et plane sans cesse par-delà ces réalités, dans un effort surhumain vers quelque nouvelle consommation de l'évangile. Appelons cela, si vous voulez, du réalisme mystique. Nature double, de quelque côté qu'on la regarde, le cœur d'une sœur de charité et l'esprit d'un grand inquisiteur. Je me le figure vivant dans un autre siècle, — ni lui ni ses héros n'appartiennent au nôtre, ils comptent dans cette fraction du peuple russe soustraite au temps occidental ; — je le vois mieux à l'aise dans des temps de grandes cruautés et de grands dévoûmens, hésitant entre un saint Vincent de Paul et un Laubardemont, devançant l'un à la recherche des enfans abandonnés, s'attardant après l'autre pour ne rien perdre des pétillemens d'un bûcher. Selon qu'on est plus touché par tel ou tel excès de son talent, on peut l'appeler avec justice un philosophe, un apôtre, un aliéné, le consolateur des affligés ou le bourreau des esprits tranquilles, le Jérémie du bagne ou le Shakspeare de la maison des fous ; toutes ces appellations seront méritées : prise isolément, aucune ne sera suffisante. Peut-être faudrait-il dire de lui ce qu'il disait de toute sa race, dans une page de *Crime et Châtiment :* « L'homme russe est un homme vaste, Avdotia Pavlovna, vaste comme sa terre, terriblement enclin à tout ce qui est fantastique et désordonné ; c'est un grand malheur d'être vaste sans génie particulier. » — J'y souscris ; mais je souscris aussi au jugement que j'ai entendu porter sur ce livre par un des maîtres de la psychologie contemporaine : « Cet homme ouvre des horizons inconnus sur des âmes différentes des nôtres ; il nous révèle un monde nouveau, des natures plus puissantes pour le mal comme pour le bien, plus fortes pour vouloir et pour souffrir. »

V.

On me pardonnera de recourir à des souvenirs personnels pour compléter cette esquisse, pour faire revivre l'homme et donner une idée de son influence. Le hasard m'a fait rencontrer souvent Féodor Michaïlovitch durant les trois dernières années de sa vie. Il en était de sa figure comme des scènes capitales de ses romans : on ne pouvait plus l'oublier quand on l'avait vue une fois. Oh! que c'était bien l'homme d'une telle œuvre et l'homme d'une telle vie! Petit, grêle, tout de nerfs, usé et voûté par soixante mauvaises années ; flétri pourtant plutôt que vieilli, l'air d'un malade sans âge, avec sa longue barbe et ses cheveux encore blonds ; et malgré tout respirant cette « vivacité de chat » dont il parlait un jour. Le visage était celui d'un paysan russe, d'un vrai *moujik* de Moscou ; le nez

écrasé, de petits yeux clignotant sous l'arcade, brillant d'un feu tantôt sombre, tantôt doux; le front large, bossué de plis et de protubérances, les tempes renfoncées comme au marteau; et tous ces traits tirés, convulsés, affaissés sur une bouche douloureuse; jamais je n'ai vu sur un visage humain pareille expression de souffrance amassée; toutes les transes de l'âme et de la chair y avaient imprimé leur sceau; on y lisait, mieux que dans le livre, les souvenirs de la maison des morts, les longues habitudes d'effroi, de méfiance et de martyre. Les paupières, les lèvres, toutes les fibres de cette face tremblaient de tics nerveux. Quand il s'animait de colère sur une idée, on eût juré qu'on avait déjà vu cette tête sur les bancs d'une cour criminelle, ou parmi les vagabonds qui mendient aux portes des prisons. A d'autres momens, elle avait la mansuétude triste des vieux saints sur les images slavonnes.

Tout était peuple dans cet homme, avec l'inexprimable mélange de grossièreté, de finesse et de douceur qu'ont fréquemment les paysans grand-russiens,— et je ne sais quoi d'inquiétant, peut-être la concentration de la pensée sur ce masque de prolétaire. Au premier abord, il éloignait, avant que son magnétisme étrange eût agi sur vous. Habituellement taciturne, quand il prenait la parole c'était d'un ton bas, lent et volontaire, s'échauffant par degrés, défendant ses opinions sans ménagemens pour personne. En soutenant sa thèse favorite sur la prééminence du peuple russe, il lui arrivait parfois de dire à des femmes, dans les cercles mondains où on l'attirait : « Vous ne valez pas le dernier des moujiks. » Les discussions littéraires finissaient vite avec Dostoïevsky; il m'arrêtait d'un mot de pitié superbe : « Nous avons le génie de tous les peuples et en plus le génie russe; donc nous pouvons vous comprendre et vous ne pouvez nous comprendre. » Que sa mémoire me pardonne; j'essaie aujourd'hui de lui prouver le contraire. — Malheureusement pour son dire, il jugeait des choses d'Occident avec une naïveté amusante. Je me rappelle toujours une sortie qu'il fit sur Paris, un soir que l'inspiration le saisit; il en parlait comme Jonas devait parler de Ninive, avec un feu d'indignation biblique; j'ai noté ses paroles. « Un prophète apparaîtra une nuit au Café Anglais, il écrira sur le mur les trois mots de flamme; c'est de là que partira le signal de la fin du vieux-monde, et Paris s'écroulera dans le sang et l'incendie, avec tout ce qui fait son orgueil, ses théâtres et son Café Anglais... » Dans l'imagination du voyant, cet établissement inoffensif représentait l'ombilic de Sodome, une caverne d'orgies infernales et attirantes, qu'il fallait maudire pour n'en pas trop rêver. Il vaticina longtemps et fort éloquemment sur ce thème.

Bien souvent Féodor Michaïlovitch m'a fait penser à Jean-Jacques; il me semble avoir connu ce cuistre de génie depuis que

j'ai pratiqué l'ombrageux philanthrope de Moscou. Chez tous deux, mêmes humeurs, même alliage de grossièreté et d'idéalisme, de sensibilité et de sauvagerie ; même fond d'immense sympathie humaine, qui leur assura à tous deux l'audience de leurs contemporains. Après Rousseau, nul ne porta plus loin que Dostoïevsky les défauts de l'homme de lettres, l'amour-propre effréné, la susceptibilité, les jalousies et les rancunes; nul non plus ne sut mieux gagner le commun des hommes, en leur montrant un cœur tout plein d'eux. Cet écrivain, d'un commerce si maussade dans la société, fut l'idole d'une grande partie de la jeunesse russe; non seulement elle attendait avec fièvre ses romans, son journal, mais elle venait à lui comme à un directeur spirituel, pour chercher une bonne parole, un secours dans les peines morales ; durant les dernières années, le plus grand travail de Féodor Michaïlovitch fut de répondre aux monceaux de lettres qui lui apportaient l'écho de souffrances inconnues. Il faut avoir vécu en Russie pendant ces années troublées pour s'expliquer l'ascendant qu'il exerça sur tout ce monde des « pauvres gens, » en quête d'un idéal nouveau, sur toutes les classes qui ne sont plus le peuple et ne sont pas encore la bourgeoisie. Tourguénef n'a eu qu'un prestige littéraire et artistique, en ce moment fort éclipsé; Tolstoï n'a qu'une influence philosophique, il ne parle qu'aux intelligences; Dostoïevsky prit les cœurs, et sa part de direction dans le mouvement contemporain est incomparablement la plus forte. En 1880, à cette inauguration du monument de Pouchkine, où la littérature russe tint ses grandes assises, la popularité de notre romancier écrasa celle de tous ses rivaux ; on sanglota tandis qu'il parlait, on le porta en triomphe, les étudians prirent d'assaut l'estrade pour le voir de plus près, pour le toucher, et l'un de ces jeunes gens s'évanouit d'émotion en arrivant jusqu'à lui. Ce courant le soulevait si haut, qu'il eût eu une situation difficile, s'il eût vécu quelques années de plus. Dans la hiérarchie officielle de l'empire, comme dans le jardin de Tarquin, il n'y a pas de place pour les plantes de trop vive poussée, pour le pouvoir indépendant d'un Goethe ou d'un roi Voltaire ; malgré la parfaite orthodoxie de sa politique, l'ancien déporté eût risqué d'être compromis par ses séides et désigné aux suspicions. On n'aperçut sa grandeur et son danger que le jour de sa mort. Bien qu'il me répugne d'achever par des tableaux funèbres une étude déjà si sombre, je dois parler de cette apothéose, je dois consigner ici l'impression que nous eûmes tous alors ; mieux qu'une longue critique, elle fera voir ce que fut cet homme dans ce pays.

Le 10 février 1881, des amis de Dostoïevsky m'apprirent qu'il avait succombé la veille à une courte maladie. Nous nous ren-

dîmes à son domicile pour assister aux prières que l'église russe célèbre deux fois par jour sur les restes de ses enfans, depuis l'heure où ils ont fermé les yeux jusqu'à celle de l'ensevelissement. Féodor Michaïlovitch habitait une maison de la ruelle des Forgerons, dans un quartier populaire de Saint-Pétersbourg. Nous trouvâmes une foule compacte devant la porte et sur les degrés de l'escalier; à grand'peine nous nous frayâmes un passage jusqu'au cabinet de travail où l'écrivain prenait son premier repos; pièce modeste, jonchée de papiers en désordre et remplie par les visiteurs qui se succédaient autour du cercueil. Il reposait sur une petite table, dans le seul coin de la chambre laissé libre par les envahisseurs inconnus. Pour la première fois, je vis la paix sur ces traits, libérés de leur voile de souffrance; ils ne gardaient plus que de la pensée sans douleur et semblaient enfin heureux d'un bon rêve, sous les roses amoncelées; elles disparurent vite, la foule se partagea ces reliques de fleurs. Cette foule augmentait à chaque minute, les femmes en pleurs, les hommes bruyans et avides de voir, s'écrasant par de brusques remous. Une température étouffante régnait dans la chambre, hermétiquement close comme le sont les pièces russes en hiver. Tout d'un coup, l'air manquant, les nombreux cierges qui brûlaient vacillèrent et s'éteignirent; il ne resta que la lumière incertaine de la petite lampe appendue devant les images saintes. A ce moment, à la faveur de l'obscurité, une poussée formidable partit de l'escalier, apportant un nouveau flot de peuple; il sembla que toute la rue montait; les premiers rangs furent jetés sur le cercueil, qui pencha. La malheureuse veuve, prise avec ses deux enfans entre la table et le mur, s'arc-bouta sur le corps de son mari et le maintint en jetant des cris d'effroi; pendant quelques minutes, nous crûmes que le mort allait être foulé aux pieds; il oscillait, battu par ces vagues humaines, par cet amour ardent et brutal qui se ruait d'en bas sur sa dépouille. — En cet instant, j'eus la vision rapide de toute l'œuvre du défunt, avec ses cruautés, ses épouvantes, ses tendresses, son exacte correspondance au monde qu'elle avait voulu peindre. Tous ces inconnus prirent des noms et des visages qui m'étaient familiers; la chimère me les avait montrés dans les livres, la vie réelle me les rendait, agissant de même dans une scène d'horreur semblable. Les personnages de Dostoïevsky venaient le tourmenter jusqu'après la fin, ils lui apportaient leur piété gauche et rude, sans souci de profaner l'objet de cette piété. Cet hommage scandaleux, c'était bien celui qu'il eût aimé.

Deux jours après, nous eûmes de nouveau cette vision, agrandie et plus complète. La date du 12 février 1881 est restée célèbre en Russie; sauf peut-être à la mort de Skobélef, jamais on ne vit dans

ce pays des funérailles plus imposantes, plus significatives. Je serais embarrassé de dire qui eut les plus belles, du héros de l'action ou du héros de la pensée russe. Dès le matin, toute la ville était debout sur la Perspective, cent mille personnes faisaient la haie sur le long trajet que devait parcourir le cortège jusqu'au monastère de Saint-Alexandre Nevsky ; on évaluait à plus de vingt mille le nombre de celles qui le suivaient. Le gouvernement était inquiet, il craignait une manifestation retentissante ; on savait que les élémens subversifs projetaient d'accaparer ce cadavre, on avait dû réprimer des étudians qui voulaient porter derrière le char les fers du forçat sibérien. Les timorés insistaient pour qu'on interdît ces pompes révolutionnaires. C'était, qu'on se le rappelle, au plus fort des grands attentats nihilistes, un mois avant celui qui devait coûter la vie au tsar, et pendant l'essai libéral de Loris-Mélikof. Tout fermentait alors en Russie et le moindre incident pouvait amener une explosion. Loris jugea qu'il valait mieux s'associer au sentiment populaire que l'étouffer. Il eut raison; les mauvais desseins de quelques-uns furent noyés dans les regrets de tous. Par une de ces fusions inattendues dont la Russie a le secret, quand une idée nationale l'échauffe, on vit tous les partis, tous les adversaires, tous les lambeaux disjoints de l'empire rattachés par ce mort dans une communion d'enthousiasme.

Qui a vu ce cortège a vu le pays des contrastes sous toutes ses faces : les prêtres, un clergé nombreux qui psalmodiait des prières, les étudians des universités, les petits enfans des gymnases, les jeunes filles des écoles de médecine, les nihilistes, reconnaissables à leurs singularités de costume et de tenue, le plaid sur l'épaule pour les hommes, les lunettes et les cheveux coupés ras pour les femmes ; toutes les compagnies littéraires et savantes, des députations de tous les points de l'empire, de vieux marchands moscovites, des paysans en touloupe, des laquais et des mendians; dans l'église attendaient les dignitaires officiels, le ministre de l'instruction publique et de jeunes princes de la famille impériale. Une forêt de bannières, de croix et de couronnes dominait cette armée en marche; et suivant que passait un de ces tronçons de la Russie, on distinguait des figures douces ou sinistres, des larmes, des prières, des ricanemens, des silences recueillis ou farouches. Chez les spectateurs du cortège, les impressions mobiles se succédaient; chacun jugeait par ce qu'il voyait dans l'instant et croyait voir, tour à tour, l'avénement de classes nouvelles entrant dans l'histoire, la marche triomphale de la révolution dans la capitale de Nicolas, la célébration du génie de la patrie, la douleur de tout un peuple. Chacun jugeait imparfaitement; ce qui passait, c'était toujours l'œuvre de cet homme, formidable et inquiétante, avec ses folies et

ses grandeurs; aux premiers rangs sans doute et les plus nombreux, ses cliens préférés, les « pauvres gens, » les « humiliés, » les « offensés, » les « possédés » même, misérables heureux d'avoir leur jour et de mener leur avocat sur ce chemin de gloire; mais avec eux et les enveloppant, tout l'incertain et la confusion de la vie nationale, telle qu'il l'avait dépeinte, toutes les espérances vagues qu'il avait remuées chez tous. Comme on disait des anciens tsars qu'ils « rassemblaient » la terre russe, ce roi de l'esprit avait rassemblé là le cœur russe.

La foule se tassa dans la petite église de la Laure, toute comblée de fleurs, et dans les sépultures plantées de bouleaux qui l'entourent; la mêlée des conditions et des partis s'acheva dans une Babel de paroles. Devant l'autel, l'archimandrite parla de Dieu et des espérances éternelles; d'autres prirent le corps pour le porter dans la fosse et y parler de gloire. Discoureurs officiels, étudians, comités slavophiles et libéraux, lettrés et poètes, chacun vint expliquer son idéal, réclamer pour sa cause l'esprit qui s'enfuyait et, comme il est d'usage, servir son ambition sur cette tombe. Tandis que le vent de février emportait cette éloquence, avec les feuilles séchées et la poussière des neiges retournées par la bêche, je m'efforçais de juger en toute équité la valeur morale de cet homme et de son action. J'étais aussi perplexe que lorsqu'il faut prononcer sur sa valeur littéraire. Il avait épanché sur ce peuple et réveillé en lui de la pitié, de la piété même : mais au prix de quels excès d'idées, de quels ébranlemens moraux! Il avait jeté son cœur à la foule, ce qui est bien, mais sans le faire précéder de la sévère et nécessaire compagne du cœur, la raison. — J'aurais cherché longtemps mon jugement, si je n'avais revu soudain toute la suite de cette vie, née dans un hôpital, étreinte au début par la misère, la maladie et le chagrin, continuée en Sibérie dans les bagnes, les casernes, pourchassée depuis sur toutes les routes par la détresse matérielle et morale, toujours écrasée et ennoblie par un travail rédempteur. Alors je compris que cette âme persécutée échappait à notre mesure, fausse parce qu'elle est unique; je remis le jugement à celui qui a autant de poids divers qu'il y a de cœurs et de destinées. Et quand je m'inclinai sur ce refuge de boue qu'il avait eu tant de peine à gagner, en y poussant à mon tour de la neige sur les couronnes de lauriers entassées, je ne trouvai d'autre adieu que les mots de l'étudiant à la pauvre fille, les mots qui résumaient toute la foi de Dostoïevsky et devaient lui revenir : « Ce n'est pas devant toi que je m'incline; je me prosterne devant toute la souffrance de l'humanité. »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA POPULATION

DE

L'EMPIRE ALLEMAND

II[1].

LE DERNIER RECENSEMENT ET LA POLITIQUE COLONIALE.

Après nos aperçus sur les origines et les nationalités, nous avons à considérer la population de l'empire allemand, comme puissance matérielle, au moyen des données statistiques fournies par le dernier recensement. La statistique, bien que rebutante par ses longs alignemens de chiffres, est devenue un élément indispensable des sciences politiques. Les hommes d'état ne peuvent plus s'en passer, et tous les gouvernemens éprouvent le besoin de faire dans des relevés périodiques l'inventaire de leurs forces. C'est que la statistique, bien interprétée, offre un instrument aussi délicat que sûr pour apprécier les mouvemens de la vie des peuples. En Allemagne surtout, on s'y applique donc avec une sollicitude sérieuse. Chacun des états particuliers, aussi bien que l'empire, a son office de statistique, à côté des bureaux attachés pour ce service à chaque branche spéciale d'administration. Dans ce pays, où tout se subordonne aux exigences de l'organisation militaire, rien ne doit être laissé à l'imprévu, ni pour la défense ni pour l'attaque. Non-seulement le grand état-major de l'armée veut savoir combien de wagons l'office des chemins de fer peut mettre à sa disposition,

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1885.

dans un moment donné, pour n'importe quelle direction; mais les dossiers des plans de mobilisation, tenus au courant soigneusement par chaque directeur de cercle, indiquent les résultats du recensement du bétail et de l'évaluation des récoltes, afin de mesurer à tout instant les ressources de la contrée pour un corps d'armée en mouvement. Un annuaire très complet, publié sous le titre de *Statistisches Jahrbuch des deutschen Reichs* résume les principales données de la statistique de l'empire. Le recensement même de la population se fait tout les cinq ans en Allemagne comme en France. Depuis quinze ans, les dénombremens faits montrent un mouvement croissant de l'émigration vers les pays d'outre-mer. Aussi bien la politique coloniale figure maintenant à l'ordre du jour du Reichstag. Au moment de la réunion de la conférence du Congo, le chancelier de l'empire, par une innovation jusqu'alors sans précédent dans les annales parlementaires de l'Allemagne, a soumis aux députés une série de livres blancs renfermant une partie des actes diplomatiques échangés par le ministère des affaires étrangères à propos des nouvelles colonies allemandes.

I.

L'accroissement considérable de la population de l'empire allemand, uni à la force de son gouvernement et à l'ordre établi dans ses institutions, a assuré la prépondérance politique de l'Allemagne en Europe. Un patriotisme éclairé ne peut se refuser à la constatation de ce fait pénible pour notre amour-propre national, mais positif et incontestable. Reconnaître un mal, c'est d'ailleurs en préparer la guérison. Or, le mal dont souffre la France, c'est le ralentissement de son peuplement par rapport aux progrès des nations voisines. Pour regagner le rang perdu dans le concours des nations, la France a besoin, sous peine de déchoir davantage, d'augmenter sa population, de se donner plus de citoyens, de multiplier le nombre de ses enfans pour l'aimer et la défendre. Le relèvement, la sécurité et la grandeur du pays sont à ce prix et ne se retrouveront pas autrement. La richesse et le bien-être ne peuvent suffire avec une population stationnaire. Pour croître en bien-être et en force, les hommes doivent croître en nombre. A défaut d'autres enseignemens, l'exemple de l'Allemagne suffirait pour nous instruire. Jamais le peuple allemand n'a été aussi riche qu'aujourd'hui, avec sa rapide augmentation numérique, avec la fécondité de ses familles. Si quelques économistes ont cru apercevoir une opposition douloureuse entre l'accroissement de la population et celui des subsistances, ces deux termes sont liés, au contraire, pour qui va au fond des choses. Plus il y a d'hommes sur un

espace donné, plus ils y sont à leur aise. Les pays les plus peuplés sont les seuls dont les habitans ne meurent pas de faim périodiquement. Un regard autour de nous suffit pour nous en convaincre.

D'après les deux derniers recensemens faits en France et en Allemagne le 18 décembre 1881 et le 1er décembre 1880, pendant la période quinquennale de 1875 à 1880, la population de l'Allemagne a augmenté de 2,506,689 habitans, celle de la France de 389,673 dans l'intervalle des cinq années de 1876 à 1881. Six fois plus considérable en Allemagne qu'en France, l'accroissement annuel de la population atteint 1.14 pour 100 chez les Allemands contre une proportion de 0.29 seulement chez les Français. Encore la part de l'émigration n'entre-t-elle pas en compte dans ce calcul, sans quoi l'accroissement naturel de la population en Allemagne s'élèverait davantage et équivaudrait au doublement du nombre actuel des habitans de l'empire dans l'espace de soixante années, tandis que le nombre d'habitans de la France tend à devenir stationnaire. En présence de 37,321,000 Français comptés en 1881 sur le territoire de la république contre 32,569,223 existant en 1831, un demi-siècle plus tôt, la statistique signale 45,234,061 sujets allemands présens en 1880 sur le territoire de l'empire contre 29,518,125 en 1830. Supérieure en nombre à la population de l'Allemagne il y a cinquante ans, la population de la France se trouve dès maintenant dépassée de beaucoup. Notre stationnement relatif équivaut à un véritable recul en face de rivaux qui progressent. L'ancien équilibre européen se transforme peu à peu au détriment des Français à mesure que de nouveaux peuples sont admis dans le concert des grandes puissances. Sous Louis XIV, vers 1700, l'empire de Charles-Quint se trouvant démembré et l'Espagne reléguée en arrière, la monarchie française, avec ses 19,000,000 d'habitans, occupait le premier rang; elle figurait pour plus des deux cinquièmes dans la population totale des trois grandes puissances européennes : France, Angleterre, Allemagne. En 1789, malgré un accroissement de 7 millions d'habitans depuis le commencement du siècle, la situation relative de la France paraît déjà amoindrie. Les autres états s'étaient accrus de leur côté, et la Russie entrait en scène avec ses 25 millions de sujets, tandis que la France ne représentait plus alors que 27 pour 100 de la population des quatre grandes puissances. Après les guerres de l'empire napoléonien, en 1815, par suite de l'admission de la Prusse dans le concert européen, la part proportionnelle du peuple français se réduisit à 20 pour 100. Depuis l'avènement de l'Italie en 1870, la portion pour laquelle la France reste dans l'ensemble des six grandes puissances actuelles est descendue à 14 pour 100. Encore faudrait-il comprendre dans ce bilan international les États-Unis d'Amérique, rapprochés de nous

chaque jour par l'accélération des communications, et que leur prodigieux développement agricole et industriel appelle à intervenir de plus en plus, sinon dans la politique européenne, du moins dans nos problèmes économiques. Suivant un rapport fait à la Société d'économie sociale de Paris par M. Cheysson, sur la question de la population en France et à l'étranger, si l'on fait entrer les États-Unis en ligne de compte et si l'accroissement des populations en présence continue dans la même mesure qu'aujourd'hui, sans nouveaux remaniemens dans la carte de l'Europe, dans cinquante ans, la nation française ne figurera plus que pour 7 pour 100 du total. En deux siècles, la population relative de la France se réduirait ainsi du tiers au quinzième, tandis que nos calculs de progression indiqueraient le nombre formidable de 170 millions d'habitans pour la population de l'Allemagne avec ses limites actuelles vers la fin du xxe siècle. Une modification de l'allure actuelle de la population française ne semble pas probable, et nous en sommes réduits à répéter l'observation du poète latin sur son nocher :

> Non aliter quam qui adverso vix flumine limbum
> Remigiis subigit, si brachia forte remisit,
> Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.

A raison de 170 millions d'habitans, la population de l'Allemagne au xxe siècle atteindrait une densité de 315 individus par kilomètre carré de son territoire actuel, chiffre inouï, et dont le simple énoncé met en évidence la nécessité de nouvelles acquisitions territoriales pour l'extension du domaine de l'empire. En Belgique, le pays du monde le plus peuplé, la densité de la population s'élève actuellement à 188 habitans par kilomètre carré contre 71 en France et 84 dans l'empire allemand. La densité moyenne de la population de toute la surface terrestre ne dépasse pas 10 habitans par kilomètre carré, d'après l'ouvrage de MM. Wagner et Behm : *Bevölkerung der Erde*, publié à Gotha en 1883. Voici comment se répartirait, suivant les calculs de ces deux savans, la population des différentes parties du globe en ce moment :

Parties de la terre.	Superficie en kilom. carrés.	Population totale.	Population par kilom. carré
Europe, sans l'Islande.	9.730.576	330.054.000	34.0
Asie.	44.580.850	795.591.000	18.0
Afrique.	29.823.253	205 823.000	7.0
Amérique.	38.473.138	100.415.000	2.6
Australie et Polynésie.	8.952.855	4.232.000	0.5
Terres polaires	4.478.200	82.000	—
Total.	136.038.872	1.436.197.000	10.5

Quant à la population de l'Europe, les statistiques les plus exactes donnent les indications que voici :

POPULATION DES ÉTATS DE L'EUROPE.

	Superficie en kilom. carrés.	Population totale.	Population par kilom. carré.
France	528.572	37.321.186	71
— Monaco	22	7.049	—
Belgique	29.455	5.536.654	188
Grande-Bretagne et Irlande	314.951	34.246.562	112
— Iles Féroé	1.333	11.220	8
Europe occidentale	874.533	78.122.671	89
Empire allemand	540.518	45.234.061	84
— Heligoland	6	1.913	—
Autriche-Hongrie	625.168	37.869.954	61
— Lichtenstein	157	9.124	51
Suisse, sans le lac de Constance	41.213	2.846.102	69
Hollande	33.000	4.060.580	123
— Luxembourg	2.587	209.570	81
Europe centrale	1.246.629	90.231.304	73
Danemarck	38.302	1.969.039	51
Suède	450.574	4.565.668	10
Norvège	325.423	1.913.500	6
Russie, sans la mer d'Azof	4.924.211	83.909.945	17
— Finlande	373.604	2.028.021	5
Europe nord et est	6.149.610	94.386.173	15
Espagne	500.443	16.333.293	33
— Andorre	452	6.000	13
— Gibraltar	5	18.014	—
Portugal	89.143	4.160.315	46
— Açores	2.388	259.800	109
Italie	288.540	28.452.639	99
— San Marino	86	7.816	91
— Malte	323	154.198	—
Roumanie	129.947	5.376.000	41
Serbie	48.582	1.700.211	35
Montenegro	9.030	236.000	26
Turquie	201.340	5.305.500	26
Bulgarie	63.972	1.998.983	31
— Bosnie-Herzégovine	61.065	1.326.450	22
Grèce	64.688	1.979.423	31
Europe méridionale	1.460.004	67.314.642	46

L'Allemagne vient donc immédiatement après la Russie pour la force numérique de sa population parmi les états européens, et, hors d'Europe, elle n'est dépassée que par les États-Unis d'Amérique, avec un total de 50,442,000 habitans en 1880, la Chine avec 350,000,000 et l'Inde britannique avec 248,000,000 environ. Aux États-Unis, la densité de la population ne s'élevait encore qu'à 6.6 habitans par kilomètre carré, et seulement à 5.4 en comprenant les territoires indiens, au census du 1er juin 1880, mais avec un accroissement moyen annuel de 2.96 pour 100 pendant la dernière période décennale contre une augmentation de 1.08 pour 100 en Allemagne, de 0.38 en France, de 0.47 en Autriche-Hongrie, de 0.75 en Italie, de 0.86 en Espagne, de 0.98 en Belgique, de 1.32 en Russie, de 1.48 en Angleterre dans le même temps. Depuis 1820, l'accroissement, assez variable d'un pays à l'autre de l'Allemagne, a été comme suit pour l'ensemble des territoires de l'empire :

1820. . . .	26.291.606	habitans, soit un accroissement annuel de :	
1830. . . .	29.518.125	»	1.16 pour 100
1840. . . .	32.785.150	»	1.05 —
1850. . . .	35.395.496	»	0.77 —
1860. . . .	37.745.187	»	0.64 —
1870. . . .	40.816.249	»	0.78 —
1880. . . .	45.234.061	»	1.08 —

En France, les recensemens faits depuis 1831 de cinq en cinq ans montrent la progression que voici, mais avec des remaniemens territoriaux qui lui ont donné, d'une part, Nice et la Savoie, en lui faisant perdre, d'un autre côté, l'Alsace-Lorraine :

1821. . . .	30.471.875	habitans. — Augmentation annuelle de :	
1831. . . .	32.569.223	»	0.69 pour 100
1841. . . .	34.230.178	»	0.51 —
1851. . . .	35.783.170	»	0.45 —
1861. . . .	36.713.166	»	0.26 —
1872. . . .	36.102.921	»	—
1881. . . .	37.321.186	»	0.38 —

Dans l'intervalle du recensement de 1866 à celui de 1872 en France, il y a eu une diminution de 1,964,123 individus provenant de la grande mortalité causée par la guerre et de la perte de l'Alsace-Lorraine, où le dénombrement allemand du 1er décembre 1871 constate la présence de 1,496,000 habitans. Ceux-ci figurent d'ailleurs déjà dans les statistiques allemandes pour la fin de 1870, quoique notre annexion ait seulement été ratifiée par le traité de Francfort, en date du 12 février 1871. La population même de

l'Alsace-Lorraine s'est élevée de 1,549,738 habitans en 1871 à 1,566,670 en 1880, malgré une forte émigration résultant de l'option pour la nationalité française. Encore maintenant l'obligation militaire détermine de nombreux départs du pays annexé. Cela explique pourquoi, malgré l'excédent plus considérable des naissances sur les décès, l'augmentation de la population ne dépasse pas en Alsace-Lorraine 0.45 pour 100 par an, au lieu de 1.14 pour 100, moyenne de l'Allemagne pendant la période de 1875 à 1880. Au 1er décembre 1880, le recensement dont le bureau de statistique de Berlin vient de publier les résultats dans le tome LVII de la *Statistik des Deutschen Reichs* nous donne pour les différens états de l'empire :

États particuliers.	Population		Augmentation annuelle
	totale.	par kilom. carrés.	pour 100.
Prusse	27.279.111	78	1.16
Bavière	5.284.778	70	1.00
Saxe	2.972.805	198	1.54
Wurtemberg	1.974.118	101	0.93
Baden	1.570.254	104	0.82
Hesse	936.340	122	1.15
Mecklembourg-Schwérin	577.055	43	0.82
Mecklembourg-Strélitz	100.269	34	0.94
Saxe-Weimar	309.577	86	1.08
Oldenbourg	337.478	53	1.10
Brunswick	349.367	93	1.29
Saxe-Meiningen	207.075	84	1.25
Saxe-Altenbourg	155.036	117	1.22
Saxe-Cobourg-Gotha	194.716	99	1.27
Anhalt	232.592	99	1.73
Schwarzbourg-Rudolstadt	80.296	85	0.92
Schwarzbourg-Sondershausen	71.107	80	1.05
Waldeck	56.522	50	0.64
Reuss, branche aînée	50.782	161	1.53
Reuss, branche cadette	101.330	122	1.85
Schaumbourg-Lippe	35.374	104	1.31
Lippe	120.246	101	1.34
Lubeck	63.571	213	2.21
Brême	156.723	613	1.94
Hambourg	453.869	1.115	3.10
Alsace-Lorraine	1.566.670	108	0.45

Quoique réduit considérablement, le nombre des états autonomes de l'ancienne Confédération germanique laisse encore subsister vingt-cinq gouvernemens particuliers au sein de l'empire unifié. D'un état à l'autre, l'accroissement de la population pendant la dernière période quinquennale a oscillé entre 0.45 et 3.10 pour 100 par année, en présence d'une augmentation moyenne générale de 1.14 pour toute l'Allemagne. Sans l'émigration, qui a enlevé

517,587 individus sortis directement des ports de mer allemands pendant la période de 1871 à 1880, la proportion de l'accroissement serait bien plus forte. L'excédent des émigrations sur les immigrations dépasse aussi de beaucoup le nombre des émigrans enregistrés dans les ports de mer allemands, car il s'élève à 700,943, différence entre l'excédent des naissances sur les décès et l'augmentation de la population présente aux deux recensemens de 1871 et de 1880. Cette augmentation constatée a été seulement de 4,175,257 individus, au lieu d'un excédent de 4,876,200 dans l'espace de temps en question. Pendant la période décennale de 1872 à 1881, le mouvement de la population, naissances, mariages, décès se résume ainsi :

Années.	Mariages.	Naissances.	Décès.	Excédent.
1872. . .	423.900	1.692.227	1.260.922	431.305
1873. . .	416.049	1.716.283	1.241.459	473.824
1874. . .	400.282	1.752.976	1.191.932	561.044
1875. . .	386.746	1.798.501	1.246.572	552.019
1876. . .	366.912	1.831.218	1.207.144	624.074
1877. . .	347.810	1.818.550	1.223.692	594.858
1878. . .	340.016	1.785.080	1.228.607	556.473
1879. . .	335.113	1.806.741	1.214.643	592.098
1880. . .	337.342	1.764.096	1.241.126	522.970
1881. . .	338.909	1.748.686	1.222.928	525.758

Il y a eu en Allemagne, sur 1,000 habitans de population moyenne pendant ces dix années, en

1872. . .	10.3 mariages.	41.1 naissances.	30.6 décès.	10.5 excédent.
1873. . .	10.0 »	41.3 »	29.9 »	11.4 »
1874. . .	9.5 »	41.8 »	28.4 »	13.4 »
1875. . .	9.1 »	42.3 »	29.3 »	13.0 »
1876. . .	8.5 »	42.5 »	28.0 »	14.5 »
1877. . .	8 0 »	41.7 »	28.1 »	13.6 »
1878. . .	7.7 »	40.5 »	27.9 »	12.6 »
1879. . .	7.5 »	40.5 »	27.2 »	13.3 »
1880. . .	7.5 »	39.1 »	27.5 »	11.6 »
1881. . .	7.5 »	38.5 »	26.9 »	11.6 »

Après la guerre, le nombre des mariages, momentanément accru, a diminué de nouveau d'année en année pour recommencer à monter à partir de 1880. La proportion des naissances, tout en manifestant des oscillations en sens contraire d'une année à l'autre, reste à peu près stationnaire, tandis que la proportion des décès est descendue. Comme résultat final, il y a élévation des excédens, en sorte que la population s'accroît de plus en plus en définitive. Ajoutons que le rapport des naissances illégitimes aux naissances légitimes varie entre 8 et 10 pour 100 suivant les années. Pendant

la période décennale, le nombre de mort-nés a varié de 3.80 à 4.12 sur 100 naissances. Pour avoir la mesure exacte de l'accroissement du nombre d'habitans présens sur le territoire de l'empire, il faut ajouter ou retrancher de l'excédent des naissances sur les décès la différence entre les entrées et les sorties provenant des migrations. Sauf pour Hambourg, Brême et Lubeck, l'Anhalt, le Brunswick et les deux petites principautés de Reuss, l'augmentation réelle de la population des différens états reste au-dessous de l'augmentation naturelle parce que l'émigration dépasse l'immigration. En Allemagne, de même qu'en France, où ce fait a été mis en évidence dans un remarquable travail de M. Charles Richet (1), on constate un afflux des habitans des campagnes vers les villes. Berlin, Dresde, Munich, Strasbourg, Mannheim, les cités hanséatiques, accusent une augmentation considérable sous l'effet de cet afflux. A Berlin, dans la capitale, l'accroissement par immigration a atteint la proportion de 20 et de 16 pour 100 dans l'intervalle des derniers recensemens. Aussi la population de cette ville montait à 1,122,330 individus en 1880. A Hambourg, à Brême et à Lubeck, l'accroissement par immigration s'est élevé à 23, à 22 et à 13 pour 1,000 chaque année de la période décennale depuis 1871. Au contraire, les parties polonaises de la Prusse, l'Allemagne du Sud et l'Alsace-Lorraine subissent un mouvement d'émigration très marqué. Ce sont surtout les hommes qui s'en vont à l'étranger, les jeunes gens appelés au service militaire, non-seulement parmi les Alsaciens-Lorrains pour lesquels l'obligation de servir sous les drapeaux allemands est plus pénible, mais, d'une manière générale, dans tout l'empire. Tandis que les départs par suite de l'émigration ont été de 2.07 pour 1,000 sur la population masculine, la proportion générale ne dépasse pas 1.4 sur l'émigration moyenne des deux sexes une année dans l'autre.

Par rapport à la répartition des deux sexes, les derniers recensemens faits en Allemagne donnent les nombres suivans :

	Masculin.	Féminin.
1871. . . .	20.152.055	20.906.737
1875. . . .	20.986.701	21.740.659
1880. . . .	22.185.433	23.048.628

Soit un excédent en faveur du sexe féminin, qui s'est élevé de 754,682 personnes en 1871 à 863,195 en 1880, quoique les naissances masculines soient plus nombreuses et se présentent par rapport aux naissances féminines dans la proportion de 12.07 à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril et du 15 juin 1882, l'étude sur *l'Accroissement de la population française.*

11.68 pour 1,000 pendant la période de 1871 à 1875 et de 13.15 à 13.05 dans l'intervalle de 1876 à 1880. Ainsi, s'il naît plus d'hommes que de femmes, l'émigration et aussi le service militaire en enlèvent davantage. Un fait semblable se manifeste en Autriche, en Angleterre et, à un moindre degré, en France. Tandis que la statistique relève actuellement en

Allemagne.	103.9	femmes pour	100 hommes.
Autriche..	104.1	—	—
Grande-Bretagne. . .	104.3	—	—
France.	100.9	—	—

on constate, au contraire, la présence de

98.9	hommes pour	100 femmes	en Italie.
96.5	—	—	aux États-Unis.

Nulle part l'augmentation de la population féminine n'est plus frappante qu'à Berlin, surtout quand on remarque que le recensement de 1871 signale un excédent de 8,523 hommes et celui de 1875 un excédent de 4,452 hommes pour cette capitale, en regard d'un excédent de 36,672 femmes lors du dénombrement de 1880. Cette différence ne tient pas à la garnison, qui a été de 20,123 militaires en service actif présens à Berlin en 1880, au lieu de 19,515 en 1875. Si les rapports de la statistique officielle gardent le silence sur les causes de l'augmentation numérique des femmes à Berlin, les archives de la police des mœurs seraient peut-être en état de donner la réponse. A défaut d'autres renseignemens, il suffirait, pour deviner les motifs de la différence, d'une promenade à travers les rues dans la nuit! On constate d'ailleurs des écarts semblables pour Dresde, Munich, Vienne, New-York et Londres. A Paris, à Rome, à Saint-Pétersbourg, au contraire, la proportion des femmes est inférieure, car tandis que Berlin compte aujourd'hui contre 100 hommes 106.8 femmes, Munich 109.0, Dresde 108.5, Vienne 105.7, New-York 104.5 et Londres 113.7, nous ne voyons à Paris que 88.1 femmes, à Saint-Pétersbourg 80.5 et à Rome 79.8 en regard de 100 hommes. Ces particularités à part, l'écart entre les deux sexes pour les naissances n'est pas grand. Dans aucun pays dont la démographie est connue, il n'arrive à un vingtième du total à l'avantage des garçons ou des filles. Pourquoi l'égalité se maintient-elle dans le nombre des naissances entre les sexes? La science reste muette à cette question. Un mystère providentiel agit pour la conservation de l'espèce humaine en dérobant à notre volonté la faculté de régler la production des sexes.

Plus haut nous avons exposé le mouvement de la population en Alle-

nagne et constaté l'excédent des naissances sur les décès. Comparons maintenant de plus près ces excédens à ceux de la France dans le cours des dix dernières années dont les relevés nous sont connus, en rappelant que l'accroissement annuel moyen du nombre d'habitans depuis 50 ans est de 95,039 en France contre 182,424 en Allemagne, mais que la progression pour le territoire de l'Allemagne pendant la dernière décade s'élève à 431,881 individus, sans compter les émigrans, contre 121,829 seulement en France. Voici d'ailleurs les relevés de l'excédent des naissances sur les décès dans les deux pays depuis 1872 :

EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS.

Années.	En France.	En Allemagne.
1872. . .	172.936	431.305
1873. . .	101.176	473.824
1874. . .	172.943	561.044
1875. . .	105.913	552.019
1876. . .	132.608	624.074
1877. . .	142.620	594.858
1878. . .	98.141	556.473
1879. . .	96.647	502.098
1880. . .	61.940	522.970
1881. . .	108.229	525.758

Comme commentaire de ces chiffres, nous remarquerons que, si la natalité est beaucoup plus forte chez la nation allemande, la mortalité oscille pour elle entre 27 et 30 pour 100 contre 23 à 24 chez la nation française pendant les dix dernières années. Dans les pays slaves, le nombre des décès annuels par 1,000 habitans monte à 32 et 42 en Russie, en Hongrie et en Serbie, pour descendre dans les états scandinaves entre 19 et 17. Le nombre des mariages diffère moins entre la France et l'Allemagne : il est chez les deux peuples de 8 environ par an sur 1,000 habitans, un peu plus, un peu moins, suivant que les récoltes sont abondantes ou faibles. Sur 100 femmes nubiles en Allemagne, 52 seulement sont mariées, 3 divorcées ou veuves, 45 filles. Au nombre de 10,350,140 dans tout l'empire, les femmes nées entre les années 1823 à 1863, par conséquent âgées de 17 à 50 ans, représentent 21 pour 100 de la population totale : on compte dans le pays 4,072,536 filles de cet âge à marier. L'un dans l'autre, chaque mariage en Allemagne donne 5 enfans, comme en Angleterre, contre 3 seulement en France. Chaque année, on compte en Allemagne 1 naissance sur 25 habitans ; en France, 1 sur 37. Année moyenne, de 1871 à 1880, le nombre total des naissances en France a été de 937,243, en Allemagne de 1,771,334 ou bien près du double. Une décroissance

graduelle se manifeste dans la natalité en France, dont la proportion annuelle par 1,000 habitans est descendue de 32 pendant la décade de 1801 à 1810, à 26 pendant la décade de 1872 à 1880. Chaque ménage français est une famille peu nombreuse; chaque ménage allemand est une famille nombreuse. C'est un fait confirmé à tout moment par l'observation des mœurs : c'est le grand péril national.

II.

Ainsi que nous l'avons rappelé déjà, la population moyenne de l'empire allemand, au recensement de 1880, était de 82 individus par kilomètre carré. Parmi les états particuliers de l'Allemagne, c'est le royaume de Saxe qui présente la plus grande densité. En Prusse même, les deux provinces de Kœnigsberg et de Dantzig comptent seulement 54 habitans par kilomètre carré, le Hanovre 56, la Poméranie et le duché de Posen 59 chacun, soit 3 ou 4 fois moins que la province du Rhin ou le royaume de Saxe, qui ont l'une 147, l'autre 198 habitans par kilomètre carré. Pour les deux départemens de l'Alsace, la population spécifique par kilomètre est de 130 personnes, de 79 dans la Lorraine annexée. Ces chiffres ne suffisent pas pour exprimer clairement la distribution de la population par rapport à l'étendue du territoire. Pour bien se rendre compte de la densité de la population, il faut distinguer entre la population rurale et la population urbaine, séparer la population éparse à la campagne de la population agglomérée dans les villes. D'une manière générale, mais non pas dans tous les cas, les populations des communes avec moins de 2,000 habitans vivent surtout de l'agriculture; celles des communes plus peuplées subsistent plutôt par les industries non agricoles et le commerce. D'après le recensement des professions fait le 5 juin 1882, le nombre de personnes occupées d'agriculture et de travaux qui s'y rattachent s'élève à 19,225,456; le nombre de personnes vivant de la transformation des produits bruts ou d'industries manufacturières à 16,058,080; le nombre de personnes adonnées au commerce à 4,531,080; le nombre de domestiques à 938,294; le nombre de militaires à 542,282; le nombre de fonctionnaires publics et d'individus des professions libérales à 2,222,982.

A propos de la répartition en population rurale et en population urbaine, on sait que, dans certains pays d'Allemagne, toutes les localités ou agglomérations ne forment pas une commune autonome dans le sens attribué à cette dénomination en France pour les associations communales. Particulièrement, dans les grands-duchés d'Oldenbourg et de Mecklembourg-Schwérin, où subsistent

encore des restes de l'organisation féodale, chaque village ne représente pas une commune. A côté des communes constituées existent des domaines seigneuriaux, qui ont leur administration propre, indépendante des communes qui les entourent. Si nous comptons comme communes urbaines toutes les localités avec plus de 2,000 habitans, nous constatons que la population rurale et la population urbaine se sont trouvées, lors des trois derniers recensemens, dans le rapport suivant :

Recensement de	Population	
	Urbaine.	Rurale.
1871. . .	14.790.798	26.219.352
1875. . .	16.657.172	26.070.188
1880. . .	18.720.530	26.513 531

En d'autres termes, sur 1,000 habitans recensés, il y a eu comme population

Années.	Urbaine.	Rurale.
1871. . .	361	639
1875. . .	390	610
1880. . .	414	586

La proportion par 1,000 habitans entre la population rurale et la population urbaine, dans les différentes parties de l'Allemagne, se présente ainsi aux deux recensemens de 1871 et de 1880 :

RÉGIONS.	Sur 1.000 habitans recensés, il y a dan les localités			
	Avec 2.000 habitans et plus.		Avec moins de 2.000 habitans.	
	1871	1880	1871	1880
Brandebourg et Berlin.	538	605	462	395
Provinces de Prusse orientale et occidentale.	226	254	774	746
Autres districts de la Baltique.	398	446	602	554
Posnanie.	209	238	791	762
District d'Oppeln.	290	343	710	657
Districts de Breslau et de Liegnitz.	306	354	694	646
Royaume de Saxe et Thuringe.	438	505	562	495
Provinces de Saxe, Hildesheim, Brunswick et Anhalt.	385	438	615	562
Province de Hanovre	321	374	679	626
Province du Rhin.	566	627	434	373
Hesse-Nassau.	307	357	693	643
Bavière à droite du Rhin.	226	267	774	733
Wurtemberg et Baden.	311	360	689	640
Palatinat et Alsace-Lorraine.	343	375	657	625

Parmi les localités de 2,000 habitans la statistique officielle distingue quatre groupes, à savoir : les grandes villes avec plus de

100,000 habitans, les villes moyennes de 100,000 à 20,000, les petites villes de 20,000 à 5,000 servant de marché pour la contrée environnante, les villes rurales avec 5,000 à 2,000 habitans, faisant le petit commerce dans une commune essentiellement rurale. A ce compte, il y aurait eu en Allemagne :

	En 1871.			En 1880.		
Grandes villes . .	8 avec	1.968.537	habitans.	14 avec	3.273.144	habitans.
Villes moyennes. .	75 —	3.147.272	—	102 —	4.027.085	—
Petites villes . . .	529 —	4.588.364	—	641 —	5.671.325	—
Villes rurales . . .	1.716 —	5.086.625	—	1.950 —	5.748.976	—
Nombre de villes.	2.328 avec	14.790.708	habitans.	2.707 avec	18.720 530	—

De sorte que, sur 1,000 habitans de l'empire allemand, il y a :

	1871	1880
Grandes villes au-dessus de 100.000 habitans.	48	72
Villes moyennes de 100.000 à 20.000 habitans.	79	89
Petites villes de 20.000 à 5 000 habitans.	112	125
Villes rurales de 5.000 à 2.000 habitans	129	127
Campagnes et localités au-dessous de 2,000 habitans. .	633	587

Dans l'intervalle des années 1871 à 1880, l'accroissement de la population a été de :

1.968.537 à 2.570.704	habitans,	soit 2.9	pour 100 dans les grandes villes.
3.147.272 à 3.970.763	—	2.5	pour 100 dans les villes moyennes.
4.588.364 à 5.549.172	—	2.1	pour 100 dans les petites villes.
31.305.977 à 33.143.421	—	0.6	pour 100 dans les autres localités.

En France, parmi toutes les villes ayant actuellement plus de 20,000 habitans, aucune n'avait en 1801 une population plus nombreuse qu'au dernier recensement de 1881. L'accroissement survenu dans la population profite surtout aux grandes villes. Paris, entre autres, a vu le nombre de ses habitans quadrupler dans l'intervalle des années 1801 à 1880, en passant de 546,856 à 2,210,000 âmes. A Lyon, l'augmentation a été de 109,500 à 342,815 ; à Marseille, de 111,130 à 318,868. Fait-on la somme des 82 villes françaises comptant actuellement plus de 2,000 habitans pour comparer la population de ces villes en 1876 à leur population en 1831, on constate un accroissement de 2,290,000 à 6,236,700 personnes, de manière à tripler en soixante-quinze ans. Pour les villes de France ayant de 2,000 à 20,000 habitans, l'augmentation s'est élevée dans le même temps de 3,834,163 à 5,723,991 habitans, tandis que la population des communes rurales avec moins de 2,000 habitans s'est réduite de 25,877,200 à 24,945,064. A

raison de 100 habitans en 1831, la population de la France se trouve être en 1876 respectivement de :

219 dans les grandes villes.
149 dans les petites villes.
96 dans les campagnes.

De même, en Allemagne, les villes rurales ou les communes de 2,000 à 5,000 habitans accusent une diminution sensible résultant d'un déplacement vers les centres plus peuplés et les grandes agglomérations. Sur 1,832 de ces communes rurales existant au 1er décembre 1875, environ 490 ont subi une diminution de population par rapport au recensement précédent de 1871. Le mouvement des campagnes vers les villes continue à s'accentuer depuis sur toute l'étendue de l'empire, au point de déterminer une augmentation annuelle de plus de 3 pour 100, comme à Francfort-sur-le-Mein et à Leipzig. Voici d'ailleurs la proportion d'accroissement des villes allemandes qui comptent plus de 100,000 habitans :

	Population en 1880.	Augmentation annuelle par 100 habitans.	
		De 1875 à 1880.	De 1867 à 1875.
Berlin. . . .	1.122.330	2.93	3.98
Hambourg. .	289.859	1.82	2.03
Breslau . . .	272.912	2.05	4.08
Munich . . .	230 023	2.91	1.54
Dresde. . . .	220.818	2.25	2.92
Leipzig . . .	149.081	3.14	4.19
Cologne . . .	144.772	1.34	0.98
Kœnigsberg .	140.909	2.77	1.79
Francfort. . .	136.819	3.78	3.78
Hanovre. . .	122.843	2.82	4.52
Stuttgart . .	117.303	1.79	4.30
Brême. . . .	112.453	1.85	3.88
Dantzig . . .	108.551	2.06	1.15
Strasbourg. .	104.471	2.04	1.20

L'augmentation de la population des grandes villes dépasse considérablement l'accroissement normal, mais elle ne répond pas à une fécondité plus grande, à un développement de la natalité. La natalité et la fécondité sont, au contraire, plus fortes à la campagne que dans les villes. Cela ressort de la comparaison des familles urbaines avec les familles rurales, les premières étant plus nombreuses que les secondes. D'un recensement à l'autre, le nombre d'individus, ou plutôt la proportion des habitans vivant en famille, diminue. Ainsi, dans les grandes villes, avec plus de 100,000 habitans, nous voyons sur 1,000 individus :

	En 1871.	En 1880.
Vivant en famille	940	934
Isolés.	15	15
Dans des établissemens publics. .	45	51

Le nombre des ménages et celui des personnes vivant isolément a été, d'après les trois derniers recensemens, dans tout l'empire :

Années.	Ménages en familles.	Individus vivant seuls.
1871. . .	8.161.298	535.508
1875. . .	8.593.618	572.842
1880. . .	9.004.702	604.154

En 1871, une proportion de 97 pour 100 de la population vivait en famille ou formait ménage dans toute l'Allemagne. Presque partout cette proportion semble avoir diminué au détriment de la vie de famille et sous l'influence de la loi sur la liberté de domicile, dont les effets sont encore accentués davantage par le développement des chemins de fer. La fécondité des mariages diminuera par suite de déplacemens plus fréquens. Lors des recensemens de 1871 et de 1880, le nombre d'individus comptés par ménage s'est présenté comme suit pour les différentes parties de l'empire :

INDIVIDUS PAR MÉNAGE.

Provinces ou états.	1871	1880
Prusse orientale. . . .	5,08	5.07
Prusse occidentale . . .	5,19	5.15
Brandebourg.	4,82	4.65
Poméranie.	5,15	5.15
Posnanie	5,17	5.24
Silésie	4,64	4.64
Saxe.	4,69	4.87
Sleswig-Holstein. . . .	4,79	4.74
Hanovre.	4,89	4.88
Westphalie.	5,28	5.30
Hesse-Nassau.	4,82	4.90
Prusse rhénane.	5,03	5.04
Hohenzollern	4,58	4.63
Royaume de Prusse. . .	4,92	4.90
Royaume de Saxe . . .	4,86	4.70
Alsace-Lorraine	4,00	4.33

Dès maintenant, la diminution du nombre de personnes par ménage est sensible pour l'ensemble de l'Allemagne. Pour l'Alsace-Lorraine, il y a une augmentation, qui reparaît à la suite d'une réduction exceptionnelle causée par l'annexion et l'émigration après la guerre. Un examen attentif des relevés de l'état civil indique d'ailleurs pour l'empire allemand en général un ralentissement de

la natalité pendant les dernières années, ralentissement de plus en plus marqué. Au lieu de 41.78 naissances par 1,000 habitans pendant la période quinquennale de 1872 à 1876, il n'y en a plus en que 39.47 pour la période de 1878 à 1882. La progression décroissante continue. Malgré cette tendance qui se manifeste depuis une dizaine d'années, la natalité, en Allemagne, reste beaucoup plus forte qu'en France, et la progression énorme de la nation allemande est de nature à inspirer de sérieuses préoccupations aux patriotes soucieux de l'avenir du peuple français. Nous n'avons pas à revenir sur les causes de l'infécondité de la France, mises à jour ici même dans les études émues de M. Charles Richet (1). Cette cause est toute morale. On ne veut pas plus d'enfans pour avoir plus d'aisance. Calcul d'une exactitude sujette à caution, car s'il est vrai que l'éducation d'une famille nombreuse coûte cher et diminue l'épargne, il est vrai aussi que les enfans bien élevés et appliqués au travail gagnent plus qu'ils n'ont coûté à leurs parens. Les apôtres de la limitation des naissances nous disent : La France a seulement 27 enfans au-dessous de quinze ans par 100 habitans et l'Allemagne 34, d'où cette conclusion que les élémens productifs de la nation française, les hommes en état de travailler, sont supérieurs en proportion à la capacité de production du peuple allemand. Relativement peut-être, mais non pas dans un sens absolu, car dès maintenant l'Allemagne compte un plus grand nombre de travailleurs valides, et, dans un pays civilisé, le capital humain surpasse tous les autres en valeur. Dans la suite de ces études, nous montrerons par des chiffres authentiques que l'accroissement de la fortune de la nation allemande marche de pair avec l'augmentation de sa population, que, dès maintenant, son industrie et son commerce font à l'industrie et au commerce français une concurrence déjà sérieuse et qui bientôt sera redoutable. Quelles réflexions surtout doit nous suggérer l'appât d'une richesse extrême de la France, exposée aux convoitises de voisins trop nombreux pour vivre à l'aise sur leur territoire devenu trop étroit, mais qui ont conscience de leur force et que leurs besoins poussent à réclamer une part des biens amassés à côté d'eux! Quand l'écart entre la puissance numérique des populations française et allemande aura encore augmenté davantage, on saisira mieux les conséquences d'une diminution croissante de la natalité pour la défense nationale. Chacun saura quel danger il y a pour le pays de voir tomber de 4 à 3 le nombre des naissances par mariage en l'espace de moins d'un siècle. Chacun comprendra quelles ressources la France aura perdues en ne voulant pas une fécondité de ses familles égale

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1882.

à la fécondité des familles de l'Allemagne, fécondité qui lui aurait assuré 150,000 conscrits de plus à vingt ans avec un effectif supplémentaire de 500,000 à 600,000 enfans par année. Ah! n'affectons point de dédain pour la force des armes après la douloureuse expérience de nos revers et la rançon des milliards payés aux vainqueurs. Quoi qu'en pensent les rêveurs de la paix universelle, la prospérité et la richesse d'un peuple ne sont vraiment complètes que si ce peuple dispose d'une puissance militaire suffisante pour défendre cette richesse et cette prospérité.

III.

En vérité, le premier lien qui unit entre eux tous les citoyens d'un grand pays, c'est celui d'une protection mutuelle et d'une commune défense. Personne n'affirme mieux ce fait que les Allemands des petits états établis à l'étranger. La constitution de l'unité nationale nous a coûté de grands sacrifices, disent les Badois et les Wurtembergeois, mais ces sacrifices sont compensés par des avantages supérieurs. Autrefois, quand l'un ou l'autre d'entre nous était molesté au dehors comme sujet d'un état secondaire, ses plaintes restaient sans écho, et il ne pouvait obtenir justice. Maintenant que nous pouvons invoquer, en qualité de citoyens allemands, l'appui du gouvernement de l'empire, tout le monde nous respecte et nous craint. Ainsi nos voisins d'outre-Rhin reconnaissent une augmentation de sécurité comme résultat de leur unification politique. Tout naturellement, l'accroissement rapide de la population doit déterminer un mouvement d'émigration considérable. Faute de colonies allemandes, ce mouvement se porte sur les colonies étrangères et surtout du côté des États-Unis d'Amérique. On se demande pourtant s'il ne vaudrait pas mieux, dans l'intérêt commun des émigrans et de la mère patrie, de diriger le courant sur des colonies propres à l'Allemagne. Les sociétés de colonisation fondées dans les grandes villes de commerce, à Hambourg, à Berlin, à Francfort, ont posé la question de la politique coloniale. Par la convocation de la conférence pour régler les conditions du commerce européen sur le Congo et le Niger, le gouvernement de l'empire montre qu'il se préoccupe sérieusement de cette question. Le prince de Bismarck comprend l'importance majeure, sinon la nécessité de favoriser l'extension du commerce allemand dans les diverses parties du monde, afin d'assurer plus de débouchés à l'industrie nationale. Plus les Allemands augmentent en nombre, plus ils sont tenus de développer leur industrie. Pour protéger leur commerce, il leur faut des stations navales et des ports de ravitaillement hors des mers d'Europe. De là l'occupation de la côte des Cameroons dans l'Afrique occidentale

et de l'anse d'Angra Pequeña, près de la colonie anglaise du Cap, en même temps que les demandes de crédits soumises au Reichstag pour subventionner des lignes allemandes de paquebots dans l'extrême Orient et des établissemens commerciaux des îles Samoa, dans la mer du Sud.

A l'époque des grandes migrations, dans le mouvement des populations germaniques de la Pannonie, en remontant le Danube, à mesure qu'une tribu avançait, elle s'emparait du territoire nécessaire pour son établissement par une occupation pacifique ou par la force des armes. Les Germains admettaient comme un principe de droit de prendre de la terre dans la mesure de leurs besoins. Tout le pays pris en possession était consacré solennellement aux divinités nationales, aux esprits protecteurs des frontières, par des feux, des tournées, des sacrifices. Suivant l'usage établi, les envahisseurs n'enlevaient pas tout aux habitans de la contrée dont ils s'emparaient. Ils leur laissaient bien une partie du sol, un tiers du domaine, où ils les cantonnaient. Dès lors, leurs chefs mettaient en pratique la maxime de la ballade du *Roi des aulnes*, en saisissant par la violence ce qu'ils ne pouvaient obtenir autrement :

. . . . . .

Bist du nicht willig,
So brauch ich Gewalt.

Mais, en revanche, ils s'attribuaient un droit imprescriptible sur tout ce qui avait une fois été en leur possession, même après avoir quitté les terres occupées. Procope raconte l'histoire d'une députation de Vandales, restée dans leur patrie après le départ de la masse du peuple, qui alla à Carthage demander à Genséric d'abandonner ses prétentions sur le pays d'origine parce qu'ils ne pouvaient pas le défendre : l'assemblée des guerriers allait donner satisfaction à cette prière sans le conseil d'un ancien qui en détourna le peuple pour le motif qu'il ne savait pas s'il ne faudrait pas retourner un jour sur les territoires abandonnés. On sait aussi comment une horde de Saxons, partis pour l'Italie avec leurs voisins les Langobards, revinrent après un certain temps et trouvèrent leur pays au pied du Harz occupés par les Thuringiens, qu'ils sommèrent de se retirer. Les Thuringiens offrirent le tiers, puis la moitié, enfin les deux tiers du sol, avec le bétail qui s'y trouvait. Pourtant les Saxons ayant revendiqué la propriété du tout, les deux peuplades en vinrent aux armes et la lutte se termina par l'extermination à peu près complète des réimmigrans.

Par la force des choses, le besoin de vivre, ou la lutte pour l'existence, obligera encore les Allemands à se répandre au-delà des limites actuelles de leur empire dans l'avenir. En attendant, le mouvement

d'émigration est pacifique et son courant se porte surtout vers les États-Unis. Depuis 1820, les États-Unis d'Amérique n'ont pas reçu moins de 3,440,000 émigrans allemands. Le nombre de sujets allemands sortis des ports de mer de l'Allemagne, dans l'intervalle des années 1871 à 1883, s'élève à 1,165,696, sans compter ceux qui s'en vont par les frontières de terre. Pendant la période décennale de 1873 à 1882, le port français du Havre a expédié à lui seul 45,453 Allemands. En 1881, la proportion de l'émigration directe par les ports de la mer du Nord et de la mer Baltique a atteint 210,547 individus, avec une moyenne annuelle de 142,010 depuis cinq ans. La répartition des émigrans entre les pays de destination dans l'année 1881 s'est faite ainsi :

États-Unis d'Amérique.	206.189
Amérique anglaise.	286
Amérique centrale et Mexique	56
Indes occidentales.	58
Brésil.	2.102
Autres pays d'Amérique.	762
Afrique.	314
Asie.	35
Australie	745

Le relevé des entrées aux Etats-Unis porte même à 249,572 le nombre des émigrans allemands débarqués dans les ports de l'Union américaine en 1881, au lieu de 206,189 indiqués dans les sorties directes des ports de l'Allemagne. Un commissaire impérial surveille l'embarquement des émigrans au départ et reçoit les plaintes qu'ils peuvent avoir à formuler contre les agens d'émigration. D'après ses constatations, 20 pour 100 des personnes émigrées partent avec des billets de voyage gratuits ou plutôt payés par des membres de leur famille déjà établis en Amérique. Il a reconnu que, sur 210,547 émigrans de nationalité allemande inscrits au départ en 1881, environ 74,036 sont partis isolément, les autres 135,077 en famille. Le nombre des familles émigrées atteint 35,978 pendant la même année. Quant à l'âge des émigrans, nous trouvons sur l'ensemble de l'année :

Sexe masculin.	Sexe féminin.	
29.831	26.838	au-dessous de 10 ans.
21.021	14.711	de 10 à 20 ans.
39.941	24.183	de 20 à 30 ans.
18.608	10.879	de 30 à 40 ans.
7.856	5.286	de 40 à 50 ans.
3.380	3.063	de 50 à 60 ans.
1.310	1.357	de 60 à 70 ans.
323	275	au-dessus de 70 ans.
119	72	d'âge indéterminé.

Soit en tout 122,389 individus masculins contre 87,724 féminins. C'est la Prusse qui fournit les plus forts contingens pour les provinces de Posen, de Westpreussen et de Poméranie, à raison de 72,772 personnes sur un total de 145,679 émigrans prussiens. Cette forte proportion de l'émigration des provinces orientales de la Prusse tient particulièrement aux conditions d'exploitation, dans une contrée éminemment agricole et de grande propriété, où les paysans possèdent peu de terre en propre, où les salaires sont faibles. Pour les centres industriels, avec salaires plus élevés, dans les provinces du Rhin, de la Saxe, de la Silésie, on compte une moindre proportion d'émigrans. En fait, même dans les provinces avec prédominance de l'élément agricole, l'excédent des naissances sur les décès dépasse encore le nombre d'habitans enlevés par l'émigration. L'émigration enlève surtout les adultes en état de produire et particulièrement les jeunes gens soumis à l'obligation militaire. Ainsi, pendant l'année 1881, il n'y a pas eu moins de 39,941 hommes âgés de 20 à 30 ans, contre 16,165 seulement de la période de 30 à 50 ans. M. Levasseur, dans sa conférence sur l'émigration contemporaine, faite à la récente exposition universelle d'Amsterdam, signale comme causes de l'émigration libre l'insuffisance des moyens d'existence dans le pays natal, la perspective d'un avenir meilleur dans un pays étranger, les conditions politiques qui rendent intolérable le séjour dans la patrie, la facilité des communications enfin et la multiplicité des relations. En Allemagne, nous l'avons dit et nous comptons le montrer avec preuves à l'appui, il n'y a pas à proprement parler insuffisance des moyens d'existence pour la population indigène. Depuis quinze ans, l'industrie et le commerce ont fait dans l'empire allemand des progrès assez considérables pour répondre aux besoins d'un accroissement numérique de ses habitans. Néanmoins la perspective d'un avenir meilleur à l'étranger détermine dans les provinces agricoles, où les salaires restent inférieurs à ceux des centres plus industrieux et où la masse du peuple n'arrive pas à acquérir des terres lui appartenant en propre, un courant d'émigration croissant par degrés avec l'augmentation de la population. L'existence de six lignes de paquebots exploitées par autant de grandes compagnies d'émigration facilite beaucoup le départ des émigrans par Hambourg et par Brême, outre l'action des sociétés étrangères de transport par la Hollande, Le Havre, Anvers et les ports anglais. Pendant certains mois de l'année, on ne voit pas moins de dix-sept à dix-huit gros navires à vapeur chargés d'émigrans sortir des seuls ports de Brême et de Hambourg, sans compter les services d'intermédiaires par l'Angleterre. Sous l'influence de la richesse créée par les premiers occupans dans les

colonies nouvelles, les imaginations sont séduites. Les relations des colons avec la mère patrie ont pour effet d'attirer auprès d'eux leurs parens et leurs amis par l'appât de terres faciles à acquérir.

Comme le courant de l'émigration allemande se porte surtout du côté des Etats-Unis d'Amérique, les hommes d'état de l'Allemagne se demandent s'il ne serait pas plus avantageux, au point de vue national, de diriger ce mouvement sur des colonies allemandes à fonder sur d'autres points du globe. Une fois établis en Amérique, les colons allemands ne restent plus Allemands de nation. Ils deviennent Américains en peu de temps. La nature propre de leur caractère les amène à accepter plus aisément que d'autres peuples une nationalité étrangère, avec sa manière de voir et de penser, ses mœurs et son langage. Dans ses chants patriotiques, Arndt a pu dire : « La patrie de l'Allemand s'étend aussi loin que résonne la langue allemande. » Avec autant de raison nous pouvons ajouter que l'Allemand se fait une patrie partout où il se trouve bien. *Ubi bene, ibi patria* est un axiome éminemment germanique, bien plus que latin. Sous l'influence d'un milieu nouveau, la transformation s'effectue d'autant plus vite que les rapports avec le milieu ancien, avec la mère patrie, sont moins fréquens. Émigré sur un autre territoire, au milieu d'un peuple nouveau, le colon s'assimile avec l'air qu'il respire les vues et les sentimens particuliers de ce peuple. Il change sans le savoir, sans en avoir conscience. Ses services profitent à la société dont il devient partie intégrante, les avantages de cette société lui reviennent. Pour la masse des émigrans, le petit capital intellectuel importé du pays d'origine est bientôt remplacé par les acquisitions de la patrie d'adoption. L'influence de la première patrie s'arrête pour eux du jour où ils ont posé le pied sur la rive étrangère. La langue allemande continue à servir aux parens : les enfans naissent Américains. Dès 1819, les Allemands de Philadelphie, la ville des États-Unis la plus allemande à cette époque, n'étaient plus en état de rédiger dans leur langue maternelle les procès-verbaux de leurs réunions, parce que les relations des premiers colons avec l'Allemagne avaient à peu près cessé par suite des grandes guerres continentales. A New-York, où l'émigration allemande était alors plus faible, en 1794, les enfans des colons allemands ne savaient plus écrire l'allemand. Aucun lien intime, intellectuel, dit M. Kapp, un député au Reichstag, attaché naguère en Amérique au service de l'émigration, ne réunit les émigrés allemands de 1820 et de 1830 avec ceux de 1848. Aujourd'hui pas plus qu'autrefois les émigrans allemands n'ont de chance de créer des états allemands aux États-Unis, car 100,000 émigrans allemands en proportion de 50 millions d'Amé-

ricains maintenant comptent moins qu'au dernier siècle 10,000 Allemands par rapport à 100,000 Américains. Aussi longtemps que l'augmentation de la population aux États-Unis sera en rapport avec les progrès de l'émigration, la situation relative des deux élémens ne changera pas. D'ailleurs les immigrans anglais et irlandais sont encore plus nombreux que les Allemands. L'idée de fonder des états exclusivement allemands en Amérique est une pure utopie.

Émigrer, c'est quitter le pays natal avec la volonté de s'établir ailleurs sans intention de retour. Celui qui cède à cette détermination espère satisfaire au dehors ses besoins mieux que dans sa patrie. Nul ne se décide à rompre avec son passé sans la perspective d'un avenir meilleur, d'un établissement plus conforme à ses aspirations. Dès lors, les règlemens de police invoqués dans un récent congrès des économistes allemands réunis à Berlin pour discuter la question de l'émigration et de la colonisation, afin de diriger les émigrans allemands dans des colonies allemandes officielles, restent sans effet. Les partisans des colonies nationales ont cherché à calculer les pertes causées à la nation par le départ des émigrans. Ces pertes sont plus apparentes que réelles. Malgré le départ de 3 à 4 millions d'individus pour l'Amérique, la population de l'Allemagne n'en a pas moins doublé en l'espace de soixante ans ou à peu près. En même temps, le commerce allemand avec les États-Unis s'est développé dans une mesure considérable, simultanément avec les progrès de l'émigration. Brême, qui exportait pour 12 millions de marcs de marchandises en 1844, en a exporté, en 1872, pour 105. Les lignes de navigation et de marine, organisées surtout pour le service des émigrans, ont augmenté comme celles de Hambourg en proportion de l'émigration. D'après les *Statistical Abstracts* des États-Unis, les importations allemandes dans les ports de l'Union américaine se sont élevées de 9,663,743 dollars en 1863, à 61,491,756 dollars en 1873 contre une exportation de 16,861,274 à 60,124,410 dollars d'Amérique en Allemagne pour ces mêmes époques respectives. Pendant la guerre de 1870, les Allemands établis de l'autre côté de l'océan ont envoyé à la société de secours aux blessés une collecte d'un million de dollars et des offrandes semblables sont arrivées d'Amérique à Berlin à la suite des dernières inondations du Rhin en 1882. En même temps, les citoyens allemands des États-Unis sont intervenus auprès du gouvernement de Washington afin d'empêcher les croiseurs français de mettre la main sur les navires allemands à la sortie des ports de l'Union. Les bras et les capitaux emportés par les émigrans ne constituent donc pas une perte sèche sans compensation pour la mère patrie.

Sans doute, les émigrans emportent, lors de leur départ, un capital notable, tant par les valeurs en argent qu'ils ont sur eux que par leur puissance productive. Certains statisticiens évaluent de 200 à 300 thalers en moyenne, soit 750 à 1,125 francs, les valeurs en espèces emportées par chaque émigrant l'un dans l'autre. Se fondant sur des relevés faits à Castel-Garden, où débarquent tous les émigrans allemands en destination de New-York, M. Kapp a constaté que chacun apporte dans ses poches au moins 70 dollars en argent monnayé, sans compter les lettres de change. D'un autre côté, en ce qui concerne la valeur même des hommes, M. Engel, ancien directeur du bureau de statistique de la Prusse, dans sa brochure *der Werth der Arbeit,* estime à 40 thalers ou 150 francs par an la dépense pour élever un enfant pendant les cinq premières années de sa vie en augmentant de 10 thalers par année pendant la période de six à dix ans et de 20 thalers entre onze et quinze ans, de manière à compter 750 thalers ou 2,716 francs pour former un homme ou un ouvrier ordinaire. Cette somme équivaudrait au bénéfice du pays d'adoption pour chaque ouvrier adulte émigré au détriment de la mère patrie. Or, parmi les immigrans, les individus vivant du travail de leurs mains forment le plus grand nombre. C'est ce que nous avons montré plus haut par le classement des émigrans allemands de l'année 1881 suivant leur âge, et c'est ce qui résulte des observations de M. Kapp pour la période 1860 à 1870, consignées dans son livre *Immigration and the Commissioners of Emigration*, observations d'après lesquelles 75 pour 100 des émigrans ont de quinze à quarante ans. Comme les salaires sont plus élevés en Amérique qu'en Allemagne, on peut estimer aux États-Unis la valeur moyenne d'un homme de 800 à 1,000 dollars au lieu du prix de revient de 750 thalers indiqué par le directeur du bureau de statistique de Prusse. Un des directeurs du *Census* américain, M. Edward Yung, calcule le prix moyen par tête à 800 dollars. En réduisant cette valeur moyenne à 500 dollars par émigrant et en admettant 100 thalers pour son avoir en espèces, 100,000 émigrans quittant l'Allemagne une année dans l'autre emporteraient ainsi 10 millions de thalers en argent et 50 millions de dollars de force productive, soit un capital d'environ 230 millions de marcs enlevés annuellement. Sur 4 millions d'individus émigrés d'Allemagne depuis le commencement de ce siècle, ce pays aurait perdu ainsi un capital de 9 milliards 200 millions de marcs ou 11 milliards 1/2 de francs, plus du double de l'indemnité de guerre française. Pourtant, aux calculateurs qui attribuent ainsi à l'Allemagne une perte totale de 11 milliards 1/2 de francs depuis le commencement de ce siècle et une perte annuelle de 287 millions actuellement par le fait de l'émigration, on peut objec-

ter que ces valeurs ne seraient réalisées que dans l'hypothèse de l'utilisation intégrale de toutes les forces productives dont disposent les émigrans. D'autre part, si l'émigration était moins intense, la surabondance des bras sur le marché du travail en Allemagne ne permettrait peut-être pas d'atteindre un produit aussi élevé. Sans approfondir ici l'examen critique des facteurs d'un calcul plus ou moins contestable, on peut affirmer aux partisans des colonies officielles dans l'intérêt de la nation allemande que la perte attribuée aux effets de l'émigration est certainement moins énorme qu'ils ne pensent, et se trouve compensée par d'autres avantages. Sans l'émigration contenue dans ces limites et qui modère un accroissement excessif de la population, le développement de la richesse nationale suivrait certainement une marche moins régulière.

IV.

Tout en laissant à l'émigration son libre cours, sans l'entraver par des mesures de police, sans chercher à la détourner de force dans des colonies officielles, avec de grands sacrifices pour l'état, l'accroissement de la population oblige le gouvernement de l'empire allemand à favoriser l'expansion du commerce et de l'industrie, expansion sans laquelle une émigration plus forte sera nécessaire. Par la force des choses, plus impérieuse que les volontés humaines, le prince de Bismarck se trouve amené à inaugurer pour l'Allemagne une véritable politique coloniale. Coup sur coup, le Reichstag s'est trouvé saisi d'une série de propositions pour le développement de la marine militaire, pour des subventions à des lignes de paquebots entre Brême, Hambourg, l'extrême Orient et l'Australie, ainsi qu'à une compagnie de colonisation dans la Mer du Sud. En même temps nous arrive la nouvelle de l'occupation d'Angra Pequeña et celle de la côte de Cameroones, en face de Fernando-Pô. A Fernando-Pô, le gouvernement espagnol vient de céder à l'Allemagne, dans la baie de Sainte-Isabelle, un terrain pour une station de charbon et de ravitaillement. Il a été question aussi de la cession d'un îlot près de Cuba, puis de celle de Lancerote, une des îles Canaries, et de Fromentera, une des Baléares, ainsi que de Las-Chamias, îlot méditerranéen à mi-route entre Gibraltar et Malte, avec le territoire de Zébu, sur l'île de Luçon. D'autres projets encore sont en suspens et dès maintenant le pavillon allemand flotte en Océanie, à la Nouvelle-Bretagne et sur plusieurs autres îles, telles que le Nouveau-Hanovre, la Nouvelle-Irlande et le nord de la Nou-

velle-Guinée, territoires d'une étendue de 200,000 à 300,000 kilomètres carrés, soit la moitié de la superficie de la France. Les Australiens, qui ont imaginé à leur usage une sorte de doctrine de Monroe, calquée sur le patron américain, prétendent bien à la suprématie dans la Mer du Sud. Ils ont émis l'opinion qu'ils ne souffriraient plus de nouvelles extensions européennes dans ce domaine à eux. Vaines rodomontades, auxquelles le chancelier allemand ne fera aucune attention.

Angra Pequeña, la première en date des colonies allemandes, n'a en elle-même pas grande importance. C'est une petite baie, sur la côte de l'Afrique australe, entourée de terres arides, où l'eau doit être amenée en tonneaux de la colonie anglaise du Cap. Le voisinage de la colonie du Cap, de l'état libre du fleuve Orange et de la république des Boers du Transvaal attache à cette position plus de valeur pour l'avenir, surtout depuis que de nouvelles annexions ont assuré à l'Allemagne la souveraineté de tout le littoral entre l'embouchure du fleuve et le cap Frio, à l'exception du petit *settlement* anglais de Walfish bay, devenu une simple enclave des possessions germaniques. Sur la côte orientale, au pays des Zoulous, le fondateur de la station d'Angra Pequeña, M. Luderitz, vient encore d'acquérir au bord de la baie de Sainte-Lucie, moyennant une boîte à musique, un habit brodé et un peu d'eau-de-vie, une langue de terre où le gouverneur de Natal déploya le pavillon britannique. En même temps, les Boers et les républicains du fleuve Orange ont entamé des négociations pour former, avec l'appui du prince de Bismarck, une union des états libres du sud de l'Afrique, qui compte ensemble, dès maintenant, plus d'un million d'habitans. Naturellement, ces manifestations et les positions prises par les Allemands préoccupent l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, les droits de l'Allemagne, dans ces régions, valent ceux de mainte autre puissance maritime qui a pris les devans pour des établissemens plus avantageux. Le commerce allemand, la marine marchande de l'Allemagne, ont besoin de protection. De là, nécessité de stations de ravitaillement tout au moins pour les vaisseaux de guerre qui portent le pavillon protecteur dans les diverses mers du globe, en attendant l'acquisition de colonies plus étendues réclamée par l'opinion publique. En revanche, si la préoccupation de fournir des débouchés essentiellement nationaux au grand courant de l'émigration allemande a été pour beaucoup dans le mouvement d'opinion qui rend populaire l'adoption d'une politique coloniale, il s'en faut que les acquisitions territoriales faites jusqu'à présent au nom de l'empire répondent à cette préoccupation. La côte sud-ouest de l'Afrique est un des pays les plus déshérités de la terre. La pluie et

l'eau n'y sont guère plus abondantes que dans les solitudes du Sahara ou dans les steppes stériles de l'Atacama, dans l'Amérique du Sud. Ce qu'elle paraît offrir, comme cette dernière contrée, ce sont de grandes richesses minérales. On y exploitera des mines et peut-être des usines métallurgiques. Moins maltraité, le territoire de l'intérieur pourra se prêter à l'élève du bétail, à l'agriculture pastorale, à la manière des hauts plateaux de l'Algérie. Une région qui offrirait plus d'avantages pour l'établissement de colonies allemandes et pour recevoir de nombreux émigrans, c'est le Zanzibar, dont la prise de possession a été recommandée par l'amiral Livonius. Au Zanzibar, le souffle des moussons rafraîchit toute l'année durant les îles voisines du continent, tandis que, sur le continent même, les hautes terres fertiles, dont l'altitude tempère l'ardeur du climat torride, se prêtent à recevoir des cultivateurs européens. Les indiscrétions de l'amiral Livonius ont bien éveillé de ce côté les susceptibilités de l'Angleterre. Reste à savoir si le gouvernement allemand tiendra plus de compte de ces susceptibilités et ne passera pas outre, comme il a fait pour les prétentions des Australiens touchant la Nouvelle-Guinée et la Mer du Sud.

Le premier essai de politique coloniale tentée par le gouvernement allemand à propos des établissemens dans les îles de la Mer du Sud n'a pas été heureux. Les armateurs des villes hanséatiques ayant réussi à commercer avec tous les ports du monde, les Allemands n'ont pas songé pendant longtemps à s'imposer la charge de colonies leur appartenant en propre. Aussi, lorsque le Reichstag fut saisi, en 1880, d'une demande de subvention pour des établissemens fondés aux îles Samoa, dans la Mer du Sud, cette demande se trouva rejetée. Il s'agissait d'une somme annuelle de 300,000 marcks, au maximum, à accorder, sous forme de garantie d'intérêt, à l'association allemande de commerce maritime fondée à Berlin, au capital de 8 millions, pour l'exploitation de plantations dans l'archipel samoan. Pareilles subventions ont été accordées naguère par le gouvernement hollandais à la *Nederlandsche Handel Maatschappy*, qui réussit parfaitement. Mais, au Reichstag allemand, on y regarde à deux fois avant de consentir à subventionner des entreprises privées avec des fonds de l'état. Vainement l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, le prince de Hohenlohe, parlant en place du ministre des affaires étrangères, insista sur l'importance attachée à l'acceptation de la proposition pour la politique de l'empire. L'honneur du pavillon allemand, les intérêts du commerce, l'exemple de la France, furent invoqués tour à tour sans réussir à décider le parlement. Beaucoup de chauvins eussent préféré prendre des colonies toutes faites et préparées par des voisins

plus expérimentés. Dans la salle des Pas-Perdus, on a entendu tel député conseiller l'annexion pure et simple de la Hollande, avec ses possessions d'outre-mer, par la raison que les Hollandais se permettent bien de « prendre dans le Rhin nos saumons. » Devant l'opinion publique, la question coloniale était encore prématurée alors. Depuis, l'idée a fait son chemin, au point que l'acquisition de colonies passe maintenant pour un besoin de la nation. Tous les crédits nécessaires pour soutenir la politique coloniale seront votés à l'avenir avec une forte majorité. Dût un adversaire chagrin rappeler à ce propos au chancelier de l'empire que sa manière de voir présente n'est plus d'accord avec son opinion d'autrefois, on l'entendra répondre une fois de plus que, s'il a changé d'avis, c'est pour avoir depuis lors appris quelque chose.

Apprendre quelque chose des leçons de l'expérience, n'est-ce pas la conclusion naturelle qui doit découler de cette étude sur la population de l'empire allemand? Dans la nouvelle politique coloniale mise à l'ordre du jour, il s'agit moins, pour l'Allemagne, de créer des colonies de peuplement que de s'assurer des comptoirs susceptibles d'ouvrir à l'industrie nationale de nouveaux et importans débouchés. Devenus une nation forte, les Allemands veulent être de plus une nation riche, développant constamment sa puissance de production. Sans doute quelques illusions se mêlent aux projets de colonies nationales, dont les promoteurs demandent la réalisation sans sacrifices pour le pays, sans imposer au budget des charges considérables. Ces charges, pourtant, la nation allemande est de force à les supporter, sans trop de peine. Aussi bien ne devons-nous pas perdre de vue surtout que, malgré l'intensité de l'émigration, le nombre d'habitans de l'Allemagne augmente, une année dans l'autre, d'un demi-million, de manière de doubler en l'espace de trois générations. En France, avec une émigration insignifiante, l'accroissement de la population se ralentit de plus en plus. La natalité de la race française diminue et, dès maintenant, le pays compte moins d'hommes que l'empire allemand unifié. Cette disproportion croissante constitue pour la France un péril national, une menace pour l'avenir de son peuple, si généreux et si brillant, dont les nobles qualités et la valeur ne peuvent cesser d'exercer dans le monde une légitime et bienfaisante influence.

CHARLES GRAD.

LA

CARICATURE EN ANGLETERRE

WILLIAM HOGARTH.

I. *A History of caricature and grotesque*, by Th. Wright and Fairholt. — II. *Caricature History of the George*, by Th. Wright. — III. *William Hogarth, painter, engraver and philosopher*, by George Augustus Sala, etc.

I.

En 1720, Londres traversait, après Paris, une de ces crises financières avec lesquelles notre génération s'est familiarisée et qui, en se répétant, ont un peu perdu de leur pittoresque. Autant le rêve avait été brillant, autant le réveil était pénible. Tout le monde s'était cru riche, même les mendians, et il semblait que tout le monde fût devenu pauvre, même les millionnaires. Personne n'avait su s'arrêter, se modérer. Quelqu'un avait dit au poète Gay, qui gagnait de grosses sommes : « Gardez-vous au moins une chemise blanche et une épaule de mouton pour tous les jours de votre vie ! » Gay n'avait pas écouté ce conseil, la roue de la fortune avait tourné, et le poète se retrouvait aussi gueux que le héros de son fameux opéra. En fumée s'étaient évanouis les bénéfices de la traduction d'Homère, confiés par Pope aux jeux de la hausse et du hasard. En fumée la réputation de lady Mary Montague, la jeune et spirituelle ambassadrice, qu'on accusait d'avoir volé des actions

à son ami, Ruremonde. Samuel Chandler, le fameux prédicateur puritain, après avoir vu son frère pendu pour faux, ruiné lui-même, était réduit à ouvrir une échoppe de bouquiniste. Aislabie, le chancelier de l'Échiquier, était déshonoré. Le directeur-général des postes, Craggs, fin lettré, ami d'Addison et l'une des plumes élégantes du *Spectator*, disparaissait de ce monde juste à temps pour éviter la même honte et la léguer à son vieux père, qui en mourut de chagrin. Les maîtresses du roi, vieilles créatures dégoûtantes qu'il avait amenées avec lui du Hanovre et affublées de titres anglais, furent les seules personnes qui, n'ayant point de considération à sauver, ne perdirent rien et gardèrent, par surcroît, quelques épaves de la fortune publique.

Certes un tel spectacle était fait pour inspirer à la fois le poète comique, le prédicateur, l'écrivain satirique et le caricaturiste. La caricature naissait à peine; son nom même n'était pas encore entré dans la langue. Pendant que cette branche de l'art fleurissait et fructifiait en France, en Italie, en Allemagne, et, plus récemment, en Hollande, elle était, faute d'artistes habiles, demeurée stérile en Angleterre, et les contemporains de Swift ignoraient encore un genre pour lequel tout les prédestinait : liberté des mœurs politiques, humour national, penchant pour la satire morale, goût de l'allégorie, et jusqu'à cette joyeuse recherche des laideurs physiques, qui est, chez les races teutoniques et saxonnes, un legs du moyen âge. Enfin, après la révolution de 1688, la caricature hollandaise avait passé la mer à la suite du nouveau roi. Les élèves de Romain de Hooghe, — de ce Romain de Hooghe qui avait combattu l'invasion française le crayon à la main, et vengé des dédains de Louis XIV les magots de Teniers, — commençaient à apprendre aux Anglais comment on dessine une épigramme, comment on burine un sarcasme. La fantaisie de l'artiste satirique hésitait encore entre le papier et le bronze. Mais le bronze est un métal noble : il veut des lignes sévères et des sujets graves; il ne reçoit que ce qui est, comme lui, fait pour durer. Il y a une incompatibilité entre le bronze et la caricature. On s'en tint donc au papier, qui souffre tout, le vague de l'exécution comme la frivolité des motifs, et qui offre d'ailleurs à l'imagination un champ bien plus vaste que le cercle étroit d'une médaille. On put y déployer à l'aise ces enchevêtremens de figures et d'attributs symboliques où chaque détail formait une énigme particulière dans l'immense rébus. On appelait *hieroglyphics* ces caricatures primitives dont la complication était le principal mérite, et le *krach* de 1720 en vit éclore un bon nombre.

Une des plus obscures, une des plus laborieuses, pour tout dire en un mot, une des plus médiocres et une des moins remarquées était l'œuvre d'un jeune homme de vingt-trois ans, dont le nom

tait inconnu du public, et qui, lui-même, ne paraissait pas bien ûr de ce nom : car il signait quelquefois Hoggart ou Hogard. Pour on siècle et pour la postérité, il devait s'appeler William Hogarth.

C'était une famille des comtés du Nord ; elle avait porté d'abord e rude nom saxon de Hogherd. Le grand-père était un paysan, le ère un maître d'école, l'oncle un poète de village, dont on jouait es tragédies dans une grange, les jours de marché. Vers le commencement du règne de Guillaume III, Dominique Hogarth vint à ondres, non pour y faire fortune, mais simplement pour y gagner on pain. Il ouvrit une petite pension dans la ruelle la plus étroite u plus triste quartier de la métropole, presque à l'ombre des rands murs noirs de Newgate. Il était l'auteur d'un savant Dictionaire latin, dont les éditeurs de Fleet-street ne voulurent pas. Le etit William, né en 1697, avait une quinzaine d'années lorsque on père le mit en apprentissage chez maître Ellis Gamble, orfèvre t graveur sur métaux, dans Cranbourne-street, au coin de Cranourne-Alley.

Dès lors, chaque partie du vieux Londres avait sa population péciale et sa physionomie distincte. Le commerce et la banque 'étaient réservé la Cité ; on commençait à abandonner au monde e la chicane les grandes résidences de Lincoln's Inn, où s'était ongtemps cantonnée l'aristocratie ; autour de Drury-Lane et de Covent-Garden, grouillait un monde bruyant et suspect. Cranbourne-treet mettait ces quartiers divers en communication avec les demeures patriciennes, qui se groupaient, chaque jour plus nomreuses, entre le palais de Saint-James et Leicester-fields. C'était, — on le voit, — le centre de Londres en 1720 ; et l'établi de l'orèvre était, pour observer, un poste incomparable. Tout en gravant des armoiries sur des plats et sur des calices, l'enfant voyait ntrer dans la boutique de son maître les nobles titulaires de ces rmoiries, que le patron Gamble reconduisait tête nue, jusqu'à leur haise. On ne pouvait pressentir encore le temps où les duchesses 'habilleraient plus simplement que les filles de comptoir, où huit ents ans de blason se promèneraient, le matin, en veston d'écurie t en chapeau rond. La vanité, au saut du lit, se chamarrait de ordons, s'étoilait de plaques d'ordres ; les habits, à force de brodeies et de galons, se tenaient raides ; les robes étaient empesées l'or. Il n'y avait que les mendians qui pussent lutter de pittoresque vec les grands seigneurs : les mendians, ces caricatures vivantes, oie du crayon de Callot. Addison a pris la peine de décrire et de lasser ceux qui encombraient Leicester-fields et ses abords, depuis « l'effronté, » qui s'annonçait en jouant de la trompette, jusqu'au « silencieux, » qui attendait l'aumône au lieu de la solliciter, mais 'imposait aux passans comme un hommage dû à la dignité de son

attitude. Autour d'eux circulaient, criards et affairés, tous les industriels du pavé. Sous Charles II, on vendait des masques, fort utiles aux femmes « honnêtes » qui désiraient aller partout, tout voir et tout entendre. Les marchands de masques avaient disparu, faisant place aux chanteurs de ballades politiques, aux liquoristes ambulans, aux croupiers en plein air qui établissaient sur deux tréteaux une petite table et un jeu de dés. Toute cette foule ondulait en grondant sous les fenêtres de maître Gamble, et donnait de terribles distractions au jeune William, qui dessinait au poinçon des licornes et des léopards.

Il en voyait bien davantage pendant ses courses d'apprenti, courses compliquées de stations imprévues et de zigzags fantasques dont le patron n'a jamais rien su. Il a sans doute assisté, dans Covent-Garden, à cette heure étrange où le travail qui se lève coudoie la débauche qui va se coucher. Laitières et maraîchers affluent; la dévote matinale se rend à l'office, escortée d'un page qui trotte sur ses talons, portant un volumineux *prayer-book*. Un à un, les noctambules, blémis par une nuit d'insomnie, sortent du cabaret mal famé qui leur a servi d'asile. Avec les lieux et les heures, le tableau change. Aux escaliers du Temple, les avocats en robe et en perruque hèlent un batelier pour les conduire à Westminster; près de Whitehall, les officiers en demi-solde pérorent sur les chances de guerre et d'avancement; sur le Mall, les nouvellistes tiennent leur club au soleil. William voit descendre de leurs coches, à la porte des « maisons à chocolat, » les filles à la mode dont il sera l'historiographe. Son regard pénétrant plonge dans l'intérieur des pâtisseries françaises et de ces mystérieux magasins de curiosités où l'on marchande une femme en feignant de marchander une porcelaine. Lorsque le jeune homme a quelques pence dans sa poche, il en profite pour rendre visite aux marionnettes de Powell ou aux figures de cire de Mme Salmon; peut-être sa curiosité l'a-t-elle un jour mené chez les prophètes français de Soho, qui exhibent des convulsionnaires, « à l'instar de Pâris, » et font des miracles en chambre, exacte reproduction de ceux du cimetière Saint Médard.

Mais à quoi bon dépenser son argent lorsque la rue offre tant de spectacles gratis? D'abord, les enseignes qui se balancent, innombrables, au-dessus des boutiques, et font, le matin et le soir, une ombre mouvante sur le pavé. Et puis, que de petits événemens en quelques heures! Qu'un carrosse verse, qu'un cheval s'abatte, qu'on poursuive un voleur, qu'une rixe éclate entre les matelots et les *chairmen*, William est au premier rang de la galerie. Il est là lorsqu'on jette de la boue aux voitures des maîtresses royales. Il est encore là lorsqu'on fouette un pamphlétaire jacobite en l'honneur de la liberté de la presse. Le condamné reçoit un coup de fouet au

passage de chaque ruisseau. Aussi le trajet de Charing-Cross à Newgate est-il le plus redouté des délinquans : trois cent onze ruisseaux à franchir, partant trois cent onze coups de fouet à recevoir. Beaucoup sont morts de cette promenade. Les jours où l'on pend, il est probable que maître Gamble donne congé à ses apprentis. Guy Patin, en pareille circonstance, ne louait-il pas, pour ses élèves, une fenêtre sur la place de Grève? Donc, William, petit garçon perdu dans la foule, assiste à cette scène qu'il gravera plus tard. Il voit sortir de Newgate les charrettes, l'une portant l'homme et l'autre son cercueil; il suit le cortège jusqu'à ce cabaret sinistre de Holborn, où le condamné obtient souvent la faveur de trinquer avec le bourreau. Il a dû voir Jack Hal, le prototype du bandit élégant, marcher à la mort un bouquet sous le nez, et distribuer aux femmes, sur son passage, des œillades et des sourires. Il a vu aussi, après la grande prise d'armes de 1715, accrocher à Temple-Bar des têtes fraîchement coupées, des têtes de « criminels. » On nommait ainsi des hommes qui auraient formé le conseil de Sa Majesté, si le roi s'était appelé Jacques III au lieu de s'appeler George Ier. Dans cinquante ans, l'enfant sera devenu un vieillard, et les hideux trophées de la politique pourriront encore à la même place.

La nuit qui tombe vient varier les aspects de la grande cité. Les rues se vident, la foule tarit. Quelques points lumineux s'allument, attirant, à travers les ténèbres, les chercheurs de bruit et les amateurs de plaisir. A Charing-Cross, près de la statue de Charles Ier, les partisans de la dynastie déchue brûlent les ministres en effigie. Dans Cheapside et dans Ludgate-hill, les vitres des *Mug-houses* flamboient comme celles d'une maison incendiée : c'est de là que les *gentlemen* des sociétés loyales, échauffés par leurs toasts au roi George, sortent en rangs serrés, la canne haute, pour charger la canaille jacobite. Sur le seuil de sa porte, l'aumônier de la Fleet, le nez empourpré de vin, la perruque grossièrement poudrée de farine, guette les couples attardés pour les marier. Le reste de Londres appartient aux rôdeurs de nuit. Dans cette obscurité profonde, où rayonne de loin en loin la lanterne du *watchman*, que d'aventures burlesques! que de drames sanglans! Mais à cette heure, — du moins nous l'espérons, — le petit William dort paisiblement sous les combles de la maison Gamble. Le moment n'est pas encore venu pour lui d'explorer le monde du vice et du crime.

II.

Ainsi, les rues de Londres ont fait l'éducation de William Hogarth. Qu'on ne méprise pas trop ce genre d'instruction : Charles Dickens étudiera à la même université. Sur l'origine et les com-

mencemens de la vocation artistique de Hogarth, on racontait plus tard, dans son entourage, quelques-unes de ces anecdotes qui plaisaient tant aux biographes d'autrefois. Laissons Orford, Ireland, Nickolls, et autres ramasseurs de miettes, recueillir pieusement ces puérils récits des lèvres de la bonne mistress Hogarth. Vrais ou apocryphes, nous ne leur accordons aucune portée. Il n'y a point de crise, d'heure décisive dans la carrière de Hogarth, aucune de ces lueurs fulgurantes qui illuminent tout à coup la route d'un homme de génie. Sa vocation est de regarder; elle date de l'instant où il a ouvert les yeux. Elle a grandi chaque jour par un progrès insensible et lent, par des additions patientes au trésor d'observations déjà recueillies. En dehors de ces observations, il n'y a rien, ou bien peu de chose, dans le cerveau de Hogarth, qui n'a eu ni l'envie, ni l'occasion, ni le temps d'étudier. Il ne possède pas même le nécessaire en matière de connaissances grammaticales; à ce point que, vers la fin de sa vie, même lorsqu'il se pique d'être auteur, on le voit broncher sur l'orthographe. Si le collège avait assoupli ses facultés, meublé sa mémoire de formes et d'expressions, il eût pu être un Molière anglais. Mais on lui a mis dans les mains un poinçon au lieu d'une plume. La seule grammaire dont il ait quelque notion, c'est celle du dessin; la seule langue qu'il ait péniblement appris à épeler est celle des lignes et des couleurs: c'est dans cette langue qu'il traduira ses observations. Tous ses efforts, — d'abord confus et instinctifs, réglés ensuite par l'intelligence et poursuivis avec une indomptable persévérance, — vont tendre à se rendre maître de cette langue rebelle qu'il aborde, avec des dispositions médiocres, par son côté le plus ingrat et le plus rude.

Il nous raconte lui-même que, tout en apprenant son métier de graveur sur métaux, il s'échappait de temps à autre pour aller chez un peintre qui lui avait ouvert son atelier. Est-ce là qu'il vit, pour la première fois, les œuvres de Callot? Quoi qu'il en soit, son émotion fut vive. Il y avait, entre l'apprenti de Cranbourne-street et le fils du héraut d'armes de Lorraine, cette coïncidence que tous deux, l'un par métier, l'autre par tradition domestique, ont eu pour premiers modèles les monstres héraldiques qui sont, — soit dit sans offenser les amateurs de blason, — les caricatures de la vie animale. Les dragons ailés, les serpens à face humaine, les postures hors nature, la fantaisie à outrance qui déborde dans les diableries du maître nancéen, devaient étonner, sans le séduire, le jeune bon sens anglais de William Hogarth. En revanche, les mendians et les saltimbanques de Callot firent ses délices et son étude.

Dès ce moment, il s'était juré d'être artiste : ce qui ne l'em-

pêcha pas, son temps d'apprentissage terminé, d'ouvrir une boutique d'orfèvrerie, d'abord dans Cranbourne-Alley, puis au coin de Cranbourne-street et de Leicester-Fields, dans la maison qui est occupée aujourd'hui par l'hôtel Sablonnière. L'enseigne était une tête de liège doré, qu'on appela plus tard la *Tête de Hogarth*. Tout en vivant de son travail manuel, William continuait ses études artistiques; il suivait les leçons de sir James Thornhill. Ce célèbre entrepreneur de peinture murale avait brossé, seul ou avec ses élèves, les voûtes de Saint-Paul, le plafond de Greenwich et nombre d'escaliers, à raison de 40 shillings le yard carré. Partout où il avait passé, il laissait derrière lui des Morts de Sophonisbe, des Continences de Scipion, des Alexandre passant le Granique et des Jupiters foudroyant les Titans. Hogarth a dû être le complice inconnu de quelques-uns de ces plafonds mythologiques, dont le temps et le charbon de terre ont fait justice. Mais Thornhill, malgré ses défauts, ne lui a pas été inutile à lui-même. La gravure sur métal l'avait habitué à la précision, à la finesse, à l'élégance, mais l'exposait à la timidité et à la sécheresse. En devenant l'élève d'un homme qui promenait sa brosse sur les parois des cathédrales et peignait à cinquante pieds de terre, il dut prendre un *faire* plus large; il apprit à « masser, » à forcer les effets; il chercha et trouva une moyenne entre l'infiniment grand et l'infiniment petit.

Il y avait une jeune fille dans la maison : suivant l'usage anglais, Hogarth en devint amoureux et lui fit partager cette inclination. Mais il n'y avait aucune apparence que sir James, chevalier, peintre du roi, et de plus membre du parlement pour le bourg de Weymouth, jetât sa fille dans les bras d'un boutiquier dont les sœurs vendaient on ne savait quoi, dans Cranbourne-Alley, et qui, lui-même, gagnait sa vie en composant des dessins d'ameublement pour le tapissier Morris, et en ramassant les commandes dédaignées par l'orfèvre Gamble. Avait-il fait mourir une seule Sophonisbe? Avait-il fait passer le Granique, une seule fois, au roi de Macédoine? Deux ou trois caricatures plaisantes, une illustration assez heureuse d'*Hudibras*, étaient-ce des titres suffisans pour devenir le gendre d'un Thornhill?

William prit un parti énergique : il enleva Jane Thornhill. Qu'on se rassure : c'était un « enlèvement de convenance, » avec l'autorisation et la complicité de la mère. Restait à obtenir le pardon de sir James.

Tout d'abord, le beau-père malgré lui jeta feu et flammes. Jamais il ne reverrait l'élève ingrat ni la fille coupable. Ici se glisse la légende. Un matin, sir James trouva dans son atelier les dessins, encore inédits, qui formaient l'*Histoire d'une courtisane*, et que

Hogarth venait d'achever. « Quand on a un pareil talent, dit malicieusement le peintre ordinaire de Sa Majesté, on peut très bien épouser une fille sans dot! » La cause de l'artiste était gagnée, mais non celle du gendre. Peu à peu, grâce à la médiation de lady Thornhill, tout s'arrangea, et la lune de miel du jeune couple brilla dans un ciel sans nuages. Le voici donc marié, heureux de l'être, jouissant de ce modeste et tranquille bonheur qui étouffe, dit-on, le génie, mais où prospère et grandit le talent laborieux. L'art a plusieurs voies : il est temps pour l'artiste de choisir la sienne. Jusque-là, il a tâtonné. Nous l'avons vu débuter dans l'allégorie; dès 1723, il reprend pied dans le monde réel, et commente à sa façon les petits événemens du jour et les mésaventures comiques des hommes en vue. Il illustre les vers d'*Hudibras*, et apprend ainsi à raconter avec le crayon. Les gens pratiques lui conseillent de s'adonner au portrait. Ce genre a déjà, sur les autres, l'avantage de nourrir tant bien que mal ceux qui le cultivent. Le bourgeois anglais de 1730 se fait peindre en costume du dimanche, entouré de ses enfans ou de ses amis. On appelle « assemblées, » ou encore « conversations, » ces agglomérations de figures humaines qui doivent toutes se trouver sur le même plan et faire face au spectateur. Un profil, un simple trois quarts, et le bourgeois qui a fait la commande réclamerait une réduction proportionnelle sur le prix convenu. Tristes clients! triste peinture! Aussi Hogarth s'écrie-t-il qu'il ne « descendra pas à être fabricant de portraits. » Il y descend pourtant plus d'une fois : c'est sans doute lorsqu'il y trouve doublement son compte, en utilisant pour son éducation d'artiste des modèles qui paient la séance. On l'admet à Newgate dans la cellule des condamnés à mort, qui sont flattés de consacrer à une « pose » leur dernière soirée. Ces faces flétries l'attirent, le fascinent. Il en compte les taches et les trous, scrute ce réseau de muscles où chaque pensée mauvaise a imprimé un pli, creusé une ride, et sur lequel sont écrits le passé et l'avenir d'une âme. Il considère comment le vice et le crime ont repétri ces figures faites par Dieu à sa ressemblance; il veut savoir comment l'enfant de quatre ans, aux cheveux clairs, aux joues lisses et fraîches, qui sourit à tous et auquel tout le monde sourit, est devenu l'être maudit et sinistre sur les traits duquel le bourreau va bientôt abaisser le bonnet noir, pour en dérober l'horreur suprême aux assistans. C'est là, n'est-ce pas? une étude digne de Hogarth, mais ce n'est qu'une étude. Il se sent capable d'encadrer ces effrayantes physionomies dans une action dramatique qui en centuplera l'effet.

Que fera-t-il donc, puisqu'il dédaigne le portrait? La peinture religieuse, qui, ailleurs, ouvre aux artistes les grands sujets et les grands espaces, est proscrite en Angleterre comme une idolâtrie.

Reste la décoration des palais et des demeures particulières. Peut-être son infatigable beau-père a-t-il laissé, dans quelque coin du royaume, un plafond vierge, un escalier à couvrir de mythologie... Quand même l'Angleterre du XVIIIe siècle lui offrirait autant de voûtes et de panneaux disponibles que l'Italie du XVIe, la tâche ne tenterait pas William Hogarth. Ces dieux nus, ces héros drapés, dont les contemporains de Le Brun et de Kneller ont fait leurs délices, ne lui présentent que des attitudes convenues, des costumes sans date, des corps sans âme, et des corps dont l'anatomie elle-même diffère de la nôtre. Au seuil de ce monde mort, dont l'existence, même dans un passé reculé, lui semble un problème, Hogarth recule de dégoût et presque de peur.

Si l'idéal classique est trop haut et trop loin, la caricature lui paraît au-dessous de lui. Entre les héros et les magots, entre les demi-dieux de la Grèce et les diables du moyen âge, entre le sublime et le grotesque, entre la tragédie et la farce, il y a, selon lui, tout un monde intermédiaire, jusque-là négligé des artistes. Or, ce monde-là, c'est précisément celui où nous vivons, et c'est celui que Hogarth se prépare à explorer. Dans la voie où il s'engage, il n'a d'autres précurseurs que les maîtres hollandais, peintres patiens et fins de la vie intime; mais il vivifiera leur réalisme, en y jetant un élément nouveau : l'action, l'émotion, le drame.

Ici se présente une question qu'il faut se poser à propos de tout écrivain ou de tout artiste anglais : que doit-il à Shakspeare? Il nous est aisé de répondre. Dans les loisirs de son âge mûr, l'ami de Garrick a pu faire une connaissance intime avec les œuvres du grand dramaturge, que l'apprenti d'Ellis Gamble, l'élève de Thornhill, n'avait pu qu'effleurer. Mais, jeune ou vieux, il n'y a rien dans Hogarth qui vienne de Shakspeare, non, pas même ce que l'analyse chimique appelle une « trace, » pas un atome intellectuel; car il n'y a rien qui vienne de Shakspeare dans le réalisme. Qu'il plane ou qu'il s'abatte, dans ses essors comme dans ses chutes, le génie de Shakspeare est toujours au-delà ou en-deçà du réel. Chez lui, la poésie et la bouffonnerie alternent sans se confondre; le grandiose et le burlesque s'entre-choquent, en conservant leur relief propre; ils ne se rapprochent que pour s'opposer. Ce n'est point un art suivant notre goût, mais c'est un art. Le réalisme est la négation de l'art. Par une abstraction lente, par une généralisation de plus en plus délicate, ou par des intuitions enthousiastes, soixante générations de penseurs et d'artistes étaient parvenues à séparer les beautés et les laideurs, à dégager un idéal de nos imperfections et de nos vulgarités, à distiller notre essence divine. Le réalisme est venu et a proposé le retour au chaos comme un progrès. Il nous a rejetés dans cette vie médiocre et mélangée, où nous rampons, et d'où nous ten-

tions de sortir ; il nous rend ce bloc de choses qui est le monde extérieur, cette forêt de sensations brutes et de perceptions confuses dont la succession est notre existence intime.

Ce que nous venons d'écrire serait souverainement injuste si nous n'ajoutions aussitôt que le réalisme est nécessaire pour rappeler l'art au vrai, lorsqu'il s'égare dans des régions stériles et froides, au-delà des limites de notre atmosphère intellectuelle, pour le revivifier et le rajeunir, comme le mouvement de la Réforme a rajeuni et revivifié le catholicisme. Deux choses, d'ailleurs, peuvent ennoblir le réalisme : la pureté des intentions morales, qui tient lieu de goût, et la précision des peintures, qui donne à une toile de genre, à mesure qu'elle vieillit, la valeur et l'autorité d'un tableau d'histoire. Ni l'une ni l'autre de ces justifications n'a manqué à l'œuvre réaliste de William Hogarth.

III.

Pénétrons d'abord, avec lui, chez les gens du bel air. Une jeune comtesse est à sa toilette (1). Pendant que son valet de chambre français, — une figure simiesque et vicieuse, — l'accommode à la dernière façon de Versailles, un jeune légiste, qui remplace le petit abbé des gravures françaises, lui glisse des fadeurs. Si l'attaque est trop vive, le cornet qui protège les yeux de la comtesse contre la poudre, lui servira, au besoin, à déguiser sa rougeur. Un peu en arrière, deux ou trois caillettes parlent follement de choses graves, et sérieusement de choses futiles. Du cabinet de toilette, retournons au salon : nous y trouverons (2) une vieille dame et un vieux *gentleman*. Ils examinent ensemble un vase de Chine, avec ces affectations et ces grimaces propres aux gens bien élevés lorsqu'ils manient un bibelot. Sur le tapis, un énorme amas de cartes dit que, dans ce salon, on a joué l'hombre ou le reversi. Un peu plus loin, une jeune femme caresse indolemment un petit nègre. Un singe, fagoté en petit-maître, laisse échapper un *menu*, composé suivant les règles du grand Vatel. L'amour des potiches, la fureur du jeu, la cuisine et les modes de Paris, l'usage du nègre, employé à la fois comme joujou et comme repoussoir, voilà bien les manies du temps. Mais tout cela ne nous apprend rien : ces gens-là sont des copies dont les originaux sont à Versailles.

Aussi bien, ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher les viveurs et les coquettes. Bon pour les honnêtes gens d'attendre le plaisir au coin du feu : les désœuvrés de l'aristocratie vont le chercher aux

(1) *Mariage à la mode*, scène IV.
(2) *Les Goûts du grand monde.*

quatre coins de la ville. La comtesse, sa toilette terminée, ira courir les magasins suspects, où elle retrouvera son galant, à moins qu'elle n'aille consulter le sorcier en vogue. Quant au vieux monsieur, amateur de porcelaines et de bien d'autres choses encore, nous allons le revoir, lui ou l'un de ses pareils, dans une baignoire à Drury-lane. Entrons au théâtre, sur les pas de Hogarth. Nous n'apercevons qu'un coin de la scène; en revanche, l'orchestre des musiciens, le parterre, et une partie des loges sont visibles de la place où nous sommes. Pour un moraliste comme William Hogarth, le spectacle n'est pas sur la scène, mais dans la salle. En ce moment, le parterre est en proie à un accès d'hilarité qui se manifeste chez chaque individu par des effets différens. Nous avons sous les yeux toutes les variétés physiologiques du rire : la fusée bruyante, le hoquet nerveux, le gloussement intérieur. L'un se renverse en arrière, l'autre se précipite en avant, un troisième se tient la tête; celle du quatrième semble s'enfoncer dans sa poitrine. Ces gens ne rient pas seulement des lèvres : ils rient des yeux, du menton, du dos et des épaules; tout rit en eux, des pieds à la tête. Il y a le rire de chaque âge, de chaque profession : le rire de la matrone et celui de la fillette, le rire du clerc et celui du portefaix. En cherchant bien, nous découvririons la nationalité des rieurs. Pour Hogarth, un Écossais, un Irlandais, un Gallois, ne doivent pas rire comme un homme du Yorkshire ou un *cockney*. Ce n'est pas tout : il y a le rire malin, le rire naïf, le rire bête, et même le rire lugubre, sans oublier le rire professionnel du claqueur. Tous rient, même le sourd, qui rit de voir rire les autres. Un seul spectateur ne s'est point déridé. C'est le critique, l'homme à la grande perruque, aux gros sourcils, à l'air important. Les musiciens ne rient pas non plus, les pauvres gens! Racler les cordes d'une contrebasse ou souffler dans une trompette de cuivre pendant plusieurs heures pour quelques pence, n'est pas chose plaisante. Quant aux gentilshommes qui occupent les loges, ils ne rient pas, ils ricanent; ce sont des personnes trop distinguées pour écouter la pièce. Ils sont vieux et laids, mais ils portent des diamans aux doigts et des dentelles au jabot. L'un d'eux palpe le bras d'une marchande d'oranges avec une douceur insidieuse; la jeune fille se laisse faire d'un air morne : on devine qu'elle préférerait le baiser d'un *chairman* ou d'un *costermonger* à ce madrigal sans conclusion.

Que fait-on sur la scène? Deux hommes occupent le manteau d'arlequin, tous deux affublés de costumes grotesques; l'un dialogue avec une vendeuse de fruits, l'autre offre du tabac à une dame. Les commentateurs s'évertuent à deviner quelle pièce on joue ce soir-là : c'est une tâche digne d'eux. Ils sont capables d'arriver à leurs fins; mais, à notre avis, Hogarth a visé bien moins une pièce

qu'un genre. Il s'agit de cette classe d'ouvrages qui obtiennent encore aujourd'hui la vogue sous le nom de « burlesques, » et qui tiennent du vaudeville, de l'opérette, de la féerie, de la pantomime et du ballet. C'est ce que Pope appelle le règne du chaos en littérature. Dans une caricature publiée en 1723, Hogarth nous montre les œuvres de Shakspeare, de Ben-Jonson, d'Otway, emportées dans une brouette, avec cette inscription : « Vieux papiers. » Pendant ce temps, les badauds assiègent les guichets de Drury-lane, où l'on donne *Faust-Arlequin*. Le titre raconte la pièce. Le « clou » de cette œuvre littéraire, c'était un véritable moulin à vent, avec de véritables ailes, qui tournait presque aussi bien que ceux de Nottinghill ou de Hampstead. Comme si ce n'était pas assez d'un Faust-Arlequin, il y en eut deux, joués simultanément à Drury-lane, et à Lincoln's Inn (plus tard Covent-Garden). Ainsi s'établissait entre les deux maisons un concours d'insanité dramatique; pour remporter le prix, les directeurs firent des efforts de génie. Dans un dessin de Hogarth, on voit le conseil d'administration de Drury-lane réuni, comme un conseil de ministres, autour d'une table verte, délibérant sur la possibilité de combiner la légende du docteur Faust avec l'histoire, trop réelle, de Jack Dalton, qui s'était évadé de Newgate par le tuyau du privé. Une seule chose nous étonne, c'est que les honorables administrateurs n'aient pas profité de cette suggestion.

Dans le dessin de 1723, Hogarth montre la foule qui se partage entre la pantomime et l'opéra italien. On aperçoit, dans un coin de cette caricature, le comte de Peterborough à genoux devant la Cuzzoni, et la suppliant d'accepter 8,000 livres sterling. Cette Cuzzoni, grasse et blême, avec un nez busqué et des yeux de velours noir qui troublaient le cœur de la jeune aristocratie, annonçait, par ses caprices comme par ses prétentions, nos cantatrices modernes. Elle avait une rivale, la Faustina, et Londres était divisé entre ces deux femmes ; il fallait être cuzzonite ou faustinien, comme on était hanovrien ou jacobite. C'est la Faustina qui l'emporta. Avec elles, on trouve fréquemment, dans les caricatures de l'époque, un grand garçon, gauche et mal bâti, au front bas, aux lèvres de nègre. Cette piteuse figure est celle du célèbre Farinelli, qui fit la joie de toutes les capitales et surtout de la cour de Vienne. On payait cher ces artistes. « Le gosier de la Faustina, dit une chanson, nous coûte, bon an mal an, 2,500 livres. » La Mingotti, qui occupa le monde de ses démêlés avec son directeur Vanneschi, apparaît, dans une gravure, adorée comme une idole par toutes les classes de la société. L'autel est formé d'un sac d'écus, qui porte, en étiquette, « 2,000 livres » : c'était le chiffre de ses appointemens pour une saison. Monticelli et les Visconti recevaient chacun 1,000 guinées ;

Amorevoli, 800; la Moscovita, 600, « sans compter les services secrets. » Quelques gouttes de cette pluie d'or rejaillissaient jusqu'à la littérature; on donnait 300 guinées à l'auteur d'un livret d'opéra.

Les gens de théâtre ont aussi leurs misères. Pour une Cuzzoni qui fait fortune, une Mrs Woffington qui tient bureau d'esprit, une Lavinia Fenton qui gagne une couronne ducale en jouant l'héroïne de l'opéra du *Gueux*, combien de pauvres filles dont la destinée ressemble à celle de ces comédiennes, surprises par Hogarth au moment où elles s'habillent, tout en répétant leurs rôles pour une représentation foraine! Une grange leur sert de foyer, de coulisses, de magasin d'accessoires et de cabinet de toilette. A gauche, une belle fille, qui rejette la tête en arrière tout en baissant les yeux, suivant les règles de l'ingénuité théâtrale. Celle qui doit lui donner la réplique paraît timide pour de bon; c'est une fillette habillée en garçon, qui pleure à chaudes larmes. Est-ce le rôle qui le veut ainsi, ou sa modestie est-elle offusquée de se voir en culottes pour la première fois? La figure féminine qui occupe le centre de la composition ne pèche point par excès de pudeur, et les commentateurs modernes lui reprochent de montrer sans façon ses jambes dans une nudité presque complète. Il faut dire, pour son excuse, qu'elle ne se sait pas regardée : elle est toute à son rôle de reine ou de déesse. Çà et là, quelques figures d'hommes, glabres, usées, et, pour ainsi dire, fripées; elles n'ont point de sexe ni d'âge; ce sont moins des faces vivantes que des masques sur lesquels la grimace du clown s'est, à la longue, immobilisée. Tout est contraste dans ce tableau. Contraste entre la beauté luxuriante des femmes et la piteuse laideur de leurs compagnons; contraste entre l'emphase des attitudes et le débraillé des costumes; contraste entre l'effronterie de l'ingénue et la timidité larmoyante de son séducteur; contraste entre cette jambe svelte, nerveuse, élégante, qui ne déparerait pas une Diane de Jean Goujon, et le maillot avachi, reprisé, qui va la contenir; contraste, enfin, entre la grange, au toit lézardé, aux murs grossièrement crépis et tous ces symboles de grandeur théâtrale, couronnes en papier et sceptres de carton, qui roulent pêle-mêle avec les ustensiles de cuisine et les engins de toilette. Non-seulement le tableau est plein, mais il déborde. Combien a-t-il fallu d'art, de patience et de philosophie pour composer ce fouillis qui condense en quelques pouces carrés *le Roman comique* de Scarron!

On vient de voir en déshabillé les comédiens ordinaires du peuple. Veut-on maintenant les contempler dans leur gloire? Il faut nous rendre, avec Hogarth, à la foire de Southwark. Quel tapage dans cette toile! « C'est du bruit peint! » s'écrie M. Sala. En effet, quand

on la regarde, on est tenté de se boucher les oreilles. C'est le grand moment de la foire : sur toute la ligne, les cuivres éclatent, les jupes frétillent, le boniment s'allume. Le pitre fait de grands gestes comme s'il allait ramasser la foule à brassées, et Colombine l'appuie, d'un coquet mouvement de tête, que chaque spectateur se croit adressé. Tous les monstres sont sous les armes, tous les phénomènes sont à leur poste; le lutteur fait jouer ses biceps et exhibe ses cicatrices; le singe en habit rouge, qui fait l'exercice, a saisi son mousquet; les danseurs de corde frottent de craie la semelle de leurs savates. La foule hésite entre M. Faux, le prestidigitateur, notre compatriote (nous n'en sommes pas plus fier pour cela!) et les deux baraques où l'on montre des figures de cire, le Royal et la Cour de France. Ailleurs, on annonce la Chute de Bajazet. Ce n'est pas Bajazet qui tombe, c'est la plate-forme sur laquelle les acteurs font la parade; elle s'écroule avec son chargement de pachas et de sultanes, écrasant la buvette placée au-dessous avec tout ce qui s'y trouve. Un pauvre comédien, costumé en Alexandre, est arrêté par les recors pour une dette de quelques shillings au moment où il se prépare à entrer en scène et à conquérir l'Orient. Un gentilhomme, serrant fortement sous son bras celui d'une petite demoiselle, — sa fille, évidemment, — et campé sur ses jambes arquées comme s'il ne devait jamais bouger, contemple la scène avec des yeux énormes, tandis qu'un pick-pocket se glisse derrière lui et le soulage en riant de son mouchoir.

Nous avons conservé pour la fin l'amazone qui joue du tambour. Cette jeune fille est, avec l'ingénue du tableau précédent, la seule figure féminine réellement jolie qu'on rencontre dans toute l'œuvre de Hogarth. En y regardant de près, peut-être découvririons-nous que ce sont deux exemplaires d'un même type : ce type a son histoire, ou, si l'on veut, sa légende. Un soir, l'artiste traversait une ruelle voisine du champ de foire, lorsqu'il entendit des cris. Il courut au bruit et trouva une femme aux prises avec un ruffian. William était un Saxon de la vieille roche : il savait jouer des poings et de la canne. En un clin d'œil, il eut mis en fuite l'agresseur et reconduisit la belle non à sa maison, mais à sa baraque : car elle appartenait à une troupe de saltimbanques. Dans ces sortes d'aventures, le défenseur de la vertu finit souvent par recevoir, comme prix de son courage, ce qu'il a si bien défendu contre un autre assaillant. Nous ne savons pas, dans l'espèce, si Jane Hogarth eut à souffrir des suites de la rencontre, et nous sommes heureux de pouvoir écrire que rien n'autorise à le supposer. Mais qu'elle ait ou non inquiété la paix du ménage, la vierge au tambour marque une date dans la carrière de l'artiste. La beauté, qu'il n'avait jamais ni comprise dans les modèles classiques, ni entrevue dans ses rêves,

se révéla à lui, à la foire de Southwark. Il l'a fixée, par deux fois, copiste fidèle et peut-être un peu troublé; ni avant, ni depuis, il ne l'a retrouvée sous son crayon.

Toutes les classes de la société sont confondues à la foire de Southwark : elles se mêlent encore plus intimement sur les gradins du Cockpit-Royal. Des bancs circulaires dominent et entourent une sorte de trou dans lequel sont enfermés les deux vaillans petits champions. Ces combats de coqs durent depuis plus de six cents ans; ils ont été institués, dans l'origine, pour donner aux enfans l'exemple du courage. Que dirait Fitzstephen, l'écrivain du XIIe siècle, qui nous raconte ce détail, s'il revenait au monde et voyait les mauvaises passions peintes sur la figure des habitués du *Cockpit?* L'argent passe rapidement de main en main. Lord Albemarle échange ses banknotes contre les guinées d'un voleur de grand chemin, ramassées dans le sang la nuit dernière; une femme, la duchesse de Deptford, se montre encore plus âpre que les hommes. Les figures offrent une gamme d'émotions qui monte de la curiosité niaise du badaud à la frénésie morbide du joueur, pour retomber sans transition à l'engourdissement stupide du décavé. Un parieur, tremblant des pieds à la tête, veut prendre une prise et inonde de tabac le spectateur placé au-dessous de lui. Un drôle malpropre, qui s'appuie sans façon sur l'épaule d'un vieux seigneur goutteux, est sur le point de culbuter avec lui dans l'arène. On ne demande à personne ni d'où il sort, ni d'où vient son argent : l'honneur consiste à payer comptant. Regardez ce malheureux qui fait une si triste figure dans le panier suspendu à la voûte; ce panier est le pilori du parieur insolvable. Comme dans toutes les foules de Hogarth, un *pickpocket*, sournois et ricaneur, est le seul qui soit sûr de gagner au jeu.

L'ivrognerie s'étend à toutes les classes, mais elles ne s'y livrent pas en commun. Considérons d'abord quelques ivrognes de la bonne société que Hogarth offre à notre étude dans *la Conversation de minuit*. C'est une réunion de sept ou huit hommes qui se sont rencontrés en apparence pour parler de politique et de littérature, en réalité pour fumer et pour boire. Tous sont des *gentlemen;* tous appartiennent à la haute bourgeoisie ou aux professions libérales. Dans ce buveur à mine cléricale nous reconnaissons un défroqué, l'*orateur* Henley, que son ambition chagrine, son humeur indépendante et ses goûts libertins ont jeté hors des rangs de la hiérarchie ecclésiastique et même hors de tous les sentiers battus. Il a ouvert une boutique d'éloquence profane et sacrée, où la foule se presse pour entendre ses impertinentes et scandaleuses attaques contre les hommes en place et en vue. Plusieurs fois par semaine, cette brebis galeuse de l'église, cet enfant perdu de l'université pro-

pose aux curieux un je ne sais quoi d'hybride et d'incongru, qui tient de la conférence laïque et du sermon religieux. Non loin de lui, cet homme à l'œil louche, au sourire sardonique, est le légiste Kettleby. Un de ses cliens l'a poursuivi jusqu'ici et veut, avec la double obstination propre aux plaideurs et aux ivrognes, l'entretenir encore de son affaire ; à moitié gris, Kettleby l'écoute en ricanant. Un apothicaire veut à tout prix faire un discours; un officier a roulé sous la table; un journaliste ne réussit pas à allumer sa pipe, mais réussit à allumer son jabot... Tels sont les clubs primitifs : de lourdes orgies sans femmes ou des sociétés secrètes.

Que serait-ce si nous descendions de quelques degrés, si nous pénétrions, par exemple, dans ce cabaret de Southwark, au-dessus duquel on lit :

Ivre pour deux sous
Ivre-mort pour quatre
Paille à discrétion.

La troisième ligne demande une explication. Lorsque les consommateurs ne peuvent plus se tenir sur leurs jambes, on les emporte dans une cave jonchée de paille. Là, mâles et femelles s'endorment pêle-mêle. Le lendemain matin, ils en sortent pour recommencer bientôt, jusqu'au jour prochain où ils tomberont et ne se relèveront plus.

Jamais le poison n'avait été à si bon marché. Les ministres de ce temps envisagent le mal avec indifférence, ou plutôt avec une indulgence presque tendre. Ce sentiment se retrouve chez tous les hommes d'état anglais du XVIIIe siècle et n'a rien qui doive surprendre. Beaucoup appartiennent à la confrérie, tous emploient les spiritueux à la propagande politique. Lord Carteret, l'un des hommes les plus doctes et les mieux disans de son époque, ne se présente au conseil du roi qu'avec deux ou trois bouteilles de bourgogne dans la tête. Le grand Pitt, — c'est le seul défaut de cet homme impeccable, — s'enferme dans sa maison de Wimbledon et se soûle, à portes closes, avec son ami Dundas. Fox, non moins grand, s'offre à la postérité entre une duchesse et un marchand de vins, ses deux principaux agens électoraux.

Cependant on se décida à voter, sous le ministère de Walpole, une loi qui restreignait l'importation du gin et en interdisait la vente au détail. La loi devait entrer en vigueur le 20 septembre 1736. Ce jour-là furent célébrées, à Londres et dans toutes les grandes villes du royaume, les funérailles de la mère Gin, ou, comme on l'appelait plus pompeusement, de Mme Geneva. La plupart des *chief-mourners* (c'est le nom que l'on donne aux personnes qui con-

duisent un deuil) couchèrent en prison. La populace se grisa furieusement pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, et les rues furent encombrées de cadavres vivans, qui cuvaient leur dernière bouteille de gin.

Dès le lendemain, on commença à éluder la loi. Non seulement les cabarets continuèrent à vendre la liqueur défendue dont la contrebande les approvisionna, mais des marchands ambulans la proposaient aux passans sous divers pseudonymes. « Demandez le plaisir des dames ! Demandez la consolation des *maris !* » (L'Anglais d'alors ne reculait pas plus devant le mot que devant la chose.) Pendant le même temps, les boutiques des pharmaciens ne désemplissaient pas de cliens qui venaient chercher « l'eau souveraine contre la colique. » Il s'éleva, pour dénoncer ces innombrables contraventions, une tourbe immonde de délateurs, gens de la dernière classe et de la plus basse moralité. Le peuple leur donna la chasse et les punit par des fustigations cruelles, ou par des immersions dans les abreuvoirs et dans les égouts. Ainsi la loi était bravée et discréditée. Mme Geneva n'était point morte : elle vivait, grâce à la connivence secrète de l'autorité et des magistrats. Lorsque Walpole tomba, un des premiers soins de ses successeurs fut d'abroger le bill de 1736.

Et pourtant, bien peu d'années après, le parlement légiférait encore contre le gin. C'est qu'un élément nouveau, le patriotisme, s'était introduit dans la question. Persécuter le gin, c'est favoriser la bière. Or la bière est un produit national, le gin est d'importation étrangère. Quiconque boit du gin enrichit les Français, auxquels on fait la guerre, en ce moment-là même, avec tant d'animosité. Une chanson du temps va nous donner la note. Après avoir rappelé que les Anglais n'ont « jamais » reculé devant les Français, le poète s'écrie : « Les Français sont obligés, pauvres gens, pour se désaltérer, de presser des fruits à peine mûrs. Nous possédons le houblon pour brasser notre bière. Nous sommes gras et vermeils, et nous avons la liberté par-dessus le marché. » Et le refrain conclut : « Vos siroteurs de fruits, vos dégusteurs d'alcool prennent la fuite : les buveurs de bière, les mangeurs de bœuf ne seront jamais battus ! »

La bière et le bœuf ! Ces deux mots devaient trouver un écho dans le cœur de Hogarth. Il entra dans cette croisade pour la bière contre le gin en publiant, sur ce double sujet, deux dessins, qui font pendans et qu'on vendit un shilling la pièce, pour les mettre à la portée de toutes les bourses. *Gin-lane* pourrait avoir été composé par un *clergyman*, et *Beer-street* par un brasseur, car, si la première de ces gravures est un sermon, la seconde semble une réclame.

Dans *Beer-street*, tout annonce le travail, tout respire le bien-être. Depuis les petites *maids*, alertes et bavardes, qui répondent joyeusement aux plaisanteries du garçon épicier et du garçon boucher, jusqu'aux couvreurs qui réparent le toit en chantant, tout le monde paraît heureux, parce que tout le monde a bu quelques gouttes de la bienfaisante boisson qui nourrit et qui désaltère, qui ranime le courage et alimente la chaleur vitale. Dans la rue, derrière les vitres, on n'aperçoit que des visages épanouis. Un seul homme fait exception : c'est le *pawnbroker*, le prêteur sur gages, cette plaie des quartiers où règne le gin. Ici, il attend vainement les pratiques, ou plutôt les victimes, derrière son comptoir désert, et la ruine de cet homme fait plaisir, car elle est le signe de la prospérité générale. Ainsi, la bière, c'est la santé, l'activité, la gaîté; le gin, au contraire, c'est la paresse, le désordre, le désespoir, la folie, la mort. Que voyons-nous dans Gin-lane? Des enfans déguenillés et idiots, des vieillards de trente ans, réduits à l'état de squelettes, et mourant de faim à la porte du cabaret ; un mari et une femme qui se battent; une mère qui, au lieu de lait, donne du gin à son nourrisson; une fille qui se prostitue pour acheter à sa mère quelques gouttes du poison chéri; un fou qui jette son enfant par la fenêtre ; un autre qui se pend. L'auteur a réuni dans *Gin-lane*, comme s'ils se passaient à la fois sous nos yeux, tous les crimes du gin, tous les lugubres faits divers auxquels donne lieu l'abus de cette liqueur, en cinquante années de l'existence d'une grande capitale.

Qu'on ne croie point que nous avons parcouru, avec Hogarth, tous les cercles de l'enfer londonien. Au cours de ses drames graphiques, il nous introduira dans le cabaret où les libertins « comme il faut » soupent avec les filles à la mode (*Rake's Progress*, scène II) ; dans la maison suspecte qui voit, parfois, tourner au tragique les équipées des femmes du monde (*Mariage à la mode*, scène V); dans le garni de la prostituée (*Halot's Progress*, scène III) ; dans certains bouges, plus horribles encore, à trois étages et à trois fins ; au premier, on aime ; au rez-de-chaussée, on boit, et dans la cave, on assassine (*The two Prentices*, scènes VI et VIII). Quand nous aurons visité la *Fleet* et *Bridewell*, la prison pour dettes et la maison de correction, quand nous aurons pénétré dans le cabanon des fous, quand nous aurons vu pendre Tom le Paresseux, et clouer entre les quatre planches d'un cercueil Kate la Rôdeuse, que nous restera-t-il à connaître du monde de la misère et de l'infamie, à moins que nous ne suivions Hogarth jusqu'à l'amphithéâtre? C'est sur une table de marbre, qu'entourent trois ou quatre chirurgiens, le scalpel à la main, c'est là que le terrible moraliste

prend définitivement congé de l'humanité (*les Étapes de la cruauté*, scène IV).

Le petit Charles Lamb, conduit à l'âge de huit ans dans le cimetière d'Islington, où il s'amusait à déchiffrer les inscriptions élogieuses des tombes, disait à sa sœur Mary-Ann : « Ils sont tous bons ici. Où donc enterre-t-on les méchans ? » Quant à nous, en parcourant l'œuvre de Hogarth, nous sommes tenté de dire : Ils sont tous méchans ici. Où donc sont les gens de bien ? Où sont les travailleurs qui nourrissent la société, les penseurs qui l'instruisent, les magistrats qui y font prévaloir l'idée de justice, les médecins qui soignent les maux du corps, et les pasteurs qui guérissent les plaies de l'âme ?

La réponse sera courte et triste.

Voici l'élite des bourgeois et des marchands de la Cité. Ils sont à table ; nous pouvons juger de leur appétit, mais non de leur vertu. Voici un professeur d'Oxford, entouré de ses élèves : une stupidité presque bestiale règne sur le visage du maître et des disciples. Et ces figures sont des portraits ! Voici le Banc du Roi, au grand complet, le premier tribunal du royaume, dans l'exercice de ses fonctions ; encore des portraits. Un des juges lit, un autre dort, les deux derniers sont manifestement occupés à tout autre chose qu'au procès. Autre page de portraits : ce sont les médecins célèbres, mêlés aux charlatans en vogue et réunis sur « l'écusson des croque-morts. » Plaisanterie lugubre, qui signifie, sans doute, que ces messieurs travaillent indistinctement à enrichir les pompes funèbres.

Réfugions-nous dans l'église. Là, du moins, il n'y aura place que pour des pensées pures et des sentimens honnêtes. Hélas !.. On y prêche, c'est vrai, et nous connaissons même le texte du prédicateur : *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et je vous donnerai le repos.* Les fidèles ont, en effet, trouvé le repos, car ils sont tous endormis. Le clerc seul est éveillé ; mais au lieu d'écouter son maître, il coule un regard profane dans le corsage entrebâillé d'une jeune fille qui s'est endormie en tenant son livre ouvert au Service du mariage. Ce qui se passe dans cette petite église de village se passe en même temps dans tous les temples de l'Angleterre. Partout même torpeur ; partout une parole incolore et froide descend sur un troupeau indifférent.

IV.

Hogarth, historien des mœurs, va faire place à Hogarth dramaturge. Laissons-le expliquer lui-même son but et sa méthode. « J'ai traité, dit-il, à la façon d'un écrivain dramatique, les sujets de la

vie ordinaire. Mon théâtre, c'est ma toile; mes acteurs sont des hommes et des femmes, qui, au moyen de certaines actions et de certains gestes, représentent une sorte de *dumb show*, c'est-à-dire de drame mimé. » Ces drames de Hogarth sont au nombre de quatre : *le Mariage à la mode*, *les Deux Apprentis*, l'*Histoire du libertin*, l'*Histoire de la prostituée*. En les rangeant ainsi, nous intervertissons sciemment l'ordre dans lequel ils ont été composés et publiés, comme on déplace des tableaux dans un musée pour des raisons de contraste ou d'harmonie, ou pour les éclairer d'une façon plus favorable.

Un alderman de la Cité, homme riche, cela va sans dire, marie sa fille au fils d'un comte. On lit le contrat, et, suivant l'usage, personne n'écoute. Immobile dans son fauteuil, où il est cloué par son pied goutteux, le vieux seigneur a l'air de Jupiter Olympien. L'alderman, tout glorieux, mais avec un sourire légèrement narquois, semble dire : J'ai pris mes précautions. Cependant des plans de constructions fastueuses, étalés sur la table, indiquent qu'on se dispose à recrépir les vieux donjons du noble comte avec les guinées roturières de l'alderman. Le vicomte prend élégamment une prise en tournant le dos à sa femme, et, de son côté, la vicomtesse s'amuse à faire passer son mouchoir de dentelles à travers sa bague de mariage, pendant qu'un jeune légiste, Silvertong, pose sa candidature à ce cœur inoccupé. Quel sera le sort de ces deux époux si tendres, si bien assortis? Regardez, dans un coin de la salle, ces deux chiens qui enragent d'être accouplés ensemble et se mordent à belles dents : ils vous hurlent les intentions de l'auteur.

La suite répond, et ne répond que trop bien à ces débuts. Le jeune lord passe ses nuits dans la débauche, ses journées chez les charlatans de Panton street, qui joignent à l'exercice apparent de la médecine une profession moins honorable et plus lucrative. La jeune mariée se laisse entraîner dans une intrigue avec l'avocat Silvertong. De là une catastrophe. Averti, en effet, par ses espions, le comte a surpris les coupables dans une maison mal famée. Il entre dans la chambre, l'épée à la main; un combat s'ensuit, dans lequel Silvertong blesse mortellement le mari outragé. Pendant que le meurtrier enjambe la croisée pour s'enfuir, la jeune femme tombe à genoux et implore son pardon. C'est ce moment suprême que l'artiste a saisi. Le comte s'appuie à un meuble; sa main défaillante laisse tomber son épée, mais sa frivole petite figure d'enfant blasé, contractée par la mort, essaie de grimacer encore l'impertinence et le dédain.

Silvertong est arrêté dans sa fuite, jugé, condamné, exécuté; la comtesse entend crier, sous ses fenêtres, les « dernières paroles » du malheureux; elle s'empoisonne; ainsi finit le drame. L'action,

lente et presque nulle dans les quatre premiers tableaux, se précipite dans les deux derniers. Comme beaucoup de pièces mal faites, *le Mariage à la mode* se compose d'une exposition trop longue et d'un dénoûment trop brusque ; rien entre les deux. Mais le plus grand défaut, c'est la banalité du sujet. L'intrigue de la petite comtesse a beau coûter la vie à trois personnes, combien elle est pâle à côté des effroyables fantaisies d'une lady Macclesfield, d'une duchesse de Kingston, et autres coquines de haut rang, dont Hogarth était le contemporain ! Je ne retrouve ni leurs passions insatiables, ni leur esprit, ni leur élégance, ni leur splendide effronterie, ni les manières de la société où elles vivaient. Suffit-il, pour peindre le grand monde et la haute vie, d'avoir coudoyé des duchesses déguisées en grisettes dans les allées sombres du Wauxhall et du Ranelagh ou de Marylebone-Gardens ? Suffit-il d'avoir dîné deux ou trois fois, silencieux et raide, à la table d'un client titré, et d'en avoir rapporté une de ces aigreurs plébéiennes où se confondent les susceptibilités de l'artiste et les préjugés du bourgeois ?

En revanche, nul n'est mieux qualifié pour raconter l'histoire des deux apprentis. Pour être vrai, il n'a qu'à se souvenir, lui dont l'enfance et la jeunesse ont été vouées au travail manuel. Le théâtre représente l'atelier de M. West, dans Spitalfields, et voici M. West lui-même. Figure grave et sereine, encadrée d'une perruque blanche, le regard pénétrant et doux, irréprochablement vêtu de noir, M. West a plutôt l'air d'un clergyman que d'un maître tisserand. L'un des apprentis, Frank Goodchild, a les yeux baissés sur son métier. Devant lui, le *Guide de l'apprenti*, un bon livre que M. West lui a donné, et la *Ballade* de Dick Whittington. Ce Dick était un enfant pauvre de Londres qui, au moyen âge, voyagea dans les pays fabuleux de l'extrême Orient, escorté et consolé par son chat, et devint plus tard trois fois lord-maire, comme une voix surnaturelle le lui avait annoncé.

Le compagnon de Frank Goodchild, Tom Idle, ne s'inquiète guère de Dick ni de son chat philosophe. Au lieu de travailler, il dort ; auprès de lui, un pot de bière vide, et la *Ballade* de Moll Flanders, la courtisane. Le *Guide*, prêté par M. West, est sous ses pieds : Tom en a fait un tabouret. Voilà le point de départ de ces deux existences, et la suite en découlera, comme les conclusions successives d'un sorite découlent des prémisses.

Le dimanche, Frank suit le service dans le même livre que miss West. Leurs prières se confondent, leurs pensées s'unissent, et cet amour, né devant l'autel, aura aussi devant l'autel son dénoûment. Pendant ce temps, Tom Idle joue à *shuffle-half-penny* avec quelques garnemens de son espèce, sur une des pierres tombales du cimetière, transformée en table de jeu, tandis que le châtiment prend la

forme du bedeau de la paroisse, qui s'avance, la canne haute, pour venger à la fois la sainteté du jour et celle du lieu. Le contraste se poursuit. Frank devient ouvrier, puis contremaître; Tom est embarqué sur un navire qui se rend aux Indes. Il revient, mais n'est point corrigé; tandis qu'il s'accointe avec une drôlesse qui le pousse au vol, en attendant l'heure de le vendre à la police, Frank devient l'époux heureux et respecté de miss West. Apprenti, ouvrier, contremaître, gendre du patron, puis patron lui-même, il a franchi toutes les étapes du parvenu de l'industrie. Il lui reste à s'élever aux honneurs municipaux; nous le voyons élu shérif de Middlesex. Ici, les voies divergentes, suivies par Tom et Frank, vont se croiser encore une fois. De simple malfaiteur devenu assassin, Tom Idle est amené devant le shérif, qui reconnaît son ancien camarade, soupire, détourne la tête, et signe un arrêt qui est le prélude de la condamnation à mort. La carrière de ces deux hommes reçoit son couronnement, l'une à Tyburn, l'autre à Mansion-House. Tom est pendu comme son modèle Jack Sheppard; Frank est lord-maire, comme son prototype, Dick Whittington.

C'est là de la logique, et même de la logique à outrance, mais c'est une logique calviniste; c'est la doctrine de la grâce mise en onze tableaux. Si deux enfans de dix ans, attachés à la même besogne, vivant dans le même milieu, nourris des mêmes exemples, soumis aux mêmes influences, contiennent respectivement en germe un pendu et un lord-maire, comme la larve contient le papillon, et comme le gland contient le chêne, c'est qu'il y a des fatalités héréditaires, d'invincibles instincts de nature. Que fait la société, dans le drame de Hogarth, pour combattre ces redoutables instincts? Elle distribue à Tom un petit livre de morale ennuyeuse, et elle l'envoie aux Indes. Il est vrai qu'elle lui prodigue les punitions. Les voici, dans leur ordre et leur gradation : les reproches de M. West, la canne du bedeau, à bord, les coups de garcette et le chat à neuf queues, puis la prison, encore le fouet, peut-être le pilori, et, finalement, l'échafaud. Il y a quelque chose de pire que tous ces supplices, c'est la compagne à laquelle il est rivé. Un nez camard, comme celui de la Mort, et dont les narines forment deux trous ronds au milieu de la face, une mâchoire de fauve, des prunelles pointues dont le regard fouille et blesse, enfin un débraillement cynique qui éteint le désir et donnerait la nausée aux moins délicats, telle est cette femme, et telle est la part de joies échue à Tom dans la répartition des plaisirs et des peines. Si les châtimens que nous avons énumérés ne ramènent pas au bien, si une telle maîtresse ne dégoûte pas du vice, c'est que rien ne peut sauver Tom Idle. Dieu l'a voué, de toute éternité, à la souffrance et au crime, comme il a fait Frank Goodchild pour le bonheur et pour la vertu.

Quoi que l'on puisse penser de cette doctrine au point de vue religieux, on accordera, sans doute, qu'elle n'est guère féconde au point de vue dramatique. Si le développement normal des caractères est une des lois du théâtre, il en est une autre, non moins essentielle, la transformation incessante des situations. Il faut que ces deux lois agissent en sens inverse, qu'elles mettent les caractères en lutte avec les situations : c'est ce combat qui nous intéresse. Si Polyeucte n'était que chrétien et n'était point le mari de Pauline, où serait la tragédie? Si Harpagon n'était qu'un avare et n'était point l'amant de Marianne, où serait la comédie? Si Manon n'était qu'une prostituée et n'adorait point Des Grieux, où serait le drame? Rien de semblable dans le prétendu théâtre de Hogarth. On y chercherait aussi vainement cette fatalité shakspearienne, dont le caprice déroute les prévisions du sens commun, et tient l'intérêt en suspens. Pas de surprise, pas d'imprévu; rien de cette anxiété douloureuse, que nous savourons au spectacle et qui résume en elle toutes les émotions dramatiques. Dès la première scène des *Deux Apprentis*, nous sommes prévenus que Frank est le bien et Tom le mal. Nous serions aussi étonnés de voir le premier commettre une mauvaise action que de voir le second montrer une velléité honnête. L'un monte, l'autre descend, avec la régularité du poids et du contrepoids : la chute de l'un et l'ascension de l'autre sont en raison inverse et proportionnelle. Encore si les figures, mises ainsi en parallèle, offraient le même relief! Mais autant le vice est varié, pittoresque, autant la vertu est incolore et monotone. Ce n'est point un accident, car Hogarth a écrit plus tard ces lignes vraiment étonnantes : « Il est regrettable que la nature, qui a donné à la face humaine une telle diversité d'expression pour le mal, ne lui ait permis de rien rendre, en fait de bons sentimens, si ce n'est le sens commun et la placidité. Esprit, vertu, raison, ne peuvent se traduire que par des actes et par des paroles. » Donc, paisiblement convaincu que la limite de ses facultés était la limite même de l'art, Hogarth a prodigué l'expression sur le visage de Tom Idle et de sa complice; il n'a rien su écrire sur celui de Frank et de sa femme. N'est-ce pas assez pour des gens de bien d'avoir le nez au milieu du visage, les yeux à égale hauteur, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale? La figure de Tom est la plus émouvante des autobiographies; la figure de Frank est une page blanche.

On ne s'étonnera donc pas si nous choisissons, pour nous y arrêter un moment, deux scènes où Tom joue le principal rôle, le départ pour les Indes et l'expiation finale. La première de ces deux compositions montre la puissance d'expression alliée à l'effet artistique, une action encadrée dans un paysage, le seul que Hogarth pût sen-

r et rendre. La seconde témoigne de ce don de grouper les foules qu'il devait peut-être à Callot, mais qu'il avait transporté heureusement du domaine de l'absurde et de la fantaisie dans celui des réalités vivantes... Entre ces deux morceaux il existe une relation saisissante ; ils forment le prologue et l'épilogue du drame que nous avons inutilement cherché dans l'ensemble de l'œuvre.

Une large rivière : peut-être la Medway à Sheerness, peut-être la Tamise à Gravesend. Dans le lointain, un navire à l'ancre ; sur le premier plan, une barque. Cette barque contient un enfant, une vieille femme et trois mariniers, dont l'un manœuvre avec vigueur une paire d'avirons. Dans cinq minutes, le bateau accostera le navire lointain. Au fond, une berge morne, plate, noyée dans la brume, avec des gazons écorchés par places, et des arbres rabougris, tordus par les vents. A l'un de ces arbres se balance une forme indistincte, autour de laquelle tournoient des points noirs : un pendu entouré de corbeaux. Entre le premier et le dernier plan, entre la petite barque qui semble énorme, et le gros navire qui paraît tout petit, il n'y a rien, rien que l'eau dormante et grise sous un ciel de neige, rien que l'étendue déserte, où la rêverie se perd, et qui donne à l'esprit la sensation du vide... Puis, on revient aux figures du premier plan. L'homme qui tient les rames, comme s'il se berçait avec la cadence lourde des avirons, a l'air de rêver les yeux ouverts. Ceux qui connaissent et comprennent les gens de mer imagineront aisément cette face immobile et ce corps en mouvement. Les deux autres sont tournés vers l'enfant ; l'un lui montre un bout de corde, l'autre allonge gravement la main vers la silhouette lugubre qui fait tache sur l'horizon. On devine les paroles : « Tiens, vois ce cordeau. Si tu n'es pas sage à bord, gare aux coups de garcette ! — Oui, et plus tard, gare au collier de chanvre ! Celui que tu vois là-bas, a peut-être commencé comme toi ; prends garde de finir comme lui. » Tom, fronçant les sourcils et serrant les poings, doit répondre par un juron et une bravade. Près de lui est assise une bonne vieille, sa grand'mère, sans doute. Petit bonnet serré autour de la tête, long manteau qui l'enveloppe des pieds à la tête, comme une cape de roulier. Elle lève les bras au ciel. Pauvre femme !

Voyons maintenant la prédiction s'accomplir.

Nous avons sous les yeux la plus vaste, la plus complexe, la plus peuplée de toutes les compositions de Hogarth. Les figures sont petites et indiquées en quelques traits ; mais chacun de ces traits, appuyé avec une énergie un peu grossière, souligne une intention. C'est bien la foule, grondante et hurlante, des grands spectacles populaires. On se gouaille, on se bouscule, on se provoque ; on chatouille les commères ; on grimpe, trente à la fois,

sur des tréteaux qui s'effondrent. Les marchandes de pommes poussent leur brouette au plus épais de la foule pour vendre et pour voir. Un élégant a amené deux belles curieuses, qui semblent moitié amusées, moitié inquiètes de leur équipée. Çà et là, quelques confrères du pendu; ils ont l'air pensif et ne tiennent pas à se faire remarquer. Deux variétés d'imbéciles: les indignés, qui montrent le poing au condamné, et les ahuris, qui ouvrent des yeux hagards et une bouche stupide. Derrière eux se glisse, — c'est la troisième fois que nous l'observons, — l'éternel *pickpocket*, à mine éveillée et fureteuse, qui dévalise les gens en se moquant d'eux. Le grand artiste a plaisir à reproduire ce type, et cette prédilection s'explique. Les *pickpockets* ne sont-ils pas, comme lui, experts-jurés et maîtres-jaugeurs en fait de physionomies?

La charrette qui contient le cercueil a passé; celle qui porte le condamné est maintenant devant nous. Quel conducteur! Et surtout quel attelage! Comparez ces rosses crottées, faméliques, émaciées, sanglantes, avec les beaux mecklembourgeois, à croupe luisante, qui conduisent Frank à Westminster! Le contraste semblera peut-être puéril à des Français; il a son importance, sa moralité pour des Anglais, qui admettent le cheval dans leur intimité. Dans la voiture, Tom et le ministre qui l'exhorte. C'est un vénérable pasteur à cheveux blancs. Il se penche vers le malheureux jusqu'à le toucher du bout de son nez aigu. Dix minutes pour sauver une âme! On sent qu'il lui enfonce le repentir à coups de textes comme à coups de maillet, qu'il frappe violemment à toutes les portes de cette intelligence qui ne s'ouvre plus. Livide, méconnaissable, les tempes creusées, le nez aminci, la tête renversée en arrière dans une attitude d'abandon suprême, défaillant à la fois de tous les membres, en proie à tous les vertiges de l'agonie et répondant par un râle sourd aux questions du prêtre, voilà Tom Idle, un mort vivant, qui n'existe plus que par la terreur. Qu'on fouette les chevaux! Que l'horrible vision passe et s'éloigne! Heureux celui qui peut l'oublier!

La fin de Rakewell, le libertin, ne sera guère moins triste. Pourtant tout sourit à ses débuts dans la vie. Il est beau, il est aimé d'une charmante fille dont il a fait sa maîtresse et dont il peut, s'il lui plaît, faire sa femme, car il est riche. Au moment où nous faisons sa connaissance, il vient d'hériter. Un intendant, qui se prépare à le voler, aligne des chiffres et empile des souverains, pendant qu'un tailleur lui essaie un habit magnifique avec ce respect que la fortune inspire aux tailleurs. L'Ariane de village, escortée de sa mère, choisit ce moment pour faire valoir ses droits. La fille pleure, la mère menace, injurie. Pleurs, menaces, injures, qu'importe à Rakewell? Il est tout à la joie de son bel habit, de sa nou-

velle grandeur et de son prochain départ pour Londres. Ce n'est qu'à Londres qu'on sent le bonheur d'être riche !

La deuxième scène nous présente Rakewell entouré de ses courtisans. Nous distinguons dans la foule un maître d'armes, un joueur de harpe (M. Sala croit que ce harpiste est le grand Farinelli), un spadassin qui vient probablement offrir ses services, en vue des rencontres nocturnes. Il y en a jusque dans l'antichambre, où l'on découvre, à travers l'entrebâillement de la porte, un poète, un tailleur et une modiste.

Passer des mains d'un tailleur à celles d'un autre tailleur, écouter les rodomontades d'un fanfaron, donner audience à des instrumens à vent et à des instrumens à corde, tout cela est médiocrement gai. Suivons Rakewell dans le monde où l'on s'amuse. Jusqu'ici, nous avons vu l'adultère qui tue, le crime qui conduit au gibet, le vice harcelé, traqué, emprisonné, tremblant de peur et mourant de faim. Ici, du moins, on mène joyeuse vie. Le lieu de la scène est le parloir de *la Rose*, dans Drury-lane. Personnages : Rakewell, une demi-douzaine de filles et deux amis. Nous ne serions pas surpris d'apprendre que ces deux « amis » soupent tous les soirs aux dépens de Rakewell. Le parasitisme a fleuri en Angleterre sous les auspices du droit d'aînesse. Il y avait alors par centaines, sur le pavé de Londres, des cadets de bonnes maisons qui soupaient, mais qui ne dînaient point. Quant aux filles, il y en a de tous les caractères et de toutes les couleurs, y compris la négresse d'usage. La plus gentille de cette collection polychrome, une grosse joufflue de dix-huit ans, dont la toison frisée et poudrée à blanc tranche sur le brillant coloris de son visage, s'est coiffée du tricorne galonné de Rakewell, qui, de son côté, s'est planté sur la nuque le chapeau de la petite, avec cet air ineffablement bête de l'homme gris qui fait « une bonne farce. » Une seconde, mécontente de ne pas occuper l'attention des hommes, s'écarte en serrant le poing : c'est une rageuse. Une troisième est assise à table et mange. Sa rotondité, qui crève son corset, et son double menton luisant indiquent ses goûts. Peu lui importent les autres ; seulement elle s'impatiente légèrement de les voir s'agiter ainsi : « Quand on est venu pour souper, que diable ! on soupe. » La quatrième s'isole avec son verre et boit d'un air inconscient. Sur le devant de la scène, une assez belle fille, qui tourne le dos aux soupeurs. Retroussée jusqu'au-dessus du genou, elle tire paisiblement son bas de soie et rattache sa jarretière, qu'un incident de la fête a dérangée. Dans ce mouvement, un de ses seins est sorti de sa robe; elle n'en a nul souci et nous regarde avec une impudeur tranquille. Celle-là, on le devine, n'a ni trop bu ni trop mangé; elle fait son métier de fille sans enthousiasme, trichant le plus qu'elle peut le client sur la

marchandise. Elle les trouve tous « assommans. » Si on lui permettait seulement d'aller se coucher!.. La scène est complétée par deux musiciens aveugles et par une petite fille qui chante des obscénités d'un air timide et effrayé.

Les millions vont vite quand on soupe à *la Rose*. Dès le tableau suivant, nous voyons Rakewell arrêté sur la plainte de ses créanciers. Pour réparer sa fortune, il se vend à une vieille fille en quête d'un jeune mari et nous sommes invités à la bénédiction nuptiale. Triste union, encore plus triste que celle du *Mariage à la mode!* L'église où elle se célèbre est celle de Marylebone, située aujourd'hui au centre d'un quartier populeux, alors en pleine campagne. Elle est nue, cette église, malpropre et délabrée; les tablettes de marbre sont fendues, les murs se lézardent, le pavé s'émiette. Le vicaire est en ruines comme son église. Ses lunettes menacent de tomber sur son livre de prières et sa tête décrépite s'incline comme pour les suivre. Près de lui, un clerc, moitié patelin, moitié égrillard, doit glapir les répons d'une voix aiguë qui contraste avec le marmottement indistinct du ministre. Quant à la mariée, c'est bien certainement une des figures que Hogarth a le plus patiemment et le plus ingénieusement composées, par une accumulation de détails comiques ou profonds. Fardée à faire peur, sanglée à faire pitié, écrasée de bijoux, parée à ce point qu'il n'y a plus de place sur sa robe pour un ruban ni sur sa tête pour une épingle, sa toilette insensée, de laide qu'elle était, la rend hideuse; elle n'a pas soixante ans, elle en a cent, et son air triomphal l'achève. Quant à Rakewell, il s'est fait une de ces têtes d'homme du monde qui permettent de traverser décemment les situations les plus ridicules et de porter haut toutes les hontes. Par-dessus la tête empapilloté et branlante de la mariée, son regard glisse et va se reposer sur la jolie femme de chambre qui sert de demoiselle d'honneur à sa maîtresse. L'assistance se compose des deux chiens favoris de la vieille et d'un petit mendiant qui fait l'officieux pour obtenir un penny. Dans le bas-côté, on aperçoit une femme qui s'avance, menaçante, malgré les efforts du bedeau : c'est la mégère du premier acte, traînant après elle sa fille, qui porte un enfant dans les bras. On pressent qu'un esclandre tragi-comique va troubler cette belle cérémonie.

Si nous pouvions avoir quelques doutes sur l'emploi que Rakewell entend faire des guinées de sa femme, nous serions fixés lorsque nous le retrouvons à la maison de jeu. Il y aurait une longue étude à faire sur cette scène, où les intentions abondent, mais on oublie les détails en regardant la figure principale. Est-ce bien Rakewell qui se dresse ainsi devant nous, le bras levé pour frapper un ennemi insaisissable, la bouche démesurément ouverte pour lancer une malé-

diction dans laquelle se concentrent toutes les passions humaines? Il est méconnaissable, parce que Hogarth l'a voulu ainsi. De même que Tom Idle, à cent mètres du gibet, n'est plus Tom Idle, Rakewell, bouleversé par la rage délirante du décavé, n'est plus Rakewell. De fureur, il a jeté sa perruque. La façon dont il se renverse en arrière fait fuir et disparaître le front, siège de l'intelligence et des pensées nobles, tandis que la mâchoire fait saillie, convulsée par un rictus farouche. Le froid égoïste, le viveur de bon ton, ont fait place à un fauve déchaîné; c'est le carnassier qui se réveille dans l'homme, c'est le tigre qui se lève.

Les deux derniers tableaux nous transportent, avec Rakewell, d'abord à la prison pour dettes, ensuite à la maison de fous, où le malheureux expire dans un accès de délire furieux. Jusque dans ces affreux asiles, sa maîtresse le cherche pour le consoler, et sa femme le poursuit pour le maudire. Tout le monde reconnaît que la dernière scène, faute de temps ou faute de soin, n'a pas donné ce qu'on devait attendre de Hogarth en un pareil sujet. La prison contient d'amusans épisodes, entre autres celui du débiteur insolvable, qui ne peut se libérer de quelques shillings, et qui a trouvé un moyen infaillible de payer les dettes de l'état. Mais des détails de cette nature sont-ils à leur place dans l'avant-dernière scène d'un drame? Une faute plus grave est de faire composer à Rakewell, dans sa prison, des pièces de théâtre que les directeurs refusent de jouer. Le bohème littéraire est un type, le mondain dépravé en est un autre. En les confondant, — ne fût-ce qu'une minute, — Hogarth a troublé la netteté de l'image qu'il présentait aux spectateurs.

Nous n'aurons même pas cette légère critique à adresser à l'*Histoire de la courtisane*, dont la logique est irréprochable autant que douloureuse, et dont le dénoûment porte l'émotion à son apogée. Le coche d'York vient de faire son entrée dans la cour de la Cloche; scène bien vulgaire en 1730, mais qui prend un intérêt rétrospectif aujourd'hui que les gares modernes ont transformé la physionomie du départ et de l'arrivée. Deux voyageurs descendent du coche, un *clergyman* de campagne et sa fille. Le père, — un digne confrère du vicaire de Wakefield, — est fort occupé à reconnaître sa malle, petite caisse modeste mais solide, noire avec des clous dorés, qui dessinent des initiales sur le couvercle, une de ces caisses comme la province en fabriquait encore il y a cinquante ans. L'honnête ministre a sans doute quitté son pauvre presbytère pour venir solliciter à Londres. On sent que ce voyage est pour lui une grande affaire. Pendant qu'il se débat, s'oriente, se renseigne, la petite demoiselle, un peu interdite, reçoit les civilités d'une vieille dame, qui, à en juger par sa mise, doit être une personne de qualité. Elle entre en propos par quelques complimens toujours bien accueillis

d'une jeune fille. Le père y sera pris tout autant qu'elle, car il n'est guère moins naïf que son enfant. Que la vieille dame propose de prendre la jeune fille avec elle comme demoiselle de compagnie, et les pauvres gens ne croiront pouvoir assez remercier leur bienfaitrice. Le vicaire, enchanté d'avoir placé sa fille chez une personne aussi distinguée, prend congé d'elle avec cette double recommandation : « Fais ce que te dira cette dame, et aie soin de la malle. »

Hogarth, cependant, ne veut pas que nous y soyons trompés. Un je ne sais quoi de faux dans le sourire de la matrone, un je ne sais quoi d'invraisemblable, d'insolite et d'emprunté dans sa toilette nous avertit qu'elle est, non pas habillée, mais déguisée en femme du monde. Les *clés* de Hogarth mettent un nom sous cette vilaine figure : c'est maman Needham, une procureuse célèbre. A quelques pas se tient le colonel Charteris, un vieux libertin en quête de primeurs. C'est lui qui fait les frais de la comédie, mais c'est à son profit qu'elle se donne. Aussi en suit-il le progrès avec un intérêt très vif. Il jouit, par avance, de cette rougeur, de ces paupières baissées, de cette charmante gaucherie...

Au second tableau, les choses ont bien changé. C'est au romancier qu'il appartient de nous raconter la métamorphose, — souvent bien rapide, — de la vierge en courtisane ; le peintre ne peut qu'enregistrer le fait accompli. Voici donc Kate dans toute la splendeur des filles entretenues. De plus, elle est déjà entrée dans l'esprit de son nouveau rôle, puisqu'elle est impertinente, fantasque et infidèle. Ne cherchez point Charteris, vous ne le trouveriez plus. Il est loin : depuis la dernière rencontre, il est allé plus d'une fois attendre le coche d'York. Pendant qu'une camériste intelligente reconduit prestement « l'amant aux bouquets, » Kate fait une scène à l'amant en titre, qui la regarde d'un air humble et navré. Il appartient à la nombreuse famille de ceux qu'un auteur dramatique de notre temps a baptisés les jocrisses de l'amour. Quant à elle, elle n'est même pas en colère : c'est une diversion, un jeu joué ; sa figure n'exprime rien qu'une dédaigneuse maussaderie. Du bout de sa mule, elle renverse l'élégante petite table qui porte son déjeuner. Plateau de laque et théière du Japon, tout va se briser. Qu'importe ! Son métier n'est-il pas de gaspiller et de détruire ?

Entre le second et le troisième tableau, nouvelle transformation, nouvelle étape. Kate, tombée à la galanterie au jour le jour, a cherché refuge dans une chambre banale de Drury-lane. Elle vient de se réveiller. Heure délicieusement gaie dans la vie des ménages honnêtes et des gens de labeur ! Heure ineffablement lugubre et désolée, dans l'existence de la courtisane ! C'est le moment où elle

est laide, où sa chambre est affreuse. Si le jour y pénètre, c'est en ennemi, pour lui montrer le dénûment de tout ce qui l'entoure, et ses traits plombés dans le morceau de glace cassée qui lui sert de miroir. Son lit, sur lequel elle est assise, — un fouillis de choses chiffonnées, — éveille non l'idée du plaisir, mais l'idée du désordre. A quelques pas, une bouteille de gin vide. Une vieille femme malpropre sert à Kate son thé dans un pot de terre. N'oublions pas les deux petits cadres accrochés près de la tête du lit et qui ont déjà dû s'épingler dans plus d'un mur graisseux. Cependant la porte s'ouvre et livre passage à un personnage dont les traits expriment, avec l'austérité puritaine, l'entêtement inflexible de l'homme à principes : c'est Gonson le magistrat, qui fait si rude guerre aux prostituées. Plusieurs constables le suivent. Un des hôtes nocturnes de Kate a laissé entre ses mains une montre volée; elle va donc être arrêtée comme recéleuse et comme complice.

Maintenant elle pénètre dans la salle commune de Bridewell. Si le ciel triomphe pour un pécheur qui se repent, il est probable que l'enfer est en joie lorsqu'un juste succombe, ou que la ruine d'une âme en perdition est définitivement consommée. Ainsi l'a compris Milton, ainsi l'entend Hogarth. Bridewell retentit donc, à la vue de Kate, de sauvages hurlemens. La jeune femme paraît effrayée de ce bruyant accueil. Ici, elle n'est encore qu'une débutante; aussi retrouve-t-elle, en mettant le pied dans cette horrible réunion, quelque chose de l'air novice et ingénu du premier acte. La prison achève la dégradation de Kate. Reste l'expiation finale, l'agonie dans un grenier. L'enfant, un blondin de quatre à cinq ans, aux cheveux bouclés, joue sur le premier plan. Une garde, envoyée par quelque institution charitable, donne ses soins à la mourante. Expirera-t-elle, du moins, en paix? Non, car la vieille femme du troisième tableau a reparu, escortée d'un charlatan. Sous prétexte de dévouement à son ancienne maîtresse, elle se dispose à fouiller dans la malle de Kate, où elle espère découvrir une jupe de soie ou une bague oubliée. Cette malle, nous la reconnaissons ; nous l'avons vue descendre du coche d'York. La pauvre fille, qui a dissipé tant de trésors, a gardé la petite malle noire aux clous dorés. L'a-t-elle gardée, ou, plutôt, la malle ne s'est-elle pas attachée à elle avec la ténacité de ces humbles choses que nous retrouvons à travers tous les bouleversemens de notre vie? Nous ne tenons pas à elles, mais elles tiennent à nous. Fragiles, elles survivent à tout ce qui semble fait pour durer. En vain nous chercherions à les perdre, elles reviennent avec la sûreté de l'instinct et la fidélité de l'affection.

L'action est terminée; il a plu à Hogarth d'y ajouter un épilogue. C'est une fantaisie : elle nous charme, elle nous pénètre d'autant

plus que les fantaisies sont rares dans l'œuvre de cet artiste raisonnable. Il nous a fait voir, ou plutôt entrevoir Kate dans son cercueil. Autour de ce cercueil encore béant, il a groupé tous les types de la profession, depuis celles qui en sont la poésie et la fleur jusqu'à celles qui en sont l'inexprimable dégoût, depuis la novice qui songe encore à sa poupée jusqu'aux entremetteuses chevronnées. Même parmi celles-ci, que de physionomies diverses! Le *Bec à corbin*, tanné, cuivré, basané, semble un invalide de Greenwich ou de Chelsea, déguisé en femme; une autre, monstrueusement adipeuse, s'engloutit dans ses trois mentons. Toutes, émues ou indifférentes, se sont composé une figure, comme elles se sont fagoté une toilette, pour la circonstance. La bonne, qui veut faire décemment les choses, s'est procuré un ecclésiastique; elle s'est procuré aussi une bouteille de porto, avec un plateau et des verres, et, ma foi, comme il n'y a pas de table, elle a posé le plateau aux rafraîchissemens sur le cercueil entr'ouvert. L'enfant, que tout ce mouvement amuse, continue à jouer, comme à la scène précédente. Une des jeunes femmes cependant s'est penchée vers Kate, dont la blanche figure éclaire la sienne d'un faux jour blafard. Une larme tremble au bord de ses yeux, retenue par ses longs cils. Pleure-t-elle sur la morte ou sur elle-même? « Voilà, songe-t-elle sans doute, voilà comment nous finissons! »

V.

Le portrait que Hogarth a fait de lui-même et qu'on place, d'ordinaire, en tête de ses œuvres, le représente entre cinquante et soixante ans. Les signes du déclin y sont déjà visibles. Si la bouche n'était point dégarnie de ses dents, les lèvres ne disparaîtraient pas dans le mouvement qu'il fait pour les serrer l'une contre l'autre, mouvement familier aux personnes dont les passions sont vives et médiocrement bienveillantes. Hogarth a voulu qu'on reconnût en lui, au premier regard, un railleur; on reconnaît, de plus, un homme fier et quelque peu irascible, plus enclin à se moquer des autres qu'à supporter lui-même la moquerie. Auprès de lui apparaît Pug, le fidèle bouledogue. Le maître et le chien ont un air de famille; même droiture, même entêtement, même courage et même instinct de la bataille. Avec le bœuf, dont il fait sa principale nourriture et dont il semble s'assimiler à la longue la robuste et patiente énergie, le bouledogue complète l'animalité du grand artiste.

A cette époque, il était « arrivé. » Il possédait maison de ville et maison de campagne, et c'est dans son propre carrosse que Mrs Hogarth se rendait de Leicester-Fields à Chiswick. William allait bientôt être nommé peintre ordinaire du roi. Avec les honneurs et les

années revenaient des ambitions que, plus jeune, il avait prudemment dédaignées. Il y a, dans les arts comme dans les lettres, une fausse respectabilité qui s'attache non pas au talent qu'on déploie, mais au genre dans lequel on l'exerce. Hogarth a été, comme bien d'autres, dupe de cette erreur : de là ses essais malheureux et tardifs pour atteindre à la grande peinture. Nous n'insisterons ni sur les infortunes légendaires de sa *Sigismonde,* ni sur la fantaisie qui le prit, à cinquante ans, de se faire auteur en publiant l'*Analyse du Beau.* Ces tentatives, dans différens domaines qui n'étaient pas le sien, lui valurent des critiques acerbes et de cruelles railleries. On caricatura le grand caricaturiste, qui ripostait, de son mieux, mais n'osait se plaindre :

Quis tulerit Gracchos de seditione quærentes?

Mais c'est surtout la politique qui devait troubler, nous pourrions dire abréger les derniers jours de l'artiste. Pendant la première partie de sa carrière, il s'était assez heureusement soustrait à l'action malfaisante de cette grande ennemie de l'art et de la littérature; il lui avait même dû quelques succès. Ses caricatures sur les élections de 1748, aussi confuses que ces élections elles-mêmes, lui avaient fait peu d'ennemis, parce que le public refusait de se passionner pour les misérables querelles de personnes, alors en jeu dans les combats parlementaires. En 1745, Hogarth avait irrité le roi en caricaturant ses grenadiers, dans sa fameuse *Marche sur Finchley;* mais le roi avait pardonné puisque, peu d'années après, l'artiste coupable devenait son peintre ordinaire. Enfin, il s'était fait applaudir de tous les partis et de toutes les classes en chatouillant l'amour-propre national par des dessins patriotiques et satiriques contre la France et les Français.

Cette animosité nous semble toute naturelle. Les Anglais, aujourd'hui nos amis jaloux, étaient alors nos ennemis acharnés. Depuis la ligue d'Augsbourg jusqu'aux traités de 1815, on compte, entre les deux pays, sept grandes guerres qui donnent ensemble un formidable total de plus de cinquante années d'hostilités ouvertes. Les paix ne sont que des trêves; toutes sont suivies d'un redoublement de haine. L'Anglais n'est jamais satisfait des traités que signe pour lui son gouvernement. Vainqueur, il est insatiable d'avantages; vaincu, il voudrait combattre encore. De là une mauvaise humeur qui va croissant jusqu'à ce qu'une nouvelle guerre éclate. En attendant, on emploie les loisirs d'une paix forcée à calomnier, à couvrir de ridicule les ennemis de la veille et du lendemain : il est si doux de pouvoir mépriser ce qu'on déteste!

Les échantillons de notre nation que les Anglais avaient constam-

ment sous les yeux n'étaient point faits, il faut en convenir, pour leur en inspirer le respect. Il y avait alors à Londres deux colonies françaises parfaitement distinctes, habitant deux quartiers séparés, Spitalfields et « la petite France. » Spitalfields, c'était le quartier huguenot, peuplé par les proscrits de 1685, un petit monde à part, une ville de province d'il y a deux cents ans, transportée au milieu de Londres avec ses prétentions de castes, ses rivalités de toilettes, sa froide étiquette et ses vices cachés. Le dimanche, après l'office, on échangeait force révérences et quelques œillades, en promenant par la main des enfans tellement parés que les pauvres petits êtres n'avaient plus la liberté de leurs mouvemens. Qu'on ne croie pas qu'en ce moment nous nous éloignions de Hogarth; nous n'en avons jamais été plus près : car c'est d'après lui que nous peignons ce tableau peu bienveillant. Du moins, à Spitalfields, règne le travail. La « petite France » ne connaît que la paresse et les métiers inavouables. Le matin, on voit paraître aux lucarnes des greniers de Leicesterfields, de Covent-Garden, de Greek-street, de Castle-street, des figures hâves et pointues, coiffées d'un bonnet rouge; leurs mentons bleus et leurs joues creuses accusent un jeûne de vingt-quatre heures et une barbe de trois jours. Ce sont des aventuriers français fraîchement débarqués et qui n'ont pas encore eu le temps de s'engraisser aux dépens d'Albion. Les jours de fête, ces mêmes personnages se pavaneront sur le *Mall*, riant très fort et parlant très haut; ils porteront des perruques énormes, des manchettes exorbitantes et l'épée en verrouil. De quoi vivent ces gens? On peut répondre d'un mot : ils vivent des vices de la classe riche.

Ainsi nous étions déjà les corrupteurs de l'Europe. Une caricature contemporaine de Hogarth symbolise la France sous la forme d'une femme légère; elle tire de son sac toutes les séductions dont elle dispose, des baladines, des joueurs de flûte et de violon, des valets de chambre, des coiffeurs et des cuisiniers. C'est surtout sur le chapitre de la cuisine que les Anglais étaient nos tributaires et désespéraient d'apprendre à se passer de nous. Le duc de Newcastle avait un cuisinier français presque aussi fameux en son temps que Taillevant ou Vatel, Sophie ou Trompette. Au commencement de la guerre de la succession d'Autriche, on expulsa nos compatriotes et le chef de Newcastle faillit partager leur sort. Une caricature montre le duc tendant les bras vers son ami : « Si tu t'en vas, s'écrie-t-il, je mourrai de faim ! » Comme lui, toute l'aristocratie frémissait à l'idée d'être coupée de Paris et de Versailles, privée de ses communications avec les modèles du bon ton, avec les marchandes de gants, de plumes, de poudre et de corsets, avec les virtuoses de la coiffure et les dieux du fourneau. « Périssent plutôt les colo-

nies américaines! Que sont quelques millions d'acres de terres incultes et glacées au prix de toutes les choses délicieuses que Paris nous envoie! » Une gravure de 1756 représente Madame Britannia fagotée à la française, Newcastle avec ses acolytes, Fox, Anson. Hardwicke préside à cette toilette exotique sous le costume d'une soubrette : « Mais je ne puis pas remuer les bras! s'écrie Britannia. — Madame ne peut pas remuer les bras? riposte l'impertinente femme de chambre. Et pourquoi donc madame remuerait-elle les bras, puisque madame n'a rien à faire? »

Outre le valet de chambre et le tailleur, le parfumeur et le cuisinier, un article d'importation française également très recherché, était « l'abbé. » Sans regarder à la différence de religion, — si tant est que « l'abbé » en eût une, — on le chargeait d'accompagner dans son tour d'Europe un jeune homme riche, dont l'éducation, en apparence terminée, n'avait plus que ce complément à recevoir. Le fils d'une fruitière de la rue Saint-Antoine ou d'un portefaix du port Saint-Nicolas, élevé par charité dans un collège de jésuites ou d'oratoriens, après avoir eu sa tragédie refusée ou sifflée au Théâtre-Français, venait enseigner le « je ne sçays quoy » de la politesse et de l'élégance à un rustre de haute naissance, dont il devenait le gouverneur et l'esclave. On appelait cet abbé d'un nom significatif, un gardeur d'ours. Le jeune homme, vraie brute démuselée, se ruait à travers tous les plaisirs de la France et de l'Italie, y entraînant avec lui son cornac.

Mais c'est à nos danseuses qu'était réservé l'accueil le plus enthousiaste. Dans un dessin que nous avons sous les yeux, une dame de haut rang reçoit dans ses bras une artiste française pendant qu'un nègre à turban se moque de cette effusion d'amitié. Lui demande-t-elle de lui apprendre ces grâces molles dont les compatriotes de la Guimard et de la Duthé croyaient posséder le secret? Ou cet enlacement étrange doit-il suggérer quelque chose de pire? Quoi qu'il en soit, à cet engouement des hautes classes correspondait un sentiment tout opposé, mais aussi vif chez les classes inférieures, et ce sentiment s'exaspéra aux approches de la guerre de 1756. Garrick, alors directeur de Drury-lane, en fit la désagréable expérience. Il avait préparé à grands frais une pièce à spectacle où figuraient des danseuses parisiennes. Le parterre les hua, et les loges prirent leur défense. Un jour que la canaille était en nombre, elle eut le dessus. Boiseries, lustres, décorations, elle détruisit tout ce qu'elle pouvait détruire et ne laissa subsister de Drury-lane que les quatre murs. Ce fut la première victoire des Anglais dans la guerre de sept ans.

Il faut s'attendre à trouver Hogarth animé de ces sentimens. Chez ses concitoyens, la gallophobie est l'état normal; c'est le cosmopo-

litisme qui est la maladie. Or notre artiste était sain de corps et d'esprit. Le premier objet qui eût éveillé, chez Hogarth enfant, l'idée du ridicule, était probablement le *mounseer* de Leicester-fields, le pauvre aventurier français mourant de faim et prêt à tout, comme le *Græculus esuriens*, du satirique latin. Plus tard, la nécessité d'appeler à son aide des graveurs français, et le sentiment de jalousie, peu déguisée, qu'il nourrissait contre plusieurs confrères de cette nationalité, notamment contre Liotard, fortifièrent cette disposition malveillante. Une aventure personnelle y mit le comble.

Dans le moment même où se négociait la paix d'Aix-la-Chapelle, Hogarth vint en France et séjourna pendant quelque temps à Calais. Il allait, se répandant en propos blessans contre le peuple au milieu duquel il se trouvait. Un de ses compatriotes, qui l'exhortait à plus de prudence, ne reçut en retour de ce conseil que des railleries sur sa propre lâcheté. Hogarth n'était pas, cependant, aussi brave qu'il pensait l'être, puisque personne ne comprenait un mot de ses rodomontades. Mais un jour qu'il dessinait une des portes de la ville, on l'arrêta comme espion, et on le conduisit au commandant de place. Cet officier lui expliqua, avec cette politesse qui caractérisait les gentilshommes d'autrefois, qu'il aurait eu le regret infini de pendre ou de fusiller M. Hogarth si la paix n'eût été signée à point nommé pour lui sauver la vie. On se contenta donc de mettre l'artiste en prison dans sa chambre, sous la garde de son propriétaire, jusqu'au jour où on le renvoya en Angleterre, sans avoir songé, paraît-il, à confisquer son esquisse. Hogarth la publia en guise de vengeance.

Au fond, on apercevait la porte traditionnelle qui donne accès dans toutes les villes fortes, avec sa longue voûte sombre, son pont-levis et sa herse. Près de cette porte, deux ou trois soldats faméliques, et une sentinelle, douée de cette raideur automatique que nous attribuons aux Prussiens dans nos caricatures. Un moine mendiant, informe d'obésité, un petit pâtissier dont la malpropreté inspire des préventions défavorables en ce qui touche sa marchandise, quelques commères, et enfin un couple, en quête d'un angle du glacis qui soit à l'abri, non des boulets, mais des regards : voilà, en quelques mots, la « Porte de Calais, » et voilà, — dans l'intention vengeresse de Hogarth, — la France en abrégé, avec son militarisme exagéré, ses superstitions idolâtriques, sa gourmandise malsaine et ses mœurs libertines. A tous ces personnages, qui symbolisent de si vilains défauts, l'artiste anglais a libéralement accordé le fonds dont il est le plus riche, la laideur.

Quelques années après, en 1756, Hogarth publiait deux dessins sous ce titre collectif : *l'Invasion*. L'un montrait les Français se disposant à envahir la Grande-Bretagne, et l'autre, les Anglais se préparant à leur résister. D'un côté, on voit des gars solides et bien

nourris, qui viennent s'enrôler avec enthousiasme, à ce point qu'un petit paysan se hausse pour atteindre au niveau de la toise. Plus loin, on instruit déjà les recrues, et le duc de Cumberland, monté sur un magnifique cheval blanc, est prêt à les passer en revue. Les soldats français, au contraire, font peine à voir, tant ils semblent exténués. On les nourrit, paraît-il, de soupes maigres et de crapauds rôtis. Il est vrai que leurs officiers leur promettent « le bon bier et le bon beuf de John Bull (*sic*), » mais John Bull défendra chèrement son bœuf et sa bière. Il n'y a de gras, en France, que les prêtres. Ces suppôts du fanatisme espèrent bien apporter la dîme et la messe de l'autre côté du détroit, à la suite des armées victorieuses; ils aiguisent déjà la hache de la future inquisition... Pour répandre dans le public des notions si utiles et si exactes, le patriotisme de Hogarth ne regarda à aucun sacrifice. Les deux gravures de l'invasion furent mises en vente à un shilling la pièce : le plus bas prix auquel il fût possible de descendre en conservant un honnête bénéfice.

C'étaient là de faciles succès. Hogarth se flatta de réussir de même, en s'attaquant aux questions de politique intérieure. Lorsque les tories arrivèrent au pouvoir avec lord Bute, dans les premiers jours du règne de George III, l'artiste crut devoir à ses opinions comme à ses amitiés, de prendre publiquement la défense du ministère, contre lequel se déchaînait une véritable tempête d'impopularité. Il publia sous ce titre : *l'Époque* (*Times*), un dessin qui devait être suivi de plusieurs autres, puisqu'il portait le n° 1. On y voyait Pitt et son beau-frère mettant le feu aux quatre coins de l'Europe, tandis que lord Bute éteignait l'incendie. Le bruyant insuccès de cette caricature détermina Hogarth à abandonner la série commencée. Il changea de tactique. Il venait d'attaquer, dans Pitt, ce qu'il y avait de plus grand au sein du parti libéral; il s'en prit alors à ce qu'il y avait de plus vil dans ce même parti, à Wilkes.

On nous assure que l'artiste et le journaliste avaient entretenu jusque-là des relations « amicales. » Qu'y avait-il de commun entre le consciencieux négociant de Leicester-Fields, et Wilkes, le banqueroutier? Entre le dévoué mari de Jane Thornhill et l'homme qui avait essayé de spolier sa femme? Entre l'honnête auteur du *Rake's progress*, et l'impur auteur de l'*Essay on Woman?* Entre le bourgeois qui n'a connu d'autre excès qu'un pot de bière de trop, vidé en compagnie de ses vieux camarades de jeunesse, et le complice de ces fêtes infâmes où Dashwood et Savile parodiaient les cérémonies de la religion, avec des raffinemens d'impudeur et des frénésies bestiales à étonner l'Arétin, et à faire rêver le marquis de Sade? Hogarth et Wilkes se voyaient, cela est clair : on ne prouvera jamais qu'ils fussent amis. Lorsque Wilkes fut instruit de la

prochaine publication d'un dessin de Hogarth en faveur du ministre, il le supplia de renoncer à son projet. Probablement, il entremêla ses prières de quelques menaces. Ni les unes ni les autres n'affectèrent Hogarth, et la caricature parut. Il était dangereux de provoquer Wilkes : c'était un maître d'escrime qui ne connaissait que les mauvais coups. Dès la semaine suivante, son journal, le *North Briton*, contenait un article où les faiblesses, les infirmités de Hogarth, ses amis, sa femme, tous les détails de son intérieur, tout ce qui constitue la vie privée, tout ce qu'on cache, par pudeur ou par crainte du ridicule, avec plus de soin qu'on ne cache une faute, tout cela était longuement, brutalement, méchamment dévoilé au public.

Hogarth s'avisa d'une vengeance très simple : il fit le portrait de Wilkes. C'était au cours du retentissant procès que le gouvernement intenta au journaliste à propos du quarante-cinquième numéro du *North Briton*. Dans un coin de cette vaste salle, au milieu de cette foule frémissante, l'artiste était assis, étudiant son ennemi, ne perdant ni un clignement d'yeux sarcastique, ni une grimace provocante, ni un sourire de défi, ni un dédaigneux haussement d'épaules; au besoin, aidant sa mémoire de quelques coups de crayon, en guise de notes. Le procès se termina par un acquittement triomphal, mais la joie du démagogue fut quelque peu gâtée par l'apparition de son portrait. Portrait cruel, mais vrai : il est des gens qu'il suffit de peindre pour les diffamer. Les yeux louches disaient les voies tortueuses par lesquelles cet homme avait rampé au succès; les grosses lèvres, baveuses et sensuelles, trahissaient le rhéteur et le libertin; enfin, sur cette face vulgaire, impudente et fausse, Hogarth avait écrit lisiblement toutes les ambitions et tous les vices de ce Mirabeau sans éloquence et sans générosité.

Ce fut au tour des démocrates de se plaindre. Churchill le satirique, — une gloire aujourd'hui éclipsée et justement éclipsée, — vint au secours de son ami Wilkes. Comme il avait « flétri » Garrick, il prétendit « flétrir » Hogarth. Il lui adressa une épître indignée où il affectait de grands airs, et forçait le ton jusqu'à promettre à l'artiste coupable d'avoir reproduit le tribun dans toute sa laideur, *a grave of shame*, un tombeau d'infamie!

Jeune, Hogarth n'eût fait que rire d'une telle parole. Mais, aux mélancoliques approches du départ, ces choses sont douloureuses à entendre et font tressaillir celui auquel elles s'adressent jusque dans ses fibres les plus intimes. Un tombeau d'infamie! à lui qui avait toujours vécu et travaillé pour le bien! Il revisa son œuvre tout entière comme s'il eût voulu la prendre à témoin. Il avait déjà gravé, pour lui servir de frontispice, sa propre image, où il se montrait à la postérité escorté du fidèle Pug. Il voulut fournir

aussi le morceau final, ce que les graveurs anglais appellent *the tail piece*. Un soir, dans un joyeux dîner, on l'interrogeait sur ses projets. « Le tableau que je vais peindre, dit-il, sera *la Fin de tout*. — Celle du peintre aussi ? demanda une jeune dame en riant. » Hogarth s'inclina gravement. — « Celle du peintre aussi, répondit-il avec solennité. Bientôt le tableau, ainsi annoncé, fut soumis au public. On y voyait une bouteille brisée, un miroir étoilé, une cloche fêlée, un mousquet éclaté, un vaisseau naufragé, un gibet qui s'écroule, et dont la chaîne rompue a laissé échapper son pendu; une auberge en ruines avec cette enseigne : *A la Fin du monde;* un manuscrit dramatique ouvert à la dernière page où se lit la mention : *Exeunt omnes*. La faux et le sablier de Saturne sont cassés et le vieux bonhomme tient entre ses dents une pipe dont la dernière bouffée vient de s'envoler. Dans les nuages, les chevaux du soleil sont morts de froid, et le char d'Apollon s'est arrêté. Sur un parchemin à demi déroulé, on déchiffre un arrêt de la chancellerie, qui met l'univers en liquidation; la nature a déposé son bilan... Un peu plus bas, une palette brisée : c'est la signature ou, si l'on veut, l'adieu du peintre. Un mois après, — c'était le 25 avril 1764, — il expirait dans les bras de Jane Hogarth.

Hogarth n'est pas descendu dans ce tombeau d'infamie que Churchill promettait aux autres et se creusait à lui-même : loin de là, la gloire du peintre n'a cessé de grandir. On a oublié *Sigismonde* et ses mésaventures, la poussière recouvre *l'Analyse de la beauté* et les caricatures qui l'ont raillée; mais tout le monde connaît, tout le monde admire, tout le monde cite *le Mariage à la mode*, *les Deux Apprentis*, l'*Histoire du libertin* et l'*Histoire de la courtisane*. On parle couramment du « génie » de Hogarth. Nous nous sommes gardé, quant à nous, d'appliquer ce mot à un homme dont les qualités maîtresses ont été la patience, l'observation, le jugement et la réflexion. Nous ne l'appelons pas un artiste de génie. Était-ce un artiste, dans le sens où l'entendent nos contemporains, ce probe et pointilleux commerçant qui poursuivait, avec une âpreté digne de Pug, créanciers et contrefacteurs, et obtenait du parlement une loi spéciale pour la protection de sa propriété artistique, l'homme dont le dernier mot à sa femme, en mourant, a été : « Surtout, ne vends pas *Sigismonde* moins de 500 livres ! » Était-ce un artiste, ce travailleur régulier qui donnait à l'art les heures claires et fraîches du matin, et qui produisait sans café et sans névrose, sans vagabondages nocturnes ni maîtresses orageuses? Hogarth, — avons-nous dit, — était un composé du bœuf et du bouledogue, et l'artiste est un singe ailé. Nature sans délicatesse mais sans violence, il n'a jamais connu les soubresauts, les abattemens, les intermittences, les brusques essors, suivis de lourdes chutes et de longues

inerties où l'artiste s'engourdit, lorsqu'il s'est enivré de lui-même, lorsqu'il a fait une orgie de puissance créatrice. Hogarth, lui, n'a rien créé; il n'a pas eu dans sa vie un quart d'heure d'inspiration ni de caprice. L'imagination est nulle en lui : elle ne lui a pas fourni un type, une attitude, un mouvement, un seul effet. Rien, dans son œuvre, qui ne sorte de ses cartons, et rien dans ses cartons qui n'ait été copié d'après le modèle vivant. Il a tout juste assez d'invention pour mettre en scène ses personnages; il ne compose pas, il dispose; il groupe des portraits en vue d'une intention morale à faire ressortir; il collectionne des types qui expriment, par une gamme descendante, la dégradation du type général. Compilateur de faits psychologiques, voilà sa véritable profession. Il est, et doit rester pour nous un homme de talent, au second rang parmi les moralistes, au troisième parmi les dessinateurs. Comme peintre, il ne peut être classé. Comme graveur, il faudrait, pour le juger sérieusement, une compétence spéciale qui ne nous appartient pas.

Sa célébrité ne serait-elle donc qu'une affaire de mode? Non : les engouemens ne survivent pas cent vingt ans à celui qui en a été l'objet. Il n'y a point de réputations usurpées, comme voudraient le faire croire les paresseux et les mécontens de la république littéraire et artistique. Tout succès a sa cause : c'est affaire au critique de l'expliquer, non de le nier. Celui de Hogarth, parmi nous, tient à ce qu'il a été le précurseur d'une école dont le triomphe est aujourd'hui à peu près complet. A une époque où l'école classique tirait à sa fin et où les romantiques s'annonçaient à peine, il a été exclusivement et franchement réaliste, moins par vocation que par nécessité. Comme la faculté d'idéaliser lui était refusée, il a cru que l'idéal était un mot et l'idéalisme une formule. Or, c'est par millions que l'on compte ceux qui sont conduits par les mêmes voies aux mêmes conclusions. Quoi d'étonnant s'ils révèrent celui qui, avant eux et comme eux, a pris son impuissance pour une mission et ses ignorances pour autant de découvertes? Bien des génies, depuis que l'humanité rêve, pense et produit, sont demeurés des accidens et n'ont point porté fruit : tandis que les boutures de Hogarth encombrent toutes les pépinières de l'art. Le dessinateur anglais a eu le sort de ces portraits de famille, longtemps dédaignés, que la vanité remet à la mode et fait redescendre du grenier au salon. Pour les parvenus du réalisme, Hogarth est un ancêtre.

AUGUSTIN FILON.

UNE

ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE

I.

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE AU CANADA (1791-1840)

L'histoire du Canada, depuis la conquête anglaise, présente cet exemple original et peut-être unique d'un peuple qui, afin de conserver ses institutions, sa langue et sa religion, s'initie au régime constitutionnel, s'approprie l'instrument que le vainqueur avait forgé contre lui et, à force de ténacité, arrache une à une ces libertés nécessaires dont la possession et la pratique sincères pouvaient seules assurer le maintien de sa nationalité. En d'autres pays, le système représentatif s'est établi naturellement, par une sorte de cristallisation politique, par imitation de ce qui se passait ailleurs, pour garantir le contrôle des actes et des dépenses, échapper à des abus intolérables : nulle part on n'a vu ce phénomène d'une race à laquelle sa foi catholique, l'amour de la patrie perdue, inspirent le goût, font comprendre le besoin d'un gouvernement libre, qui s'en sert comme d'un bouclier, se façonne à ses règles délicates et compliquées à mesure qu'elle les reconnaît, gagne sans cesse du terrain et triomphe de tous les obstacles. Les peuples logiciens, les peuples artistes, les peuples guerriers sont peu propres au régime parlementaire; moins que tout autre, celui-ci paraissait capable d'une métamorphose si profonde, car, pendant la domination française, le Canada n'a que le caractère d'une colonie féodale et d'une mission : son administration est établie sur les mêmes

bases que celle de la métropole, ses habitans descendent la plupart des régimens qu'elle y a envoyés; ils en gardent les mœurs, l'esprit aventureux, entreprenant; l'absence d'assemblées élues n'a rien qui étonne ces soldats laboureurs, habitués au commandement d'un seul, au respect de la royauté, entretenus dans ces idées par le clergé, absorbés d'ailleurs par la guerre contre l'Anglais, contre les sauvages, par l'agriculture et la colonisation des nouveaux territoires. Mais ce qui surprend davantage encore, c'est l'invincible persistance du sentiment national chez ces hommes en faveur desquels la mère patrie faisait si peu, qui tous sacrifiaient leur fortune et leur vie pour rester Français, combattant un contre trois, un contre cinq, remportant avec Frontenac, Montcalm et Lévis d'éclatantes victoires, jusqu'au jour où, ruinés par la famine et la concussion, envahis de toutes parts, écrasés sous le nombre, ils mettaient bas les armes, et, la mort dans l'âme, subissaient la capitulation de 1760 et le traité de 1763.

I.

Au lendemain de ce traité qui nous enlevait un empire, tandis qu'avec MM. de Vaudreuil, Lévis, Bourlamaque et Bougainville, nombre de nobles, de marchands et notables canadiens repassaient en France, l'habitant des campagnes rentrait dans ses terres et se livrait à l'agriculture : les prêtres, les religieux lui demeuraient fidèles, et ce sont eux qui, tour à tour apôtres et pionniers, missionnaires et colons, vont le plus contribuer à entretenir la flamme sacrée du patriotisme. Tout semble conspirer contre ces soixante mille Canadiens placés en face d'un maître bien décidé à user pleinement de sa victoire, en face de cette Nouvelle-Angleterre dont la population dépasse déjà le chiffre de deux millions. Aucune communication avec la France, pas de journaux, peu de livres, nulle industrie; le commerce aux mains des marchands anglais; un conquérant qui annonce hautement son dessein de détruire le culte catholique, de supprimer la langue française. Cette liberté politique dont il est si fier n'est pas alors une liberté largement communicative et tolérante; c'est une liberté égoïste et étroite, en quelque sorte protestante et privilégiée, réservée aux seuls sujets de Sa Majesté, assez semblable à cette liberté romaine qui faisait peser sur les peuples soumis le plus intolérable despotisme. Par le serment du test, la constitution britannique interdit les charges publiques aux papistes; la nation professe contre eux une haine séculaire; l'Irlande gît sous une domination savamment tyrannique. Pourquoi les Canadiens ne subiraient-ils pas le même traitement que les catholiques anglais ou irlandais? Les hommes

d'état ne doutent pas du succès, et, dès le lendemain de la conquête, ils violent sans hésiter la capitulation de 1760, qui garantissait aux habitans le libre exercice de leur religion et déclarait, en ce qui concerne les usages et coutumes du pays, qu'ils seraient sujets du roi. Le Canada est placé sous l'empire de la loi martiale et démembré, le Labrador annexé au gouvernement de Terre-Neuve, le Cap-Breton à la Nouvelle-Écosse, les terres des Grands-Lacs aux colonies voisines, le Nouveau-Brunswick doté d'une administration particulière. D'un trait de plume, on abolit la coutume de Paris, si clairement codifiée par nos plus grands jurisconsultes, pour lui substituer la loi anglaise, hérissée de formules compliquées et subtiles, recueil confus d'actes du parlement, véritable labyrinthe où se heurtent sans cesse le droit strict et le droit d'équité, où la justice restait souvent un mystère impénétrable au profane et trébuchait dans les pièges que lui tendait une procédure inflexible, où dominait le fétichisme du texte et de la lettre. Les gouverneurs reçoivent la faculté exorbitante de décréter des lois, statuts et ordonnances pour la paix publique; pour exercer avec eux les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, ils choisissent eux-mêmes un conseil composé tout entier d'Anglais, à l'exception d'un seul Canadien, homme obscur et sans influence; les instructions royales prescrivent d'exiger des habitans le serment d'allégeance et, sous peine d'expulsion, de souscrire les déclarations d'abjuration. En même temps, une nuée d'aventuriers, gens de rapine et de proie, fond sur le Canada : ces hommes qui, selon la forte expression d'un orateur canadien, n'étaient que les vivandiers de l'armée et se disaient les conquérans du pays, le pressurent, le rançonnent, se font attribuer des places, des honneurs, des terres, mettent la justice à l'encan, à l'exemple de ces *carpet-baggers*, qui, après la guerre de sécession, vinrent se ruer sur les États du Sud.

Pendant la période du règne militaire, de 1759 à 1763, les Canadiens s'étaient arrangés de manière à s'isoler le plus possible : réglant entre eux leurs différends, les soumettant à l'arbitrage des notables ou du curé, ils repoussent l'intervention de ces juges éperonnés qui ne parlent pas leur langue. Mais lorsque, après quatre ans de ce régime, ils voient leur organisation sociale, leur foi menacées, leurs coutumes abrogées, ils élèvent la voix, consignent dans des mémoires leurs justes griefs, demandant qu'on exécute franchement les conditions de la cession, observant qu'il n'y a pas eu seulement une conquête, mais aussi un contrat international et synallagmatique, par lequel l'Angleterre a pris envers eux des engagemens solennels. Afin de calmer les esprits, le général Murray, gouverneur du Canada, rendit une ordon-

nance qui rétablissait les lois françaises relatives au droit de propriété et de succession. Le siège épiscopal de Montréal étant devenu vacant, il appuya la requête du clergé pour obtenir que le ministère reconnût un évêque et un chapitre revêtus des mêmes pouvoirs qu'autrefois. Ses instructions lui prescrivaient de convoquer une assemblée de représentans du peuple : il l'empêcha de siéger, car les Canadiens refusèrent de prêter le serment du test, et il était décidé à ne pas constituer un parlement composé des seuls protestans. Bien que ceux-ci fussent au nombre de cinq cents à peine, ils prétendaient rester seuls électeurs, seuls éligibles, dépouiller de ses propriétés l'évêque catholique pour en investir l'évêque anglican, confisquer les biens des communautés religieuses; et ils avaient de si puissans protecteurs à Londres qu'ils obtinrent la révocation du général Murray, accusé de se montrer sympathique aux Canadiens. Tel était d'ailleurs le fanatisme en Angleterre, qu'une université formula le système suivant qu'on pourrait, avec quelques variantes, proposer comme modèle aux amateurs de laïcisation : « Ne jamais parler contre le papisme en public, mais le miner sourdement; engager les personnes du sexe à épouser des protestans,.. ne pas exiger actuellement le serment d'allégeance, réduire l'évêque à l'indigence, fomenter la division entre lui et ses prêtres;.. si l'on conserve un collège, en exclure les jésuites, les sulpiciens, les Européens et ceux qui ont étudié sous eux, afin que, privé de tout secours étranger, le papisme s'ensevelisse sous ses propres ruines; rendre ridicules les cérémonies religieuses qui frappent les imaginations, empêcher les catéchismes, paraître faire grand cas de ceux qui ne donneront aucune instruction au peuple; les entraîner au plaisir, les dégoûter d'entendre les confessions; louer les curés luxueux, leur table, leurs équipages, leurs divertissemens; excuser leur intempérance, les porter à violer le célibat qui en impose aux simples, tourner les prédicateurs en ridicule. »

Nul doute que ce programme révélât les pensées secrètes du gouvernement et que sa réalisation eût été poursuivie avec âpreté, si les événemens extérieurs n'avaient opéré une diversion utile aux intérêts du peuple canadien. On sait comment, épuisée par la guerre contre la France et l'Espagne, l'Angleterre prétendit, en vertu de son droit de souveraineté, taxer sans leur consentement ses colonies de l'Amérique du Nord; comment, à l'exception du Canada, de la Nouvelle-Écosse, qui gardèrent le silence ou n'opposèrent qu'une résistance passive, celles-ci protestèrent aussitôt contre l'acte du Timbre, soutenant que des sujets anglais ne devaient être imposés que par leurs propres représentans et que, n'ayant point de mandataires au parlement britannique, celui-ci ne pouvait leur inspirer confiance;

comment, après les premières émeutes, après la réunion d'un congrès de leurs députés à New-York, les Américains résolurent de cesser tout négoce avec l'Angleterre, de ne plus consommer ses marchandises. La peur n'est pas toujours mauvaise conseillère : la crainte de pousser les Canadiens à s'unir aux révoltés décida les ministres de George III à se départir de leurs rigueurs envers les premiers. Lord North proposa le bill de 1774, qui reculait les limites de la province de Québec, assurait aux catholiques les droits stipulés par la capitulation de 1760, les dispensait du serment du test, confirmait les lois criminelles anglaises, rétablissait les lois civiles françaises, en y ajoutant la faculté de tester de tous ses biens et en conservant à la noblesse le régime féodal et les tenures seigneuriales, au clergé la dîme et les séminaires; il créait aussi un conseil composé de dix-sept membres au moins, catholiques ou protestans, chargé de faire avec le gouverneur, au nom du prince et sous son *veto*, les ordonnances et règlemens nécessaires, sans toutefois qu'il pût imposer aucune contribution, sauf pour l'entretien des chemins et édifices publics. A la chambre des communes, les whigs, qui défendaient les libéraux américains, s'opposèrent à ce que justice fût rendue aux Canadiens; seul parmi eux, Fox n'admit pas qu'on eût deux poids et deux mesures, que la religion catholique devînt un obstacle à la formation d'une chambre représentative au Canada. Lord North ayant observé « qu'il y a quelque chose dans cette religion qui fait qu'un gouvernement protestant sage ne peut établir une assemblée composée uniquement de catholiques, » un membre de l'opposition répliqua maladroitement : « Mais de ce qu'on ne peut donner au Canada la meilleure assemblée à cause du nombre des catholiques, s'ensuit-il qu'on ne puisse lui en donner aucune? » Il était impossible de dire plus clairement qu'on entendait par liberté le droit de tyranniser ses adversaires. Vainement lord Chatham déclara la loi « cruelle, oppressive, odieuse, » et en appela aux évêques d'Angleterre pour qu'ils s'opposassent à l'établissement d'une religion ennemie dans un pays plus vaste que la Grande-Bretagne. L'acte passa, malgré les protestations de la ville de Londres, et George III le sanctionna en ajoutant « qu'il était fondé sur les principes d'humanité, d'équité les plus manifestes, et qu'il ne doutait point qu'il ne calmât l'inquiétude et n'accrût le bonheur de ses sujets canadiens. »

Le bill de 1774 n'aurait peut-être pas suffi à retenir ces derniers dans l'obéissance, si la maladresse fanatique des colons de la Nouvelle-Angleterre ne les avait détournés de faire cause commune avec eux. A peine réunis en congrès, les députés américains votèrent une déclaration des droits de l'homme et une série de résolutions

où ils s'élevaient violemment contre cette loi : elle instituait, disaient-ils, une véritable tyrannie civile et politique au Canada, en accordant l'existence légale « à une religion qui a inondé l'Angleterre de sang, répandu l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde. » Rien ne pouvait aliéner davantage le clergé et la noblesse, déjà ralliés à la métropole par le maintien de leurs privilèges, persuadés qu'après tout, mieux valait une demi-liberté sous une monarchie que l'oppression complète sous une république. Ni les adresses postérieures du congrès, ni les promesses tardives des commissaires américains ne parvinrent à effacer le mauvais effet produit par cette déclaration. Cependant, le peuple des campagnes montrait au début d'autres dispositions ; fascinés par ces mots magiques d'indépendance, de révolution, nombre d'habitans embrassèrent la cause des Américains et empêchèrent les seigneurs de se battre pour l'Angleterre ; d'autres affirmaient leur volonté absolue de rester neutres, car au fond de leur cœur palpitait la haine traditionnelle de l'Anglais et le spectacle d'une lutte fratricide n'était pas pour leur déplaire, puisque, de toute façon, elle devait aboutir à l'affaiblissement de l'ennemi héréditaire. Mais, à la fin de la première campagne, *les congréganistes*, c'est-à-dire ceux qui partageaient les idées du congrès, étaient de plus en plus clair-semés : les hautes classes reprirent leur ascendant, les partisans des rebelles passèrent à l'inaction, beaucoup d'indifférens écoutèrent la voix de leurs seigneurs, et les milices canadiennes eurent presque tout l'honneur de la défaite des Américains à la Longue-Pointe, puis sous les murs de Québec. Quant aux marchands anglais, leur conduite présente un contraste frappant avec celle des anciens colons ; mécontens de l'acte de 1774, furieux de n'avoir pas obtenu le singulier régime parlementaire auquel ils prétendaient, la plupart font des vœux secrets pour la révolution, et, comme le dit l'historien canadien Garneau (1), ils attendent la fin de la lutte, prêts à souffler le chaud et le froid ; à crier : « Vive le roi ! » ou : « Vive la ligue ! »

En France, le ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, proposa au roi de profiter de l'occasion pour reconquérir le Canada,

(1) J'ai suivi pas à pas dans cette étude le livre de M. Garneau, qui comprend l'histoire du Canada depuis les premiers temps de la colonisation française jusqu'à l'année 1840 (3 vol. in-8°. Montréal ; Beauchemin, éditeur). Inspiré par le patriotisme le plus pur, très complet et écrit avec une rare impartialité, cet ouvrage a valu à son auteur le titre d'*historien national* que ses compatriotes lui ont justement décerné. On peut consulter aussi avec fruit une excellente biographie de M. Garneau par M. Chauveau, ancien ministre (1 vol. in-8°), *les Portraits politiques* de M. David, ainsi que le travail de M. Robert Christie : *a History of the late province of lower Canada, parliamentary and political* (6 vol. in-12).

le Cap-Breton et la Louisiane : M. de Lévis et ses anciens compagnons d'armes offraient leurs services ; dix mille hommes, suivant eux, suffisaient, et trente mille fusils distribués aux Canadiens quadruplaient le corps expéditionnaire. Les autres ministres préférèrent tout ensemble prendre une revanche contre l'Angleterre et obéir au courant populaire : l'opinion publique exerçait une pression irrésistible et créait une espèce de patriotisme à rebours, sous l'inspiration duquel la France devait maintes fois encore courir les grandes aventures, lâcher la proie pour l'ombre, les colonies pour les principes. Il semblait qu'elle fût créée et mise au monde pour faire les affaires du genre humain; et elle allait avoir ses chevaliers errans de la liberté des peuples, véritables don Quichottes de la politique du sentiment, toujours disposés à frapper d'estoc et de taille, sans plus de discernement ni de prévoyance que leurs devanciers du moyen âge. « Quoi! disait La Fayette aux prisonniers faits sur les Canadiens, vous vous êtes battus pour rester colons, au lieu de passer à l'Indépendance! Restez donc esclaves! »

En même temps qu'il reconnaissait l'indépendance des États-Unis, le traité de 1783 opéra à leur profit une sorte de démembrement du Canada, dont les villes de Montréal et de Québec se trouvèrent désormais à quelques pas de la frontière béante. Ainsi se réalisait, en partie, la prophétie de Montcalm, écrivant en 1759 que la défaite vaudrait un jour à son pays plus qu'une victoire et que le vainqueur, en s'agrandissant, trouverait un tombeau dans son agrandissement même. Réduite à ses possessions du Nord de l'Amérique, l'Angleterre va-t-elle du moins s'efforcer de se rattacher ses sujets par la politique des bienfaits, de prévenir en eux toute velléité d'indépendance? Il semble plutôt qu'elle flotte incertaine entre deux tactiques, contenue par la crainte d'une nouvelle révolution et désireuse de ne pas s'aliéner la fidélité des Canadiens, trop prompte à retomber dans ses anciens erremens, interprétant judaïquement l'acte de Québec, de manière à en faire sortir le maximum d'arbitraire, sans toutefois pousser les choses à l'extrême. Siégeant à huis-clos, composé en grande partie d'Anglais, de fonctionnaires serviles et cupides, le conseil législatif ne trouve pas un contrepoids sérieux dans l'adjonction de huit seigneurs canadiens, qui, élevés au milieu des camps, façonnés de longue date au gouvernement militaire, préoccupés surtout d'assurer le maintien de leur nationalité, de leurs lois, de leurs privilèges, répétaient volontiers en faveur du roi d'Angleterre la vieille maxime française : « Si veut le roi, si veut la loi. » Pourvu qu'il flatte les ambitions particulières, le gouverneur Haldimand a donc carte blanche et fait jouer au conseil le rôle d'une chambre d'enregistrement; les nouvelles ordonnances, celles sur la milice en particulier, sont marquées au

coin d'une véritable tyrannie et pèsent d'un poids écrasant sur la population, les abus se multiplient, la justice s'achète à deniers comptans, le secret des correspondances est violé, et, sous les prétextes les plus futiles, Haldimand fait emprisonner par centaines les citoyens. C'est ainsi qu'un ancien magistrat, M. du Calvet, soupçonné d'intrigues avec les Américains, est arrêté dans son domicile le 27 septembre 1780, soumis pendant près de trois ans à la détention la plus rigoureuse et rendu à la liberté sans avoir pu obtenir qu'on fît son procès, sans qu'on voulût lui dire quel était son crime. A peine sorti de prison, il part pour Londres, réclame la mise en jugement du gouverneur, publie sous le titre d'*Appel à la justice de l'État*, un volume de lettres où on lit des invocations comme celle-ci : « Qu'il est triste d'être vaincu ! Encore, s'il n'en coûtait que le sang qui arrose les champs de bataille, la plaie serait bien profonde, bien douloureuse, elle saignerait bien des années, mais le temps la fermerait. Mais être condamné à sentir continuellement la main d'un vainqueur qui s'appesantit sur vous ; mais être esclave à perpétuité sous l'empire du souverain constitutionnel du peuple le plus libre de la terre, c'en est trop!.. » Et après une vive peinture du lourd despotisme d'Haldimand, des malversations des fonctionnaires, de la corruption des juges, des violations perpétuelles de l'acte de 1774, il conclut en réclamant l'introduction du régime constitutionnel, avec gouverneur justiciable des lois de la province, chambre d'assemblée élective, nomination de députés qui représenteraient le Canada au parlement anglais, inamovibilité des conseillers, jugement par jury, loi d'*habeas corpus*, liberté de la presse, liberté de commerce, etc...

On peut dire que le mémoire de Du Calvet détermina la fondation d'un parti constitutionnel canadien, à côté de ce parti constitutionnel anglais qui rêvait d'un parlement protestant, fabriqué tout exprès pour son usage exclusif et comme machine de guerre contre les anciens habitans. Des pétitions en faveur du régime électif parviennent à Londres, suivies de pétitions en sens contraire : ainsi que l'observe M. Chauveau, la politique moderne, avec son jargon et ses définitions, fait irruption au Canada, les citoyens se divisent en constitutionnels et anticonstitutionnels. « Que Sa Majesté, disait M. Joseph Papineau, nous donne une chambre d'assemblée, nous pourrons y défendre et conserver nos lois, exposer nos vœux et nos besoins. » En présence de cette agitation variée, l'Angleterre eut recours aux enquêtes, procédé à double fin qui permet d'enterrer les questions ou de préparer leur solution en gagnant du temps. Mais les rapports des comités auraient couru grand risque d'aller se perdre dans les cartons du ministère, si les premiers grondemens de la révolution française ne lui avaient donné l'éveil. En 1789, le ministre

des colonies, lord Grenville, envoie à lord Dorchester un projet suivi d'un exposé de motifs où l'on rencontre ces sages observations : « Le but de ce projet est d'assimiler la constitution de la province canadienne à celle de la Grande-Bretagne, autant que le permettent la différence des mœurs et la situation actuelle des choses. Pour cela, il faut faire attention aux usages et aux idées des habitans français qui forment un élément si considérable de la population : toutes les précautions doivent être prises pour continuer à les laisser jouir de ces droits civils et religieux qui leur ont été garantis par la capitulation de la province, ou qu'ils tiennent de l'esprit généreux et éclairé de l'Angleterre. »

Une circonstance nouvelle, l'émigration des royalistes des États-Unis, vint fournir au gouvernement un excellent moyen de tout concilier. On avait établi ces réfugiés dans la vaste région qui s'étend au nord des Grands Lacs, et comme ils n'entendaient ni les lois ni la langue françaises, il avait fallu les doter d'une espèce de gouvernement spécial. C'est ce qui donna au premier ministre Pitt l'idée de créer deux Canadas, l'un français, l'autre anglais, grâce auxquels il espérait mettre un terme à la rivalité des émigrans anglais et des anciens habitans, récompenser ceux-ci de leur fidélité, offrir à ceux-là un régime parlementaire à l'image de la métropole, soustraire les uns et les autres à la domination de majorités hostiles. Il fixa les limites du Haut et du Bas-Canada de manière que ce dernier comprît presque tout le territoire colonisé autrefois par la France : dans chaque province, un conseil législatif nommé par la couronne, une assemblée élue par les propriétaires d'un revenu de 2 livres sterling dans les collèges ruraux, de 5 livres dans les villes, et par les locataires des villes payant un loyer annuel de 10 livres; droit de *veto* pour le roi ou son représentant sur les actes des deux chambres, durée des parlemens fixée à quatre ans, convocation de la législature une fois au moins par an, l'acte d'*habeas corpus* consacré comme loi fondamentale, maintien des dîmes du clergé catholique et des droits des seigneurs, création d'une dotation en terres publiques pour le clergé anglican, défense au parlement impérial d'imposer d'autres taxes que des droits sur le commerce : voilà les principaux traits du bill de 1791.

II.

La nouvelle constitution fut célébrée à Montréal, à Québec, par des banquets et des toasts, parmi lesquels, après le toast sacramentel au roi, on remarque ceux-ci : « La révolution de France et la vraie liberté dans tout l'univers! — L'abolition de la tenure féodale! — Que la liberté s'étende jusqu'à la baie d'Hudson! —

La révocation de l'ordonnance de la milice ! — Puisse l'événement du jour porter un coup mortel à tous les préjugés contraires à la liberté civile et au commerce ! » Telle était alors la timidité et l'insignifiance des journaux que la *Gazette de Montréal* n'osa mentionner ni le lieu du banquet, ni les noms des convives. Au reste, les divers régimes essayés au Canada, loi martiale et gouvernement militaire de 1760 à 1774, gouvernement civil absolu de 1774 à 1791, étaient naturellement peu favorables à l'éclosion d'une presse libre : le premier journal canadien, la *Gazette de Québec*, fondée en 1774, renferme à peine un article politique dans l'espace de neuf ans; on n'y trouve que des annonces, des nouvelles étrangères empruntées aux papiers de Philadelphie et d'Angleterre, des pièces officielles, de très rares faits divers. Chaque page a deux colonnes, l'une en anglais, l'autre en français. En 1775 elle se vante « d'avoir mérité le titre de *la plus innocente gazette de la domination britannique* et qu'il y a très peu d'apparence qu'elle perde un titre si estimable. » C'est l'idéal de la feuille gouvernementale et salariée, et, pendant près de quinze ans, elle ne rencontre aucun compétiteur. En 1779, Fleury Mesplet entreprend de fonder sous le titre de *Tant pis! tant mieux !* un journal « du genre libellique » rédigé entièrement en français, mais quelques mois après, le gouverneur Haldimand met sous les verrous l'imprimeur, le rédacteur et tue du coup la feuille indépendante ; d'autres journaux eurent le même sort. Ce n'est qu'en 1791, au moment où on inaugure le système représentatif, que bien timidement encore, la presse politique entre en scène. Sous le nom de *Club constitutionnel*, se forme une association qui se réunit une fois par semaine, a pour but de répandre les connaissances politiques et publie un résumé de la constitution avec des notes explicatives. Les Canadiens étaient surtout familiers avec la littérature française du XVIIe siècle et de la seconde partie du XVIIIe siècle; les livres français étaient rares, ceux du moins qui s'occupaient de la chose publique, les livres anglais presque introuvables. Cependant, après bien des recherches, on finit par se procurer un volume qui traitait de la constitution britannique; les députés l'étudient, puis ces professeurs improvisés de science politique se mettent en marche pour visiter à domicile chacun de leurs collègues. Arrivés chez l'un d'eux, dit M. Sulte, auquel est empruntée cette curieuse anecdote, ils commentent le livre, extraient des passages en les comparant avec les articles de leur constitution, et quand la leçon est terminée, ils passent dans le comté voisin, et ainsi de suite, par toute la province.

C'est presque une vérité passée à l'état de lieu-commun qu'une constitution ne vaut que par les hommes qui l'appliquent, qu'une

charte n'est qu'une formule pour dégager l'inconnue; les Espagnols ont si bien compris l'inanité des textes écrits qu'ils l'appellent : *una papeleta*, un chiffon de papier. Les lacunes qu'on observait dans le bill de 1791 se compliquaient de difficultés plus graves : marchands et fonctionnaires, royalistes américains et émigrés au Bas-Canada, tous réunis dans une communauté d'intérêts et de haines, forment une faction acharnée contre la population franco-canadienne. Les gouverneurs subissent en général leur ascendant, partagent leurs préjugés, entrent dans le complot; le conseil législatif, l'administration, sont remplis de leurs créatures, et s'ils feignent d'accepter cette constitution de 1791, qu'ils subissent comme un pis-aller, c'est afin de pouvoir, comme certain notaire de notre théâtre contemporain, la tourner en ayant l'air de la respecter : tout ce qu'elle ne défend pas expressément, ils le considèrent comme permis du moment qu'il y va du maintien de leur domination; tout ce qu'elle autorise en faveur des Canadiens, ils le regardent comme abusif, inique et dangereux. Deux accusations terribles pèsent sur ceux-ci : on leur reproche d'être Français et mauvais sujets (*French and bad subjects*); on leur fait une réputation imméritée d'ignorance, on froisse de gaîté de cœur leurs susceptibilités, on irrite leur amour-propre au point d'amener les plus singulières méprises. M. Panet, élu orateur c'est-à-dire président de l'assemblée du Bas-Canada, rendant visite au gouverneur, est conduit d'abord dans une salle où il trouve un grenadier posté près d'une table sur laquelle s'étale un registre. Le soldat prend une plume, la lui offre en lui indiquant la page où il doit signer. M. Panet se croit insulté : « Comment! s'écrie-t-il, vous doutez que l'orateur de la chambre sache écrire? Et cela parce que je suis Canadien! » Et sans attendre la réponse, il quitte le château. Informé de l'incident, le gouverneur court présenter des explications à M. Panet, qui, à son tour, s'excuse d'avoir mal interprété un acte si naturel : « Votre Excellence, dit-il, voit l'état des esprits. On nous a rendus si méfians à force de nous dénigrer que nous soupçonnons partout des pièges ou des actes d'insolence. »

Dès les premières séances du parlement bas-canadien, réuni le 17 décembre 1792, l'antagonisme éclate, les situations se dessinent : chevaleresque jusqu'à l'imprudence, la population française avait cru pouvoir, dans seize collèges sur cinquante, confier à des Anglais le soin de représenter ses intérêts. Elle en fut bien mal récompensée : à peine le gouverneur eut-il invité la chambre élective à se choisir un président et à venir le présenter à son approbation, les Anglais demandèrent aussitôt qu'il fût pris parmi eux. Après des débats animés, l'élection fut renvoyée au lendemain. Les seize se flattaient d'intimider des adversaires novices encore dans la stratégie parlementaire,

de profiter d'une surprise, et ils proposèrent successivement trois candidats. L'un d'eux, M. Richardson, ayant soutenu que par loyauté, par reconnaissance, les Canadiens devaient accepter la langue de la métropole, M. Joseph Papineau s'éleva avec force contre les prétentions d'une minorité qui manquait à toutes ses promesses envers ses électeurs; il demanda ce que signifiait la charte de 1791, si les droits de la majorité étaient violés, sa langue proscrite. « Eh quoi ! s'écria-t-il, parce que les Canadiens, devenus sujets de l'Angleterre, ne savent pas la langue des habitans de la Tamise, ils seront privés de leurs droits ! » A son tour, M. Panet observa qu'on parlait le français dans les îles de Jersey et de Guernesey, qui étaient attachées à l'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant et dont les habitans lui gardaient une fidélité à toute épreuve. « Il aurait pu, dit M. Garneau, ajouter que durant trois siècles après la conquête normande, la cour, l'église, la justice, la noblesse avaient parlé français en Angleterre, que c'était la langue maternelle de Richard Cœur de lion, du Prince Noir et même de Henri V, que tous ces personnages avaient été bons Anglais, qu'ils avaient, avec leurs arbalétriers bretons et leurs chevaliers de Guyenne, élevé la gloire de l'Angleterre à un point où les rois de la langue saxonne n'avaient pu la porter; enfin que l'origine de la grandeur de l'empire était due à ces héros et aux barons normands qui avaient signé la grande charte et dont les opinions avaient toujours conservé leur influence dans le pays. »

Les Canadiens l'emportèrent, et leur candidat, M. Panet, réunit 28 suffrages contre 18. Après avoir voté une adresse au roi pour le remercier de l'octroi de la constitution, les chambres s'occupèrent de leurs règlemens, qu'elles calquèrent sur celui du parlement impérial. Ce travail donna lieu au parti anglais de reprendre l'offensive. M. Grant ayant proposé que les procès-verbaux de l'assemblée fussent rédigés en anglais, sous prétexte qu'il fallait garder l'unité de la langue légale et qu'aucune législature coloniale n'avait le droit de s'en écarter, les Canadiens protestèrent avec énergie : « Pourquoi donc, dit M. de Rocheblave, nos collègues anglais se récrient-ils en nous voyant décidés à conserver nos usages, nos lois et notre langue maternelle, seul moyen qui nous reste de défendre nos propriétés ? Le stérile honneur de voir dominer leur langue les portera-t-il à ôter leur force et leur énergie à ces mêmes lois, à ces usages, à ces coutumes qui font la sécurité de leur propre fortune ? Maîtres sans concurrence du commerce qui leur livre nos productions, n'auraient-ils pas infiniment à perdre dans le bouleversement général qui serait la suite infaillible de cette injustice ? Et n'est-ce pas leur rendre le plus grand service que de s'y opposer? » Tous les amendemens de la minorité furent repoussés, et on décida

que les procès-verbaux seraient écrits dans les deux langues, les lois rédigées en français ou en anglais, selon qu'elles auraient rapport aux lois françaises ou anglaises en vigueur. Les membres de l'assemblée se trouvèrent plus unis contre le conseil législatif, qui semblait vouloir empiéter sur leurs prérogatives; elle déclara à l'unanimité qu'ayant les mêmes privilèges que la chambre des communes, l'initiative lui appartenait en matière d'impôts, que le conseil ne pouvait point modifier les bills de finances, mais devait se contenter de les approuver ou de les rejeter en bloc; en même temps elle votait des droits d'entrée sur les boissons, afin de couvrir les dépenses de la législature. D'autres objets sollicitèrent son attention: l'instruction publique, l'administration de la justice, l'abolition de l'esclavage, un bill de tolérance religieuse en faveur des quakers. Seul ce dernier aboutit; le bill sur l'esclavage ne passa point, parce qu'on s'en remit à l'opinion publique du soin de faire justice d'une institution si contraire au caractère canadien: en 1784, le nombre des noirs ne dépassait pas trois cent quatre, et depuis longtemps ils ont disparu de ce pays, sans qu'il ait été nécessaire de recourir à une mesure législative. Le bill sur l'éducation se trouva ajourné, parce qu'il se compliquait de la question des biens des jésuites, confisqués en 1776; on se contenta de demander au roi d'appliquer ces biens à l'instruction de la jeunesse, de leur rendre ainsi leur ancienne destination, puisqu'ils avaient été donnés autrefois dans cette intention par les rois de France.

Les années suivantes sont des années de calme, de tranquillité relative, presque de celles qui font dire que les peuples heureux n'ont point d'histoire. Très sympathique à la population canadienne, le gouverneur lord Dorchester lui fait une part dans les emplois, s'efforce d'entretenir l'harmonie entre les branches de la législature, publie de sages règlemens pour la vente des terres publiques, règlemens que la coterie mercantile réussit bientôt à éluder. Au reste, elle remet l'épée au fourreau, attendant une occasion favorable, tandis que, satisfaits d'avoir maintenu leurs positions, de se sentir traités avec douceur, indignés des crimes de la révolution française, les Canadiens se rapprochent du gouvernement. Déjà d'ailleurs la chambre prenait pour règle de donner aux lois la plus courte durée possible, de même que le parlement britannique vote pour un an le bill de l'armée, afin de ne pas permettre au gouvernement de se passer de lui. Chaque année, elle renouvelle à lord Dorchester ses pouvoirs pour former une milice soumise et assurer la tranquillité intérieure; sous couleur d'intrigues réelles ou supposées de l'ambassadeur de la république française, il obtient de même la suspension de l'*habeas corpus* à l'égard des étrangers suspects, mesure qui plus tard fut étendue aux citoyens eux-mêmes

sous l'administration de sir James Craig. A cette époque, tout étranger au Canada passait pour un émissaire de la révolution et on lui courait sus, de même qu'en France tout inconnu était considéré comme un agent de Pitt et Cobourg. C'est en 1793 que, pour la première fois, le budget est mis sous les yeux des contribuables : les recettes ne dépassent pas sept à huit mille livres. Les Canadiens ne connaissent guère alors l'impôt que par ouï-dire, et, aujourd'hui encore, ils continuent à repousser le système de la taxe directe, la taille, comme on l'appelait jadis ; c'est le règne de l'âge d'or en matière de finances.

A lord Dorchester succéda le général Robert Prescott, homme d'un caractère ombrageux, hanté sans cesse par le cauchemar de la révolution française, et qui ne voyait que complots partout. Une rébellion insignifiante, à propos d'un bill sur les chemins publics, que quelques-uns avaient interprété comme un retour au système des corvées, porta au comble l'alarme de ce gouverneur, qui, sous prétexte d'une conspiration plus que ridicule, fit juger, condamner, exécuter avec un grand appareil militaire un enthousiaste américain, nommé Mac-Lane. Après la pendaison, le bourreau lui trancha la tête, la montra au peuple ; puis il ouvrit le cadavre, en arracha les entrailles, les brûla, et fit des incisions aux quatre membres. Loin de frapper de terreur la population, ce procédé barbare, inconnu au Canada, excita en elle un sentiment d'horreur et de pitié. Mac-Lane passa pour un pauvre halluciné que l'on avait attiré dans un guet-apens : son dénonciateur, un certain Black, membre de la législature, qui avait joué le rôle de traître dans ce mélodrame, fut repoussé par tout le monde, et, malgré l'or qu'il avait reçu, tomba dans une profonde misère.

Cependant la loi contre les étrangers ne suffisait plus à Prescott, qui fit conférer au conseil exécutif ou à trois de ses membres le droit d'envoyer en prison tout citoyen suspect de pratiques séditieuses. Il fallait, disait-il, « neutraliser les efforts des émissaires que la révolution française avait répandus partout pour troubler l'ordre social. » Le conseil exécutif se rendait coupable de prévarications dans la régie des terres publiques, s'attribuait, sous des noms d'emprunt, ou donnait à ses amis de vastes domaines : Prescott désapprouva la régie des terres, dénonça les abus, reçut des instructions pour y remédier et se trouva bientôt en lutte ouverte avec le conseil, qui réussit, en 1799, à obtenir son rappel. A son tour, l'assemblée sortit de la réserve où elle se tenait depuis six ans ; d'assez vifs débats s'engagèrent sur la question des biens des jésuites et au sujet d'un député condamné pour escroquerie : elle l'exclut, il fut deux fois réélu, et il fallut qu'une loi spéciale le rendît inéligible. Les élections générales de 1800

ayant fait entrer à la chambre un certain nombre de fonctionnaires, celle-ci autorisa la création de l'*Institution royale*, qui, dans la pensée de ses promoteurs, devait contribuer à angliciser le pays. Du même coup, la direction de l'enseignement passa au gouverneur, qui marqua une grande partialité en faveur des protestans, ressuscita la politique d'exclusion contre les Canadiens, mit une foule d'obstacles à la concession des terres et à l'établissement légal de nouvelles paroisses catholiques.

Dès 1805, tout indique une prochaine reprise des hostilités : afin d'avoir un organe à eux, les Anglais fondent le *Quebec Mercury*, qui, tout d'abord, se pose en champion de la camarilla coloniale, attaque avec violence la majorité, traite les Canadiens de *race étrangère, ignorante*, et lance ce cri de guerre : « Après une possession de quarante-sept ans, il est juste que la province, enfin, devienne anglaise. » De leur côté, les Canadiens s'apprêtent à la résistance : dans la chambre, ils votent une taxe sur les marchandises, en dépit de la minorité, qui réclame une taxe foncière et prie en vain le roi d'opposer son *veto ;* ils décrètent de prise de corps l'éditeur de la *Gazette de Montréal*, le font arrêter et placer sous la garde du sergent d'armes ; celui du *Mercury* n'échappe à la prison qu'en présentant des excuses à l'assemblée. La presse, à cette époque, écrit M. Bedard, avait fait si peu de progrès, qu'on n'avait pas encore pensé à légiférer sur le plus ou moins de liberté qu'elle devait avoir, et les représentans n'hésitaient point à se faire justice eux-mêmes. L'évêque protestant ayant été appelé à la présidence de l'*Institution royale*, le clergé catholique la repousse et paralyse son fonctionnement. Enfin, le journal *le Canadien* fait son apparition, le 13 novembre 1806, sous la forme de « Prospectus d'un papier périodique, imprimé et publié par Charles Roi, quatre pages in-4°, paraissant tous les samedis. Prix : 10 schillings par an, outre 40 sous de frais de poste. » On y lit ces remarquables réflexions : « Il y a déjà longtemps que des personnes, qui aiment leur pays et leur gouvernement, regrettent en secret que le rare trésor que nous possédons dans notre constitution demeure si longtemps caché, faute de l'usage de la liberté de la presse... C'est cette liberté qui rend la constitution anglaise si propre à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa protection... Le despote ne connaît le peuple que par le portrait que lui en font les courtisans, n'a d'autres conseillers qu'eux. Sous la constitution d'Angleterre, le peuple a le droit de se faire connaître lui-même par le moyen de la presse ; et, par l'expression libre de ses sentimens, toute la nation devient, pour ainsi dire, le conseiller privé du gouvernement... Les Canadiens, comme nouveaux sujets de l'empire, ont surtout intérêt à n'être pas mal représentés. Il n'y a pas longtemps qu'on les a vus

flétris par de noires insinuations, dans un papier publié en anglais, sans avoir eu la liberté d'y insérer un mot de réponse. Ils ont intérêt à dissiper les préjugés ; ils ont intérêt surtout à effacer les mauvaises impressions que les coups secrets de la malignité pourraient laisser dans l'esprit de l'Angleterre et du roi lui-même. On leur a fait un crime de se servir de leur langue maternelle pour exprimer leurs sentimens et se faire rendre justice ; mais les accusations n'épouvantent que les coupables : l'expression sincère de la loyauté est loyale dans toutes les langues. » Rédigé par les principaux hommes politiques canadiens, combattant ses ennemis sur le terrain où ceux-ci se sont placés, le nouveau journal contribua singulièrement à l'éducation constitutionnelle du pays : tour à tour grave et léger, il manie avec succès l'épigramme et la satire, si chères à cette race chansonnière, fait pleuvoir sur le *Mercury* et ses alliés une grêle de petits vers. Les chouayens (c'est ainsi qu'on appelait les faux patriotes, transfuges de la cause nationale) y sont daubés d'importance, et leur chef, le juge de Bonne, le premier Canadien du parti du château, reçoit les étrivières à maintes reprises.

Le conflit éclate dans toute son intensité en 1807, à l'arrivée de sir James Craig, qui, dès le premier jour, se met entre les mains des deux chefs de la faction francophobe, Ryland et Sewell, et se montre disposé à traiter les Canadiens comme des ilotes politiques. L'assemblée ayant, à l'imitation de l'Angleterre, déclaré inéligibles les juifs et les juges, les fonctionnaires s'empressent de la dénoncer comme centre de la sédition et refuge des démagogues les plus passionnés de la province ; ils font retrancher de la liste des officiers de milice M. Panet, président de la chambre, ainsi que MM. Bedard, Taschereau, Blanchet et Borgia. Ryland pousse l'arrogance jusqu'à écrire à M. Panet que le gouverneur a dû prendre cette mesure, parce qu'il a de bonnes raisons de le considérer comme l'un des propriétaires du *Canadien*, « cette feuille diffamatoire, qui se répand de tous côtés pour déprimer le gouvernement, exciter au mécontentement la population, créer un esprit de discorde et d'animosité entre les deux élémens qui la composent. » Cela n'empêcha nullement les patriotes d'être choisis de nouveau par le peuple en 1809 : ces élections firent entrer au parlement un homme qui, pendant longtemps, allait exercer une influence considérable, Louis-Joseph Papineau, fils du député Papineau. La loi ne défendant pas aux femmes de voter, plusieurs en profitèrent pour aller au *poll*, et, parmi elles, la mère du jeune candidat. Quand on lui demanda pour qui elle désirait voter, elle répondit : « Pour mon fils, M. Joseph Papineau, car je crois que c'est un bon et fidèle sujet. » Tribun éloquent, improvisateur passionné, incorrect et fougueux, M. Papineau faisait à son gré la

tempête ou le soleil dans l'âme de ses auditeurs : par la chaleur de son patriotisme, la véhémence de sa diction, il savait éveiller en eux les sentimens d'honneur et d'indépendance ; mais son imagination, son courage, manquaient du contrepoids d'une raison supérieure qui l'aurait détourné des résolutions imprudentes dans lesquelles il devait plus tard entraîner ses compatriotes.

M. Panet fut réélu orateur de l'assemblée, et Craig n'osa lui refuser sa ratification, mais son discours d'inauguration contenait des allusions désagréables à la majorité. En guise de représailles, M. Bourdages demanda que l'assemblée exprimât son opinion sur la camarilla : on lui répondit qu'elle ne pouvait attaquer directement l'administration, puisqu'il n'y avait pas au Canada de ministère responsable comme en Angleterre. M. Bedard s'empara de l'objection, et, avec une grande hauteur de vues, montra que cette absence de responsabilité constituait justement le vice fondamental de la charte de 1791, que, sans elle, on n'aurait jamais que le simulacre d'un gouvernement constitutionnel. Sans ministère, la chambre se trouvait enfermée dans ce dilemme : ou déserter son devoir et abdiquer, ou critiquer directement le représentant même du roi, ce qui, observait M. Bedard, serait une chose monstrueuse, parce qu'on doit voir dans le gouverneur la personne sacrée de sa majesté et lui appliquer la maxime en vertu de laquelle elle est irresponsable. Le juge de Bonne, organe du château, s'éleva contre cette théorie, qu'il déclarait inventée pour avilir l'autorité royale et le souverain lui-même. M. Bedard devançait son époque, et, comme tous les précurseurs, il ne fut compris ni de ses amis, ni de ses adversaires : la majorité se contenta d'expulser de nouveau M. Hart, député des Trois-Rivières, en sa qualité d'israélite, et de renouveler le bill des juges.

C'était encore beaucoup trop aux yeux de la faction, qui arrêta de recourir à une dissolution de la chambre. Celle-ci siégeait depuis trente-six jours seulement. On prépara l'exécution de ce projet comme on prépare l'exécution d'un complot, et les représentans n'en eurent connaissance que lorsque les grenadiers de la garde arrivèrent devant leur porte. Le discours de prorogation était bien plutôt la semonce d'un pédagogue irrité qui va appliquer la férule à des écoliers mutins, que la harangue d'un gouverneur constitutionnel. S'érigeant en juge des délibérations de l'assemblée, Craig lui reprocha d'avoir consumé son temps en débats stériles, abusé de ses fonctions, manqué de respect envers les autres branches de la législature. Pour accentuer son hostilité, il remercia de leur zèle les membres du conseil législatif et manifesta l'espoir que des représentans mieux choisis sauraient travailler avec plus de concert et de fruit au bien public. « Je

m'attendais, ajoutait-il, à ce que vous feriez des efforts sincères pour assurer la concorde... J'avais droit d'espérer cela de votre part, parce que c'était votre devoir, parce que c'eût été donner au gouvernement un témoignage positif de la loyauté dont vous faites si hautement profession et dont je crois que vous êtes pénétrés; enfin, parce que les conjonctures critiques du temps présent, et surtout la situation précaire où nous sommes par rapport aux États-Unis, l'exigeaient d'une manière plus particulière. Je regrette d'avoir à constater que j'ai été trompé dans mon attente, déçu dans toutes mes espérances. » Ainsi, au moment même où, de son propre aveu, la guerre avec les États-Unis devenait imminente, sir James Craig ne craignait pas de tenir une conduite qui aurait pu avoir des suites si graves si elle eût obtenu l'approbation de l'Angleterre. Heureusement, celle-ci appréciait mieux la situation, et le gouverneur reçut l'ordre de sanctionner le bill des juges, s'il passait devant les deux chambres. Le peuple canadien renvoya les patriotes, rejeta les indécis, et la nouvelle assemblée commença par voter que toute tentative pour lui dicter sa conduite et censurer ses actes constituait une violation de ses privilèges, une dangereuse atteinte aux libertés publiques; puis, afin d'avoir barre sur ces fonctionnaires qui affectaient de la décrier, de la traiter avec mépris, elle arrêta une adresse au parlement impérial par laquelle elle offrait de se charger de toutes les dépenses civiles. Et comme le conseil législatif cherchait à amender le bill des juges, elle perdit patience, et, par un simple vote, déclara vacant le siège du juge de Bonne.

Alors Craig entre en fureur et, voulant punir les représentans de cet acte d'énergie contre un de ses favoris, il prononce une nouvelle dissolution; décidé à frapper de grands coups pour intimider les électeurs, il fait jeter en prison l'imprimeur du *Canadien*, les députés Bedard, Taschereau et Blanchet, sous l'inculpation de haute trahison. Pendant quelques jours, Québec semble une ville en état de siège, les gardes de la ville sont augmentées, des patrouilles parcourent les rues, la malle est détenue afin de saisir, disait-on, les fils du complot, des mandats d'arrêt décernés contre divers notables de Montréal. Le gouverneur adresse au peuple une proclamation où il dénonce avec une ridicule violence de langage les prétendus conspirateurs. Il écrit à lord Liverpool, ministre des colonies, qu'un parti démocrate nombreux répand ses dangereux principes dans toutes les parties du Canada, que sa conduite est devenue si intolérable qu'il a dû prendre des mesures énergiques. « Les Français et les Anglais, dit-il dans une autre dépêche, ne se fréquentent point : les Canadiens sont d'une ignorance extrême, ivrognes, insolens envers leurs supérieurs et lâches sur le champ de

bataille; ils deviennent d'autant plus audacieux que Bonaparte remporte de grands succès en Europe et préméditent de rétablir le drapeau français au Canada. » Afin de prévenir de telles éventualités, il conseille soit d'abolir la constitution, soit de réunir les deux Canadas, tout au moins de grouper les comtés de manière à augmenter le nombre des députés anglais dans la chambre du Bas-Canada; le roi devait nommer les curés; il convenait aussi de s'emparer des biens du séminaire de Montréal. Il confia ses dépêches à son secrétaire Ryland, qui eut plusieurs entretiens avec lord Liverpool, avec Robert Peel, et fut appelé à une séance du conseil, où il déclara qu'il regardait les membres de l'assemblée « comme une bande de démagogues méprisables. » Le ministère aurait peut-être prêté l'oreille à ces suggestions, s'il n'eût craint l'opposition du parlement, si, d'autre part, la guerre contre Napoléon Ier, l'attitude de plus en plus hostile des États-Unis ne l'avaient obligé à une grande prudence. Pour la troisième fois depuis la conquête, les Canadiens allaient devoir leur salut à des causes extérieures, et cette tactique de l'Angleterre fait songer au mot célèbre d'O'Connell : *England's difficulties are Ireland's opportunities*. Ryland échoua dans sa mission et Craig reçut des instructions dans le sens d'une politique différente de celle qu'il conseillait.

Il avait pu se convaincre d'ailleurs qu'il est plus facile d'intenter des procès de tendance que de les justifier, car le complot n'existait que dans son imagination et les lois n'avaient été violées que par lui. On eut beau examiner, retourner en tout sens les articles du *Canadien*, on n'y trouva que l'expression d'une fidélité absolue à la constitution britannique et à la royauté. On n'osa point faire de procès aux prisonniers, mais, petit à petit, sous divers prétextes, on les mit en liberté, à l'exception de M. Bedard, qui refusait de quitter son cachot avant d'avoir subi le jugement d'un jury. Le peuple renomma ses défenseurs et la session de 1810 s'ouvrit d'une manière plus calme qu'on ne pensait. Dans son discours du trône, le gouverneur ne dit pas un mot des derniers événemens, affirma qu'il n'avait jamais douté de la loyauté des différens parlemens qu'il avait convoqués et invita les chambres à renouveler les lois établies pour la sûreté du pouvoir. Tout en répondant sur un ton conciliant, l'assemblée fit remarquer que l'application de ces lois lui commandait de s'assurer s'il ne convenait pas de les modifier de façon à affermir la confiance entre le gouvernement et le peuple; elle demanda ensuite à Craig de relâcher M. Bedard. Il ne voulut point paraître se rendre à ces injonctions, mais on comprit qu'il ajournait sa décision pour avoir l'air de prendre lui-même l'initiative de cette mesure. La session se passa assez tranquillement et, en prorogeant le parlement, le gouverneur

lui dit que, parmi les nouvelles lois sanctionnées, il avait vu avec une satisfaction particulière celle qui rendait les juges inéligibles. « Non-seulement, observait-il, je crois la mesure bonne en soi, mais j'en regarde l'adoption comme une entière renonciation à un principe erroné qui m'a mis, pour le suivre, dans la nécessité de dissoudre le dernier parlement. » On ne saurait trop admirer cette élasticité, cette souplesse du régime constitutionnel qui permet à un chef d'état de se métamorphoser avec une rapidité toute protéenne, de faire bonne mine à mauvais jeu, en passant subitement de l'absolutisme au libéralisme, de l'état de guerre à l'état de paix, en justifiant cet adage politique d'après lequel le roi ne saurait mal faire parce qu'il n'a pas de volonté propre et peut se dégager à chaque instant. Peu après cette capitulation de Craig, M. Bedard était remis en liberté sans condition et il s'empressait d'adresser à ses électeurs les réflexions suivantes, bien frappantes de la part d'un homme qui venait de subir une longue et injuste détention : « Le passé ne doit pas nous décourager ni diminuer notre admiration pour notre constitution. Toute autre forme de gouvernement serait sujette aux mêmes inconvéniens et à de bien plus grands encore. Ce que celle-ci a de particulier, c'est qu'elle fournit les moyens d'y remédier. Toutes les difficultés que nous avions déjà éprouvées n'avaient servi qu'à nous faire apercevoir les avantages de notre constitution. Ce chef-d'œuvre ne peut être connu que par l'expérience. Il faut sentir avec bonne foi les inconvéniens qui peuvent résulter du défaut d'emploi de chacun de ses ressorts pour être bien en état d'en saisir l'utilité... »

Les Canadiens espéraient donc faire tomber les préjugés de l'Angleterre à force de sagesse et de loyalisme; ils marchaient pas à pas dans la route de la liberté, fidèles à leurs chefs, fidèles à eux-mêmes, préférant les lentes réformes aux révolutions, l'histoire au roman et regardant cette administration de Craig, qu'ils appelèrent le *règne de la terreur*, comme un de ces fléaux de la nature qui passent sans laisser de profondes traces. On en eut la preuve lorsque son successeur, le général Prevost, vint avec confiance réclamer leur concours contre la république américaine. Le droit de visite que s'arrogeait l'Angleterre, son refus d'admettre le principe que le pavillon couvre la marchandise, furent les prétextes de cette guerre, dont le vrai motif était la conquête de ces provinces anglaises, qui semblaient peser sur les États-Unis dans toute la largeur du continent. Vainement les Américains s'adressèrent-ils aux Canadiens en leur promettant la liberté civile, politique et religieuse, ceux-ci restent sourds à cet appel. Dès son arrivée, le général Prevost a su gagner leurs bonnes grâces. MM. Pierre Bedard et Bourdages, nommés, le premier juge de paix aux Trois-

Rivières, le second colonel de la milice, Mgr Plessis, invité à formuler dans un mémoire ses vœux, reconnu officiellement comme évêque catholique de Québec avec tous les droits exercés autrefois par ses prédécesseurs, puis investi par le prince régent d'un traitement de mille louis, Ryland et la coterie des fonctionnaires obligés, ainsi que l'évêque protestant, de rentrer dans l'ombre, tels sont les premiers gages donnés par ce gouverneur au peuple. La chambre vote plusieurs amendemens à la loi des suspects, qui, par suite du refus du conseil législatif de les adopter, tombe au moment même où la guerre va éclater; à l'unanimité moins une voix, elle décrète une enquête sur les abus qui ont signalé l'administration de Craig; puis, cette satisfaction donnée à sa dignité, elle autorise Prevost à mettre sur pied la milice entière et lui accorde des subsides considérables qu'elle renouvelle les années suivantes. Pendant toute cette guerre, les miliciens se montrent dignes de ce beau surnom de *peuple gentilhomme* que l'Anglais Andrew Stuart leur décerna plus tard; à la tête de six cents voltigeurs canadiens contre sept mille Américains, le colonel de Salaberry gagne, le 26 octobre 1813, cette bataille de Châteauguay, qui produisit un effet décisif et que les poètes nationaux ont comparée aux Thermopyles. Le prince régent et le duc de Kent déclarèrent que Salaberry et ses soldats étaient les *sauveurs du pays*, les *héros de Châteauguay*. Vers la fin de 1814, l'Angleterre, victorieuse sur le continent, pouvait jeter en Amérique une partie de ses armées, les ports des États-Unis se trouvaient bloqués, leur commerce gravement compromis et, malgré d'assez grands succès partiels, le sort des armes leur avait été plutôt défavorable : le traité du 24 décembre stipula la restitution réciproque de toutes les conquêtes et réserva à la décision de commissaires nommés par les deux gouvernemens la question des frontières du Canada et du Nouveau-Brunswick.

III.

En donnant sans compter leur sang et leur argent, les Canadiens croyaient qu'on leur saurait gré de leurs sacrifices : ils ne tardèrent pas à comprendre que la reconnaissance de l'Angleterre ne durait pas plus que sa faiblesse. En ce qui les concerne, la seule différence qu'ils aperçoivent entre un ministère tory et un ministère whig, c'est que l'un monte aux affaires tandis que l'autre en descend : des deux côtés mêmes défiances, même penchant à écouter la coterie coloniale, à reprendre en sous-œuvre les projets de Ryland. Les fautes se répètent avec une servilité affligeante, et Mgr Plessis écrit en 1820 : « Les ministres britanniques changent, mais l'esprit du ministère ne change point. » La chambre avait accusé le juge Monk d'avoir malversé et le

juge Sewell d'avoir poussé le gouverneur Craig à violer la constitution; elle prétendait entretenir un agent à Londres et avait voté une somme de 5,000 livres sterling pour offrir à Prevost un témoignage de la reconnaissance publique; le conseil législatif lui fait échec sur tous les points, dirige les accusations les plus injustes contre le gouverneur qui avait tant contribué à conserver le Canada et qui mourut avant que l'Angleterre eût reconnu ses services. Son successeur, le général Drummond, débute en 1816 par un message hautain où il informe le parlement local que les plaintes contre les juges Sewell et Monk sont considérées comme non avenues, et, au moment même où celui-ci allait riposter sous forme d'une adresse au prince, il prononce sa dissolution. Cependant, tels étaient les abus des fonctionnaires qu'il dut lui-même provoquer la destitution du chef du service des postes et qu'il se vit forcé d'écrire aux ministres qu'il n'y avait plus de place au sud du Saint-Laurent pour les émigrans et les soldats licenciés : en moins de vingt ans, plus de trois millions d'acres avaient été concédés à des spéculateurs, à des favoris; le gouverneur Milnes s'en était adjugé 70,000 pour sa part. C'était l'application cynique du proverbe turc : « Le trésor public est une mer; qui n'y boit pas est un sot. » Pour justifier ces exactions par un semblant de politique, la bureaucratie alléguait que cette bordure de loyaux sujets sur la frontière empêcherait les Canadiens de pactiser avec les États-Unis. « Folle politique! s'écria le député Andrew Stuart, qui, avec MM. Papineau fils, Viger et John Neilson, avait l'honneur de diriger alors la majorité de la chambre. On craint le contact de deux peuples qui ne s'entendent pas et l'on met là pour barrière des hommes de même sang, de même langue, des hommes qui ont les mêmes mœurs et la même religion que l'ennemi! »

Sir John Sherbrooke, qui remplaça, en 1816, le général Drummond, conseilla aux ministres de changer de tactique : permettre à la chambre d'avoir un agent à Londres, chercher à gagner par des emplois les chefs du clergé et du peuple, les placer entre leur conscience et leur intérêt, lui semblaient des moyens bien autrement sûrs que la coercition, qui ne ferait qu'accroître la haine et la discorde. Le bureau des colonies ne dédaigna pas entièrement ces avis, bien qu'il penchât pour une lutte ouverte et que lord Bathurst encourageât le gouverneur à tenter une nouvelle dissolution et à s'appuyer sur le conseil législatif, instrument commode, destiné à jouer le rôle de ces rajahs de l'Inde, de ces empereurs de Java, véritables poupées dont les Anglais et les Hollandais tiennent les ficelles. D'ailleurs, tout en accordant à Sherbrooke des témoignages de sympathie, l'assemblée se tenait sur ses gardes : comme ces peuples auxquels Napoléon Ier avait enseigné l'art de la guerre à force de les battre, elle avait, sous le dur patronage de l'Angleterre,

appris la stratégie constitutionnelle, savait maintenant choisir son terrain de combat, possédait le secret des retraites et des retours parlementaires. Le point le plus vulnérable, c'était le budget de la liste civile, qui renfermait toutes les autres questions, qui, à d'autres époques, en d'autres pays, avait soulevé de si formidables tempêtes : les Canadiens portèrent leurs attaques de ce côté, soutenus par cette conviction profonde que *les abus seuls sont révolutionnaires et les réformes conservatrices,* que chaque nouvelle prérogative budgétaire arrachée au pouvoir fortifiait leur nationalité, qu'en un mot rien ne serait fait tant qu'ils n'auraient pas la haute main sur les finances.

La question venait, pour ainsi dire, au-devant d'eux; car, pendant les dernières années, les dépenses avaient de beaucoup excédé les sommes votées par la législature, si bien que l'année 1817 s'annonçait avec un déficit de 120,000 livres sterling. La science budgétaire était encore dans l'enfance, à ce point qu'on ne mettait pas sous les yeux des chambres les comptes des dépenses, les traitemens du clergé, les pensions, et que lord Bathurst, consulté par Sherbrooke, répondait que le silence de celles-ci pouvait passer pour une approbation tacite. Le dissentiment le plus complet ne tarda pas à régner entre le conseil législatif et l'assemblée, le premier réclamant des subsides accordés en bloc et pour la vie du roi, la seconde voulant les voter soit par articles, soit par chapitres et tous les ans; car, observait-elle, la dépense de l'état formant la presque totalité de la dépense publique, une fois celle-ci votée pour la durée du règne, le parlement demeurait désarmé en présence du gouverneur et n'avait plus aucun moyen de contrôler les fonctionnaires. Les successeurs de Sherbrooke, le duc de Richmond, Monk, Maitland, ayant pris parti pour le conseil, le peuple, après plusieurs dissolutions successives, renvoya les mêmes députés et l'on continua à tourner dans un cercle vicieux. La situation s'aggrava avec le comte de Dalhousie, qui fut un second Craig avec des dehors plus étudiés et plus doux : il arriva, vers la fin de 1820, muni d'instructions du bureau des colonies, qui pouvaient se résumer ainsi : « Ne se prêter à aucune concession sur la question des finances, continuer à encourager le conseil législatif dans son opposition contre l'assemblée, tout refuser à celle-ci et mettre les ministres à même de prouver au parlement impérial qu'il fallait détruire l'œuvre de Pitt, révoquer la constitution de 1791. »

Peu s'en fallut que cette combinaison n'obtînt un plein succès dans le courant de l'année 1822 : un certain Ellice, gendre de lord Grey, ayant réussi à persuader au ministère que le moment était favorable, celui-ci présenta à la chambre des communes le bill

d'union à une époque de la session où il y avait à peine soixante députés présens. Il avait organisé en sa faveur la conspiration du silence, et déjà la loi venait de passer inaperçue en première lecture, lorsqu'un ancien marchand du Canada, nommé Parker, ennemi personnel d'Ellice, eut vent de la machination, alla trouver sir James Mackintosh, sir Francis Burdett, et les détermina à se mettre en travers du cabinet. Le bill fut renvoyé à l'année suivante, malgré les étranges supplications d'un des ministres, M. Wilmot, qui réclamait un vote instantané par ce motif que « si on ne se hâtait pas, on recevrait tant de pétitions contre la mesure qu'il deviendrait fort difficile de l'adopter, quelque utile qu'elle pût être à ceux mêmes qui s'y opposaient par ignorance ou par préjugé. » Diminution de la représentation du Canada, droit pour des conseillers non élus de prendre part aux débats de l'assemblée, revision des pouvoirs de celle-ci en matière d'impôt, abolition de l'usage officiel de la langue française, restrictions à la liberté religieuse, aux privilèges de l'église catholique, telle était la substance de ce projet, qui, selon le mot de Garneau, réduisait presque le Canadien-Français à l'état de l'Irlandais.

A peine connue au Canada, cette tentative d'escamotage constitutionnel produisit une extrême agitation : on tint des assemblées publiques, de toutes parts des comités s'organisèrent, le peuple en masse signa des pétitions. Les partisans de l'union eurent aussi leurs meetings, où ils laissèrent éclater leur antipathie contre les anciens habitans; mais à leur grande surprise, ils se virent abandonnés par les Anglais du Haut-Canada, qu'ils croyaient gagnés à cause d'une question de partage des droits de douane du port de Québec. Ceux-ci déclarèrent en majorité qu'ils se tenaient pour satisfaits de leur constitution, tandis que le nouveau projet diminuerait leurs libertés. L'assemblée du Bas-Canada vota contre l'union les résolutions les plus énergiques en dépit de M. Ogden, qui s'évertua à soutenir ce sophisme de toutes les usurpations, qu'il est quelquefois du devoir des législateurs de chercher le bonheur du peuple malgré lui. Son amendement ne rallia que trois voix, et tel était le courant de l'opinion publique, que, dans le conseil législatif lui-même, le gouverneur ne put recruter plus de six unionistes. Envoyés comme délégués en Angleterre pour y porter les pétitions et les adresses du parlement, MM. Neilson et Papineau eurent des entrevues avec des membres de l'opposition, avec lord Bathurst et Wilmot, ministre et sous-secrétaire aux colonies. Sur la promesse formelle que l'union ne serait point proposée dans cette session, ils s'abstinrent de présenter les pétitions destinées aux deux chambres et rédigèrent un mémoire dans lequel ils exposaient fortement les raisons qui commandaient le maintien de

la constitution de 1791 : la fidélité des Canadiens dans la guerre de 1812, les malheurs qui pouvaient résulter de changemens politiques accomplis contre le gré des peuples, l'avantage pour des provinces de ne pas avoir des limites trop étendues, la différence des coutumes, de la religion et même des préjugés. Ils disaient aussi « que la langue de son père, de sa famille, de ses premiers souvenirs, est infiniment chère à tout homme, » et que les menaces de l'abolir étaient douloureusement ressenties dans un pays où cette même langue avait tant contribué à conserver le Canada à la Grande-Bretagne au temps de la révolution américaine. Bien qu'Anglais de race et protestant, M. Neilson, comme bon nombre de ses compatriotes, faisait cause commune avec les Canadiens; imprimeur et directeur de la *Gazette de Québec*, ami personnel des membres les plus distingués du clergé catholique, esprit froid, énergique dans la modération, circonspect avec fermeté, il eut une grande influence sur la colonie, où ses conseils furent longtemps acceptés comme des oracles.

Au Canada, la banqueroute du receveur général Caldwell, un des chefs du conseil législatif, portait un coup terrible à ce dernier et confirmait l'attitude de l'assemblée : elle avait donc raison d'exiger ce contrôle qu'on lui refusait, de prétendre pénétrer dans le labyrinthe des finances, de croire que la défiance des fonctionnaires est le commencement de la liberté. Dans la session de 1823, le gouverneur dut informer le législateur que Caldwell avait emprunté à la caisse publique 96,000 livres sterling, somme presque égale à deux années de revenus. Enhardi par le succès de MM. Papineau et Neilson, par ce *krach* dont la honte rejaillissait sur ses adversaires, complices volontaires ou inconsciens du receveur-général, la chambre déclara le gouvernement responsable de ces concussions, et, dans une adresse au roi, elle représenta qu'on l'avait toujours empêchée de les prévenir. Elle reprochait aussi à lord Dalhousie d'avoir dépensé sans autorisation l'argent de la province : il répondit qu'il y avait été contraint par le refus d'accorder les subsides et invoqua l'exemple de Pitt, qui, dans un cas semblable, avait agi de même en Angleterre. Dans son projet de budget, il divisait les dépenses publiques en permanentes et spéciales, affectant de considérer que les premières devenaient obligatoires et n'avaient pas besoin de la sanction du parlement. La chambre repoussa ces estimations, vota une liste civile de 43,000 livres sterling embrassant tous les salaires sans distinction et retrancha aux fonctionnaires le quart de leurs appointemens, ce qui fit rejeter le bill par le conseil. La rupture semblait complète et lord Dalhousie prorogea les chambres le 9 mars 1824, mais comme toujours les élections générales ne firent qu'augmenter les forces du parti populaire. Pendant un voyage d'un an qu'il fit en Angleterre,

le lieutenant-gouverneur Burton s'appliqua et réussit à éviter les conflits; mais l'absence de Dalhousie n'était, en quelque sorte, que la veillée des armes pour de nouveaux combats, et les politiques avisés comprenaient qu'il fallait se garder de noyer ses poudres et rester en ordre de bataille. Bientôt, en effet, on apprit que lord Bathurst persistait à nier à la chambre la faculté de disposer de tout le revenu; en même temps, par une inconséquence révoltante, les lords de la trésorerie faisaient savoir au parlement canadien qu'ils ne se croyaient point tenus de dédommager la province des pertes que l'insolvabilité de Caldwell avait occasionnées : on ne lui reconnaissait que la faculté de payer sans lui permettre de contrôler l'emploi de son argent, tandis que le conseil exécutif jouissait d'une véritable omnipotence financière et n'encourait aucune responsabilité.

Forts de leur bon droit, les représentans votèrent les subsides en 1826 et 1827 dans la même forme qu'en 1825. Le gouverneur prorogea les chambres, et son discours, qui contenait une véritable mercuriale pour les députés, fut suivi d'une dissolution. Ils lui répondirent par une adresse à leurs électeurs, sorte d'appel au peuple, qui obtint un grand retentissement : les habitans des campagnes commencèrent à s'assembler, la polémique des journaux prit un caractère violent. Lord Dalhousie déploya une activité dévorante, remit en vigueur les anciennes ordonnances sur la milice, destitua beaucoup d'officiers, fit arrêter et poursuivre M. Waller, rédacteur du *Canadian Spectator*. Maintes fois déjà, les Canadiens avaient repoussé à coups de poing et à coups de pied des gens armés de pierres et de gourdins, qui, dans les polls, cherchaient à effrayer les électeurs; système emprunté aux élections américaines où le bâton, le couteau, le revolver jouent un rôle si important. De même, en 1827, il y eut des rixes à Montréal, à Sorel, à Saint-Eustache : « Les élections sont finies, écrivit le rédacteur du *Canadian Spectator*; les amis du roi, de la constitution et du pays ont emporté une victoire complète; les employés de lord Dalhousie et l'administration elle-même ont été partout et hautement désapprouvés. »

Les chambres se réunirent le 20 novembre, et, par 39 voix contre 5, l'assemblée choisit pour président M. Papineau. Le lendemain elle retourna dans la salle du conseil législatif, où elle trouva le gouverneur assis sur son trône, entouré d'un nombreux état-major. M. Papineau l'ayant informé officiellement de son élection, le président du conseil répondit que son excellence désapprouvait ce choix et enjoignait à la chambre d'en faire un autre. Aussitôt rentrée dans sa salle de séances, celle-ci vota, sur la proposition de

M. Cuvillier, que l'élection du président devait se faire librement et indépendamment du pouvoir, que la loi n'exigeait pas l'approbation du gouverneur, qui, comme la présentation, n'était qu'une cérémonie fondée sur un simple usage. Le gouverneur recourut encore à la dissolution, qui fut suivie d'une agitation sans précédent : nouvelles arrestations de journalistes, destitutions en masse, adresses de félicitations des marchands anglais à lord Dalhousie, pétition monstre revêtue de plus de quatre-vingt mille signatures contre lui. Par une heureuse coïncidence, une crise semblable venait d'éclater dans le Haut-Canada, où le parti libéral cherchait aussi à secouer le joug de l'oligarchie, et l'intervention d'une province tout anglaise donna plus de poids aux remontrances que MM. Neilson, Viger et Cuvillier allaient porter à Londres. Une discussion solennelle eut lieu à la chambre des communes. Déjà M. Hume avait fait entendre ces paroles mémorables : « Il s'agit de savoir comment ces colonies sont gouvernées. Le gouvernement ne met-il pas tout en œuvre pour les irriter et les porter dans leur désespoir à tout entreprendre? Pourquoi avons-nous, à l'heure qu'il est, six mille soldats au Canada, si ce n'est pour tenir le peuple de force sous la puissance d'un gouverneur qu'il hait et méprise? » M. Huskisson, ministre des colonies, dissimula la question des finances et fit bon marché des griefs des colons, en même temps qu'il couvrait les gouverneurs et cherchait à exciter l'orgueil britannique : « Il est de notre devoir, dit-il, et de notre intérêt, de répandre des sentimens anglais au Canada et de lui donner le bienfait des lois et des institutions anglaises. » Il terminait en proposant la nomination d'un comité chargé d'une enquête générale. « L'acte de 1791, répondit M. Labouchère, est la grande charte des libertés canadiennes; si l'intention de Pitt et des législateurs de son temps avait été mieux suivie, le Bas-Canada serait parvenu à la prospérité qu'on lui destinait et jouirait d'une situation tranquille. Sir James Mackintosh formula avec précision les maximes d'une bonne politique coloniale : protection pleine et efficace contre l'influence étrangère, liberté complète aux colons de conduire leurs propres affaires et de régler leur industrie, sauf l'obligation de fournir une somme raisonnable au gouvernement impérial en paiement des dépenses faites pour eux. Il rappela ensuite qu'en 1827 l'assemblée avait adopté vingt et un projets de loi, tous rejetés par la chambre haute; des vingt-sept membres qui composaient celle-ci, dix-sept remplissaient des charges lucratives dépendant du bon plaisir du gouverneur, et prélevaient par an 15,000 livres sterling sur le budget; avec ce corps, l'équilibre constitutionnel devenait impossible. « Comment admettre, ajoutait-il, que les quatre-vingt mille Anglais du Bas-Canada puissent prévaloir sur plus de quatre

cent mille Canadiens-Français qui ont entre les mains presque toutes les terres, presque toutes les propriétés du pays?.. Donnerons-nous à ces colonies six cents ans de calamités, comme à l'Irlande, parce qu'il s'y trouve une population anglaise ayant notre sympathie? Que notre politique soit d'accorder à toutes les classes, à tous les hommes, *Tros Tyriusve*, des lois équitables et une égale justice!.. » La chambre des communes se borna à nommer un comité qui fit un rapport platonique auquel elle ne donna aucune sanction; elle accueillit les promesses assez vagues du ministère; celui-ci rappela lord Dalhousie pour lui confier un poste plus important, et les choses demeurèrent en l'état.

IV.

Grâce au tact, à l'habileté de sir James Kempt, successeur de lord Dalhousie, la colonie put jouir d'une accalmie politique : il y épuisa toute sa diplomatie et demanda son rappel en 1830, au moment où il vit que les hostilités allaient renaître. La majorité française n'était plus animée du même esprit qu'autrefois : lassée dans sa patience par quarante années de malveillance si manifeste, irritée de tant d'injustices, puisant dans sa durée même le sentiment de sa force, elle veut ne plus se payer de mots et d'apparences, abandonner ses droits fondamentaux pour des faveurs : elle prétend s'inspirer de cette maxime que le parlement anglais peut tout faire, excepté qu'un homme devienne une femme et une femme un homme. Son chef, le favori du peuple, M. Papineau, a besoin d'être contenu plutôt qu'excité, et malheureusement une nouvelle génération de jeunes gens, élus en 1831, lui apportent leurs idées exagérées, préconisent la politique du tout ou rien, s'opposent à tout compromis. Dès 1828, l'assemblée affirme sa résolution inébranlable de ne rien céder au sujet des finances, de soumettre tous les revenus à son suffrage annuel, comme en Angleterre, où cette pratique est en quelque sorte le pont aux ânes du droit constitutionnel. En 1829, elle stipule que l'octroi du budget n'est que provisoire, réclame la réforme du conseil législatif, la responsabilité des fonctionnaires. A propos d'une adresse au roi contre le rétablissement des anciennes ordonnances sur la milice, M. Papineau s'écrie imprudemment : « Si la chambre a exprimé l'opinion publique, les ordonnances sont abrogées; quand les citoyens d'un pays repoussent unanimement une mauvaise loi, il n'y a plus moyen de l'exécuter, elle est abolie. » La révolution française de 1830, les élections générales de 1831 augmentent l'ardeur du parti populaire, fortifié par un bill récent qui a porté à quatre-vingt-quatre le nombre des représentans; des complica-

tions nouvelles surgissent : enquêtes contre de hauts fonctionnaires concussionnaires, expulsion réitérée de M. Christie député de Gaspé, emprisonnement de MM. Tracey et Duverney, décrétés par le conseil législatif, qu'ils avaient vivement pris à partie dans *la Minerve* et le *Vindicator;* élection tumultueuse d'un député à Montréal qui coûta la vie à plusieurs Canadiens-Français, et dont l'odieux rejaillit sur le conseil exécutif, « qui, dit-on, savait si bien choisir ses victimes; » ravages terribles du choléra asiatique, dont on rendit l'Angleterre responsable, parce qu'elle avait envoyé cinquante-deux mille émigrans qui portaient avec eux le germe du fléau. Les assemblées populaires se multiplient, les jeunes gens arborent la cocarde tricolore, et, après l'arrestation de MM. Tracey et Duverney, une procession parcourt les rues de Québec en chantant *la Marseillaise* et *la Parisienne.* Les sincères efforts de lord Goderich, ministre des colonies, ont le sort de ces concessions trop longtemps réclamées qui paraissent insuffisantes et dérisoires : c'est en vain qu'il ajoute au conseil législatif onze nouveaux membres, dont huit Canadiens-Français; en vain qu'il fait passer une loi permettant à la législature de disposer de tout le revenu provincial, moyennant une liste civile de 19,000 livres. Emportée par le démon de l'absolu, la majorité de la chambre continue à réclamer un conseil législatif électif, tandis que celui-ci vote une adresse où, après avoir dépeint le pays comme marchant à une anarchie rapide, il cherche à justifier le gouverneur, l'oligarchie et lui-même, proclame son existence, dans sa forme présente, essentielle au maintien de la prérogative royale, de l'alliance du Canada avec l'Angleterre, ajoutant que les effets immédiats d'un changement si funeste seraient d'amener un conflit avec le Haut-Canada, et « d'inonder le pays de sang; » car le Haut-Canada ne laisserait pas s'établir « une république française » entre lui et l'océan.

Tous les Canadiens ne partageaient pas l'entraînement de M. Papineau : déjà MM. Neilson, Quesnel, Cuvillier, avaient cru devoir se séparer de lui, parce que les concessions de lord Goderich leur semblaient propres à faciliter un concordat politique et à préparer de nouvelles réformes. Malheureusement cet homme d'état fut remplacé par M. Stanley, partisan avéré de l'anglification, et tout espoir de transaction disparut avec lui. A l'ouverture de la session de 1834, session fameuse dans les fastes parlementaires du Bas-Canada, lord Aylmer communiqua à l'assemblée deux messages du ministre des colonies; dans l'un, M. Stanley repoussait avec hauteur l'adresse des représentans au sujet du conseil législatif, adresse dans laquelle sa majesté « avait bien voulu ne voir qu'une extrême légèreté; » il continuait en disant que, si le parlement se voyait forcé par les événemens d'user de sa puissance

suprême pour apaiser les dissensions intestines de la colonie, son devoir, à lui ministre, serait de proposer des changemens, non point pour introduire des formes d'institutions incompatibles avec le gouvernement monarchique, mais pour maintenir et cimenter l'union avec la mère patrie... » C'était une déclaration de guerre, et l'assemblée résolut d'y répondre sans retard. Elle commença par refuser de nommer un comité de bonne correspondance avec le conseil législatif, puis elle entama la discussion des *quatre-vingt douze résolutions*. M. Papineau, avec M. Morin, avait rédigé ce réquisitoire, où il glissait trop souvent dans l'ornière de la révolution; M. Elzéar Bedard le proposa à la chambre. Les quatre-vingt douze, comme on les appelait, remuèrent profondément la colonie; on tenait pour ou contre, elles devinrent une sorte d'évangile populaire, beaucoup répétaient cette formule sans mieux comprendre sa portée que ces gens qui en France, en Russie, avaient crié : « Vive la charte! vive la constitution! » qu'ils prenaient pour des femmes. Dans un pêle-mêle chaotique s'y confondaient de justes revendications à propos des finances, des diatribes virulentes contre le conseil législatif, une apologie des idées démocratiques, de la république des États-Unis, une distinction aussi erronée que malencontreuse entre les deux tendances politiques qui « se montrent sous différens noms dans les différens pays; sous les noms de serviles, royalistes, tories, conservateurs et autres, d'une part; sous ceux de libéraux, constitutionnels, républicains, whigs, réformateurs d'autre part... Puisque l'origine nationale et la langue des Canadiens sont devenues des occasions d'injures, d'exclusion, d'infériorité politique, de séparation de droits et d'intérêts, la chambre en appelle à la justice du gouvernement de Sa Majesté et de son parlement, à l'honneur du peuple anglais. Les Canadiens ne veulent répudier aucun des avantages qu'ils tiennent de leur origine, car la nation française, sous le rapport des progrès qu'elle a fait faire à la civilisation, aux sciences, aux lettres et aux arts, n'a jamais été en arrière de la nation anglaise; et elle est aujourd'hui, dans la science du gouvernement et dans la voie de la liberté, sa digne émule. »

La discussion des quatre-vingt-douze se prolongea plusieurs jours. M. Papineau commit la faute d'accentuer encore leur signification en critiquant la constitution de 1791 et la forme même du gouvernement anglais. M. Neilson combattit les quatre-vingt-douze comme attentatoires à l'existence du conseil législatif, injurieuses envers la métropole et concluant à un refus formel des subsides. Il montra qu'en Angleterre et aux États-Unis, le peuple avait opéré des changemens, non par goût des réformes, mais parce que l'autorité royale prétendait violer la constitution; il combattait pour con-

server les droits acquis, tandis que M. Papineau et ses partisans ne voulaient plus ceux qu'ils possédaient. « Le résultat serait différent; l'histoire est un sûr moniteur; elle nous enseigne que les conséquences sont conformes aux principes. » L'amendement de M. Neilson ne réunit que 24 suffrages contre 56. L'assemblée invita les Canadiens à former partout des comités pour correspondre avec MM. Hume et O'Connell, chargea M. Morin de porter à M. Viger les pétitions destinées aux chambres anglaises. Peu après, comme elle ne se trouvait plus en nombre pour délibérer, le gouverneur prorogea la session en observant que, puisqu'on en avait appelé au parlement, chaque parti devrait se soumettre à son autorité suprême.

Dès lors, les événemens se multiplient, se précipitent vers le dénoûment. A Londres, MM. Roebuck, Hume, O'Connell, prennent la défense des Canadiens et leur conseillent de ne pas reculer d'un pas, de réveiller le peuple. M. Hume ayant publié une lettre violente dans les journaux anglais, M. Spring Rice le blâma en ces termes d'entretenir ainsi de fausses espérances : « Il ne convient point à un homme qui parle sans danger dans l'enceinte des communes de donner des conseils qui peuvent causer tant de mal à l'Angleterre et au Canada. Si l'on a recours aux armes, j'espère que les lois puniront ceux qui auront pris part à la conspiration. » Un ministère tory ayant succédé au ministère whig, sir Robert Peel et lord Aberdeen annoncent qu'ils vont envoyer un nouveau gouverneur revêtu du titre de commissaire royal. Ils tombent du pouvoir en 1835; mais lord Melbourne et lord Russell reprennent ce projet et nomment lord Gosford en lui adjoignant deux sous-commissaires. Ceux-ci trouvent le Canada en pleine effervescence : comités permanens, démonstrations populaires, pétitions, contre-pétitions, banquets, discours de M. Papineau et de ses amis, discours de l'*Association constitutionnelle*, guidée par MM. Walker et Neilson; bref l'appareil classique et le prélude obligé des crises révolutionnaires. Les élections générales ont eu lieu en 1834 au milieu de troubles graves, et les adversaires des quatre-vingt-douze sont restés sur le carreau; mais la session a été l'occasion d'un second schisme politique, M. Bedard, chef des nouveaux dissidens ou de la *petite famille*, comme on disait alors, estimant qu'on donnait prise à la faction oligarchique en suspendant entièrement le cours des affaires. Ils furent sévèrement traités par le dictateur de la majorité, M. Papineau; dans ses harangues aux électeurs, celui-ci recommandait de ne point se servir de produits anglais et flétrissait ceux qui avaient dépouillé le *capot gris* des Canadiens pour endosser la livrée dorée du château : « L'or est le dieu qu'adorent nos ennemis; tuons leur dieu, et nous les convertirons à un

meilleur culte... J'ai de suite renoncé à l'usage du sucre raffiné, mais taxé, et j'achète pour l'usage de ma famille du sucre d'érable. Je me suis procuré du thé venu en contrebande, et je sais plusieurs personnes qui en font autant. J'ai écrit à la campagne pour me procurer des toiles et des lainages fabriqués dans le pays;.. j'ai cessé de mettre du vin sur ma table. »

Lord Gosford fit de sincères efforts pour se concilier la sympathie des Canadiens par une politique de prévenances et de bons procédés : il invita MM. Papineau et Viger, visita les classes du séminaire de Québec, donna un grand bal le jour de Sainte-Catherine et témoigna aux dames canadiennes des attentions qui contrastaient fort avec la morgue de la caste officielle. Le mécontentement des bureaucrates ne connut plus de bornes lorsqu'ils le virent répondre d'abord en français, puis en anglais, à l'adresse de l'assemblée et mettre beaucoup de bonne grâce à lui accorder l'argent qu'elle réclamait pour ses propres dépenses : ils formèrent, à Montréal, un corps de carabiniers de huit cents hommes au cri de : « Dieu sauve le roi! » et le gouverneur dut recourir à une proclamation pour le dissoudre. Malheureusement les instructions du ministère heurtaient de front toutes les prétentions de la chambre, leur communication produisit un mécompte général, et la presse constitutionnelle fit chorus avec les journaux intransigeans. Le conseil législatif persistait à rejeter la plupart des projets votés par les représentans du peuple, de sorte que ceux-ci purent croire que lord Gosford jouait un double jeu. Il avait sollicité d'un ton presque suppliant le vote des subsides pour l'arriéré et l'année courante : le groupe des vieux tories, ceux qu'on appelait l'opposition loyale de sa majesté, le parti de M. Bedard, s'unirent vainement en ce sens ; l'amendement de M. Vanfelson n'obtint que 47 voix contre 27, et la majorité vota seulement six mois de subsides, qui furent refusés par le conseil. « Le même génie malfaisant, s'écria M. Papineau, qui jetait, malgré elles, les anciennes colonies dans les voies d'une juste et glorieuse résistance, préside à nos destinées!.. Ne nous endormons pas sur le bord d'un précipice, ne nous abandonnons pas à un rêve trompeur; au lieu de toucher des réalités enchantées, nous roulerions dans le gouffre. » Paroles téméraires qui portaient en elles le germe de l'insurrection et qui rappellent le verset légendaire de l'hymne indien, qui consumait tout homme assez audacieux pour le chanter!

La situation des Canadiens devenait de plus en plus critique; ils avaient cru pouvoir compter sur l'appui des libéraux du Haut-Canada, dont le chef, M. Mackensie, paraissait naguère aussi puissant que Papineau; mais le gouverneur de cette province, sir Francis Bond Head, avait dissous la dernière chambre et fait élire

une majorité de tories dans la nouvelle. Deux autres colonies, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse! venaient de s'accorder avec l'Angleterre, qui, vivant en bonne intelligence avec les États-Unis, pouvait tourner toutes ses forces contre la seule chambre qui fût restée inébranlable. Au commencement de 1837, lord Russell proposa à la chambre des communes de disposer des deniers du Bas-Canada sans le vote de la législature; il ne manqua pas de tirer parti de la défection des autres provinces, fit de la question canadienne une question de races et se posa comme protecteur de cette minorité anglaise qui, selon la parole d'O'Connell, « avait été le fléau de l'Irlande. » Une majorité énorme approuva les résolutions du cabinet. Cependant, lord Russell ayant annoncé qu'il en suspendrait encore l'exécution, les chambres canadiennes furent convoquées le 18 août, et lord Gosford pria de nouveau les députés de ne pas s'opiniâtrer davantage, mais de faire eux-mêmes l'assignation du revenu. La majorité répondit par une adresse contre les résolutions du parlement impérial, et aussitôt le gouverneur prorogea la chambre en lui déclarant que sa décision était « l'anéantissement virtuel de la constitution. »

Les *patriotes* se laissaient fasciner par le mirage de l'émancipation et ne voyaient pas qu'ils ne pénétraient nullement dans les masses profondes du peuple, dont ils éveillaient plutôt la curiosité que la colère. Cependant leurs journaux excitaient aux mesures extrêmes, le gouverneur fut pendu en effigie à Québec; on forma des sociétés secrètes, l'association des *Fils de la Liberté* publia un manifeste menaçant. Dans une grande assemblée des six comtés de Saint-Charles, on vit figurer une douzaine de députés, des miliciens armés sous les ordres de quelques officiers destitués; sur des drapeaux, des inscriptions comme celles-ci : « Vive Papineau et le système électif! — Nos amis du Haut-Canada! — Indépendance! » Le conseil législatif était représenté par une tête de mort sur des os en croix. On vota des résolutions énergiques, on improvisa une espèce de déclaration des droits de l'homme. M. Papineau commençait à s'apercevoir qu'il n'est pas aisé de gouverner la poudre quand on y a mis le feu et qu'on est toujours le réactionnaire de quelqu'un; il parla en faveur de la résistance légale. « Eh bien! moi, je suis d'opinion différente, répliqua M. Wolfred Nelson; je crois que le temps est arrivé de fondre nos cuillers pour en faire des balles! » De son côté, le gouvernement ne restait pas inactif : il obtint de Mgr Lartigue qu'il lançât un mandement pour prêcher aux Canadiens l'obéissance au pouvoir établi; le général Colborne, investi du commandement militaire, arma une partie de la population anglaise de Montréal et de Québec, appela des troupes du Nouveau-Brunswick. Le 6 novembre eut lieu la bagarre entre les *Fils de la Liberté*

et le *Doric Club*, qui servit de prétexte aux mandats d'arrestation contre les chefs canadiens, accusés de haute trahison. Ces mandats sont la principale cause de la rébellion, car les inculpés refusèrent de se laisser arrêter comme des malfaiteurs, pour avoir exercé leurs droits de citoyens, et l'on n'avait fait aucun préparatif sérieux, on n'avait amassé ni armes, ni munitions, ni argent. A Saint-Denis, à Longueil, les patriotes remportèrent de brillans succès, on convertit les faux en sabres, en épées, on fit même des canons de bois. Mais que pouvaient, malgré leur héroïsme, quelques bandes indisciplinées, combattant des troupes régulières, des volontaires bien équipés et dix fois plus nombreux? En moins d'un mois, elles furent décimées, dispersées, vaincues à Saint-Charles, à Moore's-Corner, à Saint-Eustache. C'est dans ce dernier combat que Chénier prononça un mot digne de Cathelineau. Comme beaucoup n'avaient pas d'armes et s'en plaignaient, il leur répondit froidement : « Soyez tranquilles, il y en aura de tués parmi nous, vous prendrez leurs fusils! » Les Anglais abusèrent de leur victoire en détruisant cruellement les bourgades de Saint-Benoît, de Saint-Eustache, de Saint-Denis, en chassant de leurs demeures des femmes, des enfans contraints d'errer dans les champs et les bois. Dès la fin de 1837, les chefs des insurgés étaient en fuite ou en prison, les journaux saisis ou muets, la loi martiale proclamée; le peuple envoyait des adresses rassurantes au pouvoir, car la rébellion n'avait embrasé qu'une minime portion du pays. Les libéraux du Haut-Canada, qui venaient d'arborer l'étendard de la révolte, avaient subi le même sort.

A la chambre des communes, MM. Warburton, Hume, Leader et Stanley; à la chambre des lords, le duc de Wellington et lord Brougham blâmèrent la conduite des ministres et leur attribuèrent la responsabilité de ces événemens. Ceux-ci présentaient un bill pour suspendre la constitution du Bas-Canada, donner de pleins pouvoirs au gouverneur et à un conseil spécial, mais en même temps ils évitèrent avec soin de parler de l'union et, dans sa réponse à sir Robert Peel, lord Howick, ministre de la guerre, affectait d'insister sur la nécessité de rendre justice aux Canadiens. Lord Brougham soutint hardiment cette thèse que celui-là seul est l'auteur du conflit qui le rend inévitable par ses provocations : « On blâme avec véhémence les Canadiens; mais quel est le pays, le peuple qui leur a donné l'exemple de l'insurrection?.. Toute la dispute vient de ce que nous avons pris 20,000 livres sans le consentement de leurs représentans! Eh bien! ce fut pour 20 schillings qu'Hampden résista et acquit par sa résistance un renom immortel, pour lequel les Plantagenets et les Guelfes auraient donné tout le sang qui coulait dans leurs veines! Si c'est un crime de

résister à l'oppression, de s'élever contre un pouvoir usurpé et de défendre ses libertés attaquées, quels sont les plus grands criminels? N'est-ce pas nous-mêmes qui avons donné l'exemple à nos frères américains?.. D'ailleurs, vous punissez toute une province, parce qu'elle renferme quelques paroisses mécontentes! Vous châtiez jusqu'à ceux qui vous ont aidés à étouffer l'insurrection. » La loi obtint une grande majorité, et lord Durham passa au Canada, avec le titre de gouverneur et commissaire royal. Il commença par renvoyer le conseil spécial institué par Colborne, en nomma un autre composé de fonctionnaires et de militaires presque tous étrangers, choisit de nouveaux conseillers exécutifs et appela auprès de lui les gouverneurs des autres provinces pour discuter ses projets d'union fédérale. Il y avait eu des exécutions politiques dans le Haut-Canada, tandis qu'on n'avait pas osé faire de procès dans le Bas-Canada, parce qu'il aurait fallu trier sur le volet les jurés pour obtenir des condamnations. Afin de trancher d'un seul coup cette question, le commissaire royal prit sur lui de décréter, le jour même du couronnement de la reine Victoria, une amnistie générale dont il n'excepta que vingt-quatre personnes qui devaient être déportées aux Bermudes. L'humanité, la bonne politique, commandaient cette ordonnance, qui fut approuvée dans la colonie, mais elle exilait sans procès des citoyens, et, en Angleterre, on l'attaqua avec une telle violence que le ministère se trouva forcé de la désavouer solennellement. Blessé dans son orgueil, lord Durham donna sa démission avec éclat et repartit pour l'Angleterre, où il remit à lord Melbourne un long rapport très étudié dans lequel il conseillait ou bien une union fédérale de toutes les provinces, ou bien une union législative des deux Canadas, admettant volontiers que les législatures coloniales jouissent de la plénitude du gouvernement constitutionnel à condition qu'elles fussent britanniques en fait et en droit. Il appartenait à cette puissante école politique qui veut la liberté pour tout le monde, sauf un ou deux groupes, un ou deux partis.

Sur ces entrefaites éclata ce qu'on est convenu d'appeler la seconde insurrection du Bas-Canada, insurrection qui revêtit plutôt le caractère d'une tentative d'invasion, car elle partit des patriotes réfugiés aux États-Unis et des *sympathiseurs,* c'est-à-dire des citoyens américains qui les secondaient. Ils avaient fondé l'*Association des chasseurs*, qui comprenait quatre degrés : l'Aigle, le Castor, la Raquette, le Chasseur ou simple soldat. Chaque degré avait ses rites, ses signes de reconnaissance; ainsi, pour savoir si quelqu'un faisait partie de la société, on lui disait : « Chasseur, c'est aujourd'hui mardi. » Il devait répondre : « Mercredi. » Tout initié prêtait serment d'obéir aux règles de l'association, d'aider les

frères chasseurs, de ne jamais divulguer les secrets sous peine « de voir ses propriétés détruites et d'avoir lui-même le cou coupé jusqu'à l'os. » Robert Nelson publia une déclaration d'indépendance et fit appel aux patriotes restés dans leurs foyers, mais il n'avait pas de quoi leur fournir des armes ; tout se borna à quelques engagemens de détail sur la frontière et le mouvement fut étouffé dans son berceau. Sir John Colborne proclama la loi martiale, arma les volontaires, et, à la tête de huit mille hommes, marcha vers le pays insurgé. Déjà tout était rentré dans l'ordre, ce qui ne l'empêcha pas de promener partout l'incendie, sans plus d'égards pour l'innocent que pour le coupable. « Pour avoir la tranquillité, disait le *Herald* de Montréal, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens de la surface de la terre ! » Les prisons s'emplirent de suspects. Ce n'était pas assez pour l'oligarchie, qui voulait que cette fois le sang coulât sur l'échafaud. Trois juges canadiens, MM. Panet, Bedard et Vallères, eurent le courage de contester la légalité de l'ordonnance concernant l'*habeas corpus :* ils furent suspendus de leurs fonctions, les prisonniers traduits devant les officiers de l'armée qui en condamnèrent quatre-vingt-dix-neuf à mort. Le *Herald* rayonnait. Le 19 novembre 1838, il publia ces lignes qui respirent un véritable cannibalisme politique : « Nous avons vu la nouvelle potence et nous croyons qu'elle sera dressée aujourd'hui en face de la prison ; de sorte que les rebelles sous les verrous jouiront d'une perspective qui, sans doute, aura l'effet de leur procurer un sommeil profond avec d'agréables songes. Six ou sept à la fois seraient là tout à l'aise, et un plus grand nombre peut y trouver place dans un cas pressé. » Douze des condamnés périrent sur l'échafaud, cinquante-huit furent déportés en Australie, le reste obtint sa mise en liberté sous caution. Le ministère tenait son prétexte, et, comme l'échauffourée de 1838 avait amoindri l'intérêt que l'opposition pouvait témoigner encore aux Canadiens, il n'hésita plus et proposa le bill d'union qui consacrait à peu près les conclusions du rapport de lord Durham. Envoyé à Québec comme gouverneur, M. Poulet Thomson obtint aisément l'approbation du conseil spécial ; dans le Haut-Canada, les chambres discutèrent quelque temps, mais le gouvernement finit par l'emporter. Quant à la chambre des communes, elle adopta et presque sans débat le bill d'union. Il en fut autrement à la chambre des lords, où le duc de Wellington, lord Ellenborough, lord Brougham et lord Gosford le combattirent hautement. Lord Ellenborough démontra qu'on ne pouvait imposer aux Canadiens un faux semblant de gouvernement représentatif et que le monde entier regarderait comme une fraude électorale la décision qui attribuait aux deux provinces la même représentation, bien que

l'une fût deux fois plus nombreuse que l'autre. Lord Gosford, dans un remarquable discours, rendit justice aux Canadiens, et peignit les Anglais de Montréal sous leur jour véritable, c'est-à-dire plus royalistes que le roi et guidés dans leur conduite par un esprit de domination insupportable; il s'étonna aussi qu'on imposât la dette du Haut-Canada, qui excédait 1 million de livres sterling, à une province qui n'en avait presque point. Mais le gouvernement avait pour lui les préjugés nationaux, plus forts que la justice et la raison; de plus, le Haut-Canada devait 1 million de piastres à la maison Baring, qui exerça sur le parlement une pression considérable; un de ses membres allait devenir chancelier de l'Échiquier dans le ministère Melbourne. Sanctionné par la reine le 23 juillet 1840, l'acte d'union fut proclamé au Canada le 5 février 1841.

La faction coloniale poussa des cris de triomphe, tandis que les Canadiens s'abandonnèrent au désespoir et virent dans la nouvelle constitution le présage de leur effacement complet, de leur servitude politique. *Hewers of wood and drawers of water* (fendeurs de bois et porteurs d'eau), telle était la perspective qu'on leur indiquait alors comme une destinée inévitable. La fusion graduelle des deux races en une seule ne semblait plus qu'une question de temps, et, comme l'observent MM. Garneau et Chauveau, l'Angleterre avait pour elle l'expérience des siècles. La légalité est un mot robuste qui supporte bien des fortunes, et il y a des occasions où l'arbitraire masqué d'un parlement ne vaut pas mieux que l'arbitraire déclaré d'un seul homme. N'avait-elle pas, cette Angleterre, absorbé la nationalité de ses anciens conquérans, les Normands-Français, ensuite celle des Écossais, puis celle des Irlandais? Par l'intrigue, la corruption, la violence, n'avait-elle pas, en 1706 et en 1800, obtenu des parlemens d'Écosse et d'Irlande leur propre suicide, l'abolition de leur constitution particulière, de leurs privilèges? Mais les peuples, comme les individus, se leurrent d'espérances, et souvent leur logique se trouve en contradiction avec la logique de la Providence. On verra bientôt comment la certitude de conserver une majorité anglaise dans les chambres décida la métropole à concéder bien plus qu'on ne réclamait depuis cinquante ans, comment, croyant favoriser ses nationaux, elle donna aux Canadiens-Français l'occasion de faire reconnaître leurs droits, et finit par comprendre que ceux-ci deviendraient sa meilleure défense contre les États-Unis et contre l'établissement d'une nouvelle république dans l'Amérique du Nord. Dieu, dit un proverbe portugais, écrit droit avec des lignes tortues: en 1840, vainqueurs et vaincus confondaient la fin d'un acte avec le dénoûment d'une pièce.

VICTOR DU BLED.

CORRESPONDANCE.

Paris, 28 décembre 1884.

Monsieur le directeur,

L'auteur de l'article, publié le 15 décembre dernier, sur les travaux de M. Pasteur a commis un certain nombre d'erreurs qu'il est de mon devoir de relever. Il résume en quelques pages les études de l'illustre savant sur les maladies parasitaires; mais, en voulant faire ressortir le mérite de ces études, il néglige de reconnaître l'importance des découvertes d'un autre savant, le docteur Davaine, qui n'est plus là pour réclamer ce qui lui appartient. Je viens donc vous prier, monsieur le directeur, de vouloir bien insérer ces quelques lignes rectificatives, persuadé que vous les accueillerez par un sentiment de justice et d'équité. M. Denys Cochin a le tort d'associer trois expérimentateurs qui n'ont jamais été d'accord et qui seraient bien surpris de se trouver ensemble : MM. Leplat et Jaillard, et le docteur Davaine. Les deux premiers, dès le début des travaux de mon père, se posèrent en adversaires de sa théorie. Ils se livrèrent à des expériences contradictoires et nièrent la présence de la bactéridie charbonneuse chez une vache morte du charbon, ce qui leur valut trois réponses qui furent insérées dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences des 21, 28 août et 25 septembre 1865. Ces réponses réduisirent à néant leurs expériences et les convainquirent d'erreur. M. Denys Cochin ne les en tient pas moins pour être du même avis que le docteur Davaine : « MM. Jaillard et Leplat et M. Davaine, dit-il, ne s'étaient pas trompés; ils s'étaient arrêtés en bon chemin, ne sachant pénétrer dans ce monde des infiniment petits, où M. Pasteur, grâce à des prodiges de sagacité, a seul pu se reconnaître. Voici ce que M. Pasteur parvint à établir. Quand un cadavre est abandonné à la putréfaction, il

est presque toujours envahi par des vibrions nommés septiques et agens de la maladie dite *septicémie*. L'inoculation d'un sang putride donne la septicémie et la mort. Il ne faut pas confondre les vibrions septiques avec les bactéridies... » Tout cela est très clair et très vrai. L'auteur de l'article se trompe seulement en un point : c'est que cette importante distinction du virus septique et de la bactéridie charbonneuse (c'est Davaine qui l'a ainsi baptisée) est l'œuvre de Davaine seul. Mais là ne s'étaient pas bornées des études dont il est regrettable que M. Cochin n'ait pas eu connaissance. Dès 1863 (il importe de noter cette date), le docteur Davaine publiait dans les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, de l'Académie de médecine et de la Société de biologie une série de communications qui se succédèrent presque sans interruption jusqu'en 1880. Ces communications eurent un grand retentissement dans le monde savant et provoquèrent d'ardentes polémiques. Mon père eut beaucoup à lutter : il lui fallut entasser preuves sur preuves et répéter vingt fois ses expériences pour amener la conviction dans tous les esprits. La lumière se fit enfin grâce à lui, grâce à lui seul, et, quand M. Pasteur aborda la question, la solution en était suffisamment avancée pour que le nom de Davaine y restât attaché. Voilà ce que toute personne désireuse de connaître la vérité pourra constater en consultant les trois recueils précédemment cités.

Ces travaux, continués pendant vingt ans avec une patience si persévérante, ont été résumés de la façon la plus lumineuse par M. le professeur Laboulbène dans un éloge prononcé à la Société de biologie le 2 février 1884. Et, dans cette même société, c'est à Davaine que M. Paul Bert rendait hommage en ces termes : « Le grand mouvement de la pathogénie contemporaine a son origine dans les travaux de Davaine, à qui revient tout entière la gloire de la découverte initiale. » Enfin, en 1877, M. Pasteur lui écrivait : « Je me félicite d'avoir été si souvent le continuateur de vos savantes recherches. »

Dans la ferveur de son zèle et de son admiration, M. Cochin fait trop bon marché des découvertes d'un savant qui, non-seulement a ouvert la voie à M. Pasteur dans ses études sur les maladies parasitaires de l'homme et des animaux, mais encore, avant lui, avait fait faire un immense pas à la science. La part de M. Pasteur est assez large; sa renommée est universelle et il n'a pas besoin de ce supplément de gloire.

Agréez, je vous prie, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentimens distingués.

JULES DAVAINE.

Monsieur le directeur,

M. Jules Davaine, en venant rappeler les titres de gloire de son père, obéit au sentiment le plus honorable. Je le prie de croire avant tout au profond respect que j'ai gardé pour la mémoire de ce savant distingué et à ma haute estime pour ses travaux, — qui me sont moins inconnus assurément que M. Jules Davaine ne paraît le penser.

Mais je ne puis, sans essayer de me défendre, me laisser accuser d'avoir commis un certain nombre d'erreurs, et je vous demande la permission, monsieur le directeur, de rappeler les faits.

M. Davaine signala, dès 1850, dans le sang des animaux morts du charbon, la présence de corps filiformes qu'il appela plus tard *bactéridies*. En 1863, M. Pasteur ayant depuis deux ans publié ses observations sur le vibrion de la fermentation butyrique, l'attention de M. Davaine fut rappelée sur les corpuscules qu'il avait vus treize années auparavant, et devant l'Académie des sciences (séance du 27 juillet 1863), il prononçait les paroles suivantes : « Les corpuscules filiformes que j'avais vus dans le sang des moutons atteints du sang-de-rate (ou charbon) ayant une grande analogie de forme avec ces vibrions (les vibrions butyriques), je fus amené à examiner si des corpuscules analogues ou du même genre que ceux qui déterminent la fermentation butyrique, introduits dans le sang d'un animal, n'y joueraient pas de même le rôle d'un ferment. » En effet, le sang d'un animal charbonneux, inoculé à un animal sain, lui communiquait la maladie du charbon. La citation que je viens de faire montre, malgré la découverte initiale dont l'honneur revient assurément à M. Davaine, combien il serait difficile de décider lequel des deux savans a ouvert la voie à l'autre.

Vinrent les expériences de MM. Jaillard et Leplat, qui inoculaient du sang provenant de cadavres charbonneux et ne trouvaient point de bactéridies. La lutte fut vive entre ces deux expérimentateurs et M. Davaine. Je n'ai eu garde de prétendre qu'ils fussent d'accord ; mais j'ai voulu dire que, de deux côtés opposés, MM. Jaillard et Leplat et M. Davaine avaient aperçu une part de la vérité. Au milieu de ces contradictions apparentes, est-il possible de soutenir que la lumière se fit « *grâce à Davaine et grâce à lui seul?* » Si M. Pasteur n'avait pas établi que tout cadavre charbonneux est capable d'engendrer une maladie septique toute particulière, succédant presque nécessairement au charbon; si M. Pasteur n'avait pas cultivé à part, en dehors de l'organisme, la bactéridie et le vibrion septique ; si M. Pasteur

n'avait pas déterminé les conditions de vie de ces deux êtres, le premier avide d'oxygène, le second tué par l'oxygène libre, le premier, parasite du corps vivant, le second, l'un des agens de la décomposition des cadavres, la lumière ne se serait pas faite.

A la vérité, dans un mémoire publié en 1869, M. Davaine annonce « que la putréfaction détruit le virus charbonneux (1). » Et le savant expérimentateur constate, après Magendie, que la putréfaction détermine une maladie connue sous le nom de septicémie. — Affirmation trop générale, car, d'une part, la putréfaction détruit les corpuscules filiformes, mais non les germes de la bactéridie, et, d'autre part, la putréfaction donne des septicémies très diverses qui pourraient conduire les observateurs à des résultats très confus.

Avant M. Pasteur, les mots putréfaction, fermentation, contagion, étaient des mots d'un sens mal défini. C'est lui qui a fait connaître la cause de chacun de ces phénomènes en l'attribuant à l'action d'une espèce vivante déterminée. C'est lui qui a séparé ces espèces microscopiques et qui a su les cultiver sans mélange, de façon à étudier sans confusion les lois de leur reproduction et de leurs fonctions physiologiques. C'est à lui enfin qu'est due la découverte de la variabilité de leur virulence, découverte qui explique l'apparition et la décroissance des épidémies, et qui a permis de chercher non pas à guérir, mais à prévenir les maladies contagieuses.

Je ne saurais répondre, monsieur le directeur, à d'autres observations de M. Jules Davaine, qui portent plutôt sur des appréciations que sur des faits. M. Jules Davaine prétend que j'ai trop restreint la part de reconnaissance due à son père : en cela, M. Pasteur serait le premier à me blâmer. En tête de son premier mémoire sur le charbon, alors que les Allemands s'attribuaient la découverte de la bactéridie charbonneuse, il a revendiqué les droits du docteur Davaine. Je suis prêt, d'ailleurs, à avouer *toute la ferveur de mon zèle;* mais si M. Jules Davaine pense qu'elle m'entraîne trop loin, qu'il me permette de le lui dire, aux yeux de tout le monde il passera pour un juge encore plus partial que moi; le reproche lui fait trop d'honneur pour que j'hésite à le lui adresser.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

DENYS COCHIN.

(1) *Notice sur les travaux scientifiques de M. Davaine*, p. 107. — *Comptes-rendus de l'Académie des sciences* 1869 (25 janvier et 1er février.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Quand on veut suivre les affaires de son temps et de son pays, il y a une première résolution à prendre. Il faut se résoudre à ne pas se laisser facilement décourager et même à ne pas trop s'étonner de tout ce qui arrive, des versatilités, des contradictions, des violences et des aveuglemens qui se mêlent à la politique. Il faut s'accoutumer ou se préparer à voir les choses et les hommes du moment sans illusion, à les juger sans faiblesse à leur passage sur la scène, en restant toujours avec la France contre les dominations éphémères qui abusent de sa patience et de sa fortune.

C'est surtout nécessaire à des heures comme celles-ci, où rien n'est à sa place, où ceux qui ont la prétention de conduire les autres ne savent pas le plus souvent eux-mêmes où ils vont ni ce qu'ils font, où tout flotte dans une indécision agitée, sans direction et sans règle. Qu'est-ce, en effet, que ce temps où nous vivons? C'est avant tout un temps de transition universelle et troublée : transition dans les mœurs comme dans les lois, dans les idées comme dans les intérêts, dans l'état social comme dans l'état politique; transition qui ne date pas d'hier sans doute et qui n'est pas près de finir, mais qui se manifeste et se caractérise aujourd'hui d'une manière plus vive, plus criante par ce fait que tout se désorganise avec une rapidité croissante, que les plus simples conditions de gouvernement s'altèrent, que les idées de droit et de justice s'obscurcissent, que la civilisation française s'en va en morceaux sans que rien apparaisse pour remplacer ce qu'on détruit. Le phénomène le plus frappant à l'heure qu'il est, c'est cette accélération aveugle dans la désorganisation de toutes les forces sociales et politiques, avec la complicité de ceux qui devraient s'employer à l'arrêter ou à l'atténuer. Il n'y a point à s'inquiéter,

dira-t-on, l'ordre renaîtra de lui-même dans une société renouvelée. Nous l'espérons bien, l'ordre renaîtra quand la France sera représentée et gouvernée d'une manière plus digne d'elle. Pour le moment, nous en sommes encore et plus que jamais aux obscurités inquiétantes d'une transition indéfinie; nous vivons dans un temps où tout est devenu possible parce qu'il n'y a ni règle ni frein, où l'on s'accoutume presque à voir la violence dans les mœurs, les excitations de guerre civile dans les rues, l'incohérence dans les pouvoirs publics, le désordre dans les finances, sans se demander si tout cela n'aura pas un lendemain redoutable. C'est le triste legs de l'année qui vient de finir à l'année qui commence; c'est la situation d'aujourd'hui comme d'hier, et avant de se remettre en route pour une étape nouvelle qui conduira on ne sait où, il y a un fait à constater une fois de plus. Il y a toujours à dire que si ces confusions, devenues évidentes partout, sont jusqu'à un certain point l'inévitable effet d'un temps de transition, elles sont aussi, pour la plus grande partie, l'œuvre de ceux qui par complicité ou par imprévoyance, ont laissé le mal s'accomplir ou s'aggraver, sans s'apercevoir qu'ils compromettaient la république elle-même.

A chacun ses œuvres et sa responsabilité. Si la république, quoi qu'en disent les optimistes officiels et quel que soit le résultat du scrutin qui va renouveler le sénat, est arrivée aujourd'hui à une phase aussi critique, peut-être décisive pour son avenir, c'est assurément la faute des républicains, et des républicains seuls, qui n'ont voulu écouter que leurs passions. Certes, si jamais des hommes sont parvenus au gouvernement de leur pays dans des circonstances favorables, relativement faciles, ce sont bien ceux qui règnent depuis quelques années en France. Au moment de leur avènement au pouvoir, ils trouvaient des adversaires abattus, trompés dans tous leurs calculs, déçus dans leurs espérances, puissans encore, il est vrai, par le talent, par l'importance sociale, mais réduits au simple rôle d'une minorité dans les assemblées. Ils trouvaient des institutions établies, la république régulièrement constituée et à peu près acceptée. Pour la première fois, ils avaient cette bonne fortune d'être au pouvoir sans violence et sans insurrection, sans avoir bouleversé le pays pour se frayer un passage. La France elle-même, à peine remise de ses désastres, ne demandait pas mieux, en vérité, que de vivre en paix à l'abri des institutions nouvelles, et, par le dévoûment qu'elle venait de montrer, par son énergie au travail comme par son bon esprit, elle avait reconquis en peu d'années l'estime du monde. Ses finances avaient été si habilement restaurées par une politique prévoyante qu'elles avaient pu suffire au paiement d'une immense rançon, à la reconstitution du matériel de guerre, à la réorganisation de l'armée, et que, même après avoir suffi à tout, notre pays se retrouvait avec un des premiers crédits

du monde et avec l'équilibre dans son budget. Tout attestait une prospérité renaissante. Les affaires religieuses restaient sous l'empire d'une loi souveraine qui a donné près d'un siècle de paix à la France. Nulle difficulté sérieuse d'administration. Les républicains, s'ils avaient eu un peu de prudence et d'esprit politique, n'avaient évidemment, en entrant au pouvoir, qu'à s'inspirer d'une situation où le pays ne demandait qu'à vivre en paix, de sa vie laborieuse et honnête, sans être tourmenté. Tout leur était facile. Qu'il y eût, dans l'organisation judiciaire, administrative ou militaire, et même dans les finances, des réformes désirables, rien de plus simple; on pouvait préparer ces réformes avec maturité, les réaliser par degrés dans l'intérêt unique et supérieur de la France, avec le concours de tous les hommes éclairés et dévoués avant tout à leur pays. On pouvait résoudre ce problème, insoluble pour les sceptiques, de donner à la république nouvelle une politique réellement nationale, sans arrogances de parti et sans passions de secte, sans exclusion et sans turbulentes témérités. C'était assurément possible. On a fait tout le contraire, et les républicains, qui avaient eu cette chance de n'avoir pas besoin de violences pour conquérir le pouvoir, semblent s'être proposé de prendre leur revanche quand ils ont été au gouvernement. Ils ont attendu d'être libres avec leur majorité, d'avoir la main sur le pouvoir, sur le budget, pour montrer qu'ils n'avaient pas changé, qu'ils étaient toujours les mêmes, et ils ont inauguré l'ère des destructions inutiles, des persécutions religieuses, des exécutions discrétionnaires et administratives, des dépenses ruineuses, du favoritisme de parti dans les distributions des pensions et des emplois.

Eh bien! c'est fait, et à ce moment même où s'ouvre sans éclat une session qui va être la dernière d'une législature de quatre ans, les résultats sont palpables. Ils sont écrits dans la situation même du pays, dans toutes les œuvres d'une politique, qui, après s'être donnée comme réformatrice, après avoir prétendu illustrer son règne par les grandes entreprises, n'a été au bout du compte qu'un mélange d'agitation et d'impuissance, une série de concessions au radicalisme révolutionnaire. Les républicains ont si bien fait qu'ils ont conduit la France en quelques années à la nécessité de nouveaux impôts pour couvrir les déficits qu'ils ont accumulés ou pour suffire à des prodigalités imprévoyantes, et si cette nécessité n'est point encore avouée, c'est qu'on craint de montrer au pays, à la veille des élections, comment sa fortune a été gérée. On recule devant l'aveu de cette cruelle extrémité des nouveaux impôts; on n'a pas pu même arriver en pleine paix au vote d'un budget régulier, et, pour la première fois, depuis qu'il y a des régimes libres en France, on a imaginé, sans tenir compte des plus simples garanties publiques, cet expédient d'une provision d'un milliard attribuée à un ministère pour les services

de trois mois. C'est le dernier mot de la politique financière des dernières années, qu'il aurait été facile, on en conviendra, de mieux employer. Ce n'est pas tout. Là où l'on aurait pu certes défendre loyalement les droits légitimes de la société civile sans offenser les consciences, sans attrister une portion considérable de la population française, on a préféré mettre la guerre de secte, le trouble, et on en est même encore à savoir si les étranges novateurs de la commission du budget et de la chambre ne réussiront pas à se servir du concordat contre le concordat lui-même, pour achever la désorganisation des cultes. Le sénat a jusqu'ici résisté à demi; les novateurs espèrent que les sénateurs qui vont être élus dans dix jours leur donneront la satisfaction de s'associer à la guerre déclarée au budget des cultes, et s'il en était ainsi, le nouveau sénat serait relevé d'un seul coup! Là où l'on aurait pu assurément réaliser des réformes utiles dans l'administration judiciaire, on a mieux aimé procéder par les épurations à outrance, par les représailles intéressées de parti, au risque d'avoir une magistrature nouvelle affaiblie et une justice diminuée, atteinte dans son autorité. Au lieu de rechercher l'appui, les conseils des hommes de modération et de prudence qui, après tout, avaient contribué à faire accepter la république par le pays, on s'est hâté de les exclure, de les mettre presque en interdit; on les a traités en suspects comme de simples réactionnaires ou de simples cléricaux qui n'avaient plus de place dans l'orthodoxie républicaine. On a réveillé en eux ces sentimens de juste sévérité, de découragement un peu amer qu'exprimait ces jours derniers encore un esprit des plus éclairés et des plus pratiques, M. Henri Germain, dans une lettre par laquelle il décline un mandat sénatorial dont il ne croit pas pouvoir se servir pour le bien du pays.

La modération exclue et suspecte, les finances compromises, la considération de la justice diminuée, la guerre dans les affaires religieuses et le trouble dans les consciences, les lois méconnues, la confusion dans les idées, la société française tout entière inquiétée dans ses sentimens de sécurité par le spectacle de toutes les violences aussi bien que par la médiocrité agitatrice et impuissante de ses législateurs, c'est donc là le dernier mot d'un règne de quelques années. Et si devant ces résultats assez sérieux pour donner à réfléchir, on veut savoir les remèdes que certains républicains ont à proposer, on n'a qu'à lire les consultations que M. Paul Bert va donner en province, qu'il donnait hier à Lyon. La raison d'un état de crise qu'il ne conteste pas, est, pour lui, bien facile à trouver. Le mal, c'est qu'on n'est pas allé encore assez loin dans la voie de la politique radicale; c'est que M. Jules Ferry n'est qu'un modéré qui s'est sournoisement approprié la majorité républicaine pour suivre tout un système de réaction. C'est là le mal! Le remède est bien simple et plus facile encore à

mettre en ordonnance. Il n'y a qu'à expulser tous les princes, à enrôler tous les séminaristes, à rançonner les congrégations, à supprimer le budget des cultes, — et peut-être aussi à remettre l'auteur de ce beau programme au ministère. M. Paul Bert est un docteur facétieux qui traite la société française comme les animaux sur lesquels il expérimente, — qui a trouvé le moyen de tout remettre dans l'ordre en ajoutant au désordre et de remédier aux inquiétudes du pays en les aggravant. C'est, à ce qu'il paraît, la dernière recette de la politique scientifique !

Que M. le président du conseil, qui depuis quelque temps paraît fort absorbé dans les combinaisons de sa diplomatie, ait quelques doutes sur les recettes de M. Paul Bert, qu'il ait l'idée bien réactionnaire qu'on ne fait pas de l'ordre avec du désordre et un gouvernement avec la violence anarchique érigée en système, c'est encore possible ; cela ferait honneur à son jugement. M. le président du conseil est mêlé de trop près à de grandes et sérieuses affaires pour ne pas sentir les inconvéniens de la désorganisation croissante qui le laisse désarmé, d'une situation intérieure où il ne peut trouver qu'une force inconsistante et équivoque. Malheureusement, cette situation troublée et altérée, elle est en partie son œuvre. Ce mal de la désorganisation morale, politique, financière qui fait sa faiblesse dans les affaires diplomatiques, il a contribué lui-même à le créer et à le développer par ses complaisances pour toutes les idées fausses, pour toutes les passions et tous les intérêts de parti. Ces radicaux, ces révolutionnaires tapageurs et stériles qui le désavouent ou qu'il semble désavouer par instans, il a été leur complice. Il est le prisonnier de sa propre politique, de ses propres engagemens. Est-ce qu'il n'est pas perpétuellement obligé de compter dans la chambre avec des partis dont il se croit réduit à acheter l'appui en flattant leurs mauvais instincts, en leur livrant tour à tour la magistrature, l'armée, la paix religieuse ? Est-ce que tout récemment encore un des agens supérieurs du gouvernement, M. le préfet de police, ne mettait pas la plus singulière diplomatie à caresser et à capter le conseil municipal de Paris, — qu'il n'a pas réussi, du reste, à désarmer, même en lui livrant une partie de son administration ? Est-ce que sous les yeux, sous la tolérance même du gouvernement, cet étrange conseil municipal ne passe pas son temps à tout désorganiser, supprimant le budget de la préfecture de police, s'arrogeant sur l'enseignement des droits qu'on a la faiblesse de lui laisser prendre, réduisant de toute façon l'administration à l'impuissance? Que fait le gouvernement ? De temps à autre, il annule sans bruit un de ces votes; le conseil poursuit tranquillement, imperturbablement son œuvre sans s'inquiéter des lois et, en définitive, il ne fait que ce qu'il veut. Quand la désorganisation est en bas, c'est qu'elle existe en haut, et certes, un des plus curieux exemples de

l'anarchie politique, de la confusion de toutes les idées de gouvernement, c'est ce qui vient de se passer à l'occasion de la démission de M. le général Campenon et de son remplacement par M. le général Lewal au ministère de la guerre.

Pourquoi le dernier ministre de la guerre a-t-il donné sa démission? Si on l'ignore, ce ne sera point assurément la faute de M. le général Campenon, qui n'a pas négligé de le dire. Il a fait ses confidences aux nouvellistes qui sont allés l'interroger, il a fait ses adieux à son personnel en prenant congé de lui. Il a multiplié les discours jusqu'à l'indiscrétion. Le langage qu'on lui a prêté a-t-il été réellement tenu par le dernier ministre de la guerre? il a été démenti timidement, il a été à demi confirmé. Au demeurant, M. le général Campenon a parlé assez pour que ses paroles aient été répandues et répétées partout, et qu'a-t-il dit? Il n'aurait pas caché qu'il s'était trouvé en dissentiment avec M. le président du conseil, qu'il n'avait jamais été partisan des expéditions lointaines, qu'il n'avait pas envie d'immobiliser 30,000 hommes, peut-être plus, au Tonkin, qu'une guerre avec la Chine lui paraissait pleine de difficultés, qu'il était enfin beaucoup plus préoccupé pour la France de l'état de l'Europe que de l'extrême Orient; il aurait même ajouté, dit-on, quelques indiscrétions peu obligeantes sur la politique de M. le président du conseil.

Ainsi, un ministre d'hier se croit permis de prendre le public pour confident de ses dissentimens avec ses collègues, de ce qui s'est passé dans les conseils du gouvernement! C'est là ce qu'il y a d'extraordinaire et de parfaitement anarchique. Si M. le général Campenon pensait ainsi, que ne se retirait-il plus tôt? S'il avait des explications à donner, que n'attendait-il d'être interrogé dans le sénat dont il est membre? Tout eût été alors régulier. Ce qu'il y a de clair, c'est que M. le général Campenon laisse aujourd'hui un peu trop bruyamment à son successeur la tâche qu'il n'a pas voulu accomplir. M. le général Lewal est un esprit sérieux et réfléchi, connu depuis longtemps par de fortes études sur la *réforme de l'armée*, sur toutes les questions militaires. Il commandait, il y a quelques jours encore, le 17e corps d'armée, et il a dirigé l'automne dernier des manœuvres dont les états-majors de l'Europe se sont préoccupés. Il a surtout l'avantage de s'être tenu jusqu'ici en dehors de la politique. M. le général Lewal n'est pas vraisemblablement entré au ministère sans avoir fait ses conditions, sans s'être réservé le droit d'appliquer quelques-unes de ses idées sur l'armée; mais, avant tout, sa première tâche est évidemment de faire ce que n'a pas fait M. le général Campenon, d'expédier des forces suffisantes pour en finir avec les affaires du Tonkin, et dès ce moment c'est le nouveau ministre de la guerre qui reste chargé sans partage de la direction des opérations. Tout ce qu'on peut souhaiter à M. le général Lewal, c'est un prompt succès préparé par le dévoûment de

ses lieutenans au Tonkin, et ce qu'on peut espérer de son caractère, c'est qu'il restera un peu plus que M. le général Campenon dans les conditions régulières de gouvernement.

Les grandes questions de guerre ou de paix continentale qui ont si souvent troublé les esprits depuis bien des années sommeillent un peu aujourd'hui en Europe. Elles sont remplacées par ces questions d'extension lointaine dont la diplomatie s'est éprise tout à coup, et nous vivons en vérité dans une période singulière qui s'appellera peut-être un jour l'ère des conquêtes coloniales. Chacun veut avoir maintenant sa politique coloniale. La France a la sienne avec cette entreprise du Tonkin, qu'elle paraît résolue à pousser plus activement. M. de Bismarck a la sienne avec ses annexions incessantes et toujours nouvelles sur les côtes de l'Afrique, dans l'Australie, en Océanie. L'Angleterre a depuis longtemps sa politique coloniale qui se lie à ses traditions de suprématie sur les mers, et par son intervention plus récente en Égypte, par ses prétentions à la prépondérance sur le Nil, elle a pris une position particulière, qu'elle n'est pas arrivée encore, il est vrai, à faire reconnaître par l'Europe, sur laquelle on en est toujours à négocier. Le difficile est de savoir ce qui sortira de ce vaste travail qui ne suscitera sans doute aucun conflit sérieux entre de grandes puissances, mais qui peut avoir d'étranges résultats, à en juger par les évolutions, les combinaisons nouvelles qu'il a déjà déterminées. C'est là certainement un sujet de vives préoccupations pour les Anglais, qui se sont trouvés surpris par ce mouvement universel et imprévu, qui ne voient pas sans quelque anxiété la France aller au Tonkin, M. de Bismarck aller un peu partout, la Russie méditer peut-être une marche en avant au cœur de l'Asie, et qui ne peuvent arriver à en finir avec cette affaire égyptienne, devenue pour eux un inextricable embarras. Les Anglais sont dans une phase de mauvaise humeur un peu contre tout le monde, contre la France aussi bien que contre l'Allemagne ; ils sont mécontens d'eux-mêmes, mécontens de leur gouvernement, qui ne leur a point assuré un rôle conforme à leur orgueil, et c'est ce qui explique peut-être le bruit de la chute prochaine d'un ministère qui n'a point été évidemment heureux dans sa politique extérieure, qui n'a été sauvé jusqu'ici que par la popularité de son chef et de sa politique intérieure.

C'est M. Gladstone, en effet, qui soutient le cabinet ou plutôt qui est tout le cabinet libéral, et il suffit du bruit d'une indisposition du premier ministre pour remettre tout en question. Le grand vieillard qui, après un demi-siècle de vie publique, gouverne encore l'Angleterre, et qui célébrait patriarcalement l'autre jour, dans son château de Hawarden, le soixante-quinzième anniversaire de sa naissance, a-t-il été réellement malade comme on l'a dit? Il a eu besoin tout au moins de se dérober momentanément à l'agitation des affaires, d'aller prendre

du repos, et, un instant même, on a songé à lui ordonner un voyage en mer comme on l'avait fait précédemment à une époque où il avait une entrevue avec l'empereur de Russie à Copenhague. Son fils, M. Herbert Gladstone, dans une allocution familière adressée il y a quelques jours à ses fermiers, a laissé d'ailleurs entrevoir que si le vieil homme d'état n'était pas sérieusement atteint dans sa santé, il commençait à ressentir la fatigue de l'âge, qu'il ne resterait plus désormais longtemps au pouvoir, qu'il avait conquis par ses services le droit à la retraite. Même sans être gravement malade, M. Gladstone a certes conquis ce droit de se retirer des agitations du monde, de clore une grande carrière. Depuis cinquante ans, il sert son pays dans le parlement et au pouvoir. Il n'a pas été sans doute à l'abri des variations et même des erreurs de politique; mais il s'est toujours honoré par la sincérité ardente de ses convictions, par le désintéressement d'un caractère intègre, et depuis le jour où il a refait la fortune du parti libéral par l'éclat de son éloquence dans la campagne fameuse du Midlothian, il a été l'homme le plus populaire de l'Angleterre. Il en a eu le témoignage, le jour de l'anniversaire de sa naissance, par cette profusion de félicitations, de présens, de télégrammes qu'il a reçus de toutes parts, de sa souveraine, de toutes les classes de la nation, de ses adversaires eux-mêmes et du fond de l'Afrique. Il ne serait certes pas impossible qu'après une vie si grandement remplie, après avoir illustré sa vieillesse par un dernier acte tel que la réforme électorale, M. Gladstone songeât à se retirer de la mêlée des partis. Si tel est effectivement son projet, et s'il le réalisait d'ici à peu, sa retraite entraînerait assez vraisemblablement la chute du cabinet libéral, et les conservateurs ne tarderaient pas sans doute à reprendre le pouvoir. Si M. Gladstone reste jusqu'au bout sur la brèche, le moment ne serait peut-être pas moins décisif pour lui, et il aurait certainement à adopter une politique extérieure plus accentuée pour répondre aux exigences croissantes de l'opinion. On lui a tout passé jusqu'ici tant que la réforme électorale restait en doute; maintenant la réforme est accomplie ou admise par tous les partis, et le gouvernement de la reine se trouve en face d'une opinion impatiente, froissée du rôle un peu diminué fait à l'Angleterre dans les démêlés du monde.

Le grand grief des Anglais, en effet, c'est la manière dont leur politique a été conduite, et en Égypte, où rien n'est encore terminé, et dans toutes ces affaires de politique coloniale qui s'agitent dans la conférence de Berlin. Une circonstance surtout paraît leur avoir causé une surprise mêlée d'irritation, c'est l'attitude qu'a prise M. de Bismarck soit par ses conquêtes lointaines dans toutes les mers, soit par sa diplomatie au sujet de l'Égypte. Ils sont devenus d'une susceptibilité extrême, telle qu'il y a quelques jours ils se sont sentis tout à coup pris d'un mouvement d'humeur guerrière sur le simple avis qu'un

ordre venait d'être donné à tous les marins de regagner la flotte. Un instant ils ont vu dans cet ordre mal connu, sinon le signal d'une entrée en campagne, du moins le premier acte d'une politique plus énergique. Ils ont été bientôt détrompés lorsqu'ils ont mieux connu la mesure tout administrative de l'amirauté et ils sont revenus à des sentimens plus pacifiques, — sans être moins irrités contre M. de Bismarck et un peu contre la France. Est-ce donc que M. de Bismarck médite réellement de si terribles desseins contre l'Angleterre ? Il a eu ces jours derniers encore l'occasion de s'expliquer dans le Reichstag, et il a tout bonnement déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi l'Allemagne entrerait en guerre avec la Grande-Bretagne, que les petits démêlés qui existaient entre les deux pays pourraient toujours, avec un peu de bonne volonté, être réglés pacifiquement. Le cabinet de Londres, quant à lui, est probablement du même avis. Ce qu'il y a de vrai, c'est que cette politique d'extension coloniale qui se déploie aujourd'hui inquiète les Anglais, que, d'un autre côté, il s'est formé en Europe un certain accord pour traiter la question égyptienne avec le gouvernement de la reine, et que, dans cette affaire, la France est la mandataire d'un intérêt collectif. S'il en résulte un certain isolement pour l'Angleterre, c'est qu'elle l'a bien voulu, qu'elle l'a préparé par sa politique, et ce que les partis auraient de mieux à faire serait de demander à leur cabinet de se prêter à une transaction raisonnable dans des affaires où les intérêts européens ont autant de poids que les intérêts britanniques.

Pour le moment, à ce début d'une nouvelle année, il n'y a donc pas là de quoi troubler la paix, qui semble suffisamment garantie sur le continent, et qui paraît même assurée en Orient, où s'agite le perpétuel conflit des influences. La Turquie qu'on ne consulte pas toujours, qui est si souvent l'enjeu de toutes les luttes, la Turquie est provisoirement à l'abri des commotions violentes aussi bien que des entreprises extérieures. Elle est assez paisible pour n'occuper le monde que d'une de ces crises de palais qui n'ont certes rien de nouveau à Constantinople et qui ne sont pas moins curieuses, qui ressemblent le plus souvent à une énigme ou à un imbroglio. La scène se passe cette fois entre le grand-vizir, Saïd-Pacha et son sous-secrétaire d'état, Arménien d'origine, bienvenu à la cour, Artin-Effendi-Dadian. Que s'est-il passé réellement ? Le palais des sultans a ses mystères et la ville de Constantinople, comme toutes les villes européennes, a ses nouvellistes à l'assaut de tous les bruits, curieux de tous les conflits de cour. Les uns ont dit que le grand-vizir, voyant grandir la faveur du sous-secrétaire d'état, l'avait pris en aversion et avait saisi la première occasion pour le traiter avec une certaine brutalité turque ; les autres ont prétendu qu'Artin-Effendi-Dadian avait pris depuis longtemps

l'initiative des hostilités contre son chef, qu'il travaillait avec une ambition jalouse à ruiner l'influence de Saïd-Pacha par tous les moyens, même par des correspondances envoyées à des journaux étrangers. Toujours est-il que la rupture a éclaté dans une scène violente à la suite de laquelle Saïd-Pacha s'est rendu auprès du sultan, mettant aussitôt le souverain dans l'obligation de choisir entre le grand-vizir et le sous-secrétaire d'état émancipé jusqu'à traiter de puissance à puissance avec son chef. Ce qui donne une certaine valeur, peut-être une certaine portée à cet incident intime de cour, c'est qu'Artin-Effendi-Dadian était, dit-on, un favori du sultan, qu'il avait su gagner la confiance du souverain et se créer quelque influence au palais; sa disgrâce devait coûter au maître. Le sous-secrétaire d'état a été néanmoins congédié au premier moment; le sultan a cédé au grand-vizir!

La victoire de Saïd-Pacha semblait complète, mais la fortune n'a pas tardé à changer, et à peine le grand-vizir avait-il eu raison de son ennemi, il s'est vu à son tour menacé. Des bruits de conspiration contre la sûreté de l'état, contre le sultan lui-même ont commencé à courir à Constantinople. Ces bruits avaient-ils quelque apparence de fondement? Il s'est trouvé là fort à propos une affaire de Circassiens, une conspiration plus ou moins sérieuse dont un des chefs aurait été Ahmet-Bey, attaché, lui aussi, au cabinet du sultan, et il y a eu par le fait un assez grand nombre d'arrestations. Cela prouve tout simplement que les intrigues de toute sorte se croisent à Constantinople. La seule question sérieuse est de savoir si la position du grand-vizir n'en sera pas ébranlée et si la Turquie n'aura pas, elle aussi, ses crises ministérielles, lorsque le gouvernement ottoman pourrait certes mieux employer son temps à la réforme de son administration, à la pacification des provinces de l'empire livrées encore à l'anarchie.

Heureux encore sont les peuples qui, au milieu de leurs affaires politiques, de leurs divisions intestines, n'ont pas à subir de ces fléaux qui échappent au pouvoir comme à la prévoyance des hommes! L'Espagne vient justement d'être frappée d'un de ces coups inattendus au moment où l'animation renaissait dans la vie publique à Madrid, où les partis se préparaient pour les luttes parlementaires rouvertes aux derniers jours de l'année, et on ne peut pas dire que cette session nouvelle, inaugurée le 27 décembre au-delà des Pyrénées, commence dans des conditions des plus favorables. Elle s'ouvre tout à la fois, et par des discussions passionnées sur la politique du ministère, et par ces tremblemens de terre qui viennent de ravager les provinces méridionales, qui ont détruit des villes et fait déjà d'innombrables victimes: de sorte que tout se mêle, les ardeurs des partis et les désastres publics, dans les affaires de l'Espagne, à ce début d'une session nouvelle.

Politiquement, sans doute, il n'y a rien de grave au-delà des Pyré-

nées. La péninsule ne semble pas menacée de complications prochaines, d'insurrections ou d'agitations sérieuses. Le ministère dont M. Canovas del Castillo est le chef expérimenté et qui compte d'habiles orateurs ne paraît pas lui-même être en péril ; il a une assez grande majorité dans les cortès et il est de force à maintenir sa position contre toutes les attaques, contre toutes les interpellations dont il est déjà assailli. Au fond, cependant, la situation politique de l'Espagne ne laisse pas peut-être d'avoir ses faiblesses, et une des premières difficultés est cette question universitaire qui a un instant ému Madrid il y a quelques semaines, qui traîne encore puisque les cours restent interrompus par une sorte de grève des étudians. Quel est en définitive le caractère de ces troubles d'écoles? Quelle est la part de responsabilité du gouvernement dans les répressions qui ont été un moment nécessaires? Comment va-t-on en finir maintenant avec cet imbroglio universitaire qui menace de devenir inextricable? C'est là justement ce que le sénat est occupé à débrouiller depuis que le parlement est réuni, et après quinze jours de discussions, après des discours sans fin, on ne paraît pas beaucoup plus avancé. La parole la plus sensée, la plus instructive a été, peut-être, celle d'un professeur, membre du sénat, qui a pu dire que, depuis près de vingt ans, par suite de crises universitaires de ce genre, il y a eu à peine trois ou quatre années de cours réguliers, et que cela explique pourquoi l'Espagne reste une nation pauvre de science, comme elle est pauvre d'industrie et de commerce. Il est certain que, devant une explosion nouvelle de ce mal invétéré de l'anarchie universitaire, le gouvernement ne pouvait rester indifférent ; il ne pouvait admettre que, pour des séditions d'étudians, dès qu'elles passaient dans la rue, il y eût un autre droit que le droit commun et que des privilèges académiques quelconques pussent créer une sorte d'inviolabilité pour des agitations auxquelles la politique n'était point d'ailleurs étrangère. Il a sévi, il a même employé la force, il ne s'est pas arrêté devant des protestations de professeurs qui élevaient pouvoir contre pouvoir ; on le lui reproche aujourd'hui comme s'il n'avait pas rempli le plus simple devoir de l'état, et ce qu'il y a de plus grave ou de plus singulier, c'est que cette triste affaire, exagérée par des susceptibilités de corporation, a soulevé jusque dans le camp conservateur des dissentimens, des contestations qui créent au gouvernement une certaine faiblesse, un certain embarras de situation. D'un autre côté, l'opposition n'est pas restée inactive. Elle tend surtout depuis quelques semaines à se concentrer par un rapprochement plus ou moins sincère entre les amis de M. Sagasta et le parti de la gauche dynastique jusqu'ici fort divisés. En un mot, elle unit ses forces pour la lutte, et naturellement, la crise universitaire est devenue pour elle une bonne fortune, une arme de guerre : de telle façon que le cabinet

a contre lui, non-seulement ses adversaires qui s'allient pour le combattre, mais encore quelques-uns de ses amis qui l'abandonnent. Qu'en sera-t-il au milieu de tout cela du ministère? Le président du conseil, M. Canovas del Castillo, le ministre de l'instruction publique, M. Pidal, le ministre de l'intérieur, M. Romero Robledo, se sont défendus jusqu'ici avec autant de talent que de succès, ils se défendront encore énergiquement, cela n'est pas douteux, contre toutes les interpellations qui vont se succéder; ils auront évidemment fort à faire pour maintenir leur majorité, et c'est ainsi que cette session a commencé d'une manière assez laborieuse au moment même où éclataient ces désastres qui ont désolé une partie de l'Espagne, qui sembleraient devoir imposer une trêve de bien public, de charité nationale.

Depuis la fin du mois dernier, en effet, depuis plus de quinze jours, presque sans interruption, l'Espagne n'a cessé d'être livrée à ce fléau des tremblemens de terre. A Madrid même, les commotions ont été assez légères et ne se sont pas reproduites. Dans le midi de l'Espagne, dans les provinces de Grenade, de Malaga, de Jaen, de Séville, les convulsions se sont succédé depuis le jour de Noël et ont pris les proportions d'une véritable catastrophe. Des milliers de victimes ont déjà péri. Des villes presque entières sont tombées en ruines; des monumens séculaires ont été démantelés. Les populations épouvantées se sont vues réduites à abandonner leurs demeures et à s'en aller dans les campagnes pour échapper à un fléau d'autant plus redoutable qu'il est mystérieux, qu'il n'y a aucun moyen de s'en défendre. Le gouvernement s'est empressé de demander aux chambres des crédits pour venir en aide aux provinces si cruellement frappées. Le roi a voulu lui-même se rendre en Andalousie, il a tenu à porter ses sympathies et ses secours à ces populations éprouvées. Il est allé à Loja, à Grenade; il va parcourir le Midi, et on est même obligé encore, par prudence, de le loger sous la tente. Le roi Alphonse fait son devoir de souverain. Malheureusement il est trop clair que tous les secours officiels sont des moyens bien insuffisans pour soulager tant de misères et réparer tant de ruines. Dès ce moment, les pertes sont immenses pour les provinces de l'Andalousie et par suite, pour l'Espagne tout entière, qui se ressentira longtemps de cette catastrophe. Voilà qui est un peu plus émouvant et mieux fait pour occuper des assemblées que des turbulences d'étudians sur lesquelles on discute pendant quinze jours, dont les partis se servent pour se disputer le pouvoir!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La hausse continue des rentes françaises, des obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer et de la plupart des fonds étrangers qui se négocient couramment sur notre marché, a été le trait caractéristique de l'année 1884. C'est en quelque sorte le premier pas fait dans le sens d'une réparation des désastres causés par le krach de 1882, et, si l'on en peut juger ainsi, c'est que, dans les dernières semaines de l'année qui vient de finir, on a vu le mouvement de reprise commencer à s'étendre dans une mesure encore bien modeste, il est vrai, à un certain nombre de valeurs.

L'épargne, assagie par une brutale expérience, n'a voulu pendant longtemps entendre parler d'aucun placement présentant le moindre caractère aléatoire. Elle est revenue tout d'abord à l'obligation de chemin de fer, cette valeur si populaire à cause de la fixité de son revenu, de la double garantie sur laquelle repose son inébranlable solidité et de la prime de remboursement, qu'un hasard heureux des tirages peut transformer, pour le porteur du titre, en un bénéfice immédiat. Les obligations des six grandes compagnies, malgré des émissions considérables dans le cours de l'exercice, ont monté uniformément de 20 à 25 francs, tandis que les trois rentes se trouvent portées au 1er janvier 1885, à des prix de 3 ou 4 francs plus élevés que ceux de l'année précédente. La hausse de l'Italien a été plus forte encore, ainsi que celle du 4 pour 100 or hongrois et des diverses catégories de rentes russes, 7 à 8 francs environ. Le 4 pour 100 or d'Autriche a fait en outre quelques progrès, de même que l'Extérieure. Un fonds d'état de création récente, la rente serbe, a pris tout de suite, sous les auspices du Comptoir d'escompte et de plusieurs établissemens de crédit d'Allemagne et d'Autriche, un rang distingué parmi les autres fonds européens.

Les raisons qui ont déterminé il y a six mois une spéculation puissante à entreprendre le relèvement des cours des rentes françaises ne semblent point avoir encore épuisé leur force au début de l'année 1885. Le découvert est sans doute amoindri, mais il y a encore du découvert à poursuivre; les taux de report se sont un peu tendus, ils restent encore de beaucoup au-dessous du niveau normal; l'argent est abon-

dant et le titre rare. Aussi la hausse a-t-elle repris son cours après la liquidation, et déjà nos rentes se tiennent à 0 fr. 30 ou 0 fr. 40 au-dessus des derniers cours de compensation.

Toutefois, si indifférente que se soit montrée la Bourse aux causes de préoccupations politiques, les acheteurs ne peuvent oublier que des élections vont avoir lieu à la fin du mois pour le renouvellement du tiers du sénat; que des élections générales auront lieu dans quelques mois pour la formation d'une nouvelle chambre des députés; que le général Campenon a donné sa démission de ministre de la guerre parce qu'il ne voulait pas assumer la responsabilité des proportions nouvelles que prendra prochainement notre entreprise au Tonkin; que nous envoyons en ce moment dans l'extrême Orient environ quinze mille hommes de renfort, et que, malgré ce déploiement de forces, la Chine paraît moins que jamais disposée à céder à nos exigences; que la nouvelle politique coloniale de l'empire allemand a des allures si impétueuses que des complications internationales en pourraient résulter à bref délai; enfin que des négociations du caractère le plus délicat sont engagées entre l'Angleterre, la France, et les autres grandes puissances de l'Europe pour le règlement de la situation financière et politique de l'Égypte.

Les haussiers prétendent que ce serait folie de s'occuper de la politique et des événemens extérieurs lorsque la mise en paiement des coupons va diriger sur le marché une véritable invasion de capitaux disponibles. Les remplois de fonds provenant des coupons et des loyers jouent, en effet, un grand rôle dans le mois de janvier; il est probable que, cette année encore, le plus gros contingent se portera sur les obligations, le reste allant aux rentes et à quelques titres privilégiés comme le Crédit foncier, les actions de Chemins de fer, le Gaz.

Le trésor a pris les devans en annonçant le 7 janvier une émission d'obligations à court terme pour un montant de 50 millions environ. Il s'agissait pour le ministre des finances (dûment autorisé par une loi du 29 décembre dernier) de créer les ressources nécessaires pour les dépenses extraordinaires pendant le premier trimestre de 1885. Les obligations nouvelles, à échéance de septembre 1888, étaient mises en vente à 4 pour 100 au pair. C'était une véritable aubaine pour les capitaux, nos deux rentes 3 pour 100 rapportant sensiblement moins. L'émission ouverte le 12 a été close presque immédiatement, et le marché du comptant à la Bourse est redevenu par suite plus actif. Il y avait là pour le 3 pour 100 perpétuel une cause tout à fait éphémère de dépression.

Malgré la persistance de l'affaiblissement des recettes, les actions des Chemins de fer français restent très soutenues; les coupons détachés le 7 ont été regagnés en partie. On sait cependant que les divi-

dendes pour 1884 ne pourront atteindre le minimum prévu que par un recours à la garantie de l'état. On croit que le Nord pourra répartir 65 francs.

Les transactions se sont ralenties sur les titres des Chemins étrangers. La crise commerciale sévit au dehors autant que chez nous et paralyse partout les transports; les Chemins autrichiens ont de lourdes charges et leurs recettes ne pourront s'accroître que lorsque les voies de raccordement avec la Turquie seront construites. On prévoit pour 1884 un dividende de 30 francs, et les cours se rapprochent de 600 francs. Sur les Chemins lombards, les cours actuels ne peuvent s'expliquer que par la ténacité des espérances fondées sur un avenir encore assez lointain. Les recettes ont été faibles, le dividende ne pourra être augmenté; mais on estime que les Lombards ont beaucoup à gagner, dans le présent, du trafic par le tunnel de l'Arlberg et, plus tard, du choix du port de Trieste comme tête de ligne pour le service des paquebots à vapeur que l'Allemagne se propose de subventionner. Les Lombards ont pour ces motifs monté de 312 à 317.

Les Chemins espagnols ont eu à lutter avec les entraves causées aux transports par l'épidémie cholérique, avec les inondations, puis récemment avec les conséquences des tremblemens de terre qui viennent d'éprouver si cruellement le midi de la Péninsule. Le rendement de 1884 a été à peine satisfaisant pour le Nord de l'Espagne, et tout à fait mauvais pour le Saragosse. On espère que 1885 réparera les insuffisances du précédent exercice; les acheteurs tiennent le premier de ces titres à 525 et le second à 390.

Le Crédit foncier progresse lentement, mais constamment. Il avait monté de 100 francs en 1884. Il vient de regagner le coupon de 30 fr. détaché le 7 courant. Les obligations de cet établissement ont un marché de plus en plus suivi et jouissent de la même faveur que les obligations de chemins de fer. L'élévation des cours se produit peu à peu. Les opérations sociales se développent avec régularité, et l'on entrevoit déjà le moment où la nécessité de procéder à de nouvelles émissions d'obligations forcera le Crédit foncier à augmenter son propre capital-actions.

La Banque de Paris à 735 francs, coupon détaché, est en reprise sur les cours cotés récemment. Une hausse rapide de ce titre suivrait de près un réveil général des affaires. La Société générale, qui avait reculé depuis le krach jusqu'à 450, a reconquis 30 francs sur ses plus bas cours. Le Crédit lyonnais est immobile à 530, de même la Banque franco-égyptienne à 607, le Crédit mobilier à 270. La Banque d'escompte s'est établie à 550 ex-coupon et paraît devoir s'en tenir là pour quelque temps. Elle a bénéficié de la hausse de l'Italien, mais il convient que cette hausse ait la consécration du temps et soit définitivement

acceptée par les capitaux de placement. Les titres des autres établissemens de crédit donnent lieu à si peu de négociations, que les cours sont forcément stationnaires et pour la plupart purement nominaux.

Les cours de l'action Suez se sont relevés. Le coupon détaché a été promptement regagné, et la spéculation paraît disposée à poursuivre le découvert qui s'est formé dans les derniers mois de 1884. Il est possible que la faiblesse des recettes depuis le commencement du mois contre-carre ce projet. La première décade présente une diminution d'un demi-million. — Le Gaz est en progression d'une trentaine de francs; la Transatlantique, les Messageries, les Omnibus, les Allumettes sont tenus avec fermeté. On note quelque velléité de reprise sur le Télégraphe de Paris à New-York et sur la Franco-Algérienne. Le Panama reste à 480, bien que les travaux semblent n'avancer qu'avec une extrême lenteur. Il a été extrait jusqu'ici près de 10 millions de mètres cubes sur 120 millions à enlever.

La baisse énorme des prix du cuivre depuis deux ans (de 70 liv. st. à 47) avait provoqué une réaction constante sur les actions des mines de Rio-Tinto. Aux environs de 300 francs, la dépréciation a paru exagérée ; des rachats importans ont déjà provoqué un retour en hausse de près de 50 francs.

L'Italien a fléchi subitement, le 12, de 50 centimes (97.75 à 97.25). Des acheteurs se sont hâtés de liquider leurs positions sur la crainte des complications où l'expédition militaire d'Assab pourrait entraîner l'Italie. La dernière liquidation avait révélé l'importance des engagemens à la hausse sur ce fonds; on s'attend à des livraisons de titres, à la liquidation de quinzaine. Mais il reste probable, en dépit de ces difficultés passagères, que la spéculation ne renonce pas à pousser l'Italien au pair.

Les tremblemens de terre, loin de provoquer la baisse sur les fonds espagnols, ont déterminé les haussiers à diriger contre le découvert un effort assez vigoureux pour porter l'Extérieure de 59 à 60, ex-coupon.

L'Obligation unifiée a monté de 320 à 328. Les porteurs attendent de bons résultats des négociations qui vont s'engager entre la France et l'Angleterre. Les valeurs ottomanes sont également en reprise. Le nouveau 4 0/0 Turc est à 16.12 après 15.30, et la Banque ottomane à 605 après 595. Les dépêches de Constantinople font connaître que les pourparlers entre MM. Berger, de la Banque ottomane, et Denfert-Rochereau, du Comptoir d'escompte, et les ministres turcs, pour la construction des lignes de raccordement, seraient à la veille d'aboutir.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

EUSÈBE LOMBARD

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXXVIII.

La nouvelle de la déclaration de guerre est arrivée à Saint-Thiébaut. Elle a donné à Eusèbe une violente secousse au milieu des tristesses qui ont suivi sa dernière entrevue avec Mme Dorange. Il prévoit que le pays lorrain, où il est né, servira vraisemblablement de premier champ de bataille aux deux armées. — Moi-même, au milieu de l'enthousiasme factice qui agite la population parisienne, je suis peu rassuré sur le sort de ma famille, qui habite une ville frontière. Avant que les hostilités commencent sérieusement, je me décide à aller embrasser les miens et je me propose de m'arrêter aussi à Saint-Thiébaut pour passer quelques jours avec Eusèbe.

Je quitte Paris par une lourde journée orageuse. Le train est plein de soldats qu'on dirige vers les départemens de l'Est. Les wagons retentissent de chants patriotiques et de hurrahs belliqueux. A chaque station, les populations, attroupées le long des barrières, offrent aux soldats du vin, des vivres, du tabac, et ceux-ci font largement honneur aux festins improvisés qu'on leur prodigue. Toutes ces démonstrations ont un caractère tumultueux et désordonné qui révèle plus d'indiscipline que de patriotisme convaincu et réfléchi. Enfin, avec beaucoup de retard, nous arrivons à la station voisine de Saint-Thiébaut et je saute dans les bras d'Eusèbe.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1884, du 1er et du 15 janvier 1885.

— Eh bien ! me crie-t-il après les premières embrassades, la voilà la guerre, et la guerre à nos frontières !.. Je demandais jadis des émotions, en voici de terribles et de cuisantes !.. Crois-tu que nous nous en tirerons sans y laisser pied ou aile ? Que dit-on à Paris ?

— On y est très exalté, mais ce sont surtout les têtes qui se montent, et pour hasarder un pronostic, il faudrait pouvoir ausculter le cœur même de la France. Vos vignerons ont les nerfs plus calmes que nous, et le sens plus rassis. Que pensent-ils ?

— Mon cher, ici également on est très monté ; autrefois on ne pouvait rencontrer des paysans sans entendre prononcer le mot : argent ; aujourd'hui, impossible de passer à côté d'eux sans entendre parler des Prussiens... J'ai bon espoir ; je ne puis me faire à l'idée que nous ayons le dessous. Notre aile est souple et a du ressort ; nous marchons trop allègrement pour ne pas être conduits à la victoire.

— Je le souhaite ; cependant, pour moi, l'horizon est bordé de bien gros nuages noirs.

— Rassérène-toi, nous avons devant nous trois bonnes journées de calme relatif ; profitons-en pour jouir du bonheur d'être ensemble...

Et nous en profitons. Chaque jour nous poussons plus loin nos promenades. Comme au temps de La Faye, Eusèbe veut me montrer les plus beaux paysages du canton qu'il habite. Nous visitons ensemble La Mothe, Outremécourt, les bois de Graffigny, la forêt de La Voivre. Nous ne rentrons qu'après le soleil couché, fatigués de corps, mais l'esprit toujours dispos. Quel bon bain de nature, parfumé des premières senteurs de l'automne, nous prenons ensemble ! Je me crois revenu aux jours d'autrefois... Seulement, nous n'ébauchons plus de projets d'avenir ; nous nous replongeons toujours et irrésistiblement dans les souvenirs du passé. — Le dernier soir de mon séjour à Saint-Thiébaut, nous revenions des bois de La Fortelle à la tombée de la nuit. Nous écoutions sans parler le bruit mat des glands mûrs tombant sur le sol, et nous regardions les premières étoiles se lever dans un ciel pur.

— Pourquoi, s'est écrié Eusèbe, notre ciel moral est-il si sombre, quand le ciel de là-haut est si doux ? Que se passe-t-il là-bas à la frontière, tandis qu'ici tout est calme et si profondément recueilli ?

La réponse à cette dernière question ne devait pas se faire longtemps attendre : en rentrant à Saint-Thiébaut nous avons appris la double défaite de Wissembourg et de Forbach.

— Est-ce possible ? murmure Eusèbe atterré. Quoi ! au début de la campagne, au lendemain de notre déclaration de guerre, voilà le Prussien chez nous !.. Quel aveuglement s'est donc emparé de nos chefs ? Quelle malédiction pèse sur nos armées ?

Nous nous regardons silencieusement comme des condamnés à mort.

— Que faire? reprend Eusèbe... Si je n'avais pas Jeannot avec moi et si je ne devais pas rester à mon poste de fonctionnaire, je sauterais sur un fusil et je m'engagerais dans le premier régiment venu. J'ai bonne envie de tout planter là et de me rendre à la caserne de Langres, pour y apprendre l'exercice.

— Non... Tu ne dois pas abandonner ta caisse et tes registres; d'ailleurs, même ici, tu peux accomplir ton devoir et te rendre utile. Moi, dès que j'aurai embrassé mes parens, je m'enrôlerai dans un bataillon de mobiles.

Je me suis décidé à partir le soir même, afin de profiter du train de nuit. — Demain peut-être il serait trop tard. — Eusèbe me reconduit jusqu'à la station.

— Voilà bien des fois déjà, lui dis-je, que nous nous sommes embrassés devant la portière d'un wagon. Espérons que ce ne sera pas la dernière. Allons,.. mon vieux, au revoir!.. A de meilleurs jours!..

Et ainsi nous nous séparons avec le deuil dans le cœur.

XXXIX.

Journal d'Eusèbe. — « *12 août 1870.* — Hier on vivait en paix; les chemins de fer ignoraient les frontières, et les locomotives sifflantes saluaient le même jour dix peuples différens; voiles au vent, les vaisseaux sillonnaient librement les mers; le pâtre dormait étendu sur l'herbe au milieu de son troupeau; dans les villes, les jardins publics étaient pleins de femmes et d'enfans. Puis tout à coup des haines inconscientes se sont amassées, et comme un ciel doucement voilé se divise brusquement en deux nuages gros de tempêtes, voilà que le canon gronde et que deux peuples se ruent l'un sur l'autre et s'écrasent. De même que voyagent lentement les glaciers, il y a une force mystérieuse qui pousse les nations. Ici elles se retirent; là, elles s'avancent. Qu'importe ce qu'elles brisent sur leur passage?.. Cela devait être. — O mon Dieu, la vie ne serait-elle qu'une curiosité ou une inquiétude dans un chaos?.. Le vent pleure et mon âme est triste à l'unisson. Vaincrons-nous ou serons-nous finalement broyés? Voilà la question qui s'agite en moi la nuit et le jour. La moitié de ma Lorraine est déjà au pouvoir de l'ennemi; — et c'est nous qui avons déclaré la guerre! — Je me demande si je fais mon devoir en restant dans mon bureau au lieu de partir comme volontaire. Heureusement on parle de former des gardes nationales dans les campagnes, et je pourrai y tenir un fusil comme un autre...

« *17 août.* — On s'est battu le 15 et le 16 autour de Metz; on se bat encore à l'heure où j'écris ceci... D'ici à peu de jours nous aurons un Iéna,.. ou un Waterloo. En attendant, les Prussiens s'avancent; ils se répandent en ce moment dans le Barrois, à peine à vingt lieues de Saint-Thiébaut... Les trains ne partent plus qu'à des intervalles irréguliers, les courriers ne nous arrivent plus du côté de la Lorraine. Hier soir, je suis passé devant la maison de Mme Dorange; il y avait de la lumière dans le bureau, et la pauvre femme y veillait, inquiète; un moment j'ai été tenté d'entrer et de lui serrer la main, puis je me suis souvenu de ma faiblesse lors de notre dernière entrevue, de l'énergique supplication qu'elle m'avait adressée, et, je me suis enfui bien loin hors de la ville, en pleins champs, afin de ne pas succomber à la tentation... Quand je suis rentré, Jeannot dormait à poings fermés dans son petit lit... Dors, mon doux petiot, réveille-toi le plus tard possible!.. Quant à moi, le sommeil, qui me tenait encore consolante compagnie, m'a quitté; c'était mon dernier allié. Me voilà sans nouvelles des miens, sans nouvelles même de la guerre, sans sommeil, sans repos... Et avec cela, le temps passe, il jette derrière lui avec une hâte fiévreuse les heures sur les heures; on dirait qu'il lui tarde d'en finir avec nos incertitudes et nos angoisses... Tandis que j'écris, mon nid de Gemaingoutte est probablement sous la main prussienne. Et les miens, qu'est-il advenu d'eux? De l'abbé, je ne suis pas en peine; mais Gertrude, mais les enfans et Auguste? Ce dernier, si irritable a-t-il conservé son sang-froid? On les aura rançonnés, cela est sûr. A cette heure, notre maison, si abondamment pourvue, souffre peut-être de la faim. Greniers, granges, caves et écuries, tout aura été pillé. Et voilà la guerre!.. Pourvu du moins que les hôtes du nid soient sains et saufs? Cette absence de nouvelles m'angoisse et m'ôte toute énergie.

« *19 août.* — Un corps de l'armée ennemie occupe Neufchâteau, et les fils télégraphiques sont coupés; nous voici à cent lieues des villes les plus proches et en plein dans les brouillards de la légende. On raconte que des uhlans se sont hasardés jusqu'à Clefmont. Ils y ont fait ferrer leurs chevaux, se sont montrés « bons enfans, » et s'en sont allés tranquillement comme ils étaient venus. Ici tout le monde s'attend à les voir arriver d'un moment à l'autre; on déménage les objets les plus précieux, on creuse des cachettes dans les jardins; les pompiers rapportent à la mairie leurs uniformes et leurs sabres compromettans. Nul ne songe à se défendre. On dirait que là où n'est pas l'armée, l'esprit guerrier de la France s'est évanoui. Le côté prudent et égoïste domine dans l'âme du paysan, qui, ayant envoyé ses garçons au régiment, croit que tout est dit et ne s'occupe plus qu'à sauver son argent et ses denrées... Nos communes

sont comparables à des harpes démontées ; toutes les cordes sonores et vibrantes ont été enlevées ; il ne reste plus que des cordes détendues et l'inutile bois de l'instrument. — Nous sommes au milieu d'un grand silence qu'interrompent faiblement, par intervalles, un battement de tambours et de lointains fredons de *la Marseillaise*. De quel côté nous viendra un courrier porteur de bonnes nouvelles ?..

« *24 août.* — Il y a aujourd'hui comme une accalmie. Les nouvelles sont meilleures. Neufchâteau aurait été évacué en telle hâte que les officiers prussiens n'ont même pas mangé le déjeuner qu'ils avaient commandé, et que les réquisitions faites sont restées sans suite. D'un autre côté, on prétend que le versant vosgien, entre Châtenois et Lamarche, se couvre de francs-tireurs et qu'ils vont s'avancer sous bois pour protéger Saint-Thiébaut. Dieu soit loué !.. Ce matin, un garde forestier m'a apporté un billet de Philippe, daté de Bourbonne. Je me suis cru encore au bon temps de La Faye, et ce ressouvenir m'a serré le cœur. Philippe m'écrit qu'il a pu gagner la Haute-Saône et qu'il est enrôlé dans le bataillon des mobiles de la Haute-Marne. Ce bataillon va occuper Langres, qui peut être investi dans quelques jours. Dans cette redoutable épreuve, la destinée prend soin de nous rapprocher, comme aux jours de notre jeunesse commençante. Cette coïncidence m'a semblé de bon augure, et le restant de ma journée en a été ensoleillé.

« *26 août.* — Huit heures du matin; un temps splendide. Le ciel ose se parer de nouveau de son grand et brillant sourire, bien que des milliers de morts gisent sous la terre dans les champs de l'Alsace et de la Lorraine. Ma fenêtre encadre un paysage d'automne dont les premiers plans sont un fouillis d'arbres de vingt sortes de vert; plus loin, un coteau de vignes rougissantes va rejoindre la plaine bleuâtre. Le pâtre corne dans la rue comme si nous étions en pleine sécurité. Il y a autour de moi comme une oasis de paix, et cela me fait plus souffrir que la tourmente même. C'est durant des heures comme celles-ci que mon isolement m'apparaît dans toute son horreur. Quand la nature a l'air d'être heureuse et que nous sommes dans l'angoisse, nous sentons plus amèrement cette douloureuse discordance. Je vais et je viens à travers ma chambre; mes regards tombent sur la plaque de fonte de ma cheminée vide et j'y remarque un détail qui ne m'avait pas encore frappé. D'un côté de l'écusson, portant des initiales enlacées, on lit : « Marie-Josèphe Simon, née en 1780, » et, de l'autre : « Louis-Joseph Marcy, officier, né le 12 avril 1770. » — Puis, au bas, un millésime : « 1852. » Cela me dit toute une histoire douce, touchante et mélancolique à la fois : — le besoin d'objectiver sa vie et sa personnalité à deux; de s'attacher ainsi à un foyer, à une

maison qu'on a bâtie, à un jardin qu'on a planté; de roucouler encore ensemble après soixante ans d'âge et quarante ans de mariage. — Je les vois, ces deux vieux, prenant béatement leur café devant la plaque neuve dont ils tirent vanité. Seulement, — ô revers de la médaille! — lui a plus de quatre-vingts ans et l'autre plus de soixante. Ils ont assisté aux orages de la révolution, aux guerres de l'empire, à l'invasion de 1815, et les voici maintenant couchés sous terre, n'ayant laissé comme souvenir que cette plaque de fonte dans une maison passée aux mains d'étrangers. — Et il en sera ainsi de nous, si nous survivons à la tourmente d'aujourd'hui. A quoi sert de nous épeurer, d'enfouir notre argent, de trembler pour notre peau? La mort viendra toujours; sachons donc l'attendre de pied ferme et montrons-lui un mâle visage.

« *6 septembre.* — Le calme n'était qu'apparent, et nos espoirs ne devaient pas fleurir longtemps. — Voici l'épouvantable désastre dont le détail nous arrive avec la rapidité des mauvaises nouvelles : — La capitulation de Sedan, Mac-Mahon blessé, l'empereur prisonnier, l'armée prisonnière, la déchéance proclamée... C'est tellement écrasant, que personne ne veut y croire. Le curé d'ici et le capitaine Godard soutiennent que c'est une odieuse calomnie lancée par les *rouges*. D'autres prétendent que l'empereur a fait exprès, que cela rentre dans son plan, et, qu'avant huit jours, il reviendra dans sa capitale... Et, au milieu de toutes ces contradictions, la population s'effare et voit déjà l'ennemi entrer à Saint-Thiébaut.

« *Le soir.* — Notre malheur est confirmé. Les Prussiens reprennent leur marche sur Paris; ils reviennent sur nous en remontant les vallées de la Meuse et de la Marne.

« *8 septembre.* — En temps ordinaire, cette persistance d'orages, de vent, de pluie et ces ciels fantastiques nous eussent paru étranges; aujourd'hui, ils sont, — pour le paysan lui-même, — une image de nos âmes, et le ciel, ce miroir d'en haut, reflète nos angoisses et nos effaremens d'en bas. Si du moins ce vent venait des champs de bataille de Wœrth, de Forbach, de Gravelotte et de Sedan, et s'il avait pris quelque chose de l'âme de tous ces glorieux morts pour nous hausser et nous enflammer!.. O vent, ce ne sont pas les arbres qu'il faut secouer, c'est notre courage!.. Le soleil perce les nuages, se cache de nouveau, s'enfonce, puis reparaît encore : il a notre inquiétude et, comme nous, ne peut rester en place...

« Si l'on prend une nation en détail, c'est à en désespérer. Je n'entends guère de bourgeois, de paysans, de femmes, que je ne me dise : « Mon pauvre pays, tu es perdu! » La femme, pourvu qu'on lui laisse son mari et ses enfans, déclare que le reste ne lui importe guère; le paysan, lui, veut demeurer Français, — tout, excepté

Prussien; — il paiera encore de sa personne, pourvu que tous et chacun paient rigoureusement autant que lui. Il veut être conduit, et il n'y a pas de chefs; on l'a mobilisé, mais on ne l'utilise pas, et alors il demande à retourner chez lui. Les bourgeois campagnards sont plus démoralisés encore. Ils maudissent les francs-tireurs à l'égal des Prussiens. Ils sont pleins d'étranges contradictions; à les entendre, personne n'est plus patriote qu'eux; mais si les uhlans paraissent dans leur village, ils les régalent de leur mieux et trinquent à la paix. — Ils veulent la paix, et tout de suite, « sauf à reprendre l'Alsace et la Lorraine *plus tard*, quand nous serons prêts. » Ils sont convaincus que Paris ne tiendra pas quinze jours et ne comprennent rien à ces énergumènes de Parisiens, qui ont la prétention de se défendre. De nombreuses années de prospérité et d'abondance ont rempli leurs coffres et leurs greniers, mais en même temps ont jeté dans leurs âmes de tristes semences d'égoïsme et de peur. — Vivent les pays pauvres où les femmes mettent bravement un fusil dans la main de leurs fils en leur disant sans trembler : « Va te battre ! »

« *12 septembre.* — J'écris dans l'embrasure de ma fenêtre, en face d'un fouillis d'arbres jaunissans, à travers lesquels m'arrivent comme un sifflement de merle des lambeaux de *Marseillaise*. Hélas ! ce n'est plus qu'un air indifférent comme les autres et il a perdu son antique puissance. On devrait pouvoir mettre en terre un chant héroïque qui n'a plus de vertu, comme on enterre un mort. Fredonner *la Marseillaise* du bout des lèvres, quand on ne songe nullement à marcher, c'est jouer avec une relique sacrée et la profaner. — Ce matin, je me promenais tristement en songeant à Gemaingoutte devenu prussien, à Gertrude vivant sur la terre prussienne; une vieille femme qui bêchait son jardin m'a donné une rose; le don et le parfum de la fleur m'ont fait du bien. Les fleurs, elles, ne se doutent de rien. Jamais je n'ai vu d'aussi beaux myosotis que ceux que j'ai cueillis ce matin au bord d'un ruisseau. La nature tout entière ne se doute de rien; et cependant la terre me paraît désenchantée. Il n'y a que la physionomie humaine qui m'intéresse, et encore il ne faut pas que les gens parlent. Il sont tous si résignés, quand ils ne sont pas indifférens ! Le paysan n'en veut aux Prussiens que parce qu'ils le réquisitionnent et empêchent les affaires de reprendre. J'ai perdu bien des illusions depuis deux mois, et, depuis deux mois, j'ai horriblement vieilli. Je croyais que cela allait tout seul : vaincre ! — et, l'ennemi pénétrant en France, je m'imaginais qu'on l'aurait bientôt chassé. J'avais vu tant de soldats, tant de wagons rapides pleins de troupes, et maintenant on n'en parle plus. Les Prussiens seuls sont partout. Où sont les nôtres ? — Saint-Thiébaut ne redoute rien tant que de recevoir les

fusils que le préfet doit envoyer. Il est question d'une levée en masse des hommes de vingt à cinquante ans. — Vous ne partirez pas! crient les femmes, c'est trop tard et on devait s'y prendre plus tôt...

« Hier, je suis allé passer la soirée chez le juge de paix, espérant y apercevoir Mme Dorange. Mais elle n'a point paru; elle vit confinée dans son bureau désert. Il m'a fallu faire comme les autres et jouer aux cartes. Ici on ne proteste contre l'ennemi et contre la longueur des jours d'attente que par des excès de parties de *mouche*. On ne s'est quitté qu'à minuit. La femme du juge, qui nous a adroitement gagné sept francs, s'est exclamée :

— Nous vous donnerons votre revanche dimanche prochain!

— Où serons-nous, dimanche, madame? ai-je répondu.

— Hélas! oui! a-t-elle soupiré en comptant soigneusement et en serrant son gain.

Le notaire, qui est pourtant un adroit tireur, s'est écrié : — Il n'y a plus rien à faire que manger, fumer et dormir!

Le fils du juge, un gamin de dix-sept ans, mourait d'envie d'aller voir les Prussiens à Neufchâteau, comme on va au théâtre; et il a profité d'une occasion pour contenter sa curiosité.

Énervement complet sur toute la ligne! »

XL.

« *15 septembre.* — Depuis le commencement du mois, on fait chaque soir des prières pour la France. L'église est pleine. Non-seulement toute la population féminine s'y presse, mais les hommes, même les moins pratiquans, s'y entassent dans les bas-côtés. La peur a réchauffé la foi un peu tiède des maris et des pères. J'y suis allé ce soir. Dans la nef sombre et humide, de confuses rangées de têtes s'inclinaient sur les prie-Dieu des bancs. La faible lueur d'une lampe et de quelques cierges, trouant seule l'obscurité du chœur, laissait entrevoir les visages rasés des prêtres agenoûillés dans les stalles. Le murmure des prières marmottées à mi-voix était coupé çà et là par des quintes de toux ou par le claquement des sabots de quelques retardataires. Après un long *Oremus*, un vicaire a entonné le *Parce, Domine* et toute l'assistance a chanté à l'unisson cet hymne suppliant, dont les notes désespérées montaient dans la nuit comme des cris de détresse.

« Dans la bouche des mères dont les fils étaient à cette heure peut-être morts ou prisonniers; sur les lèvres des femmes qui tremblaient que la mobilisation vînt leur enlever leurs maris, cette supplication prenait une énergie presque tragique. Les nerfs de toutes ces prieuses étaient violemment excités, et de temps en temps des

sanglots interrompaient le rythme des chants soutenus en sourdine par les accords d'un harmonium. L'émotion devenait contagieuse et j'étais moi-même profondément remué.

« Comme je m'avançais vers le chœur, j'ai reconnu tout d'un coup, à la clarté d'une lampe, les cheveux argentés et le profil délicat de Mme Dorange. Elle se tenait courbée sur le dossier de la chaise où elle s'était agenouillée et son paroissien entr'ouvert tremblait dans ses mains. Je me suis approché et, dissimulé par l'ombre du pilier contre lequel elle était adossée, j'ai pu l'examiner sans être vu. Elle pleurait silencieusement et ses larmes roulant le long de ses joues mouillaient les pages du paroissien. En me penchant davantage, j'ai pu distinguer dans le livre entr'ouvert une des images de piété dont mon frère l'abbé me gratifiait libéralement et que j'avais un jour donnée à la receveuse des postes.

« Était-ce le souvenir du donateur de cette image qui occupait en ce moment la pensée de Mme Dorange et qui motivait cette abondance de larmes?.. Un secret mouvement de fatuité me disait que oui, et je me sentais touché à l'idée de cette communion d'âmes qui s'opérait entre nous par l'intermédiaire d'une pauvre lithographie. En dépit de mes angoisses patriotiques et malgré la sainteté du lieu où nous nous trouvions, j'éprouvais de nouveau, à la vue de ces larmes, le trouble voluptueux que j'avais ressenti lors de notre dernière entrevue dans le maussade bureau de poste. Mes yeux ne pouvaient plus se détacher du profil douloureux de Ludivine Dorange; j'étais tenté de m'agenouiller près d'elle et de serrer tendrement sa tête contre ma poitrine. Je suis resté dissimulé dans l'ombre de mon pilier jusqu'à la fin de l'office. Après le chapelet récité en commun, les fidèles qui emplissaient l'église se sont retirés tumultueusement; Mme Dorange ne bougeait pas, ses mains tenaient toujours le paroissien refermé, sur lequel sa tête s'inclinait de façon à ce que ses lèvres touchassent la reliure brune du livre. Elle s'est levée l'une des dernières et elle est sortie lentement, sans se douter que je la suivais.

« Nous nous sommes trouvés l'un près de l'autre, et seuls, sous la voûte mal éclairée du portail. Il m'a semblé qu'elle tressaillait en passant près de moi, mais elle a feint de ne pas me reconnaître et elle a descendu lentement les marches qui mènent à l'étroite rue située en contre-bas de l'église. Cette indifférence certainement affectée m'a froissé. Depuis plus de deux mois, c'était la première fois qu'un hasard me rapprochait de Mme Dorange, et l'obstination qu'elle mettait à me fuir redoublait mon désir de lui parler. Les pleurs que je venais de lui voir répandre, aux sons du *Parce, Domine*; la persuasion où j'étais que le souvenir de notre intimité brusquement rompue entrait comme élément dans son cha-

grin, enfin je ne sais quelle obscure tentation de pénétrer plus à fond dans le secret de son cœur, tout me poussait à enfreindre sa défense.

« Je suis descendu derrière elle, et en pressant un peu le pas, je suis arrivé à la côtoyer. Elle a alors détourné la tête et s'est mise à marcher plus lentement dans l'espoir que je la devancerais, mais je me suis brusquement retourné :

— Madame!.. ai-je commencé d'une voix attendrie.

Elle ne m'a pas laissé le temps de continuer.

— Pourquoi, s'est-elle écriée avec un accent irrité, pourquoi me persécutez-vous de la sorte?..

— Pardonnez-moi!.. Je vous ai vue pleurer tout à l'heure; mon amitié pour vous s'est émue et j'ai voulu vous demander...

— Si vous aviez réellement de l'affection pour moi, a-t-elle repris d'un ton à la fois courroucé et effrayé, vous me laisseriez pleurer en paix... Vous savez que je suis surveillée, épiée... et vous devriez avoir pitié de moi... Je vous en prie, éloignez-vous!

Elle parlait d'une voix étranglée par les larmes et j'aurais dû lui obéir, mais avec une obstination cruelle, je ne bougeais pas et je lui barrais le passage.

— Donnez-moi la main! me suis-je exclamé.

Et, sans attendre la permission, je saisissais celle de ses mains qui ne tenait pas le paroissien.

Elle a paru d'abord interdite; ses doigts frémissaient dans les miens et les serraient nerveusement.

— Je vous aime plus que jamais! ai-je murmuré avec un accent passionné dont je ne me croyais pas capable.

Brusquement elle a arraché sa main de la mienne et s'est mise à courir comme affolée dans la rue déserte.

J'étais resté cloué à ma place, et tout effrayé moi-même de mon audace. Un bruit de pas venant du côté de l'église m'a comme réveillé en sursaut, et quand j'ai relevé la tête, Ludivine Dorange avait disparu à l'angle des dernières maisons de la rue. »

XLI.

« *20 septembre.* — Aujourd'hui, par un doux soleil d'automne, haut dans l'air bleu où planaient des fils de la Vierge, un ballon a passé au-dessus de Saint-Thiébaut. Il allait de l'est à l'ouest, venant de Metz probablement. Le soleil dorait obliquement ses flancs arrondis, et tandis que cinq cents têtes curieuses levaient des yeux anxieux pour le voir, le mystérieux messager aérien s'est peu à peu dérobé dans les brumes du couchant...

« Envolées de ballons; passages de prisonniers évadés; lignes de

chemins de fer muettes et vides, avec de l'herbe poussant entre les rails rouillés; fils télégraphiques inutiles ou rompus, où l'araignée tisse ses toiles et où le vent seul chante une lointaine mélodie; gares désertes, ponts coupés, les mots : « guerre, Prussiens, canons, » dans la bouche du vendangeur qui emplit sa hotte et du cueilleur de pommes qui promène dans les branches son cueilloir à longue tige; regards défians échangés entre les passans qui voient dans chaque étranger un espion; chevauchées ennemies nocturnes à travers le pays affolé; toutes les enseignes enlevées, l'horloge de l'église arrêtée, les cloches n'osant plus sonner; le courrier des dépêches n'arrivant jamais à la même heure, et chaque jour racontant une odyssée nouvelle; tout le monde se mettant à courir quand court un enfant, et tressautant au galop d'un cheval; les paysans assemblés au café durant la semaine ou éparpillés par groupes oisifs dans les rues; les femmes s'entassant chaque soir à l'église où l'on prie pour la paix; les morts enterrés au plus vite, et si tôt enterrés, oubliés; danses et mariages ajournés; des braconniers et des gardes forestiers s'organisant nuitamment en francs-tireurs; de temps en temps une enfilade de voitures vides prises par les réquisitions et s'en retournant enfin au pays; les chemins étonnés de tout ce va-et-vient étrange; de vagues bruits effrayans de fusillemens et d'incendies; le même récit commenté de vingt façons différentes; de brusques explosions d'espoir suivies de profonds découragemens; une rare lettre portée de maison en maison; des mères en pleurs ou en deuil : voilà l'invasion. »

« *22 septembre.* — On a enfin organisé une garde nationale à Saint-Thiébaut, et c'est le capitaine Godard qui a été élu pour notre commandant. Nos rassemblemens sur la place de la Mairie sont curieux : deux cents hommes en blouse, sans compter l'inévitable cercle d'enfans et d'adolescens. Le sous-préfet n'ayant pas encore envoyé les fusils qu'il avait promis, nous manœuvrons sans armes, et la plupart des braves laboureurs ou boutiquiers qui forment le peloton souhaitent intérieurement que les fusils n'arrivent jamais. — Pendant trois heures, nous avons fait l'exercice, et, tout en écoutant le commandement, tout en l'exécutant de mon mieux à l'instar des camarades, je laissais errer mes regards vers le couchant où, à mesure que le soleil descendait, une splendeur inaccoutumée s'allumait. — Par le flanc droit! — Et nous voilà circulant fièrement dans les rues, quatre par quatre; — une, deux!.. une, deux!.. — On eût dit que rien ne devait nous résister tant nous étions résolus... Pourtant je ne pouvais m'empêcher de songer en mon par-dedans : « Si tout à coup, des casques prussiens apparaissaient a l'extrémité de la rue, comme toute cette belle flamme s'éteindrait!.. »

« Je n'avais pas fini de penser, qu'au même moment, du haut des jardins qui dominent la rue, des cris de femmes retentissent : — Les voici !.. O mon Dieu, où se cacher?.. — En un clin d'œil, les rangs sont rompus, nos deux cents gardes nationaux détalent, et chacun gagne sa chacunière ; la rue se vide, les portes claquent, les fenêtres se ferment, et tremblans derrière leurs volets, les habitans croient déjà entendre le galop des uhlans... Hélas !

Ce n'était point un loup, ce n'en était que l'ombre,..

« ou plutôt c'étaient des amis, des francs-tireurs vosgiens, dont une compagnie occupe les bois de Chaury. Ils avaient envoyé vingt hommes en reconnaissance et en réquisition à Saint-Thiébaut, et les femmes affolées ont pris leurs vareuses grises pour des uniformes prussiens. — Je dois avouer qu'on les a reçus froidement. On leur en voulait de l'alarme qu'ils avaient causée. Et puis les gros bonnets d'ici redoutent ce voisinage compromettant ; ils craignent que les francs-tireurs n'attirent les Prussiens, et ils n'ont déféré qu'en maugréant à la réquisition du lieutenant français. — Voilà où nous en sommes !.. »

XLII.

« *25 septembre.* — La terreur règne dans le bourg. Un détachement prussien occupe Saint-Blin, et la *commandantur* a fait publier un ordre qui a été affiché jusqu'ici et qui porte : « Les communes sont rendues responsables des faits et gestes des francs-tireurs. Sous peine de mort, tout habitant est tenu de dénoncer à l'autorité allemande la présence et les manœuvres de l'ennemi. » — L'*ennemi*, ce sont les nôtres. — De temps à autre, le vent nous porte l'étrange musique des fifres et des tambours prussiens. La moitié du bourg s'est cachée dans les bois ; l'autre moitié est éparpillée par groupes dans les rues. — Hier, au lavoir de La Lande, les Prussiens ont attaché à un peuplier et fusillé un paysan, — un braconnier, dit-on, — qu'ils avaient pris fusil en main. L'homme est resté au pied de l'arbre et les gens du village voisin refusent de recevoir son cadavre, de peur qu'il ne les compromette encore.

« *26 septembre.* — Je suis allé voir le peuplier qu'ils ont fusillé lui-même au travers du corps du malheureux Étienne, le braconnier de Chalvraines. C'est un jeune arbre qui trempe ses racines dans un ruisseau ; et durant cet assassinat perpétré au grand soleil par le droit de la force et de la colère, ce ruisseau n'a coulé ni moins vite ni moins bruyant. L'un des six trous dont le peuplier est blessé est encore rouge du sang de la victime. Le berger a

taillé avec son couteau une croix dans l'écorce, et voilà tout. — Autant que j'ai pu le démêler de dix récits différens, voici comment les choses se sont passées : — Avant-hier matin, Étienne a quitté le village en annonçant qu'il allait porter quelque argent à son frère qui habite Montigny. Que s'est-il passé entre lui et les Prussiens dans les bois de La Fortelle? Cela est resté mystérieux. Tout ce qu'on croit savoir, c'est que, dans l'après-midi, il s'est arrêté à la maison forestière pour prendre un verre de vin avec le garde. Il était en train de boire, quand les Prussiens sont arrivés. Ceux-ci venaient d'échanger des coups de fusil avec les francs-tireurs, et l'un de leurs officiers était resté sur le carreau. Ils ont épié Étienne, l'ont vu entrer chez le garde et ont cru reconnaître en lui un de leurs assaillans. La maison forestière a été fouillée, on y a trouvé un fusil chargé à balle. Plus de doute : Étienne était franc-tireur et le fusil lui appartenait. — Sans écouter ses dénégations, ils le garrottent, incendient la maison du garde et emmènent leur prisonnier. Au lavoir de La Lande, Étienne, muet, les mains liées derrière le dos, est attaché par le cou au peuplier, et fusillé sans autre forme de procès. Une balle dans les joues et cinq dans le bas-ventre... Le malheureux glissa sous le nœud qui retenait sa tête, et son âme alla rejoindre celle du *hauptmann* prussien. Puis tout le bataillon, fifres et tambours en tête, défila devant le cadavre. L'officier mort avait été placé dans une voiture, couvert d'un manteau et de branches vertes ; le paysan fusillé restait seul là-bas, rougissant le ruisseau de son sang encore tiède...

« *27 septembre.* — Voici de nouveau les femmes pacifiquement occupées dans les jardins, et j'entends des bouts de chansons d'enfans et d'oiseaux, ainsi que les battoirs des lavandières. Le soleil rit du haut du ciel, comme s'il voulait dire : « C'est fini, ne craignez plus rien ! » Les volets, les fenêtres s'ouvrent de tous côtés, l'heure sonne mollement ; les moucherons dansent dans l'air attiédi. On se salue d'une croisée à l'autre, avec de gais clignemens d'yeux. Cependant nous sommes encore un peu effarouchés ; là-bas, des femmes qui arrachent le chanvre se sont tout à coup arrêtées toutes ensemble, immobiles, l'oreille tendue, paraissant écouter un lointain battement de tambour. — Mais cela n'a pas duré, et, empoignant de nouveau des gerbes de chènevotes, elles ont repris leur léger caquetage...

« Ce matin on s'est enfin décidé à donner la sépulture au cadavre du malheureux Étienne, et je suis descendu de Saint-Thiébaut pour assister à la cérémonie. — La mère d'Étienne faisait pitié. Sa douleur était bruyante et elle interrompait ses sanglots par des cris. A l'église, elle s'agenouillait tout contre le cercueil recouvert de couronnes de chêne et s'y appuyait comme sur un prie-Dieu, le

pressant de sa tête et de ses mains, le mouillant de ses larmes. Le frère de la victime, agenouillé à ses côtés, pleurait aussi, mais plus discrètement. Quand on fut arrivé au cimetière, la mère baisa encore le cercueil avant qu'il disparût et : — « Adieu, mon soutien ! s'exclamait-elle, je te l'avais bien dit de ne pas aller avec *eux;* je te l'avais bien dit de ne pas *entrer dans ça!..* J'aime encore mieux te savoir ici que là-bas!.. Adieu, m' n'enfant ! » — On a jeté des branches et des couronnes sur le cercueil de sapin, pour honorer le mort et aussi pour amortir le bruit de la terre, ce bruit si terrible pour ceux qui restent!.. Puis nous avons tous béni la fosse à demi comblée. Je m'en suis allé en regrettant qu'on n'eût pas enterré cet obscur patriote au pied de l'arbre où il est mort pour son pays. C'est *là-bas* qu'était sa place, à la lisière de ce bois où il avait combattu!.. Les larmes qu'on viendra verser ici, au jour des Morts, ne vaudront pas pour lui la grande plainte fraternelle des hêtres témoins de l'héroïque tragédie... »

XLIII.

Il est neuf heures du soir et l'église se désemplit. Sous la nef humide et mal éclairée, cinquante voix d'enfans ont braillé *Amen* en réponse aux derniers *Oremus* du curé. On n'entend plus que le claquement des sabots sur les dalles et le bruit sourd des portes battantes. — Eusèbe n'a pas cherché cette fois à se rapprocher de Mme Dorange. Il est resté seul dans un coin, près du confessionnal, au milieu d'une dizaine de vieilles paysannes accroupies sur leurs genoux et rythmant d'un hochement de menton chaque *Pater* et chaque *Ave*. Il suit lentement le troupeau des prieuses, et arrive au parvis de l'église.— La nuit est douce et calme; le ciel, semé de nuages pommelés, montre çà et là le point d'or d'une étoile. Eusèbe ne se sent nullement en humeur de rentrer chez lui ; il a laissé son Jeannot paisiblement ensommeillé dans l'étroite couchette de merisier et il sait que le marmot dormira à poings fermés jusqu'aux premières lueurs de l'aube. — Pourquoi, avant de regagner son gîte, ne pousserait-il pas sa promenade jusqu'au plateau du Cône? — Après avoir hésité quelques instans, il quitte le parvis devenu désert et s'engage dans l'étroit chemin caillouteux qui conduit hors du bourg.

Tandis qu'il monte la sente ténébreuse, il lui semble entendre derrière lui, dans l'ombre, un léger bruit de pas. Il s'arrête. Le bruit se rapproche ; il distingue à présent le frôlement d'un vêtement féminin contre les ronces de la haie, puis la respiration courte et fréquente d'une poitrine essoufflée. Deux secondes après, il est rejoint par une forme svelte, dont le profil délicat encadré dans une

fanchon de tulle, se confond presque avec l'ombre noire de la haie. En même temps, une voix faible murmure à ses côtés :

— Monsieur Lombard !

Et il reconnaît Ludivine Dorange.

Il n'en croit d'abord ses yeux ni ses oreilles, puis la réflexion lui vient qu'une alerte nouvelle a peut-être effrayé Mme Dorange et la pousse à lui demander protection. D'un mouvement rapide, il lui saisit les mains, et cette fois elle ne les retire pas.

— Au nom du ciel, s'écrie-t-il, qu'avez-vous ?

— Pardon ! murmure-t-elle encore essoufflée, je n'ai rien... J'ai voulu vous voir, voilà tout.

Il la regarde étonné et ses petits yeux bridés s'écarquillent dans la nuit.

— Oui ! reprend-elle, et après avoir eu grand'peine à rattraper sa respiration, elle ajoute : — Ma conduite doit vous paraître étrange après ce que je vous ai dit l'autre soir... Mais que voulez-vous ?.. Quand les événemens changent chaque jour brusquement les conditions de la vie, on ne peut pas se piquer d'être logique.

Elle essaie de sourire, et lui se sent pris d'une tendresse compatissante.

— Pauvre femme ! dit-il, êtes-vous menacée de quelque danger ?

— Non, je ne crains rien pour moi... Mais depuis l'arrivée des francs-tireurs, depuis l'horrible exécution du lavoir de La Lande, j'ai été saisie d'une angoisse inexprimable. — J'étais poursuivie par le remords de ma dureté envers vous... qui avez été si bon pour moi,.. et dans un moment où personne n'est sûr du lendemain. Alors, en vous apercevant tout à l'heure à la sortie de l'église, je vous ai suivi pour vous dire combien je regrette ce qui s'est passé.

Il reste silencieux et lui serre les mains avec effusion.

— Marchons ! poursuit-elle en s'arrachant à cette étreinte. Voulez-vous que nous nous promenions un moment ?

Il lui prend le bras et ils atteignent silencieusement le sommet du plateau. La friche du Cône est vaporeuse comme lors de cette soirée du dernier automne où ils l'ont traversée ensemble, en revenant des bois de Chaury. C'est à peine si, dans le brouillard, on distingue la croix du calvaire, mais, tout en haut, le ciel s'est nettoyé et maintenant il fourmille d'étoiles.

— Je suis heureux de revenir ici avec vous ! murmure doucement Eusèbe.

— Moi aussi ! soupire-t-elle... Si vous saviez quelle journée j'ai passée !.. Mes facteurs m'ont rapporté que les Prussiens se disposent à occuper Saint-Thiébaut ; d'un autre côté, on prétend que les

francs-tireurs sont résolus à défendre le bourg... Et puis le gouvernement a ordonné de mobiliser les hommes de vingt à quarante ans...

— Tant mieux! s'écrie involontairement Eusèbe, mon inutilité me pèse, mon bureau est devenu une sinécure, et quand les autres se battent, je rougis de me lamenter ici dans l'oisiveté... Si mon pays doit périr, je veux du moins mourir noblement avec lui.

Elle tourne vers notre ami ses grands yeux humides :

— Et Jeannot? objecte-t-elle faiblement.

— Je vous le léguerai...

Elle reste d'abord muette, puis avec une exaltation singulière dans le regard :

— Oui, réplique-t-elle, vous avez raison!.. Je me suis dit toutes ces choses pendant la journée; j'ai été prise d'une terreur folle en songeant que vous pouviez partir demain et emporter comme dernier souvenir de moi mes duretés de l'autre soir... Je me suis reproché mes sots préjugés de femme, mon respect humain, ma peur lâche du qu'en-dira-t-on, et je suis sortie, bien décidée à vous serrer la main une dernière fois.

— Vous m'aimez donc un peu? demande-t-il d'une voix très émue.

— Oui, je vous aime... En d'autres temps vous n'en auriez rien su, mais à l'heure où nous sommes, pourquoi n'être pas sincère?.. Il me semble que si je vous le cachais, j'en serais horriblement malheureuse dans cette vie et dans l'autre...

— Vous m'aimez!

Ils sont face à face dans la friche solitaire, obscurément éclairée par la froide lueur des étoiles. Un moment, la jeune femme baisse les yeux, puis elle les relève et regarde bravement Eusèbe.

Il la prend dans ses bras et serre contre son cœur Ludivine Dorange, dont il sent ployer la frêle et souple taille d'enfant.

— Oui, aimons-nous! dit-il d'une voix caressante et attendrie, demain nous séparera peut-être, ce soir seul nous appartient... Donnons-nous au moins pour une heure cette fête de nous bien aimer...

Il la serre plus étroitement, et tous deux restent enlacés et immobiles au milieu de la friche nue. Les bois semblent dormir, la plaine, là-bas, tout au fond, s'étend paisible sous un voile de brume. On ne se douterait pas qu'à cent mètres, en forêt, les francs-tireurs bivouaquent sous les branches, ni que des détachemens prussiens sont cantonnés dans les villages dont les lointaines lumières trouent faiblement le brouillard. Eusèbe et Ludivine ne se parlent pas. On dirait qu'ils ont peur de réveiller les dangereux hôtes un moment assoupis autour d'eux. Seulement leurs regards ne se quittent plus et leurs lèvres s'unissent dans un silencieux baiser.

Pour la première fois, Eusèbe sent et comprend l'amour, non point celui que donne la satisfaction fugitive d'un désir charnel, mais l'amour vrai, qui naît de la fusion de deux cœurs intimement unis par la même et profonde sympathie...

XLIV.

Les alouettes chantent haut dans le ciel au-dessus des pâtis du Cône tout mouillés de la rosée du matin, Eusèbe, qui a dormi à peine, n'a pu rester enfermé chez lui et il est retourné seul sur le plateau. Il éprouve le besoin de revisiter cette friche bienheureuse à laquelle s'attachent désormais pour lui tant de délicieux et purs souvenirs. Il chemine à petits pas, savourant son bonheur, cherchant à rassembler toutes les impressions éparses de la veille. L'air est sonore et musical, un vent frais a chassé la brume, et le soleil d'octobre éclaire gaîment les bois aux feuillages rougis, la grande plaine mamelonnée aux ondulations bleuâtres. Un sang plus jeune semble courir dans les veines d'Eusèbe, ses poumons jouent dans sa poitrine avec plus de liberté. Il s'achemine vers le calvaire, la tête légèrement penchée et les lèvres doucement souriantes... A l'horloge de l'église, huit heures sonnent allégrement, et allégrement le vent emporte les notes limpides de la sonnerie. Eusèbe songe qu'à cette heure Ludivine Dorange s'éveille en pensant à lui...

Tout à coup un formidable galop de chevaux lui fait tourner la tête, et tout son corps tressaille. Dix uhlans débouchent ventre à terre du chemin de Saint-Thiébaut, et son cœur n'a pas battu trois fois qu'ils sont déjà derrière lui. En un clin d'œil il est enveloppé et le sous-officier qui commande cette escouade, dirigeant sa carabine vers le visage d'Eusèbe, lui crie en mauvais français : — Soldats! Combien?..

— Il n'y a point de soldats à Saint-Thiébaut, répond Eusèbe après avoir repris sa respiration.

Deux nouvelles carabines s'abaissent à deux pouces de sa tête.

— Francs-tireurs?.. Dans les bois, combien?

Pâle et la bouche sèche, après un moment d'hésitation, il réplique :

— Il n'y en a pas,.. ou du moins je l'ignore.

— Vous allez rester avec nous et nous suivre... *Sag' ihm*, ajoute le sous-officier en s'adressant au housard qui sert d'interprète, *dass wenn er fortlauft, ein Kugel im Kopf!* (Dis-lui que s'il fait mine de s'enfuir, une balle dans la tête!..)

Le uhlan s'acquitte de la commission, ce qui fait double emploi, car notre ami, Vosgien et voisin de l'Alsace, comprend l'allemand.

Le détachement se remet en marche; voilà Eusèbe au milieu des chevaux, heurté par les jambes des cavaliers et sentant de chaque côté de sa tête un canon de carabine.

En pareille occurrence, les réflexions vont vite.

— Les francs-tireurs sont campés dans la forêt de Chaury, pense-t-il, et avant que nous ayons fait cent mètres sous bois, des balles françaises siffleront autour de nous... En tout cas, il y aura pour moi une balle prussienne... — Pour la première fois, il se sent en face de la mort, et si décidé qu'il soit à faire son devoir, il n'en éprouve pas moins une impression désagréable. En un instant, il songe au nid de Gemaingoutte, à son neveu Jean qui vagabonde en Californie, à Jeannot qui va rester seul, à Ludivine Dorange qui lui a donné hier son premier et son dernier baiser...

Les uhlans ont repris le galop, il court haletant au milieu d'eux. On n'est plus qu'à cent pas de la lisière du bois. Quatre cavaliers se détachent et galopent en avant, — et presque au même instant une fusillade part du taillis. — Les quatre uhlans reviennent ventre à terre; l'un d'eux grièvement blessé laisse une traînée de sang derrière lui. Les six autres tournent bride; mais auparavant, le sous-officier se lève sur ses étriers, ajuste Eusèbe, tire, et tout le détachement s'enfuit précipitamment vers Saint-Thiébaut, tandis que mon malheureux ami tombe sur l'herbe mouillée avec une balle dans la poitrine...

Le bruit de la galopade enragée s'éteint dans l'éloignement, la friche nue redevient silencieuse; seules, là-haut, dans le bleu, les alouettes se remettent à chanter.

XLV.

Langres s'emplit de troupes. La ville n'est pas encore assiégée, mais déjà plus de la moitié du département est occupée par l'ennemi, et on s'attend chaque jour à un investissement. Dans la rue Saint-Amâtre, qui va de la citadelle à la cathédrale, c'est un continuel passage de fourgons, de voitures d'ambulance et d'estafettes à cheval; les trottoirs sont encombrés de soldats de toutes armes, et de pittoresques échantillons de tous les corps francs venus des provinces du Midi : — garibaldiens en chemise rouge, francs-tireurs de Bigorre aux bérets bleus, tirailleurs de l'Atlas à l'éclatant costume oriental. — Tous ces uniformes bariolés se mêlent sur les trottoirs; on se coudoie, on crie, on s'interpelle dans tous les patois méridionaux; à travers ces étranges élémens militaires, les soldats de l'armée régulière passent dédaigneux, et, çà et là, des mobilisés, à moitié équipés, gardant encore leur tournure campa-

gnarde, s'arrêtent ahuris, désorientés. Les cafés sont pleins, les auberges refusent du monde. A l'hôtel de l'Europe, où je prends mes repas, nous mangeons entassés autour de la table en fer à cheval, tandis que de nouveaux arrivans, debout le long des murs, attendent avec des mines impatientes que nous ayons avalé notre déjeuner pour s'attabler à leur tour.

Au moment où j'achève ma dernière bouchée, on me remet une lettre apportée, me dit-on, par un paysan d'un canton voisin, et à peine l'ai-je ouverte, qu'un choc douloureux me rejette atterré sur ma chaise. La lettre est d'une brièveté lugubre. Elle contient simplement ceci :

« M. Lombard est blessé, sa vie est en danger. Il demande à vous voir. Venez ! — LUDIVINE DORANGE. »

Je sors pour retrouver l'homme qui a porté ce billet. C'est un vigneron de Saint-Thiébaut qui est venu visiter son fils, jeune mobile en ce moment couché à l'hôpital. Il doit repartir à trois heures et pourra m'emmener avec lui. Je n'ai que le temps de courir à la place, d'expliquer mon cas et d'obtenir une permission d'absence avec un laisser-passer. Quand ces formalités sont remplies, il est près de trois heures, je revêts à la hâte des habits civils et je vais rejoindre mon homme à l'auberge du *Soleil d'or*, où il est en train d'attacher à sa carriole un cheval vicieux, qui regimbe et s'ébroue. Le vigneron lui-même, Fanfan Simon, me paraît singulièrement ému. Il est allé voir son *petit*, qui est dangereusement malade, et, comme à dix lieues à la ronde « il n'a pas un mauvais ami, » il s'est grisé pour se consoler.

Une fois sur la route, nous filons comme le vent. Le cheval dresse les oreilles, fait de prodigieux écarts, puis repart d'un trot furibond, et Fanfan, tout en discourant à tort et à travers, l'excite encore par les cris qu'il pousse :

— Sauvons-nous !.. Au loup ! au loup !.. N'ayez crainte, dans deux heures, nous serons rendus à Saint-Thiébaut... C'est que je viens de voir mon *petit*, savez-vous ?.. Je ne l'aurais pas reconnu, tant ils me l'ont abîmé... Et nous n'avons que lui !.. Il était le poulet de la maison, tout était pour lui. Il est parti avec les garçons de Saint-Thiébaut ; il y en a qui ont voulu déserter, mon *filiot* jamais !.. Et c'est moi seul qui paierai les frais de la guerre... Sauvons-nous ! sauvons-nous ! — Ce carcan a peur de son ombre. — N'ayez crainte !..

— Et M. Lombard ? lui dis-je impatienté ; parlez-moi de M. Lombard !

— Le receveur !.. Ah ! lui aussi a son compte... Les uhlans lui ont troué la poitrine et il est resté deux heures d'horloge couché dans l'herbe du Cône... Quand on l'a rapporté dans le pays, sa pro-

priétaire a refusé de le recevoir... Personne n'en voulait. — Dame! vous comprenez, les Prussiens ne plaisantent pas, et on dit que le receveur était de connivence avec les francs-tireurs... Personne n'est bien aise de voir sa maison incendiée... — Sauvons-nous! Sauvons-nous! — Heureusement Mme Dorange est arrivée... Une brave femme, tout de même! elle a installé le receveur dans son bureau... N'ayez crainte, vous allez voir que l'animal prendra le galop sans que je le lui dise! — Le médecin est venu... Ils l'ont confessé et administré... Le docteur hochait la tête... S'il en réchappe, il aura de la chance. — Encore!.. Ah! carcan, nous verrons si tu seras mon maître ou si je serai le tien!.. Il a peur à cause de ces tranchées qu'on a faites sur la route pour arrêter les *gros bœufs* (les Prussiens), mais ça ne les arrêtera guère, ils en ont passé bien d'autres. — Oh! il est bien soigné par la receveuse, allez, M. Lombard... Mieux soigné qu'il n'aurait été chez lui; et elle a pris aussi le petit avec elle... Enfin, quoi! la mort est au bout de tout... J'ai bien mon petit, moi, qu'ils sont en train de me tuer à Langres... Qu'est-ce que va me dire la mère en rentrant? Nous n'avons rien épargné pour lui, aussi vrai que je m'appelle Fanfan Simon et que je n'ai pas un mauvais ami...

Là-dessus il se met à pleurer à chaudes larmes, puis il s'interrompt pour hêler de nouveau son cheval :

— Veux-tu marcher, carcan! Cet animal-là ne peut pas traverser un village sans faire des siennes... M. Arbillot, le notaire, — vous le connaissez peut-être bien, — M. Arbillot me disait, il n'y a pas deux jours : « Si ce cheval était à moi, je l'éventrerais. » Le notaire non plus n'a pas voulu recevoir M. Lombard... Il a eu peur pour son étude, voyez-vous!.. Aussi, pourquoi le receveur se mêlait-il des affaires des francs-tireurs?.. Dans ce temps-ci, chacun pour soi... Ah! les uhlans ne l'ont pas manqué... La poitrine a été trouée net... Il est perdu, quoi! — Au loup! au loup! Sauvons-nous!

Et ainsi toujours, jusqu'à Saint-Thiébaut, où nous arrivons à sept heures...

Je sonne au guichet du bureau de poste, et c'est Mme Dorange qui vient m'ouvrir; elle est plus pâle encore que de coutume, ses lèvres sont agitées par un frémissement nerveux, et ses grands yeux aux paupières meurtries brillent d'un éclat humide.

— M. Philippe Delorme? murmure-t-elle en soulevant à hauteur de mon visage la petite lampe qu'elle tient à la main.

Je réponds par un signe affirmatif; en même temps je l'interroge avidement du regard sur l'état de mon ami. Les coins de ses lèvres se tordent dans une crispation douloureuse, ses yeux se remplissent de larmes, et, sans répliquer, elle me fait entrer chez elle.

Dans le bureau, devenu inutile, près de l'appareil télégraphique démonté, on a dressé un lit où Eusèbe est étendu en proie à une fiévreuse agitation. Sa tête va et vient sur l'oreiller; sous son front bossué, ses petits yeux bleus sont tout grands ouverts. — Non loin du lit, Jeannot, qu'on vient d'amener, regarde avec une curiosité inquiète ce spectacle si nouveau pour lui : — le bureau maussade aux casiers vides, la table encombrée de charpie et de linges ensanglantés, et enfin son père adoptif couché dans un lit qui n'est pas le sien.

Je m'assieds près du moribond et je lui prends la main :

— Mon pauvre Eusèbe, me reconnais-tu?

Ses yeux se tournent vers moi et son agitation redouble :

— Philippe! dit-il d'une voix faible... Puis, avec une loquacité fébrile, il m'adresse d'incohérentes questions : — D'où viens-tu?.. De Vieux-Moutier ou de Paulmy?.. — As-tu vu Jean?.. Va-t-il arriver, lui aussi?..

Ses idées ne se lient déjà plus entre elles. Il mêle les souvenirs d'autrefois aux impressions de l'heure actuelle; mais, dans le désordre de ses pensées, le vieil homme reparaît encore, son langage reste imagé et métaphorique comme par le passé. A un certain moment, il redevient presque lucide, et, nous regardant avec un mystérieux sourire :

— Chut! murmure-t-il, la mort va venir... Elle est ma fiancée... Je n'ai pu lui donner qu'un mince anneau sans écusson et sans diamant, mais c'est un anneau d'or fin...

Puis sa tête repose sur l'oreiller et un lourd accablement succède à l'agitation de la fièvre. Nous restons silencieux à son chevet. Jeannot s'est endormi dans un fauteuil, et ainsi se passent les lentes heures de la nuit. Vers l'aube, au moment où l'*Angelus* commence à tinter, Eusèbe s'agite de nouveau ; ses mains sortent des couvertures et semblent chercher quelqu'un.

— Jeannot! demande-t-il d'une voix éteinte.

Mme Dorange prend dans ses bras le marmot ensommeillé et le lui apporte. Les yeux d'Eusèbe vont de l'enfant à la jeune femme, et il ajoute :

— Je vous le donne...

Il pousse un long soupir, et c'est le commencement de son agonie. Une heure après, Eusèbe Lombard est allé retrouver sa fiancée, la Mort.

ANDRÉ THEURIET.

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

II[1].

LE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL BERTHEZÈNE

FÉVRIER — DÉCEMBRE 1831.

I.

Le général Berthezène était un vétéran des guerres de la république et de l'empire; quoiqu'il eût repris du service sous la restauration, quoiqu'il eût reçu de M. de Bourmont le commandement d'une division dans l'armée d'Afrique, les journaux de l'opposition n'avaient pas laissé de lui tenir compte de son origine; à les entendre, c'était à lui et à sa division qu'était dû tout le succès de la campagne; c'était lui le vainqueur de Staouëli et le vrai conquérant d'Alger. A force de voir ces choses-là écrites, il avait fini par y croire, et quand il était rentré en France au mois d'octobre 1830, il n'aurait pas été surpris de trouver sur sa table le bâton de maréchal. Il revenait donc en Afrique, porté aux nues par la presse. Il avait des qualités incontestables, la bravoure, la connaissance parfaite du métier, tous les mérites d'un bon divisionnaire : avait-il du talent, de la décision, de l'initiative? En un mot, était-ce un général en chef? Si l'armée avait eu voix au chapitre, elle eût assurément donné sur lui la préférence à d'autres, au général Damrémont, par exemple, ou au général Boyer. Dans l'incertitude où l'on avait flotté d'abord entre les differens commandans possibles, les mouvemens

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

de l'opinion, notés au jour le jour par un officier distingué du corps d'état-major, ne laissent pas d'être intéressans à connaître : « On dit que le général Boyer restera commandant en chef. Je servirais volontiers auprès de ce vieillard actif, entreprenant, aimable dans son intérieur, rude dans le service, qui montre des vues justes et peut-être étendues, avec une ardeur infatigable. » Un peu plus tard : « On avait voulu laisser le commandement au général Damrémont; c'était un excellent choix; sans être un homme supérieur, il est plein de bon sens, de droiture et surtout de désir du bien. On s'est arrêté au général Boyer. » Enfin, quand le choix du gouvernement est connu : « Nous avons appris que le général Berthezène était nommé pour commander ici. Il est plus militaire que le général Boyer, moins désagréable peut-être pour les troupes, parce qu'il est moins tracassier, mais fort grossier et fort bourru pour ses entours, défauts que n'a point l'autre, qui a du reste beaucoup plus d'esprit, mais peut-être est plus capable de faire du mal au pays, parce qu'il est despote et capricieux. Au total, le général Berthezène n'est nullement fait pour l'emploi qu'on lui donne. Je vais me trouver sous un nouveau chef, le colonel Leroy-Duverger, honnête et capable, droit, travailleur, sachant le métier, bon pour être chef d'état-major sous un homme qui serait par lui-même capable de gouverner. Ce n'est pas le fait de M. le général Berthezène; tout dépendra du plus ou moins de droiture et de capacité de ceux qui prendront influence sur lui; or je crois que le moyen d'y parvenir est une flatterie et une complaisance à toute épreuve. » Voilà un crayon quelque peu sévère; voyons s'il va être démenti ou justifié par les faits.

La division d'occupation était composée ainsi : le 15e, le 28e de ligne et le 1er bataillon de zouaves, embrigadés sous les ordres du maréchal de camp Danlion; le 20e et le 30e sous le maréchal de camp de Feuchères; deux escadrons de chasseurs français, un escadron de chasseurs algériens, sept batteries d'artillerie, une compagnie du train, une compagnie de sapeurs du génie, un détachement d'une centaine de gendarmes. Les régimens de ligne, avec leurs troisièmes bataillons qu'ils avaient déjà reçus ou qu'ils attendaient, allaient compter deux mille cinq cents hommes à l'effectif; il est vrai que les non-valeurs, à commencer par les malades, qui étaient nombreux, réduisaient de beaucoup le nombre des présens sous les armes. A la suite de la division, il convient d'ajouter le 21e, qui occupait Oran, et les volontaires parisiens, dont quelque nouveau détachement arrivait pour ainsi dire chaque jour.

Comme tous les corps de l'ancienne armée d'Afrique n'étaient pas encore embarqués, le général Berthezène voulut profiter de leur présence pour faire une tournée dans la Métidja. Le 1er mars, à la

tête d'une colonne de trois mille cinq cents hommes, commandée sous lui par le général Duzer, dont la rentrée en France était prochaine, il alla bivouaquer en avant de l'Oued Kerma. Le lendemain, pour ne pas désobliger les notables de Blida, qui, venus au-devant de lui à Bou-Farik, protestaient à la fois de leur bon vouloir et du dérangement que leur causerait une visite des Français, il laissa honnêtement la ville à ses loisirs et vint prendre son bivouac sur la rive droite de la Chiffa. Malheureusement, il fut très mal payé de sa discrétion; un voltigeur du 15e avait disparu pendant une halte; on sut plus tard que cet infortuné, endormi derrière un buisson, avait été surpris et massacré après le départ de la colonne. La journée du 3 fut très fatigante; la marche ne fut qu'une suite d'à-coups; on allait, on s'arrêtait, on repartait, on passait la Chiffa, on la repassait, on changeait de direction; la cavalerie, non prévenue, séparée de l'infanterie par un bois, avait continué sa route et s'était trouvée toute seule aux environs de Koléa. Tous ces mouvemens désordonnés, incohérens, étaient l'effet naturel de l'indécision du commandement en chef. Le 4, la colonne traversa le Mazafran et rallia la cavalerie. Les gens de Koléa, comme ceux de Blida, obtinrent du général qu'on n'entrerait pas chez eux; ils firent cependant une exception pour les officiers de la brigade topographique, auxquels ils permirent de lever le plan de la ville et des environs. Le 5, les troupes rentrèrent très lasses dans leurs cantonnemens; pas un coup de fusil n'avait été entendu pendant ces cinq jours. Il aurait été cependant d'une naïveté bien grande de croire à la parfaite soumission des indigènes.

Le 16 mars commença la fête du Beïram : à peine sortis des rigueurs du Ramadan, Arabes et Maures semblaient donner tout au plaisir, mais il y en avait qui prenaient le leur au détriment des chrétiens. Des officiers étaient attaqués la nuit dans les rues d'Alger; au dehors, d'un poste à l'autre, les communications n'étaient pas sûres; un sergent-major du 20e, qui était allé passer la nuit dans une cantine près de Bab-el-Oued, était assassiné avec la cantinière. Des lettres saisies révélaient un appel adressé d'Alger à Tlemcen par des Maures influens au beau-frère du sultan de Maroc, Mouley-Ali. Le 24 mars, un arrêté, renouvelé du général Clauzel, interdit sous peine de mort le port d'armes à tous les indigènes des environs d'Alger; mais comment en assurer l'exécution? Ce n'était pas l'agha Mendiri, ni ses douze guides, ni ses gendarmes qui auraient pu y suffire. Vers la mi-avril, on apprit que des Kabyles, appartenant aux Beni-bou-Yacoub et aux Beni-Slimane, étaient venus troubler le marché de Beni-Mouça et défendre aux gens de la plaine d'approvisionner Alger. De leur côté, les Beni-Misra, les Beni-Sala, les Beni-Meçaoud recommençaient leur métier de coupeurs de route.

Malheur aux musulmans qui servaient l'infidèle ! C'est ainsi qu'au retour d'une visite à l'agha, le caïd de Khachna était assassiné sur le territoire d'El Ouffia ; c'est ainsi qu'était assassiné un des guides de l'agha, envoyé à Blida par le commandant en chef. Avant de se remettre en campagne pour essayer de châtier les coupables, le général Berthezène voulut laisser passer la fête du roi.

Le 1er mai, après la revue des troupes, il y eut, dans une pauvre petite chapelle, une messe militaire. C'était, depuis le temps du maréchal de Bourmont, le premier acte religieux auquel les vaincus, étonnés d'une indifférence qui choquait leur esprit, eussent vu s'associer les vainqueurs. Eux, qui allaient à la mosquée, ne pouvaient pas comprendre que des chrétiens n'allassent pas à l'église. Le soir, il n'y eut guère que les juifs et les nègres qui se mêlèrent aux Européens, les premiers à titre de cliens de la France, les autres avec tout l'éclat de leur admiration enfantine, pour courir aux illuminations, aux orchestres, au feu d'artifice; les Maures passaient dédaigneusement, sans regarder rien, au milieu de la foule bruyante.

Le 5 mai, une division de reconnaissance fut organisée en deux brigades, commandées, l'une par le maréchal-de-camp Buchet, l'autre par le maréchal-de-camp de Feuchères. La cavalerie et les zouaves comptaient dans la première; l'artillerie emmenait une section de campagne et une section de montagne; cinquante sapeurs du génie marchaient avec la colonne, dont l'effectif était de quatre mille hommes. La reconnaissance, puisque c'était le terme adopté, commença le 7; poussée d'abord à l'est, elle atteignit de bonne heure le territoire d'El Ouffia, dont les troupeaux furent saisis et séquestrés au profit de la famille du caïd de Khachna, en attendant que l'assassin fût livré à l'autorité française. Après la grande halte, la marche tourna brusquement au sud, perpendiculairement aux montagnes; il fallut construire une chaussée en gazon à travers les fondrières d'un vaste marécage; le soir, un orage, qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin, mit sous l'eau tout le bivouac. Le 8, la colonne reprit le chemin de la Maison-Carrée; on croyait rentrer dans les cantonnemens un peu trop tôt sans doute, mais, avec le caractère connu du général Berthezène et les contradictions habituelles de son esprit, on ne s'en étonnait guère, lorsqu'on vit tout à coup l'avant-garde tourner, comme la veille, au sud, et remonter la rive gauche de l'Harrach; on reprenait donc le chemin des montagnes.

Le 9, on s'y engageait, au milieu des Beni-Misra. Ces pillards, ces coupeurs de routes, humbles et repentans, demandaient grâce; le général Berthezène, qui avait besoin de viande pour nourrir sa colonne, leur imposa une contribution qui n'était pas bien lourde : six bœufs; après deux heures d'attente, ils

amenèrent six veaux, et comme la plaisanterie était mal prise, après deux autres heures, ils reparurent avec trois bœufs maigres, alléguant que les trois autres s'étaient sauvés en chemin; le général eut la bonté d'accepter le mensonge et le tribut réduit de moitié; cependant, il n'avait qu'un mot à dire pour réparer la perte des trois prétendus fuyards, car en ce moment même, par une rencontre qui avait l'air d'un défi, la colonne traversait des troupeaux entiers de bœufs magnifiques. Comme le commandant en chef était en veine de crédulité, peu s'en fallut qu'il ne désarmât sa colonne pour faire plaisir aux gens de Blida qui étaient venus lui demander deux pièces de canon et cent fusils sous prétexte qu'ils n'étaient pas suffisamment armés contre les Kabyles.

La marche avait amené la colonne sur la rive droite de l'Oued-Kébir, au-dessus de Blida, en face des Beni-Sala et des Beni-Meçaoud; c'étaient des hommes de ces tribus qui avaient tué le guide de l'agha. Les cheikhs venus au-devant du général furent avertis que si les assassins ne lui étaient pas livrés le lendemain avant midi, pour dernier délai, leur territoire serait mis à feu et à sac. Ils promirent tout ce qu'on voulut, mais une demi-heure après leur départ, on vit des groupes d'hommes et de femmes sortir à la hâte des gourbis les plus voisins, charger sur leur dos leur pauvre mobilier, et, poussant devant eux leurs bestiaux, gravir les pentes ou s'enfoncer dans les gorges. Le 10, de bon matin, les gens de Blida étaient venus en grand nombre, apportant du pain, de l'orge, de la paille, de la volaille, des fruits; quand, leur petit commerce achevé, ils voulurent repartir, on les retint; dans le nombre, il y en avait beaucoup assurément, si ce n'est tous, qui, après avoir reçu l'argent des Français, auraient eu un certain plaisir à leur envoyer des balles. A neuf heures, les dispositions furent faites; le général Buchet devait agir contre les Beni-Meçaoud, le général Berthezène contre les Beni-Sala; les bagages, les sacs des hommes qui allaient marcher étaient confiés à la réserve sous les ordres du général de Feuchères.

A midi, aucun des cheikhs n'avait reparu; le commandant en chef ne désespérait pas que l'entrée des colonnes sur leur territoire les fît reparaître; aussi était-il expressément défendu aux soldats de toucher à rien, hommes ni choses, à moins qu'un coup de canon ne donnât le signal du ravage. Les pelotons montaient sans trouver de résistance; au loin, devant eux, se retiraient les Kabyles; le pays était charmant; sur le bord des ruisseaux, oranges, grenadiers, figuiers, myrtes ombrageaient des gourbis, parfois même des maisonnettes en pierre. Tout à coup, au fond d'un ravin, dans un marabout, des soldats aperçurent des morceaux de drap rouge, un sac, des jugulaires, un livret; c'étaient les dépouilles de ce mal-

heureux voltigeur assassiné, le 2 mars, près de Blida. A ce moment, un brouillard épais envahit presque subitement la montagne; quelques détonations retentirent. Devançant avec une trentaine d'hommes la colonne dont il avait pris la tête et marchant à l'aventure, le général Berthezène s'était trouvé inopinément au col de Tiza, au-dessus d'une gorge où les Beni-Sala avaient caché leurs troupeaux et leurs familles; c'était là que des coups de feu venaient d'être échangés à travers la brume. On entendait les clameurs des femmes, les mugissemens des bœufs, les appels des hommes; mais tout ce bruit allait s'éloignant et la poursuite était impossible. Un obusier de montagne donna le signal attendu; alors les gourbis furent livrés aux flammes, les arbres abattus, les jardins ravagés, les récoltes détruites; sans la brume, le dommage eût été plus grand. Quand, à la tombée du jour, les colonnes rallièrent la réserve, les gens de Blida, qu'on laissa partir, s'en retournèrent en louant Dieu qui avait envoyé le brouillard pour protéger contre les infidèles l'existence de ses serviteurs. Ainsi cette seconde expédition ne produisit pas sur les populations indigènes l'effet moral qu'avait attendu le commandant en chef. Comme le col de Tiza est de 400 mètres plus élevé que le Tenia de Mouzaïa, le général Berthezène disait en rentrant dans Alger: « Nous avons franchi l'Atlas par un chemin bien plus difficile, et pourtant nous ne ferons pas de bulletin comme le général Clauzel. » Il n'y eut pas de bulletin, en effet; mais il y eut un ordre du jour; la différence n'était que dans les mots; pour le fond, c'était la même chose.

II.

L'administration civile, sous l'autorité du général Berthezène, n'était pas beaucoup plus remarquable que la direction des opérations militaires. Il s'était laissé circonvenir par des Maures, dont le principal mérite à ses yeux était d'avoir été mal vus du général Clauzel; tels étaient Bouderba et Hamdan-ben-Khodja, des intrigans effrontés dont l'influence, on aura peine à le croire, s'étendait jusqu'à Paris, jusqu'au ministère de la guerre. Il n'est que juste néanmoins de porter au compte du général Berthezène, et peut-être même au leur, deux actes destinés à réparer, dans une certaine mesure, l'erreur de l'administration précédente; l'un est un arrêté du 24 mai qui accordait aux propriétaires dépossédés pour cause d'utilité publique, une première indemnité équivalente à six mois de loyer; l'autre est un arrêté du 10 juin, qui convertissait en séquestre la confiscation sommaire de toutes les propriétés de l'ancien dey, des anciens beys et des anciens janissaires déportés.

La panique, dont la réduction des troupes et le remplacement du général Clauzel avaient donné le signal, était déjà oubliée; il

semblait au contraire que, sinon la régence, la Métidja du moins tout entière fût déjà conquise, soumise, exploitée, cultivée, mise en valeur. Malheureusement, les gens qui allaient si vite en besogne n'étaient ni de ceux qui font la conquête, ni de ceux qui, après les soldats, viennent labourer la terre. Alger était en proie à la spéculation et à l'agiotage ; c'était une fièvre. Depuis quelques mois, pêle-mêle avec les volontaires, dont la confiance, il faut bien le dire, avait été trop souvent surprise, arrivaient très volontairement des aventuriers sans ressources qui venaient chercher pâture dans un pays neuf. En allant au gagnage, plus d'un rencontrait inopinément la fortune. Quelle chance! il s'était couché vagabond, il se réveillait propriétaire. L'affaire était des plus simples.

Dans Alger, un certain nombre de maisons étaient vides, aux environs, presque toutes; les familles musulmanes, qui les occupaient, s'en étaient allées, chassées de celles-ci par la guerre et l'occupation militaire, sorties de celles-là pour éviter le voisinage et le contact des infidèles. Les services publics, l'état-major, les principaux fonctionnaires s'étaient installés dans les maisons de ville, les troupes dans les maisons de campagne; dans les plus éloignées même, des Arabes étaient venus se blottir. Ces habitations, si élégantes naguère, faisaient pitié à voir. Le soldat est grand destructeur; à peine arrivé, le général Clauzel avait fait à son intérêt comme à sa raison un appel malheureusement inutile : « On dégrade les maisons, avait dit le général en chef, et les soldats ne réfléchissent pas qu'ils s'enlèvent des moyens de casernement pour l'hiver; on enlève les portes, les bois des fenêtres pour les brûler. Les chefs sont responsables de toutes les dégradations; la gendarmerie fera des patrouilles pour arrêter ceux qui les commettent. L'armée doit réfléchir qu'elle ne saurait donner une trop haute idée au pays d'Afrique de la noblesse de son caractère.» Rien n'avait fait, rien ne devait faire jusqu'au jour où, soit dans les casernes de la ville, soit dans les forts, soit dans les nouvelles casernes de Moustafa-Pacha, il devint possible de loger la division d'occupation. En attendant, toutes ces maisons de ville ou de campagne plus ou moins dégradées ou saccagées étaient des non-valeurs pour leurs propriétaires; aussi ne cherchaient-ils qu'à s'en défaire à très bon compte.

L'usage du pays était de vendre à toujours les propriétés ou de les aliéner pour un terme lointain, quatre-vingt-dix-neuf ans par exemple, rarement contre argent comptant, d'habitude moyennant un contrat de rente. Dans les circonstances difficiles où se trouvaient les indigènes, ils n'étaient pas exigeans; le taux de la rente était calculé au plus bas, si bas que, dans la plupart des transactions, une moyenne de quelques centaines de francs était suffisante.

Les plus grands domaines pouvaient être acquis à des conditions qui, en Europe, auraient justement paru dérisoires. C'était ainsi que le général Clauzel s'était rendu propriétaire de la Maison-Carrée pour une rente de 360 francs, du Fondouk de l'agha pour une rente pareille; le palais de l'agha et la ferme de Baba-Ali lui avaient coûté davantage, l'un 900, l'autre 1,080 francs de rente annuelle. Au pis-aller, si l'armée française se retirait de la terre d'Afrique, la perte de l'acquéreur se réduirait à quelques annuités, tandis que le vendeur aurait le plaisir de rentrer dans son bien; c'est pourquoi on s'entendait si aisément de part et d'autre. Cette facilité d'acquisition attirait les chalands, ceux-ci flattés dans leur vanité, ceux-là séduits par une idée d'agiotage : on avait fait une bonne affaire, on revendait avec bénéfice. D'autres faisaient simplement du brocantage, mêlé de brigandage; ils coupaient les arbres, démolissaient ce qui tenait encore, vendaient boiseries, marbres, colonnes, ferrures et disparaissaient; les moins malhonnêtes se laissaient exproprier par leurs vendeurs, qui, de leur domaine bâti, ne retrouvaient plus que le sol ras.

On avait acheté d'abord aux émigrans; on acheta bientôt tout ce qui était offert à vendre et l'on finit par acheter ce qui était déjà vendu ou ce qui, n'existant pas, ne pouvait pas l'être. Il faut reconnaître, en effet, qu'en matière de tromperie, entre Européens d'un côté, juifs, Maures ou Arabes de l'autre, c'étaient les premiers qui étaient le plus habituellement dupes. Ils achetaient, les yeux fermés, sans savoir précisément quoi, souvent sur de faux titres; et quand le vendeur s'était fait remettre, à titre d'avance, une somme quelconque à valoir sur les premiers arrérages, il disparaissait si bien qu'on ne le trouvait plus. On a calculé que si toutes les transactions avaient été sérieuses, il eût fallu décupler la superficie de la Métidja pour satisfaire à tous les contrats de vente. Enfin, voici ce qu'a pu écrire le capitaine Pellissier, l'auteur des *Annales algériennes*, un témoin, qui, soit dans les premiers temps, comme officier d'état-major, soit plus tard comme chef du bureau arabe, a vu les choses de très près : « On sera sans doute surpris en apprenant qu'il s'est fait des ventes sans désignation des immeubles vendus; j'entends par absence de désignation une indication insignifiante et évidemment frauduleuse, conséquence de l'ignorance de l'acquéreur, qui a dû, en bien des cas, acheter ce qui, en réalité, n'existait point. Ainsi on voit à l'enregistrement des contrats de ventes consenties par des individus désignés sous le nom d'*oulid* ou de *ben*, relatives à des propriétés appelées *haouch* ou *trab*, situées dans des lieux appelés *outhans*. Or, tous ces noms sont génériques : *oulid* et *ben* signifient fils, *haouch* veut dire ferme; *trab*, terre; *outhan*, contrée. C'est exactement comme si, en France, on présen-

tait un acte de vente ainsi résumé : « Le *fils* a vendu à M. un tel la propriété appelée *terre*, située à *département*. Il serait certainement fort difficile de dire où est cette propriété. »

Tout d'ailleurs, en cette matière, était obscur et confus. Le domaine ne savait même pas encore et ne devait pas savoir de longtemps ce qui lui appartenait comme ayant fait partie du beylik; de là, des contestations qui, comme le litige de la Maison-Carrée, pouvaient être soutenues avec une pareille vraisemblance et une égale bonne foi de part et d'autre.

Sans s'inquiéter d'ailleurs de ce qui pouvait revenir à l'état, le génie militaire continuait ses percées à travers la ville; la future place du Gouvernement s'ouvrait et s'élargissait en avant de la Djenina. Comme, de son côté, la marine réclamait l'agrandissement du port, et avant tout la consolidation de la jetée que la violence de la mer menaçait de détruire, les travaux entrepris par les ingénieurs des ponts et chaussées commençaient à lui donner satisfaction. Au faubourg Babazoun, on construisait un abattoir, des moulins à vent au faubourg Bab-el-Oued; à Moustafa-Pacha, on achevait la construction des casernes dont le plan, arrêté sous le général Clauzel, présentait la disposition parallèle des baraques d'un camp. Toutes ces constructions assuraient du travail à beaucoup de pauvres gens, indigènes ou autres. Elles avaient même déjà servi de cause ou de prétexte à l'organisation de trois compagnies d'ouvriers d'art choisies parmi les volontaires.

En tout il en était arrivé plus de quatre mille, si étranges sous leurs haillons de fantaisie et si misérables que les Maures les appelaient les *Bédouins français*, et qu'entre eux le nom de *Parisien* était devenu comme une injure. De cette cohue, un tiers avait été réformé comme tout à fait impropre au service; d'autres, qui avaient résolument protesté contre l'illégalité de leur engagement, avaient été rayés des contrôles; tout le reste formait, outre les trois compagnies d'ouvriers dont on vient de parler, trois bataillons dits bataillons auxiliaires d'Afrique. Pour leur donner un noyau d'officiers capables d'y suivre l'instruction et d'y maintenir la discipline, on leur avait attribué ceux du 2e bataillon de zouaves, qui était supprimé. Enfin, une ordonnance royale prescrivit l'organisation d'un nouveau régiment de ligne, le 67e, par l'incorporation des trois bataillons auxiliaires; les compagnies d'ouvriers demeurèrent à la disposition de l'état-major du génie.

III.

Depuis quelques semaines, les nouvelles qui arrivaient de Médéa étaient de plus en plus mauvaises. L'autorité de Ben-Omar allait

s'affaiblissant, tandis qu'en face de lui l'influence d'un rival grandissait tous les jours. Oulid-bou-Mezrag, le fils aîné de l'ancien bey de Titteri, avait obtenu du général Clauzel l'autorisation de résider à Blida, puis même, comme il paraissait inoffensif, de retourner à Médéa. Là, sans bruit d'abord, il avait renoué avec les anciens amis de son père; peu à peu, le nombre de ses partisans s'était accru; enfin, un beau jour, levant le masque, il était sorti de la ville avec deux cent cinquante Turcs et Coulouglis et avait planté ses tentes chez les Righa, la plus puissante des tribus qui refusaient d'obéir à Ben-Omar. Avec le concours de ces auxiliaires et d'autres encore, il s'était emparé de la Ferme du bey, d'où il empêchait les approvisionnemens d'arriver à la ville. Ben-Omar, dans l'épouvante, écrivit au général Berthezène que si l'on ne venait pas à son aide, il était perdu. Le commandant en chef décida d'aller le secourir.

Un ordre du 23 juin constitua une division de deux brigades : la première, sous les ordres du maréchal-de-camp Buchet, comprenait deux bataillons du 28e, un bataillon d'élite, formé de dix compagnies de grenadiers et de voltigeurs empruntées au 28e et au 15e, un bataillon mixte formé, sous les ordres du commandant Duvivier, de quatre des compagnies déjà organisées du 67e et de deux cents zouaves, deux escadrons de chasseurs de France et cinquante chasseurs algériens; la seconde brigade, commandée par le maréchal-de-camp de Feuchères, était formée de quatre bataillons, deux du 20e, deux du 30e. L'artillerie emmenait quatre pièces de campagne et deux obusiers de montagne; le génie était représenté par une section de sapeurs. La force de la division était de quatre mille cinq cents hommes. Dans les sacs et sur les fourgons de l'intendance, il y avait pour huit jours de vivres; d'après l'expérience acquise, c'était peu; ce qui était plus insuffisant encore, c'étaient les munitions de guerre. Dans la première expédition de Médéa, le général Clauzel, avec cent cinquante cartouches par fusil, s'était trouvé à court : pour celle-ci, le soldat n'en avait que trente dans sa giberne; quarante-cinq mille, soit dix par homme, étaient en réserve dans les caissons de l'artillerie.

La marche, commencée le 25 juin, se poursuivit sans incident pendant les deux premiers jours. Haouch-Mouzaïa, où la colonne bivouaqua le 26, avait été dévasté par les Kabyles; il ne restait debout que l'enceinte et quelques pans de murs à l'intérieur. Néanmoins, grâce à l'activité du génie, l'ambulance put s'installer à couvert et la défense fut assurée par une banquette de tir appuyée à la muraille. Le commandant en chef y laissa, sous la garde d'un bataillon du 30e, tous les bagages, toutes les voitures d'artillerie, sauf les obusiers de montagne, et, ce qui était plus grave, la réserve

de cartouches. Le colonel Marion prit le commandement de la deuxième brigade à la place du général de Feuchères, resté malade à la Ferme. Le 28, le Tenia fut atteint et franchi sans difficulté; un bataillon du 20e eut ordre de s'y établir; ce bataillon, comme tous les autres d'ailleurs, n'avait plus de vivres que pour quatre jours. Le reste de la division alla bivouaquer au bas de la montagne, sous les oliviers de Zeboudj-Azara; ce fut là qu'elle entendit, pour la première fois, siffler les balles kabyles. Le lendemain 29, Ben-Omar, assez bien accompagné, sortit au-devant du commandant en chef, qui fit son entrée dans Médéa vers le milieu du jour. Pendant ce temps, les deux escadrons de chasseurs chargeaient un gros de cavaliers arabes entre la ville et la Ferme du bey; ce fut sur le terrain de ce petit combat que la division installa ses bivouacs; le seul bataillon d'élite suivit dans Médéa le quartier-général. Toute la journée du 30 s'écoula sans prise d'armes.

Tandis que le général Berthezène, confiant dans le seul effet de sa présence, abandonnait aux tribus soulevées le bénéfice du temps précieux qu'il perdait majestueusement à attendre, l'insurrection gagnait, s'étendait, prenait feu comme une traînée de poudre. Le soir venu, l'illusion n'était plus possible; le général ne voulant pas se laisser bloquer et affamer dans la place, il fallait combattre. Le 1er juillet, à trois heures du matin, la division, moins un bataillon du 28e laissé dans la ville, se forma sur trois colonnes, à droite, sous le colonel Mounier, un bataillon du 28e et le bataillon mixte du commandant Duvivier; au centre, sous la direction immédiate du général en chef et le commandement du général Buchet, le bataillon d'élite; à gauche, sous le colonel Marion, deux bataillons du 20e; un bataillon du 30e et les chasseurs de France formaient réserve; les chasseurs algériens marchaient à l'avant-garde; l'objectif donné aux têtes de colonne était une ruine romaine qui signalait au sud le plateau d'Aouara.

En traversant la plaine, des escouades détachées des colonnes mettaient le feu aux moissons, détruisaient les vergers, abattaient les arbres; cependant, de cette immense ligne de burnous blancs qu'on apercevait bordant la montagne, pas un groupe ne se détachait, pas un homme ne venait demander grâce au destructeur. Les pentes, boisées, ravinées, semées de pointes de rocs, excellemment favorables à la défense, étaient pour l'assaillant d'un accès difficile. Elles furent gravies, les colonnes se rejoignirent sur le plateau; mais la masse arabe et kabyle, rejetée sur l'autre versant, ne se dispersa pas. Selon la tactique traditionnelle de ces races guerrières, elle avait reculé lentement, sans lâcher pied, devant l'adversaire, patiente, attentive à ses moindres mouvemens; au premier signe de retraite, elle allait prendre l'offensive à son tour, se

ruer sur lui, venger ses morts, prendre sa revanche des moissons détruites, des gourbis incendiés. Combien de fois les anciens n'avaient-ils pas enflammé la jeunesse par le récit de quelqu'une de ces poursuites ardentes, obstinées, acharnées, sous lesquelles bien souvent avaient succombé les Turcs!

Il était trois heures. La retraite commença, par échelons, les grenadiers et les voltigeurs du 28e à l'extrême arrière-garde. Ces compagnies d'élite, abordées par des hordes d'ennemis bondissant, refluant, tourbillonnant comme les flots autour d'un récif, ne purent ou ne surent pas maintenir la distance qui devait les séparer du gros de la colonne; elles évacuèrent trop vite les positions qu'elles avaient ordre d'occuper; bientôt elles se trouvèrent confondues avec les troupes qu'elles étaient chargées de couvrir; heureusement la réserve, accourue à la rescousse, mit un terme à ce commencement de désordre. C'était une leçon, un avertissement sérieux; l'armée avait à faire l'apprentissage de la guerre de montagne; elle avait surtout à modifier sa tactique, excellente pour l'attaque, médiocre pour la défense, dangereuse pour la retraite. Aux approches de Médéa, les assaillans s'arrêtèrent; encore animés, bruyans, brandissant leurs armes, ils poussaient des cris de victoire. Tout le reste du jour on vit descendre, comme les cascades du flanc des montagnes, et déboucher comme un torrent du fond des ravins, les contingens des tribus lointaines que l'insurrection avait atteintes de proche en proche.

Le but de l'expédition était manqué; au lieu d'imposer la soumission, elle avait déchaîné la révolte. L'autorité de Ben-Omar était si évidemment anéantie que, pour grâce dernière, il obtint du commandant en chef la permission de se retirer; un grand nombre de Maures et de juifs, par terreur des Kabyles, demandèrent à partir avec lui. Après avoir longtemps hésité sur le parti qu'il devait prendre, le général Berthezène avait donné des ordres pour l'évacuation de Médéa. Le 2 juillet, vers quatre heures du soir, les deux brigades se mirent en mouvement, les blessés et les fugitifs entre elles, l'arrière-garde formée de la cavalerie et de deux compagnies de voltigeurs. Dès le débouché de l'aqueduc, la colonne fut accueillie par un feu de tirailleurs qui ne cessa pas jusqu'au bivouac de Zeboudj-Azara. C'était là que le commandant en chef avait d'abord décidé qu'on passerait la nuit; les feux furent allumés, les escouades commencèrent à préparer la soupe; à onze heures, l'ordre arriva de renverser les marmites, mais de laisser les feux bien entretenus et de prendre la route du Tenia dans le plus grand silence. Le commandant Marey, des chasseurs algériens, avait été averti par ses Arabes que l'ennemi devait attaquer le bivouac au milieu de la nuit.

L'ordre de marche avait été changé; c'étaient les zouaves et les compagnies du 67e qui faisaient l'arrière-garde. Le ciel était sombre; le défilé des blessés allongeait la colonne en retardant sa marche. Vers minuit, un cri prolongé, à la fois perçant et lugubre, fit tressaillir les plus braves; c'était un cri de femme, un signal; des hurlemens y répondirent, puis des coups de feu éclatèrent. Trompé par le départ hâté de la colonne, l'ennemi dans la montagne n'était pas encore en nombre. Au jour naissant, l'avant-garde se faisait reconnaître par le bataillon du 20e, qui depuis le 28 juin était resté à la garde du col. Il avait épuisé ses vivres; lorsqu'il eut été ravitaillé par les camarades, il reçut l'ordre d'occuper les mamelons qui commandaient le passage et d'y tenir jusqu'à ce que les derniers traînards eussent défilé sous ses yeux. A cinq heures du matin, il y avait encore bien du monde en arrière, et cependant les crêtes environnantes se couronnaient d'hommes armés qui côtoyaient la colonne et dont le feu plongeant lui faisait déjà beaucoup de mal. Pour les déloger des hauteurs de droite, le commandant en chef fit monter contre eux quatre compagnies du 30e; mais, de l'autre côté du ravin profond que longeait le sentier, il n'était pas possible d'aller débusquer les tirailleurs de gauche. L'ennemi arrivait en foule; fort de la supériorité du montagnard familier avec les moindres replis d'un terrain où tout est à son avantage, il essayait de couper en sanglans tronçons le long serpent blessé qui se traînait péniblement au-dessous de lui.

A l'arrière-garde, la même faute qui, l'avant-veille, après le combat d'Aouara, avait failli compromettre la division, fut commise de nouveau, mais avec des conséquences telles que la retraite allait tourner en déroute. Assailli de front, menacé de flanc par une foule d'adversaires dont le nombre augmentait de minute en minute, le bataillon du 20e se vit forcé d'abandonner les positions qui dominent au sud le débouché du col; mais au lieu de se retirer lentement, par mouvemens successifs, de manière à donner à chacun de ses pelotons alternativement le rôle de protecteur et celui de protégé, le commandant les rappela tous ensemble. Accumulée devant l'étroite brèche qui ne laisse passer que trois ou quatre hommes à la fois, massée sous le feu convergent des Kabyles, cette troupe, aussitôt le défilé franchi, ne songe ni à se reformer de l'autre côté ni à laisser entre elle et la queue de la colonne l'intervalle nécessaire; du même élan elle vient se jeter sur les dernières files que le choc rompt et désorganise. En même temps apparaissent les Kabyles hurlant et bondissant; la lutte s'engage corps à corps; le commandant est blessé, un capitaine est tué, un autre roule dans un ravin; il n'y a plus de direction. A la vue de cette masse confuse qui s'agite au-

dessous d'eux, les flanqueurs du 30e, déjà engagés sur les pentes contre un ennemi supérieur en nombre, hésitent, reculent et viennent tomber par groupes au travers de la colonne qu'ils brisent. Alors c'est la panique; en un moment, elle a gagné jusqu'à l'avant-garde; on se hâte, on se bouscule, on se précipite; des officiers ont perdu leur sang-froid; on en entend même un crier : « On nous sacrifie! La position n'est pas tenable! » Médiocre chef d'armée, le général Berthezène est un bon soldat; saisissant un drapeau, il vient le planter en face de l'ennemi; quelques braves se groupent alentour. Le sacrifice de leur vie va-t-il être inutile? Non. Sous la main ferme du commandant Duvivier, le bataillon mixte ne s'est point défait; à la voix de leur ancien chef, les zouaves se déploient en travers de la route, jusqu'aux crêtes; à la voix du capitaine de La Moricière, les *Parisiens* du 67e viennent se placer sur l'alignement des zouaves. Le mouvement d'abord, puis le feu calme et sûr de cette troupe bien commandée imposent aux assaillans; ils s'arrêtent; lorsqu'ils reprennent l'attaque, la crise est passée, la colonne sauvée, la retraite efficacement couverte. Abandonné à lui-même, mais militairement conduit, le bataillon mixte se retire sans hâte; au lieu de s'engager corps à corps, l'ennemi ne suit plus qu'à distance. Dans la déroute, un obusier de montagne est resté gisant, non point abandonné, car le commandant Camain, de l'artillerie, le garde seul, sabre en main; Duvivier relève la pièce et la ramène avec le brave qui n'a pas voulu s'en séparer.

De Haouch Mouzaïa, le commandant Cassaigne, du 30e, s'était porté au-devant de la colonne en désordre; derrière sa ligne déployée, au rappel des tambours qui battent la marche des différens corps, les élémens confondus se démêlent; compagnies, bataillons, régimens se reforment. On distribue des vivres, de l'eau-de-vie, des cartouches; mais le soldat meurt de soif et l'eau manque; les Arabes ont détourné le ruisseau qui alimente la ferme. Il est midi; la chaleur est étouffante. Aux Kabyles ont succédé des hordes d'Arabes qu'on voit accourir de tous les points de l'horizon; tous les cavaliers de Beni Khétil, de Khachna, de la plaine Hadjoute sont là, rôdant, guettant autour de la division comme autour d'une proie qui ne peut leur échapper. Tout à coup, vers quatre heures, ils se rassemblent, mais au lieu de charger sur le bivouac, ils s'éloignent vers l'est; c'est au ravin de la Chiffa, à l'endroit où les Français ont l'habitude de passer la rivière, qu'ils vont les attendre. Informé de leur dessein, le général Berthezène ne se hâte point. Avant de lever le bivouac, il fait lire aux troupes un ordre sévère : « C'est avec peine que le lieutenant général se trouve dans la nécessité de blâmer la conduite que quelques troupes ont tenue aujourd'hui, et le peu de vigueur que quelques officiers ont montré dans cette circon-

stance. Le lieutenant-général espère que de pareils désordres ne se renouvelleront plus. »

A la chute du jour, la division se remet en marche; la direction est donnée au nord-est, vers le point où la route d'Oran traverse la Chiffa, deux lieues au-dessous du passage où la masse des Arabes attend la colonne; le petit nombre de ceux qui sont restés autour de Haouch-Mouzaïa suivent en tiraillant l'arrière-garde. Mal guidée, la tête de colonne s'égare; ce n'est qu'après dix heures du soir qu'elle atteint enfin la rivière. Aussitôt, sans ordre, en dépit des officiers, les rangs sont rompus; cavaliers, fantassins, artilleurs, pêle-mêle, se précipitent dans l'eau; chaque bataillon, chaque compagnie arrive débandée, au pas de course; il n'y a plus une escouade qui se tienne ensemble, la confusion est plus grande encore qu'au Tenia. En vérité, si les Arabes ne s'étaient pas portés sur une fausse piste, la division courait le risque d'être anéantie. Ainsi s'acheva comme elle avait commencé, dans le désordre, cette malheureuse journée du 3 juillet. Après deux heures d'efforts, les officiers ayant à peu près réussi à ressaisir leurs hommes, la division arriva vers quatre heures du matin à Bou-Farik. Au défilé des Dix-Ponts, les Arabes, embusqués dans les taillis de lauriers roses, essayèrent de disputer le passage; quelques obus lancés à propos les dispersèrent. Là furent tirés les derniers coups de fusil de cette triste campagne. Le 5 juillet, toutes les troupes étaient rentrées dans leurs cantonnemens. Leurs pertes réelles, malheureusement plus graves que les pertes avouées, s'élevaient à cent vingt morts et à deux cent soixante-dix blessés; selon les bruits d'Alger, elles auraient été plus considérables encore.

Courroucé des mauvais bruits qui couraient de toute part sur son compte, le général Berthezène essaya d'en atteindre les auteurs par l'ordre foudroyant que voici : « Le lieutenant-général est informé que des militaires et employés appartenant à l'armée se permettent de tenir publiquement des propos radicalement faux sur les événemens qui ont eu lieu pendant la dernière expédition. Ces propos ayant un caractère de malveillance et d'insubordination qui doit être réprimé sur-le-champ, le général ordonne que tout officier ou employé, convaincu d'avoir tenu des propos alarmans ou mensongers, sera traduit devant un conseil de guerre ou renvoyé en France à la disposition du ministre, selon la gravité des cas. » Loin d'intimider l'opinion, la menace ne fit que l'exaspérer davantage. Le général Berthezène demeura, il est vrai, six mois encore en place; mais, depuis Médéa, le peu d'autorité qui lui restait encore avait reçu le coup mortel.

Le 1er juillet, à l'heure même où le bataillon mixte faisait le coup de feu sur le plateau d'Aouara, une ordonnance royale avait donné

au 67e de ligne l'existence légale et rendu la vie au 2e bataillon de zouaves. Le commandant Duvivier était replacé à sa tête, et le capitaine de La Moricière y retrouvait une compagnie. Du col de Mouzaïa date la popularité naissante de ces deux héros de la retraite en même temps que la déchéance morale du commandant en chef.

Duvivier n'était plus un jeune officier comme La Moricière, qui n'avait que vingt-cinq ans ; il en avait trente-sept ; c'était un homme. Depuis seize ans il cheminait lentement dans la carrière obstruée du génie, lorsque l'expédition d'Alger, et surtout la création des zouaves, vinrent ouvrir à son ambition des échappées inattendues. Ce n'est pas que dans son arme l'attention des chefs ne se fût pas portée sur lui : des travaux sérieux, autres que ceux du métier, un tour d'esprit singulier, original parfois jusqu'à la bizarrerie, l'avaient vivement attirée au contraire; ses notes d'inspection en sont la preuve. Au mois de janvier 1830, lorsque, attaché comme capitaine en second à la place de Verdun, il demandait à faire partie de l'armée d'Afrique, le colonel directeur appuyait la demande par cette apostille : « Partout où M. Duvivier sera employé, il servira avec distinction, avec dévoûment; mais une sphère étroite ne convient ni à ses goûts ni à l'étendue de son instruction. Je sais qu'une excessive passion pour les études savantes lui fait passer la majeure partie des nuits à accroître ses connaissances. Sous tous les rapports, cet officier sort de la classe commune. Plein d'imagination et d'ardeur, porté par goût aux expéditions d'éclat, d'un tempérament à supporter tous les climats, fort instruit enfin dans les langues orientales, M. Duvivier est certainement du petit nombre de ces hommes courageux et entreprenans auxquels on peut confier avec toute confiance les missions les plus importantes. » Sa conduite, comme son esprit, comme son caractère, comme son ambition, était grave. Ambitieux, assurément il l'était, et il n'affectait point de ne pas l'être ; mais il ne lui convenait pas de s'élever par l'intrigue; il avait conscience de sa valeur et il le faisait quelquefois trop sentir aux autres ; il était raide, cassant, difficultueux même ; mais il était loyal et sincère ; il ne cherchait pas à gagner l'amitié des gens, mais, quelque ressentiment qu'ils pussent avoir contre lui, la dignité de son caractère forçait leur estime. En deux mots, c'était un homme d'honneur qui n'était pas aimable.

La Moricière était l'un et l'autre. Vif, ardent, impétueux, il avait été trop heureux, lui aussi, d'échapper aux habitudes formalistes et tant soit peu guindées du génie. Sa nature expansive faisait contraste avec la passion contenue, la froideur apparente de son chef; mais en dépit de leurs dissemblances, ils avaient en commun les grandes qualités de l'âme, de l'intelligence et du cœur. Duvivier, toujours original, avait sa philosophie propre qu'il s'était faite; au

besoin, il eût été chef de secte. La Moricière philosophait aussi de son côté, mais il n'était qu'un disciple. A cette époque, il faisait profession d'appartenir à l'école saint-simonienne. « Cette doctrine dont on rit à Paris, écrivait un officier d'état-major, fait des prosélytes au dehors; elle en a ici de très nombreux, surtout parmi les officiers du génie et de l'artillerie, surtout parmi les officiers de zouaves, tous en général pleins d'élan, d'ambition, persuadés en conséquence qu'ils doivent gagner beaucoup quand chaque capacité sera payée suivant ses œuvres. » Duvivier et La Moricière, en effet, pouvaient beaucoup prétendre. A peine rentrés de Médéa, voici qu'il leur fallut se remettre en campagne et reformer sous le feu leur bataillon ressuscité.

IV.

Née devant Médéa, l'insurrection avait envahi l'Atlas et comme une avalanche s'était abattue dans la plaine; et dans ce même moment, frappés d'insolation ou grelottant la fièvre, deux mille cinq cents Français gisaient aux hopitaux; le 30e n'avait pas cinq cents hommes valides. Prêchant la guerre sainte à travers la Métidja, un marabout d'Alger, Sidi Saadi, était allé chercher chez les Flissa, dans la montagne de l'est, le fameux Ben-Zamoun, tandis que, dans l'ouest, de Blida à Koléa, Oulid-bou-Mezrag ameutait les Arabes. Le 10 juillet, le capitaine Gaullier, du génie, était assassiné tout près de la Maison-Carrée; le 11, des colons qui conduisaient une voiture à la Ferme modèle étaient surpris, deux tués, trois blessés; le 13, les bœufs du comptable, fournisseur de la viande, étaient enlevés, les gardiens massacrés; des artilleurs au fourrage étaient assaillis; on trouvait à côté d'un poste le cadavre d'un soldat égorgé; des maraudeurs pillaient une maison dans l'intérieur même des lignes, à Hussein-Dey.

Le 15, Ben-Zamoun avait tendu son camp, sur la rive droite de l'Harrach, autour du marabout de Sidi-Arzine, menaçant de là la Maison-Carrée et la Ferme; ce fut la Ferme qu'il attaqua le 17. Le commandant Cassaigne, du 30e, qui faisait une reconnaissance, n'eut que le temps de se replier. Le poste était mauvais; des collines de l'est on plongeait dans l'intérieur; deux ou trois mille Kabyles les avaient occupées; un millier d'autres tenaient investi, au nord, un blockhaus défendu par un sergent et dix hommes. A Alger, dès la première nouvelle, le général Danlion, commandant la place, avait pris sur lui de faire fermer les boutiques; mais le général Berthezène s'était hâté de révoquer cet ordre malencontreux et d'envoyer le général de Feuchères au secours de la Ferme. A la

seule vue de son avant-garde, l'ennemi n'attendit pas l'arrivée de la colonne; il se replia de l'autre côté de l'Harrach.

Ce même jour, le prince de Joinville, qui, à l'âge de treize ans, commençait son noviciat à bord de la frégate *Artémise*, mouillait en rade; le lendemain matin, il devait descendre à terre. Le 18, de très bonne heure, il y avait donc foule à la Marine; les troupes en grande tenue attendaient sous les armes, lorsqu'on entendit au loin gronder le canon. C'était encore fête; ce n'était plus le même saint. Les bataillons firent demi-tour, reprirent la tenue de campagne et marchèrent au combat. Le jeune prince aurait bien voulu qu'on lui permît de débarquer et de les suivre; mais le commandant Hernoux et les officiers qui avaient charge de sa personne s'y refusèrent. La colonne qui venait au secours du 30e réparti entre la Ferme, les blockhaus et la Maison-Carrée, se composait des zouaves, du 20e, de bataillons détachés des 15e, 28e et 67e, des chasseurs français et algériens, et d'une batterie de campagne; l'ensemble, à cause des maladies, ne dépassait pas trois mille hommes.

Depuis l'aube, la Ferme était investie, depuis dix heures, l'attaque violente. Les Kabyles avaient mis le feu aux meules de foin et de paille, les premières que des mains européennes eussent élevées librement sur la terre africaine. Il était deux heures quand la tête de la colonne fut aperçue vers le nord, au sommet des collines; aussitôt le colonel d'Arlange, du 30e, fit une sortie vigoureuse qui, de ce côté là, rompit l'investissement. Menacés d'être pris entre deux feux, les Kabyles, sans cesser de tirailler, se rapprochèrent de l'Harrach. En les suivant de près, il eût été facile de les culbuter dans la rivière et d'arriver avec eux dans leur camp; mais il y avait un bataillon du 20e qui était de deux kilomètres en arrière. A ceux de ses officiers qui le pressaient d'agir le général Berthezène répondait : « Je veux réunir toutes mes forces, je ne veux pas faire une école. » S'apercevant qu'il n'était pas suivi, l'ennemi reprit l'offensive. On vit un vieux marabout, qui, au dire des indigènes, n'avait pas moins de cent dix ans, s'avancer, monté sur un âne, bénissant les fidèles, maudissant les *roumi*; un boulet vint qui décapita sa monture et brisa les jambes de l'Arabe qui le conduisait; ce coup funeste lui fit reconnaître et avouer que Dieu, pour ce jour-là, refusait la victoire à ses saints. Quand il plut enfin au commandant en chef de donner l'ordre de marcher en avant, le moment favorable était passé. De l'autre côté de l'Harrach, on voyait une grande agitation; les tentes étaient repliées, les bagages chargés sur les chameaux; les premières troupes arrivées ne trouvèrent plus du campement que la place. Après la halte, au moment du retour, le capitaine Jusuf se fit fort d'amener au général en chef quelques Arabes de condition. Il partit seul, revint bien-

tôt avec un cavalier de Beni-Mouça, qui demandait un sauf-conduit pour les cheikhs, repartit encore et reparut avec les grands de la tribu; ceux-ci, comme on devait s'y attendre, rejetèrent tout le mal sur les Kabyles qui les avaient forcés de prendre les armes, et, de son côté, le général Berthezène parut compatir à la violence qui leur avait été faite. A six heures du soir, la colonne reprit le chemin d'Alger.

Un bataillon laissé à la Ferme devait fournir l'escorte des voitures et des mulets de bât qui avaient apporté dans la journée des munitions et des vivres aux combattans. La nuit venue, un convoi d'artillerie, conduit par le lieutenant-colonel Admirault, cheminait sous la protection de deux compagnies du 30e, quand, aux environs de Birkhadem, dans un passage difficile, encombré de broussailles, il fut attaqué brusquement; l'escorte effrayée lâcha pied; un des officiers d'infanterie, perdant la tête, fit tourner bride aux dernières voitures et les ramena toujours courant à la Ferme. Heureusement les canonniers, vigoureusement enlevés par leur colonel, ne se laissèrent ni entamer ni arrêter; ils passèrent.

Le 19, tout paraissait fini; le prince de Joinville, accompagné du général Berthezène, put visiter Alger; le lendemain matin, il vit dans la plaine de Moustafa une partie des troupes, et dans la journée il reprit la mer. Rien n'était fini cependant, ou plutôt c'était, après la fin d'un acte, le commencement d'un autre. La surprise dont le convoi d'artillerie avait failli être victime ne s'était pas expliquée d'abord. Les contingens de Ben-Zamoun s'enfuyant en déroute à l'est, comment quelqu'un d'entre eux avait-il pu s'embusquer à l'ouest? Le fait est que Ben-Zamoun ni les siens n'étaient pour rien dans cette affaire, et que c'était aux gens d'Oulid-bou-Mezrag qu'il fallait s'en prendre. Au moment où le premier disparaissait dans la coulisse, le second faisait son entrée en scène; au camp de Sidi-Arzine succédait le bivouac de Bou-Farik; mais que l'attaque vînt de l'un ou de l'autre, le théâtre de l'action ne cessait pas d'être aux alentours de la Ferme.

Des deux blockhaus qui en dépendaient, celui du nord était dégagé; celui du sud, au-dessus de l'Oued Kerma, investi d'abord par les Kabyles, l'était maintenant par les Arabes. Vingt hommes s'y trouvaient enfermés, sous le commandement d'un officier, le lieutenant Rouillard, dont l'énergie, l'intelligence et le sang-froid méritèrent l'estime de ses chefs et la sympathie de l'armée. Isolé pendant trois jours et trois nuits, comme un îlot au milieu d'une mer démontée, il eut à soutenir des assauts furieux. Plusieurs fois la redoute qui environnait le blockhaus fut envahie; à coups de yatagan, les Arabes, admirables d'intrépidité, s'efforçaient d'en déchirer les planches; heureusement l'idée ne leur vint pas d'y

mettre le feu. La terre était jonchée de leurs cadavres; ils revenaient toujours se briser contre ce mystérieux réduit d'où sortait la foudre. Il y avait un marabout boiteux qui les ramenait sans cesse à l'attaque; c'était à leur manque de foi, disait-il, qu'il fallait uniquement attribuer leurs échecs; et pour qu'ils eussent bien la preuve de son dire, il s'en alla devant eux frapper le blockhaus de sa béquille, et il s'en revint au milieu des coups de feu tirés sur lui, sans être atteint. Ce fut seulement dans la journée du 20, que le lieutenant Rouillard et sa petite garnison purent être dégagés. Proportion gardée, la Ferme avait été moins violemment assaillie. Pour en ramener les blessés aux hôpitaux d'Alger, un bataillon du 67e, fort de quatre cents hommes, était parti ce jour-là même du camp de Moustafa; il venait d'arriver à l'embranchement de la route de Blida, quand, des hauteurs voisines, l'ennemi embusqué se précipita sur lui; surprise, effrayée, cette troupe neuve se débanda; la plupart des hommes, même des officiers s'enfuirent; heureusement le colonel d'Arlange, qui était sorti de la Ferme à leur rencontre, les rallia et les sauva. Ce malheureux bataillon perdit dans cette échauffourée neuf hommes tués et vingt-trois blessés, dont deux officiers. A minuit, le 30e le reconduisit à Alger avec les voitures d'ambulance auxquelles il avait dû servir d'escorte.

Le 21, les tirailleurs ennemis osèrent s'avancer jusqu'à Birkhadem. Enfin, le 22, le général Berthezène voulut en finir avec le rassemblement de Bou-Farik, comme il avait fait, le 18, avec les contingens de Sidi-Arzine. La composition de la colonne était à peu près la même : les zouaves eurent les honneurs de la journée; soutenus par l'artillerie, qui les suivit partout, ils poussèrent jusqu'à Birtouta leurs adversaires en déroute; la cavalerie continua la chasse jusqu'aux ponts de Bou-Farik.

Ce fut le terme de la crise. Violente et rapide, elle avait commencé le 15 juillet et pris fin le 22; dans cette courte période, une quarantaine de tribus, les unes à Sidi-Arzine, les autres à Bou-Farik, s'étaient présentées successivement au combat. Il était donc bien démontré qu'avec leur bouillante ardeur, Arabes et Kabyles étaient hors d'état de tenir plus de quelques jours la campagne et incapables de combiner méthodiquement leurs efforts. Si Ben-Zamoun et Oulid-bou-Mezrag s'étaient entendus pour agir de concert, la lutte aurait pu avoir d'autres suites. Vaincus, non soumis, les insurgés n'en restaient pas moins redoutables. L'insurrection avait jeté dans Alger la terreur, et sa défaite n'avait pas effacé le souvenir du Ténia. En somme, l'armée n'avait fait que se défendre et pour longtemps elle était réduite à la défensive. Enfermée dans ses lignes, plus que décimée par la fièvre, qui faisait entrer cinquante hommes par jour aux hôpitaux, elle n'avait pas dans son chef la

confiance qui rehausse les cœurs. Depuis Médéa, le commandement n'avait eu ni vigueur ni décision. Le soldat ne se sentait pas conduit, l'officier se négligeait; de là, le désordre, l'indiscipline, le découragement, la défaillance.

Incertain, troublé, mécontent de tout le monde, défiant de lui-même, le général Berthezène fit avec les vaincus une capitulation, comme s'ils avaient été les vainqueurs. Très bon commandant de gendarmerie, le chef d'escadron Mendiri était un pitoyable agha des Arabes; mais quand, de par le choix du général en chef, l'agha fut un Arabe de grande famille, un des marabouts vénérés de Koléa, Mahiddine el Sghir, alors le titre flétri reprit son éclat, la fonction discréditée redevint une puissance, la fiction misérable une réalité d'or, car un traitement de 40,000 boudjous, quelque chose comme 72,000 francs, fut affecté au personnage. Qu'apportait-il au général en retour? La soumission des indigènes à l'autorité française? Non pas; la soumission à l'agha. Tout ce qui, en dehors d'Alger, touchait à leurs affaires, n'était et ne pouvait être traité que par lui; c'était lui qui, de sa résidence de Koléa, choisissait et nommait les caïds, sauf à leur faire donner par le général en chef un semblant d'investiture. Au-delà des avant-postes français, c'était lui seul qui commandait, lui seul qui gouvernait, lui seul qui était le maître. Sous sa garantie, la paix allait être établie sans doute? Non pas la paix, une trêve sans dignité: tel était le résultat dont se tenait content le général Berthezène.

V.

S'il croyait avoir échappé aux embarras de son commandement, il se mécomptait; de nouvelles difficultés l'assaillaient de toute part. Au mois d'août 1830, Bône avait été occupé pendant trois semaines par une brigade française sous les ordres du général de Damrémont. Après le rappel de cette troupe, les habitans avaient eu fort à faire pour se défendre d'abord contre les montagnards du voisinage qui ne leur pardonnaient pas d'avoir fait bon accueil aux Français, puis contre le bey de Constantine, Ahmed, dont l'ambition despotique ne s'accommodait pas de la quasi-indépendance de Bône. Depuis le mois de mai suivant, un corps de cinq à six cents réguliers, soutenus par un millier d'Arabes et de Kabyles, bloquait la place; quoique les communications par mer fussent demeurées libres, les vivres étaient rares. Dans leur détresse, les assiégés décidèrent de demander aide aux Français. Le 10 juillet 1831, le brick *Grenadier*, qui ramenait de Tunis le commandant Huder, aide-de-camp du général Guilleminot, ambassadeur à Constantinople, s'arrêta par aventure dans la rade au mouillage; aussitôt une députation

de six notables se rendit à bord. L'orateur commença par déclarer que la détermination des gens de Bône était telle que jamais ils ne passeraient vivans sous la domination du bey de Constantine, puis il demanda qu'on voulût bien les assister d'un envoi de vivres et d'un détachement de cette troupe musulmane dont on disait que les Français appréciaient le bon service à Algen, en ajoutant qu'ils souhaiteraient de voir à la tête du détachement un officier du génie. A son arrivée à Alger, le commandant Huder ne manqua pas de faire connaître au général Berthezène la triste situation de Bône et le vœu de ses habitans. C'était au moment de la grande insurrection de la Métidja; il fallait attendre; puis ce fut autour du commandant en chef le choc des opinions contradictoires, et, dans sa propre tête, le doute, l'embarras, l'indécision accoutumée. Un fait cependant lui donnait à réfléchir, c'est qu'au mois de mai il avait reçu du ministre de la guerre l'assurance formelle que le gouvernement attachait un grand prix à l'occupation de Bône. Entre ne rien faire ou faire beaucoup, il se décida enfin à faire quelque chose, c'était un moyen terme; mais ce quelque chose, comme on va voir, allait se réduire à si peu que rien.

Depuis longtemps initié aux choses d'Orient, le commandant Huder était moins un militaire qu'un diplomate; il se fit donner par le général Berthezène la direction d'une affaire où il fallait manœuvrer, selon lui, avec plus de dextérité que de vigueur. Son rôle était plus compliqué encore que celui de maître Jacques; car, d'après l'explication fournie par un des officiers généraux d'Alger, il était « tout à la fois commandant militaire, intendant civil, intendant militaire et envoyé diplomatique. » L'escorte qu'on lui donna, — car en vérité on ne peut appeler autrement le détachement désigné pour être à ses ordres, — consistait en une compagnie du 1er bataillon de zouaves, composée de 4 officiers, de 8 sous-officiers, et de 115 soldats, munis chacun de 150 cartouches; il y avait de plus 100 fusils et 60 costumes complets pour armer et habiller les gens de la ville qui voudraient prendre un engagement dans le corps. Le capitaine de la compagnie, venu du génie, comme Duvivier et La Moricière, se nommait Bigot; c'était un officier d'une grande vigueur et d'une grande intelligence, de manières un peu rudes, parlant l'arabe et sachant la guerre comme il convenait de la faire en Afrique. La petite expédition, embarquée sur la corvette *Créole* et le brick *Adonis*, avec un grand chargement de vivres, sortit du port d'Alger le 9 septembre et prit terre à Bône le 14.

Au débarquer, le commandant Huder fut d'abord accueilli comme un sauveur; mais quand on vit les zouaves, il y eut des gestes de surprise, des chuchotemens, des murmures; ce qui faisait scandale, c'étaient les baïonnettes, les tambours, l'uniforme même; on

s'était attendu à voir arriver des Arabes ou tout au moins des Turcs avec leur armement et leur équipement de fantaisie; quelle différence y avait-il des Français à ces renégats qui s'habillaient à peu près comme eux, et dont les armes et les habitudes militaires étaient tout à fait les leurs? Pour apaiser des gens si susceptibles, le commandant Huder commença par transiger avec eux; il leur sacrifia les tambours, mais il garda les baïonnettes. Ensuite il lui fallut négocier pour obtenir l'entrée de la kasba d'abord pour 30 zouaves seulement, puis enfin pour 45. L'instigateur de toutes ces difficultés était le Coulougli Sidi-Ahmed, chef d'une centaine de Turcs sur qui reposait la défense de Bône. C'était lui qui avait poussé les notables à demander aide aux Français, parce qu'il lui avait plu de s'imaginer qu'on n'enverrait d'Alger que des hommes dont il pourrait faire des recrues à son profit; mais en voyant une troupe organisée, disciplinée, militairement française, il avait été pris de jalousie et d'inquiétude pour ses intérêts personnels; il se sentait menacé de dépossession; malheureusement le détachement qui lui causait tant de déplaisir n'était pas assez nombreux pour lui imposer. Cependant, après un premier mouvement d'humeur, il prit le parti de dissimuler : il consentit même à passer, avec ses Turcs, à la solde de la France. A la kasba, il n'était plus le maître; un officier de zouaves y avait le commandement. Le commandant Huder, charmé des marques de déférence que lui prodiguaient les notables, était plein de sécurité; au contraire, le capitaine Bigot, qui, entendant l'arabe, saisissait au passage des propos malsonnans, ne cessait de presser le chef aux ordres duquel il avait été mis, de prendre quelques précautions élémentaires. Les portes étaient mal gardées; celle de la kasba était toujours ouverte; il n'y avait pas de lieu de rassemblement désigné en cas de besoin. Ce qui rassurait le commandant, c'était la tranquillité extérieure de la ville depuis son arrivée; en effet, il n'y avait plus trace de blocus; les vivres arrivaient en abondance; le prix de la mesure de blé était tombé de 14 boujous à 7.

Il y avait dans Bône un homme aussi dangereux et encore plus ambitieux que Ahmed le Coulougli : c'était Ibrahim, un ancien bey de Constantine, dont l'influence sur les tribus de la campagne était restée grande. Ce personnage affectait la plus grande sympathie pour le commandant Huder; il le voyait tous les jours, il lui dénonçait même les sourdes menées du coulougli, avec lequel il ne laissait pas néanmoins de s'entendre; rivaux la veille, Ahmed et Ibrahim étaient présentement des alliés. La plupart des grands de Bône ne s'associaient pas à ces complots, mais ils n'osaient pas les dénoncer à l'autorité française. Le 24 septembre, dans une réunion chez Ahmed, il avait été décidé qu'une bande se présenterait dans

la journée chez le commandant pour lui intimer l'ordre de quitter la ville, et s'il résistait, se défaire de lui; mais, arrivés devant son logis, la seule vue du factionnaire qui gardait la porte intimidâ les conjurés. La nuit suivante, Ibrahim vint le trouver mystérieusement, lui fit encore des révélations à demi sincères, et finit par lui emprunter cent piastres d'Espagne. Le 25, le commandant Huder, dont la sécurité ne laissait pas d'être un peu moins confiante, écrivit au général Berthezène une lettre qui concluait à l'envoi d'un renfort.

La corvette *Créole* devait mettre à la voile pour Alger le lendemain matin avec les dépêches de Bône; son départ allait être le signal de la révolte. En effet, à peine eut-elle appareillé qu'Ibrahim, suivi d'une quinzaine d'hommes armés, entra dans la kasba; la porte, comme d'habitude, était grande ouverte, et, comme d'habitude aussi, l'officier de service était allé déjeuner dans la ville. Les hommes de garde ne firent aucune résistance, le surplus de la garnison n'en fit pas davantage; les zouaves seuls hésitèrent un peu, mais, endoctrinés depuis quelques jours par les Turcs, quelques boudjous achevèrent de les décider. Maître de la citadelle, Ibrahim commença par ordonner qu'on fermât la porte, puis il fit tirer trois coups de canon pour annoncer à la ville et au dehors le succès de son entreprise. Au bruit inaccoutumé de cette salve, la corvette, qui n'avait pas fait beaucoup de chemin, vira de bord et revint au mouillage auprès du brick *Adonis*. Pendant ce temps, le commandant Huder et le capitaine Bigot avaient rassemblé une quarantaine de zouaves et tenté vainement de rentrer dans la kasba. Une centaine de marins, débarqués par les navires de guerre et venus à leur aide, ne parurent pas suffisans, avec un pareil nombre d'hommes restés fidèles, pour en faire l'attaque régulière. Deux jours se passèrent de la sorte sur le qui-vive.

Le 29 au matin, l'agitation dans la ville était grande; une foule de Kabyles et d'Arabes venus du dehors remplissait les rues. Vers neuf heures, des gens de Bône entrèrent chez le commandant; ils lui dirent qu'on les avait trompés, qu'au lieu d'un consul avec une escorte de musulmans, on leur avait envoyé une troupe commandée par des officiers français avec un gouverneur, et ils lui intimèrent l'ordre de partir. Pendant qu'il leur répondait en faisant demander des embarcations aux navires, le canon de la kasba se fit entendre; c'était le signal d'une attaque générale. Les postes assaillis se replièrent sur un carrefour voisin de la porte de la marine. Dans cette retraite, le capitaine Bigot essaya de tenir tête aux assaillans; abandonné successivement de ses hommes, resté seul dans une rue étroite, il s'élança sur ses adversaires, en tua deux, mais, atteint d'une balle, il tomba : la foule se rua sur lui,

l'acheva et de son propre sabre lui trancha la tête. Une cinquantaine de zouaves avaient réussi à gagner la porte de la marine ; aidés des matelots débarqués, ils s'y défendirent pendant une heure ; mais enfin il fallut chercher dans les canots un refuge. Un des derniers, le commandant Huder, déjà blessé de deux coups de feu, se jeta à la nage; au moment où il atteignait une des embarcations, une dernière balle lui fracassa la tête. La corvette et le brick, pendant ce temps, canonnaient la ville; tout à coup, tandis que les canots chargés des fugitifs, des blessés et des morts, accostaient les navires, on vit le drapeau parlementaire arboré sur les murs; quelques hommes s'approchèrent bientôt sur une felouque, assurant que les gens de la ville n'avaient eu aucune part ni à la surprise, ni au combat.

Le 30 septembre et le 1er octobre, arrivèrent les bricks *Cygne* et *Voltigeur*, avec deux cent quarante zouaves du 2e bataillon, que le général Berthezène inquiet venait de faire partir. Le commandant Duvivier, leur chef, était d'avis de reprendre immédiatement les hostilités. Le renfort qu'il amenait, joint aux restes du premier détachement et aux effectifs disponibles des quatre navires, donnait une force de cinq cents hommes d'élite avec lesquels il ne doutait pas de rentrer dans la ville et dans la kasba même ; cependant, il ne put pas persuader le commandant de la corvette *Créole*, qui refusa d'aventurer ses équipages dans une tentative aussi hasardeuse. La présence de cette petite escadre eut du moins pour effet d'engager les habitans de Bône à rendre un officier et une trentaine de zouaves qu'ils avaient faits prisonniers; tous ceux qui, outre les morts et les blessés, manquaient à l'appel, étaient restés volontairement avec Ibrahim. Le 11 octobre, les quatre navires mouillaient dans la rade d'Alger.

Le général Berthezène était à Moustafa-Pacha ; sans l'arrivée d'un officier d'état-major envoyé par le commandant de la marine pour prendre ses ordres, il allait se coucher sans rien savoir ; les dépêches de Bône, arrivées à sept heures du soir, étaient encore à neuf heures toutes cachetées sur sa table; il n'avait pas songé à les ouvrir.

VI.

Les affaires d'Oran le laissaient plus indifférent encore. Il est vrai que, de ce côté, on paraissait en disposition de se passer de lui. Les transactions du général Clauzel avec le bey de Tunis n'avaient pas encore été désavouées officiellement, lorsque Khéreddine-Agha, khalifa du prince tunisien Ahmed, bey d'Oran, d'après la dernière convention, était venu prendre possession du beylik. Dès son arrivée, le général de Damrémont était parti, déléguant ses pou-

voirs au colonel Lefol, du 21e de ligne. Le régiment, qui avait été des premiers désigné pour rentrer en France, attendait avec impatience son rapatriement ; il l'attendit longtemps, si longtemps qu'il se crut tout à fait oublié. Il avait d'autant plus lieu de le croire qu'il ne recevait plus absolument rien de son dépôt ni d'Alger ; linge, vêtemens, chaussures, tout lui manquait ; les habits rapiécés des officiers ne valaient pas mieux que ceux des soldats. A côté d'eux, les Tunisiens n'étaient guère moins misérables. On leur avait parlé d'Oran comme d'une ville riche, magnifique, populeuse; depuis le départ du bey Hassan et l'arrivée des Français, presque tous les musulmans l'avaient désertée ; il n'y restait en nombre que les juifs. Le khalifa s'était attendu à trouver les magasins bondés de munitions et de vivres, les écuries peuplées de chevaux de race et d'excellentes bêtes de somme ; il avait même le compte des mulets : deux cent trente-cinq. C'était un mirage ; les écuries comme les magasins étaient vides ; le vieux bey, avant de partir, avait fait argent de tout : farine, grains, fourrages, mulets, chevaux, il avait à peu près tout vendu ; il n'y avait plus que cinquante-six rosses tellement maigres et hors de service que les Arabes, grands voleurs, n'avaient même pas voulu les prendre. Le khalifa était furieux ; il criait qu'on l'avait trompé indignement, qu'il allait en informer son maître et qu'il voulait qu'on le ramenât lui et son monde à Tunis. En attendant, il fallait vivre. Une belle nuit, les Tunisiens et les janissaires de l'ancien bey, qui s'étaient enrôlés avec eux, sortirent en armes, tombèrent sur les douars de plusieurs tribus qui n'avaient pas voulu reconnaître l'autorité de leur chef, coupèrent quarante têtes, se saisirent des femmes et des enfans, et ramenèrent trois mille moutons, bœufs et vaches. Le khalifa magnanime fit relâcher les enfans et les femmes, mais garda le bétail. Cette exécution n'était pas pour rétablir les bonnes relations entre la place et le dehors ; cependant, les jours de marché, quelques campagnards armés jusqu'aux dents s'aventuraient en ville ; à côté d'un panier d'œufs, d'un pot de beurre et de deux poules, on voyait un Bédouin accroupi, le fusil à la main et le yatagan à la ceinture ; quand cet homme avait débité sa marchandise et compté sa monnaie, il se relevait et s'en allait gravement ; la porte franchie, à quelque distance, il se retournait et lâchait son coup de fusil contre la muraille. Les soldats n'y prenaient pas garde : « Ce n'est rien, disaient-ils ; ce sont les Bédouins qui tirent pour s'amuser ; ils en font autant tous les jours. »

Il y avait bien longtemps qu'on était sans nouvelles ni d'Europe ni d'Alger ; depuis deux mois, pas un courrier n'était venu. Enfin, on apprit qu'à la suite de nouvelles négociations suivies, régulièrement cette fois, à Tunis, le bey n'ayant pas accepté les conditions

que voulait lui imposer le gouvernement français, les Tunisiens allaient évacuer Oran et les troupes françaises s'y installer définitivement à leur place, sous les ordres du lieutenant-général Pierre Boyer, l'ancien compagnon d'armes du général Clauzel. En attendant son arrivée, retardée par une indisposition, c'était le maréchal de camp de Faudoas qui devait prendre le commandement par intérim. Sur ces nouvelles et plus encore sur le bruit démesurément grossi des événemens de Médéa et du Ténia, toutes les tribus autour d'Oran s'étaient agitées; les Bédouins avaient cessé de venir à la ville; les marchés étaient déserts, l'inquiétude des juifs était telle que, contrairement à tous les usages, ils s'étaient armés et faisaient toutes les nuits des patrouilles. Dès le 10 juillet, un parti d'une centaine de cavaliers vint jusque sous le canon de la place, enlever un troupeau de plus de deux cents bœufs. Le 21, une reconnaissance topographique fut attaquée dans le faubourg de Kerguenta. Le 24, on s'aperçut que l'autre faubourg, celui de Ras-el-Aïn, avait été pendant la nuit entièrement abandonné par ses habitans; la veille, un de leurs cheikhs était venu demander au colonel Lefol si c'était aux Français ou aux Tunisiens qu'ils devaient définitivement obéir, et comme la réponse du colonel ne lui avait pas paru satisfaisante, il s'était retiré en disant: » Nous ne pouvons plus être vos amis; nous allons rejoindre nos tribus qui nous rappellent. » Dans les premiers jours du mois d'août, les corvées de travailleurs qui, sous la direction des officiers du génie, abattaient les masures et détruisaient les jardins pour dégager les abords de la place, furent à chaque instant attaquées.

Enfin, le 17, le général de Faudoas prit terre à Mers-el-Kébir avec le premier bataillon du 20e. Cinq jours après, les Tunisiens s'embarquèrent, ravis de quitter une ville qui était ravie de les voir partir. Le général de Faudoas était à peine en fonctions depuis un mois, quand l'arrivée du général Boyer mit fin à son commandement provisoire. Avec le pauvre 21e enfin délivré, mais en deuil de son colonel, mort peu de jours auparavant, il prit passage sur une des frégates qui avaient amené les deux derniers bataillons du 20e.

Le général Boyer, revenu en Afrique après l'avoir quittée à la suite du général Clauzel, était un vieil *égyptien,* plutôt deux fois qu'une, car, après avoir fait partie de la grande expédition de Bonaparte, il venait de passer six ans au service de Méhémet-Ali; dans l'intervalle, de 1810 à 1813, il avait fait la guerre en Espagne, et comme il s'était montré impitoyable pour les guérillas, il avait reçu des Espagnols le surnom de *Pierre le Cruel.* Oran étant en relations fréquentes avec l'Espagne, la réputation du terrible général l'y avait précédé; le peu de Maures qui étaient restés dans la

ville tremblaient devant lui, et même au dehors les tribus voisines ne prononçaient son nom qu'avec terreur.

Son premier soin fut de reconnaître la place et les environs. Le fort de Mers-el-Kébir avait été complètement réparé; une garnison de deux compagnies y était suffisante. Des ouvrages d'Oran, spécimen remarquable de l'ancienne fortification espagnole, les uns, comme Santa-Cruz, Saint-Philippe et la vieille Kasba, étaient à demi ruinés, les autres, au contraire, comme la Moune, Saint-André, la nouvelle kasba, et sur le chemin de Mers-el-Kébir, Saint-Grégoire, étaient dans un excellent état de conservation. C'étaient, sans compter le mur d'enceinte, beaucoup de points à garder pour un régiment qui, les deux compagnies de Mers-el-Kébir à part, ne comptait pas quatorze cents baïonnettes. A plus forte raison, toute opération à distance était-elle interdite au général; son action extérieure se limitait à la portée des canons de la place. Aussi essaya-t-il d'agir par influence et de nouer des rapports avec les Turcs et les coulouglis qui étaient restés maîtres du *mechouar* ou citadelle de Tlemcen et de la kasba de Mostaganem. Ceux du *mechouar* s'étaient constamment refusés à ouvrir leur porte aux Marocains qui occupaient la ville.

Peu satisfait de son beau-frère Mouley-Ali, qui ne lui avait pas encore assuré la possession pleine et entière de Tlemcen, le sultan de Maroc y avait envoyé un personnage honoré de sa confiance, El Hameri. Accompagné de Moustafa-ben-Ismaïl et de Mouserli, chefs réputés des Douair et des Sméla, les deux grandes tribus *maghzen*, dont naguère les Turcs se servaient comme d'auxiliaires dans le beylik, El-Hameri se rendit de Tlemcen à Mascara, levant des impôts, faisant appel aux cavaliers, annonçant l'extermination prochaine des chrétiens, célébrant la puissance irrésistible de son maître. En dépit de ses rodomontades, il ne parvint pas à réunir les douze mille hommes qu'il attendait. Sur ces entrefaites, le général Boyer saisit des lettres que le Marocain voulait faire parvenir en secret aux Maures d'Oran; deux de ceux-ci, deux marchands, deux notables, Mohammed Balenciano et Abdel-Salem furent arrêtés le 1er octobre. D'abord il n'avait été question que de les déporter, mais deux jours après, le général, voulant prévenir par la terreur toute nouvelle intelligence avec l'ennemi, fit, de sa seule autorité, comme un vrai pacha turc, trancher la tête aux deux marchands et confisquer leurs biens. Quelques jours après, une barque moresque fut saisie dans la baie de Mers-el-Kébir vendant de la poudre aux Arabes; le lendemain les quatre hommes qui la montaient furent pendus en même temps qu'un autre accusé d'espionnage. Le général Boyer n'était cependant pas d'un naturel violent ni san-

guinaire ; mais, en Égypte comme en Espagne, il s'était fait de l'extrême rigueur, de la répression sans pitié, un système dont l'application à des races qui ne reconnaissent d'autorité que la force, lui paraissait indispensable. Il n'est pas besoin de dire qu'en France, et même à Alger, où la doctrine du général n'était pas sans trouver quelque faveur, ces façons de pacha soulevèrent la réprobation générale.

Vers la fin d'octobre, la nouvelle des tristes événemens de Bone, exagérés, comme celle de la retraite de Médéa, vint ranimer l'agitation autour d'Oran ; mais la garnison était avertie qu'elle allait recevoir des renforts ; trois compagnies, une de sapeurs, une d'artillerie, une de canonniers gardes-côtes, étaient arrivées déjà. Une soixantaine de Turcs s'étaient mis à la solde de la France et formaient le noyau d'une troupe indigène analogue aux zouaves ; en même temps une troupe de trois cents juifs s'organisait en façon de garde nationale. N'osant s'attaquer aux ouvrages d'Oran, malgré ses belles promesses, El-Hameri avait voulu se revancher sur Mostaganem ; mais il en fut pour sa courte honte. Les Turcs le repoussèrent avec perte, et leur chef, le caïd Ibrahim, s'empressa de faire parvenir à Oran un rapport sur l'attaque des Marocains et sur leur défaite. Un plus grand succès encore pour le général Boyer, ce fut la rupture de Mouserli et de Moustafa-ben-Ismaïl avec El-Hameri. Exaspérés par ses exactions et par sa morgue, ces deux grands chefs se séparèrent de lui, reprirent leurs campemens dans le voisinage d'Oran et firent savoir au général que désormais les marchés de la ville seraient libres comme au temps des beys. Le temps des beys, c'était celui où les Douair et les Sméla, alliés des Turcs qui dominaient à Oran, tiraient un beau bénéfice de cette alliance ; Dieu avait voulu que les Turcs eussent d'autres successeurs ; pourquoi ces successeurs ne ramèneraient-ils pas le bon temps ? Évidemment, il y avait dans ces deux tribus puissantes un courant d'opinion qui les faisaient dériver du côté des Français.

L'année 1831 s'achevait donc, au moins dans le beylik d'Oran, un peu plus favorablement pour la France. Dans la province d'Alger, une ère nouvelle allait s'ouvrir avec l'année nouvelle ; le 23 décembre, le général Berthezène était officiellement averti qu'il allait être remplacé par le lieutenant-général Savary, duc de Rovigo, et comme celui-ci n'avait pas tardé à suivre la dépêche ministérielle, trois jours après, le 26, le général Berthézène résignait entre les mains de son successeur le commandement en chef.

CAMILLE ROUSSET.

LA

CRISE AGRICOLE

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

L'agriculture souffre. Que pourrait-on, que devrait-on faire pour la relever ?

Les uns demandent tout au gouvernement. Ainsi un certain nombre de comices agricoles et de conseils généraux ont exprimé le vœu que toutes les matières non comprises dans les traités de commerce soient frappées de droits d'entrée *assez élevés pour que l'agriculture puisse se relever de ses désastres.* Les droits d'entrée les plus élevés possible auraient-ils le pouvoir magique de guérir instantanément tous les maux qui affligent nos agriculteurs et nos propriétaires? La concurrence étrangère est-elle la seule cause de ces maux? D'autres prétendent, au contraire, que le gouvernement n'a rien à faire pour guérir les souffrances de l'agriculture; ils doutent même que ces souffrances existent réellement et ils affirment que tout est pour le mieux dans les traités de commerce. Les uns se placent exclusivement au point de vue du producteur de blé et du propriétaire de la terre qui le produit; les autres subordonnent tous les intérêts à ceux des consommateurs. Les uns représentent les membres, les autres l'estomac. Lesquels ont raison? Ou faudrait-il peut-être leur rappeler à tous deux la vieille fable d'Ésope?

Essayons de découvrir de quel côté se trouve la vérité, ou du moins quelle part de vérité se trouve de chaque côté. Pour cela,

étudions les faits. Quelles sont les variations qui ont eu lieu, en France, depuis quarante ou cinquante ans, dans les prix des principaux produits de l'agriculture, dans leurs frais de production, dans le loyer et la valeur des terres? Dans quel ordre ces variations ont-elles apparu? Quels sont les rapports qui les relient, soit entre elles, soit avec les changemens survenus dans la législation commerciale et dans les moyens de transport?

La crise agricole existe également en Angleterre; elle y est même plus ancienne et, à certains égards, plus intense que chez nous, et elle a donné lieu, dès 1881, à une enquête très sérieuse. Elle existe dans la plus grande partie de l'Europe. Elle existe dans l'Amérique du Nord elle-même, où les états de l'Est, les plus anciens de la Confédération, ont été obligés de transformer complètement leurs systèmes de culture depuis que les chemins de fer leur amènent les blés du bassin du Mississipi et de la Californie. Tout en nous occupant plus particulièrement de la France, nous devons chercher à nous instruire en nous comparant aux autres, et à juger ainsi notre propre situation d'un point de vue plus large et plus élevé.

I.

La loi du 9 août 1879 avait prescrit une nouvelle évaluation des propriétés non bâties de la France. L'administration des contributions directes venait de terminer cet immense travail, établi d'après les estimations directes du revenu net contrôlé par les actes enregistrés pendant les dix dernières années. Ses résultats avaient été publiés en 1883 et constataient que, de 1851 à 1879, la valeur du territoire agricole avait augmenté de 30 pour 100, soit plus de 30 milliards, lorsque M. le comte de Saint-Vallier vint apporter à la tribune du sénat le sombre tableau de la situation agricole du département de l'Aisne, qui eut un si grand retentissement. Quel contraste entre les chiffres de l'enquête administrative et les plaintes générales sur les souffrances de l'agriculture! Pourquoi cette brusque dépression dans le loyer et la valeur des terres après une si longue période d'augmentation? Essayons de le découvrir en passant rapidement en revue les diverses régions de la France.

Le département où l'augmentation dans la valeur des terres a été la plus considérable est celui de l'Allier; elle a été de 142 pour 100. Elle provient principalement de l'établissement des chemins de fer qui ont ouvert des débouchés à ses produits, mais elle est due également aux propriétaires qui ont su développer leur production en raison des nouveaux débouchés, et comme M. V. de Tracy, comme M. Bignon, améliorer les conditions d'existence de leurs métayers,

tout en améliorant leurs domaines, répandre autour d'eux le bien-être, tout en s'enrichissant.

A côté de l'Allier, le département de la Nièvre n'a gagné que 64 pour 100, sans doute parce qu'il avait déjà commencé, avant 1851, à créer ses herbages et que le prix des terres y était déjà plus élevé. Mais il a continué à prospérer.

Dans le Cher, la valeur moyenne de l'hectare a passé de 733 fr. à 1,266 francs. Tout le Berry a participé à cette augmentation de richesse ; dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, les chemins de fer ont non-seulement augmenté la valeur des produits, mais ils fournissent les moyens de production; ils amènent, comme en Sologne, les amendemens calcaires dont le sol a besoin.

Il en a été de même dans l'Anjou et dans la Mayenne. Dans le département de Maine-et-Loire, la production du blé a augmenté de 50.000 hectares et le rendement s'est élevé de 12 hectolitres à une moyenne de 17. La quantité de bétail a presque doublé et sa valeur s'est accrue de 30 millions. L'ancienne race mancelle a été croisée avec le Durham et est devenue une de nos meilleures races de boucherie. Dans tous ces départemens, la plus-value des terres acquise depuis 1851 dépasse 70 pour 100.

En Vendée et en Bretagne, elle varie de 50 à 75 pour 100. « La terre de granit recouverte de chênes, » que chantait Brizeux se couvre maintenant d'herbages et de troupeaux, sous l'influence des chemins de fer, qui y répandent la tangue et le maërl déposés par la mer sur ses côtes, ou les phosphates minéraux dont un Breton, M. de Molon, a indiqué les gisemens dans les Ardennes, etc. Il y a quarante ans, la Bretagne était encore isolée au milieu du mouvement économique de notre siècle; aujourd'hui les bateaux à vapeur lui ouvrent le marché de Londres et les chemins de fer celui de Paris. Encore dix ou vingt ans, la valeur de ses terres aura doublé.

Le célèbre géologue Élie de Beaumont appelait le plateau central le pôle répulsif de la France, parce que, incapable de nourrir ses habitans, il les forçait à émigrer pour chercher à gagner leur vie au loin et surtout dans les grandes villes, qui étaient déjà alors et qui deviennent de plus en plus les pôles qui attirent les populations. Là également, les chemins de fer ont rapproché les deux pôles. Là également, ils amènent aux terrains granitiques du Limousin la chaux qui permet d'y introduire le trèfle et de remplacer le seigle par le froment. « Dans la Haute-Vienne, dit M. Barral dans un rapport sur l'agriculture de ce département (1), dernier ouvrage de ce savant agronome, on a créé depuis quarante ans plus de

(1) *L'Agriculture, les Prairies et les Irrigations de la Haute-Vienne*, par Barral (Rapports adressés à M. le ministre de l'agriculture. Imprimerie nationale, 1884).

100,000 hectares de prairies arrosées au moyen de la captation des sources, de l'emploi des petits ruisseaux et de leur emmagasinement dans les *pêcheries;* » et l'auteur donne les monographies détaillées d'un certain nombre de propriétés dont les revenus ont été doublés en dix ou douze ans; d'autres ont triplé en vingt ans.

Le reste du plateau central, tout le Limousin et toute l'Auvergne, suivent l'exemple de la Haute-Vienne et, autour de leurs vallées mieux arrosées, autour de leurs champs mieux cultivés, on commence à reboiser les hauteurs improductives. La valeur des bois a augmenté, et c'est le meilleur stimulant pour regarnir peu à peu ces montagnes que l'on avait surnommées : *la tête chauve de la France.*

Dans le Midi, le département des Landes a gagné plus de 100 pour 100. Il avait même atteint un taux plus élevé pendant la guerre de la sécession américaine, quand les résines se vendaient très cher. Peu à peu, on renonce au gemmage des pins, mais les bois, injectés de sulfate de cuivre, sont très estimés pour faire des traverses de chemins de fer, des poteaux pour les mines ou pour les télégraphes. On en expédie de grandes quantités en Angleterre.

Dans les départemens dont les vignobles n'avaient pas encore été atteints par le phylloxera en 1879, la valeur des terres avait profité à la fois de cette indemnité et de la hausse du prix des vins. Elle s'était accrue dans ceux du Lot et de Lot-et-Garonne de 40 à 50 pour 100, dans le Gers de 40 pour 100, dans la Haute-Garonne de 61 pour 100, dans l'Aude de 142 pour 100. La Gironde se défend encore contre l'invasion. L'évaluation faite en 1879 y constatait un accroissement de 53 pour 100 comparativement à 1851. Mais autour d'eux, d'un côté, dans les Charentes, de l'autre, dans l'Hérault, le Gard, l'Ardèche et la Drôme, les vignobles qui avaient donné de si riches produits pendant quinze à vingt ans étaient détruits par le phylloxera, et ces nouvelles pertes venaient s'ajouter à celles qu'avait déjà causées la maladie des vers à soie. La population a diminué avec le produit et la valeur des terres.

Le département de Vaucluse est celui qui a perdu le plus d'habitans, mais la valeur moyenne des terres y est restée à peu près égale à celle du 1851, parce que c'est le seul département qui a des prairies irriguées, et leur rendement a compensé les pertes faites sur les vignes, les mûriers et la garance. Il est bien prouvé aujourd'hui que, non-seulement on peut au moyen de submersions hivernales protéger les vignes contre le phylloxera, mais que des irrigations fréquentes en été leur donnent assez de vigueur pour résister aux attaques du redoutable puceron. De plus, l'eau seule permettrait de remplacer les vignes détruites par d'autres cultures. Et, cependant, on laisse tous ces départemens s'appauvrir et se

dépeupler, sans leur donner un peu de ces masses d'eau que le Rhône débite au milieu d'eux et va jeter à la mer. Voilà des pays qui souffrent! Voilà une agriculture que l'on devrait à tout prix sauver de la ruine!

Mais le département qui a le plus perdu depuis 1851, c'est celui des Hautes-Alpes. La valeur vénale de la terre y a diminué de 20 pour 100. Y a-t-il lieu de s'en étonner? « La terre fuit de toutes parts, » a dit M. Surrell, entraînée par les pluies d'orage que rien n'arrête sur ces montagnes déboisées. Voilà encore une région qui souffre! C'est l'héritage d'un passé lointain, et le travail de reconstitution est commencé depuis peu.

Dans le Jura, le Doubs, la Haute-Saône, les Vosges, en général dans tout le nord-est de la France, l'augmentation a été très faible (5 à 6 pour 100); les propriétés y étaient depuis longtemps très morcelées, très chères et très souvent chargées d'hypothèques. L'Aube est restée stationnaire et la Haute-Marne est un des départemens où l'évaluation de 1879 est plus faible que celle de 1851. Autrefois de nombreuses forges y donnaient de la valeur aux bois, mais aujourd'hui elles disparaissent peu à peu, réduites à l'inaction par la concurrence du fer à la houille; les grandes usines ont tué les petites. Mais, tandis que le prix de la terre est en baisse, la production agricole est en progrès dans la Haute-Marne, et c'est un exemple que nous devons retenir.

En nous rapprochant de Paris, nous trouvons les départemens de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise. Leurs grandes fermes eurent longtemps, comme les maraîchers des environs de la capitale, le monopole de son marché pour les denrées volumineuses et difficiles à transporter: foins, paille, légumes, lait, etc. Le réseau des voies ferrées a agrandi son cercle d'approvisionnement, et le nivellement des prix tend à faire perdre aux terres les plus rapprochées du centre tout ce que gagnent les plus éloignées, mais l'accroissement de la population a suffisamment compensé les effets de cette concurrence pour que la valeur des terres ait encore pu augmenter de 4 à 7 pour 100.

« Si j'avais à désigner la plus heureuse partie de la France, a dit Léonce de Lavergne en 1860, je n'hésiterais pas, je désignerais la Normandie. » La Normandie est-elle moins heureuse qu'en 1860? On pourrait le croire en voyant sa population diminuer. La nouvelle évaluation du territoire agricole faite en 1879 n'en constate pas moins une augmentation dans le prix des terres: 38 pour 100 dans la Seine-Inférieure, 30 pour 100 dans l'Orne, 28 pour 100 dans la Manche, 25 pour 100 dans le Calvados et 4 pour 100 dans l'Eure. Mais distinguons. Les quatre premiers départemens ont des herbages dont la valeur, toujours croissante

depuis 1851, a la plus forte part dans la moyenne. La situation est loin d'être aussi prospère dans le pays de Caux et dans la plaine de Caen, où la culture arable prédomine; le chiffre de 4 pour 100 qui est donné pour le département de l'Eure, l'exprimerait d'une façon plus vraie. De plus, les contrôleurs des contributions directes ont fait leur estimation d'après les dix années antérieures à 1879; elle ne pouvait donc pas constater une diminution de produit net qui en réalité a commencé dès 1875. La culture du lin avait disparu; celle du colza donnait moins de bénéfice; les troupeaux de moutons étaient moins nombreux et la main-d'œuvre devenait de plus en plus chère. Les fermiers gagnaient déjà moins qu'autrefois, et ils gagnaient d'autant moins qu'ils étaient engagés par les baux qui ont servi de bases aux appréciations. Il est donc probable que ces appréciations auraient donné des résultats encore plus élevés, si elles avaient été faites avant 1875.

La même remarque peut être faite pour toutes les contrées où le fermage à prix d'argent est en usage, et particulièrement pour la région du Nord. Les Flandres étaient, depuis plusieurs siècles, le pays le mieux cultivé de l'Europe; les Anglais eux-mêmes y ont pris leurs premières leçons. Depuis 1820, la fabrication du sucre de betteraves y avait introduit une nouvelle source de richesses. Cette industrie avait déjà une grande importance en 1853, lorsque la ville de Valenciennes inscrivait, sur un arc de triomphe, ce résumé caractéristique de son influence agricole : « Production du blé dans l'arrondissement avant la fabrication du sucre, 353,000 hectolitres; nombre de bœufs 700. Production du blé depuis l'industrie du sucre, 421,000 hectolitres; nombre de bœufs 11,500. » A cette époque, les terres étaient déjà estimées à une moyenne de 4,000 francs l'hectare; elles ont encore gagné 42 pour 100 jusqu'à la nouvelle évaluation de 1879. Du département du Nord, cette industrie florissante s'était répandue peu à peu dans ceux du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. La culture des betteraves, qui se vendaient facilement 20 francs la tonne et souvent davantage, quelle que fût leur richesse en sucre, donna de 400 à 500 francs de bénéfice net dans des terres que l'ancien assolement triennal laissait en jachère et, comme dans l'arrondissement de Valenciennes, le blé qui les suivait rendait par hectare 3 ou 4 hectolitres de plus. Avec les pulpes, les fermiers engraissaient des bœufs ou des moutons, et l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente ajoutait des sommes notables aux recettes de l'exploitation. Quoique plus élevé que dans beaucoup d'autres départemens, le loyer des terres était encore, comme le salaire des ouvriers, assez modéré; l'ensemble des frais ne dépassait pas 270 à 300 fr. par hectare et, par conséquent, avec un produit brut de 400 à

500 francs, il restait au cultivateur 130 à 200 francs de bénéfice, c'est-à-dire de 13,000 à 20,000 francs par an sur une ferme de 100 hectares, comme il y en a beaucoup dans le pays, 26,000 à 40,000 francs sur une ferme de 200 hectares.

Il y eut, de 1851 à 1860, une période de grande prospérité pour la culture de l'Artois et de la Picardie. Les fermiers augmentèrent leur fortune rapidement. A chaque renouvellement de bail, ils se disputaient les locations, surenchérissant dans leurs offres les uns sur les autres; et, souvent, sans prendre part à aucune amélioration, même sans avoir à faire de réparations dans leurs bâtimens, les propriétaires virent les revenus de leurs domaines augmenter dans des proportions de plus en plus considérables. Cette hausse se prononça surtout dans la période 1860 à 1870 et elle continua même jusqu'en 1875. En vingt ou vingt-cinq ans, elle arriva à 50 pour 100, 60 pour 100, dans certaines terres à près de 100 pour 100. C'était autant de bénéfices de moins pour les fermiers. En même temps, la main-d'œuvre devenait plus rare et plus chère; elle le devint surtout après la guerre de 1870-1871. Les bénéfices diminuèrent graduellement; mais, comme les baux sont la plupart de douze à quinze ans, ceux qui ont servi de contrôle pour l'évaluation de 1879 ne pouvaient pas encore révéler cette décadence progressive du produit net réel. Du reste, le produit brut se maintenait; il reçut ses premières atteintes après 1875 par les mauvaises récoltes qui se succédèrent, puis après 1881 par les prix peu rémunérateurs du blé et surtout, depuis un an, par la baisse du prix des betteraves, qui fut la conséquence de la crise sucrière. La prospérité de l'agriculture de toute la région du Nord est intimement liée à celle de la fabrication du sucre; elle a grandi avec elle; aujourd'hui, elle décline avec elle. Nous reviendrons sur les causes de cette déchéance; pour le moment, nous en sommes encore à la période de richesse qui l'a précédée, et, si j'ai un peu anticipé sur la suite, c'était pour en préciser les caractères et en marquer le point culminant, qui a été 1875 pour les propriétaires, et pour les fermiers une date antérieure.

Ainsi, de 1851 à 1875, la valeur vénale des propriétés non bâties a augmenté de plus d'un milliard par an, progression deux fois plus rapide que pendant les cinquante premières années du siècle. Le revenu correspondant s'est accru de 821 millions (1) et nous avons vu que cet accroissement provient principalement soit de l'action directe des chemins de fer sur les prix, soit des amélio-

(1)

	VALEUR VÉNALE.	PRODUIT NET IMPOSABLE.
En 1851	61.189.030.452	1.824.186.249
En 1879	91.583.966.079	2.645.505.565

rations agricoles qu'ils ont permis d'accomplir dans les départemens éloignés des centres de consommation. Pour se faire une idée complète de leur influence, il faudrait ajouter à ce revenu celui des propriétés bâties, qui a augmenté d'environ 600 millions, et celui des industries de toute sorte, houillères, usines métallurgiques, etc., qui en ont largement profité.

Après avoir été interrompue par la guerre de 1870-1871, la prospérité industrielle se développa avec une intensité d'autant plus grande que la consommation l'avait dépassée et qu'il y avait beaucoup de vides à combler dans les approvisionnemens. Pendant quelques années, les bénéfices furent encore considérables et, plus que jamais, on s'organisa comme si ces bénéfices devaient toujours durer. Les anciennes fabriques s'agrandirent, et, de tous côtés, on en bâtit de nouvelles. Il en fut de même en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, dans l'est des États-Unis américains. L'Europe ne suffisait plus à l'abondance de ses capitaux ; ils débordèrent sur les pays nouveaux, établissant des chemins de fer, perçant des isthmes, perfectionnant les moyens de transports maritimes, créant des usines de toute sorte, développant dans l'ouest de l'Amérique la production du blé, en Australie celle de la laine, en Algérie, en Italie et en Espagne celle du vin, en Autriche celle du sucre; et fournissant ainsi des moyens d'extension à la concurrence de ces contrées lointaines où la terre et tous les produits spontanés de la nature n'avaient presque pas de valeur. L'abondance des capitaux et la confiance des actionnaires semblaient inépuisables. Les sociétés financières trouvaient moyen de les multiplier en spéculant sur les mirages de l'inconnu. Les actions montaient de plus en plus et l'exagération du crédit était arrivée à son point extrême de tension, comme l'électricité de l'atmosphère à la fin d'une longue série de beaux jours, lorsque tout à coup une étincelle vint la déchirer et le *krach* se produisit. Cette crise financière et industrielle pèse encore sur le marché de nos produits agricoles en diminuant ou du moins en arrêtant l'accroissement de la consommation de certaines denrées, et, réciproquement, elle se prolonge par suite de la crise qui appauvrit nos cultivateurs. Peut-être même la gêne des fermiers et des propriétaires est-elle aggravée, parce que les pertes qu'ils ont faites sur leurs placemens mobiliers s'ajoutent à celles qui proviennent de la diminution du revenu de la terre. Mais la crise financière n'a fait disparaître qu'une faible partie des capitaux formés pendant la période de prospérité générale qui l'avait précédée, et ces capitaux ont eu non-seulement dans l'agriculture, mais dans l'industrie et dans tout notre état social une influence qui est considérable et sur laquelle nous allons insister, parce qu'elle est une des causes principales de la crise agricole : ils ont amené la hausse des salaires.

Dans les discussions ardentes qu'a soulevées la question des droits de douane, les uns ont dit que la cherté des subsistances ferait hausser les salaires, les autres que leur bon marché les ferait baisser. Je crois qu'ils ont tort tous les deux. Les salaires ne sont soumis qu'à une seule loi, celle de l'offre et de la demande, que Richard Cobden exprimait sous cette forme populaire : « Les salaires haussent quand deux patrons courent après un ouvrier et ils baissent quand deux ouvriers courent après un patron. » Cette loi ne s'inquiète pas du prix des subsistances ; elle est impitoyable. Au XVIIIe siècle encore, elle laissait les ouvriers mourir de faim lorsque le travail manquait ou était mal payé, malgré la cherté excessive du pain. Mais aujourd'hui elle est devenue la loi même du plus magnifique progrès que notre siècle ait réalisé : celui du bien-être dans les classes inférieures. Les salaires haussent de plus en plus relativement au prix des subsistances. La quantité de blé que l'on peut acheter avec une journée de travail a quadruplé depuis Louis XIV, triplé depuis Louis XVI, et doublé depuis Napoléon Ier. M. de Foville, auquel j'emprunte ces chiffres, a complété sa démonstration en estimant quelle est aujourd'hui en France la moyenne des dépenses de toutes espèces pour une famille d'ouvriers agricoles composée de cinq personnes. Elle est de 750 francs par an et l'ensemble de ses salaires dépasse 800 francs. Cette famille peut donc faire 50 francs d'économie. Pour faire les mêmes consommations, elle aurait dû, de 1810 à 1815, dépenser 650 francs, mais elle ne pouvait gagner alors que 400 francs ; elle aurait donc été en perte de 250 francs ; aussi avait-elle beaucoup moins de bien-être : la viande ne paraissait presque jamais sur sa table ; tout au plus du lard les jours de fête ; pas de vin, pauvre logement. Avant 1789, les dépenses auraient été de 575 francs pour 180 à 200 francs de salaires ; c'était la misère presque toujours et souvent la faim et la maladie.

Malthus avait dit jadis que les subsistances augmentent en progression arithmétique, tandis que la population s'accroît en progression géométrique. Si cette loi désolante était vraie, l'humanité serait condamnée à une misère croissante, et les socialistes auraient eu raison d'opposer à l'organisation naturelle de la société tous les systèmes bizarres que nous avons vus éclore avant 1848. Dans la lutte qu'il soutint contre tous ces inventeurs d'organisations nouvelles, Bastiat démontra, au contraire, que tous les intérêts sont harmoniques et que la liberté tend à la prépondérance progressive du bien général ; et il établit la belle loi que nous voyons se vérifier avec une précision mathématique : « A mesure que les capitaux s'accumulent, le prélèvement *absolu* du capital dans le résultat total de la production augmente et son prélèvement *proportionnel*

diminue; le travail voit augmenter sa part *relative*, et, à plus forte raison, sa part *absolue*. » Capitalistes et ouvriers, tout le monde gagne, mais la part du travail devient de plus en plus grande. La richesse générale augmente, mais sa répartition change. En voici deux exemples :

D'après M. Bouchard, d'Angers, le produit annuel de l'agriculture du département de Maine-et-Loire a augmenté, depuis 1840, de 40 à 50 millions qui se répartissent ainsi : 12 millions aux propriétaires, c'est-à-dire au capital; 17 à 18 millions aux ouvriers et domestiques, c'est-à-dire au travail et le reste aux fermiers et métayers, qui, outre le capital d'exploitation, représentent encore le travail.

Dans un petit livre intitulé : *un Heureux Coin de terre*, que M. le comte de Montalivet a écrit peu de temps avant sa mort, il a comparé l'état économique de son pays natal, le Sancerrois, en 1820, à l'époque où, jeune homme, en vacances de l'École polytechnique, il le parcourait, le fusil sur l'épaule, et puis, en 1878, lorsque, vieillard à qui l'expérience de la vie avait appris à bien juger les choses sans les lui présenter sous un aspect trop sombre, il revoyait ses chères campagnes; et son étude peut être résumée dans ce passage d'une de ses dernières pages : « En même temps que le revenu de la propriété doublait, les salaires augmentaient dans une proportion deux ou trois fois plus forte. Heureuse et double progression qui a penché, Dieu merci! du côté de ceux qui souffrent! » N'est-ce pas la réalisation complète du principe de Bastiat? Gardons-nous d'attaquer ce principe; il est la sauvegarde de notre état social; et, si ce qu'on appelle les *souffrances de l'agriculture* provient jusqu'à un certain point de ce que les ouvriers *souffrent* moins qu'autrefois, ne nous donnons pas le ridicule de nous en plaindre. Mais ce n'est pas une raison pour nous endormir dans les illusions d'un optimisme trop théorique. Examinons la question sous toutes ses faces, en gens pratiques.

L'économie politique suppose que rien n'a été entravé dans le libre développement de la société. Or en est-il réellement ainsi?

En 1846, la population agricole de la France formait encore les trois quarts de sa population totale; aujourd'hui, elle atteint à peine 65 pour 100. Les campagnes se dépeuplent au profit des villes. Cette concentration a été en grande partie le résultat de l'établissement des chemins de fer. Les grandes villes ont servi de jalons pour le tracé des principales lignes. Dès lors, tous les avantages naturels, toutes les ressources industrielles et commerciales qui avaient déjà produit le développement de ces villes ont été multipliés par les voies ferrées qui les traversent. Leurs manufactures, trouvant plus de facilité pour obtenir leurs matières premières et

pour écouler leurs marchandises, prirent un nouvel accroissement et enlevèrent des ouvriers à l'agriculture en leur offrant des salaires de plus en plus élevés. Cette attraction des villes a donc joué un rôle important dans la progression du bien-être général, et il n'y a qu'à s'en réjouir si elle est restée dans ses limites naturelles. Mais n'a-t-elle pas été exagérée artificiellement? L'équilibre des forces productives n'a-t-il pas été faussé, parce que les traités de commerce, au lieu de donner à l'industrie et à l'agriculture ou la même liberté ou la même protection, ont favorisé l'une au détriment de l'autre? Les impôts ne sont-ils pas proportionnellement plus lourds dans les campagnes que dans les villes et les services que l'état donne en échange (police, hôpitaux, secours de tous genres, etc...) ne sont-ils pas, au contraire, plus faibles dans les campagnes que dans les villes? L'instruction elle-même, aux progrès de laquelle nous applaudissons tous, ne contribue-t-elle pas jusqu'à un certain point à cette désertion des campagnes, parce que ses programmes sont plutôt dictés par les besoins des professions libérales que par ceux de l'agriculture? Les campagnes demandent à être traitées comme les égales des villes. N'en ont-elles pas le droit? et n'y a-t-il rien à faire pour leur donner satisfaction?

Du reste, les rapports entre le taux des salaires et le prix des subsistances ou l'intérêt des capitaux varient avec les divers modes de tenures des terres. Le petit propriétaire qui cultive avec sa famille quelques hectares se paie à lui-mêmes on salaire, ou plutôt ce salaire est payé avec l'intérêt du capital foncier et du capital d'exploitation, qu'il est difficile d'en distinguer, par les consommations de la famille et la vente des produits qu'elle peut conduire au marché. Par conséquent, le taux du salaire s'élève ou s'abaisse avec le prix de vente de ces produits.

Le métayer est, en quelque sorte, l'associé de son propriétaire. Le premier fournit le travail, le second la terre et le cheptel, et les récoltes sont partagées. La part de chacun grandit ou diminue également avec la valeur de ces récoltes, mais il faut remarquer que la rémunération du propriétaire est relativement moins forte que celle du métayer, à mesure que le prix des terres s'élève et que le capital d'exploitation devient plus considérable.

Dans le fermage à prix d'argent, les trois facteurs nécessaires à la production agricole sont représentés par trois personnes différentes : le propriétaire, le fermier ou entrepreneur, et l'ouvrier ou domestique. Ils sont nettement séparés. La rémunération du capital foncier peut augmenter, tandis que celle du capital d'exploitation décroît. C'est ce qui est arrivé dans nos pays à grandes fermes : la Brie, la Beauce, le pays de Caux, la Picardie, l'Artois, etc. C'est ce

qui est arrivé également en Angleterre, le pays classique du fermage.

Depuis le rappel des lois sur les céréales, qui eut lieu en 1846, l'agriculture anglaise, un moment découragée, n'avait pas tardé à retrouver son ancienne prospérité, et même une prospérité beaucoup plus grande qu'à l'époque où elle se croyait protégée par des droits d'entrée. Le développement de l'industrie et du commerce avait augmenté la consommation de la viande et on avait consacré des surfaces de plus en plus grandes aux fourrages et aux racines, qui, sous le climat humide et tempéré des îles Britanniques, ont plus de chances de succès que toutes les autres cultures. Malgré une importation croissante, le prix des céréales était revenu et s'était maintenu jusqu'en 1877 à un taux rémunérateur. Enfin, propriétaires et fermiers avaient rivalisé d'ardeur pour les améliorations agricoles : drainage, engrais chimiques, machines pour économiser la main-d'œuvre, races de bétail spécialisées en vue de la boucherie et de la laiterie, emploi des tourteaux et des farineux pour enrichir leur alimentation, tout fut mis en œuvre, et, grâce à ces progrès, grâce à cette énergie, les fermages augmentèrent de 26 pour 100 en moyenne dans l'espace de trente ans. Pendant la même période, les salaires agricoles se sont accrus de plus de 50 pour 100. Mais les profits des fermiers, qui avaient été considérables de 1853 à 1870, ont diminué peu à peu, resserrés d'un côté par la hausse des loyers, de l'autre par celle de la main-d'œuvre. C'étaient les préludes de la crise; ce n'était pas encore la crise elle-même, qui ne se manifesta qu'après 1870 en Angleterre et après 1875 en France, lorsque le produit brut des terres commença à décliner sous l'influence des mauvaises récoltes qui se sont succédé et de la concurrence des blés américains, qui firent baisser les prix sur nos marchés.

Arrêtons-nous un instant à cette question du prix du blé, qui préoccupe en ce moment tout le monde.

II.

M. de Foville a montré que, depuis la première moitié du XVIIIe siècle, le prix de l'hectolitre de blé avait augmenté, en moyenne, de 0 fr. 10 par an, et, si l'on fait abstraction de la période désastreuse de 1810 à 1819, où la moyenne a été, en France, de 24 fr. 72, cette progression a continué à se produire jusqu'en 1882. Au premier abord, elle est difficile à reconnaître au milieu des variations dont elle représente la moyenne; mais ces variations, qui étaient autrefois très considérables, se sont peu

à peu affaiblies et les prix sont devenus plus réguliers, non-seulement d'une année à l'autre, mais d'un pays à l'autre.

Je ne veux pas faire une histoire complète des prix du blé. Mais, pour juger notre siècle avec équité, il est bon de se rappeler quelquefois ceux qui l'ont précédé. Dans les années d'abondance, le blé ne trouvait pas d'acheteurs; quelquefois on le laissait pourrir sur place, et le propriétaire ne pouvait tirer aucun revenu de sa part de récolte; il criait misère, comme Mme de Sévigné, sur un tas de blé. Peut-être la disette régnait-elle dans une province voisine, mais il était défendu d'y exporter des grains. Du reste, la circulation des produits agricoles était difficile, parce qu'il n'y avait que peu de routes, et celles qui existaient n'étaient ni empierrées ni pavées; pendant les saisons humides, elles étaient impraticables. « Un pareil état des communications, dit M. Taine dans son volume sur *l'Ancien Régime,* condamne un pays aux disettes périodiques; à côté de la petite vérole, qui sur huit morts en cause une, on trouve alors une maladie endémique, aussi régnante, aussi meurtrière, qui est la faim; » et, dans cette *Revue* même, M. Maxime Du Camp a ainsi résumé l'histoire de l'alimentation du peuple pendant le XVIIIe siècle (1) : « Ce ne fut qu'une série de disettes; notre pays a souffert de la faim jusqu'aux premiers jours du XIXe siècle. » En 1884, on souffre parce qu'on a trop de pain.

Depuis 1789, le blé circule librement dans toute la France, et, pendant la première moitié de notre siècle, la construction des routes et des canaux fit de grands progrès. Peu à peu les prix se régularisèrent. En 1817, l'écart entre le prix le plus élevé, celui du Haut-Rhin, 81 francs l'hectolitre, et le plus bas, 36 francs, dans les Côtes-du-Nord, fut encore de 45 francs. En 1847, il n'était plus que de 20 francs. C'est tout ce que pouvaient faire les routes. Le transport d'un hectolitre de blé, par roulage, coûtait 0 fr. 02 par kilomètre, c'est-à-dire précisément 20 francs pour les 1,000 kilomètres qui séparent Saint-Brieuc de Colmar.

Les transports par eau étaient tout aussi chers, ou du moins ils le devenaient souvent. M. Jacqmin en cite un exemple dans son *Traité de l'exploitation des chemins de fer*. En 1847, la municipalité de Vesoul, effrayée par l'élévation extraordinaire du prix des blés, en fit venir de Marseille, et le transport lui coûta 14 fr. 75 par hectolitre, à peu près 0 fr. 02 par kilomètre. La plus grande partie du transport se faisait alors par eau, et la batellerie du Rhône, cette même batellerie qui, semblable au loup de la fable, défend à l'agriculture du Midi de lui prendre de son eau, ne se faisait aucun scrupule d'élever ses prix quand le blé manquait dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1868.

le nord-est de la France. Aujourd'hui, la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée transporte l'hectolitre de Marseille à Vesoul pour moins de 3 francs; de plus, comme le matériel ne manque jamais, les besoins des marchés de l'Est sont toujours promptement satisfaits. Il en est de même de tous côtés, et les écarts de prix ne dépassent plus jamais 3 francs du marché le plus cher au marché le plus faible. Voilà pour l'intérieur. Grâce aux chemins de fer, il s'est formé, entre tous les départemens de la France, une véritable assurance contre la disette.

A l'extérieur, cette assurance s'est établie entre tous les pays. Tantôt la production de la France surpasse sa consommation, tantôt elle est moindre, mais nous avons plus souvent besoin des autres qu'ils n'ont besoin de nous; nos importations de blé sont plus considérables que nos exportations, et elles le deviennent toujours davantage. Autrefois, nos principales ressources pour couvrir l'insuffisance de nos récoltes étaient les blés de la Pologne, et surtout ceux de la Russie méridionale, des Principautés Danubiennes et des bords de la Méditerranée. En 1861, on supprima les droits d'entrée, et le blé ne fut plus soumis qu'à une taxe de 0 fr. 60 par quintal métrique. Cela n'empêcha pas la moyenne des prix d'être, pendant les vingt années qui ont suivi 1861, plus élevée que pendant les quarante-deux années où le système de l'échelle mobile avait fonctionné. En outre, le prix ne descendit plus qu'une seule année, en 1865, à 16 fr. 41, tandis que, de 1819 à 1861, il avait été, huit fois, plus bas. En 1850, il avait baissé jusqu'à 14 fr. 32 l'hectolitre; et, pendant les trois années 1849, 1850 et 1851, la moyenne n'avait été que de 14 fr. 72.

En 1882, notre blé s'est encore vendu à 21 fr. 51, et, en 1883, à 19 fr. 16; mais, en 1884, il est tombé au-dessous de 15 francs, et c'est là ce qui est la cause principale de nos sombres préoccupations. Ne remontera-t-il plus jamais, comme beaucoup de personnes paraissent le craindre? Descendra-t-il même à 14 ou 13 francs, comme l'a prédit un économiste éminent, M. Leroy-Beaulieu, pour l'époque où le réseau des chemins de fer indiens sera plus avancé et où le canal de Suez aura encore baissé ses tarifs de passage? Ou cette période de dépression ne sera-t-elle que passagère, comme l'a été celle de 1849 à 1851? La loi de progression, signalée par M. de Foville, est-elle définitivement interrompue, ou reprendra-t-elle bientôt son cours quand l'équilibre, aujourd'hui rompu entre les moyens de production et les besoins de la consommation, se sera naturellement rétabli?

Jusqu'en 1866, le blé était souvent plus cher à New-York qu'à Paris. Mais le domaine agricole des États-Unis se bornait alors aux états de l'Est et du Sud. La charrue n'avait pas encore entamé les

immenses prairies qui couvrent le bassin du Mississipi et la fameuse Vallée Rouge ; les troupeaux de bisons et quelques hordes d'Indiens en étaient les seuls habitans. En Californie, on cherchait de l'or dans les mines et l'on ne se doutait pas que l'on pourrait en tirer bientôt beaucoup plus de la terre arable. Un système pastoral tout à fait primitif régnait encore sous ce magnifique climat; on y élevait des bœufs, comme dans le Texas, comme dans les pampas de l'Amérique du Sud, et l'on n'expédiait en Europe que leurs peaux, qui valaient alors sur place environ 5 francs. Il ne pouvait pas être question de produire du blé dans l'Ouest, car il eût été impossible de le transporter dans les états de l'Est.

Quand la guerre de la sécession fut terminée, les Américains se mirent à construire des chemins de fer avec l'ardeur fiévreuse qu'ils mettent dans toutes leurs entreprises. Une quinzaine d'années leur ont suffi pour relier l'Océan-Pacifique à l'Atlantique, à travers les Montagnes-Rocheuses, et couvrir toute la confédération d'un réseau de lignes qui se font concurrence entre elles. En 1850, ils n'en avaient que 14,500 kilomètres; en 1860, c'était 49,000; 85,000 en 1870; 150,000 en 1880. On voit que l'augmentation fut exceptionnellement forte de 1870 à 1880, et, en même temps, elle atteignait des états exceptionnellement favorables à la culture du blé, entre autres la vallée de la Rivière-Rouge, qui forme limite entre le Dakota et le Minnesota, et va se jeter, au nord, dans le lac Winnipeg (Canada). La plupart des compagnies ont, le long de leurs lignes, des concessions plus ou moins étendues de terrains sur lesquels elles cherchent, à grands renforts de prospectus, à attirer des colons pour les vendre le plus cher possible, et surtout pour s'assurer un trafic. L'immigration de colons européens, et, du côté de la Californie, celle des coolies chinois, est considérable et elle tend à s'accroître encore. De plus, pendant la crise industrielle qui sévissait dans les états de l'Est en 1871, le gouvernement de Washington offrit des terres gratuitement aux ouvriers sans travail, qui allèrent en grandes quantités s'établir dans l'Ouest. Toutes ces circonstances réunies ont amené un développement extraordinaire dans les défrichemens des prairies. Ajoutez-y que, pendant cette même période de 1876 à 1880, presque toutes les années ont été, de l'autre côté de l'Atlantique, très abondantes en blé, et qu'en Europe, au contraire, une série désastreuse de mauvaises récoltes augmentait nos besoins d'importation et maintenait les prix à un taux qui laissait un grand bénéfice aux Américains, et vous vous expliquerez comment ils ont pu doubler leur production de blé dans l'espace de dix ans. En 1870, cette production était de 82 millions 1/2 d'hectolitres, et, les prix commençant à être, sur la place de New-York,

inférieurs à ceux de Londres, il y eut une première exportation de 17 millions 1/2 d'hectolitres pour l'Angleterre. En 1878, la récolte atteignait 147 millions d'hectolitres, et l'exportation en Europe, 51 millions, dont 5 millions 1/2 pour la France; en 1879, elle s'élevait à 160 millions, et l'exportation à 52 millions d'hectolitres. Certes, le secours des blés américains fut un grand bienfait pour nos populations industrielles de l'Europe; sans eux, nous aurions revu, en 1879, les misères de 1846 et 1847; mais aussi, sans leur concurrence, nos fermiers auraient pu trouver dans la hausse du prix une certaine compensation pour la faiblesse de leurs récoltes. Les cultivateurs qui avaient des économies les entamèrent pour payer leurs loyers, les autres ne les payèrent pas ou s'endettèrent; ceux qui avaient déjà des dettes achevèrent de se ruiner. Ce fut le commencement de la crise agricole, qui se produisit d'abord en Angleterre, puis en France et dans tous les pays de l'Europe, où, par suite du développement du commerce et de l'industrie manufacturière, le prix du blé et la valeur des terres avaient le plus augmenté.

De 1871 à 1880, les fermiers anglais n'eurent que deux années satisfaisantes. Pendant les huit autres, ce ne fut que misère : trop de pluie, pas assez de soleil; on fit peu de grain, il mûrit mal et fut à peine vendable; les fourrages eux-mêmes ne valaient rien; dans les terres fortes, les bêtes se refusaient à les manger, et la pourriture fit de grands ravages dans les troupeaux de moutons. Dans sa déposition à l'enquête de 1881, sir James Caird estimait à 3 milliards 1/2 les pertes faites par les fermiers de la Grande-Bretagne pendant les six années de 1873 à 1880. « Cette diminution de capital, disait-il, empêchera pendant un certain temps les fermiers de bien cultiver; on aura une période de culture négligée (*low farming*) jusqu'à ce qu'une série de bonnes années ait renouvelé les ressources financières. » Depuis 1881, la température a été, en effet, plus favorable au blé, mais le rendement par hectare a été moins élevé que si les terres avaient été, comme avant la crise, bien nettoyées et enrichies au moyen d'engrais chimiques. D'après sir J.-B. Lawes, la fertilité des terres paraît avoir diminué en Angleterre de 11 pour 100 par suite du *low farming*. La quantité de bétail est aussi moins grande, malgré l'accroissement de la superficie des herbages.

De plus, l'Amérique continue à envoyer les blés, dont la production avait si rapidement augmenté depuis 1870; les chemins de fer qui les transportent jusqu'à New-York, et les navires qui les amènent en Europe, ont encore réduit leurs tarifs. En 1883, quelques-unes de ces puissantes maisons qui dominent aujourd'hui le commerce des blés en firent d'immenses provisions à Chicago,

comptant ensuite provoquer la hausse en Europe et réaliser ainsi de beaux profits. Mais leurs calculs furent trompés à la fois par l'arrivée des blés indiens, que des maisons rivales purent amener à Londres dans des conditions de bon marché imprévues, et par l'abondance des récoltes qui se produisit à la fois des deux côtés de l'Atlantique; le stock qu'elles avaient mis en réserve vint se joindre, en 1884, aux nouveaux approvisionnemens, pour faire descendre les prix à un taux presque aussi bas qu'en 1850. Or, 25 hectolitres à 15 francs ne font que 375 francs par hectare. Un si maigre produit laisse le cultivateur en perte de 30 à 80 francs par hectare de blé. Jusqu'en 1883, la valeur du bétail avait augmenté, mais cette augmentation était insuffisante pour compenser la perte faite sur le blé dans les assolemens de quatre ou cinq ans, qui sont usités dans l'est de l'Angleterre, et qu'on est forcé d'y conserver pour une partie des terres, parce que les herbages n'y réussiraient pas. Du reste, depuis 1884, cette hausse du bétail s'est arrêtée. On prétend qu'aujourd'hui la perte faite par les fermiers anglais s'élève à 4 milliards, presque la moitié du capital de 9 milliards qu'ils possédaient. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas ou ne veulent pas renouveler leurs baux. Ils renoncent à une carrière dans laquelle ils ne voient plus aucun espoir de succès, ou ils s'en vont en Amérique se joindre aux concurrens qui les ont ruinés. Quelques-uns emportent un reste de capital; d'autres sont commandités, comme les éleveurs de moutons de l'Australie, par des banquiers de la cité, qui les aident à constituer dans les états du Nord-Ouest ou en Californie ces *bonanza farms*, ces fermes de 20,000 ou 30,000 hectares où les machines les plus ingénieuses labourent, sèment, moissonnent, battent sur place, mettent en sacs, conduisent à la gare voisine, élèvent dans un grenier ou chargent sur les wagons du chemin de fer d'immenses quantités de blé. Il se forme également des compagnies par actions pour l'élevage du bétail dans le Texas, l'Arkansas, le Dakota, etc., et quelques-unes de ces compagnies ont donné, en 1883, des dividendes de 15 à 20 pour 100. Les propriétaires et les capitalistes cherchent à trouver dans les bénéfices que leur donnent ces entreprises américaines des compensations pour les pertes qu'ils font sur leur patrimoine. En Angleterre, ils ont de la peine à trouver des fermiers; ils sont obligés de leur accorder de fortes réductions de loyer; et, non-seulement le prix des propriétés rurales a beaucoup baissé depuis 1878, mais elles ne trouvent d'acheteurs à aucun prix (*agricultural land is practically unsaleable*). Les herbages seuls conservent jusqu'à présent leur ancienne valeur, et heureusement ils couvrent de grandes étendues, presque la moitié du sol productif. D'après le tableau dressé par les collecteurs de l'impôt sur le revenu, celui de la propriété agri-

cole de la Grande-Bretagne n'aurait baissé, de 1877 à 1882, que de 7 pour 100. Mais il y a lieu de faire, pour cette évaluation, la même remarque que pour celle des contrôleurs des contributions directes en France. Elle est assise sur des baux conclus dix années ou plus auparavant, elle ne peut donc pas constater toute l'étendue de la diminution que subissent les nouveaux baux; l'*Économiste anglais* l'estime au moins à 10 pour 100. Dans tous les cas, comme les herbages occupent la moitié du territoire, il faut doubler ces chiffres et dire 20 pour 100 de réduction moyenne du revenu des terres arables. Pour certains sols froids et argileux, elle atteint 40 à 50 pour 100; pour d'autres, et surtout pour ceux qui sont restés en bon état de culture, elle ne dépasse pas 10 pour 100.

On pourrait essayer de calculer l'action exercée par la concurrence des blés américains en comparant le prix moyen des années 1873, 1875, 1876, 1877 et 1879, avec celui des années 1853, 1855, 1859, 1860 et 1861, où l'Angleterre a eu des récoltes également faibles, mais où elle n'avait de ressources, pour combler ses déficits, que les blés de la Baltique et de la Mer-Noire, et quelquefois les nôtres. Pendant la dernière série, le prix moyen ne s'est pas élevé au-dessus de 21 fr. 30; pendant la précédente, il avait été de 26 fr. 30. Par conséquent, on peut estimer à 5 francs par hectolitre la dépression que les blés américains produisent sur les marchés anglais.

Si l'on fait le même calcul pour les années correspondantes en France, on trouve une différence de 3 francs environ. Avant 1861, le prix moyen était de 1 franc moins élevé en France qu'en Angleterre ; après 1873, il s'est maintenu, au contraire, à près de 1 franc au-dessus de celui des marchés anglais. Or, notre prix moyen ayant été depuis une vingtaine d'années 21 à 22 francs l'hectolitre, nous pouvons espérer que, pour la période de 1881 à 1890, la moyenne générale ne sera pas au-dessous de 18 à 19 francs l'hectolitre, ou 23 à 24 francs les 100 kilogrammes.

Quant au blé indien, sa concurrence n'est pas aussi redoutable que celle du blé américain. Avec une population plus dense que la nôtre et qui se multiplie très rapidement, avec un climat où les alternatives de sécheresse et d'inondation sont beaucoup plus prononcées qu'en Europe, les Indes orientales étaient, il y a vingt ans, et sont encore dans quelques provinces plus dénuées de voies de transport que nous ne l'étions il y a deux siècles. Tandis que le blé n'avait aucune valeur sur certains points, la famine régnait ailleurs et souvent la mortalité était effrayante. A la suite de la famine d'Orissa, une des plus meurtrières qu'il y ait eu depuis trente ans, le gouvernement anglais fit faire une enquête par des commissaires spéciaux (*famine commissioners*), qui proposèrent,

comme moyen de prévenir le retour de ces désastres, la création de chemins de fer et de canaux d'irrigations ; et un fonds, que l'on appelle également *fonds de famine*, leur fut affecté. Les Indes anglaises ont maintenant 16,000 kilomètres de chemins de fer. En 1873, elles ont commencé à exporter environ 1/2 million de quintaux de blé ; en 1879, par suite de la hausse qu'il y avait sur nos marchés, cette exportation a pris de plus grandes proportions et il en est entré un peu dans les ports français ; en 1881-82, nous en avons reçu 2,500,000 quintaux et en 1882-83, 1,700,000 quintaux. L'Angleterre en a importé quatre à cinq fois plus que nous. Mais les prix actuels arrêteront l'accroissement de cette concurrence. Sir James Caird, membre du parlement, qui a été l'un des *famine-commissioners* d'Orissa et qui connaît parfaitement bien les Indes, ne pense pas que le blé indien puisse jamais nous arriver régulièrement en quantités assez considérables et à un prix inférieur à celui du blé américain. Et, en effet, il est difficile de croire qu'une population de 250 millions d'âmes, à peine sauvée des horreurs de la famine, puisse en quelque sorte s'enlever le pain de la bouche pour nous le vendre ! Les pauvres *ryots* n'en mangent guère, il est vrai ; ils se contentent de millet et de riz, parce qu'ils ne gagnent que 0 fr. 12 à 0 fr. 15 par jour. Mais tous les Indous qui ont un peu d'aisance consomment du blé et, pour l'honneur de la métropole, il faut espérer que la misère diminuera au milieu de cette fourmilière humaine et qu'elle aura bientôt sa part des récoltes qu'elle produit !

Mais, en attendant que ces prévisions consolantes se réalisent, le blé est à 15 francs, et, dans le Nord de la France comme en Angleterre, nous sommes en face de terres sans fermiers ou de fermiers sans capitaux.

L'agriculture anglaise ne produit que des céréales et du bétail ; ses seuls produits accessoires sont le houblon dans les comtés du Sud-Est et le lin dans quelques districts de l'Irlande. En France, nous avons, outre le blé et les fourrages, une variété infinie de cultures ; les unes sont prospères et ne demandent qu'à se développer ; d'autres, au contraire, ont donné pendant longtemps de grands bénéfices et contribué à augmenter les fermages et le prix des terres dans les pays qui les avaient adoptées les premiers, mais aujourd'hui elles déclinent ou laissent moins de profit qu'autrefois. Par exemple, le lin ne se vend plus que la moitié de ce qu'il valait jadis ; le coton le remplace dans certains usages, et les filatures qui subsistent achètent leurs matières premières en Russie. Sa culture disparaît en Normandie et en Picardie et elle diminue dans la Flandre. Le chanvre russe fait également concurrence à celui du Val de la Loire, et le jute diminue la valeur des déchets

qui servaient à faire des toiles grossières; mais, si le prix de la filasse décroît, celui de la graine augmente, et c'est le cas de changer à temps son fusil d'épaule. Le colza souffre par la concurrence du pétrole et des graines oléagineuses (arachide, graine de coton et autres), qui arrivent d'outre-mer. Sa valeur a baissé de plus d'un quart. Dans le pays de Caux, on avait et on a encore l'usage de faire, sur une ferme de 60 hectares, 20 hectares de blé et 6 hectares de colza. Or, le produit brut du blé a diminué de 100 francs et celui du colza de 200 francs par hectare. C'est 3,200 francs de moins que donne la vente de ces grains. Pour ne pas compliquer notre compte, admettons que l'augmentation du prix du bétail compense celle des salaires. Il est évident que, pour avoir la même situation qu'autrefois, le fermier devra payer 53 francs de loyer de moins par hectare. Il est vrai qu'il pourrait modifier son vieil assolement et restreindre ses dépenses de main-d'œuvre, en développant la culture du fourrage et l'élevage du bétail. Mais pour cela il lui faudrait un bail de plus de neuf ans et un capital d'exploitation plus considérable. Nous reviendrons plus loin sur ces deux questions.

Les contrées où la crise est le plus grave sont les départemens du Nord, où la prospérité de l'agriculture, solidaire de celle de l'industrie sucrière, avait été le plus brillante pendant quarante ans. Le loyer et la valeur des terres avaient grandi proportionnellement au prix des betteraves. Mais la fabrication du sucre a subi le sort de toutes les industries qui donnent des bénéfices considérables; ces bénéfices même leur attirent des imitateurs et, par conséquent, des concurrens; et il arrive tôt ou tard un moment où la production surpasse les besoins de la consommation, c'est-à-dire une crise pendant laquelle les fabriques mal situées, mal outillées, mal dirigées et surtout celles qui sont endettées, se ruinent, tandis que celles dont les directeurs ont eu soin de perfectionner le matériel et de mettre de côté une partie des bénéfices comme fonds de réserve tiennent tête à l'orage. Pendant la crise, la production se ralentit, tandis que la consommation continue à s'accroître; le mal lui-même apporte avec lui son remède et, quand le terrain est déblayé, les affaires reprennent; les fabriques qui n'ont pas sombré retrouvent leurs anciens bénéfices; celles qui ont fait faillite sont rachetées à bas prix par de nouveaux actionnaires qui réussissent là où leurs prédécesseurs avaient échoué. Ces alternatives de périodes à grands profits et de périodes difficiles se retrouvent dans l'histoire de toutes les industries. La crise sucrière est générale; en Allemagne, on l'appelle le *krach* des sucres (*Zuckerkrach*). Mais partout il y a des fabriques qui ont fait encore en 1883 une campagne satisfaisante. Je pourrais en citer en France, mais nous en avons moins que les Prussiens et les Autrichiens, parce que nous avons plus de fabriques qui, à l'époque où elles faisaient des

bénéfices, les ont répartis en dividendes, au lieu d'en employer une partie à transformer leur outillage, et surtout parce que nos cultivateurs ne savent pas produire des betteraves aussi riches en sucre que nos concurrens, ou n'étaient pas comme eux intéressés à en faire. En fondant l'impôt sur le poids des racines employées à la fabrication, le gouvernement allemand a encouragé la production des betteraves riches et l'extraction aussi complète que possible de ce sucre; et nous avons bien fait de l'imiter. Mais la véritable supériorité des Prussiens et des Autrichiens consiste dans l'instruction spéciale donnée aux agriculteurs et aux ingénieurs qui dirigent les fabriques de sucre.

Quoi qu'il en soit, au lieu de vendre comme autrefois leurs betteraves 20 francs les 1,000 kilos et souvent plus, quelle que fût leur richesse, nos cultivateurs n'en obtiennent plus que 17 ou 18 francs et encore faut-il qu'elles aient une densité de 5°,5, ce qui ne permet plus de produire des quantités aussi considérables par hectare qu'avec des betteraves à 4 ou 5 degrés. Le produit brut de chaque hectare est donc diminué de 200 à 300 francs. Sur une ferme de 100 hectares qui faisait 30 hectares de betteraves, c'est un déficit annuel de 6,000 à 9,000 francs; il vient s'ajouter à celui de 3,000 francs provenant de 30 hectares de froment. La diminution de produit est donc de 9,000 à 12,000 francs pour l'ensemble de la ferme, soit 90 à 120 francs par hectare, à peu près l'équivalent du fermage.

On objectera peut-être à ce raisonnement qu'au temps où les betteraves se payaient 20 francs et le blé 22 francs, les fermiers faisaient des fortunes, et que beaucoup d'entre eux ont placé leurs économies en valeurs mobilières, n'ont pas voulu renouveler leurs baux quand ils ont vu les salaires augmenter de plus en plus, et ont dirigé leurs enfans vers d'autres carrières. Devons-nous en être étonnés? Il n'y a rien dans le système du fermage qui retienne sur le sol les bénéfices qu'il a donnés. Le fermier fait les réparations des bâtimens auxquelles il est obligé; il fume les champs et dispose l'assolement de manière à en tirer le plus d'argent possible pendant la durée de son bail et, par conséquent, il a d'autant plus d'intérêt à bien faire que ce bail est plus long. Mais il n'a aucune espèce d'intérêt à laisser à fin de bail ou des bâtimens plus complets ou des terres plus riches qu'à son entrée. Il ne l'aurait que si les clauses de ce bail ou, à leur défaut, une loi analogue à celle que vient de voter le parlement anglais lui donnaient la garantie que la valeur non épuisée, comme disent les Anglais (*unexhausted improvements*), lui serait remboursée, dans le cas où il n'en resterait pas fermier. Il pourrait être intéressé à faire les améliorations, s'il connaissait assez bien son propriétaire et avait assez de confiance dans sa libéralité pour ne pas craindre qu'elles ne devien-

nent un motif d'augmentation de loyer. Malheureusement, un trop grand nombre de propriétaires n'ont aucun rapport direct avec leurs tenanciers; ils se servent d'intermédiaires, notaires ou agens d'affaires, pour conclure les baux. Ces intermédiaires sont rémunérés proportionnellement aux fermages des biens qu'ils administrent et, presque toujours, ils cherchent avant tout à grossir ces fermages, sans aucune considération pour les personnes. Une partie des anciens fermiers qui avaient contribué au développement de la riche agriculture de la Picardie a été peu à peu évincée par des étrangers inconnus, souvent sans capital, quelquefois aussi sans moralité, qui venaient offrir des loyers plus élevés. L'exagération du privilège du propriétaire paraît avoir aussi contribué à multiplier ces locations faites à l'aveugle et à taux exagéré. Les fermages montaient en raison inverse de la solidité morale et financière des cultivateurs, et lorsque survinrent les mauvaises années de 1875 à 1879, la plupart de ces fermiers, déjà endettés, achevèrent de se ruiner, tout en ruinant les terres qu'on leur avait confiées. Les termes ne furent pas payés et, comme l'a dit M. de Saint-Vallier au sénat, les saisies mobilières furent nombreuses de 1880 à 1883. C'étaient des propriétaires qui, en vertu de leur privilège, cherchaient à se dédommager des suites de leur imprévoyante administration. Mais je me hâte d'ajouter que plus nombreux encore, bien plus nombreux, furent les propriétaires qui se montrèrent pleins de bonté et de patience pour leurs malheureux tenanciers. Les fermes complètement abandonnées sont très rares, mais les propriétaires sont obligés d'exploiter eux-mêmes celles pour lesquelles ils n'ont pas voulu accorder les réductions qu'on leur demandait.

Ce qui aggrave la situation où se trouvent certaines régions et, entr'autres le département de l'Aisne, c'est qu'il y a, outre les terres adjointes aux bâtimens d'exploitation, beaucoup de *terres volantes* ou *marchés de terre*. Dans tout le bassin de la Seine, les grandes cultures occupent les plateaux de calcaire jurassique, craie ou calcaires tertiaires, recouverts, tantôt d'argile, tantôt de limon plus fertile, mais beaucoup plus perméable pour les eaux. Les vallées et leur voisinage immédiat appartiennent à la petite propriété qui y prospère, malgré la crise; elle y fait du lait, des légumes et les vend avec profit dans les villes qui se sont également développées dans les vallées, parce qu'elles y trouvent les cours d'eau nécessaires à leurs industries et à leur alimentation. Mais sur les vastes plateaux qui s'étendent entre ces vallées populeuses, il n'existe aucune source. Quand le sol est assez argileux pour retenir les eaux de pluie dans ses dépressions, on y fait des mares, comme dans la Brie et le pays de Caux, et les fermes sont réunies en petits groupes autour de ces mares ou dispersées dans la campagne, et toujours

entourées de toutes les terres qu'elles ont à cultiver. Il n'en est pas de même dans les arrondissemens de Laon et de Soissons. Les bâtimens d'exploitation sont en général situés sur les bords des plateaux et les terres les plus rapprochées en dépendent. Les cultivateurs qui en sont propriétaires ou fermiers recherchaient, à l'époque où ils faisaient de grands bénéfices, les terres isolées qui se trouvent au-delà. Ils prenaient ainsi en location des étendues de plusieurs centaines d'hectares, mais par marchés de terre qui appartenaient à dix ou douze différens propriétaires. On eut même alors le grand tort de défricher des bois qui se trouvaient sur les vastes plateaux, très loin des fermes. Mais, quand les mauvaises années sont venues, ces marchés de terre ont été les premiers abandonnés. Les fermiers n'en veulent plus et leurs propriétaires ne savent qu'en faire, parce qu'il leur est impossible de les cultiver eux-mêmes. Partout la valeur des marchés de terre diminue en proportion beaucoup plus forte que celle des terres pourvues de bâtimens; dans certaines localités, on les offre à la seule condition de payer les impôts; ailleurs on les laisse en friche. On devrait reboiser tous ceux qui sont de qualité inférieure ou très éloignés des fermes; c'est leur destination naturelle.

Dans ses voyages en France, Arthur Young parle du métayage avec un souverain mépris; en véritable Anglais, il n'appréciait que le fermage et la grande propriété; mais, dans la crise actuelle, le métayage et la petite propriété se montrent supérieurs au système du fermage, et, si la France souffre moins que l'Angleterre, c'est qu'elle a plus de métayers et de petits propriétaires qui cultivent eux-mêmes leurs terres. Ce qui ruine les fermiers, et surtout les fermiers des grands domaines, c'est la coïncidence de la hausse des salaires et des fermages, qui a commencé depuis longtemps, avec la baisse du prix des céréales, qui s'est produite depuis quelques années : leur bail les lie, et ils ne pourront dégager leur situation que lorsqu'il sera arrivé à son terme. Au contraire, pour les métayers, les loyers diminuent naturellement avec la valeur des récoltes; ils perdent aussi, mais seulement sur la part qui représente la rémunération de leur travail. Quant au petit propriétaire, ses champs servent avant tout à le nourrir, lui et sa famille; et il ne porte au marché que le surplus ou des produits spéciaux, comme du lait, des œufs, des volailles, des légumes, etc. Il n'a ni fermage, ni salaires à payer à autrui; mais ceux qu'il se paie à lui-même diminuent avec le prix du blé qu'il a l'habitude de vendre. Malheureusement sa situation est très différente, lorsque sa terre est grevée de dettes; il est alors en quelque sorte le fermier de son créancier hypothécaire; et le bail qui l'engage n'a aucun terme, si ce n'est l'expropriation qui le menace. Nous avons, hélas! beaucoup

de ces petits cultivateurs, non seulement dans le Nord-Est, où la folie d'acheter de la terre à crédit existe depuis longtemps, mais de tous côtés. Quand l'ouvrier avait économisé sur ses salaires, quand le métayer avait fait quelques bonnes années, ils ne pouvaient pas résister à la tentation d'acheter un champ, même s'ils n'avaient pas encore de quoi le payer immédiatement. Ils croyaient que les vaches grasses seraient toujours là et leur permettraient de solder bientôt leur achat; mais les vaches maigres sont venues, et elles ne laissent plus de quoi payer les termes. La gêne actuelle est en partie la suite même de la prospérité passée; mais elle n'en est pas moins réelle.

III.

Saisons trop humides, concurrence de l'Amérique, salaires trop élevés, taxes trop lourdes, telles sont, d'après les conclusions de l'enquête faite en Angleterre, les causes principales de la dépression agricole; et voici les remèdes qui sont proposés et dont quelques-uns sont déjà adoptés. Le privilège du propriétaire a été réduit, afin d'augmenter le crédit des fermiers, qui sont, du reste, assimilés par la loi aux industriels et aux commerçans et peuvent faire, dans les mêmes conditions qu'eux, des emprunts aux nombreuses banques réparties sur tout le territoire de l'Angleterre et de l'Écosse, banques dans lesquelles le gouvernement n'intervient en aucune façon, et qui sont administrées en toute liberté par l'initiative privée.

Afin que le fermier ait toute sécurité, lorsqu'il emploie son capital en améliorations, le parlement a voté, en 1883, une loi (*agricultural holdings act*) qui oblige le propriétaire à lui rembourser à la fin du bail toutes les améliorations non épuisées. Ces améliorations forment, d'après cette loi, trois classes :

Pour la première, le fermier est tenu de demander le consentement du propriétaire; elle comprend : la construction des bâtimens, l'établissement des herbages, des prés irrigués, des vergers, houblonnières et jardins, le défrichement de terrains vagues, les colmatages, etc. Pour la deuxième (drainages), le consentement du propriétaire n'est pas indispensable, mais le fermier doit le prévenir de son intention de les faire. Enfin, pour la troisième, le fermier n'a ni à obtenir l'assentiment de son propriétaire, ni même à l'avertir de son intention de les exécuter, ce sont les améliorations temporaires : marnages et chaulages, emploi des phosphates et de toutes espèces d'engrais achetés au dehors, enfin consommation par tous les animaux de la ferme de toutes espèces de fourrages achetés au dehors. Le fermier fait au propriétaire sa demande

de compensation. S'ils ne sont pas d'accord, chacun d'eux nomme un expert et, dans le cas où ces deux experts ne le sont pas, le tribunal du comté leur adjoint un surarbitre.

Mais il ne suffit pas d'avoir des fermiers pourvus de capital et intéressés à l'employer en améliorations, il faut que ces fermiers sachent l'employer conformément aux principes scientifiques qui doivent aujourd'hui diriger la pratique. De là, les rapporteurs de l'enquête concluent au développement de l'instruction agricole.

Puis vient la diminution des fermages. Pour que le cultivateur anglais puisse lutter avec plus de chances de succès contre la concurrence américaine, il faut qu'il ne paie pas trop cher son principal instrument de production : la terre.

Enfin on demande la diminution des taxes qui pèsent sur la propriété foncière et qui équivalent à 16 pour 100 du revenu, tandis que les valeurs mobilières ne paient que la moitié. Ces taxes sont de diverses natures : taxe des pauvres, taxe de police, taxe des prisons, taxe des routes, taxe du comté, etc. On ne dit point par quelle voie on pourrait arriver à ce dégrèvement.

Quant à des droits d'entrée sur les produits étrangers, sir W. Barthelot a exprimé, dans la séance du 31 octobre 1884 de la chambre des communes, le vœu qu'une taxe financière modérée fût prélevée sur les blés étrangers. Mais il est à peu près seul de cet avis. « Notre voisinage des meilleurs marchés du monde, lui répond sir James Caird, est une protection naturelle qui équivaut au loyer de nos terres à blé. Le transport du blé américain coûte au moins 3 fr. 50 par hectolitre, depuis son lieu de production jusqu'à nos ports. C'est une protection de 80 francs par hectare. » Et la plupart des Anglais partagent l'opinion du célèbre économiste ; ce qui ne les empêcha pas de demander et d'obtenir une loi de police sanitaire qui, en réalité, est une véritable loi de protection et même de prohibition, car dès que quelques cas de maladie contagieuse sont constatés ou seulement soupçonnés dans le bétail de provenance étrangère, son entrée est absolument défendue pour un temps plus ou moins long.

L'Angleterre a, par sa position insulaire, ses mines de houille et le génie spécial de ses habitans, de tels avantages pour ses usines et ses manufactures qu'elle considère l'échange de ses produits industriels contre le blé américain, comme le meilleur moyen d'avoir du pain à bon marché. Elle importe la majeure partie du blé qu'elle consomme et, autour de ses immenses cités noires de fumée, les campagnes se couvrent de beaux parcs, de riches herbages, de nombreux troupeaux, mais sa population agricole diminue de plus en plus. Au commencement de ce siècle, les Écossais des montagnes ont abandonné leurs cottages pour émigrer au

Canada ou se faire ouvriers dans les villes industrielles. Puis est venu l'exode des Irlandais, qui ont pris le même chemin. Aujourd'hui ce sont les fermiers de l'Angleterre qui vont faire du blé en Amérique ou de la laine en Australie. Les *latifundia* de l'Angleterre nous rappellent ceux de l'ancienne Rome. On y élevait aussi du bétail, et le blé venait de Sicile ou d'Égypte. « La vie de Rome se trouvait désormais à la merci des flots et des vents, » dit Tacite. Les bateaux à vapeur qui amènent à l'Angleterre les blés de l'Amérique, de la Russie et des Indes ne craignent ni les flots, ni les vents, et son approvisionnement est assuré. Mais Rome n'aurait-elle pas mieux fait de conserver cette robuste population de soldats laboureurs qui avaient fondé sa puissance?

En France, la question des droits protecteurs est au premier rang dans les préoccupations du public et les discussions de la presse. Un grand nombre de cultivateurs sont persuadés, comme les honorables conseillers généraux de l'Aisne, que l'agriculture française pourrait se relever de ses désastres, ce sont leurs propres termes, si l'on frappait les matières non comprises dans les traités de commerce de droits suffisamment élevés ; et ils proposent 5 francs par quintal pour le blé, 3 francs pour le seigle et l'avoine, 7 francs par tête pour les moutons, 60 francs pour les bœufs, 40 francs pour les vaches. Le gouvernement est mis en demeure de proposer, et le parlement de voter ces droits, et, s'ils ne le font pas, si la crise où se trouve l'agriculture de certains départemens continue, on dira et l'on croira réellement que nos ministres et nos députés n'ont pas voulu employer le seul, le véritable remède qui aurait pu la faire cesser. La situation est grave à tous les points de vue et digne d'être étudiée de la façon la plus sérieuse.

Et d'abord, est-on bien sûr qu'un droit d'entrée de 5 francs par quintal métrique sur les blés étrangers fera hausser de 5 francs le prix moyen sur les marchés français? Évidemment, si nous ne mangions en France que du pain fait avec du blé étranger, un droit de 5 francs par quintal ferait hausser le prix moyen de 5 francs, ou du moins de 4 francs, différence entre 5 francs et la taxe de 1 franc qui est actuellement perçue sur le blé qui entre par navire étranger. Mais si, au contraire, nous nous suffisions à nous-mêmes, et si nous n'importions pas du tout de blé, ce droit d'entrée n'aurait aucune influence sur nos prix ; il est à peine besoin de le dire. Si je pouvais tracer les proportions relatives des importations étrangères à notre consommation par dixièmes, depuis 10/10es, 9/10es, 8/10es, jusqu'à 2/10es, 1/10e et 0, sur une ligne horizontale, et les augmentations de prix que ces importations produisent, 5, 4, 3, 2, 1 et 0 francs, sur une ligne verticale, les deux points extrêmes seraient 5 francs pour une importation de 10/10es, c'est-à-dire de

la totalité de notre consommation, et zéro pour une importation nulle. Entre ces deux extrêmes, la courbe des augmentations de prix serait une ligne parfaitement droite et inclinée de manière à démontrer que *les droits d'entrée sur les produits étrangers ne font hausser le prix moyen sur les marchés français que dans la proportion où ces produits étrangers concourent avec nos propres produits à satisfaire aux besoins de notre consommation.* Ainsi une augmentation de droit de 4 francs par quintal de blé étranger ne fera hausser notre prix moyen que de 1/10 de 4 francs, soit 0 fr. 40, si nous importons 1/10 de notre consommation, comme pendant ces dernières années, de 2/10 ou 0 fr. 80, si nous importons les 2/10 de notre consommation, de 1 fr. 20, si nous en importons les 3/10, comme cela s'est produit après l'année désastreuse de 1879, et ainsi de suite.

Comme le principe que j'essaie d'établir a une grande portée et que probablement il sera fort contesté, en voici une autre démonstration : Supposez deux bassins d'eau, l'un de 10 mètres carrés, l'autre de 1 mètre de surface. Ce second bassin est plus élevé que le premier, de manière à ce que l'on puisse y faire écouler l'eau qu'il renferme, et cette eau occupe une hauteur de $0^m,50$ au-dessus du robinet qui permet l'écoulement. Croyez-vous qu'après cet écoulement complet, le niveau de l'eau aura haussé de $0^m,50$ dans le grand bassin? Non; il n'aura haussé que de $0^m,05$. C'est la loi de l'offre et de la demande des économistes. Les droits d'entrée ne l'empêchent pas de se manifester; ils diminuent l'offre, mais celle-ci n'en reste pas moins soumise, comme la demande, à des influences beaucoup plus puissantes que ces droits. Dans la période de 1821 à 1830 qui a suivi l'établissement de l'échelle mobile, le blé et la viande ont été à meilleur marché en France que pendant la période qui l'a précédée. L'effet de ces droits a été, non seulement atténué, mais annulé à la fois par les bonnes récoltes de blé que nous avons eues après 1820, et par l'augmentation de notre production de bétail. Un de nos plus savans publicistes a dit que la situation a changé depuis 1821, que la France produisait alors bon an mal an toute la quantité de blé nécessaire à sa consommation, et qu'elle avait même un excédent dans les années d'abondance, tandis que maintenant les importations sont nécessaires, même dans les bonnes années, et le prix du blé en France est réglé par celui du marché général. Le prix du blé en France n'a-t-il pas toujours été réglé par celui du marché général? En 1821, il y avait plus de différence qu'aujourd'hui entre les prix des divers marchés qui composent le marché général parce que les transports coûtaient plus cher. Mais les lois économiques n'ont pas changé depuis cette époque. Du reste, nous en avons eu une preuve toute récente.

Lorsque l'introduction des viandes de porc d'Amérique a été interdite, il y a quelques années, on s'attendait à les voir augmenter de prix sur nos marchés. Le contraire a eu lieu, et les statistiques ont constaté que cela provenait de l'augmentation de notre élevage. On pourrait dire également à cette occasion : *ce qu'on voit,* c'est l'augmentation des prix que l'interdiction des viandes américaines devrait amener; *ce qu'on ne voit pas,* c'est l'influence morale de cette interdiction, la confiance qu'elle inspire à nos éleveurs, et qui est trompée par cela même qu'elle existe. Ainsi les faits dépassent souvent la portée du principe que j'ai cherché à établir.

D'après ce principe, si la France importe, comme pendant ces dernières années, environ 1/10 de sa consommation, le droit d'entrée de 5 francs par quintal de blé que le comice agricole de Laon propose fera, pour une production moyenne de 17 quintaux, 8 fr. 50 par hectare. Si nous importons 3/10 de notre consommation, comme à la suite des années de très mauvaises récoltes, la protection sera 25 fr. 50 par hectare de blé.

Pour la viande, nos importations ne dépassent guère le dixième de notre consommation, si l'on prend leur ensemble. Un droit de 60 francs par tête de bœuf ne ferait donc hausser les prix que de 6 francs et, si 2 hectares peuvent nourrir 3 bœufs, la protection équivaudrait à 9 francs par hectare. Elle serait plus grande pour les moutons, parce que les pays étrangers nous en envoient beaucoup plus. Mais il faut remarquer que les droits ne profiteront qu'aux éleveurs, car ils augmenteront le prix des animaux maigres dans la même mesure que celui des animaux gras.

Une ferme de 100 hectares, qui, suivant l'usage assez général sur les plateaux de la Picardie, a 30 hectares de blé, 30 hectares de betteraves, 20 hectares d'avoine et autres récoltes qu'elle emploie elle-même pour nourrir ses chevaux et son personnel, et 20 hectares de prairies artificielles qui servent, avec les pulpes, à engraisser des bœufs ou des moutons, gagnerait donc 255 à 765 francs, soit 2 fr. 55 à 7 fr. 65 par hectare, et ce que les fabricans de sucre pourraient ou voudraient bien accorder aux cultivateurs comme part du profit qu'ils tirent de la taxe sur les sucres étrangers. Voilà tout ce que l'agriculture du département de l'Aisne peut espérer obtenir par l'effet des droits d'entrée qu'elle réclame. Est-ce suffisant pour la relever de ses désastres? Ce remède ne ressemble-t-il pas à ces pilules de mie de pain que le médecin donne quelquefois aux malades? Mais ce n'est pas à un malade imaginaire que nous avons affaire; et il maudirait tous les médecins de la faculté, s'ils ne lui permettaient pas d'en essayer.

Les droits d'entrée sur les produits étrangers protégeraient donc nos agriculteurs beaucoup moins qu'ils ne l'espèrent, mais, d'un

autre côté, ils ne nuiraient pas à nos consommateurs, ils ne feraient pas renchérir leur pain et leur viande autant que le craignent les hommes généreux qui se font les champions de ces consommateurs. Un droit de 5 francs par quintal de blé ne ferait renchérir le pain que de un demi-centime à un centime et demi par kilogramme; un droit de 2 fr. 60 par quintal de blé, comme celui qui est proposé par le ministère, ne ferait renchérir le pain que de un quart à trois quarts de centime par kilogramme. Un droit de 25 francs par bœuf ne pourrait augmenter le prix de la viande que de dix centimes par kilogramme. Il est vrai que les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, — les marchands de grains et de bétail, les boulangers et bouchers, — feront tout leur possible pour tirer parti du préjugé qui admet l'équivalence des droits d'entrée avec l'accroissement général des prix de vente. Mais il sera facile de comparer ce qu'ils paient aux cultivateurs pour leur blé et leur bétail sur pied avec ce qu'ils demandent aux consommateurs pour le pain et la viande en détail et, si l'écart, déjà fort considérable à présent, augmente encore, les consommateurs ont un moyen fort simple de rétablir l'équilibre, c'est de se liguer à leur tour pour former des sociétés coopératives. Je pourrais citer une boucherie coopérative établie dans une petite ville de province qui, déjà depuis plusieurs années, donne à ses sociétaires 40 à 50 pour 100 de bénéfices, bénéfices qui consistent d'une part dans la réduction du prix de la viande, de l'autre dans un dividende qui est distribué à la fin de l'année, proportionnellement à la quantité de viande achetée par chaque sociétaire.

Non, des droits d'entrée modérés, comme ceux qui sont proposés aux chambres, ne coûteront pas un milliard aux consommateurs, comme le disent leurs généreux défenseurs. Ils ne leur coûteront guère plus que la somme prélevée par les douanes à nos frontières. En effet, si nous consommons par an 100 millions de quintaux de blé, dont 90 millions produits en France et 10 millions importés de l'étranger, l'ensemble de notre consommation coûtera en moyenne 26 millions de plus (1). L'état percevra également 26 millions sur les blés étrangers et il aura autant de moins à demander aux contribuables français. Il me semble qu'une telle ressource n'est pas à dédaigner dans la situation où se trouvent nos finances. La diminution de nos recettes provient en grande partie de la diminution de la valeur des propriétés qui a amené celle des produits de l'enregistrement et du timbre. Or, du même coup, nous pouvons nous procurer une recette nouvelle et ralentir

(1) Soit 0 fr. 26 par quintal d'augmentation pour les 100 millions de quintaux consommés.

cette baisse des fermages et des propriétés dans la mesure où les droits d'entrée auront cet effet.

Dans la déclaration de principes de l'association pour la liberté des échanges de 1846, Frédéric Bastiat disait : « Nous ne contestons pas à la société le droit d'établir sur les marchandises qui passent la frontière des taxes destinées aux dépenses communes, pourvu qu'elles soient déterminées par la seule considération des besoins du trésor. » Et il ajoute, lorsqu'il trace les bornes que s'impose l'association : « Une autre limite à la liberté des échanges, c'est l'*impôt*. Il est évident pour tous que la douane peut être appliquée à deux objets fort différens, si différens que presque toujours ils se contrarient l'un l'autre. Napoléon a dit : La douane ne doit pas être un instrument fiscal, mais un moyen de protection. — Renversez la phrase et vous aurez tout notre programme. Ce qui caractérise le droit *protecteur*, c'est qu'il a pour mission d'*empêcher* l'échange entre le produit national et le produit étranger. Ce qui caractérise le droit fiscal, c'est qu'il n'a d'existence que par cet échange. Moins le produit étranger entre, plus le droit protecteur atteint son but. Plus le produit étranger entre, plus le droit fiscal atteint son but. Le droit protecteur pèse sur tous et profite à quelques-uns. Le droit fiscal pèse sur tous et profite à tous. »

On a complétement oublié ces prudentes restrictions, lorsqu'en 1861 on a conclu les premiers traités de commerce. On y a inscrit comme *exempts* de droits les peaux, laines, suifs, graines oléagineuses, lin, chanvre, bois, que nous importons en quantités considérables et qui, par conséquent, auraient pu fournir au trésor des ressources précieuses, si on les avait soumis à une taxe fiscale de 5 pour 100 *ad valorem*. Par compensation, on a établi des droits de 20 à 30 pour 100 sur des produits manufacturés qui n'entrent qu'en très faibles quantités et qui, par suite, rendent peu ; ce sont des droits protecteurs, mais ce ne sont pas des droits fiscaux.

De plus, on a oublié, dans les traités de commerce, un principe que nous inscrivons partout à côté de celui de la liberté ; on a oublié l'*égalité*. On a donné des droits protecteurs à l'industrie manufacturière, et l'on n'a rien donné à l'agriculture. On a ainsi exagéré les développemens de la production industrielle au détriment de la production agricole ; on a attiré artificiellement les capitaux et les ouvriers vers les villes et on a contribué à en dépouiller les campagnes. On a faussé l'équilibre des forces productives. L'agriculture demande aujourd'hui à être l'égale de l'industrie manufacturière. De là cette puissante agitation de l'opinion publique que nous voyons se manifester dans toutes nos campagnes ; et la nécessité s'impose de lui donner satisfaction dans les limites où les engagemens pris avec les autres nations nous le permettent.

Les traités de commerce nous lient, les uns jusqu'en 1891, les autres jusqu'en 1892, et les seuls produits agricoles qui n'y sont pas mentionnés, c'est-à-dire, sur lesquels nous sommes libres d'établir des droits, sont les céréales, les farines et le bétail sur pied. Le gouvernement propose un droit de 2 fr. 60 par quintal de blé, ce qui, au prix actuel de 21 francs, représente environ 12 pour 100. Le droit de 25 francs qui est proposé pour les bœufs équivaut à 6 ou 7 pour 100, celui de 3 fr. sur les moutons à environ 11 pour 100. Cela ferait une moyenne de 10 pour 100 qui, certes, n'a rien d'exagéré comparativement aux droits protecteurs dont jouissent les produits des usines et des manufactures. Mais il faut encore se rappeler que les laines, le lin, le chanvre, les peaux, les suifs, les graines oléagineuses, les bois, etc..., ont été déclarés exempts, et, si l'on fait la moyenne de tous les produits agricoles, on trouve que les droits proposés ne dépassent pas 5 à 6 pour 100. On peut les considérer comme des droits purement fiscaux. Il est vrai qu'ils seront plus ou moins utiles aux cultivateurs, suivant les spécialités de leurs fermes, et l'honorable député, rapporteur de la commission des droits de douane, s'est appuyé là-dessus pour repousser les droits sur le bétail. Les éleveurs n'en ont pas besoin, dit-il, parce qu'ils font de la viande et que la viande augmente de plus en plus de valeur. Mais les fermes tout entières en prés ou herbages sont rares; la règle la plus générale, en agriculture, est d'avoir, au contraire, la production des céréales et celles du bétail réunies dans la même exploitation et s'appuyant l'une l'autre. Encourager l'élevage du bétail, c'est, comme l'a fort bien dit M. Méline, encourager indirectement et faciliter la culture du blé, parce que les fumiers qu'il fournit augmentent le rendement de ce blé. D'ailleurs, les bœufs ont tous de la peau et du suif, les moutons ont de la laine, et ces produits accessoires, ce que les bouchers appellent le *cinquième quartier*, sont loin d'avoir augmenté de prix comme la viande. Doser la protection accordée à telle spécialité agricole ou à telle autre, suivant la mesure de ses besoins, serait plus difficile encore que pour les différentes industries, et, si nous considérons les droits comme fiscaux, ils doivent, d'après la formule de Bastiat, peser sur tous et profiter à tous.

Pour chercher à rétablir l'égalité entre l'agriculture et l'industrie, ou du moins entre la fortune immobilière et la fortune mobilière au point de vue des impôts qu'elles paient, les agriculteurs demandent que les ressources acquises au trésor, par les droits d'entrée nouveaux, soient employées, si possible, aux dégrèvemens qui leur ont été promis depuis longtemps.

Quand le propriétaire cultive lui-même sa terre, l'agriculture se

confond avec la propriété ; par conséquent, l'augmentation de produit brut et l'allègement des charges profiteraient à tous deux à la fois. Dans le système du métayage, l'augmentation du prix du blé et de la viande se partagera par moitié entre le propriétaire et le métayer ; dans certaines contrées, c'est le propriétaire qui paie l'impôt, dans d'autres, — et je crois qu'elles sont les plus nombreuses, — c'est le métayer qui le paie. Il y aura, par suite des réformes proposées, avantage pour les deux parties, tantôt plus pour l'une, tantôt plus pour l'autre. Mais, quand la terre est cultivée par un fermier, il faut distinguer entre l'agriculteur et le propriétaire : l'augmentation du produit brut ne profitera au premier que pour la durée du bail courant; il en sera de même pour le dégrèvement de l'impôt, si celui-ci est à sa charge; mais, le bail une fois arrivé à son terme, le propriétaire seul recueillera ce double bénéfice. Ainsi, dans les contrées où le fermage à prix d'argent est en usage général, comme dans une partie du nord de la France et dans toute l'Angleterre, les droits protecteurs et les dégrèvemens d'impôt sont avantageux principalement pour les propriétaires, ce qui ne veut pas dire qu'il faille les leur refuser, car ils ont droit à l'égalité comme tous les autres citoyens.

Mais, en France, les propriétaires qui cultivent eux-mêmes leurs terres et les métayers sont trois à quatre fois plus nombreux que les fermiers. On a donc eu tort de dire que les plaintes sur la crise actuelle viennent uniquement des grands propriétaires qui voudraient accroître leurs revenus ou plutôt retrouver leurs anciens revenus en faisant payer le pain et la viande plus cher aux ouvriers. J'ai eu soin de montrer que, dans certains départemens, les intérêts de l'agriculture et ceux de la propriété sont malheureusement en désaccord, mais, dans la plus grande partie de notre pays, ils se confondent. Tâchons donc de leur donner, à l'une et à l'autre, ce qui est juste et ce qui est possible.

Mais ces réformes n'empêcheront pas un fait très important de se produire : la rente de la terre tend à perdre, par suite du perfectionnement des moyens de transport en dehors de la France, une partie de la plus-value qu'elle avait acquise pendant les cinquante dernières années, par suite du perfectionnement des moyens de transport à l'intérieur de notre pays et des progrès de tous genres qui avaient été faits dans l'industrie et l'agriculture. Nous employons ordinairement le mot de *rente* dans le même sens que celui de *revenu* ou *produit net*, mais la rente de la terre, qui a donné lieu à de si nombreuses discussions entre les économistes, a des caractères particuliers ; la terre ne peut pas s'entasser comme la monnaie dans un coffre-fort ou comme les machines dans des bâtimens à plusieurs étages ; elle ne produit qu'en raison de sa surface, du

soleil qui mûrit ses récoltes et de la pluie qui les arrose. Pour fournir à chaque homme les denrées qu'il consomme, il faut une surface d'une certaine étendue, étendue qui peut être restreinte jusqu'à un certain point par le perfectionnement des procédés de culture, mais à laquelle la nature impose partout un minimum. Ainsi, la production de tout ce qui se consomme à Paris, blé, viande, lait, légumes, etc., exige, dans les conditions actuelles de notre agriculture, à elle seule, toute la surface d'un cercle qui aurait plus de cent kilomètres de rayon. Mais cette surface doit également nourrir tous ceux qui la cultivent et les habitans de toutes les villes qui sont situées à moins de 100 kilomètres de la capitale, Versailles, Rouen, etc.

L'aire d'approvisionnement de Paris doit donc s'étendre encore plus et elle rencontre celle d'autres grandes villes, surtout celle de Londres et des cités manufacturières de l'Angleterre. Toutes ces surfaces, s'ajoutant les unes aux autres, finissent par former cette immense aire d'approvisionnement qui est devenue nécessaire aux populations concentrées par le développement de l'industrie et du commerce dans l'ouest de l'Europe. Les diverses productions y sont associées suivant les besoins des assolemens ou séparées suivant les aptitudes naturelles des terres et des climats, mais en général elles se groupent en zones plus ou moins concentriques autour des marchés qu'elles alimentent, et ces zones spéciales : lait, engraissement de bétail, élevage, laine, etc., sont échelonnées d'après la facilité plus ou moins grande avec laquelle leurs produits se transportent.

Parmi ces produits, prenons le blé, par exemple. Il est évident qu'à la limite extrême de la zone qui le fournit, le bénéfice net que donne sa culture est le plus faible possible et que sur le marché central, le prix devra être au moins égal à la somme des frais de production et des frais de transport que le blé de cette terre lointaine doit supporter pour y arriver. Quant aux terres plus favorisées, soit comme facilité de production, soit comme proximité du centre, la culture du blé y donnera un bénéfice net égal à la différence entre le prix de vente sur le marché central et la somme de ces frais de production et de transport. C'est ce bénéfice que les économistes appellent *rente*, privilège qui résulte de la nature des choses et qui se paie, lorsqu'on achète une propriété foncière, comme on paie une prime pour les actions industrielles qui promettent des dividendes. Or nous avons cru longtemps que notre vieille terre d'Europe, ne pouvant pas augmenter d'étendue, devait toujours conserver sa valeur et même devenir de plus en plus chère, à mesure que la population augmenterait en nombre et en richesse. Nous cherchions à lui faire produire tout ce qui était

nécessaire à cette consommation croissante, en l'améliorant et la cultivant de mieux en mieux. Mais notre confiance a été trompée par le perfectionnement inattendu des moyens de transport. Grâce aux bateaux à vapeur et aux chemins de fer, l'aire d'approvisionnement de nos grandes cités a franchi l'océan et le privilège que nous avions hérité de nos pères ou acheté de nos deniers est affaibli. Nous, propriétaires, nous en perdons une partie, mais ce n'est une perte que pour nous; elle se répartit sur l'ensemble de la société, qui achète aujourd'hui son pain à meilleur marché. Bastiat avait dit qu'à mesure que les capitaux s'accumulent, la part du travail devient de plus en plus grande; et, en effet, elle continue à s'accroître. Mais il avait dit aussi que le prélèvement *absolu* du capital dans le résultat total de la production augmente, malgré la diminution de son prélèvement relatif. Nous avons vu que ce principe s'est vérifié pendant la période de richesse qui a précédé la crise agricole. Mais les lois économiques que le maître cherchait à formuler devaient embrasser le monde entier. Les capitaux continuent à augmenter, mais, au lieu de s'accumuler en France et en Europe, ils ont servi à défricher les états de l'ouest américain et à construire les navires qui nous amènent le blé qu'ils produisent aujourd'hui.

Le prélèvement absolu des capitaux de l'humanité tout entière continue à augmenter; mais celui des capitaux placés en terre n'augmente plus qu'en Amérique et dans les contrées auxquelles les nouveaux moyens de transport ont ouvert des débouchés sur nos marchés. Pour le moment, nous sommes, hélas! forcés de constater que notre prélèvement sur la production de nos domaines est en diminution. Si nous les cultivons nous-mêmes ou si nous les exploitons à moitié fruit par des métayers, la réduction de notre rente se traduit par la diminution du prix de vente de notre blé. Si nous avons des fermiers, nous sommes obligés de leur accorder une réduction de loyer.

C'est là le fond de la question : la crise est beaucoup moins la crise de l'agriculture que la *crise de la propriété*, la crise de la rente foncière. Les agriculteurs y participent plus ou moins, suivant qu'ils sont propriétaires eux-mêmes, métayers, ou fermiers, et ceux qui en souffrent le plus sont les fermiers, qui, au moment où elle a éclaté, se trouvaient engagés par des baux conclus à des conditions trop onéreuses pour eux. Ces fermiers, découragés par les pertes qu'ils ont subies depuis dix ans, privés des capitaux qui leur seraient nécessaires pour faire la seule culture capable de lutter contre la concurrence américaine, désertent une carrière qui ne leur a donné que des déboires.

Quelques pays de grande culture sont menacés d'une véritable

grève des fermiers. Le personnel fait défaut; il faut chercher à en conserver les restes et à le reconstituer. Voilà pourquoi les Anglais ont cru devoir voter cette sorte de loi agraire qui donne aux fermiers le droit d'exiger le remboursement d'une partie des améliorations qu'ils ont faites pendant la durée de leur bail, les unes avec, les autres sans le consentement du propriétaire. Je doute qu'une telle loi puisse être admise en France et je ne la crois pas nécessaire chez nous. Il suffirait que le remboursement des améliorations devînt facultatif, comme l'avait fait le premier *agricultural holdings act*, voté par le parlement anglais en 1875.

Mais il faudrait que la durée des baux devînt plus longue et ne fût pas réduite à neuf ans pour les propriétés des mineurs et des femmes mariées par les articles 481, 595, 1718, 1429 et 1430 de notre code civil. Il faudrait, en général, que les contrats ne fussent pas copiés par les notaires sur des modèles qui datent du commencement du siècle et qui contiennent des restrictions contraires à tous les progrès et même à toutes les nécessités de la culture moderne. Peut-être la rareté des fermiers engagera-t-elle à adopter des réformes que les esprits éclairés réclamaient depuis longtemps, mais auxquelles les propriétaires ne tenaient point, parce qu'ils espéraient, malgré la routine, voir leurs revenus augmenter à chaque renouvellement de bail.

Pour les pays de métayage, il y aurait lieu de modifier les dispositions surannées de notre code sur le cheptel et de les remplacer par la liberté du contrat. Quant aux contrées où la propriété est morcelée et enchevêtrée à l'extrême, comme dans le Nord-Est de la France, ce qui leur importe le plus, c'est la diminution des droits de mutation et, si possible, une loi spéciale pour faciliter l'échange et la réunion des parcelles. Pour le Midi, il faut la réforme de la législation sur les eaux, qui sacrifie les besoins de l'agriculture à ceux de la navigation et qui n'a plus sa raison d'être depuis que la vapeur peut se charger des transports, tandis que, pour la végétation, rien ne peut remplacer l'eau. Partout il faudra des capitaux; mais on ne prête, dit-on, qu'aux riches, et l'agriculture est bien pauvre aujourd'hui. Il est difficile de sortir de ce cercle vicieux. Cependant, pour le crédit comme pour toutes choses, le cultivateur n'est pas considéré par la loi comme l'égal du commerçant et de l'industriel. On lui demande d'agir en majeur et on le traite en mineur. Le sénat a repoussé la réforme qui lui était proposée pour mettre sur le même pied les engagemens des agriculteurs et ceux des commerçans et pour réduire, comme vient de le faire le parlement anglais, le privilège des propriétaires; mais la question n'est qu'ajournée.

Partout il faut l'instruction agricole et, comme on pourrait m'ac-

cuser de prêcher pour ma paroisse, je suis heureux de pouvoir invoquer ici l'appui d'un des membres les plus éminens de l'Université, M. Gréard, recteur de l'académie de Paris. « L'unité absolue du type classique, dit-il dans un remarquable mémoire sur la question des programmes dans l'enseignement secondaire, ne répond plus au développement du savoir et des idées. La diversité s'impose aujourd'hui à notre éducation, si l'on veut éviter qu'à force de vouloir tout étreindre, elle arrive à n'embrasser plus rien. C'est en tous sens qu'il faut solliciter l'activité des intelligences. Tel est le travail qui s'accomplit autour de nous chez les peuples les mieux armés pour les luttes de la vie internationale. » Et, après avoir montré comment l'Allemagne et l'Angleterre cherchent à developper l'éducation commerciale, industrielle et agricole, il rappelle ces paroles de lord Reay : « L'idée que l'agriculteur peut se passer d'une éducation propre est aussi déraisonnable que serait celle de confier le cuirassé de Sa Majesté l'*Inflexible,* un laboratoire flottant, non à un officier instruit comme le capitaine Fisher, mais au patron d'un petit bateau de pêche de Yarmouth. » L'Allemagne et l'Autriche n'ont pas de terres plus fertiles que les nôtres, mais les agriculteurs qui y cultivent la betterave, et les ingénieurs qui dirigent les fabriques de sucre sont formés dans des écoles spéciales, où ils ont appris à faire des betteraves dont ils tirent 11 pour 100 de sucre, tandis que nous n'en obtenons que la moitié. Leurs grandes fermes et leurs usines sont aussi de véritables laboratoires, tandis que beaucoup de nos fermiers sont trop ignorans pour employer les engrais chimiques et faire ainsi des betteraves aussi riches que celles de nos concurrens. Les *Bonnnza farms* du Dakota n'ont pas seulement à leur disposition d'immenses étendues de terres vierges qui ne leur coûtent presque rien; elles ont des bataillons de mécaniciens et des machines, et leur organisation peut être comparée à celle des colossales manufactures qui filent et tissent le coton. Pour lutter contre elles, il faudrait aussi être armé de toutes les ressources de la mécanique. Quand les états de l'est de la Confédération, atteints comme nous par cette redoutable concurrence, ont été obligés de restreindre la culture du blé, ils ont transformé très rapidement leurs champs en pâturages et en vergers. Pour conserver leurs fourrages, ils emploient souvent l'ensilage, méthode qui a été inventée en France, mais que la plupart de nos cultivateurs ne connaissent pas. Pour utiliser ces fourrages, ils viennent acheter nos meilleurs étalons percherons et nos meilleures vaches cotentines, et, pour transformer le lait de ces vaches en beurre et en fromage, ils appliquent des procédés scientifiques qui sont également fondés sur les découvertes de nos savans, mais que l'on utilise partout, excepté chez nous. Cela prouve que, si nous avons toujours les

hommes de génie qui inventent, nous n'avons pas encore l'instruction technique qui met leurs inventions à la portée des cultivateurs et qui les transforme ainsi en richesse nationale.

Le perfectionnement des moyens de transport a diminué la rente de nos terres; il faut chercher à la relever par le perfectionnement des procédés de culture. Il faut augmenter les prairies, les herbages et les fourrages temporaires partout où ils ont des chances de succès. Il faut consacrer à la production des bois toutes les terres trop ingrates pour celle des céréales. Après avoir consacré quelques millions d'hectares à la production des fourrages et des bois, qui augmentent de valeur et qui exigent peu de travail, on aura plus d'engrais, tout en ayant à cultiver une surface moins grande en céréales. On obtiendra ainsi un produit brut plus considérable sans accroissement de frais correspondans; avec une moyenne de 3 ou 4 hectolitres de blé de plus par hectare, on abaissera son prix de revient et l'on pourra lutter avec plus de chances de succès contre la concurrence américaine.

D'un autre côté, la construction des chemins de fer commence à se ralentir aux États-Unis. Les terres les plus rapprochées des gares sont occupées; quelques-unes s'épuisent, dit-on, et donnent déjà de moins abondantes récoltes. Les nouveaux défricheurs seront forcés de s'éloigner de plus en plus et de construire des routes; leur blé aura à payer plus de frais de production et plus de frais de transport. Les tarifs des chemins de fer et les frets maritimes sont arrivés à une réduction ruineuse pour leurs actionnaires; ils ne peuvent plus diminuer encore. Il y a eu, depuis une quinzaine d'années, un excès de développement dans la production du blé, une *overproduction*, comme disent les Anglais. Les progrès des moyens de transport et, sur certains points, ceux des procédés de culture ont été plus rapides que ceux de la consommation. Mais les enfans d'Adam ne cessent pas de se multiplier, et il y a de nombreuses populations qui ne sont pas encore arrivées au maximum de leur ration de blé; elles n'en mangent pas, parce qu'elles sont trop pauvres ou n'en connaissent pas encore l'usage. Peu à peu, l'équilibre se rétablira entre la production et la consommation; le prix du blé se relèvera et, dans dix ou vingt ans peut-être, au XXe siècle, la loi de progression indiquée par M. de Foville reprendra son cours.

EUGÈNE RISLER.

L'IMPÉRATRICE THÉODORA

I.

A entendre Montesquieu et tous les historiens occidentaux s'indigner contre le despotisme, la dégradation, « le tissu de crimes et de perfidies » de l'empire d'Orient, on croirait que les peuples de l'Occident avaient alors recouvré les vertus de l'âge d'or, sous le règne de la justice et de la liberté. Or, quel tableau présente l'Occident pendant ce VIe siècle où vécut Justinien? C'est la barbarie dans sa plus affreuse expression, la barbarie qui a perdu ses mœurs simples et ses quelques vertus au contact des races qu'elle a vaincues. Ce sont tous les excès de l'état sauvage combinés avec tous les vices d'une civilisation finissante. C'est partout le désordre, l'arbitraire, la violence, la dissolution morale, la misère publique. Chacun tremble pour soi au milieu de cette anarchie, depuis le souverain jusqu'au dernier des vassaux. Les rois, sans autorité à l'égard de leurs chefs de guerre, dont ils craignent les conspirations ou la révolte, sont sans pitié pour leur peuple. Tandis que les leudes francs ne daignent s'astreindre qu'à des contributions volontaires, alors que les ecclésiastiques menacent le roi de la colère céleste s'il touche aux biens du Seigneur, la masse de la population, lites germains, colons romains, vassaux gaulois sont accablés d'impôts, de redevances, d'exactions de toute sorte. Chilpéric avait coutume d'accompagner de cette recommandation ses ordres aux agens du fisc : « Si quelqu'un contrevient aux ordonnances, qu'on lui arrache les yeux. » Lorsque les rois et les leudes voyageaient avec leur suite,

ils n'emportaient point de vivres. Les réquisitions, souvent le pillage, nourrissaient bêtes et gens. On enlevait les bestiaux, on brûlait les chaumières.

Il n'y avait pas plus de sécurité pour les personnes que pour les biens. Des ambassadeurs d'un Visigoth d'Espagne étaient venus demander en mariage pour leur maître la fille d'un roi de Neustrie; celui-ci ordonna que la maison de la jeune princesse fût formée par réquisition. On arracha de leurs demeures un grand nombre de personnes, « séparant le père du fils et la mère de la fille. » « La désolation était si grande, dit Grégoire de Tours, qu'on pouvait la comparer à celle de l'Égypte. Plusieurs individus se pendirent de désespoir. » Et l'on n'agit point ainsi seulement envers des gens de condition servile; beaucoup des victimes de cette violence étaient de la meilleure naissance (*multi vero meliores natu*). A la façon dont étaient traités les hommes libres, on peut juger de la condition des esclaves, encore nombreux à cette époque. Le divertissement favori de Raukhing, duc d'Austrasie, consistait à ceci : il forçait les esclaves qui l'éclairaient pendant son souper avec des torches de résine à éteindre ces torches en les serrant entre leurs cuisses nues; les torches éteintes, il les faisait rallumer, puis éteindre de nouveau par le même procédé. Deux jeunes gens s'étaient mariés sans le consentement de leur maître, le duc Ursio (l'Ours), et, à la prière d'un prêtre, celui-ci avait juré de ne les point séparer : il les fit enterrer vifs, tous les deux dans la même fosse. — Si un Grec du bas-empire eût ainsi tenu son serment, quelle occasion pour les historiens d'Occident de flétrir la cruauté et la subtile perfidie des Byzantins!

A qui demander justice? Les lois ne manquaient point; il y avait les lois romaines, les lois ou coutumes des Francs saliens, des Burgondes, des Visigoths, des Lombards. Mais cette multitude de lois formaient un chaos où les plus habiles jurisconsultes n'auraient pu faire la lumière. A plus forte raison, était-ce la confusion de la confusion pour les comtes ignorans qui rendaient la justice et qui commençaient souvent les audiences en insultant et en frappant les plaignans. Les formes juridiques n'offraient nulle garantie. Le bon droit, la culpabilité, l'innocence, s'établissaient à la majorité des témoins (cojurateurs). Il s'agissait donc de produire le plus grand nombre de témoins; cela va sans dire qu'on les obtenait à prix d'argent ou par menaces. La loi prononçait suivant la qualité des personnes : « Si un Franc a lésé un Romain, dit la loi salique, il paiera trente sous; si un Romain a lésé un Franc, il paiera soixante-deux sous. » A l'administration romaine a succédé le plus absolu désordre. Il y a cent chefs dans l'état, — tyrans sur leurs terres et brigands

sur les grandes routes, — ou plutôt il n'y a plus d'état. Partout la misère et l'ignorance. « On abandonne les lettres et les arts, s'écrie Grégoire de Tours. Toutes les sciences, tous les genres d'instruction dépérissent. Les malheureux temps où nous vivons ! »

L'état moral concorde avec l'état social. Les rois donnent l'exemple de tous les crimes et de tous les vices. Leur politique, c'est le guet-apens ; leur diplomatie, c'est la trahison ; leurs finances, c'est l'exaction; leur justice, c'est l'arbitraire; leurs mœurs privées, c'est le concubinat et la polygamie. Les chefs valent moins encore que les rois, et nombre d'évêques ne valent pas mieux que les chefs. Papolus, évêque de Reims, se montra si oppressif que la majorité des habitans désertèrent le diocèse; Fronton, évêque d'Angoulême, avait fait empoisonner son prédécesseur afin d'arriver plus vite à l'épiscopat. Cautinus s'enivrait du soir au matin. — On conçoit que cette occupation quotidienne l'empêchait de perdre son temps, comme les évêques d'Orient en « de puériles discussions théologiques. » — Bagdégisile, Sagittarius, Droctégisile, Frodibert, d'autres prélats encore sont cités pour leurs crimes et leurs débauches. Et ce n'est point une *Histoire secrète* qui les accuse, c'est l'histoire publique; ce n'est point un Procope, c'est Grégoire de Tours.

Opprimée par sept colonies de pirates anglo-saxons, toujours en guerre entre elles, la Grande-Bretagne souffre les pires misères. La Germanie en est encore à l'état sauvage; apparemment ce n'est point chez les Longobards, « plus barbares que la barbarie même, » chez les Avares ou chez les Alamans, qu'on trouverait des exemples de mœurs douces et d'administration régulière. A la vérité, les Visigoths qui occupent l'Espagne et le nord-ouest de la Gaule sont plus civilisés que les Francs. Pourtant chaque translation de pouvoir provoque des émeutes sanglantes dans le palais et dans les camps, et un roi visigoth, dont les paroles sont rapportées par Paul Orose, déplore « que ses sujets soient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur indisciplinable barbarie. » L'Italie trouve quelque calme sous la domination de Théodoric, roi des Ostrogoths. Mais son royaume, élevé par la force, disparaîtra avec lui, et quoiqu'il joue à l'empereur romain, Théodoric a les procédés de gouvernement d'un roi franc, témoin Odoacre, qu'il convie à un festin pour l'y égorger de ses propres mains; il a les féroces colères d'un vrai barbare, témoin le supplice de Boëce et de Symmaque morts sur la roue. — Quels sont donc au VIe siècle, les héros de l'histoire! C'est Chilpéric, c'est Chlotaire, c'est Théodoric, c'est Théodat, c'est Alboin; ce sont encore Théodebert, Sighebert, Brunehaut, Frédégonde. Tous sont despotes, tous sont parjures, tous sont assassins.

II.

Des royaumes de l'Occident passons à l'empire. Constantinople avait remplacé Rome. C'était la capitale du monde. L'empire, qui s'étendait des Alpes à l'Euphrate et du Danube aux déserts de l'Afrique, avait perdu de vastes territoires à l'ouest et au nord, mais il en avait gagné au sud et à l'est. A l'apogée de la puissance de Justinien, l'empire d'Orient comprenait soixante-quatre gouvernemens différens (éparchies) dont un des plus petits était la Sicile. Dans neuf cent trente-cinq villes, on obéissait aux ordres de l'empereur. Alors que tous les peuples barbares vivaient dans un état quasi anarchique, l'empire avait une organisation puissante et compliquée. Tous les services étaient centralisés, tous les fonctionnaires étaient hiérarchisés. Le gouvernement civil, séparé du commandement militaire et comprenant l'administration, la justice et les finances, appartenait aux éparques ou gouverneurs de province, qui relevaient des vicaires ou gouverneurs des diocèses, qui relevaient des deux préfets des prétoires (on dirait aujourd'hui ministres de l'intérieur) résidant à Constantinople. Chacun de ces magistrats avait un nombreux personnel sous ses ordres; tel gouverneur d'une éparchie d'Orient employait jusqu'à sept cents fonctionnaires et agens subalternes. L'effectif de l'armée comptait six cent quarante mille hommes. Les troupes stationnées dans chaque province étaient sous le commandement direct du duc ou du comte de la province. Ces généraux dépendaient du maître de la milice (ministre de la guerre). Pour les expéditions où il fallait réunir plusieurs corps d'armée, on nommait parmi les ducs et les comtes un stratège (commandant d'armée) et quelquefois un stratélate (général en chef). Outre le préfet des prétoires d'Orient, le préfet des prétoires d'Occident et le maître de la milice, les grands officiers de la couronne étaient le grand chambellan, le maître des offices, qui dirigeait toute la maison impériale, le questeur chargé de la rédaction des lois et décrets, le comte des largesses sacrées, ou ministre des finances, le comte du domaine, chef des agens domaniaux. Ces magistrats formaient, sous la présidence de l'empereur, comme un conseil des ministres. Le préfet de Constantinople, le préfet de police, le patriarche et le commandant des gardes du palais y étaient souvent appelés. Des institutions de la Rome républicaine, il subsistait le sénat et le consulat. Ces différens officiers et magistrats portaient les titres de patrice, illustre, *spectabilis*, clarissime, perfectissime et *egregius*. Le titre de nobilissime n'appartenait qu'à l'héritier désigné de la couronne.

Dans toutes les villes, il y a des écoles ; dans toutes les parties de l'empire, les tribunaux rendent la justice d'après ces lois justinianéennes qui forment encore la base des législations de l'Europe. Des routes entretenues à grands frais sillonnent les provinces, des relais de poste assurent la rapide transmission des dépêches gouvernementales et militaires. Des corps de troupe en station permanente, des forteresses élevées d'espace en espace, des lignes continues de fortifications protègent les frontières. Les pauvres trouvent des refuges et les malades des hôpitaux. Le commerce et l'industrie prospèrent, les arts créent un nouveau style, l'esclavage disparaît presque entièrement, les privilèges de la naissance sont inconnus, il n'y a ni castes ni fiefs, l'égalité et la liberté civiles existent pour tous.

Ainsi l'empire contraste singulièrement avec les peuplades barbares qui l'entourent et le menacent. C'est encore le monde romain, le monde césarien, mais christianisé. De fait, Justinien n'est point un empereur d'Orient, un empereur grec : ce paysan slave se fait tout Latin. Il réagit contre l'hellénisme de Théodose II et d'Anastase, il reconnaît la suprématie de l'évêque de Rome sur le patriarche de Constantinople; c'est en latin qu'il fait rédiger les *Institutes* et le *Digeste*. Il rêve la reconstitution de l'ancien empire romain, et c'est dans cette idée qu'il entreprend les guerres d'Italie, d'Espagne et d'Afrique. Pour lui, le nom d'Hellène est synonyme de païen. Il persécute les Grecs et ferme les écoles d'Athènes. L'empire grec commence avec Héraclius, l'empire romain finit avec Justinien. Justinien n'est pas un autocrator, c'est un césar, — un césar de la décadence, mais qui dit : les césars ne dit-il pas : la décadence?

A regarder de près, en effet, on s'aperçoit que la grandeur du règne de Justinien tient du décor de théâtre. La prospérité de l'empire est plus apparente que réelle. Cette administration perfectionnée profite surtout au despotisme, cette orthodoxie rigoureuse engendre les persécutions, cette égalité n'est que la servitude pour tous, ces lois si sagement élaborées sont souvent injustement appliquées, ces magnifiques monumens épuisent le trésor, ruinent les populations, qu'on accable d'impôts, détruisent l'armée qu'on ne peut plus payer. Le consulat n'est désormais qu'un titre purement honorifique, le sénat, réduit souvent au rôle d'un conseil municipal, n'a plus que peu de part à la conduite de l'état, le bon plaisir du souverain et de ses grands officiers se substitue à l'exercice de la justice, les plaintes des sujets n'arrivent pas à l'empereur, les provinces souffrent, et le peuple de Constantinople se déclare content pourvu qu'il ait des distributions de blé et des courses dans l'Hippodrome.

Voilà ce qu'il faut dire, mais avant de condamner Byzance, il faut

se rappeler la Rome des Césars. La plèbe romaine valait-elle mieux que le démos de Constantinople ? avait-elle des sentimens plus généreux ? méprisait-elle davantage le *Panem et circenses ?* Quels étaient donc, au Ier siècle, le pouvoir des consuls, l'autorité du sénat, la liberté des citoyens ? Le peuple de la capitale abdique dans la plus honteuse des servitudes et les plaintes portées contre les proconsuls témoignent des souffrances des provinces. Le souverain respectait peu les formes juridiques, puisqu'il frappait par le poignard et par le poison. On ne compte guère moins de conspirations, de séditions militaires, de meurtres d'empereurs à Rome qu'à Constantinople, et ni les actes ni les mœurs des Tibère, des Néron, des Caligula, des Messaline et des Domitien ne sauraient être proposés en exemple. Ces règnes de sang et de boue, selon l'expression de Suétone, c'est pourtant ce que l'impartiale histoire appelle le haut empire, tandis qu'elle flétrit sous le nom de bas-empire les règnes des Justinien, des Héraclius, des Porphyrogénète, des Manuel Comnène, des Jean Zimiscès et des Constantin XIII, — ce dernier empereur grec qui, vaincu après avoir repoussé les Turcs dans quatre assauts, s'écriait au moment de tomber mort d'un coup de cimeterre : « La ville est prise, et je vis encore ! »

Ce qu'il faut dire aussi, c'est que ce gouvernement si corrupteur, ce peuple si corrompu, cette administration si mauvaise, cette armée si misérable, ont fait durer l'empire pendant, plus de neuf cents ans, qu'ils ont résisté à vingt peuples, retardé de longs siècles l'invasion des Turcs, donné le christianisme aux Slaves, la civilisation aux Arabes et à l'Occident le trésor des lettres grecques.

III.

Au VIe siècle, le Franc, venu de Lutèce, qui se réduisait alors à la cité et à quelques édifices jetés sur la rive gauche ; le Gallo-Romain, venu de Lyon ou d'Arles ; le Goth, venu de Vérone ; le Latin, venu de Rome même, qui, saccagée par quatre invasions, dépouillée de ses plus précieuses œuvres d'art par les empereurs de Byzance, était déjà presque en ruines et où l'on faisait communément de la chaux avec les statues mutilées et les ornemens d'architecture ; — tout étranger enfin qui arrivait à Constantinople était frappé d'étonnement et d'admiration.

Construite dans le plus beau site du monde, baignée de trois côtés par la mer, se détachant comme un lis de marbre au milieu d'un horizon de prairies, de fleurs, d'arbres fruitiers et de collines boisées, Constantinople dépassait en superficie la Rome d'Auguste. Les remparts, élevés sur des assises de marbre, régnaient sur un péri-

mètre de plus de quatre lieues, enserrant dans leur enceinte les sept collines où s'étendaient les treize quartiers de la ville. Chacune des poternes était flanquée de colonnes ; les grandes portes avaient les proportions et la magnificence d'un arc de triomphe. Sur l'autre rive de la Corne d'or, on apercevait le quatorzième quartier de Constantinople : les Syques (ou Figuiers), aujourd'hui Galata. Une voie triomphale et quatre cents rues s'ouvraient dans la ville, où s'élevaient la grande basilique érigée par Constantin à la Sainte-Sagesse (Ἅγια Σοφία, d'où l'on a fait Sainte-Sophie) et reconstruite après un incendie par Théodose II, les palais impériaux, les églises de Sainte-Irène, de Jean Stoudiès, de Saint-Stéphane, de Sainte-Aquiline, et vingt autres encore, le grand Hippodrome, plusieurs amphithéâtres, cinquante portiques, huit grands thermes publics, cent cinquante bains particuliers, des fontaines monumentales, cinq greniers publics, un arsenal, de nombreux édifices pour le sénat, les cours de justice, le trésor et les principales écoles, la Bibliothèque contenant 120,000 manuscrits, enfin vingt palais et quatre mille cinq cents maisons dignes de remarque. Huit aqueducs et plusieurs sources, dont la citerne de Polyxène, d'une contenance de 325,000 mètres cubes, donnaient l'eau à profusion, et de vastes égouts souterrains, arrosés par le gros ruisseau du Lycus, desservaient toute la ville et allaient se décharger dans la mer.

L'Augustéon et le forum de Constantin étaient les deux principales places de Constantinople. Entouré de portiques à deux rangées de colonnes, l'Augustéon affectait la forme d'un rectangle; le milliaire d'or, grande arcade décorée de statues où aboutissaient toutes les routes de l'empire, en occupait le centre. Un double hémicycle de portiques de marbre formait le forum de Constantin. Au milieu jaillissait une fontaine surmontée d'un groupe de bronze de proportion colossale, représentant Daniel et les Lions. Près de la fontaine, s'élevait une colonne de porphyre de 90 pieds de haut, non compris la base ni le chapiteau, où reposait une belle statue antique d'Apollon, qu'on avait baptisée du nom de Constantin.

Comme le Palatin des Césars, le Vatican des papes, le sérail des sultans, le Kremlin des tsars et la Ville-Rouge des empereurs de la Chine, le palais impérial comprenait dans sa vaste enceinte fortifiée, qui avait près de 3,000 mètres de tour, une multitude d'édifices : palais, églises, chapelles, bains, stades, portiques, galeries, casernes pour les gardes, demeures princières pour les grands officiers de la couronne. Des cours dallées de marbre, des parterres de fleurs, des bois de citronniers, des terrasses surplombant la mer, de magnifiques bassins, des cours d'eau artificiels, de larges escaliers découverts séparaient ou reliaient les diverses parties du

palais. Au sud et à l'est, les jardins descendaient en pente douce jusqu'à la Propontide et au Bosphore. Au nord, le palais de la Daphné donnait sur des jardins ainsi que le Palais-Sacré, résidence des empereurs, où se trouvait la grande salle octogone du trône, nommée le Chrysotriclinium ; au nord, aussi, s'élevait le palais de la Chalcé, qui développait sa façade extérieure sur la place de l'Augustéon, vis-à-vis de Sainte-Sophie. A l'est, d'autres constructions se projetaient, comme un bastion avancé, entre les thermes du Zeuxippe et l'Hippodrome ; c'étaient l'église de Saint-Stéphane et le *Kathisma* ou palais de la Tribune. Le Kathisma se composait d'un atrium, d'un triclinium, d'un salon de repos, et enfin de la tribune, qui dominait l'Hippodrome. L'autocrator assistait aux courses et se montrait au peuple sans sortir de l'enceinte de son palais. L'architecte avait disposé la tribune en vue de la commodité de l'empereur et aussi de sa sécurité. A l'Hippodrome, le peuple avait toute liberté de paroles ; il prenait parfois toute liberté d'action. Une émeute, un coup de main, étaient souvent à redouter. Mais la tribune impériale pouvait défier les assauts. La terrasse du Kathisma s'élevait de plus de dix mètres au-dessus de l'arène, et le py, sorte de terre-plein en forme de π, qui se projetait en avant de la tribune, auquel n'accédait aucun escalier et où se tenaient les gardes, formait une première ligne de défense. Si l'on jetait des pierres, l'empereur se retirait dans le triclinium, dont les portes de bronze étaient immédiatement fermées, et du Kathisma il rentrait, sans courir aucun risque, dans le Palais-Sacré. Pour l'impératrice, elle ne paraissait pas dans la loge impériale. L'étiquette de la cour, qui déjà se modelait sur les coutumes de l'extrême Orient, ne permettait pas que l'épouse du souverain se montrât au peuple dans cette circonstance profane. C'était des catéchuménies de l'église de Saint-Stéphane, qui avaient vue sur l'arène, que l'Augusta assistait aux courses de l'Hippodrome.

Plus vaste que le Colisée, l'hippodrome de Constantinople était décoré avec plus de magnificence. Présentant la figure d'un fer à cheval très allongé, il se terminait à sa base par le Kathisma et divers bâtimens contenant, au-dessus des écuries, les loges du patriarche, des généraux, des personnages de la cour. Sur tout le reste de la circonférence se développaient quarante rangs de gradins de marbre au-dessus desquels régnait un vaste promenoir orné de portiques et peuplé de statues. L'une d'elles, véritable colosse, avait le pouce gros comme un homme. La petite rivière de l'Éripe, endiguée dans un large fossé, coulait tout autour de l'arène. Ce cours d'eau servait à deux fins : il protégeait les spectateurs contre les bonds des bêtes sauvages que l'on montrait parfois dans le cirque, et il empêchait l'arène d'être envahie par les spectateurs à l'issue

d'une course de chars. Une longue et étroite plate-forme, nommée la *spina* (l'épine), s'élevait dans l'axe de l'Hippodrome, divisant l'arène en une double piste. Sur la spina se dressaient l'obélisque apporté de la Haute-Égypte par Théodose, et la colonne d'airain formée de trois serpens enlacés. Cette colonne, qui portait naguère à son sommet le trépied d'or d'Apollon, avait été érigée à Delphes par les Grecs alliés en commémoration de la défaite des Perses. — C'est avec une sainte émotion que nous nous sommes approché, dans l'At-Meidan de Constantinople, de la colonne Serpentine, cet antique monument qui rappelle la plus utile victoire qu'ait jamais remportée la civilisation sur la barbarie et qui marque la date de l'avènement du génie grec.

Une autre merveille de Byzance, c'étaient les thermes du Zeuxippe. Christodore de Coptos a consacré un poème entier à la seule description des statues prises à Rome, à Athènes, à Olympie, à Corinthe, en Asie-Mineure, qu'on y avait réunies. Toute la Grèce antique revivait là dans les marbres et dans les bronzes des grands maîtres : la religion, avec Apollon, Athéné, Zeus et la radieuse théorie des Olympiens; la légende, avec Hélène, Achille, Andromaque, Calchas, Amphiaraus; la politique et la guerre, avec Thémistocle, Périclès, Alcibiade, Alexandre; l'éloquence et l'histoire, avec Eschine, Démosthène, Hérodote, Thucydide; la poésie et la philosophie, avec Homère, Pindare, Pythagore, Platon et Aristote.

Constantinople alliait au brillant éclat d'une ville neuve les grands souvenirs des antiques cités. Les mosaïques, les émaux, les ivoires, les plaques d'or, les porphyres, les lapis, les gemmes, les pierres précieuses qui forment l'éblouissante décoration des monumens byzantins, y servaient de cadre aux plus beaux chefs-d'œuvre de l'art grec. D'autres contrastes frappaient le regard quand on détournait les yeux des édifices et des statues pour les porter sur la foule qui emplissait les rues, sénateurs drapés dans la toge antique et ducs des confins militaires portant l'ample chlamyde et la tunique de soie brochée de figures, cataphractaires tout couverts de mailles de fer et scholaires de la garde cuirassés d'or, clarissimes en lacernes à franges et à médaillons brodés, et artisans ayant encore, comme aux temps des républiques d'Athènes et de Rome, la tunique brune sans manches. Aussi peuplée que l'avait été Rome, Constantinople avait, outre son immense population indigène, une population flottante considérable. Le monde entier affluait à Byzance. De toutes les parties de l'empire, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, accouraient les marins, les marchands, les mercenaires, les manœuvres, les solliciteurs, les plaideurs, les curieux, les jeunes gens en quête d'engagement militaire. On voyait tous les costumes et tous les types ethniques : la longue

candys du Parthe, la casaque de peaux de rats du Hérule, le sagum rayé du Goth, le burnous de poils de chameaux du Numide, la chevelure flottante du Sicambre, la barbe calamistrée du Perse, la face blonde du Chérusque, le masque de bronze du Mauritanien.

IV.

C'est sur cet empire si vaste, sur cette ville si magnifique, sur ces peuples si nombreux qu'une destinée extraordinaire fit régner Théodora.

Théodora, à écouter Procope, naquit dans la loge d'un gardien de bêtes féroces de l'amphithéâtre des Verts. Son père Acacius mourut peu de temps après sa naissance, c'est-à-dire dans les premières années du VIe siècle, sous le règne d'Anastase. La femme d'Acacius devint l'épouse ou la maîtresse de l'homme qui avait remplacé son mari comme *arctotrophe* (nourrisseur d'ours). Mais, séduit par une offre d'argent, le directeur des jeux donna bientôt cet emploi à un autre individu. La pauvre femme, réduite à la misère, s'avisa d'un touchant stratagème. Un jour de représentation, elle fit entrer Théodora et ses deux autres petites filles dans l'arène. Voilées, la tête couverte de bandelettes comme des victimes consacrées, elles s'agenouillèrent et tendirent leurs petites mains vers les spectateurs. Les Verts ne firent que rire de ces larmes et de ces supplications, mais les Bleus en furent émus. Ils profitèrent de l'occasion pour donner une leçon d'humanité à la faction adverse. Le gardien de leur cirque venait de mourir, ils nommèrent à sa place le beau-père des trois petites suppliantes. La famille passa ainsi de l'amphithéâtre des Verts dans celui des Bleus.

Ces amphithéâtres, que chaque faction avait édifiés à ses frais et où les courses et les jeux étaient bien plus fréquens qu'au grand Hippodrome, n'étaient point réservés seulement aux courses de chars et aux exhibitions de bêtes sauvages. On y faisait entendre des chœurs de musique, on y donnait des danses, on y montrait des jongleurs et des acrobates, on y représentait des pantomimes. C'est dans ces exercices et dans ces parades que Théodora parut devant le public. Encore trop enfant pour remplir un rôle, elle ne fit d'abord qu'accompagner comme une petite servante sa sœur aînée Comito, qui déjà était en faveur; elle lui portait son tabouret, lui présentait divers objets, lui faisait des grimaces. Quand Théodora fut devenue grande, tout le succès fut pour elle. Elle n'était ni danseuse, ni chanteuse, mais acrobate pleine d'adresse et de grâce et mime pleine d'esprit et d'invention. Dès qu'elle entrait en scène,

tous les regards se portaient sur elle pour ne la plus quitter. Elle provoquait surtout les applaudissemens quand un pantomime commençait à la battre ou à la souffleter; elle prenait sous les coups une physionomie si drôle, faisait des mines si gentilles, montrait si bien le rire au milieu de ses feintes larmes, que nul ne pouvait garder son sérieux.

Théodora était-elle souverainement belle, comme l'atteste Procope dans *les Édifices?* « Sa beauté, dit-il, en parlant des statues de Théodora, est telle que personne ne saurait l'exprimer ni par des paroles ni par des images. » Était-elle seulement jolie, comme le même écrivain l'indique dans l'*Histoire secrète?* D'après ce second portrait, Théodora était un peu petite et de teint très blanc et très pâle; ses yeux extrêmement vifs avaient un incomparable éclat. L'historien arrête ici sa description sommaire et ne nous dit point si Théodora avait le corps d'une Phryné, fait pour convaincre un aréopage et pour poser devant un Apelles. On le peut supposer puisqu'elle aimait à paraître dans l'amphithéâtre ayant pour tout vêtement une écharpe de soie nouée autour des reins. Elle eût préféré, ajoute Procope, se montrer complètement nue au public, mais les règlemens de police le défendaient. Dans les coulisses et pendant les répétitions, elle quittait tout vêtement, et, nue au mileu des mimes et des acrobates, elle s'exerçait à lancer le disque.

A la profession de funambule Théodora joignait le métier de courtisane. Avant qu'elle fût nubile, elle se livrait aux esclaves qui attendaient leurs maîtres à la porte du théâtre. Quand elle fut jeune fille, on compta par centaines le nombre de ses amans d'un jour. Patrices, acrobates, esclaves, soldats, portefaix, matelots, elle se donnait à tous avec une égale facilité et une égale dépravation. Théodora personnifie la débauche antique dans toutes ses infamies. Auprès d'elle, Messaline est continente.

A mener cette vie, Théodora gagna un affreux renom. Lorsqu'on la rencontrait dans quelque rue, on se détournait ou l'on s'arrêtait afin de n'être point souillé du contact de ses vêtemens, de l'air qu'elle respirait. Sa vue au lever du jour passait pour un présage néfaste. Cependant, un certain Hécébole, personnage aussi rebelle aux idées superstitieuses qu'insensible à l'opinion, emmena Théodora dans la Cyrénaïque, dont il venait d'être nommé gouverneur. Hécébole pouvait espérer d'ailleurs que la réputation de Théodora n'avait pas pénétré jusqu'en Afrique. Le gouverneur se lassa vite de cette indigne maîtresse. Il la chassa, et la malheureuse tomba dans la plus atroce misère. Elle courut toutes les villes de l'Afrique orientale, depuis Cyrène jusqu'à Alexandrie, en vivant de prostitution. Vieillie et fanée, portant, dit Procope, sur son corps et sur son visage les flétrissures de la débauche, elle put enfin

revenir à Constantinople entre sa vingtième et sa vingt-cinquième année. La prédiction d'une sorcière, confirmée par un songe, engageait Théodora à retourner dans la capitale. Elle avait rêvé qu'elle y épouserait le prince des démons et qu'elle aurait ainsi toutes les richesses de l'univers.

Ce prince des démons, selon Procope qui est crédule quand la vertu des femmes n'est pas en cause, c'est Justinien. Justinien était alors le plus puissant personnage de l'empire après l'empereur. Né en Dacie (vers 482 ou 483) d'une pauvre famille de paysans, il avait été amené encore enfant à Constantinople par les soins de son oncle Justin, qui, de simple soldat, était devenu, grâce à de valeureux services, comte, sénateur et commandant de la garde impériale. Un savant moine, nommé Théophile, fut chargé de Justinien et lui donna une instruction conforme au rang élevé qu'occupait son oncle. Justinien parlait avec éloquence et écrivait élégamment ; il avait des connaissances en musique et en architecture, et était surtout versé dans le droit et la théologie. Ambitieux à long terme, habile à distinguer le parti le plus fort et empressé à le protéger afin de s'en servir un jour, connaissant les hommes et sachant les utiliser, peu scrupuleux dans le choix des moyens, froid, patient, dissimulé, et jugeant sainement qu'une position même subalterne dans le palais où s'ourdissaient tant d'intrigues était un marchepied plus sûr vers les suprêmes honneurs qu'une charge importante dans les provinces, Justinien avait quelques-unes des bonnes qualités et presque toutes les mauvaises qu'il faut à celui qui veut monter vite et haut. Il est même présumable que ses conseils intéressés ne furent point inutiles à son oncle Justin pour garder si longtemps ses fonctions et pour obtenir enfin la pourpre impériale après la mort d'Anastase (518). Le nouvel empereur récompensa Justinien en le nommant coup sur coup sénateur, stratège, patrice, gouverneur (honorifique) de l'Afrique et de l'Italie, stratélate, enfin comte des gardes du palais. Ce fut à l'époque où Justinien était revêtu de toutes ces dignités (vers 521) que la fortune mit Théodora sur le chemin du neveu de l'empereur. Il s'éprit d'elle, et l'on peut croire qu'il triompha sans peine de sa vertu.

Au demeurant, il faut reconnaître que cette femme, dont la vue passait pour un présage funeste, ne fut point fatale à son amant. La première année de leur liaison, Justinien obtenait le consulat, et il l'obtenait dans des circonstances particulièrement heureuses. A cause des troubles provoqués en 520 par les rivalités des factions, on avait interdit les jeux pour tout le reste de l'année. C'était au nouveau consul de rouvrir l'arène, coup de chance qui établit la popularité de Justinien. La magnificence dont il fit montre

dans cette occasion la porta au comble. Puisant sans mesure dans le trésor impérial qu'avaient accru les économies d'Anastase, il dépensa plus de huit millions de francs en jeux, en exhibitions d'animaux féroces, en distributions et en largesses de toute sorte. Deux ans plus tard, le sénat proposait officiellement à l'empereur de créer Justinien nobilissime, titre équivalent à celui d'altesse impériale, et qui désignait comme héritier du trône le personnage auquel il était donné. Justin ratifia le décret sénatorial. De plus en plus puissant, Justinien obtint pour Théodora le titre de patrice, le premier après celui de nobilissime dans la hiérarchie nobiliaire. Théodora conquit ainsi un crédit considérable, qui se traduisit, en raison du nombre de solliciteurs et de plaideurs qui affluaient à Byzance, en d'énormes sommes d'argent. (Une *novella* de Justinien devait dans la suite étendre les privilèges impériaux aux biens privés de Théodora.) Ces richesses, ce titre de patrice, ce n'était pas encore assez pour Théodora, aux yeux de Justinien affolé. Il voulait l'épouser. Mais sa mère le suppliait de renoncer à ce mariage, et sa tante, l'impératrice Euphémie, s'y opposait de tout son pouvoir; de plus, une loi ancienne portait qu'un citoyen parvenu à la dignité de sénateur ne pouvait épouser une courtisane ou une comédienne, ni la fille d'une courtisane ou d'une comédienne. Euphémie étant morte en 523, Justinien obtint de l'empereur l'abrogation de la loi, et, sans égard pour les larmes de sa mère, qui, dit-on, mourut de chagrin, il épousa publiquement Théodora.

Trois ans plus tard, le vieux Justin, déjà plusieurs fois sollicité par le sénat d'associer Justinien à l'empire, mais qui, jusque-là, croyait encore avoir de longs jours de vie, se sentit près de mourir. Le jeudi saint, 1er jour d'avril 527, l'empereur manda dans sa chambre d'agonisant Justinien et Théodora et, en présence d'une députation du sénat, il leur donna le titre d'Augustes. Le jour de Pâques suivant, les deux époux furent solennellement couronnés à Sainte-Sophie par le patriarche Épiphane. Ils allèrent ensuite recevoir la consécration populaire dans l'Hippodrome, qui, en certaines circonstances, servait de forum. Pas un murmure, pas un mot de blâme ne s'éleva de la foule. Au contraire, des acclamations unanimes accueillirent Justinien et sa femme, et le peuple les porta en triomphe jusqu'au palais impérial. Nul dans le sénat, remarque Procope, nul dans le sacerdoce, nul dans le peuple, à qui Théodora s'était prostituée à cette même place où on l'acclamait, nul dans l'armée ne parut s'indigner de cette honteuse comédie. Justin mourut quelque temps après le couronnement; la translation du pouvoir se fit sans troubles; Théodora la funambule, Théodora la courtisane, était désormais l'impératrice des Romains, et les magistrats, les évêques, les gouverneurs des provinces, les chefs

des armées lui prêtaient serment en ces termes : « Je jure par le Dieu tout-puissant, son Fils unique notre seigneur Jésus-Christ, et le Saint-Esprit, par la glorieuse Marie toujours vierge, par les quatre Évangiles que je tiens en mes mains, et par les saints archanges Michel et Gabriel, d'être fidèle à nos maîtres très sacrés Justinien et sa femme Théodora. »

V.

Que Théodora ait été dans sa jeunesse l'infâme prostituée dont nous avons esquissé le portrait d'après Procope, ou que sa naissance obscure et sa vie retirée aient donné prise, par l'ignorance même où l'on en était, à toutes les calomnies d'un annaliste secret, l'historien est embarrassé de décider.

Quand Procope en arrive à parler de Théodora impératrice, on peut consulter sans risque les *Anekdota*, car on est à même d'y démêler le vrai et le faux en les conférant avec les autres ouvrages de Procope, les écrits des auteurs ecclésiastiques, les chroniques du *Corpus* byzantin. Mais en ce qui regarde le récit des premières années de Théodora, on manque de toute référence authentique. Chercher par de simples présomptions à faire la part de la vérité et de l'exagération, à concilier ce qui paraît vraisemblable et ce qui paraît inadmissible, à marquer expressément le degré d'infamie où tomba Théodora, mais qu'elle ne dépassa point, à établir qu'avant sa rencontre avec Justinien la pécheresse s'était purifiée dans une vie claustrale et laborieuse, c'est tenter une œuvre vaine, purement arbitraire, de nulle valeur historique. Faute de tout moyen de contrôle, on doit ou accepter entièrement les assertions de Procope, ou les rejeter entièrement.

L'axiome de droit : *Testis unus, testis nullus* a aussi son autorité en histoire. Et quel est ce témoin unique qui dépose contre Théodora? Un écrivain tour à tour historiographe et pamphlétaire du même règne, apologiste excessif et détracteur passionné selon qu'il veut obtenir des bienfaits, ou se venger de ses disgrâces. Quelle crédibilité accorder à l'homme qui, après avoir rendu justice à l'empereur dans *la Guerre des Perses*, dans *la Guerre des Vandales*, dans *la Guerre des Goths*, et après avoir écrit le livre des *Édifices* pour glorifier Justinien, a écrit *l'Histoire secrète* pour le vouer à l'exécration? qui, après avoir dit : Justinien est « le modèle des souverains; tout est divin en lui; c'est un ange envoyé du ciel pour le salut de l'humanité; que sont auprès de ses victoires les jeux d'enfans de Thémistocle et de Cyrus? » déclare que ce même Justinien a commis tous les forfaits, ruiné l'empire, détruit la puissance romaine, l'appelle âne, le compare à Domitien, affirme enfin que

c'est un démon sous la forme humaine, et entreprend sérieusement de le prouver? La palinodie a paru si prodigieuse, que plusieurs critiques du XVIIe siècle, du XVIIIe et du nôtre même, ne pouvant croire à cet excès d'impudence, ont conjecturé que Procope n'est pas l'auteur des *Anekdota*. Bien qu'ils aient invoqué à l'appui de cette opinion des argumens assez sérieux, le témoignage de Nicéphore Calliste et de Suidas fait foi, et il reste établi que *les Guerres*, *les Edifices* et *les Anekdota* sont du même écrivain. Cette chronique scandaleuse n'en est point d'ailleurs beaucoup plus digne de créance. L'*Histoire amoureuse des Gaules*, les libelles contre Marie-Antoinette, les Mémoires du comte de Viel-Castel, n'ont rien d'apocryphe. Est-ce dans ces livres qu'on étudiera l'histoire de France? Il n'y a qu'à opposer aux assertions de Procope pamphlétaire celles de Procope historien et celles des chroniqueurs byzantins pour surprendre nombre de fois l'auteur de l'*Histoire secrète* en flagrant délit d'imposture. Sans doute, il ne ment pas toujours. Bien des faits qu'il raconte sont rapportés par Malala, par Théophane, par la *Chronique paschale*. Il exagère, il amplifie, il dénature, mais il y a souvent un fond d'exactitude dans son récit. Si donc nous sommes forcés de reconnaître la véracité relative de Procope dans la partie de l'*Histoire secrète* qui concerne le règne de Justinien, comment admettre que les pages qui relatent la jeunesse de Théodora soient de pure invention? C'est là au point de vue critique la seule raison, — et elle a bien sa valeur, — qui puisse faire tenir pour véridiques les récits de Procope sur les débauches de la future impératrice. Quant à l'argument que ces accusations sont trop invraisemblables pour qu'on ait pu les inventer, il est assurément plus spécieux que solide.

Mais combien de témoignages qui contredisent Procope sur ce point! combien de probabilités en faveur de Théodora! Nicéphore Calliste et Zonare disent que Théodora est née dans l'île de Chypre: voilà pour détruire la légende du cirque des Verts. Le Pseudo-Gordien dit que Théodora était d'origine patricienne, de l'illustre famille Anicia; voilà pour détruire la légende de la funambule. L'auteur anonyme des *Antiquités de Constantinople* dit que l'impératrice fit élever l'église de Saint-Pantalémon sur l'emplacement d'une pauvre demeure où elle avait vécu naguère du pénible métier de fileuse de laine; voilà pour détruire la légende de la courtisane. D'ailleurs il ne convient pas de se trop prévaloir de ces témoignages qui, n'étant pas contemporains, sont par cela même sans grande autorité. Procope donne contre lui des armes plus sérieuses. S'il est vrai que Théodora ait été la vile prostituée dont le renom infâme était tel qu'on se détournait dans les rues pour la fuir, comment admettre que Justinien, sénateur, comte des gardes, e

visant à la pourpre, ait osé la prendre publiquement pour maîtresse, la faire créer patrice et enfin l'épouser, et cela avant qu'il eût la toute-puissance? N'était-ce pas jouer sa popularité, se compromettre dans le sénat, perdre le trône? Comment admettre encore que pas un cri de dégoût, pas une protestation indignée n'ait accueilli cette étrange union? A la vérité, Procope nous dit que l'impératrice Euphémie s'y opposa tant qu'elle vécut : mais un contemporain, le moine Théophile, qui rapporte que la mère de Justinien n'y voulait pas non plus consentir, nous apprend la cause de son refus. C'était parce qu'un magicien lui avait prédit que cette femme serait « la *daemonodora* de Justinien et de l'empire. » Il s'agissait donc moins d'une réprobation du passé de Théodora que de craintes sur sa conduite future. Procope prétend qu'il fallut que Justin abrogeât la loi défendant les mariages entre sénateurs et courtisanes pour que Justinien pût épouser Théodora. Or, à entendre un érudit, l'abrogation de cette loi devrait être restituée à Justinien, et elle serait de dix années postérieure au mariage de Théodora. Quoi qu'il en soit, il reste à s'étonner que ces lois qui jugeaient une courtisane indigne d'épouser un sénateur permissent de créer une courtisane patrice, dignité supérieure à celle de sénateur. N'est-il pas surprenant aussi que le jour de la révolte des Nikates, alors que la populace prodiguait toutes les invectives à Justinien, elle n'ait pas ramassé quelque injure immonde dans la vie passée de l'impératrice pour la lui jeter à la face? N'est-il pas surprenant enfin qu'aucun chroniqueur byzantin ne parle de la jeunesse de Théodora, et plus surprenant encore que les écrivains ecclésiastiques, les Cyrille, les Pélage, les Évagre, les Victor de Tunes, les Anastase, les Nicéphore Calliste, les Baronio, tous si hostiles à l'hérétique ennemie du concile de Chalcédoine, ne fassent point intervenir parmi leurs malédictions les souvenirs de cette renommée qui avait empli tout Constantinople?

VI.

Le règne de Justinien s'annonce comme un grand règne. A Constantinople, dans les provinces, sur les frontières s'élèvent de nouveaux édifices et de nouvelles forteresses. Le faubourg des Syques (les Figuiers), agrandi et embelli, devient le quatorzième quartier de la cité; la ville de Palmyre renaît de ses ruines, plus magnifique qu'auparavant; une nouvelle couche d'inscriptions, témoignant de la puissance de l'empereur et de l'ordre de l'empire, couvre la Grèce, l'Asie-Mineure, le littoral de l'Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Le savant Tribonien, nommé questeur, entreprend avec dix-sept jurisconsultes la recension des lois romaines. Le code

justinianéen règne dans tout l'empire. Les rapports de l'église et de l'état, les préséances entre l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople, sont réglés. Bélisaire et Sittas, dont Justinien a eu le mérite de découvrir les qualités militaires alors qu'ils servaient sous ses ordres comme officiers subalternes de la garde de Justin, tiennent tête aux Perses et terminent la guerre qui durait depuis trente ans. D'autres généraux, Germain, Pierre, Cyriaque, soumettent les Tzanes battent les barbares, qui s'étaient avancés en Arménie, et repoussent les Esclavons au-delà du Danube. La grande politique de Justinien, qui consiste à faire des vassaux des peuples dont il ne peut faire des sujets, commence à porter ses résultats. Mondon, capitaine renommé, fils du roi des Gépides et issu de la race d'Attila, fait sa soumission et se met avec ses troupes à la solde de Justinien. Gordas, roi des Huns de la Chersonèse, Gretès, roi des Hérules, entrent dans l'alliance impériale. Sur tous les points, les vastes frontières de l'empire sont à l'abri des insultes des barbares. Que dit le peuple? Le peuple acclame le nouvel empereur, qui, l'année de son avènement, a pris pour la seconde fois le titre de consul et a inauguré son consulat par les courses et les spectacles les plus magnifiques qu'on eût encore vus dans l'Hippodrome.

Ces courses de chars, importées d'Olympie à Rome et de Rome à Constantinople, passionnaient le peuple des grandes villes de l'empire. Cette passion dominait et remplaçait toutes les autres. Les Gréco-Romains du VIe siècle mettaient aux rivalités, aux luttes parfois sanglantes des hippodromes, l'ardeur qui les animait naguère dans les élections et les discussions de l'agora et du forum. Les courses satisfaisaient à la fois les passions politiques, l'amour des spectacles, et la folie du jeu. La population formait quatre associations rivales qui prenaient leur nom de la couleur des tuniques des cochers. Il y avait la faction verte, la faction bleue, la faction rouge, la faction blanche. Chacune avait ses chefs, son trésor, son amphithéâtre particulier, ses chevaux, ses chars et son personnel de cochers, de funambules, de montreurs de bêtes, d'employés de toute sorte; chacune formait une milice municipale, ayant sa bannière et ses insignes, ses fonctions et ses prérogatives. Au point de vue des rivalités, les quatre factions se réduisaient à deux, car les Rouges faisaient cause commune avec les Verts (ou Prasiniens) et les Blancs avec les Bleus (ou Vénètes). Quelques historiens, M. Paparrigopoulos, M. Zeller, pensent que chacune des deux factions principales représentait tel ou tel principe politique, telle ou telle opinion religieuse. C'est une simple conjecture à quoi l'on pourrait opposer plus d'un fait. Cependant, comme l'empereur, qui avait les mêmes passions que ses sujets, avouait généralement ses sympathies pour l'un ou l'autre parti, il arrivait que les mécontens

se mettaient parfois dans le parti adverse. Ainsi, sous un empereur qui était Bleu, la victoire des Verts devenait un triomphe pour l'opposition. Mais cette opposition, à mieux dire cette fronde, n'avait ni principe ni but. Les Constantinopolitains ne pensaient pas à revenir à la république, et lorsque éclatait une révolte populaire, le mouvement était tout spontané. On cherchait d'abord à renverser l'empereur; on ne s'occupait qu'ensuite de lui trouver un successeur.

Marc Aurèle se félicitait de n'avoir jamais eu la tentation de favoriser les Bleus ou les Verts. Justinien n'avait pas cette sagesse. Il tenait pour les Bleus, et non plus que Théodora, qui avait les mêmes sentimens, il ne cachait ses préférences. Les principaux magistrats de l'empire qui brillaient plus par leurs talens que par leurs vertus, le questeur Tribonien, le préfet des prétoires Jean de Cappadoce, le grand chambellan Calopodios, le préfet de la ville Eudémon, profitaient des sympathies des souverains à l'égard d'un parti pour accabler le parti adverse d'injustices ou d'exactions. Ces hommes sachant que les plaintes des Verts seraient mal accueillies au palais, bravaient sans risque la haine et les malédictions. Il n'y avait pour les Verts aucune garantie dans l'administration, aucune équité dans les tribunaux. De leur côté, les Vénètes, sûrs de l'impunité, molestaient les Prasiniens en toute occasion. Les partis ainsi surexcités en venaient aux mains; le sang coulait souvent dans les rues. On pouvait craindre le retour des désordres de l'année 520, qui avaient été si rigoureusement réprimés par le préfet Théodote à Constantinople et par le préfet Ephrem à Antioche. Justinien savait-il dans quel état se trouvait la capitale? L'empereur vivait comme isolé dans cet immense palais; les bruits de la grande ville n'arrivaient pas jusqu'à lui. Sans doute il ne connaissait des événemens qui s'y passaient et de l'opinion qui y régnait que ce que lui en apprenaient les rapports plus ou moins mensongers des fonctionnaires.

Mais il y avait à Constantinople un lieu où s'étaient réfugiées les dernières libertés romaines, où le peuple pouvait librement faire entendre sa voix à l'empereur. C'était l'Hippodrome, forum, tribunal suprême et Capitole de la seconde Rome.

Le 13 janvier 532, premier jour des ides de l'année, une foule plus nombreuse encore qu'à l'ordinaire envahit l'Hippodrome. Cent mille spectateurs prennent place sur les gradins et se pressent dans les promenoirs. On commence les cris et les chants, on déploie les bannières bleues, vertes, rouges et blanches des factions. Bientôt le patriarche, les patrices, les ducs, les comtes, les exarques occupent les loges qui leur sont réservées. Des détachemens des quatre corps de la garde impériale, scholaires, domestiques, cubiculaires et silentiaires dont resplendissent les casques et les cuirasses

rehaussés d'or viennent se ranger autour de leurs étendards sur la terrasse du Py. Les portes de bronze du Kathisma s'ouvrent; Justinien, entouré de ses grands officiers et suivi de gardes et d'eunuques, s'avance au bord de la tribune. Il porte le sceptre et la couronne. Les acclamations et les murmures éclatent et se confondent dans une immense clameur. Justinien appelle la bénédiction divine sur le peuple en traçant le signe de la croix avec le pan de sa trabea de pourpre.

Les chars entrent dans l'arène. Les acclamations cessent parmi les Bleus; les rumeurs continuent dans l'amphithéâtre des Verts. Justinien patiente et feint de ne rien entendre. Mais, les murmures et les cris devenant plus nombreux et plus significatifs, il donne l'ordre à l'un de ses officiers, nommé le *mandator*, d'interpeller le peuple. Les Verts sont d'abord intimidés, et c'est respectueusement, presque humblement, qu'ils formulent leurs plaintes : — « Un grand nombre d'années à toi, ô Auguste Justinien! Tu vaincras. Mais nous souffrons toute sorte d'injustices, ô toi qui es seul bon, et, Dieu le sait! nous ne pouvons en supporter davantage. Nous n'osons pourtant nommer notre oppresseur de peur que sa faveur n'augmente et que nous ne courions de plus grands dangers encore. — S'il se passe de telles choses, je n'en sais rien, » répond prudemment Justinien par la voix du mandator.

A ces mots, le porte-parole des Verts le prend sur un autre ton, et le plus étonnant dialogue s'engage entre Justinien, les Verts et les Bleus, qui ne tardent pas à intervenir. Les formules serviles se mêlent aux invectives, les cris de colère aux plaisanteries ironiques, les invocations à Dieu aux plus horribles blasphèmes. Questions et réponses, plaintes et menaces se succèdent comme les strophes et les antistrophes d'un chœur tragi-comique.

« — Quoi! tu ne sais rien? Quoi! sainte mère de Dieu! tu ne sais pas que celui qui nous opprime sans relâche est un officier de ton palais? — Aucun d'eux ne vous a offensés. — Notre bourreau, c'est Calopodios, le chambellan et le gardien du glaive, ô notre maître à tous. — Mais Calopodios ne s'occupe pas de vous. — Ah! qu'il ne recommence pas. Il aura le sort de Judas, Dieu lui donnera la récompense qui lui est due. — Etes-vous venus dans l'Hippodrome pour insulter les magistrats? — L'injuste aura le sort de Judas. — Taisez-vous, juifs, manichéens, samaritains! — La mère de Dieu nous protège! — Je vous dis, reprend le mandator en raillant, de vous faire baptiser jusqu'au dernier. — Qu'il soit fait comme tu l'as ordonné, ripostent les Verts en raillant aussi; qu'on apporte ici l'eau lustrale, nous voulons être baptisés jusqu'au dernier. — Méprisez-vous la vie? s'exclame Justinien, devenu furieux. — Chacun y tient. Si nous disons quelque chose qui te déplaise,

ne t'en offense pas, ô trois fois auguste : Dieu n'écoute-t-il pas tout avec patience?.. Mais dis-nous pourquoi il n'y a pas de justice pour les Verts. — Vous mentez ! — Qu'on supprime la couleur que nous portons, et les tribunaux n'auront plus rien à faire. Il y a eu un meurtre ce matin ; c'est certainement quelqu'un de nous qui l'a commis... Nous sommes toujours condamnés... Tu es la fontaine de sang... Plût à Dieu que ton père ne fût jamais né, il n'eût pas engendré un assassin. — Vous allez mourir ! »

Les Bleus interviennent alors : « — Vous seuls êtes des assassins. — Non, c'est vous. — Non, c'est vous, vous seuls. — Qui a donc tué le marchand de bois? — C'est vous. — Qui a tué le fils d'Épagathos? — C'est vous, encore vous ! — O Dieu ! ayez pitié ! il n'y a plus de vérité.

— Dieu est étranger au mal, reprend sentencieusement par la bouche du *mandator* Justinien, qui ne perd pas de vue ses idées théologiques. — Si Dieu est étranger au mal, pourquoi vivons-nous dans l'oppression ? Qu'on appelle un philosophe ou un solitaire pour résoudre la question. — Blasphémateurs ! ennemis de Dieu, vous tairez-vous? — Si tu trouves que nous en avons dit assez, nous nous tairons, ô trois fois auguste... Porte-toi bien, Justice ! Maintenant tes arrêts sont nuls. Nous désertons et nous nous faisons juifs. Mieux vaut devenir gentils que d'être menés par les Bleus, Dieu le sait ! — Horreur ! s'écrient les Bleus. Nous ne voulons pas regarder de ce côté. Quelle envie on nous porte ! quel outrage on nous fait ! »

— Qu'on déterre les ossemens des spectateurs ! (ἀνασκαφῇ τὰ ὀστέα θεωρούντων !) s'écrient d'une seule voix les Verts, et après avoir proféré cette imprécation, en usage à Constantinople, ils quittent tous l'Hippodrome.

C'était la plus grave offense à la majesté impériale. Justinien rentre aussitôt dans son palais, et les Bleus se retirent à leur tour. On n'était encore qu'au milieu de la journée. Le préfet Eudémon, irrité de la scène qui s'est passée au cirque et dont il craint de porter la responsabilité, veut faire un exemple et surtout veut faire du zèle. Par ses ordres, on arrête trois individus plus ou moins soupçonnés d'être les assassins du marchand de bois et du fils d'Epagathos. On les juge sommairement et, séance tenante, on les condamne à mort. Des soldats de police les entraînent dans le vieux Byzance, sur la place des exécutions. Devant une masse de peuple qui contient à peine sa fureur, le bourreau pend le premier condamné. La corde casse sous le poids du second. La populace applaudit, se jette sur les gardes, délivre le patient ainsi que le troisième prisonnier. On les jette dans une barque qui les dépose sur l'autre rive du Bosphore, où ils trouvent un asile dans l'église de Saint-Laurent. Des deux condamnés, l'un appartenait à la fac-

tion bleue, l'autre à la faction verte. Prasiniens et Vénètes, le matin encore ennemis déclarés, font cause commune. Malgré la nuit, une foule tumultueuse se porte devant le palais impérial pour demander la grâce des prisonniers. L'empereur ne donne pas signe de vie. La populace s'ameute alors devant le palais du préfet Eudémon. Celui-ci la fait charger par ses gardes. Un combat s'engage; les soldats sont massacrés, on met le feu au prétoire. Poussée par le vent, la flamme gagne les maisons voisines. Les émeutiers courent aux prisons, en brisent les portes et jettent hors des geôles l'armée des scélérats. Cette écume humaine se rue au pillage et à l'incendie, hurlant : « Νίκα! Νίκα! (Sois vainqueur!) » cri de ralliement adopté par les émeutiers.

Le lendemain 14 janvier, le flot populaire battait les portes du palais. Deux personnages de la cour tentent de parlementer avec les rebelles. Mille voix crient : Tribonien! Jean de Cappadoce! Eudémon! Calopodios! Dans l'espoir d'apaiser le peuple, Justinien destitue ces quatre magistrats et fait aussitôt proclamer les noms de leurs successeurs. Vains expédiens d'un pouvoir éperdu! La sédition s'était faite révolte. Il ne s'agissait plus des créatures de Justinien, mais de l'empereur lui-même. Ses concessions ne désarment pas la multitude furieuse.

Le 15 janvier, Justinien, qui flotte entre toutes les mesures, donne l'ordre de réduire l'insurrection par la force. Les Hérules de Mondon, troupe sûre dans les émeutes comme tous les mercenaires, mais sauvage et féroce, sortent du palais et chargent les rebelles. Dans le feu de l'action, les barbares renversent et foulent aux pieds des prêtres, porteurs de saintes reliques, intervenus pour séparer les combattans. On crie au sacrilège ; les femmes, les citoyens paisibles, qui jusque-là étaient restés neutres, prennent parti pour les séditieux. Des fenêtres, des toits en terrasse, une grêle de tuiles, de pierres, d'ustensiles, de tisons enflammés, tombe sur les soldats de Mondon. Ils se retirent en désordre vers le palais.

Les deux jours suivans, 16 et 17 janvier, le feu fait de nouvelles ruines, les rebelles font de nouvelles victimes. On égorge ou l'on jette au Bosphore tous les individus soupçonnés d'être partisans de l'empereur. On incendie le quartier des orfèvres après en avoir pillé les maisons. La population honnête émigre en masse et se réfugie sur la rive d'Asie. Des îlots de feu brûlent sur tous les points de la ville. Les flammes consument des milliers de maisons et d'édifices, Sainte-Sophie, Sainte-Irène, Saint-Théodore, Sainte-Aquiline, les bains d'Alexandre, l'Octogone, les Thermes du Zeuxippe avec toutes ses statues, l'asile d'Eubule, le portique public, le grand hôpital, qui retentit d'horribles hurlemens.

Le 18 janvier, sixième jour de l'insurrection, l'eunuque Narsès

était parvenu à soudoyer un certain nombre de Bleus, afin de faire renaître la division parmi les insurgés, Justinien crut que sa vue et une promesse d'amnistie apaiseraient le peuple révolté. La multitude tenait dans l'Hippodrome une assemblée tumultuaire. Soudain l'empereur, escorté de gardes nombreux, apparut à la tribune, tenant entre les mains le livre des Évangiles : « Par ce livre sacré, dit-il à haute voix, je jure que je vous pardonne l'offense que vous m'avez faite; aucun de vous ne sera inquiété ni recherché si vous rentrez dans l'obéissance. » Et, continuant, Justinien abaissa la majesté impériale jusqu'à dire : « Je suis seul coupable, vous êtes innocens. Ce sont mes péchés qui m'ont attiré ce malheur en fermant mes oreilles à vos trop justes plaintes. » A ces mots, quelques cris de : « Victoire à Justinien et à son épouse, l'Augusta Théodora! » se firent entendre dans la foule, bientôt couverts par les huées, les menaces et les clameurs furieuses : « Tu mens, âne! — Mort au blasphémateur! — Mort à l'assassin! » Quelques difficultés que présentât l'escalade de la tribune, Justinien n'attendit pas davantage pour rentrer dans le palais.

Alors le peuple, pressé de se donner un nouveau maître, se porte vers la demeure d'Hypatius, neveu de l'empereur Anastase. L'ambition et la crainte luttent dans l'esprit d'Hypatius. Il hésite, mais il se laisse faire. En vain, sa femme en larmes s'écrie qu'on le mène à la mort, les rebelles l'entraînent ainsi que son frère Pompée. Le cortège fait halte dans le forum de Constantin; on élève Hypatius sur un bouclier, on le proclame empereur. A défaut de diadème, on lui pose un collier d'or sur le front. La foule veut marcher incontinent sur le palais pour en finir avec le tyran déchu. Un sénateur, car plusieurs magistrats s'étaient ralliés à l'insurrection, arrêta cet élan. « Attendons, dit-il, que nous ayons plus d'armes. D'ailleurs, Justinien ne songe pas à nous attaquer. Bientôt, il sera trop heureux de fuir pour sauver sa vie. Si nous ne nous pressons pas de combattre, nous triompherons sans combat. » On écoute l'avis, et pour continuer la parodie du couronnement, on entre dans l'Hippodrome. Hypatius, hissé sur la tribune impériale, reçoit les ovations de ses nouveaux sujets.

Cependant, au fond du Palais-Sacré, Justinien est dans les affres de la peur. Concessions, résistance, menaces de châtiment, promesses de pardon, embauchage, humiliation de soi-même, il a tout employé, rien n'a réussi. Du côté de la Chalcé, les flammes environnent son palais ; du côté de l'Hippodrome, il entend les cris de mort proférés contre lui et les acclamations qui sacrent son successeur. On venait de piller l'arsenal, et les insurgés s'armaient. Justinien n'est séparé de la foule furieuse que par la porte de bronze du Kathisma. Contre un peuple entier que lui reste-t-il

pour se défendre : mille vétérans de Bélisaire, deux mille barbares de Mondon. Quant à sa garde, domestiques et cubiculaires, soldats d'antichambre et comparses de processions, il n'a jamais pu compter sur son courage; il ne peut même plus compter sur sa fidélité. Justinien, qui fut un conquérant, — par l'épée des autres, — n'avait pas le courage militaire. Il n'avait pas davantage le courage civil. Déjà il se voyait traîné à demi mort au supplice, comme un Vitellius, au milieu des coups et des huées.

Il réunit en un suprême conseil ses ministres, ses familiers, ses généraux, les quelques sénateurs et patrices qui lui sont restés fidèles. Chacun est appelé à dire sa pensée devant les deux souverains. Le découragement a gagné les cœurs les plus fermes. Aussi bien l'empereur ne demande pas qu'on le conseille, il demande seulement qu'on approuve la dernière idée qui lui reste : la fuite. Depuis trois jours, un bâtiment où sont entassées toutes les richesses du trésor impérial, est à l'ancre près des jardins. Justinien s'embarquera avec l'impératrice; Bélisaire et ses trois mille hommes essaieront, s'ils le peuvent, de réprimer l'émeute. En adoptant cette résolution, l'empereur sauvait sa vie, mais il perdait sa couronne. Avec si peu de monde, Bélisaire ne pouvait tenter un coup de désespoir qu'animé par la présence de l'empereur et mis dans la nécessité de périr ou de le sauver. Tous les assistans cependant, même Bélisaire et Mondon, approuvèrent le projet de Justinien. Théodora n'avait encore rien dit. Soudain, indignée de la lâcheté de son mari et des défaillances de ses officiers, elle prononça ces vaillantes paroles :

« Quand il ne resterait d'autre moyen de salut que la fuite, je ne voudrais pas fuir. Ne sommes-nous pas tous voués à la mort dès notre naissance? Ceux qui ont porté la couronne ne doivent pas survivre à sa perte. Je prie Dieu qu'on ne me voie pas un seul jour sans la pourpre. Que la lumière s'éteigne pour moi lorsqu'on cessera de me saluer du nom d'impératrice! Pour toi, autocratôr, si tu veux fuir, tu as des trésors, le vaisseau est prêt et la mer est libre; mais crains que l'amour de la vie ne t'expose à un exil misérable et à une mort honteuse. Moi, elle me plaît, cette antique parole: que la pourpre est un beau linceul : Ἐμὲ γάρ τις καὶ παλαιὸς ἀρέσκει λόγος; ὡς καλὸν ἐντάφιον ἡ βασίλειά ἐστι. »

L'éloquence virile de Théodora ranime les courages et enflamme les cœurs. Bélisaire retrouve son coup d'œil de capitaine. Les rebelles se sont enfermés dans l'Hippodrome comme en une forteresse, ce sera leur tombeau. La pourpre d'Hypatius sera le sang de ses partisans. Trois mille hommes fidèles, Hérules de Mondon et vétérans de Bélisaire, cernent le cirque; les uns gardent les issues, les autres gagnent par les escaliers intérieurs les promenoirs qui

règnent au-dessus des gradins. De cette position dominante, ils criblent de flèches les partisans d'Hypatius, qui se pressent dans l'arène. Les plus hardis des rebelles tentent plusieurs fois l'assaut; ils sont chaque fois repoussés. La foule veut fuir par les *vomitoria*, mais ce sont autant de défilés où dix hommes en valent mille, et ils sont gardés par les Hérules de Mondon. Les premiers rangs des fuyards tombent sous les piques : une muraille de morts obstrue chaque ouverture. La multitude affolée tournoie en désordre sous la grêle des traits jusqu'à ce qu'elle soit emprisonnée, immobilisée par ses propres cadavres. Les soldats descendent dans l'arène, les épées achèvent l'œuvre des flèches. Ce combat misérable se termine par l'égorgement. Le sang ruisselle en torrens.

Le carnage continua jusque très avant dans la nuit. Ivres de sang, les soldats barbares tuèrent tant qu'il resta à tuer. Les jours suivans, il fallut enterrer trente mille morts. De tous ceux qui étaient dans l'Hippodrome, personne n'échappa, sauf Hypatius et son frère, que les soldats eurent la cruauté d'épargner pour les traîner aux pieds de Justinien. « Trois fois Auguste, s'écrièrent-ils en se prosternant, c'est nous qui t'avons livré tes ennemis, car c'est par nos ordres qu'ils se sont réunis dans le cirque. » Justinien, qui ne tremblait plus, avait recouvré sa présence d'esprit : « C'est bien, répondit-il avec un cruel à-propos; mais puisque vous aviez tant d'autorité sur ces hommes, vous auriez bien dû en user avant qu'ils eussent brûlé ma ville. » Et il commanda de mener au supplice les deux neveux d'Anastase.

VII.

En ramenant Justinien et ses officiers aux résolutions énergiques commandées par les circonstances, Théodora avait mérité dans le conseil de l'empire la place que peut-être elle avait usurpée jusqu'alors. Qu'étaient-ce que ces monceaux d'or, de perles et de pierreries, ce merveilleux palais de la rive d'Asie (l'Héréon) où Théodora résidait pendant l'été, ces bains magnifiques où elle passait de longues heures de repos, cette foule de suivantes et de serviteurs? Qu'étaient-ce que ces hommages des grands de l'état et des ambassadeurs étrangers, qui n'approchaient l'impératrice qu'après s'être prosternés et lui avoir baisé les pieds? Qu'étaient-ce que cette cour de patrices, de sénateurs, de magistrats, cette escorte de quatre mille gardes qui accompagnèrent Théodora dans son voyage de santé aux eaux chaudes de Bithynie, ces arcs de triomphe élevés sur son passage, ces palais construits pour la recevoir? Qu'étaient-ce que ces richesses, ce faste, ces honneurs, auprès de la puissance souveraine?

Justinien ne cachait pas qu'il s'en référait sur toute chose à la

sagesse de Théodora; il le publiait même dans ses lois, où il nommait sa femme, en jouant sur les mots « son présent de Dieu. » Paul le Silentiaire, l'année de la mort de Théodora, adressait à l'empereur une pièce de vers où il rappelait que l'impératrice n'avait pas cessé de l'assister de ses conseils. Procope, Évagre, Zonare, la plupart des chroniqueurs byzantins s'accordent à dire que Théodora n'était pas seulement l'épouse de l'empereur, mais une impératrice souveraine, qu'elle était aussi puissante que l'empereur, sinon davantage : εἰμή καὶ μᾶλλον. Des faits nombreux confirment ces témoignages, et d'ailleurs l'empire déclina après la mort de Théodora. Donc, sans aller jusqu'à prétendre avec Brunet de Presles, ce maître ès choses de Byzance, que Théodora « fut l'âme du règne, » il faut néanmoins attribuer à cette femme une part plus ou moins grande dans l'œuvre de Justinien législateur, architecte et conquérant.

Théodora, peu clémente aux hommes, était connue pour sa sollicitude, sa miséricorde, sa faiblesse même envers les femmes. C'est ainsi qu'elle se mêlait volontiers des mariages, qu'elle intervenait dans les ménages désunis, qu'elle contraignit Artaban, gouverneur d'une province d'Afrique, à vivre avec sa femme; qu'elle accueillit avec faveur les malheureuses filles d'Hildéric, roi des Vandales; qu'elle se montra trop indulgente pour Antonina, femme de Bélisaire. Théodora aurait donc inspiré à Justinien les nombreuses lois qu'il rendit en faveur des femmes : lois sur le divorce, l'inviolabilité des dots, le rapt des religieuses, l'hypothèque des femmes, la légitimation des enfans naturels, la répression du proxénétisme, lois libérant les comédiennes du servage perpétuel, autorisant les filles séduites à se faire épouser ou à exiger le quart des biens du séducteur, obligeant les dignitaires à constituer une dot à leur femme, réglant les droits des femmes dans les successions.

Magnifique comme l'était Théodora, on est assuré qu'elle ne chercha pas à arrêter Justinien dans ses immenses dépenses pour la reconstruction de la capitale détruite par les incendiaires. Loin de chercher à modérer la passion de Justinien pour les édifices, elle en faisait élever elle-même. On cite des églises, des forts, des orphelinats, de nombreux hôpitaux, construits d'après ses ordres exprès, ainsi que le fameux couvent du Bosphore pour les filles repenties. La charité de Théodora était parfois un peu tyrannique. La légende conte que quelques-unes des femmes qui, rachetées de la prostitution par l'impératrice, avaient été enfermées à la *Métanoïa*, furent prises d'un tel désespoir qu'elles se jetèrent dans la mer. Ce n'était point seulement à Constantinople que s'élevaient les palais et les basiliques. Les frontières de la Perse, la Syrie, l'Égypte, la Cyrénaïque, la Numidie, l'Italie, témoignaient par leurs nouveaux

édifices de la magnificence de Justinien. Tant de millions perdus ! ou plutôt que d'or transmué, par la plus belle des métamorphoses, en monumens superbes, manifestations éclatantes du génie de l'homme ! Dans la mosaïque de San-Vitale, à Ravenne, Théodora, le front nimbé, apparaît éblouissante de pierreries, de perles et de gemmes, comme une vierge byzantine dans le champ d'or d'un iconostase. Elle semble présider, sous les yeux de son époux, à la naissance d'un nouvel art grec qui durant de longs siècles va rayonner sur le monde.

Les deux grandes guerres de conquêtes de Justinien sont la guerre d'Afrique et la guerre d'Italie; du côté des Perses, il s'agissait plutôt de protéger les frontières que de les étendre. Les campagnes contre les Vandales et contre les Goths, qui devaient donner au règne de Justinien la gloire des armes et rendre à l'empire presque tous les territoires qu'avait possédés l'ancienne Rome, Théodora, ambitieuse et hardie, contribua à les faire décider. L'esprit d'aventures, peut-être aussi la vanité de l'emporter sur les conseils pusillanimes de Jean de Cappadoce, qu'elle haïssait, et le désir de venger son protégé Hildéric, roi des Vandales, détrôné par Gélimer, l'engagèrent à pousser à la guerre d'Afrique. Pour l'expédition d'Italie, elle avait une autre raison. Ne pensait-elle pas que Rome soumise à ses armes, c'était le pape à sa discrétion, c'était le triomphe de ses opinions religieuses? Les guerres engagées, on découvre souvent la main toute-puissante de Théodora dans les ordres aux généraux et aux ambassadeurs, les rappels et les nominations, les envois de renforts, les négociations diplomatiques, cette main qui, au moment de la reprise des hostilités avec la Perse, signait cette lettre à Zabernagès : « Je suis convaincue, depuis la mission que tu as remplie auprès de nous, de l'intérêt que tu portes à nos intérêts. Tu répondras à cette opinion en persuadant au roi Chosroës de prendre envers notre empire (ἐς ἡμετέραν τὴν πολιτείαν) des dispositions pacifiques. Si tu y réussis, je te promets les plus magnifiques récompenses de l'empereur, qui ne décide jamais rien sans me consulter. »

Jalouse de son pouvoir et sûre de sa puissance, cette femme ne souffrait pas qu'on résistât à ses ordres, ni qu'on lui fît la moindre opposition. Priscus de Paphlagonie, devenu secrétaire intime de l'empereur, s'était emparé de la confiance de son maître et affectait de ne considérer l'Augusta que comme la femme de l'empereur. Théodora chercha d'abord à le perdre dans l'esprit de Justinien par des paroles calomnieuses. L'empereur ne les écoutant pas, l'impératrice fit une nuit saisir Priscus dans sa maison. On l'embarqua incontinent pour l'Afrique, où, dès son arrivée, il reçut les ordres de prêtrise; désormais il ne pouvait plus exercer aucune

fonction civile. Justinien, qui n'aimait point à récriminer, surtout contre sa femme, feignit d'ignorer cette insigne violence, et ne tarda pas à oublier Priscus.

Théodora ne haïssait pas moins Jean de Cappadoce, nommé de nouveau préfet des prétoires d'Orient après la répression de l'émeute de 532. Mais, à l'égard d'un tel personnage, elle ne pouvait employer des procédés aussi simples. D'autre part, Justinien était sourd à toutes ses représentations, à toutes ses prières, à toutes ses calomnies, — en admettant, ce qui est douteux, qu'on pût calomnier Jean de Cappadoce! Théodora conçut une machination abominable. Antonina, qu'elle avait formée à être sa complice toujours prête, parla à Jean de Cappadoce des griefs de Bélisaire contre Justinien, du mécontentement des grands et du peuple, et demanda au préfet d'entrer dans la conspiration qui se tramait pour déposer l'empereur. Séduit par les promesses et les flatteries, le Cappadocien accepta un rendez-vous, qui devait être décisif, dans une maison située hors des murs. Justinien, que l'on n'avait pas manqué de prévenir, envoya Narsès et Marcellus, comte des gardes, pour assister, invisibles, à l'entretien. Convaincu de trahison, Jean de Cappadoce fut destitué de ses charges et dignités et exilé en Afrique. Privé de tous ses biens par la confiscation légale, il mourut dans la dernière misère. Le piège que lui avait tendu l'impératrice était odieux, mais l'indigne ministre méritait tous les châtimens. Le peuple de Constantinople ne plaignit point l'homme, que sa cupidité, son oppression, ses dénis de justice avaient voué à l'exécration. Sa chute fut une délivrance. Si l'on sut qu'on la devait à Théodora, l'Augusta dut être regardée ce jour-là comme une bienfaitrice.

Les colères de Théodora firent malheureusement d'autres victimes. Elle était sans pitié pour ceux qui comprenaient mal ses ordres ou qui ne les exécutaient qu'à demi, afin de les concilier avec les instructions parfois contraires de l'empereur. Le sang de Callinice, d'Arsénius, de Rhodon, suppliciés par ses ordres ou sur ses instances, crie contre elle. — Quant aux exécutions secrètes que rapportent les *Anekdota*, aux tortures et aux fustigations dont Théodora se serait plu à se donner le divertissement dans les souterrains du palais, ces imputations paraissent rentrer dans ce que M. Renan appelle « des commérages de villes grecques d'une incroyable absurdité. » Gibbon l'a dit judicieusement : « L'obscurité des souterrains est propice à la cruauté, mais elle donne lieu aussi aux calomnies et aux fables. »

A l'exemple de Justinien, Théodora avait peu de scrupule dans l'emploi des moyens et dans le choix des individus. Elle ne regardait pas à la valeur morale du serviteur pourvu qu'il servît bien. C'est ainsi que l'impératrice s'était attaché Antonine, la trop fameuse

femme de Bélisaire. Ce grand capitaine, qui, en ces temps où les barbares combattaient avec des masses de cent mille hommes, ne voulait leur opposer que de petites armées de soldats disciplinés et aguerris et qui était presque toujours vainqueur, n'avait qu'un défaut ou plutôt qu'une faiblesse : son amour pour une femme indigne (1). Antonine était fille d'un *hénioque* (cocher de cirque); ce n'était point là un déshonneur puisqu'on érigeait des statues et qu'on dédiait des vers à ces triomphateurs de l'Hippodrome, mais elle avait été, disait-on, fille perdue, et elle était femme adultère. D'ailleurs, cette Antonine était habile aux intrigues, de bon conseil, vaillante même en présence de l'ennemi. Elle accompagnait Bélisaire aux armées, où, le bruit en courait, elle lui avait donné souvent d'utiles avis. Tout d'abord, Théodora avait repoussé les hommages d'Antonine ; elle lui témoigna soudain beaucoup de faveur, la comblant de présens et la nommant surintendante de la garde-robe. C'est que la tyrannie ne va pas sans le soupçon. Les grands succès militaires de Bélisaire, sa popularité dans l'armée et dans le peuple, inquiétaient les deux souverains. On avait bien fait un César d'un grossier soldat comme Justin, ne pouvait-on pas faire un empereur d'un conquérant comme Bélisaire? D'autre part, se priver de ses services était dangereux, car il fallait compter avec les Goths, avec les Perses, avec tous les barbares qui menaçaient les frontières. Or, dans l'étrange ménage de Bélisaire et d'Antonine, l'impératrice avait trouvé une sauvegarde, un moyen de gouvernement. En s'attachant Antonine Théodora s'attachait Bélisaire et par Bélisaire elle tenait Antonine à sa discrétion. Aider la femme à cacher ses désordres, c'était gagner son dévoûment, et posséder son secret, c'était s'assurer sa fidélité. Au reste, Théodora n'eut garde d'abuser du pouvoir qu'elle avait ainsi acquis sur Bélisaire. Le général fut plusieurs fois relevé de son commandement pour divers motifs, — souvent pour recevoir un commandement plus important, — mais les deux disgrâces qu'il subit, et dont l'une dura plus de huit années, furent toutes deux postérieures à la mort de Théodora. Dès que Justinien régna seul,

(1) Disons ici qu'il en est un peu d'Antonine comme de Théodora. Il n'y a que les *Anekdota* pour l'accuser, du moins à l'occasion de ses dérèglemens. Dans les livres d'histoire de Procope, dans les chroniques byzantines, on ne trouve pas un mot qui confirme ces tristes récits. Il y a toutefois certains faits que l'on peut, en une certaine mesure, rapprocher des dires de l'*Histoire secrète*. C'est pourquoi nous reproduisons quelques-unes des allégations de Procope, tout en n'y croyant qu'à demi. N'est-il pas singulier, par exemple, que nombre de détails donnés dans l'*Histoire secrète* sur la prétendue disgrâce subie par Bélisaire en 542 ou 543, et attribuée à Théodora, se trouvent dans les récits de tous les chroniqueurs à la date de 563, c'est-à-dire quinze ans après la mort de l'impératrice? Or la disgrâce de 563 est tout à fait certaine, tandis que celle de 542 est fort douteuse.

d'autres capitaines remplacèrent à la tête des armées Bélisaire oublié. Il fallut l'arrivée des barbares jusque sous les murs de Constantinople pour rappeler à l'empereur que le vieux soldat existait encore.

Quand Bélisaire commandait en Perse, l'impératrice le fit, dit-on, relever de son commandement. Voici à quelle occasion. Justinien était gravement malade et le bruit de sa mort se répandit dans l'armée d'Orient. Des rapports vrais ou faux accusèrent Bélisaire d'avoir dit que l'armée n'accepterait pas le nouveau souverain qui serait intronisé à Constantinople. L'impératrice, qui pensait peut-être que son titre d'Augusta et d'associée à l'empire lui assurerait le trône si elle devenait veuve, ou du moins lui permettrait de désigner le successeur de Justinien et de régner avec lui, s'offensa de ce propos et fit rappeler Bélisaire à Byzance. Mais peu de jours après son arrivée, elle lui faisait donner le commandement des armées d'Italie. Seulement, afin d'attacher davantage Bélisaire à Antonine et Antonine à elle-même, elle persuada le stratège que c'était à l'intercession de sa femme qu'il devait son pardon.

Saint Sabbas, renommé par ses miracles, refusa de demander à Dieu de donner un fils à Théodora. « Elle ne pourrait mettre au monde, dit-il, qu'un ennemi de l'église. » — Si, d'après les paroles de saint Sabbas, on pouvait montrer dans Théodora une « libre penseuse » ou tout au moins une païenne, à la façon de l'empereur Julien, ce serait aujourd'hui la meilleure des apologies. Malheureusement Théodora ne fut qu'une hérétique, ce qui lui a aliéné et les philosophes et les orthodoxes. L'impératrice suivait l'hérésie d'Eutychès, condamnée par le concile de Chalcédoine en 451. Théodora était *monophysite;* elle croyait à une seule nature en Jésus-Christ. Au VIe siècle, cette secte dominait encore dans les provinces orientales de l'empire, et, à Constantinople même, elle avait de nombreux adhérens. Entre eutychéens et orthodoxes, l'animosité était presque aussi ardente qu'entre Bleus et Verts. « Le père chasse le fils, dit la *Chronique paschale*, et la femme abandonne l'époux. » Une collision terrible ensanglanta Alexandrie. A la suite d'un tremblement de terre qui semblait un avertissement de Dieu, le peuple s'ameuta dans les rues de Constantinople en criant : « Brûlez les actes du concile ! » Théodora ne cessa point de lutter pour le triomphe de sa croyance, mais si grand que fût son ascendant sur Justinien, l'empereur qui, devenu vieux, devai tencourir le reproche d'hérésie, resta jusqu'après la mort de Théodora inflexible en son orthodoxie. Il déférait sur tous les points à la décision des évêques de Rome. Après l'élection de chaque nouveau pontife, il lui envoyait sa profession de foi et recevait en retour la bénédiction apostolique. A force d'intrigue, l'impératrice réussit quelquefois à

faire nommer patriarches ou évêques des représentans de la doctrine d'Eutychès : Sévère, Anthyme, Théodose, Niersès. Mais sur les injonctions pontificales, ils ne tardèrent pas à être dépossédés de leurs sièges. Théodora ne s'avoua pas vaincue. Elle conçut l'idée d'agir au foyer même de l'orthodoxie. L'heure était propice. Bélisaire occupait Rome et Antonine s'y trouvait avec lui. Le général obéissant aux ordres de l'impératrice transmis par Antonine, exhorta le pape Silvère à condamner le concile de Chalcédoine. S'il s'y refusait, son successeur était tout prêt : un diacre ambitieux, nommé Vigile, qui avait naguère promis à Théodora de casser les décrets synodaux. Silvère résista; il fut déposé et exilé en Lycie. Vigile, élu à sa place, commença à tenir ses promesses en envoyant des lettres de communion aux évêques hérétiques. Cependant Justinien, ayant appris ces événemens, donna l'ordre que Silvère fût ramené à Rome et rétabli dans son pontificat. Le nouveau pape se saisit de son prédécesseur et le fit interner dans l'île de Portia, où il le laissa mourir de faim. — L'histoire a durement reproché à Théodora d'avoir fait déposer le pape Silvère, mais elle n'a point pensé à accuser Vigile, qui occupa dix-huit ans la chaire de Saint-Pierre, de l'avoir à peu près fait assassiner.

L'impératrice Théodora mourut en 548, au mois de juin. Elle avait régné vingt et un ans. Son nom donné à plusieurs cités, des statues élevées par le peuple, des inscriptions érigées dans les églises glorifièrent sa mémoire. Victor de Tunes, qui ne pouvait pardonner à l'hérétique et à la persécutrice d'un pape, déclara que le cancer dont elle fut atteinte était un châtiment du ciel. Mais les chroniqueurs disent qu'elle mourut pieusement, et Paul le Silentiaire la compare à une sainte. — L'éloge n'est point seulement excessif, il porte à faux. Ce n'était point une sainte résignée qu'il fallait pour compagne à Justinien, c'était une femme d'âme virile qui lui communiquât son courage et sa fermeté. Théodora n'eut aucune des vertus d'une sainte, elle eut plusieurs de celles d'une souveraine. Mais les vertus gouvernementales n'allèrent pas chez elle sans les défauts et les vices qui en sont parfois les conséquences. Magnifique, elle fut prodigue; habile, elle fut perfide; autoritaire, elle fut tyrannique; ambitieuse, elle fut sans scrupule et sans pitié. La destinée garde les peuples des Théodora, mais les donne parfois aux empires! Le jour de la révolte des Nikates, une sainte se fût embarquée avec son époux déchu du trône. Ce jour-là, Théodora rappela l'empereur, les magistrats, les généraux au premier des devoirs d'état : la résistance à l'émeute triomphante.

HENRY HOUSSAYE.

LE ROMAN

DE

LA FEMME-MÉDECIN

A Country Doctor, by Sarah Orne Jewett, 1 vol., 1884. Boston.

I.

S'il est vrai que le roman soit le reflet des mœurs et que toutes les révolutions qui se produisent dans notre manière de penser et de vivre y trouvent un écho, s'il est vrai que les périodes de secousses violentes, de transformations profondes, aient donné à la littérature d'imagination un élan vigoureux et renouvelé les sources où elle s'inspire, nous aurons dans les dernières années de ce siècle des romans d'une saveur imprévue.

La loi sur le divorce, en diminuant le nombre des victimes condamnées sans rémission, en retirant au mariage son caractère définitif, à l'adultère ses excuses et à la séparation la part de périls et de tristesses qu'elle comportait toujours, va suggérer des dénoûmens trop faciles peut-être. D'autre part, l'ambition de fraîche date qui pousse les femmes vers des études et des emplois réservés naguère aux hommes justifie chaque jour davantage ce mot de M. Alexandre Dumas fils : « La femme commence à ne plus faire du mariage son seul but et de l'amour son seul idéal. »

Le but, c'est pour plus d'une Française déjà le diplôme de bachelier ès-lettres ou ès-sciences ; nous comptons même des licenciées ; on voit le nombre des institutrices tentées par le titre de professeur dans quelqu'un des lycées ou collèges féminins qui se multiplient

à Paris et en province, augmenter de telle sorte que bientôt les aspirantes déçues seront forcées de s'expatrier en masse comme il arrive aux Allemandes qui vont chercher un salaire dérisoire à l'étranger. Et notre pays est cependant fort en arrière des autres pour cette revendication générale des droits de la femme. En Angleterre, une cinquantaine de *doctoresses* exercent la médecine. Les noms du docteur Frances Hoggan, du docteur Elizabeth Blackwell sont bien connus : cette dernière se met sur la brèche pour traiter, la plume à la main, les questions médico-sociales les plus délicates (1). L'avenir des femmes célibataires est l'objet de la sollicitude de maintes réformatrices ; nous avons sous les yeux l'éloquente brochure de miss Muller (2) entre autres : elle déclare qu'une élite parmi ses pareilles doit être autorisée, encouragée à quitter la voie étroite des devoirs conjugaux et domestiques, où tout progrès intellectuel est réprimé par une jalouse tyrannie, pour suivre la voie plus large ouverte sans distinction de sexe à tous ceux qui pensent et qui travaillent. Le lot d'épouse et de mère sera donc désormais abandonné aux personnes inférieures qui acceptent l'effacement de leur individualité, qui s'imposent une besogne spéciale, restreinte, relativement égoïste, au détriment de la grande œuvre accomplie envers la famille humaine en général. Selon miss Muller, il restera bien assez de celles-là, dévouées par choix à la félicité d'un seul, empressées à grossir les embarras qui résultent d'un accroissement de population démesuré.

En attendant qu'elle soit intellectuellement tout ce qu'un homme peut être, la femme s'efforce de ressembler physiquement à son rival. Nous ne parlons pas ici de la croisade contre les arrêts de la mode entreprise à travers le monde par miss King ; certaines dames ennemies d'elles-mêmes espèrent réussir, grâce à un système d'*entraînement* bien dirigé, grâce à un choix judicieux d'exercices de gymnastique, à supprimer la faiblesse qui est supposée chez elles s'étendre des membres au cerveau. Cette faiblesse, parée de noms charmans, et qui entre leurs mains habiles avait été longtemps une force beaucoup plus réelle peut-être que celle qu'elles songent à acquérir, va être remplacée par le développement musculaire favorable à l'éclosion des facultés créatrices.

Contraste curieux et caractéristique : un autre groupe, masculin celui-là, se presse autour de l'étendard de la *Ligue de pureté* (3), autour du signe de *la Croix blanche* (4), annexes des sociétés de

(1) *Wrong and right Methods of dealing with social evil*, by Dr Elizabeth Blackwell, 1884.

(2) *The Future of single women*, by Henrietta Muller, 1884.

(3) *Annual Report of the Social purity Alliance*. Croydon.

(4) *The White Cross Army*. London.

tempérance proposées aux hommes qui pratiquent une continence absolue en dehors de l'état de mariage. Les affiliés, plus nombreux qu'on ne croit, s'engagent à considérer toutes les femmes comme des sœurs et à prouver leur virilité (*manliness*) en les protégeant.

Le monde est bien autrement renversé en Amérique, où l'avocat Bella Lockwood prétend à la présidence tout simplement; mais partout ailleurs que dans ce pays par excellence du progrès, la seule carrière publique ouverte jusqu'ici à la femme est l'exercice de la médecine. Elle peut certainement s'y rendre utile si elle y apporte cette mesure, ce tact qui était jusqu'ici l'une de ses qualités les plus précieuses, qualité naturelle que la recherche de privilèges discutables va sans doute lui faire perdre. Il est évident que le docteur en jupon doit avoir pour les enfans qu'il soigne des entrailles quasi maternelles, une tendresse qui ne nuit pas à la science; il est non moins certain que les femmes préfèrent ses conseils et son secours en certaines conjonctures délicates; personne ne niera les services qu'ont rendus, avant même le corps érudit des doctoresses, les *medical missionaries*, au plus profond des colonies lointaines où, pour consoler l'âme et guérir le corps de leurs sœurs prisonnières, elles se glissaient dans les *harems* et dans les *zenanas*. Quelque antipathie que nous inspirent les émancipées proprement dites, si persuadé que nous soyons qu'elles cèdent souvent à un fâcheux esprit d'imitation ou de vanité en abordant des travaux pour lesquels leurs aptitudes ne sont pas faites, il nous semble qu'au nom de la pudeur, de la chasteté, du dévoûment, — vertus féminines en somme, — elles ont le droit de prendre rang parmi ceux qui soulagent l'humanité souffrante, et que la médecine est entre toutes les carrières celle qui, dès à présent, leur convient le mieux. Peut-être le temps amènera-t-il à de nouvelles concessions les rétrogrades eux-mêmes; rien n'est impossible, au train dont marchent les choses. Il se peut qu'à bref délai toutes les excentricités soient permises à la femme, pourvu qu'elle n'abuse pas du vitriol et des coups de pistolet; le règne de la *virago* paraît proche; mais on ne laisse pas de se demander si tous ces droits admis dans la pratique seront accordés de même au point de vue idéal, esthétique, dans le domaine de la fiction, s'ils y rencontreront quelque indulgence. Le public s'intéressera-t-il à l'épopée de la femme qui dissèque, de la femme qui pérore, de la femme électeur, de la femme fonctionnaire, de la femme physiquement modifiée par l'habit et par la gymnastique, comme il s'intéressait à l'idylle de cette créature inférieure, coquette ou naïve, faible ou perfide, qui n'avait d'autre destinée que l'amour?.. Il faudra pour cela que les lecteurs de l'avenir, se transformant avec les héroïnes, ne ressemblent guère aux lecteurs d'aujourd'hui. Jusqu'ici, l'optique du roman est beaucoup plus rigoureuse que celle

de la vie. Nous voulons des personnages sympathiques, peu nous importe qu'ils soient supérieurs! Même la supériorité trop affirmée des personnages féminins nous refroidit bien vite : témoin *Corinne*, avec toutes ses beautés. Qui donc put jamais souffrir les muses inconstantes par divin privilège et les Madeleines *géniales* qu'excelle à évoquer la comtesse Hahn-Hahn? Si nous permettons à nos héroïnes la musique et les arts plastiques, c'est que la première sert d'accompagnement aux orages de la passion, c'est que les autres servent de prétexte à de jolis costumes d'atelier; encore, dans le second cas, préférera-t-on d'instinct à la grande peinture, trop ambitieuse, le portrait et les fleurs. Le cadre d'un théâtre, la qualité de cantatrice, de comédienne n'a rien qui nous déplaise; l'héroïne en question peut y gagner d'être doublement femme; nous supportons qu'elle soit institutrice pourvu qu'elle finisse par séduire le fils de la maison qui l'arrache, un mariage ou toute autre aventure aidant, à la pédagogie dont elle subissait le joug aride sans l'avoir choisi; mais la femme de lettres ne sera jamais touchante : délaissée ou trahie, elle doit utiliser ses larmes, y tremper adroitement le bout de sa plume; quant à la savante, n'entreprenez point d'en faire autre chose qu'un monstre de laideur. Préjugés, conventions,.. soit!.. quiconque tentera de les braver chez nous ne pourra manquer de voir qu'ils sont inébranlables.

A l'étranger, quelques auteurs ont eu cette audace, qui leur a mal réussi. En vain Mrs Beecher Stowe y a-t-elle employé toute la chaleur, toute la spontanéité, toute la gracieuse bonhomie de son talent, toute son autorité de réformatrice selon l'évangile. Elle avait pu par la bouche d'un vieux nègre révolutionner le monde esclavagiste, faire tomber au nom de *l'Oncle Tom* les chaînes qui meurtrissaient toute une race opprimée; elle n'est pas parvenue à gagner de même la cause de la femme forte. La demoiselle philosophe, Ida van Arsdel (*My Wife and I*), avec ses cheveux courts à la Rosa Bonheur, sa mise indépendante, ses affectations de simplicité, son goût pour la physiologie, n'a pas tort de concentrer des trésors d'affection sur Darwin et sur Herbert Spencer, car aucun homme ne les paierait de retour, si grand que soit le courage et le mérite de cette vierge sage dont le triste lot est de faire valoir les folles. De son côté, M. Justin Mac-Carthy a compris qu'il essaierait vainement de nous attendrir sur la jolie conférencière de *Dear Lady Disdain*, Sybil Jansen, puisqu'il suppose au dénoûment que les utopies de son cerveau la consoleront des désenchantemens de son cœur. Les auteurs de *l'Age doré*, Mark Twain et Dudley Warner, ont mis en scène, il est vrai, un aimable et très féminin docteur : mais l'étude de la médecine n'est pour celle-là qu'un pis-aller; il remplit le vide laissé dans sa vie par l'absence de l'homme qu'elle aime; une fois

mariée, elle remet au temps où quelque catastrophe dans les affaires lui fournira une bonne raison de prêter main-forte au père de famille, l'emploi de la plaque de cuivre qui porte deux mots étrangement accouplés : « Docteur Ruth. »

Tous ces types de femmes émancipées ou sur le point de l'être sont d'ailleurs des figures d'arrière-plan ; elles laissent l'attention s'arrêter sur d'autres figures moins exceptionnelles, pourvues des qualités bonnes ou mauvaises que notre mère Ève légua jadis à ses filles sans se douter qu'elles revendiqueraient jamais les fameux droits au vote et au pantalon. Il appartenait à une femme du talent le plus délicat, le plus pur et le plus modeste d'aborder de front le sujet scabreux et de le faire accepter.

II.

Avant de donner ici l'analyse d'*un Médecin de campagne*, nous ferons connaître son auteur. Les précédens travaux de Sarah Orne Jewett, et ce qu'ils révèlent de cette personnalité singulièrement sympathique prêtent beaucoup de poids à la croisade commencée par elle avec autant de franchise que de prudence en faveur de la femme libre. Son patronage est de ceux qui obligent les plus récalcitrans à prendre en considération une cause douteuse. Nul auteur ne peut être soupçonné moins que miss Jewett de tirer des coups de pistolet téméraires pour rassembler et amuser la foule. Elle s'était bornée jusqu'ici à des tableaux exquis de la nature. Son premier livre intitulé : *les Chemins de traverse*, a le genre de charme qui assura jadis un succès de si bon aloi aux esquisses rurales d'une autre *authoress* presque contemporaine de Walter Scott, Mary Russell Mitford ; il est dédié aussi à un père adoré, « le meilleur des maîtres, le meilleur des amis, le plus sage des hommes, » le docteur Jewett, dont les leçons formèrent le jeune esprit de sa fille, tandis que tous les deux erraient ensemble par ces chemins de campagne qui devaient être ensuite le point de départ d'une fortune littéraire. De fait *Country By-Ways* ne se distingue de *Our Village*, le village de miss Mitford, situé au sud de la Grande-Bretagne, que par la pénétrante saveur de terroir qui nous transporte dès les premières lignes dans cette Nouvelle-Angleterre humoriste et puritaine à la fois. Un même sentiment a dicté les deux livres : le besoin plein de tendresse de peindre comme on les voit des scènes locales, d'humbles figures familières, afin de prouver que partout, dans toutes les conditions de la vie, le bien et le bonheur existent, que le moyen de les rencontrer est de les chercher en pleine nature, au grand air, au grand soleil. Miss Mitford a tracé ce cadre, miss Jewett après elle a travaillé à le remplir en s'aidant de nouveaux

types et de nouvelles couleurs. D'abord elle s'est défendue d'aller loin; toutefois bien des choses profondes et même hardies trouveront place dans les limites qu'elle a tracées sur le courant rapide que nous descendons en son agréable compagnie :

« Au-dessous du point où la marée se fait sentir, la rivière est coupée par une écluse, et, plus haut, se trouve le large réservoir d'un moulin où les amateurs de canotage abritent leurs bateaux tant que dure l'été. J'aime une fois l'an faire une croisière autour de cette jolie nappe d'eau, mais sans perdre de vue qu'il y a un barrage par ici et un barrage par là, que je suis prisonnière entre les deux; j'ai le sentiment néanmoins que, si je voulais, ma barque pourrait aller ainsi n'importe où... Quand je la lance, rien ne la sépare plus du lointain des ports étrangers. Là-bas l'océan flue et reflue; lorsqu'il monte, les biez étroits deviennent des rapides qui luttent impétueusement contre les rochers; une bonne dose d'habileté est nécessaire pour se diriger en aval. Puis, dès que la rivière s'élargit, ce qui n'était à marée basse que flaques de limon et vastes étendues d'herbes marécageuses prend l'aspect d'un noble fleuve. Plus de rapides, rien que le courant très doux, après que la rivière, sortie des montagnes de l'intérieur, a décidément trouvé son chemin vers la mer, qui elle-même fait une partie de la route pour souhaiter la bienvenue aux sources, aux ruisseaux réunis qui répondent à son appel. Que mille hommes se rassemblent et c'est un régiment; que mille ruisselets en fassent autant, voilà l'origine d'une rivière; mais on se figure qu'ils ne se perdent pas; l'individualité d'un fleuve doit tenir aux différens caractères de ses tributaires. Sans doute le dessin de ses rives, la qualité du sol qu'il traverse ont leur influence, mais sa vie proprement dite est quelque chose par elle-même, tout comme la vie d'un homme est indépendante des circonstances où elle se trouve placée. Une petite source jaillit, une seconde vient la rejoindre, puis une troisième, ainsi de suite jusqu'à ce qu'un large cours d'eau roule indifférent aux premières gouttes qui l'ont formé. Je voudrais trouver le commencement de ma rivière, la petite source qui retient le secret, qui a reçu l'ordre de marcher vers la mer en levant des recrues sur son passage jusqu'à ce que la majesté qu'elle va chercher monte au-devant d'elle ou du moins lui dépêche des députés royaux. Le fleuve est grand, quand il est fleuve et mer à la fois; mais que cette dernière se retire, quelle mesquine figure fait le ruisseau descendu des montagnes dans ce vaste lit que l'océan remplissait !.. »

Voilà un échantillon de la manière de miss Jewett, si l'on peut appeler *manière* la pente naturelle de son esprit vers les digressions. Plus d'un humoriste américain a suivi ce chemin en zigzags sur les pas des vieux *essayists* anglais; malheureusement,

ils tombent tous dans un défaut presque inévitable, la prolixité. Wendell Holmes, lui-même, l'auteur célèbre de *l'Autocrate à déjeuner*, ne sait pas contenir dans de justes limites l'heureux vagabondage de sa pensée. Miss Jewett, au contraire, a le mérite, rare partout, d'une forme brève et concise sans sécheresse. Le vol capricieux de ses réflexions la porte très haut à tire-d'aile : nous en étions aux menus détails de la terre, et brusquement nous voguons en plein ciel ; même élan poétique et religieux que dans *les Horizons prochains* ou dans *Vesper*, ces divins petits livres de femme. Mais, moins rêveuse que son émule genevoise, moins tourmentée, l'auteur des *Chemins de traverse* chasse toujours d'un sourire gai où se reflète une imperturbable santé morale, les larmes qui allaient lui monter aux yeux. Comme Mme de Gasparin d'ailleurs, elle nous pénètre d'estime pour telles petites gens qui se trouvent être des personnes très originales, très fières et ayant le droit de l'être. Avec cela une sorte de dévotion pour la période coloniale, ces vieux temps de l'Amérique dont les souvenirs l'ont constamment entourée ; en outre, le don d'entendre toutes les choses doctes ou troublantes que le moindre insecte des bois chuchote au moindre brin d'herbe ; des qualités de peintre empruntées à la fois aux réalistes hollandais ou à Claude Lorrain, selon qu'il s'agit du portrait ou du paysage ; un amalgame ingénu de panthéisme et de morale chrétienne ; voilà les caractères principaux d'un talent féminin, s'il en fut, nourri d'intentions bienfaisantes.

Embarquons-nous sur le bateau, qui met parfois une après-midi tout entière à faire deux milles, tant il s'attarde aux moindres accidens du rivage. Nous ne nous plaindrons pas de la lenteur de notre guide, bercés que nous serons par la plus variée des causeries à bâtons rompus : cela commence par l'histoire de ce bras ignoré du Piscataqua, qui coule entre le Maine et le Nouveau-Hampshire, histoire d'une grand'route aquatique très commerçante du temps où les voies de terre n'étaient ni sûres ni même praticables. Auparavant, les Indiens y pêchaient le saumon ; antérieurement encore.., mais ici la curiosité rétrospective de miss Jewett rencontre des barrières dont elle s'afflige. Combien peu de gens se soucient d'une chose pour elle-même, de ce que fut cette chose avant qu'aucun lien la rattachât aux besoins ou aux plaisirs de l'espèce humaine ! Quel philologue s'avise de découvrir comment s'exprime un roquet pour engager le grand chien à lui prêter secours dans un combat ? Qui donc se préoccupe de savoir au juste l'air qui, joué par Orphée ou par Amphion, attendrit les animaux féroces, les pierres elles-mêmes, et de trouver la clé des conversations amicales entre les vieux saints et les hirondelles ? Voilà pourtant la science que voudrait posséder notre subtile Américaine ; elle a le respect des bêtes, qui,

douées autrement que nous, le sont peut-être mieux que nous sur un point quelconque. Elle croit que le jour viendra du suffrage universel par excellence, où la raison d'être de toute créature qui respire sera comprise enfin, où les plus petites auront leurs droits et leur valeur propres, car la vie de cet atome émane de celle de Dieu; sa forme matérielle est la manifestation d'une pensée, ce corps renferme un esprit;.. oui, le corps du rat d'eau, qui donne la chasse aux moules de la rivière, et le corps de cette moule, qui attend une mort certaine sous la dent du rat d'eau. Quelle pitié que chaque être soit ainsi la proie d'un autre! La mort, qui conserve et qui élève notre identité, est encore pleine de consolations; mais comment réconcilier un oiseau, par exemple, avec son sort, qui est de faire partie de l'embonpoint d'un chat, traître de sa nature et rampant à l'affût? Malgré cette question qui l'embarrasse, l'aimable discoureuse se plaît à supposer que notre mort n'est que l'anneau d'une chaîne, que le progrès se poursuit ininterrompu. L'herbe sort toute parfumée de la terre froide; le bœuf, qui la broute et la rumine, se l'assimile, comme ensuite l'être humain s'assimilera sa chair, qui fera partie de cet être humain. Nous ne savons pas bien ce que c'est qu'un ange, mais la vie qui est en nous sera un jour nécessaire pour former cet ange...

Et, de divagations en théories, de paradoxes en vérités, nous glissons au fil de l'eau comme le bois en dérive, *River Driftwood*, interrogeant au passage un jonc fleuri sur les plus graves questions sociales, sur les problèmes les plus solennels de la vie et de la mort, ou recueillant, le long des quais détruits, le roman des ancêtres qui habitèrent ces vieilles demeures, restées plus imposantes cent fois que les nouvelles.

Il y a cinquante ans, — un long passé pour l'Amérique, — on ne communiquait pas avec l'Angleterre par le télégraphe, c'était un autre genre de civilisation avec moins de fièvre et plus de grandeur. Tout a changé depuis; tout ce qui n'est pas disparu a du moins terriblement vieilli, tout, sauf la rivière, jeune autant que jamais, qui s'élève toujours très haut au printemps, qui ne se tarit point en automne, où les petites voiles blanches jouent encore comme des papillons au soleil, et sur les bords défendus de laquelle continuent à s'ébattre, de génération en génération, les représentans enfantins de l'école buissonnière.

Ce n'est pas le bateau sur la Piscataqua, mais une jument passablement rétive, que sa maîtresse n'aime que mieux pour l'humeur indépendante qu'elle témoigne, qui nous conduira dans les grands bois de pins, d'érables et de chênes dont se hérissent les collines rocheuses d'Agamenticus à Eliot. Les sentiers sont rudes et déserts;

tant mieux! Miss Jewett nous expliquera les relations de la nature sauvage avec ce qui est apprivoisé, cultivé, relations étranges et mystérieuses qui demeurent pour elle l'objet d'un perpétuel intérêt : « Dans le crépuscule d'un soir d'automne, dit-elle, je me surprends à fredonner une chanson bizarre qui s'accorde avec le refrain des grillons et les cris étouffés ou stridens des milliers de créatures qui grouillent dans l'herbe. J'oublie absolument le reste du monde; je me demanderais volontiers ce que je suis; à peine ai-je gardé la vague conscience de moi-même; il me semble n'être plus qu'une parcelle de cette grande existence qu'on nomme la Nature. Ma vie se perd dans toute vie, et je ne me sens jamais aussi heureuse que là où je puis découvrir une proche parenté entre moi et l'ami dont me rapproche le hasard d'une rencontre : arbre ou colline, mer ou fleurette; plus d'une fois je me retourne pour le revoir encore. » Cette large sympathie s'étend de tout ce qui respire aux morts eux-mêmes, aux générations éteintes qui ont avant nous foulé ce sol, habité cette maison que nous appelons nôtre. N'avons-nous pas hérité de leurs goûts, de leurs plaisirs? ne continuons-nous pas dans le même lieu la tâche qu'ils ont commencée? Assis à la place favorite de quelqu'un, nous regardons le même paysage avec des désirs, des espérances, des projets que l'on eut avant nous. « La trace de toutes ces carrières interrompues par la mort se retrouve dans la nôtre; ces absens, qui jadis ont vécu sous notre toit, sont des amis disparus. Ainsi, dans une cathédrale, l'encens de messes innombrables s'accumule et continue de flotter comme un esprit de prière, nous rappelant que d'autres cœurs ont apporté leur fardeau ici et s'en sont allés soulagés. » Voilà, par parenthèse, une comparaison avec les cathédrales, un emprunt signalé à notre vieux monde qui trahit cette nostalgie du passé dont est possédé le nouveau. Les vieilles pierres, les antiques souvenirs, notre héritage, à nous autres Européens décrépits, forment décidément un trésor enviable, puisque la jeune Amérique l'invente au besoin pour donner le change à ses aspirations, comme nous le voyons faire à miss Jewett, en extase devant certaine ferme abandonnée de l'ère des défrichemens, qui pour elle représente une ruine. Des aventuriers y défendaient leur bétail contre les fauves et les Indiens, tel est le résumé des annales héroïques d'un monument dont souvent il ne subsiste plus que les caves cachées sous des broussailles; leur existence est à peine révélée par le son creux que rend le sabot du cheval en frappant ces voûtes invisibles. N'importe, on se contente de cela faute de mieux. Salut au passé! Par-delà l'Atlantique on lui dressera des autels tout neufs, tandis que nous renverserons ici ceux que le respect des âges avait

élevés à ses institutions. C'est ainsi que tourne la grande roue du progrès : le modèle des républiques recueille à genoux nos vieilleries monarchiques mises au rebut par les révolutions.

Point du tout, vous n'y entendez rien, nous répondra miss Jewett, la grande masse des Américains, les citoyens de l'Ouest traiteraient tout cela de superstitions oiseuses, mais je suis une provinciale, moi, et j'exprime les opinions d'une minorité dont je fais partie ; opinions toutes naturelles puisque pendant des années la Nouvelle-Angleterre ne fut qu'un morceau transplanté de la vieille Angleterre. Tous nous pouvons nous rappeler des gens âgés dont les idées se moulaient encore sur celles de leurs ancêtres anglais. Il n'y a guère plus d'un siècle, nous étions colonie britannique, pénétrés jusqu'aux moelles des usages de notre mère patrie. Maintenant un élément nouveau s'est glissé même dans celles de nos villes qui ont le moins changé; le flot venu de l'Ouest engloutit les traditions. Il a dépassé la tête des idoles imposantes que nos grands-pères adoraient et auprès du trône chancelant desquelles on nous avait du moins appris à passer avec respect. Assurément une de nos vieilles dames transportée soudain au milieu de la société d'une ville de province du Royaume-Uni s'y trouverait chez elle, tandis qu'à l'ouest de son propre fleuve Hudson, elle éprouve presque l'embarras d'une étrangère, se sentant si singulièrement en retard, rétrograde sur tous les points. Mais nos vieilles dames s'en vont et nos vieilles coutumes, nos vieux sentimens avec elles. Il y aurait beaucoup à écrire sur la disparition seulement des cours fermées devant les maisons d'un village. Ne dirait-on pas que cette suppression est symbolique d'un changement absolu dans la situation des femmes, du passage de la sujétion traitée par quelques-unes d'esclavage à cette égalité avec l'homme qui permet de franchir les barrières, au lieu de rester captive dans l'humble carré de sol où nos aïeules régnaient sans doute, mais à la condition de ne rien connaître du reste de la ferme, travaux des champs, politique extérieure ? Maintenant le monde entier est entré dans le domaine féminin si petit naguère, les hautes palissades sont abattues.

Ajoutons que plus d'une course aventureuse à travers les sphères désormais ouvertes n'est point dirigée par l'esprit de sagesse qui préside aux *Chevauchées d'octobre* « Le monde marche, dit miss Jewett, il marche d'année en année. Nous pouvons utiliser ses forces à notre guise, perfectionner ceci ou cela, mais nous ne pouvons créer des forces nouvelles ; nous nous servons seulement des outils que nous trouvons pour sculpter le bois que nous trouvons aussi. Il n'y a rien de nouveau ; nous découvrons, nous combinons, nous employons. Voilà le fruit sauvage, le même fruit au fond qui fait gagner son prix à l'habile jardinier. Ce monde est le même

monde. Vous trouvez un diamant, mais le diamant était là il y a mille ans ; vous ne l'avez pas fait en le découvrant. Nous croissons spirituellement jusqu'à ce que nous ayons saisi quelque grande vérité divine, mais elle fut toujours vraie et elle attendait que nous vinssions à elle. Qu'y a-t-il d'étrange et de nouveau dans le monde sauf nous-mêmes? Nos pensées sont à nous. Dieu nous donne la vie seconde par seconde, mais il nous la donne pour être à nous. » Telles sont les réflexions qu'elle promène sous les grands arbres « par ces journées d'automne, où respirer l'air produit le même effet que de boire un vin généreux, où chaque touche du vent contre notre visage est une caresse, un baiser rapide et doux. Vous avez le sentiment d'une agréable compagnie ; c'est un jour qui vous aime. »

Chaque arbre a son caractère, non pas seulement celui de l'espèce ou celui qui résulte des qualités du terrain, mais à proprement parler son caractère individuel ; il y a de curieuses ressemblances sous ce rapport entre eux et l'espèce humaine : une populace qui lutte pour la vie de plus d'une façon et des groupes de citoyens aisés qui se respectent. Certains arbres ont une vaillance naturelle qui leur fait pousser leurs racines dans le sol et leurs branches vers le ciel, quoiqu'ils soient nés sur un rocher ou sur un sable aride. D'autres y deviendraient difformes et rabougris, ceux-là sont forts quand même et se rendent utiles comme les grands hommes de ce monde qui sont montés de la misère à la royauté. Un bel arbre est, en effet, le protecteur d'une foule d'intérêts moindres, c'est une force centrale qui met en mouvement et qui presse des milliers d'activités.

Si un homme ou un arbre a en lui ce qui fait qu'on est grand, qui donc l'empêchera de grandir ? Combien d'arbres chétifs qui ont été plantés avec soin, tandis que le plus noble cèdre peut avoir lutté contre le roc jusqu'à ce qu'il ait trouvé sa nourriture, et quand il a acquis toute sa taille, les obstacles, loin de le gêner, lui servent pour y cramponner ses racines et résister à l'ouragan ! Un caractère ne dépend pas des circonstances extérieures ; vigoureux, il triomphera ; faible, il succombe au moindre choc. La plupart des arbres sont réunis par compagnies et on ne les connaît d'abord qu'en masse, mais l'observation vous apprend que deux arbres, pas plus que deux personnes, ne peuvent être exactement semblables. Et c'est une chose curieuse à constater que les différences de races ; un chêne au milieu de pins du Nord est dépaysé, comme le serait un Anglais chez des Japonais. Il y a une aristocratie parmi les arbres aussi bien que parmi les hommes. Qu'imaginez-vous de plus majestueux qu'une rangée de vieux ormes, serrés, épaule contre épaule, devant une vieille demeure ?

Et la vie des arbres s'entrelace à celle des hommes sous la plume

alerte de miss Jewett; elle passe d'une boutade sur les arbres domestiques, sur le pommier, qui échappe aux conventions de la vie des vergers pour aller fleurir au bord d'une route, quitte à prendre l'aspect le plus désordonné si l'on cesse d'avoir soin de lui, à l'histoire de *la Fortune d'André*, un brave garçon du village qui perdit son héritage quand il en avait besoin et qui le retrouva quand il n'en voulait plus, mais qui se consola par un acte de générosité obscurément accompli, sans autre témoin que sa conscience.

Ou bien il s'agit de l'églantier qui parfume l'air au-dessus d'une tombe d'enfant, abandonnée dans la campagne, auprès des dernières pierres de ce qui avait été la demeure de l'enfant, et elle rattache l'aspect de cette petite tombe à un souvenir de petit bateau perdu par quelque gamin et qui, emporté par la rivière, avait été livrer à la mer ses misérables débris : perte insignifiante sauf pour son propriétaire, qui le trouvait aussi beau que l'est à vos yeux le plus fier vaisseau de ligne,.. naufrage d'une frêle espérance, jouet de baby devenu celui des grands vents et des vagues furieuses.

A quoi put servir l'existence du petit enfant endormi dans la tombe abandonnée? Dieu le sait, son lit est bien court et nul ne se rappelle son nom, mais plus d'un parmi nous se trouve mieux peut-être de ce qu'il a, un jour, apporté dans le monde un peu d'amour qui auparavant n'y était pas.

La trame des histoires simples et brèves qui alternent avec les effets de soleil, avec les promenades et le vagabondage pur et simple de la causerie familière, cette trame, légère comme celle d'une toile d'araignée, ne saurait supporter beaucoup de broderies. L'adroite ouvrière réussit à l'embellir sans la surcharger. Ses héros, ses héroïnes ne sont que des figures accessoires esquissées en deux traits, expressives et ressemblantes néanmoins, juste ce qu'il faut en somme pour donner de la vie au tableau, — paysage comme dans *The Landless Farmer* (*le Fermier sans terres*), tableau d'intérieur comme dans *Good Luck* (*Bonne Chance*), effet de mer traversé d'un rayon de soleil dans *the Mate of the Day-light* (*Le Second du Point-du-Jour*), petites scènes de mœurs cléricales et villageoises regardées à la loupe, dans *the New Parishioner* (*le Nouveau Paroissien*), etc... Les rudesses du dialecte, encadrées çà et là, font valoir sans apprêt la rare pureté d'un style aussi coulant qu'il est original.

Un bijou dans ce genre modeste, c'est le petit livre qui, à travers les promenades et les entretiens de deux jeunes filles, nous donne une impression si vive de l'aspect des côtes de la Nouvelle-Angleterre et du caractère des habitans d'un vieux port abandonné : *Deephaven*. On sort de cette lecture fortifié au moral, comme

le furent au physique par l'air salin les deux amies qui nous racontent leur séjour d'un été sur cette plage sans prétentions. Elle s'y sont installées ensemble seules, tandis que leurs parens voyagent et, dès le début du récit, éclate ce goût d'indépendance que l'éducation encourage au lieu de le réprimer chez les Américaines. Les joyeuses solitaires de *Deephaven* sont naïvement ravies de diriger leur petit ménage, de sentir peser sur elles le fardeau de la vie matérielle, d'avoir à vaquer aux provisions sous peine de famine. Remarquez que ce sont des personnes aussi cultivées qu'intelligentes, capables de lire Emerson à leurs momens perdus. Mais les momens perdus sont ici bien mieux employés au grand air. En leur compagnie nous prenons goût à des plaisirs d'enfant de six ans, nous errons dans le sable à la recherche des coquillages, nous assistons du haut du phare à des couchers de soleil innombrables ; nous prêtons une oreille attentive aux récits des vieux capitaines en retraite qui forment la *société* de l'endroit; nous découvrons des tragédies dans les inscriptions du cimetière qui rappellent tant de naufrages. Elles rament, elles pêchent comme de petits matelots, et n'ont pas pour cela une gentillesse de moins; bref, leur société est si attachante, que nous quittons avec regret, nous aussi, ce *Deephaven* où l'on eût pu facilement s'ennuyer et où l'on s'est amusé tout le temps au contraire, grâce à une imperturbable bonne humeur, à l'heureuse faculté de jouir de tout, au discernement plein de bienveillance qui fait deviner à l'observateur un diamant dans sa gangue, un fruit savoureux dans l'écorce épineuse ou bourrue, une belle âme sous la peau tannée du plus grossier des loups de mer.

Jouir des moindres choses, tirer parti de tout, c'est le secret qu'à chaque ligne enseigne miss Jewett sans prêcher ; pour elle il n'y a pas de vie brisée irrémédiablement, pas d'infortune qui n'ait un bon côté : « Les grands chagrins de notre jeunesse deviennent parfois le charme de notre âge mûr; nous ne pouvons nous les rappeler qu'avec un sourire. » Ceux qui attendent trop de la destinée iront à son école avec profit et se trouveront bien de connaître les vieilles filles dont elle nous présente des variétés adorables, depuis la placide miss Horatia, qui conserve silencieusement au fond de son cœur le souvenir d'un fiancé perdu en mer, heureuse dans son veuvage parce qu'elle sent le roman de ses jeunes années se dessiner de plus en plus au lieu de s'effacer, à mesure qu'une longue fidélité l'ennoblit à ses propres yeux et aux yeux de son entourage, depuis cette touchante Horatia qui voit un jour le soi-disant défunt qu'elle pleure revenir, sans la reconnaître, sous la figure d'un vieil ivrogne vagabond et débauché , secouru en passant avec un mélange d'horreur et de compassion, jusqu'à la servante Mélisse,

qui conserve au bout de sa laborieuse carrière la verdeur résistante du cèdre, ses rudes qualités de *freshness, toughness and quaintness*, intraduisibles dans aucune langue, la fraîcheur, la solidité, la bizarrerie qui semblent les représenter, n'en donnant qu'une idée faible et incomplète; depuis miss Catherine Spring, la ménagère modèle qui, en allant chercher un sou de crème, rapporte la fortune dans son pot au lait, jusqu'à miss Sydney, qui, après avoir aimé les fleurs d'une passion égoïste, finit par sacrifier ses chéries au plaisir des petits malades d'un hôpital d'enfans, à la joie de pauvres êtres qui sont des fleurs à leur façon, des fleurs prêtes à fleurir dans le jardin de quiconque les console, des fleurs qui vous bénissent pour les avoir bénies, qui vous aiment pour les avoir aimées, des fleurs qui ont des yeux comme les vôtres, des pensées comme les vôtres, une vie semblable à votre vie...

L'art de nous intéresser aux détails, voire aux détails infiniment petits de cuisine, par exemple, est poussé, chez Sarah Jewett, au même point que chez un Van Ostade ou un Gérard Dow; dehors elle écoute pousser l'herbe pour ainsi dire et elle nous fait partager sa sensation; au coin du feu, elle flatte notre odorat par les appétissans aromes d'un souper de famille; elle nous force d'apprécier la savante confection du *pound-cake*. Réaliste, elle l'est; en ce sens que tout ce qui semble invraisemblable, exalté à faux, lui répugne étrangement; elle a employé cependant l'élément fantastique ou semi-fantastique dans deux nouvelles : *a Sorrowful Guest* et *Lady Ferry*. *L'Hôte affligé* est un pauvre diable qu'obsèdent sans relâche des hallucinations; durant la guerre, à la veille d'une bataille, il a échangé avec son meilleur camarade un serment étrange : chacun d'eux a juré moitié sérieusement, moitié par plaisanterie, que s'il mourait le premier, il reviendrait auprès de l'autre. Or, l'un des compagnons a disparu, on le croit tué; aussitôt l'illusion horrible, incessante, commence pour celui qui survit. Ce phénomène d'une imagination frappée doit être évidemment le prélude de la folie puisqu'à la fin du récit il se trouve que le prétendu mort, le revenant incommode, n'était qu'un déserteur. Dans ce petit récit, merveilleux de précision, se trahit la science d'analyse d'un médecin; le docteur Jewett a dû beaucoup causer avec sa fille des désordres du cerveau, de leurs causes, de leur marche progressive.

Il y a encore de la démence dans le cas de *Lady Ferry*, cette ruine du passé si vieille, si vieille qu'on ne peut compter son âge et qui se croit condamnée à ne jamais mourir, mais pour l'enfant qui est censée nous raconter ses rapports avec la prétendue immortelle momifiée sous ses atours du siècle dernier, c'est la fable même de la vieillesse de Tithon transportée dans une réalité douloureuse. L'habileté de l'auteur est de nous faire ressentir le mélange de

surprise, de curiosité, d'attrait craintif qu'éprouve la petite fille confidente des divagations de ce squelette-fée auquel, dans un élan de pitié, elle donne un jour le baiser qui arrachera une dernière larme à ces yeux sans regard, impatiens de se fermer :

— Que Dieu ne vous laisse pas languir comme moi, après tous les vôtres, dans une si longue vie que vous ayez oublié tout, même que jadis vous fûtes un enfant !

Ce monde est une école qui nous prépare à de plus larges sphères; la leçon est presque interminable pour lady Ferry. Nous apprenons cependant avec un soupir de soulagement qui prouve aux gens les plus épris de la vie combien un pareil sort serait redoutable, que cette leçon aride et désolée a eu tardivement une fin, que l'immortelle est morte.

Un souci du simple et du vrai qui la poursuit à travers les caprices mêmes de la fantaisie, une conclusion morale ingénieusement amenée, voilà ce qui assure aux livres de miss Jewett leur juste renommée de bons livres. Reste à savoir si elle réussira dans le roman comme elle a réussi dans ses esquisses champêtres, où la philosophie et l'humour s'allient à l'élément pittoresque toujours surabondant. Ses petites nouvelles *Old Friends and new* trahissent plus d'une maladresse, plus d'une faute contre l'ordonnance. Le sujet qu'elle ne sait ou ne veut pousser, disparaît sous les digressions; elle passe systématiquement à côté des scènes violentes. On s'en aperçoit surtout dans *l'Amant perdu*, où une situation pathétique tourne court avant le point culminant et, à notre regret, demeure suspendue plutôt que dénouée; c'est bien pis encore dans l'histoire de la femme-médecin, le seul ouvrage de longue haleine qu'ait produit cette plume pénétrante, mais non pas créatrice. Passion, mouvement, variété, il ne faut demander rien de tout cela au *Village Doctor*. Toute la séduction douce du talent de miss Jewett paraît s'être concentrée sur un but : obtenir la grâce de la femme forte, de la femme libre, montrer ce que lui coûtent sa force et sa liberté, combien de vertus féminines continuent à fleurir sous les mâles facultés acquises au prix de sacrifices qui forcent notre respect, sinon notre sympathie.

III.

Le premier chapitre s'annonce pourtant dramatique, comme si l'auteur se proposait d'échapper une bonne fois à la méthode discursive qui lui est chère et d'entrer résolument dans l'action :

« La journée avait été chaude, presque étouffante, ainsi qu'il arrive quelquefois chez nous en novembre, un mois bizarre, qui est à lui seul un abrégé de tous les autres, avec ses changemens per-

fides du soleil à la tempête. Cette après-midi-là rappelait le printemps, l'air était doux et humide, et les bourgeons des saules s'y trompaient jusqu'à se gonfler quelque peu, tandis que le gazon, loin de se flétrir, semblait avoir pris une verdure nouvelle. Vraiment c'était comme un sursis accordé par l'hiver...

« La nuit épaisse qui accompagne de bonne heure cette température hors de saison avait interrompu les plaisirs de la journée, quand une jeune femme portant un enfant dans ses bras quitta la grand'route pour prendre le sentier qui conduit vers le sud, à travers les champs et les pâturages. Elle semblait sûre de son chemin et le suivait sans hésiter, quoiqu'il fût facile à une personne étrangère au pays d'en perdre la trace, car tantôt il disparaissait sous les fougères, tantôt il était coupé par des buissons de laurier, ou bien encore il s'égarait parmi les pins de petite taille, dont l'ombre noircissait l'obscurité. Elle s'arrêtait parfois pour se reposer et reprenait sa marche avec plus d'effort, mais toujours sans faiblir, comme si elle eût craint d'arriver trop tard à l'endroit qu'elle cherchait. L'enfant endormi paraissait un trop lourd fardeau pour une femme aussi délicate.

« Après quelque temps, le sentier déboucha dans un pays plus découvert : il y avait à gravir une colline basse; au sommet, la frêle créature s'arrêta hors d'haleine, la tête penchée vers l'enfant, tandis que sa silhouette se profilait debout sur le ciel assombri. On avait autrefois dressé à cette place qui dominait toute la campagne environnante des ouvrages en terre contre les Indiens. La voyageuse s'assit sur ce qui restait d'un mur de défense écroulé, sans crainte apparemment de l'humidité froide qui commençait à se répandre et la faisait frissonner. L'enfant sur ses genoux, elle se berçait de droite à gauche avec une expression de morne et inconsolable désespoir. Il s'éveilla, le pauvret, il se mit à pleurer, surpris, effrayé peut-être de se trouver dans ce lieu inconnu et abandonné. Pour le calmer, elle reprit sa marche. Au pied de la colline il y avait un ruisseau qui, grossi par les pluies, roulait avec fracas dans l'herbage paisible, comme s'il eût protesté tout haut contre une mortelle injure, contre un souvenir douloureux. Ce fut vers lui d'abord que se dirigea la jeune femme, en suivant pour cela un petit talus, tout ce qui restait du chemin couvert qui avait conduit de la garnison à la source jaillissante au-dessous. Si l'idée lui était venue d'étancher sa soif, elle y renonça, car soudain, tournant à droite, elle suivit quelque temps le ruisseau, puis remonta vers les hauts plateaux qui, sous la clarté du soleil, montrent leurs prairies d'une belle verdure lisse et brillante, avec un pommier moussu çà et là, ou la cave ruinée d'une ferme depuis longtemps détruite.

« Il faisait tout à fait nuit maintenant; l'année était trop avancée

pour que le cri d'aucun insecte troublât le silence; l'air soulevé qu'on ne pouvait guère appeler du vent, agitait alentour ses vagues lentes, et quelques feuilles sèches frémirent sur une vieille aubépine qui poussait près du creux où s'était autrefois blottie la maison. Des bruits étouffés venaient de la rivière. Tout le paysage semblait assoupi dans les ténèbres, mais l'abandonnée ne se souciait pas qu'on lui tînt compagnie, elle acceptait que le monde dormît et n'eût rien à lui dire; cela convenait à son humeur; il semblait qu'elle fût le seul être vivant. De ce côté de la rivière, il y avait un cimetière, champ de mort primitif où les tombes n'étaient marquées que par de grosses pierres, et où l'herbe tondue par les brebis s'étendait sur des générations éteintes de fermiers. En plein jour, ce cimetière avait la libre vue des bois de pins et de l'eau courante et rien ne lui dérobait le ciel; mais maintenant, on eût dit une prison murée par la nuit. Malgré tout l'empressement fiévreux que la pauvre femme avait mis à atteindre cette place, et quel que fût le but qui lui avait fait chercher le bord de la rivière, elle s'arrêta une minute indécise : — Non! non! gémit l'enfant dans son sommeil. — A cette voix plaintive, elle frémit et s'élança en avant, puis ses pieds ayant buté contre une tombe, elle se détourna et prit la fuite. La malheureuse n'était plus seule, il lui semblait qu'une légion de fantômes errans à la faveur des ténèbres eût découvert sa présence indiscrète, et qu'en lui donnant la chasse, ce troupeau fantastique l'attaquât de tous côtés. Comme elle se précipitait maintenant vers la lumière de plus en plus distincte qui avait brillé derrière elle tout le long de son chemin! Comme elle avait hâte de le rejoindre, ce feu encore lointain d'une ferme! Ne l'appelait-il point?..

« Une terreur sans nom lui prêta des forces surnaturelles. Telle qu'un animal traqué, elle revint éperdument sur ses pas. Toutes les histoires terrifiantes qu'elle avait entendues jadis à propos de ce lugubre voisinage surgissaient dans sa mémoire. L'enfant criait, mais elle n'était plus capable de répondre à ses pleurs. Bien des fois, elle tomba brisée, à bout de souffle, et la dernière fois elle ne put se relever. Lentement, péniblement, en s'y reprenant avec peine, elle rampa sur le sol, de plus en plus près à chaque effort de la lumière qui scintillait sous l'ombre du toit avancé. Son unique désir était de l'atteindre; la peur de ses ennemis fantastiques s'était dissipée, elle voulait toucher ce seuil, voilà tout, et quand elle y réussit enfin, quand elle eut embrassé le bord de la marche usée où se cramponnèrent ses deux mains, elle poussa un long soupir, laissa échapper l'enfant, et resta là, gisante, immobile!.. »

Naturellement le lecteur est impatient de savoir quel remords, quel désespoir a porté cette infortunée d'abord vers la rivière, puis, par une subite réaction, vers l'abri de son enfance, depuis long-

temps abandonné, mais il lui faudra avant cela pénétrer dans la ferme et, longuement, patiemment, écouter force commérages en vieil anglais du cru, tel que l'écorchent les paysans. Ces propos s'échangent entre la maîtresse du logis, Mrs Thacher et ses amies les dames Dyer, mariées à deux jumeaux inséparables, qui ne sont pas fâchés, paraît-il, de rester seuls ensemble à boire du cidre, tandis que leurs femmes devisent avec une voisine. Dans ce jargon nous est révélée à bâtons rompus l'histoire d'une fille ingrate dont le mariage a mal tourné, que la misère devait ramener au nid, mais qu'un intraitable orgueil retient encore loin de sa vieille mère. Le ronflement du rouet, le cliquetis des aiguilles, la discussion d'un point de tricot, la chronique du village ressassée par trois bonnes femmes, qui se soucient plus que nous du prix de l'huile de baleine, de sa supériorité sur le suif, des recettes de pâtisserie, etc., — tout cet accompagnement monotone d'une veillée rustique refroidit l'intérêt excité du premier coup et qui ne retrouve plus jamais la même intensité. Ce procédé photographique, pour ainsi dire, appliqué trop complaisamment à la reproduction des petites choses de tous les jours, a été reproché à George Eliot elle-même, qui le rachetait par tous les dons du génie. Miss Jewett, qui n'a que du talent, a tort d'y sacrifier. Ceux qui cherchent querelle aux intarissables tasses de thé des romans anglais s'impatienteront bien plus encore contre certaines pommes savourées par petites tranches autour du feu de la ferme, tandis que la malheureuse Adeline agonise à la porte. Elles sont, ces fameuses pommes, le résultat d'une greffe exquise rapportée de la mère patrie à un Thacher, alors que le fruit greffé passait pour infiniment rare dans ce pays tout neuf. La rumeur publique accusait le vieux Thacher d'aller, chaque fois que l'importunité de ses voisins lui arrachait une branche de son fameux pommier, détruire la nuit cet œil précieux enté sur l'espèce indigène. Depuis, ses descendans se sont montrés moins avares et moins jaloux; n'importe, les pommes d'or venues d'Angleterre n'ont jamais voulu mûrir que dans le verger des Thacher. C'est fort bien, mais cette légende dédiée aux jardiniers n'est nullement à sa place, pas plus que celle de la nuit sans chandelles où le feu père d'Adeline se cassa la jambe. Quand donc la fermière, oppressée depuis le coucher du soleil par de tristes pressentimens, entendra-t-elle enfin un petit cri étrange derrière la porte, un cri qui la fera frissonner? Quand donc se décidera-t-elle à ouvrir toute tremblante en demandant :

— Qui est là?

Bon! Nous touchons au point palpitant, notre curiosité va être satisfaite. Pas encore. Une digression, inexcusable en ce cas, nous conduit, comme par taquinerie, dans la ferme voisine, chez Martin

Dyer. La fille de Jacob Dyer, l'autre jumeau, reçoit ce jour-là son prétendu ou, selon l'expression de ses parens, le jeune homme qui lui tient compagnie; et le père, se rappelant sa propre jeunesse, a laissé la maison aux amoureux; il a profité de l'occasion pour aller jaser avec son frère du seul moment de leur vie où ils aient été séparés. Jacob était tenté alors par les longues traversées, ce qui ne l'empêcha pas de descendre, pour retourner vers Martin, au premier port où toucha la goëlette sur laquelle il s'était embarqué. Une même expérience a fait de ces émules perfectionnés des *Deux Pigeons* comme un seul être, et cependant, taciturnes avec les étrangers, ils ont toujours quelque chose à se dire. Rien ne les contente mieux que la société l'un de l'autre. Le mérite du cidre des deux frères Dyer est expliqué aussi longuement que celui des pommes de Mrs Thacher. Comme ils fument lentement leurs pipes, ces braves jumeaux, qui nous deviendraient sympathiques partout ailleurs qu'au début du récit, où ils sont décidément importuns! Comme ils s'appesantissent sur leurs petites affaires personnelles avant d'en venir à l'histoire d'Adeline Thacher! C'est ainsi dans la vie sans doute: la vie ne va pas droit au but, elle a de singuliers méandres, elle est encombrée d'épisodes qui ne se rattachent que fort indirectement à son intérêt principal et de personnages qui n'ont qu'un faible lien avec ce qui représente l'intrigue d'un roman. A cela que répondre, sinon ce qu'on a dit déjà : que l'art n'admet point de calque absolu, mais une imitation libre, qui est la vérité littéraire? C'est un tort de nous faire lire l'histoire d'Adeline à travers le bon sens terre à terre et les jugemens étroits dans leur honnêteté de ces paysans, que les fêtes prochaines de Noël amènent à se rappeler l'enfant prodigue, toujours attendu. L'ambition, à les en croire, a perdu Adeline. Au lieu de travailler dans les fabriques de la ville voisine jusqu'à ce qu'elle se fût amassé une dot, comme c'est l'usage, elle a écouté un jeune homme d'une condition supérieure à la sienne, elle a voulu devenir une dame tout de bon et, de ce mariage disproportionné, il n'est sorti que de la discorde. Imaginez deux violons qui jouent à la fois un air différent... Voilà, selon les sages Dyer, la situation de deux époux nés, l'un au sommet, l'autre au bas de l'échelle. Adeline s'éloigna de sa propre famille sans savoir se concilier les parens de son mari; elle irrita ces derniers comme à plaisir; l'obstination, l'orgueil, caractérisent du reste presque tous les Thacher et un vice affreux est dans leur sang : ils boivent...

Ainsi nous sommes avertis : l'ivrognerie a contribué au dégoût de John Prince pour cette jolie fille dont il s'était féru jusqu'à en faire sa femme. Cette découverte suffit pour nous détacher d'elle à notre tour. De tous les vices, l'ivrognerie chez une femme est celui qui

rencontre le moins d'indulgence. Nous étions prêts à excuser la fille séduite; l'épouse légitime qui se grise nous fait horreur.

Mrs Martin Dyer entre essoufflée dans la chambre où les deux frères fument en se chauffant les jambes. Le trop grand feu qu'ils ont allumé au risque de brûler la maison l'indigne, si émue qu'elle soit de choses plus graves : mais le moment serait mal choisi pour quereller. Adeline est revenue, elle se meurt, il faut aller chercher le médecin. Voilà un nouveau personnage en scène, cet excellent docteur Leslie, le bienfaiteur quotidien du village, dont la seule présence est un soulagement. Au premier regard jeté sur la malade, il devine qu'aucun remède n'est possible, que cette jeune créature meurt, tuée par toutes les passions réunies, victime de l'ambition folle qui l'a élevée si malheureusement au-dessus de sa sphère, victime de l'amour tyrannique, absorbant, qui a lassé celui auquel il s'adressait, victime surtout de l'ivresse, sa meurtrière consolatrice. Il ne peut faire aucun bien à ce corps usé, mais quand elle lui recommande son enfant, il lui répond :

— J'agirai pour le mieux.

Et elle se calme, confiante en sa parole.

— C'est pour cela que je suis revenue, dit-elle; j'ai été bien près de ne pas revenir. Tous les miens seront bons pour ma petite Anna, mais vous connaissez le monde mieux que personne,.. un jour elle aura besoin de vous. Surtout ne la laissez pas aux mains des parens de son père... Je les hais. Il les a toujours aimés plus que moi. Si vous saviez...

Le docteur ne veut pas savoir; il endort par quelques bonnes paroles ses haines, ses vengeances, il assure la paix de ses derniers jours. C'est un tableau touchant que celui des funérailles rustiques qui terminent la carrière si agitée de la pauvre Adeline. La petite Nan (Nan est le diminutif d'Anna) y assiste sans comprendre et revient en riant, en zézayant les quelques mots qu'elle sait déjà prononcer, qui lui servent pour dire beaucoup de choses. Plus tard elle appellera sa mère à grands cris, et tous ces cœurs simples, les Thacher, les Dyer en seront émus. En vain la famille paternelle, la famille bourgeoise des Prince, réclame-t-elle la tutelle; la famille paysanne d'Adeline fait prévaloir les volontés de la morte, et le docteur pour son compte n'oubliera rien de ce qu'il a promis.

Miss Jewett s'attarde à peindre les premières années de la petite Nan, poussant d'abord délicate, puis fortifiée par le grand air dans la vieille maison de sa grand'mère sous l'œil du tuteur vénérable qui ne lui inspire aucune crainte. Quand le cabriolet du docteur passe devant la ferme, elle l'arrête, elle tend au digne homme une poignée de violettes; aussitôt que sa tête arrive à dépasser la clôture du banc de famille à l'église, elle en profite pour adresser à son ami

des coups d'œil qui le distraient absolument du sermon. L'entente qui règne entre Nan, turbulente comme un poulain échappé de l'herbage, et ce savant, ce philanthrope surchargé, dans le petit cercle où il a modestement enfermé son mérite, des plus graves responsabilités, est celle de deux compagnons du même âge. Le docteur la défend contre sa grand'mère lorsque celle-ci l'accuse de fuir l'école pour s'en aller faire dans les champs de mauvais tours dignes d'un gamin. Il excuse la témérité de l'enfant qui grimpe aux arbres à la poursuite des écureuils, qui ne se plaint pas quand elle tombe, qui en chassant les canards plonge dans la rivière et se tire toute seule du danger, sans mensonges, sans larmes, résolument, gaîment. Sa meilleure récompense est d'aller passer l'après-midi du dimanche chez le docteur, où la servante grondeuse et dévouée, tyrannique et rageusement dévote, Marilla, lui prépare d'excellens puddings. Ces jours-là le docteur qui, jamais d'ordinaire ne prend le temps de manger, reste à table pour complaire à son invitée; il lui parle de tout comme si elle était une grande personne, et Nan lui prouve qu'elle est raisonnable en respectant sa sieste, ses livres, toute la maison, trop récompensée quand il l'emmène dans son vieux cabriolet, où elle se tient droite, les pieds sur la boîte de pharmacie, persuadée que tous les passans doivent l'envier.

Dans ces promenades avec son ami, la vie s'élargit peu à peu pour elle : il lui semble que l'horizon recule toujours. Elle apprend aussi la bienfaisance, elle voit son tuteur emporter chez ce vieux marin, que ses infirmités ont mis à la retraite, le capitaine Finch, un paquet de cigares ou un flacon de vin vieux en guise de médicamens; elle le voit soigner discrètement l'âme de ses malades en même temps que leur corps. Un enfant comprend vite la bonté, qui du reste se gagne plutôt qu'elle ne s'enseigne. Autour du docteur Leslie, tout le monde s'améliore, depuis Marilla, dont l'humeur acariâtre devient presque aimable lorsque son maître la plaisante au lieu de la gronder, jusqu'au vieux cheval qui entre toujours dans l'esprit des expéditions qu'on lui demande, se hâtant de lui-même si le cas l'exige et flânant sans se soucier des caresses du fouet qui lui sont données par distraction lorsque rien ne presse et que le temps est propice à la rêverie; mais c'est Nan qui fait encore le plus de progrès dans la compagnie du docteur; elle l'observe, elle l'imite. Avant même de savoir lire, elle rajuste la patte cassée d'un hôte de la basse-cour avec une éclisse de sa façon, et le docteur dit en riant que plus tard elle sera son aide. Il commence par en faire sa fille quand la mort de Mrs Thacher la laisse orpheline. Nan et le petit chat sont emmenés un soir de la ferme au village par une violente tempête de neige; la fillette en deuil pleure à chaudes larmes et le chat fait des bonds désespérés dans

le panier. Mais si jeunes ils s'habitueront vite à leur nouvelle demeure.

Tout est changé pour Nan; il ne s'agit plus d'être le méchant enfant qu'adoraient les voisins tout en lui donnant ce nom; elle prend d'un coup la résolution de devenir digne des bontés de son tuteur et aussi de cette famille inconnue, la famille de son père, dont on a quelquefois parlé devant elle, de manière à lui laisser l'impression que tôt ou tard, une dame, belle comme le jour, arrivera en somptueux équipage pour réclamer sa nièce et l'emporter dans son palais. Il ne faut pas rester trop au-dessous d'une pareille parenté. La reconnaissance, d'une part, l'orgueil de l'autre, décident donc d'abord Nan à travailler. Le docteur a eu raison en somme d'affirmer qu'elle se raccommoderait d'elle-même avec les livres, et qu'en attendant, une journée à courir au grand air valait bien une semaine d'assiduité à l'école. Jamais cependant cette classe étouffée, où elle s'assoit par soumission au milieu des nombreux enfans qui n'ont ni ses goûts ni ses habitudes, ne trouvera grâce aux yeux de Nan; elle se promet quand elle sera grande de n'habiter qu'une ferme, où elle invitera tous ces pauvres petits citadins (car le gros village est une ville à ses yeux) qui savent mal ce que c'est que la liberté. Comme ils seront heureux de faire connaissance avec les curiosités de son cher domaine! Elle les recevra somptueusement: sa tante de Dunport, miss Anna Prince, cette tante mystérieuse et redoutable, quoique bienfaisante, n'envoie-t-elle pas pour elle beaucoup d'argent, qui dort dans une banque en attendant qu'elle en ait besoin?..

— Et quand tu seras grande, que feras-tu? lui demande le docteur un jour qu'il l'a surprise en train de plier soigneusement des paquets de poudre qu'il avait laissés ouverts sur sa table.

— Je serai médecin, répond-elle d'un ton qui prouve qu'elle y a déjà beaucoup pensé.

Comme il ne rit pas, elle commence à lui exposer avec enthousiasme son projet de devenir tout de bon la partenaire d'un homme célèbre tel que lui, de l'aider quand il sera trop vieux pour suffire aux besoins de sa clientèle. Déjà elle en a parlé à Marilla, et celle-ci s'est moquée des femmes-médecins. Son tuteur, au contraire, prend un air pensif en la regardant avec le genre d'intérêt qu'il a pour ses malades. C'est qu'en effet il se trouve en face d'un cas grave qui l'embarrasse; jamais il n'a mieux senti qu'il avait charge d'âme. Faudra-t-il encourager cette ambition ou la réprimer? La mère de Nan avait aussi un grand orgueil, et cet orgueil l'a conduite aux abîmes; le père de Nan, lui, s'était livré un instant avec passion à l'étude de la médecine. De qui hérite-t-elle?.. Est-ce autre chose qu'une audacieuse fantaisie? La visite imprévue

du docteur Ferris, ancien camarade de Leslie, permet de discuter cette question délicate. Si le docteur Leslie a mené par goût ce qu'il appelle bien à tort une existence végétative, car il est non-seulement habile dans l'art de guérir, mais digne en outre du nom de penseur et de philosophe, le docteur Ferris, aventureux par tempérament, a toujours voyagé. Il a été chirurgien de marine. Partis de points tout opposés, entraînés sur des routes si différentes, les deux vieux amis sont généralement d'accord sur le fond des choses, quoique leurs querelles, chaque fois qu'ils se retrouvent, puissent faire supposer le contraire. La ressemblance de la pupille de Leslie avec un aide qu'il a eu autrefois à bord de la frégate *Fortune* frappe Ferris, et on découvre sans peine que ce garçon qui s'est cassé le cou par un mariage imprudent était le père de Nan. Léger, emporté au vent de ses caprices, oui,.. on pouvait lui reprocher cela; n'importe,.. plein de talent.

— Notre monde est un bien petit monde, nous sommes tous à portée de voix les uns des autres, dit le voyageur. J'imagine que là-haut il n'y aura pas de nouvelles connaissances à faire, point d'étrangers; on se rencontre partout si singulièrement !

Il s'informe de l'histoire de Nan Prince, ayant connu son père.

La mésalliance de ce jeune homme était de nature à irriter une famille pleine de morgue et de préjugés, mais l'opposition ne servit qu'à exaspérer son caprice; il se repentit deux ans, fit mauvais ménage avec la belle Adeline et mourut en demandant que son corps fût rapporté à Dunport, la ville qu'habitaient tous les siens et où il n'avait pas remis les pieds depuis son mariage. Certainement chacun eut des torts. Les Prince, d'abord inexorables, consentirent, attendris par le chagrin, à faire un pas vers la jeune veuve, mais celle-ci se montra indomptée, arrogante. Déjà la consomption la minait, et son cerveau n'avait jamais été bien équilibré. On sait le reste, le degré de misère et de dégradation où elle tomba si vite, ses velléités de suicide, la revanche suprême d'amour maternel qui lui fit abandonner ce sinistre projet pour amener son enfant à des gens dignes de l'élever. Tout cela est raconté par le médecin de campagne à son ami, et une exposition aussi tardive montrera suffisamment à nos lecteurs que le roman de miss Jewett, attachant d'ailleurs par les détails, est composé sans art, ce retour sur des événemens déjà connus n'étant pas plus à sa place que ne l'étaient dès le début les lenteurs mises comme autant d'obstacles en travers de notre curiosité.

Il est facile de reconnaître chez Nan les qualités de ses ancêtres.

— Jusqu'à sept ou huit ans, dit le docteur Leslie, les enfans ne sont que des petits paquets de fatalités héréditaires ; l'individualité s'est affirmée chez celle-ci un peu plus tard que chez les autres

mais victorieusement. Elle garde cette confiance en soi qui caractérise nos fermiers, avec un respect d'elle-même non moins provincial, mais elle a aussi le tact et la politesse qui ne peuvent lui venir à ce degré de la digne mère Thacher. Elle aime la campagne plus qu'aucune campagnarde que je connaisse et cependant elle ne ferait pas mauvaise figure à la ville. Nous n'avons cherché jusqu'ici à rien redresser chez elle, à rien élaguer, et j'attends avec impatience ce qui sortira de cette éducation naturelle.

Le chirurgien de marine commence par tourner en ridicule la prétendue vocation qui lui est venue sans doute en feuilletant des livres d'anatomie au lieu des livres d'images ordinaires. Beau résultat de l'abandon systématique à la nature! Le bonheur de cette innocente sera sacrifié à des utopies. Il feint de s'apitoyer en apprenant que Nan lit dans un vieux dictionnaire de médecine le chapitre *Fièvre* comme s'il s'agissait d'un conte de fées. Après tout son tuteur a peut-être raison de la laisser faire. La plupart d'entre nous sont si bien façonnés à la forme que veulent leur imprimer la famille et la société, qu'ils ne découvrent leur véritable voie que lorsqu'il est trop tard pour la suivre. Fi des vocations *choisies!* Bien peu de gens sont capables de les choisir en notre nom, et l'âge auquel on nous somme de nous décider n'est pas mûr pour une si grosse affaire.

Évidemment la Providence a créé les gens comme les fleurs; il y en a d'utiles, il y en a de plus nombreux qui ne servent à rien. Pourquoi?... L'autre monde nous répondra. Dans celui-ci nous ignorons tout, sauf qu'une loi d'amour et de charité s'impose. Les vieux camarades tombent d'accord là-dessus. C'est l'homme qui, rivé au même sol, a pénétré tant de misères en écoutant trente années de suite les plaintes ou l'aveu des mourans, c'est le médecin de campagne qui est le mieux renseigné sur l'origine des mécomptes et des repentirs. Que grâce à lui une enfant travaille de concert avec la nature et non pas contre elle, que cette enfant apprenne à connaître ses goûts véritables, son véritable devoir, et à y être fidèle, il n'en demande pas davantage; s'il réussit, il s'en ira satisfait. L'œuvre est la même, quel que soit le sexe. Il ne donnera pas de conseils à sa pupille; il mettra les outils nécessaires sur son chemin à mesure qu'elle en aura besoin. Rien ne presse. Ce qu'il constate avec une satisfaction profonde pour le moment, c'est que ses petites mains la servent adroitement et que ses petits pieds la portent où il faut.

Ferris est persuadé que les petits pieds de Nan la porteront, dans quelque dix ans, vers le mariage; cependant il finit par engager son ami à la pousser en avant, et ces deux adversaires si unis reprennent leur amicale discussion. Jamais nous n'avons lu rien de plus charmant dans le genre depuis un certain chef-d'œuvre de

M. Octave Feuillet; seulement Ferris ne restera pas au *village*, il continuera sa carrière errante, avec le souvenir, au plus profond du cœur, des propos dont il a quelquefois souri tout en les admirant, propos pleins de sagesse que n'eût pas désavoués celui qui porta à un degré divin les plus hautes facultés de la nature humaine, le Christ, ce médecin par excellence. L'anatomie, la pathologie ont leur place dans la science, mais la vraie science est celle qui pénètre les lois de la vie et non pas celles de la mort. Trop de théorie est peut-être pire que l'absence d'étude. Les livres ne renferment pas tout : l'intuition en démêle plus long qu'eux, parfois, et devient une véritable seconde vue, grâce à la pratique incessante, attentive, grâce à l'observation, qui ne s'arrête pas aux symptômes, qui remonte aux sources...

Il est clair que le docteur Jewett eut une fraternelle ressemblance avec le docteur Leslie, qu'il fut de ces savans qui n'acceptent que sous bénéfice d'inventaire la dictature de la science et qui défendent contre les doctrines trop absolues une âme indépendante, largement humaine. Sa fille s'est formée à son école; souvent il dut y avoir entre elle et lui des conversations semblables à celles dont le cabinet du vertueux Leslie a gardé l'écho. Ils étaient là, le père et la fille, au coin du feu, la lampe éclairant toute la chambre de sa lueur discrète, un reflet rougeâtre brillant çà et là au dos des livres, qui s'alignent sur les rayons superposés. Force gravures anciennes; dans un coin, la figure en bronze de Dante, maigre, anguleuse, comme s'il fût sorti du tombeau pour jeter un dernier regard sur le monde dans un hémisphère inconnu de son temps. La servante parle avec un respect médiocre de ce squelette et suggère que d'autres ornemens occuperaient sa place avec avantage. Le manteau de la cheminée est tout juste assez large pour soutenir les boîtes à cigares, la petite pendule, quelques fioles. Au-dessus sont accrochées trois ou quatre cravaches et des pipes; dans une encoignure reposent de vieilles cannes. Un portrait de l'aïeul nous montre un *gentleman* au visage bienveillant, le plus fameux des ministres de l'endroit. Heureux l'enfant qui grandit dans cette atmosphère de science, de tendresse, de calme, et de simplicité!

Cependant la vie est austère et monotone à Oldfields, ce grand village qui n'a pas même le mérite d'être bien situé, ses fondateurs, proches parens des Pèlerins, étant fort peu sensibles au pittoresque. Leur souci n'a jamais été que de bâtir le temple sur un point qui le mît, autant que possible, à la portée de tous les paroissiens; puis on donnait au pasteur un logement, un morceau de terre, et tout le reste se groupait autour de ce centre vénéré, lentement, avec délibération. L'ère consacrée au *money-making*, à faire

de l'argent, a été précédée en Amérique par celle qui se proposait *to do good work*, de faire posément une bonne besogne, et les villes construites dans ce temps-là ne ressemblent guère à celles qui s'élèvent aujourd'hui en un clin d'œil : elles offrent un caractère plus original, plus individuel, plus attachant; il semble que les poutres et les briques de chaque maison aient une origine connue, presque une histoire. Quoique le village d'Oldfields soit arrivé à son plus haut degré de prospérité, il n'y a pas encore de place dans son honnête enceinte pour les distractions mondaines, la mode y est suivie de bien loin, et Nan, en grandissant, risquerait de rester fort étrangère à la toilette et aux belles manières si une influence féminine des plus distinguées ne l'empêchait de devenir un garçon manqué. La veuve impotente du juge Graham, qui, toujours immobile dans le fauteuil où elle est clouée, supporte son triste sort avec une patience angélique, s'associe volontairement à la bonne œuvre du docteur Leslie. Elle lui fait entendre que Nan est mal habillée, mal coiffée, indisciplinée de plus d'une façon, qu'il n'est permis à aucune femme d'ignorer complètement ce qui est une partie du charme de la femme, qu'un de ses premiers devoirs est d'acquérir du goût, de s'intéresser gracieusement à ce qui intéresse les autres, d'apprendre les mots d'ordre qui ont cours dans cette corporation étroite, la société.

— Ainsi, les chapeaux ne sont pas une question de libre arbitre et de responsabilité individuelle? dit en souriant le bon docteur.

La réflexion lui prouve que l'autorité despotique de Marilla ne suffit pas sur ces points, où il est lui-même incompétent; il serait désolé que son petit médecin futur débutât par cette excentricité superficielle qui fait prendre en grippe certaines femmes supérieures. Nan ira chez Mrs Graham, lire avec elle, causer de mille choses que le docteur ne soupçonne pas. Un étroit commerce d'amitié se noue entre la petite fille et la vieille dame, qui la met en rapport avec quelques personnes de son voisinage, pour l'habituer à devenir, d'une façon générale, serviable et polie. Nan n'est plus du tout sauvage quand son tuteur l'emmène une première fois visiter Boston, où elle aperçoit de loin, passant dans la rue, majestueuse et sévère, miss Anna Prince, la sœur de son père, sa marraine-fée inconnue, dont elle a parlé plus d'une fois à Mrs Graham, bien qu'elle ne prononce jamais son nom devant le docteur.

Le besoin de distraire sa pupille fait du bien à ce dernier, qui avait fini par s'enfermer trop absolument dans la routine de ses devoirs professionnels et ne plus voir que les malades, en commençant toujours par les malades pauvres. Il renoue d'anciennes connaissances. Nan va partout avec lui, silencieuse, discrète, mais les oreilles et les yeux grands ouverts, comprenant peu à peu la diffé-

rence qui existe entre un village et le monde, où, de fait, elle commence à prendre son essor, tout au moins en esprit.

Il est curieux, assurément, de suivre pas à pas les progrès de la nature intellectuelle et morale à mesure qu'elle croît, comme un arbuste se développe, avec ses périodes de repos et ses élans soudains, les actes et les œuvres représentant ces signes de vitalité qui, chez la plante, s'appellent fleurs et feuillage, mais l'observation minutieuse ne suffit pas à donner de l'intérêt à un roman. Le roman n'a rien de commun avec un ouvrage de morale, d'éducation ou de psychologie pure. La froideur est son plus grand défaut; en vain y entasse-t-on de nombreux personnages secondaires qu'aucun lien solide ne rattache au sujet: ce n'est qu'un défaut de plus. Dans la vie, bien des figures passent ainsi sur notre chemin pour disparaître en laissant, cependant, une trace de leur influence. N'importe! encore une fois, la réalité poétique est soumise à des règles qui ne seront jamais saisies par les soi-disant romanciers dont le talent a des prétentions scientifiques.

Un instant, nous pouvons croire que Nan, après quelques années de pension, alors qu'elle arrive à l'âge où l'imagination ouvre ses ailes, où l'inconnu commence à tenter les jeunes filles, va sentir une lutte s'engager au fond d'elle-même. Le *moi* impétueux qu'elle tient de sa mère combattra sans doute les résolutions que lui a suggérées l'exemple, puissant en nous à l'égal de l'hérédité, dont il est question peut-être un peu trop souvent dans ce livre. Elle rêve, elle languit, elle paraît s'ennuyer, elle accumule les expériences nouvelles et ne s'arrête à rien; souvent, lancée au galop sur un cheval de ferme, elle cherche dans ce violent exercice un moyen d'échapper au trouble de son âme. Il n'y a plus lieu de l'appeler le petit docteur, car elle ne semble plus porter aux livres de médecine feuilletés au hasard cet intérêt enfantin qui naguère faisait sourire son vieil ami. On remarque chez elle plus de réserve; elle néglige les travaux du ménage. Le docteur s'inquiète de ce quelque chose auquel aspire son enfant d'adoption, un quelque chose qu'il est peut-être hors d'état de lui donner. Mais non, par malheur, car il nous faudrait absolument un peu d'imprévu, Nan ne sera pas un seul instant distraite de la vocation qui la tourmente et qui se trahit par ces symptômes bizarres, inséparables du choix d'un état. Si rien ne la satisfait plus, c'est que le temps est venu de donner une forme réelle à son rêve et qu'elle a peur de n'être point encouragée au moment d'agir, quelque indulgence qu'ait une fois témoignée son tuteur pour ce qu'il taxait peut-être d'enfantillage. Il n'a pas désapprouvé depuis qu'elle apprît la botanique, le latin, un peu de chimie, mais de là, vraiment, à devenir étudiante en médecine, il y a loin. Nan hasarde sa confession

en tremblant, en rougissant comme une autre risquerait l'aveu d'un amour coupable. Le quelque chose qui appelle toutes ses aspirations et qui la dégoûte du reste, le grand, le périlleux *quelque chose* que sa mère a poursuivi dans les aventures de l'ambition mondaine et d'un amour imprudent, c'est pour elle la science, et d'abord le besoin d'être utile. Elle ne pouvait supporter l'idée de ne rien faire, même au temps où elle se croyait riche, et maintenant elle sait qu'elle doit tout au docteur : ces armes qu'il lui a mises dans la main, il faut qu'elle s'en serve ; rien ne la tente que le combat pour l'existence. Elle avait bien pensé à l'enseignement, à une carrière qui choque moins les usages reçus, mais être enfermée entre quatre murs d'un bout de la semaine à l'autre, elle en mourrait.

Ainsi, comme le souhaitait son tuteur, les choses sont venues d'elles-mêmes, en suivant leur cours naturel. Nan ne se fait pas d'illusion sur les difficultés à vaincre : elle est prête, elle a les sentimens d'un réformateur, d'un radical en face de la tâche qui l'attend, elle fait face à l'orage, elle en est d'avance enivrée.

Le docteur l'apaise un peu en lui disant : — Je vous enseignerai ce que je sais, tant que vous aurez le désir d'apprendre. Je crois à vos aptitudes plus que vous n'y croyez vous-même. Essayons. En tout cas, vous trouverez du bonheur, pendant les années qui vont s'ouvrir, à travailler selon vos goûts.

— Il y aura beaucoup d'obstacles, dit Nan pensive.

— Des obstacles! Parbleu! Vous entreprenez de gravir à vos risques une haute montagne en commençant l'étude de la médecine ou de n'importe quelle autre branche du savoir humain. Et si vous avez peur, il y a peu de chances pour que vous atteigniez le sommet. Mais le devoir même, mon enfant, le devoir pur et simple, deviendrait impraticable si l'on s'arrêtait à compter les raisons qui le rendent difficile. Ne vous ai-je pas raconté plus d'une fois ce que me dit un vieux *quaker* très habile dans l'art de gagner de l'argent et à qui je demandais conseil pour mes affaires : — Ami, ta propre opinion est la meilleure. Si tu consultes dix personnes différentes, elles te répondront dix choses différentes aussi et tu te trouveras moins avancé qu'auparavant. — Je veux que vous soyez une honnête femme, petite Nan, et un être utile. C'est voler que de vivre dans le monde sans rien essayer pour le rendre meilleur. Vous l'avez compris, vous vous êtes interrogée sérieusement. Allez droit de l'avant sans vous inquiéter de ce qu'on pensera. Il n'y a de honte qu'à laisser se perdre les dons que Dieu nous prodigue. Je vous aiderai de mon mieux, et si jamais vous regrettez ce que vous m'avez dit, vous ne vous serez fait du moins aucun mal en apprenant à veiller sur votre santé, sur celle de vos proches.

— Je ne le regretterai jamais, réplique Nan, je ne crois pas être propre à autre chose et je veux une tâche qui m'absorbe. J'ai tant désiré d'être un garçon lorsque j'étais petite, et pour un seul but,.. pour pouvoir devenir médecin comme vous!

— Mieux que cela, j'espère, dit l'excellent homme.

Deux années sont consacrées par Nan à éprouver sa vocation en travaillant avec lui. Tout ignorante qu'elle soit encore, elle a l'instinct du diagnostic, comme un peintre a celui de la couleur ou un compositeur celui de l'harmonie. L'étude et l'expérience développeront ce don naturel; mais elle le possède, et leurs conversations familières pendant les longues veillées au coin du feu ou les longues courses d'une ferme à l'autre, lui font apprendre tout ce que les cours de la faculté ne révèlent pas. Déjà elle ne connaît ni le dégoût, ni la pruderie auprès des malades, ni la peur en présence de la mort; son âme est trempée, elle a fait assidument le métier d'infirmière en même temps qu'elle a ébauché, sous un maître éclairé, les études d'usage quand l'heure sonne pour elle de sortir du port.

Ici l'auteur esquive bien des difficultés; il serait curieux de voir Nan dans une grande ville, abandonnée à elle-même; un peu d'émotion romanesque pourrait en résulter; mais nous ne saurons rien de cette période, intéressante pourtant, de la vie d'une doctoresse, sauf que toutes les protections qui contribuent à pousser un jeune homme sont refusées à une jeune fille. Ce qui fait honneur à celui-là nuit plutôt à celle-ci; la masse des honnêtes gens, dont pour rien au monde elle ne voudrait se séparer, désapprouve tacitement des efforts qu'on porterait aux nues s'ils étaient justifiés par un peu de barbe.

Cependant Nan n'est pas seule de son espèce, elle retrouve deux ou trois de ses anciennes amies de pension qui lui font bon accueil, et la timidité qui accompagne chez une femme, lorsqu'elle n'a rien d'un esprit fort, toute démarche, toute résolution exceptionnelle s'évanouit chez elle peu à peu.

— Elle travaille, elle réussira, car, dit le docteur, rien ne réussit comme le succès.

Alors nous nous détournons de Nan pour faire une nouvelle connaissance.

Durant les années que la fille de son frère a passées sous la tutelle d'un étranger, miss Prince de Dunport a souvent et beaucoup songé à cette nièce, dont la seule existence lui rappelle de cruels souvenirs; elle eût aimé la voir, malgré le refus opposé à ses offres, mais l'orgueil l'a retenue; bref, elle a concentré les affections dont elle reste capable sur le fils d'un fiancé avec lequel, pour une peccadille, elle s'est brouillée autrefois, puis qui s'est marié par dépit et qui est mort. Le jeune George Gerry accapare sa sollicitude, et la mérite d'ailleurs; il a les traits de son père et,

comme lui, mais avec des intentions toutes filiales, le désir de se rendre agréable à cette intelligente personne, la reine de la société de Dunport, fort considérée, faisant partout la loi.

Les ancêtres de miss Prince, capitaines au long cours, appartenaient aux familles coloniales les plus distinguées et elle ne permet pas qu'on l'oublie. Sa maison, remplie de curiosités, souvenirs des lointaines traversées, donne sur la mer; elle aime, les yeux fixés à l'horizon, se rappeler les retours du navire paternel ou le premier voyage plein de promesses de son frère Jack, qui ensuite, hélas! a jeté tant de honte sur la famille. Un jour, sa méditation est interrompue par l'arrivée d'une lettre dont la lecture fait passer son visage d'une pâleur mortelle au rouge empourpré.

« Ma chère tante, je ne puis croire qu'il soit juste que nous ne nous connaissions pas. Mon désir est d'aller passer à Dunport une journée le mois prochain; mais si vous préférez ne pas me voir, un mot, je ne vous importunerai plus.

« A vous,

« ANNA PRINCE. »

On devine ce qui suit : l'émotion de la tante, son consentement immédiat sous une forme froide et réservée (ces puritaines de la meilleure société ne se livrent pas vite; d'ailleurs miss Prince a encore des préventions), enfin l'arrivée de Nan et ses rapides conquêtes. La tante, émue de sa ressemblance avec Jack, se met à fondre en larmes.

— Elle ramène le passé! soupire le capitaine Walter Parish, un vieux cousin qui l'adore à première vue, — et George Gerry tombe amoureux, cela va sans dire. Quelle satisfaction éprouve l'altière miss Prince à conduire partout cette nièce, d'une élégance si naturelle, d'une tenue si correcte, qui a les sentimens, le langage, les manières d'une fille bien née, quoiqu'elle ait été élevée par les parens et les amis de sa détestable mère!

Du reste, ces amis méconnus, Nan les pose dès le premier moment sous le jour qui convient. Elle est vaillante, elle est franche, elle ne se laisse pas gagner plus qu'il ne faut par les gâteries et les caresses dont on la comble. Sa tante lui inspire du respect, de la reconnaissance, mais jamais elle n'acceptera de rester sous son aile; à la première ouverture, elle répond en déclarant ses projets. Stupeur de miss Prince, qui se dit qu'un vieux médecin de campagne aux trois quarts fou tourne la tête de sa nièce. Quant à George Gerry, il refuse de croire qu'elle soit tentée tout de bon par les chimères disgracieuses qu'il faut laisser aux laides, aux déshéritées, à celles qu'on n'aime point et qui prennent ainsi, faute de mieux, la

responsabilité de leur propre avenir. C'est un devoir de distraire cette belle enthousiaste, de la conquérir au monde.

Voilà Nan emportée dans les parties de plaisir qu'organise si gaîment la jeunesse des deux sexes sur terre et sur mer, en mêlant au sport une honnête flirtation. Elle s'amuse de tout, elle se montre la plus animée, la plus rieuse, elle est avec les hommes comme elle était petite fille avec les petits garçons, libre et de bonne humeur, ne les traitant pas autrement que des compagnes de son âge. « Si j'avais un frère, se dit-elle, je voudrais qu'il ressemblât à M. Gerry.» Mais quand celui-ci hasarde un aveu, quand, après tous les autres, elle découvre qu'il est amoureux d'elle, les énergies de son âme se soulèvent, se révoltent :

— Auriez-vous consenti, répond-elle au capitaine Parish qui l'exhorte à faire comme tout le monde, auriez-vous consenti, ayant une fois embarqué quelque précieuse cargaison choisie avec soin, à tourner le dos au port où vous étiez sûr d'en tirer bon profit, pour aller sans raison chercher fortune ailleurs? Eh bien! je suis apte à être médecin, pourquoi donc accepterais-je d'être mère de famille? Ce n'est pas la vocation de toutes les femmes d'élever des enfans, et la moitié de celles qui se marient reconnaîtraient qu'elles n'en ont pas le droit si elles consultaient seulement le sens commun.

Une bien jolie scène est celle où, au milieu de certaine promenade à demi sentimentale, Nan trouve l'occasion de remettre le bras luxé d'un paysan, sous les yeux de Gerry, qui l'observe avec le mélange d'admiration et de répugnance qu'on peut se figurer. Il se sent faible, inutile devant elle, il aurait voulu remplir l'office de chirurgien; cette interversion des rôles le choque. En même temps, un ardent désir lui vient de mettre obstacle à ce que Nan appelle sa vocation, de l'emporter sur cette fantaisie d'enfant sérieuse, élevée dans la solitude par un vieillard. Il se pique au jeu, la passion s'en mêle (du moins l'auteur nous l'affirme, car nous n'en voyons pas trace), une passion communicative, qui fait chanceler les résolutions si bien affermies de la future doctoresse. « L'apparition même de la mort à la fin de sa vie ne pourrait être, lui semblait-il, plus étrange et plus soudaine que celle de cette grande barrière qui tout à coup se dressait entre elle et ce cher passé. Ainsi c'était l'amour, cette crainte, ce changement, cette relation singulière de son âme avec une autre âme? »

En passant, elle jette un regard sur le *Highflyer,* un vieux navire que des avaries, résultats d'une rencontre, retiennent dans le port : « Un vaisseau comme celui-ci, dit-elle, appartient à la haute mer, il a l'air d'un prisonnier quand il touche le rivage... »

Cette nuit-là, ayant glissé sous son oreiller, comme un moyen de défense et de consolation, la dernière lettre du docteur Leslie

qu'elle n'avait osé lire, Nan entend les coqs s'égosiller à deux reprises, elle ne quitte pas des yeux le rayon de lune qui brille sur le plancher; les oiseaux lui annoncent le jour sans qu'elle ait résolu ce qu'elle va faire ou dire en cette nouvelle journée.

Elle se sent emportée par un flot impétueux et s'étonne que certaines conditions de la vie auxquelles jusque-là elle avait à peine accordé une pensée lui paraissent désormais nécessaires. Elle se voit assise à un foyer paisible, dans cette maison où elle règne déjà, contente de son lot, regardant de loin ses projets démesurés comme un rêve évanoui. Peu importe ce qu'elle avait aimé auparavant, elle aime George Gerry, ses ambitions l'abandonnent une à une, elle ne tient plus qu'à l'amour de George; rien ne vaut le bonheur que deux êtres dignes l'un de l'autre s'en vont chercher la main dans la main; mais à mesure que les ténèbres font place au jour, son devoir lui apparaît de plus en plus clair, ce devoir qui doit tout régler, même l'amour; les raisons de poursuivre la voie une fois choisie, s'affirment rigoureuses. La force lui vient de résister à cette tentation et de s'attacher désespérément à son œuvre, quand elle devrait même lui sacrifier tout ce qui est le bonheur des autres femmes. Le ciel ne lui a pas donné de puissantes facultés pour qu'elle les mette sous le boisseau. Voilà sa conclusion. Elle aime toujours George Gerry, mais elle en vient à haïr l'amour qui suscite de telles épreuves.

— Il ne m'est pas aisé de me détourner de *lui*, dit-elle à miss Prince, avec une tension de volonté qui affine encore les lignes pures de son visage, j'ai combattu, cependant tout mon être n'aspire pas comme il le faudrait à cette union. Si j'apprenais qu'il est parti, qu'il est au bout du monde pour des années, je m'en réjouirais, loin de m'en affliger. La sympathie générale et la tradition sont pour lui, soit! J'ai en perspective un lot plus enviable encore que d'être sa femme. Et si je lui sacrifiais le meilleur de moi-même, George ne serait pas heureux; je ne pourrais jamais oublier que la nature m'avait formée pour une autre fin.

Le pauvre Gerry saura donc à la fois qu'il lui est cher et qu'elle le fuit. Quelque chose en elle prend une part profonde à la douleur du jeune homme,.. Sa vocation qui lui impose le célibat maîtrise cette faiblesse. Elle ne peut se donner à un seul, voulant être à tous ceux qui souffrent : concilier les deux entraînemens serait impossible.

C'est l'opinion du docteur Leslie, qui attend avec angoisse le choix de sa pupille, car il a compris qu'un intérêt puissant la retient à Dunport. Elle a dédaigné le blâme, l'opposition, le ridicule, elle n'a pas plus écouté le monde qu'un oiseau n'écouterait les quadrupèdes ou les poissons, l'engageant à marcher ou à nager

sous prétexte qu'il n'y a pas d'autres mouvemens convenables. Mais un homme peut d'aventure exercer à lui seul l'influence que n'auraient point les autres hommes ensemble. La jeune fille se laissera-t-elle vaincre par un antagoniste d'autant plus redoutable qu'il paraît disposé à toutes les concessions? Non, soldat blessé dès le premier feu, elle ne reculera point pour cela. Son vénérable ami le voit bien, le soir d'été, où, à la station du chemin de fer d'Oldfields, elle accourt vers lui, pâle et les yeux brillans, pour prendre refuge dans le vieux cabriolet, leur chère maison roulante.

— Eh bien? dit-il, incapable d'attendre plus longtemps ses confidences.

— Eh bien! répond-elle, vous me l'avez dit souvent quand j'étais petite fille : « Aussitôt que vous connaîtrez votre devoir, ne vous souciez pas des bonnes raisons qui vous empêcheraient de l'accomplir. » J'ai refusé de me donner, ne pouvant donner qu'une partie de moi-même, et maintenant je bénis l'épreuve; toute ma vie se ressentira de cette occasion que m'a offerte la Providence d'être sûre que je connais mon chemin.

Nous ne ferons plus qu'entrevoir Nan à la fin de ses études, Nan au seuil de la carrière, hésitante encore entre les hôpitaux d'une grande ville, le désir d'aller affermir son savoir à Zurich, et la mission presque évangélique de médecin de campagne, qui la tenterait par-dessus tout si un collègue n'avait déjà mis la main sur une partie de la clientèle du docteur Leslie, devenu vieux. Elle va revoir la tombe de sa pauvre jeune mère, dont elle a transformé l'héritage de passions fougueuses en vertus, et debout, au bord de la rivière où jadis elle a failli mourir, innocente victime d'un désespoir qu'elle ne pouvait comprendre, elle regarde au loin l'autre rive : « Un vent léger passa sur ses cheveux, comme une main caressante, l'air et le soleil l'enveloppaient doucement, les arbres semblaient l'observer attentifs, comme de vieux amis, et soudain, levant les bras au ciel dans l'extase de la vie, de la force et de la joie : « O Dieu! s'écria-t-elle, je te remercie de mon avenir! »

Assurément il reste dans notre imagination un type aimable de femme savante et naïve à la fois, qui accomplit tout naturellement et tout simplement une étrange destinée. Pour la faire mieux valoir par le contraste, miss Jewett a placé comme une pâle fleur de serre, auprès de ce lis des champs vigoureux et superbe, la figure d'Eunice Fraley. Élevée selon les vieilles traditions dans une ville de province, esclave tremblante d'une mère autoritaire et des principes qu'elle tient de cette mère, qui la traitera en enfant jusqu'à son dernier jour, sans idées indépendantes, sans existence qui lui soit propre pour ainsi dire, la pauvre Eunice attend vainement le libérateur qui doit enfin la faire vivre. Il existe chez nous, à de

nombreux exemplaires, ce pastel effacé. Nous pouvons constater la justesse des touches, l'exactitude de la ressemblance.

Si *the Village Doctor* n'est pas un roman, c'est du moins une bien intéressante galerie de portraits et de paysages, une lanterne magique aux tableaux multiples d'une singulière nouveauté, à laquelle il ne manque rien, sauf d'être éclairée suffisamment. Là où la flamme de la passion et le nœud de l'intrigue font défaut, l'accumulation des détails pittoresques et psychologiques ne peut suffire, surtout lorsqu'ils ne réussissent pas à dissimuler la thèse qui s'impose antipathique à un grand nombre. Nous voudrions qu'une place plus large fût faite à l'épreuve amoureuse, que la lutte fût plus longue et plus cruelle dans le cœur de Nan, qu'elle en restât saignante et meurtrie ; nous voudrions surtout que Gerry se montrât éloquent pour défendre la cause du mariage au lieu de la plaider d'une façon qui nous rappelle l'avocat du diable voué à être battu dans un genre de conférence d'église apparemment démodé.

Seulement c'est l'orthodoxie qui a le dessous dans le cas présent, la bonne vieille orthodoxie de la famille. Avec quelque mesure et quelque convenance que soient exprimées les opinions de miss Jewett, elles sont celles du docteur Leslie : La vie d'un homme est élevée, fortifiée par le bonheur domestique; celle d'une femme, au contraire, ne peut se partager ; la femme est tout entière à son seigneur et maître ou tout entière à une tâche sociale. Suffire à une double mission, comme l'homme, est au-dessus de ses forces ; il lui faut se consacrer corps et âme aux devoirs de la ménagère ou aux devoirs publics professionnels. Qu'elle choisisse donc entre deux destinées dont l'une, résultat du progrès et des transformations qui l'accompagnent, n'est pas supérieure à l'autre, mais seulement différente. La classe des femmes libres grossira, sans nul doute, à mesure que se produiront les plus hauts développemens de la civilisation ; un jour, le préjugé qui s'attaque à elle s'effacera comme s'il n'avait jamais existé; il n'y aura plus lieu de s'armer en guerre pour la défendre. Celui qui manie des idées a un énorme avantage sur celui qui dépend des événemens et, bien que ces deux catégories d'esprits n'appartiennent point inévitablement d'un côté aux femmes, de l'autre aux hommes, on peut affirmer cependant que les femmes n'ont pas encore commencé à user des meilleures ressources de leur nature, à peine affranchies qu'elles sont d'influences adverses et oppressives. Aujourd'hui, la préservation de la race a cessé d'être la seule question importante ; de plus en plus on tient compte du bonheur individuel. Le simple fait que les femmes soient en majorité dans les centres de civilisation indique assez que la nature met à part certaines d'entre elles pour un autre but que le

mariage. Sans doute, le grand nombre accepte joyeusement les liens et l'appui que cette institution implique; mais à mesure que la société verra plus clair, elle permettra aux jeunes filles de reculer devant les obligations d'un état qu'il s'agit d'ennoblir en le choisissant de son plein gré au lieu de le dégrader en s'y soumettant par égard pour le convenu.

Cette revendication, après tout, n'a rien que de modéré; elle avait fourni déjà une matière intéressante à la brochure de miss Muller; mais, dans un roman, le moindre grain d'émotion fait mieux notre affaire que le plus beau raisonnement. Le roman vit par le choc des passions, et miss Jewett paraît l'ignorer. Ceci n'ôte rien d'ailleurs à son mérite de penseur et d'écrivain, voire de pionnier discrètement résolu dans des régions qui nous seraient suspectes avec tout autre guide. Elle nous en fait apprécier les beautés, la grandeur, elle nous conduit droit aux neiges immaculées, dans le pur éther, en évitant habilement les précipices, en nous laissant surtout ignorer les fanges que tant d'autres, sous prétexte de réalisme, s'appliquent à découvrir d'abord. Nous n'en persistons pas moins à croire qu'un heureux compromis entre la forme didactique et la forme romanesque, l'essai proprement dit, est le genre qui convient le mieux à sa plume *ondoyante*.

Ce genre mixte peut se passer d'invention; il n'exige ni qu'on imagine, ni que l'on se concentre; toutes les théories les plus sérieuses sont à leur place dans son cadre merveilleusement élastique auprès d'un badinage ou d'un paradoxe; il souffre que les sujets s'enchevêtrent les uns aux autres comme des lianes folles, sans être creusés à fond dans tous leurs développemens; il n'exige pas en revanche l'art difficile des transitions. Bref, la petite barque dont la croisière fut si bien décrite dans *River Driftwood* est l'esquif que doit monter de préférence l'auteur d'*un Médecin de village*. Nul passager ne se plaindra qu'elle aille en dérive, surtout s'il a la bonne fortune d'entrevoir, en glissant capricieusement au fil de l'eau, des figures aussi originales, aussi attachantes à la fois que l'est Nan Prince, sortie fraîche comme une rose des laboratoires et des amphithéâtres où elle est restée femme, tout en devenant docteur. Ce miracle *prouvé* doit être assez rare pour qu'on l'enregistre.

TH. BENTZON.

GHEEL

UNE COLONIE D'ALIÉNÉS.

I.

Les personnes qui ont entendu parler de la célèbre « Colonie d'aliénés » belge s'en figurent malaisément l'aspect et la topographie. On est toujours tenté d'évoquer une vision de hautes murailles, de portes garnies de ferrures solides, de fenêtres grillées, pour se représenter un asile d'aliénés, de même que l'on imagine un visage hagard, des yeux flamboyans et une marche désordonnée pour se représenter l'hôte de ces lieux.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut se représenter Gheel.

Qu'on se figure donc une petite ville de cinq ou six mille âmes, qui ne diffère en rien des autres villes de même importance, entourée d'un certain nombre de hameaux renfermant à peu près autant d'habitans. Ces habitans ont adopté depuis un temps fort reculé l'habitude de prendre des aliénés en pension chez eux, dans leur maison. Ces aliénés vivent en contact constant avec la famille de leur hôte : ils en partagent les travaux et les plaisirs si cela leur plaît et surtout si leur état le leur permet ; ils vont et viennent, jouissant d'une liberté presque absolue. Dans l'intérêt même des aliénés autant que de la population de Gheel, il a fallu depuis longtemps organiser des services administratifs et médicaux pour empêcher l'envoi à Gheel des malades dangereux, pour soigner les

affections mentales et physiques des aliénés, pour veiller à ce que ceux-ci soient logés, nourris et traités convenablement. Enfin il a fallu organiser une infirmerie pour recevoir temporairement les aliénés qui auraient besoin d'une surveillance médicale attentive. Cette administration tient fort peu de place : elle représente toute la colonie, mais la colonie est, en réalité, partout dans Gheel, sauf là où on croit la voir. Tout Gheel est un asile : les rues et la campagne environnante sont le promenoir des aliénés.

On voit que Gheel ne répond en rien à l'idée que l'on s'en fait tout d'abord; nous allons montrer, du reste, par l'exposé de son organisation générale, que cette colonie n'a presque rien de commun avec un asile (1).

Comment est née cette institution unique au monde, comment toute une population s'est-elle peu à peu habituée, non-seulement à ne pas redouter la présence de l'aliéné, mais à la rechercher et à la désirer? La légende va nous répondre.

La légende rapporte que, vers la fin du VIe ou au début du VIIe siècle, la fille d'un roi irlandais, nommée Dymphne, vint se réfugier à Gheel avec son confesseur Gereberne pour se soustraire aux obsessions incestueuses de son père. Le roi poursuivit sa fille, et, grâce à des pièces de monnaie données en paiement par les deux fugitifs, leur trace fut découverte. Le prêtre fut assassiné par des soldats et Dymphne fut décapitée par son père même. On comprend que, le temps aidant, Dymphne n'ait pas tardé à être regardée comme une sainte; mais pourquoi sa chasteté l'a-t-elle rendue patronne des aliénés, voilà ce qu'on ne s'explique guère. Les uns disent qu'un aliéné recouvra subitement la raison en assistant au supplice de la jeune princesse; d'autres veulent que l'insanité de l'amour du père soit la raison du patronage exercé par la sainte sur les faibles d'esprit.

Le souvenir de sainte Dymphne s'est conservé à Gheel à travers les siècles : on montre le puits où elle allait puiser l'eau, la maison dont l'hôtesse donna au roi les indications nécessaires pour retrouver sa fille; il existe à Gheel même une petite chapelle construite en l'honneur de la vierge et rappelant les circonstances dans lesquelles celle-ci a péri. Enfin on a construit, il y a plusieurs siècles déjà, une grande église consacrée également à sainte Dymphne. Toutes ces circonstances ont fait de Gheel un but de pèlerinage, très fréquenté par les aliénés dès une époque fort éloignée. Ces

(1) Voir principalement les documens suivans : Parigot, *l'Air libre et la Vie de famille à Gheel* (1852); Jules Duval : *Gheel, une Colonie d'aliénés* (dans la *Revue* du 1er novembre 1857); Dr Peeters, *Gheel et le Patronage familial* (1883); Rapports divers du ministre de la justice au roi, sur la situation des aliénés en Belgique, notamment le onzième rapport (1878).

malheureux, en arrivant à Gheel, étaient logés dans une dépendance encore existante de l'église, dit M. le docteur Peeters, dans ce qu'on nommait en flamand *de ziekenkamer*, la chambre des malades, peut-être parfois dans l'église même. Ils y demeuraient neuf jours, durant lesquels ils assistaient à des cérémonies religieuses, à des prières destinées à obtenir leur guérison par l'intercession de la vierge martyre. Quelquefois ils faisaient une seconde neuvaine à l'église. Mais souvent, ni la première neuvaine ni la suivante n'amenaient de résultats sensibles. Certes il était dur de les renvoyer sans soulagement; mais d'autres aliénés étaient là qui attendaient leur départ pour prendre leur place. Plutôt que de les renvoyer, on les confiait alors à une famille qui se chargeait de les amener chaque jour aux cérémonies célébrées à leur intention.

Il fut d'usage de concentrer les aliénés dans les familles logées au voisinage immédiat de l'église de Sainte-Dymphne, ou tout au moins sur le territoire dépendant de cette église. Quand, en 1646, une femme, ayant jusque-là habité sur le territoire relevant de l'église, s'avisa de déménager avec ses aliénés et d'aller occuper une maison relevant d'une autre paroisse, les chanoines de Sainte-Dymphne protestèrent, regardant la chose comme un abus. L'affluence des aliénés fut bientôt telle qu'ils envahirent non-seulement le territoire de Gheel tout entier, mais encore les hameaux avoisinans, ainsi que cela existe aujourd'hui. Insensiblement, le service de la charité publique dut s'organiser, et ce serait une histoire intéressante à retracer que celle des lentes transformations dont la colonie de Gheel fut le théâtre; mais les documens précis nous manquent.

Le plus ancien des documens qui nous soient connus, relatifs à la réglementation de Gheel, a été cité par M. le docteur Parigot, autrefois inspecteur de Gheel. Ce document date du 16 février 1676. En voici la teneur intégrale : « Le bailli et les échevins ordonnent que tous ceux qui hébergent des fous ou des sots lieront ceux-ci des pieds et des mains, de telle sorte qu'ils ne puissent nuire à personne, et qu'ils les empêcheront d'entrer dans l'église paroissiale de Saint-Amand, sous peine d'une amende de 6 florins. »

En 1747, le bailli et les échevins constatent que la surveillance des fous laisse à désirer, qu'ils errent en liberté, vont même jusqu'à causer des accidens aux habitans de Gheel ou à se noyer eux-mêmes. Ils ordonnent, le 6 mai 1747, « que tout fou ou sot retenu par des entraves n'entre pas dans l'église de Saint-Amand ou de Sainte-Dymphne sans être accompagné de son nourricier; qu'aucun aliéné ne sera plus entravé ou lié sans connaissance préalable et permission du révérend doyen collégial pour ceux qui seront placés à l'infirmerie attachée à l'église de Sainte-Dymphne, et pour tous

les autres aliénés sans la permission du bailli, le tout sous peine de 6 florins d'amende. » La même ordonnance exige que les nourriciers catholiques invitent le clergé à s'assurer de l'état intellectuel des aliénés, afin de savoir si les saints sacremens peuvent leur être administrés; elle invite aussi les nourriciers qui ont des aliénés, à les faire inscrire à leurs noms, afin de payer les frais d'enterrement de ceux qui viendraient à mourir.

En 1754, nouvelle ordonnance constatant que les désordres continuent : les aliénés errent en liberté, si bien *qu'il est impossible de distinguer les fous des gens sensés;* les nourriciers en ont peu ou point de soins; et la liberté laissée aux aliénés expose journellement les habitans « à des affronts, à des tourmens et à des malheurs. » Il y a lieu de sévir : l'ordonnance décide que les nourriciers devront tenir en sûreté « leurs fous et sots, » soit avec des entraves, soit en les enfermant, soit de quelque autre manière; que les nourriciers paieront tout dommage causé par leurs aliénés; que les aliénés ne sortiront le matin qu'à partir d'une heure fixe et rentreront le soir à une heure également fixe. Toute contravention à cette dernière règle sera punie d'une amende, sauf le cas où l'on pourra présenter pour excuse le fait que l'aliéné a récupéré ses facultés. Enfin il est défendu aux aliénés de se servir de feu, même pour la pipe, en dehors de la maison de leur nourricière. La majorité des dispositions de cette ordonnance persistent encore aujourd'hui, sauf la première, qui constitue un recul par rapport aux ordonnances précédentes, plus humaines et plus conformes aux préceptes de la science moderne.

En 1790, une ordonnance revient sur la question des méfaits causés par les aliénés; en effet, on confie à la police municipale le soin d'obvier ou de remédier aux événemens fâcheux qui pourraient être occasionnés par les *insensés ou les furieux laissés en liberté* et par la *divagation des animaux malfaisans et féroces.* Voilà les aliénés sur le même pied que les chiens enragés!

En 1838, il y eut un remaniement considérable du règlement de Gheel : on introduit un service médical, mais il n'est pas encore question d'une infirmerie. La haute direction de la colonie appartient à l'autorité communale : l'état n'y touche pas encore.

C'est de 1838 que date le début de l'organisation médicale actuelle. Esquirol, qui visita Gheel en 1821, rapporte qu'alors comme aujourd'hui la grande majorité des aliénés envoyés à Gheel étaient reconnus incurables et que les médecins n'étaient appelés par l'autorité qu'en cas de maladie accidentelle. Il en est de même jusqu'en 1838, époque à laquelle la présence d'un médecin aliéniste est reconnue nécessaire.

La loi de juin 1850 déclare enfin qu'un règlement spécial sera

consacré à l'établissement de Gheel. A dater de ce moment, Gheel, jusque-là établissement communal, passe entre les mains du gouvernement, qui désormais en aura l'administration et la responsabilité.

Le règlement spécial de 1851 confie l'inspection et la surveillance des aliénés à une commission comprenant : le gouverneur de la province, le procureur du roi près le tribunal de Turnhout, un médecin désigné par le gouvernement, le bourgmestre de la commune, le curé doyen de Gheel, deux ou quatre membres choisis parmi les habitans de la commune et nommés par le ministre de la justice, un secrétaire chargé de tenir les écritures et les archives. Cette commission supérieure nomme chaque année, dans son sein, ou en dehors de ses membres, un comité permanent comprenant cinq habitans de Gheel, chargés de veiller à l'exécution des règlemens concernant les aliénés, d'en faire le placement chez les habitans, et de recevoir et de payer le prix de leur pension.

En 1874, un nouveau règlement enlève à l'autorité communale toute intervention dans la nomination des membres de la commission. En 1878, on supprime dans la commission supérieure le curé doyen de Gheel et on le remplace par le juge de paix du canton. Le comité permanent comprend cinq habitans de la commune, membres de la commission supérieure, et le bourgmestre : il a pour fonctions de faire les placemens et de surveiller les intérêts des aliénés; il reçoit et paie le prix de leur pension.

Le règlement actuel est de 1882; il confie l'inspection et la surveillance des aliénés à une commission supérieure qui comprend encore : le gouverneur de la province ou son délégué, le procureur du roi près le tribunal de Turnhout, le juge de paix du canton, un médecin désigné par le gouvernement et le bourgmestre de la commune. A cette commission, dont tous les membres sont nommés *ipso facto,* sauf un seul, il est adjoint un « secrétaire-receveur » nommé par le ministre de la justice. Ce secrétaire est chargé de tenir les procès-verbaux, écritures, comptabilités, archives, et économat de l'infirmerie : en réalité, c'est le directeur; il en a les obligations et les pouvoirs sans en avoir le titre. La commission supérieure est chargée de l'inspection générale de tout ce qui concerne les aliénés; elle adresse chaque année un rapport sur les réformes qu'elle juge nécessaires; elle veille à ce que tous les règlemens soient appliqués; c'est elle enfin qui arrête la liste des nourriciers autorisés à recevoir des aliénés.

A côté de la commission supérieure se trouve le comité permanent, composé de cinq membres présidés par le bourgmestre. Les fonctions de ce comité sont assez multiples : il veille au bien-être et aux intérêts des aliénés, il reçoit et paie les frais d'entretien et

le prix des pensions, inspecte les hôtes et nourriciers et tient la main à l'exécution du règlement d'une façon générale.

Il y a ensuite le comité de placement, renfermant les médecins de la colonie, le secrétaire-receveur et le juge de paix du canton. Ce comité a pour fonctions de placer les aliénés indigens ou pensionnaires dont les hôtes ou nourriciers n'auraient pas été choisis par la famille de l'aliéné ou par l'administration qui l'envoie. Ces fonctions appartenaient auparavant au comité permanent.

Enfin il faut citer une catégorie de fonctionnaires très modestes, mais très utiles, et qui, en réalité, sont ceux qui doivent le mieux connaître le sort de l'aliéné : ce sont les gardes de section, nommés par le ministre de la justice. Ils existent depuis le règlement de 1851. Leurs fonctions sont nombreuses : ils portent là où c'est nécessaire les ordres administratifs et médicaux; ils parcourent sans cesse la section à laquelle ils sont attachés, entrant à toute heure chez tout hôte ou nourricier, exigeant qu'à toute heure on leur montre la chambre de l'aliéné et qu'on fasse venir celui-ci s'il n'est pas sorti. Le garde de section, par son contrôle incessant et imprévu, est le fonctionnaire qui contribue probablement le plus à faire respecter les règlemens. Il voit si l'aliéné est convenablement vêtu, s'il ne travaille pas trop, si sa chambre est bien tenue, si sa nourriture est ce qu'elle devrait être; il est le véritable inspecteur. En outre, il signale aux médecins les maladies incidentes non annoncées par les nourriciers; il aide à transporter les malades à l'infirmerie, il va parfois les chercher pour les amener à Gheel ou les accompagne pour les emmener, il veille enfin à l'exécution des prescriptions médicales. On le voit, les services rendus par le garde de section sont multiples; si l'on y joint l'obligation de veiller à la rentrée des aliénés aux heures fixées et de réprimer tout désordre dont un aliéné pourrait être la cause ou l'objet, on sera bien assuré que la fonction de garde de section est loin d'être une sinécure. Il nous reste maintenant à examiner l'organisation du service médical de la colonie, qui a été l'objet d'importantes réformes durant ces dernières années.

Le règlement de 1851, corrigé par quelques additions faites ultérieurement, divisait Gheel topographiquement en quatre sections comprenant chacune une partie de Gheel et quelques-uns des hameaux qui en dépendent. A la tête de chaque section se trouvait un médecin, dit de section, nommé par la commission supérieure; au-dessus des quatre médecins de section se trouvait un médecin inspecteur nommé par le ministre de la justice. Cet inspecteur était chargé de contrôler l'œuvre des quatre médecins de section et de faire, en outre, à lui seul ou avec le concours de tel médecin de section qu'il lui plairait, le service de l'infirmerie. Le médecin de

section devait voir une fois par semaine au moins chacun des malades de sa section, plus souvent encore si leur état l'exigeait. Tous les trois mois, il adressait à l'inspecteur un rapport sur l'état de chacun de ses malades.

Depuis 1882, Gheel est divisé en deux sections « distinctes et entièrement indépendantes » au point de vue médical. A la tête de chacune d'elles est un médecin en chef secondé par un médecin adjoint : tous sont nommés par le ministre et logés par l'administration. Il n'existe plus de médecin-inspecteur. Le service médical embrasse les attributions suivantes : traitement des aliénés tant pour leur affection mentale que pour les maladies incidentes qui peuvent les atteindre, correspondance avec les administrations ou familles, concernant l'état moral et physique des aliénés, direction et surveillance des gardes de section en ce qui touche le service médical, surveillance des nourriciers au point de vue de l'hygiène, de la nourriture et du logement des aliénés confiés à leurs soins et au point de vue de leur conduite et de leur dévoûment à l'égard de ces derniers.

Chaque semaine, l'aliéné curable est visité une fois au moins par le médecin en chef de sa section ou par le médecin adjoint. Les aliénés incurables sont visités au moins une fois par mois. Les médecins se réunissent chaque mois en commission à l'effet de discuter les réformes et améliorations à introduire dans le service. Contrairement aux dispositions des règlemens précédens, les médecins étrangers à la colonie ne peuvent plus traiter les aliénés de Gheel qu'à titre de consultans.

La plus importante modification qu'il y ait à noter depuis l'époque où M. J. Duval publia ici même son intéressant travail sur Gheel, consiste dans la création d'une infirmerie. Décidée en principe dès 1851, l'infirmerie n'a été construite qu'en 1862.

L'infirmerie est divisée en deux sections, pour séparer les sexes. Elle est dirigée par un médecin-adjoint sous le contrôle des médecins en chef, qui ont dans leurs attributions le service médical d'une moitié de chacune des sections de l'infirmerie. Elle reçoit les aliénés sur lesquels un diagnostic précis n'a pas encore été porté; ils y demeurent quelques jours en observation avant d'être placés chez un nourricier; elle reçoit les aliénés déjà placés qui présentent dans leur affection un symptôme inquiétant; elle reçoit enfin les aliénés atteints d'une affection incidente quelconque. On conçoit sans peine qu'il est plus aisé pour le médecin, et meilleur pour le malade, que le traitement se fasse dans une infirmerie bien organisée, avec les médicamens sous la main et un personnel médical toujours prêt, qu'au domicile d'un nourricier plus ou moins éloigné et chez lequel les conditions hygiéniques sont généralement moins bonnes. Les malades y sont visités deux fois par jour, à 9 heures du matin

et à 5 heures du soir. A l'infirmerie sont attachés encore, outre le médecin-adjoint, deux gardes de section, une religieuse, et le personnel subalterne nécessaire.

L'infirmerie est fort bien tenue à tous les points de vue : les microbes, puisque microbes il y a, ne doivent pas y abonder, tant la propreté et l'aération sont méticuleuses. L'on s'étonne seulement que Gheel ait été si longtemps privé d'un service aussi nécessaire.

L'admission est prescrite, dans les cas précédemment indiqués, par un médecin de la colonie : la sortie n'a lieu que sur l'ordre des médecins en chef, de qui l'infirmerie relève exclusivement, en ce qui concerne le service médical, hygiénique et disciplinaire.

« L'infirmerie, dit M. le docteur Peeters, est un accessoire, mais un accessoire indispensable de la colonie. Lorsque les aliénés placés chez les nourriciers contractent des infirmités, des maladies accidentelles réclamant des soins continus et spéciaux, lorsqu'il survient des paroxysmes violens, dans le cas de refus de manger, de débilité physique, ils sont internés à l'infirmerie par *mesure sanitaire*, et y reçoivent les soins nécessaires. L'infirmerie devient alors l'*hôpital des aliénés*. Les malades en arrivant à Gheel sont au préalable *mis en observation*, et au besoin soumis au traitement médical que leur affection mentale réclame. Sous ce rapport, l'infirmerie peut être considérée comme un *lazaret*. Lorsque les aliénés se livrent à des actes extravagans, manifestent de la tendance à l'évasion, à l'ébriété, à l'insubordination, ils sont internés à l'infirmerie par *mesure d'ordre*. L'infirmerie sert alors de *maison de correction*. »

II.

Maintenant que nous connaissons l'organisation générale des services administratif et médical, voyons comment un aliéné entre à Gheel, comment il y est logé, nourri et entretenu, et comment il est soigné.

Qu'il nous soit permis d'abord de citer ici un passage où Esquirol rapporte ce qu'il vit lors de sa visite à Gheel en 1821 : c'est un des rares documens précis que nous ayons sur la condition des aliénés à Gheel, dans le passé, et encore ce passé est-il peu éloigné.

« A notre arrivée nous rendîmes visite à M. le recteur de la paroisse, âgé de soixante-quinze ans. Ce vénérable ecclésiastique fut étonné qu'on attachât tant d'importance à cette antique institution. Il nous assura avec l'accent de la conviction qu'il avait vu plusieurs aliénés guéris par l'intercession de la sainte. Les guérisons, ajouta-t-il, sont plus rares chaque jour depuis que la foi s'éteint et que la religion s'exile de la terre. Quoique tous les jours l'influence miraculeuse de la sainte s'affaiblisse, quoique le nombre

des guérisons soit peu considérable, cependant les maisons qui avoisinent Saint-Amand sont encore extrêmement recherchées pour loger les aliénés qui sont conduits à Gheel.

« Les aliénés sont confiés aux habitans de la commune, avec lesquels les parens de ces malades passent une sorte de contrat. Les habitans se chargent d'un, de deux, de trois, jusqu'à cinq pensionnaires; jamais au-delà. Si ces infortunés sont agités ou sales, ils sont couchés sur la paille ou sur un sac rempli de paille hachée. Ce lit est placé dans un réduit de la maison plus ou moins approprié pour cet usage; lorsqu'ils sont propres, ils couchent dans des lits comme leurs hôtes et mangent avec eux. Ceux qui habitent dans la ville sont beaucoup mieux que ceux qui logent chez les paysans. J'en ai vu qui étaient bien logés, bien couchés, mais le plus grand nombre est très mal. La plupart de ces malheureux sont nourris comme les paysans du pays; dans la ville, la nourriture est meilleure, et ordinairement c'est la même que celle des personnes chez lesquelles ils habitent.

« Les aliénés, hommes et femmes, errent librement dans les rues, dans la campagne, sans que personne y paraisse prendre garde, lors même qu'ils ont des entraves aux pieds. Cherchent-ils à s'évader, ont leur met des freins; sont-ils furieux, on les enchaîne des pieds et des mains, alors ils ne sortent point, à moins qu'ils ne logent dans une ferme très isolée; malgré ces moyens de contrainte, il arrive souvent que les aliénés s'égarent ou s'échappent; les gendarmes des communes environnantes en arrêtent à deux ou trois lieues et les ramènent à leur domicile.

« Les fous qu'on conduit à Gheel sont généralement depuis longtemps regardés comme incurables. Ils ont ordinairement été déjà traités sans succès. Autrefois on venait chercher un miracle, aujourd'hui on demande un dernier asile. Les médecins du pays ne sont appelés que lorsqu'il survient quelque maladie accidentelle; néanmoins M. de Backer et ses confrères en ont traité quelques-uns lorsque les familles les en ont chargés.

« La démence est l'espèce la plus fréquente, les suicides sont très rares; il y a trente ans qu'un aliéné se coupa la gorge.

« Les maniaques guérissent en plus grand nombre que les autres aliénés, sinon leur agitation les précipite dans la démence. Il se guérit peu de monomaniaques, il en guérit moins encore, lorsqu'ils sont en proie à des idées religieuses. L'on a vu quelques folies intermittentes guérir lorsqu'on a pu déterminer l'aliéné à travailler à la terre pendant l'intermittence. Aussi la proportion des guérisons est plus considérable parmi les aliénés qui demeurent chez les paysans, quoique d'ailleurs ils soient moins bien soignés.

« Il ne faut pas croire que les rues de Gheel et les campagnes soient couvertes d'aliénés : on n'en rencontre qu'un petit nombre ; familiarisés avec ces infortunés, les Gheelois les rencontrent avec indifférence ; jamais les aliénés ne sont l'objet de la curiosité des grandes personnes, des agaceries des enfans, ni de la clameur publique ; s'ils excitent quelques rixes dans les cabarets où l'on a l'imprudence de leur donner des liqueurs enivrantes, elles sont bientôt apaisées ; si, chez leur hôte, ils se livrent à quelque violence, elle est bientôt réprimée ; les voisins s'empressent d'assister ceux de leurs concitoyens qui sont aux prises avec un aliéné, et les Gheelois ont une telle habitude qu'ils ne redoutent pas les plus furieux et les conduisent comme des enfans. Quoique libres, ces malades ne sont jamais l'occasion d'accidens graves pour les femmes enceintes ni pour les enfans du pays, et les habitans vivent au milieu d'eux dans la sécurité la plus parfaite. »

Tel fut le passé. Venons-en au présent.

Gheel est situé à peu de distance d'Anvers, à l'est de cette ville. Une station de chemin de fer le dessert depuis quelques années. Chef-lieu de la province de la Campine, Gheel renferme environ 5,000 habitans, mais le territoire qui en dépend, tant au point de vue de l'administration communale qu'au point de vue de la superficie sur laquelle s'exerce l'autorité de l'administration des aliénés, en renferme en outre 6,000 : ces 11,000 habitans occupent une superficie de 10,853 hectares. Sur une telle étendue il est aisé d'éparpiller 1,600 aliénés sans qu'ils soient en contact fréquent les uns avec les autres. De nombreux hameaux dépendent de Gheel, et comme lui reçoivent les aliénés ; six d'entre eux possèdent une église paroissiale.

A quels règlemens sont soumis les aliénés ; comment emploient-ils leur temps ? L'article 17 du règlement de 1882 porte que Gheel reçoit les aliénés de toutes catégories « sauf ceux à l'égard desquels il faut employer avec continuité les moyens de contrainte et de coercition, les aliénés suicides, homicides et incendiaires, ceux dont les évasions auraient été fréquentes ou dont les affections seraient de nature à troubler la tranquillité ou à blesser la décence publique. » Cet article exclut donc les aliénés dangereux, avec raison. Quand on considère les crimes que les aliénés homicides arrivent à commettre dans les asiles fermés, où pourtant la surveillance et la contrainte se trouvent exercées au maximum, on comprend qu'il serait impossible d'admettre d'aussi dangereux malades à jouir de la liberté qui règne à Gheel. Ajoutons du reste que cette catégorie d'aliénés n'est pas nombreuse. Peut donc être admis à Gheel tout aliéné tranquille. Ce mot de *tranquille* n'exclut pas la possibilité

d'une certaine agitation : il exclut seulement l'aliéné dangereux pour lui-même et pour les autres.

Dès son arrivée, soit qu'il ait été envoyé à Gheel par une administration communale ou un asile quelconque, soit qu'il ait été adressé par sa famille après avis d'un médecin compétent, le malade passe en général quelque temps à l'infirmerie, où il est examiné et étudié par le médecin. S'il y a un diagnostic déjà porté, on voit à le confirmer ou à le modifier ; s'il n'y en a pas, on étudie le malade de façon à se rendre un compte exact de la nature de son affection et à décider s'il entre dans la catégorie des malades susceptibles de rester à Gheel. Ses paroles et gestes sont soigneusement notés par les infirmiers, la religieuse et le médecin; le diagnostic ne tarde généralement pas à être bien établi. Si le malade est reconnu inoffensif, on s'occupe de le placer dans une famille.

On consulte alors le registre sur lequel sont inscrits les noms des *hôtes* et *nourriciers* de toute la commune. Les hôtes sont les habitans qui reçoivent les aliénés pensionnaires; les nourriciers, ceux qui reçoivent les aliénés indigens. Nous l'avons déjà dit, un nourricier ou hôte ne doit recevoir qu'un seul aliéné : il y a cependant de nombreuses exceptions à cet article du règlement, motivées par le fait que beaucoup d'habitans de Gheel sont à même de mettre deux ou trois chambres à la disposition des aliénés; en outre, le nombre de ces derniers que l'on désire placer à Gheel augmente sans cesse. En effet, dès 1865, la population de Gheel était fixée par les règlemens à 1,000 aliénés, soit 900 indigens et 100 pensionnaires; en 1872 déjà, le nombre des habitans disposés à accepter des aliénés chez eux s'est accru dans une proportion telle que le chiffre de 1,000 est porté à 1,500; soit 1,285 indigens et 215 pensionnaires. La majorité des maisons visitées par nous, tant d'hôtes que de nourriciers, renfermaient deux, parfois même trois aliénés.

La nourriture doit être en général celle de la famille avec laquelle habite l'aliéné. En tous cas, il doit recevoir au moins 7 livres de pain et 2 livres de viande par semaine, indépendamment des légumes, du beurre et de la bière. Ces quantités peuvent être réduites de 1/6 pour les femmes et les enfans. Malgré les règlemens, on conçoit bien qu'en réalité la nourriture de l'aliéné n'est autre, en quantité et en qualité, que la nourriture habituelle du nourricier. Tel nourricier qui est plus à son aise se nourrit mieux que tel autre qui a besoin d'épargner. L'aliéné du premier est donc mieux nourri que celui du dernier, bien que le prix de pension soit le même. La nourriture est probablement ce qu'il y a de plus difficile à réglementer à Gheel, qui présente à cet égard un désavantage marqué sur les asiles fermés. Cependant, ces différences inévitables dans l'alimen-

tation, inhérentes à la variabilité des conditions de bien-être des nourriciers, n'agissent pas d'une façon appréciable sur les aliénés; le grand air, l'exercice, compensent ces inégalités; d'ailleurs, la santé des campagnards n'est-elle pas toujours meilleure et plus robuste que celle des citadins, qui pourtant se nourrissent en apparence mieux et plus abondamment?

Les chambres des aliénés doivent avoir, aux termes du règlement, une superficie d'au moins 6 mètres carrés et une hauteur de $2^{m},50$; elles doivent être élevées au-dessus du niveau du sol et munies de fenêtres mobiles ayant au moins 1 mètre sur $0^{m},75$ de largeur, avec châssis en fer, si besoin en est. Le plancher doit être en bois ou en carreaux; les murs et le plafond doivent être blanchis à la chaux deux fois l'an, plus souvent encore si c'est nécessaire. Au cas où plusieurs aliénés seraient admis à partager une même chambre, ce qui n'a lieu qu'en vertu d'une autorisation spéciale du comité permanent, chacun d'eux doit avoir 12 mètres cubes d'espace. Ce règlement s'applique, — chose très sage, — aussi bien aux habitans de Gheel qu'aux aliénés, et a pour but sans doute d'empêcher que, par spéculation, une famille de nourriciers s'entasse tout entière dans une ou deux petites chambres pour augmenter le nombre de celles qu'elle peut mettre à la disposition de l'administration.

Les logemens, à Gheel, sont encore très simples, mais les lois de l'hygiène y sont en général suffisamment observées. Du reste, avec le temps, des progrès sensibles se réaliseront dans cet ordre d'idées. Les chambres qu'ont aujourd'hui les aliénés diffèrent déjà beaucoup, paraît-il, de celles qu'ils avaient il y a trente ou quarante ans: la lumière et l'air y pénètrent plus abondamment, et la propreté en est généralement satisfaisante. Chaque lit de malade réunit les élémens prescrits par l'autorité : paillasse, matelas, traversin, draps, couverture. Si l'aliéné est malpropre, on est tenu de lui procurer un lit spécial.

Ce qui précède s'applique aux malades indigens, c'est-à-dire à ceux qui sont placés à Gheel par l'intermédiaire d'un établissement de bienfaisance ou autrement, mais pour lesquels on désire payer le minimum comme prix de pension. Il en est autrement pour les malades plus ou moins fortunés pouvant payer des prix plus élevés et désirant un logement et un genre de vie plus conformes à leurs habitudes.

Dans ce cas, le choix de l'hôte est libre. Les tuteurs ou la famille du malade visitent les différens hôtes et choisissent celui qui leur convient le mieux. La famille fait pour son malade ce que bon lui semble : il importe seulement qu'elle informe l'administration des conventions intervenues entre elle et l'hôte pour que le comité de

surveillance puisse voir à ce qu'elles soient observées. Nous avons pu visiter plusieurs aliénés aisés, logés chez les hôtes, et nous pouvons dire qu'ils y avaient tout le bien-être désirable : au point de vue matériel, rien ne leur manquait.

Quant au paiement du prix de la pension, il se fait, aussi bien pour les aliénés aisés que pour les indigens, par l'intermédiaire du comité permanent, qui reçoit des particuliers ou des administrations les sommes convenues ou fixées et les remet à qui de droit.

Le prix de la journée d'entretien des aliénés indigens étant sujet à varier selon les conditions économiques, il a été décidé que ce prix serait fixé à nouveau chaque année, en prenant pour base le minimum des frais nécessaires à l'entretien des aliénés. Du reste, ce prix n'est pas absolument uniforme, même pour tous les indigens; il peut varier selon la nature de l'affection de ceux-ci et les soins dont il faut les entourer, surtout les soins de propreté. Il est évident qu'un gâteux est plus coûteux à entretenir qu'un simple maniaque.

D'après le onzième rapport sur la situation des établissemens d'aliénés en Belgique (années 1874-1878) le prix de la journée, d'entretien était fixé, en 1878, à 0 fr. 82 pour les aliénés ordinaires, à 0 fr. 92 pour les semi-gâteux, à 0 fr. 97 pour les gâteux. Aujourd'hui, le tarif pour les malades propres a été élevé à 0 fr. 84; pour les semi-gâteux à 0 fr. 94; pour les gâteux à 0 fr. 99. Ces prix se décomposent de la façon suivante. Prenons comme exemple les 0 fr. 84 payés pour l'aliéné propre; à l'administration reviennent : 0 fr. 09 pour le service médical; 0 fr. 01 pour les médicamens; 0 fr. 10 pour les habillemens; 0 fr. 01 pour les frais de surveillance, et 0 fr. 03 pour les frais d'administration; au nourricier reviennent 0 fr. 58 pour la nourriture et 0 fr. 02 pour le coucher, soit en tout : 0 fr. 60 par jour. Les tarifs de Gheel sont inférieurs à ceux de presque tous les asiles belges.

Quant aux prix payés par les pensionnaires ou aliénés aisés, ils varient selon le degré de bien-être que leur famille veut leur procurer : la pension peut s'élever de 365 francs jusqu'à 4,000 et même 6,000 francs par an. Quel que soit ce prix, l'administration perçoit en supplément un peu plus de 10 pour 100 sur le montant, pour les frais des services administratif et médical.

Une fois l'aliéné placé, soit chez un nourricier, soit chez un hôte, la responsabilité de son entourage devient considérable; dans certains cas, la garde d'un aliéné est loin d'être une sinécure. Dès que le malade est entré dans la famille avec laquelle il habitera désormais, l'administration fait remettre au nourricier un petit registre

indiquant les noms, âge, sexe, état civil et profession de l'aliéné qui lui est confié. Le registre est un véritable « compteur de rondes, » pour employer un terme technique : c'est-à-dire que chaque fois qu'un médecin, ou inspecteur, ou garde de section visite l'aliéné, soit pour le soigner, soit pour s'assurer de l'exécution des règlemens administratifs, il signe son nom sur ce registre. C'est sur ce même registre encore que le médecin inscrit ses prescriptions en cas de maladie, c'est enfin lui qui sert de compte-courant au nourricier, en mentionnant les paiemens qui ont été faits successivement.

Le nourricier assume une grande responsabilité, avons-nous dit. En effet, il répond de tous les dégâts et dommages que son aliéné pourrait commettre; il est, de concert avec les gardes de section, responsable de l'évasion des malades qui lui sont confiés. Quand il pense qu'un de ceux-ci a l'idée de s'évader, il prévient le comité; celui-ci fait surveiller le malade de près. Mais souvent ce dernier ne manifeste pas son désir à l'avance. Dès qu'on s'aperçoit de l'évasion, on en prévient le bourgmestre et le garde de section, ainsi que le secrétaire-receveur de la colonie, qui prennent les mesures nécessaires pour reconquérir l'évadé. Les frais occasionnés par l'évasion d'un aliéné, et qui sont fixés à 0 fr. 75 par 5 kilomètres, sont, pour les trois quarts, à la charge du nourricier et, pour le dernier quart, à la charge du garde de section. Si l'aliéné est chez un hôte, c'est l'hôte qui supporte seul les frais de reprise. Il est juste de dire que les cas d'évasion sont beaucoup plus rares qu'on ne croirait : à Gheel, l'aliéné sent trop peu la contrainte pour avoir un bien vif désir de s'y soustraire. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Aucun nourricier ou hôte n'a le droit d'user envers un malade d'un moyen de contrainte quelconque; la camisole de force et autres moyens de coercition ne peuvent être prescrits que par les médecins. Tout nourricier qui se livrerait à un acte de violence ou de contrainte est passible soit d'une amende, soit du retrait de son autorisation, soit encore, dans les cas graves, de poursuites devant les tribunaux. Si un aliéné devient furieux, le nourricier a le droit, pour se sauvegarder, de le maintenir, mais c'est tout. Le médecin seul prescrit les moyens de coercition habituellement employés, depuis les douches jusqu'au régime cellulaire, régime qui du reste ne peut être employé qu'à l'infirmerie. Il est des cas où un certain degré de contrainte est employé. Ainsi, le docteur Peeters cite une aliénée qui cherche sans cesse à s'évader : on a dû restreindre ses mouvemens au moyen d'une lanière qu'elle porte aux jambes. Deux pensionnaires sont munis de gants de cuir pour les empêcher de

déchirer leurs habits et de manier des ordures. La camisole de force est employée de nuit pour certains agités qui, sans cette entrave, se découvriraient et prendraient froid; elle l'est encore dans quelques autres cas, où la nécessité s'en impose au point de vue de la moralité.

Gheel a passé, comme tous les établissemens d'aliénés, par une période où les moyens de contrainte étaient largement utilisés. Ainsi en 1821, nous l'avons vu, Esquirol rapporte qu'entre autres il avait remarqué plusieurs aliénés maintenus par des chaînes de fer. Vers 1840 encore, le docteur Parigot vit à Gheel nombre d'aliénés se promenant dans les rues, porteurs de grosses et lourdes chaînes. Chose plus sérieuse, il vit certains malades présenter de graves complications chirurgicales dues aux blessures faites par ces chaînes. Aussi fit-il changer le poids et la forme de ces entraves, les modifiant de façon à ne point blesser l'aliéné. A ce point de vue, Gheel ne valait guère mieux que n'importe quel établissement fermé. Aujourd'hui, les chaînes ont disparu de Gheel comme de la majorité des asiles.

Il existe quelques cas où un nourricier a usé de moyens répréhensibles à l'égard d'un aliéné. Ainsi en 1880, un fils de nourricier a été condamné à quelques jours de prison pour avoir donné des coups de pied à une épileptique qui s'était couchée par terre et refusait d'avancer. M. le docteur Peeters cite encore un cas, mais où l'intention de maltraiter ne paraît pas absolument établie.

Du reste, pour en finir avec cette question des violences exercées contre les aliénés, il faut bien remarquer ceci, c'est qu'à Gheel chaque malade a, non pas seulement un ou deux surveillans, mais plusieurs milliers. Dans un asile fermé, un très petit nombre de surveillans suffit à la garde d'un nombre relativement élevé d'aliénés, grâce à la hauteur des murs et aux grillages qui barrent les fenêtres. Mais l'aliéné n'est guère surveillé par d'autres que ses gardiens. Si les cas de mauvais traitemens sont rares, ils n'en sont pas moins très certains, et on a dû déférer aux tribunaux des gardiens coupables d'avoir frappé et violenté des aliénés. A Gheel, cela est presque impossible. Il y a là une population intéressée de près ou de loin à ce que ceux-ci soient bien traités; le nourricier a toujours des rivaux qui se hâteraient de profiter d'une violence ou d'une brutalité pour dénoncer le coupable et lui faire retirer son autorisation. Chaque Gheelois connaît tous les membres de la colonie, ou peu s'en faut; il sait où il habite, il connaît son genre de maladie, il s'intéresse à lui, ou du moins il ne lui témoigne jamais que de la sympathie. Où trouver un tel nombre de gardiens et d'aussi bien dressés?

Malheureusement le nombre des gardes de section n'est pas proportionné à l'importance et surtout à la multiplicité de leurs fonctions : c'est un personnel qu'il faudrait augmenter. Comme le fait remarquer avec beaucoup de justesse M. Peeters, il est indispensable de pouvoir surveiller l'aliéné à une foule de points de vue différens : il faut voir si on ne le fait pas lever trop tôt pour aller au travail, si les repas qu'il partage avec son nourricier sont suffisans comme quantité et comme qualité ; si, aux champs, on ne lui assigne pas trop de travail. En un mot, le garde de section devrait, pour bien faire, se trouver au même moment dans cent ou deux cents endroits différens et recommencer ensuite. Ce qui nous a été dit des gardes de section et ce que nous en avons pu voir prouve que ce sont d'excellens employés, dévoués et actifs, mais il est évident qu'en augmentant leur nombre, on donnerait à Gheel une valeur plus sérieuse encore. Il deviendrait encore plus difficile d'exploiter l'aliéné au point de vue du travail ou de bénéficier sur la nourriture qu'on lui fournit. Cette augmentation du personnel s'impose : il est impossible à quatre gardes de section de surveiller efficacement une population d'un millier de nourriciers et de plus de seize cents aliénés, dispersés sur une surface de quelque 10,000 hectares. Encore faut-il remarquer qu'il peut très bien ne pas y avoir à Gheel, à un moment donné, un seul des gardes de section, occupés qu'ils peuvent être à emmener des malades ou à en ramener : M. le docteur Peeters a vu le fait se produire.

Une fois placé chez un nourricier, l'aliéné jouit d'une liberté considérable à plusieurs points de vue. L'aliéné riche ou aisé fait ce qu'il veut : il lit, écrit, se promène, fume et travaille à sa fantaisie ; de même, l'aliéné pauvre, s'il ne se soucie pas de travailler, passe sa journée comme il l'entend. Cependant, sauf le cas où l'aliéné indigent est trop âgé pour travailler, ou celui où des infirmités physiques s'opposent à ce qu'il puisse exercer quelque profession manuelle, la grande majorité des malades dans Gheel s'occupe d'une façon ou d'une autre. Le travail, et surtout le travail des champs, convient très bien aux aliénés. Il leur fournit une diversion salutaire. Au point de vue purement physique, il y a toujours avantage à fortifier les muscles et à faire circuler énergiquement le sang, mais l'avantage du travail agricole est peut-être encore plus moral que physique. La proportion des travailleurs à Gheel varie selon les catégories de malades, comme on peut s'y attendre : sur l'ensemble des aliénés, cette proportion est de 72 pour 100, constituée par un nombre à peu près équivalent d'hommes et de femmes.

Voici, par exemple, une statistique du docteur Peeters, con-

cernant 390 maniaques. Sur ce total, il y a 178 hommes, dont 30 seulement sont oisifs; le reste travaille de la façon suivante : 25 s'occupent du ménage; 110 de travaux agricoles; le reste exerce les professions de maçon, pêcheur, briquetier, dessinateur, commissionnaire, cordonnier, menuisier, tailleur. Si nous prenons la statistique des idiots, nous en trouvons 182 occupés, 84 inoccupés; sur 62 mélancoliques, 44 sont occupés, les 18 autres sont désœuvrés. Le nombre des professions que l'on rencontre parmi les aliénés hommes est considérable. Ceux qui veulent travailler de leur état le peuvent; cela ne suppose pas une mise de fonds considérable; un tailleur n'a pas besoin d'un outillage bien coûteux. Quant aux maçons, briquetiers, cordonniers, ils travaillent pour qui les embauche. Du côté des femmes, si le nombre des professions est moindre, le nombre des malades qui s'occupent d'une façon ou d'une autre est plus considérable que parmi les hommes; presque toutes aident à faire le ménage ou à garder les enfans, beaucoup travaillent aux champs; la minorité exerce un métier, par exemple celui de dentellière.

L'aptitude des diverses catégories de malades à fournir un travail utile est fort variable. Les idiots, au dire du docteurs Peeters, font de bonne besogne, à moins que leur maladie n'ait atteint la phase ultime. En tout cas, d'une façon générale, le travail agricole exerce une influence salutaire sur l'état morbide des aliénés; il les distrait, il les fortifie. Pour prévenir les abus, il est stipulé que le nourricier n'a pas le droit de décider de son propre chef s'il fera travailler son aliéné ou non. Celui-ci travaille par permission ou sur prescription du médecin. Malheureusement, à Gheel, le médecin ne peut pas toujours suffisamment observer un malade placé chez un nourricier; du moins, s'il le peut, ce n'est qu'au prix d'un déplacement constant. Il est évident que l'observation se ferait mieux dans l'infirmerie, et que le médecin serait mieux renseigné sur son état et sur la direction hygiénique qu'il convient de lui donner. Les aliénés seraient plutôt portés à trop travailler à Gheel. Les occupations de leur nouvelle famille les intéressent; aussi la suivent-ils aux champs, à moins que le médecin n'ait défendu le travail. C'est ainsi qu'il arrive à beaucoup d'aliénés de travailler la pleine journée, comme un homme bien portant. Ceci est regrettable, car, s'il est des cas où l'aliéné peut travailler autant que l'homme sain, il en est beaucoup plus où ce travail doit être modéré, dans l'intérêt même du malade.

Quant à la rémunération donnée par les nourriciers pour récompenser le travail fourni, elle dépend naturellement de la quantité de besogne faite. Beaucoup de malades reçoivent le dimanche une petite

somme qui paie leur travail de la semaine : d'autres fois, on les paie en tabac, en sucre, en œufs, en bière, ou encore en vêtemens à leur choix. Le personnel administratif et médical est tenu de veiller à ce que tout travail utile des aliénés soit récompensé par un cadeau ou par de l'argent, ce n'est que stricte justice.

Pour mieux réglementer la question du travail des aliénés, il faudrait ne les laisser travailler qu'un certain nombre d'heures par jour (sept ou huit par exemple), et en désignant la nature du travail qu'ils peuvent exécuter. Le médecin devrait avoir, d'une manière absolue, la haute direction de cette partie du traitement, qui est très importante, et dont on a depuis longtemps reconnu l'utilité dans les asiles fermés. Mais cela suppose une connaissance complète de l'aliéné, des visites fréquentes pour constater l'état de ses forces et l'influence exercée par le labeur sur son état mental; cela suppose enfin un personnel de surveillans plus nombreux.

Les règlemens d'ordre intérieur auxquels sont soumis les aliénés sont fort simples. En hiver, ils peuvent sortir de huit heures du matin à quatre heures du soir; en été, de six heures du matin à six heures du soir. Il peut y avoir des dérogations à ce règlement si le comité permanent n'y voit pas d'inconvéniens. La fréquentation des cafés n'est permise qu'aux aliénés tranquilles : il est défendu de leur donner des spiritueux. A coup sûr, ce ne sont pas là des règlemens bien pénibles à observer. En somme, sauf quelques restrictions énumérées plus haut et qui s'adoucissent encore dans la pratique, l'aliéné jouit d'une liberté considérable à Gheel. Celui qui n'a pas le désir de travailler la terre et à qui son éducation a pu donner des besoins de lecture ou des goûts artistiques est libre de disposer de son temps comme il l'entend. Fait-il beau, il va se promener soit à Gheel, soit dans la campagne environnante, seul ou en compagnie d'un ami. Il est permis de se demander si ce régime de liberté, — qui, cependant, ne va pas jusqu'à laisser prendre à l'aliéné un billet de chemin de fer pour s'en aller où bon lui semble, — ne présente pas d'inconvéniens pour le malade lui-même, c'est-à-dire pour sa propre sûreté, ou pour la santé et la moralité de la population de Gheel.

Les suicides sont très rares : depuis 1879, il n'y en a pas eu un seul : il y en a eu trois de 1875 à 1879; d'autres se sont produits en 1850 et 1851. D'actes de violence, depuis 1878, il n'y en a pas à citer : ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait jamais eu; ainsi, en 1844, le bourgmestre de Gheel, qui était en même temps pharmacien, fut assassiné par un aliéné herboriste, jaloux de la concurrence que lui faisait le bourgmestre. Mais, comme le remarquait déjà Jules Duval, ces attentats sont des plus rares, et ce ne sera jamais le risque d'être assassiné

qui préoccupera l'habitant de Gheel. En effet, M. le docteur Peeters n'a connaissance que de trois cas de crimes depuis un temps extrêmement long.

Au point de vue de la sûreté personnelle des aliénés, il y a des réserves à faire. Ainsi, il arrive trop souvent que les débitans leur vendent des spiritueux; le fait, si rare qu'il puisse être, est toujours grave, car il implique un manque de surveillance. Si un monomane arrive presque aussi facilement à se détruire lorsqu'il est enfermé que lorsqu'il jouit de la liberté de Gheel, il est impossible, ou peu s'en faut, à un aliéné alcoolique, de boire des spiritueux dans un asile fermé. Il faudrait à Gheel, comme nous l'avons déjà dit, un nombre plus considérable de gardes de section pour surveiller la population sensée aussi bien que celle des insensés. C'est par ce moyen seulement qu'on arrivera à réprimer certains des inconvéniens inhérens au *modus vivendi* même de Gheel. Il ne faut pas trop compter sur un débitant pour refuser de livrer des spiritueux.

Les évasions sont loin d'être rares : en six ans (1876-1881), il s'en est produit cinquante-six, soit, en moyenne, plus de neuf par an : Jules Duval indiquait une moyenne de six à huit évasions par an en 1857, mais à cette époque la population de Gheel n'était guère que de huit à neuf cents malades, c'est-à-dire la moitié de ce qu'elle est maintenant.

Quand un aliéné manifeste des tendances à l'évasion, on le renvoie dans un asile fermé plutôt que d'employer à son égard des mesures de coercition. Un point à noter, c'est que, dans huit cas sur dix, les tentatives d'évasion ont lieu le dimanche. Or il arrive assez souvent, — surtout cela arrivait plus que cela n'arrive actuellement, — que les nourriciers ne se préoccupent pas assez de l'aliéné pendant la journée du dimanche; ils vont s'amuser de leur côté, laissant leur pensionnaire se distraire comme il peut. Cela est mauvais pour lui; il n'a pas le travail quotidien pour l'occuper; il est peut-être timide et ne connaît personne : les idées d'évasion s'emparent alors de lui. Le remède à ce mal est bien simple, il faut que les nourriciers comprennent que si l'aliéné a travaillé la semaine avec et pour eux, il est juste et humain de le laisser participer aux amusemens du dimanche, que ce soient promenades, jeux ou autres genres de divertissemens.

Si Gheel n'est pas d'une gaîté folle, on y trouve cependant amplement de quoi distraire l'aliéné le dimanche. C'est ainsi que le nourricier peut l'emmener à la kermesse quand elle a lieu, à la foire, au marché, aux fêtes des villages voisins, aux jeux, aux processions, au cabaret pour lire les journaux, pour jouer aux dominos,

aux cartes, aux boules, au billard ou tirer à l'arc. En un mot, l'aliéné placé chez un nourricier peut assister à beaucoup de distractions et en prendre sa part. Nous ne parlons pas des pensionnaires aisés qui ont, si la fantaisie leur en plaît, leur piano, leurs livres, leur boîte à peinture, leurs chevaux et voiture, en un mot, tout ce qu'il leur plaît d'acheter.

C'est au nourricier de s'ingénier pour distraire son malade le dimanche, et cela est de l'intérêt de l'un et de l'autre. Il ne faut pas que le temps paraisse long à l'aliéné, il ne faut pas qu'il reste seul avec lui-même en proie à des pensées tristes, à des désirs de s'échapper. Certains hôtes s'y sont si bien pris que leur aliéné, une fois guéri, n'a pas voulu quitter Gheel : il n'y a pas de raisons pour que dans leur sphère plus modeste les nourriciers n'en puissent faire autant. En voici un exemple : en 1871, arriva à Gheel un docteur en droit ayant eu plusieurs atteintes d'aliénation mentale. Il fut placé chez un hôte, qui, entre autres distractions, lui procura souvent celle d'assister aux concerts du cercle musical de Gheel. L'aliéné était bon musicien : il jouait du violon et demanda à participer aux exercices du cercle. La diversion fut complète. Il s'y mit avec ardeur et eut beaucoup de succès. En 1872, il était guéri et pouvait s'en aller : il ne le voulut pas et resta à Gheel, près de son cercle musical ; il fut enfin nommé près le tribunal d'une ville de Hollande, en 1879 ; cela seul le décida à quitter le village où il avait résidé durant huit ans et où il s'était guéri grâce à une distraction saine et absorbante. Il est à noter qu'avant de venir à Gheel, ce magistrat avait d'abord passé seize mois dans un asile fermé, où son état s'était plutôt aggravé par suite de l'irritation que lui causait la réclusion.

La société d'harmonie de Gheel a également compté parmi ses fondateurs, vers le début du siècle, un aliéné ; ce malade, nommé Colbert, se fit entendre un jour à quelques amateurs de musique. C'était, paraît-il, un artiste, car, avec l'aide d'un autre aliéné musicien et appuyé par un amateur de bon vouloir, il réussit à créer la société d'harmonie qui existe encore aujourd'hui et qui possède dans sa salle le portrait de Colbert, son principal fondateur. Que ce soit la musique ou les jeux, la promenade ou la lecture, Gheel offre aux nourriciers véritablement désireux de distraire leurs malades des ressources suffisantes. A eux d'en user et de comprendre l'intérêt qu'ils y ont et le profit qu'en peut retirer l'aliéné.

Il nous reste à parler des inconvéniens, au point de vue de la moralité, que peut présenter le mélange constant de la population aliénée avec la population sensée.

De temps en temps, on observe des cas de grossesse ou des faits

d'immoralité : il y a environ une demi-douzaine de cas de grossesse chez les aliénées à signaler en cinquante ans. Depuis 1880, deux aliénées sont devenues enceintes : l'une par le fait d'un jeune homme de Gheel ; l'autre par le fait d'un pensionnaire libre. Il arrive également que certains malades manifestent leurs passions d'une façon obscène ; dès ce moment, ils sont dirigés, autant que possible, sur un établissement fermé : en attendant, on les interne à l'infirmerie.

Mais il convient de dire qu'en général les membres de la colonie de Gheel sont assez bien choisis pour qu'il ne se rencontre pas parmi eux de malades dangereux pour la moralité publique. Le danger vient d'un tout autre côté. Depuis longtemps, Gheel voit arriver, chaque année, un certain nombre de personnes qui viennent en villégiature pour un temps plus ou moins long. Parmi ces personnes, quelques-unes sont sensées, mais la plupart sont des aliénés. Ceux-ci ne sont aucunement soumis au contrôle de l'administration, qui n'a pas le droit de s'en occuper, sauf le cas de scandale ou de danger imminent ; il vont et viennent sans être plus surveillés que les personnes sensées. « Quand on connaît le régime de notre asile, dit M. Peeters, qui accorde aux aliénés une liberté en apparence illimitée, tellement la surveillance se montre peu, tout en s'exerçant partout et constamment, on est tout étonné d'entendre parler de pensionnaires libres. Si cette dénomination ne s'appliquait qu'aux personnes saines d'esprit qui viennent de tous les points du pays respirer l'air pur de la Campine et goûter l'hospitalité des habitans, personne n'aurait le droit de se plaindre ; mais beaucoup de pensionnaires libres sont des personnes aliénées : il en est parmi eux qui sont entièrement dangereux et qui, soustraits à toute surveillance, peuvent non-seulement user, mais abuser de la liberté. »

En effet, M. le docteur Peeters donne quelques exemples qui sont loin d'être encourageans. Tel de ces pensionnaires libres est perverti et ivrogne, tel autre immoral et violent : la plupart auraient besoin d'être surveillés de très près. On voit quel danger ces pensionnaires libres constituent pour les habitans de Gheel et quel tort leurs méfaits peuvent causer à la colonie même. Ce sont en effet ces aliénés libres qui commettent le plus d'actes immoraux. Il convient de ne pas rendre Gheel responsable de ces méfaits : la colonie n'y est pour rien, l'administration n'en peut mais ; le seul moyen de se débarrasser des pensionnaires libres serait une action énergique du conseil communal, qui colloquerait d'office les aliénés les plus dangereux et ferait régulariser la situation de tous. De quelque façon qu'on veuille s'y prendre, il est inadmissible que des aliénés en pleine liberté soient tolérés à Gheel et que la responsabilité appa-

rente de leurs méfaits retombe sur une administration qui n'y peut rien : les pires ennemis du principe même qui régit la colonie de Gheel, ce sont les pensionnaires libres.

Il serait injuste de juger de la valeur du système de Gheel par la proportion des guérisons obtenues. La raison en est bien simple : Gheel n'a aucunement la prétention de se substituer aux asiles fermés; l'administration, d'accord avec les aliénistes, reconnaît que Gheel ne peut ni ne doit recevoir certaines formes d'aliénation mentale pour lesquelles l'asile fermé est seul possible, autant dans l'intérêt du malade que dans l'intérêt de la société; Gheel ne peut donc recevoir que certains aliénés, et, parmi ceux-ci, la quantité des curables qu'on envoie est fort restreinte. En effet, les asiles de Belgique envoient à Gheel autant que possible tous les malades incurables; du reste, il en était ainsi déjà du temps d'Esquirol; sur le total de Gheel, les incurables représentent 78 pour 100, le reste étant douteux ou curable. Il est difficile d'obtenir de bien beaux résultats avec des aliénés reconnus incurables; en outre, ce système consistant à transférer à Gheel les élémens incurables agit doublement dans un sens défavorable à la colonie; il diminue le nombre des insuccès thérapeutiques des asiles fermés et augmente d'autant celui de Gheel. Il n'est pas douteux que le régime de Gheel ne soit favorable, même aux incurables, mais il l'est plus encore aux aliénés curables, et il y a lieu de regretter que Gheel ne soit pas mieux mis en mesure de faire ses preuves.

En effet, sur le total des aliénés douteux et curables de Gheel, M. le docteur Bulckens a montré que l'on avait obtenu, de 1860 à 1875, une proportion de guérisons s'élevant à 83 pour 100. Nous ne ferons que citer ces chiffres sans les discuter. M. le docteur Peeters les croit trop élevés; cela est possible : c'est une question de statistique qui doit être aisément résolue. Nous tenons seulement à indiquer que si, d'une façon générale, la proportion des guérisons sur le total des malades entrés n'est pas aussi favorable qu'on le désirerait, cela tient à ce que la majorité des malades envoyés à Gheel sont incurables et ont été reconnus tels. Par exemple, en 1878, les malades envoyés à Gheel par d'autres asiles, d'où ils sortaient, présentaient un pronostic favorable dans 3 cas pour 100, douteux dans 19 cas et défavorables dans 78 cas pour 100. On conçoit aisément qu'avec un pareil personnel de malades, il soit difficile d'obtenir de beaux résultats thérapeutiques. Ainsi, de 1853 à 1870, il y a eu 3,021 entrées d'aliénés à Gheel : les guérisons et améliorations ont été au nombre de 724, soit 24 pour 100. Or, pendant la même période, les guérisons s'élevaient à 38 pour 100 à l'hospice Guislain et à 43 pour 100 à l'hospice des femmes alié-

nées, à Gand. Il est évident que, pour comparer Gheel aux autres asiles, il faudrait ne tenir compte que des entrans avec pronostic douteux ou favorable : il nous semble que Gheel n'aurait rien à redouter de cette comparaison.

La cause que nous venons d'indiquer pour expliquer le chiffre réduit des guérisons à Gheel intervient encore pour élever le chiffre des décès. De 1860 à 1875, la proportion des décès a varié de 5 à 10 pour 100 : à deux reprises seulement, ce dernier chiffre a été atteint. Néanmoins cette proportion n'a rien d'exagéré, et, si l'on tient compte de la nature incurable de la majorité des malades, on voit que Gheel, s'il ne peut guérir les incurables, les maintient en vie et en santé pendant de longues années, grâce sans doute à l'existence au grand air et au système du traitement familial.

La population d'aliénés s'est rapidement accrue depuis quelques années. En 1840, il y avait 717 aliénés; en 1855, on en compte 778; en 1866, ce nombre s'élève à 1,035; en 1872, à 1,118; en 1879, à 1,383; en 1883, à 1.663. Cet accroissement tient, d'une part, à ce que la population indigène s'offre, de plus en plus, à recevoir des aliénés; de l'autre, aux réformes qui s'accomplissent incessamment dans l'organisation des services administratif et surtout médical. Les garanties médicales offertes par Gheel deviennent de plus en plus sérieuses, et les familles, non moins que l'assistance publique, sentent que les malades qu'elles laisseront à Gheel ne manqueront pas des soins nécessaires, tout en jouissant d'une liberté qu'ils ne peuvent avoir dans les asiles fermés.

La nationalité des malades varie : la plupart sont des Belges, tout naturellement; puis viennent des Hollandais, quelques Français, peu d'Allemands et d'Anglais.

Il en est, parmi ces aliénés, qui ont passé la plus grande partie de leur vie à Gheel : ainsi, tel aliéné y est mort après un séjour de cinquante ans; tel autre y a demeuré cinquante-deux ans; les séjours de quarante à cinquante ans de durée ne sont pas rares. Il y a passablement de vieillards à Gheel, témoignant, par leur santé, de l'excellence du climat et des bienfaits de la vie libre et en plein air.

En somme, qu'est-ce que le traitement familial? En quoi consiste-t-il? L'aliéné est enlevé à son milieu habituel, à la société de ceux parmi lesquels il est tombé malade. Ils n'existent pour lui qu'en souvenir : ils ne sont pas là pour lui rappeler incessamment un sujet de tristesse, pour entretenir le courant d'idées où il se trouve. Une vie nouvelle s'ouvre pour lui, avec de nouveaux visages, dans un pays nouveau : tout lui est sujet à distraction ; et, d'autre part, il n'a pas ce sentiment continuel de l'asile fermé, de la porte qu'on ne franchit pas, du mur au-dessus duquel le regard ne passe

point; il n'est pas en contact perpétuel avec l'aliéné et n'en subit pas l'influence déprimante.

Parlant des aliénés logés dans les asiles fermés, M. Moreau, de Tours, dit : « Prenant au sérieux tout ce qu'ils entendent dire ou voient faire, le délire des uns réagit sur celui des autres. La fureur du maniaque s'exaspère, les craintes chimériques du lypémaniaque s'aggravent. » A Gheel, rien de pareil. La claustration complète, qui, de l'avis d'aliénistes éminens tels que Leuret, anéantit l'activité physique et morale des aliénés et contribue à détériorer le peu qu'il leur reste de vie psychique, et le régime de Gheel diffèrent totalement. Quel contraste! Dans un cas, c'est la vie forcée au milieu des aliénés, c'est l'obligation d'écouter leurs divagations ou de se blottir dans un coin pour se replier sur soi-même et sur son sujet de délire; dans l'autre, c'est l'activité physique, la vie en plein air avec des gens sensés qui, à tout moment, arrachent l'aliéné à ses préoccupations. Il n'est pas jusqu'à la présence des petits enfans, demandant à être amusés par l'aliéné, qui ne contribue à distraire celui-ci, à l'arracher, de gré ou de force, à lui-même. En un mot, tout est nouveau pour l'aliéné : visages, pays et coutumes; tout lui est distraction. L'aliéné fait partie de la famille; on s'y attache, et il s'attache à son tour, attiré par la compassion qu'on lui témoigne. Nul ne rit de l'aliéné, nul ne s'en moque, il n'est jamais l'objet d'une démonstration quelconque, tous le prennent et le traitent pour ce qu'il est, un innocent : *Gheelsche zott*, un faible d'esprit. Là est tout le traitement familial de Gheel. En résumé, c'est l'isolement sans la solitude.

III.

Il nous reste maintenant à exposer ce que nous avons vu de Gheel.

C'est au printemps de 1883 qu'il nous a été donné de visiter cette curieuse colonie, par deux belles journées d'un soleil un peu pâle, encore engourdi par le froid de l'hiver.

Gheel n'est pas précisément facile d'accès lorsqu'on y arrive par Bruxelles : il faut se lever à quatre heures du matin pour y arriver à sept heures. Gheel se trouvant sur une ligne accessoire, il faut subir de nombreux changemens de train et temps d'arrêt pour y arriver. D'Anvers, au contraire, le trajet est direct et plus court.

Comme l'on peut s'y attendre, l'aspect du pays n'a pas changé depuis l'époque où Jules Duval le décrivit : la culture a pu s'accroître encore, grâce aux développemens des chemins de fer, et

voilà tout. La longue plaine basse et monotone se retrouve telle qu'elle était autrefois ; mais l'aspect un peu mélancolique de ce paysage, çà et là coupé par une ligne de peupliers ou par un canal, n'est pas sans charme. La région de Gheel est bien cultivée, sauf les parties sablonneuses où se réfugient de petits bois de pins : la terre ne reste pas improductive; en revanche, l'industrie semble peu développée.

Lors de notre première visite, nous arrivons à Gheel vers midi. — La gare est à une petite distance de la ville. Comme nous demandons le chemin à suivre pour nous rendre au siège de l'administration, — on sait qu'elle se trouve dans le même local que l'infirmerie, — le chef de gare nous indique un jeune employé de la colonie venu à la rencontre d'un grand et gros garçon d'une vingtaine d'années, atteint d'idiotie, et qui arrive à Gheel accompagné de sa mère. L'idiot et sa mère suivent l'employé; nous suivons le cortège. Après quelques minutes de marche, nous arrivons dans la ville, près de l'église. Rues larges, non rectilignes, mal pavées, peu de personnes dehors. Les maisons sont généralement peu élevées : deux ou trois étages au plus. Elles paraissent bien tenues, à en juger par la propreté des vitres et le luisant des boutons de porte. Arrivés près de l'église, qui se trouve sur la grande place de Gheel, voici Paul, — c'est l'idiot, notre compagnon d'occasion, — qui manifeste des désirs immodérés d'aller à l'école « pour jouer avec les petites filles. » Cette catégorie de la population paraît l'intéresser beaucoup : il suit longtemps de l'œil toutes celles qu'il rencontre, en leur faisant de larges sourires et des signes amicaux. Elles ne s'étonnent pas pour si peu. Les petits garçons n'intéressent pas Paul le moins du monde. Sa mère lui promet qu'il ira à l'école et qu'il jouera tant qu'il voudra, mais plus tard. Cela le console pour un moment. Nous dépassons la grande place. Un homme de cinquante à soixante ans se promène lentement, tenant dans ses bras un bébé à qui il s'efforce de faire admirer les beautés locales, tout en lui chantant à tue-tête, et sans la moindre justesse de ton, une chanson probablement locale aussi : c'est un aliéné qui soulage, pendant une heure ou deux, la femme de son nourricier en se chargeant de son rejeton piailleur et exigeant. Il s'acquitte de sa besogne de son mieux, adressant le bonjour aux personnes qu'il connaît, échangeant avec elles quelques mots. Paul change le courant de ses idées : il commence à faire des avances aux chiens qu'il croise sur sa route. Malheureusement pour lui, la plupart d'entre eux sont attelés à leurs petites charrettes, de sorte qu'ils ne se soucient guère de se déranger. Paul se chagrine et se raccroche à l'idée d'aller à l'école ainsi qu'à une planche de salut.

Une femme nous croise, elle marche vite et son visage est animé, ce qui frappe dans cette région où l'expression est plutôt froide et impassible. C'est encore une aliénée. Sur ses cheveux châtains elle a planté un chignon hétérogène d'un rouge absolument carotte. Le contraste est singulier.

Mais nous arrivons : dans une large avenue située hors de la ville même, à l'opposé de la gare, et bordée de grands arbres, s'ouvre la porte de la cour de l'infirmerie. L'édifice est neuf, mi-briques, mi-pierre, de forme assez élégante ; il est peu élevé. Nous demandons à voir le médecin inspecteur et l'on nous introduit auprès de M. le docteur Peeters, dont nous avons eu souvent occasion de citer le nom. Après quelques minutes d'un entretien fort intéressant, nous sommes autorisés à visiter l'infirmerie, puis à aller trouver un garde de section pour qu'il nous promène à travers Gheel et les environs et nous fasse voir un certain nombre d'habitations de nourriciers et hôtes. L'infirmerie est admirablement tenue du haut en bas. On y sent la propreté flamande : parquets et dallages sont nets et polis à s'y mirer; cela est frotté, lavé, encaustiqué, entretenu à la perfection. La cuisine fait plaisir à voir : cuivres brillans, fourneaux noirs comme l'encre, air et lumière, rien n'y manque pour préparer une alimentation saine. Les salles de malades sont à l'avenant. Nous visitons rapidement le quartier des femmes. Elles sont, les unes dans le dortoir; les autres, au promenoir. Parmi les premières, quelques gâteuses marmottent, sur un mode plaintif et bourru à la fois, des mots que nous ne comprenons pas; d'autres geignent lamentablement sur les persécutions dont elles se croient l'objet; une autre, à la figure doucement béate, paraissant posséder la pleine félicité, répond avec suavité à toutes nos questions : elle est enchantée de recevoir des visites; le seul inconvénient qu'elle en éprouve, c'est de voir notre tête à vingt mètres au-dessus de notre corps, ce qui, malgré l'habitude qu'elle en a, ne laisse pas de l'étonner. Elle se trouve très bien traitée et ne demande rien de mieux que l'état présent.

De là nous passons dans les jardins. Deux jeunes filles, sœurs, hystériques toutes deux, s'y promènent en rond, attendant qu'on les transfère dans un asile fermé : l'une a pour l'homicide un penchant irrésistible, qu'elle a déjà essayé une fois de satisfaire en tentant de couper le cou à sa propre mère ; l'autre est d'une dépravation de mœurs telle qu'il y aurait danger pour elle-même, comme pour les habitans de Gheel, à la laisser jouir du régime de liberté qui règne dans la colonie. L'expression de ces deux malheureuses n'a rien de *prepossessing*, comme disent les Anglais ; elles ont l'air bestial, les traits épais et vulgaires, le regard sournois et craintif.

Nous quittons l'infirmerie pour nous mettre en quête d'un garde de section, et nous ne tardons pas à trouver M. François Aerts, qui nous pilote toute l'après-midi dans Gheel, avec la plus grande obligeance, nous faisant voir des aliénés de toute catégorie et de toute position.

Notre première visite fut pour une maison d'hôte, renfermant deux aliénés de haute position sociale. Nous entrons dans une petite maison à deux étages, très proprement tenue, sans luxe, mais respirant l'aisance. Les pièces sont spacieuses, bien éclairées, et d'aspect très sain : nous demandons la maîtresse de la maison. Elle arrive bientôt au salon ; c'est une dame fort au courant des usages du monde, très prévenante, d'humeur enjouée, ne paraissant pas apte à engendrer mélancolie, à l'aspect heureux, à l'abord agréable. Elle a deux pensionnaires : un Anglais et un Polonais. Le premier est dans sa chambre, l'autre est en visite chez un aliéné de la colonie. Nous montons chez l'Anglais, que nous trouvons dans une chambre gaie et spacieuse ; il est assis sur un canapé, la tête entre les mains. J'essaie en vain d'engager la conversation, même en anglais ; il ne répond que par un air maussade, et finit par marmotter quelques mots signifiant que mes démarches l'ennuient. Nous nous retirons, mais, au moment de sortir, l'autre aliéné revient de sa promenade. Le prince *** porte un des grands noms historiques de la Pologne, le titre a été conféré à ses ancêtres pour de glorieux faits d'armes ; un de ses aïeux fut, à une certaine époque, un courageux allié de la France. Il est ici depuis quelques années, affaibli d'intelligence, — c'est son mal principal, — et parfois sujet au délire des persécutions. C'est un homme d'excellente éducation ; musicien, jouant du piano, appréciant le théâtre, ses manières sont celles d'un homme du monde. Physiquement, il est grand, maigre, de tournure distinguée. Il s'habille avec goût et est décoré. Son accueil est aimable, il nous fait les honneurs de la maison avec beaucoup de politesse. Il déclare se trouver très bien à Gheel : « Je suis un peu dérangé, dit-il, et le calme de Gheel me fait le plus grand bien. » Il ne se soucie pas de quitter Gheel le moins du monde ; récemment sa femme est venue le prendre pour l'emmener passer quelques jours au bord de la mer, mais cela ne lui a pas plu : on n'y est pas assez tranquille et la vie du monde l'éprouve. Il ajoute que l'air et la vie de Gheel donnent beaucoup de calme et conviennent très bien aux personnes qui sont fatiguées comme lui. La conversation de dix minutes que nous eûmes avec lui ne fut assurément ni plus banale ni plus excentrique que la grande majorité des conversations qui se tiennent dans un salon, entre gens sensés se voyant pour la première fois.

Prenant congé du prince *** et de son aimable hôtesse, nous suivons notre guide pour aller voir d'autres malades.

Chemin faisant, nous rencontrons un homme assez vif, de taille plutôt élevée, robuste, qui nous croise en marchant à grands pas. C'est encore un aliéné. Celui-ci a la monomanie d'aller chaque jour, à la gare du chemin de fer, voir s'il n'est pas arrivé pour lui une caisse de bouteilles de vin qu'il attend. Voici plusieurs années que ce manège recommence chaque jour; chaque jour, l'employé lui répond que le colis tant désiré est annoncé, mais non encore arrivé. Cette déconfiture quotidienne ne déconcerte en rien notre homme. Justement il vient de la gare. « Eh bien! rien encore? lui dit notre guide. — Non, rien encore, mais cela va venir bientôt. » Et après nous avoir salués, il reprend sa route sans découragement et confiant dans l'avenir. Cet homme se promène beaucoup: c'est une de ses principales distractions.

Nous arrivons au domicile d'un nourricier qui a chez lui deux aliénées indigentes. Sa demeure est celle d'un paysan, elle est petite: les chambres sont néanmoins suffisamment bien tenues. Une des aliénées, très âgée, est assise près du poêle : elle est tout affaissée et pleure silencieusement. La pauvre femme a la folie triste : elle est en proie à des idées lugubres. A ses pieds, les enfans du nourricier jouent sans s'en occuper autrement, tandis que leur mère vaque aux soins du ménage. L'autre aliénée est dans la cour: elle est faible d'esprit, mais n'a pas l'humeur morose; elle aide la maîtresse de la maison.

En sortant de là, nous rencontrons un grand et fort personnage, à l'air majestueux et affable. « Celui-ci, nous dit notre guide, a la manie des grandeurs; il se croit général. « Bonjour, général! lui dit-il; comment allez-vous? » — Le général va bien. Il entame la conversation avec nous : « Gheel est un endroit très agréable, savez-vous! Il y a beaucoup de monde ici pour se faire du bien. On y est très bien : l'air est bon, la vie est calme : j'aime cela! » Et de fait « le général » paraît très heureux.

Ce brave homme a été expédié ici, il y a quelques années, tout seul, sans le moindre compagnon. La légende de Gheel prétend qu'arrivé à je ne sais quelle ville, la gendarmerie lui demanda ses papiers. Le général exhiba le certificat d'aliénation mentale qui lui avait été remis par l'aliéniste qui lui conseillait Gheel, et l'ordre de collocation dans la colonie. Très intrigué par la teneur de ces papiers, peu rassurans, le gendarme en voulut exiger d'autres. D'un air digne, le général répondit : « Je suis fou : vous le voyez bien d'après mes papiers. On m'envoie à Gheel; laissez-moi tranquille, je veux poursuivre mon chemin. » Il finit

par se fâcher devant l'insistance du fonctionnaire, qui n'aimait pas à laisser en liberté un aliéné, mais il fit preuve de tant de conviction dans son argumentation que celui-ci le laissa continuer sa route vers Gheel, son objectif tant désiré. Il y arrive sans autre encombre et s'y trouve bien. Il envisage Gheel comme une ville où beaucoup de gens viennent prendre pension pour se calmer les nerfs, et déclare l'idée excellente. « Il y a beaucoup de gens très comme il faut ici; la société est agréable. »

Plus loin, nous rencontrons deux autres aliénés, deux compatriotes. L'un est de Saint-Brieuc, c'est un jeune homme timide, à l'aspect malheureux et très doux. Il répond à toutes nos questions et se trouve si bien à Gheel qu'ayant été rendu à sa famille, après amélioration, il s'est à tel point ennuyé à Saint-Brieuc qu'il est revenu à Gheel, tout seul, désireux de faire de nouveau partie de la colonie. Et certes, il faut encore assez de bon sens pour se retrouver dans le réseau des chemins de fer, et découvrir celui qui mène à Gheel. L'autre est un Bourguignon, jeune, très doux et poli, grand amateur de musique, qui ne manque aucun des concerts des sociétés musicales de Gheel.

Plus loin encore, voici venir une petite personne de quarante ans environ, assez forte, l'air déluré et gaillard. Elle a la réponse vive, la langue bien pendue, selon l'expression vulgaire. Elle vit dans la perpétuelle attente d'un amant qu'elle doit épouser dès qu'il arrivera, mais son amant attend pour venir qu'un chemin de fer ait été construit de son village à Gheel. Ligne d'intérêt local si jamais il en fut! Elle attend toujours, mais ne s'en porte pas moins bien, n'en est pas moins vive et alerte au physique, prompte à la riposte au moral. Nous lui souhaitons la réalisation prochaine de ses espérances, que rien n'affaiblit: cette femme est devenue folle après avoir été abandonnée par son fiancé.

Nous arrivons chez un aliéné logé non loin de l'infirmerie; c'est un Anglais, architecte, aquarelliste de mérite, qui a vu sa raison s'affaiblir à la suite d'excès de gin et de whisky commis en Amérique. Il a été fou, dit-il, mais il ne l'est plus. Nous ne savons trop ce qu'il a été, mais, pour être actuellement fou, il l'est bien. La parole est vive, le visage animé, les idées s'enchaînent sans grande logique, mais avec beaucoup de continuité. Il se plaint de Gheel: « On l'espionne, dit-il, on le tyrannise, on le persécute, on l'enferme. » Tandis que ma femme s'entretient avec l'hôtesse en français, il me demande en anglais une consultation pour une foule de maux, imaginaires du reste, dont il se dit obsédé, et que le médecin inspecteur ne sait pas guérir. Comme nous lui demandons à quoi il s'occupe, il nous apporte un carton renfermant une ving-

taine d'aquarelles représentant des paysages des environs de Gheel. Il en est d'étonnantes au point de vue de la perspective et des jeux d'ombre et de lumière; je ne crois pas en avoir jamais vu d'aussi parfaites, il les vend ou du moins veut les vendre à des prix fort élevés. Il fait souvent des lieues dans une journée pour chercher un paysage nouveau, ou pour le dessiner, ce qui s'accorde fort mal avec les plaintes qu'il formule contre le régime de Gheel. Il s'occupe encore d'écrire un grand ouvrage, « un livre de génie, » dit-il, contre le gouvernement monarchique et en faveur de la république; il nous en montre quelques feuillets. A l'entendre, il aurait admirablement réussi comme architecte aux États-Unis, il énumère des constructions fabuleuses, et décerne à son propre mérite des éloges sans fin. Son rêve est de retourner outre-mer. Si intéressante que soit la conversation, nous finissons par nous retirer, désireux de voir encore quelques aliénés avant de retourner à Bruxelles, mais non sans avoir visité la maison en entier. L'hôtesse en est fort aimable, très maternelle et douce; sa maison est bien tenue. Dans la rue, encore quelques rencontres avec des aliénés: en voici un, perché sur un tronc d'arbre au bord de la route, qui salue gravement les passans en fumant sa pipe; il prend l'air et inspecte la population. Un autre se promène: c'est un ancien tapissier, dont l'affaiblissement mental est assez prononcé. Puis ce sont deux femmes, dont l'une paraît dans une béatitude complète et répond d'une façon douce et polie; à l'exemple du tapissier, elle trouve le séjour de Gheel fort agréable; l'autre est une grosse petite personne qui promène l'enfant de son nourricier en lui chantant des refrains de *nursery*. Nous arrivons chez une dame d'Anvers, devenue folle à la suite de chagrins domestiques dont la nature nous est inconnue. La maison qu'elle occupe est parfaitement tenue: le salon est gai et clair, sa chambre grande et propre; le mobilier en très bon état. La conversation, à laquelle je ne participe guère, roule sur les afflictions des femmes, sur les mille moyens qu'ont les hommes de les torturer, sur les tristesses de la vie, sur les bienfaits de la mort: « Il faut se résigner, il faut vivre en espérance, » répète la pauvre femme sans cesse. Elle n'a pourtant pas l'air ennuyé, dégoûté, de certains aliénés misanthropes; son visage est aimable et aisément souriant.

Mais il se fait tard: il est temps de retourner à Bruxelles, sous peine d'être obligé de passer la nuit à Gheel. N'ayant guère vu que des habitations d'hôtes, qui représentent l'élément le moins important de Gheel, nous décidons de revenir passer une journée pour voir des logemens de nourriciers, et cela principalement dans les hameaux et fermes à l'entour de la ville.

Quelques jours plus tard, après un lever très matinal, nous arrivons de nouveau à Gheel à 7 heures du matin. M. F. Aerts nous attend à la gare avec une carriole rustique qui va nous promener dans les villages dépendans de Gheel. Le temps est beau, assez frais, et le soleil qui ne tarde guère à survenir donne beaucoup d'agrément à la promenade.

Nous nous dirigeons vers Oosterloo, un des villages les plus éloignés de Gheel, et qui du reste, ne reçoit des malades que depuis quelques années. Ce village est pittoresque, très proprement entretenu, situé sur un petit cours d'eau.

Notre première visite nous met en présence d'un personnage singulier. C'est une ancienne « première utilité » de je ne sais quel théâtre, qui a joué à Bruxelles avec des actrices célèbres, dit-il. Lorsque nous arrivons à la maison où il loge, nous frappons en vain : personne n'ouvre. Prenant le parti d'ouvrir nous-mêmes, nous ne rencontrons personne dans la première pièce. Mais dans la suivante, nous trouvons l'aliéné en question, resté seul à la maison en l'absence temporaire de son nourricier, et occupé, au milieu de la chambre, à baratter du beurre dans un grand seau de bois. En nous voyant, il s'interrompt, salue, et fait les honneurs de la maison. Nous lui demandons comment il se trouve ; il se plaint beaucoup. « On m'enferme, on me persécute. » Il a le délire de la persécution très nettement accentué. Rien ne lui serait plus facile que de sortir et de tenter une évasion : il n'y a personne à la maison, et nul dans le territoire ne s'étonnerait de le voir se promener. Il reste là cependant, barattant son beurre avec vigueur. Il nous parle de ses succès, — étourdissans à l'en croire, — au théâtre ; mais des haines et des rivalités de camarades l'ont jeté sur la paille, lui et son père. Son langage présente un luxe de métaphores et de fleurs de style, ainsi qu'une précision voulue de diction, qui témoigne bien de la carrière qu'il avait choisie. Il récite quelques vers, puis, sans lâcher sa baratte, nous fait une théorie sur le costume au théâtre et son utilité. Il rappelle les costumes qu'il a portés et s'excuse à ce propos sur celui qu'il porte en ce moment, et qui le fait mal juger, dit-il. Il accuse le milieu où il vit de ne point s'intéresser aux choses de la littérature ou du théâtre ; il est incompris et malheureux. Folie des grandeurs et délire de la persécution, voilà son mal. Nous visitons toute la maison. Elle est bien tenue, c'est celle d'un cultivateur aisé qui aime la propreté et l'ordre.

Non loin de là, nous entrons chez un autre nourricier. Il a deux frères pour pensionnaires. Leurs chambres sont très convenables : la maison est moins aisée que la précédente, mais le logement est très bon. Les deux frères sont dans le jardin : l'un se promène le

long d'une haie, en bras de chemise, riant aux éclats sans motif appréciable; il nous salue d'un éclat de rire plus fort encore, mais ne change rien à sa promenade. Il se dit très heureux, et sa mine parle comme ses lèvres. Dans le même village, nous voyons un jeune homme devenu aliéné par chagrin d'amour, sa fiancée l'ayant laissé pour en suivre un autre. Il compte toujours la revoir; il est très vif, et son intelligence ne paraît aucunement affaiblie. Il demeure à côté du petit cours d'eau, près d'un moulin. Sa chambre est grande et bien tenue; il la montre avec plaisir. Cette maison encore respire l'aisance, bien que nous soyons chez des paysans et des cultivateurs.

A la suite de cet aliéné, nous en voyons trois ou quatre, dans des maisons voisines, appartenant à des paysans moins aisés que les précédens. Ce sont des vieillards plus ou moins impotens, ils ne peuvent guère s'occuper aux gros travaux, aussi restent-ils à la maison pour éplucher les pommes de terre du déjeuner. Aliénés taciturnes, tranquilles, chez qui l'âge contribue beaucoup à affaiblir l'intelligence. Ils sont assis sur des chaises ou des bancs, près du fourneau, et font leur petite besogne méthodiquement et sans s'étonner de nous voir. Leurs chambres sont petites, assurément, mais elles ne sont pas mal tenues ; le carrelage est lavé à l'eau, les vêtemens pendus avec soin.

Nous visitons ensuite une ferme isolée dans la campagne, renfermant un aliéné assez âgé déjà, mais fort curieux. Lui aussi, épluche des pommes de terre, assis au coin d'une grande cheminée où pétille le bois qui chauffe la chambre, qui sert de fourneau de cuisine en même temps. Ce vieillard est très vif encore. Il se prétend guérisseur de maux et raconte un certain nombre de ses cures merveilleuses. Parlant d'abondance dans un jargon mi-allemand, mi-français, teinté de flamand, il débite un certain nombre d'histoires plus extraordinaires les unes que les autres. Ceci l'amène, par quelle transition, Dieu seul et lui le savent, à raconter ses fredaines de jeunesse. C'est un récit qu'il était plus aisé de deviner que de comprendre; aussi la transcription en serait-elle difficile, sans compter qu'elle serait peu édifiante. Puis, revenant à ses moutons, c'est-à-dire à ses cures merveilleuses, il éprouve le désir de nous en expliquer une qui est particulièrement étonnante et qui a trait à une maladie de la hanche. Seulement, au cours de son exposé, il commence à vouloir ôter son pantalon pour mieux faire saisir, pièces en main, la finesse opératoire du procédé par lui inventé. Impossible de le faire renoncer à son idée, aussi la fin de l'histoire nous demeure-t-elle encore inconnue.

Nous retournons à Gheel, voyant encore çà et là quelques loge-

mens de nourriciers; ils sont petits, mais suffisamment bien tenus. Dire qu'il ne serait pas possible de les tenir mieux encore serait cependant une exagération.

A Gheel, nous allons voir un dernier aliéné logé chez un hôte. C'est un capitaine d'artillerie halluciné à l'excès. « Comment vous trouvez-vous ici? lui dis-je. — Je ne me trouve pas ici : mon cadavre seul est sur terre; mon âme est au ciel, en compagnie des bienheureux, depuis vingt-neuf mois et trois jours. » Toujours est-il que son « cadavre » se trouve bien ici-bas, à ce qu'il me dit. Il croit vivre au ciel, en compagnie des âmes des défunts. Ses expressions sont singulières. Se tournant à un moment vers ma femme : « Vous me paraissez sous l'aspect, madame, du cadavre d'une de mes jeunes tantes que j'eus la douleur de perdre il y a bien longtemps, mais dont je retrouve l'âme au ciel : sa corporation terrestre était semblable à la vôtre. » Malgré la tournure lugubre que devait forcément prendre la conversation avec un « cadavre, » nous restâmes quelque temps avec ce pauvre homme, qui parlait assez bien de toutes choses, sur un mode à la fois onctueux et rapide, qui faisait penser à une machine admirablement graissée et à haute pression : il nous fit sur la mort, sur la prière, et une foule de sujets analogues, des théories extraordinaires comme on peut bien penser. La folie religieuse exaltait en lui le sens moral, ce qui n'est jamais un mal, mais en faisait un fanatique. Il déclarait protestans et israélites assurés des flammes éternelles, et vouait au même supplice une grande quantité de personnes, à commencer par son hôtesse, qu'il accusait des plus abominables infamies, entre autres, de lui couler du plomb fondu dans le crâne. Celle-ci écoutait avec un calme souriant et maternel les divagations du pauvre homme; le malheureux est devenu fou il y a plus de dix ans, après avoir perdu sa femme.

Ici se clôt la série des visites que nous avons faites à Gheel. D'une façon générale, notre impression est, que l'on peut procurer aux aliénés indigens des chambres plus grandes, dans certains cas, mieux aérées dans d'autres, mais c'est là un progrès qui se réalisera peu à peu, par la force des choses, et sans qu'il soit besoin de promulguer un nouveau règlement à cet égard. L'habillement des aliénés nous a paru très suffisant et très convenable; leur nourriture, cela est évident, est celle du nourricier et de sa famille, et « non aultre. »

Dire que Gheel est arrivé à l'état de perfection, en ce qui concerne l'organisation médicale et la surveillance des aliénés, serait donc une exagération. Il y a des critiques à adresser à Gheel : il y a des réformes à y introduire. Parmi les critiques je citerai principalement celles qui émanent de Belges.

Si l'on compare les critiques formulées durant la discussion qui eut lieu en 1878, à la chambre et au sénat, lors de l'étude des modifications à apporter au réglement de 1851, à celles qui furent formulées par les mêmes assemblées en 1850, on voit qu'un progrès énorme a été réalisé.

En 1850, le grand point à obtenir était la création de l'infirmerie. Proposée par la section chargée d'étudier la question, et dont le rapporteur était M. de Hoorebeke, appuyée par M. Thiefry, qui n'hésita pas à déclarer que l'absence d'infirmerie à Gheel était « une honte pour le pays, » la création de cette annexe ne tarda pas à être décidée. Il est vrai que l'exécution s'en fit assez longtemps attendre. Le ministre de la justice, à l'occasion de ce débat, déclara que s'il y avait beaucoup à faire pour organiser le service médical d'une façon convenable, c'est-à-dire pour bien classer les aliénés, ne pas mélanger chez un même nourricier des catégories diverses, enfin bien surveiller la marche de leur maladie, il n'y avait pas moins à faire dans le service administratif, où « d'importantes réformes étaient à opérer, de grands abus à extirper. » Cela revenait à dire : Il faut que le gouvernement s'en mêle, et qu'il prenne une part dans l'administration de Gheel, jusqu'ici établissement communal, presque établissement privé. M. Coomans combattit bien un peu l'immixtion du gouvernement, mais il était difficile d'engager celui-ci à donner des subsides à Gheel sans le laisser prendre quelque autorité sur l'administration de la colonie.

D'autres critiques furent formulées par M. de Perceval, qui déclara tenir, de source qu'il croyait autorisée, l'assurance que la politique jouait un rôle dans le placement des aliénés. Les nourriciers auraient été menacés de perdre leurs aliénés s'ils avaient voulu par leur vote menacer les abus qui existent à Gheel. A quoi M. Thiefry répondit qu'il avait vu les aliénés fort bien traités à Gheel, ce qui est l'essentiel.

Dans la discussion de 1872, on ne voit guère décerner à Gheel que des éloges. Il y a bien quelques critiques, mais peu importantes. Ainsi M. Coomans regrette que le traitement religieux de la folie n'existe plus à Gheel; il voudrait encore que le gouvernement accordât une petite somme à chaque commune ayant un aliéné indigent à Gheel, dans le dessein de développer Gheel et d'alléger le fardeau des communes. De son côté, le sénat admet la nécessité de donner prochainement une extension plus grande à l'infirmerie; il est même très vaguement question d'édifier un asile fermé dans la commune de Gheel. Mais ce sont là des critiques peu sévères; il n'y a que les bonnes institutions que l'on songe à améliorer encore; les mauvaises veulent être réformées d'une façon radicale. A côté de

ces critiques, M. Coomans trouve des éloges à adresser, bien que l'intervention du gouvernement dans l'administration de Gheel lui pèse fort; il fait ressortir les avantages de la vie libre pour l'aliéné et les garanties qu'offre la charité des Gheelois pour la sûreté personnelle de ces infortunés. M. Vleminckx ne trouve que du bien à dire de Gheel. « Il n'y a pas d'asile qui vaille cette libre colonie-là. On aura beau s'ingénier à introduire dans les établissemens fermés tous les adoucissemens et perfectionnemens désirables, jamais aucun d'eux ne réunira autant et d'aussi bonnes conditions d'un traitement rationnel et d'une prompte guérison, » dit-il dans un de ses discours. Dans un autre : « Qu'on me cite un seul établissement qui réunisse ces avantages-là. Il n'y en a pas, il ne saurait y en avoir, car il ne suffit pas de dire : Je vais me procurer, dans tel ou tel endroit, un certain nombre d'hectares, et y établir une colonie. Non, non, il faut plus que cela; pour faire une colonie comme celle de Gheel, il faut des habitans comme ceux de cette localité, ne répugnant pas à vivre de la vie de famille avec les aliénés, et en ayant contracté l'habitude de père en fils depuis plus de mille ans. »

Nous venons de voir rapidement ce que les hommes d'état pensent de Gheel; voyons maintenant ce qu'en dit le médecin de la colonie même. M. le docteur Peeters, ancien inspecteur de Gheel, doit bien connaître le fort et le faible de l'institution dont il fait partie. Laissons de côté les plaintes où ses intérêts personnels pourraient être en jeu, et ne prenons que les critiques générales, celles qui ne le touchent en rien : nous sommes sûrs de leur impartialité. De modification fondamentale à faire subir à Gheel, il n'en est pas. Le système a fonctionné pendant des siècles sans graves inconvéniens; il n'y a que de petits perfectionnemens à apporter à l'ensemble du rouage. Ce qui importe le plus, c'est d'augmenter le personnel surveillant. Nous avons, à plusieurs reprises, parlé du défaut, ou plutôt de l'insuffisance de la surveillance. Nous avons vu qu'à certains momens il peut ne pas y avoir un seul garde de section dans toute la colonie. Même en admettant que tous les gardes soient régulièrement présens, quatre gardes sont-ils suffisans pour inspecter une population de plus de 1,000 nourriciers et de plus de 1.600 aliénés? Est-il possible à ces quatre agens, si dévoués, si actifs qu'ils puissent être, de veiller à ce que l'aliéné ne sorte pas trop tôt, ne travaille pas avec excès, à ce qu'il soit nourri convenablement, bien traité, et qu'il reçoive les soins hygiéniques nécessaires? Manifestement non! Si l'on joint à ces obligations celle de surveiller les débitans et cabaretiers, de porter les ordres administratifs et médicaux, de veiller à l'exécution des prescriptions médi-

cales, de tenir la main à ce que le travail des aliénés soit rétribué selon l'équité, on s'aperçoit que l'on demande l'impossible. On pourrait donc quintupler ou même décupler le nombre des gardes de section, définir bien nettement les attributions de chacun d'eux, ainsi que la portion de la colonie qu'ils ont à inspecter. L'aliéné et la colonie, en général, gagneraient beaucoup à cet accroissement de personnel. Là est le principal *desideratum* de Gheel. Une fois qu'il sera comblé, une foule de choses, aujourd'hui difficiles, deviendront aisées.

Il est un autre point important : il faut que les médecins soient bien payés, du moment qu'ils n'ont pas le droit de faire de la clientèle civile. Il faut, par un traitement convenable, les mettre en état non seulement de vivre honorablement, mais de négliger les sources de gain qui pourraient les tenter, et de pouvoir se consacrer à l'étude théorique et pratique des aliénés. Gheel doit certainement présenter à l'aliéniste d'intéressans travaux à faire, de curieuses et utiles observations à relever; il ne faut pas que ces matériaux passent inaperçus.

Toute question appelle une réponse, toute étude une conclusion. Que pouvons-nous penser de Gheel? Le principe qui régit Gheel est assurément plus humain que celui qui régit les asiles fermés, mais il n'est applicable qu'à certaines formes de l'aliénation mentale. Si le personnel des malades est attentivement choisi, on verra que les inconvéniens et les abus du régime familial sont peu de chose auprès des avantages qu'en retirent les aliénés. Il est possible que les petits abus existans ne disparaissent jamais entièrement, mais n'existe-il pas d'abus dans les asiles fermés? les malades n'y ont-ils jamais été maltraités? n'y ont-ils jamais commis de crimes? Quels grands abus peut-il exister à Gheel, colonie ouverte à tous les yeux, où dix mille habitans sont intéressés directement ou indirectement à sa bonne réputation?

Depuis des siècles, la colonie se développe; que l'on y apporte les modifications de détail suggérées par la science, par l'expérience, par le désir d'augmenter la sûreté et le bien-être des aliénés, rien de meilleur, rien de plus humain; mais que, pour rien au monde, on ne touche au principe du traitement familial : il faut des siècles pour créer un Gheel.

HENRY DE VARIGNY.

L'ATTENTAT DU NIEDERWALD

Le 28 septembre 1883, une grande fête se célébra dans le Nassau, près de Rüdesheim, au sommet du Niederwald, qui fait face à Bingen et commande une admirable vue sur le Rhin. On inaugurait ce jour-là le monument de la Germania, consacré à la gloire des armes allemandes et à la fondation du nouvel empire, de qui dépendent aujourd'hui les destinées de l'Europe. L'empereur Guillaume était venu présider en personne à cette imposante cérémonie. Il était accompagné du prince impérial, du roi de Saxe, du grand-duc de Bade, du grand-duc de Hesse-Darmstadt, des princes Frédérick-Charles, Guillaume et Albert de Prusse, du prince Luitpold de Bavière, d'autres princes encore et de plusieurs ministres. Le plus ancien des historiens grecs, celui qu'on a surnommé le père de l'histoire, pensait que le monde est gouverné par une divinité jalouse, ombrageuse et tracassière, toujours prête à appesantir son bras sur les superbes qui se croient quelque chose et à leur rappeler qu'ils sont à la merci de ses caprices. Ce dieu jaloux ne trouvera jamais rien à reprendre ni dans les sentimens ni dans les discours de l'empereur Guillaume. Le 28 septembre, il prit la parole pour renvoyer à un autre que lui toute la gloire des batailles gagnées. Il déclara que la Providence avait tout fait, que lorsqu'elle médite d'étonner le monde par de grands événemens, elle choisit elle-même son heure, son endroit et ses outils. Il ajouta que le monument qu'on allait inaugurer était destiné à perpétuer le souvenir de ceux qui étaient morts au champ d'honneur, à témoigner de la reconnaissance des vivans, à exciter l'émulation de la postérité, que Dieu y pourvoirait. Cela dit, il mit chapeau bas et tendit

la main à tous les princes qui l'entouraient. Il avait beaucoup plu dans la nuit; comme par enchantement, le temps s'était remis au beau. La cérémonie, qu'un ciel radieux favorisa jusqu'au bout, ne fut troublée par aucun accident, et de la Sprée jusqu'à l'Isar, toute l'Allemagne en parla.

Peu s'en était fallu cependant que ce jour de fête ne se transformât tout à coup en un jour d'épouvante, d'horreur et de sang. Toute cette foule joyeuse, accourue de toutes parts pour saluer l'empereur et la Germania, ne se doutait pas qu'elle venait d'échapper à un effroyable danger; elle avait passé à côté d'une catastrophe sans la voir. La veille, à la tombée de la nuit, deux hommes, l'un compositeur d'imprimerie, l'autre ouvrier sellier, étaient montés au Niederwald par la route préparée pour le cortège impérial. Le plus jeune, qui n'avait que vingt ans, portait sous son bras un paquet qui contenait une bouteille et une cruche de grès. Dans la cruche et dans la bouteille il y avait de la dynamite, des capsules et une mèche. Ils s'arrêtèrent à dix minutes du monument, près d'un drain qui traversait la route en biais. Une ouverture y avait été ménagée; ils en profitèrent pour y déposer leur dynamite; puis, ayant déroulé la mèche, ils l'enfouirent sous des feuilles et des herbes, en ayant soin de laisser à découvert l'un des bouts, pour être sûrs de le retrouver. Après quoi ils retournèrent à Rüdesheim, où ils ne réussirent à se loger dans aucune hôtellerie, tant la Germania avait attiré de curieux; mais un tailleur obligeant consentit à leur offrir un gîte.

Ces deux scélérats, dont le visage n'avait rien de rébarbatif ni de farouche, étaient Prussiens l'un et l'autre. Ils arrivaient tout courant de la très industrieuse cité d'Elberfeld, où s'était tramé le sinistre complot. On leur avait représenté que, le 28 septembre, « toute la compagnie, *die ganze Gesellschaft*, » se trouverait rassemblée sur la route du Niederwald, que la destinée leur offrait une occasion unique de délivrer le monde d'un empereur et d'une dizaine de princes, de frapper un de ces coups qui font trembler la terre et dont elle garde à jamais la mémoire. On n'avait pas eu besoin de leur en dire plus long; ils avaient senti tout de suite la beauté de leur entreprise, et ils s'étaient mis en chemin avec un joyeux empressement, comme des gens qu'on invite à une partie de plaisir. Sans doute, ils dormirent d'un bon somme chez l'obligeant tailleur de Rüdesheim qui les hébergea sous son toit. Le lendemain, dès la première heure, ils étaient à leur poste. Quand les cloches, sonnant à toute volée, et les fanfares des trompettes annoncèrent l'arrivée du cortège, ils venaient de se séparer. Küchler faisait le guet; Rupsch, chargé de l'exécution, fumait un cigare qui devait lui servir à allumer la mèche.

Les experts ont affirmé que, dans les conditions où avait été préparé

l'attentat, le revêtement de pierre et le gravier qui recouvrait le drain auraient été projetés à vingt mètres à la ronde avec assez de violence pour faire voler en éclats les voitures et pour tuer infailliblement quiconque se trouvait à portée. Cependant le cortège passa et un peu plus tard, il redescendit sans qu'aucune explosion se fût produite. Le ministère public a reconnu dans cette affaire le doigt de Dieu. D'autres ont rendu grâce à la pluie qui était tombée en abondance pendant la nuit; ils ont pensé, que la mèche imbibée d'eau, n'avait pu s'allumer. D'autres encore ont mieux aimé croire qu'au dernier moment, Rupsch avait été pris d'une défaillance, que son crime vu de près lui avait fait peur, qu'un scrupule tardif ayant glacé son cœur et sa main, la mèche n'avait pas brûlé parce qu'il ne l'avait pas allumée. Toutefois il en coûtait aux deux émissaires de retourner à Elberfeld sans avoir rien fait. Après la cérémonie, ils revinrent chercher leur cruche et leur bouteille, et le soir une violente détonation se faisait entendre près d'une cantine en planches où se donnait un concert. Heureusement le mal ne fut pas grand. Quelques planches furent brisées; deux hommes, légèrement blessés, perdirent connaissance. La police rechercha aussitôt les coupables; elle eut peine à les atteindre, ils ne furent arrêtés que cinq mois après. L'instruction judiciaire traîna aussi en longueur; Küchler et Rupsch n'ont été jugés par le tribunal impérial de Leipzig que le 22 décembre 1884. Ils ont été condamnés à mort l'un et l'autre. Leur crime et le jugement rendu contre eux fournissent matière à plus d'une réflexion.

L'attentat manqué du Niederwald fait penser à certains forfaits commis récemment en Russie; les intentions et les procédés sont les mêmes. En réalité, les nihilistes russes et les anarchistes allemands sont deux races d'hommes bien différentes. M. de Bismarck remarquait l'an dernier, dans une séance du Reichstag, « que le nihilisme moscovite se recrute surtout dans le prolétariat des carrières libérales, dans l'excédent de diplômés que l'éducation savante des gymnases fait affluer dans la vie civile, et que la vie civile n'a pas la force de digérer, parmi les boursiers des universités qui, en terminant leurs études, rêvaient un avenir à la tête de la société comme gouverneurs et hauts dignitaires, et qui le jour où ils cessent de toucher leur pension, en sont réduits à chercher un emploi de garde de nuit ou quelque autre gagne-pain du même genre. » Les anarchistes allemands qui à des degrés divers ont trempé dans l'attentat du Niederwald appartenaient tous à la classe ouvrière; il n'y avait parmi eux aucun étudiant visionnaire ou perverti. De mystérieuses semences, apportées par le vent, étaient tombées dans ces cerveaux incultes, et la graine avait levé. Instruits à l'école de la misère, ils n'avaient pas eu besoin de suivre des cours à l'université pour se convaincre que la société est

fondée sur l'injustice, que tout capitaliste est un exploiteur, que les maçons ont le droit d'habiter les maisons qu'ils bâtissent et les tisserands de regarder comme leur bien la toile qu'ils ont tissée, qu'au surplus il est inutile de raisonner avec le bourgeois, qu'il faut recourir à la force pour triompher de ses ineptes préventions et de ses criminelles résistances.

La plupart étaient de bonne foi; des sophistes leur avaient fait leur leçon, ils la répétaient avec candeur. Küchler a étonné ses juges par son air d'ingénuité presque bonasse, Rupsch par l'expression presque enfantine de son visage imberbe, avec lequel s'accordait mal sa grosse voix de basse. Ce bon jeune homme, fils de braves paysans du cercle de Naumburg, se croyait sérieusement tenu de conformer sa conduite à ses doctrines. Un jour qu'il avait commis un détournement, comme son patron lui en demandait raison, il monta sur ses ergots et se vanta d'avoir lu quelque part que la propriété est le vol. Quand on lui représentait le danger de ses liaisons avec les anarchistes, il répondait fièrement que si jamais il sentait son cas véreux, il se fourrerait dans la bouche une cartouche de nitroglycérine et se ferait sauter la cervelle. Il n'en a rien fait; si ingénu qu'on soit, la candeur se concilie quelquefois avec la hâblerie.

Les lois d'exception ne produisent pas toujours les effets qu'on en attend. Celle que le Reichstag a votée en 1878, sur la pressante invitation de M. de Bismarck, interdit les publications socialistes et édicte des peines contre quiconque les colporte ou les répand. Il s'est trouvé cependant que les anarchistes d'Elberfeld recevaient, sans que la police s'en doutât, la fameuse *Freiheit* que publiait à Londres M. Most. Elle leur arrivait de partout, même d'Amérique. Ils y lisaient « que le temps des discours est passé, qu'il faut en venir à l'action et prouver aux classes dominantes que l'anarchiste allemand n'a peur ni de la hache, ni de la potence. » Ils y lisaient aussi « que les socialistes révolutionnaires, s'ils veulent égaler les exemples que leur donnent de nobles jeunes gens russes, doivent se tenir au courant des progrès techniques de toutes les matières explosives. » Ils y lisaient encore « que l'imprimerie et la nitroglycérine sont les plus belles inventions des temps modernes, que l'une nous fournit le moyen de propager nos idées, l'autre celui de les mettre à exécution. »

La loi de 1878 donne à la police locale le droit d'interdire ou de dissoudre toute réunion convoquée dans une vue d'agitation socialiste. Si les anarchistes d'Elberfeld ne tenaient pas d'assemblées publiques, ils ne laissaient pas de se réunir fréquemment, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, le plus souvent chez le cordonnier Holzhauer. Dans leurs conventicules illicites et secrets, que personne n'inquiéta jamais, ils traitaient en toute liberté de leurs petites affaires, et ils posaient en

principe que le jour où l'on ferait quelque chose, le mieux serait de choisir pour exécuteurs de jeunes célibataires, attendu que, s'il leur arrive malheur, ils ne laissent pas derrière eux une femme et des enfans que le parti doit nourrir.

En vertu de cette même loi de 1878, la police a le droit d'interdire ou de saisir les collectes destinées à la propagation des doctrines subversives. Quand il fallut trouver de l'argent pour envoyer au Niederwald Küchler et Rupsch, toutes les bourses s'ouvrirent, et Dieu sait pourtant qu'on n'était point riche. La plupart ne savaient pas précisément de quoi il retournait, mais ils devinaient tous qu'on s'occupait de monter un coup, et le teinturier Söhngen donna 8 marcs, le rubanier Rheinbach en donna 9 et quelques pfennigs. Chacun vida ses poches ; aux 32 marcs qu'on eut bien vite réunis s'en ajoutèrent 40 généreusement avancés par le tisserand Palm. On assure que ce dernier entretenait de secrètes intelligences avec la police, que ses dénonciations ont singulièrement facilité l'instruction du procès. Si le fait est exact, il faut convenir que Palm est le plus dangereux des agens provocateurs et que les commissaires de police qui le prennent à leur solde jouent gros jeu.

M. Most devra prêcher longtemps encore les anarchistes allemands avant qu'ils aient appris « des nobles jeunes gens russes » qu'il leur propose pour modèles à honorer leurs crimes par la hauteur de leur courage et l'audace de leur impénitence. Les anarchistes d'Elberfeld, à l'exception d'un seul, ont fait une triste figure devant le tribunal de Leipzig. Dès le jour de leur arrestation, Rupsch et Küchler n'ont plus songé qu'à sauver leur tête ; ils ont scandalisé leurs juges par la bassesse de leurs excuses et leur acharnement à se charger l'un l'autre. Rupsch, s'il faut l'en croire, n'avait accepté l'aimable mission qu'on lui confiait que pour faire un voyage d'agrément au Niederwald, pour assister à la fête, pour contempler l'empereur, qu'il n'avait jamais vu. Se sentant surveillé par son incommode et farouche compagnon, il feignit d'allumer la mèche avec son cigare, qu'il avait eu la précaution de laisser s'éteindre. Küchler l'ayant sommé de renouveler sa tentative, il eut soin cette fois de couper la mèche par le milieu pour que le feu ne se communiquât pas à la dynamite. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Küchler, c'est lui qui a fait avorter le complot. Pour empêcher Rupsch d'accomplir son horrible projet, il a exigé que la bouteille et la cruche fussent déposées dans un drain ; il comptait bien que la pluie qui était tombée et qui tombait encore noierait la mèche. Küchler et Rupsch, Rupsch et Küchler, ces deux bons apôtres, se sont vantés chacun à son tour d'avoir sauvé la vie à leur empereur. Les nihilistes russes font meilleure contenance; ils tuent, mais ils savent mourir.

Le juge se trouvait dans une situation bizarre, qui pourtant ne l'a point embarrassé. Il s'agissait d'un crime qui n'a pas été commis, d'une tentative manquée qui n'a laissé aucune trace et dont personne n'aurait jamais eu connaissance si Rupsch et Küchler avaient été discrets. On leur demandait compte de l'explosion qui s'était produite à Rüdesheim, près d'une cantine où se donnait un concert. Une fois entrés dans la voie des aveux, ils ont dit ce qu'ils étaient venus faire au Niederwald, de quelle mission ils avaient consenti à se charger. Il est vrai qu'à leur témoignage s'ajoute la dénonciation de Palm; mais un des défenseurs d'office, M. le conseiller de justice Fenner, qui s'est acquitté de sa tâche avec autant de conscience que de talent, n'a pas craint de dire que la haute cour accordait elle-même moins de créance aux assertions suspectes de ce tisserand qu'à la parole des huit accusés.

Au surplus, Palm ne se trouvait pas, le 28 septembre, sur le Niederwald; comment saurait-il ce qui s'y est passé? Or Küchler et Rupsch s'accordent à avouer qu'ils ont préparé l'attentat en déposant de la dynamite dans une fosse de drainage, mais une simple préparation n'est pas un commencement d'exécution. Quant au reste, chacun d'eux a affirmé, protesté qu'il était résolu à ne point accomplir les ordres qu'il avait reçus. Si on les considérait tous les deux comme des menteurs, on en était réduit à ne rien savoir; si on leur accordait quelque créance, on était obligé de reconnaître que l'un d'eux au moins méritait quelque indulgence pour avoir reculé devant son forfait. Le juge en a décidé autrement. Il a pensé que Küchler et Rupsch étaient véridiques quand ils se chargeaient réciproquement, qu'ils étaient indignes de foi dans tout ce qu'ils alléguaient à leur décharge, et il les a condamnés l'un et l'autre à la peine de mort pour crime de haute trahison. Nous ne discutons pas sa sentence, mais il est permis de dire qu'il n'a pas dénoué, qu'il a tranché.

Le seul des accusés qui ait gardé jusqu'au bout une fière et superbe attitude, sans essayer un instant de disputer sa tête à ses juges, est le Saxon Reinsdorf, qui avait été l'instigateur de l'attentat et s'en faisait gloire. M. de Bismarck comparait naguère le socialisme à ce prophète dont Thomas Moore a raconté l'histoire en beaux vers, et qui, défiguré par une horrible plaie, ne se dévoilait jamais devant ses séides de peur que sa laideur ne les mît en fuite. « La démocratie socialiste, disait M. de Bismarck, a les mêmes raisons que le prophète du poète irlandais pour ne pas découvrir son vrai visage. » Le jour qu'elle a comparu en cour d'assises dans la personne de Reinsdorf, elle a hardiment relevé son voile, et bien que son visage ne fût défiguré par aucune plaie, l'assistance a tressailli. C'était celui d'un homme maigre, aux joues creuses, aux cheveux d'un blond rougeâtre, peignés avec soin; son regard provocant exprimait l'audace, l'insolence,

le défi, et son langage était aussi effrayant que ses yeux. Par la bouche de Reinsdorf, l'anarchisme allemand a déclaré à l'Allemagne entière que la fin justifie les moyens, et qu'une saine morale autorise l'assassinat quand il y va du salut de la société et du monde. A vrai dire, Reinsdorf ne perpétrait pas de sa main ses forfaits bienfaisans; il imaginait, il concevait, il préparait, mais il n'opérait pas lui-même, il envoyait au Niederwald un enfant de vingt ans. On ne peut dire de lui « qu'il se sauvait dans l'ombre en poussant l'assassin. » Ce n'était point par lâcheté, mais par orgueil qu'il se ménageait. Il se sentait nécessaire; c'était à lui que venaient les idées, un Rupsch lui semblait bon pour les exécuter. Le crime a ses penseurs ; il faut respecter leurs méditations et ne pas exposer aux accidens ces têtes précieuses et inventives qui travaillent pour le bonheur de l'humanité.

Natif de Pegau, le typographe Reinsdorf avait mené une existence aventureuse et vagabonde. Il était assez habile dans son métier, ne manquait pas d'instruction ; il savait le français, l'anglais, et trouvait facilement du travail. Mais il avait l'humeur inquiète et l'horreur de toutes les servitudes; aucune place ne lui était bonne, il ne s'entendait avec aucun patron, et sa vie n'a été qu'une longue promenade. On l'a vu tour à tour à Francfort, à Naumburg, à Stettin, à Berlin, à Hanovre, à Manheim, à Fribourg-en-Brisgau, à Genève, à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Leipzig, à Buda-Pesth, à Munich, à Nancy. Où qu'il fût, il s'enveloppait de mystère et changeait sans cesse de nom. Mais quelques précautions qu'il eût prises, il avait subi plus d'une condamnation, tantôt pour colportage de brochures interdites, tantôt pour port d'armes prohibé, tantôt pour s'être approprié les papiers d'un autre. En sortant de prison, il recommençait à courir, et grâce à l'assistance de ses amis, il se tirait d'affaire; il recevait des lettres et des fonds de Paris, de Londres et de New-York.

Il passait pour un homme qui ferait un jour parler de lui, qui inscrirait son nom dans les fastes de l'histoire. Il croyait lui-même à sa destinée, et si durs que fussent les temps, son courage ne se démentit jamais; il se nourrissait de son fiel, et sa haine lui tenait chaud. Cet anarchiste haïssait de toute son âme les empereurs, les princes, les parlemens, les armées permanentes, les juges d'instruction et les agens de police; mais il détestait encore plus les démocrates socialistes qui rêvent de transformer la société par des moyens doux, et les démocrates socialistes lui rendaient injure pour injure, menace pour menace. De toutes les haines qui peuvent travailler un cœur d'homme, aucune n'est plus violente que celle que ressentent l'un pour l'autre un possibiliste et un anarchiste. Ces frères ennemis se dénoncent quelquefois, et Reinsdorf en fit l'expérience. Une petite feuille qui compte parmi les plus avancées le recommanda un jour aux rigueurs de la police prussienne.

Quand le président de la cour a interrogé Reinsdorf sur ses opinions, il s'est trouvé que son programme ne différait guère de celui de la démocratie sociale. Reinsdorf a déclaré que les anarchistes se proposaient de délivrer les hommes de tout souci et de tout chagrin, qu'ils entendaient les soustraire, dans la mesure du possible, à la nécessité de travailler et les affranchir à jamais de la détestable tyrannie des sots et des superstitieux. Pour amener ces beaux résultats, il suffit de transformer la production privée en production anarchique, de supprimer les patrons et les capitalistes, d'exproprier le sol, les terres, les fabriques, les machines, les maisons, et de les rendre à la communauté. Cela se fera en un tour de main, et la misère disparaîtra de ce monde, sans que personne soit obligé de travailler plus de deux heures par jour. Quant aux juges et aux gendarmes, ils n'auront plus rien à faire, et il n'y en aura plus. Qu'aura-t-on besoin d'eux? Tous les hommes, étant parfaitement heureux, ne seront plus tentés de commettre ni crimes ni délits, ni même de simples contraventions. M. Bebel, qui représente au Reichstag la démocratie sociale, en avait dit à peu près autant. Il demande, lui aussi, l'expropriation universelle, l'abolition de tout ce qui existe et l'établissement d'une société nouvelle, qui se gouvernera par ces trois maximes : point de travail sans jouissance, point de jouissance sans travail, à chacun sa part des produits communs. A la vérité, M. Bebel n'est pas bien sûr qu'on puisse réduire à deux heures la durée moyenne du travail quotidien; peut-être sera-t-on obligé de travailler chaque jour pendant trois ou quatre heures. Mais ce n'est pas une de ces questions sur lesquelles on se brouille. Pourquoi ne pas l'ajourner? On la réglera plus tard à l'amiable.

Ce n'est point la conformité des opinions qui fait les bons ménages; on a beau s'entendre en métaphysique et en morale, quand les humeurs ne s'accordent pas, on se querelle à propos de tout. Reinsdorf avait de bonnes raisons d'en vouloir aux démocrates socialistes qui l'avaient expulsé de leurs assemblées. Il les regardait comme un parti de bourgeois gras et pleins de morgue qui aimaient à bien vivre, *die gleich den Bourgeois in Saus und Braus lebten.* Quelqu'un leur avait proposé d'établir dès ce jour « l'égalité économique parmi tous les socialistes, » et de faire part de leurs économies aux pauvres diables qui n'aiment à travailler que deux heures et ne mettent rien de côté; ils n'avaient point entendu à cet arrangement. On voit, dans une pièce d'Aristophane, un communiste de bonne foi qui dit à un autre : « Ne comptes-tu pas porter à la masse ce qui t'appartient? — Je m'en garderai bien, répond l'autre, avant de savoir ce que feront nos voisins; donner n'est pas dans nos mœurs, il est plus agréable de recevoir. »

Reinsdorf avait plus d'un grief contre la démocratie sociale. Il lui reprochait l'étroitesse de ses vues, ses scrupules, sa pusillanimité, la préférence qu'elle donne aux moyens doux sur les moyens violens. Comment

s'entendrait-on avec des niais qui croient à la vertu magique du bulletin de vote, qui s'imaginent que la société nouvelle sortira un jour des urnes électorales et que, d'ici là, les ouvriers seront plus heureux parce que M. Bebel fera des discours au Reichstag! Les anarchistes maigres méprisent les parlemens autant qu'ils exècrent les empereurs. Reinsdorf ne croyait qu'à la révolution, et il voulait la préparer par des attentats, mettre la police sur les dents, épouvanter, affoler le bourgeois, le convaincre qu'il n'est en sûreté nulle part, qu'il est environné d'embûches, que la terre tremble sous ses pieds, que son bonheur et sa vie ne tiennent qu'à un fil : « Quel but vous proposiez-vous en envoyant Rupsch au Niederwald? — Je voulais faire une démonstration. — Convenez que vous aviez formé le projet de tuer l'empereur, le prince impérial, le roi de Saxe. — Je ne pensais pas plus à celui-ci qu'à celui-là; quand il n'y aurait eu qu'un cheval de tué, j'en aurais pris mon parti. — Vous deviez vous dire cependant que plus d'une vie d'homme serait en danger. — Assurément; mais lorsqu'on se lance dans certaines entreprises, il ne faut pas être trop minutieux. — Et vous ne vous êtes fait aucun scrupule d'imposer à Rupsch l'exécution d'un crime qu'il pouvait payer de sa tête? — Quand les principes anarchiques le veulent, on ne regarde pas à ces détails : *Dann darf man solche Kleinigkeiten nicht beachten.* »

Si atroce que fût son mépris pour certains détails, les juges ont senti que Reinsdorf était le seul des accusés qui eût du caractère, qu'il y avait de la sincérité dans son fanatisme comme dans son orgueil, que les autres étaient des natures basses, à qui il en coûtait peu de désavouer leur crime et de chercher leur salut dans le malheur d'autrui. Reinsdorf a témoigné une dédaigneuse indulgence à ceux de ses complices qui le chargeaient pour se justifier. Il a dit au tribunal : « Ce sont de pauvres têtes et de petits cœurs; jugez de ce que sera l'anarchisme quand il emploiera à ses desseins de plus nobles instrumens, car vous voyez comme nous sommes forts dès maintenant. La conduite de Rupsch et des autres accusés vous montre avec quelle facilité les idées anarchiques se développent parmi les ouvriers allemands. Rupsch n'était qu'un novice, un ignare; il m'a suffi de lui dire quelques mots à l'oreille, et il s'est tenu prêt à partir pour le Niederwald. Il lui fallait de l'argent, il en a demandé, il en a trouvé. Par malheur, l'attentat n'a pas réussi; ce n'est pas à la Providence que je m'en prends, mais à une défaillance de Rupsch. Qu'on songe avec quel matériel d'hommes, *mit welchem Menschenmaterial,* nous avons tenté d'exécuter notre complot! Ce sont des gens qui racontent naïvement leurs secrets au premier venu, comme s'il n'y avait point de police dans le monde. Et pourtant ce n'est qu'au bout de six mois et grâce à des dénonciations de traîtres que la police est parvenue à mettre la main

sur nous... Croyez-moi, nos idées feront leur chemin, quand il y aurait cent tribunaux de l'empire... Vous n'êtes pas pour moi la justice, vous n'êtes que la force. Si nous disposions d'un certain nombre de corps d'armée anarchistes, je ne serais pas ici devant vous... Je remercie mon avocat de la peine qu'il s'est donnée pour me sauver; mais je ne suis pas ici pour me défendre. J'aime mieux finir sur l'échafaud que languir dans une prison. Prenez ma tête; quand j'en aurais dix, je les sacrifierais avec joie pour hâter la fin de cette misérable, de cette abjecte société où nous vivons. » Comme Rupsch, comme Küchler, Reinsdorf a été condamné à mort. Il faut lui rendre cette justice que, s'il faisait peu de cas de la vie des autres, il a fait bon marché de la sienne.

M. Most, qui depuis deux ans s'est établi en Amérique, a prononcé à Philadelphie l'oraison funèbre de ce martyr en présence de plus de cent membres des divers groupes, portant tous à la boutonnière un ruban rouge : « Devant le tribunal, leur a-t-il dit, Reinsdorf était non un accusé, mais un accusateur, une Némésis de la révolution sociale. Cet homme m'apparaît comme un héros des temps antiques. Son mot d'ordre était court et net : au traître, la corde; au mouchard, le couteau; au prêtre, le poison; au bourreau, la balle, et au prince la bombe! » Le défenseur de Reinsdorf à Leipzig, M. Fenner, a jugé tout autrement son client. Il l'a représenté comme un fanatique, qui avait juré d'obliger le monde à parler de lui, mais dont la santé était si profondément atteinte qu'après avoir manqué son coup, il n'avait plus de raison de tenir à la vie. A ce compte, il faudrait voir en lui une sorte d'Érostrate poitrinaire. Les Éphésiens rendirent une loi qui interdisait de prononcer le nom du fou qui avait brûlé leur temple; en dépit de la loi, ce nom n'a pas péri; aujourd'hui encore, tout l'univers le sait. Si, comme Érostrate, Reinsdorf avait réussi dans son crime, il aurait comme lui conquis l'immortalité. Une mèche détrempée par la pluie a refusé de s'allumer, et Reinsdorf tombera sûrement dans l'oubli.

M. de Bismarck, comme on sait, tient le socialisme d'état pour le moyen le plus efficace de combattre les doctrines subversives. — « Proclamez le droit au travail, disait-il; assurez l'ouvrier contre la maladie, contre les accidens, garantissez-lui l'existence quand il sera vieux. Si vous ne reculez pas devant les sacrifices, MM. les socialistes enfleront vainement leurs pipeaux, et nous verrons de jour en jour leur nombre diminuer. » Mais il estime que les mesures philanthropiques n'ont tout leur effet que lorsqu'on les accompagne de mesures énergiquement répressives. Aux termes de la loi votée en 1878 et prorogée le 10 mai de l'an dernier, par 189 voix contre 157, les autorités centrales de l'empire, moyennant l'assentiment du conseil fédéral, ont la

faculté de restreindre à leur gré le droit de réunion et la liberté de séjour dans les districts où se fait sentir l'agitation socialiste; elles les soumettent à ce régime très dur qu'on a appelé le petit état de siège, et livrent le socialisme à la discrétion de la police.

Les adversaires de M. de Bismarck ont souvent représenté au Reichstag que le socialisme d'état offre moins d'avantages que d'inconvéniens, qu'on ne combat pas efficacement la démocratie sociale en lui empruntant ses principes et ses procédés, qu'un gouvernement qui se charge d'assurer l'ouvrier aura mauvaise grâce à refuser de le nourrir, de le loger, de le vêtir, qu'il est fâcheux de faire naître des espérances qui seront fatalement déçues et de se lier par des engagemens qu'on ne pourra tenir. En ce qui concerne la loi de 1878, les adversaires du chancelier s'accordèrent à dénoncer les funestes conséquences qu'elle pouvait avoir. M. Windthorst déclara que les lois d'exception font toujours plus de mal que de bien, que la répression à outrance avait aidé au développement du nihilisme en Russie, et pourrait avoir les mêmes effets en Allemagne. L'un des chefs du parti libéral, M. de Stauffenberg, affirma qu'en mettant la démocratie sociale hors du droit commun, en lui interdisant de professer ouvertement ses principes, en l'obligeant à envelopper de mystère ses opinions et ses projets, on travaillait pour les anarchistes, pour les hommes de violence et de sang, que l'agitation à ciel découvert est moins dangereuse que les menées occultes et que les complots des sociétés secrètes : « Les mesures que vous avez prises contre la presse socialiste, disait-il le 8 mai 1884, n'ont profité qu'au journal de M. Most, dont les doctrines ont depuis lors pris racine en Allemagne. Si l'on n'abolit pas la loi, il faudra bientôt se résoudre à l'aggraver, car tant qu'elle subsistera, vos agens provocateurs y aidant, la situation ne fera qu'empirer. » Quant au célèbre orateur progressiste, M. Richter, il ne craignit pas d'avancer « que le parti socialiste et la puissance de M. de Bismarck avaient grandi ensemble, que ce parti était comme une ombre de M. le chancelier de l'empire. »

L'attentat du Niederwald et certains incidens qui ont ému récemment toute la population de la riche cité de Francfort semblent donner raison aux adversaires de M. de Bismarck; mais il ne faut pas attendre de lui qu'il consente à passer condamnation. Il répondra sûrement que, si malgré la loi de 1878, on a vu le nombre des socialistes s'accroître sensiblement au Reichstag et les anarchistes former d'effroyables complots, dont la pensée, il y a quelques années encore, n'aurait pu entrer dans aucune tête allemande, tout le mal doit être imputé aux libéraux, aux progressistes, qui, dans leurs gazettes comme dans leurs discours, se permettent de dénigrer le gouvernement, d'incriminer ses intentions, de déverser sur lui le blâme et le mépris.

Voilà, selon lui, les gens qui sèment la tempête, quoiqu'ils maudissent la moisson : — « Quand un ouvrier, disait-il le 20 mars 1884, entend ces messieurs qui sont l'ornement de la science, mais qui, en politique, n'ont jamais rien fait pour leur pays, s'exprimer sur notre compte en termes injurieux et méprisans, comment cet homme inculte pourrait-il croire en nous? Par leur travail d'opposition, les progressistes ont tué la confiance; ils sont les pionniers qui ouvrent le chemin à la démocratie sociale par leurs perfides et mensongères déclamations. »

Il ajoutait le 9 mai : « Que le parti de la démocratie sociale puisse arriver à la souveraineté, nous empoisonner la moelle et le sang, je ne le pense pas; mais j'en crois bien capable le parti progressiste; son poison est plus puissant que celui du socialisme. » Il avait rappelé à ce propos l'attentat de Ferdinand Blind, lequel essaya, le 7 mai 1866, d'assassiner à Berlin un président du conseil, qui depuis est devenu le chancelier d'un grand empire. Il n'hésita pas à soutenir que cet étudiant était « le vase où avaient été versées toutes les théories du libéralisme d'alors. » — « M. Richter, s'écria-t-il, peut croire qu'il ne tiendrait qu'à moi de fouiller plus profondément dans la pourriture de cette tombe et de lui montrer des choses qui le toucheraient de plus près encore. » Selon toute apparence, si M. de Bismarck fouille quelque jour dans la pourriture du tombeau de Reinsdorf, c'est encore M. Richter qu'il y trouvera.

Que doit-on conclure de là? C'est que la loi contre l'agitation socialiste ne suffit point, qu'il faut en promulguer une autre contre l'agitation libérale, contraindre les progressistes à ne rien publier et à ne se réunir jamais, les livrer au bon plaisir de la police, faire peser sur leur tête l'éternelle menace d'un arrêt d'expulsion. M. de Bismarck n'aura garde de proposer cette loi. L'omnipotence elle-même a ses impuissances, et il est des choses que l'homme d'état le plus fort, le plus audacieux, n'ose pas même rêver de faire.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

I. *Frédéric II et Marie-Thérèse.* — II. *Frédéric II et Louis XV,* par M. le duc de Broglie, de l'Académie française, 4 vol. in-8°; Calmann Lévy.

Depuis le temps déjà lointain où Guizot écrivait sa *Révolution d'Angleterre,* et Mignet ses *Négociations relatives à la succession d'Espagne,* — qui sont, à notre avis, les deux plus beaux livres d'histoire que l'on ait composés en français dans ce siècle, — je doute s'il a rien paru qui puisse rivaliser avec les dernières publications de M. le duc de Broglie. Je dis les dernières, et je ne parle pas du *Secret du roi,* mais de *Frédéric II et Marie-Thérèse* et de *Frédéric II et Louis XV.* En effet, pour *le Secret du roi,* quelques grandes qualités que l'on y doive reconnaître, l'intrigue de Pologne y tient décidément trop de place, à moins peut-être que l'exposition n'en manque d'un dernier degré de clarté; mais le style surtout n'y a pas encore cette variété de ton, cette aisance tout à fait supérieure, et cette ampleur enfin qui caractérisent *Frédéric II et Marie Thérèse,* ainsi que *Frédéric II et Louis XV.* Quand ces quatre volumes n'auraient pas presque entièrement renouvelé certaines parties de cette histoire générale du XVIIIe siècle, si souvent reprise, et toujours si obstinément faussée par l'esprit de mensonge ou de haine, le mérite lui seul de l'exécution suffirait à les classer d'abord au premier rang.

Faute ici de pouvoir ou d'oser reprendre, pour les défigurer en les analysant, des récits qui sont encore présens à la mémoire des lecteurs de cette *Revue,* c'est principalement sur ce mérite de l'exécution que je voudrais insister. Il n'y va de rien moins, en effet, dans

le temps où nous sommes, que de la manière même d'écrire, et, par conséquent et au fond, de comprendre l'histoire.

Tandis qu'en France la nouvelle école, — la nouvelle école, c'est celle qui n'a rien produit, ni de longtemps, sans doute, ne produira rien encore, — érigeait en principe son impuissance même de produire, les Allemands, qu'elle se pique pourtant d'imiter, élevaient à la mémoire de leurs deux grands souverains du XVIIIe siècle les deux plus amples monumens qu'on leur eût encore consacrés. M. d'Arneth, à Vienne, composait sa grande *Histoire de Marie-Thérèse*, et M. Droysen, à Berlin, son *Histoire de Frédéric le Grand*. On a plusieurs fois, ici même, signalé l'intérêt, la nouveauté, l'importance de l'une et l'autre publication. Nos historiens, cependant, comme si des Allemands n'écrivaient que pour l'Allemagne, n'en persistaient pas moins à jurer toujours sur la parole de Sismondi, d'Henri Martin, de Michelet. La grande erreur de Louis XV, ou plutôt son crime irrémissible, était donc toujours d'avoir repoussé la main loyale que lui tendait Frédéric, et, pour qualifier l'aveuglement, ou la trahison même de ceux qui l'avaient jeté dans l'alliance autrichienne, les mots manquaient à notre indignation. Le vainqueur de Rosbach, mais l'ami de Voltaire et le protecteur de d'Alembert, continuait de faire ainsi des dupes parmi nous, quatre-vingts ans après sa mort. Les inoubliables leçons de l'année 1870 n'avaient pas eu cette force de nous ouvrir les yeux sur le passé. Et le duc de Broglie lui-même, dans *le Secret du roi*, touchant incidemment aux causes de la guerre de sept ans, parlait encore du fameux billet de Marie-Thérèse à Mme de Pompadour, ou n'osait qu'à peine plaider les circonstances atténuantes pour les inspirateurs de l'alliance autrichienne. On eût dit d'une légende qu'il fallait pieusement respecter, de peur d'être accusé de vouloir réhabiliter Louis XV, et, — qui sait, — peut-être l'ancien régime avec lui? Mais nous commençons à comprendre aujourd'hui que le mépris du passé n'importe pas essentiellement à l'avenir de la France nouvelle; qu'un jugement, non pas moins sévère, mais mieux motivé sur la politique française du XVIIIe siècle n'arrêtera pas les progrès de la laïcisation; et qu'enfin l'histoire est l'histoire et non pas le pamphlet.

Si le livre de M. d'Arneth, et peut-être surtout celui de M. Droysen, contenaient assez de quoi nous éclairer et ramener l'opinion vulgaire à une plus saine intelligence des faits, ce fut bien autre chose quand parurent les premiers volumes de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*. En effet, c'était ici Frédéric en personne qui revenait corriger une histoire dont ses écrits publics avaient été jusqu'alors la principale source. Mais nos historiens attendirent encore : ils n'avaient pas assez de documens. On sait d'ailleurs que, selon les principes de la nouvelle école, la vérité n'est jamais dans un livre imprimé, mais toujours dans un document inédit; et il est assez évident qu'un document

inédit cesse de l'être aussitôt qu'on l'a publié. Nous en aurions long à dire sur ce point, si précisément la négligence ou l'incurie de ces fanatiques du document, leur heureuse paresse et leur louable incapacité, n'avaient permis au duc de Broglie d'intervenir et de s'emparer, avant que personne l'eût gâté, d'un sujet que personne, et pour bien des raisons, n'eût sans doute pu traiter comme lui.

Il faut bien le dire, et ne pas se lasser de le répéter, nous manquons si peu de documens qu'au contraire, en quelque sujet que ce soit, nous en avons trop aujourd'hui qui nous sollicitent, et dérivent ainsi notre attention du principal vers l'accessoire, de l'essentiel vers l'inutile, du capital vers l'insignifiant. L'usage que M. de Broglie a su faire de ses documens dans ces quatre volumes n'en est pas ce qu'ils ont de moins remarquable ni ce qu'il importe le moins d'en bien mettre en lumière. On aime assez aujourd'hui les comparaisons qui tendraient à faire de l'histoire une science naturelle, et nous n'y verrions pas, nous non plus, tant d'inconvéniens si seulement on savait les choisir. Car, de même qu'une seule expérience, pourvu qu'elle soit bien faite et que l'on en ait savamment écarté toutes les causes d'erreur, suffit en physique ou en physiologie ; de même en histoire, nous n'avons pas besoin de tant de documens, et tout le problème est de savoir discerner, entre des milliers de pièces, la pièce unique ou les deux ou trois pièces qui lèvent les doutes, résolvent les difficultés, et finalement tranchent les questions. Veut-on suivre la comparaison? De même donc encore que la découverte scientifique, malgré les prétendus exemples que l'on en donne quelquefois, ne dépend pas du hasard de l'expérience, et de même qu'il n'y a d'expériences dignes de ce nom que celles que l'on institue pour y chercher la confirmation ou la démonstration d'une idée préconçue ; tout de même en histoire, les plus précieux documens n'ont d'intérêt et par conséquent d'importance que celle qu'ils tirent de la justesse et de l'étendue de l'idée générale qu'ils servent à établir, appuyer, consolider. Ceux qui voudront voir comment la justesse de l'idée générale détermine le choix même des documens et en règle la distribution pourront se reporter du livre de M. de Broglie aux documens, et d'abord aux livres dont il s'est servi : celui de M. d'Arneth, celui de M. Droysen, la *Correspondance politique de Frédéric*, les *Mémoires* du duc de Luynes, ceux de Barbier, ceux de d'Argenson. Mais ils le verront mieux encore, pourvu qu'ils aient seulement quelque sens de l'histoire, s'ils considèrent comment, en toute occasion, les renseignemens inédits dont ces quatre volumes abondent viennent d'eux-mêmes s'y mettre en place, de telle sorte qu'ils paraissent faits pour que le duc de Broglie s'en servît un jour, et non pas le duc de Broglie pour avoir besoin d'eux, si par hasard ils lui eussent manqué.

Parmi ces documens, imprimés ou inédits, à côté de ceux dont

M. de Broglie a fait usage, dans la mesure savante que nous venons d'indiquer, il faut encore lui compter ceux dont il a eu l'habileté de ne pas se servir. Dans un récit où les principaux acteurs sont un Frédéric et un Louis XV, et en débrouillant des intrigues de cour ou d'alcôve où se trouvent mêlés des Voltaire, des Richelieu, des Châteauroux, rien n'était si difficile que de ne faire que sa juste part à l'anecdote galante et au scandale inédit. C'est malheureusement une habitude prise, nous l'avons constaté bien des fois, et une fâcheuse habitude, aussitôt qu'il s'agit du XVIIIe siècle, de donner pour ainsi dire le pas à l'historiette sur l'histoire. Et si j'ignore ce que le duc de Broglie a pu trouver en ce genre aux archives des affaires étrangères ou au *Record Office,* tout le monde sait qu'il n'eût eu qu'à puiser à mains pleines dans les *Mémoires* ou pamphlets du temps : les *Mémoires* de Richelieu, par exemple, ou ce fameux *Chansonnier Maurepas*. Mais il n'a cru devoir le faire qu'avec une extrême modération, et pour autant seulement qu'il était impossible ici de les négliger, puisqu'enfin la fortune a voulu que Mme de Châteauroux fût un moment maîtresse des destinées de la France. « Ces recueils de chansons que l'on réimprime aujourd'hui sont des documens dont on doit se servir avec une grande réserve, car ils sont aussi dépourvus (ce qui n'est pas peu dire) de valeur historique que de décence et de mérite poétique. » De combien de Mémoires conviendrait-il d'en dire autant ? Nous sera-t-il permis de rappeler à ce propos que nous avons nous-même trop souvent protesté contre l'abusif emploi de ces commérages dans la grande histoire pour ne pas saisir avec empressement l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de placer nos protestations sous l'autorité de M. de Broglie ? Il n'est pas de calomnies, plates ou odieuses, qu'avec de pareils documens on ne puisse introduire dans l'histoire. Et, quand une fois elles s'y sont mises, la malignité naturelle du lecteur y trouve trop bien son compte pour qu'elles n'y restent pas.

Quelques-uns croient donner ainsi ce qu'ils appellent de l'animation ou de la vie au récit; mais ce n'est qu'une animation factice, une vaine apparence de vie; et les vrais mobiles des actes sont plus loin et plus profondément cachés. C'est ce que le duc de Broglie a si clairement démontré pour Mme de Châteauroux. Oui, sans doute, les destinées de la France furent un moment entre ses mains, et c'était Louis XV qui les y avait remises, mais il y avait tout un parti derrière Mme de Châteauroux, et, dans ce parti, Richelieu, Tencin, Noailles, Frédéric même, c'est-à-dire des projets, des desseins, des ambitions, toute une politique, bien autre chose enfin que ce qu'y ont vu les chansonniers et les pamphlétaires du temps. On cite souvent, et il le mérite, parce qu'il est joli, le mot de la duchesse de Bourgogne, que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent. N'est-ce pas toutefois à la condition de ne pas oublier que ces femmes elles-mêmes, — une Montespan, une de Prie,

une Châteauroux, une Pompadour, une Du Barry, — sont gouvernées par des hommes, et qu'elles n'ont qu'à ce titre leurs entrées dans l'histoire? Mme de Châteauroux, dans l'histoire de la guerre de la succession d'Autriche, c'est Noailles et Tencin; comme Mme de Pompadour, dans l'histoire de la guerre de sept ans, c'est Bernis et Choiseul. Elles jouent le rôle sur la scène, et on les siffle ou on les applaudit; mais ce rôle est appris; et sans compter le souffleur qui les suit de l'oreille et des yeux, il y a l'auteur, dans la coulisse, qui le leur a dicté.

Ce qui donne vraiment la vie à l'histoire, c'est la connaissance des mobiles derniers qui font agir les hommes, et voilà peut-être la principale utilité des documens, si même ce n'en est pas la seule. Je ne craindrai pas de dire qu'à ce point de vue le livre de M. de Broglie est lui-même un document sans prix. « Savez-vous l'histoire des Montmorency, madame la maréchale? » demandait un jour Louis XV à la maréchale de Luxembourg, et la maréchale de lui répondre: « Sire, je sais l'histoire de France. » C'est ainsi que, pour le duc de Broglie, toute une partie de l'histoire du XVIIIe siècle se confond avec l'histoire même de sa famille. Et c'est ainsi qu'en un pareil sujet, à tout ce qu'il en pouvait apprendre, comme tout le monde, dans les archives et dans les bibliothèques, s'est ajouté naturellement ce qu'il en connaissait d'avance, comme personne, par intuition et par droit d'hérédité, Qu'il accuse ou qu'il excuse, qu'il blâme ou qu'il approuve, qu'il condamne ou qu'il justifie, mais surtout quand il explique, on le sent partout dans son monde, ou plutôt dans son élément. La vérité des portraits qu'il trace n'a pas besoin de confirmation, elle se déclare d'elle-même; je reconnais Belle-Isle et je reconnais le maréchal de Broglie; c'est bien ainsi que devait être Noailles et c'est bien ainsi que devait être Maurice; voilà la reine de France, l'honnête, pieuse et effacée Marie Leczinska; voilà la reine de Hongrie, la jeune, la belle, l'orgueilleuse Marie-Thérèse, pour qui tout un peuple s'est levé dans un élan d'enthousiasme et d'amour. Il n'y a guère qu'un roué, comme Richelieu, ou un cynique couronné, tel que Frédéric, dont on puisse trouver que peut-être le duc de Broglie n'ait pas atteint le fond. Est-ce une illusion, dont le théâtre et le roman seraient en partie responsables? mais on voudrait, ce semble, au personnage de Richelieu, dans le rôle surtout où le duc de Broglie nous le montre, quelques touches de plus d'un héros de Crébillon fils ou de l'auteur des *Liaisons dangereuses*, et une corruption de moins bonne compagnie. Mais, pour Frédéric, je crains bien que ce hardi mépris de l'humanité, dont il fait étalage à plaisir, ne soit pas chez lui de ces traits simples et irréductibles, au-delà desquels il n'y a rien à chercher. Le Frédéric de M. de Broglie a quelque chose de trop intellectuel, si je puis ainsi dire, ou de trop spiritualisé.

Si vivante que soit, dans le livre de M. de Broglie, la vérité des portraits, je ne sais si la perspicacité de l'historien politique n'y est pas encore supérieure au coup d'œil du peintre. Justement en raison du nombre, de la diversité, de la nature particulière aussi des documens diplomatiques, rien n'est si difficile, si délicat, si hasardeux surtout que de débrouiller l'écheveau d'une intrigue politique de quelque importance et de quelque durée. Ou plutôt, en pareille occurrence, les documens, quelquefois, servent si peu qu'ils égarent non-seulement les historiens novices, mais ceux mêmes qui, vieillis dans l'étude de l'histoire, ont négligé d'étudier particulièrement les finesses, les subtilités, je puis bien dire les roueries de la langue diplomatique. Ici encore, ses traditions de race et sa propre expérience des affaires avaient comme prédestiné le duc de Broglie à son livre. Aussi est-ce un plaisir de l'espèce la plus rare, — attendu que de très grands historiens, Macaulay, par exemple, ne nous le donnent pas toujours, — que de suivre le duc de Broglie démêlant un à un, d'une main légère et souvent malicieuse, tous ces fils enchevêtrés, les isolant, puis les rapprochant, nous montrant, où nous n'apercevions que désordre et que confusion, une trame industrieusement ou savamment ourdie, et nous faisant comprendre enfin ce que c'était que la diplomatie dans ces grands états d'autrefois dont on peut dire avec vérité qu'assez inattentifs à ce qui se passait au dedans d'eux, toutes leurs préoccupations, toutes leurs forces, toutes leurs ressources étaient tendues vers le dehors... Mais il y a là quelque chose de plus que des traditions ou l'expérience des affaires. A ce degré de hauteur et de généralisation, c'est l'instinct de la grande histoire, et ce mot aujourd'hui vaut la peine qu'on l'explique.

On a beaucoup médit, et surtout dans le temps où nous sommes, de la chronologie d'abord, et puis, comme on l'appelle assez dédaigneusement, de l'histoire des Traités et des Batailles. Les démocrates plus avancés disent : l'histoire des rois et, — quand du moins ils admettent l'histoire, — prétendent la remplacer par l'histoire des peuples. N'a-t-on pas même voulu faire passer cette conception nouvelle jusque dans les programmes de l'enseignement secondaire, ou plutôt n'est-ce pas elle qui depuis quelque années les a si maladroitement transformés? Comme si les peuples avaient véritablement une histoire, comme si partout et de tout temps, dans la Gaule antique au temps de la conquête germaine, et dans la France moderne au temps de la révolution, la grande affaire de la multitude (et la multitude c'est ici tout ce qui ne représente pas sur le théâtre du monde) n'avait pas été de vivre, de vaquer comme elle pouvait à ses occupations, de travailler au jour le jour de son art ou de son métier, de s'accommoder du présent et de s'assurer de l'avenir! A Paris, en pleine terreur, promenades, cafés et

salles de spectacle ne désemplissaient pas. Une assemblée menait alors la France, et, combien d'hommes cette assemblée ?

Si donc l'on voulait écrire, telle qu'on la conçoit, cette histoire des peuples, elle se ressemblerait étrangement à elle-même, sauf peut-être quelques différences qu'y mettraient les races ou les lieux, car pour celles qu'y ajouterait la diversité des temps, ce serait toujours quelque effet, plus ou moins éloigné, de la politique ou de la guerre. La principale différence qu'il y ait entre un Français du temps de la régence et un Français du temps de la révolution, c'est Louis XV qui l'y a mise, les guerres que l'on sait, et les conséquences qui les ont suivies. Après cela, quand on aura fait que la guerre ne soit pas le plus profond ébranlement qui puisse agiter les masses humaines, comme aussi quand on aura fait que la politique, qui la prépare, ou la diplomatie, qui la termine, ne soient pas les génératrices du droit des nations, alors, mais alors seulement, on pourra se désintéresser de l'histoire des traités et des batailles. Tant que l'on n'y aura pas réussi, — et on n'y réussira point tant que l'homme sera l'homme, — l'histoire des traités et des batailles sera la grande histoire, et elle tiendra le premier rang dans les préoccupations du véritable historien, parce qu'après tout elle le tiendra toujoursdans la vie totale de l'humanité.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que, comme aussi bien toute science et tout art, la grande histoire a malheureusement ses travailleurs qui l'encombrent plutôt qu'ils n'en déblaient les approches. Leur maladresse éclate à la fois dans le choix de leurs sujets et leur manière de les traiter. Mais puisque ce n'est pas d'eux aujourd'hui qu'il est question, passons charitablement leurs œuvres et leurs noms sous silence, en leur donnant seulement le conseil d'apprendre dans ce livre ce que c'est qu'un grand sujet. Après ou avant la révolution française (l'avenir seul nous le dira, ou sans doute à d'autres que nous), il n'en est pas de plus important dans l'histoire du XVIIIe siècle, non pas même la fondation de l'empire colonial de l'Angleterre ou le partage de la Pologne, qui n'en sont au surplus que les conséquences directes. L'apparition de la Prusse et de la Russie sur les champs de bataille de l'Europe, leur brusque intrusion parmi les vieilles monarchies, dans ce fameux système d'équilibre où il n'y a pas de place pour elles, les interversions de rapports et les diminutions de puissance qui en résultent, c'est le fait capital de ces cent ans d'histoire, et plus on y regarde, plus il semble que, reculant d'un demi-siècle le mot fameux de Goethe, on puisse dire : C'est de là que date une ère nouvelle pour l'histoire du monde. En effet, l'événement était, pour ainsi parler, à si longue portée, que jusqu'en 1870 nous n'en avions pas encore calculé les conséquences, et, commençant à les discerner en ce qui regarde l'Allemagne, il n'est personne qui puisse prévoir où elles s'arrêteront pour la Russie. C'est ce qui met dans le livre du duc de

Broglie, à l'arrière-plan en quelque sorte, une grandeur mystérieuse. Il ne s'agit point ici d'histoire que l'on pourrait appeler morte; les événemens qu'on y voit commencer n'ont pas encore aujourd'hui produit tous leurs effets; ils sont toujours vivans; une leçon, tantôt plus apparente et tantôt plus secrète, est enveloppée dans les faits. On reconnaît à ces différens signes les vrais et grands sujets. Ils sont moindres, quelque talent que l'on y déploie, dès qu'ils ont perdu cette espèce de vitalité; et l'on dit alors que du domaine de l'histoire ils sont tombés dans celui de l'érudition.

Une autre condition nécessaire à la grande histoire, après la nature même des sujets et leur importance actuelle, c'est que de grandes figures y puissent ramasser et retenir l'attention sur elles. Sans les noms de roi de France, de Turenne et de Condé, comme le faisait observer Voltaire, la guerre de la fronde n'eût pas été moins ridicule que celle des Barberins, et malgré ces grands noms, je ne sais si l'on n'a pas singulièrement exagéré dans notre propre histoire l'importance de la fronde. Mais inversement, pour n'avoir pas trouvé l'occasion propice, l'homme qui jeta les fondemens de la grandeur prussienne, celui que l'on a nommé le grand-électeur, s'il a sans doute une grande place dans la mémoire des Allemands, n'en a qu'une très petite dans l'histoire générale. Il s'est trouvé ici que les personnages en scène, Marie-Thérèse et Frédéric, la France et l'Angleterre du XVIIIe siècle, sinon George II et Louis XV, étaient dignes de l'événement. J'ai rappelé de quels traits le duc de Broglie avait sû les peindre. Je dois dire maintenant que ce qu'il n'a pas moins admirablement montré, c'est leur part effective d'action dans les événemens eux-mêmes.

Les petites causes, assurément, ne produisent pas de grands effets. Mais elles provoquent à tout le moins, elles peuvent provoquer ceux qui sont contenus ou enveloppés dans les grandes. Et puis il faudrait bien s'entendre. Ne s'est-on pas trop habitué, dans le siècle où nous sommes, sous le prétexte spécieux qu'un homme est assez peu de chose, à éliminer de l'histoire, comme une cause insignifiante, l'action personnelle des individus? La fermeté de caractère d'une Marie-Thérèse, ou la vivacité de génie d'un Frédéric, sont-ce là de si petites causes? dont l'action soit si peu saisissable? et comme des quantités négligeables qui n'importent que médiocrement à la vérité de l'histoire? ou au contraire, et plus philosophiquement, si ce ne sont pas les seules, ne sont-ce pas au moins les premières que l'historien doive tâcher à mettre dans tout leur jour? parce qu'à vrai dire s'il y en a d'autres, il n'y en a pas beaucoup dont on puisse calculer avec la même exactitude ou la même approximation le sens, la force et la continuité. Là dessus, par la pensée, sans rien changer au reste, en laissant autour d'eux leurs mêmes conseillers ou dans leurs mains les mêmes ressources, mettez seulement Louis XV à Vienne, Marie-Thérèse à Versailles, et

croyez, si vous le pouvez; que vous n'avez pas changé la face de l'histoire.

Mais de plus petites causes ont aussi leur importance. On peut douter que, sans Belle-Isle, le cardinal Fleury, vieux et prudent, eût précipité la France dans la guerre la plus impolitique, puisque de toutes manières elle devait être la plus stérile; et il paraît assez certain que sans la folle et vaniteuse impétuosité du duc de Grammont, Noailles eût emporté la victoire de Dettingue. Libres ou non, ouvriers ou instrumens du principe de leurs résolutions, — ce n'est pas là le point, — ce sont les hommes qui font l'histoire; les hommes, avec leur caractère, leurs passions, leur volonté. Aisément saisissable dans les moindres événemens, leur action l'est jusque dans les grandes, et c'est à peine si de quelques révolutions, dont on peut dire qu'elles agissent à la façon des forces de la nature,

> Quæ mare, quæ terras, quæ denique nubila cœli
> Verrunt, ac subito vexantia turbine raptant,

il est permis de croire qu'elles aient échappé à cette action directe et effective des hommes. Ajouterai-je même que si l'histoire politique ou militaire a pu paraître souvent ingrate, c'est peut-être pour n'avoir pas toujours assez fait sa part, dans une opération de guerre ou dans une négociation diplomatique, à la personnalité propre de ceux qui les ont conduites? M. de Broglie avait trop le sens de l'histoire et celui de la réalité pour tomber dans cette erreur commune. Aussi, dans ces quatre volumes, sont-ce bien les volontés ou les passions des hommes qui engendrent les événemens, et d'un seul et même coup le livre y gagne en valeur dramatique ce qu'il y gagne en vérité humaine. De combien s'en est-il fallu que la retraite de Prague, au lieu de ce qu'elle fut, ne fût peut-être qu'une honteuse capitulation? Uniquement de ce qu'il demeurait encore de vigueur, de résolution d'esprit dans le corps malade de Belle-Isle ou dans la machine usée du vieux maréchal de Broglie. Et en même temps que l'intérêt que nous prenons toujours au spectacle d'une volonté qui se déploie, c'est ce qui fait ici le drame et la leçon de la retraite de Prague. Mais de combien s'en est-il fallu que la première campagne de Louis XV, se terminant par une grande victoire, ne changeât la fortune de la guerre, celle de la France même, et l'avenir, par conséquent? D'un accès de fièvre, et, quand il fut passé, de ce que la maladie avait révélé, dans ce prince à qui l'on voulait croire encore, d'irrémédiable faiblesse et d'irrésolution invincible.

En signalant, dans le livre de M. de Broglie, à côté de la philosophie générale des événemens, cette subtile psychologie des petites causes, c'est d'ailleurs un nouveau mérite que j'en indique : la variété des

tableaux et la diversité du ton. Il est d'autant plus remarquable qu'il est aujourd'hui plus rare. La monotonie règne dans l'école nouvelle : une intrigue de cour s'y raconte avec le même style qu'une négociation diplomatique, et l'on y parle des amours de Louis XV avec le même sérieux que de la bataille de Rosbach ou du traité de Paris. J'en sais bien l'une au moins des raisons. C'est encore la fureur de traiter, comme l'on dit, scientifiquement l'histoire. De même donc que le naturaliste ne croit pas qu'aucun être vivant soit indigne de son attention, ni surtout que sa masse puisse faire d'un éléphant un objet plus intéressant qu'un ciron, de même pour l'historien, c'est assez qu'un fait se soit passé pour qu'il ait droit de cité dans l'histoire. Mais, de même encore que le naturaliste, dans ses classifications et dans ses descriptions, ne fait pas la place plus large au cèdre qu'à l'hysope et qu'il en parle exactement du même ton, de même aussi l'historien, quelque sujet qu'il traite, le traite par une rigoureuse application de la même méthode. Rien ne serait plus facile que de montrer ici, comme plus haut, le vice de cette comparaison de l'histoire de l'homme avec celle de la nature. Il suffira de dire que l'homme n'a d'histoire qu'autant qu'il se dégage lui-même et se sépare du reste de la nature. J'ajouterai qu'en déformant les proportions des événemens et les ramenant tous, pour ainsi dire, à la même échelle, on altère ce qui est un des principaux objets de l'histoire : les rapports des événemens. Et c'est en outre, on le voit bien, la ruine même de l'histoire comme art, n'y ayant vraiment d'art qu'à la condition d'un peu de perspective, de lumière, de couleur et de diversité. Heureusement pour nous que l'artiste, en M. de Broglie, n'est pas au-dessous de l'historien. Sans que l'unité du sujet y perde rien, chaque chapitre, dans ces quatre volumes, a sa couleur et vraiment son individualité. Du ton de la plus éloquente émotion, noble sans rhétorique et chaleureuse sans déclamation, comme dans *la Retraite de Prague*, le duc de Broglie passe à celui du plus élégant badinage ou de la plus pénétrante ironie, comme dans *la Mission de Voltaire à Berlin* ou comme dans *la Maladie du roi*. Et, dans l'un comme dans l'autre cas, c'est le même accent de justesse, la même et si rare appropriation de l'expression au sujet, la réalité de l'histoire avec les alternatives de ses combinaisons tour à tour tragiques ou amusantes.

Pour y réussir, il ne fallait pas moins que cette extraordinaire souplesse de style que le duc de Broglie, ainsi que nous l'avons indiqué, semblerait avoir surtout acquise au contact et comme dans le maniement des affaires, dans l'intervalle qui sépare ces quatre derniers volumes des premiers chapitres du *Secret du roi*. Les premiers chapitres du *Secret du roi* remontent à quinze ans bientôt. Qu'il fût capable des hautes généralisations historiques et de la grave éloquence que demande

la grande histoire, c'est ce que le duc de Broglie avait prouvé, — sans parler ici de son premier livre,— dans et dès ses premières *Études diplomatiques*. Et *le Secret du roi* nous l'avait fait connaître non moins capable de démêler ce qu'il peut y avoir quelquefois, ce qu'il y a le plus communément de nature assez délicate, pour ne pas dire suspecte, dans ce que l'on appelle une intrigue de cour. Mais ici ces deux qualités, si diverses ou même si contradictoires, apparaissent fondues ensemble, ne puis-je pas dire pour la première fois, quand je songe aux deux beaux livres à côté desquels j'ai cru devoir placer d'abord celui de M. de Broglie : *la Révolution d'Angleterre* et les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, deux modèles, certainement, de l'art d'écrire l'histoire, mais le premier peut-être un peu sévère et le second un peu académique ? C'est que personne de nous n'échappe entièrement aux influences de son temps ni ne les domine de si haut qu'il ne finisse par y céder. Dans l'histoire comme ailleurs, nous voulons de nos jours une manière moins tendue, plus de naturel, moins d'artifice, et une reproduction ou une imitation plus fidèle de la vie. Il sera sans doute piquant que nous en devions le modèle au duc de Broglie. C'est en quoi cependant nous ne conseillerons à personne de vouloir l'imiter à son tour, car, pour que la dignité de l'histoire et de l'historien n'y perde rien, il y faut des qualités de goût, de mesure, de finesse, et, par-dessus tout une aisance native, ou, pour mieux dire encore, une grâce d'état que l'on apporte ou que l'on reçoit, mais qui ne n'acquiert pas.

Il nous reste à souhaiter maintenant que le duc de Broglie continue bientôt et achève une œuvre dont lui-même d'ailleurs a déjà marqué les limites et ordonné le plan. Après les causes de la guerre de la succession d'Autriche et ses premières phases, l'historien nous doit au moins l'explication dans le même détail des causes de la guerre de sept ans, afin qu'ainsi, son *Frédéric II et Louis XV* rejoignant son *Secret du roi*, nous ayons de la même main l'histoire diplomatique entière du règne de Louis XV. Ceux qui savent combien l'histoire générale du XVIIIe siècle a été faussée par les écrivains du XVIIIe siècle d'abord et les nôtres ensuite, — et ceux qui ne le savaient pas seraient inexcusables de ne pas s'empresser de l'apprendre dans les livres du duc de Broglie, — ceux-là, dis-je, mesureront aisément l'intérêt, l'importance, la nouveauté d'une telle œuvre. Et qui pourrait mieux que lui nous la donner? d'autant qu'assurément, si ce n'est lui, ce ne sera sans doute personne, — par une crainte bien naturelle de s'exposer désormais à la plus inévitable et la plus redoutable des comparaisons.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Denise*, pièce en 4 actes, par M. Alexandre Dumas fils.

Qu'est-ce que *Denise?* Une tragédie bourgeoise et domestique. « Quand je le disais, s'écrie Diderot chez les morts, que cette sorte de tragédie, voisine de nous par les personnages et par le sujet, pourrait nous affecter aussi vivement que l'autre!.. A peine six mois après mon centenaire, voici M. Dumas fils qui me donne raison. — Je n'en suis pas étonné, reprend avec bonhomie Corneille : avant vos *Entretiens sur le fils naturel* et votre opuscule *de la Poésie dramatique*, j'avais écrit mes *Trois Discours :* j'avais reconnu au poète le droit de sortir de l'histoire pour inventer des tragédies; j'avais déclaré que ce n'est pas une nécessité de ne mettre que les infortunes des rois sur le théâtre, et que celles des autres hommes y trouveraient place, pourvu qu'elles offrissent une action illustre, extraordinaire, sérieuse; pourvu que cette action eût un commencement, un milieu et une fin... — Pourvu, interrompt Racine, que cette action fût simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens, et de l'élégance de l'expression... Voyez ma préface de *Bérénice.* »

Une jeune fille a commis secrètement une faute : quelques années après, elle aime un autre homme que son séducteur, elle est aimée de lui; elle lui révèle cette faute; il l'épouse. Voilà, j'imagine, une action « sérieuse » et assez « extraordinaire » pour qu'on la gratifie « d'illustre, » autant que l'aventure de personnes privées peut l'être. Le héros est un petit gentilhomme en redingote; l'héroïne est née, vers 1860, d'un ancien officier subalterne et d'une bonne femme pauvre : cette tragédie est donc bourgeoise. Une séduction, un mariage, voilà les événemens qui la bornent : cette tragédie est domestique. Il paraît bien

pourtant que c'est une tragédie. La faute est soupçonnée, — elle est avouée, — elle est absoute, — voilà le commencement, le milieu et la fin de l'action. Nul accident ne divise cette action : elle est donc simple; et les ressorts de cette unique machine sont cachés dans les cœurs. Si l'on s'avise que le jeune homme est poussé par son amour à la recherche du fatal secret; que la jeune fille, d'autre part, est décidée par son amour même à faire au jeune homme cette confession qui doit en détruire les chances; que le jeune homme enfin, touché de ce sacrifice, le récompense par le plus énergique effort d'une âme éprise, on trouvera que les passions ici sont violentes et que les sentimens sont beaux. D'ailleurs, ni l'héroïne ni le héros ne sont tout à fait bons ni tout à fait méchans : l'héroïne a péché; le héros n'est pas de ces purs esprits qui se domptent sans peine, et devant qui les souillures du corps sont comme si elles n'étaient pas : l'un par une faute, l'autre par une faiblesse humaine, tombent dans un malheur plus cruel que nous ne voudrions, et qui excite notre crainte et notre pitié. Ils y tombent, ils s'en tirent dans l'espace de quelques heures et sans sortir d'un salon. Par toutes ces raisons, et j'en passe, *Denise* est une tragédie. Derrière Diderot, derrière Racine et Corneille, Aristote sourit à M. Dumas.

André de Bardanne a trente ans; il a fait ses classes à Paris, et aussi ses humanités pratiques : il y a mené, en galant homme, la vie élégante. Il a su arrêter à temps le gaspillage de sa fortune et de sa personne; par les conseils d'un ami, Thouvenin, agronome, qu'il a aidé au début de sa carrière, il s'est retiré dans ses terres et y a retrouvé la richesse. A la recommandation d'une de ses amies, Mme de Thauzette, plus âgée que lui d'une quinzaine d'années et qui fut sa première maîtresse, il a pris pour régisseur un ancien officier, Brissot. Ce régisseur a une excellente femme et une fille, charmante et grave personne, Denise. André est orphelin; il n'a, pour toute famille, qu'une sœur appelée Marthe. Jusque-là dissipé à Paris ou isolé dans son château, il avait laissé Marthe au couvent, quoique déjà grandelette. Après qu'il a éprouvé par un commerce quotidien les caractères de Mme Brissot et de sa fille, il fait venir Marthe et la leur confie. Aussitôt arrivent, alléchés par la dot de Marthe, Mme de Thauzette et son fils Fernand, un jeune homme à marier, qui fut camarade de collège d'André. Tels sont les personnages qui s'offrent à nos yeux, Mme de Thauzette exceptée, dès la première scène; ils sont dénommés et qualifiés au cours de l'interrogatoire qu'une voisine, mauvaise pecque provinciale, fait subir au maître du logis.

Le dernier venu de ces personnages, Fernand, est un beau gars; issu d'une mère galante, il chasse de race : il ne se cache pas, lorsqu'il rencontre un partenaire comme Thouvenin pour faire assaut de philosophie, — disons mieux, il se vante d'être un sectateur de la sen-

sation. Il l'a obtenue de mille et trois femmes, pour le moins, ayant commencé vers seize ans; il la veut facile, rapide et variée; mais la variété qu'il préfère à cette heure est celle qu'il attend d'une femme riche. Il a déjà mis le siège devant Marthe: sous la couverture d'un livre, il glisse un billet respectueux à cette échappée de pension. Mais il compte sans la vigilance de Denise. M. Brissot et le père de Fernand étaient camarades de collège, comme Fernand et André; Denise connaît Fernand depuis l'enfance; ils se tutoient. Elle suit son manège et, sans le dénoncer, elle conseille à André de gagner la confiance de sa sœur, de peur qu'elle ne s'égare vers des personnes indignes: Marthe est bien jeune; elle n'a connu ni son père ni sa mère; elle a été négligée par son frère; elle a grandi au couvent, où l'on a voulu la dresser pour la vie religieuse; mise en liberté, elle est en garde contre tout le monde, hormis sans doute contre un ennemi qui la flatterait; un esprit indocile loge dans sa tête; que son frère prévienne, par un redoublement de tendresse, de trop insidieuses leçons.

Cet avis est donné avec une discrétion parfaite et reçu de même; il n'est question que de Marthe dans le loyal entretien de Denise et d'André. Mais sous les paroles de l'un et de l'autre, on sent vibrer en sourdine la musique d'un amour inavoué: leurs tendresses paraissent heureuses de se rencontrer sur un objet commun, et tristement heureuses comme si elles ne pouvaient se rencontrer ailleurs. Denise est pauvre et fière : avant de trouver avec ses parens un abri chez André, elle a donné des leçons, elle a failli débuter au théâtre; elle a été avertie, par ces durs commencemens de sa jeunesse, que la vie n'est pas un conte où les Cendrillons épousent des princes Charmans. Elle n'a pu empêcher, dans le secret de son cœur, la reconnaissance et l'admiration pour André de se changer en amour; mais cet amour, elle a résolu de le détourner au service de Marthe : c'est le seul emploi qu'elle en veuille faire. Lui, de son côté, a d'abord estimé tant de raison et de grâce, tant de décence et de fierté; il a laissé ensuite s'échauffer son estime; mais de ce sentiment ainsi modifié, il n'a rien laissé paraître. A peine s'il s'est avoué à lui-même sa passion naissante; il ignore celle de Denise: il se tait par prudence et par respect. Le petit nom de Marthe est le seul qui se hasarde à frémir sur leurs lèvres; l'intérêt de Marthe est le terrain neutre où s'approchent silencieusement leurs amours.

Cependant, voici Mme de Thauzette qui s'est vêtue en amazone pour parler de choses sérieuses. Ah! la belle fleur naturelle, nourrie du terreau parisien, épanouie à l'heure qu'il est, et encore capiteuse! Le bel animal, signalé dans la faune du bois de Boulogne par l'éclat de son pelage, par la cambrure de ses reins, par l'ondulation de sa démarche! Mme de Thauzette a quarante-six ans, le même âge à peu près que

Mme Brissot; mais Mme Brissot est une vieille femme, et Mme de Thauzette une femme encore jeune. Mme Brissot est accablée, déformée par le poids de la vie; Mme de Thauzette se tient droite et moulée dans un corset pareil à celui de sa vingtième année : le lacet seulement est plus long. Mme Brissot a les cheveux blancs; Mme de Thauzette les aura peut-être poudrés un jour; en attendant, elle les garde blonds. Tandis que le roturier Brissot demeurait humble et pauvre, son camarade Thauzette, désigné par sa particule pour figurer un jour dans ces almanachs du *high-life* qui sont le *Gotha* des badauds, son camarade Thauzette, mari de « la belle Zézette, » comme on disait dans le monde, s'est poussé par des degrés suspects jusqu'aux sommets lumineux de la finance. Trois ans avant sa mort, il était agent de change; trois ans après, voici sa veuve et son fils réduits à l'expédient d'une alliance fructueuse : Mme de Thauzette propose à André de marier Marthe à Fernand.

Mme de Thauzette a bien des prises sur André. Elle l'a ébloui naguère, au parloir du collège, où l'extase de ce gamin la faisait rire. Il l'a aimée, un peu après, et, non sans émotion, elle l'a déniaisé. Elle se rappelle ce petit roman, parmi d'autres moins originaux, avec plaisir. Elle a poursuivi, après ce relais, ses gais voyages : elle a laissé André voler à d'autres fêtes. Pourtant elle est restée son amie. Elle a pris l'habitude d'aller voir sa sœur au couvent; et comme la vie d'André n'était pas celle d'un saint, comme il était distrait par d'autres soucis, il n'a pu trouver mauvais que cette visiteuse allât désennuyer l'orpheline. Chaque âge a ses accommodemens : voici que Mme de Thauzette, à présent, a un fils bon à marier; l'amour maternel est sa vertu nouvelle, d'autant plus solide qu'elle se fortifie des mêmes coquetteries qu'autrefois son vice : il est si beau, son Fernand ! Il formerait avec Marthe un ménage dont elle raffolerait; elle-même serait une belle-mère, et bientôt une grand'mère charmante. Une grand'mère! C'est que déjà elle pense à la retraite : qu'André se marie à son tour, elle veillera sur ses enfans comme sur ceux de Marthe, avec une sollicitude où restera, comme un tison sous la cendre, un peu de l'ancienne tendresse. Ah! femme trois fois femme et rien que femme, retombée à l'état de nature, réduite à l'unité d'instinct, et telle que, depuis l'invention de la morale, une société en décomposition peut seule en offrir! Avec une sécurité parfaite, avec l'innocence d'une sauvage, Mme de Thauzette propose à André les avantages de cette promiscuité si douce; et André ne se récrie pas, il est trop civilisé pour cela. Mais le caractère de Fernand ne lui présente pas de garanties, bien au contraire. Certaine histoire de jeu l'a fait voir naguère sous un vilain jour : Fernand à jeun a été trop heureux contre un adversaire ivre. Un duel s'en est suivi, où André lui a servi de témoin, mais pourquoi? Par amitié, par gratitude pour sa mère. De là jusqu'à lui donner

la main de Marthe, il y a loin : André refuse. La belle Zézette, jusqu'ici, souriait maternellement, de ces mêmes lèvres qu'André avait connues amoureuses ; elle les retrousse davantage et montre les dents. « Vous ne pouvez marier votre sœur, dit-elle, que dans des conditions particulières. Il faut que son mari et la famille de son mari acceptent ou paraissent ne pas voir... — Quoi donc? — Votre situation vis-à-vis de Mlle Brissot. — Qu'est-ce que cela signifie? — Cela signifie que vous êtes son amant. » La belle Zézette a lâché le mot avec la facilité qui lui est naturelle. Est-ce une injure dans sa bouche? André paraît croire que c'en est une; il proteste avec une indignation qui ne peut que l'offenser. Elle s'excuse par la vraisemblance de la chose : « D'autant plus, ajoute-t-elle... — D'autant plus? — Que vous ne seriez probablement pas le premier. »

« Pas le premier ! » Voilà l'oracle que le nouvel Œdipe s'obstine à presser, dût la vérité qui en jaillira le frapper mortellement. L'amour blessé s'est éveillé, il s'agite; et chacun de ses mouvemens, le faisant souffrir davantage, le fait se mieux connaître. Mme de Thauzette, après de vagues réponses, s'est dérobée aux questions : c'est l'honnête Brissot qu'André interroge le premier après elle, avec un sang-froid feint, sous couleur de l'interroger sur le passé des Thauzette. Brissot ne sait rien, sinon qu'un projet de mariage avait été formé, alors que les deux familles étaient pauvres: Denise et Fernand s'aimaient comme deux enfans élevés ensemble. Un jour M. de Thauzette a conçu pour son fils l'espoir d'un parti mieux renté : le projet a été rompu. Denise est tombée malade de chagrin; elle est allée se guérir dans le Midi; depuis, elle a pardonné, elle a oublié. Brissot ne sait rien de plus. Mais au nom de Fernand, les soupçons errans se sont rassemblés; leurs mille aiguillons ne font plus qu'une plaie. Si Fernand a séduit Denise, Mme de Thauzette, en effet, était bien placée pour le savoir. L'a-t-il séduite? Désormais cette idée obsède le héros : il ne peut plus que s'en délivrer dans une certitude heureuse, ou s'abîmer avec elle dans une certitude abominable. Comment parvenir à l'une ou à l'autre ? Il consulte son ami Thouvenin, il lui ouvre son cœur ; il fait sur lui-même, devant cet homme vertueux, une étude passionnée de la méfiance et de la jalousie; il lui fait suivre la marche du poison dans ses idées et ses sentimens; il s'irrite en psychologue, mais en psychologue furieux d'amour, contre l'impossibilité de pénétrer la conscience d'une autre personne. Thouvenin, avec une candeur virile, lui conseille de s'adresser directement à Denise : qu'il lui demande d'être sa femme, elle dira la vérité. — D'autre part, le dévoûment amoureux de Denise s'exalte, et la courageuse jeune fille se prépare au sacrifice. Après un entretien avec Fernand, Mlle de Bardanne s'est plainte à son frère de la surveillance de sa compagne; elle a imputé à son influence l'échec de Mme de Thauzette ; elle a exigé son renvoi ; ne l'ayant pas obtenu,

elle va repartir pour le couvent; avant de céder la place, elle insulte Denise; elle la traite d'intrigante et d'espionne : Denise, pour toute réponse, lui jure qu'elle la sauvera, fût-ce aux dépens de sa vie et de son honneur.

Le cercle se resserre où Denise et André, ces âmes douloureuses, se débattent, et, à mesure qu'il se resserre, l'anxiété aussi nous étreint plus fort. Mme de Thauzette, innocemment complice de Fernand, voudrait que tout s'arrangeât sans peine; qu'André prît Denise pour femme et que Fernand prît Marthe : toute la maison serait contente. Avec sa diplomatie mondaine, elle annonce à Mme Brissot le bonheur prochain; elle lui signale l'écueil où il peut encore se briser : André est jaloux; si Denise lui raconte son « idylle » avec Fernand, il s'imaginera un drame coupable; qu'elle soit discrète, qu'elle laisse faire sa fortune et celle des autres. Mme Brissot réplique à peine : la seule annonce de ce bonheur paraît l'accabler comme une menace; elle s'en remet à Denise, quoi qu'il arrive, de faire ce qui devra être fait. De nouveau, André interroge Mme de Thauzette : sur la tête de Fernand, sacrée à sa superstition de mère, elle lui jure qu'il n'y a rien eu entre Denise et son fils, rien de plus que ce qu'il sait comme elle. Évidemment elle est sincère, mais ne peut-elle être ignorante? Pour parvenir à la vérité, André s'avise d'un dernier tour, à la fois égoïste et naïf, tel qu'un aveugle d'amour peut l'imaginer en effet; il accorde à Fernand la main de Marthe : « Et maintenant que tu es de la famille, lui dit-il, notre honneur est commun. Puis-je épouser Denise? N'as-tu jamais été son amant? — Jamais. — Tu le jures sur l'honneur? — Sur l'honneur! » Alors André appelle le père et la mère de celle qu'il aime, il leur adresse sa requête. Le père, après quelques façons d'homme pauvre, accorde son consentement; la mère paraît terrifiée; à peine si de ses lèvres tremblantes elle peut murmurer un « oui. » Denise est mandée; Mme Brissot veut qu'on la laisse seule, en toute liberté d'esprit, écouter André et lui répondre. Elle le veut avec les mains jointes, avec des larmes dans les yeux; elle se retire et emmène Brissot.

A ce coup, voici Denise et André face à face, en champ clos. Il déclare ses sentimens : elle les connaissait; depuis longtemps, elle y a répondu tout bas par le don secret de toute sa vie. « Pourtant, ajoute-t-elle, jamais je ne serai votre femme. — Vous avez donc bien aimé Fernand? — Apparemment, puisque je ne me crois plus le droit d'en aimer un autre. — Il épouse ma sœur. — Vous avez consenti!.. A quel propos avez-vous fait cela? » Il avoue quelle fin il a recherchée par ce moyen. Alors Denise ne voit plus qu'une chose : la sœur de l'homme qu'elle aime, la créature à qui elle a fait offrande de ce malheureux amour va épouser un homme indigne, un traître, un larron d'honneur. Par un héroïque aveuglement sur tout le reste, elle n'aperçoit que cette fraude à prévenir, ce vol à empêcher : n'est-ce pas la

seule preuve de passion qu'elle se permette de donner à André? Elle la lui donne : pour sauver Marthe, elle se perd. « J'ai demandé à Fernand, dit André, s'il pouvait me jurer... — Oh ! dites les mots !.. Qu'il n'avait jamais été mon amant. — Oui. — Et alors? — Il a juré... — Ah ! le misérable ! »

Si l'on raconte qu'une femme a envoyé un homme tuer un autre homme et qu'elle a reçu le meurtrier, à son retour, par ces mots : « Qui t'a commandé ce meurtre ? » l'anecdote est paradoxale. Pourtant cette question, c'est le cri d'Hermione ; « Qui te l'a dit ? » et ce cri révèle une âme. De même le « Misérable ! » de Denise. Il paraît surprenant, hors de cette place, qu'une jeune fille traite son séducteur de misérable parce qu'il a gardé le secret de sa faute : c'est le privilège du poète dramatique de créer de tels caractères et de les animer par de telles passions qu'ils puissent, dans une heure critique, user avec vraisemblance de mots invraisemblables. Le cri de Denise est naturel autant que celui d'Hermione ; avec la même beauté psychologique, il a peut-être plus de beauté morale ; n'est-ce pas l'explosion d'une âme qui se sacrifie ? Ce signal de dévoûment marque le point culminant du drame.

En criant sa faute, Denise a jeté le poids qui fermait sa conscience : elle la vide à présent de toutes ses misères. Elle raconte et l'occasion de sa chute et ses suites : les instances de son fiancé à la veille du duel, et puis l'abandon, la naissance clandestine d'un fils et sa mort. Avec quelle rigueur elle et sa mère, pendant des années, ont dû contraindre leurs âmes pour que le père ne se doutât de rien ! A présent elle se soulage et la douleur d'André se mêle à la sienne : « Vous pleurez ! lui dit-elle, merci ! Il n'y a que vous et maman qui ayez jamais pleuré avec moi. »

Ce n'est plus sa mère, ce n'est plus André seulement qui pleure avec Denise, mais tout le public ; chacun, autant que son émotion le permet, cherche par quelle issue l'héroïne et le héros pourront s'échapper du cycle de supplices où ils sont tombés. Brissot, mis en défiance par le trouble de sa femme, a écouté la confession de sa fille ; il a failli étrangler Fernand ; puis il lui a donné le délai d'une heure pour faire demander par Mme de Thauzette la main de Denise. Dans son cerveau de vieil honnête homme et de soldat, trop étroit et de matière trop peu subtile pour admettre des délicatesses de philosophe, Brissot ne conçoit qu'une réparation de la faute d'une fille : le mariage avec son séducteur. Il ne connaît que la décision de la morale traditionnelle ; il résout de la faire exécuter comme une consigne. « Fernand et Denise ont forgé leur chaîne ; qu'ils la portent ! » Ainsi prononce-t-il, dans une admirable scène avec sa femme, où lui et elle disent exactement ce qu'ils doivent dire, lui héroïque, elle touchante, et sans que ni l'un ni l'autre quittent un moment leur sim-

plicité bourgeoise. Mme de Thauzette vient faire sa soumission; les paroles sont échangées. André, cependant, examine sa conscience; Thouvenin, dans un discours, la lui fait regarder comme dans un miroir. La conclusion de ce discours, c'est qu'André ferait bien d'épouser Denise : nous sentons qu'en effet telle sera la fin de la pièce. Mais, entre ces deux mariages, celui de Fernand et celui d'André, l'un obligatoire selon l'ordre des préjugés, l'autre nécessaire selon l'ordre des sentimens, un fossé demeure ouvert : c'est la petite Marthe, l'innocente, qui vient y jeter un pont. Déjà, tout à l'heure, après son explication avec Denise, la glace de son jeune cœur s'est fondue; elle s'est écriée, tout en larmes : « Je suis une méchante fille ! » D'ailleurs elle a prévenu Fernand qu'elle déteste le mensonge et ne le pardonne pas. Sans aller jusqu'au fond des choses, elle comprend que Fernand a délaissé Denise et qu'il l'a trompée elle-même en se disant libre; elle juge qu'il n'est digne ni de l'un ni de l'autre; avec l'exaltation facile à son âge et à son caractère, elle résout de retourner au couvent et d'y emmener Denise : toutes les deux se consacreront à un fiancé qui ne les trompera pas. Elles se dirigent vers la porte, elles vont franchir le seuil, quand le cœur d'André éclate : un cri sort de sa bouche : « Denise ! » Elle tourne la tête; il lui tend les bras. La tragédie est achevée : n'est-ce pas une tragédie ?

Oui, certes, c'en est une et des plus substantielles ; de quel autre nom désigner ce conflit d'âmes, réglé selon les traditions utiles de la scène classique? Mélodrame, disent quelques docteurs, parce qu'il se trouve dans plus d'un mélodrame une fille séduite, un père irrité. Mais dans plusieurs aussi, j'aperçois un duel suivi de mort, dans presque tous un assassinat : *le Cid* et *Andromaque* seront-ils pour cela des mélodrames? Il faut réserver ce titre à des engrenages d'événemens funestes qui n'emportent dans leur train que des fantoches ; mais Denise, André, Marthe, Mme de Thauzette, Brissot et sa femme, tels que nous les avons dessinés dans cette analyse, sont des personnes vivantes ; ce n'est pas par une combinaison d'accidens, mais par des mouvemens de leurs passions qu'ils sont aux prises, et ces mouvemens conviennent au caractère, à la condition de chacun, si bien qu'Aristote lui-même ne reprocherait pas à cet ouvrage ce qu'il reprochait à la plupart de ceux des « modernes, » ses contemporains, d'être une tragédie « sans mœurs. »

« Soit! reprennent quelques-uns, mais *Denise* est un mélodrame parce qu'on y pleure comme aux *Deux Orphelines*. Qu'est-ce que l'histoire de cet enfant, de sa naissance, de sa mort et de son enterrement? Elle émeut nos nerfs d'une manière indigne : cet appel à notre sensiblerie ne s'excuserait qu'à l'Ambigu. » Examinons ce grief. J'imagine que la quantité de pleurs versés ne prouve rien contre le poète : sinon voilà Racine bien embarrassé, au témoignage de Boileau, avec son *Iphigénie!* Mais c'est la qualité de ces pleurs qu'il faut voir : est-il

vrai que nos nerfs seulement sont intéressés par le récit de Denise, et que ce récit n'est qu'un artifice pour les ébranler? Nullement. Il est assez naturel, nous l'avons dit, que Denise, une fois ses lévres descellées, soulage son cœur; il est naturel que toutes ses misères affluent à sa mémoire et qu'elle en fasse jusqu'au bout, à la première personne qui prenne pitié d'elle après sa mère, la déplorable confidence. Quant aux dégoûtés qui regrettent d'abord que l'auteur ait prêté un enfant à Denise et se contenteraient pour elle d'une faute sans conséquence, que leur dire, sinon que, par cet escamotage, leur hypothèse énerve le drame? André est jaloux; il subit depuis une heure l'hallucination de la faute commise : il faut que la preuve vivante en soit offerte à son esprit pour qu'il souffre plus et qu'ensuite sa victoire sur sa douleur soit plus belle. Ceux qui ne suivent pas si avant les desseins de l'auteur, ceux qui ne vont pas jusque-là dans l'intelligence du héros, *Denise* peut se consoler de passer à leurs yeux pour un mélodrame.

Dans cette tragédie, Racine trouverait à redire sur « l'élégance de l'expression. » M. Dumas a expliqué lui-même, par une métaphore, comment il écrit ses pièces : il peint du premier coup, en pleine pâte, pour obtenir des *dessous* d'une plus grande vigueur. Qu'il retouche ces dessous avec assez de force, qu'il pousse telle ou telle partie de l'ouvrage au degré de précision le plus souhaitable, je ne voudrais pas en jurer : la propriété, la finesse du style, qui en est souvent la meilleure force, lui font quelquefois défaut. Par son procédé, il esquisse à merveille, — et c'est assez de l'esquisser, — il fait parler comme il convient tel personnage de second plan : Mme Guichard, de *Monsieur Alphonse*, et ici Mme Brissot, peut-être encore Mme de Thauzette. Aux personnages de premier plan, comme André et Denise, et à ceux qui passent du second plan au premier, comme çà et là Thouvenin et Brissot, il ne prête pas toujours des contours assez nets; il n'a pas à leur service un langage assez délié. Il leur donne bien, dans le dialogue coupé, des reparties d'un naturel qui fait illusion; il leur donne aussi des mots qui ne sont que vulgaires, ou, pis encore, de mauvais goût; dans le discours, il leur attribue volontiers, faute de mieux, une éloquence de publiciste où la justesse est rare. D'autres fois, où le discours excède ses moyens, il le remplace par un jeu de scène; la mimique de Brissot, après la confession de sa fille, tient lieu d'un monologue à la don Diègue :

> O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
> N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie!

Je sais bien que cette mimique est plus naturelle que l'artifice d'un monologue; je sais que Diderot la préférerait. Il ne se tiendrait pas

d'aise à voir certains « tableaux » formés par les personnages de *Denise;* et, s'il ne pouvait que lire la brochure (1), il se réjouirait de tant d'indications de scène. N'importe : ces moyens d'exécution me paraissent d'un art inférieur, et je le dis. Mais, avec la même fermeté, je maintiens que l'invention de *Denise* est d'un art supérieur. C'est assez pour la classer hors du vulgaire des drames, dans un ordre où nos respects n'ont que rarement à saluer un ouvrage nouveau.

Après cela, quiconque lirait cette étude loin des conversations de Paris, croirait que nous avons tout dit sur *Denise;* et peut-être, en effet, avons-nous dit, au moins rapidement, tout ce qu'il fallait en dire à cette place. Il n'y manquerait que de constater que la pièce est bien jouée, que M. Worms et Mlle Bartet prêtent la vibration de leurs nerfs et de leurs voix au héros et à l'héroïne, et qu'ils la communiquent au public; que M. Coquelin est parfait dans le rôle de Thouvenin et qu'il y donne, avec l'exemple de l'autorité, le modèle de la diction la plus nuancée du monde; que Mme Granger représente Mme Brissot avec conscience; que M. Got, dans le personnage de Brissot, a le pathétique ordinaire de sa brusquerie, et que Mlle Pierson, sous le nom de Mme de Thauzette, fait apprécier à leur prix, pour la première fois depuis son entrée à la Comédie-Française, les ressources variées de sa bonne grâce; que Mlle Reichenberg, qui figure Marthe, un peu trop sèche sans doute dans la seconde partie du rôle, en marque la première d'une pointe bien fine.

Mais ce n'est ni le talent des acteurs, ni les qualités dramatiques de l'ouvrage, ni ses défauts qui font l'entretien des couloirs pendant les entr'actes et des salons au lendemain de chaque représentation de *Denise;* c'est la thèse : quelle thèse?

Avez-vous pris garde qu'André de Bardanne est un honnête homme, et qu'il épouse Denise Brissot, une fille-mère? Ce mariage, les caractères du héros et de l'héroïne, leur passion, la situation, le commandent; et si l'auteur l'approuve, on ne peut dire qu'il le force. André est orphelin : il n'a de comptes à rendre de sa conduite à personne ; il a joui suffisamment du monde, et, si le monde le blâme, il s'en consolera, ayant assez dîné en ville. Pour lui-même, passé au feu de la vie parisienne, retrempé dans la vie agreste, il doit n'estimer guère que les réalités morales; il aime Denise, il est aimé d'elle : la virginité de cette femme, valeur d'opinion, il peut en faire son deuil, plus volontiers du moins que de cette femme elle-même, de toutes ses grâces et de toutes ses vertus. D'ailleurs, non-seulement Denise a souffert, elle a expié, mais encore ce secret, dont la révélation la déshonore, c'est elle-même qui l'a révélé; — à quel moment? Alors qu'elle était à

(1) Calmann Lévy, éditeur.

l'abri de toute indiscrétion d'autrui; — et pourquoi? Par amour, justement, pour André. Ajoutez que ce sacrifice, André l'a provoqué: par cet acte volontaire, il s'est obligé envers Denise; Thouvenin le lui dit nettement: « Ou vous n'aimiez pas Mlle Brissot, et alors il fallait la laisser tranquille et ne pas lui arracher son secret, ou vous l'aimiez, et alors tant pis ou plutôt tant mieux pour vous, vous voilà engagé avec elle pour la vie. » Remarquez, enfin, qu'André ne se décide pas sans lutte; mais quoi! Thouvenin le lui dit encore: « Croyez-vous que vous allez maintenant rentrer dans la catégorie des jeunes gens à marier et que vous allez, par l'entremise d'un ami ou d'un notaire, faire demander la main d'une petite jeune fille qui vous aimera peut-être après le sacrement? » Non, il ne le croit pas; il se connaît lui-même, et voilà de la haute et forte psychologie: ce n'est pas impunément qu'on a subi de telles épreuves d'amour et qu'on s'y est soi-même poussé plus avant; il est trop tard, à présent, pour qu'André s'arrache de Denise; il ne lui reste qu'à fermer décidément ses bras sur elle en lui donnant son nom.

Il se peut donc qu'un honnête homme, par de bonnes raisons et avec raison, épouse une fille-mère? — Apparemment! — « Oh! oh! fait le public, voilà où M. Dumas voulait en venir! Aussi bien, dès le début, son manège nous était suspect. Il nous a fait passer par un chemin où il y a trop de pierres, trop de pierres de scandale et trop savamment disposées, pour nous habituer à sauter l'obstacle. Il nous a montré, dès le lever du rideau, comme représentans du monde, quelques pharisiens d'élite; il nous a fait voir, par les manœuvres de Fernand autour de Marthe, comment l'honneur d'une jeune fille peut innocemment périr; il nous a exposé la promiscuité du phalanstère Bardanne-Thauzette; il nous a dépaysés par le mauvais ton de ses personnages, qui appellent les choses par leur nom; tout cela pour pouvoir s'écrier à la fin: — « Où est la société sans péché qui a droit de lapider mon héroïne? » Chacune de ces précautions nous choquait déjà quand nous pouvions à peine en deviner le sens. Volontiers nous aurions protesté qu'il n'y a pas de pharisiens dans le monde; qu'une jeune fille bien élevée ne peut être séduite; qu'il est sans exemple, à Paris, qu'un jeune homme laisse approcher sa sœur d'une femme dont il a été l'amant; qu'aussi bien on n'a jamais été l'amant d'une femme, mais qu'on a été seulement du dernier bien avec elle... Toutes ces répliques, pendant trois actes, nous les avions au bout de la langue; — pendant deux actes au moins, car le troisième, en nous émouvant, nous avait étourdis. Mais voici que, dans le quatrième, par l'office du raisonneur Thouvenin, l'auteur allume sa lanterne et explique son spectacle; et le rideau baissé, nous découvrons qu'en effet il faut tirer de cette pièce la conclusion que Thouvenin en tire: un honnête homme peut épouser une fille-mère. Ah! ah! nous reconnaissons

M. Dumas, l'auteur du *Fils naturel* et des *Idées de madame Aubray*. Pour lui, la qualité de fille-mère est un titre au mariage, et non pas seulement avec le séducteur, — il peut avoir cessé de plaire, — mais avec le premier honnête homme venu et le plus innocent, que la fille-mère aura choisi. Cet honnête homme est tenu de réparer le tort du voisin. Vous tous, célibataires, êtes voués aux filles-mères; vous toutes, familles vertueuses, vous leur devez vos fils. Ainsi prêche M. Dumas dans son nouvel ouvrage : *Denise* n'est qu'une thèse dialoguée; ô la détestable thèse! »

Ce petit discours, beaucoup de spectateurs le tiennent de bonne foi. Il n'a qu'un tort; c'est d'incliner depuis le commencement vers le sophisme, et à la fin d'y tomber. Ceux qui le murmurent prêtent à M. Dumas un décret aussi absolu que le leur : dans le fond de leur conscience, ils défendent que la fille-mère soit jamais épousée; ils supposent que l'auteur de *Denise* commande qu'elle le soit toujours. Il ne dit pourtant rien de pareil, au moins dans cette pièce, et, s'il en a touché quelque chose ailleurs, ils n'ont pas le droit de le savoir. C'est eux qui soutiennent une thèse contre l'ouvrage plutôt que l'ouvrage n'en soutient une contre eux; au moins la leur est-elle plus despotique que la sienne : elle prétend s'appliquer à tous les cas.

La faute d'une fille, quelque fâcheux qu'en soit le dommage, n'abolit pas nécessairement et à jamais toute la valeur de sa personne; tant vaut la femme, tant vaut le mariage; il se peut donc qu'un honnête homme épouse une fille séduite : voilà tout ce que dit l'auteur, ou plutôt ce qu'il montre, voilà l'idée réalisée dans *Denise*. Réduite à son exacte portée, à Dieu ne plaise que je décline pour M. Dumas la responsabilité de cette doctrine! Est-elle si téméraire? Elle fait honneur à sa psychologie sans compromettre sa morale.

C'est pour animer cette doctrine qu'il a conçu cette pièce; et, en effet, cette pièce est vivante. Ce n'est ni la thèse qu'on prétend, ni aucune thèse dialoguée : car les personnages, excepté celui de Thouvenin et, en quelques points, celui de Fernand, ne sont pas les porte-paroles de l'auteur ni de son antagoniste imaginaire; ils existent pour leur compte. Ils sentent et ils raisonnent dans une tragédie domestique doublée « d'une sorte de drame moral, » l'une et l'autre tels que Diderot les souhaitait et qu'il n'a jamais su les faire. Rappelez-vous ses paroles : « J'ai quelquefois pensé qu'on discuterait au théâtre les points de morale les plus importans, et cela sans nuire à la marche violente et rapide de l'action dramatique. De quoi s'agirait-il en effet? De disposer le poème de manière que les choses y fussent amenées, comme l'abdication de l'empire dans *Cinna*. C'est ainsi qu'un poète agiterait la question du suicide, de l'honneur,.. et cent autres. » N'est-ce pas une prophétie? Aussi bien, cette « sorte de drame moral » étonnerait-elle, plus que

la tragédie domestique, le vieux Corneille? Il trouvait que la première utilité du poème dramatique « consiste aux instructions morales qu'on y peut semer presque partout. » Il ajoutait, il est vrai, qu'il ne faut pas « pousser loin ces instructions sans les appliquer au particulier; autrement, c'est un lieu-commun qui ne manque jamais d'ennuyer l'auditeur, parce qu'il fait languir l'action; et quelque heureusement que réussira cet étalage de moralité, il faut toujours craindre que ce ne soit un de ces ornemens ambitieux qu'Horace nous ordonne de retrancher. » Je ne garantis pas que Thouvenin ne pousse quelquefois ses « instructions » un peu loin sans les « appliquer » assez fidèlement « au particulier, » et qu'il n'y ait dans ses discours quelques « ornemens ambitieux: » cela ne fait pas que le reste de l'ouvrage soit un sermon.

Ni mélodrame, ni thèse, mais « tragédie domestique » et « drame moral, » voilà *Denise:* l'artiste et le moraliste, le spectateur de la vie et son juge, son peintre et son réformateur, ces deux adversaires que nous avons vus maintes fois lutter en M. Dumas et l'emporter alternativement l'un sur l'autre, ces deux génies se sont réconciliés pour cet ouvrage. Leurs dons opposés s'y font équilibre; c'est le premier surtout de ces deux génies, l'artiste, plus souvent vaincu dans de récentes épreuves, que nous félicitons d'avoir rétabli la balance; et c'est pourquoi, sans méconnaître le moraliste, nous avons cherché principalement à mettre en lumière ce caractère de l'œuvre commune : l'imitation de la vie des âmes, qui ne va pas sans sympathie avec elles. Nous nous sommes attachés à cette tâche plutôt qu'à l'éloge ou au blâme des détails, qui peut-être aurait amusé davantage. Heureux si nous avons fait comprendre que *Denise*, bien que née d'une idée pure, est une pièce humaine dans la double acception, — doublement belle, — de ce mot; qu'ainsi elle est digne de clore, jusqu'à nouvel ordre, la carrière ouverte par les dieux du théâtre, voilà un tiers de siècle, au fils de Dumas. Un lettré, qui joint à l'esprit de finesse la connaissance des raisons du cœur, le comte Giuseppe Primoli, écrit fort justement dans une revue italienne : « *La Dame aux camélias* est l'œuvre du jeune homme ; *Denise* est l'œuvre de l'homme mûr. L'une n'a aucun rapport avec l'autre, mais peut-être faut-il avoir aimé Marguerite pour comprendre Denise. » On peut ajouter que, pour comprendre Denise, il faut l'aimer elle-même; ç'a été la vertu de l'auteur : et que lui reprochions-nous naguère, sinon de ne plus vouloir aimer?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Cette année, qui commence sans éclat et sans élan, va donc être à peu près tout entière aux élections, c'est-à-dire aux agitations stériles, aux brigues, aux hâbleries de factions, aux programmes menteurs, et aussi peu que possible aux affaires sérieuses du pays. Tous les pouvoirs vont passer par l'épreuve du scrutin. Avant qu'un an soit écoulé, c'est M. le président de la république qui aura un successeur à l'Élysée ou qui verra son consulat prolongé par le vote d'un congrès réuni pour la circonstance. Avant que l'été soit fini ou peut-être avant qu'il ait commencé, si les politiques du jour voient quelque avantage de parti à précipiter une dissolution, c'est la chambre des députés qui comparaîtra devant le suffrage universel consulté dans ses comices, selon la vieille rubrique. Pour aujourd'hui, c'est le sénat qui vient d'ouvrir la série des expériences de scrutin par un renouvellement partiel, par l'application de la loi électorale récemment votée dans l'intérêt des candidats républicains, comme on en a fait assez naïvement l'aveu. L'opération ne date que d'hier, du 25 janvier; les opérateurs l'ont exécutée sans douleur, et maintenant la session qui avait été interrompue après un seul jour de séance où le nouveau ministre de la guerre avait eu le temps de faire sa première apparition, cette session reprend son cours avec ce qu'on peut appeler le sénat de la revision, en attendant la chambre, qui sera peut-être l'élue du scrutin de liste, et le président de la république, qui sera à son tour l'élu des assemblées nouvelles. Le cycle alors sera complet; toutes les cérémonies de l'évolution constitutionnelle seront accomplies, — sauf l'imprévu qui

trouble quelquefois les fêtes les mieux préparées et qui peut déranger le programme.

Qu'en est-il pour le moment, cependant, de cette première manifestation électorale qui vient d'ouvrir l'année, et qu'en peut-on augurer pour l'avenir, pour la fixité et le jeu des institutions, pour la direction de la politique de la France ? Ce n'est ici évidemment qu'un préliminaire assez vague, un signe peu décisif de l'état des esprits et des opinions, d'autant plus que le soin qu'on a mis à diriger ou à préparer le vote par des artifices de législation, par des déplacemens calculés d'influences, par un remaniement arbitraire de l'électorat sénatorial, était fait pour obscurcir ou atténuer d'avance la signification de cette première manifestation. Telles qu'elles sont toutefois, ces élections sénatoriales du 25 janvier gardent encore leur prix. Elles montrent à travers tout une certaine tendance dominante, des dispositions d'opinion et peut-être, au fond, une assez grande fatigue déguisée sous de l'indécision; elles ont leurs traits généraux et elles ont aussi leurs excentricités, leurs bizarreries. Une des plus curieuses excentricités de ce dernier scrutin du 25 janvier, c'est assurément l'élection sénatoriale de Paris, de la ville reine, qui, depuis trop longtemps, s'est attribué le privilège de donner, par ses choix, des énigmes à déchiffrer au pays tout entier et à l'Europe.

On finira bientôt par ne plus s'y reconnaître. Paris, qui avait un sénateur à nommer, avait à choisir entre deux ou trois candidats offerts à ses suffrages. L'un, M. Spuller, sans être une notoriété de premier ordre, n'est pas non plus un inconnu; ce n'est pas surtout, on en conviendra, un réactionnaire. C'est un des chefs de la majorité républicaine dans le parlement, un esprit laborieux, un peu massif, traînant un assez lourd bagage de banalités démocratiques et anticléricales, mais ayant assez de bon sens pour comprendre que la stabilité est un bien, même sous la république, et qu'il y a des conditions de gouvernement dont aucun régime ne se passe impunément. Ce qu'il pense sur la nécessité de ne pas tout livrer à l'aventure, il l'a dit non sans courage. Chose étrange, M. Spuller était un modéré à Paris! L'autre candidat était un radical suffisamment obscur, qui n'avait d'autre titre que de souscrire des deux mains au programme savamment libellé des revendications nouvelles : revision intégrale de la constitution par une assemblée constituante, suppression du sénat, subordination du pouvoir exécutif, séparation de l'état et de l'église, élection de la magistrature, émancipation de Paris, décentralisation communale, mandat impératif, etc. Quel est le nom de ce personnage consulaire aspirant au mandat sénatorial pour supprimer le sénat et bien d'autres choses encore? Peu importe, il a l'étiquette du programme démocratique le plus perfectionné. Entre ces candidats, c'est

le radical qui a été choisi, non-seulement contre M. Spuller, mais encore contre M. Clémenceau, qui présentait, quant à lui, un autre radical tout aussi étonnant. Paris, le nouveau Paris électeur, a décidément une passion malheureuse pour tout ce qui est inconnu et médiocre. Il fut un temps où la grande ville, qui a toujours été une citadelle d'opposition, le foyer de toutes les frondes contre les gouvernemens, avait du moins l'orgueil de se faire représenter dans les assemblées par des hommes qui étaient l'honneur et l'illustration du pays. Aujourd'hui, Paris, tel qu'on le fait depuis quelques années, semble être à la recherche de toutes les médiocrités pour les envoyer au sénat, à la chambre et au conseil municipal : de sorte que cette ville, qui est comme le foyer central du pays, qui réunit toutes les lumières, les corps savans, les traditions de sociabilité française, les puissances financières et industrielles, se trouve en définitive représentée, à part quelques exceptions qui échappent aux classifications de partis, par tout ce qu'il y a de plus obscur dans une démagogie de quartier. On en est là! Et lorsque ces étranges représentans de la glorieuse cité parlent de Paris, de ses droits, de son ascendant, de sa primauté, ils ne s'aperçoivent pas que, s'il n'y avait qu'eux, Paris ne serait plus Paris et aurait bientôt perdu tout son prestige devant la France comme devant le monde; ils ne voient pas que chacune de leurs victoires rend plus sensible ce phénomène extraordinaire de la plus puissante des villes représentée et, jusqu'à un certain point, gouvernée par des personnages de hasard. C'est la moralité de ce scrutin du 25 janvier; mais, après tout, ce n'est qu'un incident. Il n'y a qu'un démagogue de plus dans nos assemblées, et ce n'est pas une excentricité parisienne qui marque le vrai caractère de ces élections sénatoriales accomplies l'autre jour au même instant dans plus de quarante départemens de la France.

Le fait est que, dans leur ensemble, ces élections du 25 janvier restent assez difficiles à définir. Que veulent-elles dire réellement? Il est vrai, nous en convenons tout de suite, elles ne sont pas précisément conservatrices, en ce sens qu'elles ont momentanément banni du Luxembourg quelques-uns des chefs les plus brillans ou les plus autorisés des partis conservateurs. Les républicains ministériels et leurs alliés, qui sont si riches d'illustrations et de talens, tenaient avant tout à exclure des assemblées de la république des orateurs importuns comme M. le duc de Broglie. Ils avaient préparé leur loi électorale justement pour atteindre ce but; ils avaient fait leurs calculs, ils avaient d'avance passé la revue des nouveaux électeurs, — et ils ont réussi, au moins dans l'Eure. Ils n'ont pas pu réussir à l'égard de M. Bocher, qui, en ce moment, même était éprouvé par le plus cruel malheur de famille et qui, malgré son éloignement, n'a pas moins réuni une imposante

majorité dans le Calvados; mais M. le duc de Broglie est resté sur le champ de bataille, et avec lui quelques autres conservateurs ont perdu leurs sièges dans la Dordogne, dans la Charente-Inférieure. C'est la grande victoire fort célébrée au camp officiel! Les dernières élections sénatoriales ne sont donc pas conservatrices, à ne considérer que le résultat matériel et immédiat du scrutin. Sont-elles républicaines? Elles le sont assurément; elles sont même, si l'on veut, ministérielles, opportunistes, en ce sens que, si elles ne sont pas conservatrices, elles ne sont pas non plus révolutionnaires, puisque les radicaux de province qui se sont présentés avec le programme des élections parisiennes ont eu vraiment peu de succès. Toute la question est de savoir ce qu'il y a réellement dans ce fait, qui semble assez compliqué, qui l'est certainement, et qui n'est en définitive que l'expression de l'état général de l'opinion. Au fond, que veut et qu'a voulu dire le pays? Il a traduit ses perplexités et ses embarras dans son vote. En choisissant les candidats républicains qui se sont présentés à lui, le plus souvent avec l'appui de l'administration, il a donné son suffrage au gouvernement légal plutôt qu'à ceux qu'on lui a représentés comme disposés à renverser la république au risque d'une révolution qui est toujours pour lui un inquiétant inconnu. Il a prêté le concours qu'on lui demandait; mais il n'a sûrement pas voulu voter pour tout ce que bien des républicains mettent sous ce nom de république, pour les aventures sans issue, pour la désorganisation de l'armée, pour les guerres religieuses sans fin, pour les agitations révolutionnaires des réunions publiques, pour les dépenses démesurées, pour le désordre financier et pour les nouveaux impôts qui en sont l'inévitable conséquence. A dire vrai, le pays tel qu'il est, tel qu'il apparaît, représente une masse conservatrice par tous ses instincts, par son essence, et donnant son appui au gouvernement qui existe, pour obtenir de lui la stabilité qu'il désire, la sécurité dont il a besoin, la paix qui est la garantie de son travail et de son industrie, l'ordre dans sa vie intérieure comme dans les finances publiques. C'est tout le secret de l'antipathie qu'il a témoignée pour les radicaux aux élections dernières, antipathie qui n'est point allée cette fois encore jusqu'à le pousser vers les conservateurs de tradition et d'opinion, mais qui peut le conduire un jour ou l'autre à des manifestations plus accentuées. De telle façon que ce scrutin du 25 janvier, qui est certainement encore une victoire républicaine, peut en même temps passer pour un avertissement donné à ceux qui se sont chargés de diriger la république.

Les républicains, qui, avec des entraînemens souvent dangereux et des idées fausses, gardent quelque prévoyance, quelque raison, sentent bien eux-mêmes que la France n'est pas faite pour être traînée d'aventures en aventures, d'agitations en agitations jusqu'à un radicalisme destructeur. Ils comprennent que le premier danger est de laisser

entrevoir au pays que la république ne peut pas lui assurer l'ordre et le gouvernement régulier dont il a besoin, qu'elle doit fatalement se confondre avec l'anarchie des programmes révolutionnaires; ils s'en préoccupent visiblement, et c'est là sans doute l'explication du langage de quelques-uns d'entre eux après comme avant les élections. M. Spuller, qui a été vaincu malgré un discours courageux, — ou peut-être à cause de ce discours, — n'a point hésité à dire devant ses électeurs qu'il ne s'agit plus de se nourrir d'espérances chimériques et d'illusions dangereuses, que la république doit avoir une politique nationale, être la république de tous et non d'un parti, qu'il redoute, quant à lui, le règne trop absolu de la démocratie, que ceux qui lui disent qu'elle peut tout la flattent et la corrompent. L'échec que M. Spuller a essuyé n'est point sans doute de nature à lui prouver qu'il s'est trompé en réclamant pour la démocratie une règle et un frein. M. Challemel-Lacour, qui a été victorieux dans les Bouches-du-Rhône, malgré l'intervention de M. Clémenceau et « autres personnages de marque » contre lui, M. Challemel-Lacour a écrit, au lendemain de son élection, une lettre où il flagelle de sa verve la plus acérée le « radicalisme sectaire et vide, » les « républicains purs et farouches. » L'ancien ministre des affaires étrangères ne cache pas son dédain pour la « puérilité de la politique de programmes, » pour le « Syllabus radical élaboré dans quelque consistoire de députés et exhibé pour servir de catéchisme à la démocratie, de guide-âne à ses élus. » M. Challemel-Lacour a l'ironie hautaine et tranchante contre l'extravagance révolutionnaire, même contre les « notables du Palais-Bourbon, » qui rédigent des consultations pour la province. Que signifie ce langage, si ce n'est qu'on sent qu'il y a dans le pays des craintes à apaiser, des vœux à satisfaire, un instinct profond et invariable des garanties nécessaires? Pour tous le premier et le dernier mot, c'est qu'il faut à la France un gouvernement, de la stabilité, une politique de sens commun et de raison pratique. Si c'est là vraiment la moralité qu'on dégage des élections dernières, rien de mieux assurément, et si le ministère lui-même est disposé à s'inspirer de ces idées, ce serait encore de bon augure; mais, c'est ici justement que ceux qui sentent le mal et qui parlent le mieux se trouvent dans une situation fausse pour trouver le vrai remède et pour agir.

Le malheur des républicains, depuis qu'ils sont au pouvoir, c'est de s'être montrés aussi infatués qu'imprévoyans, de n'avoir compris ni la situation du pays, ni leur propre rôle, d'avoir abusé de tout et d'avoir même changé le sens des mots. Ils ont cru assurer la république et fonder un gouvernement en désorganisant toutes les forces sociales et politiques, en livrant toutes les garanties, en flattant des passions de parti et de secte, en cherchant leur appui non dans les opinions modé-

rées et sensées du pays, mais parmi les turbulens et les faméliques, parmi ces radicaux, auxquels on dit parfois de gros mots sans cesser de les ménager, en espérant les avoir encore pour alliés. Et c'est ainsi qu'on est arrivé assez vite à cet état singulier où toutes les idées et les plus simples notions de régularité sont confondues, où le conseil municipal de Paris brave tous les jours le gouvernement, sans parler du bon sens, et où un ancien préfet de police amuse le public avec les secrets d'une administration de l'état pendant que M. le ministre de l'intérieur lui-même fait du pseudo-socialisme dans ses discours en promettant aux ouvriers ce qu'il ne peut tenir. On est arrivé à cette situation où les compromissions de politique intérieure enchaînent la liberté du gouvernement jusque dans les affaires où les intérêts, le drapeau et l'honneur du pays sont engagés. Si ce qu'on appelle aujourd'hui faire du gouvernement consiste tout simplement à continuer ce qu'on a si bien pratiqué depuis quelques années, si M. le président du conseil croit se tirer d'affaire et suffire à tout avec des expédiens, en palliant les déficits de finances jusqu'aux élections prochaines des députés, en dissimulant ses embarras du Tonkin, en changeant de ministre de la guerre, il est la dupe d'une étrange méprise. La majorité républicaine, qu'il se flatte d'avoir obtenue dans les élections sénatoriales, ne lui servirait à rien, si ce n'est peut-être à vivre d'une vie médiocre et contestée; elle ne serait pour lui qu'un moyen de prolonger, d'aggraver une situation pénible pour le pays, dangereuse assurément pour la république elle-même, et il n'aurait puisé qu'une force apparente d'un instant dans ce scrutin du 25 janvier, dont il n'aurait pas compris le sens.

Quelles que soient d'ailleurs les idées ou les illusions de M. le président du conseil sur le caractère et la portée de ces élections d'hier, il y a un point de notre politique où il ne peut plus désormais différer de prendre un parti : c'est cette affaire du Tonkin et de la Chine qui se traîne depuis si longtemps dans les obscurités et les équivoques, que le pays est impatient de voir se terminer ou s'éclaircir. Ce qu'on demande à M. le président du conseil, ce n'est pas de pallier ses embarras ou de dissimuler les difficultés d'une entreprise d'où il faut sortir à l'honneur de la France, puisqu'on s'y est engagé; ce qu'on lui demande, c'est d'avoir une opinion et une résolution, de mettre enfin quelque suite dans ce qu'il fait. Jusqu'ici, il faut bien l'avouer, il a eu un peu toutes les opinions et il a plus d'une fois changé de résolutions; il a été tantôt pour l'occupation restreinte du Tonkin, tantôt pour l'extension de la conquête jusqu'à Lang-Son, un jour pour la politique des gages, un autre jour pour la guerre avec la Chine. A l'heure qu'il est, autant qu'on en peut juger par sa réponse à l'interpellation qui lui a été adressée dans la première séance de la session, il paraît être pour une action sérieuse,

décidée, et c'est pour cela évidemment que M. le général Lewal a été appelé au ministère de la guerre à la place de M. le général Campenon; seulement c'est là toujours la question : Que va-t-on faire réellement? Le nouveau ministre de la guerre, qui, malgré une première apparition au Palais-Bourbon, a encore à établir ses relations avec la chambre, est peut-être lui-même assez embarrassé. Il l'a dit nettement : « Il faut terminer l'œuvre commencée. Nous sommes dans cette alternative : la retraite ou l'action? Vous ne voulez pas la retraite, c'est donc l'action : nous vous obéirons ! » Tout est là en effet. C'est à M. le général Lewal de prendre assez d'autorité pour dénouer victorieusement cette éternelle affaire du Tonkin, aussi bien que pour défendre les intérêts de l'armée contre les projets de désorganisation qui ne cessent de s'agiter au Palais-Bourbon.

C'est donc un fait de plus en plus sensible et assez nouveau dans la politique européenne : les questions qui occupent et émeuvent même tous les cabinets, toutes les diplomaties, ne sont plus dans le vieux monde occidental, sur le Rhin ou sur le Danube, sur l'Escaut ou sur la Moselle; elles sont un peu partout dans l'univers connu et inconnu, au Tonkin et à Formose, en Égypte et au fond du Soudan, dans la Mer-Rouge, sur les bords du Niger, à Madagascar et aux îles Fidji : c'est la passion régnante! Tous les gouvernemens ont quelque part une injure à venger, une position nouvelle à conquérir pour protéger leurs nationaux, ouvrir des débouchés à leur commerce et civiliser des régions inexplorées. Ces jours derniers encore, le ministre des affaires étrangères de Rome, M. Mancini, interpellé sur l'envoi de quelques forces italiennes à Assab et peut-être à Massaoua, dans la Mer-Rouge, répondait que l'Italie ne pouvait « rester seule indifférente à ces sortes de croisades où se lancent toutes les puissances, » qu'elle ne devait pas « refuser son tribut à la civilisation. » L'Italie a cru le moment venu de se mettre en chemin à l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, d'avoir, elle aussi, sa politique coloniale. M. Mancini a pu d'ailleurs assurer avec raison qu'il n'y avait aucun péril à profiter de l'occasion en respectant les droits acquis par d'autres, et il a mis même une certaine poésie caressante dans son langage en comparant particulièrement l'Angleterre à « une riche matrone couverte de joyaux et qui ne peut pas trouver mauvais qu'il y en ait quelques-uns sur le sein de sa jeune amie, l'Italie. » C'est donc plus que jamais entendu, tout le monde est à l'œuvre de la colonisation et de la civilisation. Après cela, il est bien clair que, dans ce mouvement universel, tout n'a pas la même importance, que parmi toutes ces questions qui s'agitent entre les cabinets, une des premières reste encore cette affaire d'Égypte, que la conférence de Londres a laissée indécise, que l'Angleterre n'a pu jusqu'ici réussir à régler ni par les armes, ni par la diplomatie, ni par sa campagne du Soudan, ni par ses négociations avec l'Europe.

Comment se dénouera-t-elle, cette question égyptienne, qui, entre toutes les autres, a cela de particulier qu'elle touche à l'état de l'Orient, à des problèmes d'équilibre général, à des intérêts très multiples, politiques ou financiers, et qu'elle n'appartient pas, par conséquent à l'Angleterre seule? Le gouvernement anglais, avec plus de netteté et plus d'esprit de suite, aurait pu sans doute hâter la solution des difficultés lentement accumulées sur le Nil. Il ne l'a pas fait, embarrassé qu'il était peut-être par des affaires intérieures qui ont détourné son attention, et aujourd'hui il en est encore à savoir dans quelle mesure il donnera satisfaction aux intérêts européens, dont il est bien obligé de tenir compte, comment aussi il se tirera de cette campagne du Soudan, où il s'est engagé pour sauvegarder la sécurité de l'Égypte menacée par le mahdi. C'est le double aspect sous lequel se présente toujours cette affaire égyptienne. Tout est là. Diplomatiquement rien n'est décidé. Après l'échec de la conférence de Londres, le gouvernement de la reine Victoria a pris son temps pour préparer les propositions qu'il voulait soumettre aux cabinets du continent et qui étaient naturellement conçues dans l'intérêt britannique. Les cabinets à leur tour ne se sont point hâtés ; ils ont tenu à s'entendre, à se concerter, et ce n'est qu'il y a quelques jours seulement que la France s'est trouvée en fin de compte chargée de répondre aux propositions anglaises par des propositions nouvelles, convenues entre toutes les puissances, sauf l'Italie, qui, sans se séparer au fond de l'Europe, a tenu à garder une position particulière. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie, ont appuyé la communication française par des notes à peu près analogues sinon identiques. Tout s'est passé d'ailleurs aussi courtoisement, aussi cordialement que possible, sans aucune affectation, sans aucune apparence de démonstration de nature à blesser les susceptibilités britanniques. Entre les propositions anglaises et les contre-propositions des puissances, cependant, il y a et il ne pouvait manquer d'y avoir des différences sensibles. Les cabinets du continent qui ont des intérêts et des droits sur le Nil réclament par-dessus tout une enquête internationale sur cette situation financière de l'Égypte à laquelle on leur demande de remédier. Provisoirement, pour suffire aux embarras trop évidens du trésor égyptien, ils suggèrent des expédiens qui ne sont pas les expédiens anglais ; à une réduction des intérêts assurés jusqu'ici aux créanciers ils préfèrent un impôt temporaire qui engagerait moins la question ; à un emprunt garanti par l'Angleterre et insuffisant ils substituent un emprunt plus considérable, placé sous la garantie de l'Europe, impliquant par cela même le maintien de la surveillance européenne. Ils laissent entrevoir enfin la nécessité de consacrer par une convention nouvelle la liberté et la neutralisation de l'isthme de Suez. En un mot, aux propositions restreintes et trop britanniques de l'Angleterre, on répond

par des propositions d'un caractère général, plus conformes aux conditions internationales de l'Égypte.

Il s'agit maintenant de concilier toutes ces combinaisons qui, sans être, si l'on veut, absolument contradictoires, sont néanmoins encore assez différentes. Là est le point épineux. L'opinion anglaise, il est vrai, s'est montrée d'abord peu favorable aux propositions européennes; elle a commencé par les rejeter comme une injure ou une usurpation, comme un retour offensif contre la prépondérance britannique sur le Nil. L'Angleterre, au dire de certains journaux, a seule tous les droits, et elle peut, elle doit les garder, sans faire des concessions qui seraient un aveu d'impuissance, qui n'auraient d'autre effet que de reconstituer un contrôle multiple aboli. Que parle-t-on d'ailleurs de l'unanimité de l'Europe? L'Italie, malgré une adhésion apparente et calculée aux propositions européennes, se tient à l'écart, et M. Mancini le disait l'autre jour, « elle est parvenue à conserver une plus intime communauté d'intérêts avec l'Angleterre, » — cette communauté intime qui lui permet aujourd'hui d'aller à Assab. M. de Bismarck lui-même, dans un de ses derniers discours, en disait assez pour laisser entendre que, si on lui cède sur quelques points du globe qu'il ambitionne, il ne sera pas difficile sur le Nil et il pratiquera volontiers une fois de plus la politique de « donnant, donnant. » D'un autre côté, rien de plus aisé que de se passer de l'Europe en s'entendant, au besoin, avec la Turquie au sujet de l'Égypte. La Turquie ne demande pas mieux; elle vient d'envoyer un de ses ministres à Londres, elle est toute disposée à se prêter aux vues britanniques, à la condition d'occuper elle-même quelques points de la Haute-Égypte. — En réalité, c'est là de la mauvaise humeur, c'est le thème de polémiques acerbes qui ne sont pas une solution, qui peuvent tout au plus ajouter aux difficultés de la vraie solution. L'Angleterre eût-elle tous les pouvoirs et toutes les libertés, elle ne serait pas moins intéressée à ménager, à respecter les intérêts et les droits des étrangers, à s'entendre avec l'Europe, sans laquelle elle ne peut, en définitive, rien terminer dans la vallée du Nil. Les Anglais éclairés savent bien quel danger il y aurait dans une occupation toujours contestée ou dans une intervention turque qui risquerait de rouvrir la question d'Orient tout entière; et le gouvernement de la reine vient lui-même de montrer sa prévoyance, son esprit de conciliation, en acceptant les propositions françaises et européennes comme une base de négociation nouvelle. M. Gladstone aura sans doute des difficultés à vaincre, des ardeurs d'opposition à combattre, jusque dans le parlement, pour faire accepter une œuvre d'équité et de transaction; il honorera certainement ses vieux jours en soutenant ces luttes, et il aura peut-être une force de plus s'il réussit jusqu'au bout dans cette campagne qu'il a entre-

prise au cœur du Soudan pour la délivrance de Gordon, l'héroïque gardien de Khartoum. C'est là, pour le moment, un autre côté et assurément la partie la plus saisissante, la plus dramatique de l'affaire égyptienne.

Pendant qu'on négocie ou qu'on va négocier en effet sur la situation de l'Égypte, les soldats anglais du corps expéditionnaire de lord Wolseley marchent à travers le désert au but qui leur a été assigné, à la délivrance de Khartoum et de cet étrange héros qui depuis un an est là en sentinelle perdue de son pays, attendant d'être relevé! Lord Wolseley, en homme expérimenté qui s'est rendu compte de toutes les difficultés de l'entreprise dont il s'était chargé, a su se défendre de toute impatience et ne rien précipiter. Avant d'engager ses soldats dans les sables brûlans où la rencontre de l'ennemi était le moindre danger, où ils étaient exposés à souffrir des marches épuisantes et de la soif, il a voulu évidemment faire tous ses préparatifs, prendre toutes ses mesures, et ce n'est qu'il y a quelques semaines qu'il s'est décidé à mettre ses troupes en mouvement. Tandis qu'une colonne sous les ordres du général Earle était chargée de remonter le Nil, le général Herbert Stewart, avec quinze cents hommes, était dirigé à travers le désert sur Métammeh, dont la possession devait ouvrir le chemin de Khartoum. Le commandant en chef s'était porté sur Korti, prêt à soutenir ses lieutenans. Sir Herbert Stewart, après les marches les plus pénibles, a le premier rencontré l'ennemi le 16 janvier au soir; aux abords des puits d'Abou-Klea, où il était impatient d'arriver, il a trouvé devant lui un corps de l'armée du mahdi, fort de dix mille hommes, et accouru pour lui disputer le passage. Dès le 17 au matin, le combat s'est engagé, il a duré depuis les premières lueurs du jour jusqu'à cinq heures du soir. La lutte a été certainement des plus chaudes, puisque les Anglais ont eu encore une fois leur carré rompu par les soldats du mahdi, et que sur leur faible contingent, ils ont perdu près de deux cents hommes, dont dix-huit officiers tués ou blessés. Un des chefs les plus brillans de l'armée anglaise, connu par ses voyages aventureux et par son audace, le colonel Burnaby, a perdu la vie; lord Saint-Vincent a été blessé. Les Anglais ont fini par rester maîtres du champ de bataille et des puits d'Abou-Klea, après avoir infligé à l'ennemi une perte de huit cents hommes. Ce n'était encore que le commencement. La petite colonne anglaise, remise en marche dès le lendemain matin, a eu sans cesse à combattre, jusqu'à une dernière affaire où sir Herbert Stewart a été lui-même assez grièvement blessé; mais on touchait déjà au Nil, on approchait de Métammeh, et ce qui peut donner une importance décisive à cette série de combats livrés par les soldats de Stewart, c'est qu'en arrivant au Nil, on a trouvé des vapeurs envoyés de Khartoum

par Gordon. Ainsi les Anglais communiqueraient déjà avec Khartoum ; ils sont maîtres d'une île du Nil, où ils se sont établis. Ils ne sont pas sans doute encore au bout de leurs épreuves, ils peuvent avoir plus d'un combat à soutenir contre ces soldats du mahdi, qui se battent énergiquement. Ils semblent du moins à peu près maîtres de la situation, et ils ont déjà assez fait en peu de jours pour montrer ce que peuvent des hommes intrépides, vaillamment conduits, — pour exciter l'émotion patriotique de l'Angleterre.

Qu'est-ce donc cependant que la vie contemporaine? Tandis que le gouvernement d'une grande nation est occupé des plus sérieuses affaires et que des soldats meurent héroïquement au loin pour l'honneur de leur pays, il peut se trouver quelques obscurs criminels capables de semer la mort et l'épouvante, dans une cité populeuse et industrieuse. Il n'y a que quelques jours, en pleine capitale de l'Angleterre, aux deux extrémités de la ville, trois explosions de dynamite se sont presque simultanément produites, l'une à la vieille Tour de Londres, cette grande ruine historique respectée de tous les Anglais, les deux autres au palais de Westminster, jusque dans la salle des séances de la chambre des communes. Par une sorte de raffinement de barbarie, les auteurs de cet attentat avaient choisi le jour où les édifices public de Londres reçoivent un assez grand nombre de visiteurs inoffensifs, attirés par une simple curiosité, et ce n'est que par le plus heureux des hasards que les monumens seuls ont été endommagés, qu'il n'y a eu que peu de victimes humaines. Si on cherche le mobile de tels crimes, il est assez difficile à trouver ou à préciser : ce ne peut être évidemment que la passion de la destruction pour la destruction, du meurtre pour le meurtre, l'horrible besoin de répandre la terreur dans une ville, sans s'inquiéter du nombre et du nom de ceux qu'on voue à la mort. Et qu'on le remarque bien, ces attentats semblent n'être plus un simple accident, un acte de fanatisme isolé en Angleterre; ils se reproduisent avec une redoutable persistance. Depuis quelques années, il y a eu une série d'explosions dans les stations de chemins de fer, sous le pont de Londres, dans Saint-James square, sur le chemin de fer métropolitain. Vainement, le parlement a voté, il y a deux ans, un bill sur les matières explosibles : toutes les mesures ont été jusqu'ici impuissantes, et de plus il est à peu près invariable que les auteurs de ces attentats restent inconnus. On accuse toujours les conspirateurs irlandais : il est vrai qu'ils crient assez haut leur haine contre l'Angleterre pour qu'on puisse les soupçonner de ne reculer devant aucune extrémité. Dans tous les cas, de tels crimes restent un triste signe du temps, fait pour attirer l'attention des gouvernemens, qui ne sont que trop autorisés à chercher des moyens de défense.

Ils y sont déjà fort disposés, et ce qu'il y a justement de curieux

aujourd'hui, c'est la coïncidence de cette récente explosion de Londres avec la révélation d'une entente établie entre quelques-uns des gouvernemens du continent pour la répression des attentats politiques. On a cherché quelquefois ce qu'avait pu produire l'entrevue des trois empereurs à Skierniewice pendant le dernier automne. Voilà, au moins, pour une bonne part, le grand secret. On avait pu le soupçonner jusqu'ici; il se dévoile maintenant par deux ou trois actes parfaitement clairs, qui sauf quelques nuances, ne sont que l'expression d'une même politique de répression et de défense commune. Le premier de ces actes est tout simplement, sous la forme d'un échange de notes, un traité d'extradition par lequel l'Allemagne et la Russie s'engagent à se livrer réciproquement les criminels politiques, et la convention nouvelle a cela de significatif qu'elle s'applique, non-seulement à ceux qui ont préparé des attentats ou commis des meurtres politiques ou tramé des complots, mais encore à ceux qui se seraient rendus coupables d'outrages envers le souverain ou un membre de sa famille. Ce que la Russie et l'Allemagne ont fait par voie de convention diplomatique, l'Autriche n'était pas absolument libre de le faire par suite de circonstances toutes particulières. Le gouvernement cisleithan, représenté par le comte Taaffe et le comte Kalnoky, avait à ménager les Polonais de la Galicie, qui sont une des forces de sa majorité parlementaire; mais, s'il n'est pas engagé diplomatiquement avec l'Allemagne et la Russie, il entre évidemment dans la ligue défensive et il exécute à sa manière les conventions de Skierniewice par deux lois qu'il vient de présenter au parlement de Vienne contre toutes les menées révolutionnaires et socialistes. Ces nouvelles lois autrichiennes, qui se rattachent manifestement au traité d'extradition russo-allemand, mettent à la disposition du gouvernement toute sorte de moyens de répression administrative et judiciaire contre ceux qui fabriquent et emploient la dynamite, contre les membres des associations secrètes et les fauteurs de complots, contre les propagandes socialistes. La liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association sont provisoirement mises sous le séquestre en Autriche comme en Allemagne.

Et voilà comment les révolutionnaires de la dynamite travaillent aux progrès des nations! Autrefois, le droit d'asile était respecté; les conspirateurs politiques avaient le privilège de trouver un refuge hors de leur pays. Aujourd'hui on est arrivé à ce point que les traditions libérales sont mises de côté dans un intérêt de défense commune. Et qui sait si, avant peu, l'Angleterre elle-même, qui a déjà un bill sur les matières explosibles, ne sera pas conduite à se montrer moins jalouse de l'inviolabilité traditionnelle du sol britannique?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La hausse des rentes françaises reste toujours le trait caractéristique du marché. Il y a quinze jours, le 3 pour 100 était coté 79.55, le 4 1/2 109.62. Le premier fonds a dépassé 80 francs; le second, 110 francs. Ces prix élevés ont déterminé des réalisations, mais la persistance des achats a empêché toute réaction sérieuse, et le cours de 110 francs était de nouveau inscrit à la cote à la veille de la réponse des primes. L'épargne a beaucoup acheté de rente au comptant, et, pendant presque toute la quinzaine, les cours ont été nivelés sur les deux marchés.

Avec les fonds d'état français ont monté de concert les fonds étrangers. Les rentes russes ont dépassé le pair, le 4 1/2 pour 100 d'Autriche est à 88 francs, le 4 pour 100 hongrois à 80 francs, bientôt 81 francs. L'Italien a reculé un moment jusqu'à 97 francs, à cause du bruit qui se faisait autour de l'expédition d'Assab. La spéculation à la hausse a repris l'offensive et l'Italien reste à 97.70. L'Extérieure, malgré les désastres causés par les tremblemens de terre, se tient avec fermeté entre 60 et 61 francs. L'Unifiée d'Égypte est en hausse de 15 fr. à 342. D'une part, le cabinet Gladstone s'est déclaré prêt à accéder en principe aux contre-propositions françaises; de l'autre, les troupes anglaises ont réussi, au prix de pertes cruelles, à s'établir sur le Nil, à quelque distance de Khartoum, et à entrer en communication avec le général Gordon.

Le mouvement de progression sur les fonds publics a eu pour corollaire une nouvelle hausse des obligations de toute espèce, des Chemins de fer, des Villes et du Crédit foncier.

L'Obligation du Nord atteint 386 francs; celle d'Orléans, en cours d'émission, et dont le coupon est payable en avril prochain, est prise à 384; celle du Midi, les deux Paris-Lyon-Méditerranée, l'Ouest nouvelle, l'Est nouvelle, valent 380. — L'obligation Est-Algérien a monté de 328 à 335, la Bône-Guelma de 354 à 358, l'Ouest-Algérien de 340 à 345. Les obligations des lignes espagnoles n'ont pas été l'objet d'une recherche moins vive de la part des capitaux rendus libres par le paiement des coupons. Toutes ont monté, à l'exception des Asturies et des Beïra-Alta, immobiles, les premières à 314, les autres à 147. Nous relevons 5 francs de hausse sur les Obligations des Andalous, 4 francs

sur la première série des Nord de l'Espagne, 10 francs sur la seconde, 13 francs sur la Pampelune, 6 francs sur les Portugaises, 4 francs sur les Saragosse. Les Obligations Lombardes ont passé de 305 à 310, celles dont le coupon sera payé en avril, de 309 à 314.

La Foncière 1877 est en hausse de 4 francs à 362, celle de 1879 de 7 francs, celle de 1883 de 3 francs. La Communale 1879 a monté de 5 francs à 460. L'Obligation de la Banque hypothécaire a été portée de 407 à 420.

Le mouvement a commencé pendant cette dernière quinzaine à se communiquer des obligations de chemins de fer aux actions. Ce n'est pas certes à cause des résultats de l'exercice 1884, pendant lequel le trafic a été très défavorablement affecté par le ralentissement général des affaires. Les six grandes compagnies ont vu se produire dans l'ensemble de leurs recettes une diminution de 26 millions de francs au minimum, soit 12 millions environ pour le Lyon, 6 pour le Nord, 4 pour l'Est et 6 pour le Midi, l'Ouest et l'Orléans présentant un faible excédent de moins de 2 millions. La diminution dans le rendement kilométrique est de 8 pour 100 sur l'Ouest, varie de 10 à 11 pour 100 sur le Nord, l'Orléans, l'Est et le Midi, et atteint près de 15 pour 100 sur le Lyon.

Seule la Compagnie du Nord pourra fournir à ses actionnaires un dividende prélevé sur ses propres bénéfices; les autres devront, dans une assez large mesure, faire appel à la garantie de l'état. Les capitalistes qui se portent en ce moment sur ces titres savent bien qu'ils ne peuvent compter sur des dividendes supérieurs au minimum garanti par les conventions pour chaque compagnie. Mais ils savent aussi que ce fâcheux état de choses, qui n'est nullement une conséquence des conventions, mais l'effet inévitable d'une crise intense et prolongée dont souffrent également l'agriculture, le commerce et l'industrie, aura tôt ou tard son terme, et que les insuffisances passées seront vite comblées par les plus-values assurées. Au premier réveil d'activité des transactions, par le mécanisme des conventions et la fixation d'un dividende minimum garanti, les actions sont devenues de véritables obligations. Le Lyon a monté de 1,250 à 1,270; le Midi, de 1,160 à 1,168; l'Orléans, de 1,345 à 1,357; le Nord, de 1,640 à 1,662. Les actions des lignes algériennes ont suivi l'impulsion. On a acheté le Bône-Guelma jusqu'à 610 francs, en hausse de 12 francs; l'Est-Algérien a été brusquement soulevé de 563 à 587, l'Ouest-Algérien s'établit solidement au-dessus du pair.

Au dehors, l'Autrichien tend à se relever quelque peu et cote 625 après 617, le Lombard est immobile à 313. Les Méridionaux ont repris le cours de 670 sur la nouvelle des progrès faits par la discussion des conventions relatives aux chemins de fer dans le parlement italien. Le

Nord de l'Espagne est sans changement à 522, le Saragosse s'est relevé, coupon détaché, au cours rond de 400 francs.

Les actions des Chemins portugais ont eu un marché très agité et se sont élevées de 530 à 590 pour revenir à 575. L'assemblée générale est convoquée pour la fin de mars; les deux partis qui se disputent l'administration de la société ont un égal intérêt à ne pas se dessaisir des titres dont ils disposent et à en augmenter plutôt le nombre; de là cette prédominance constante des demandes sur les offres. Les actionnaires restés étrangers au conflit survenu entre l'ancien conseil d'administration et le conseil actuel, mais fort intéressés néanmoins à la solution de ce grave incident, ont accueilli avec satisfaction l'appel qui allait être fait à leur décision. Il s'agit de savoir dans quelle mesure sont fondées les critiques qui ont été dirigées contre l'ancienne administration à l'occasion d'un traité onéreux conclu par celle-ci en faveur de la compagnie voisine de Cacérès. La question sera posée nettement à l'assemblée. Les actionnaires auront à se prononcer entre l'ancien conseil, auteur et partisan du maintien de ce traité, et la nouvelle administration, qui en a entrepris et compte en poursuivre la revision.

La tendance s'est légèrement améliorée sur les titres des institutions de crédit. Le Comptoir d'escompte, toujours recherché au comptant, a monté de 16 francs et se tient bien près de 1,000 francs. La Banque de Paris a passé de 730 à 735; la Société générale, de 481 à 487; quelques ventes l'ont ensuite ramenée à 483; les bilans mensuels de cette société font ressortir, pour 1884, des bénéfices égaux à ceux de 1883. Le Crédit lyonnais est à 537, après 531. La Banque d'escompte a repris 10 francs, à 557, conséquence de la ferme tenue de l'Italien et de la hausse des Chemins méridionaux. Le Crédit foncier est à 1,320, comme il y a quinze jours. Il venait, en ce moment, de regagner en deux ou trois bourses le coupon de 30 francs détaché le 7 janvier.

Sur les autres actions de banques françaises, on ne peut que constater la même immobilité des cours, la même absence des transactions, une égale indifférence du public.

Le Mobilier espagnol est paralysé à 140 francs. La Banque des Pays-Autrichiens a réalisé, en 1884, des bénéfices lui permettant de donner un dividende égal au dernier distribué. La Banque des Pays-Hongrois, dont la situation est quelque peu embarrassée par des immobilisations exagérées de ressources, a cherché un appui dans des relations plus étroites avec la Banque des Pays-Autrichiens. Le Crédit foncier d'Autriche se maintient à ses plus hauts cours. La Banque ottomane a reperdu le cours de 600 francs, à cause du retard apporté à la publication de l'iradé qui doit sanctionner la convention pour les voies de raccordement en Turquie. L'arrangement passé entre la Porte et le

groupe de la Banque ottomane et du Comptoir d'escompte ne semblait devoir se heurter à aucun obstacle; mais le baron de Hirsch aurait, dit-on, fait parvenir au sultan des offres plus avantageuses, et le sultan hésite entre les deux groupes concurrens. Le gouvernement turc ne désirant nullement la jonction de ses tronçons de lignes avec les réseaux européens, cette hésitation entre deux propositions également peu agréables n'est que trop naturelle.

Les valeurs de la compagnie de Suez ont conservé une très bonne attitude. L'action et la Part civile ont monté de 30 francs. Cependant les recettes sont faibles, malgré l'appoint important des transports de troupes pour le Tonkin. Les acheteurs espèrent que l'on sortira bientôt de cet état général de crise qui pèse sur les transactions commerciales dans le monde entier et que le mouvement des échanges entre l'Europe et l'Orient reprendra avec vivacité aussitôt que quelques succès décisifs de nos armes auront terminé le conflit franco-chinois. On escompte aussi l'entente intervenue entre l'Angleterre et la France pour la neutralisation du canal.

Toutes les bonnes compagnies de Gaz, la Compagnie parisienne en tête, voient leurs titres de plus en plus recherchés par l'épargne. Il y a quelque défiance au contraire à l'égard des Voitures et des Omnibus, dont les recettes sont peu favorables. Le Télégraphe de Paris à New-York vaut 155 francs, malgré un dividende de 20 francs. C'est que la concurrence entre les anciens câbles et le dernier posé a encore déterminé un abaissement de taxes et que les bénéfices en pourront, dans une certaine mesure, être défavorablement affectés. Les titres de Panama, actions et obligations, ne subissent point de variations de prix; l'œuvre du creusement suit son cours lent, mais régulier, et bientôt sans doute la compagnie aura à se préoccuper de la création de nouvelles ressources. Les Allumettes sont montées à 640, les Messageries et les Transatlantiques sont immobiles. La Franco-Algérienne avait été portée à 172 sur l'espoir que la chambre allait voter en seconde lecture la concession à cette société de la ligne de Mostaganem à Tiaret. Le renvoi du débat à un mois a fait baisser les actions de 30 à 35 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

SOLANGE

DE CROIX-SAINT-LUC

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Quelle jolie femme!

— Mieux que jolie : je n'ai jamais vu une plus belle tête.

— Qui est-ce?

— Je ne sais pas. Je vais demander à la maréchale.

Celle qu'on regardait tant riait et causait, très entourée, très admirée. On eût dit la reine de toutes les reines de Paris réunies dans ce bal. C'était un défilé d'adorables créatures, épanouies comme des plantes de serre-chaude, dans ce magique hôtel de la maréchale-duchesse de Solférino. Mais pas une n'était aussi belle que cette jeune femme de vingt-six ans qui faisait dire à tous les hommes : « Quelle jolie femme! Qui est-ce? »

Elle était grande, élancée comme la Diane chasseresse. Le visage, allongé, avait une pâleur mate qui éblouissait sous le jeu capricieux des lumières. Les yeux, très ouverts, l'illuminaient étrangement : ils étaient bleus, de ce bleu marine qui a des lueurs vertes. Quand ils regardaient en face, on eût dit qu'ils lançaient des flammes. Les lèvres rouges, un peu sensuelles, découvraient dans

le sourire de petites dents blanches très fines. Les cheveux blonds, pareils à de l'or pâle, et d'une épaisseur soyeuse, étaient doux à l'œil comme un velours changeant. Une mince couronne de lierre y jetait une note vive. Simplement mise d'ailleurs, sans bijoux, avec une robe de tulle blanc garnie de feuillages. De temps à autre, souriante, elle cachait son visage dans un bouquet de fleurs qui faisait valoir encore l'éclat de son teint pâle.

— Alors, vrai, vous ne savez pas son nom? demandait encore le petit Gransac.

Et Lucien de Chavenay dut une seconde fois avouer son ignorance. Ne pas connaître cette merveilleuse créature qui faisait jaser tout le monde, quelle malchance! Car, on ne pouvait pas le nier, c'était la plus belle. On regardait à peine et la duchesse de La Haudraye, en toilette Pompadour, garnie de malines; et la comtesse de Savigny, toute en blanc, resplendissante du feu de ses pierreries; et Mme de Croilly, habillée de lampas vert tendre, enguirlandée de roses. Les femmes disaient peu leur opinion, ou parlaient d'autre chose avec une moue dédaigneuse et fâchée. Mais les hommes ne cachaient pas leur admiration. Des jeunes gens s'approchaient de Chavenay, et les louanges étaient d'autant plus vives qu'on ne connaissait pas la nouvelle venue. Les débutans ont un précieux avantage, c'est qu'on ne les jalouse pas encore. Tout le monde leur fait un succès; sans doute pour le plaisir de nuire aux réputations consacrées!

— Je la connais, moi, l'inconnue! dit tout à coup un grand jeune homme au regard décidé.

— Comment se fait-il qu'on ne l'ait pas encore vue?

— Parce qu'elle vient seulement d'arriver à Paris.

— Peuh! une provinciale.

— Pas du tout : une Parisienne qui habite ses terres. C'est la comtesse de Croix-Saint-Luc, née Solange de Chanlieu, bonne famille toulousaine,.. et fortune énorme. Pas mordus par le krach, ceux-là! C'est la femme de ce grand garçon roux qui la couve des yeux,.. tenez, là-bas. Sa mère était l'amie intime, l'amie de couvent de Mme Fosca.

— Aussi Mme Fosca est assise à côté d'elle, et elle la chaperonne!..

Solange valsait bien, avec la grâce nonchalante d'une créole. La vivacité du plaisir animait sa fine tête de jolie blonde. On voyait tout de suite la délicate jouissance qu'elle tirait de ces joies inattendues. Quand elle retournait à sa place, on s'arrêtait pour l'admirer ou pour solliciter l'honneur de lui être présenté. Mme Fosca semblait heureuse du triomphe de sa jeune amie.

— Vous savez que la comtesse a un succès fou? lui dit gracieusement la duchesse de Solférino en s'approchant d'elle.

— N'est-ce pas?

La maréchale se mit à rire : — Regardez donc celles qui la regardent ! On dit que les actrices se jalousent entre elles. Et nous autres !

— Bah! est-ce que le monde n'est pas un théâtre? On s'y déteste autant qu'à l'Opéra ou à la Comédie. Seulement les sifflets attendent qu'on ait le dos tourné.

— Et la claque reste toujours dans la coulisse!

Herminie Fosca savait se faire craindre. C'est plus facile que de savoir se faire aimer. A quarante-cinq ans, elle était encore belle. Grande, élégante, elle plaisait d'abord avec sa fine tête brune semée de quelques fils d'argent. Riche, veuve, presque sans famille, elle aimait Solange comme son enfant, et c'était pour elle une vraie jouissance que le succès de la jeune femme; car pas une ne pouvait lui être comparée parmi celles qui peuplaient ces vastes salons, tenant presque tout le rez-de-chaussée de l'hôtel. Au dehors, un jardin énorme, où les arbres tristes dressaient leur tête maigre qui se lamentait dans la nuit.

Solange était radieuse. Cependant, parfois, une ombre courait sur son front blanc, quand son regard rencontrait les yeux du jeune homme que Maurice de Croilly avait appelé « ce grand garçon roux. » Le comte de Croix-Saint-Luc était fort beau. Mais ses cheveux ardens et ses yeux grisâtres donnaient à sa physionomie une sorte d'âpreté. Debout contre une porte, il ne quittait pas sa femme du regard. Évidemment, une souffrance cachée le poignait. L'éclair qui, par instans, traversait ses yeux, le frémissement de ses narines, décelaient un trouble intérieur. Se sentait-il donc comme isolé au milieu de ces joies? Ou bien les adulations qui entouraient sa femme lui infligeaient-elles une blessure secrète?

Solange venait de quitter l'un de ses danseurs quand elle fut abordée par une jeune femme, la baronne Bersier. Plutôt élégante que jolie, elle s'avançait vers la comtesse, la main tendue et le sourire aux lèvres :

— Vous connaissez donc ma petite Solange? dit Mme Fosca.

— Si je connais Solange! Mais nous sommes de vieilles amies; de vieilles amies qui ne se sont pas oubliées malgré le temps et la distance.

— Antoinette! dit vivement Mme de Croix-Saint-Luc.

— Oui, ton amie Antoinette! L'Antoinette du couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Elles se regardaient émues et charmées. Élevées ensemble, là-

bas, sous le clair et chaud soleil du Languedoc; séparées une première fois par leurs familles, qui emmenaient l'une en Bourgogne et l'autre à Paris; une seconde fois par la vie, après une correspondance fatalement interrompue, elles se retrouvaient tout à coup dans l'éclat d'une fête parisienne. Malgré le monde qui les entourait, elles se regardaient toujours, heureuses, disant, l'une après l'autre :

— Antoinette!.. Solange!..

Mme Fosca haussa les épaules.

— Elles sont étourdies comme des alouettes! Est-ce que vous vous croyez encore au couvent? De l'émotion! dans un bal, à Paris! Il n'y a plus de jeunesse. De mon temps, nous étions plus malignes. Assieds-toi, Solange... Là, c'est bien... Pas trop près de ton amie... Échangez toutes les deux quelques banalités bien senties. Demain, vous bavarderez tout à l'aise.

Herminie regardait à droite et à gauche avec une face-à-main savamment maniée; et, pendant ce temps-là, les deux amies se glissaient tout bas quelques paroles rapides.

— Tu ne connais pas mon mari? disait Antoinette. Naturellement! Regarde-le. Il est très bien, mon mari. C'est ce joli brun qui fait la cour à Mme de Croilly. Je ne suis pas jalouse, va! Humbert m'obéit au doigt et à l'œil. Je l'ai bien dressé... Et le comte? montre-le-moi... C'est lui, là-bas? Un bel homme. On dirait un ancêtre descendu de son cadre; mais un ancêtre jeune!.. Et tu es heureuse? Car tu as un fils, un amour d'enfant. Je sais cela. Moi, pas. Libre comme l'air!

Elle parlait vite, en paroles pressées, comme une vive Parisienne qui trouve la vie courte et le temps précieux. En l'écoutant, Solange avait un peu pâli.

— Mais tu ne me réponds rien! continua la baronne. Tu n'es pas si bavarde que moi... D'ailleurs, Mme Fosca a raison... Ici nous ne pouvons pas causer. Demain, veux-tu venir déjeuner avec moi?

— Non, je te remercie : c'est impossible, dit vivement Solange.

— Impossible... pourquoi?

— Mais...

— Tu n'es pas libre?

— C'est cela : je ne suis pas libre.

— Eh bien! faisons le contraire. J'irai te demander à déjeuner.

— Oh! ne viens pas!.. Veux-tu?

Mme de Croix-Saint-Luc mit un tel accent dans ces paroles bien simples que la baronne la regarda étonnée. Solange se pencha vers son amie, et à voix basse :

— Ne viens qu'à trois heures... Mais viens!

Le cotillon commençait : les jeunes femmes se trouvaient sépa-

rées. L'attrait du plaisir eut bien vite effacé chez la comtesse l'air de contrainte qui venait d'attrister son visage. De nouveau, elle s'amusait franchement, gaîment, plutôt comme une jeune fille que comme une jeune femme. La maréchale le faisait remarquer à Mme Fosca :

— C'est bien simple, duchesse; et si vous connaissiez ma jeune amie, vous trouveriez cela tout naturel. Elle a été élevée sévèrement, par une famille très rigide, très pieuse. Pas gai, allez, ce couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges! Je le disais à sa mère, Mme de Chanlieu : « Tu la tiens trop à l'étroit, cette petite!.. » Vous l'avez connue, ma pauvre Jacqueline, bonne, tendre, dévouée, mais tremblante devant son mari. Elle est morte trop tôt pour tous ceux qui l'aimaient : trop tôt pour sa fille, surtout... Lorsque Chanlieu s'est vu cette grande enfant sur les bras, il n'a plus eu qu'une idée : s'en débarrasser tout de suite. A seize ans, Solange était mariée. Étudiez Croix-Saint-Luc, ma chère. C'est un homme honnête, loyal, et peut-être bon. Eh bien! je gagerais qu'il a des vertus plus insupportables que des vices! On ne vit pas avec les vertus des gens, mais avec leur caractère. Vous avez entendu parler de sa mère, la comtesse douairière. Jugez si une créature jeune et fringante comme Solange doit s'amuser entre ces portraits de famille... Et ils étaient trois! car le père du jeune homme, le vieux comte, n'est mort qu'il y a dix-huit mois. Ma petite amie ne m'a point fait de confidences. Je crois qu'elle n'ose pas! Elle a bien tort : je la plains de tout mon cœur.

Un jeune homme brun, d'allures gracieuses et distinguées, au visage très fin, venait saluer la maréchale.

— Vous arrivez seulement? demanda celle-ci en lui tendant la main.

— Oui, madame. Je vous prie de m'excuser.

— Ne vous excusez pas, mon cher enfant, j'avais votre sœur. Elle est jolie comme un ange, notre petite Antoinette. Elle a retrouvé ce soir une amie de couvent : pensez si elle était heureuse!

— Vous ne dansez pas le cotillon, Bertrand? dit Mme Fosca.

— Oh! madame, je n'ai guère envie de danser. Si je n'avais promis à ma mère d'aller beaucoup dans le monde, afin de chasser mes *blue devils*, comme elle dit, je serais resté chez moi avec mes livres. Je crois qu'Antoinette a pris toute la gaîté de la famille. Comme je ne me sens pas joyeux, j'ai peur d'ennuyer les autres. Je peux bien vous avouer cela, à vous qui m'avez connu enfant, et me pardonnez mes bizarreries d'humeur. Plus je vais, plus je m'enfonce dans mes longues mélancolies.

Il s'interrompit un moment, et avec un léger sourire :

— Mme Fosca se moquait de moi, l'année dernière, en disant que

j'avais l'âme poétique... L'âme poétique! Vous savez, madame la duchesse, que notre amie explique mon caractère avec ces trois mots dédaigneux.

— Et pourquoi pas? répondit Mme Fosca en riant. Ce n'est pas seulement votre caractère que j'explique de cette manière-là, mon cher Bertrand, mais tous les caractères. C'est une disposition naturelle comme la névralgie et le rhumatisme. Il y a ceux qui ont l'âme poétique, et ceux qui ont l'âme... contraire. Ainsi vous, par exemple, de quoi vous plaignez-vous? Qu'est-ce que vous avez à souhaiter de plus dans la vie? Vous vous appelez Bertrand du Manoir, c'est-à-dire que vous portez un des plus vieux noms de France; vous êtes riche et de bonne santé; vous avez une excellente mère et une sœur ravissante; vous êtes un charmant cavalier... ne rougissez pas!.. et votre intelligence vous permet de suivre la carrière qu'il vous plaira de choisir. Pourquoi êtes-vous mélancolique? Un chagrin d'amour? Oui,.. vous avez eu des fantaisies, mais pas un amour sérieux. Alors, quoi? Inexplicable autrement que par mon heureuse définition. Car elle est heureuse, ma définition! Vous avez l'âme poétique... Vous êtes de ceux qui se campent devant un rayon de lune et poussent de petits cris. Vous vous pâmez en regardant un paysage, et vous discutez l'immortalité de l'âme à propos d'une romance soupirée par un ténor!

Bertrand se mit à rire, d'un rire jeune qui étonnait un peu chez lui.

— Tenez, reprit Mme Fosca, égratignons les hôtes de notre bonne duchesse. Cela nous fera passer une demi-heure.

— Oh! ma chère Herminie, s'écria la maréchale, grâce pour mes invités.

— Mme Fosca passe la moitié de sa vie à faire croire qu'elle est méchante, ajouta Bertrand, et l'autre moitié à prouver le contraire.

— Pas du tout; je suis méchante et ne m'en cache pas. Est-ce que ces gens-là nous épargnent? Voyez M. Du Halga, à qui vous faites un petit signe aimable de la tête. Vous le croyez bon, ce homme-là?.. Il ne parle jamais, et il trompe toujours! Et le petit Chavenay, qui se hausse sur la pointe des pieds pour se regarder avec satisfaction dans toutes les glaces!.. Tenez, Bertrand, il flirte de près avec votre ex-amie, Mme de Savigny...

— Oh! madame!..

— Vous niez avoir été très bien avec elle? Alors vous êtes le seul. Savez-vous qu'elle est encore très belle? Ses yeux ne regardent pas : ils se pâment... Comme elle doit être tendre, cette femme-là! Elle déteste refuser. Quand je la vois marcher, j'ai toujours envie de dire : Une belle nuit qui passe!

— Vous êtes cruelle. Mme de Savigny est...

— Vous la défendez : naturellement. Vous êtes dans votre rôle, ô e dernier des chevaliers français! Ce n'est pas encore celle-là qui ous a inspiré le grand amour, n'est-ce pas, Bertrand? Vous l'au- ez, mon ami. Les âmes poétiques ont toujours le grand amour. Un eau matin, ou un beau soir, vous sentirez un coup au cœur, omme dit la chanson. Et ce sera fini. Vous en aurez pour toute la ie. Eh bien!.. Eh bien!.. Bertrand, qu'est-ce qui vous prend? Pour- uoi cette attitude extatique?

En effet, le jeune homme ne se ressemblait plus. Immobile, les eux étincelans, il regardait Solange de Croix-Saint-Luc, qu'il venait 'apercevoir.

— Mais, Dieu me pardonne! reprit Mme Fosca, il est en contem- lation devant Solange!

Le jeune homme détourna les yeux avec lenteur, comme s'il s'ar- achait péniblement à son rêve. Il se pencha vers la duchesse :

— Quelle est cette jeune femme,.. là, toute en blanc!

— C'est l'amie de votre sœur, dont je vous parlais, mon cher Ber- rand ; la jeune comtesse de Croix-Saint-Luc. Voulez-vous que je ous présente à son mari?

— Oui,.. tout à l'heure, si vous le permettez.

— Hum! il témoigne peu d'empressement! répliqua Mme Fosca 'un ton railleur... Vous avez tort, Bertrand. C'est toujours très ommode de connaître le mari, et, à votre place...

Elle n'acheva point. Le jeune homme la regardait de ses yeux oux et tristes. Elle comprit qu'elle l'affligerait. Puis le cotillon tou- hait à sa fin ; elle avait un prétexte pour s'interrompre. Déjà, les alets de pied dressaient les tables du souper, à six couverts, gar- ies de fleurs et de feuillage. C'est l'heure la plus charmante d'un bal. ne franche gaîté, une intimité passagère, détendent la cérémonieuse analité des conversations ; les femmes, à la fois excitées par le plaisir t alanguies par la fatigue, ne demandent plus à leurs danseurs qu'un eu d'entrain et beaucoup d'appétit ; il n'est pas jusqu'aux visages osés qui n'aient une séduction de plus. Et le frou-frou délicat des obes, les petites causeries sous l'éventail, les éclats de rire répri- nés sont comme un murmure délicieux qui remplacent pour un noment les sons cadencés de l'orchestre.

— Bonsoir,.. ou plutôt, bonjour, Bertrand, dit Antoinette en endant sa petite main à son frère... Comme tu es en retard! Tu iens de la soirée de Mme de Bricourt?

— Non!

— Et tu arrives seulement? Paresseux! Tant pis pour toi. Je te ais prisonnier. Tu souperas à notre table. En attendant, donne- noi le bras. Je veux te présenter à une jolie femme. Vous m'ex-

cusez, monsieur? reprit-elle en faisant un gracieux signe de tête à son danseur, Maurice de Croilly; je suis à vous dans un instant.

Solange n'était pas loin. A mesure qu'il s'approchait d'elle, Bertrand se sentait ému, troublé, inquiet. Son cœur battait plus fort, mais il eut vite repris possession de lui-même.

— Ma chère Solange, dit Antoinette, je te présente mon frère, Bertrand du Manoir; non-seulement mon frère, mais encore mon meilleur ami.

La comtesse sourit et tendant vivement la main au jeune homme :

— Je vous connais depuis longtemps, monsieur. Antoinette et moi, nous parlions souvent de vous au couvent.

— Venez avec moi, Bertrand, dit tout à coup Mme Fosca. Votre sœur a délaissé pour vous Maurice de Croilly, dont la figure navrée fait peine à voir. Nous souperons tous les six ensemble; si du moins des jeunes gens comme vous n'ont pas trop peur d'une vieille femme comme moi.

Puis se penchant vers Bertrand, elle ajouta tout bas :

— La duchesse s'est emparée de M. de Croix-Saint-Luc. Ainsi vous pourrez faire votre cour à votre aise... Ingrat!

Et comme Bertrand rougissait sans rien répondre, Mme Fosca, d'un geste un peu railleur, lui montra le comte qui, les sourcils froncés, les yeux brillans, regardait sa femme.

— Décidement, il est affreusement jaloux! murmura-t-elle... Pauvre Solange!

II.

— La voiture de M. le comte de Croix-Saint-Luc! cria la voix sonore d'un valet de pied.

Sortant de l'alignement des équipages, un coupé tourna dans la cour sablée et vint s'arrêter devant le perron.

— Montez! dit le comte à sa femme d'une voix un peu dure.

A son tour, il monta derrière elle, et ferma brusquement la portière. Les deux chevaux partirent au grand trot dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, pour gagner l'hôtel de Croix-Saint-Luc. Un peu surprise des allures de son mari, la jeune femme tourna la tête vers lui. Elle le voyait mal dans cette obscurité de la voiture.

— Qu'avez-vous, Raymond? demanda-t-elle doucement.

Il eut un geste d'impatience et ne répliqua rien.

La nuit était fort belle, une de ces froides nuits de février où le ciel est clair, le pavé sec. Le coupé filait rapidement, dans le grand silence de Paris. A peine, de temps en temps, une autre voiture, venant en sens inverse, croisait le coupé et disparaissait dans l'ombre. Le mari et la femme gardaient le silence; la tête

appuyée, Solange fermait les yeux. Elle connaissait les bouderies inexpliquées de Raymond; elle y était depuis longtemps résignée. Cependant, lorsque le coupé s'arrêta, et que le comte voulut l'aider à descendre, il serra si fortement la main de la jeune femme, qu'elle ne put retenir un cri :

— Vous m'avez fait mal, murmura-t-elle.

— Excusez-moi, répliqua-t-il d'une voix plus douce.

L'appartement qu'ils occupaient dans leur hôtel tenait tout le premier étage. Solange avait un peu froid, et se hâta de gagner sa chambre; elle espérait être seule et s'y enfermer. Mais le comte la suivait.

— J'ai sommeil, mon ami, dit-elle timidement.

— Vous êtes heureuse d'avoir sommeil : moi,.. moi, je souffre.

Il parlait avec une telle amertume que Solange eut un mouvement de pitié. Elle prit la main de Raymond :

— Vous souffrez ? dit-elle.

— Oui... Cela me fait mal de vous voir adulée, fêtée, comme vous l'étiez ce soir. Vous n'avez pas eu un seul regard pour moi; vous ne m'avez pas adressé une seule parole. Pendant le souper, vous ne cessiez de rire et de plaisanter avec ce jeune homme... Si cela doit continuer ainsi, je ne me sens pas la force de supporter vos coquetteries infernales... Nous retournerons à Léry, que je n'aurais pas dû quitter... Quand nous sommes au château, je vous ai à moi, rien qu'à moi. Je ne suis pas forcé de vous voir légère et inconséquente avec ces jeunes gens qui se croient spirituels, parce qu'ils marivaudent bien avec une femme. Je ne sais pas, moi! Est-ce que j'ai du charme, est-ce que j'ai de l'esprit ? Allons donc! Je suis un paysan!

Il passa la main sur son front comme pour en chasser une idée importune. Dès le commencement de la scène, Solange s'était assise sur un petit fauteuil, avec le geste lassé d'une femme qui sait d'avance tout ce qu'on lui dira. Le comte reprit, d'une voix un peu saccadée :

— Vous m'avez arraché la promesse de venir passer un hiver, dans notre hôtel, à Paris. Ma mère m'avait bien dit que je m'en repentirais. Mais est-ce que je puis vous refuser quelque chose?

— Mieux valait ne pas faire la promesse, pour me reprocher ensuite de l'avoir tenue!

— Je ne vous reprocherais rien, si vous étiez ce que vous devriez être!.. Quel est ce jeune homme qui a soupé à côté de vous?

— M. Bertrand du Manoir, le frère de mon amie, Antoinette Bersier.

— On vous l'a présenté ce soir ?

— Oui.

— L'intimité a marché vite entre vous. Que vous racontait-il donc?

— Mais, mon cher Raymond, M. du Manoir ne me racontait rien... Nous causions ensemble, voilà tout, comme Antoinette avec M. de Croilly.

— De quoi vous parlait-il?

Elle se leva et avec une dignité calme :

— Est-ce un interrogatoire? Soit; mieux vaut que j'y réponde tout de suite. M. du Manoir est arrivé d'Espagne il y a deux mois. Il me parlait de Grenade, sachant par sa sœur que ma chère marraine y était morte, et que j'avais un peu de mon cœur là-bas. Puis la conversation est devenue générale. Mme Fosca nous a fait rire avec une historiette assez amusante. Mon danseur m'a demandé si je resterais après le souper. Je vous voyais de loin, à la table de la maréchale. J'ai compris que vous ne vous amusiez pas. Alors j'ai répondu que j'étais lasse et que je préférais me retirer. Voilà tout ce que j'ai dit et tout ce que j'ai fait. Je ne crois pas qu'il y ait rien de mal dans mes actes ou dans mes paroles.

La jeune femme avait laissé glisser sa sortie de bal sur le dossier du fauteuil. Elle se tenait debout au milieu de la chambre, les narines palpitantes, un peu dédaigneuse, comme une femme qui souffre d'être obligée de se défendre. Elle reprit, plus animée et plus vive :

— Vous dites que vous aimeriez mieux retourner à Léry? Moi de même, si je dois être ici, comme là-bas, l'éternelle victime de vos nerfs malades et de votre humeur ombrageuse.

— Solange!..

— Ah! vous avez voulu une explication. Soit! Ce n'est pas moi qui la demandais. Nous irons jusqu'au bout, puisqu'elle est commencée. Ai-je eu la vie heureuse depuis que nous sommes mariés? J'avais seize ans. Je ne savais rien du monde; je sortais du couvent. Vous m'avez enfermée au château de Croix-Saint-Luc, et je ne l'ai plus quitté. Mon fils est né. Je vous dois cette justice : tant qu'il a été petit, vous me l'avez laissé. Je me suis accoutumée à cette existence de recluse. J'avais mon enfant; je n'en demandais pas davantage. Ce sont les seuls jours joyeux que j'ai vécus. Et j'ai vingt-six ans, et la solitude me pèse, et j'ai soif de liberté, de mouvement et de lumière! Il paraît cependant que j'étais trop heureuse. Cela ne pouvait pas durer. Quand Hervé a eu sept ans, vous me l'avez pris! Vous l'avez mis au collège, dans ce noir collège des pères où je ne peux le voir qu'un jour par mois. J'ai prié, j'ai pleuré. A quoi bon! vous n'avez pas écouté mes prières et vous n'avez pas vu mes larmes. Je n'ai rien obtenu. Vous m'avez répondu que c'était une tradition de famille, que vous deviez ce sacrifice à l'honneur de votre nom. Votre mère n'eût pas

mieux dit! Alors, je vous ai demandé de me faire voyager, de me distraire. Vous avez allégué la tristesse de votre mère, que la mort de votre père laissait toute seule. Un an s'est écoulé. Vous-même avez senti que j'étouffais dans ce cloître où vous m'enfermiez. Vous avez voulu me conduire en Italie. Je vous ai proposé de remplacer ce voyage par un hiver à Paris. Et nous sommes à peine ici depuis quelques jours que déjà votre jalousie empoisonne toutes mes joies!

Le comte écoutait sa femme avec un mélange de tristesse et d'impatience; il sentait qu'elle avait raison et il en souffrait. Lorsque Solange se tut, il fit quelques pas à travers la chambre. Puis revenant vers elle, il la contempla silencieusement :

— Alors, je ne vous rends pas heureuse? dit-il d'une voix altérée.

Elle détourna les yeux, ne répliquant rien, évitant de rencontrer le regard de son mari. Raymond eut un geste découragé :

— Vous me dites que j'ai les nerfs malades et l'humeur ombrageuse. Je vous rends donc la vie pénible? J'y pense quelquefois. C'est un remords qui me vient quand nous sommes seuls, l'un à l'autre, quand ma mère n'est pas entre nous deux. Solange, vous savez bien que vous êtes la seule femme que j'aie aimée jamais. Si vous m'aimiez aussi d'une tendresse pareille, est-ce que vous vous plaindriez de vivre à Croix-Saint-Luc? Je n'ai pas su obtenir de vous l'égal de ce que je vous donnais. C'est ma faute, et j'aurais tort de me plaindre. Mais je souffre! Je souffre quand vous êtes avec ces Parisiens qui savent parler, briller... Je ne sais pas, moi! Je vous le répète, je suis un paysan! Il me faut l'espace, le grand air de nos montagnes, la solitude de nos forêts. A Paris, je ne me sens plus auprès de vous comme là-bas. Le monde nous sépare ainsi qu'une barrière infranchissable. Si vous saviez!.. I faut me plaindre, Solange. Ou plutôt ne me plaignez pas, mais aimez-moi. C'est tout ce que je vous demande!

— Vous dites que vous m'aimez et votre jalousie me désespère!

— Elle vous désespère? Moi, elle me torture. Vous êtes si belle! Il me semble que tous les hommages, toutes les adorations doivent aller vers vous.

— Est-ce ma faute?

— Non; mais ce qui est de votre faute, c'est le sourire et la coquetterie avec lesquels vous les accueillez.

— Encore un reproche!..

— Et si c'en était un?

— Je vous dirais que vous êtes fou. Je ne connaissais pas M. Bertrand du Manoir. Je l'ai vu ce soir pour la première fois.

— Et il vous a plu!

— Pourquoi mentirais-je? Vous savez que je dis toujours ce que

je pense. Je me sentais portée d'amitié pour lui. N'est-ce pas naturel, puisqu'il est le frère d'Antoinette?

Le comte eut un geste brusque.

— Encore! dit-elle.

Elle s'était assise, sentant bien que la colère de son mari s'était envolée. Il la regardait maintenant avec des yeux ardens. On devinait que la passion de Raymond brûlait toujours aussi vive qu'au lendemain de son mariage. L'amour avait grandi dans ce cœur vierge sans être lassé par des années de solitude et de possession. Cet homme violent, au regard énergique, tremblait à présent à côté de cette frêle créature. Sa jalousie était tombée. Il ne restait plus en lui que sa passion et son désir. Il s'était mis à genoux devant sa femme, glissant ses bras autour de sa taille fine :

— Oui, oui, je t'aime mal! murmura-t-il.

Elle sourit, et, le menaçant de son éventail :

— Aimez-moi bien alors. Est-ce donc impossible?

— J'essaierai...

— Vous me le promettez toujours.

Raymond prit les mains de sa femme entre les siennes.

— C'est plus fort que moi. J'ai dans le cœur un démon qui me tente, dit-il très bas, comme s'il se parlait à lui-même.

Elle l'étudiait à son tour avec un mélange de pitié et d'inquiétude :

— Nous raccommoder ce soir, pensait-elle, pour nous fâcher encore demain. Quelle existence!.. Si, au moins, il était heureux, je ne me plaindrais pas. Mais il souffre...

— Alors, tu ne m'en veux plus? murmura-t-il.

— Non.

— Tu me pardonnes?

— Oui.

Un rayon de bonheur éclaira le visage du comte. Elle fit un mouvement comme pour se lever :

— Non, non, ne bouge pas, ne parle pas... Ah! je t'adore!

Et il couvrait de baisers la tête, les mains de cette jeune femme qu'il aimait comme si elle eût été la plus adorée des maîtresses.

III.

Bertrand du Manoir ne demeurait pas chez sa mère. Il habitait un petit rez-de-chaussée dans le milieu de l'avenue Percier. Il appartenait à une famille bonapartiste. En France, on a une opinion par reconnaissance plutôt que par conviction. Devenu homme, le frère d'Antoinette trouva tout naturel d'aimer ceux qu'aimaient les

siens. Non qu'il eût aucune ambition ; la politique l'ennuyait ; il aimait la peinture, les lettres, la musique. Il chérissait la dynastie tombée, surtout parce qu'elle était déchue. De même que les royalistes après 1830, il vivait enfermé dans sa fidélité naïve, comme un chevalier en son armure d'airain. Il appartenait à cette race d'hommes qui ont besoin d'incarner leur croyance dans un individu. Aspiration irraisonnée des cœurs tendres, qui aiment à se donner et ne se reprennent plus.

En 1879, il subit une épreuve douloureuse. Il vit mourir une jeune fille, une amie d'enfance, que sa mère lui réservait pour femme. Il ne l'aimait pas d'un amour passionné ; mais, sachant qu'il l'épouserait un jour, il s'était accoutumé à l'idée de ce bonheur tranquille. Sa nature impressionnable fut ébranlée. D'ailleurs aucune carrière ne le tentait et il se sentait plus disposé à rêver sa vie qu'à la conduire. C'est le défaut de bien des jeunes hommes de cette génération. Les philosophes contemporains ont mis en eux l'ennui vague des réalités. Et ils sont déjà lassés de la vie, où ils entrent, avant même de l'avoir connue. Son beau-frère, le baron Bersier, s'inquiéta de cette disposition d'esprit.

— Pourquoi ne choisirais-tu pas une carrière ? Le travail, c'est le grand remède. Il guérit tout.

— Travailler ? Je suis apte à tout ; mais je ne suis bon à rien.

— C'est trop de modestie. Tu es intelligent, instruit. Un homme tel que toi doit avoir un but dans la vie.

— Je vis. C'est déjà bien assez.

Le baron haussa les épaules :

— Mon cher ami, tu n'es et tu ne seras jamais qu'un rêveur. Cela t'est facile. Tu as cent mille francs de rente, une famille, des relations. C'est ton malheur. Si tu étais pauvre et seul, tu serais obligé de jouer des coudes. Tu t'apercevrais qu'il faut remplacer le rêve par l'action, c'est-à-dire par le travail. As-tu jamais réfléchi à la leçon que nous donne *Hamlet ?* Hamlet, c'est le rêveur. Et il ne fait rien qui vaille ! Il laisse Ophélie se noyer et il égorge le brave Polonius. Parle-moi de Laërte ! C'est un gaillard qui connaît son affaire. Secoue tes papillons noirs et mets-toi résolument au travail.

— A quel travail ? Tu me la bailles belle ! Est-ce que tu travailles, toi ? Est-ce que tu ne vis pas de tes rentes ?

Le baron prit un air grave.

— Mon bon ami, la petite femme que j'ai épousée, laquelle est madame ta sœur, suffirait à remplir dix occupations d'homme. Je t'affirme que ce n'est pas une sinécure d'être ton beau-frère. Mais toi, tu es garçon et, de plus, admirablement doué. Sois écrivain, artiste, soldat,.. que sais-je ? Mais fais quelque chose. En ce temps-ci,

nul n'a le droit d'être un oisif. Une idée : entre dans la diplomatie... On n'a qu'à se taire et à croiser les bras. Tu ne veux pas m'écouter?.. Alors je m'en vais. Adieu, Hamlet!

— Adieu, Laërte... marié!

Ce discours eut pour effet de secouer la torpeur du jeune homme. Dans sa détresse de cœur, il comprit que la vie oisive de Paris lui serait fatale. Il était trop fin, trop intelligent pour se plaire dans les clubs et sur les champs de courses. Il ne considérait pas comme le suprême bonheur d'obtenir une avant-scène aux premières, afin de s'y montrer en mauvaise compagnie. Il eut tôt pris une décision. En trois ans, il visita l'Europe, les États-Unis et les Indes, mais en voyageur attentif plutôt qu'en fils de famille désœuvré. Il vit beaucoup et n'oublia rien.

Entre deux voyages, il s'arrêtait à Paris pour se reposer. Sa famille et ses amis s'aperçurent du changement que subissait son caractère. Il parlait peu, ne riait guère et semblait vivre dans un rêve. Un rêve plein de visions magiques qu'il emportait partout avec lui.

A vrai dire, la vie lui était à charge. Ce jeune homme de vingt-six ans, à qui tout souriait, pour qui le bonheur semblait être une étape assurée, s'ennuyait à mourir. Comme beaucoup de ses contemporains, il n'était point né à son époque. Trop tôt ou trop tard. Le sang des preux anciens bouillonnait dans ses veines. Il ne pouvait se plier à la platitude d'une existence régulière, aux lendemains toujours prévus des banalités parisiennes. Mme Fosca n'exagérait pas en lui disant qu'il avait « l'âme poétique. » Cette plaisanterie peignait l'état psychologique de cet enfant du siècle. Il aurait voulu défendre une noble cause, se dévouer à une entreprise chevaleresque, et lorsqu'il regardait autour de lui, il ne voyait que des ambitions mesquines ou des appétits vulgaires. Il méprisait l'argent : on en avait fait un Dieu. Il rêvait une mort glorieuse : on ne pensait qu'à la vie souriante. Instincts, aspirations, désirs, tout en lui était violenté, heurté par la main d'acier d'un destin contraire. Il avait espéré se réfugier dans un grand amour. N'ayant pu incarner ses ambitions dans un homme, il voulait du moins incarner ses pensées dans une femme. L'amour le consolerait de la gloire. Comme la gloire, l'amour s'était envolé. Et il restait seul,.. seul dans la foule comme dans un désert, cachant ses dégoûts, qu'on ne devinait pas, et ses souffrances, qu'on n'eût pas comprises.

Quand Bertrand se réveilla, le lendemain du bal de la duchesse de Solférino, il fut étonné de sentir en lui une émotion qu'il ne connaissait pas. Solange avait-elle donc produit une impression si vive sur son cœur? Il haussa les épaules. C'était ridicule. Mais, au lieu de sortir de bonne heure, comme d'habitude, il se pelo-

tonna en face du feu clair, pour suivre sa pensée incertaine dans les méandres de la fumée grise. Qu'elle était jolie, la jeune comtesse! C'était une femme comme celle-là qu'il aurait voulu épouser; une femme vive, alerte, rieuse. Il l'évoquait, ainsi qu'une fugitive apparition, pour revoir ses grands yeux bleus au reflet sombre, ses épaules frissonnantes, son sourire exquis... Était-elle heureuse? Qui pouvait le savoir? Il se plaisait à lui construire une existence pareille à son rêve. Il l'apercevait, au fond de la Bourgogne, perdue au milieu des bois, menant l'existence d'une riche châtelaine retirée dans ses terres.

Son beau-frère, le baron Bersier, entra brusquement, l'arrachant à sa douce songerie :

— Je viens te chercher, Bertrand; tu déjeunes avec nous.

Bertrand sourit.

— Mon cher, reprit le baron, tu connais ta sœur. Elle m'a ordonné de te prendre chez toi et de t'amener de force à la maison. J'obéis.

— Pauvre victime!

— Tu connais mon système. Pendant les premiers jours de mon mariage, j'ai essayé de lutter contre ta sœur. Mais j'ai reconnu bientôt que je n'étais pas de taille. Vois-tu, mon cher, dans un mariage, quand ce n'est pas le mari qui est le maître, c'est la femme qui est la maîtresse. J'ai pris le bon parti, qui est de faire les cent volontés d'Antoinette. Tu vois que je ne mentais pas quand je te disais naguère que j'étais fort occupé!

Le baron parlait d'un ton moitié railleur, moitié plaisant.

— Vraiment, mon pauvre Humbert, tu es si malheureux que cela?

— Je ne suis pas malheureux. Au contraire! Il y a dans ma situation beaucoup de petits avantages ignorés. Tu es arrivé de voyage récemment. Tu ne sais pas encore : mais tu verras!

Mme Bersier demeurait rue de la Bienfaisance. Les deux frères trouvèrent la jeune femme dans une serre-chaude, admirant ses fleurs. C'était le grand luxe d'Antoinette. L'hôtel, de construction moderne, se prêtait à ce caprice délicat. Dans la cour, on avait bâti, en retrait sur le jardin, une serre énorme où les orangers, les fleurs d'Afrique croissaient librement. Un mélange de couleurs criardes frappait aussitôt les yeux étonnés, comme si l'on voulait obtenir un effet violent. Entre les larges caisses de fleurs et les palmiers nains, des divans japonais, des fauteuils contournés, des sièges baroques; sur les dalles grises, s'étalaient des peaux moelleuses, d'épais coussins; et, au bout de la galerie longue, s'ouvrait un petit salon, formant boudoir, où la baronne passait le meilleur de ses journées.

— Vous êtes gelés, mes pauvres amis, dit-elle en voyant arriver les jeunes gens. Restons un peu dans la serre avant de passer dans

la salle à manger : vous vous réchaufferez vite. Tu te demandes pourquoi je t'ai arraché aux douceurs de ton *home*, Bertrand? Je voulais causer avec toi. Comment trouves-tu la comtesse de Croix-Saint-Luc?

Il hésita avant de répondre : il avait si peur de se trahir!

— Mais,.. je la trouve charmante.

— Charmante, seulement? Tu es froid.

— Bertrand n'est pas si enthousiaste que vous, ma chère Antoinette, dit Humbert, vous êtes l'amie de couvent de la comtesse. Soit. Mais enfin cette amitié-là est restée un peu platonique pendant neuf ans. Vous retrouvez Mme de Croix-Saint-Luc, par hasard, dans un bal, et depuis hier, vous ne cessez de me parler d'elle.

La baronne regarda son mari :

— Eh bien! qu'est-ce que vous avez, vous? Il me semble que vous discutez?

Le baron fit un signe à Bertrand :

— Hein? qu'est-ce que je te disais?

— Et qu'est-ce que vous disiez? demanda-t-elle avec humeur. Vous vous êtes plaint de moi, j'en suis sûre!

— Me plaindre de vous? Ingrate! Au contraire; j'ai chanté mon bonheur sur le mode éolien; j'ai célébré vos vertus. Je suis l'homme le plus heureux du monde!

— Hum!.. Enfin, je fais semblant de vous croire, mais je reprends. J'ai besoin de vous deux pour m'aider dans un projet que je caresse. Il faut absolument que vous vous entendiez pour faire la conquête du comte de Croix-Saint-Luc.

— Quelle idée! s'écria Bertrand en rougissant un peu.

— Tu aimerais mieux faire la conquête de Solange? répliqua sa sœur avec une pointe de malice... Écoutez-moi bien. Je ne suis au courant de rien. Elle ne m'a point fait de confidences. Du moins, pas encore! Mais je suis certaine que je ne me trompe pas. Elle est malheureuse comme les pierres, la pauvre petite femme. Croyez-vous que ce soit bien gai de vivre dans un château sauvage, avec un ours comme le comte? Faut-il que cet homme soit jaloux pour claquemurer ainsi cette jolie créature!.. Ah! si j'avais eu un mari comme celui-là!

— Je suis curieux de savoir lequel des deux aurait mangé l'autre, dit philosophiquement le baron Bersier.

Antoinette ne répliqua rien, et se contenta de hausser les épaules : le déjeuner était servi. Pendant le repas la jeune femme expliqua son plan : amuser et séduire le comte, l'initier à la vie parisienne, l'engluer dans les plaisirs. Était-ce donc bien difficile? Il ne voulait passer que trois mois dans son hôtel. Il fallait qu'il restât jusqu'au grand prix.

— J'admire la fécondité de votre imagination, ma chère, répliqua son mari. Alors, tous ces beaux projets ont été formés depuis hier soir?

— Mon Dieu! oui.

— Me permettrez-vous de vous faire remarquer une chose?

— Laquelle?

— C'est qu'hier matin, vous ne pensiez pas plus à la comtesse que si elle n'avait jamais existé.

— C'est possible; mais en la retrouvant cette nuit, je me suis aperçue que je l'adorais, et que je ne pouvais plus me passer d'elle!

— Que voilà bien la mobilité d'esprit d'une Parisienne!

— Je ne vous demande pas de discuter.

— Ne vous fâchez pas. Nous obéirons.

— Et nous commencerons les hostilités aujourd'hui. J'ai pris rendez-vous avec Solange. Elle m'attend à trois heures : vous m'accompagnerez.

Mais il ne devait pas en être ainsi. Vers une heure, ce fut Solange qui arriva chez son amie. Le comte avait déjeuné seul; puis, s'excusant auprès de sa femme, il était sorti à pied pour aller voir des chevaux qu'il désirait acheter. Antoinette jeta un cri de joie, et embrassant franchement Solange :

— Comme tu es gentille d'être venue!.. Nous passons l'après-midi ensemble?

— Oui, mon mari me laisse libre.

— Vous pouvez aller au fumoir, messieurs, ajouta la baronne. Nous vous donnons un congé d'une heure.

Et, prenant le bras de Solange, elle l'entraîna dans le petit boudoir, au bout de la serre. Là elles étaient bien seules. Nul ne pouvait les importuner ou les entendre. Antoinette s'assit aux pieds de son amie, sur un tabouret, et lui serrant tendrement les mains :

— Ma pauvre chérie! comme j'ai pensé à toi depuis hier!

Il est certaines heures où l'âme la plus fermée a le besoin de s'ouvrir et de se confier. Solange avait une nature sincère et franche; elle était encore sous l'énervement de la scène de la veille; elle souffrait, et c'était un repos pour elle, presque une consolation que de pouvoir dire tout ce qu'elle pensait. Triste joie, dont elle était même privée dans son exil! Elle ne cacha rien à Antoinette. Elle épancha les secrets de son pauvre cœur blessé. Elle raconta la vie qu'elle menait, vie de recluse, toujours surveillée, entre sa belle-mère et son mari. Pas une heure d'abandon, pas un instant de repos. Des journées réglées à l'avance, comme celles d'une reine d'Espagne de l'ancien régime. Le matin, elle partait à sept heures pour la messe

du village avec sa belle-mère. Au retour, celle-ci donnait des ordres à toute la maison. Solange devait être auprès d'elle, mais sans avoir le droit de risquer un avis, d'émettre une observation. Après le déjeuner, la dame de compagnie, Mlle Gaulin, lisait à haute voix pendant une heure ou deux. Ensuite, une promenade en voiture, toujours la même, sans que jamais l'imprévu vînt rompre cette monotonie de l'habitude. Alors seulement, Solange jouissait d'une heure ou deux de liberté. L'été et le printemps, elle allait courir les bois; mais jamais seule. Son mari l'accompagnait, ou Mlle Gaulin. L'hiver, elle s'enfermait dans sa chambre, et se plaisait là, dans une solitude tiède et parfumée, rêvant aux bonheurs qu'elle aurait pu connaître, aux joies qui lui étaient refusées. Elle ne se présentait jamais au dîner qu'en grande toilette. La comtesse douairière voulait qu'on respectât l'étiquette.

Antoinette restait stupéfaite. Non-seulement on imposait une pareille existence à une jeune femme, mais encore cette jeune femme l'acceptait.

— Et tu ne t'es pas révoltée?

— Contre qui?

— Contre ton mari, ta belle-mère.

— Qui m'aurait soutenue?

— Tes amis.

— Je n'en ai pas.

— On a toujours des amis. Vous avez des voisins, des relations. Ce n'est pas un désert que ce village de Léry!

— Tu ne crois pas si bien dire. C'est un désert. Qui verrions-nous dans le pays? Ma belle-mère prétend que la plupart de nos voisins ne sont pas dignes de frayer avec nous. A peine connaissons-nous M. d'Artis, à Lamargelle, les Saint-Dizier, qui demeurent à Saint-Seine, six lieues de pays, ou les Montaignac, dans le Val-Suzon, à sept lieues. Et les autres de même. Je n'ai point d'autres relations, parce qu'une Croix-Saint-Luc ne doit fréquenter que chez des gens dignes d'elle; je suis toujours accompagnée quand je sors, parce qu'il n'est pas raisonnable qu'une Croix-Saint-Luc se promène seule. Le respect de son nom, la dignité de son nom, l'honneur de son nom! Ma belle-mère ne connaît pas d'autre loi.

— Mais ton mari! Il accepte tout cela?

— Certainement il l'accepte; bien plus, il en est heureux.

— Alors, il ne t'aime pas.

— Tu te trompes, il m'aime. Seulement il m'aime trop pour lui et pas assez pour moi.

— Et ton fils?

— Mon fils? on me l'a pris! Un Croix-Saint-Luc, à sept ans, passe

entre les mains des hommes. Comme un dauphin de France ! Je le vois une fois par mois, jamais seule. Il ne sort qu'aux vacances de Pâques pendant quinze jours, et aux grandes vacances, pendant deux mois.

— Mais c'est monstrueux !

— Oui, c'est monstrueux. Que puis-je pour me défendre? Je n'ai pas de famille ; mon père et ma mère sont morts. Je n'ai que des parens éloignés qui me connaissent à peine ou ne m'ont jamais vue.

— Ta belle-mère est une méchante femme.

— Tu te trompes encore, elle n'est pas méchante. Mais ce n'est pas une femme de ce temps-ci ; c'est une femme d'autrefois, avec l'âme et les passions du XVIe siècle. Elle est d'une dévotion outrée, mais absolument sincère. Elle regarde avec mépris tout ce qui n'est pas né, et elle se dépouille pour secourir les misérables ; elle n'admettra pas un roturier à sa table, mais elle passera les nuits au chevet d'un paysan moribond. Elle est entière dans ses défauts comme dans ses vertus. Elle est née Croix-Saint-Luc, elle a épousé un Croix-Saint-Luc, et son petit-fils doit porter fièrement le nom, et continuer la race. Est-ce que je compte, moi, la mère? Allons donc ! Je ne suis pas de la famille ! Si j'étais morte, mon Hervé ne resterait pas dans ce collège sombre, où il s'étiole comme une plante qui manque de soleil. Ma belle-mère a senti que je ne pensais pas comme elle, que je ne jugeais pas la vie comme elle. Et elle ne m'a pas trouvée digne d'élever mon enfant. J'aurais pu lui inculquer les idées qu'il ne doit pas avoir ! Tu me plains, n'est-ce pas? Tu estimes que ma vie est un enfer? Eh bien ! j'accepterais d'être malheureuse si j'avais mon fils auprès de moi !.. Si tu savais comme nous nous aimons tous les deux... Vois, regarde comme il est beau !

D'un geste charmant, elle prit un médaillon qui pendait à son cou et l'ouvrit. Il contenait le portrait d'un enfant de cinq ans, blond, aux yeux noirs expressifs, fermes et doux.

— Quel mignon ! Comme il te ressemble ! Cette photographie est-elle récente ?

— Elle date de trois ans. Mais Hervé est toujours le même.

Solange gardait le silence. Elle restait immobile, les yeux fixés sur le médaillon. Deux fois elle baisa le portrait ; des larmes glissaient sur son visage pâle.

— Pauvre petite ! murmura Antoinette.

Et elle serra son amie dans ses bras, émue par cette douleur concentrée de la mère. La Parisienne mondaine et moqueuse comprenait cette souffrance aiguë qui jetait son cri d'angoisse.

Le baron et Bertrand rentraient dans le petit salon.

— Les confidences sont finies? demanda Humbert.

Bertrand, lui, regardait Solange : il la devina.

— Elle a pleuré, pensa-t-il.

— Nous vous quittons, messieurs, dit Antoinette. J'emmène la comtesse au bois.

— Vous ne voulez pas de notre compagnie? lui demanda Humbert.

— Non! non! Nous désirons être seules.

— Est-ce que tu me chasses aussi, petite sœur? demanda Bertrand.

— Tu désires?..

— Être votre cavalier.

Et plus bas, il ajouta : — Je t'en prie...

Antoinette regarda son frère d'un air railleur.

— Nous ne sommes pas méchantes : nous emmènerons Bertrand, n'est-ce pas, Solange? Au moins il cause, lui. Il n'est pas comme mon mari.

Solange souriait déjà. Sa tristesse disparaissait comme une pluie d'avril au premier rayon de soleil. Les chevaux piaffaient dans la cour; la journée était froide, mais belle. On ferait une promenade ravissante. Les deux femmes s'emmitouflèrent dans leurs fourrures, et la voiture partit rapidement.

Quand la jalousie ne flatte pas une femme, elle la blesse. Elle en veut à celui qui la soupçonne sans raisons, et lui impute à crime une réponse maladroite ou un sourire innocent. Au bal de la duchesse de Solférino, Solange avait trouvé Bertrand un homme du monde correct et un causeur spirituel; mais elle l'aurait oublié bien vite sans la scène de la veille. La jalousie de Raymond n'avait eu d'autre résultat que de forcer la comtesse à s'occuper de Bertrand. Elle dut le trouver charmant, pendant cette promenade, car il fut aux petits soins pour elle et pour sa sœur. Elle essaya de l'interroger sur ses voyages; mais il n'aimait point à parler de lui. Il détourna plusieurs fois la conversation, racontant à Solange les dessous de cette vie parisienne qu'elle ignorait. Il se plut à être spirituel, à broder de vives et rapides variations sa chronique mondaine. La comtesse écoutait, toute charmée, riant de bon cœur, s'amusant comme une enfant de ces mille détails inconnus pour elle. Bertrand lui montrait les femmes à la mode, celles dont on parlait trop, et même celles dont ne parlait plus. Et, dans son improvisation, il n'oubliait rien, ni une anecdote gaie, ni une repartie alerte.

Comme ils tournaient sur la place de l'Etoile pour entrer dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, Solange poussa un petit cri et se rejeta au fond de la voiture.

— Qu'as-tu donc? lui demanda la baronne.

— Rien,.. rien...

Elle ne voulait pas avouer qu'elle venait d'apercevoir son mari qui les regardait passer, et qu'elle avait eu peur, peur d'une nouvelle scène de reproches. Mais elle était trop gaie pour que cette impression pénible durât longtemps. La promenade s'acheva comme elle avait commencé. Antoinette devait être chez elle pour son « cinq heures. » Elle proposa à son frère de le mettre chez lui. Quand il se retrouva seul, il n'était plus le même homme. Une émotion profonde s'emparait de lui et le remuait délicieusement. Il restait debout, sur le large trottoir, regardant filer la voiture qui descendait le boulevard, emmenant Solange. Et il lui semblait qu'elle emportait son cœur avec elle.

— Est-ce que je l'aimerais? murmura-t-il. Déjà? Je suis fou!

IV.

La fin de mars arrivait. M. de Croix-Saint-Luc ne parlait pas encore de départ. Tout d'abord, il avait annoncé l'intention de passer à Paris trois mois d'hiver seulement; puis, revenant sur sa décision première, il voulait de temps en temps retourner à Léry, rentrer dans son château de Croix-Saint-Luc. Il suivait les conseils de sa jalousie toujours en éveil. Seulement, ainsi que les hommes aveuglément jaloux, qui écoutent la passion plutôt que le raisonnement, ne pouvant s'en prendre à personne, il surveillait tout le monde.

C'est ainsi qu'il revint de ses préventions contre Bertrand. Présenté au Jockey, admis dans le monde où sa naissance lui donnait le droit d'entrer, le comte parlait aux uns et aux autres du frère d'Antoinette. Partout il entendait la même réponse.

— Bertrand du Manoir? Un rêveur! Qui pourrait comprendre quelque chose à la vie de ce garçon? Au lieu de rester à Paris, où tout lui promettait une existence charmante, il préférait courir à droite et à gauche, à travers les pays lointains.

Au fait, Bertrand n'apparaissait que rarement à l'hôtel de Croix-Saint Luc, et presque toujours aux heures où Raymond ne se trouvait point là. Il ignorait que Solange voyait souvent le jeune homme. Il est si facile à Paris de se rencontrer, comme par hasard, chaque jour et en des lieux divers! C'est la ville où ces intimités quasi quotidiennes peuvent le mieux se former sans éveiller l'attention de personne, au moins pendant un certain temps.

Solange arrivait chez Mme Fosca. Pouvait-elle deviner que Bertrand serait chez Herminie? Et si la comtesse se présentait chez Antoinette, était-ce sa faute si Bertrand devenait assidu aux « cinq heures »

de sa sœur? Et chez Mme de Croilly, chez la duchesse de Solférino, chez la baronne de Bricourt, ou ailleurs, Mme de Croix-Saint-Luc ne se plaignait pas de voir ce visage rêveur et contemplatif. Certes, elle connaissait le secret de Bertrand aussi bien que lui-même. Elle se sentait aimée; mais silencieusement, avec un respect profond, avec une tendresse infinie. Quelle femme s'offenserait d'une adoration muette? Pauvre Solange! Elle était accoutumée aux scènes de jalousie, aux reproches, aux violences; elle se heurtait aux froideurs de sa belle-mère et aux duretés de son mari, et voilà que, subitement, elle rencontrait un être intelligent, fier et bon, qui la saluait comme sa souveraine!

Il lui suffisait de parler à Bertrand pour le troubler. Un seul de ses regards le bouleversait. Elle devinait que, sur un mot d'elle, ce don Quichotte serait parti, la lance en arrêt, afin de combattre des moulins à vent. Peu à peu, elle en vint à songer, elle aussi, à Bertrand, à l'associer inconsciemment à ses occupations mondaines. Quand elle allait rue de la Bienfaisance, elle se disait : « Viendra-t-il voir sa sœur, aujourd'hui? » Quand elle montait en voiture pour se promener au bois, elle pensait : « Je le trouverai à cheval dans l'avenue des Champs-Élysées. » Et à l'Opéra, lorsqu'elle entrait dans sa loge, elle regardait, vers la gauche, aux fauteuils, certaine d'apercevoir le jeune homme qui la contemplait.

Jamais, cependant, Bertrand n'avait prononcé un mot qui pût effaroucher la comtesse. Et même aucune de ses amies ne lui faisait de ces allusions discrètes, à demi voilées, qui prouvent malicieusement à une femme qu'on a des yeux pour voir. Pourtant il était impossible qu'Antoinette ne se fût aperçue de rien. Mais la baronne aimait tendrement son frère. Elle sentait qu'elle l'affligerait en ayant l'air d'avoir tout deviné. Mme Fosca eut moins de ménagemens. Selon son habitude, elle alla droit au but. Un après-midi, elle vit Bertrand se présenter chez elle, vers quatre heures.

— Vous êtes tout déconfit parce que je suis seule, n'est-ce pas?

— Mais, madame...

— Ne cherchez pas une phrase de circonstance. Vous ne trouveriez pas! J'avais dit avant-hier à la comtesse que je rentrerais de bonne heure aujourd'hui. Et vous arriviez le bec enfariné, beau chevalier de Notre-Dame- des Soupirs!

Bertrand rougit. Elle se mit à rire.

— Heureusement que vous êtes très jeune. Vous n'avez pas encore le don de composer votre visage. La rougeur de vos joues m'en dit plus long que bien des aveux.

— Je ne comprends pas...

— Vous comprenez à merveille. Vous êtes follement amoureux de la comtesse de Croix-Saint-Luc.

Il y eut un silence. Mme Fosca attendait une dénégation : elle ne vint pas. Au lieu de nier, Bertrand la regardait sans trouble.

— Vous vous êtes trompé, dit-il doucement, mais avec fermeté ; je ne suis pas amoureux de la comtesse : je l'aime.

— C'est épiloguer sur les mots.

— Pas du tout. C'est rétablir la vérité. Je ne suis pas un enfant, chère madame, et je connais assez la vie pour savoir ce qu'elle vaut. Être amoureux d'une femme, c'est la désirer, la chérir non pour elle, mais pour soi. Celui qui est amoureux d'une femme a l'égoïsme d'un sentiment : pas davantage. Il ne se demande pas s'il vaudrait mieux renoncer à poursuivre une créature qu'il peut compromettre, perdre ou déshonorer. Il ne néglige rien pour toucher à son but. Tout lui est bon, les aveux dissimulés, les fausses confidences, et les mensonges déguisés. Appelez cela du nom que vous voudrez : caprice, désir ou fantaisie. Mais ce n'est pas de l'amour ! L'amour, c'est se donner sans espoir ; c'est adorer sans qu'on le sache, se sacrifier sans récompense et mourir sans avoir prononcé un mot. Si vous saviez quelle jouissance douloureuse j'éprouve à faire abnégation complète de moi-même ! J'ai voué à la comtesse ma vie tout entière ; je lui appartiens corps et âme, et je ne le lui ai jamais dit, et je ne le lui dirai jamais ! J'ai son image toujours présente ; sa pensée ne me quitte pas un instant. Quand je dors, je la vois en rêve ; quand je veille, je cours où je puis la rencontrer. Lorsqu'elle est absente, il me suffit de fermer les yeux pour qu'elle apparaisse radieuse et vivante devant mon souvenir. Eh bien ! elle partira sans que je me sois trahi. Elle retournera dans sa chère solitude, ignorant qu'elle a bouleversé ma vie. Et elle emportera mon cœur avec elle sans en avoir jamais rien su. Je souffre, et ma souffrance m'est chère ; je me sacrifie et mon sacrifice m'est doux. On m'offrirait de retrouver la paix du cœur perdu, je refuserais. Oui, je refuserais ! Au repos menteur de l'indifférence je préfère l'amour qui torture et fait vivre !

Mme Fosca regardait Bertrand sans répondre. Elle était remuée par cette fougueuse passion, par la sincérité violente de cet aveu. Elle ignorait l'amour et les sublimes folies de son ivresse ; mais elle était femme et se sentait émue par l'éloquence incorrecte du jeune homme. Elle était trop belle pour n'avoir pas entendu souvent quelques-unes de ces tendres déclarations qu'on débite à une femme. Comme ces phrases convenues ressemblaient peu à ces paroles pleines d'un élan irrésistible !

— Vous allez beaucoup souffrir, mon pauvre enfant ! dit-elle enfin.

— Je le sais, répliqua-t-il simplement.

Elle lui prit la main avec tendresse :

— Voulez-vous causer raison avec votre vieille amie?

— Causer raison !

— Oui, je sais que vous n'êtes pas disposé à m'entendre. Mais vous avez une intelligence haute et un cœur élevé. Vous réfléchirez à mes paroles, et peut-être plus tard pourrez-vous en tirer profit. Vous aimez la comtesse, et, je crois, d'un amour vrai et profond. Le grand amour ! comme je vous le disais il y a quelques semaines, au bal de la maréchale... Hélas ! je ne croyais pas être si bon prophète... Mais elle, elle ne vous aime pas. Heureusement! Vous ne connaissez ni son mari ni sa belle-mère. Certes, elle est malheureuse, la pauvre Solange : mais Dieu la garde de l'enfer où elle tomberait si la jalousie du comte pouvait se fonder sur quelque chose de sérieux !

— Cet homme est donc un monstre !

— Pas du tout : c'est un malade. Il appartient à l'une de ces vieilles familles où la pauvreté du sang a déséquilibré le système nerveux. Il est follement jaloux par instinct autant que par amour. S'il vous soupçonnait jamais...

Bertrand eut un mouvement brusque :

— Oui, oui, je vous comprends, reprit Mme Fosca. Vous pensez que vous ne vous trahirez pas et qu'il ignorera toujours. Vous ne connaissez pas la double vue de la jalousie, surtout d'une jalousie comme la sienne !

Bertrand n'eut pas le loisir de répondre. La porte s'ouvrait et on annonçait Mme de Croix-Saint-Luc. Le jeune homme se leva :

— Vous partez? demanda Mme Fosca avec un sourire... Eh! mon Dieu! qu'est-ce que tu as, mignonne? s'écria Mme Fosca après l'avoir embrassée. Les yeux rouges!.. tu as pleuré?

Solange se troubla ; Bertrand crut que la jeune femme voulait faire une confidence à son amie et il craignait de l'importuner, de la gêner. Mais elle le retint d'un geste : ne savait-elle pas que personne ne l'écouterait avec une sympathie plus tendre?

— Oui, j'ai pleuré, dit-elle. Hervé est malade.

— Ton fils !

— Vous savez qu'on lui permet de m'écrire toutes les semaines. Hier matin, sa lettre n'est pas arrivée comme d'habitude. Inquiète, j'ai envoyé une dépêche au père supérieur. Il m'a répondu qu'Hervé était à l'infirmerie, depuis trois jours, avec un mal de gorge. J'ai demandé au comte de me laisser partir pour Dijon. Je ne serais pas restée longtemps; mais, au moins, j'aurais vu le pauvre enfant. M. de Croix-Saint-Luc a refusé. Il lui est impossible de m'accompagner et il ne trouve pas convenable que je voyage seule.

— C'est peut-être rigoureux, ma chère petite; mais ne te tourmente point. Si Hervé était plus souffrant, on t'aurait avertie.

— Eh! le sais-je?

— Ton mari n'est pas un méchant homme : il redoute pour toi les fatigues d'un voyage rapide.

— Vous vous trompez, madame. Si Hervé était plus souffrant, ce n'est pas moi qu'on avertirait, mais sa grand'mère. Est-ce que je compte, moi? Est-ce que je suis quelque chose? La mère ne passe qu'après l'aïeule! Les fatigues d'un voyage rapide? En vérité, vous qui connaissez les miens, et la vie que je mène, et le sort qui m'est départi, vous savez bien que je suis une esclave! Je voulais partir en secret, sans prévenir personne...

— Je te le défends! dit nettement Mme Fosca. Puisque tu as commencé de parler devant M. du Manoir, tu me permettras de continuer et d'être aussi sincère avec toi que si tu étais ma fille. Tu es dans une position difficile, ma chère enfant; tes amis le savent, le monde s'en doute, et chacun te plaint. La mère de ton mari est connue; on n'ignore pas que son caractère absolu et dominateur doit te faire souffrir. Mais n'entre jamais en lutte avec elle, car personne n'oserait plus te défendre. La douairière de Croix-Saint-Luc est violente, impitoyable, cependant on l'accepte ainsi, on la respecte ainsi; tu es jeune, elle est âgée; tu viens d'entrer dans la vie, elle a derrière elle tout un passé d'héroïsme et de grandeur. On l'admire d'avoir tout sacrifié à l'honneur de son nom. Elle n'avait qu'un enfant : elle l'a envoyé se battre sans hésiter. Son mari, vieux avant l'âge, était obligé de vivre dans ses terres : elle s'y est enfermée avec lui, renonçant à sa jeunesse et à sa beauté. Et ce qu'elle a fait une première fois pour le père, elle l'a fait une seconde fois pour le fils. Tu appartiens à un monde qui est le premier par la naissance. La tradition y est tout; on y vit sur des idées acceptées d'avance, étroites peut-être, mais pleines de noblesse. Entrer en lutte contre ton mari, c'est entrer en lutte contre ta belle-mère, contre la société tout entière. Et crois-moi, mon enfant : les combattre, c'est te perdre. Tous ceux qui te savent gré de ta résignation ne te pardonneraient pas ta révolte.

Solange et Bertrand sentaient que Mme Fosca n'exagérait pas. Chacune de ces paroles était marquée au coin du bon sens et de la vérité.

— Que voulez-vous que je fasse, alors? demanda la jeune femme d'une voix brisée.

— Hervé n'est pas en danger, reprit Mme Fosca. Je comprends ton inquiétude, et crois bien que j'en prends la moitié. Attends vingt-quatre heures, et si demain soir tu n'es pas rassurée, je partirai moi-même pour Dijon.

— Ah! que vous êtes bonne! Mais attendre vingt-quatre heures! Mon pauvre petit enfant!.. Mon pauvre petit enfant!

Elle cacha sa tête entre ses mains et fondit en larmes. C'était trop pour Bertrand; il eut peur de se trahir en laissant voir l'émotion profonde qui le poignait. Et pendant que Mme Fosca cherchait à consoler Solange, il quitta le salon sans qu'on pût s'apercevoir de son départ :

— Tu ne m'en veux pas de t'avoir fait un peu de morale devant lui? reprit Mme Fosca lorsqu'elles se retrouvèrent seules.

La comtesse rougit et se tut. Sa vieille amie la regardait. Elle ne voulait pas avouer que, si elle avait ainsi parlé en présence du jeune homme, c'était avec intention : afin que celui-ci mesurât bien l'abîme qui le séparait de Solange.

— J'attendrai, madame, puisque vous me le conseillez... Mais vous n'oublierez pas votre promesse?

— Chose promise, chose tenue. Et, pour commencer, je ne te quitte pas ce soir, car tu dînes chez toi, je suppose?

— Oh! certes! J'avais accepté l'invitation de Mme de Marsne, il y a huit jours. Je viens de lui écrire ce matin qu'Hervé était malade et que je la priais de m'excuser. Ainsi je suis libre.

Mme Fosca accompagna Solange à l'hôtel de Croix-Saint-Luc. Elle ne voulait point laisser la jeune femme en tête-à-tête avec son mari. Le comte craignait Mme Fosca. Comme tous les hommes qui n'ont point la repartie prompte, il redoutait cet esprit caustique, qui d'un seul mot railleur l'arrêtait net dans son élan. Cependant, ce soir-là, il fut assez content de sa présence. Docile aux leçons de sa mère, il refusait de laisser la comtesse aller seule à Dijon; mais également dominé par son amour, il craignait que Solange ne s'enfermât dans une silencieuse froideur. Il fut donc agréablement surpris de voir qu'elle ne faisait aucune allusion à leur dissentiment. D'ailleurs Mme Fosca empêcha le dîner d'être triste; elle animait la conversation de son entrain, passant au crible de son esprit les gens dont on prononçait le nom. A neuf heures et demie, elle resta seule avec Solange : le comte les quittait pour aller au cercle.

— Tu vois que le temps passera vite. Nous allons bavarder jusqu'à minuit; puis tu recevras peut-être de bonnes nouvelles de ton cher petit.

— Une lettre! s'écria vivement la comtesse en voyant entrer un domestique, un plateau d'argent à la main.

— Je ne croyais pas si bien dire!

— Ce n'est pas de Dijon, reprit Solange.

Elle avait prononcé ces derniers mots avec tristesse. Cependant elle ouvrit la lettre, et, dès les premières lignes, elle rougit un peu.

— Qu'est-ce donc? demanda Mme Fosca.

— Lisez, madame.

Et Solange lui tendit la lettre.

— Ah! c'est M. Du Manoir qui t'écrit? Il te prie de le recevoir demain à six heures et demie... Vient-il te voir... souvent?

— Non,.. pas souvent, répliqua Solange un peu embarrassée.

Mme Fosca étudiait la jeune femme : « Est-ce qu'elle l'aimerait aussi? » pensait-elle ; mais elle n'avait garde de pousser l'interrogatoire plus loin. Une femme hésite souvent à s'avouer à elle-même qu'elle a peur d'aimer. Elle fait un compromis avec sa conscience et s'imagine que rien n'est changé parce qu'elle n'a pas regardé la vérité en face. Lui demander si elle aime déjà, c'est lui faire comprendre qu'elle peut aimer un jour. Que Solange s'intéressât à Bertrand, Mme Fosca n'en doutait point ; que la comtesse eût deviné son amour passionné, elle en était certaine. Il fallait cependant que les choses n'allassent pas plus loin. Mme de Croix-Saint-Luc partirait ; elle ne reviendrait pas à Paris avant plusieurs années. Il n'y avait donc point péril en la demeure, et le roman commencé s'arrêterait à la première page.

Elle changea brusquement de conversation, s'attachant à distraire Solange, qu'elle voyait triste et préoccupée. La jeune femme l'écoutait à peine. Elle était loin, loin de Paris. Sa pensée s'en allait retrouver son fils, qu'elle voyait seul, et l'appelant, et l'attendant. Mme Fosca aurait pu suivre les idées douloureuses de son amie aux plis qui se creusaient sur ce front pur. Elle sentait bien que toutes ses paroles étaient vaines, parce qu'il est des soucis qu'on ne peut distraire. Et cette femme qui n'avait jamais été mère comprenait toutes les angoisses de la maternité souffrante. Cependant elle ne quitta point la comtesse avant minuit, afin qu'elle ne fût livrée à elle-même que le plus tard possible :

— Dors, si tu peux dormir, ma chère enfant, lui dit-elle en l'embrassant, et n'oublie pas ce que je t'ai promis. Si tu n'as pas de nouvelles demain, je partirai.

Solange ne se coucha point. Son cher petit Hervé, « son mignon, » comme elle l'appelait! Ce n'est rien, un mal de gorge, et c'est la cruelle vision qui vient hanter toutes les mères... La comtesse fermait les yeux et voyait l'infirmerie du collège, avec son long couloir entre les deux rangées de lits, et les sœurs qui passaient d'un pas monotone et discret, et les rideaux blancs à franges rouges qui jetaient une ombre pâle. Son mignon était là, couché, la gorge blanche, secoué par la fièvre... Et à mesure que les heures fuyaient lentement, ces heures douloureuses de l'insomnie, où tous les chagrins ont une apparence de spectres, Solange sentait l'angoisse l'étreindre plus violemment. Elle se jeta sur son lit, espérant que le sommeil rafraîchirait son cerveau. C'était une folie que de se tourmenter ainsi. Oui, certes, une folie ; mais elle essayait vaine-

ment de la raisonner. Le sommeil fut long à venir, comme si un mauvais génie éloignait le repos de la pauvre femme. Elle ne s'endormit qu'au matin, de ce sommeil lourd et plein de rêves qui ne calme pas. Quand elle s'éveilla, il faisait grand jour; la pendule marquait dix heures du matin. Sa première pensée fut qu'on lui avait écrit de Dijon. Elle sonna vivement sa femme de chambre. Il n'y avait pas de lettre.

— Mon mari est-il sorti? ajouta-t-elle.

— Non, madame. M. le comte a demandé plusieurs fois si Mme la comtesse était éveillée.

— C'est bien. Habillez-moi.

V.

Le comte était un de ces êtres mal doués, à la fois brutaux et faibles, qui se font l'existence malheureuse sans savoir donner le bonheur aux autres. Toute sa vie pliait sous la fatalité de son éducation. Né d'un père malade d'une affection nerveuse, l'hérédité se trahissait chez lui par l'humeur chagrine et la mobilité extrême des sensations. Une nature comme celle-là aurait dû pouvoir se développer en pleine liberté, sans être gênée par aucune entrave, et Raymond, surveillé par sa mère, instruit par sa mère, avait subi toujours le frein d'une volonté absolue. Le zouave avait grandi comme un séminariste.

La comtesse douairière de Croix-Saint-Luc s'était étudiée à tuer chez lui tout sentiment d'initiative. A vingt ans, il n'osait prendre une résolution sans consulter sa mère. Il n'avait été libre qu'en devenant soldat, pendant la guerre. Le vieux comte, esprit faible et timoré, aurait souhaité que son fils restât au château; mais la douairière ne voulut pas capituler avec ses angoisses maternelles. Un Croix-Saint-Luc devait faire son devoir envers et contre tous. Henri-Raymond de Croix-Saint-Luc, le héros de Bouvines, léguait son exemple à tous ses descendans; et son dernier petit-fils, engagé volontaire dans les zouaves héroïques de Charette, fut digne de ses nobles aïeux. Il assistait à la charge de Patay, qui illustra les soldats de Dieu et du roi. Quand il revint au château, épuisé, mais vivant, portant fièrement une cicatrice, il pouvait dire, lui aussi: « Tout est perdu, fors l'honneur. » Pendant ces longs mois, où elle ne recevait de Raymond que de rares lettres, privée de nouvelles, la douairière subit de cruelles inquiétudes: inquiète moins des périls de la guerre que de la vie nouvelle de son fils. Lui reviendrait-il soumis et discipliné, tel qu'il était parti? N'aurait-il pas pris au régiment ce goût de liberté et d'indépendance qu'elle avait essayé de tuer en lui? Mais la cire docile, durcie sous une forte

empreinte, ne s'amollit pas en quelques mois. Une demi-année vécue dans le devoir strictement accompli ne détruit pas le souvenir d'une éducation étroite. Après l'épreuve des champs de bataille, Raymond demeura tel qu'il était auparavant : le fils soumis et obéissant qui considérait sa mère comme le chef de la famille. Il se laissa marier.

Ce mariage était la grande préoccupation de la comtesse douairière. Peu exigeante sur la question de fortune, elle voulait cependant une bru qui fût de haute lignée, et dont l'influence ne détruisît pas son œuvre; sans famille, pour que rien ne détournât Raymond de ce qu'il devait aux siens. Solange lui plut, parce qu'elle était presque orpheline. Pour M. de Chanlieu, c'était une union inespérée. Et puis, comme avait dit Mme Fosca, on le débarrassait de sa fille. Excellent homme! Il n'eut pas le temps de savourer son bonheur. Une goutte remontée l'enleva en vingt-quatre heures. Le ciel a de ces cruautés!

La douairière s'aperçut vite que Solange avait un caractère indépendant et des goûts de liberté. Alors commença entre les deux femmes une lutte sourde, une lutte qui finissait chaque soir et recommençait chaque matin. La jeune comtesse, forte de ses seize ans et de l'amour de son mari, espérait vaincre. Elle vit bientôt que Raymond ne la soutiendrait pas. Le caractère mobile et hésitant du comte manquait de solidité; avant tout, il ne voulait se prononcer ni pour sa femme contre sa mère, ni pour sa mère contre sa femme. Elle aurait pris son mari en haine si parfois elle ne l'avait vu malheureux et comme humilié de cet esclavage qu'il subissait sans oser le secouer.

Aussi, avec quelle joie elle partait pour Paris! C'était, à son idée, moins le plaisir que l'indépendance. Une indépendance bien courte, une liberté bien fugitive, cela est vrai. Mais le prisonnier à qui on permet une promenade dans un jardin, triste et clos de murs, goûte avec reconnaissance le bonheur qu'on lui accorde. Et quoi de plus relatif que le bonheur? C'est le mélange inexpliqué d'une sensation et d'un sentiment. Pour en jouir dans toute sa plénitude, il faut en avoir été sevré plus longtemps. Le parfum de la fleur cueillie dans un bois est plus rare et plus exquis que celui de l'insolent bouquet ramassé à l'étalage.

Brusquement, cette joie de Solange se gâtait. A l'heure même où elle s'abandonnait, rieuse et insouciante, à l'enivrement de Paris, elle apprenait que son petit Hervé souffrait loin d'elle. Et il l'appelait sans doute et elle n'accourait point vers lui! Souvent elle se demandait si son fils ne l'accusait pas. L'âme des enfans est obscure. Ils ont des raisonnemens d'une implacable logique. Plus tard, peut-être, Hervé songerait que sa mère l'avait laissé tout seul, et pres-

que abandonné. Saurait-il qu'elle ne venait pas, parce qu'elle ne pouvait point venir?

Son irritation contre son mari n'avait fait qu'augmenter pendant sa longue insomnie. Quand elle fut habillée, elle donna l'ordre qu'on l'avertît. Il suffisait de regarder la jeune femme pour voir qu'elle souffrait. Solange était fort pâle; les yeux cernés, le geste fébrile disaient éloquemment les angoisses de la mère. Raymond était un peu embarrassé.

— On me dit que vous avez mal dormi, Solange?

Elle eut un geste brusque.

— Que vous importe? Je vous ai demandé hier de me laisser partir pour Dijon. Vous n'avez point voulu. Il vous paraît invraisemblable qu'une mère soit inquiète de son enfant malade. Est-ce que je compte pour vous!

— Solange!

— Je ne vous crois plus! Paroles, sermens de tendresse, je ne me fie plus à rien. Je me lasserai à la fin de cette vie d'esclave que vous m'imposez; courber toujours la tête devant votre mère, n'avoir ni le droit de parler ni la faculté de sortir... Je veux voir mon fils! entendez-vous? je veux le voir! Croyez-moi, ne me poussez pas à bout. Vous avez tort d'abuser de ma résignation. Le jour où je me révolterai, il faudra bien qu'on me cède, à moi aussi. Je veux voir mon fils!

Elle était admirablement belle. Ses cheveux dénoués dans un mouvement de colère tombaient, en tresses dorées, sur ses épaules. La flamme de ses yeux éblouissait; ses lèvres rouges frémissaient. Et Raymond demeurait saisi et charmé, comme il l'était toujours devant la triomphante séduction de sa femme. Solange connaissait son empire. Elle savait que son mari l'aimait plus peut-être qu'aux premiers jours. La possession, chez cet homme nerveux et passionné, n'avait fait que surexciter le désir. Il fit quelques pas vers elle; elle l'écarta d'un geste hautain :

— Je veux voir mon fils! dit-elle. Vous ne pouvez arguer de la volonté de votre mère puisqu'elle n'est pas ici. Vous prétendez qu'il ne serait pas convenable que j'allasse à Dijon? Pourquoi ne m'accompagnez-vous pas? Et si cela vous est réellement impossible, je peux partir avec Mme Fosca. Il n'y a pas un raisonnement qui puisse tenir contre ma tendresse et mon inquiétude. D'ailleurs, à quoi bon raisonner? Je veux voir mon fils!

Raymond restait stupéfait. Il n'était point accoutumé à ces élans de volonté, à ces éclats de colère. Habitué à voir presque toujours Solange soumise, sinon résignée, il s'étonnait et s'épeurait. Est-ce que la veille encore, elle ne lui avait pas cédé? Alors, pour quoi cette irritation soudaine? Comme les gens qui marchent droit

devant eux, sans grande réflexion, il ne se rendait pas compte de ce que la réflexion peut produire chez les autres. Il avait paisiblement reposé pendant la nuit. Comment aurait-il supposé que la fièvre et l'insomnie bouleversaient la comtesse?

Cependant, ce n'était point la première fois que Solange essayait d'entrer en lutte. Il crut que sa résistance ne serait pas plus longue que de coutume.

— Vous me jugez mal, dit-il. Je n'ai songé qu'à vous. Vous êtes délicate; j'ai eu peur pour vous d'un voyage, la nuit, par ces grands froids...

— Vous ne savez même pas mentir! Vous rougissez en me donnant ces pitoyables raisons, qui pourraient me toucher si j'y croyais. Mais vous savez bien que je n'y crois pas! Et, d'ailleurs, Hervé n'est-il pas à vous autant qu'à moi? Et me faire manquer à mon devoir, n'est-ce point aussi manquer au vôtre? Vous ne voulez pas que je parte pour Dijon, parce que vous m'aimez pour vous et non pour moi, parce que vous êtes ridiculement jaloux, et que cette jalousie se révolte à la pensée que je serais seule. Vous refusez que j'accompagne Mme Fosca, parce que vous êtes docile aux leçons de votre mère, et qu'elle veut m'arracher la tendresse de mon fils. Eh bien! dites ce que vous voudrez! Rien ne m'empêchera de remplir mon devoir, ni vous, ni votre mère, ni personne. Je veux voir mon fils!

Solange ne se rappelait plus les sages conseils de Mme Fosca. Elle se livrait tout entière à son exaltation. Mais elle avait trop présumé de ses forces. Elle se laissa tomber sur un fauteuil et fondit en larmes. Raymond était bouleversé. Livré à lui-même, il serait devenu l'esclave de sa femme. Il ne pouvait pas la voir pleurer. Il se mit à genoux devant elle, et lui prit les mains.

— Eh bien! oui, j'ai eu tort; je suis un brutal et un égoïste. Je vous demande pardon. Voulez-vous me pardonner? Allez à Dijon, si vous le voulez. Je vous y accompagnerai, ou Mme Fosca ira avec vous. Comme il vous conviendra. Je te demande pardon... Veux-tu me pardonner?

Il baisait longuement ces fines mains blanches qu'elle lui abandonnait. La jeune femme connaissait son empire; elle rougissait d'en user, sentant bien qu'elle dominait son mari, quand ils étaient seuls, par l'unique pouvoir d'une impression physique. Cette fière créature était trop délicate pour ne point souffrir de cette influence; mais elle avait cependant une joie inconsciente à voir plier quelquefois devant elle le maître qu'on lui avait donné. Peut-être avec une coquetterie mieux maniée, avec une rouerie plus diplomatique, serait-elle arrivée à lutter plus efficacement contre sa

belle-mère. Mais elle était trop vive, trop franche pour user de moyens détournés.

Cependant, malgré son apparente victoire, elle n'était pas d'humeur à désarmer. Depuis la veille elle détestait Raymond. Elle lui répondit froidement :

— Je vous remercie. Alors, pourquoi m'avoir fait tant de mal? Maintenant, laissez-moi, je vous prie. Je voudrais être seule.

C'était une faute. Si elle avait pu prévoir les événemens qui allaient suivre, elle eût été plus prudente; mais comme toujours, elle cédait à son impression première. Et elle éprouvait le violent désir de ne plus voir son mari. Raymond ne répliqua rien et se retira. Solange écrivit aussitôt à Mme Fosca. Et sans lui donner le détail de ce qui venait de se passer, elle lui demandait de partir avec elle. Car elle était bien décidée à faire le voyage, maintenant, même eût-elle reçu une lettre de Dijon. Elle verrait son fils; elle se promettait cette joie rare, et elle voulait la goûter dans toute sa plénitude. Et puis il lui semblait que la vue seule d'Hervé pourrait calmer son inquiétude. Une lettre peut tromper : ses yeux ne la tromperaient pas.

Elle se sentait mieux, à présent. Ses nerfs, excités par l'insomnie et la fièvre de la nuit, s'étaient détendus. Elle fit dire au comte qu'elle ne déjeunerait pas et qu'elle se voulait reposer. Elle s'étendit sur sa chaise longue, en face du grand feu clair, et elle s'endormit profondément après avoir donné l'ordre de refuser la porte à tout le monde, excepté à Mme Fosca.

La journée était assez avancée, lorsque Solange fut éveillée par la sensation plus fraîche d'une portière soulevée.

— Je prie Mme la comtesse de m'excuser, dit la femme de chambre; mais...

— Je vous avais défendu de recevoir personne, hormis Mme Fosca.

— C'est ce que j'ai répondu à M. Bertrand du Manoir, mais il m'a dit qu'il était attendu par Mme la comtesse.

Solange avait rougi au nom de Bertrand. Il tenait une si grande place dans son cœur sans qu'elle s'en doutât!

— C'est vrai, dit-elle après un court silence. J'avais oublié. Priez M. du Manoir de m'attendre; je vais au salon.

Solange ne réfléchit même pas qu'elle était en déshabillé du matin à cinq heures du soir. Elle lissa ses fins cheveux de soie, et souleva la portière. Bertrand lui prit la main, sans la baiser comme d'habitude.

— Ne soyez plus inquiète, madame. J'arrive de Dijon; j'ai vu votre cher enfant. Il a eu mal à la gorge, mais la souffrance est déjà passée. Il lui reste encore un peu de fièvre; demain il n'y

paraîtra plus. Je l'ai vu ce matin à huit heures, souriant dans son petit lit, à l'infirmerie. Je lui ai dit que vous étiez malade, vous aussi, et qu'il fallait employer presque la force pour vous empêcher de courir vers lui. Alors il a souri de nouveau : « Je savais bien que maman serait venue si elle avait pu... Vous lui direz que je l'aime, maman, que je l'aime et que je l'embrasse. » Et il m'a embrassé longuement, tendrement, car tout son baiser était pour vous, madame. Je suis resté encore quelques minutes auprès de lui. « Laissez-le reposer, monsieur, » a murmuré la sœur. Hervé m'a souri encore; puis il a fermé les yeux et s'est doucement endormi. La sœur a ajouté : « Mme la comtesse a bien fait de ne pas venir. Ce ne sera rien. Un petit froid qu'il aura gagné à la récréation. » J'ai couru à la gare, car j'avais hâte de vous rassurer. Ne pleurez plus, ne vous tourmentez plus, votre fils va presque bien, il vous aime et il vous embrasse. Voici son baiser que je vous apporte.

De nouveau, il prit la main de la comtesse. Cette fois il la baisa longuement, assez longuement pour la sentir frémir sous sa lèvre. Solange le regardait. Son fin visage était pâli et un peu tiré.

— Vous avez fait cela! vous avez fait cela! murmura-t-elle.

— N'est-ce pas tout simple?

Tout simple! non, elle ne trouvait pas cela tout simple, la pauvre Solange! Aussi loin qu'elle cherchait dans son souvenir, elle ne voyait personne qui l'eût gâtée. Ni son père, ni sa mère; ni aucune des religieuses, là-bas, dans le couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges. Devenue femme, elle n'avait fait que continuer sa vie de jeune fille, et jamais son mari n'avait eu pour elle l'une de ces délicates attentions qui font battre le cœur délicieusement. Il fallait que ce fût ce jeune homme, presque inconnu d'elle, qui vînt mettre un baume sur sa plaie. Il l'aimait? Soit. C'était du moins le véritable amour, celui qui inspirait cette pensée délicate et charmante. Est-ce donc coupable, un sentiment pareil?

— Vous êtes bon; je vous remercie... Oh! je vous remercie du fond de mon cœur. Et vous avez vu mon Hervé? N'est-ce pas qu'il est beau? Il m'aime; il m'aime bien, il vous l'a dit? Il sait que ce n'est point ma faute, si je ne suis pas auprès de lui toujours,.. toujours. Alors, la sœur n'est pas inquiète? Quel bonheur!

Des larmes brillaient dans ses yeux, comme une fine rosée, mais des larmes de joie maintenant.

— Je suis une égoïste, reprit-elle avec un sourire délicieux. Je vous tiens là debout, au lieu de vous faire asseoir, vous qui êtes fatigué, très fatigué... Mettez-vous là, près de moi, je le veux,.. je

vous en prie. Et racontez-moi tout, quand et comment vous êtes parti...

Bertrand souriait aussi. Il fallut qu'il obéît. Il s'assit à côté de la comtesse et recommença son récit, certain de ne pas importuner la jeune femme. Est-ce qu'il ne lui parlait pas de son fils? Il dit comment il avait eu l'idée de partir la veille en la voyant si triste, si préoccupée. C'est alors qu'il lui avait écrit afin de lui demander un rendez-vous pour le lendemain. Il était arrivé à Dijon dans la nuit. A sept heures, il faisait passer sa carte au père jésuite, directeur du collège. On n'avait fait aucune difficulté pour le conduire à l'infirmerie, auprès du petit malade. L'express de Paris partait de bonne heure; c'est ainsi qu'il avait pu aller et revenir rapidement. Bertrand disait tout cela sans phrases, très simplement, avec une certaine émotion contenue. Et Solange l'écoutait comme elle n'avait jamais écouté personne. Dans le sentiment vague et irraisonné qui la poussait vers Bertrand, il y avait déjà de la reconnaissance. Il se taisait maintenant et Solange aussi gardait le silence, comme s'ils n'eussent point besoin de parler l'un et l'autre pour savoir tout ce qu'ils pensaient.

— Bonsoir, petite, dit Mme Fosca, qui entrait un peu en coup de vent, selon son habitude. Ah! vous êtes là, Bertrand?

— J'allais me retirer, madame, quand vous...

— Quand je suis arrivée? Comme cela tombe! Mais vous êtes poudreux comme si vous tombiez de la lune. Et vous venez faire une visite dans un costume pareil?

Solange se jeta étourdiment au cou de son amie.

— Ne le grondez pas, madame. Si vous saviez d'où il vient!

Solange se mit à rire.

— Si je ris, c'est à lui que je le dois; et puis, franchement, je vous trouve bien méchante aujourd'hui. M. du Manoir m'a vue hier tout inquiète et préoccupée. Alors, sans en rien dire, il est parti pour Dijon; il a vu mon fils et il est venu me rassurer. Voilà pourquoi je ris, pourquoi je suis heureuse... Eh bien! pourquoi cette mine consternée?

Mme Fosca secouait le bras de Bertrand.

— Ah çà, mais vous êtes donc fou, mon ami?

— Madame!..

— De quel droit avez-vous été voir cet enfant? Êtes-vous le frère, le parent, ou seulement l'ancien ami de la comtesse? M. de Croix-Saint-Luc, empêché, vous a-t-il prié d'aller prendre des nouvelles de son fils? Et j'imagine qu'arrivé à Dijon, vous vous êtes rendu tout chaud, tout bouillant au collège? Oui... Que les hommes sont naïfs! Et là, je parie que vous avez fait benoîtement passer votre

carte au père supérieur?.. C'est complet. Bravo! mon cher Bertrand, vous êtes très gentil, très chevaleresque, mais terriblement compromettant. Vous avez embarqué notre pauvre amie dans une aventure qui peut fort mal tourner pour elle. Vous vous imaginez donc que votre visite au collège va demeurer secrète? Enfant! mais la première chose que fera le recteur, c'est d'avertir ou le comte ou sa mère. Vous refuser la porte? Allons donc! Il est trop homme du monde. On ne refuse pas la porte à M. Bertrand du Manoir, qui est d'une grande famille. Seulement on prend ses petites précautions. Et vous avez eu soin de lui laisser entre les mains un élégant vélin qui peut accuser Solange, à l'occasion... Regardez notre amie et voyez si elle n'a pas déjà compris le sens de mes paroles, elle, qui est fine et bien plus fine que vous, malgré tout votre esprit, puisqu'elle est femme.

— Cela est possible, madame, dit vivement la comtesse. Mais M. du Manoir a généreusement agi, et cela suffit pour que je lui aie une reconnaissance éternelle.

— Eh! mon Dieu! une femme a toujours de la reconnaissance pour l'homme qui la compromet. C'est absurde, mais c'est comme ça!

Bertrand était devenu fort pâle. Il comprenait. Il comprenait que Mme Fosca avait raison. En voulant servir son amie, il la compromettait. Mme Fosca aimait ce jeune homme loyal et sincère. Elle craignit d'avoir été trop loin.

— Je crois que j'ai raison, reprit-elle. Mais peut-être ai-je exagéré le mal. Le père recteur peut oublier de mettre ton mari au courant, ma pauvre Solange. Si j'ai bien compris la lettre que tu m'as écrite, le comte t'a fait une concession.

Solange rougit un peu. Elle se rappelait comment elle l'avait obtenue.

— Oui, dit-elle, il m'a permis de faire ce voyage.

— Eh bien! renonces-y de toi-même. Tu n'es plus inquiète, puisque Bertrand a vu Hervé. Tu y perdras la joie d'embrasser ton fils, mais c'est un sacrifice que ta sécurité commande. Quant à vous, mon cher, faites-moi le plaisir de vous en aller. Je ne veux pas que M. de Croix-Saint-Luc vous trouve ici.

Quand elles furent seules, Mme Fosca embrassa tendrement, maternellement sa petite amie :

— Tu as un chagrin, je le comprends. Tu te faisais une joie de voir ton mignon. Mais n'oublie pas qu'il faut avant tout ne pas exciter la jalousie de ton mari. Il t'a fait une concession. Aie l'air de n'en point user. Quand un homme a été faible, il est reconnaissant qu'on feigne de ne pas s'en apercevoir. A cette heure, le comte t'en veut parce qu'il t'a cédé. Dis-lui que tu renonces à ce voyage; il croira avoir été le plus fort et il sera charmé. Vois-tu, ma chère

petite, tu n'es pas assez diplomate. Une femme intelligente doit spéculer moins sur l'amour d'un homme que sur sa vanité.

Mme Fosca avait raison, comme toujours. Raymond rentra, vexé et maussade. Son visage s'éclaircit lorsque Solange lui dit :

— Ne soyez point fâché. Je vous ai affligé; j'ai eu tort. Je ne pars plus.

VI.

Le lendemain était un jeudi. Un vent âpre soufflait, tordant les arbres maigres du jardin. Il y a de beaux parcs dans Paris. Mais les arbres et les plantes y sont comme exilés. Ils ne se sentent point chez eux. Malgré son étendue, le jardin de l'hôtel de Croix-Saint-Luc avait la tristesse abandonnée des squares vides. On sentait que l'ennui pesait sur cette vaste demeure longtemps inhabitée.

Solange, assise devant sa fenêtre, un livre ouvert sur ses genoux, regardait en rêvant. Ainsi elle était aimée : aimée d'un amour assez chaste pour être discret, assez profond pour être dévoué. Comme la passion sensuelle de Raymond ressemblait peu à la tendresse délicate de Bertrand! Une femme, même la plus pure, est toujours délicieusement remuée par une idéale adoration. Posséder l'âme et la pensée d'un être sera toujours pour une femme une joie d'autant plus vive qu'elle est plus immatérielle.

Solange, depuis la veille, se sentait moins seule. Elle savait maintenant qu'à toute heure de la vie, Bertrand pensait à elle, s'occupait d'elle. Quelques jours encore auparavant il lui semblait qu'elle était bien malheureuse et bien abandonnée. Et voilà maintenant qu'elle avait un ami assez fort pour être un défenseur, assez tendre pour être un frère. Elle se réjouissait à la pensée de rester encore de longues semaines à Paris, non plus pour y trouver les plaisirs qu'elle était venue chercher, mais pour voir Bertrand. Elle le rencontrerait aussi souvent que par le passé. Elle savait qu'il serait toujours là, chez sa sœur, ou chez Mme Fosca; qu'elle l'apercevrait à l'Opéra et au bois; qu'elle le verrait chaque soir dans le monde. Comme en peu de temps cet inconnu avait une place énorme dans sa vie! Et elle se laissait glisser vers cet amour, comme l'enfant qui s'amuse en jouant au-dessus d'un abîme.

Elle vit peu le comte. Raymond était sorti de bonne heure. Quand il rentra, pour le déjeuner, son heureuse humeur de la veille ne l'avait point quitté. Il croyait réellement avoir été énergique : en somme, il savait gré à sa femme de ce qu'il appelait sa soumission. Il fut très gai, racontant l'emploi de sa matinée, parlant des chevaux qu'il achèterait pour Léry. Il projetait d'organiser des steeple dans son département. Et, dans le jargon bizarre des hommes de

cheval, il donnait ces détails techniques, intéressans pour les amateurs, mais si ennuyeux pour ceux qui n'y entendent rien. Il venait justement d'acheter deux chevaux superbes. On l'avait prévenu qu'ils étaient fort dangereux. Quelle plaisanterie! Est-ce qu'il existait un cheval dangereux, pour un poignet solide comme le sien? Solange semblait l'écouter avec attention; mais elle regardait son mari sans l'entendre... En vérité, sa pensée était bien loin de là... Un petit fait, auquel tout d'abord elle n'attacha aucune importance la tira pourtant de sa rêverie. On apporta une dépêche au comte, qui l'ouvrit avec nonchalance, d'un air ennuyé. Mais presque aussitôt il fit un geste brusque et pâlit légèrement.

— Est-ce donc une mauvaise nouvelle? demanda la jeune femme.

— Non, non, pas du tout... Ce n'est rien.

Et il parla d'autre chose. Mais il était aisé de voir que son insouciance première avait disparu. Après le déjeuner il demanda à la comtesse ce qu'elle comptait faire. Solange répondit qu'elle sortirait pour des emplettes avec la baronne Bersier.

— Eh bien! ma chère amie, ayez l'obligeance d'être rentrée pour cinq heures.

— Pour cinq heures?

— Oui.

— Pourquoi?

— Je vous expliquerai cela. C'est un service que vous me rendrez, un vrai service.

— Comme vous voudrez.

— Merci.

Il baisa galamment les fins doigts de la comtesse, et sortit.

— En vérité, pensait la jeune femme, il a l'air d'un écolier dont les vacances sont finies!

Puis elle cessa de songer à cet incident et donna l'ordre d'atteler. A deux heures, elle arrivait rue de la Bienfaisance. Mais Bertrand était chez sa sœur, et, ce jour-là, les emplettes eurent tort. De quoi causèrent-ils? Le savaient-ils eux-mêmes? Ils en étaient à cette période exquise où l'on se comprend en gardant le silence; où, quand on parle, les paroles les plus indifférentes semblent prendre un sens particulier et mystérieux. Bertrand aimait à évoquer les souvenirs du couvent de Saint-Bertrand-de-Comminges. Il se le rappelait fort bien. N'y avait-il pas fait des visites à sa sœur? Et, malgré lui, le jeune homme devenait rêveur et triste. Elle comprenait, elle! Cette rêverie et cette tristesse disaient tant de choses! « Ah! Solange, j'aurais pu vous connaître en ce temps où vous étiez libre! Au lieu d'appartenir à un autre, vous seriez ma femme,

à moi, qui vous ai donné toute ma vie et dont vous avez pris le cœur tout entier ! »

Les heures passaient, et ni l'un ni l'autre ne semblaient s'en apercevoir. Antoinette Bersier pensait bien qu'elle ne comptait pas. Comme toutes les femmes, elle n'avait pas besoin qu'on lui fît une confidence. Avec sa morale facile de Parisienne, elle trouvait tout naturel que Bertrand et Solange s'aimassent. Non parce que celui-ci était son frère et celle-là son amie. Pour elle, l'amour appelait l'amour ; et la vie est si courte qu'on serait bien maladroit de n'en pas profiter. D'ailleurs, absolument « dans le mouvement, » la petite baronne ! Elle se plaisait à émettre certains axiomes qui paraissaient encore plus *raides*, lancés par sa lèvre rieuse :

— Il n'y a pas de vertu, disait-elle fréquemment. Il n'y a que des circonstances. Ne me parlez pas de ces péronnelles qui n'ont jamais été tentées, et se montrent sans pitié pour les faiblesses des autres !

Le baron Bersier écoutait tout cela sans broncher. Elle l'avait proprement dressé. Il savait que la jalousie n'a jamais servi de rien. La sultane des *Mille et une nuits*, quoique enfermée dans une boîte, possédait quinze cents bagues, preuves de son infidélité ! Le malheureux se confiait à son étoile, néanmoins, toujours inquiet des caprices qui pourraient naître dans la cervelle de sa terrible petite femme !

Solange devait se rappeler cette délicieuse journée. Elle resterait si longtemps avant d'en retrouver une pareille !

— Déjà cinq heures ! s'écria-t-elle tout à coup. Et Mme Fosca m'attend... Impossible d'aller la voir ; mon mari m'a fait promettre de rentrer.

Comme elle pénétrait dans l'hôtel, elle eut un vague serrement de cœur. Était-ce donc un pressentiment ?

— M. le comte prie Mme la comtesse de vouloir bien venir au salon, dit le valet de pied en ouvrant la haute porte vitrée.

L'appréhension de Solange n'existait déjà plus. Elle emportait tant de bonheur en elle ! Bertrand venait de lui dire : « A demain !.. — A demain !.. » avait-elle répondu. Le soir même, au concert de charité organisé par Mme de Croilly, elle l'apercevrait de loin. Qui sait ? Elle pourrait causer avec lui quelques instans. Qu'importait, en vérité, que son mari l'attendît ? En entrant dans le grand salon, elle jeta un cri. Sa belle-mère était assise dans un grand fauteuil, l'œil dur, le buste droit, la lèvre impérieuse. Raymond se tenait debout à côté d'elle.

La comtesse douairière de Croix-Saint-Luc avait cinquante ans. Très grande, mince, elle portait la tête haute, ce qui la grandissait

encore. Le visage ovale, aminci par les austérités, revêtait par instans des blancheurs de cire. Seuls, les yeux, fort beaux, gris et brillans, donnaient une lueur chaude à cette physionomie étrange. Il suffisait de la voir, pour comprendre ce mot, dit naguère par une de ses amies : « Ce n'est pas une femme d'aujourd'hui, mais une ligueuse! » Et elle était ligueuse, en effet, avec les fières allures d'une duchesse de Montpensier. Sa main, fine mais nerveuse, eût manié l'épée aussi aisément que le chapelet. Ce qui frappait surtout en elle, c'était l'impression de volonté de sa figure énergique et hautaine. Les lèvres minces, encore très rouges, traçaient comme un filet de sang dans la pâleur mate du teint, et le menton, fort et osseux, accusait l'entêtement des vieilles races. Elle s'habillait de laine noire, et sur son corsage presque monacal brillait une croix d'argent retenue au cou par une chaînette d'or. Pas une bague, pas même son alliance. On eût dit que son union terrestre étant rompue, elle se considérait comme fiancée à Dieu. Elle ne connaissait rien des idées contemporaines. Pour elle, l'histoire s'arrêtait à 89. Elle refermait le livre, et n'en savait plus rien. Née aux échos des coups de fusil qui renversaient le trône de Charles X, elle avait grandi, portant pieusement dans son cœur un culte fidèle à la dynastie tombée. Militante autant par conviction que par tempérament, elle ne se contentait point de cette affection platonique qui regrette sans espérer. Elle sacrifiait tout à sa cause : car, pour elle, sa foi politique ne faisait qu'une avec sa foi religieuse. Au demeurant, une vraie grande dame, née pour vivre sous les Valois et presque perdue dans les illogismes d'un siècle niveleur. Mais, en somme, une femme supérieure, parce qu'elle possédait au plus haut degré ces deux qualités souveraines : une intelligence ferme et une implacable volonté.

— Venez, madame, et répondez-moi, dit-elle à Solange. Qu'est-ce que ce M. Bertrand du Manoir qui s'est permis d'aller voir mon petit-fils à Dijon? Je viens d'interroger votre mari : il s'est montré aussi étonné que moi. Est-ce vous qui l'avez envoyé?

Dès les premiers mots, Solange comprit qu'une bataille se préparait. Elle était accoutumée à ces remontrances impérieuses que la rigide douairière ne lui épargnait pas. D'habitude elle supportait avec douceur ces attaques hautaines; cependant, cette fois, son orgueil criait et s'indignait. Quelque chose comme une force inconnue la poussait à la révolte. Elle releva le front.

— Oui, madame, c'est moi qui ai envoyé M. du Manoir à Dijon.

— Est-il votre frère, votre allié, votre parent? A-t-il un droit quelconque à votre intimité? C'est encore une de ces légèretés comme ne devrait pas s'en permettre la comtesse de Croix-Saint-Luc. Le père Duret m'a avertie de cette visite inattendue. Je ne pou

vais admettre une pareille inconvenance. J'ai cru qu'un hasard fâcheux était seul coupable. Vous avouez franchement : j'aime mieux cela. Ce n'est qu'une de ces inconséquences qui ne vous sont que trop familières. Cependant depuis votre mariage vous avez dû réfléchir aux devoirs qu'impose le nom que vous portez.

— Étant la fille de mon père, je sais ce que je dois et ce qui m'est permis, répliqua fièrement Solange. Une Chanlieu n'avait pas besoin d'épouser un Croix-Saint-Luc pour respecter son nom et connaître son devoir. J'ai envoyé M. du Manoir à Dijon, parce que j'étais inquiète de mon fils. Le comte refusait de m'accompagner et ne voulait pas que j'allasse seule. D'ailleurs, madame, permettez-moi de vous dire, avec le profond respect que je vous dois, que si j'ai mal fait, je ne suis responsable que devant ma conscience et devant mon mari.

Raymond fit un geste violent. Il allait parler : sa mère leva la main, et il se tut.

— Le comte vous dira ce qu'il lui conviendra de vous dire, reprit la douairière, de son même ton froid et hautain. Pour l'instant, c'est moi qui vous interroge, et c'est à moi que vous devez répondre.

— C'est ce que j'ai fait, madame. Vous m'avez interrogée et je vous ai répondu. C'est moi qui ai prié M. Bertrand du Manoir d'aller à Dijon : je vous le dis encore, pour la seconde fois. Et, malgré les reproches que vous m'adressez, je persiste à croire que je n'ai pas mal agi. Une mère a toujours le droit de s'occuper de son fils, et j'ai usé de ce droit que ni vos remontrances, ni le nom que je porte ne me feront méconnaître. Au surplus, je désire me retirer, car ma place n'est plus ici. Vous ne vous êtes point aperçue, madame, vous si au courant des devoirs de chacun, que dans cette maison je suis chez moi, et que, chez moi, vous me laissiez debout comme une étrangère. Je vous présente donc mes respects et vous prie de m'excuser si je me retire dans mon appartement.

Elle saluait la comtesse et marchait vers la porte, quand Raymond la saisit violemment par le poignet :

— Madame !..

Elle le regarda bien en face, et avec une indicible dignité :

— Vous vous oubliez, monsieur !

Il laissa retomber la main de Solange, qui, sans ajouter un mot, s'éloigna lentement et disparut.

— Eh bien ! mon fils, dit froidement la douairière, avais-je tort ou raison de vous déconseiller ce voyage à Paris ? La femme que vous venez d'entendre est-elle celle-là que vous connaissiez ? Elle me résiste à moi, qui suis le chef de la famille ; elle vous brave, vous, qui êtes son mari et son maître. Votre femme a été mal entourée, mal dirigée. Quand je vous ai demandé quelles étaient ses relations

à Paris, vous m'avez répondu par des noms que je ne connais pas, que personne ne connaît. Qu'est-ce que c'est que Mme Fosca? Et cette baronne Bersier? Des habituées du second empire, des femmes qui n'appartiennent pas au monde où doit aller une comtesse de Croix-Saint-Luc.

Raymond était fort pâle. La jalousie grandissait en lui et l'étreignait à la gorge.

— Vous aviez raison, balbutiait-il,.. raison, comme toujours.

— Je ne vous conseille pas de prolonger votre séjour ici. Votre femme a des allures d'échappée de couvent qui ne sauraient vous convenir. Il est temps qu'elle revienne se plier à la discipline de notre maison.

— Certes, il n'est que temps! En être arrivé là en si peu de semaines! Envoyer cet homme qui est amoureux d'elle...

— Raymond!

— Vous m'arrêtez, madame; vous faites bien. Il ne sied pas de parler de ces misères devant une pure femme telle que vous. J'étais aveugle : j'aurais dû voir et je n'ai rien vu. Mais je veux savoir : je saurai!

— N'exagérez pas, Raymond. Solange est légère, inconséquente, voilà tout. Cette révolte que nous avons vue tout à l'heure ne vient pas d'elle, mais des autres. Cette jeune femme a été mal élevée; ici, elle a été mal entourée. Je ne répondrais pas de l'avenir si elle restait à Paris; là-bas...

Le comte passa la main sur son front moite de sueur. Comme il arrivait toujours lorsqu'il subissait une attaque violente, son système nerveux se déséquilibrait lentement. La maladie douloureuse que l'hérédité lui avait transmise déchaînait chez lui de ces colères terribles qui sont comme les assauts livrés par la matière à l'intelligence. Il souffrait réellement beaucoup. Le sang affluait violemment à son cœur. Il salua sa mère et sortit d'un pas chancelant. Dans l'escalier, il s'arrêta deux fois, serrant encore son front brûlant entre ses mains. Jusque-là, sa jalousie, toujours en éveil, ne reposait sur rien : pour la première fois, elle se fondait sur quelque chose de sérieux, sur un fait réel et tangible. Cette seule idée l'affolait.

Solange attendait. Elle était maintenant préparée à tout. Qu'allait-il se passer? Elle ne se reconnaissait plus elle-même. Quoi! elle avait osé tenir tête à la redoutable douairière! Depuis son mariage, celle-ci l'avait vue toujours soumise ou résignée. D'où lui venait cette force inconnue? C'est que maintenant elle sentait qu'elle n'était plus seule. « Des amis? Je n'en ai pas! » disait-elle naguère à Antoinette. A présent, elle n'aurait plus ainsi parlé. Il y avait une affection sérieuse qui veillait sur elle, une tendresse

fraternelle sur qui elle pouvait se reposer. Et puis, elle avait conscience qu'elle était innocente, qu'elle n'avait rien fait de mal. Quand Raymond entra dans la chambre; elle eut peur, la pauvre Solange, en voyant les yeux égarés, le visage convulsé de cet athlète qui était son maître.

— C'est à mon tour de vous interroger, madame, dit-il d'une voix un peu tremblante qu'il s'efforçait en vain de calmer. Vous avez répondu à ma mère que vous n'étiez responsable de votre conduite que devant moi...

— J'ai dit aussi : devant ma conscience.

— Votre conscience vous sera indulgente! Vous vous êtes permis d'envoyer auprès de mon fils un homme qui est amoureux de vous, et que vous aimez.

— Monsieur!

Le comte eut un éclat de rire nerveux.

— Oh! je l'avais deviné tout de suite, le premier soir où je l'ai vu chez la maréchale. Il se montrait tendre, empressé, galant, cela me révoltait! Et vous souriiez, vous! vous trouviez cette conduite naturelle! Quelle hypocrisie vous aviez, quand je vous ai fait ce reproche ici même, et que vous vous défendiez avec tant de hauteur! Vous l'avez vu tous les jours, cet homme, chez vous, dans le monde, chez sa sœur. Je vous ai aperçus tous les trois ensemble, dans la même voiture. A l'Opéra, il se tournait vers votre loge; au bois, il affectait de vous rencontrer comme par hasard. Enfin, je pouvais douter encore. Cela ne m'est plus permis à présent. Je sais ce que j'ai à faire, et les droits que j'ai sur vous, et le pouvoir que la loi m'accorde. Et vous l'avez envoyé voir votre fils! Vous n'avez même pas eu le respect de l'enfance, et vous m'avez fait, à moi, cette insulte suprême! A l'heure même où je vous cédais, où j'étais assez faible pour vous permettre de partir seule, vous osiez dire à ma mère que vous étiez inquiète! Un mensonge de plus, puisque vous étiez libre d'aller embrasser votre enfant. Sais-je même si vous y teniez? Les mauvaises épouses sont toujours de mauvaises mères!

Solange écoutait sans dire un mot, n'essayant même pas d'interrompre. Elle restait immobile, très pâle, les dents serrées, les yeux fixes. A peine un tressaillement nerveux, quand l'insulte la meurtrissait en pleine chair vive. Cette résignation acheva d'irriter le comte :

— Défendez-vous donc au moins! Dites-moi que vous avez été entraînée! que vous vous repentez de votre conduite!

— On ne se défend pas quand on est innocente! On ne se repent que lorsqu'on est coupable!

M. de Croix-Saint-Luc devint blême.

— Vous niez ! s'écria-t-il.

— Je n'ai pas à nier. Vous lancez contre moi des accusations qui ne sont fondées sur rien. Comment vous prouver votre erreur ? Vous semblez vous y complaire, quand ce ne serait que pour avoir droit de me torturer. Vous inventez des incidens pour me condamner : quelque réponse que je fasse, elle tournera contre moi. Alors, à quoi bon ? Vous m'accusez d'avoir usé d'hypocrisie, où ? quand ? comment ? Vous prétendez que je rencontrais M. du Manoir souvent ? C'est vrai. Je ne crois pas qu'il y ait eu du mal à cela. Il est venu me voir ? Vous ne m'avez pas ordonné de lui fermer ma porte. Je l'ai trouvé chez sa sœur ? C'est encore exact. Vous ne m'avez pas défendu d'aller chez elle. J'ai de l'affection pour ce jeune homme...

Le comte eut un geste terrible. Solange demeura calme et hautaine. Elle reprit :

— Oui, j'ai de l'affection pour lui ! Comment en eût-il été autrement ? Je ne suis pas blasée, moi, sur la sincérité des sentimens que j'inspire. Me croyez-vous donc heureuse, par hasard ? Votre mère m'accuse d'avoir envoyé M. du Manoir à Dijon, et je n'ai pas nié, parce qu'il ne me plaît pas de discuter avec votre mère. Nier, c'est se défendre, et il ne me convient pas plus de me défendre qu'il ne lui convient, à elle, de me soupçonner. Je comprends que vous soyez étonné. Vous ne me reconnaissez pas. Je ne suis plus la petite pensionnaire dont vous aviez fait une esclave, et pour qui la moindre parole était un ordre. C'est que j'ai appris bien des choses à Paris. J'ai appris que nous aurions pu être heureux si votre mère ne s'était pas mise toujours entre nous.

— Vous osez l'accuser !

— Je ne l'accuse pas. Mais elle m'attaque et je me défends. Non, je n'ai pas envoyé M. du Manoir là-bas. Il y est allé de lui-même, me voyant inquiète, malheureuse, tourmentée. Et, quand il est parti, je ne savais pas moi-même que vous m'autoriseriez à faire ce voyage. Maintenant, je n'ai plus rien à vous dire. Vous m'avez interrogée : je vous ai répondu.

M. de Croix-Saint-Luc avait passé par bien des sentimens contraires en écoutant sa femme. Il n'était pas accoutumé à ce ton énergique et assuré. Quels conseils recevait-elle donc pour avoir si vite et si rapidement changé ? Sa mère avait raison. Elle n'était plus la même. Son parti fut vite pris. La jalousie l'excitait encore en entendant Solange avouer si hautement que Bertrand lui plaisait. Il n'aurait jamais cru que cette femme frêle et délicate pût oser lui tenir tête. Il comprit qu'il serait inutile de prolonger une discussion où elle ne ferait aucune concession, même apparente. Mieux valait exécuter le plan qu'il avait arrêté.

— J'ai le regret de vous avertir, dit-il après un court silence, que notre séjour à Paris ne se prolongera pas.

— Je m'y attendais. Votre mère arrive. Elle vous ordonne de partir; vous obéissez. Cela est naturel. Quand partirons-nous?

— Ce soir.

— Ce soir! Laissez-moi vous faire observer que la journée est fort avancée...

— Ne vous occupez point de vos malles. Nos gens restent derrière nous et se chargeront de nous les apporter.

— Mais j'ai des adieux à faire, des visites à rendre...

— Vous écrirez de Léry.

— Soit.

Elle comprenait qu'il eût été inutile de résister, et elle mettait son orgueil dans sa résignation même.

— Vous me permettrez au moins de faire savoir à.. à Mme Fosca (elle n'osait point dire à Antoinette) que je quitte brusquement Paris. C'était la meilleure amie de ma mère, et il ne serait pas convenable que je partisse sans l'avertir.

— Vous n'avertirez personne! Personne, entendez-vous? Appelez cela du nom que vous voudrez, mais je veux que nous partions sans qu'on le sache.

Elle connaissait son mari. Une chose la surprenait même : l'apparence de calme gardé par le comte. Mais elle devinait que tous les sentimens de violence bouillonnaient en lui. Elle espérait pouvoir faire un signe à la femme de chambre. Impossible. Le comte alla lui-même chercher la pelisse fourrée dont il enveloppa Solange. En somme, il était aisé d'exécuter cette espèce d'enlèvement. La station de Blaizy-Bas n'est qu'à cinq heures de Paris. Raymond lancerait une dépêche à Léry, pendant qu'il dînerait avec sa femme au buffet de la gare de Lyon, et à l'arrivée, à une heure du matin, ils trouveraient un landau qui les emporterait.

La comtesse douairière était obéie sans même avoir eu besoin d'ordonner.

— Bien, dit-elle à son fils. Vous avez de l'énergie. Croyez-moi; quand elle sera de retour dans nos montagnes, quand elle ne recevra plus de mauvais conseils, votre femme redeviendra la créature droite qu'elle doit être. Je vous rejoindrai dans quelques jours. J'ai besoin de voir plusieurs personnes à Paris.

Mme Fosca ne sut que le lendemain le départ de sa petite amie. Quand elle se présenta dans l'après-midi à l'hôtel de Croix-Saint-Luc, on lui dit que le comte et la comtesse n'y étaient plus. Cette disparition la confirmait dans ses soupçons. Elle devina en partie ce qui s'était passé. L'arrivée de la comtesse douairière coïncidant

avec l'enlèvement de Solange prouvait à la fine Parisienne que ses craintes se réalisaient. Elle connaissait trop la vie et les hommes pour écrire à Solange combien elle la plaignait et qu'elle était de moitié avec elle dans cette épreuve inattendue. Sa lettre ne servirait qu'à raviver le ressentiment de la jeune femme. Puis elle pouvait être interceptée par le comte. Enfin, Mme Fosca savait que plaindre une douleur, c'est l'éterniser. Que Solange aimât Bertrand, elle n'en doutait pas. Sans doute, la jeune comtesse ne se rendait pas compte des sentimens qu'elle éprouvait, ou du moins, si elle en avait conscience, elle ne se les avouait pas encore. Elle devinait, avec sa prescience de Parisienne, que Solange souffrait surtout de n'avoir point revu Bertrand.

Ah! le malheureux! C'était lui qu'elle plaignait du meilleur de son cœur. Il venait rendre visite à Mme Fosca à son « cinq heures, » avec la régularité d'un homme qui attend une confidence. Peut-être Solange lui avait-elle écrit; peut-être aurait-il enfin des nouvelles de sa chère disparue. Toujours il était accueilli avec la même réserve affectée. Mme Fosca lui parlait de tout, de tout le monde, excepté de Mme de Croix-Saint-Luc. Ce fut seulement au bout d'une semaine et demie que Solange put écrire.

Elle avait été fort malade en arrivant à Léry. L'air de ces montagnes est vif; et dans ce voyage rapide et improvisé, la comtesse n'avait pu se protéger contre le vent neigeux des Faucilles. Avec Mme Fosca, Solange ne pensait point à feindre. Elle disait tout à son amie. Et ces longues heures silencieuses du chemin de fer, puis l'arrivée triste à Blaizy-Bas, au milieu de la nuit, avec l'empressement obséquieux des employés qui veulent être utiles ou agréables. Enfin la seconde partie de ce rude voyage, et la plus fatigante, à travers ces hautes montagnes glacées qui séparent la Seine du Rhône. Un éboulement de rochers rendait impraticable la route directe de Blaizy-Bas à Léry. Le landau devait exécuter un long détour et passer par le Val-Suzon. C'est un de ces paysages d'un aspect violent, et presque ignoré des touristes. La route, étroite et sinueuse, est bordée par d'énormes montagnes d'une hauteur démesurée. On croirait voir apparaître l'une de ces évocations magiques que Doré dessinait d'un crayon terrible. Des torrens, blancs comme de l'argent, roulent avec un bruit de tonnerre, entraînant dans leur course enragée les vieux chênes déracinés. Le voyageur, égaré dans le Val-Suzon, et qui s'arrête à contempler ces granits effrayans, sent comme une impression de tristesse lourde. L'âme la plus heureuse demeure saisie par ces hardiesses capricieuses de la nature. Il semble qu'on entre dans un enfer dont on ne sortira plus. Quand la route tourne violemment

sur elle-même, elle s'arrête avec une brusquerie imprévue, au-dessus même de la vallée. On est surpris de ne pas être saisi par une légion de diables dantesques. A toute époque de l'année, le froid est insupportable sur ces hauteurs. A côté des torrens trop rapides pour être gelés, on voit des ruisseaux plus paisibles toujours glacés, toujours pris, et semblables à de minces filets de neige noués autour des troncs centenaires. Comme la descente est presque à pic, les voitures sont obligées de s'arrêter au sommet de la montée abrupte. Et là, le voyageur trouve comme unique repos, une misérable auberge, où l'on obtient à peine un pichet de vin ou une flambée de bois sec.

C'est dans cette hideuse solitude que Solange dut relayer au milieu de la nuit qui suivit son brusque départ. L'abattement moral a presque toujours une immédiate réaction physique. A peine fut-elle descendue de voiture que la comtesse se sentit prise d'un froid aigu. Ses dents claquaient; elle serrait ses mains dans le manchon fourré, trouvant trop légère la lourde pelisse dont elle s'enveloppait. Raymond feignit de ne point voir ou ne vit pas réellement le malaise violent qui la saisissait. La halte fut prolongée plus qu'il n'aurait fallu, et quand elle arriva au château, Solange était malade.

Elle avait trop de fierté pour se plaindre, pour laisser même voir ce qu'elle souffrait. Le médecin qu'on fit venir de Dijon ne témoigna pas d'inquiétude. Puis l'arrivée de la douairière était pour Solange une raison de plus de tenir tête au mal.

Cependant Mme de Croix-Saint-Luc ne disait pas tout à son amie. Elle lui cachait que ce rhume mal soigné pouvait dégénérer en maladie plus grave. Elle affectait d'ailleurs de prendre son mal en patience. Mais Mme Fosca pouvait lire entre les lignes. Et elle y lisait, en effet, les tristesses profondes, incurables de la malheureuse. Les longues journées dans le château qui paraissait vide avec ses hôtes silencieux, et l'existence régulière recommencée à nouveau dans son austérité monacale. Le matin, la messe basse dans la petite église de Léry; les visites aux pauvres, les promenades réglées à l'avance, à travers des paysages connus, n'ayant même pas le charme de l'imprévu et du hasard. Le soir, le dîner en grande toilette, dans cet immense *hall* qui servait de salle à manger; dîner froid, correct, silencieusement servi par les valets en culotte courte et à peine animé par la conversation monotone de Mlle Gaulin :

— La pauvre Solange! pensait Mme Fosca, elle mourra d'ennui.

Elle comprenait bien que cette existence, possible peut-être quelques mois auparavant, lorsque la comtesse n'en connaissait pas d'autre, devenait intolérable maintenant qu'elle avait goûté à

la coupe toujours pleine des enivremens de Paris. Et les lettres de Solange se suivirent, racontant toujours la même existence rigide et glacée. Plusieurs fois, son mari avait tenté de se rapprocher d'elle. Elle faisait semblant de ne rien voir. Ce qu'elle n'osait pas avouer à son amie, c'est qu'elle éprouvait pour Raymond une aversion toujours grandissante. Quant à la douairière, Solange lui parlait le moins possible. Et la lutte continuait, sourde et silencieuse, entre les deux femmes, dont l'une était si forte avec sa volonté et l'autre si faible malgré son orgueil.

A peine quelques jours de joie parmi toutes ces misères : l'arrivée inattendue d'Hervé qui venait passer quarante-huit heures avec ses parens. Les pères accordaient ces vacances inattendues à leurs plus jeunes élèves. Pendant ces quarante-huit heures, la mère et le fils ne s'étaient point quittés. Solange redevenait enfant auprès de cette enfance. Et c'étaient des jeux bruyans, des courses rieuses, des poursuites folles à travers les grandes allées nues du parc.

Cette joie s'envolait bientôt comme les autres. Hervé retournait au collège et Solange retombait en sa pesante solitude. Peu à peu, même à son insu, ses lettres se firent plus rares. Qu'aurait-elle dit à Mme Fosca qu'elle ne lui eût déjà répété? Et à mesure qu'elle écrivait moins souvent, la tristesse de Bertrand s'aggravait. Mme Fosca se relâchait maintenant de sa sévérité première. Elle parlait de Solange avec le jeune homme pendant de longues heures.

— Oui, mon cher enfant, vous l'aimez chaque jour davantage, et, chaque jour davantage aussi, vous souffrez. Elle est malheureuse? Je le sais. Cependant ni l'un ni l'autre, vous ne pouvez douter de ma tendresse. Eh bien! j'aime mieux pour vous les tourmens que vous subissez que de vous voir perdre, vous-même et par votre faute, la femme que vous adorez.

Et comme il faisait un mouvement brusque :

— Oui, la perdre. Elle a une ennemie acharnée : sa belle-mère, qui ne cherche que le moyen de s'en venger. Croyez-vous, mon enfant, que, même innocente, on ne lui imputerait pas à crime son amitié pour vous?

Les mois s'écoulaient. Bertrand devenait toujours plus sombre. Ses amis, sa famille s'apercevaient de ce changement d'humeur. Antoinette, qui connaissait bien la nature de son frère, fut la première à s'en tourmenter :

— Pourquoi ne voyagerais-tu pas? lui dit-elle un jour.

— Voyager? A quoi bon! répliqua-t-il avec cette lassitude de l'homme qui souffre et qui se complaît en sa souffrance, avec une sorte de résignation vague.

En vain la baronne Bersier entreprit de décider son frère à quit-

ter la France. N'était-ce pas le plus sage et le plus prudent? Il ne pouvait revoir Solange, et tout les séparait. Pourquoi se laisser miner par une sorte de douleur sans espoir? Autrefois, n'aimait-il pas voyager? Ne se plaisait-il pas à parcourir les pays lointains sur lesquels la légende a jeté tant de poésie mystérieuse? Bertrand ne discutait pas. Il changeait le sujet de l'entretien, et parlait d'autre chose.

En apparence, rien n'était modifié dans sa vie intérieure. Il se montrait assidu dans les mêmes maisons, ne négligeant même aucun de ses plaisirs anciens. Mais lui seul pouvait savoir ce que lui coûtait cette concession aux apparences mondaines. Il n'ignorait pas qu'on nous juge non d'après ce que nous sommes, mais d'après ce que nous paraissons être. Comme ses amis, comme ses relations le lassaient! Excepté Antoinette et Mme Fosca, il aurait voulu ne voir personne. Et les meilleures heures de sa journée, il les vivait le soir, seul, chez lui, perdu dans la molle tiédeur de ses rêves.

C'est ainsi que, toujours renfermé en lui-même, il forma le projet qui devait décider de son existence et de celle de Solange. Dès que l'idée prit corps dans son imagination excitée, il résolut de ne s'en ouvrir à personne. Pour mieux dissimuler, il parut se convertir lentement aux conseils de sa sœur; il accepta la pensée de voyage qu'elle lui suggérait. Il discuta même sur l'itinéraire qu'il voulait suivre, choisissant de préférence les contrées lointaines, celles qui exigeraient une pénible traversée. Un beau jour, il annonça négligemment à la baronne Bersier qu'il se décidait à partir pour les Indes; puis il parla de sa résolution aux amis comme aux indifférens. Bientôt il fut avéré dans le monde parisien que Bertrand serait longtemps absent. Seule, Herminie Fosca eut une lueur de soupçon; mais ce soupçon ne tint pas devant l'apparente sincérité du jeune homme. Il donnait d'exacts détails, évoquant l'Égypte, la Syrie et surtout la Palestine, où il comptait s'arrêter. Bien mieux, il dépouillait les marchands, achetant mille bibelots, absolument inutiles d'ailleurs, et dont il affirmait ne pouvoir pas se passer. Et le jour où il partit, personne ne fut étonné. On n'en parla même plus pour en avoir trop parlé à l'avance. Un mois plus tard, cependant, aucun des siens n'avait reçu de ses nouvelles : pas une lettre, pas même le plus petit télégramme.

ALBERT DELPIT.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA FIN

D'UNE

GRANDE MARINE

II[1]

LA SUPPRESSION DU CORPS DES GALÈRES.

I.

L'année 1571, année que devait rendre à jamais mémorable la victoire décisive remportée par la chrétienté sur l'islamisme, marque une date importante dans l'histoire de l'art naval : elle est pour ainsi dire le point de partage de deux marines, — de la marine triomphante qui sent déjà venir sa déchéance et de la marine jusque-là plus modeste qui se croira bientôt de force à supporter seule le poids des batailles. Pour la dernière fois, en effet, les flottes du moyen âge ont combattu en corps dans le golfe de Lépante. Devant les vaisseaux ronds tout chargés d'artillerie, la chiourme intimidée se retire de l'arène ; si, par hasard, on l'y voit reparaître, ce n'est plus qu'à la dérobée et uniquement à titre d'auxiliaire. Cette transformation de l'instrument naval coïncide avec la prépondérance croissante des marines du Nord et tend singulièrement à la favo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1884, *les Chiourmes enchaînées.*

riser. En 1590, dix vaisseaux anglais de la compagnie ottomane rencontrèrent, en revenant du Levant, près du détroit de Gibraltar, douze grandes galères espagnoles, que commandait Jean-André Doria, petit-neveu du célèbre amiral de Charles-Quint. Vice-roi de ces parages, Jean-André guettait, pour l'intercepter, le convoi britannique. Les Anglais se mirent en défense. Le 24 avril, au matin, l'escadre espagnole se dirigea sur eux et le combat commença. La première volée d'un des vaisseaux anglais balaya le pont de la galère qui venait l'assaillir et perça la coque de part en part. Une volée générale de toute la flotte suivit : l'action continua furieuse durant six heures. Au bout de ce temps, les galères espagnoles étaient si maltraitées qu'elles eurent recours à leurs avirons pour gagner le port le plus voisin, laissant aux Anglais l'honneur d'une victoire complète.

Par un retour à coup sûr bien inattendu, c'est aujourd'hui la marine à voiles qui a cessé de compter parmi les engins de guerre. Que la révolution commencée en 1830 s'achève, que les vaisseaux cuirassés soient obligés demain de faire place aux flottilles, nous nous verrons, à notre grand étonnement, saisis par le vieil orbite et ramenés, après avoir décrit un grand cercle, aux règles stratégiques d'une autre époque. Il y a plus d'un rapport, croyez-le bien, entre cette poussière navale du passé que j'agite et celle qui recommence à couvrir les mers. La préparation et les incidens de la bataille de Salamine, de la bataille d'Actium, de la bataille de Lépante, appellent à plus juste titre les méditations de nos jeunes officiers que les phases capricieuses des grands combats de la marine à voiles : car, dans ces combats plus récens, la part du hasard fut toujours tellement exagérée que l'enseignement philosophique ne s'en dégage pas sans peine. Nous frôlons peut-être en passant, et sans nous en douter, le futur amiral qui commandera un jour nos flottilles. Est-il dans les rangs de nos aspirans, dans ceux de nos enseignes? Figure-t-il sur la liste de nos lieutenans de vaisseau? Ce serait miracle s'il fallait le chercher parmi nos capitaines de frégate : nous sommes voués à une si longue paix! Quel qu'il soit, puisse-t-il, dès à présent, profiter de mes récits : s'il y puisait jamais, à l'heure des décisions suprêmes, une inspiration heureuse, je me croirais amplement récompensé de ma persévérance et de mes peines. La bataille de Lépante n'est donc pas seulement, pour nous autres marins du XIXe siècle, une action dramatique d'un immense intérêt; nous y cherchons aussi une grande leçon de tactique. Je voudrais, s'il était permis aux hommes de notre temps de rêver de semblables rôles, me placer un instant par la pensée en face des responsabilités de don Juan d'Autriche, me donner l'émotion de ses anxiétés, de ses patriotiques angoisses, m'en pénétrer si bien, que je puisse me

figurer les avoir ressenties moi-même. Je n'y parviendrais pas, si je ne prenais soin, avant tout, d'acquérir la connaissance intime des moyens d'action dont ce valeureux chef disposait.

Du moyen âge au XVIe siècle, les galères s'étaient transformées; elles avaient surtout notablement accru leurs dimensions. On les voit brusquement passer d'une longueur de 27 mètres à une longueur de 46 mètres de capion en capion. Les équipages ont plus que doublé. Les statuts de Gazarie (1), ces statuts promulgués à Gênes au commencement du XIVe siècle, n'attribuaient aux galères qui faisaient le commerce de la Mer-Noire qu'un sénéchal, 4 pilotes, 163 rameurs et 10 arbalétriers. Hue Quiéret, ce marin de Provence qui combattit à la bataille de L'Écluse, se contentait, si l'on en croit un document portant la date de l'année 1335, d'une chiourme de 174 hommes. En 1337, les galées de Gênes et de Monaco ne portaient, avec un patron, 2 comites, 2 écrivains et 25 arbalétriers, que 180 mariniers occupés à la vogue. Tel était également le nombre des hommes libres que Venise embarquait pour le service des rames à bord des grosses galères que la république envoyait en Flandre. A peu près à la même époque, le roi d'Aragon, comte de Barcelone, fixait ainsi l'effectif qu'il voulait embarquer sur ses bâtimens à rames : il leur donnait un patron, 2 comites, 8 nochers, dont un écrivain, 14 mariniers, — proyers et conilliers, — 6 espaliers et 156 rameurs ordinaires. A dater des dernières années du XVIe siècle, les galères ordinaires, — autrement dit les galères *senzilles*, — auront généralement 5 hommes au moins par rame et par banc. On donnera 6 hommes aux capitanes et 8 aux galéasses. La galère que montait, au mois de juin 1573, le neveu du grand André Doria avait un équipage de 390 hommes, — 20 officiers, 22 domestiques nobles, 44 mariniers, 8 proyers, 16 soldats et 280 rameurs.

En 1630, un Parisien, Jean-Jacques Bouchard, ami de Chapelain, de Balzac et de Gassendi, fort intéressant voyageur, mais immonde écrivain, fit le voyage de Paris à Rome (2). Les galères du roi venaient d'être transférées de Marseille à Toulon « pour mettre fin aux différends continuels qu'avaient entre eux le général des galères et M. de Guise, gouverneur de Marseille et de toute la Provence. » Ces galères, que Jean-Jacques Bouchard s'empressa de visiter, possé-

(1) Les Génois appelaient Gazarie le pays des Khazares, peuples qui occupaient au XIIIe siècle la Crimée et la Tauride. La colonie génoise de Caffa, en Crimée, prit, au cours du XIVe siècle, un tel développement, que la république jugea nécessaire d'en placer les opérations commerciales sous le contrôle d'une magistrature qui prit le nom d'*Office de Gazarie*. Les statuts publiés, de l'année 1313 à l'année 1344, par cette magistrature, furent bientôt rendus applicables à tout le commerce maritime de l'état de Gênes.

(2) Publié pour la première fois à Paris, en 1881, sur le manuscrit de l'auteur. Isidore Liseux, éditeur.

daient chacune « une chiourme de 260 forçats : 250 pour la vogue (cinq à chaque rame) et 10 pour le service des chambres. » La ration du forçat était alors de 36 onces de biscuit et *son soûl d'eau.* On lui donnait tous les ans « un capot, une casaque, un bonnet, deux chemises et deux caleçons. » Les cheveux et la barbe rasés, il lui était permis de garder ses moustaches. « Quand les forçats viennent en galère, dit Jean-Jacques Bouchard, on les fait entrer par la poupe; quand ils meurent, on les fait sortir par la proue, les pieds devant. » Un come ou comite, payé 9 écus par mois, les commande. Il châtie les forçats avec un gourdin, corde grosse comme le doigt, ou avec un cercle (sorte de latte). « Il fait tous les commandemens avec un sifflet. » Ce come a pour l'assister, outre le sous-come, un argousin spécialement chargé « d'enchaîner et de déchaîner la chiourme, » un sous-argousin « qui visite les fers des forçats trois fois la nuit, » le moussi ou mousse de l'argousin « qui déferre et referre les forçats, » 12 compagnons « qui conduisent les forçats, lorsqu'ils vont par la ville. »

Le comite « commande aussi aux voiles; » autrement dit, il préside à tous les détails de la manœuvre. Au temps où la chiourme était libre, dans la marine grecque, comme dans les marines italiennes et espagnoles du moyen âge, le comite ou maître d'équipage, — *notre homme*, comme l'appelle le capitaine, quand il veut lui donner des ordres, — remplissait déjà les fonctions longtemps dévolues au master anglais. C'est l'Euctémon que le client de Démosthène envoie recruter des matelots à Lampsaque. Le capitaine, qui reçoit, en l'année 1630, 9,000 écus par an, à la charge « d'entretenir la galère, » n'est qu'un triérarque : il a remplacé l'opulent citoyen qu'aux jours de la république athénienne sa fortune bien plus que son mérite désignait au coûteux honneur du commandement. Le préfet de l'empereur Léon, le patron des *partidas* du roi don Pèdre, le capitaine des galères de Charles-Quint ou de Louis XIV, sont, sous des noms divers, des triérarques. Le prince leur remet la défense de son honneur et de son étendard; il ne leur demande pas la science spéciale qui reste l'apanage du comite, du pilote, du gubernator ou du master. Le capitaine a sous ses ordres directs un lieutenant, « aux appointemens de 2,000 livres; » un écrivain, « qui fait la provision et la dépense; » cinquante soldats, — un par banc, — quatre caporaux, quatre canonniers, vingt mariniers, quatre timoniers, quatre *conseillers*, « quand il survient quelque tempête, » quatre caps de garde « qui servent sous les timoniers, » un remolat « qui fait les rames, » un barillat « pour raccommoder les barils, » un barbier avec son barberot, un prêtre « à quatre écus par mois. » En résumé, 250 forçats et 116 hommes libres, — 366 personnes en tout, — composent, en 1630, l'équipage d'une galère ordinaire.

La surface totale de la voilure d'une galère *senzille*, — c'est-à-dire d'une galère ordinaire, était évaluée à 518 mètres carrés, — à peu près le cinquième de la voilure d'un vaisseau de 74 canons. Le centre de voilure se trouvait placé à 3^{m},12 en avant du milieu du navire et à 10^{m},73 au-dessus de la flottaison. La plus grande voile de mestre, celle qui se portait avec l'espigon, — sorte de bout-dehors de bonnette, — s'appelait le grand-marabout. Elle avait 50 faix, — autrement dit 50 laizes, — et employait de 1,050 à 1,060 mètres de cotonnine simple. La seconde voile portait le nom de maraboutin : on la faisait de cotonnine double, avec 44 faix et 860 mètres environ d'étoffe. Puis venait la mizaine ou méjane, voile de 36 faix et de 780 mètres de cotonnine double. Après la mizaine, si le temps forçait encore, on enverguait la voilette ou boufette, voile de cotonnine double comme la mizaine et le maraboutin, mais dont la confection n'employait que 28 faix et 380 mètres de toile. Une dernière voile, la moindre de toutes, voile de gros temps, voile de cape, se nommait le polacron. Le mât d'avant portait aussi, suivant la force de la brise, une grande ou une petite voile. Le grand trinquet contenait 38 faix et 660 mètres de cotonnine simple; le petit trinquet, ou trinquenin, voile de cotonnine double, avait, à peu de chose près, les dimensions du maraboutin; il se composait de 28 faix, comprenant 384 mètres de toile. Le tréou, voile carrée, exigeait 34 faix et 384 mètres de cotonnine double.

En l'année 1700, on estimait qu'il fallait trois mois pour construire une galère, en y employant soixante-dix ouvriers. Le prix de la construction et de l'équipement était évalué à 54,000 livres; le radoub annuel, à 2,000; la solde, à 2,606 livres par mois. Le capitaine recevait également chaque mois pour sa table 500 livres, l'écrivain en touchait 50; l'aumônier, le chirurgien et le remolat, 30; le barillat et le maître d'hache, 15; les pertuisaniers, 9; les proyers, 4 1/2 (1). Je m'arrête : les documens abondent; si l'on voulait tout citer, des volumes ne suffiraient pas.

La galéasse, comme l'a fort bien fait remarquer M. Jal, ne fut d'abord qu'une galère plus grande et plus forte que la galère commune, un bâtiment plus long, plus large et plus haut d'un tiers environ, avec le même nombre de rames, — un peu plus espacées cependant, — trois arbres au lieu de deux et un timon à la façon du gouvernail des naves. Vers la fin du XVIe siècle, cette galéasse devient en quelque sorte un bâtiment mixte : elle tient le milieu entre la galère et le galion. C'est encore un navire à rames, mais

(1) *Traité de commerce*, par M. Dieul, ouvrage manuscrit portant la date de 1700. Cet ouvrage m'a été fort obligeamment signalé par M. Labrousse, ancien lieutenant de vaisseau, qui a bien voulu m'en adresser lui-même quelques extraits.

un navire si lourd, qu'il peut difficilement se passer de remorque. Le père Fournier le définit ainsi : « une grosse galère à voiles et à rames dont les forçats voguent sous couverte. » Sur la galère, les retranchemens étaient mobiles; on les élevait à l'heure du combat; la galéasse est toujours entourée « de pavesades hautes, solides, permanentes, » qu'on a garnies de meurtrières, — *feritori*, — par lesquelles les soldats tirent leurs mousquets et leurs arquebuses. Entre l'extrémité des bancs, recouverts d'un pont très léger, — le *catastrôma* des anciens, — et les pavesades, règne de chaque bord un large courroir sur lequel la garnison du vaisseau se range pour combattre ou se couche pour prendre du repos. La galéasse, on le voit, était un navire à batterie; elle était de plus un navire à dunette : deux châteaux, le château de poupe et le château de proue, dominaient de très haut, — de $1^{m},70$ environ, — le pont où étaient établis les bancs de la chiourme. Sur les 56 mètres qui comprenaient la longueur totale de l'œuvre morte, 5 étaient affectés à l'emplacement du château de proue, 6 à celui du château de poupe. Une porte, ouverte sur l'espalle, mettait en communication le château de poupe et la chambre de vogue.

Je tâche d'être clair : je ne me dissimule pas cependant que, si la postérité devait jamais essayer d'édifier, d'après mes descriptions et sans le secours d'aucune figure, une galère ou une galéasse du XVIe siècle, elle courrait fort le risque de tomber dans quelques-unes de ces conceptions étranges qui auraient bien étonné les contemporains des Ptolémées et des Périclès. Le Musée du Louvre garde heureusement, grâce aux bons soins de l'amiral Pâris, un spécimen fort exact de toutes les phases par lesquelles a passé l'architecture navale de nos jours. M. le vice-amiral Pâris, avec des débris et des textes, est parvenu à opérer la restitution complète d'une galéasse. Cette énorme galère, dont le déplacement n'est guère inférieur à un millier de tonneaux et dont le tirant d'eau dépasse $4^{m},30$, était mue par 52 rames de 16 mètres de long : sur chaque rame, on rangeait de huit à neuf hommes. L'équipage se composait de 452 rameurs, 350 soldats, 60 mariniers, 12 timoniers, 40 compagnons, 36 canonniers, 12 proyers, 4 officiers de sifflet, 2 pilotes, 2 sous-pilotes, 4 conseillers, 2 chirurgiens, 2 écrivains, 2 argousins, 2 charpentiers, 2 calfats, 2 tonneliers, 2 boulangers, 10 valets, 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 aumônier, — en tout un millier d'hommes, c'est-à-dire, à peu de chose près, l'effectif d'un ancien vaisseau à trois ponts. La flotte de la Sainte Ligue, à la bataille de Lépante, comptera six galéasses sorties de l'arsenal de Venise; la grande Armada amènera dans la Manche quatre galères du Portugal et quatre galéasses de Naples. Chaque galère sera montée par 110 soldats et par 222 galériens; l'équipage des galéasses

comprendra 700 hommes : 130 matelots, 270 soldats et 300 galériens.

Plus apte que la galère à braver les tempêtes de l'océan, la galéasse eut surtout sa raison d'être quand l'artillerie, introduite dès l'année 1380 à bord des bâtimens à rames et à voiles, vint modifier d'une façon radicale la tactique des combats de mer. En se transformant peu à peu, la galéasse finira par combler l'intervalle qui sépare encore la marine des vaisseaux longs et celle des vaisseaux ronds : le vaisseau la *Couronne*, bâti en l'année 1637 à La Roche-Bernard, en Bretagne, par le Dieppois Charles Morieu, ressemblera bien plus, sauf sa haute voilure, à une galéasse qu'à une nave.

Les naves, ou nefs, n'avaient rien de commun avec les galères, quoiqu'elles fussent souvent appelées à les seconder. Au XIIIe siècle, elles n'étaient encore que des navires de 200 tonneaux au plus, ne portant d'ordinaire qu'un seul mât et une seule voile : bientôt les dimensions de la nave grandissent, elle apparaît avec plusieurs mâts et un grand nombre de voiles étagées l'une sur l'autre, avec des sabords et jusqu'à 200 pièces d'artillerie. Les naves de la Méditerranée, telles que nous les retrouverons en 1571 à la suite de la grande flotte de galères de don Juan d'Autriche, avaient quatre mâts, y compris le mât incliné sur l'avant qui portait la civadière et deux ou trois couvertes que le capitaine Pantero Pantera compare, non sans raison, « à autant de toits superposés. » La plupart de ces naves sont des bâtimens de 800, de 900, souvent de 1,000 tonneaux. Le calme les laisse immobiles, le vent contraire les arrête en route et un grand tirant d'eau leur interdit l'approche des plages basses. Dans le golfe de Venise, il faut, suivant le témoignage de Froissart, qu'elles s'arrêtent à Parenzo.

II.

L'introduction de l'artillerie à bord des galères dut nécessairement en modifier peu à peu la construction : il fallut des membrures et des plates-formes plus solides pour résister aux secousses du tir. Sur les galères ottomanes, qui combattirent à Lépante, aussi bien que sur les caravelles que Vasco de Gama emmena de Lisbonne pour leur faire franchir le cap de Bonne-Espérance, l'arc et l'arbalète figuraient encore comme engins de guerre à côté de la bombarde et de l'arquebuse. L'arc était généralement « fait de bon bois d'if ; » sa longueur variait de 1 à 2 mètres. L'archer portait douze flèches à la ceinture et, s'il était aussi habile que les archers anglais, il pouvait décocher ces douze flèches, longues de près d'un mètre, dans l'espace

d'une minute. Jusqu'au XVIe siècle, l'arc fut l'arme favorite, on peut même ajouter l'arme par excellence des Anglais. Cependant, vers la fin du XIe siècle, l'arbalète, ou arc à crosse, — le *cross-bow*, — est venue faire concurrence à l'arc, sur lequel l'arme nouvelle l'emporte pour la pénétration et pour la portée. Les traits lancés par l'arbalète, — flèches, dardelles, matras, carreaux, viretons, — atteignent, en effet, le but à 120 mètres au moins; la portée de la flèche ne dépasse pas 64 mètres. Archers anglais, arbalétriers espagnols ou génois, forment, dès cette époque, une milice redoutable, milice souvent fatale à la grosse cavalerie, qui affecte de la mépriser.

Il n'est pas fait mention d'armes à feu dans la grande bataille navale de L'Écluse, qui fut, on se le rappellera, livrée sur les côtes de Flandre le 24 juin 1340; un demi-siècle plus tard, on entend déjà gronder devant les Lagunes la bombarde qui vient prendre la place du mangonneau et de la catapulte. Bientôt après, des tubes plus allongés, — *cannes*, ou canons, springales, pierriers, coulevrines, — substituent aux feux courbes les feux directs. Parmi ces nouveaux engins, les uns se chargent par la bouche, les autres ont une culasse mobile dans laquelle se logent la poudre et le boulet; une culasse qu'on ajuste à la volée au moment du tir et qu'on y fixe au moyen de brides ou d'étriers. La grosse artillerie névro-balistique aura, dans quelques années, complètement disparu. Restent l'arbalète et l'arc; le *canon à main*, tube de bronze dont le poids n'excède pas dix livres et qu'on encastre dans un fût d'un mètre environ de longueur, ne tardera pas beaucoup à les remplacer : s'il a moins de rapidité, moins de justesse dans le tir que l'arc et l'arbalète, le canon à main a du moins l'avantage de percer la cuirasse, de plus en plus épaisse, dont se couvre le chevalier. Dans les actions de pied ferme et dans la guerre de siège, le canon à main, autrement dit *la canna di ferro*, se pose sur une fourchette : il prend alors le nom d'arquebuse à croc. Il faut deux hommes pour le manœuvrer. Telle est l'arme que la chevalerie appelle « l'arme des lâches » et qu'elle voudrait, comme le paladin de l'Arioste, « renvoyer à l'enfer, d'où elle est sortie. » Tout arquebusier qui tombe entre les mains de Bayard est à l'instant pendu. Bien des gens, si on les laissait faire, ne traiteraient pas mieux nos torpilleurs.

A quoi serviront désormais le corselet, la cotte de mailles, le jaque, le haubert, le buffle, l'armure de fer forgé, avec ses brassards, ses chausses, ses gantelets, sa coiffe, son gorgerin, ses grèves? Quelle protection attendre du bouclier, de l'écu, de la rondache, du pot en tête, du heaume, du casque, du nasal, du morion, de la salade, de la bourguignote? Toutes ces armes défensives étaient bonnes quand on n'avait à craindre, outre les flèches et la lance, que l'épée, l'espadon, la flamberge ou la colismarde. Aujourd'hui, on peut s'épar-

gner la peine d'en porter le poids écrasant : ce ne sont plus ce que l'on appelait autrefois des *armes à l'épreuve*.

« Les armes à feu, écrivait Montaigne, sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage. » Ce n'était point là l'opinion de Machiavel, encore moins celle de Brantôme ou de Strozzi. L'incertitude du tir explique cependant jusqu'à un certain point la boutade de Montaigne; mais le tir peu à peu se rectifie, l'arme elle-même de jour en jour se perfectionne. Le canon à main n'a plus besoin, quand on veut ajuster l'ennemi, d'être posé, comme je l'ai encore vu en Chine, sur l'épaule d'un goujat : on en a redressé la crosse, garnie maintenant d'une plaque de couche; l'arquebuse est devenue mousquet : pour la mettre en joue, on l'épaule. Autre progrès bien plus sensible encore : au début, on enflammait la charge par l'approche d'un boute-feu sur l'amorce. « La mèche, dit l'Arioste, touche un soupirail presque invisible aussi délicatement que le fer du chirurgien touche la veine quand il opère une saignée. » La mèche, ou serpentin, sera désormais enroulée à un chien qui, par un mouvement de bascule, l'abattra brusquement sur la platine. L'arquebuse à rouet d'acier succédera, — si tant est qu'elle leur soit postérieure, — à l'arquebuse et au mousquet à mèche; elle fera place elle-même, en l'année 1630, au fusil. Il faut enfin se rendre à l'évidence : la poudre a définitivement gagné son procès. Seulement elle y a mis le temps, près de trois siècles.

L'artillerie d'une galère du XVIIe siècle, — c'est de cette époque que datent les renseignemens vraiment précis, — consistait en cinq canons et douze pierriers : « Le plus gros de ces canons, dit le capitaine Barras de La Penne, est de 36 livres de balles : on le nomme canon de coursie ou coursier, parce qu'il est généralement placé dans la coursie entre l'arbre de mèstre et la rambade. » Ce poste n'était pourtant assigné au coursier que pendant la navigation; quand il fallait combattre, on se hâtait de traîner le canon de 36, — le grand exterminateur, — jusque sur l'avant, à toucher le joug de proue et le tambouret. Les autres pièces s'appelaient les unes des bâtardes, les autres des moyennes. La bâtarde était un canon du calibre de 8 livres de balles; la moyenne appartenait au calibre de 6. On mettait une bâtarde et une moyenne côte à côte à chaque conille.

L'armement des galéasses égalait presque celui des galions, autrement dit des vaisseaux de haut-bord. Il se composait de soixante-douze pièces d'artillerie. Cette artillerie comprenait, il est vrai, des bouches à feu de tous les calibres. Les grosses pièces se plaçaient à la proue et à la poupe : le canon de coursie portait généralement de 50 à 80 livres de balles. Deux autres canons de moindre calibre étaient placés de chaque côté du coursier. En somme, dix

bouches à feu, parmi lesquelles il fallait compter des sacres et des demi-coulevrines, garnissaient tout l'avant, montées sur deux étages : on en plaçait huit à la poupe; le même nombre à peu près de chaque bord, tirant par le travers. Dans la chambre de vogue, on trouvait, en outre, un pierrier ou un espingar à la hauteur de chaque banc. Le pierrier était un canon court à large bouche fait pour lancer à très petite distance de 30 à 50 livres de pierres; l'espingar, d'où est venu le nom d'espingole, donné à une arme de bronze qui n'a disparu que très récemment de notre marine, se posait, comme le pierrier, sur un pivot. Il tirait, sans recul, de petits boulets de fonte dont le poids n'excedait pas une livre. Les naves, que l'on a souvent confondues avec les galions, avaient des sabords et on en a vu porter jusqu'à deux cents bouches à feu.

III.

Avec les documens que nous possédons, rien ne nous serait plus facile que de reconstruire de bout en bout une galère, d'en meubler l'intérieur, d'en décrire jusqu'au moindre détail l'armement : nous nous contenterons de montrer la galère en route, executant les diverses manœuvres que les incidens de la traversée lui imposent. La leçon n'a pas rebuté Louis XIV le jour où elle lui fut donnée par son général des galères, Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan. Nous espérons que vous ne serez pas moins désireux de vous instruire que le grand roi. Rabelais, quand il met Panurge aux prises avec la tempête, fait un étrange usage des termes techniques qu'il a saisis au vol; nous ne vous offrirons que des échantillons rigoureusement authentiques d'une langue qui eut l'avantage de se faire entendre à la fois du Turc, du Barbaresque, du Maure, du Napolitain, de l'Espagnol, du Français, forçats rivés à la même chaîne, rameurs attentifs au même commandement. Pour s'adresser à un tel mélange d'hommes rassemblés par leur malchance de tous les coins du globe, il fallait une langue neutre : la langue franque a été, pendant deux ou trois siècles, presque aussi familière aux marins musulmans qu'aux marins chrétiens. Dragut et Barberousse, le capitaine Pantero Pantera et Barras de La Penne l'ont parlée avec une égale aisance; s'ils se sont rencontrés aux champs Élysées, ils se seront compris. Aujourd'hui, la langue franque n'est plus, comme le grec et comme le latin, qu'une langue morte : les Coulouglis d'Alger eux-mêmes l'ont oubliée. Ce dialecte si utile, dont l'oracle de Delphes eût pu quelquefois envier la concision, a pris, en 1845, congé du monde

maritime. Chose à noter, ce fut dans une circonstance solennelle, — en plein conseil de guerre, — qu'il nous fit ses adieux. Nous avions fait présent au bey de Tunis d'un navire à vapeur. Dès sa première traversée, ce navire, mis au monde sous un astre néfaste, va s'échouer presque en vue du port : il se perd sur le cap Carthage. On traduit le capitaine et les officiers en jugement. Nous avions donné le navire, nous fournissons les juges. Une seule déposition suffit : « *Capitano malato, piloto dormir, mi non sabir, bastimento perdir.* » Qu'eût-on pu dire de mieux au temps de Palinure ?

Le savant auteur du *Glossaire nautique*, M. Jal, a cru pouvoir conclure de ses longues recherches que « le plus grand espace parcouru par une galère entre deux palades, » c'est-à-dire entre deux coups d'aviron, correspondait à la portion de la longueur du navire occupée par sept bancs, en d'autres termes, à $9^{m},74$, et M. Eugène Sue est d'avis qu'une galère bien armée devait donner vingt-six palades par minute, quand la chiourme voguait à outrance, de vingt-deux à vingt-quatre, quand elle voguait modérément. Si l'on acceptait ces données, la vogue à toucher le banc aurait eu pour résultat de faire franchir à la galère un espace de 253 mètres par minute, de 15 kilomètres ou 8 milles marins environ à l'heure. Jamais, on peut l'affirmer sans crainte, pareille vitesse ne fut atteinte par un navire à rames. Le célèbre ingénieur Forfait estime que la galère la mieux montée pouvait faire, par un calme parfait, 4 milles 1/2 au plus pendant la première heure, 2 milles 1/4 ou 1 mille 1/2, pendant quelques heures encore. Après un temps assez court, la chiourme épuisée n'était plus, suivant lui, capable d'imprimer au navire la moindre vitesse. L'opinion de Forfait a pour nous d'autant plus d'importance qu'elle résulte évidemment d'études approfondies et sérieuses. Forfait écrivait à une époque où les projets de descente en Angleterre semblaient devoir rendre à la marine à rames son importance.

On ne peut, — la chose est bien évidente, — accomplir à la rame que des traversées de peu d'étendue. Naviguez-vous le long d'une côte où les ports sont nombreux? N'hésitez pas à jeter l'ancre tous les soirs. Telle est généralement la coutume sur la côte d'Italie, où les galères du roi se rendent le plus souvent quand elles sont en campagne. L'audace est une excellente chose : Nelson, s'il en faut croire le capitaine Cochrane, prétendait qu'un marin, pour être assez hardi, doit être à moitié fou. Ajoutons qu'il prêchait d'exemple. L'audace cependant quelquefois se paie cher. Vous souvient-il, mes vieux camarades, du fameux coup de vent du 21 janvier 1841? Le ravage s'étendit d'un bout à l'autre de la Méditerranée. L'escadre que commandait l'amiral

Hugon avait appareillé de Toulon pour se rendre aux îles d'Hyères : elle fut, en quelques instans, dispersée, et il fallut attendre plus d'un mois pour la revoir. Plusieurs des vaisseaux qui la composaient se trouvèrent en sérieux péril ; la tempête les poussa jusqu'à la pointe méridionale de la Sardaigne. Les golfes de Palmas et de Cagliari les recueillirent. Si des vaisseaux de haut-bord ont pu être ainsi malmenés par la tourmente, jugez de l'émoi d'une flotte de galères, quand un coup de vent soudain, un coup de vent imprévu, l'arrachait au rivage !

En 1567, les Maures de Grenade se révoltèrent : le roi Philippe II jugea nécessaire d'appeler en Espagne une partie des troupes qui servaient en Italie. Le grand commandeur de Castille, don Luiz de Requesens, fut envoyé à Gênes avec vingt-quatre galères, pour y prendre un corps espagnol détaché des garnisons du Piémont (1). Chaque galère embarqua cent cinquante soldats. En partant de Gênes, don Luiz fait route pour Savone et Villefranche, se rend de sa personne à Nice pour y entendre la messe, puis continue, sans plus de délai, son chemin. Le dimanche de Pâques, il passe en vue des îles d'Hyères, jette un pied d'ancre sous le cap Sepet, fait communier tout son monde et remet sous voiles. Arrivé le soir même en rade de Pomègue, il croit qu'il n'a qu'à se présenter pour que la chaîne de la darse s'abaisse devant lui : on n'entre pas dans le port de Marseille avant d'avoir salué la ville. La sommation ne rencontre qu'un refus hautain. Le grand commandeur ne saluera pas. A sa guise ! Mais alors qu'il s'éloigne, ou le canon des forts ne tardera pas à l'y obliger. L'escadre espagnole prend le parti de rester en rade. Huit jours se passent : le neuvième jour, on voit venir du côté de l'Espagne une masse de vaisseaux ; don Luiz de Requesens se porte à la hauteur des îles pour reconnaître cette escadre. Les vaisseaux filent comme une flèche dans la direction du Levant : ce sont les vaisseaux de Jean-André Doria. Comment ! les vaisseaux de Doria tiennent la mer, et ceux du roi d'Espagne resteraient au port ! Requesens ordonne au patron de la capitane de tout disposer pour l'appareillage. Des vingt-quatre galères rangées sous les ordres du grand-commandeur de Castille, dix appartenaient au grand-duc de Toscane. Le commandant de cette division, Alphonse d'Aragona, frère de Jacques d'Aragona, seigneur de Piombino (2),

(1) *Le Memorie di un uomo da remo* (1565-1576). Manuscrit de la bibliothèque de Venise, publié par M. Vecchi. Roma, 1884 ; Forzani.

(2) « Vers l'année 1390, nous raconte de Thou, un certain Jacques Appiani, ainsi appelé d'un village de ce nom dans le territoire de Pise, massacra Pierre Gambacorte, tyran de cette ville, ainsi que ses enfans. Soutenu des Siennois et de Galéas Visconti, il rendit ce dernier maître de Pise. Visconti lui donna en échange la ville de Piombino. Telle fut l'origine de la maison des Appiani. Jacques eut pour successeurs : Gérard son fils, Jacques II, Emmanuel, Jacques III, Jacques IV et Jacques V qui

s'embarque dans sa frégate (1) et, fort alarmé par les préparatifs de départ qu'il voit faire, se rend à bord de la galère du général. « Excellence, dit-il à Requesens, ce n'est pas un temps à mettre sous voiles. Si nous étions en mer, nous n'aurions qu'à chercher au plus vite un abri. — Doria fait route, réplique Requesens ; c'est une honte pour nous de demeurer au mouillage. » La situation des deux flottes pourtant n'est pas la même : Doria fait route à l'est et la flotte de Philippe II aurait à traverser dans un sens contraire le golfe de Lyon. Toutes les objections sont inutiles : rien n'ébranlera la résolution de l'opiniâtre commandeur, cruellement blessé dans son orgueil. « Les galères de mon maître, Son Altesse sérénissime le grand-duc de Toscane, ont été mises au service de Sa Majesté le roi Philippe, dit avec fermeté Alphonse d'Aragona ; je ne puis m'opposer à la volonté de Votre Excellence. Dans ce voyage, vous êtes mon supérieur et je suis entièrement dévoué au roi. Il était de mon devoir de vous faire observer que le temps n'est pas favorable ; maintenant que Votre Excellence agisse comme il lui plaira ! S'il résulte de sa décision quelque dommage pour la flotte du grand-duc, c'est à vous que le grand-duc devra s'en prendre. — Je veux partir ! » répète obstinément le commandeur : on ne tirera pas de lui autre chose. Don Alphonse retourne à son bord ; Requesens fait incontinent sonner la trompette et incontinent aussi lever l'ancre. Les autres galères imitent, bon gré mal gré, la manœuvre de la capitane. Toute la flotte a sarpé le fer ; toute la flotte est bientôt en marche. On vogue ainsi pendant près d'une heure pour sortir du golfe. Il restait un secret espoir à l'amiral toscan. « Quand le commandeur, se disait-il, verra plus clairement le temps qui règne au large, il n'hésitera sûrement pas à revenir au mouillage. » Don Alphonse connaissait vraiment bien l'entêté ! On n'était pas à un mille de l'entrée de la rade que Requesens donne l'ordre de lever rames et de déployer la boufette. Alphonse, plus inquiet que jamais, veut tenter un dernier effort. Il s'approche de la capitane : « Seigneur, fait-il crier à Requesens par son patron le vieux Tiragallo, marin consommé dont toute la flotte est habituée à respec-

mourut en 1548, ne laissant qu'un fils en bas âge. » Ce fils prit le nom de Jacques VI : après bien des traverses, la principauté de Piombino lui fut, en 1557, assurée par le roi d'Espagne, Philippe II. Attaché à la fortune des ducs de Toscane, Jacques VI vécut la plupart du temps à la cour de Florence. Cosme de Médicis voulait alors se donner une marine : en 1560, il créa sur le modèle de l'ordre de Malte l'ordre religieux et militaire de Saint-Étienne ; en 1564, il nommait Jacques VI capitaine-général de ses galères. Don Alfonso Appiani d'Aragona, chevalier de Saint-Étienne depuis l'année 1563, fut d'abord le lieutenant de son frère Jacques VI. Il lui succéda dans le commandement des galères de Toscane, quand Jacques VI, combattant en 1568 contre les Turcs, eut été grièvement blessé.

(1) La frégate était, dans les escadres de galères, un petit navire à rames.

ter les avis, seigneur, prenez-y garde; ce n'est pas là un temps pour nous. Si nous continuons, nous nous exposons tous à sombrer. » Tiragallo parlait encore que le grain éclate : la mer, en un instant, fouettée par la rafale, devient énorme; on est aveuglé par des torrens de pluie. Requesens, à cette heure, donnerait gros pour pouvoir regagner le rivage. Il est trop tard : ni le vent ni la mer ne permettent de rebrousser chemin. Recommander son âme à Dieu et s'abandonner à la vague, c'est tout ce qu'un chrétien, pour le moment, peut faire. Ce fut un désordre inexprimable : des galères essayaient de tenir la cape; d'autres, désemparées, fuyaient vent arrière. Dès la première nuit, deux vaisseaux s'abordèrent. L'un était presque neuf, l'autre vieux et cassé; ce dernier coula presque à pic, entraînant tout son équipage dans le gouffre. Semblable à un troupeau éperdu, les voiles déchirées, la palamante en pièces, la plupart des galères coururent jusqu'en Sardaigne.

« Quelle tempête, dira-t-on, pour le mois d'avril! » N'est-ce pas dans la nuit du 20 au 21 mai qu'en vue du cap Sicié, le vaisseau de Nelson, le *Vanguard*, perdit, en l'année 1798, ses deux mâts de hune et son mât de misaine? Le printemps a parfois des colères d'hiver. Alphonse d'Aragona trouva un refuge dans la baie d'Alghieri; deux de ses vaisseaux atteignirent, plus au sud, le mouillage de l'île Saint-Pierre; un troisième rencontra un abri à l'entrée du golfe d'Oristano; deux galères et une galiote naufragèrent dans les mêmes parages et perdirent beaucoup de monde; une troisième galère, la *Florence*, fut deux fois sur le point d'atterrir à la côte barbaresque et, deux fois repoussée par le vent, alla faire tête dans la baie de Cagliari. La capitane de Gênes fut emportée plus loin encore; elle dépassa le golfe de Tunis, donna dans le canal de Malte et ne s'arrêta que sous la Pantellerie. Deux navires enfin disparurent complètement : on n'en eut jamais de nouvelles. Le grand-commandeur de Castille gagnait, pendant ce temps, à grand'peine la baie de Palamos en Espagne. Qu'était devenue son escadre? Il eût été bien embarrassé de le dire. Que Dieu prenne en pitié les pauvres gens que son imprudence a conduits à la mort! Des vingt-quatre galères sorties de la rade de Marseille, douze périrent. Les douze autres n'en valaient guère mieux : il fallut de grosses sommes pour les réparer.

« Qui a traversé le Raz de Sein sans malheur, disait un vieux proverbe breton, ne l'a pas traversé sans peur. » Qui s'embarquait sur un navire à rames au xve et au xvie siècles, pour traverser le golfe de Lyon, ne trouvait pas un oreiller plus doux. Les souverains eux-mêmes, — les souverains surtout, — accomplissaient rarement ce périlleux voyage sans quelque fâcheuse aventure : les élémens semblaient mettre je ne sais quelle secrète malice à semer sur leur route brouil-

lards et tempêtes. De plus, — la jetée de Calais, les abords de Douvres et la rade de Marseille en savent quelque chose, — les pilotes sont rares qui conservent leur sang-froid dans cette atmosphère troublante que la majesté des rois répand autour d'elle. Quand, le 15 juillet 1538, l'empereur Charles-Quint, accompagné de vingt galères françaises, partit de Marseille, sur la capitane d'André Doria, pour se rendre à Aigues-Mortes, où l'attendait le roi François Ier, il n'était pas à 10 milles du port qu'il s'éleva un brouillard si épais, qu'on ne pouvait de la poupe distinguer ce qui se passait à la proue. La nuit survint et fut très laborieuse. Quelques galères françaises faisaient route au midi; d'autres, sans le soupçonner, se dirigeaient à l'est; il y en eut qui retournèrent, égarées, à Marseille. Dépourvues probablement de boussoles, toutes s'imaginaient faire bonne route vers Aigues-Mortes. L'escadre de Charles-Quint, s'en fiant, au contraire, à l'aiguille aimantée, dont l'usage était, depuis quelques années, devenu général sur la flotte espagnole, gardait le cap à l'ouest. Dans ce désordre, des collisions nombreuses se produisirent : la galère de l'empereur fut abordée par une autre galère qui lui mit son gouvernail en pièces. On naviguait à la voile, le vent était très frais : la situation devint bientôt critique. L'empereur, le prince Doria, ne se couchèrent pas de la nuit : de tous côtés on tirait des coups de canon pour essayer de rallier les galères. Celle du cardinal Granvelle avait donné sur une roche et demandait par signaux du secours. La brume ne se dissipa que le lendemain vers midi. On reconnut la terre : la galère capitane se trouvait à 10 milles d'Aigues-Mortes; le gros de la flotte en était encore à plus de 30 milles. A huit heures du soir, toute la flotte jeta l'ancre à un mille du port, fort émue de sa traversée.

Qu'eût-ce donc été si les corsaires barbaresques se fussent mis de la partie? Au mois de septembre 1575, quatre ans après la bataille de Lépante, Cervantes, embarqué sur la galère espagnole *le Soleil*, allait, en compagnie de son frère Rodrigue, de Pero Diaz Carillo de Quesada, ancien gouverneur de La Goulette, et de beaucoup d'autres personnes de marque, chercher dans sa patrie un repos noblement gagné. Le 26 septembre, *le Soleil* tomba au milieu d'une escadre de galiotes commandée par l'Albanais Mami, amiral d'Alger : trois vaisseaux algériens attaquèrent la galère espagnole. Après un combat opiniâtre, il fallut se rendre. Cervantes, emmené captif dans Alger, y resta prisonnier cinq ans. Après mille péripéties plus émouvantes les unes que les autres, il finit par être racheté au prix de 500 écus d'or, environ 20,000 francs. Sa fortune ne se releva jamais de ce coup funeste.

IV.

Quelque soin que puissent prendre les galères pour éviter de se trouver de nuit à la mer, le temps ne leur permettra pas toujours d'atteindre un port suffisamment sûr avant le coucher du soleil. Le ciel s'obscurcit, le vent force, le général a jeté plus d'une fois un regard tout chargé d'inquiétude à l'horizon. Il se décide enfin à faire amener les antennes, puis se tournant vers le pilote réal : « Pilote réal, dit-il, faites le signal de la boufette ! » A ce signal, chaque capitaine s'empresse de faire tirer la boufette d'en bas, de la prolonger sur la coursie et de la férir sans attendre d'autres ordres. Dès que la boufette est férie à bord de la galère réale, le comite réal fisque pour avertir la chiourme, puis commande aussitôt : *Hisse tout d'un temps!* La boufette établie, on s'occupe de férir et d'injonguer, — de lier avec des joncs, — le trinquenin. Les commandemens se suivent et se pressent : *Hisse le trinquet!* d'abord, puis, dès que l'antenne est à poste : *Casse trinquet tout d'un temps!*

Sous la boufette et le trinquenin, la galère nous représente un vaisseau naviguant avec deux ris aux huniers : on n'ira pas bien loin sous cette allure, le vent se hale toujours de plus en plus de l'avant et il devient difficile de gouverner en route. Il faut se résoudre à se défaire de la voile de proue et redresser la galère que le trinquenin faisait trop abattre, à l'aide de la boufette et des rames : *Amène et plie le trinquenin.* Aussitôt que le trinquenin est amené et plié, on hisse l'antenne de trinquet au tiers de l'arbre et on mole d'avant, — c'est-à-dire on mollit le palan d'amure, — pour tenir la penne basse.

Malgré la boufette et les rames, la galère continue d'abattre du côté de la terre ; la chiourme est sur les dents. Il n'y a plus qu'un parti à prendre : il faut céder au vent et courir fortune, — ce que nous appelons à bord de nos vaisseaux : faire vent arrière. Il est heureusement plus d'un port sur la côte : pour en rencontrer un qui nous soit accessible, il suffira de revenir sur nos pas ; seulement, hâtons-nous.

« Pilote réal, nous allons pouger avec le tréou ! Notre homme, avertissez pour amener la mestre ! »

Le pilote réal fait sur-le-champ le signal du tréou ; le réal fisque et commande : *Amène la mestre tout d'un temps!* Chaque capitaine a déjà son tréou préparé et lié d'avance sous l'antenne de mestre. On hisse la vergue de tréou à l'arbre de mestre, on borde la voile et on court vent arrière. Trop de temps, par malheur, a été perdu, le port de refuge est éloigné, la nuit vient ; il faut se rési-

gner à mettre à la cape pour attendre le jour. Un coup de canon tiré par la réale fait connaître cette résolution du général à l'escadre : chaque capitaine se prépare à exécuter la manœuvre prescrite : *Mole le bras de l'escotte de la drette! Alle la bonigue en son lieu! Casse à poupe la senestre et alle la bouline à la droite!*

C'est donc sous le tréou, avec une voile carrée hissée en tête de l'arbre de mestre, amurée sur l'avant, bordée sur l'arrière et bien boulinée, avec une voile occupant le centre du navire, comme la grand'voile à bord de nos vaisseaux, que les galères vont, suivant l'expression consacrée, caper tribord amures. Néanmoins, quand une galère se trouve désemparée, par un coup de mer ou par un coup de canon, de son gouvernail, il est préférable de tenir la cape sous le polacron. De toute façon, il faut toujours, comme première manœuvre, amener le trinquet.

Une galère ne se comporte pas trop mal à la cape, quand les précautions indiquées par une vieille expérience sont bien prises. Il est sage de transporter la palamante de l'apostis sur le second filaret (1). Les rames seront ainsi plus élevées au-dessus de l'eau et risqueront moins de se briser dans les mouvemens de roulis. C'est ce qu'on appelle en terme de galère : mettre les rames sur les filarets. Nous vous conseillons cependant de laisser les quartiers de proue à leur poste et de vous tenir prêts à les faire voguer, si jamais la galère menaçait de prendre vent devant, ce qui occasionnerait un dangereux mouvement d'acculée et obligerait à mettre bas précipitamment l'antenne de mestre. Rentrez à bord le couronnement et la bancasse de poupe, dégagez la timonière de tous les objets qui l'encombrent, retirez les deux bâtardes en arrière, faites descendre dans la coursie les matelots qui se trouvent d'ordinaire sur les rambades, soulagez en un mot, par tous les moyens possibles, le devant de la galère et attendez ainsi patiemment que le vent calme ou que le jour paraisse. Pour ne pas s'aborder et ne pas s'égarer pendant la nuit, les galères arboreront toutes un fanal à la penne de mestre. L'épreuve, je ne puis vous le dissimuler, sera rude : elle le sera du moins pour des marins que la couche de duvet de la civilisation n'a, hélas! que trop amollis.

Est-ce que les *coups de cape* se comptaient chez ces rudes champions du Nord, qui se faisaient gloire « de ne jamais chercher de refuge sous un toit, de ne vider leur cornet à boire auprès d'aucun foyer (2)? » Nous admirions les canotiers d'Athènes : quelle admi-

(1) Les filarets sont une série de cordons extérieurs.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1884, *la Marine des empereurs et les Flottilles des Goths.*

ration mal placée! Est-il permis de se dire marin, quand on ose se plaindre « d'avoir passé une nuit en pleine mer, sans manger, sans dormir, dans une saison critique, à cette funeste époque du coucher des pléiades, où l'obscurité, déjà si pénible et si périlleuse, peut à chaque instant devenir plus affreuse encore par l'orage? » Voilà les propos que vous entendrez sur la trière; Barras de La Penne et le capitaine Pantero-Pantera les ont retenus : ils les répètent avec une émotion qui ne fait que médiocrement honneur aux marins de la Méditerranée. A bord du *Drakar*, ce sont d'autres accens qui frapperont votre oreille : le pirate y redit gaiement ses vieux refrains de guerre, pendant que le vent déchaîné rugit et que la barque robuste passe à travers la vague, comme la main d'un enfant dans la crinière d'un lion apprivoisé. Même aux jours de Ruyter, les Suédois et les Norvégiens seront encore réputés les premiers matelots du monde ; ces hommes doux et forts descendent en droite ligne des Edelingues, qui ont conquis l'Islande et découvert le Groënland, probablement même l'Amérique. Ils ne songent plus « à brandir le glaive, à enlever les biens et à tuer les hommes; » ils fendent toujours les mers de glace dans leurs bateaux et, après s'être montrés aux populations étonnées de la Sibérie, vont, à travers le détroit de Behring, déployer le drapeau scandinave sur les côtes de l'île Zipangri et du Cathay : Sébastien Cabot en a dû tressaillir de joie dans sa tombe. Heureux les souverains qui trouveront de tels sujets pour monter leurs flottilles! La Manche est un fossé, la Mer du Nord un lac, quand on sent, calme et fier, battre dans sa poitrine le cœur des Sœkongar. Si, au lieu de soldats romains, Germanicus eût embarqué des Cimbres et des Teutons, sa flotte eût probablement évité le naufrage : Tacite ne nous aurait pas découragés (1).

Retournons à bord de la capitane : elle flotte encore, n'est-ce pas? Pourquoi donc tant gémir? Est-ce une si grosse affaire de voir « entrer l'eau dans ses souliers par le collet? » Dès que les premières lueurs du jour commencent à poindre, le général compte avec anxiété ses galères. Dieu soit loué! Il n'en manque aucune à l'appel. Le pilote réal reconnaît son terrain; on peut en toute confiance pouger pour aller prendre le port. Le vent est encore assez frais : nous nous contenterons du tréou : *Pouge! Mole la bouline et la bounigue! Casse à poupe l'escotte. Hale le bras dret et tout d'un temps! Mole l'escotte et le bras de la senestre!*

Le sillage devient à l'instant rapide; en quelques heures, on a gagné la rade. Il est maintenant prudent de se débarrasser du tréou, de l'embrouiller — en d'autres termes de le carguer — et

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1880, *les Grandes Flottilles*.

de l'envoyer serrer sur sa vergue : *Ambroille! Quatre hommes d'haut à plier le tréou! Défournelle et vogue tout d'un temps!* Le général s'est porté à proue, avec le pilote et le comite pour mieux voir à prendre port, — opération toujours fort délicate par un gros temps. « Notre homme, dit-il, faites allester les deux fers et un cap pour porter à terre! » Les fers sont bientôt lestes, — c'est-à-dire préparés, — et mis en mouillage; les proyers — ceux qu'à bord de nos vaisseaux on appelle les gabiers de beaupré — se portent sur l'éperon. Le pilote réal prévient le général que le moment est venu de mouiller: « Notre homme, avertissez! Faites maintenant donner fonde! » Sur l'ordre du comite, le fer est jeté à la mer; on colume la gume, — vous comprenez, j'espère, qu'on file le câble, — jusqu'à ce qu'on soit assez près de la côte pour y mettre un cap, — c'est-à-dire pour y envoyer une amarre. Les six proyers sautent à l'eau et vont porter le cap au rivage.

V.

C'est ainsi qu'une flotte arrêtée par le gros temps ou par le vent contraire vient chercher un port de relâche : tout autres sont ses allures quand elle fait son entrée solennelle dans quelque port ami, par une belle journée de printemps, d'été ou d'automne. Plus de voiles alors, mais une vogue à la fois lente et majestueuse, une chiourme attentive aux coups de sifflet et aux ordres multipliés du comite.

Quelques instans avant d'entrer au port, le comite fisque sur l'ordre du général et, peu après, commande : « Lève rem! Palamante égale! » Tous les avirons sortent à la fois de l'eau et s'alignent : tous les soldats se préparent à tirer : « En joue tout le monde! Tirez! » A ce commandement, les arquebusiers font feu; les bombardiers amorcent et soufflent leurs mèches. Pour être majestueux, le salut de l'artillerie doit s'exécuter avec ensemble. Un cap de garde est monté au haut de la penne de mestre de la réale : il tient la bannière de Sainte-Barbe à la main; il la tient haute et droite. Dès qu'il apparaît, les bombardiers à bord de chaque galère saisissent leurs boute-feu. Le cap de garde abaisse brusquement la bannière : les bombardiers de la réale mettent le feu à la première bâtarde. A l'instant même, la tempête d'artillerie éclate : le feu s'est prolongé en quelques secondes sur la ligne. Les tambours et les trompettes mêlent leurs longs roulemens et leurs plus brillantes fanfares aux retentissantes volées des bâtardes et des moyennes. Un nuage de fumée enveloppe la rade, et chaque explosion nouvelle secoue jusque dans leurs fondemens les maisons du port. Le général promène autour

de lui un regard satisfait : c'est la puissance de son souverain qui s'affirme.

Lorsque l'armée de saint Louis débarqua en Égypte, ce fut, au dire de Joinville, le comte de Jaffa qui « aborda le plus noblement. » A l'extérieur et à l'intérieur, sa galère était peinte d'écussons à ses armes; mise en mouvement par trois cents rameurs, elle avait pour chaque rameur une targe aux armes du comte, surmontée d'un pennon avec armoiries dorées. Les cinquante avirons battaient l'eau en cadence, pendant que les timbales, les tambours et les cors sarrasins qui se trouvaient à bord menaient si grand bruit, qu'on eût cru entendre le fracas du tonnerre. Le comte échoua sans hésiter son navire à la plage : les chevaliers purent descendre sur le sable à pied sec. Saint Louis, au contraire, avait dû sauter de son vaisseau dans la mer et gagner le rivage l'écu pendu au cou, la lance en main, le heaume en tête et de l'eau jusqu'aux aisselles. L'entrée de don Juan d'Autriche dans le port de Messine, sans avoir été, comme le débarquement sur la plage de Damiette, une opération de guerre, n'en est pas moins restée célèbre. Nos pères attachaient une extrême importance à la pompe de ces cérémonies qui flattaient sans doute leur orgueil, mais qui avaient aussi l'incontestable avantage d'exalter les esprits et d'exciter le zèle.

Aussitôt que la fumée des saluts s'est dissipée et que l'infanterie a posé les armes, ordre est donné au quartier de proue de voguer. La flotte se dirige à pas comptés vers le mouillage. Chaque galère donne fonde au fur et à mesure qu'elle arrive à son poste. Dès que toutes les galères ont jeté le fer, le comite réal avertit la chiourme, « qu'il faut mettre le caïcq à la mer » et bientôt après « qu'il faut dresser la tente. »

Voilà donc la galère revenue au mouillage : jetons un dernier coup d'œil à bord. Après quelques jours de repos, la chiourme a repris ses exercices : un capitaine soigneux n'aura garde de laisser les bras des forçats se rouiller; l'exercice de la vogue deviendra le fructueux passe-temps de l'équipage, objet de sa sollicitude. Cet exercice ne s'exécutait pas, comme la charge du fusil, en douze temps; il s'exécutait en dix-huit. Chaque temps était marqué par un coup de sifflet :

1er *temps*. La chiourme se dresse en pieds; — 2e *temps*. Elle ôte le bonnet et le capot; — 3e *temps*. Elle enlève la chemise; — 4e *temps*. Elle s'assied sur le banc; — 5e *temps*. Elle met le pied droit sur la pédague; — 6e *temps*. Elle empoigne les rames; — 7e *temps*. Elle plonge les rames dans l'eau; — 8e *temps*. Elle relève les rames et les fournelle; — 9e *temps*. Elle se dresse en pieds; — 10e *temps*. Elle prend en main la chemise; — 11e *temps*.

Elle secoue la chemise pour en faire choir les poux; — 12e *temps*. Elle revêt la chemise; — 13e *temps*. Elle prend en main le capot; — 14e *temps*. Elle secoue le capot; — 15e *temps*. Elle revêt le capot; — 16e *temps*. Elle prend le bonnet; — 17e *temps*. Elle le secoue; — 18e *temps*. Elle le met en tête.

« Le comite, nous apprend Jean-Jacques Bouchard avec cette fidélité minutieuse qui le caractérise, se promène par la coursie, regardant si quelqu'un manque ou feint de tirer, et lors, il le redresse avec son cercle ou avec son gourdin; et ne bat pas seulement celui qui manque, mais encore les quatre autres du même banc. Il y en a quelquefois de si opiniâtres qu'ils se laissent écorcher tout le dos plutôt que de tirer. Quand c'est à quelque rencontre d'importance, l'on ne se sert pas seulement du bâton, mais encore de l'épée... Là se voit toute la misère, ordure, saleté, puanteur et infirmité humaine... Il n'y a jour qu'il n'y meure quelqu'un... » — « Il ne faut jamais aller là dedans, ajoute le prudent voyageur, qu'avec quelque officier, car, autrement, les forçats vous font mille niches : entre autres, ils soufflent des cornets pleins de poux sur les habits... Le moins qu'ils puissent faire, c'est de vous ôter vos éperons, sous prétexte que la galère marche assez vite d'elle-même. »

Nous rencontrons ici l'immortel soldat de Lépante complètement d'accord avec l'auteur du *Voyage de Paris à Rome*. Quand don Quichotte monte à bord de la galère du comte de Elda, toute la chiourme le salue de trois acclamations : debout sur l'espalle, le comte tend la main au chevalier, l'embrasse, le conduit sous la poupe et le fait asseoir, ainsi que son fidèle Achate, sur les bandins. Toute cette belle courtoisie n'est qu'un piège : le comte s'est promis de faire aux deux singuliers personnages qui ont en ce moment le privilège d'occuper sans partage l'attention publique une réception dont l'un et l'autre garderont certainement le souvenir toute leur vie. Le bon Sancho se trouvait à portée de bras du vogue-avant de la bande droite. Cet espalier, à qui on avait donné le mot, saisit tout à coup l'honnête écuyer par le pourpoint et l'enlève comme une plume. Avant que Sancho ait pu se reconnaître, le rameur du second banc l'a reçu des mains de l'espalier; il le transmet, avec la même prestesse, au forçat placé derrière lui. Sancho voltige de banc en banc jusqu'à la conille. Les forçats de la bande droite le jettent alors aux forçats de la bande gauche; Sancho, en un clin d'œil, se voit ramené à l'entrée de la poupe. Il retombe sur l'espalle, haletant, étourdi, trempé de sueur et tout moulu de son voyage aérien. Le comte de Elda n'a pas sourcillé; chacun, à son exemple, garde le plus imperturbable sang-froid; don Quichotte seul n'a pu s'empêcher de manifester quelque étonnement. A la vue de Sancho volant si bien sans ailes, il se tourne vers le géné-

ral : « Est-ce là, seigneur comte, lui dit-il, l'étiquette habituelle quand vous recevez à bord de vos galères des personnes de marque? Je serais bien aise de le savoir, car je n'ai pas l'intention de me prêter à semblable cérémonie, et, par Dieu, si quelqu'un des vôtres s'avisait de porter la main sur moi, il aurait bientôt rendu l'âme; je lui plongerais mon épée dans le ventre jusqu'à la garde. »

Le vaillant chevalier de la Manche ne prenait peut-être pas là un trop mauvais moyen de mettre un terme aux gaîtés du bagne. Aimez-vous « les faiseurs de niches? » Je n'éprouve, pour ma part, qu'un très médiocre goût pour ces gens d'esprit. Qu'ils mériteraient bien la plupart du temps, ces mystificateurs, quand ils vont, suivant l'expression du proverbe espagnol, *chercher de la laine*, de revenir tondus! Berner Sancho Pança, railler le naïf enthousiasme d'un fou dont l'occasion aurait fait un héros, je ne saurais appeler cela plaisir de chevalier. Si j'avais reçu un tel couple à bord du *Magenta*, en l'année 1870, j'aurais certainement reconnu de toute autre façon l'honneur de sa visite. En pareil cas, il n'y a qu'une politesse qui convienne : il faut, pour peu que les circonstances s'y prêtent, offrir à ses hôtes le glorieux spectacle d'un branlebas de combat. Si complet, si sagement entendu que puisse être l'armement d'un navire, il y eut de tout temps bien des dispotions de détail à prendre, avant d'en venir aux mains avec l'ennemi. Mettre les armes en couverte répondait sur les galères du xve et du xvie siècle à notre branlebas de combat : l'opération était cependant plus longue et plus compliquée. On commençait par établir sur la couverte, à l'aide de rames liées ensemble et fixées par des amarrages aux filarets, trois retranchemens intérieurs, qu'on appelait bastions sur les galères de France. Le pont se trouvait donc coupé en trois endroits par des traverses qui servaient de supports à de véritables barricades. Là s'entassaient, entre deux murs de toile, des tronçons de vieux câbles, des balles de laine, les grosses tentes d'herbage, les matelas et les capots de la chiourme. Le premier retranchement prenait naissance un peu en arrière des rambades, le second à la hauteur de l'arbre de mestre, le troisième en avant de la dunette désignée à bord des galères sous le nom de poupe et de tabernacle. La plate-forme des rambades et les pavois de chaque bord étaient garnis de la même façon, formant ainsi à proue, et sur les deux côtés, un rempart qu'on s'efforçait de rendre impénétrable aux arquebusades et à la mitraille. Deux autres postes servaient également à disputer le terrain pied à pied : c'était, à tribord, le fougon, c'est-à-dire la caisse carrée qui servait de cuisine ; à bâbord le caïcq, — en d'autres termes la chaloupe. — On y plaçait les plus vigoureux soldats, sous le commandement des officiers les plus résolus. En effet, ce défilé franchi, ce boulevard enlevé, la poupe

elle-même était en péril. Les défenseurs du fougon ne pouvaient reculer sans honte : ils devaient tomber où on les avait placés, se rappelant que derrière eux flottait l'étendard.

Au temps de l'empereur Léon et même au temps plus rapproché de nous des grandes républiques italiennes, quand la chiourme était libre, tous les rameurs devenaient au besoin des combattans. Ils se présentaient armés de pied en cap, portant boucliers, casques et cuirasses, brassards et cuissards : on leur donnait des javelots pour le combat à distance, des piques et des épées pour le combat corps à corps. Si les armures de fer venaient à manquer, on y suppléait par un justaucorps de buffle recouvert d'un fort tissu de cordes à boyau. Le dromon avait aussi ses archers et ses lithoboles. « Le caillou est une fort bonne arme, » observe, dans un des paragraphes de ses *Institutions militaires*, l'empereur Léon le Sage, qui ne semble pas avoir fait en personne l'épreuve de ses prescriptions : fort bonne peut-être avant l'invention de la poudre, mais la carraque de la Mecque, incendiée par Vasco de Gama à l'entrée de la Mer-Rouge et le galion de Manille assailli par Cavendish dans l'Océan-Pacifique apprendront à leurs dépens que les lithoboles, avec leur fameux *cochlax*, ne sont pas de taille à tenir tête à des bombardiers. Les Sarrasins eux-mêmes, dès le IXe siècle, ne se laisseront guère intimider par ces éclats de pierre. Ils croiseront leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, recevront l'averse sur ce toit imité de la tortue romaine et attaqueront ensuite avec leurs épées et avec leurs longues piques des gens dont le bras se sera inutilement fatigué.

Au XVIe et au XVIIe siècle, les armes offensives se composaient d'arquebuses, de hallebardes, de masses d'armes, de piques et d'épées. L'épée à deux mains produisait, sur une arène aussi étroite et aussi encombrée que l'était le pont d'une galère, d'épouvantables ravages. On vit, à la journée de Lépante, le vieux Canale sauter de galère en galère et faire, à l'aide de son espadon, de larges abatis de Turcs devant lui. En fait d'armes défensives, les officiers portaient généralement la rondelle ou la targe, le jaque de mailles, avec le cabasset. On donnait aussi aux mariniers, — je dis aux mariniers et non pas à la chiourme, — cabasset et rondelle. Quant aux forçats, à moins qu'on ne les déferrât, comme on le fit à Lépante pour la majeure partie des esclaves chrétiens, ils restaient, entièrement désarmés, à leurs bancs, obligés d'étouffer leurs cris d'effroi et de douleur en enfonçant, sous la menace du fouet de l'argousin, leurs bonnets, — *i barettini*, — ou le tap, — morceau carré de liège, — dans leur bouche.

Sur les galères ordinaires, le nombre des hommes d'épée rangés à la poupe, à la proue, entre les barricades, ou disposés tout le

long des arbalétrières et de la coursie était de 200 environ; on comptait de 300 à 400 combattans sur les capitanes et sur les galères à fanal. La galère à fanal, montée par un capitaine qui avait, dans la marine à rames, le rang que nous attribuons à nos chefs de division, servait, par la marque distinctive qu'elle arborait le jour et par le fanal qu'elle portait allumé la nuit, à multiplier les points de ralliement et les centres de direction.

Dès que les retranchemens sont achevés, on apporte sur la coursie du pain, du vin, du fromage. Ne faut-il pas être prêt à soutenir les efforts de la chiourme pendant le combat? Ce n'est certes pas le moment de lésiner. Les arquebusiers reçoivent ensuite l'ordre de poser leurs arquebuses sur les fourchettes de la pavesade; les bombardiers s'empressent de charger leurs pièces. Les projectiles dont on va faire usage seront aussi nombreux que variés: telle pièce ne contiendra que des boulets enchaînés ou des boulets ramés; telle autre sera bourrée, presque jusqu'à la gueule, de cailloux arrondis, d'éclats de pierres tranchantes et de balles de plomb. « Ce que je vous demande avec instance, écrivait don Juan d'Autriche au vice-roi de Naples, don Garcia de Toledo, quatrième marquis de Villafranca et général des galères de Sicile (1), c'est de me faire savoir le plus tôt possible si, dans votre opinion, une flotte qui se porte à l'encontre de l'ennemi, doit ouvrir le feu la première ou laisser à l'ennemi l'initiative de l'attaque. » — « On ne peut, répond Toledo, tirer deux fois avant que les galères s'abordent: il faut donc, à mon sens, faire ce que recommandent les armuriers, — tirer son arquebuse si près de l'ennemi que le sang vous saute au visage. J'ai toujours entendu dire, — et par des capitaines qui savaient ce qu'ils disaient, — que le bruit des éperons qui se brisent doit se confondre avec celui de l'artillerie qu'on décharge et ne produire en quelque sorte qu'un seul son. Quand on se propose de tirer avant l'ennemi, il y a cent à parier qu'on tirera de trop loin. Tel est mon sentiment. » Je me permettrai d'ajouter: Tel est aussi le mien. Dès l'année 1868, et dix ans même plus tôt, au moment d'entrer dans l'Adriatique, huit ans, par conséquent, avant la bataille de Lissa, j'écrivais: « Le jour où le navire est intervenu dans la lutte avec toute la puissance de sa masse, la déchéance de l'artillerie a commencé. Dans la situation relative où se trouvent aujourd'hui le navire et la bouche à feu, il n'est pas un amiral qui osât presenter le travers à l'ennemi avec l'espoir de l'arrêter ou de le détourner de sa route. C'est par le choc qu'il faut vaincre, contre le choc aussi qu'il faut se prémunir. Aux approches de la flotte qu'il va combattre, un vaisseau n'a rien de mieux à faire que

(1) Messine, 31 août 1571.

d'imposer silence à ses canons : les faibles avantages qu'il pourrait se promettre d'un tir rendu bien incertain par la rapidité avec laquelle varie la distance, ne sauraient compenser les inconvéniens du nuage de fumée qui viendrait l'envelopper à cet instant suprême où le salut dépend de la précision de la manœuvre. »

VI.

Les galères de Malte furent, pendant longtemps, la grande école de guerre de notre marine : il suffira de rappeler qu'elles nous ont donné Tourville. Je suis convaincu qu'aujourd'hui même ce ne serait pas pour un futur amiral perdre son temps que d'aller faire, avec M. de Romegas ou M. Durand de Villegaignon, une campagne de course dans l'Archipel. Il apprendrait là comment se pratiquent les abordages : « Les combats des galères, remarquait avec un juste orgueil l'éminent écrivain qui s'entendait si bien à soutenir la cause des bâtimens à rames (1), ne se font pas simplement à coups de canon. On ne fait, en s'abordant, qu'une seule décharge, puis on combat sur-le-champ à coups d'épée ou d'esponton et avec des grenades. On a, de cette manière, plusieurs retranchemens à forcer avant qu'on puisse se rendre maître d'une galère. Pour peu qu'on veuille se bien défendre de part et d'autre, — ce qu'on est toujours obligé de faire lorsqu'il n'y a point de porte de derrière, — la perte de monde est toujours grande. »

La religion, — c'est ainsi que les chevaliers de Malte appelaient leur belliqueuse confrérie, — ne possédait plus au XVIIe siècle que sept galères. Nous avons tout lieu de croire, si l'on en juge par le rôle qu'un demi-siècle auparavant elles jouaient à Lépante, que ces sept galères étaient du moins des galères d'élite. La capitane était toujours peinte en noir; les six autres recevaient une ou plusieurs couches de peinture rouge. On choisissait le général parmi les grand-croix, le capitaine parmi les chevaliers. Ce capitaine avait auprès de lui, prêt à le seconder, à le remplacer au besoin, un officier qui prenait le nom de patron. Les fonctions du patron étaient tout simplement celles d'un premier lieutenant, — du lieutenant en pied, disait-on, il y a quarante ans, sur nos vaisseaux. — Le patron devait avoir fait profession, c'est-à-dire avoir prononcé ses vœux. Il ne pouvait être pris dans les frères servans : ces frères occupaient un rang trop inférieur dans la religion. Si le capitaine venait à mourir hors de Malte, le patron se trouvait de droit appelé à lui succéder : les chevaliers auraient tenu à déshonneur d'obéir dans ce cas à un frère servant.

(1) Barras de La Penne.

Les chevaliers ne s'embarquaient qu'une heure avant le départ; le patron seul couchait toujours à bord. L'équipage d'une galère de 26 bancs comprenait d'ordinaire 280 rameurs et 280 combattans, — 560 hommes en tout; — l'armement consistait en 5 grosses pièces, — 1 canon de coursie de 48 livres de balles, 4 autres canons du calibre de 8, — et 14 pierriers. Pendant le combat, la défense de la poupe était confiée à 4 chevaliers et à 4 soldats, celle de la proue à 10 soldats, 4 chevaliers et 1 frère servant, qui, chargé de porter les ordres, était connu sous le nom de maître écuyer. Le second enseigne surveillait le tir des canons; le comite, le sous-comite, l'écrivain, le sous-écrivain, l'argousin, se tenaient sur la coursie; les courroirs ou arbalétrières étaient remplis de soldats armés de mousquets. On comptait généralement deux de ces mousquetaires par chaque intervalle de bancs.

« Quand on va aborder un vaisseau, prescrivaient les règlemens de la religion, aussitôt que la première décharge est faite, on saute dessus, *si l'on peut.* » Il ne demeure alors à bord de la galère que les chevaliers de la retenue de la poupe, le pilote, le timonier, le comite et le chevalier qui fait tirer le canon. Le capitaine peut aller depuis la poupe jusqu'à l'arbre de mestre, et le patron depuis l'arbre de mestre jusqu'au trinquet. Les mariniers des rangs, — les *buonevoglie,* — engagés à deux écus par mois, sont, la plupart du temps, quand arrive le moment de combattre, déchaînés. Ils doivent avoir l'œil sur les Turcs, et « on leur donne la permission de sauter sur la galère ennemie. » Quant aux blessés, on les porte dans les chambres de la galère, où les attendent l'aumônier et le chirurgien.

« Dans le combat, dit encore le règlement des galères de la religion, on n'observe point l'ancienneté parmi les galères. Va qui peut. Mais si les ennemis étaient extrêmement forts, on irait en bon ordre, c'est-à-dire chacun selon son ancienneté, et on canonnerait quelque temps avant d'aborder. » On serait bien sûr ainsi, me permettrai-je de faire observer, de n'aboutir à aucun résultat. *Extrêmement forts!* Que faut-il entendre par ce mot? L'expression n'eut probablement pas la même valeur à toutes les époques. « On ne doit éviter l'ennemi, ordonnait en 1342 le roi don Pèdre d'Aragon, que s'il se présente avec des forces doubles de celles dont soi-même on dispose. Deux galères catalanes n'hésiteront pas à combattre trois galères ennemies; avec trois galères vous en affronterez quatre; avec cinq, ne craignez pas d'en attaquer sept. » La doctrine de don Pèdre était-elle encore, au XVIIe siècle, celle des chevaliers de Malte?

Comme toutes les institutions de ce monde, la grande compagnie finit par dégénérer. L'amiral Lalande se rappelait fort bien en 1840 avoir jadis connu, dans sa jeunesse, un bailli ou un vidame, —

je ne sais plus trop lequel, — qui, de sa vie, ne coupa tête de Turc, mais qui, en revanche, gardait des caravanes que les galères de la religion faisaient annuellement dans les mers du Levant, un très fidèle, très complet et très intéressant souvenir. On menait alors joyeuse vie au mouillage de L'Argentière, petite île située presque en face de Milo, île à peu près neutre et déserte, d'où l'on ne bougeait guère. C'était ainsi qu'on s'imaginait continuer la tradition des Foulque de Villaret et des Pierre d'Aubusson. Suffren fut commandeur de Malte, puis bailli. Ce titre ne lui valut jamais qu'une prébende. Ce n'est pas, autant qu'il m'en souvienne, sur les galères des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qu'il fit ses premières armes. Je n'ai lu nulle part que le vainqueur de Gondelour et de Trinquemalé ait appris, à l'exemple de Tourville, à battre les Anglais, en combattant les meilleurs alliés de son maître.

Constitué en 1481 et presque toujours recruté dans la plus haute noblesse, le corps des galères de France devança dans la tombe le corps des galères de Malte : il disparut — nous l'avons déjà dit — en 1748. Depuis plus d'un siècle déjà le corps des officiers de vaisseau, qui s'arrogeaient le privilège de s'appeler « le grand corps, » supportait avec impatience la concurrence d'une marine jugée par les meilleurs esprits inutile, et, en ces temps d'embarras financiers, cruellement dispendieuse. « Les galères, écrivait en 1630 Jean-Jacques Bouchard, ne servent de rien qu'à consumer de l'argent. Elles seront des cinq ou six ans sans se mouvoir du port; les corsaires d'Afrique viennent poursuivre les vaisseaux jusque sur nos rades sans qu'elles remuent. La plus grande utilité qu'elles apportent, c'est qu'elles servent comme d'un enfer à tourmenter les méchans. »

« Inutile, la galère! s'écriait Barras de La Penne dans les volumineux manuscrits auxquels j'ai fait de si nombreux emprunts et dont je voudrais, en terminant, présenter encore une rapide et dernière analyse. Inutile! Mais qui donc, au mois d'août de l'année 1304, a vaincu les Flamands? Qui leur a pris soixante gros vaisseaux, noyé ou fait captifs plus de dix mille soldats? Qui eût, en 1340, changé le sort de la bataille de L'Ecluse, si la mer eût été moins grosse? Qui défendit, en l'année 1512, la côte de Normandie? Qui coula en 1545 la *Marie-Rose*, montée par le vice-amiral d'Angleterre? Qui embarqua, en 1548, à Leith, la jeune reine d'Ecosse et l'alla débarquer à Brest, pendant que la flotte anglaise l'attendait entre Calais et Douvres? Dira-t-on que ce furent des vaisseaux ronds? Ne sont-ce pas des galères qui, en 1549, ont donné la victoire à Léon Strozzi, grand prieur de Capoue; des galères encore, qui, sous les ordres du baron de La Garde,

ont repoussé, vers la fin de mai 1573, Montgomery et la flotte anglaise, prêts à ravitailler, sans leur intervention, le port de La Rochelle? »

En 1621, Louis XIII résolut d'en finir avec cette place forte toujours insoumise. Pour en venir à bout, il eut recours aux galères de Marseille. Dix galères passèrent le détroit et allèrent relâcher à Lisbonne. Le mauvais temps les y retint tout l'hiver. Le 10 avril 1622, elles purent enfin partir; à la fin de mai, elles arrivèrent sur les côtes de France. Les rebelles assemblèrent soixante-dix vaisseaux : le roi n'en avait que soixante-cinq; il possédait heureusement aussi dix galères. On alla chercher les ennemis : on les trouva mouillés sur la rade de l'île de Ré, au-dessous de Saint-Martin. Aussitôt que la flotte anglaise s'aperçut qu'on faisait avancer contre elle les bâtimens à rames, elle mit à la voile. M. le duc de Guise monta sur la réale, rangea sur une ligne de front ses galères, les mettant à 20 toises environ l'une de l'autre. De leur première décharge, les canons de coursie firent un gros fracas. Les Rochelais pourtant avaient réussi à gagner le vent. Quand ils se furent approchés à portée de mousqueterie des vaisseaux, ils se crurent assez forts pour donner l'abordage. L'avant-garde soutint généreusement l'assaut : Deux galères remorquèrent alors en cet endroit le galion de Malte, et certes le galion n'y fut pas d'un petit secours. Les Anglais perdirent dix navires et près de deux mille hommes. La flotte du roi n'eut à regretter la perte d'aucun vaisseau; elle n'eut que quatre cents tués ou blessés.

Le 1er septembre 1638, un combat non moins rude s'engageait devant Gênes. Les capitaines espagnols, mouillés sur la rade de Vado, ne pouvaient se résoudre à combattre : leurs galères étaient cependant renforcées d'infanterie et leur général leur avait déclaré ouvertement « qu'il demandait leur obéissance plutôt que leur avis. » La capitane d'Espagne fut prise par la capitane de France, après deux heures d'engagement, l'épée à la main; la patrone de France emporta la patrone de Sicile; la *Cardinale* enleva la patrone d'Espagne; la *Richelieu* s'empara de la *Sainte-Francisque*. M. le commandeur de Vincheguerre se rendit maître de la *Bassiane* avec beaucoup de vigueur et de perte; la *Sainte-Marie* dut céder à l'*Aiguebonne*. La *Valbelle*, il est vrai, la *Servienne* et la *Maréchale*, restèrent au pouvoir des Espagnols : mais quelles héroïques défenses! M. de Valbelle tint longtemps en échec trois galères qui l'avaient abordé : il ne perdit son bâtiment qu'avec la vie. Les capitaines de la *Maréchale* et de la *Servienne* furent mortellement blessés.

Le 27 mars 1641, l'archevêque de Bordeaux envoyait cinq de ses

galères avec cinq vaisseaux assaillir cinq navires d'Espagne armés de quarante canons chacun. Pour se mieux défendre, ces cinq navires s'étaient échoués sous le canon de Rosas : le jour même, les galères les remorquèrent en triomphe à Cadaquez. L'artillerie des forts de Port-Vendres et la mousqueterie des troupes espagnoles ne protégèrent pas mieux une polacre et deux galères d'Espagne que l'archevêque fit attaquer, dès le lendemain, par la *Cardinale* et par la capitane. Le 13 avril de cette même année 1641, le fort des Alfaques se rendait, après trois heures de combat, aux galères de France. Et devant Barcelone, le 29 juin, le 1er juillet 1642, n'est-ce pas à ses galères que le duc de Brézé dut la gloire de voir fuir deux fois devant lui la flotte des Espagnols? On ne la revit plus de toute la campagne.

On objecte sans cesse la fragilité des galères, leur peu d'aptitude à tenir la mer. Était-ce un navire fragile cette réale de France qui donna sur la sèche du cap de Gate? La roche lui emporta quinze ou vingt pieds de quille; la galère n'eut pourtant aucun membre rompu; elle arracha, au contraire, un morceau de la roche et navigua trois heures avec sa pierre au flanc, trouvant ainsi moyen de gagner le port. Une autre galère a été battue, pendant plus d'une heure, par les vagues contre des rochers pointus; les vagues ne sont pas parvenues à la briser. Toute une grande ville a pu voir l'abordage d'une galère qui, entrant au port de Marseille, rompit un pilier de pierres de taille de six toises de diamètre; elle en renversa vingt grosses pierres, sans éprouver le moindre dommage. Un autre jour, une galère sort du port d'Agay à toute vogue : elle donne si rudement sur une sèche que le coup la fait reculer à plus d'une encâblure en arrière. Un autre navire eût coulé sous le choc : la galère fait le lendemain 25 milles à la voile, mestre et trinquet déployés, avec une grosse mer debout, sans qu'il entre une goutte d'eau à bord.

« Je n'ignore pas, dit Barras de La Penne, le bruit qu'a fait, au mois de février 1700, la perte de la capitane de Malte; cet accident a eu trop d'éclat pour n'être pas arrivé jusqu'à moi. La perte de la capitane fut causée par un abordage : les six autres galères qui l'accompagnaient trouvèrent un refuge à Corfou et à Zante, après avoir couru 400 milles environ vent en poupe. Si, depuis trente ou quarante ans, les Espagnols ont perdu plus de cinquante galères; si, en 1693, vers la fin de novembre, il s'en fallut de peu que toute leur flotte périt, est-ce aux navires ou aux capitaines qu'on doit s'en prendre? Feu M. le maréchal de Vivonne a souvent tenu la mer avec les galères du roi, quatorze et quinze jours de suite; M. le Bailly de Noailles, en plus d'une occasion, n'a pas craint d'imiter

cet exemple. N'a-t-il pas, de nos jours, mené en un mois quinze galères de Rochefort au Havre? N'a-t-il pas ensuite conduit cette escadre en Angleterre et favorisé la descente qu'on y fit en 1690? Combien de fois n'a-t-on pas vu des galères donner chasse en pleine mer à des vaisseaux de guerre qui ne portaient que leurs basses voiles! L'Espagne, dans ce temps même où le royaume paraît si près de sa décadence, compte encore quinze galères à Naples, cinq en Sicile, trois en Sardaigne, sept à Carthagène. Si le grand-duc de Toscane n'entretient aujourd'hui que trois galères, c'est uniquement parce que trois galères suffisent pour défendre contre les corsaires la petite étendue de ses côtes. Les entreprises qu'on fait avec des galères sont d'autant plus faciles à exécuter qu'elles sont plus difficiles à prévoir. La seule apparition d'une force navale embarrasse et déconcerte le commandant d'une province maritime : elle l'oblige à diviser ses forces et à fatiguer ses troupes par de fréquentes marches. »

Ai-je voulu soutenir une autre thèse quand j'ai prédit, il y a près de quinze ans, que les flottilles ne tarderaient pas à changer la face de la guerre maritime et à faire rentrer la marine dans le jeu des armées?

« Depuis plus de dix ans, continue Barras de La Penne, on a tellement laissé dépérir nos galères qu'on n'a plus une seule coque qui n'ait besoin d'un très grand radoub; les chiourmes ne sont pas en meilleur état. Cependant, comme il en reste un bon levain, on aura bientôt fait de les rétablir. Je m'arrête au chiffre de vingt-quatre galères : ce nombre me paraît aujourd'hui suffisant, en attendant que les lumières du conseil de marine et le sublime génie de M. le régent aient remis la France dans son ancien lustre. »

Stérile éloquence! Les temps étaient venus et la réponse à ce cri de détresse ne se fit guère attendre. Un édit de 1748 supprima le corps des galères. Depuis un siècle et demi, la galère est donc morte : il n'y a que nous qui puissions aujourd'hui la faire revivre. Napoléon lui-même y a failli : il n'avait pas malheureusement nos ressources. Personne ne contestera qu'une transformation complète ne soit à la veille de s'opérer dans le matériel naval. Demandez aux Allemands et aux Russes ce qu'ils en pensent. La possession de la Baltique, celle de la Manche et de la Mer du Nord, ne seront pas disputées par des croiseurs; elles le seront par des flottilles. Être maître de ces trois bassins européens, c'est l'être, en réalité, de toute la navigation marchande : à quoi bon exploiter le commerce du monde, quand les richesses amenées de si loin vont être interceptées en vue de la terre natale?

VII.

Une grande révolution s'annonce et celui qui, mieux que tout autre, aurait pu la faire aboutir, vient de disparaître. Le ciel nous avait donné un grand ingénieur; il nous l'enlève au moment où une initiative hardie nous devenait plus que jamais nécessaire. M. Dupuy de Lôme, mon ami, le jeune maître avec qui j'ai tant de fois, quand il n'était encore qu'à ses débuts, sondé les secrets de l'avenir, nous aurait si bien aidés dans cette métamorphose nouvelle, — métamorphose qui ne saurait profiter à aucune puissance maritime autant qu'à la France (1)! — Nous l'aurions, comme aux jours de 1849, de 1860, soulevé dans nos bras pour qu'il pût voir au loin et nous montrer encore le chemin de la victoire. Esprit sûr et pratique, il ne prenait jamais des nouveautés que ce qu'il en fallait retenir; il avait, si je puis m'exprimer ainsi, l'audace sage; mais il avait avant tout de l'audace. Fait pour commander des flottes, aussi bien que pour en construire, il portait sa résolution sur tous les terrains. Le premier, il nous enseigna comment il fallait diviser les flots; le premier aussi il nous fraya la voie dans les airs. Maintenant il est allé rejoindre ces deux grands esprits, Le Verrier et Dumas. Ils ont aspiré tous les trois à la même demeure : ils vont s'y retrouver, car ils n'étaient pas de ceux qui pensent qu'après avoir asservi la matière, nous pouvons n'être que matière nous-mêmes. L'univers frémirait en vain; il faut qu'il porte le joug : Dieu lui a donné un maître et ce maître, c'est l'homme. Nous ne l'avons jamais si bien prouvé qu'aujourd'hui. A l'œuvre donc, vous qui devez nous consoler de cette perte immense! A l'œuvre, officiers et ingénieurs! Redoublez d'efforts et n'oubliez pas ce que la patrie attend de vous!

Il n'y a que deux puissances en Europe qui soient obligées d'entretenir deux flottes à la fois, parce que seules ces puissances ont à se garder sur deux mers : il est interdit à la Russie de laisser la Baltique sans défense, quand il lui faut courir à la protection de ses établissemens de la Mer-Noire; la France, de son côté, commettrait une rare imprudence si elle évacuait complètement la Méditerranée, pour concentrer, à un jour donné, la totalité de ses forces entre Brest et Dunkerque. Encore la Russie a-t-elle la ressource de faire dans la Baltique l'économie des armemens d'hiver, tandis que nous restons, nous autres Français, vulnérables en toute saison,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1882, *la Bataille d'Actium*.

dans le bassin du Nord aussi bien que dans celui du Midi. Ce ne sont pas seulement des escadres d'évolutions, ce sont des escadres d'observation qui nous sont imposées. « *La diplomatique* n'est pas mon régime, » me disait, il y a quarante-cinq ans, dans son français légèrement incorrect, le vénérable amiral Stopford : elle ne saurait davantage me tenter. Et pourtant ! la politique extérieure d'un état ne peut manquer d'exercer une grande influence sur la direction à donner à la constitution de la flotte. Ce serait folie de vouloir créer, dans les temps où nous vivons, une marine à toutes fins : les grandes visées coloniales ne comportent pas le matériel naval que commanderaient des préoccupations d'un autre ordre. Dans le vague où me laisse mon ignorance absolue des rapprochemens qui tendent à s'opérer, des complications qu'un avenir plus ou moins prochain fera naître, je n'hésite pas à courir d'abord au plus pressé : ne compromettons jamais notre prépondérance côtière ! Tout effort qui la menacera doit appeler de notre part un effort analogue, effort prompt, sérieux, tel qu'il le faut attendre d'un peuple qui a vu si récemment son indépendance nationale menacée. Il ne nous est pas permis de laisser une portion aussi considérable de notre territoire découverte.

J'ai raconté ailleurs comment la tactique militaire des Grecs dut changer quand la conquête de l'Inde eut fait entrer les éléphans en ligne : les vaisseaux cuirassés joueront longtemps encore, dans la guerre maritime, le rôle qu'Antigone, Séleucus et Eumène attribuèrent, dans les plaines de l'Asie-Mineure, aux monstres disciplinés par Taxile et Porus. Les éléphans gardèrent pendant près d'un siècle leur poste de bataille; ils durent battre en retraite devant la légion romaine : les vaisseaux cuirassés finiront bien aussi par disparaître; l'heure de les licencier ne me paraît pas venue. Dans les mers profondes, je voudrais continuer d'associer cette massive réserve à nos escadrilles; je ne l'enverrais pas dans les parages où il serait facile de lui opposer un rempart de roches et de hauts-fonds. On arrivera probablement un jour à donner à nos torpilleurs toutes les qualités qui leur sont nécessaires pour affronter en pleine sécurité la haute mer; on aura plus de peine à en faire des oiseaux de grand vol. De toute façon, ces torpilleurs transformés ne seraient plus des bâtimens de flottille. La flottille, telle que je la conçois, se compose de navires de dimensions chétives, d'une valeur vénale insignifiante. Je la destine surtout à infester les bras de mer étroits. Course ou descente, sur ce terrain propice elle se prête aisément aux opérations les plus diverses. Si je la concentre, les colosses, à son approche, se troublent et, sur le rivage, les corps d'armée s'essoufflent à la suivre; si je la disperse, un seul de ses méfaits suffit

pour alarmer toute une marine marchande. La Manche, en moins d'une heure, se l'est renvoyée d'une rive à l'autre. On ne sait d'où elle sort; on ignore où elle rentre. Ne comptez pas ses pertes : son grand art, sa force principale consiste à ne rien craindre et à sacrifier sans scrupule quelques-uns de ses tronçons. « Il est mort tout de même, » disait l'assassin du duc de Guise, pendant que le bourreau lui rompait les membres. Voilà un vrai mot de torpilleur! Vous voyez donc bien que cette marine n'a rien de commun avec l'autre; qu'il faut la distinguer soigneusement de celle que j'appellerai « la marine des millions flottans. »

Je ne demande pas aux hommes d'état leur secret; je leur dirai volontiers le mien : mes vœux sont essentiellement pacifiques; la guerre est aujourd'hui, si nous voulons employer le langage des affaires, « une opération qui ne paie pas. » Quel étrange soupçon a donc pu traverser l'esprit de nos vieux alliés de Crimée, pour que tout à coup, sans que rien d'apparent justifiât un pareil mouvement d'opinion, ils se soient décidés à faire un de ces grands efforts qui nous ramènent aux jours ombrageux des Chatham? L'Angleterre va dépenser en constructions neuves près de 100 millions de francs. Quand on possède 46 vaisseaux cuirassés représentant un total de 326,000 tonneaux, il semble qu'on devrait considérer sans envie les 31 cuirassés et les 181,000 tonneaux du voisin. En jouant l'épouvante, on s'expose à produire la méfiance chez les autres. Est-il si nécessaire, comme on l'a proclamé de l'autre côté de la Manche, « que la marine britannique soit toujours le double de la marine française? » N'y a-t-il pas, au contraire, un certain danger pour une politique facilement, presque innocemment impérieuse, à disposer de ressources excessives? Le ton, sans qu'on y prenne garde, se hausse; les moindres désirs contractent des allures péremptoires; on perd peu à peu l'habitude des ménagemens, et cette dictature morale, à laquelle on nous a si souvent accusés de prétendre, on se laisse entraîner à y aspirer soi-même. Les gouvernemens, par bonheur, sont plus sages que les peuples, et cette tendance dont notre orgueil s'offusque s'évanouira, j'en suis convaincu, aussi rapidement qu'elle s'est manifestée. Que l'Angleterre pourvoie donc comme elle l'entendra au soin de sa sécurité, qu'elle mette sa suprématie navale sous la garde d'une double et d'une triple flotte, je ne vois point là un motif suffisant d'éveiller nos consuls. L'Angleterre nous gênera, nous irritera peut-être, en s'appliquant avec une attention jalouse à comprimer nos essors les plus légitimes : je ne crois pas qu'elle ait jamais l'idée de nous réclamer la Guyenne et Calais.

E. Jurien de La Gravière.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

LES ROMANCIERS.

III[1].

ANTOINE-FRANÇOIS PRÉVOST.

La réputation de l'auteur de *Gil Blas*, fixée de son vivant même, s'est maintenue depuis cent cinquante ans, et presque sans éclipse, au même degré d'éclat; celle de Marivaux, très contestée tant qu'il vécut, ne s'est guère affermie que de nos jours, à mesure qu'une critique plus subtile discernait dans *Marianne* ou dans *le Paysan parvenu* les commencemens de bien des choses qui ne se sont en effet développées que de nos jours; et la réputation enfin de Prévost, après avoir en son temps passé celle de Marivaux et balancé celle même de Le Sage, a tellement décru que l'on peut se demander si, sans *Manon Lescaut*, il surnagerait dans l'histoire quelque chose de plus qu'un nom, ou le nom seulement du célèbre abbé. Nous avons essayé de montrer que, si *Gil Blas*, à de certains égards, était assurément un chef-d'œuvre, quelques qualités cependant y manquaient encore, qui, depuis, sont devenues essentielles au

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 15 décembre 1883.

roman. Pour Marivaux, nous avons fait voir qu'ayant eu, sans aucun doute, le pressentiment d'un art plus large, plus vivant, et surtout plus naturel que le sien, il n'avait pu cependant y atteindre dans sa *Marianne*, et peut-être encore moins dans son *Paysan parvenu*. C'est aujourd'hui le rôle trop oublié de Prévost que nous nous proposons de remettre en lumière, et, pour cela, d'établir que, même s'il n'était pas l'immortel auteur de *Manon Lescaut*, ce rôle ne laisserait pas d'être considérable.

Nous mêlerons à ce chapitre d'histoire littéraire un peu plus de biographie que nous n'avons cru le devoir faire pour Marivaux et pour Le Sage. Outre qu'en effet la vie de Prévost n'est pas le moins curieux de ses romans, — ni le moins tragiquement dénoué, s'il en faut croire la légende, — il y a lieu d'y rectifier, comme on le verra, plus d'un détail trop légèrement admis. Et puis, dans la France du XVIIIe siècle, c'est ici l'un des premiers de ceux qui, n'ayant demandé qu'à leur plume leurs moyens d'existence, ont émancipé l'homme de lettres, après bien de la peine et non sans quelques sacrifices, de la longue protection du traitant, du grand seigneur, et du prince.

I.

Le 30 novembre 1728, M. Hérault, lieutenant de police, recevait la lettre suivante : « M. le Lieutenant de police est très humblement supplié par les Supérieurs Généraux de la Congrégation de Saint-Maur de faire arrêter un religieux fugitif, qui, depuis environ quinze jours, est sorti de la maison de Saint-Germain-des-Prés, sans raison et sans bref de translation qui au moins ait été signifié. Il était sorti deux fois de chez les jésuites et était chez les bénédictins depuis huit ans. Il s'appelle A. Prévost, il est d'Hesdin, fils du procureur du roi de cette ville ; c'est un homme d'une taille médiocre, blond, yeux bleus et bien fendus, teint vermeil, visage plein. Ses principales connaissances sont chez les pères jésuites de la maison professe et du collège (de Clermont). Il se promène dans Paris tous les jours impunément. C'est lui qui est auteur d'un petit roman qui a pour titre : *les Aventures d'un homme de qualité*, qui a fait beaucoup de bruit dans Paris à cause d'une sottise qui s'y trouve sur le grand-duc de Toscane. Il est âgé d'environ trente-cinq à trente-six ans. Il s'est vêtu en ecclésiastique. » Cette pièce importante, publiée pour la première fois, il y a tantôt cinq ans, par M. François Ravaisson, dans ses *Archives de la Bastille*, nous donne un portrait ou un état signalétique de Prévost plus précis qu'aucun de ceux que

l'on en connaissait jusqu'alors, et fixe en même temps deux dates avec certitude : celle de son entrée chez les bénédictins et celle de sa sortie de Saint-Germain-des-Prés. Un peu moins âgé que ne le croyaient ses supérieurs, Prévost n'avait que trente et un ans. Ce n'en était pas moins la cinquième fois qu'il changeait brusquement tout le train de son existence, et ce ne devait pas être la dernière.

Né le 1er avril 1697, à Hesdin, il avait fait ses premières études chez les jésuites de sa ville natale, et, au sortir de sa rhétorique, séduit par ses succès de collège autant que par ses maîtres, il avait pris l'habit de novice, — à peu près comme de nos jours on entre à l'École normale. Cette première ardeur s'était refroidie promptement, et, laissant là les bons pères, il était entré au service. Ce devait être en 1713 ou 1714, entre la paix d'Utrecht et celle de Rastadt, avant que la fin de la guerre, en lui enlevant l'occasion de se distinguer, lui eut ôté du même coup tout espoir d'avancement. Aussitôt la paix conclue, déposant donc le harnais, il avait repris la robe. Les jésuites, selon leur politique, l'avaient accueilli, disait-on, comme l'enfant prodigue, et lui, de son côté, avait payé leur indulgence d'une belle *Ode à saint François Xavier*. Mais déjà, selon l'expression de l'un de ses biographes, « un besoin impérieux, devant lequel tout autre se tait, même celui de la gloire, » avait commencé de le dominer. Il n'y tint pas, et, comme plus tard son des Grieux, après quelques mois de sagesse, pris au piège de quelque Manon, il retournait au métier des armes. L'histoire ici devient obscure, et lui-même, en y faisant quelque part allusion, ne l'a pas tout à fait éclaircie. Toujours est-il qu'en 1721, trompé, lassé, ou dégoûté, il entrait chez les bénédictins : « La malheureuse fin d'un engagement trop tendre me conduisit au tombeau : c'est le nom que je donne à l'ordre respectable où j'allai m'ensevelir... Cependant le sentiment me revint et je reconnus que ce cœur si vif était encore brûlant sous la cendre... La perte de ma liberté m'affligea jusqu'aux larmes. Il était trop tard. Je cherchai ma consolation dans l'étude... Mes livres étaient mes amis fidèles, mais ils étaient morts comme moi. » On a cité souvent ces lignes éloquentes ; on n'en a pas assez fait remarquer l'accent profond de mélancolie. Ce n'est pas ici du Rousseau, seulement, mais à trois quarts de siècle d'intervalle, c'est déjà du Chateaubriand, et René pourrait envier à Prévost le dernier trait de cette confession.

Si l'on sait qu'il entra chez les bénédictins en 1721 et qu'il en sortit, comme on vient de le voir, en 1728, on ignore ce qu'il y fit. Les biographes le promènent de Saint-Ouen de Rouen à l'abbaye du Bec, de l'abbaye du Bec au collège de Saint-Germer, « où il

professe avec applaudissement, » de Saint-Germer à Évreux, « où la parole de Dieu fait dans sa bouche une fortune prodigieuse, » d'Évreux aux Blancs-Manteaux, et des Blancs-Manteaux à Saint-Germain-des-Prés, où, pour que la louange même de l'érudition ne manque pas à sa gloire, on lui fait composer, lui tout seul, un volume entier du *Gallia christiana*. J'aimerais autant que l'on attribuât à l'auteur de *Gil Blas* un volume du recueil des *Historiens de la France*.

Rien de tout cela n'est impossible, mais rien de tout cela n'est prouvé. Le biographe peut avoir dit vrai, mais, s'étant trompé sur bien des points, je crains que ceux qui l'ont suivi ne l'aient plus d'une fois copié trop fidèlement. On oublie en effet que deux autres Prévost ont vécu contemporains de l'auteur de *Manon Lescaut*, j'entends deux hommes d'église, et presque deux hommes de lettres : l'un, Pierre-Robert, de 1675 à 1735, chanoine de Chartres, prédicateur en renom; et l'autre, de 1693 à 1752, Claude Prévost, chanoine de Sainte-Geneviève, érudit bien connu et apprécié des bénédictins, qui le citent justement comme un de leurs auteurs dans le *Gallia christiana* (tome VII, col. 699). Dans notre siècle même, on a si souvent brouillé les trois dames de Boufflers, par exemple : duchesse, marquise et comtesse; ou encore les trois Rousseau : Jean-Baptiste, Jean-Jacques et Pierre, qu'il n'y aurait rien d'étonnant si l'on avait fait une confusion de la même nature entre les trois Prévost. Et j'en pourrais bien trouver un quatrième au besoin, quand ce ne serait que ce libraire de Londres, — Nicolas de son prénom, — que le consciencieux auteur de la *Littérature française à l'étranger* a pris jadis pour notre abbé. Je n'ose pas non plus m'expliquer sur ce « bref de translation » dont il est dit deux mots dans la supplique des supérieurs de Saint-Maur. On raconte à ce propos que Prévost avait sollicité sa translation de la congrégation de Saint-Maur à celle de Cluny, moins sévère, que la cour de Rome la lui avait accordée, que l'évêque d'Amiens allait la « fulminer, » et que le pénitencier du diocèse, alléguant les désordres et la frivolité connue du requérant, en avait arrêté les effets. Il faudrait du moins convenir qu'en ce cas Prévost aurait joué de malheur, puisqu'en quittant Saint-Germain-des-Prés, ce fut précisément chez ce pénitencier, « M. d'Ergny, son parent, » qu'il eut l'idée tout d'abord d'aller chercher un refuge, et même qu'il donna son adresse à ses anciens supérieurs.

A quelque danger que pût être exposé, vers 1728, un moine fugitif, « la sottise sur le grand-duc de Toscane, » que les bénédictins avaient bien voulu signaler à l'attention du lieutenant de police, contribua sans doute autant que leur propre supplique à lui

faire décerner l'ordre d'arrestation. Il s'agissait de quelques pages où Prévost avait représenté le grand-duc de Toscane comme « un homme bien vif sur l'article des femmes, encore qu'on ne lui attribuât point des qualités bien redoutables pour les maris. » Je suppose que Prévost, n'ayant aucune raison d'en vouloir au grand-duc de Toscane, eût aussi bien mis à sa place, ici, le shah de Perse ou le Prêtre Jean; mais, le grand-duc de Toscane, il n'en fallait pas plus pour ouvrir au romancier les portes de la Bastille. Il jugea donc prudent de sortir de France au plus tôt, de passer la mer même, et d'aller quelque temps se faire oublier en Angleterre. Il a consigné pour nous, dans la troisième partie des *Mémoires d'un homme de qualité*, les impressions qu'il reçut de ce premier séjour. Ce sont celles d'un homme qui vient de recouvrer son indépendance, et qui ne voit rien au-dessus de l'agréable vie que l'on mène aux eaux de Tumbridge, à moins que ce ne soit la vie des eaux de Bath : « Si ces aimables lieux avaient existé du temps des anciens, ils n'auraient pas dit que Vénus et les Grâces faisaient leur résidence à Cythère. » Malheureusement ce train, qui lui convenait fort, ne pouvait pas durer longtemps. Secrétaire ou précepteur dans la maison d'un grand seigneur anglais, « une petite affaire de cœur, » si nous en croyons le récit d'un homme qui semble l'avoir connu d'assez près, l'obligeait, au bout de quelques mois, de quitter « un poste si gracieux, » et du même coup l'Angleterre. Il passait en Hollande, s'établissait à Amsterdam d'abord, puis à La Haye bientôt. C'est dans cette grande officine de journaux et de pamphlets, de petits romans obscènes et d'énormes compilations érudites, que la vie de l'homme de lettres allait commencer pour lui.

Ayant rompu depuis plusieurs années toutes relations avec sa famille, ne se connaissant aucun protecteur en France ni nulle part, il ne lui restait en effet que sa plume pour toute ressource. Il se mit, comme on le disait alors, « aux gages des libraires. » Lorsque Marivaux avait usé sa culotte de velours, il attendait, pour la remplacer, l'époque des étrennes et les deux aunes d'étoffe que Mme de Tencin, cette protectrice des lettres, distribuait à ses « bêtes, » ainsi qu'elle leur faisait l'honneur de les nommer. Prévost, l'un des premiers, aima mieux en demander l'avance à Gosse ou à Néaulme, les fameux éditeurs, et les en rembourser avec *Manon Lescaut*. On voudrait toutefois qu'il eût affiché cette servitude nouvelle avec moins de naïveté, pour ne pas dire de cynisme. Il croira trop, sur son expérience de la vie, « que le désir de s'élever à la fortune est le motif presque général qui détermine les hommes dans le choix d'une condition, » et, en tout cas, dans ses préfaces, il déclarera trop crûment « que l'état de la sienne ne lui permet pas

de choisir pour sujet de son travail tout ce qui demande du temps et de la tranquillité. » Heureux du moins si le besoin d'argent, dans cette première fougue de la liberté reconquise, plutôt encore que de la jeunesse, ne l'avait entraîné à rien de plus fâcheux qu'à composer ses longs romans, ou traduire de l'anglais l'*Histoire métallique des Pays-Bas!* Mais il semble bien que la nécessité de vivre, jointe à son goût pour le vin, disent les uns, pour les femmes, disent les autres, l'aurait une ou deux fois jeté dans les plus cruelles aventures. Moins bonhomme qu'on ne l'a dit, Prévost avait la conscience large... N'insistons pas, — de peur de faire trop de peine à ceux qui l'ont assis dans le « quarante et unième » fauteuil de l'Académie française. Et plutôt, imitant la réserve de Sainte-Beuve, contentons-nous de renvoyer les curieux aux *Mélanges* de Bois-Jourdain.

Nous ne sommes pas tenus de la même discrétion sur ses amours. Un désespoir d'amour l'avait jeté dans le cloître, un besoin vague et général d'aimer l'en avait fait sortir. « Qu'on a de peine, a-t-il dit lui-même, à reprendre quelque vigueur quand on s'est fait une habitude de sa faiblesse, et qu'il en coûte à combattre pour la victoire quand on a trouvé longtemps de la douceur à se laisser vaincre! » Il était donc à peine installé à La Haye qu'il y faisait la connaissance d'une aventurière, qu'il a quelque part essayé de transformer en une « demoiselle de mérite et de naissance, » mais qui paraît bien avoir été de la pire et plus redoutable espèce. Mettrai-je ici son nom et son histoire? Il suffira de dire qu'après avoir éloigné de lui ce qu'il s'était fait d'amis parmi les Français de Hollande, ce fut elle, selon toute apparence, qui l'obligea de quitter La Haye pour repasser en Angleterre. S'il avait peut-être cru que les réfugiés de Londres, qu'il avait peu vus lors de son premier séjour, le recevraient à bras ouverts, lui et sa demoiselle, son erreur ne fut pas longue et la déception lui fut vive. Nous en avons un curieux témoignage dans l'un de ses ouvrages les plus oubliés, *les Mémoires de M. de Montcal*, qui peuvent servir à compléter les confessions ébauchées dans les *Aventures d'un homme de qualité;* une partie de la vie de Prévost est écrite dans ses ouvrages. « Il y a peu de gens d'un caractère aussi critique, fait-il dire par M. de Montcal, que les protestans français d'Angleterre. Le zèle de la religion, qui leur a fait quitter leur patrie, les rend impitoyables pour le relâchement de la morale, et, sans m'être jamais donné la peine d'examiner si ceux qui étaient si peu capables de supporter le désordre dans autrui en étaient aussi exempts qu'ils exigeaient qu'on le parût dans leur société, j'avais reconnu par quantité d'exemples qu'on s'attirait leur haine en choquant leurs principes. »

Ces réflexions, comme on l'entend bien, ne viennent à la bouche de M. de Montcal que pour justifier une situation de tous points analogue à celle où se trouvait alors Prévost lui-même. Il garda longtemps sur le cœur une rancune amère de l'accueil que lui avaient fait les religionnaires français.

A ce moment critique, au surplus, ses compatriotes ne l'avaient pas en beaucoup meilleure odeur, comme le prouve une plate épigramme qui courait les cafés de Paris :

Qu'est devenu l'auteur du *Pour et Contre,*
Maître Didot? — Messieurs, je n'en sais rien.
— Nul ne le lit, et nul ne le rencontre ;
Se serait-il refait Ignatien?
Bénédictin? Soldat? Comédien ?
A-t-il enlevé femme ou fille?
L'a-t-on mis dans quelque Bastille
Pour faux billets au libraire déçu?
Est-il à Londres? à Paris? en Turquie?
Répondez donc. — Messieurs, dessus ma vie,
Ce que je sais, c'est qu'il n'est pas pendu.

Maître Didot, que l'épigramme interpelle, c'était François Didot, celui que l'on peut bien appeler de nos jours le fondateur de la dynastie des Didot ; et *le Pour et Contre*, c'était le journal auquel Prévost avait demandé ses moyens d'existence.

Dans cet ouvrage d'un goût nouveau, dit le titre, l'extrait des principaux ouvrages qui paraissaient à Paris ou à Londres figurait à côté des « Inventions extraordinaires de l'art ; » et, « le Caractère des dames distinguées par leur mérite » y tenait sa place, non loin du compte-rendu de l'état des lettres et des sciences. Quant au titre lui-même, il signifiait, selon les propres paroles de Prévost, que le journaliste s'expliquerait sur tout sans prendre parti pour rien. Le journal dura de 1733 à 1740 : la collection en forme vingt petits volumes. Jules Janin, qui de sa vie n'avait lu, ni feuilleté, ni peut-être touché seulement *le Pour et Contre*, ne l'a pas moins célébré quelque part comme « un immense recueil où se trouvent réunis la plus vaste érudition, l'esprit le plus pétillant et la plaisanterie la plus divertissante. » Ce sont autant de contre-vérités. La « vaste érudition » de Prévost, comme aussi bien celle de Jules Janin, se réduisait alors à connaître à peu près son Horace, et, tout contemporain qu'il soit de Le Sage et de Voltaire, s'il lui manque assurément quelque chose d'un homme du XVIIIe siècle, c'est l'esprit, comme à Rousseau, d'ailleurs, et comme à Bernardin de Saint-Pierre. En réalité, la meilleure part du *Pour et Contre* est formée d'abord d'un certain nombre de *Nouvelles* qui depuis, sous le titre

d'*Aventures et Anecdotes*, en ont été tirées pour figurer dans les *Œuvres choisies* de Prévost, et, ensuite, de quelques traductions de l'anglais : des fragmens de Shakspeare, une tragédie de Dryden, une comédie de Steele, quelques opuscules de Swift : *la Prédiction d'Isaac Bickerstaff, ou l'Art de ramper en poésie.* Quelques jugemens critiques sur les ouvrages alors récens de Le Sage, de Mme de Tencin, de Marivaux, de Crébillon fils, intéressans à relever, ne sont pas tous d'un goût aussi parfait ni surtout aussi bienveillans que l'a dit Sainte-Beuve. Il est vrai que si *Marianne* y est traitée plus que sévèrement, *Manon Lescaut*, en revanche, y est louée moins modestement qu'on ne l'attendait de son auteur.

Bien que le journaliste fût toujours hors de France, le journal cependant, « sous l'inspection de deux ou trois censeurs, » selon l'usage, s'imprimait à Paris chez Didot. Son *Cléveland*, pareillement, dès 1732, s'était imprimé, ou commencé d'imprimer à Paris. Lui-même enfin, de temps en temps, obtenait la permission de reparaître quelques jours à Paris. Si Prévost commençait à se lasser de son exil, on était donc tout prêt à en adoucir la rigueur. Quels protecteurs s'entremirent pour lui? On a nommé le cardinal de Bissy, successeur médiocre de Bossuet sur le siège de Meaux, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, et le prince de Conti, Louis François de Bourbon, le futur protecteur de Rousseau, de Beaumarchais, de tant d'autres, à peine alors âgé de dix-sept ans. Le précepteur du prince, Jacques Adam, de l'Académie française, — il faut le savoir pour le croire, — avait été l'un des collaborateurs de Prévost dans l'entreprise d'une traduction de l'*Histoire universelle* de de Thou. Grâce au cardinal et grâce au prince, Prévost fut admis à rentrer définitivement en France sous la seule condition d'une retraite préalable dans une abbaye désignée. Une lettre de lui, datée du 10 septembre 1735, nous apprend qu'il y fit joyeusement pénitence « en belle et bonne compagnie de l'un et l'autre sexe, » et trouvant, comme il dit, « la voiture fort douce, qui le menait dans le chemin du ciel. » L'expiation se prolongea jusque vers la fin de décembre au moins de la même année. Quand enfin il en sortit, ce fut pour devenir aumônier du prince de Conti.

C'était sans doute une sinécure, aussi la payait-on comme telle. Dans la maison de Conti, s'il en faut croire d'Argenson, avec six ou sept cent mille livres de rente, il était ordinaire de manquer de « pain » et de « bois. » Le labeur acharné recommence pour Prévost. Tout en continuant la publication de son journal, il achève son *Cléveland*, il prépare son *Doyen de Killerine*, dont les premiers volumes paraissent en 1736, il entreprend une histoire généalogique de la maison

de Rohan; il se met en état de composer jusqu'à cinq, six, sept, huit volumes en deux ans de temps, et, malgré tout cela, le peu que nous savons de lui n'est que pour nous montrer qu'en vain se remue-t-il, il ne peut pas sortir du labyrinthe, selon son expression, où le triste état de sa fortune le retient enfermé.

Quelques détails surtout font peine. Une fois il s'adresse à Voltaire, qu'en ce moment même on attaque un peu de tous côtés, et s'offre à brocher en trois mois une *Défense de M. de Voltaire et de ses ouvrages*, pour la somme de 50 louis, faute desquels il va tomber sous le coup d'un décret de prise de corps, obtenu contre lui par son tailleur et son tapissier. Mais Voltaire est à Bruxelles, gêné lui-même, nous le savons, et ne répond d'ailleurs qu'après six mois pour poliment décliner la proposition, et plus poliment repousser la demande qu'elle recouvre. Une autre fois, quelques jours plus tard, il apprend qu'un certain dom Hourdel est venu le demander à l'hôtel de Conti, et il s'empresse d'écrire à dom Hourdel pour le prier de lui prêter la somme de 318 livres, qu'il s'engage de rembourser à raison de 2 louis par mois, à prendre chez ses libraires. Mais le moine répond qu'il ne lui a fait visite qu'à la requête de son frère l'avocat, « en raison des bruits désavantageux qui se sont répandus à Hesdin; » que, pour les importunités de ses créanciers, « il se plaît à croire qu'elles entrent dans les desseins de Dieu pour le remettre dans la voie du salut; » et il signe charitablement: « Je suis cependant en Notre-Seigneur, etc. » Prévost perd la tête, à ce coup. De journaliste et de romancier, ne sachant plus comment se retourner, il se fait ce qu'on appelle alors nouvelliste à la main, colporteur d'indiscrétions, artisan de médisances. Très capable d'être le héros d'une aventure scandaleuse, son malheur, mais aussi son talent, veulent qu'il le soit moins d'en trousser le récit. Son plus mauvais roman est sans contredit celui où il s'avisera plus tard, — sous le titre étrangement choisi de *Mémoires d'un honnête homme*, — de rivaliser avec le brillant, l'extravagant et le licencieux auteur du *Sopha*. Novice en son métier, ses feuilles sont donc arrêtées, et leur auteur, une fois de plus, forcé d'aller chercher un refuge à l'étranger. « L'abbé Prévost est à Bruxelles, il y avait une lettre de cachet pour le mettre à la Bastille, écrit l'abbé Le Blanc au président Bouhier, le 6 février 1741; M. le prince de Conti, qui en a été averti, lui a donné 25 louis pour déguerpir. » Malgré le prince et malgré M. de Maurepas, qui lui voulait quelque bien, ce nouvel exil ne dura pas moins de huit mois. Prévost se dirigea du côté de l'Allemagne, et profita de ce loisir pour aller à Francfort voir faire un empereur.

De retour à Paris, c'est alors qu'il conçut un moment la pensée

d'émigrer en Prusse et de tenter fortune auprès de Frédéric. Il écrivit, il négocia, on lui donna des espérances, mais deux considérations l'empêchèrent finalement de partir, et c'est lui qui nous les donne : ses dettes, et l'impossibilité de réunir la somme nécessaire au voyage. L'âge venait, d'ailleurs; et puis, si ses affaires étaient toujours médiocres, il sentait bien que sa réputation commençait à s'élever au-dessus de sa fortune. Paris aussi le retenait; ses habitudes autant que ses dettes, et ses relations peut-être plus encore que sa misère. Selon de bons juges, il passait « pour le premier romancier de son temps, » fort au-dessus de Crébillon fils, qui n'était qu'un jeune homme; de Marivaux, qui ne réussissait qu'à moitié ; de Le Sage, qui n'était pas mort, mais qui n'en valait guère mieux. On le recherchait. Logé chez le prince de Conti, il y avait connu cette grande dame, et plus aimable femme encore, la marquise de Créqui, si digne de n'avoir pas écrit les *Souvenirs* qu'un faussaire a mis sous son nom, et, par elle, sans doute, ces deux modèles du bon goût et du meilleur ton : le bailli de Froulay, et son inséparable, le chevalier d'Aydie. Ancien ami de Bachaumont, il était aussi du salon de Mme Doublet, salon fameux, où l'on ne s'arrêtait guère, mais où défilait le tout Paris d'alors. Enfin, le temps aidant et faisant son œuvre, il réussissait à se mettre chez lui, commodément, vers Passy. « A cinq cents pas des Tuileries s'élève une petite colline, aimée de la nature, favorisée des cieux, etc. C'est là que j'ai fixé ma demeure pour trois ans, avec la gentille veuve ma gouvernante, Loulou, une cuisinière et un laquais. Ma maison est jolie, quoique l'architecture et les meubles n'en soient pas riches. La vue est charmante, les jardins tels que je les aime. Enfin j'y suis le plus content des hommes... » Et de peur sans doute que l'on ne se méprenne sur « sa gentille gouvernante, » il a soin d'ajouter : « Je vous embrasse tendrement, mon cher ami, et des deux bras, c'est-à-dire la petite veuve d'un côté et moi de l'autre. »

C'est là, dans cette retraite heureuse, que Rousseau le connut, fréquentant chez le bonhomme Mussard, grand conchyliologiste et leur ami commun; et c'est à Rousseau que nous devons de savoir ce qu'était dans le monde ce coureur d'aventures : « un homme très aimable et très simple,.. et qui n'avait rien dans l'humeur ni dans sa société du *sombre* coloris qu'il donnait à ses ouvrages. » Je souligne expressément un mot dans ce passage. C'est que Sainte-Beuve, qui, deux fois au moins, a reproduit le passage, en a deux fois aussi supprimé l'adjectif, pour faire dire à Rousseau tout le contraire de ce qu'il a dit, et ainsi fixer lui-même la physionomie de Prévost sous un aspect qui diffère sensiblement du vrai. Tant il y a

quelquefois de choses dans un seul mot, si ce mot est mis en sa place, et par le choix d'un grand écrivain ! Car Rousseau n'a point dit du tout « que Prévost n'avait pas dans la conversation le coloris de ses romans, » ce qui signifierait qu'il était lourd, lent et terne, causeur aussi médiocre, ou maussade même, qu'élégant écrivain. Mais Rousseau dit que Prévost « n'avait rien dans l'humeur ni dans sa société du *sombre* coloris de ses romans, » ce qui veut dire qu'il était aussi simple, aimable et même gai, que ses romans sont tragiques, sombres et machinés. Et il y a là tout un côté du talent de Prévost que Sainte-Beuve a mal vu, car on ne saurait croire autrement qu'il eût négligé de le faire ressortir. C'est ce que nous allons tâcher de montrer en passant de l'homme à l'œuvre, et de Prévost à ses romans.

II.

Ce n'est point, en effet, une imagination riante que celle de Prévost, mais au contraire, une imagination forte, comme on disait alors, une imagination mélancolique, une imagination presque noire. Il est le vrai créateur du genre que la fameuse Anne Radcliffe plus tard, et Lewis le moine, et Ducray-Duminil, et nos romantiques après eux devaient porter jusqu'à sa perfection, c'est-à-dire jusqu'à l'absurde : le genre de *Han d'Islande* et de *Bug-Jargal*. Dans les *Mémoires d'un homme de qualité*, dans *Cléveland*, dans *le Doyen de Killerine*, dans *la Jeunesse du commandeur*, dans les *Mémoires de M. de Montcal*, le nombre d'aventures effrayantes qui s'enchevêtrent et se nouent n'est égalé que par celui des funestes coups d'épée qui les tranchent. Il s'y verse des flots de sang et il y coule des torrens de larmes. Le féroce Ecke, dans les *Mémoires de M. de Montcal*, commet à lui seul autant de crimes que plusieurs héros de Crébillon le tragique mis ensemble; et le perfide Gélin, dans *Cléveland*, peut passer à bon droit pour le premier ancêtre de tout ce que notre siècle a vu de traîtres de mélodrame se démener et rugir sur les planches de l'ancien Ambigu. « Je viens ici combler la mesure de mes crimes, s'écrie-t-il quelque part en s'adressant à Cléveland. J'ai séduit votre épouse, j'ai massacré votre frère et votre ami ; je veux maintenant vous arracher la vie à vous-même, ou perdre la mienne par vos mains. » Et Cléveland, que répond-il?.. Mais je ne me pardonnerais pas, et le lecteur encore bien moins, d'analyser ici *Cléveland* ou *le Doyen de Killerine*. Ils sont trop longs. On se contentera donc de prendre une idée générale des *Mémoires de M. de Montcal*,

qui du moins ont cela pour eux de ne pas excéder les bornes d'un juste volume.

L'histoire est d'une jeune Irlandaise, appelée Mlle Fidert, laquelle, « ayant eu le malheur de tuer son père après lui avoir vu tuer son amant, » est elle-même en grand danger d'être tuée par son propre frère. Un galant homme, en ce temps-là surtout, prend toujours une femme sous sa protection; ainsi de M. de Montcal, qui, bientôt, sans l'aimer d'ailleurs, ne fait pas moins de sa protégée sa maîtresse; car, comme il le dit lui-même avec toute l'ingénuité de Prévost, « de qui attendrait-on plus de tendresse que d'une fille qui a tué son père pour venger son amant? » Cependant, tout en établissant Mlle Fidert dans une petite maison des environs de Londres, M. de Montcal y porte un cœur plein d'une autre femme, pour l'amour de laquelle il a jadis débuté par tuer un officier de son régiment. Mme de Gien, c'est son nom, revenant en Angleterre après une longue absence, il est donc naturellement question de se débarrasser de Mlle Fidert. Manœuvres, intrigues, vilenies mêmes à ce sujet, coups d'épée, coups de poignard, perfidies, trahisons, et finalement, passage de « cette fille vertueuse » aux bras du féroce Ecke, qui lui a rendu le service d'assassiner ce frère dont la vengeance la menaçait toujours. « Dans ce pays, dit Prévost avec la noblesse accoutumée de style dont il enveloppe toutes ces horreurs, les mariages servent, entre les particuliers, comme entre les rois, à la réconciliation des familles après ces grands malheurs. » Il est vrai que la réconciliation ici ne dure guère. Ecke, assez naturellement jaloux de M. de Montcal, a emprisonné sa femme dans une espèce de château-fort. Un jour, il l'y surprend ou croit l'y surprendre en conversation adultère avec son intendant; sans plus d'informations, il assassine ce traître; le pend, par surcroît de vengeance, dans la chambre même où il vient de le frapper; et en compagnie du cadavre, il y enferme Mlle Fidert. Pour la délivrer, il faut que M. de Montcal, averti par un pressentiment, vienne en hâte au château faire deux ou trois meurtres encore, dont celui de l'odieux mari tout d'abord. Et, comme des aventures si tragiquement engagées ne sauraient finir heureusement, Mlle Fidert ou Mme Ecke, retirée chez M. de Montcal, y meurt d'un coup d'épée que lui donne par mégarde « un seigneur de la première distinction, » en disputant cette Alaciel de mélodrame à un vieil amant qui meurt de désespoir de ne l'avoir pas épousée.

Que de péripéties, et que de catastrophes! Que de trahisons, et que d'assassinats! Et j'en passe! Et des plus émouvantes! Mais plus longs ou plus courts, — rarement plus courts, — c'est à peu près sur ce modèle que sont bâtis tous les romans de l'abbé Prévost. Seulement, quand ils sont plus longs, quand ils s'étendent,

comme *Cléveland* ou *le Doyen de Killerine*, aux proportions de quatre ou cinq volumes, une autre espèce de dramatique s'y mêle, qu'il va chercher au-delà des mers, si je puis ainsi dire, en ajoutant aux horreurs que lui offrent les guerres d'Angleterre ou d'Irlande celles que l'on peut tirer de la description d'une scène de piraterie ou d'un festin d'anthropophages. Joignez maintenant à tout cela des cavernes ignorées du reste de l'univers, des maisons avec trappes ou panneaux dans les murs, des souterrains où s'accomplissent des mystères funéraires, des songes, des apparitions, des fantômes, que sais-je encore? et vous vous rendrez compte où la pente naturelle de son imagination emportait ce fécond romancier. Non! en vérité, quoi qu'en ait pu dire encore Jules Janin, qui sans doute n'avait pas plus lu *Cléveland* ou *la Jeunesse du commandeur* que *le Pour et Contre*, l'auteur de *la Vigie de Koatven* ou d'*Atar Gull*, — c'est Eugène Sue qu'il voulait dire, on pourrait l'avoir oublié, — n'a pas plus cherché le succès dans l'étrange ou dans l'horrible que ne l'a fait au siècle du fard, de la poudre et des mouches, l'auteur lui-même de *Manon Lescaut*.

Dirai-je que ces inventions, qui nous paraissent aujourd'hui plus ridicules qu'émouvantes, étaient neuves alors, neuves dans le roman français et neuves dans le roman moderne? Oui et non. Le Sage et Marivaux, on l'a vu, Le Sage, dans *les Aventures de Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, et Marivaux avant Le Sage, dans *les Effets surprenans de la sympathie*, s'en étaient l'un et l'autre servis. Mais ni l'un ni l'autre, à vrai dire, n'avait l'air en pareil cas de croire lui-même à ce qu'il racontait, et dans le moment le plus pathétique, au seuil même de la tragédie, c'était un mot, c'était un tour de phrase, — moins que rien, quelque chose pourtant, — qui nous avertissait d'être en garde et de résister au plaisir d'être émus. Prévost au contraire, dans ses fictions les plus invraisemblables, se met et se donne tout entier. Le roman n'est pas un jeu pour lui, parce que la vie n'est pas une comédie pour ce cœur faible, ardent et passionné. Plus tard, quand sa réputation sera faite, il écrira vraiment et uniquement pour vivre, mais maintenant, c'est pour se soulager lui-même qu'il compose, et il se calomnie quand il dit le contraire. Déjà semblable à quelque héros de nos romans modernes, « sous un visage en joie et tranquille, il porte *un fond secret d'inquiétude et de mélancolie* qui l'excite sans cesse à désirer quelque chose qui lui manque, et ce besoin dévorant, *cette absence d'un bien inconnu*, l'empêchent d'être entièrement heureux. » C'est le portrait de son cœur, comme il dit, qu'il nous trace en ces termes. Tourmenté de cette inquiétude et victime de cette mélancolie qui tour à tour l'ont jeté du siècle dans le cloître et du cloître ramené au siècle, s'il cherche dans le travail un moyen de

vivre, il y trouve d'abord une occasion, avidement saisie, d'épancher sa sensibilité. C'est alors que, pour exciter des mouvemens de pitié plus vifs et plus profonds, il recourt à ces inventions dont il n'aperçoit que le pathétique, et c'est alors qu'il ne recule ni devant l'étrange ni devant l'affreux pour nous tirer des larmes. Et il n'a pas tort, après tout, puisqu'effectivement, du milieu même de toutes ces horreurs et de toutes ces bizarreries, le pathétique, pour la première fois, se dégage.

Les contemporains ne s'y sont pas trompés, ni surtout les contemporaines. « Il y a ici un nouveau livre, écrivait en 1728 à Mme Calandrini cette touchante Aïssé, intitulé *les Mémoires d'un homme de qualité qui se retire du monde*. Il ne vaut pas grand'chose, et *cependant on en lit cent quatre-vingt-dix pages en fondant en larmes*. » Et ces cent quatre-vingt-dix pages, on le verra tout à l'heure, ce n'était pas *Manon Lescaut*. Mais, à cinquante ans de distance, une autre grande amoureuse, dont l'ardeur même a purifié le désordre, Mlle de Lespinasse, essayant de peindre à son tour sa passion à M. de Guibert, écrivait : « Il n'y a point de cet amour dans les livres, mon ami, et j'ai passé avec vous une certaine soirée qui paraîtrait exagérée si on la lisait dans Prévost, *l'homme du monde qui a le plus connu ce que cette passion a de doux et de terrible*. » Venant de telles femmes, ce sont là des témoignages dont un romancier, pour démodé qu'il soit, peut éternellement se parer, et c'est l'abbé Prévost, on doit le dire à sa gloire, qui le premier de tous les a valus au roman moderne. En effet, il est tout ce que l'on voudra, — ou plutôt tout ce que l'on ne voudrait point, — mais il est pathétique et il est surtout passionné.

Laissons l'intrigue, passons-lui l'invraisemblance, pardonnons-lui la bizarrerie, que de traits inoubliables dans ces romans justement oubliés ! Quels accens de sensibilité profonde ! Quels cris de passion vraie ! « L'amour me fit sentir tout d'un coup qu'il avait attaché le bonheur de ma vie à ce qu'il me faisait voir et que ce n'était plus du sort ni de mon propre choix qu'il le fallait attendre... » Et quelles déclarations exquises ! « Je n'aime point assez la vie pour craindre beaucoup la mort, mais vous pouvez me la rendre aimable, et je viens vous demander si vous voulez me la rendre aussi douce qu'elle peut l'être avec votre tendresse... » Lecteur, à qui l'on a dit sans doute, comme à moi, que Prévost écrivait mal, ou qu'il n'écrivait pas, reprenez seulement ces phrases l'une après l'autre, modulez-les-vous à vous-même à voix haute, et quand vous vous serez empli l'oreille de leur musique, dites si vous ne reconnaissez pas dans le romancier quelque chose d'autre ou de plus qu'un écrivain, et vraiment un poète ! Et il est plein de ces trouvailles, que l'on voudrait pouvoir sauver du vaste naufrage de son œuvre ! Et ce n'est rien,

si l'on veut, ou peu de chose, mais dans ce peu de chose vibre encore, après cent ans, un tel accent de sincérité qu'à côté de lui, ce n'est pas seulement Marivaux que je trouve affecté, c'est Le Sage qui me semble sec et, par momens, presque vulgaire. Quelque sujet, ou bizarre, ou répugnant, ou bas que touche à l'aventure et au hasard de l'inspiration ce moine défroqué, il y croit de toute son âme; son style, toujours facile, est ample, est harmonieux, est noble; et, de temps en temps, comme un éclair pour illuminer toute la page, un trait s'en détache, qui est le naturel, la sensibilité, la passion même.

Sainte-Beuve, qui semble avoir été moins frappé de cette sensibilité que de ce grand air de style, a cru que Prévost se rattachait là à l'école du roman de La Calprenède et de Mlle de Scudéri. Rectifions d'abord une légère erreur qu'il a commise en citant un passage du *Pour et Contre*, où Prévost a parlé de ces longs romans d'autrefois. L'auteur de *Manon Lescaut* ne les a point appelés « ces composés enchanteurs, » ce qui serait effectivement un jugement en deux mots, mais bien « ces composés d'Enchanteurs et de Géans, d'intrigues galantes et de combats, » ce qui est un autre jugement, et assez différent du premier. Il les connaissait sans doute, et on peut ajouter qu'il ne s'y était point déplu, mais il avait très bien vu ce qu'il y manquait, et il s'est gardé de les prendre pour modèles. Nous savons d'ailleurs parfaitement où nous devons chercher les vraies sources de son inspiration première. « J'avais trois livres que j'ai toujours aimés, dit quelque part un de ses personnages, *les Caractères* de La Bruyère, le *Télémaque* et un tome des tragédies de Racine. » Voilà quels ont été les vrais maîtres de Prévost, ceux qu'il a relus assidument dans sa cellule de Saint-Germain-des-Prés, mais La Bruyère moins que Fénelon, selon toute apparence, et Fénelon moins que Racine. Serait-il téméraire de supposer que, s'il n'en avait qu'un, ce tome des tragédies de Racine ne devait pas être celui qui contenait *Esther* et *Athalie?*

On n'a pas assez dit à ce propos, et c'est le temps de le dire, l'espèce de royauté littéraire que Racine a exercée, pendant près d'un demi-siècle, non-seulement en France, mais vraiment en Europe, depuis la disparition des Corneille, des La Fontaine et des Molière jusqu'à l'avènement des Montesquieu, des Voltaire, des Rousseau. De 1680 ou 1690, en effet, jusqu'à 1725 ou 1730 environ, ni en France, ni en Angleterre, et bien moins encore sans doute en Allemagne, il n'a existé de réputation littéraire que l'on pût opposer à celle de l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre*. La renommée de Dryden avait à peine traversé la Manche, et qui connaît aujourd'hui le « Sophocle » italien, Gravina di Rogliano? La littérature française, affermie dans la souveraineté par une possession plus que séculaire,

régnait sans rivale en Europe. Mais entre tant de chefs-d'œuvre qui l'avaient tour à tour ou simultanément illustrée, ceux de la scène, partout traduits, partout imités, partout applaudis, resplendissaient d'un plus vif éclat; et sur Corneille ou sur Molière enfin, Racine, moins grand peut-être, — mais combien plus vif et combien plus touchant! — avait en ce temps-là le suprême avantage, étant le dernier venu, d'être le plus voisin des derniers changemens de la mode et du goût.

Ces raisons extérieures expliquent l'étendue de son influence; la nature de son génie va nous en expliquer les effets. Si vous cherchez ce qu'il y a de commun entre la tragédie de Voltaire, pour laquelle nous ne professons pas l'aveugle admiration de La Harpe, mais que cependant il ne faudrait pas exclusivement juger sur la parole de Lessing; entre la comédie de Marivaux, fort inférieure sans doute à celle de Molière, mais après elle toutefois la plus originale qu'il y ait au Théâtre-Français; et enfin, entre le roman de Prévost, vous trouverez que c'est leur conception nouvelle de l'amour ou, plus généralement, des passions de l'amour. Or, c'est précisément là ce qu'il y a de psychologiquement nouveau dans le théâtre de Racine : l'amour, pour la première fois, passant au premier plan et, du fond de la scène, pour la première fois, venant, si je puis ainsi dire, à la lumière de la rampe. La tragédie de Voltaire a le défaut de n'être qu'une assez pâle et trop servile imitation de la tragédie passionnée de Racine; la comédie de Marivaux, plus adroite, en est une transposition, de l'ordre où les choses se dénouent par le suicide ou le meurtre, dans l'ordre où elles s'arrangent, plus prosaïquement, par un bon mariage; et pour les romans enfin de Prévost, c'est vraiment eux, et non pas *la Nouvelle Héloïse* ou *Clarisse Harlowe*, où l'on a vu pour la première fois les infortunes d'un héros bourgeois égalées à celles même de la race des Atrides. La critique s'en serait depuis longtemps aperçue, si seulement elle avait pris la peine, avant que d'en parler, de lire les romans de Prévost.

Les Mémoires d'un homme de qualité, *Cléveland*, *le Doyen de Killerine*, *les Mémoires de M. de Montcal*, et *Manon Lescaut* même, ce sont des tragédies bourgeoises, où, comme dans la tragédie de Racine, l'amour est le ressort de l'action et l'instrument des grandes catastrophes. Seulement, au lieu de l'antique mythologie, c'est l'histoire moderne, c'est l'histoire contemporaine qui dessine le cadre de l'action. Les héros, n'ayant plus ce recul majestueux que donnait à ceux de Racine le poétique éloignement du temps ou de la distance, vivent de la vie de tout le monde. Le genre noble de la tragédie classique, par une évolution qu'on peut suivre

à la trace, est devenu le genre plus familier du roman moderne. Mais c'est bien de Racine que tout cela procède. Et si l'on veut retenir absolument quelque chose de l'opinion de Sainte-Beuve, il ne subsiste ici du roman de La Calprenède et de Mlle de Scudéri que le peu qui, comme on l'a dit, en avait passé déjà dans la tragédie de Racine.

Suivons l'indication. Ce que n'avait vu ni Le Sage ni Marivaux, et ce que Prévost, après Racine, a si bien vu, c'est en premier lieu ce que l'amour a de soudain, et, partant, d'irrésistible. Dans les romans antérieurs, et dans *Marianne* même encore, l'amour est une passion (si tant est qu'il en soit jamais une) qui n'a pas d'abord toute sa force. On y passe du caprice à l'estime, de l'estime au sentiment, du sentiment à la tendresse, de la tendresse à la passion, lentement, successivement, progressivement. Mais, dans les romans de Prévost, comme dans les tragédies de Racine, l'amour éclate aussitôt de toute sa violence. Rappelez-vous le récit du chevalier des Grieux : « Elle me parut si charmante, que moi, qui n'avais jamais pensé à la différence des sexes, ni regardé une fille avec un peu d'attention,.. *je me trouvai enflammé tout d'un coup jusqu'au transport.* » Tous ses héros, toutes ses héroïnes parlent de ce style, et, pour user ici de ses propres expressions, « toute la capacité de leur âme étant absorbée par le sentiment, » ou encore, « la passion troublant à la fois tout leur sang et toute leur raison, » ils s'élèvent d'abord au paroxysme de l'amour et s'y maintiennent; aimant sans borne et sans mesure, parce qu'ils ont aimé sans choix et sans réflexion.

En effet, ce que Prévost n'a pas moins bien vu, c'est ce qu'une telle manière d'aimer, — qui peut-être est seule digne de ce nom, — a d'indélibéré, de mystérieux et de fatal. « Pourquoi, dit quelque part un de ses personnages, pourquoi, tandis que le penchant que nous avons pour les femmes en général n'a qu'un certain degré de force, une passion particulière dont nous sommes atteints en a-t-elle quelquefois infiniment davantage? » Et un autre lui répond tout ce qu'il semble jusqu'ici que puissent répondre à cette question la sagesse et l'expérience : « Parce qu'il y a des cœurs faits les uns pour les autres, et qui n'aimeraient jamais rien s'ils n'étaient assez heureux pour se rencontrer. » N'est-ce pas comme s'il disait qu'il y a des victimes d'amour désignées par le sort, qui aiment quand vient leur heure, dont la destinée ne dépend pas d'elles-mêmes, et qui se livrent à leur passion comme elles feraient au supplice? « Il l'aborda, et si ses premiers regards lui firent une conquête de la fille du chevalier, il devint lui-même la sienne en un instant... Je lui ai entendu dire bien des fois qu'il n'avait rien aimé sérieusement

jusqu'alors, et que, se sentant tout d'un coup si excessivement touché, *il en avait frémi, comme par un pressentiment secret des peines que l'amour allait lui causer*, » ou encore : « Que je devais payer cher à l'amour l'insensibilité où j'avais vécu jusqu'alors! Il était donné à ma famille d'aimer comme les autres hommes adorent, c'est-à-dire sans borne et sans mesure. Je sentis que mon heure était venue et qu'il fallait suivre la trace de mon père. *Je priai le ciel intérieurement de détourner de moi ses malheurs, et de ne pas permettre que les miens augmentassent.* » L'amour, qui pour les amans ordinaires est le commencement du bonheur, et dans nos anciens romans le principe même de la gloire, est donc uniquement pour les amans de Prévost la déplorable origine de leur infélicité. Leur passion les plonge dans « une mer d'infortunes, » d'où ils essaient vainement de se sauver. Car n'ayant pas en leur pouvoir le choix de ce qu'ils aiment, ni la force de résister à un destin dont ils ne sont pas tant les complices que les victimes, ils n'ont pas non plus en leur possession la fin de leur amour, ni les moyens de le faire autrement se terminer que par la mort. « Je regarde la fin de ma vie comme très prochaine, dit une de ses héroïnes, mais j'en ai fait le sacrifice à mon amant en lui donnant toute ma tendresse ; je savais bien que je n'étais pas capable d'aimer médiocrement, et jamais il n'y eut de malheurs si prévus que les miens. »

Ces citations peuvent suffire. Elles expliquent assez le mot de Mlle de Lespinasse, que si Prévost a connu tout ce que l'amour a de doux, il a aussi connu tout ce qu'il a de terrible ; ses romans sont vraiment des drames ou des tragédies d'amour ; il le sait, il s'en rend compte lui-même ; il s'en fait un juste mérite quand il dit que ses histoires ne sont composées que « d'actions et de sentimens ; » qu'elles n'ont besoin, comme celles de ses rivaux de popularité, ni du sel de la satire, ni de celui de la licence ; qu'elles peuvent même se passer de l'éclat des descriptions ou de la recherche du style ; et, en effet, elles contiennent quelque chose qui vaut mieux que tout cela, puisque la passion y fait, y domine et y emporte tout. On peut, on doit ajouter qu'en transposant ses histoires du domaine de la légende héroïque sur le terrain de la vie familière, il s'est rendu compte également, sinon peut-être de la révolution qu'il opérait, à tout le moins des raisons qui rendaient cette révolution nécessaire. « Les grands, dit son Cléveland, ne connaissent point les effets des passions violentes, soit que la facilité qu'ils ont à les satisfaire les empêche d'en ressentir jamais toute la force, soit que leur dissipation continuelle serve à les adoucir. » Ni Richardson, assurément, ni Rousseau, ni Diderot, ni Beaumarchais ne diront mieux ni ne verront plus clair. Quand ils revendiqueront les droits

du simple « citoyen » à remplacer désormais les tyrans sur la scène et les princesses dans le roman, ils n'en donneront pas des raisons aussi philosophiques. Et l'homme qui le premier, dans l'histoire du roman, a su consacrer de l'autorité d'un chef-d'œuvre tel que *Manon Lescaut* tout ce que cette conception du drame bourgeois de l'amour avait alors de vraiment nouveau, cet homme eût sans doute été le créateur du roman moderne s'il n'eût été malheureusement, d'autre part, le besogneux aventurier de lettres que l'on sait.

Il serait étonnant qu'après avoir posé si hardiment les prémisses, Prévost n'en eût pas lui-même déduit l'inévitable et dernière conséquence. Aussi l'en a-t-il déduite, et longtemps avant Chamfort, dont on connaît le célèbre aphorisme, — car pour Jean-Jacques, on verra que, moins hardi qu'on ne le croit, il a reculé devant cette extrémité, — c'est encore l'auteur de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine* qui, le premier dans le roman, a proclamé « le droit divin » de la passion. Si c'était de morale qu'il s'agissait, il y aurait sans doute beaucoup à dire, mais c'est d'esthétique et non pas d'éthique ici que nous traitons. Nous ne rechercherons donc même pas comment cette doctrine de la souveraineté de la passion s'ajuste avec les prétentions ordinaires de Prévost. Il se vante en effet, aussi souvent que personne en son siècle, de respecter la morale et de prêcher la vertu. Ce n'en est pas moins lui qui l'a formulée dans le roman, ou même dans l'art moderne, avec une netteté que personne n'a depuis dépassée : « Il me parut, après un sincère examen, que les droits de la nature étant les premiers de tous les droits, rien n'était assez fort pour prescrire contre eux; *que l'amour en était un des plus sacrés, puisqu'il est comme l'âme même de tout ce qui subsiste;* et qu'ainsi tout ce que la raison et l'ordre établi parmi les hommes pouvaient faire contre lui, était d'en interdire certains effets, sans pouvoir jamais en condamner la source. » On sait la fortune que la doctrine a faite. Deux ou trois générations, au moins, de poètes et de romanciers, depuis l'auteur de *Manfred* et de *Don Juan*, en passant par celui de *Marion Delorme* et de *Ruy Blas*, pour aboutir à celui de *Valentine* et de *Jacques*, s'en sont éloquemment inspirées. De la littérature on l'a vue passer dans les mœurs. Pendant plus d'un siècle, on a feint de croire, on a peut-être cru que la passion, comme le feu, purifiait tout ce qu'elle touchait, et que l'amour, pourvu qu'il fût sincère, fondait un droit contre le droit même. Fausse ou vraie, dangereuse ou salutaire, destinée peut-être à périr ou au contraire marquée pour durer, s'étendre, s'affermir encore, la doctrine aura donc en tout cas occupé dans l'histoire une place assez considérable pour qu'il convienne, selon les humeurs, d'en imputer le blâme ou l'hon-

neur à son premier auteur. Cet auteur, c'est bien celui de *Cléveland* et de *Manon Lescaut*; et tous ceux qui depuis ont développé, répandu, propagé la doctrine dans le monde n'ont fait que l'emprunter à Prévost.

III.

J'arrive maintenant à cette *Manon Lescaut*, dont je pourrais presque me dispenser de rien dire, si le lecteur ne m'y attendait sans doute, et puis si ce n'était elle qui, survivant à peu près seule aux autres œuvres de Prévost, m'eût permis d'en parler aussi longuement jusqu'ici. Ce livre fameux soulève deux questions tout d'abord, dont la première est de savoir en quelle année il parut. Sur la foi des paroles de Mlle Aïssé, que nous avons citées tout à l'heure, on a cru qu'il datait de 1728, et quelques-uns le croient peut-être encore. En effet, nous lisons d'un œil aujourd'hui si sec les *Mémoires d'un homme de qualité*, que nous ne comprenons guère que l'on y ait « fondu en larmes, » s'ils n'étaient suivis des *Aventures du chevalier des Grieux*. Mais que peut notre étonnement contre les documens authentiques? Au mois d'octobre 1728, si ses lettres sont bien datées, Mlle Aïssé n'avait pu lire que les deux premiers volumes des *Mémoires d'un homme de qualité*, comme le prouvent surabondamment les registres de la librairie. Le troisième et le quatrième parurent ensemble à Paris à la fin de 1728 ou au commencement de 1729 : c'est avec l'argent qu'ils produisirent que Prévost put sortir de France et faire, comme on l'a vu, les eaux de Tumbridge et de Bath. Enfin, les cinquième et sixième s'imprimèrent en Hollande et ne virent pas le jour avant 1731. *Manon Lescaut*, qui en forme le septième et dernier, ne saurait donc, en aucun cas, remonter au-delà de 1731.

Mais une édition, bien connue des bibliographes et des amateurs de livres, portant au frontispice le millésime de 1733, le problème est de savoir si les exemplaires qui portent celui de 1731 ne seraient pas peut-être antidatés. On l'a cru jusque de nos jours, tant ces libraires de Hollande étaient alors de grands fripons! Et il n'y a pas plus de sept ou huit ans que, sans pour cela leur rendre l'honneur, une brochure de M. Henry Harrisse a définitivement résolu la question. La bonne édition, la seule originale, est bien l'édition de 1731. M. Henry Harrisse, dans ses *Notes pour servir à l'histoire de Manon Lescaut*, en a donné des preuves inattaquables. Que si d'ailleurs on s'étonnait, comme nous-même quand nous avons examiné le point, qu'aucun journaliste à Paris n'eût parlé du livre au moment de son apparition, que les pires ennemis de Prévost n'en semblent avoir eu connaissance que deux ans plus tard, et

qu'enfin la police elle-même n'ait fait saisir le livre qu'en 1733, la réponse est facile. *Manon Lescaut* n'eut point tout à fait le succès que l'on a dit quelquefois, et, pendant tout le siècle, ne fut pas estimée au-dessus de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine*.

La seconde question, moins ingrate en apparence, est de savoir quels modèles vivans ont posé devant l'auteur de *Manon Lescaut*. Dans un temps de curiosité comme le nôtre, cette recherche, on le sent bien, ne pouvait manquer d'exercer préfaciers et commentateurs. Celui-ci donc, sous le masque de M. de B.., le premier rival de des Grieux, après avoir hésité longtemps s'il reconnaîtrait M. Lallemand de Betz ou M. Bonnier de La Mosson, s'est décidé à y voir le futur beau-père de Mme d'Épinay, M. de La Live de Bellegarde. Mais celui-là, se souvenant fort à propos qu'un supérieur des Missions étrangères, bien connu de quiconque a lu Bossuet ou Fénelon, s'était nommé Tiberge, en a conclu que Prévost devait l'avoir eu sous les yeux en dessinant les traits du sage et généreux ami de son triste héros. Ce sont là jeux d'esprit auxquels on peut bien s'amuser, si l'on en a le temps, mais non pas s'attarder. Est-il peut-être plus utile de constater qu'il n'a pu s'introduire que fort peu d'élémens romanesques dans le tissu même de la fable de *Manon Lescaut?* Disons donc qu'au temps de la régence, et bien des années encore plus tard, la transportation des filles de l'Hôpital au Canada ou au Mississipi, « pour y peupler, » étant une manière de coloniser à laquelle on recourait périodiquement, la mort de Manon au désert n'a rien de plus romanesque, c'est-à-dire de moins ordinaire, que ces enlèvemens de pirates, par exemple, dont Regnard fut victime avant que Le Sage ou Prévost s'en servissent comme d'un moyen d'intrigue ou de dénoûment.

Il faut seulement prendre bien garde que ce que toute observation de ce genre a d'aisément piquant ne nous induise en erreur sur la nature même des questions que l'on a l'air de croire qu'elle éclaircit. Ne serait-ce pas là le cas pour *Manon Lescaut?* Car enfin, supposé, parce qu'ils sont Picards tous les deux, et tous les deux d'église, que des Grieux ne soit autre que Prévost lui-même, et sa Manon, de son vrai nom, quelque fille de la régence ou du temps de Louis XV, on s'en réjouit comme si la vérité du roman était une conséquence de cette imitation fidèle de la réalité. Mais on ne réfléchit pas que, si Prévost a connu Manon, il a connu vingt autres personnages qui figurent dans son *Cléveland* et qui n'y vivent point de la vie de Manon. Les chercheurs ou les curieux ne sont pas les seuls au surplus à qui l'on doive ici s'en prendre. Presque toutes les fois, en effet, que la critique s'est expliquée sur *Manon Lescaut*, comme elle est revenue presque toujours à en louer par-dessus tout « le naturel, » et « la vie, » on a pu s'imaginer avec une apparence de raison qu'autant que l'on y

retrouverait une aventure plus « naturelle » et un roman plus « vécu, » d'autant on en ferait un éloge plus complet. Comme si cependant, selon le mot du poète, nous pouvions autrement sortir de la nature qu'avec les moyens mêmes de la nature, et comme si même ce que nous trouvons le plus artificiel n'était pas naturel au regard de ceux qui l'ont véritablement éprouvé! S'il est naturel d'aimer comme des Grieux, en quoi le sera-t-il moins d'aimer comme Lovelace? A moins que la sensibilité du plus commun, du plus grossier, et, si je puis ainsi dire, du plus calleux d'entre nous ne soit l'unique mesure de ce que les héros du drame ou du roman auront le droit d'en montrer, et que, dans une immense aspiration de toute notre esthétique vers la médiocrité, nous ne posions en principe qu'aimer, c'est aimer sagement, modérément, raisonnablement, et, en deux mots, à la façon de ceux qui n'aiment point! Mais, au contraire, ce qui fait la rare valeur de *Manon Lescaut*, ce qui met l'œuvre de Prévost au rang de *Paul et Virginie*, qui ne lui ressemble guère, ou de *Roméo et Juliette*, qui lui ressemble encore moins, c'est ce qu'il y a de peu ordinaire, et, en ce sens de peu « naturel, » dans ce roman d'une fille et d'un aventurier, c'est ce qu'il y a en Manon, et surtout en des Grieux, de supérieur ou d'étranger à eux-mêmes dont ils n'ont pas conscience, mais dont Prévost a conscience pour eux et qu'il a, en un jour de bonheur et d'inspiration, admirablement démêlé.

Il faut partir ici de ce principe que l'amour, le véritable amour, ou tel du moins que nous l'avons vu plus haut défini par Prévost lui-même, est aussi rare parmi les hommes que la beauté ou le génie. Les uns aiment par mode, pour faire comme tout le monde, et parce qu'ils ne veulent point se singulariser; les autres, quand ils en ont le loisir, dans les intervalles que leur laissent d'autres passions : avarice, orgueil, ambition; la plupart prennent pour l'amour ce qui n'est que le désir d'aimer, à moins que ce ne soit la vanité de l'être; et tous enfin, ou presque tous, comme nous le pouvons voir, gouvernent avec prudence, politique et sang-froid une folie dont le propre serait d'être ingouvernable. Quelques-uns seulement, de même que quelques autres pour le malheur ou pour le crime, sont créés pour l'amour : telle fut dans la vie réelle, Mlle de Lespinasse, tel peut-être Prévost lui-même, et tel est bien son des Grieux.

Aussi n'ai-je jamais compris le mal que se donnent quelquefois encore les faiseurs de préfaces pour excuser, ou atténuer au moins, ce qu'il y a de vilenies et de crimes, dans la cruelle histoire du malheureux chevalier. C'est ainsi que se passaient les choses, nous disent-ils, en ce temps-là. Tricher au jeu, vivre aux dépens des filles et de leurs protecteurs, se faire un revenu des

dépouilles de ses propres rivaux, assassiner au besoin les concierges, et se moquer de Tiberge par-dessus le marché, voilà comme en usait la meilleure noblesse. Mais comment ne voient-ils pas que si l'excuse valait seulement la peine d'être discutée, c'en serait fait du personnage, et partant du roman de Prévost? Car si des Grieux n'est plus la passion toute pure, s'il n'est plus la passion dégagée de tous les liens qui la brident, s'il n'est plus la passion élevée par sa propre puissance au-dessus de tout ce que la morale, et l'honneur, et les lois ont inventé pour la contenir, il n'est plus qu'un gredin de bas étage, indigne de tout intérêt, de toute sympathie, de toute pitié même; et qui ne voit que c'est comme si je disais en deux mots qu'il n'est plus des Grieux? L'excuse de des Grieux, ce n'est pas la morale de son temps, qui valait bien celle du nôtre, — ne nous faisons pas d'illusions là-dessus, — c'est son amour; et ce qui fait le prix de *Manon Lescaut*, c'est d'être une des plus parfaites peintures qu'il y ait, sinon de l'amour idéal, au moins de l'amour absolu. Tournez et retournez le roman, faites l'épreuve et la contre-épreuve, posez la question comme vous le voudrez, vous en reviendrez toujours et fatalement là. Analysez l'amour, autant que vous le puissiez; séparez-le par quelque opération subtile en ses différens élémens : soudaineté de la passion, aveuglement du sujet, idéalisation de l'objet, impossibilité de le remplacer par un autre, le déshonneur bravé, la honte acceptée, le crime commis plutôt que de le perdre, quoi encore? et vous n'en trouverez pas un qui manque à l'amour de des Grieux. Mais réciproquement, supposez tout ce que peut faire une femme pour lasser l'amour d'un homme : ajoutez au mensonge la perfidie, à la perfidie la trahison, à la trahison l'impudence, à l'impudence l'infamie, et vous ne découvrirez rien que Manon n'ait tenté pour tuer, à ce qu'il semble, jusqu'au désir même en tout autre que son des Grieux. On s'est donc encore trompé, selon nous, quand on a cru pouvoir, de notre temps, dériver du chevalier vers Manon le principal intérêt du roman. Elle aime des Grieux, elle aussi, sans doute, à sa manière, non sans quelque étonnement, — ne se sentant point faite pour un unique amour, — de cette façon tyrannique et exclusive d'aimer, mais elle n'est point, malgré le titre, le personnage essentiel du roman. C'est des Grieux qui tient le premier rôle, de même que dans le vrai titre de l'ouvrage, et jusque dans l'édition de 1753, c'est lui qui tient la première place : *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*. Et comme nous le disions, si le livre à son tour est placé dans le rang qu'il occupe, il ne faut pas dire : c'est surtout; il faut dire que c'est uniquement au caractère de des Grieux qu'il le doit.

Oui! la vraie passion est si rare que nous ne pouvons nous défendre,

pour ceux qui en sont les victimes, d'une sympathie qui va parfois jusqu'à l'admiration. Ce sont, en effet, des explorateurs qui reviennent des contrées quasi fabuleuses dont nous avons tous entendu parler, mais où la plupart d'entre nous n'ont jamais mis ni peut-être ne mettront les pieds, et qui nous en attestent matériellement l'existence. Ils y sont allés et ils en sont revenus; nous les voyons, nous les touchons ; ce sont des hommes comme nous ; et, en écoutant avec avidité les récits qu'ils nous en font, parce qu'ils ont beaucoup peiné nous leur pardonnons bien des choses : car, en leur place, qui sait ce que nous eussions fait nous-mêmes? C'est ici le fondement de la tragédie, du drame et du roman, dont les chefs-d'œuvre ne seraient que les annales du crime historique et de l'impudicité privée si nous ne sentions intérieurement qu'il apparaît parfois des exceptions parmi les hommes, et que le propre des exceptions est de confirmer les règles, — en portant durement la peine de les avoir violées.

On voit par là que, bien loin de se distinguer, comme on l'a cru souvent, du reste de l'œuvre de Prévost, *Manon Lescaut*, au contraire, en est l'expression culminante, si je puis ainsi dire, l'inoubliable et immortel abrégé. Entrant dans le détail, je montrerais aisément qu'il n'y a rien dans *Manon Lescaut* qui ne se retrouve à quelque degré dans *Cléveland* ou dans *le Doyen de Killerine*. Il faudrait seulement se hâter de faire observer qu'en revanche il y a dans *le Doyen de Killerine* ou dans *Cléveland* trop d'inventions interposées qui ne se retrouvent heureusement pas dans *Manon Lescaut*. Si donc l'on a pu dire ingénieusement de *Marianne* ou du *Paysan parvenu* qu'il suffirait presque d'en retrancher ce qu'ils ont de trop pour y avoir du même coup ajouté ce qu'il y manque, on peut dire qu'en élaguant de *Cléveland* ou du *Doyen de Killerine* ce qu'ils contenaient de superfluités romanesques, Prévost lui-même a dégagé son chef-d'œuvre de la matière qui l'enfermait. Mais c'est bien toujours la même matière et c'est bien toujours le même ouvrier. Ceci nous explique en passant qu'il ait toujours pour sa part préféré son *Cléveland* à sa *Manon*; et que des juges plus désintéressés, La Harpe et Marmontel, aient constamment égalé l'un et l'autre roman. Diderot et Rousseau ont encore mieux fait, qui l'un et l'autre ont loué *Cléveland* en des termes presque enthousiastes, mais nulle part, que je sache, n'ont seulement nommé *Manon Lescaut*. Et si dans notre siècle, et dans notre siècle seulement, on a reconnu tout d'une voix la supériorité de la petite nouvelle sur le long roman, en voici la raison. C'est qu'à mesure que le roman moderne avançait dans ses voies et que l'amour devenait le principal ressort ou, mieux encore, l'âme diffuse du roman, — à tel point qu'à peine aujour-

d'hui pouvons-nous concevoir un roman sans amour, — il apparaissait plus clairement que Prévost, du premier coup, avait touché, non pas peut-être la perfection, mais assurément l'un des sommets du genre.

Ce mérite intérieur, et en quelque sorte caché, le plus rare de tous, beaucoup plus rare en tout cas que ceux de la facture ou du style, suffirait lui seul à soutenir *Manon Lescaut*, quand bien même le style en serait aussi négligé qu'on l'a prétendu si souvent, et la facture encore plus lâche. Le style, au sens quasi mystique où l'on entend aujourd'hui ce mot, n'a pas en soi cette singulière vertu de perpétuer dans la mémoire des hommes les œuvres qui n'auraient d'autre valeur au fond que celle qu'il leur communique, et, quant à la facture, il faut bien reconnaître qu'une certaine exemption de défauts ne s'y accorde pas mal avec l'absence des grandes qualités. Voltaire aimait à dire que les tragédies de Campistron sont « mieux faites » que celles de Racine; et *les Incas* ou *Bélisaire* doivent être « mieux écrits » que *Manon Lescaut*. Ainsi encore, dans notre temps, l'auteur de *l'Éducation sentimentale* a incomparablement « mieux écrit » que celui de *la Cousine Bette;* et qui doute que Scribe ait su « mieux faire » une pièce qu'Alfred de Musset? Après quoi, je ne trouve point que la facture de *Manon Lescaut* laisse tant à reprendre ou à désirer. Gustave Planche va trop loin quand il dit « qu'il n'y a pas dans ce livre un épisode qui ne soit utile, ou même nécessaire, au développement des caractères, pas une scène qui ne serve à dessiner, à expliquer les personnages; » et l'éloge est sans doute excessif. Il y a des épisodes superflus, dans *Manon Lescaut*, quand ce ne serait que celui du prince italien, qui d'ailleurs ne figurait pas dans les premières éditions; et on y peut signaler des conversations inutiles, ou un peu longues, telles que celle de Tiberge avec le chevalier dans la prison de Saint-Lazare. Il ne demeure pas moins vrai que, dans ce récit d'à peine deux cent cinquante pages, et avec la profusion d'aventures qui s'y pressent les unes sur les autres, la narration marche ou court d'une rapidité presque sans exemple. C'est la vitesse même de l'improvisation, ou plutôt de l'inspiration; et, à défaut de calcul ou d'art, c'est l'instinct même des lois de la composition. Rien n'est plus vif, mais rien n'est plus complet; rien n'est plus fort, mais rien n'est plus simple; et, ce qui ne laisse pas aussi d'avoir son prix, si rien n'est moins moral, rien cependant n'est plus discret ou même plus chaste, de telle sorte que l'on peut dire, comme de toutes les œuvres qui méritent vraiment d'être appelées classiques, que *Manon Lescaut* n'est guère moins admirable pour tout ce qui s'y sous-entend que pour tout ce qui s'y dit, et pour tout ce qu'elle ne contient pas que pour ce qu'elle contient

en effet. Je n'en apporterai qu'une seule preuve. Chateaubriand, plus poète cependant que Prévost, en imitant dans son *Atala* le récit ou le tableau des funérailles de Manon au désert, non-seulement ne l'a pas surpassé, mais au contraire l'a gâté, uniquement pour avoir voulu, si je puis ainsi dire, le charger en couleur et le monter en sentiment.

Pour le style, je conviendrai d'abord qu'il est généralement moins facile, moins pur peut-être, et surtout moins nombreux dans *Manon*, qui vit toujours, que dans *Cléveland*, qui est plus d'à moitié mort, et dans *le Doyen de Killerine*, qui l'est bien tout à fait. Et pourquoi n'ajouterais-je pas qu'en voulant le corriger, dans plusieurs éditions successives, Prévost n'y a pas toujours très heureusement réussi? Par exemple, à l'endroit où des Grieux raconte comment Manon lui fut enlevée, j'aimais mieux l'entendre dire « qu'elle fut conduite à l'Hôpital, » que de l'entendre faire de l'éloquence, dans l'édition définitive, et enfler le ton pour substituer à l'hôpital « une retraite qu'il a horreur de nommer. » De même encore, — et dût-on m'accuser de cynisme, — je trouve que Manon parlait mieux son langage quand elle disait de l'une de ses dupes: « Il n'aura pas la satisfaction d'avoir couché une seule nuit avec moi, » qu'en disant avec plus de noblesse, mais avec moins de propriété : « Il ne pourra se vanter des avantages que je lui aurai donnés sur moi. » Dans l'un et l'autre cas, la première version était de la langue forte et précise du XVIIe siècle; dans l'un et l'autre cas, la seconde est de la langue noble et vague du XVIIIe.

D'autres corrections sont plus heureuses. Mais ce qui ne pouvait pas dépendre d'un changement heureux ou malheureux, c'est la qualité foncière du style : une vivacité qui n'est égalée que par le naturel et une simplicité qui ne le cède qu'à l'émotion. Dans la manière d'écrire de l'auteur de *Gil Blas*, naturelle, si l'on veut, mais d'un naturel savant, on sent l'intention comique; dans celle de l'auteur de *Marianne*, beaucoup moins naturelle, on sent la prétention d'étonner; mais ici, sous la transparence inimitable des mots, de même que l'on chercherait inutilement *l'auteur*, on tâcherait sans succès à noter ou définir le *procédé*. Nulle trace d'affectation, pas ombre de rhétorique, aucun tour de métier, les plus grands effets obtenus par les moyens les plus simples, ou quelquefois les plus vulgaires, et ce que l'on pourrait enfin appeler l'évanouissement du style dans la sincérité du fond. Ne disons donc pas que l'auteur de *Manon Lescaut* écrit mal ou qu'il n'écrit pas bien, mais disons seulement, — s'il faut faire une concession, — disons qu'il n'écrit point, c'est-à-dire qu'emporté lui-même par son récit, il écrit sous la dictée des choses, plus préoccupé de les représenter au vrai que de faire attention comme il les représente; ce

qui est en vérité une telle manière d'écrire que le triomphe de l'art est d'y pouvoir atteindre; et concluons avec un juge que l'on ne cite pas assez souvent, Alexandre Vinet : « Il est des styles qui n'apparaissent qu'une fois; on n'écrira plus comme l'abbé Prévost, et *Manon Lescaut* est le dernier exemplaire d'un style perdu. » *Manon Lescaut*, unique dans l'œuvre de Prévost, ne l'est en quelque sorte pas moins, et pour la forme autant que pour le fond, dans l'histoire de la littérature française.

IV.

Les autres romans de Prévost, peu connus, valent-ils la peine de l'être davantage? *Cléveland* a eu des lecteurs jusque dans notre siècle, Xavier de Maistre entre autres, qui n'en pouvait rencontrer un volume sans l'ouvrir et aller jusqu'au bout du roman. Sainte-Beuve, trente ans plus tard, parlait encore avec éloges du *Doyen de Killerine*, dont il me paraît évident qu'il avait lu au moins les premières pages. Mais les seuls bibliographes ou faiseurs de dictionnaires connaissent aujourd'hui le titre des *Mémoires d'un honnête homme* ou du *Monde moral*; et il est même tel roman de leur auteur dont ils ne savent dire si c'est une œuvre originale ou une traduction de l'anglais. Je ne demanderais à sauver de l'oubli que l'*Histoire d'une Grecque moderne*, évidemment inspirée du souvenir encore alors vivant de Mlle Aïssé. « On ne promet au lecteur, disait Prévost dans sa préface, ni clé des noms, ni éclaircissement, ni le moindre avis qui puisse lui faire comprendre ou deviner ce qu'il n'entendra point par ses propres lumières. » Et, en réalité, parmi beaucoup d'ornemens de la façon de Prévost, les faits, ou du moins ce qu'il en pouvait connaître en 1741, ne sont ici défigurés que tout juste autant qu'il le fallait pour que l'indiscrétion ne parût pas trop vive, en demeurant piquante. La lecture, encore aujourd'hui, n'en est pas désagréable. Dans cette situation d'un homme grave qui tire d'un harem, pour en faire sa maîtresse, une jeune Grecque des îles, il y a quelque chose de singulier et de rare. Dans la résistance affectueuse et douce, mais obstinée, que sa captive lui oppose, au nom des principes d'honneur et de respect de soi qu'il lui a lui-même inspirés, il y a quelque chose de fier à la fois et de tendre, comme aussi de subtil en même temps que naïf. Et dans la manière enfin dont Prévost a traité ce thème difficile, il y a quelque chose, par endroits au moins, d'assez délicat pour ne pas beaucoup différer de l'exquis. C'est dommage qu'il y manque cette force de sentiment, et ce progrès de passion que Prévost, dans ses premiers romans, avait si naturellement rencontré. On eût dit que le talent se

retirait de lui, comme il arrive trop souvent, à mesure que la réputation lui venait.

Si nous pouvons passer rapidement sur ses romans, à partir de cette date, il n'en est pas de même de ses traductions. Ce n'est pas seulement qu'elles tiennent dans son œuvre une place considérable, c'est aussi qu'en les omettant on lui ferait tort, — et à un autre avec lui, — de toute une grande part de l'influence qu'il a exercée sur son siècle. Dès 1731, Prévost, l'un des premiers, avait été frappé de l'ignorance où nous vivions d'un grand peuple voisin : « Je ne parle de ces objets qu'en passant, dit quelque part le héros des *Mémoires d'un homme de qualité*, racontant son voyage d'Angleterre, *et pour donner une trop légère idée d'un pays qui n'est pas aussi estimé qu'il devrait l'être des autres peuples de l'Europe, parce qu'il ne leur est pas assez connu.* » Quelques pages plus loin, dans la bouche d'un autre de ses personnages, il mettait, avant l'*Esprit des lois*, un éloge éloquent de la constitution anglaise, et avant les *Lettres philosophiques*, l'un des jugemens les plus justes qu'un Français pût alors prononcer sur Shakspeare. On a déjà vu que le *Pour et Contre*, son journal, de 1733 à 1740, n'eut pas de plus intéressant objet que cette diffusion en France de la littérature ou des mœurs anglaises, et, quand il cessa de paraître, nous avons de bons garans que ce fut cette nature d'informations que l'on en regretta le plus.

Ceci est caractéristique d'un moment important de notre histoire littéraire. Les yeux et les esprits jusqu'alors, quand ils faisaient tant que de s'égarer au-delà de la frontière, se tournaient vers l'Espagne, et, de même qu'elle avait été la patrie des romans de Le Sage, l'Espagne est encore le lieu de la scène des premières parties des *Mémoires d'un homme de qualité*. Mais tout d'un coup la direction change : l'intérêt cesse de se porter vers les choses d'Espagne; un souffle nouveau vient d'ailleurs; ce sont les noms de Daniel de Foë, de Steele, d'Addison, de Bolingbroke, de Swift, de Pope, par-dessus toutes les autres, qui résonnent maintenant aux oreilles françaises; il se trouve des traducteurs pour *Robinson Crusoé*, pour les comédies de Steele et pour les Essais d'Addison, pour les *Voyages de Gulliver*; un système d'échanges s'établit, une communication d'idées, un courant de sympathies qui va durer jusqu'à la fin du siècle, et que les guerres elles-mêmes de peuple à peuple, ou plutôt de marine à marine, n'interrompront seulement pas. Plus que personne et dès la première heure, Prévost y a aidé. Ses romans et ses histoires, son *Cléveland* et son *Doyen de Killerine*, son *Guillaume le Conquérant* et sa *Marguerite d'Anjou*, son journal et ses traductions y concourent successivement ou simultanément; et il met enfin le comble à ses

services par ses adaptations des trois grands romans de Richardson : *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison*. Avec quelle bonne grâce et quelle modestie, c'est ce que l'on peut voir dans la préface qu'il met à *Clarisse :* « Je commence par un aveu qui doit faire quelque honneur à ma bonne foi quand il en ferait moins à mon discernement. De tous les ouvrages d'imagination, *sans que l'amour-propre m'en fasse excepter les miens*, je n'en ai lu aucun avec plus de plaisir que celui que j'offre au public, — et je n'ai pas eu d'autre motif pour le traduire. »

On ne s'attend pas qu'à ce propos j'insère ici subrepticement, dans une étude sur Prévost, une étude sur Richardson. Il faut bien cependant que j'en touche quelque chose et que je montre, aussi brièvement que possible, mais clairement, ce que *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison* apportaient de nouveau dans le roman. L'influence de Richardson a d'ailleurs été presque plus considérable en France que dans sa propre patrie. Tandis qu'en effet l'illustre auteur de *Joseph Andrews* et de *Tom Jones*, puis, à sa suite, l'auteur plus grossier de *Roderick Random* et de *Peregrine Pickle*, en réaction tous les deux contre le roman de Richardson, vont essayer d'acclimater en Angleterre quelque chose de la belle humeur et de la raillerie de notre Le Sage, c'est Prévost qui va tenter lui-même en France, dans ses derniers romans, d'imiter Richardson, et c'est Rousseau, qui ne le connaîtra qu'à travers les traductions de Prévost, qui le surpassera dans *la Nouvelle Héloïse*. Laissant donc de côté les défauts particuliers ou les qualités générales de Richardson, qui n'appartiennent pas à mon sujet, je veux du moins indiquer comment s'est exercée son influence, et par quels points de contact *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison*, pris ensemble et comme en bloc, ont agi sur le roman français.

En premier lieu, ce sont vraiment ici, malgré l'ampleur du développement et le poids des volumes, des romans faits avec rien. « *Paméla*, *Clarisse*, *Grandison*, trois grands drames, ô mes amis! » selon le mot de Diderot ; et trois drames dont le second au moins, en dépit de ses longueurs, à cause de ses longueurs peut-être, est d'une singulière puissance ; mais trois drames de la vie bourgeoise, et moins bourgeoise encore par la qualité des personnes entre lesquelles ils se jouent que par la nature même des événemens qui les forment, tous familiers, quotidiens, communs. Peu ou point d'aventures, de ces aventures dont Prévost avait chargé ses premiers romans; pas de sang répandu, comme dans les *Mémoires d'un homme de qualité*; pas de voyages par-delà les mers, chez les Hurons ou chez les Iroquois, comme dans *Cléveland*; pas d'emprunts à l'histoire, comme dans *le Doyen de Killerine*, pour colorer d'un air de réalité l'invraisemblance ou l'étrangeté des incidens ; pas de

mélodrame surtout, comme, en y cherchant bien, on en retrouverait jusque dans *Manon Lescaut :* une seule famille, comme dans *Clarisse*, un seul couple, comme dans *Paméla ;* tous les caractères développés sur place, pour ainsi dire, et du fond d'eux-mêmes, par le seul exercice de leurs dispositions naturelles ; toute l'action ramenée du dehors au dedans ; et l'émotion ainsi dérivée de sa véritable source, ou du moins la plus abondante et la seule inépuisable, qui est la connaissance entière de ce que les personnages du drame ont eux-mêmes de plus secret et de plus caché pour eux-mêmes. A dater de ce jour, l'aventure, destituée de la place qu'elle avait occupée jusqu'alors, cesse d'être le principal élément d'intérêt du récit. Les combinaisons chimériques sont abandonnées, comme un ressort vulgaire, à ceux qui ne sauront autrement s'y prendre pour se faire lire ; les romanciers se proposent pour objet « l'histoire des mœurs, » comme disait Richardson lui-même, ou, comme nous le dirions aujourd'hui, l'exacte imitation de la vie ; et le roman devient un genre littéraire. En effet, on pouvait maintenant discerner un bon roman d'avec un mauvais, ce que l'on n'eût pas pu faire avant *Clarisse* ou *Paméla*, non pas plus en vérité qu'avant *les Précieuses ridicules* ou *l'École des femmes*, on n'eût su discerner une méchante comédie d'une bonne.

A toute évolution ou révolution dans l'histoire d'un genre correspond une révolution ou évolution des procédés. Il n'importe pas d'ailleurs que la transformation des procédés suive ou précède celle du genre, et il suffit qu'il n'y ait pas d'exemple qu'elle ne s'y trouve liée. A la forme du récit personnel que le roman, comme nous l'avons dit, avait héritée des *Mémoires*, et qui est, comme on l'a vu, la forme de *Gil Blas*, de *Marianne*, de *Manon Lescaut*, aussi bien que celle des *Voyages de Gulliver* ou de *Robinson Crusoé*, Richardson, servi par l'instinct ou déterminé par le choix, substitua donc la forme du roman par lettres. On n'en avait guère de modèle en France, — car on me permettra de ne pas nommer ici les *Lettres persanes*, — que les *Lettres portugaises*, qui ne sont point non plus un roman, mais pourtant où Prévost eût pu reconnaître ce que la forme épistolaire offrait de ressources pour la peinture et l'expression de la passion. Richardson, lui, sentit d'abord ce que cette même forme procurait de facilités particulières à la prédication morale, et l'artiste qui était en lui, survenant à son tour, en découvrit à l'épreuve la merveilleuse richesse. Ne pourrait-on dire en effet que la forme du roman par lettres est à la forme du récit personnel ce qu'une partition d'orchestre, où vingt instrumens, qui conservent leur individualité, s'unissent pour produire un effet d'ensemble, est à la même partition, réduite pour piano ? Et n'est-ce pas dire que la diversité, la complexité, l'ampleur et la puissance

en sont incomparables à toutes les autres formes dont le roman s'est servi ou se sert?

Car d'abord, il n'en est pas qui permette au romancier de mettre à la fois plus de personnages en scène, et de conserver plus exactement à chacun, en toute occasion, son langage avec son caractère. Il y en a trente-deux « principaux » dans *Clarisse*, au compte qu'en a donné Richardson lui-même, plus de quarante dans *Paméla*, plus de cinquante dans *Grandison*. Et presque tout ce monde se peint si fidèlement dans ses lettres que l'action se composant, pour ainsi dire, à mesure qu'ils écrivent, on la voit naître sous ses yeux, comme une action de la vie quotidienne, dont on ne reconnaît l'infinie complication que si l'on essaie par hasard de la vouloir débrouiller. « Vous accusez Richardson de longueurs! s'écriait Diderot, vous avez donc oublié combien il en coûte de peines pour faire réussir la moindre entreprise, terminer un projet, conclure un mariage, amener une réconciliation! » Mais il oublie d'ajouter que ces détails ne deviennent supportables qu'autant qu'ils sont la grande affaire, pour ne pas dire le tout de ceux qui nous les donnent, et c'est précisément un des avantages du roman par lettres. Si vous tâchiez de faire passer *Paméla* de la forme du roman par lettres à celle du récit personnel, vous seriez étonné des sacrifices qu'il y faudrait pour n'aboutir finalement qu'à un squelette de roman. C'est l'impression que produit, selon la juste comparaison de Sainte-Beuve, la *Marianne* de Marivaux : aussi maigre, aussi sèche, aussi décharnée qu'une figure anatomique ; tout ce qu'il faut pour vivre, et rien d'absent que la vie. Ajoutons enfin que cette forme du roman par lettres est de toutes, incontestablement, celle qui souffre le mieux l'analyse morale, puisque si l'on écrit des lettres, c'est pour donner soi-même à ses actions l'interprétation vraie qu'elles doivent recevoir, laquelle, comme on sait, dépend toujours bien moins de la nature propre de l'action que des motifs qui nous y ont poussés.

Pour toutes ces raisons, les imitateurs affluèrent, et l'on vit se succéder presque autant de romans par lettres que naguère on avait vu dans les boutiques des libraires s'empiler de *Mémoires : Lettres d'une Péruvienne*, *Lettres de miss Fanny Butler*, *Lettres du marquis de Roselle*, *Lettres du chevalier de Saint-Elme*;.. les femmes surtout se saisirent avec empressement de cette forme nouvelle. Ayant peu lu ces auteurs, on me permettra de n'en pas allonger inutilement la liste. Mais *la Nouvelle Héloïse*, mais *Delphine* sont des romans par lettres, et plusieurs des romans de Restif, qu'on a honte à nommer en pareille compagnie. J'ai moins de honte, mais cependant quelque pudeur encore à constater qu'en son genre peu de romans par lettres ont valu *les Liaisons dangereuses*. Quelle que soit, dans l'histoire de la littérature, la fureur

de l'imitation, et quoiqu'il suffise qu'une œuvre d'une certaine forme ait une fois réussi pour que le peuple des auteurs se flatte aussitôt de l'égaler en en reproduisant ce qu'elle a de plus superficiel, il faut pourtant bien admettre que la nouveauté de cette forme épistolaire ne laissait pas de répondre à quelque nécessité du roman. La forme du récit personnel, qui convient admirablement en de certains sujets, — *Manon Lescaut*, *Werther*, *René*, *Adolphe*, — convient moins bien en de certains autres. Elle avait gêné Le Sage, elle avait gêné Prévost. Il fallait désormais quelque forme plus souple. Richardson vint la fournir, et, en la fournissant, détourna le roman français de la voie qu'il avait jusqu'alors suivie vers une voie toute nouvelle.

Prévost lui-même l'a très bien senti : « L'auteur juge si favorablement de son entreprise, écrira-t-il dans la préface de l'un de ses derniers et plus médiocres romans, qu'il prend le parti de tracer ici son plan, pour tracer les voies à ceux qui voudront le remplir après lui. Rien n'est plus simple : *c'est de faire envisager du côté moral tous les événemens dont il se propose le récit.* Il entend par côté moral certaines faces qui répondent aux ressorts intérieurs des actions et qui peuvent conduire, par cette porte, à la connaissance des motifs et des sentimens. » C'est de Richardson que cette idée lui vient, et c'est quelque chose qui date encore de Richardson dans le roman. Richardson, en ce sens, a réalisé ce que Marivaux n'avait fait qu'entrevoir, et ce que Prévost, assez inexpérimenté dans ce genre d'observation, traduisait comme on vient de l'entendre. Moraliste ou prédicateur, mais par-dessus tout romancier, Richardson sut tourner au profit de son art une expérience consommée de psychologue acquise dans cette profession de directeur de consciences qu'il avait pratiquée presque dès son enfance; et ce goût de psychologie, ou de casuistique même, que ses chefs-d'œuvre introduisirent, le roman moderne jusqu'ici n'a pas pu réussir ni cherché sérieusement d'ailleurs à s'en déshabituer. On a dit, à la vérité, qu'à force de vouloir édifier, Richardson finissait par ennuyer. Il faut seulement prendre garde que la véritable innovation dont nous le louons n'est pas là. Mais plutôt elle consiste en ceci que, tout en moralisant, il a rendu le roman capable de porter la pensée, en donnant du même coup le moyen et l'exemple d'y faire entrer la discussion des sujets « où toute famille de la société, comme il le dit lui-même, peut se trouver intéressée tous les jours. » Quand nous arriverons à Rousseau, ce sera le temps d'examiner le problème qu'une esthétique surannée s'efforcerait vainement de nier ou de railler : s'il est permis, et dans quelle mesure, de demander à l'œuvre littéraire, drame ou roman, de

« discuter » ou de « prouver » quelque chose? Mais en attendant, ce qui n'est pas douteux, c'est que l'honneur, — si c'en est un, — d'avoir rendu le roman capable de ces ambitions nouvelles et plus hautes appartient sans conteste à Samuel Richardson.

Et c'est aussi pourquoi ce n'en est pas non plus un médiocre à Prévost que d'avoir été le traducteur ou l'introducteur en France des romans de Richardson. Peu de personnes alors étaient capables de lire *Clarisse* dans l'original, et peu de traducteurs se trouvaient en état de l'imposer aux lecteurs français, comme l'auteur de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine*. Imaginez la recommandation que ce serait aujourd'hui même, pour un roman étranger, que de paraître traduit en français par l'auteur du *Nabab* ou de *la Joie de vivre!* Si donc tout autre que Prévost eût fait passer dans notre langue *Paméla*, *Clarisse* et *Grandison*, sans y pouvoir ajouter cet appoint de popularité personnelle, je ne mets pas en doute que les romans de Richardson eussent à peine marqué dans l'histoire du roman français. Diderot les eût-il seulement lus? c'est une question que l'on peut se poser; et le titre même n'en fût peut-être jamais parvenu jusqu'à Rousseau. Où est l'influence de Fielding sur le roman français du XVIIIe siècle? Et cependant on traduisit *Tom Jones*, et celles qui le lurent, comme Mme du Deffand, le préférèrent à *Gil-Blas* lui-même, et ceux qui en parlèrent, par obligation de métier, comme Grimm ou comme La Harpe, le proclamèrent le chef-d'œuvre du roman moderne.

C'est un mérite ici dont il faut tenir d'autant plus de compte au pauvre abbé que ses traductions contribuèrent bien plus qu'aucune œuvre de ses rivaux à dégoûter le lecteur français du genre de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine*. Les critiques français ne jurèrent plus que par Richardson, et Prévost, à tous ses malheurs, joignit ainsi celui-ci pour comble d'être lui-même l'instrument de sa propre ruine. On en peut donner une preuve assez curieuse. En 1758, Diderot, dans ce fameux papier sur *la Poésie dramatique*, se souvenant toujours des émotions de sa première jeunesse, disait encore : « Chaque ligne de *l'Homme de qualité*, du *Doyen de Killerine*, de *Cléveland* excite en moi un mouvement d'intérêt sur les malheurs de la vertu et me coûte des larmes. » Prévost, cette année-là même, achevait de traduire *Grandison ;* la popularité de l'auteur et du traducteur se faisaient équilibre; Richardson était un grand romancier et Prévost en était un autre. Mais trois ans se passent; l'Anglais monte, le Français baisse; et dans son *Éloge* ou plutôt son oraison funèbre de Samuel Richardson, sous chaque louange qu'il fait des qualités de l'auteur de *Clarisse*, Diderot sous-entend maintenant une critique des défauts de l'auteur de *Cléveland*. « Richardson ne vous égare point dans les forêts; » — comme Prévost; « il ne

vous transporte point dans des contrées éloignées; » — comme Prévost; « il ne vous expose point à être dévoré par des sauvages, » — comme Prévost; « il ne se renferme point dans des lieux clandestins de débauche, » — comme Prévost. Ce dernier trait allait à l'adresse des *Mémoires d'un honnête homme*. Si la renommée de Prévost, dans un temps où l'auteur de *Paméla*, pour ses propres compatriotes, était encore presque un inconnu, fit valoir les romans de Richardson, l'œuvre de Richardson, une fois naturalisée parmi nous, fit donc décroître d'abord et finit par éteindre la renommée de Prévost. Et s'il est assez fréquent en littérature que l'on hérite, comme Richardson, de ceux qu'on assassine, il est plus rare que, comme Prévost, on nourrisse et on élève son rival ou son vainqueur, soi-même, de ses propres mains.

Au surplus, d'une manière générale, on peut bien dire de lui que rien n'a plus nui à la durée de sa réputation littéraire que le nombre même de ses inventions, et le parti que de plus heureux, ou de plus tard venus, en ont tiré depuis lui. Nous aurons à montrer ce que lui dut Rousseau, qui, d'ailleurs, n'a jamais dissimulé ce qu'il avait d'obligations à l'auteur de *Cléveland*. Avec Marivaux, et sans doute pour les mêmes raisons, Prévost est un des rares hommes de lettres dont les *Confessions* nous aient parlé sans rancune et sans fiel. C'était bien le moins, si, négligeant de signaler quelques rencontres fortuites ou quelques ressemblances tout extérieures, nous nous contentons de faire observer que le thème de la fameuse lettre sur le suicide est déjà dans *Cléveland*, et aussi la première ébauche de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. A l'honneur d'avoir inspiré ces déclamations fameuses nous pourrions joindre, avec Villemain, celui d'avoir pressenti le roman historique. Il faudrait seulement distinguer et préciser. Le roman historique existait, puisque, comme nous l'avons fait voir à propos de *Gil Blas*, le roman de mœurs en était lui-même sorti. Les romans de Courtilz de Sandras, et ceux de Mlle de La Force, et quelques-uns de ceux de Mme d'Aulnoy, sont des romans historiques. Mais il est certain que Prévost en a modifié la formule, en rejetant à l'arrière-plan le détail historique, et faisant passer du second au premier l'élément romanesque, ce qui devait être à la fin du siècle la formule même du roman de Walter Scott. Dans son Histoire de *Guillaume le Conquérant*, à la vérité, comme dans son Histoire de *Marguerite*, c'est de l'autre manière, la mauvaise, qu'il a traité le roman historique, celle qui consiste à conserver insidieusement toutes les apparences de l'histoire pour ensuite y glisser le roman, la manière de Courtilz de Sandras au XVIIe siècle et d'Alexandre Dumas dans le nôtre. Et cependant ici encore, avec un

singulier instinct du romanesque de l'histoire et un bonheur de choix tout à fait remarquable, Prévost a comme indiqué du doigt à Walter Scott le cadre de son *Ivanhoé* et à Bulwer le milieu de son *Dernier des barons*. Il est sans doute entendu que ces rapprochemens n'ont de valeur qu'à la condition de n'y pas appuyer. C'est ce qui me permettra d'en signaler un dernier. De même que Rousseau, et de même que Walter Scott, Chateaubriand a lu Prévost, et ne l'a pas lu vainement. J'ai rappelé dans *Atala* l'imitation bien connue de *Manon Lescaut*. J'indiquerai pour les curieux, dans *Cléveland* et dans *le Doyen de Killerine*, des accens d'une mélancolie si moderne que nul, depuis Prévost, ne devait les retrouver avant Chateaubriand ; et jusqu'à des personnages, — Cléveland lui-même, par exemple, ou le Patrice du *Doyen*, — dont l'âme incertaine, inquiète et farouche, n'a vraiment pris conscience d'elle-même que de nos jours, dans celle des René, des Obermann, des Bénédict. C'étaient là, comme on voit, des nouveautés durables. Il allait, en effet, suffire de les développer pour en voir sortir le roman moderne, et ainsi, après le succès de ses traductions, celui de ses imitateurs allait achever de faire oublier Prévost.

V.

Nous avons peu de renseignemens sur ses dernières années et, de 1746 à 1763, peu de lettres pour suppléer à ce manque de renseignemens. Tout ce que nous savons, c'est qu'à partir de 1746, ou environ, s'il ne cessa pas d'écrire, il cessa de composer des romans, et que ses travaux de librairie l'absorbèrent tout entier. C'est alors qu'il traduisit de l'anglais la *Vie de Cicéron*, de Middleton, *Clarisse*, *Grandison*, les trois premiers volumes de l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, *Almoran et Hamet*, les *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*; et c'est alors aussi qu'il entreprit, sous les auspices du chancelier d'Aguesseau, la volumineuse collection de l'*Histoire générale des voyages*. Entre temps, il collaborait au *Journal étranger*, qu'il dirigeait même pendant près d'une année, du mois de janvier au mois de septembre 1755, et plus tard, au *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau, celui que l'on appelait le journaliste de Bouillon. On lui payait ses traductions et son *Histoire des voyages* à raison d'un louis d'or la feuille, somme honnête pour le temps, à ce que dit l'histoire. N'étant pas d'ailleurs de ceux qui font des dédicaces, — je n'en connais de lui qu'une seule, et elle est adressée à l'auteur des *Lettres péruviennes*, l'aimable et peu fortunée Mme de Graffigny, — c'était à peu près son unique ressource.

On peut calculer s'il vivait richement. Ce qui est certain, c'est qu'il n'avait pas duré longtemps dans cette petite maison de Passy, où nous l'avons vu s'installer avec « la gentille veuve, sa gouvernante, Loulou, une cuisinière et un laquais. » Vers la fin de sa vie, il fixa son séjour à Saint-Firmin, près de Chantilly, dans une maison de campagne appartenant aux Didot, devenus ses éditeurs ordinaires. M. Ambroise-Firmin Didot, qui nous l'apprend, ajoute « qu'il avait la naïveté et l'incurie d'un enfant pour tout ce qui concernait sa personne... et que, pour lui éviter l'ennui des comptes et des émotions résultant de son défaut d'ordre et de sa prodigalité, un crédit lui était ouvert chez le boucher et chez le boulanger. » Si les Didot, comme on peut le croire, déguisèrent sous ce prétexte honorable un secours qu'ils donnèrent à l'auteur de *Manon Lescaut*, l'histoire littéraire doit leur en être reconnaissante. J'avertis toutefois que ces détails auraient besoin d'être vérifiés de près. Que le premier biographe se soit trompé en donnant à Prévost la propriété de sa maison de Saint-Firmin, on n'en peut guère douter; mais son extrait mortuaire la donne à une « dame Catherine Robin, veuve du sieur Claude-David de Genty, avocat en parlement, » et que devient en ce cas l'affirmation d'Ambroise-Firmin Didot?

Ce n'est pas notre habitude d'insister sur ce genre de détails, et nous aimons plutôt d'ordinaire à les écarter. Qu'importe, en effet, que l'auteur d'un chef-d'œuvre ait vécu dans la fortune ou dans la misère, et que fait à son talent qu'il ait fini sous des lambris dorés ou dans un lit d'hôpital? Mais, si l'on donne souvent plus d'attention qu'ils n'en mériteraient à ces petits côtés de l'histoire, j'ai pensé qu'ils pouvaient avoir ici leur intérêt, comme définissant avec exactitude la nature de nécessité qui pesa quarante ans sur Prévost. On dit négligemment que Prévost a trop écrit, et l'on a l'air de croire que s'il eût moins écrit, *Manon Lescaut* aurait eu son pendant. C'est mal répondre à la question, parce que c'est l'avoir mal posée. Si l'on est capable de beaucoup écrire, il faut écrire beaucoup : la fécondité littéraire ne s'aménage pas comme une coupe de bois, et, en réalité, Prévost n'a pas plus écrit que beaucoup de ses contemporains, que le marquis d'Argens, par exemple, ou que Fréron, ou que Restif de la Bretonne. De deux cents volumes qu'on lui attribue communément, il y en a bien cinquante qui ne sont que des traductions, cent qui ne sont que de modestes in-douze, et cinquante enfin dont on serait assez embarrassé de nous dire les titres. Il n'en déclarait lui-même que « plus de quarante » en 1741; et déjà *les Mémoires d'un homme de qualité*, *Manon Lescaut*, *Cléveland*, *le Doyen de Killerine*, les vingt volumes du *Pour et Contre*, l'*Histoire d'une Grecque moderne*, les *Mémoires de M. de Montcal* avaient paru.

Cent cinquante volumes, sous quelque espèce de format que ce soit, c'est beaucoup, sans contredit, et à Dieu ne plaise que je veuille rien diminuer de l'étonnement ou de l'admiration qu'inspire tant de facilité! Je dis seulement que sur les rayons d'une bibliothèque, les *Œuvres* de Prévost ne tiennent pas plus de place que les *Œuvres* de Voltaire. Défions-nous de ces formules qui courent les traités de rhétorique, et dont nous avons la faiblesse de ne pas assez contrôler la vérité. Qui a plus écrit que Fénelon, si ce n'est Bossuet? Et leurs chefs-d'œuvre sont-ils moins des chefs-d'œuvre parce qu'ils sont plusieurs, au lieu d'être un seul? La fécondité est la marque du vrai talent. Mais ce qu'il faut dire, — et voilà de quoi souffrit Prévost, dans son talent, j'entends, et non pas dans sa vie privée, — c'est que cette fécondité, cette abondance et cette facilité doivent pouvoir s'exercer librement, et non pas sous l'aiguillon du besoin. L'aiguillon du besoin! Autre formule encore, et formule non moins fausse. Car, si la fécondité est le premier signe du talent, peut-être le second en est-il le plaisir de la production. Mais il faut que cette production soit volontaire, qu'elle n'ait pas pour cause et pour objet la nécessité de vivre, qu'elle ne soit pas enfin dénaturée de ce qu'elle devrait être par des raisons et pour des motifs qui n'ont rien de commun avec la littérature. C'est cette sécurité de la production qui manqua toute sa vie à l'auteur de *Manon Lescaut*, un peu par sa faute, un peu par la difficulté des temps, et c'est pourquoi j'ai cru devoir insister sur les embarras au milieu desquels il termina sa laborieuse existence, — ainsi qu'il l'avait commencée.

Une autre raison me le commandait encore. Aujourd'hui que l'homme de lettres a conquis sa place, il est juste, il est bon, il est pieux, si je puis ainsi dire, de renouveler parmi nous la mémoire de ceux qui, les premiers, ont travaillé à la lui conquérir. Cela ne s'est fait ni en un jour, ni sans bien de la peine. Je l'avoue donc, quand je lis dans la *Correspondance* de Grimm cette oraison funèbre de Prévost : « L'abbé Prévost était né avec beaucoup de talent; une conduite déréglée lui nuisit beaucoup... *Il avait un besoin continuel d'argent et il écrivait toujours*. La réputation de ses premiers ouvrages le mit aux gages des libraires; » j'avoue que je ne puis me tenir d'une surprise qui ressemble à de l'indignation. Car, en vérité, c'est bien à lui, baron de Grimm, demi-précepteur, demi-valet, amené à Paris du fond de son Allemagne dans les bagages de son élève, gazetier secret, diplomate d'occasion et gentilhomme d'aventure, tandis qu'il continue de fâcheuses traditions de flatterie et de bassesse, de souplesse et d'humilité, de le prendre sur ce ton avec notre Prévost. Tout le monde, cependant, peut-il être l'ami de l'aimable femme d'un quart de fermier général ou le commissionnaire attitré d'une impératrice de Russie? Mais, comme

Diderot, en préférant les « gages » des libraires aux « pensions » de cour, Prévost élevait cette même dignité d'écrivain que le baron de Grimm abaissait, pour autant qu'il pouvait être en lui. Tous les deux, en effet, préparaient le temps où, ne dépendant plus que du public, c'est-à-dire de tout le monde, — et le libraire n'étant plus que l'intermédiaire, — l'homme de lettres ne dépendrait véritablement plus de personne. Aussi leur devons-nous beaucoup d'indulgence d'abord, et ensuite un peu de reconnaissance. Mais, en tout cas, lorsque nous avons à parler des besognes vulgaires où ils se trouvèrent plusieurs fois réduits, non-seulement nous devons nous garder de mêler aucun dédain à l'expression de nos regrets (ce qu'aujourd'hui même nous faisons trop souvent) mais encore nous souvenir que c'est là le prix dont ils ont payé pour nous la liberté même qu'ils nous ont léguée. Triste nécessité, oui, sans doute, et même un peu humiliante, quand on est capable de *Manon Lescaut* ou du *Neveu de Rameau*, que de rédiger des propectus pour des marchands d'orviétan ou même de traduire de l'anglais d'un illustre inconnu les *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*, mais après tout moins humiliante, et qui vaut mieux à mon gré que de devoir le vivre à la générosité de M. Helvétius, et le couvert à celle de M. Le Riche de La Popelinière.

Maintenant, ce que nous disons des besognes vulgaires où l'état de sa fortune obligea plus d'une fois Prévost, nous ne l'entendons pas de son *Histoire des voyages*, ou plutôt nous devons l'en excepter expressément. Nulle besogne en effet, à l'âge où les sources de l'invention tarissent, et où, pour se continuer, les mieux doués n'ont rien de mieux à faire que de se répéter, ne pouvait plus heureusement convenir à Prévost. Le goût de la géographie était aussi naturel à ce romancier que celui de l'histoire, et peu de romans, sous ce rapport, sont aussi curieux que les siens. Rappelez-vous, dans *Manon Lescaut* même, de quels traits, exacts ou inexacts, il n'importe, mais précis et heureux, la Nouvelle-Orléans est dépeinte, la vive impression que l'on en reçoit, cette fidèle image enfin d'une colonie lointaine, perdue au milieu des déserts, oubliée de la mère patrie, que l'on en garde dans la mémoire. Évidemment son imagination aimait à se figurer de pareils spectacles; et avec les traits qu'il trouvait dans les récits des voyageurs il aimait à former des tableaux de la couleur de ses pensées. De huit volumes dont son *Cléveland* se compose, il y en a deux d'uniquement consacrés aux aventures du héros dans les déserts d'Amérique, parmi les humains Abaquis et les féroces Rouintons. Quelques pages, perdues dans la quantité des aventures, font songer au *Discours sur l'origine de l'inégalité*, et quelques pages, avec un peu de bonne volonté, font

songer aux *Natchez*. Dans d'autres romans, une Espagne, une Italie, une Turquie, un Maroc ou une Algérie de convention, des usages bizarres, des coutumes étranges, ne sont pas décrits avec un plaisir moins évident. Ces dispositions expliquent suffisamment le vif intérêt qu'il dut prendre à l'*Histoire des voyages*, et comment, en moins de vingt ans, il conduisit cet énorme recueil au quatorzième volume. Et ceux-ci ne sont point de modestes in-douze, mais de gros, forts et imposans in-quarto.

Une tradition qui nous vient de ses premiers biographes veut enfin qu'en même temps qu'il poursuivait son *Histoire des voyages*, il travaillât à trois grands ouvrages d'apologétique, dont les titres seuls sont arrivés jusqu'à nous : *la Religion prouvée par ce qu'il y a de plus certain dans les choses humaines*, une *Exposition de la conduite de Dieu depuis le christianisme*, et un *Esprit de la religion dans l'ordre de la société*. Ces titres sont longs, ils sont surtout singuliers, et nous ne saurions regretter que l'auteur de *Manon Lescaut* soit mort sans écrire aucun des trois livres. Non pas peut-être qu'ils eussent été tout à fait médiocres ; il y a souvent dans le style de Prévost une véhémence oratoire qui n'eût pas mal convenu à ce genre d'ouvrages ; et d'ailleurs, dans *Cléveland* comme dans *le Doyen de Killerine*, on ne saurait méconnaître de réelles qualités de controversiste. On accordera toutefois que ni *l'Exposition de la conduite de Dieu*, ni l'*Esprit de la religion dans la société* ne manquent à la gloire de Prévost, et je puis bien ajouter qu'ils iraient mal à son personnage. Il faut dire, en effet, pour achever son portrait, qu'à part quelques superstitions bizarres, — comme la croyance à l'efficacité d'un baume qui devait valoir celui de Fier-à-bras, — Prévost, sans faire partie de la grande boutique encyclopédique, n'en a pas moins été, dans son siècle, un très libre esprit. Son *Cléveland*, quand il parut, en 1732, avec ce titre caractéristique : *Cléveland, ou le Philosophe anglais*, faillit lui faire une affaire ; Desfontaines accusa le livre de tendre au déisme ; et, bien que le romancier, dans ses derniers volumes, en homme qui n'aime point le bruit, ait essayé de raccommoder les choses, il est certain qu'il y tendait. Ce ne sont donc pas seulement quelques inventions romanesques, — ou quelques-unes de ces suggestions qui n'en sont qu'autant qu'elles tombent dans un esprit déjà tout préparé, — ce sont vraiment certains principes, certaines théories même, dont on peut dire que Rousseau est redevable à Prévost. Noterai-je maintenant, dans son *Doyen de Killerine*, cette forme de libertinage, comme on eût dit au siècle précédent, qui consiste à chercher, non pas proprement des excuses, mais des justifications théoriques pour les manquemens de conduite où la fortune peut pousser un héros de roman ? On sait déjà que

l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* n'aura plus tard qu'à transformer ces justifications à leur tour en glorifications véritables, pour ébranler les bases mêmes et déplacer les fondemens de la morale. Mais nous en avons dit assez sur cette doctrine de la souveraineté de la passion que Prévost a enseignée le premier dans l'histoire de notre littérature. Contentons-nous donc d'ajouter que le milieu dans lequel vivait Prévost, et l'exemple entre autres du prince de Conti, si peu que son aumônier l'approchât, n'étaient point pour préparer son talent à traiter les matières d'édification. Et regardons plutôt la tradition comme une fable, ou peu s'en faut, inventée par de pieux amis pour réconcilier avec l'église la mémoire d'un homme dont la jeunesse au moins l'avait si fort scandalisée.

Je voudrais bien aussi regarder comme une autre fable ce que le même biographe nous a dit de la mort de Prévost. J'en reproduis ici les termes mêmes : « Le 23 novembre 1763, comme il s'en retournait seul à Saint-Firmin, par la forêt de Chantilly, il fut frappé d'une apoplexie subite, et demeura sur la place. Des paysans qui survinrent par hasard, ayant aperçu son corps étendu au pied d'un arbre, le portèrent au curé du village le plus voisin. Le curé le fit déposer dans son église, en attendant la justice, qui fut appelée, comme c'est l'usage, lorsqu'un cadavre a été trouvé. Elle se rassembla sur-le-champ avec précipitation, et fit procéder par le chirurgien à l'ouverture du corps. Un cri du malheureux, qui n'était pas mort, glaça d'effroi les assistans. Le chirurgien s'arrêta, il était trop tard; le coup porté était mortel. L'abbé Prévost ne rouvrit les yeux que pour voir l'appareil cruel qui l'environnait, et de quelle manière horrible on lui arrachait la vie. Il expira sous le scalpel au même instant, âgé de soixante-six ans et huit mois moins quelques jours. » Nous ferons observer tout d'abord qu'aucun autre témoignage que celui du biographe ne confirme l'authenticité de sa version. Ni Grimm, dans sa *Correspondance littéraire,* ni Collé dans son *Journal,* ni Fréron dans son *Année littéraire*, ni Bachaumont dans ses *Mémoires secrets*, celui-ci grand ami de Prévost, comme on sait, annonçant tous les quatre, à quelques jours de date, la mort du romancier, ne paraissent avoir seulement entendu parler de cette tragédie. On dit seulement que l'un de ses amis, La Place, le traducteur de Fielding, interrogé par un frère de Prévost, lui aurait répondu par ces mots : « qu'il n'y avait qu'à gémir et se taire. » Encore faudrait-il bien savoir ce que lui demandait le frère de Prévost, et d'où La Place lui-même tenait ses renseignemens. Il y a d'ailleurs dans le récit du biographe des détails que l'on ne s'explique pas. Si l'ouverture du cadavre fut faite par un homme de l'art, il paraît extrêmement dif-

ficile que le « premier coup porté fût mortel, » et, dans le cas même où l'on en aurait chargé le plus ignorant des barbiers de village, il faudrait donc qu'il eût saigné Prévost comme on fait un bœuf à l'abattoir. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que, frappé d'apoplexie dans la forêt et transporté chez le curé de Saint-Firmin, ainsi qu'en témoigne son extrait mortuaire, on aura naturellement, comme en cas d'apoplexie, voulu saigner Prévost, et qu'il sera mort pendant qu'on le saignait, et non pas à cause, mais malgré la saignée. Mourir dans ces circonstances est encore assez brusque et, par conséquent, suffisamment dramatique. Malheureusement on ne dira jamais ce que la fureur de l'effet littéraire a coûté d'exactitude à la vérité de l'histoire. Par une espèce de dérision, dont on n'a même pas l'air de sentir toute la cruauté, les biographes trouvent qu'elle « fait bien, » cette mort singulière, pour terminer la vie, déjà suffisamment romanesque elle-même, d'un grand romancier. Et quand nous pourrions montrer, avec la dernière évidence, sur des pièces authentiques et des témoignages dûment légalisés, que ce n'est qu'une légende, je crains fort que l'on ne mît en doute l'autorité des témoignages et l'authenticité des pièces plutôt que de renoncer pour toujours à ce dénoûment. Nous, en tout cas, pour les raisons que nous avons dites, avant de faire entrer dans la biographie de Prévost cette dernière aventure, nous attendrons un supplément d'enquête, et nous ne retiendrons de ce récit que la date du 23 (ou du 25) novembre 1763.

Nous avons dit une fois, — et s'il est permis de se citer soi-même, n'est-ce pas quand il est question de se corriger ou de s'expliquer? — parlant d'un romancier contemporain, qu'il demeurerait l'auteur de son livre unique, de même que Prévost demeurait uniquement l'auteur de *Manon Lescaut*. Et c'est vrai si l'on se met au point de vue de la pure histoire de la littérature. De l'œuvre entière de Prévost, *Manon Lescaut* seule demeure, puisqu'on ne lit que *Manon Lescaut*, et qu'après avoir lu pour mon instruction *les Mémoires de M. de Montcal* ou *la Jeunesse du commandeur*, je n'oserais engager personne à les lire pour son plaisir. Mais l'histoire de la littérature est une chose, et l'histoire littéraire en est une autre, ou encore, si l'on veut, l'histoire littéraire est comme la carte générale d'un vaste pays dont l'histoire de la littérature ne relève, pour ainsi dire, et ne cote que les sommets. L'histoire de la littérature se complaît dans les hauts lieux, et l'histoire littéraire dans la plaine où (non sans quelque danger parfois de prendre des taupinières pour des montagnes) elle aime à suivre et figurer les moindres ondulations du sol.

C'est surtout du point de vue de l'histoire littéraire que je me

suis efforcé d'étudier ici Prévost. On avait peut-être trop négligé l'œuvre, et peut-être trop oublié l'homme. Ils occupent l'un et l'autre dans l'histoire du roman français une place considérable, je crois pouvoir même dire bien plus considérable que Le Sage et que Marivaux. Mais Le Sage est l'auteur de *Turcaret*, et Marivaux est l'auteur du *Jeu de l'amour et du hasard*. Hommes de théâtre l'un et l'autre, tout un peuple d'acteurs et de critiques, depuis plus d'un siècle, a fidèlement entretenu leur réputation. Et en ce pays de France, aux écrivains eux-mêmes du second ordre, le retentissement du théâtre donne une réputation que dans tout autre genre on ne peut égaler qu'à la condition d'être du premier, et de s'appeler dans le roman au moins Richardson ou Rousseau. Ne nous en plaignons pas à la légère : il y a peut-être des raisons qui justifient cette inégalité, celle-ci par exemple, qu'après tout il y a plus de bons romans que de chefs-d'œuvre de la scène, et puis cette autre encore que l'homme, — animal politique ou sociable, — est toujours plus profondément agité par les émotions qu'il éprouve en commun. Faisons attention cependant, si les hommes de théâtre ont pris la plume du romancier, de ne pas confondre les provinces, et transporter d'un genre à l'autre une supériorité qu'ils n'y ont pas également prouvée. Quoi que l'on pense de Le Sage et de Marivaux, Prévost, comme romancier, leur est donc à tous deux supérieur, et, je vais bien plus loin, il le serait encore, même s'il n'était pas l'auteur de *Manon Lescaut*. Car ses romans sont des romans, ce qu'à peine peut-on dire du *Diable boiteux* ou même de *Gil Blas*; le ressort de ses romans est le vrai romanesque, ce que l'on ne pourrait dire ni de *Marianne*, ni du *Paysan parvenu*; le style de ses romans enfin est le vrai style du roman, — un peu pompeux, un peu redondant encore, un peu périodique, mais si agile malgré tout, si simple, si direct, — et c'est ce que l'on ne peut dire ni du style de Le Sage, dont la concision sent encore trop l'homme de théâtre, ni du style de Marivaux, qui, dans sa préciosité, s'éloigne trop du commun usage. Que lui a-t-il donc manqué pour être le créateur du roman moderne? J'en ai dit une partie en montrant ce qu'y avait ajouté l'auteur de *Clarisse Harlowe*, et je dirai le reste en montrant ce qu'y surajouta l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UNE

ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE

II[1].

LA VIE POLITIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE AU CANADA (1840-1884).

I.

Non-seulement l'acte d'union imposait au Bas-Canada une partie de la dette du Haut-Canada et accordait à celui-ci une représentation égale, malgré l'énorme différence de population; non-seulement il établissait des sectionnemens arbitraires dans les comtés, mais il proscrivait l'usage de la langue française dans les actes publics, dans les chambres, et conférait au gouverneur des prérogatives exorbitantes : l'initiative exclusive dans les votes d'argent, une liste civile de 75,000 piastres pour le payer, lui, les juges et les fonctionnaires, un conseil législatif composé de membres nommés à vie et à sa dévotion. Dans la chambre, la haine des anciens habitans lui concilierait les suffrages des Anglais, et la candidature officielle briserait la résistance des *Canucks*, réduits à un nombre infime. Ainsi cet acte, dicté par le machiavélisme parlementaire, semblait

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

combiné de manière à assurer le triomphe de la politique d'absorption : un fantôme de gouvernement libre, une ombre de régime représentatif, l'hypocrisie légale préparant la victoire d'une coterie contre un peuple ; aucune enfin de ces garanties tutélaires du droit constitutionnel : ministère responsable, indépendance de la justice, du parlement, prépondérance financière des représentans du pays. Beaucoup d'anciens patriotes ont disparu, d'autres renoncent à la vie publique, et il ne manque pas d'individus, à l'âme vacillante et vénale, qui conseillent la rési- gnation, prêchent, selon la forte expression de M. Chauveau, l'apostasie nationale en attendant l'apostasie religieuse, et concluent à la déchéance graduelle de la langue française dans les collèges. Cependant, deux ans à peine s'écoulent, et voilà qu'un ancien patriote, M. La Fontaine, devient ministre, les droits de ses concitoyens sont reconnus : la langue française rentre triomphante dans ce parlement dont on l'a exilée.

Comment ce prodige politique s'est-il accompli? Comment les calculs des uns, les craintes des autres ne se sont-ils point réalisés? Pourquoi les choses ont-elles suivi leur cours naturel, comme si l'on ne dût tenir aucun compte des insurrections de 1837-1838? C'est que les Canadiens n'ont pas entendu perdre en un jour le fruit de quarante années de luttes légales et de patiente stratégie, c'est qu'après le premier moment de panique, ils ont reformé leurs rangs, compris que les peuples creusent eux-mêmes leur sillon dans le champ de l'histoire et qu'il dépend d'eux de vivre ou de mourir, c'est qu'ils ont été ramenés au combat par des chefs intrépides, adversaires décidés du pessimisme politique, habiles à manier les armes que leur fournissait l'ennemi, résolus à ne plus livrer au hasard ce qui peut être assuré par la prudence. Unis au clergé, secondés par une foule d'écrivains enthousiastes, MM. La Fontaine, Viger, Taché, Morin, Parent, résistent aux premiers assauts de la camarilla et lient partie avec les libéraux réformistes du Haut-Canada : les Anglais veulent que la charte devienne une vérité, les Canadiens français visent plus haut et plus loin. C'est au milieu de la plus grande agitation qu'ont lieu les élections de 1841 : le gouverneur, lord Sydenham, intervient personnellement dans la lutte, prive de son droit de suffrage une partie de la population de Québec, de Montréal, change les bureaux de vote, contraint des candidats à reculer devant la force armée. Le sang coule, des meurtres sont commis et, malgré tout, dans le Bas-Canada, vingt-trois libéraux ou anti-unionistes triomphent, les unionistes n'emportent que dix-neuf sièges. Dans le Haut-Canada, où les élections se sont accomplies sur le principe de la réforme, vingt-six partisans de celle-ci entrent à la chambre, tandis que les tories n'ont réussi que dans

seize comtés. La majorité demeure acquise en faveur de l'acte d'union, mais une autre majorité va se prononcer pour le gouvernement responsable.

En effet, la question se trouva posée dès la discussion de l'adresse. Le premier ministre, M. Draper, essaie de l'éluder, donne à entendre qu'il relève du gouverneur et non du peuple, mais les réformistes insistent, réclament une réponse catégorique. Le cabinet démissionnera-t-il ou aura-t-il recours à la dissolution de la chambre s'il ne possède pas sa confiance? Poussés dans leurs derniers retranchemens, menacés de perdre l'appui des réformistes, les ministres cédent et, pour mieux affirmer ce grand succès, MM. Baldwin et Viger font voter plusieurs résolutions qui fixent la nouvelle doctrine, mettent le pouvoir dans la chambre élective en obligeant le gouverneur à choisir ses conseillers parmi les hommes investis de la confiance des électeurs. Les auteurs ou partisans de l'union se trouvaient pris à leur propre piège : ils avaient semé des cailloux, de l'ivraie, ils voyaient surgir de terre une opulente récolte.

D'autres surprises plus pénibles leur sont réservées : battu en 1841 à Terrebone, mais élu en 1842 par les réformistes du Haut-Canada, qui désirent témoigner leur sympathie aux Canadiens français, M. La Fontaine, à peine entré à la chambre, prononce en français son premier discours! Invité par un des ministres à s'exprimer en anglais, il s'en excuse avec fierté : « Quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'acte d'union, qui tend à proscrire la langue maternelle d'une partie de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même. » Fixant ensuite les conditions auxquelles les Canadiens subordonnaient leur réconciliation, il ajoute : « Oui, sans notre coopération active, sans notre participation au pouvoir, le gouvernement ne peut fonctionner de manière à rétablir la paix et la confiance, qui sont essentiellement nécessaires au succès de toute administration... L'absence de tout nom français dans le ministère n'est-elle pas une circonstance qui comporte une injustice, même une insulte préméditée? Mais, dira-t-on, vous ne voulez pas accepter d'emploi! Ce n'est pas là une raison; mes amis et moi, il est vrai, nous ne voulons pas en accepter sans des garanties... » Certaines revendications, pour être reconnues légitimes, n'ont pas besoin d'être couchées par écrit dans une constitution : aussi bien qu'un texte formel, le discours de M. La Fontaine restituait à la langue française son droit de cité. Du reste, un nouveau gouverneur, très modéré, venait de succéder à lord

Sydenham, l'opposition avait encore gagné du terrain et mis le ministère en minorité : le 15 septembre 1842, MM. La Fontaine et Baldwin prêtaient serment comme premiers ministres, cinq membres de l'ancien cabinet conservèrent leur portefeuille, à la condition d'accepter la politique libérale. Pour la première fois, les Canadiens entraient dans la place, passaient de l'opposition au gouvernement.

Tout n'est pas fini cependant : indigné qu'on préfère les *rebelles* aux loyaux, le parti tory, sous la conduite de sir Allan Mac-Nab, se prépare à la lutte. Un puissant auxiliaire lui survient dans la personne de sir Charles Metcalfe. *L'homme à la volonté de fer*, comme on a surnommé ce gouverneur, subit avec peine le joug constitutionnel, et, dès l'abord, affecte de se soustraire à ce qu'il regarde comme une négation du pouvoir de la couronne; bientôt il se brouille avec les ministres, nomme à des emplois publics leurs adversaires et prétend n'être pas obligé de les consulter. MM. Baldwin et La Fontaine, ayant refusé d'adhérer à cette théorie, donnèrent leur démission, et, après neuf mois d'interrègne ministériel, Metcalfe forma, le 6 septembre 1844, avec MM. Viger et Draper, un ministère incolore qui ne put se soutenir qu'en s'appropriant plusieurs des réformes projetées par son prédécesseur. C'est pendant cette administration que le rétablissement de la langue française dans les actes législatifs fut officiellement demandé à la métropole, que les exilés politiques rentrèrent dans leur patrie et qu'on régla la question des biens des jésuites : malgré l'opposition des évêques, le parlement décida que le revenu de ceux-ci serait réparti entre les collèges catholiques et protestans. En perspective d'une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, on vota aussi une loi sur la milice. Le temps, cette fois, faisait son œuvre de tassement, d'oubli, d'apaisement, les Canadiens français se montrèrent les plus ardens à organiser la défense du territoire, et, dans un discours patriotique où il rappelait les exploits de 1812, le docteur Taché prononça ces paroles significatives : « Si le gouvernement a cru voir un symptôme de désaffection générale dans l'acte de quelques centaines d'hommes qui ont pris les armes en 1837-1838, poussés au désespoir par des administrations flétries et condamnées par les premiers hommes d'Angleterre, le gouvernement s'est trompé : quatre-vingt-dix à cent mille hommes, composant la milice canadienne, étaient là et n'ont pas bougé; ils ont continué à souffrir, à attendre, à espérer... Ce que nos pères ont fait, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie, nos enfans seraient encore prêts à le faire si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté, à nous, n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers; nous ne l'avons pas constamment

sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, monarchistes et conservateurs... Traitez-nous comme les enfans d'une même mère et non comme des bâtards; un peu plus de justice égale, non dans les mots, mais dans les actes, et je réponds que, si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien. » Il y a quelque temps, M. Joseph Marmette m'expliquait la pensée intime de ses compatriotes par cette réflexion humoristique qui peut servir de conclusion au discours du docteur Taché : « Nous aimons la France comme une mère; nous considérions autrefois l'Angleterre comme une marâtre, aujourd'hui nous l'estimons comme une excellente belle-mère. » Heureuses les belles-mères qui rencontrent des gendres assez raisonnables pour ne demander que la justice et risquer leur vie dans l'espoir de les adoucir !

Vers la fin de 1847, le ministère Viger-Draper se disloquait visiblement; ses chefs disparaissaient les uns après les autres; diverses tentatives pour lui infuser un sang nouveau restaient infructueuses, et il n'avait obtenu qu'une majorité de deux voix à la chambre. Lord Elgin, un des meilleurs gouverneurs qu'ait eus le Canada, en appela aux électeurs, qui donnèrent une forte majorité au parti libéral dans les deux provinces, et, bientôt après, MM. Baldwin et La Fontaine rentraient triomphalement aux affaires. Leur avènement fut signalé par d'importantes mesures, parmi lesquelles le projet qui consacrait une somme de 100,000 piastres au paiement des dommages causés en 1837-1838 « par la destruction injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitans, et par la saisie, le vol ou l'enlèvement de leurs biens et effets. » Déjà le Haut-Canada avait reçu une indemnité en 1845, et il semblait tout naturel de l'accorder au Bas-Canada, de purger l'hypothèque morale qui pesait en quelque sorte sur l'acte d'union; mais les conservateurs crurent que cette question allait leur offrir un moyen de ressaisir l'influence perdue, et ils se déchaînèrent avec une extrême violence contre le cabinet. Tandis que sir Allan MacNab traitait les Canadiens français de *rebelles* et d'*étrangers*, M. Sherwood déclara qu'il ne connaissait rien de si abominable que de s'adresser à ceux qui ont pris les armes pour la défense de leur pays, et parmi lesquels un grand nombre ont perdu leurs proches, pour récompenser ceux qui furent la cause de meurtres et de l'effusion du sang. Les partisans de la mesure répliquèrent sur le même ton, et, comme, après des séances très orageuses, le projet avait obtenu une majorité considérable, ses adversaires résolurent de

recourir à la force : déjà, dans leurs réunions, ils avaient brûlé M. La Fontaine en effigie et fait appel à la foule; déjà leurs journaux proclamaient que le défi était jeté et qu'il fallait que l'une des deux races disparût du Canada. Au rebours de certain personnage de la république de 1848, ces ultras font du désordre avec de l'ordre; le 25 avril, lorsque lord Elgin sort de l'assemblée, où il vient de sanctionner l'acte d'indemnité, les Anglais de Montréal l'insultent, lui lancent des œufs pourris et des pierres. Le soir, ils se rendent au parlement, assiègent l'édifice, font pleuvoir dans la salle une grêle de pierres et de balles, entrent comme des furieux, brisent les pupitres, les fauteuils, s'emparent de la masse, proclament la dissolution. Au milieu de cette confusion, le président, M. Morin, donna un bel exemple de courage civique. Comme les représentans cherchaient à sortir pêle-mêle, il se leva, dit de sa voix la plus calme : *Order, order, gentlemen!* et se rassit, en observant qu'il n'y avait pas de motion pour lever la séance. Un instant après, le cri : « Au feu ! » retentit, et le palais, avec ses archives, la bibliothèque, deviennent la proie des flammes. La ville de Montréal reste plusieurs jours à la merci de la populace, qui saccage, incendie les maisons de M. La Fontaine et des principaux libéraux. Les *loyaux* de 1849 n'avaient plus rien à reprocher aux patriotes de 1837, et, pour mieux accentuer leur complicité avec les émeutiers, sir Allan Mac-Nab, pendant la discussion de l'adresse, ne craignit pas de les justifier en ces termes : « Le ministère a proclamé que la loyauté était une farce, que l'insurrection était permise; il recueille maintenant le fruit de ses doctrines. »

Les ultras demandèrent le rappel de lord Elgin, formèrent une association sous le titre de Ligue britannique de l'Amérique du Nord; plusieurs même en vinrent à réclamer la séparation d'avec la métropole et s'unirent aux libéraux avancés, qui, sous la conduite de M. Joseph Papineau, battaient en brèche le ministère. Le patriote de 1838 avait vécu aux États-Unis et en France, il avait fréquenté Béranger, Cormenin, La Mennais et s'était enfoncé dans ses idées radicales; rentré au Canada en 1847, il semblait, à son tour, n'avoir rien appris, rien oublié, rapportait les illusions, les rancunes d'un émigré; et son premier discours parut une page détachée d'une harangue de 1836. Ce Lafayette canadien, qui, lui aussi, *s'enivrait de la délicieuse sensation du sourire de la multitude,* persistait à oublier que, si les passions sont les seuls orateurs qui persuadent aisément la foule, la politique n'est pas une géométrie, mais une hygiène qui s'applique, qu'elle se fait non avec le cœur, le ressentiment et l'enthousiasme, mais avec le cerveau, la prévoyance et la réflexion. Ne comprenant

rien à ce qui s'était passé, trop disposé à traiter de renégats ses amis d'autrefois, qui avaient tiré de l'union le meilleur parti possible, il se prononça pour le rappel de celle-ci et fit figurer dans son programme l'annexion aux États-Unis, le suffrage universel, l'éligibilité de la magistrature, l'abolition des dîmes et du gouvernement responsable. Vains efforts : le peuple vit avec une pénible surprise son ancien favori combattre M. La Fontaine et répudia les doctrines du parti rouge; la voix du tribun resta sans écho; le gouvernement impérial se montra sévère à l'égard des annexionnistes et donna raison à lord Elgin sur tous les points. Montréal perdit son titre de capitale, et l'assemblée demanda au gouverneur de convoquer le parlement tantôt à Toronto, tantôt à Québec. Toutefois, le système des capitales alternatives ayant paru trop dispendieux, la reine fut priée, en 1857, de faire un choix, qui se porta sur Ottawa, ville naissante, isolée dans la forêt, située sur la limite des deux provinces. Cette décision, qui était dictée par des raisons stratégiques, donna lieu à des récriminations nombreuses, et son exécution mit en péril l'existence de plusieurs ministères. Ces querelles sont aujourd'hui oubliées, Ottawa est restée la capitale de la confédération ; les Canadiens se félicitent d'avoir profité de la leçon de Montréal et suivi l'exemple des Américains.

La retraite volontaire de MM. La Fontaine et Baldwin en 1850, au moment où leur prestige était à son apogée, avait eu pour conséquence la formation du ministère Hincks-Morin, qui, avec une couleur libérale plus accusée, ne devait pas s'écarter de leur ligne de conduite. Il préparait avec ménagemens la solution de diverses questions qui agitaient alors les esprits, convaincu qu'il vaut mieux dénouer celles-ci que les déchirer, lorsque, en 1854, il fut mis en minorité par une coalition des rouges et des tories. Un appel aux électeurs n'ayant pas réussi, il se retira définitivement. Les conservateurs avaient cessé de bouder le régime constitutionnel; ils avaient, à leurs dépens, fait leur apprentissage, et compris, selon un mot célèbre, qu'une chambre, même mauvaise, vaut toujours mieux qu'une antichambre, que le premier devoir de l'homme d'état est de réussir, en s'accommodant des choses mêmes et des personnes qui peuvent lui déplaire : ils firent des ouvertures aux libéraux modérés, s'engageant à accepter les principaux points de leur programme, à favoriser le règlement des réserves du clergé et de la tenure seigneuriale. L'alliance de la majorité des Canadiens français avec les conservateurs du Haut-Canada fut conclue, scellée sur cette base, et eut des effets très heureux. Le nouveau cabinet Mac-Nab-Morin proposa aussitôt un projet sur les réserves du clergé protestant, qui consistaient en de grandes étendues de terres que jadis on lui avait assez arbitrairement affectées. On décida

que les sommes provenant de l'aliénation formeraient un fonds spécial qui serait réparti entre les municipalités pour les besoins de l'instruction et les chemins : les traitemens annuels et allocations précédemment octroyés aux ministres du culte seraient continués leur vie durant. Après bien des débats, la question de la tenure seigneuriale fut résolue dans le même esprit de conciliation : en introduisant au Canada un régime seigneurial très adouci, les rois de France avaient cherché avant tout à favoriser la colonisation, et c'est ainsi que tout émigrant pouvait réclamer l'étendue de terre qu'il voulait sans rien payer tout de suite au seigneur ; celui-ci possédait la terre, non pour lui-même, mais pour ceux qui le représentaient à la condition expresse de la défricher. Toutefois, le système avait fait son temps, il paralysait les progrès de l'industrie, de l'agriculture, et il tomba au milieu d'applaudissemens unanimes : seul ou presque seul, M. Papineau l'avait défendu en 1850, disant qu'il était fondé sur la justice, et que son abolition n'avait pour patrons que des mendians de popularité : le seigneur reparaissait sous le démocrate à tous crins. En même temps qu'elle accordait une indemnité qui finit par atteindre le chiffre de 6 millions de piastres, la loi proclama l'affranchissement du sol et de toutes les charges qui le grevaient, sauf une légère rente foncière rachetable à volonté, et cette grande révolution économique s'accomplit sans aucun trouble, sans la moindre commotion.

La théorie de la double majorité ne laissait pas non plus de soulever de fréquens conflits : en principe, l'union des deux Canadas n'ayant constitué qu'une seule province, une simple majorité semblait devoir la gouverner ; mais M. Baldwin ayant abandonné son portefeuille, parce que la majorité du Haut-Canada ne l'avait pas suivi dans une motion d'intérêt secondaire, on en vint, par une sorte de raffinement constitutionnel, à considérer que le ministère devait la commander dans chaque section. Poussée à l'extrême, cette théorie eût abouti à rendre toute administration impossible ; entendue d'une manière raisonnable, elle se réduisait à ceci : par suite de la position spéciale des deux races, les représentans de l'une ne pourraient s'opposer aux réclamations de l'autre ; en un mot, la majorité simple suffisait à la législation générale, elle devenait injuste lorsqu'il s'agissait d'une législation particulière. Au reste, cette doctrine n'arriva jamais à prévaloir d'une manière complète et indiscutable, et ceux qui l'invoquaient le plus dans l'opposition se firent parfois un jeu de ne point la respecter quand ils eurent le pouvoir.

Depuis quelque temps déjà, l'opinion publique se prononçait avec une vivacité extrême contre la composition du conseil législatif, qui, nommé par la couronne, investi d'attributions à peu près semblables

à celles de la chambre des lords, avait, en mainte circonstance, fait échec au gouvernement et repoussé certaines mesures populaires. On reprochait encore à ses membres de ne pas assister régulièrement aux séances, on s'imaginait qu'ils auraient plus de poids s'ils recevaient du peuple leur investiture. La chambre vota une adresse à la reine en la priant de recommander au parlement impérial la substitution du principe électif à celui de la nomination par la couronne. Déjà, sous l'influence de l'école économique qui estime qu'on doit ne conserver les colonies qu'autant qu'elles *paient* et ne voir en elles que des débouchés, des sources de revenus, l'Angleterre commençait à adopter le système du *fara da se*, leur reconnaissant une indépendance à peu près entière pour le règlement de leurs affaires intérieures, disposée à les laisser se gouverner pourvu qu'elles se défendissent elles-mêmes. Aussi le parlement impérial se contenta-t-il de rappeler les clauses de l'acte d'union qui instituaient le conseil législatif et d'autoriser le parlement canadien à opérer la modification réclamée. On conserva aux anciens conseillers leurs sièges leur vie durant, mais on leur adjoignit quarante-huit membres élus pour huit ans : tout membre de la chambre haute devait posséder dans son collège électoral des biens fonciers d'une valeur de 2,000 louis. Il en est un peu de certaines réformes comme de ces pèlerinages à La Mecque qu'exécutent de pieux musulmans en faisant quatre pas en avant, trois pas en arrière : après avoir beaucoup récriminé contre l'ancienne organisation, on s'aperçut que la nouvelle valait peut-être moins encore; il y eut parfois grève des électeurs et grève des candidats; les choix laissèrent à désirer, tous ceux qui se sentaient quelque ambition cherchant à entrer à la chambre basse, où se faisaient et se défaisaient les ministères. De 1856 jusqu'à l'établissement de la confédération, le conseil législatif fut une vertu, il ne fut pas un pouvoir, et les Canadiens, qui ne se piquent point d'entêtement contre les faits, n'hésitèrent pas en 1867 à revenir au système de 1840.

De 1854 à 1862, le progrès matériel et intellectuel marche du même pas que le progrès politique. Fondée sous les auspices de l'épiscopat catholique, pourvue de quatre facultés, l'université Laval va contribuer grandement à développer l'éducation et la littérature françaises. Les travaux publics, les canaux, la colonisation intérieure reçoivent une impulsion vigoureuse; on inaugure le chemin de fer du Grand-Tronc qui traverse le pays sur une longueur de plus de 2,000 kilomètres; le prince de Galles passe l'Océan et assiste à l'inauguration du pont Victoria, qui, jeté sur le Saint-Laurent, en face de Montréal, ne mesure pas moins de 3 kilomètres : cette visite princière est suivie de plusieurs autres, celles du prince Alfred, deuxième fils de la reine Victoria, du prince de Joinville

et du prince Napoléon. Le Canada, si longtemps oublié, sort de son isolement et recommence à attirer l'attention de la France en envoyant à l'Exposition universelle de 1855 des échantillons de ses produits. En 1856, M. de Belvèze, commandant la frégate française la *Capricieuse*, vient stationner dans les eaux canadiennes : « La présence des Français, écrit M. Turcotte (1), fut un véritable événement. Les Canadiens, sans distinction d'origine, accueillirent et fêtèrent, surtout dans les principales villes, avec le plus grand enthousiasme, le premier navire de guerre français venu depuis la conquête ; ils saisirent cette occasion de témoigner à la France leurs profondes sympathies. Ce n'étaient pas des étrangers qu'ils recevaient, mais des frères, des alliés ; c'étaient les fils d'une des nations les plus puissantes du globe. » La mission de M. de Belvèze eut pour résultat l'établissement d'un consulat général de France au Canada et une diminution des tarifs qui permit aux deux pays d'entrer en relations commerciales ; jusqu'alors, la France n'achetait rien au Canada et le peu qu'elle lui fournissait arrivait par intermédiaire. C'est en présence de nos marins qu'eut lieu la pose solennelle d'un monument commémoratif de la deuxième bataille d'Abraham : longtemps auparavant la ville de Québec avait érigé un obélisque aux deux héros des plaines d'Abraham, Wolf et Montcalm, avec cette inscription : *Mortem virtus communem, famam historia, monumentum posteritas dedit.* Du haut de cette pierre, réunis par la mort, par la gloire, les deux rivaux semblaient prêcher à leurs compatriotes l'oubli du passé et la réconciliation. De son côté, la ville de Montréal éleva un monument à la mémoire des victimes de l'insurrection de 1837 : après la réhabilitation par l'amnistie et l'indemnité, venait la glorification des

(1) *Le Canada sous l'Union* (1841-1867), 2 vol. in-12, par M. Louis Turcotte. On consultera aussi avec fruit : le très intéressant ouvrage de M. de Lamothe, *Cinq Mois chez les Français d'Amérique*, 1 vol. ; Hachette. — *Histoire du Canada et des Canadiens-Français*, par M. Eugène Réveillaud, 1 vol. in-8°, 1884. — Montigny, *Histoire du droit canadien, Catéchisme politique.* — Loranger, *Commentaire du code civil.* — Lefaivre, *la France canadienne.* — Claudio Jannet, *la Race française dans l'Amérique du Nord.* — Charles de Bonnechose, *la France en Amérique.* — Chauveau, *l'Instruction publique au Canada*, 1 vol. 1876. — L.-O. David, *les Patriotes de 1837-1838.* — Paul de Cazes, *Petites Notes sur le Canada.* — Trudel, *Nos Chambres hautes.* — De Molinari, *l'Irlande, le Canada, Jersey.* — *Les Guêpes canadiennes*, compilées et annotées, par Auguste Laperrière. — Les Conférences de M. Hector Fabre, représentant du Canada à Paris, devant la Société de géographie commerciale de Paris. — *Les États-Unis et la Doctrine de Monroë*, par M. de Varigny (*Revue des Deux Mondes*, avril 1879). — Rameau, *Acadiens et Canadiens.* — S. Pagnuelo, *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada.* — *Parallèle entre lord Beaconsfield et sir John Macdonald*, par Joseph Tassé, député d'Ottawa. — Todd, *Histoire du droit constitutionnel.*

défenseurs du peuple franco-canadien; la réparation était complète.

C'est encore au ministère conservateur, présidé par MM. Cartier et Mac-Donald, les deux frères siamois, comme on les a surnommés, que revient l'initiative du travail de refonte et de codification des lois civiles du Bas-Canada : en plein XIXe siècle, cette province vivait encore sous le régime de la coutume de Paris, devenue insuffisante et incertaine sur bien des questions que le temps, cet éternel fabricant de nœuds gordiens, avait fait surgir. Le travail de codification, observait M. Cartier en le présentant à la chambre, a été fait à l'imitation du code français et en marchant sur ses traces; il n'y a donc aucune crainte de ne pas réussir. Si, ajoutait-il, le Bas-Canada veut grandir, s'il veut conserver son individualité et sa nationalité, rien ne sera plus capable de réaliser ses espérances que l'adoption d'un code civil. Celui-ci fut promulgué le 1er août 1866 et publié dans les deux langues. Tout en prenant pour modèle notre code civil, ses auteurs ne l'ont pas copié servilement, mais ils l'ont adapté au caractère, aux habitudes de leurs concitoyens, et c'est ainsi qu'ils ont maintenu, consacré la liberté absolue de tester, qu'un statut provincial de 1805 avait déjà instituée; c'est ainsi qu'ils abandonnent à chaque confession religieuse la tenue des actes de l'état civil, tout ce qui regarde la célébration du mariage et l'appréciation de sa validité.

Il n'y a pas plus de génération spontanée en politique qu'en histoire naturelle; les questions appellent les questions, et la philosophie de l'histoire les montre jaillissant les unes après les autres d'une source mystérieuse, obéissant à une sorte d'atavisme et produisant souvent les effets les plus inattendus, comme il arrive dans l'ordre physiologique pour les générations humaines. Si le principe de la responsabilité ministérielle a conduit les Canadiens au système de la double majorité, l'agitation pour la représentation, fixée d'après le chiffre de la population, va faire surgir l'idée d'une confédération. Tant que les Haut-Canadiens se virent moins nombreux que les Bas-Canadiens, ils se gardèrent bien de protester contre cette clause de l'acte d'union qui leur accordait un chiffre égal de représentans; mais, dès 1856, les choses ont changé de face: grâce à l'émigration anglaise que favorisait la métropole, la proportion se trouve renversée. Toujours prompts à changer leur fusil d'épaule, enclins à décorer leur esprit de domination du masque d'un principe, les Haut-Canadiens s'emparèrent de la théorie s imprudemment mise en avant par M. Papineau. N'était-elle pas juste en elle-même? Était-il sage de laisser deux peuples vivre sur un pied d'antagonisme? Ne devait-on pas craindre qu'un refus

persistant n'amenât la même crise qui menaçait d'éclater entre le Nord et le Sud des États-Unis? M. George Brown et les libéraux *Clear Grits* firent grand bruit à ce sujet : protestations, réunions, bannières ornées de la devise : *Rep. by pop.*, par abréviation de *Representation by population*, pamphlets protestans de tout genre contre les descendans des Gaulois, contre les catholiques romains, dépeints comme une race inférieure vouée au sort des Iroquois et des Peaux-Rouges, rien ne manqua à l'agitation. A ces argumens léonins les orateurs du Bas-Canada, les premiers ministres, MM. Mac-Donald et Cartier, opposaient force raisons décisives : l'union accomplie dans la pensée formelle que l'égalité serait maintenue, l'exemple de l'Angleterre où, loin d'accepter la représentation des hommes seulement, on avait toujours tenu compte des intérêts, de la propriété, des classes de la société; dans une certaine mesure celui des États-Unis, où les grands états n'ont pas plus de sénateurs que les petits. Une fois la représentation fondée sur le nombre, il n'y avait qu'un saut à exécuter pour tomber dans le suffrage universel. Le Bas-Canada faisait-il autre chose que se maintenir sur le terrain de la légitime défense et pouvait-on citer un seul exemple de domination française?

Le conflit s'aggravait chaque année et menaçait de s'éterniser, car les partis se balançaient dans le parlement au point qu'une seule voix pouvait décider du sort d'une administration. Depuis longtemps, la presse, les publicistes indiquaient comme remède l'union des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, et, dès 1858, MM. Cartier et Mac-Donald l'avaient fait entrer dans leurs programmes : des pourparlers furent entamés, mais les provinces maritimes ayant montré peu d'empressement, les négociations traînèrent en longueur. En 1864, le danger d'une scission, la faiblesse des cabinets qui se succédaient rapidement, des élections générales répétées firent comprendre aux hommes politiques la nécessité de sortir de cette impasse. La guerre de sécession aux États-Unis, alors dans toute son intensité, la possibilité d'une rupture de l'Angleterre avec cette république, la menace de l'abrogation des traités de réciprocité avec les Américains, les espérances d'annexion bruyamment affirmées par leurs journaux et leurs politiciens, la nécessité de se défendre soi-même, puisque la métropole laissait ce soin aux colonies, tout concourait à pousser celles-ci vers un rapprochement. Ne devaient-elles pas en retirer les plus grands avantages commerciaux et politiques? Grâce aux provinces maritimes, le Canada ne se trouverait plus emprisonné en quelque sorte pendant cinq mois dans les glaces; il aurait des ports de mer ouverts toute l'année, l'outillage d'une nation forte, capable de faire face à son ambitieux voisin et de se passer de lui. Tandis qu'elles

possèdent en abondance de précieux minéraux, le charbon, des pêcheries magnifiques, l'Ouest leur apporterait ses terres à blé, l'Est, le Canada central, ses facilités pour ses industries, ses manufactures, un des plus beaux fleuves navigables du monde. En 1864, sir Étienne Taché (un Canadien *siré*, comme on dit plaisamment de ceux qui reçoivent de la reine le titre de sir ou de chevalier) forma un ministère de conciliation où entra le parti libéral du Haut-Canada, et, le 1er octobre, une conférence solennelle réunissait à Québec les délégués des provinces maritimes avec les membres du gouvernement canadien. Le projet qui sortit de leurs délibérations instituait une législature fédérale chargée de régler les affaires communes, telles que la milice, les douanes, les pêcheries, la nomination des juges, et composée d'un gouverneur général, sorte de vice-roi constitutionnel nommé par la couronne, d'un sénat et d'une chambre élue pour cinq ans. — Le sénat aurait 76 membres nommés à vie, 24 pour chaque Canada, 24 pour les provinces maritimes, 4 pour Terre-Neuve. La représentation d'après le nombre ayant prévalu dans la formation de la chambre des communes, le Bas-Canada conserverait 65 députés, le Haut-Canada en aurait 82, la Nouvelle-Écosse 19, le Nouveau-Brunswick 15. Chaque province gardait le contrôle de ses institutions civiles, religieuses et municipales, pouvait amender sa constitution, sous cette réserve que les lieutenans-gouverneurs seraient choisis, salariés par le pouvoir fédéral, et que le gouverneur général aurait, pendant un an, le droit de *veto* sur les lois votées par les législatures locales. Enfin la conférence de Québec réclamait une union douanière et un chemin de fer intercolonial, reliant le Saint-Laurent à la ville d'Halifax. Ce projet fait grand honneur aux hommes qui l'ont conçu et mené à bonne fin : partant de cette vue très juste qu'il faut greffer le neuf sur le vieux, qu'on n'improvise pas l'avenir, mais qu'il se fait avec du passé, ils ont combiné dans un heureux mélange la constitution anglaise et américaine, emprunté à la première le régime monarchique, la responsabilité ministérielle, à la seconde le principe de la fédération dépouillé de certaines exagérations qui constituent chaque état presque indépendant du pouvoir central. Comme l'observa le premier ministre, sir John Mac-Donald, le président des États-Unis, se trouvant élu pour une courte période, ne peut jamais être considéré comme le souverain de la nation, il est seulement le chef heureux d'un parti. Il est aussi un quasi-despote pendant quatre ans, car il possède un grand pouvoir, un patronage immense, et son cabinet se compose de chefs de départemens qu'il peut consulter ou ne pas consulter, irresponsables en droit, tandis qu'il l'est en fait : on aboutit ainsi à une espèce de démocratie contrôlée par une contrefaçon de césa-

risme. Les Canadiens peuvent donc, en toute vérité, répéter aux Américains le mot de M. Joseph Tassé : « Nous ne voulons pas de l'annexion, parce que nos institutions politiques sont plus libres que les vôtres. »

Devant le parlement de Québec, la cause de la confédération, après un mois de débats, triompha à une forte majorité : les démocrates trouvèrent trop monarchique et trop aristocratique la nouvelle constitution, d'autres exprimèrent la crainte qu'elle ne portât un coup à la nationalité française et qu'elle n'augmentât singulièrement les dépenses. Sous l'influence des États-Unis, les provinces maritimes se montrèrent d'abord hostiles et firent échec au projet ; mais le gouvernement impérial s'appliqua lui-même à calmer leurs appréhensions, l'opinion publique se modifia, un nouveau ministère se forma dans le Nouveau-Brunswick et ordonna des élections générales : au mois de juin 1866, les chambres adoptaient des résolutions favorables à la confédération. Un semblable revirement ne tarda pas à se manifester dans le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, grâce à l'accord de M. Tupper et du chef de l'opposition, M. Archibald ; seules les îles du Prince-Édouard et de Terre-Neuve persévérèrent dans leur refus. Le projet ne rencontra aucune opposition de la part de la chambre des lords ni de la chambre des communes, et, le 1er juillet 1867, la confédération était inaugurée au milieu des réjouissances publiques. On donna aux provinces réunies le nom assez baroque de *Dominion of Canada*, puissance du Canada, celui de province de Québec au Bas-Canada, celui d'Ontario au Haut-Canada. Lord Monk prêta serment comme premier gouverneur du Dominion, et choisit pour principaux ministres MM. Mac-Donald et Cartier, ceux-là mêmes qui, ayant créé le nouveau régime, se trouvaient justement appelés à le faire fonctionner.

VI.

J'ai entendu conter quelque part l'apologue suivant. Au commencement du monde, Dieu conçut l'idée de le peupler par des créatures vivantes, des arbres et des fleurs. Un jour donc, comme c'était le régime parlementaire qui régnait alors, il assembla sa chambre et apporta sur le bureau le projet de la Rose, en y joignant le dessin de la fleur parfumée et délicate, telle que nous le possédons aujourd'hui. Un grand brouhaha se fit aussitôt dans la majorité et des amendemens nombreux se mirent à pleuvoir. Quelques députés allèrent même jusqu'à protester contre ce qu'ils taxaient d'inutilité ruineuse et en appelèrent à la conscience publique. Celui-ci s'élance à la tribune et dépose un amendement tendant à

la suppression radicale des épines; au nom du goût public cet autre demande le renvoi au ministre des beaux-arts, parce que la feuille de la rose est découpée en nervures inégales; un troisième prétend exagéré le nombre des pétales et sollicite une réduction; un quatrième fait ressortir son peu de solidité. Ce que Dieu voyant, il prend un grand parti, prononce la dissolution de la chambre et décrète la création. Sans cette décision héroïque, nous marcherions peut-être à quatre pattes, et nous n'aurions ni la verdure, ni les fleurs, ni les oiseaux pour nous consoler du reste. En imaginant cette spirituelle boutade, son auteur songeait sans doute à certaine variété de parlementarisme bavard et impuissant, qui se consume lui-même dans un dédale d'ajournemens, de commissions, d'expédiens, obstinément attaché aux formes, à cette procédure tracassière qui fait disparaître le fond des questions sous l'inanité de la phrase, oublier le procès pour le plaidoyer, la cause pour l'orateur, le but pour le moyen. Sans doute le régime parlementaire au Canada a, lui aussi, de nombreux inconvéniens: la *fonctionnomanie* y sévit avec âpreté, la chasse aux portefeuilles et aux places amène des calculs peu édifians et telle mesure qui eût réclamé une vigoureuse initiative, qu'un despote intelligent eût résolue en vingt-quatre heures, a subi d'interminables retards. En outre, nos esprits français, façonnés depuis des siècles au système unitaire et centralisateur, comprennent malaisément cette constitution bicéphale, cette reconnaissance officielle de deux races, ces discours prononcés successivement en anglais et en français dans la même assemblée, cet échafaudage de ministères et de parlemens qui parfois représentent des opinions diverses et se mettent en conflit. En présence de ce spectacle, nous éprouvons la même impression qu'en entrant dans une usine : les poulies qui grincent, les mille rouages qui vont en sens contraire et paraissent s'entrechoquer, les machines qui gémissent, ce tapage assourdissant, tout cet appareil bruyant, tumultueux, nous donnent la sensation d'une confusion universelle. Regardons-y de plus près, nous verrons que cet outillage de l'usine canadienne obéit à des directeurs expérimentés et que cette variété de ressorts ne nuit pas à l'harmonie de la machine : les résultats, cette pierre de touche des principes, leur donnent raison jusqu'à présent; le régime parlementaire a servi de véhicule au progrès, à la liberté, il a appris aux Canadiens à faire leurs affaires eux-mêmes, car l'Angleterre n'exerce plus qu'une suzeraineté purement nominale, qui se manifeste par le maintien d'un seul régiment anglais à Halifax et l'envoi d'un gouverneur constitutionnel avec un traitement de 50,000 dollars pris sur le budget fédéral. Leurs luttes politiques sont ardentes, mais au fond, ces rouges et ces bleus, ces conservateurs et ces

libéraux qui semblent séparés par un abîme, ne diffèrent guère que par des nuances, et en général ils ne recherchent que le pouvoir avec ses avantages directs, sans ces concussions, sans ces spéculations qui en d'autres pays produisent tant de scandales. Les ministres, quand ils se retirent des affaires, reprennent leur ancienne fonction ou sont nommés juges par la reine, et l'un d'eux racontait, non sans fierté, qu'un de ses confrères des États-Unis, apprenant qu'au bout de quinze ans de ministère, il n'avait pas augmenté sa fortune, l'avait amicalement traité d'imbécile. Un autre fait remarquable, c'est la longévité de leurs hommes d'état : voici, par exemple, sir John Mac-Donald, né premier ministre comme d'autres naissent chefs d'opposition, possédant ces rares instincts que Royer-Collard appelle la partie divine de l'art de gouverner, habile à discipliner une majorité, à se concilier l'affection de ses partisans et ayant trouvé la solution de ce problème difficile : la création de l'ouvrier tory ; ses compatriotes le comparent à lord Beaconsfield. Il est député depuis quarante ans, il a été trente ans ministre ; depuis 1854, si l'on excepte le ministère Brown-Dorion, qui dura quarante-huit heures, le cabinet libéral de 1863 et 1864, l'administration Mackenzie de 1873 à 1878, il a fait partie de tous les gouvernemens qui se sont succédé : il y rencontre des Canadiens français dignes de voir leurs noms associés au sien, M. Cartier, mort en 1873, sir Hector Langevin, MM. Chapleau et Caron, qui, dans le ministère fédéral, représentent aujourd'hui la province de Québec.

Ce n'est pas à dire pour cela que les électeurs se considèrent comme inféodés à leurs élus et que ceux-ci puissent disposer de leurs suffrages comme de ceux d'un bourg pourri (1). La plupart ont eu à pâtir des caprices populaires et, en 1878, sir John Mac-Donald s'est vu préférer, par la ville de Kingston, qu'il représentait depuis trente et un ans, un homme obscur, candidat de M. Mackenzie : mais à peine commise, la faute se trouva aussitôt réparée,

(1) Les Canadiens regardent l'électorat comme une fonction, non comme un droit naturel et les conditions varient selon les provinces. Par exemple, dans Ontario et Québec, on exige que le citoyen anglais soit principal locataire ou tenancier de propriétés valant à la ville 300 piastres, et dans les campagnes 200 ; ou bien qu'il possède un revenu de 30 piastres à la ville, de 20 à la campagne. — Au Nouveau-Brunswick, il doit avoir des propriétés foncières pour 100 piastres, ou 400 de valeurs mobilières, ou un revenu annuel de 40 ; au Manitoba, est électeur tout sujet anglais après trois mois de résidence, s'il possède une propriété foncière de 100 piastres, ou s'il est locataire de biens-fonds valant 200 ou payant 20 piastres de rente. Dans la Colombie anglaise, il suffit d'être sujet anglais et d'avoir douze mois de résidence dans son district électoral. — Les sénateurs fédéraux doivent avoir trente ans au moins et posséder 4,000 piastres de propriétés foncières dans la province de Québec ; tout candidat à la députation doit être sujet anglais et propriétaire ou tenancier de terres valant au moins 2,000 piastres. — La piastre, comme le dollar, vaut 5 francs.

car deux circonscriptions du Manitoba et de la Colombie anglaise se disputèrent l'honneur d'avoir pour député le premier ministre. Très curieux d'ailleurs le mécanisme électoral du Dominion. La bataille s'engage par une cérémonie légale qu'on appelle la nomination ou mise en candidature, et qui a pour but de déterminer d'avance, d'une manière invariable, le chiffre des compétiteurs : cette présentation des candidats a lieu dans un édifice public, entre midi et deux heures, au moyen d'une déclaration signée de vingt-cinq électeurs et du dépôt d'une somme de 50 piastres ; souvent les rivaux conviennent d'une réunion générale où se débattent les conditions de la lutte. A la différence des meetings anglais, savamment, confortablement organisés, comme une séance de la chambre, où l'on discute les questions du jour à grand renfort de chiffres, d'argumens solides, de détails minutieux, l'assemblée populaire française se tient le dimanche, sur le préau de l'église, à la sortie de la messe, et dure dans chaque paroisse de midi à six heures, sans autre interruption que les vêpres. Chaque candidat a deux ou quatre orateurs qui chantent tour à tour ses vertus, les défauts de son adversaire, sans jamais lasser *l'habitant* (c'est le nom que prend le paysan canadien). Pour lui, la politique remplace le théâtre, il y cherche avant tout un plaisir intellectuel, se montre plus sensible à la rhétorique qu'au raisonnement et fait plus de cas d'un élan d'éloquence que d'une bonne démonstration économique. Quelquefois il se laisse influencer par des raisons assez originales, et on rapporte l'exemple d'un candidat battu parce qu'il n'avait pas d'enfans. Un brave citoyen lui avait lancé ce syllogisme triomphant : « Nous avons tous beaucoup d'enfans et nous voulons que notre député s'occupe de leur avenir ; or, vous n'en avez pas, donc vous ne comprendriez pas la nécessité de vous en occuper, et nous ne voterons pas pour vous. »

Le jour du scrutin venu, l'électeur entre seul dans la salle des votes, il y donne son nom et on lui remet un bulletin paraphé avec une enveloppe qu'il ne peut emporter dehors sous peine d'une forte amende : ce bulletin contient les noms des candidats présentés. Il fait une croix vis-à-vis de celui qu'il préfère, renferme le papier dans l'enveloppe et le remet à l'officier rapporteur qui le dépose dans l'urne en sa présence. Il n'y a pas de scrutin de ballottage. Toute contestation d'une élection fédérale ressortit à la cour supérieure du district judiciaire où elle a eu lieu, sauf appel à la cour suprême. Les drapeaux, les rubans, les cocardes sont sévèrement prohibés, les auberges doivent rester fermées un jour d'élection ; mais c'est en vain que la loi prodigue les pénalités, les fraudes n'en vont pas moins leur train et les élections coûtent fort cher, 4 ou 5,000 piastres, soit en moyenne de 20 à 25,000 francs. De là la

nécessité pour chaque parti d'instituer un fonds spécial, une sorte de tontine qui s'alimente par des cotisations ou autrement. Le Canadien est grand buveur, et tout candidat qui veut réussir doit trouver un moyen de *payer la traite*, c'est-à-dire de faire boire pendant la période électorale ; sans quoi l'habitant prononce la terrible formule qui équivaut à une excommunication majeure : *On ne s'amuse pas.* Il faut donc l'amuser, et s'y prendre adroitement, car il suffit d'un seul verre de genièvre pour faire casser une élection, et c'est aussi une affaire très onéreuse qu'une contestation. Aussi quelle ingéniosité ! que de stratagèmes pour tourner ce code redoutable ! Le candidat n'offrira pas directement à boire, mais qui lui interdit de livrer du bétail, du cognac, des habits sans en réclamer le prix ? La cour suprême refuse au clergé le droit de dénoncer un individu ou un parti comme entaché d'erreur religieuse, mais comment pénétrer le secret du confessionnal, comment forcer le curé à donner la communion à tel habitant qui vote pour un rouge, quand il devrait voter pour un blanc ? Reprendra-t-on les erremens du parlement de Paris qui, au XVIIIe siècle, faisait porter entre quatre soldats les derniers sacremens à certains jansénistes réprouvés par l'église ? L'affaire vient-elle en justice, on ne saurait trop admirer avec quelle subtilité témoins et inculpés louvoient entre la vérité et le mensonge, évitent de se compromettre. Lisez leurs dépositions dans l'affaire de Berthier en 1878, vous reconnaîtrez que la tradition de l'avocat Pathelin ne se perd pas chez les Français d'Amérique, qu'ils ont à leur service des trésors de casuistique et de rouerie normande.

Malgré ces ombres au tableau, la confédération marche sur un terrain très sain, très solide, et, depuis son établissement, elle s'agrandit dans tous les sens. L'Ile du Prince-Édouard, la Colombie anglaise sont venues à elle, et, en 1870, elle a, au prix de 7,500,000 francs, racheté à la compagnie de la baie d'Hudson le territoire du Nord-Ouest qui ne contient pas moins de 1,800,000 milles carrés de terres, soit 465 millions d'hectares, dont près de la moitié vaut au moins deux piastres l'acre (1). Ainsi se réalise la prédiction d'un homme d'état américain, M. William Seward : « Les États-Unis regretteront un jour d'avoir traité le Canada avec autant d'orgueil et de jactance. Le Canada est destiné à devenir le siège d'un immense empire, la Russie du Nord américain, mais une Russie avec une civilisation plus avancée que la Russie d'Europe. Toutes les étoiles politiques du Sud doivent s'éteindre, tandis que celles qui éclairent le pôle nord augmentent toujours en éclat et en splendeur. » Un journal illustré du Dominion a publié une caricature patriotique représentant le Gulliver canadien, avec une figure débonnaire et

(1) L'acre canadien représente un peu plus des deux cinquièmes de l'hectare français.

placide, sans autres armes que ses bras et ses mains gigantesques, engloutissant la plus grande partie du continent américain, tandis qu'une foule de Lilliputiens, armés jusqu'aux dents, le Turc, le Yankee, l'Allemand, l'Italien, le contemplent d'un air envieux et stupéfait. Pour développer sa puissance et frayer la voie à l'émigration, pour que ses immenses *terres noires* deviennent plus rapidement le grenier du monde, le géant sillonne le Dominion de canaux, de lignes ferrées; il a achevé l'Intercolonial, dépensé 250 millions pour canaliser le Saint-Laurent, et voici qu'il construit le Transcontinental qui, reliant les deux océans, de Port-Moody à Halifax, mettant une partie de l'Asie en communication avec l'Europe, va traverser la confédération entière sur une longueur de 4,650 kilomètres. *My politic is railway:* Ma politique est une politique de chemins de fer, avait dit sir Allan Mac-Nab, et sir John Mac-Donald s'est emparé de la devise. Le projet toutefois a subi mainte vicissitude : le parti conservateur, qui en avait eu l'initiative, tombe en 1873, pour avoir concédé la ligne à un capitaliste canadien qui commit la faute de chercher à s'entendre avec des financiers américains liés à une compagnie rivale. Le parti libéral en prend la responsabilité, dépense plus de 15 millions en frais d'explorations, mais, répugnant à engager le crédit du pays dans de grandes opérations, il se borne à suivre le mouvement, à emboîter le pas derrière l'émigration, au lieu d'aller de l'avant. En 1878, les conservateurs remontent au pouvoir, et, dès l'année suivante, ils signent avec un syndicat une convention par laquelle celui-ci s'oblige à terminer le Transcontinental en 1890, moyennant une subvention de 130 millions de francs, qui vient d'être augmentée de 157 millions, et une concession de 10 millions d'hectares de terres. Dès lors les travaux se poursuivent avec une véritable fureur : neuf mille ouvriers sont employés aux seuls travaux sur le lac Supérieur, et la compagnie du Pacifique a désarmé les préventions de l'ancien premier ministre libéral, M. Mackenzie, qui, revenant des montagnes Rocheuses, adressait tout récemment une dépêche des plus flatteuses à son président, M. Geo Stephen. Il ne reste plus à faire aujourd'hui que 1,300 kilomètres environ, et l'inauguration est fixée en 1886. On a calculé que le voyage de Liverpool ou du Havre au Japon par Montréal et le Pacifique Canadien sera de 1,722 kilomètres plus court que par New-York et le Transcontinental américain : le tarif d'émigration de Québec à Winnipeg va être réduit de 31 à 12 piastres.

Dans un discours prononcé le 5 février 1884, sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer et des canaux, présentait, au sujet du Nord-Ouest, des chiffres dignes d'attention. 100,000 cultivateurs, ensemençant chacun 320 acres, avec un rendement moyen de 20 minots, y récolteraient 640 millions de minots d'excellent blé,

soit 50 pour 100 de plus que la production totale des États-Unis; or, sans parler de ses mines, de bassins houillers très étendus, le Nord-Ouest renferme six zones qui donneraient à 100,000 cultivateurs 320 acres. Le ministre ajoutait, avec un légitime sentiment d'orgueil : « Lorsque les États-Unis, avec une population de plus de 38 millions d'habitans, entreprirent de construire un chemin de fer transcontinental, l'univers en fut étonné. Ce projet attira l'attention du monde civilisé, et chaque jour la presse l'annonça comme un fait merveilleux. Or, tous ont dit qu'il s'en fallait de beaucoup que le *Union* et le *Central-Pacific* fussent aussi longs que le *Pacific Canadian :* ils ne couvraient qu'environ 1,900 milles de chemin, tandis que le chemin de fer canadien du Pacifique seul en couvre 2,541 milles; et cependant, 4 millions 1/2 de Canadiens ont eu le courage d'entreprendre un ouvrage plus grand que celui des États-Unis, qui avait provoqué l'admiration de l'univers. » Déjà on rencontre, dans le Nord-Ouest, de grandes exploitations, comme la ferme Bell, qui n'a pas moins de 50,000 acres, dont 7,000 en pleine culture, et rapporte de très beaux bénéfices : divisée en quatre sections, que relie un téléphone, munie d'un bureau central, elle est organisée sur le modèle des grandes fermes de l'Ouest américain. Tous, d'ailleurs, actionnaires de compagnies agricoles ou simples colons, prospèrent et se montrent satisfaits de leur sort; mais ici encore éclate le génie différent des deux races : au rebours du colon anglais, le Français a besoin de voisiner, de coloniser par groupes; il n'aime pas les fermes isolées, leur préfère des bandes de terre étroites et longues et place sa maison sur le bord de la route, aussi près que possible de la maison voisine. Avis aux socialistes européens qui déclament contre la tyrannie du capital! Le gouvernement canadien offre gratuitement 64 hectares de terres excellentes à tout colon qui s'engage à s'établir et défricher pendant trois ans à partir de la prise de possession. Ce délai expiré, le titre devient définitif, et le nouveau propriétaire peut, à titre de préemption, acheter un lot contigu de même étendue au prix de 1 1/2 à 2 dollars l'acre, ainsi qu'une parcelle boisée de 20 acres. Ces *homestead*, ou biens de famille, la loi les déclare, jusqu'à concurrence d'une valeur de 2,000 dollars, insaisissables pour toute dette antérieure ou postérieure : le mari ne peut les aliéner sans le consentement de la femme, qui acquiert un droit d'usufruit après sa mort (1). Quant aux simples cultivateurs, qui n'ont pour tout

(1) Dans son excellent ouvrage, *le Canada et l'Émigration française* (1 vol. in-8°. Québec, 1884), M. Frédéric Gerbié conseille au colon qui veut s'établir concessionnaire de ferme au Canada, de ne pas s'embarquer sans quelques économies. Le voyage coûte 4 à 500 francs, et si l'on peut disposer de 9 à 10,000 francs, il y a tout avantage à faire défricher au lieu de défricher soi-même. Un cultivateur qui veut s'établir avec

capital que leurs bras, ils peuvent acheter facilement un *homestead* en se louant quelque temps comme garçons de fermes, car leurs salaires varient de 125 à 150 francs par mois : on cite l'exemple d'un cordonnier anglais qui, arrivé dans le Nord-Ouest avec 2 dollars 1/4 en 1879, possède aujourd'hui 480 acres de terre. A vrai dire, il fait un peu froid là-bas, puisqu'en hiver le thermomètre descend jusqu'à 25 degrés au-dessous de zéro ; mais les labours commencent au mois d'avril, la neige disparaît alors, et on s'y habitue vite, paraît-il, car les Canadiens adorent leur climat, et c'est chez eux un dicton populaire que l'homme qui aime bien son pays n'y a jamais froid : nulle part non plus il n'y a autant de centenaires qu'au Canada. Cependant, la neige a bien quelques inconvéniens, et c'est ainsi que, dans une des provinces maritimes, le retard d'un train qui portait un député, et avec lui la fortune du ministère, faillit avoir des suites funestes : « En vain, pour l'attendre, écrit M. Hector Fabre, tous les orateurs de la droite avaient-ils épuisé leur éloquence ; il ne restait plus sur la brèche que le premier ministre, qui parlait déjà depuis quarante-huit heures et qui commençait à se sentir un peu las. Enfin, le train entre en gare, et, de joie, le premier ministre s'évanouit dans les bras de la majorité. »

Presque au milieu du Dominion, à égale distance du pôle et de l'équateur, se trouve le territoire du Manitoba. Là vivait, en 1869, une population demi-nomade, les *Half-Bred*, en français les Bois-Brûlés, nés en majeure partie de mariages entre les Indiennes et les Français-Canadiens, parlant notre langue et professant la religion catholique. Après le rachat de ce territoire à la compagnie

sa famille dans le Nord-Ouest, sur un quart de section (160 acres ou 64 hectares), se trouve obligé aux dépenses suivantes : provisions pour un an, 1,500 francs; une paire de chevaux, 1,000; une paire de bœufs, 700; une vache, 150; chariots, charrues, mobilier, grains, etc., 1,400; maison et étable, 1,000; total, 5,775 francs; il y a aussi les frais d'exploitation qu'on évalue à 12 ou 13 piastres par acre. S'il cultive lui-même, il peut réaliser un bénéfice net de 30 à 40 pour 100, s'il fait cultiver, le bénéfice se réduira à 20 pour 100. En admettant la possibilité et l'utilité de diriger une émigration agricole au Canada, il deviendrait indispensable, vu l'absence ordinaire d'avances chez nos paysans, de créer une société de colonisation qui, après avoir payé le voyage, fournirait la terre, la maison, les instrumens, et prélèverait sur la vente des récoltes l'intérêt avec l'amortissement du capital. Quant à l'émigration industrielle, elle doit se restreindre aux ouvriers qui ne s'occupent pas d'articles de fantaisie, mais de la fabrication des objets les plus usuels : les menuisiers, selliers, cuisiniers, cuisinières, seraient très recherchés; l'ouvrier de fabrique ne réussirait pas. A la suite du krach de l'Union générale, plusieurs gentilshommes français ont pris la résolution virile d'émigrer au Canada; l'un d'eux, devenu propriétaire d'une grande ferme, possède déjà trente vaches laitières, plusieurs chevaux; pour pêcher, il a devant lui un lac très poissonneux, de 2 à 300 kilomètres de long sur 40 de large; comme chasse, un territoire grand comme un empire.

d'Hudson, le gouvernement d'Ottawa résolut d'y diriger un courant d'émigration anglaise : il fait décréter son annexion pure et simple sous le nom de province du Manitoba, envoie un gouverneur, des arpenteurs à Winnipeg, bourg d'un millier d'âmes, situé à l'embouchure de la Rivière-Rouge, et capitale du pays. Mais voilà que les métis, ces demi-sauvages, comme les appelaient dédaigneusement les politiciens d'Ontario, s'avisent de trouver mauvais qu'on veuille disposer d'eux sans les consulter et installer de nouveaux colons sur des terres dont ils ont la jouissance depuis un temps immémorial. Ils se réunissent, forment un comité national, et, au nombre de quatre cents, se portent au-devant du gouverneur. « Qui vous envoie? leur demande celui-ci. — Le gouvernement. — Quel gouvernement? — Le gouvernement que nous avons fait. » Ils obligent M. Mac-Dougall à rebrousser chemin fort piteusement, constituent de pied en cap un gouvernement provisoire, avec un président, un ministère, et choisissent, comme symbole de leur origine et de leur république indo-canadienne, le drapeau blanc fleurdelisé, au milieu duquel on place la harpe d'Irlande. Puis, ils lancent une déclaration solennelle dont voici le préambule : « Nous, les représentans du peuple, assemblés en conseil au Fort-Garry, le 24 novembre 1869, après avoir invoqué le Dieu des nations, nous appuyant sur les principes fondamentaux de la morale, déclarons solennellement, au nom de notre constitution et en notre propre nom, devant Dieu et devant les hommes, que nous refusons de reconnaître l'autorité du Canada, qui prétend avoir le droit de nous commander et de nous imposer une forme de gouvernement despotique... » Toutefois, ils se ravisent et entrent en négociations avec le ministère fédéral; mais, au moment où tout va s'arranger sans effusion de sang, les colons anglais, déjà nombreux autour du lac Winnipeg, s'insurgent contre les métis. Le président Louis Riel, qui prend au sérieux son rôle de dictateur, fait saisir les plus mutins; leur chef, un nommé Scott, est traduit devant un conseil de guerre, jugé, condamné, fusillé. Loin d'affermir son autorité, cette exécution découragea ses partisans eux-mêmes, au point que deux bataillons de la milice, commandés par le colonel Wolseley, furent accueillis en libérateurs par les métis, et Louis Riel avec ses principaux complices obligés de s'enfuir aux États-Unis. Cependant, les délégués du gouvernement provisoire auprès du Dominion étaient reçus comme les ambassadeurs d'un gouvernement régulier; on accepta leurs conditions, on traita ces vaincus comme des vainqueurs, on érigea le district de la Rivière-Rouge en province autonome, avec un lieutenant-gouverneur, des ministres responsables, deux chambres, l'une élective, l'autre à vie, où la langue fran-

çaise et la langue anglaise sont traitées sur un pied d'égalité parfaite. (Cette dernière, qui se composait de sept membres, a eu le rare désintéressement de se dissoudre elle-même pour alléger les dépenses de l'état.) De plus, la confédération prenait à sa charge la majeure partie des dépenses provinciales jusqu'à ce que la population comptât au moins 400,000 âmes. Aujourd'hui, les Manitobains envoient au parlement deux sénateurs et cinq députés; Winnipeg, la Ville-Champignon, compte 30,000 habitans; la valeur de la propriété s'y accroît d'une façon extraordinaire. On peut en juger par cette anecdote: il y a douze ans, un paroissien de l'archevêque Taché, contraint de quitter le pays, vient le trouver, et, s'excusant de ne pouvoir payer son banc à l'église, lui offre, pour acquitter sa dette, un petit morceau de terrain dans Saint-Boniface: « A peine de quoi payer une messe basse, » ajoute timidement le brave homme. L'archevêque accepte: dix ans après, le terrain se revendait 130,000 francs.

Malgré les dépenses considérables occasionnées par les chemins de fer et les canaux, les habitans du Dominion sont peut-être, parmi les contribuables du monde civilisé, ceux qui paient le moins d'impôts. Point d'armée permanente, donc pas de budget de la guerre, une simple milice d'environ 50,000 volontaires, qui se triplerait ou se quintuplerait demain s'il survenait une collision avec les États-Unis. Les recettes du budget fédéral de 1884 atteignent le chiffre de 36,800,000 piastres environ, la dépense ne dépasse pas 28,730,157 piastres, soit un excédent de 8 millions. Le 29 février 1884, M. S.-L. Tilley, ministre des finances, apportait son projet de budget pour l'exercice 1885: dépenses, 29,811,639 piastres, revenus, 31 millions, qui se décomposent de la sorte: douanes, 20,000,000; accise, 5,500,000; postes, 1,900,000; travaux publics, 3,000,000; intérêts sur placemens, 750,000; autres sources, 800,000. L'impôt foncier continue à rester inconnu dans cet eldorado économique, et, chose non moins étonnante, les évaluations ministérielles n'ont rien d'exagéré, puisqu'au 30 septembre dernier, l'état des recettes accusait un excédent de 10 millions de francs. Dans ces candides et enviables budgets, les douanes figurent pour les deux tiers du revenu total: les Canadiens n'ont pas hésité à adopter en 1880 un régime très énergique, qui, sans distinction, frappe les produits anglais comme les autres; au reste, par l'organe du marquis de Lorne, la métropole leur a reconnu le droit de conclure des traités de commerce avec les pays étrangers (1). La seule différence qui, sous ce rapport, existe entre les

(1) Il y a environ deux ans, un homme d'état canadien français vint à Paris pour négocier un traité de réciprocité commerciale. M. Chapleau avait adressé à M. Jules Ferry une lettre où il invoquait « la communauté d'origine et de religion. » Quel-

libéraux et les conservateurs, c'est que les premiers réclament des droits d'entrée plus modérés; mais ni les uns ni les autres ne partagent les théories cosmopolites des libre-échangistes européens, qui comparent la protection à un boulet, les tarifs canadiens à un musée d'instrumens de torture, et prétendent qu'en suivant l'exemple des Américains, le Dominion a oublié la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse qu'un bœuf. Les conservateurs répondent avec le prince de Bismarck qu'ils ne sont ni libre-échangistes, ni protectionnistes, mais Canadiens, qu'ils font ce qu'ils croient le plus utile à leur pays, qu'après tout, les tarifs sont l'impôt le moins gênant, qu'ils relèvent le travail national et lui apprennent à s'affranchir des États-Unis, vis-à-vis desquels il se trouvait jusqu'alors dans une sorte de vasselage économique. Ils ajoutent encore que le refus de ceux-ci de proroger les traités de commerce, la dureté de leur régime douanier, les coalitions, les *rings* de leurs manufacturiers ont rendu nécessaires ces représailles. Non-seulement ils ont racheté les déficits du passé, mais ils ont des excédens qui leur ont permis de réduire les droits de 2 millions 1/4 de piastres. Ainsi le tarif de protection a été un tarif de revenu : il a encouragé les manufactures, puisque les importations de coton brut, qui, en 1877-1878, ne dépassaient pas 7,243,413 livres, atteignent en 1882 le chiffre de 27,353,721 livres; la production houillère a augmenté de 700,000 tonnes, le consommateur se procure les marchandises, les cotons, les lainages dont il a besoin à des prix moindres que ceux de 1878; le cultivateur vend aussi son blé plus cher qu'auparavant. Si la balance du commerce ne penche pas en faveur du Dominion, si les importations de 1882-1883 atteignent 123,137,019 piastres et si l'exportation n'a été que de 88,334,031, cela tient aux efforts tentés pour créer une industrie nationale, aux travaux du Pacifique, qui ont nécessité une introduction considérable de matières premières, cotons, fers, machines. Naturellement celles-ci ne peuvent rendre aussitôt les avantages qu'on a le droit d'en espérer, et plusieurs années se passeront avant qu'elles paient en développement industriel, en salaires, ce qu'elles auront coûté.

VII.

La constitution de 1867 a remis aux législatures provinciales tout ce qui se rattache aux intérêts purement locaux et en particulier à

qu'un, auquel il l'avait lue, lui fit observer qu'il eût mieux valu biffer le mot religion quand on s'adressait à des gens qui lui ont déclaré la guerre. Sans prétendre qu'un sentiment sectaire ait entraîné l'échec d'un traité avantageux aux deux pays, il est permis de regretter que M. Chapleau n'ait pas rempli la mission dont il avait tant de motifs d'espérer le succès.

l'instruction publique; mais, les minorités religieuses d'Ontario et de Québec ayant insisté pour obtenir des conditions qui les rendissent indépendantes des majorités, l'acte d'union stipula que rien dans les lois provinciales « ne devrait préjudicier à aucun droit ou privilège conféré à aucune classe de personnes relativement aux écoles confessionnelles. » La seule atteinte à la liberté d'enseignement au Canada consiste en ce que chaque père de famille doit payer une contribution annuelle affectée au soutien des écoles primaires de son canton pour ceux de ses enfans âgés de sept à quatorze ans, qu'ils les fréquentent ou non. Tandis que les législatures d'Ontario et de Québec rivalisent de libéralisme envers leurs minorités confessionnelles, la majorité anglo-protestante du Nouveau-Brunswick, en haine de l'élément français, qui grandissait à vue d'œil, avait cru pouvoir proscrire l'enseignement religieux : de là une irritation très vive qui se traduisit par des refus de payer les cotisations scolaires, par des emprisonnemens et des émeutes; le sang coula, un shérif, deux miliciens furent tués en 1874. La presse américaine tonna contre les malheureux Acadiens, fanatisés par leurs prêtres, disait-elle; elle publia des caricatures où le pape, les jésuites massacraient les missionnaires du progrès. Après dix-huit mois d'enquête, le procès se termina par l'acquittement en masse des accusés (il avait fallu choisir les jurés dans une population presque tout entière catholique). Le Nouveau-Brunswick a fini par se rendre aux vœux du parlement fédéral, il a reconnu la liberté d'enseignement, et, sous le nom poétique d'académie acadienne, le clergé français a fondé dans le comté de Gloucester un collège où l'on enseigne le latin, le grec, toutes les études classiques. Parmi les traits particuliers au système scolaire du Nouveau-Brunswick, il faut signaler le *boarding-room*, c'est-à-dire l'usage d'accorder à l'instituteur, comme partie de son traitement, le privilège d'être hébergé à tour de rôle par les principales familles de l'endroit. Cette pratique fait l'objet de discussions fort vives dans les conférences d'instituteurs aux États-Unis, au Canada, et ne paraît pas devoir se perpétuer.

Depuis 1853 surtout, l'instruction publique a fait de grands progrès dans le Dominion : ce peuple, qui, sous le patronage de la couronne d'Angleterre, a réalisé cette conception idéale d'une république conservatrice et chrétienne, estime que les chemins de fer, les canaux, les écoles sont le luxe d'une jeune démocratie, et il n'hésite pas à s'imposer de lourds sacrifices lorsqu'il s'agit de ses enfans. Dans la seule province de Québec, le gouvernement, pendant l'année 1882-1883, a dépensé 352,677 piastres pour les établissemens scolaires, tandis que les contributions générales payées directement par les habitans s'élevaient à 2,809,739 piastres; sur une population catholique et protestante de 1,359,027 habitans, la

statistique relève 5,039 écoles et maisons d'éducation, 7,211 professeurs et instituteurs, 245,225 élèves, ce qui donne une moyenne d'un élève par moins de six habitans. Les institutions se classent en cinq grandes divisions : écoles supérieures ou universités (elles sont au nombre de trois); écoles secondaires, collèges ou académies ; écoles normales, écoles spéciales, écoles primaires.

Quant aux universités, collèges classiques et couvens, ils ne sont point régis par les lois scolaires; ce sont des institutions indépendantes qui reçoivent une subvention de l'état, à condition d'envoyer chaque année un rapport au surintendant. D'après la loi de 1875, ce dernier doit se conformer aux avis du conseil supérieur dont il a la présidence et qui se compose de deux comités : dans la section catholique romaine figurent les huit évêques ou administrateurs des diocèses spirituels avec un nombre égal de personnes nommées par le lieutenant gouverneur ; la section protestante renferme autant de membres qu'il y a d'évêques dans l'autre et elle a le droit de s'adjoindre cinq associés. Il y a appel à ces deux comités de toute décision prise par le surintendant. Celui-ci n'a pas seulement le conseil supérieur pour le contrôler, et, pour l'assister, des inspecteurs, des bureaux d'examinateurs, des visiteurs d'écoles, il se trouve aussi en présence d'une institution fort originale, les commissaires d'écoles ou syndics, élus chaque année au nombre de cinq par une assemblée générale de tous les propriétaires et revêtus d'attributions importantes. Ces représentans du peuple forment une véritable corporation, et, à ce titre, peuvent acquérir, posséder, louer tous biens destinés à l'éducation, choisir des emplacemens, faire bâtir, exproprier, imposer des cotisations scolaires. Ils nomment des instituteurs munis d'un brevet, règlent les études, le temps des examens, tranchent toute contestation entre les instituteurs et les parens. Il y a appel de leurs décisions au surintendant, mais il faut pour cela l'avis conforme de trois visiteurs d'écoles, et ceux-ci sont les membres résidens du clergé, les juges de paix, les députés et sénateurs, le maire, les officiers supérieurs de la milice, etc. Lorsque, dans une municipalité scolaire, il existe un certain nombre de familles qui professent une religion différente de la majorité, celles-ci ont le droit d'avoir pour leurs enfans des écoles séparées sous le contrôle de trois syndics choisis par elles. Ainsi tout est prévu pour assurer le respect des croyances, l'indépendance du citoyen, son intervention active et constante dans l'enseignement. Les circulaires du surintendant actuel, M. Ouimet, définissent en bons termes l'esprit des lois scolaires de la province de Québec : « Dans notre système d'instruction primaire, nous enseignons d'abord aux enfans le catéchisme des vérités religieuses, afin de leur apprendre à servir Dieu, puis les manuels d'agriculture et de dessin, pour les mettre en état

de servir leur pays. *Pro Deo et Patria*, voilà les mots que le législateur canadien a inscrits au frontispice de nos maisons d'éducation... Le dualisme scolaire est le corollaire du dualisme des religions et des nationalités qui se partagent le pays. L'état s'unit aux deux cultes en matière d'éducation et il n'autorise pas une école à être athée, mais s'il lui demande d'être chrétienne pour lui accorder ses secours, il n'exige pas qu'elle appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport, et de là harmonie parfaite dans la population. »

La liberté religieuse marche à côté de la liberté d'enseignement au Canada. Point de budget des cultes : chaque confession entretient elle-même ses ministres, ses églises, et l'état ne connaît pas plus le clergé, les congrégations, pour les protéger que pour les tracasser ou les persécuter. Ils peuvent comme les autres citoyens, fonder une université, un collège, une école, vendre, tester, acquérir par donation ou autrement. Toutefois le prêtre canadien-français prélève sur l'habitant une sorte d'impôt, la dîme, ou le vingt-sixième de toutes les récoltes, mais il suffit, pour s'en décharger, de déclarer qu'on n'appartient pas à la religion catholique. Cette coutume, restée populaire dans ces campagnes patriarcales, a donné naissance à un singulier usage qui permet à l'habitant d'exercer contre son curé de fructueuses représailles. Rien de plus beau, disent les Canadiens, qu'un beau champ de blé, un bâtiment sous voiles, et une femme enceinte : or, ils ont tellement pris au sérieux le précepte de l'évangile : Croissez et multipliez ! qu'il n'est pas rare de rencontrer des familles de vingt, vingt-cinq et même trente enfans ; à peine le vingt-sixième est-il né, on le porte en grande pompe au presbytère et voilà le curé chargé à son tour de payer la dîme, car il devient son parrain, et doit le nourrir, l'élever à ses frais, et l'amener à âge d'homme.

Si, du reste, l'habitant accepte joyeusement cet impôt, s'il s'est habitué à voir dans son curé un ami, un conseil, le véritable magistrat de sa paroisse, c'est que celui-ci a toujours travaillé, lutté à ses côtés, c'est qu'aujourd'hui il ne cesse de lui donner l'exemple et se montre grand bâtisseur, grand défricheur, grand éducateur. Il est des prêtres comme les curés Labelle et Racine, qui ont réalisé des prodiges, en installant, dans les régions les plus reculées, au péril de leur vie, des colonies aujourd'hui florissantes. Allez à l'Ouest ! répétait sans cesse Greeley aux Américains ! Allez au Nord, Canadiens français et catholiques ! dit le père Labelle, avec une clairvoyance toute prophétique ! On doit le reconnaître avec M. Étienne Parent, ce clergé ne s'est pas contenté de prier du haut de la montagne, il est descendu dans la plaine pour combattre les combats de la religion et de la patrie ; il a construit cette nationalité avec une

sorte de ciment providentiel, en la confondant avec la religion, si bien qu'aux yeux des Canadiens, être mauvais catholique, c'est être mauvais Français. C'est encore grâce à lui que les tribus sauvages ont à jamais enterré la hache de guerre, accueillent pacifiquement les visages pâles, et que l'administration les traite avec bonté, les assiste pendant l'hiver, respecte leurs territoires de chasse et de pêche, fonde pour elles et entretient des écoles où les enfans indiens apprennent, avec leur propre idiome, les élémens du français et de l'anglais. De là son influence si considérable qui se manifeste dans la vie sociale, d'une manière parfois un peu austère. En même temps qu'il se montre peu favorable au théâtre, dont le ton d'ironie perpétuelle affaiblirait, selon lui, le sentiment national et le culte pour la France, il cherche à empêcher les mariages entre catholiques et protestans. « Il n'a pu y parvenir, dit M. Fabre, qu'en créant un obstacle aux relations mondaines entre ces deux groupes sociaux. Cet obstacle, il l'a fait surgir en proscrivant des salons français la valse, et aussitôt on a vu s'éloigner à tire-d'aile la jeunesse anglaise. Cette ordonnance peut paraître puérile aux sceptiques : il n'y avait pourtant pas de meilleur moyen de mettre la société française à l'abri des influences mondaines environnantes, influences plus puissantes que les plus patriotiques résolutions; il n'y avait pas de meilleur moyen de défendre les jeunes Canadiennes contre les surprises du cœur. Les Anglaises ne vont guère dans les salons français, parce qu'elles s'y voient condamnées au quadrille perpétuel; de leur côté les Françaises ne vont guère dans les salons anglais, parce qu'il leur faudrait se borner à regarder danser leurs heureuses rivales. » Cette sévérité toute puritaine a atteint son but, et à certains points de vue, il existe une véritable muraille de Chine entre les deux races : c'est ainsi que, dans son ouvrage sur l'instruction publique au Canada, M. Chauveau a pu très finement comparer l'état social de son pays à ce fameux escalier de Chambord qui, « par une fantaisie de l'architecte, a été construit de manière que deux personnes puissent le monter en même temps sans se rencontrer et en ne s'apercevant que par intervalles. Anglais et Français, nous montons comme par une double rampe vers les destinées qui nous sont réservées sur ce continent, sans nous connaître, nous rencontrer, ni même nous voir ailleurs que sur le palier de la politique. Socialement et littérairement parlant, nous sommes plus étrangers les uns aux autres que ne le sont les Anglais et les Français d'Europe. »

Les membres du clergé canadien ne se contentent malheureusement pas de déployer leur zèle contre les prétentions, souvent abusives, des ministres protestans; ils se divisent eux-mêmes en

deux partis qui renouvellent la lutte de *l'Univers* contre *le Correspondant*, de Veuillot contre Montalembert et Dupanloup, et dont les querelles intestines ont eu à plusieurs reprises un caractère très acerbe. Les ultramontains ont montré une humeur fort ombrageuse dans cette affaire Guibord, où Mgr Bourget, évêque de Montréal, refusa l'absolution, la sépulture catholiques à un membre d'un institut canadien; ils ont en mainte occasion soulevé de bruyantes polémiques, fulminé contre les périls du libéralisme, dénoncé au Vatican l'université Laval, qu'ils accusaient de recevoir des professeurs libéraux et même protestans. Le saint-siège les a jugés trop zélés, trop prodigues d'anathèmes; il a conféré à l'université Laval l'investiture canonique, approuvé l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui, dans ses mandemens, défendait à ses prêtres toute participation directe aux conflits politiques. A-t-il été obéi complètement? Il serait téméraire de l'affirmer, mais, en masse, le clergé canadien semble aujourd'hui animé de l'esprit le plus tolérant, et l'on trouve un témoignage piquant de cette modération dans le mot d'un curé à son paroissien, qui, invité par lui à prier pour la reine Victoria, voulait savoir d'abord si elle était catholique : « Je n'en suis pas tout à fait sûr, mais Mgr l'évêque m'a dit qu'elle était trop bonne pour ne pas l'être un jour ou l'autre : prie toujours pour elle en attendant. » Ajoutons qu'en cherchant bien, on trouverait à grand'peine parmi nos anciens compatriotes deux ou trois cents francs-maçons, et que M. Papineau est le seul qui se soit fait enterrer civilement.

« Les Français de France! » « Nos gens, » disent-ils en parlant de nous, qui, avec nos théories préconçues, nos jugemens dogmatiques et superficiels, nous demandons si nous ne sommes pas dupes d'un mirage, en voyant cette Vendée transatlantique essaimer avec une étonnante rapidité, et, seule, sans appui de l'ancienne mère patrie, malgré l'émigration constante de l'Angleterre, pénétrer dans les comtés de l'Ouest, dans le Nouveau-Brunswick, dans les territoires du Nord-Ouest, jusque dans l'Ontario, franciser la capitale du Dominion et se répandre sur les États-Unis eux-mêmes. Les économistes reprochent à l'habitant sa routine agricole, son luxe, son imprévoyance; ils prétendent que partout où il s'installe, il assassine le sol (*they have murdered the soil*); ils constatent que les trois quarts de l'industrie, du commerce canadiens se trouvent entre des mains anglaises. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, et on pourrait invoquer le témoignage très autorisé de M. Stephen, président de la compagnie du Pacifique, qui voyant chaque jour les colons à l'œuvre, déclare supérieur et préférable aux autres le Français, en raison de ses qualités naturelles de sociabilité, d'esprit

d'ordre, d'union, de bonne humeur et de persévérance. Si les Canadiens se dirigent de préférence vers les professions libérales, c'est que l'argent, le nerf de l'industrie, leur manque, tandis que les hommes et les capitaux anglais ne cessent d'affluer dans la colonie. En attendant, ils se multiplient, ils s'échelonnent sur toute la longueur du Dominion, entre l'Atlantique et le Pacifique : à l'avant-garde, à l'entrée du Saint-Laurent, l'île du Prince-Édouard, avec ses onze mille Acadiens, les descendans de cette race poétique dont Longfellow a chanté les malheurs; puis la Nouvelle-Écosse avec ses 41,000, le Nouveau-Brunswick avec ses 57,000 Français et Acadiens; au centre, la province de Québec n'en a guère moins de 1,000,000, Ontario en compte 103,000; le Manitoba et la Colombie 14,000. Au mois de juin dernier, pendant la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens, de nombreux orateurs ont cité ces chiffres avec orgueil et rappelé que, sur 211 députés dont se compose le parlement fédéral, on compte 55 députés français de la province de Québec qui jouent un rôle prépondérant, puisqu'ils peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre et marchent la main dans la main toutes les fois que la question nationale ou religieuse est en jeu. Au parlement fédéral, dit un écrivain, rien ne se fait sans nous; à Québec, au parlement provincial, rien ne se fait que par nous. A ce groupe compact il convient d'ajouter quelques députés français qui viennent d'Ontario et du Nouveau-Brunswick : dans les circonscriptions où ils ne sont pas encore assez nombreux, ils se concertent et ne donnent leurs voix qu'à bon escient. L'un d'eux est ministre au Nouveau-Brunswick, l'autre député à la chambre d'Ontario, où il a prononcé un discours en français pour affirmer son droit.

En dehors de ces 1,300,000 Canadiens français, on en trouve aux États-Unis près de 500,000, par groupes de 5,000, de 10,000 et même de 15,000, qui, eux aussi, se comptent, fondent des journaux, des écoles, des sociétés de Saint-Jean-Baptiste et sont comme autant de petites Frances qui n'oublient pas la grande : quatre d'entre eux viennent d'entrer à la chambre des députés de l'état du Maine. Certes, il y aurait exagération à affirmer que l'accord le plus sympathique règne entre les diverses nationalités du Dominion, que les Anglais voient sans dépit les Français d'Amérique surgir de dessous terre et pulluler partout; et de même, parmi ceux-ci, on trouverait plus d'un *chauvin* qui caresse l'espoir de fonder un état absolument autonome lorsque sonnera l'heure de la séparation d'avec l'Angleterre; mais, au fond, l'immense majorité se contente de rester attachée à ses souvenirs, de partager les mêmes espérances dans l'avenir de la patrie commune : à défaut d'un mariage d'inclination,

les deux races ont contracté une union de raison. Depuis 1867, les hommes d'état du Dominion, de la métropole se sont appliqués à dissiper les jalousies, à faire pénétrer cette vérité que le progrès de la race française importait au maintien de la suzeraineté britannique, à la grandeur de la confédération, en y introduisant une variété, un coloris, une sève qui autrement feraient défaut. Le duc d'Édimbourg a scandalisé la colonie anglaise de Québec en répondant à une jeune miss : « Je ne comprends pas qu'une dame canadienne ne sache pas le français. » En 1880, l'avant-dernier gouverneur, le marquis de Lorne, gendre de la reine d'Angleterre, rappelait avec tact que le parlement anglais a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands lui ont léguées : *La reine le veut! La reine remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence*, voilà des formules usitées encore à Londres et dont il demandait l'introduction à Ottawa, comme marque d'une même origine. Et, plus tard, lors de l'inauguration de la Société royale qu'il a fondée, il formait des vœux pour que les Canadiens maintinssent dans toute sa pureté « le grand idiome qui est entré pour une si large part dans la formation de la langue anglaise. »

VIII.

Ce vœu a-t-il été exaucé? Notre langue a-t-elle résisté à cette redoutable épreuve d'une séparation séculaire? Ou, subissant la rouille du temps, a-t-elle perdu ses qualités distinctives d'élégance, de clarté et d'harmonie! La question est complexe et ne saurait se trancher d'un mot; ce qu'on peut affirmer d'abord avec tous les voyageurs sérieux qui ont visité ce pays, c'est que le Canadien parle encore le français du XVIe et du XVIIe siècle, cette langue si savoureuse, si robuste de la Touraine, de l'Ile-de-France, avec son caractère spécial et ses tournures gauloises; c'est qu'on retrouve dans ce parler une foule de locutions originales, vieille monnaie marquée au bon coin, qui datent de Rabelais et de Montaigne et dont nous pourrions tirer parti, bien qu'elles ne figurent point dans le Dictionnaire de l'Académie française; c'est encore qu'il n'existe pas, comme on l'a prétendu à la légère, de patois canadien, et, qu'à l'intonation près, l'habitant qui sort de l'école primaire s'exprime plus correctement que notre ouvrier et notre paysan, et ne le cède guère à la société cultivée qui a fait ses études classiques à l'université Laval. Le signe distinctif de cette langue serait plutôt un archaïsme de bon aloi et la préservation de l'argot, du néologisme qui forceront bientôt à étudier le français de Bossuet comme une

langue morte. Qu'il se glisse maintenant, à côté des mots du cru, nombre d'anglicismes et de barbarismes, quoi d'étonnant en un pays où fleurit le régime parlementaire, cet ennemi naturel de la littérature, et, qui plus est, un parlementarisme bicéphale, fédéral, provincial et polyglotte? Ne cherchez donc pas le purisme au prétoire, ni au parlement; sauf quelques bons orateurs comme MM. Chauveau, Chapleau, Mercier, Laurier, sir Hector Langevin, la tribune canadienne nous offre bien peu de modèles de l'art de bien dire (1).

Ce n'est pas non plus la presse qui aurait le droit de se poser comme une vestale du beau langage, mais il faut reconnaître qu'elle a, elle aussi, rendu le plus important service au français, en le vulgarisant, en le monnayant pour ainsi dire, et faisant l'éducation politique du peuple. De même que le chemin de fer a détrôné la diligence, ainsi le journal a remplacé *le Quêteux*, ce trouvère de la jeune France, sorte de gazette vivante, qui jadis, allait de paroisse en paroisse et, le soir, à la veillée, colportait les nouvelles et cancans, la chronique et la rumeur publique. Aujourd'hui *le carré de papier* pullule, et sans parler des journaux anglais, on en compte dix français à Québec, six à Montréal, trois aux Trois-Rivières, deux à Saint-Hyacinthe, à Saint-John, plusieurs au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, tous remarquables par la ferveur de leur patriotisme, par leurs annonces qui s'étalent, à la mode américaine, en première page, à côté des articles de fond, et aussi, hélas! par la véhémence de leurs polémiques : plusieurs, comme *le Canadien*, *la Presse*, *le Monde*, *la Patrie*, atteignent et dépassent un tirage de dix mille. Un des plus anciens et des mieux rédigés est assurément *la Minerve*, de Montréal, qui traite avec soin les questions locales et publie assez souvent de bonnes études sur la colonisation, l'agriculture et le commerce. « Vous me demandez pourquoi notre presse ne se pique guère d'atticisme, me disait un Canadien : cela tient aux souvenirs d'autrefois, au temps peu éloigné encore

(1) En dehors des ouvrages cités dans cette étude, je signalerai encore ceux-ci : Maximilien Bibaud, *Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française au Canada*. — Oscar Dünn, *Glossaire franco-canadien*. — Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, *Au Coin du feu*, *Mélanges d'histoire et de littérature*. — J. Barthe, *le Canada reconquis par la France*. — Gagnon, *Chansons populaires du Canada*. — Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*. — Buies, *le Saguenay*. — Louis H. Taché, *la Poésie française au Canada*. — Routhier, *A Travers l'Europe*, 2 volumes in 8°; Québec. — Faucher de Saint-Maurice, *Œuvres complètes*, 3 volumes. — *L'Histoire de cinquante ans*, par M. Bédard. — *Histoire des grandes familles canadiennes*, par l'abbé Daniel. — *L'Histoire des Abénakis*, par l'abbé Maurault. — *Histoire de la Colonie française au Canada*, par M. Faillon. — Sylva Clapin : *la France transatlantique*, 1 vol.; Plon.

où on nous traitait de Canucks, où certains gallophobes annonçaient que notre langue finirait par sembler aussi déplacée dans le parlement que l'erse ou le gaélique dans celui de la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas désarmé, nous restons toujours casque en tête et cuirasse au corps, nous craignons un retour offensif de l'ennemi et nous exigeons de nos journaux qu'ils frappent fort et dur; sans cela peu de lecteurs et encore moins d'abonnés. C'est pourquoi nous ne connaissons pas la critique fine, nuancée, l'épigramme qui égratigne plus qu'elle ne déchire, la médisance enveloppée dans un compliment comme une pilule dans un bonbon: nous cognons à tour de bras ou nous portons aux nues; entre le panégyrique et l'éreintement pas de milieu. » La presse canadienne peut cependant revendiquer quelques publicistes qui ont fait preuve d'un talent délicat et mesuré, comme M. l'abbé Casgrain avec ses Biographies littéraires, M. Oscar Dünn, auteur d'un bon Glossaire franco-canadien, MM. De Celles, Provencher, Gérin, Marchand, Lusignan, Hector Fabre, directeur d'un nouveau journal, le *Paris-Canada*, qui a pour but de faire mieux connaître « le Canada à la France et la France au Canada. » Il faut aussi tenir compte de l'action bienfaisante des instituts ou cercles, de l'université Laval, de la Société royale et de deux recueils périodiques *la Revue canadienne* et *les Nouvelles Soirées canadiennes,* petites oasis intellectuelles où la polémique fait trêve et laisse le champ libre aux travaux littéraires, à la nouvelle et aux vers. On y rencontre des études de MM. Faucher de Saint-Maurice, Dansereau, Tremblay, Buies, Lemay, Chapais, Poisson, Poirier, etc., dont plusieurs, le *Voyage en Europe* de M. Routhier entre autres, ont subi très honorablement l'épreuve du livre.

La littérature canadienne ne date guère que de 1840 : avant cette époque, elle se résume presque tout entière dans les chansons; vieilles chansons françaises, comme *la Claire Fontaine*, devenue là-bas le chant national, complaintes populaires comme celle de *Cadieux, Petit rocher de la haute montagne;* ballades naïves et touchantes comme celle du *Canadien errant,* que tout habitant sait avant même d'apprendre à lire, et qui a rendu plus célèbre M. Gérin-Lajoie, que son honnête roman de *Jean Rivard;* chansons historiques, satiriques et politiques. Un tel genre convient essentiellement à cette race gaie, moqueuse et sociable qui se consolait de la persécution avec de petits vers, comme à l'époque où la France avait un gouvernement absolu tempéré par des chansons. Un compatriote attire-t-il l'attention par quelque haut fait? Vite une chanson! S'agit-il d'une élection? On s'adresse au poète du cru et les couplets malins courent bientôt le pays! La fête nationale de Saint-Jean-Baptiste a fourni mainte chanson au répertoire, et sir George

Cartier a dû une bonne partie de sa popularité à celle qu'il composa pour le premier banquet, en 1834. Sur les grands fleuves, dans la solitude des forêts éternelles, au fond du Nord-Ouest, partout retentit la chanson, cette fidèle amie du Canadien. Chose remarquable! ces simples cultivateurs, ces coureurs de bois ont souvent de magnifiques voix de ténor qui feraient la fortune d'un impresario assez avisé pour aller les découvrir au-delà de l'océan.

« Nous ne sommes que des amateurs, » me disait un de leur écrivains. Sans souscrire à ce jugement trop modeste, on peut admettre que jusqu'ici nos cousins d'Amérique ont été plus occupés à faire l'histoire qu'à l'écrire; l'action a absorbé la pensée, ils ont couru au plus pressé, à la conquête des libertés politiques. Songez que la première librairie française date de 1816, que, lorsqu'un nouveau livre français parvenait au Canada, on en faisait aussitôt des copies manuscrites qui circulaient de main en main! Les livres qu'ils publient pendant la période de lutte, pendant les temps historiques, ont avant tout le caractère d'armes de combat, comme le grand ouvrage de Garneau, qui fut une révélation pour ses concitoyens et leur valut plus qu'une armée, puisqu'il leur rendit la foi nationale et la certitude du succès. Aujourd'hui même, en pleine paix, en pleine liberté, que d'obstacles, que de circonstances défavorables! Isolé, privé de cet éther intellectuel qui se dégage d'un public lettré, de cette éducation artistique qui se fait par les yeux, dans la rue, au théâtre, par la contemplation des milliers de chefs-d'œuvre que renferme une vieille société, par la conversation avec les maîtres illustres, l'homme de lettres canadien languit, livré à ses propres ressources. S'adresse-t-il à un journal, le directeur lui offre une rémunération dérisoire, car lui-même a grand'peine à nouer les deux bouts, les abonnés conservant la fâcheuse habitude de payer d'une façon irrégulière (on cite l'exemple d'un lecteur qui d'un seul coup solda un arriéré de quarante ans dans son testament). La littérature ne nourrissant pas son homme, on la regarde comme un art d'agrément et on applique à la lettre le mot de Villemain : « Elle mène à tout, à condition d'en sortir. » La plupart des écrivains canadiens ont dû s'ingénier pour trouver un gagne-pain, et trop souvent la politique, cette décevante sirène, les arrache aux fortes études qui seules mûrissent le talent : sur une centaine d'auteurs vivans en 1880, M. Benjamin Sulte, dans son Étude sur la poésie de son pays, compte quarante fonctionnaires publics.

Un autre écueil sur lequel ils sombrent fréquemment, c'est la tendance au pastiche, le besoin d'imiter quelque écrivain français, d'exagérer ses qualités et ses défauts : Chateaubriand, Lamartine, Hugo, ont beaucoup d'adeptes qui se partagent leur défroque, abusent de l'image, se grisent de la métaphore, emploient sans cesse

des mots plus grands que les choses et détournent la langue de sa véritable voie. Tout en admettant que cette petite troupe ait besoin de former une société d'admiration mutuelle, on demeure parfois confondu des complimens hyperboliques qu'elle décerne à des débutans pour de bien chétives productions. Un tel est notre Tite Live, et celui-ci notre Augustin Thierry; nous avons notre Alexandre Dumas, notre Corneille, notre Racine, voilà le langage courant.

Cependant le terrain commence à se déblayer, les premiers jalons sont posés, déjà les Canadiens ont à leur actif six ou sept cents volumes et douze ou quinze cents brochures. Dans la poésie, MM. Crémazie et Louis Fréchette laissent loin derrière eux leurs rivaux : une inspiration élevée, un souffle lyrique continu, le sentiment de la nature, l'amour de la patrie, les ont sacrés poètes. On ne peut lire sans émotion quelques pièces de M. Crémazie, *le Drapeau de Carillon, le Chant des voyageurs, les Morts, Guerre*, où l'idée, puisée en quelque sorte dans les entrailles même du pays, se développe avec largeur, dans une langue harmonieuse et vibrante, qui, sauf quelques négligences de style, ne fléchit pas un instant. Les vers de M. Louis Fréchette ont un souffle de grâce, de jeunesse, de fraîcheur qu'on ne rencontre pas chez M. Crémazie, dont le talent, plus sombre, plus austère, semble aussi moins varié, moins moderne. Quatre de ses poésies, *la Louisiane, le Mississipi, Alleluia, Sursum corda*, nous montrent les aspects divers de ce talent flexible, que l'Académie française a couronné pour un volume intitulé : *Fleurs boréales, Oiseaux de neige*. Ne pouvant le citer, je voudrais au moins analyser son morceau sur 1870. C'est pendant l'année terrible : on apprend à Québec la défaite de la France, la reddition de Metz. Eh quoi! *Nos gens* sont battus! Est-ce possible? On veut douter encore. La triste rumeur circule bientôt, et, soudain, pleine d'angoisse, la foule se précipite vers le consulat en criant : « Vive la France! » Un vigoureux forgeron s'adresse au consul général : « La France, trahie, a besoin de soldats, les Canadiens sont prêts à partir; aujourd'hui cinq cents, demain dix mille, et l'on ne trouvera pas de traîtres parmi eux. » Mais ils ont oublié, et on le leur rappellera, qu'ils sont sujets anglais et que le droit des gens ne contient pas d'exceptions pour les dévoûmens héroïques. Toute la pièce est d'une noble et fière allure. Au reste, sans demander aux poètes canadiens d'avoir le fétichisme de la rime, d'attendre d'elle la grâce et le salut, on peut leur reprocher de n'avoir pas suffisamment étudié nos modernes : Laprade, Leconte de Lisle, Théodore de Banville, de ne pas comprendre assez que la poésie est non-seulement un don du ciel, mais aussi une science et un art.

En histoire, MM. l'abbé Casgrain, Benjamin Sulte, Joseph Tassé,

marchent d'un pas ferme sur les traces de Garneau et de l'abbé Ferland. Dans son livre sur *la Mère Marie de l'Incarnation*, l'abbé Casgrain a tracé un tableau très imagé des premiers temps de la colonie; avec ses *Canadiens de l'Ouest*, M. Joseph Tassé, député au parlement fédéral, nous révèle ces hardis ancêtres, épris d'inconnu et de chimère, qui furent les pionniers du continent américain, qui, les premiers, ont pénétré dans les régions glacées du pôle, traversé les montagnes Rocheuses, foulé les plaines fertiles du Mexique. Beaucoup ne font que traverser la forêt vierge, sans plus s'y arrêter que l'oiseau sur le toit, mais à côté de ces éclaireurs, voici venir le grand colon, le fils du laboureur de l'ancienne France, qui manie aussi bien le fusil que le soc de la charrue et le pic du mineur. Voici Dubuque, qui le premier exploita dans l'Iowa des gisemens de plomb, et laissa son nom à une ville; voici Aubry, le roi de la prairie, qui, en six jours, franchit au galop de sa fameuse jument *Dolly* trois cents lieues de prairies. Partout où ils se posent, ils font surgir des cités; sans Beaulieu, Chicago n'existerait pas; Salomon Juneau crée une ville de cent mille âmes; Vital Guérin, fondateur de Saint-Joseph, capitale du Minnesota, lui consacre toute sa fortune et meurt sans laisser de quoi se faire enterrer: car, c'est un trait commun chez eux de détruire par leur prodigalité les fruits de leur génie et de tirer les marrons du feu pour des spéculateurs. Seuls ils aiment les Indiens et se font aimer d'eux ; ils servent de médiateurs entre eux et les *longs couteaux*; Dubuque obtient ce qu'on n'avait jamais obtenu, il les décide à travailler aux mines. Plus loin, l'historien raconte avec humour les débuts politiques des états du Wisconsin, du Minnesota, du Michigan, les législateurs venant siéger en voitures à chiens, ou couchant dans la même chambre, car la capitale n'a qu'une seule maison; ailleurs, c'est un rapporteur peu scrupuleux qui, voulant empêcher le vote d'une loi, disparaît avec son dossier pendant toute la session. Quel panorama et quelle variété de paysages! Quels hommes de fer que ces défricheurs de provinces qui estiment qu'on aura toujours le temps de se reposer dans l'éternité ! Leur histoire prend les proportions d'une légende; en la racontant, M. Tassé a retrouvé une partie des titres de noblesse de la France dans le Nouveau-Monde, contribué à dissiper ce préjugé banal qui interdit à notre race le don de la colonisation. Pourquoi seulement faut-il que le spectacle de tant d'héroïsme rappelle la paraphrase sévère d'un mot célèbre: *Gesta Anglorum per Francos?*

Le groupe des prosateurs, des romanciers s'augmente tous les jours. Un des meilleurs, sans contredit, est M. J.-C. Taché, auteur de trois légendes, dont chacune caractérise une époque de l'histoire

des tribus indiennes et où il a su, tout en écrivant avec simplicité, conserver la couleur locale, la *senteur du terroir laurentien. L'Évangile ignoré, l'Évangile prêché, l'Évangile accepté*, sont les sous-titres de ces récits que l'auteur déclare lui avoir été inspirés par ces paroles pittoresques d'un vieux sauvage : « Dans c'temps-là,.. tu vois ben,.. les sauvages... pas la religion,.. toujours, toujours du sang,.. pas la chalité... — Quand les patliaches venir, nos gens surpris... pas accoutumés,.. malaisé pour comprendre;.. fâchés quasiment. — Aujourd'hui... Ah! ah!.. pas la même chose du toute; nous autes comprend tout,.. la r'ligion, tu sais ben. » — Dans un autre genre, M. de Gaspé, avec ses *Anciens Canadiens*, M. Joseph Marmette, avec ses romans historiques, se sont acquis une réputation méritée; rendre plus populaires, en les dramatisant, les temps héroïques du Canada, tel est le but poursuivi par ce dernier dans quatre ouvrages, *le Chevalier de Mornac, la Fiancée du rebelle, François de Bienville, l'Intendant Bigot :* l'un d'eux a obtenu l'honneur d'une traduction en anglais. Si M. Marmette s'attache à plaire d'une façon parfois trop exclusive aux amateurs des couleurs outrées, il mérite l'approbation unanime par de brillantes qualités descriptives et narratives, ainsi que par un réel talent de mise en scène. J'ai lu aussi quelques pages agréables dans *Angéline de Montbrun*, roman de Mlle Laure Conan, qui, par son spiritualisme raffiné, sa mélancolie et la grâce de ses paysages, se rattache visiblement à l'école d'Eugénie de Guérin et de Mme Swetchine.

Quels sont maintenant le caractère, la mission et l'avenir de la littérature canadienne? M. J.-C. Taché a répondu à cette question dans la préface de ses trois légendes, de telle sorte qu'on ne peut que souhaiter de voir son vœu se réaliser et les Canadiens demeurer fidèles à eux-mêmes. « Nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme, dit-il, du XVIIe siècle et de nos luttes avec une nature sauvage et indomptée; nous ne sommes point fils de la révolution et nous n'avons pas besoin des expédiens du romantisme pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. Notre langage national doit donc être comme un écho de la saine littérature d'autrefois, répercuté par nos montagnes aux bords de nos lacs et de nos rivières, dans les mystérieuses profondeurs de nos grands bois. » Se retremper sans cesse dans l'étude du passé, ressusciter les glorieuses annales, recueillir avec un soin pieux ses légendes, s'identifier aussi avec le présent, peindre les mœurs, la vie sociale contemporaine, noter et nous traduire la majestueuse symphonie de la terre canadienne, ne jamais perdre de vue cette pensée de Carlyle que l'univers est un temple aussi bien qu'une cuisine, tel est, pour longtemps encore, le rôle, le devoir des écrivains cana-

diens; c'est ainsi qu'ils entretiendront parmi leurs compatriotes le culte de l'idéal, ces tendances chevaleresques, apanage des races latines et dernier boulevard de l'idée spiritualiste contre le positivisme anglo-saxon; qu'ils donneront à la France une colonie intellectuelle et seront en quelque sorte ses mandataires dans le Nouveau-Monde.

Au-dessus de cette jeune littérature qui a jailli de la source sacrée du patriotisme, plane, toujours vivante et lumineuse, l'image de la vieille France. Les Canadiens n'ignorent point que, s'ils étaient restés unis à elle, ils n'auraient sans doute pas gardé leurs institutions sociales et religieuses, qu'ils formeraient peut-être encore une colonie administrative comme l'Algérie, que c'est l'Angleterre enfin qui les a mis, trop durement peut-être, à l'école de la liberté : cependant ils tiennent à la France par un instinct profond et mystique, par les liens de la descendance, la puissance des traditions, la religion des souvenirs; ils veulent toujours voir en elle la fille aînée de l'église. Entre leur affection et leur raison s'élève cette cloison étanche dont parle M. Renan qui empêche celle-là d'altérer celle-ci et leur fait jeter un voile sur nos erreurs, nos défaillances. Nous qui, en politique, avons eu tant et de si fatals engouemens, qui avons si souvent rendu le bien pour le mal, qui avons été Américains, Grecs, Polonais, Anglais, Italiens, ne serons-nous pas un peu Canadiens, ne penserons-nous pas à cette nation qui est la chair de notre chair, qui nous aime simplement, sans nous juger, sans nous critiquer, avec la foi du charbonnier et tient à son origine comme à un blason? Nous bornerons-nous à quelques témoignages de sympathie littéraire et ne lui donnerons-nous pas des preuves plus solides de notre affection? Tandis qu'avec l'Amérique du Sud nos échanges annuels se chiffrent par centaines de millions et qu'un courant d'émigration considérable y entraîne nos compatriotes, notre commerce total avec le Canada ne dépasse guère quinze millions de francs, et c'est à peine si nous commençons à lui envoyer quelques centaines de nos concitoyens. Nous nous évertuons à fonder des colonies sans colons, alors que nous pourrions avoir des colons sans colonies. Pourquoi l'émigration française ne se dirigerait-elle pas vers ce pays où le salaire est élevé, la terre fertile, où la propriété s'offre à tous, où l'habitant nous accueillerait à bras ouverts? Pourquoi n'irions-nous pas faire notre visite aux Canadiens, ne fût-ce que pour apprendre d'eux comment un peuple devient et reste libre?

VICTOR DU BLED.

POÈTES ET HUMORISTES

DE

L'ALLEMAGNE

M. GOTTFRIED KELLER.

I. *Der Grüne Heinrich*, 3e édit., 1884. — II. *Die Leute von Seldwyla*, 4e édit., 1883. III. *Sieben Legenden*, 3e édit., 1884.

Un critique allemand, homme d'esprit, auquel nous demandions quels livres nouveaux il se plaisait à lire, nous répondait : « Le traité *de la Consolation* du sénateur Boèce, » et il nous confiait qu'ayant ouvert tel chef-d'œuvre à la mode, il n'avait pu dépasser les vingt premières pages : « Ce sont des livres tellement ennuyeux, ajoutait-il, que l'on s'endort en les lisant; mais on rêve que l'on continue la lecture, et l'ennui vous réveille en sursaut. » Ce n'est pourtant point la variété des genres qui manque en Allemagne. On y cultive avec succès le roman égyptien, romain, germain, le roman philosophique, patriotique, idéaliste. Mais où trouver le roman de caractère et le roman de mœurs? L'Allemagne attend encore un Balzac ou un George Eliot. M. Freytag, qui, dans sa première œuvre, *Doit et Avoir*, semblait ouvrir et tenter cette veine, s'en est depuis détourné pour brosser de grands décors patriotiques, un panorama national, qu'il a intitulé *les Ancêtres*. Le mérite de M. Gottfried Keller, c'est qu'il est étranger dans ses romans à toute

prétention érudite et systématique. Moins populaire que M. Freytag ou que M. Scheffel, moins généralement goûté que M. Paul Heyse, M. Gottfried Keller est pourtant un auteur original, dans le sens relatif où il faut toujours entendre ce mot, et c'est ce qui nous a encouragé à faire connaître son œuvre à nos lecteurs.

I.

M. Gottfried Keller appartient à la Suisse, et nous marquerons l'influence de cette origine sur son talent. Mais, en matière de littérature, n'est-ce pas la langue qui détermine la nationalité? Bien qu'elle n'ait pas orné l'Allemagne de noms aussi glorieux que ceux de Jean-Jacques et de Mme de Staël, la Suisse allemande a toujours participé à la vie intellectuelle des Allemands. Zurich, sa capitale littéraire, est un des *centres nerveux* de la pensée germanique, qui n'est pas concentrée, comme en France, en une seule ville, en un cerveau unique et absorbant.

C'est à Zurich que M. Gottfried Keller est né en 1819. Son père y exerçait la profession de maître tourneur; il mourut jeune, laissant son fils et sa fille aux soins de leur mère, qui les éleva le mieux qu'elle put. Ses premières études terminées, Gottfried crut sentir en lui la vocation de la peinture; il se rendit en Allemagne, fréquenta les ateliers, et s'aperçut bien vite de sa méprise. De retour à Zurich, il mit de côté toile et pinceau et se tourna vers les lettres. Des querelles politiques et religieuses déchiraient alors les cantons suisses : la passion de parti lui inspira, en 1846, un volume de poésies où il est question des jésuites et de *l'araignée de Rome;* mais, dans ce genre inférieur de la poésie politique, M. Gottfried Keller n'a pas atteint la réputation d'un Herwegh ou d'un Freiligrath. Ses poésies complètes, réunies en 1883, renferment quelques pièces que l'on pourrait citer, par exemple son *Gueux*, dans le goût de Callot; elles n'ont obtenu toutefois qu'un succès d'estime. Après cette incertitude des premiers débuts, M. Gottfried Keller devait bientôt trouver sa voie. En 1848, il retournait en Allemagne pour y compléter ses études aux frais du gouvernement cantonal. Il séjourna à l'université d'Heidelberg, puis à Berlin plusieurs années, et composa dans cette ville son premier roman sous le titre bizarre : *le Vert Henri*, *der Grüne Heinrich* (1).

Publié en 1854 et 1855, ce roman a paru sous une nouvelle forme et avec un nouveau dénoûment en 1879. C'était d'abord un récit, ce sont maintenant des confessions que fait le héros lui-

(1) Nom donné au héros, à cause de la couleur du costume qu'il portait tout enfant.

même. Dans leurs classifications barbares, les Allemands dénomment cette forme littéraire le *Ich-Roman*, roman du *moi*, par opposition à l'*Er-Roman*, ou roman du *lui*, quand c'est l'auteur qui parle au lecteur. Sous couleur de fiction, M. Gottfried Keller a écrit dans ce livre ses Mémoires de jeunesse; non que tous les détails et tous les épisodes en soient exactement vrais, mais un fond réel leur sert de canevas.

Les premiers chapitres sont une peinture des mœurs nationales. Fille d'un pasteur de campagne, demi-paysan, demi-lettré, la mère du Vert Henri a épousé un maître tailleur de pierres du nom de Lee et vient se fixer avec lui à Zurich. Lee, homme d'énergie, et dont l'initiative s'exerce au milieu d'une démocratie où l'état n'a d'autre fonction que de protéger la liberté de tous, exhorte les ouvriers, ses compagnons, à unir leurs forces et leurs ressources, à organiser des sociétés d'assurances, à fonder des écoles, des bibliothèques populaires : pour mieux corriger en eux la grossièreté native, il les dresse au jeu de la scène et les exerce à déclamer les pièces de Schiller. C'est une société démocratique qui tend à s'élever, qui aspire à plus de culture et de politesse. Cependant Lee pousse ses propres affaires avec la même fougue, il devient architecte et se voit en passe de faire fortune. Mais, bientôt usé par tant d'activité et d'entreprises, il meurt dans la force de l'âge et laisse dans une situation précaire sa femme et son tout jeune enfant. Dévorée de soucis d'avenir, la veuve se trouve aux prises avec le redoutable problème de l'éducation et se heurte à un caractère énigmatique et obstiné.

On a comparé au *David Copperfield* de Dickens, cette partie du *Grüne Heinrich* où l'auteur retrace son enfance. Mais M. Gottfried Keller cherche moins à émouvoir notre sensibilité, par le récit de ses jeunes chagrins, qu'à nous montrer à nu une âme d'enfant. En cet essai de psychologie, il laisse entrevoir d'abord comment, dans l'intelligence qui s'éveille, tout prend forme et figure : l'enfant est incapable de concevoir des idées abstraites, et, lorsqu'on lui parle de Dieu, il l'imagine sous un étrange aspect :

Sur le toit (de l'église voisine) il y avait un petit clocher élancé, terminé en pointe d'aiguille, et dans lequel était suspendue une petite cloche. Quand, à l'heure du crépuscule, la clochette tintait, ma mère me parlait de Dieu et m'apprenait à prier. Je demandais : Qu'est-ce que Dieu? Est-ce un homme? Et elle répondait : Non, Dieu est un esprit. Le toit de l'église s'enfonçait peu à peu dans l'ombre grise, la lumière grimpait au sommet du petit clocher jusqu'à ce qu'enfin elle étincelât sur le coq d'or qui formait la girouette, et un soir je me trouvai soudain dans la foi certaine que ce coq était Dieu.

Et dans le domaine de la volonté nous voyons se manifester de bonne heure chez Henri Lee cette opiniâtreté soudaine, ces lubies et ces suggestions perverses, que chacun de nous retrouverait dans ses propres souvenirs pour peu qu'il ait de sincérité ou de mémoire. Car il y a en chaque homme, même parmi ceux qui sont réputés les meilleurs ou les moins mauvais, un germe de malignité que la théologie fait remonter au péché originel, et que la science explique par une hérédité d'animalité primitive, de barbarie ancestrale ou de dégénérescence. Henri Lee est possédé par un mauvais démon, un kobold boudeur et ombrageux, qui fausse sa volonté et endurcit son cœur. Il aime sa mère, il est capable de dévoûment et de remords, mais ne pourrait se montrer bon et tendre dans une intimité douce. Cette fatalité d'un caractère qui pèse sur toute une vie a fort préoccupé M. Gottfried Keller ; il en a fait le sujet d'une de ses nouvelles, *Pancraz der Schmoller* (1).

Henri Lee, que d'inexplicables malentendus éloignent de sa mère, se transforme en amoureux sentimental quand vient l'âge de la passion ; nos caractères varient, en effet, avec les circonstances, et tel peut se montrer à la fois fils cruel et amant dévoué. Toujours flottant en ses désirs, d'une volonté toujours hésitante, Lee aime également une jeune fille et une jeune veuve, ou plutôt ce qu'il aime, c'est l'amour même : « Je pensais toujours à Anna, et j'aimais pourtant à me trouver près de la belle Judith, car, à cet âge d'inconscience, je prenais volontiers une femme pour une autre. » La délicate figure d'Anna est esquissée d'après les modèles romantiques. Sa grâce trop frêle n'est pas faite pour vivre. Elle pâlit bientôt, la pauvre fille, et il passe près d'elle des heures silencieuses, tenant sa main fluette, tandis que les lèvres de la bien-aimée ébauchent un triste sourire. Et quand vient le printemps, elle paraît encore plus pâle. C'est à peine si, par les tièdes après-midi de mai, on peut la transporter à sa fenêtre, d'où le regard plonge, à travers les lauriers roses, sur le lac argenté. Elle meurt et il la revoit étendue sur le lit funèbre :

Peu différent de ce qu'il était, mais les paupières baissées, son visage pâle *semblait toujours sur le point de se colorer d'une rougeur légère*, sa chevelure brillait fraîche et dorée, et ses petites mains blanches, croisées sur le vêtement blanc, tenaient entre les doigts un bouton de rose... Je vis bien tout cela, et, en une si triste circonstance, j'éprouvai une sorte de sentiment d'orgueil à voir devant moi une bien-aimée de ma jeunesse morte et si poétiquement belle...

(1) *Die Leute von Seldwyla.*

Les heures fuyaient, et je ne pourrais dire ce que je pensai et ce que j'éprouvai. Le silence était si profond, que je croyais entendre bruire les vagues de l'éternité : la blanche jeune fille immobile était étendue là, et les fleurs diaprées du tapis semblaient croître sous la lumière douteuse. L'étoile du matin se levait, et le lac reçut son reflet. J'éteignis la lampe en l'honneur de l'étoile, afin que l'astre fût l'unique lumière de mort, puis je m'assis dans un coin obscur, et je vis la chambre s'éclaircir peu à peu. Avec le crépuscule, qui fit place aux lueurs du matin de l'or le plus pur, la trame de la vie semblait frissonner autour de la figure silencieuse, jusqu'à ce que les traits parussent très nets dans le jour brillant. Je me levai, et me tins debout, près du lit, et à mesure que ses traits s'éclairaient, je prononçai son nom doucement, comme un souffle; un silence de mort régnait, et lorsque je touchai sa main, en hésitant, je retirai la mienne avec effroi... car la main était glacée comme une poignée de terre humide. »

La vie cruelle effacera peu à peu la poésie de ce souvenir. Le choix d'une carrière s'imposait à Henri Lee. Un goût qu'il avait pour le dessin lui fit croire qu'il était appelé à devenir un grand peintre, et il résolut de visiter cette Allemagne qui lui apparaissait, à travers ses poètes, comme un monde enchanté. Mais après quelques années d'études, il s'aperçoit qu'il a pris pour un talent des velléités de jeunesse, et qu'il n'est pas de ces artistes privilégiés auxquels un Dieu accorde d'exprimer ce qu'ils souffrent. Aimer la muse ne suffit point, il faut encore être aimé d'elle, maîtresse capricieuse, dont le dédain et les froideurs désespèrent et dégoûtent de vivre. Henri Lee est du nombre de ces *ratés* qui peuplent le monde, mais il ne s'abuse pas, comme tant d'autres, de ces flatteuses illusions de l'amour-propre qui nous cachent les bornes infranchissables de notre médiocrité. Il se croyait né pour la gloire et les œuvres supérieures : au lieu des couronnes rêvées, il ne cueille que le fruit amer de l'expérience.

A l'inquiétude d'une vocation manquée s'ajoutaient les anxiétés de la vie matérielle. Il avait non-seulement dépensé en vaines études le temps précieux de sa jeunesse, mais entamé les dernières ressources de sa mère. Celle-ci vivait dans la solitude, en proie à l'intime torture des âmes tendres qui se sentent impuissantes pour le bonheur de ceux qu'elles aiment. Sa Bible la sauve du désespoir, mais parfois, à la tombée de la nuit, elle appuie la tête sur sa main, perdue dans les noirs regrets, se reprochant d'avoir imaginé, en sa naïve tendresse, que son fils était un génie, de l'avoir abandonné, sans direction, à des caprices de dilettante, d'avoir compromis tout son avenir. Par la négligence qu'il met à lui écrire, Henri Lee achève de déchirer le cœur de la vieille femme. Il revient mais trop tard ;

sa mère est à l'agonie ; il lui ferme les yeux et s'abîme dans les repentirs inutiles.

On ne saurait imaginer d'impression plus mélancolique que celle de ce récit, sans ironie ni amertume, du naufrage de deux destinées sur lesquelles a pesé si lourdement la chaîne des causes. M. Gottfried Keller donne à ses tristes confessions un cadre lugubre ; elles s'ouvrent par la description d'un cimetière, et il y a dans le roman huit ou neuf tableaux de cimetières ou de funérailles. L'auteur nous promène à travers le champ des morts tantôt par une glorieuse journée d'été, lorsqu'un concert d'insectes aux ailes frémissantes, bourdonne parmi les jasmins odorans, au-dessus du silence des tombeaux et des siècles, tantôt par un soir d'automne trempé de pluie, par un ciel lourd et nuageux qu'une bande d'un rouge de feu déchire vers le couchant et qui éclaire de ses reflets empourprés les pierres tombales. Afin de nous rendre encore plus présente l'infinie vanité de tout, et cette mort dont nous portons, sous forme de squelette, l'image en nous-mêmes, le *Grüne Heinrich*, dans son mince bagage, emporte un crâne vide, qui orne son atelier, grimace sur sa table, et que son hôte lui lance sur les talons, le jour de son départ, si bien que la tête de mort roule de marche en marche avec un fracas sinistre.

A ces peintures et à ces contrastes. il est aisé de reconnaître l'imitation de Jean-Paul, qui n'est lui-même qu'un imitateur de Laurence Sterne, dont tant d'écrivains allemands nous ont laissé de si médiocres copies. Mais à Sterne comme à Shakspeare ils ont emprunté le désordre et l'incohérence, plutôt que l'originalité de l'humour. Dans un monde sans contours arrêtés, l'esprit allemand, naturellement informe, se meut à l'aise. Nous ne saurions nous accommoder de cette absence de composition, habitués que nous sommes à la régularité latine et aux belles ordonnances classiques. Nos auteurs français cherchent toujours à satisfaire plus ou moins ce goût du public, tandis que l'écrivain allemand paraît souvent n'écrire que pour se raconter à lui-même son rêve intérieur. Débarrassé des épisodes romanesques, des digressions sur la théologie, le libre arbitre et l'immortalité, le *Grüne Heinrich* n'est pas dénué d'intérêt psychologique. Ses défauts passent pour des qualités aux yeux des lecteurs, il a fait battre plus d'un cœur sentimental, et les critiques d'outre-Rhin savent y découvrir de singulières beautés (1).

(1) F.-T. Vischer, *Altes und Neues*. — *Gottfried Keller, ein literarischer Essay*, von Otto Brahm.

II.

En racontant ses vains efforts pour devenir un peintre, M. Gottfried Keller, dès l'âge de vingt-trois ans, avait trouvé sa voie d'écrivain. Il quitta Berlin, revint en Suisse près de sa mère, et exerça les fonctions de chancelier du canton de Zurich (*Staatsschreiber*), qu'il quitta pour s'adonner entièrement aux lettres. En 1875, il réunissait en quatre volumes sous ce titre : *les Gens de Seldwyle*, une série de nouvelles dont les premières avaient paru en même temps que le *Grüne Heinrich*, et qui ont fondé son renom littéraire. Après le roman de caractère, il écrit le roman de mœurs; pour employer une expression bien germanique en sa lourdeur, il passe du subjectivisme à l'objectivisme, c'est-à-dire qu'au lieu de s'étudier lui-même, il observe et décrit le monde qui l'entoure.

Les Gens de Seldwyle ont plu tout d'abord par l'originalité. Mais en littérature il y a peu d'œuvres spontanées; les auteurs s'engendrent comme dans les généalogies de la Bible. En écrivant ses *Confessions*, M. Gottfried Keller s'était inspiré des romans de Jean-Paul et du *Wilhelm Meister* de Goethe; par ses nouvelles, il se rattache étroitement à son compatriote Jérémie Gotthelf, un des précurseurs du réalisme. Le goût réaliste est un des traits du caractère national tel que les mœurs démocratiques ont contribué à le façonner. Il y a, en effet, affinité, harmonie préétablie, entre la démocratie et le réalisme; tant par les peintures matérielles que par le choix des personnages, il reflète la vie populaire comme le genre classique exprimait autrefois l'urbanité d'une aristocratie de salon.

C'est une figure intéressante que celle du pasteur Bitzius (1797-1854), plus connu sous le pseudonyme littéraire de Jérémie Gotthelf. Il a laissé une vingtaine de volumes encore aujourd'hui lus et goûtés en Suisse et en Allemagne. Il imitait les romans rustiques de Pestalozzi, destinés à l'éducation du petit peuple, mais il en modifiait singulièrement la forme et le ton. Sous l'influence des idées de Rousseau, Pestalozzi considérait les paysans comme des âmes nobles accidentellement corrompues par une mauvaise éducation; Gotthelf, moins chimérique, avait observé leur grossièreté native et foncière. Ce Bossuet champêtre, s'adressant à des esprits à peine éveillés, ne tombe pas dans l'erreur des prédicans de village, qui déversent en flots d'éloquence sur leur auditoire la réfutation d'hérésies inconnues, ou de dogmes incompréhensibles. Il captive, au contraire, l'attention de ses lecteurs, en plaçant sous leurs yeux les images, et sous leur nez les odeurs les plus propres à secouer leur engourdissement. Les valets de charrue et les filles

de ferme qu'il met en scène, plantés entre des pots cassés et de vieux balais d'écurie, exhalent un vague parfum de fumier. Gotthelf pourrait prendre pour devise ce vers d'un poète réaliste de l'antiquité :

Hominem pagina nostra sapit...

Notre page sent l'homme. La crudité de son langage fait penser à nos écrivains de l'école naturaliste; mais il en diffère absolument d'esprit et de tendance. Loin de chercher ses inspirations dans le matérialisme et le pessimisme, il ne flatte la bassesse du goût populaire que pour corriger les passions mauvaises, prêcher une morale rude et répandre le Décalogue. Ses nouvelles sont autant de paraboles tirées, comme celles de l'évangile, de la vie rustique. On y trouve un vif sentiment de la nature alpestre, et la langue, mêlée de patois suisse, a les qualités de simplicité et d'énergie des dialectes populaires : mais Gotthelf manque de goût, non pas tant à cause de la vulgarité de ses personnages, que par un constant souci de prédication. On peut rapprocher de son œuvre celle de Berthold Auerbach, le délicat conteur de la Forêt-Noire : Auerbach moralise également à sa façon; au lieu d'un verset de l'évangile, c'est une proposition de Spinoza qui servirait d'épigraphe à chacune de ses œuvres. Dans ses procédés réalistes, M. Gottfried Keller se rattache plus étroitement à Jérémie Gotthelf, bien qu'il soit étranger à toute préoccupation religieuse ou métaphysique, car si l'auteur des *Gens de Seldwyle* est un moraliste, c'est à la façon des satiriques.

Qu'est-ce donc que Seldwyle? « Ce mot signifie dans l'ancienne langue un endroit délicieux et inondé de soleil : la petite ville de ce nom est, en effet, située quelque part en Suisse, son vieux corset de murailles et de tours l'enserre comme il y a trois cents ans, mais elle se trouve heureusement située, au milieu des campagnes verdoyantes, au midi, à l'abri du moindre vent âpre ; aussi d'assez bonnes vignes croissent-elles autour du vieux rempart, tandis que plus haut sur la montagne, des forêts s'étendent à perte de vue. » Si l'on contemple la petite ville des hauteurs avoisinantes, comme elle paraît paisible et poétique, avec ses horizons dormans! Pourtant elle est peuplée de philistins aux sentimens bas, aux pensées mesquines et plates :

Below me there is the village, and looks how quiet and small,
And yet bubbles o'er like a city, with gossip, scandal and spite (1).

(1) Tennyson, *Maud*.

Seldwyle est, en effet, un Carpentras ou un Landernau, le Yonville-l'Abbaye de Gustave Flaubert, ou le Middlemarch de George Eliot. A travers les rues tortueuses, où l'herbe encadre les pavés, M. Gottfried Keller nous fait pénétrer dans les maisons noircies par le temps, les tristes échoppes, les chambres obscures et étouffées. La vieille fille à sa fenêtre, entre une cage à serins et un pot de géraniums, cesse de dévider son fil, et aplatit son nez contre les vitres verdâtres, au moindre bruit insolite qui pique sa curiosité toujours à l'affût, et vient rompre l'écœurante monotonie de la vie journalière. Voit-on passer quelque étranger, quelque bête inconnue, âne, bœuf, chien ou cheval, il n'en faut pas davantage pour mettre la ville en rumeur. Mais d'ordinaire les gens de Seldwyle en sont réduits à s'occuper les uns des autres. Chacun se livre sur son voisin à une minutieuse et perpétuelle enquête, se réjouit de toute mésaventure qui accable autrui, s'afflige des destinées prospères, comme si elles s'accomplissaient à ses propres dépens. Et quand la chronique locale ne fournit pas assez de nouveautés, ces gens à imagination féconde inventent de nouveaux sujets de calomnie ou de médisance. La politique achève d'alimenter les haines, car les Seldwyliens se montrent « gens de parti passionnés, grands reviseurs de constitutions et élaborateurs d'amendemens. » La petite cité démocratique a aussi sa lie, ses *outlaws*, ses anarchistes retirés dans leurs antres et leurs repaires, au fond des cabarets à l'odeur nauséabonde, dont les murs gardent l'empreinte des têtes graisseuses : là se réunissent avocats sans cause, négocians sans clientèle, petits employés congédiés, agens infidèles, littérateurs incompris, « prêts à noyer de leurs mains malpropres, dans le déluge universel, la mauvaise étoile qui les poursuit depuis des années. » Telle est Seldwyle et tels sont les Seldwyliens.

Entre toutes ces nouvelles réunies sous le titre commun de *Leute von Seldwyla*, la plus célèbre, celle qui a consacré la réputation de M. Gottfried Keller, est intitulée *Roméo et Juliette au village*. Elle a valu à l'auteur le titre un peu ambitieux de Shakspeare de la nouvelle, que M. Paul Heyse lui a décerné dans un sonnet. C'est l'histoire de deux amans en sabots, séparés, comme ceux de Vérone, par des haines de famille. Un beau jour d'automne, dans les environs de Seldwyle, deux paysans labourent, vont et viennent derrière leur charrue et chacun empiète peu à peu sur le champ abandonné qui deviendra bientôt le sujet de leur querelle et l'occasion de leur ruine. Près du champ, leurs enfans jouent : Juliette a cassé sa poupée, Roméo s'est emparé de la tête, où il enferme une grande mouche bleue, en bouchant l'orifice avec des brins d'herbe :

Les enfans tinrent la tête de la poupée par les oreilles et la posèrent

solennellement sur une pierre, en sorte que, par son bourdonnement, elle ressemblait à une tête prophétique; et tous les deux, enlacés, écoutaient dans un profond silence ses oracles et ses fables. Mais tout prophète inspire l'effroi et l'ingratitude; le peu de vie, dans cette figure grossière, excita l'instinctive cruauté des enfans, et ils se décidèrent à enterrer la tête. Ils creusèrent donc un trou et l'y posèrent sans demander l'avis de la mouche captive, et élevèrent sur cette tombe, avec de petites pierres, un monument important. Puis ils éprouvèrent un certain effroi d'avoir enterré quelque chose ayant vie et figure, et s'écartèrent assez loin de cet endroit sinistre. La fillette, fatiguée, se coucha sur le dos, à une place couverte d'herbes vertes et se mit à chanter quelques mots, toujours les mêmes, sur un ton monotone... Le soleil pénétrait dans sa bouche ouverte, éclairait ses petites dents d'un blanc éclatant et brillait à travers ses lèvres rondes et purpurines.

Cette gracieuse scène d'enfans sert de prologue à la tragédie. Les années se passent, la haine éclate entre les pères, une haine de paysans, ruminée nuit et jour. Ils se rencontrent sur un pont de bois, s'élancent l'un contre l'autre ainsi que deux boucs furieux, les têtes s'entre-choquent, les poings se crispent. Leurs deux enfans ne les peuvent séparer qu'épuisés et meurtris, après une lutte acharnée. Puis viennent les procès, finalement la ruine et la noire misère. Le fils et la fille, qui s'aiment, n'ont pas le courage d'affronter une vie incertaine et menacée. Mais, avant de mourir ensemble, ils se donnent la joie d'un dernier jour de fête, revêtent leurs meilleurs habits et se rendent à la kermesse voisine :

Ils se trouvèrent bientôt en pleine campagne et marchèrent silencieux, l'un à côté de l'autre, à travers les champs et les plaines; c'était une belle matinée de dimanche en septembre; pas un nuage n'était visible au ciel, une légère gaze vaporeuse, épandue sur les montagnes et les forêts, rendait la contrée plus mystérieuse et plus solennelle, et de tous côtés sonnaient des cloches d'église : ici le tintement harmonieux et profond d'un bourg riche; là les deux clochettes bavardes d'un pauvre petit village. Les deux amoureux oublièrent ce qui devait se passer à la fin du jour, ils s'abandonnaient à une joie sans paroles, respiraient, sous leurs habits de fête, libres de se promener tout le long du dimanche, comme deux heureux qui s'appartiennent légitimement; tout bruit qui retentissait dans le silence dominical ou tout cri éloigné trouvait dans leur âme un tremblant écho...

Quand la nuit fut venue, il s'arrêtèrent à une auberge perdue dans la montagne, où les paysans les plus pauvres avaient coutume de se réunir; là, le petit violoneux bossu, au nez d'aigle, aux longs

cheveux noirs, une branche de sapin vert passée dans son chapeau, raclait des valses frénétiques. A la fin, lasse de danser, la foule sort et s'ébranle comme une noce joyeuse que précède le gai ménétrier. Bientôt les deux jeunes gens se séparent de la bande, dont les cris et les chants s'éteignent peu à peu. Au bord de la rivière, ils aperçoivent une barque chargée de foin odorant, qui leur servira de lit nuptial. Ils s'y élancent, ils la détachent; la barque suit à l'abandon le fil de l'eau :

Le fleuve traversait tantôt de hautes forêts obscures, qui le couvraient de leur ombre, tantôt un pays découvert, tantôt des villages silencieux, tantôt des chaumières isolées : ici la force du courant s'arrêtait, le fleuve ressemblait à un lac tranquille, la barque bougeait à peine, plus loin le courant grondait à travers les rochers et laissait rapidement derrière lui les bords endormis : dès la première aurore, une cité avec ses clochers sortit de l'horizon de l'eau d'un gris d'argent. La lune d'un rouge d'or, à son déclin, traçait une route étincelante qui remontait le courant, et vers cette route de lumière la barque s'avançait en obliquant. Comme elle approchait de la ville, dans le froid de cette matinée d'automne, deux ombres pâles étroitement enlacées glissèrent du haut de la masse obscure dans les flots glacés...

On voit par ce dénoûment combien M. Gottfried Keller s'éloigne de Jérémie Gotthelf et de sa prédication piétiste. Dans un sujet aussi banal que le suicide d'une grisette de village et d'un garçon de ferme, il a voulu peindre l'obscur instinct de l'amour, qui ne sait pas s'exprimer en belles phrases, mais qui éclate en un acte désespéré, il a voulu nous apprendre comment battent les cœurs simples. Ce récit est goûté en Allemagne comme le sont parmi nous les pastorales de George Sand : il compte parmi les chefs-d'œuvre de ces *Dorfgeschichten*, ou nouvelles villageoises, aujourd'hui si répandues chez nos voisins, qn'on y compte toute une classe d'écrivains dénommés *Dorfgeschichtler*.

D'autres nouvelles de ce recueil ont un ton franchement humoristique : parfois même l'auteur abonde dans la bouffonnerie et dans la farce, et ses sujets pourraient servir de thème à des pièces selon le goût de M. Labiche (1). Ou bien encore, il fait la satire de ses compatriotes (2). Une des nouvelles les plus plaisantes est celle où il raille la préciosité littéraire et le réalisme niais chez les écrivains suisses (3). De beaux esprits, académiciens de canton, feuilletonistes de gazette locale, conférenciers de salle de danse, commis-

(1) Ainsi le conte intitulé : *der Schmied seines Glückes.*
(2) *Kleider machen Leute.*
(3) *Die missbrauchten Liebesbriefe.*

voyageurs épris de littérature allemande, viennent de fonder à Seldwyle une société de gens de lettres, et rêvent d'ouvrir une nouvelle ère de *Sturm und Drang*, d'orage et d'assaut. Grands lecteurs de journaux, grands consommateurs de revues, ces modernistes ignorent les meilleurs livres. En leur qualité d'hommes de lettres, ils honnissent la morale bourgeoise, considèrent comme un devoir professionnel d'étudier la psychologie dans les mauvais lieux, colportent des cartes transparentes et font des mots. Il y a parmi ces génies un naturaliste consciencieux, Viggi Störteler, toujours en quête de descriptions d'après nature, toujours à l'affût du document humain. Passant un jour à côté d'une ornière, il s'arrête, transporté d'admiration, tire aussitôt son carnet et prend les notes suivantes :

Motif pour une nouvelle villageoise : sillon creusé par une roue de charrette, à moitié rempli d'eau, où nagent des petites bêtes aquatiques. Chemin creux, terre humide, d'un brun sombre. Un eau rougeâtre, ferrugineuse, remplit aussi les empreintes des pas. Grande pierre dans le chemin, récemment écornée comme par des roues de charrette.

Plus loin, il rencontra une pauvre paysanne, l'arrêta, lui donna quelque menue monnaie, et la pria de rester quelques instans tranquille. L'examinant des pieds à la tête, il écrivit : « Apparence rude, pieds nus, poussière des routes jusqu'au-dessus des chevilles, jupon à raies bleues, corsage noir, reste d'un costume national, tête enveloppée dans un foulard rouge à carreaux blancs. » Mais soudain la fille se mit à fuir à toutes jambes, comme si elle avait le diable sur les talons. Viggi la suivit curieusement du regard, et se hâta d'écrire : « Délicieux, figure démoniaque, nature élémentaire ! » Quand elle eut couru assez loin, la fille s'arrêta et regarda derrière elle; voyant qu'il continuait à écrire, elle lui tourna le dos, et se frappa plusieurs fois avec le plat de la main, derrière les hanches, puis disparut dans la forêt.

Par un heureux sort qu'il ne mérite pas, ce minutieux observateur de la nature insignifiante a épousé une blonde ménagère, qui a du bien, un pied charmant, et qui file à son rouet tout le long du jour, mais dont l'éducation tant littéraire que scientifique laisse à désirer. Aussi lui met-il entre les mains un traité d'anthropologie, et afin de mieux l'initier à l'expression des beaux sentimens, il fait un voyage et se propose d'échanger avec elle une correspondance amoureuse qu'il publiera peut-être un jour. N'est-ce pas là un des travers de l'homme de lettres, pour qui les sentimens ne valent que

par le tour qu'on leur donne, qui tient aux mots plus qu'aux choses, et qui ne traverse les passions que pour en orner sa phrase ou en colorer sa période? Cruel embarras de Gritli, inexperte à ce jargon précieux. Elle s'adresse à un professeur de beau langage, qui lui fournit le brouillon de ses épîtres, mais qui s'enflamme à ce commerce de rhétorique. Le mari s'étant à la fin aperçu de la fraude, divorce pour épouser un bas-bleu. Il est berné de tous les Seldwyliens. Cependant Gritli et son maître de style vivront en heureux époux, et cela sans le secours des revues, des feuilletons et des belles-lettres.

Comme pendant à cette caricature de l'homme de lettres, M. Gottfried Keller, dans une autre nouvelle (1), a tracé le portrait de la *femme intellectuelle* de bas étage, Mlle Züs Bünzlin, repasseuse érudite et dévote, lauréate des concours scolaires, aussi bornée que vaine de sa science de perruche, et la cervelle tout enflée d'idées générales. Viggi Störteler composait des nouvelles réalistes, Mlle Züs écrit des petits traités idéalistes : *Sur l'utilité d'un lit de malade. — Sur la mort. — Sur l'effet salutaire du renoncement. — Sur la grandeur du monde visible et le mystère du monde invisible. — Sur la vie de campagne et ses joies. — Sur la nature. — Sur les rêves. — Sur l'amour. — Quelques mots sur l'œuvre de rédemption du Christ. — Trois points de justice envers soi-même. — Pensées sur l'immortalité.* Assise à côté d'une cathédrale de carton en miniature, dressée à sa gloire par un apprenti relieur, elle éblouit et endoctrine trois prétendans, ouvriers en peignes, séduits par sa dot, qui s'élève à quelques centaines de florins. Comme aucun goût ne l'entraîne plutôt vers celui-ci que vers celui-là, le succès d'une course décidera lequel des trois épousera l'infante et possédera la fabrique. Tous les habitans de Seldwyle s'assemblent sur le passage des coureurs; mais le plus avisé laisse partir les deux autres et demeure sous un arbre à caresser Mlle Züs. Elle, oubliant ses petits traités d'édification, se laisse renverser sur l'herbe tendre, semblable au hanneton couché sur le dos, qui ne sait plus se relever, et l'amant sort ainsi vainqueur d'un combat dont Züs Bünzlin est le prix.

Il aurait fallu traduire en entier *les Trois Justes Fabricans de peignes*, pour donner une idée de l'*humour* de M. Gottfried Keller, mais le comique en est si violent, et les personnages en sont si bas, que nos lecteurs ne pourraient supporter ce récit. Notre auteur s'y montre âpre moraliste des faubourgs populaires, et c'est d'après ce pauvre monde qu'il a dessiné ses grotesques.

(1) *Die drei gerechten Kammacher* (les Trois Justes Fabricans de peignes).

III.

Entre les œuvres les plus récentes de M. Gottfried Keller, nous choisirons le petit volume intitulé *Sept Légendes,* qui nous sortira de cette société d'ouvriers en peignes, d'apprentis tailleurs, d'auneurs de drap, de commis et de repasseuses, en un mot, de tous les Philistins de Seldwyle, qui, à la longue, donnent des nausées. Le thème de quelques-unes des légendes est emprunté à des textes du moyen âge, où l'auteur s'est efforcé de découvrir un sens réaliste et païen; d'autres sont de pure invention. En exposer l'analyse serait parfois mal aisé, à cause de la liberté du sujet (1), et présenterait, en outre, l'inconvénient de disperser l'attention sur trop d'ouvrages variés. Mieux qu'une analyse, le passage suivant (2) permettra d'entrevoir, à travers le voile gris de la traduction, la couleur et l'enluminure de ces courts et gracieux récits.

C'était grand jour de fête au ciel : en de pareils jours, bien que le fait ait été contesté par saint Grégoire de Nysse, mais maintenu comme certain par saint Grégoire de Nazianze, la coutume était d'inviter les neuf Muses, qui passaient le reste du temps en enfer et de les laisser entrer au paradis pour qu'elles prêtassent leur concours à la fête. On les traitait bien, mais les cérémonies une fois terminées, il leur fallait retourner à leur premier séjour.

Lorsque les danses et les chants eurent été exécutés, la foule céleste se mit à table et les Muses prirent la place qu'on leur avait réservée :

Elles étaient presque intimidées les unes à côté des autres et regardaient autour d'elles avec leurs yeux d'un noir de feu ou d'un bleu sombre. La diligente Marthe, dont parle l'évangile, les servait. Elle avait noué autour de sa taille son plus beau tablier et portait à son menton blanc une petite tache de suie: elle insistait amicalement pour que les Muses goûtassent à tous les bons plats. Les craintives dépouillèrent leur timidité lorsque sainte Cécile et d'autres femmes expertes en art s'approchèrent d'elles et les saluèrent joyeusement. Elles devinrent confiantes et la joie sereine régna dans le cercle des femmes. Musa était assise à côté de Terpsichore, et Cécile entre Polymnie et Euterpe, et toutes se tenaient par la main... Le roi David vint en personne et apporta une coupe d'or à laquelle toutes burent si bien qu'une douce gaîté les échauffait : plein de condescendance, il fit le tour de la table, non sans avoir caressé en passant le menton de l'aimable

(1) *La Nonne et la Vierge, la Vierge et le Diable.*
(2) *La Petite Légende de la danse.*

Erato. Lorsque l'animation fut à son comble, Notre chère Dame parut dans toute la splendeur de sa beauté et de sa bonté; elle s'assit à côté des Muses et baisa tendrement sur les lèvres, sous sa couronne d'étoiles, la sublime Uranie, lui disant d'une voix douce en prenant congé d'elle, qu'elle n'aurait point de repos jusqu'à ce que les Muses pussent demeurer pour toujours dans le paradis.

Il ne devait pas en être ainsi. Afin de se montrer reconnaissantes de l'amitié et de la bonté qu'on leur témoignait, les Muses se concertèrent et se mirent à répéter, dans un coin retiré de l'enfer, un chant de louanges auquel elles s'efforcèrent de donner la forme d'un choral solennel, comme ceux qu'on chantait dans le ciel. Elles se partagèrent en deux chœurs chacun de quatre voix, dont Uranie dirigeait la partie haute et elles produisirent ainsi une remarquable musique vocale.

A la prochaine fête qu'on célébra dans le ciel, les Muses remplirent de nouveau leur office, et, saisissant le moment qui semblait favorable à leur projet, elles se réunirent et commencèrent leur chant sur un ton doux qui s'éleva bientôt puissamment. Mais, en ce lieu, il retentit d'une façon lugubre et même presque arrogante et rude, et il exprimait un tel accablement de regrets et tant de plainte qu'un silence plein d'effroi régna d'abord parmi le peuple des élus, qui écoutait : ils furent saisis de la douleur et de la nostalgie de la Terre, et, de toutes parts, éclatèrent en sanglots.

Un soupir infini traversa le ciel. Tous les Anciens et les Prophètes accoururent consternés. Comme les Muses, dans leur bonne intention, chantaient toujours d'une voix plus mélancolique, le Paradis tout entier, avec les Patriarches, les Anciens et les Prophètes et quiconque avait foulé les vertes prairies, acheva de perdre contenance. A la fin la sainte Trinité en personne vint voir ce qui se passait et un long roulement de tonnerre réduisit au silence les Muses trop zélées.

Le repos et le calme furent rétablis dans le ciel. Mais les neuf sœurs durent le quitter et n'y purent jamais retourner depuis.

Ainsi le chant profane des neuf Muses a troublé les élus dans leur morne béatitude; ces voix d'en bas ont éveillé chez les infortunés bienheureux le dégoût des joies célestes et le regret du coin de terre où ils ont souffert, où ils ont aimé.

Il resterait à justifier le titre de cette étude. Prise dans son ensemble, l'œuvre de M. Gottfried Keller que nous avons examinée, — le roman psychologique et macabre du *Grüne Heinrich*, la transposition du Roméo et Juliette de Shakspeare, les grotesques de Seldwyla, les fantaisies théologiques des sept légendes, — offre tous les caractères de l'*humour*, qui est justement fait de contrastes

heurtés, de sentiment et de raillerie, de minutie d'observation, de caprice et de rêve et que l'on ne saurait définir qu'en des termes contradictoires.

Par le procédé de style et de composition, l'auteur des *Leute von Seldwyla* a des affinités avec nos réalistes. Il lui arrive de tomber dans le travers de Viggi Störteler, l'homme de lettres naturaliste et documentaire aux dépens duquel il nous a fait rire, lorsqu'il décrit, par exemple, la devanture d'un papetier et fait cette remarque importante « qu'à sa porte, derrière une petite boîte à couvercle de verre qui avait essuyé les intempéries des saisons, était suspendu un bâton de cire que le soleil avait courbé. » Ailleurs, il décrira la marche d'une punaise grimpant le long d'un mur, ou bien il dressera l'inventaire des poches, de la garde-robe ou des tiroirs de ses personnages : comme il arrive d'ordinaire, son réalisme exagéré aboutit à la caricature ; sauf quelques figures gracieuses, les femmes qu'il met en scène ont des têtes disproportionnées à leur taille, ou bien encore les nez s'allongent et s'inclinent démesurément vers des seins arrondis. Ses philistins ressemblent, pour la plupart, à des figures vues à travers des boules de jardin.

C'est un art aussi que la caricature, et l'on pourrait tracer les règles d'une esthétique du laid où des maîtres ont excellé. L'auteur de la *Cène* et de la *Joconde* nous a laissé des dessins de faces grimaçantes et monstrueuses : Mozart a écrit une symphonie burlesque pleine de dissonances ; entre Phèdre et Monime, Racine a fait gambader ses plaideurs. On trouverait même dans la caricature un intérêt philosophique. Ne suffit-il pas de dévier ou d'accentuer quelque trait dans la figure humaine pour en faire jaillir la brute primitive, le singe dégénéré, ou bien, au contraire, l'être de race supérieure et presque divine? Le grotesque est encore de l'idéal, mais vu à l'envers et pris à rebours, de l'idéal déformé à plaisir et de parti-pris. Aussi un secret dégoût corrompt l'amusement qu'il nous cause, et ce genre inférieur achève de nous pénétrer d'une religieuse admiration pour la beauté.

Mais il y a entre ce double idéalisme du beau et du laid un moyen terme que notre comédie française a seule atteint, où l'homme n'est ni ange, ni brute, où l'élégance du langage et la courtoisie des mœurs dissimulent ce que nos vices habituels ont au fond de répugnant et même de hideux. Toutefois, les Allemands sont insensibles à ce comique tempéré qu'a produit en France la vie de cour et de salon. Ils ne goûtent le comique que s'il s'enfle jusqu'à la bouffonnerie, et c'est là justement ce qui a fait parmi eux la popularité des nouvelles de M. Gottfried Keller.

J. Bourdeau.

LES

CANAUX DU RHONE

ET

LE PHYLLOXERA

Depuis plus de dix ans, les départemens du Bas-Languedoc ne cessent de réclamer une abondante dérivation des eaux du Rhône, comme l'unique moyen de régénérer leur agriculture et de combattre l'invasion du phylloxera. Ajournée d'abord par un vote du sénat, la question a été reprise par le ministre de l'agriculture. Aura-t-elle enfin une solution favorable? Il est permis d'en douter, car les objections de la chambre haute ont moins porté sur l'insuffisance des études techniques que sur le principe même de l'entreprise envisagée jusqu'ici au point de vue trop exclusif des irrigations superficielles.

Quelque importance que puisse avoir l'agriculture des départemens de la rive droite du Rhône, il était naturel de penser que le parlement reculerait devant une dépense de 200 millions pour l'exécution de travaux qui ne devaient que très incomplètement atteindre leur but, puisque, de l'aveu de leurs défenseurs, ils ne pouvaient desservir en fait plus de 30 à 40,000 hectares, et qui avaient en outre l'inconvénient de froisser d'autres intérêts. Dès

que se fit jour l'idée première de ce projet, il souleva en effet de vives protestations de la part d'un groupe nombreux de populations qui, poursuivant l'espérance chimérique d'améliorer sur place la navigation du Rhône, s'opposaient en principe à toute dérivation qui pourrait diminuer, si peu que ce fût, le débit d'étiage du fleuve. Vainement les promoteurs du canal d'irrigation, faisant à cet égard les plus grandes concessions, s'étaient résignés à réduire de 50 à 25 mètres cubes par seconde le volume d'eau à affecter aux besoins de la rive droite, ce qui faisait perdre à l'entreprise ses plus grands avantages agricoles; l'opposition n'en resta pas moins vive, et à la dernière heure nous avons vu surgir une combinaison qui, sous prétexte de tout concilier, est en fait la condamnation définitive du projet. Je veux parler de l'idée des machines élévatoires qui, placées au confluent de l'Ardèche, élèveraient d'un seul jet à une hauteur de plus de 50 mètres un volume d'eau de 25 mètres cubes à la seconde, nécessitant un déploiement de force motrice qui se chiffrerait par un travail continu de 25,000 chevaux-vapeur et une consommation annuelle de 3 à 400,000 tonnes de houille d'une valeur de 8 à 10 millions.

Sans parler de ce chiffre exorbitant de dépense annuelle en frais de service, s'ajoutant au capital de construction pour représenter un prix de revient infiniment supérieur à l'amélioration agricole espérée, une dernière considération devrait faire rejeter le projet ainsi amendé. La houille n'est pas inépuisable. Elle constitue dans nos mines une réserve de chaleur et de force motrice à laquelle nous ne devons pas craindre sans doute de faire de larges emprunts, mais que nous ne saurions prodiguer sans une utilité réelle.

L'élévation des eaux du Rhône par machine à vapeur absorberait à elle seule la production d'un bassin houiller tout entier; et cette affectation serait d'autant moins justifiée que, par suite de sa pente et du volume considérable de ses eaux, ce fleuve nous paraîtrait au contraire indiqué comme devant être par lui-même une source inépuisable de force motrice, que nous aurions tout avantage à substituer à la houille, partout où nous pourrions sans trop de frais lui donner un emploi industriel.

Le but essentiel de l'utilisation des eaux du Rhône doit donc être, non de desservir un groupe particulier d'intérêts au détriment de tous les autres, mais d'arriver à une combinaison qui puisse tout à la fois donner satisfaction aux intérêts en apparence distincts qui sont en présence : l'agriculture qui réclame des eaux d'irrigation, le commerce qui demande une voie de navigation facile et économique, l'industrie enfin qui doit désirer d'avoir à sa disposition des forces motrices moins coûteuses que celles de la houille.

Nous plaçant successivement à ces trois points de vue, nous examinerons d'abord quelle est l'importance respective des divers intérêts à desservir et dans quelles limites le Rhône pourrait y suffire. Nous rechercherons ensuite par quelle série de travaux pratiquement réalisables on pourrait se proposer de résoudre le grand problème économique de l'utilisation des eaux de ce fleuve.

I.

Dans une étude précédente (1), j'ai fait voir que la France, au point de vue du climat, pouvait être considérée comme se partageant en deux zones distinctes : au nord et à l'ouest, une zone humide dans laquelle la précipitation de l'eau pluviale compense à peu près l'évaporation annuelle; au sud-est, une zone sèche sur laquelle l'action prédominante du vent du nord fait, pendant une partie de l'année, régner un climat analogue à celui dont la permanence constitue en Afrique le désert du Sahara.

La ligne de faîte qui sépare les versans océaniens des versans méditerranéens peut être considérée comme délimitant assez bien ces deux zones de climats; mais c'est surtout dans la région inférieure du bassin du Rhône et sur les versans directs de la Méditerranée, dans le grand triangle compris entre Valence, Perpignan et Toulon, que l'action desséchante du vent du nord se fait plus particulièrement sentir. L'évaporation annuelle, variant de $1^m,50$ à 2 mètres, suivant les lieux (2), s'y trouve de deux à quatre fois

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1882, *le Bassin de la Méditerranée.*

(2) Quelques chiffres feront mieux ressortir cette influence climatologique; je les emprunterai aux observations météorologiques faites en 1881, en deux points du département de l'Hérault: d'une part, Montpellier a une altitude de 30 mètres, au voisinage de la Méditerranée; de l'autre, Fraisse a une altitude de 930 mètres, près des sources de l'Agout sur le versant de l'Océan.

A Montpellier, on a constaté les tranches d'eau pluviale et d'évaporation à l'air libre ci-après, pendant les quatre périodes trimestrielles, répondant aux saisons.

	Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.	Année.
Eau pluviale.....	$0^m,29$	$0^m,15$	$0^m,04$	$0^m,12$	$0^m,60$
Évaporation.....	$0^m,29$	$0^m,37$	$0^m,82$	$0^m,47$	$1^m,95$

A Fraisse, on a observé respectivement :

	Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.	Année.
Eau pluviale.....	$0^m,82$	$0^m,44$	$0^m,11$	$0^m,10$	$1^m,46$
Évaporation.....	$0^m,07$	$0^m,18$	$0^m,29$	$0^m,44$	$0^m,98$

A Montpellier, l'évaporation, triple en somme de l'eau pluviale, l'a équilibrée en hiver, lui a été très supérieure pendant les neuf autres mois, vingt fois plus forte en

supérieure à la tranche d'eau pluviale, qui, en moyenne, ne dépasse pas $0^m,60$.

Ces conditions climatologiques, à raison surtout de l'époque où elles se produisent, au voisinage du solstice d'été, de mai en août, ont une influence des plus caractérisées sur la végétation, qui se ralentit et cesse même complètement en cette saison à la surface d'un sol desséché. L'agriculture dans cette région est toute différente de ce qu'elle est ailleurs. Si les céréales, que l'élévation générale de la température permet de moissonner de bonne heure, dans la deuxième quinzaine de juin, peuvent à la rigueur se prêter aux exigences d'un tel climat, les autres récoltes, qui n'achèvent leur maturité qu'en automne, ne peuvent nullement s'en accommoder.

On est généralement porté à admettre que l'arrosage seul peut obvier aux inconvéniens d'un pareil climat. On ne cesse de recommander les avantages des irrigations. Il y aurait paradoxe de ma part à vouloir les nier, mais je crois cependant qu'on s'en est exagéré la nécessité, en tant du moins qu'il s'agit d'irrigations de surfaces, telles qu'elles se pratiquent sur les prairies.

La terre battue, que l'on tient imbibée d'eau, dans laquelle la capillarité peut agir librement, évapore autant et peut-être plus d'eau qu'une surface liquide exposée à l'air libre (1). De juin en août cette évaporation peut aller parfois jusqu'à $0^m,008$ et même $0^m,010$ par jour sur les côtes de la Méditerranée, et c'est sur ces bases extrêmes de grande évaporation que doit être nécessairement calculé le débit d'un canal d'arrosage, soit 80 à 100 mètres cubes de consommation journalière par hectare, correspondant à un débit continu de 1 litre par seconde. Toutes nos ressources hydrauliques ne sauraient évidemment suffire à arroser de grandes étendues de terrains sur de telles bases.

L'irrigation superficielle est loin d'ailleurs de donner toujours des résultats en rapport avec cette énorme consommation d'eau. Si elle supplée directement au manque d'humidité superficielle résultant de l'évaporation, elle rachète cet avantage par le refroidissement du sol provenant de cette évaporation elle-même. En fait, l'irrigation ne donne pas les produits agricoles, elle ne crée pas

été. A Fraisse, au contraire, l'évaporation de moitié plus faible que l'eau pluviale pour l'ensemble de l'année, lui a été très inférieure pendant les six mois d'hiver et de printemps, mais l'a cependant dépassée pendant le reste de l'année. La première localité peut être considérée comme un type de pays très sec, la seconde, de pays relativement humide, mais surtout très pluvieux.

(1) Les chiffres donnés dans la note précédente ne s'appliquent qu'à l'évaporation mesurée dans un bassin couvert, à l'abri de la pluie et par suite de la radiation solaire directe, qui doit augmenter très notablement l'évaporation, entièrement à l'air libre, en plein champ.

l'engrais et n'en apporte habituellement que fort peu avec elle. Elle a surtout pour effet d'utiliser l'engrais restitué au sol, de lui permettre de se reconstituer rapidement en fourrages comestibles pour les animaux. En dehors des conditions exceptionnelles qui peuvent se présenter au voisinage des grandes villes qui fournissent d'abondantes quantités d'engrais, qu'il est avantageux de transformer sur place en fourrages; dans les conditions normales d'une exploitation rurale qui doit vivre de ses propres engrais, la culture superficielle en prairies arrosées ne pourra jamais fructueusement s'étendre que sur des surfaces très restreintes, qui, dans la moyenne de notre territoire, ne sauraient certainement en dépasser le dixième.

Mais il est, fort heureusement, certaines productions agricoles, les cultures arbustives en général, la vigne particulièrement, qui peuvent braver la sécheresse estivale. Avant d'examiner jusqu'à quel point un surcroît d'humidité artificielle pourrait cependant leur être utile, il est bon de se demander par suite de quelles circonstances ces cultures prospèrent là où d'autres sont impossibles; comment, par exemple, la vigne, dans l'état normal, avant l'invasion du phylloxera, pouvait non-seulement produire ces récoltes exubérantes spéciales au Bas-Languedoc, mais encore se maintenir verte et luxuriante dans des terrains identiques à ceux où côte à côte se dessèche la luzerne, bien que cette plante fourragère enfonce parfois ses racines pivotantes beaucoup plus bas que ne le fait la vigne. Peu de personnes se sont posé cette question, bien moins encore ont su y répondre, et cependant l'explication est si simple qu'on trouvera peut-être qu'il n'y a pas grand mérite de ma part à la donner ici.

Cette cause particulière du succès des cultures arbustives provient uniquement du mode uniforme de culture qui leur est appliqué et qui peut se résumer en un mot : le *binage*. Par des labours et des façons à la main constamment renouvelés, nos agriculteurs ne cessent d'ameublir la surface du sol, constituant une couche de terre friable qui, interrompant la continuité des conduits capillaires, emprisonne en quelque sorte l'humidité du sous-sol à l'abri des actions extérieures. L'évaporation se concentre ainsi dans l'appareil distillatoire des racines qui, puisant lentement dans cette réserve d'humidité, peuvent pendant un assez long temps suffire à la consommation de la sève qui nourrit les parties extérieures, fruits et rameaux du végétal. Tel est, résumé en peu de mots, le principe du procédé de culture qui, sanctionné par l'expérience d'une longue pratique, est exclusivement employé dans notre région méditerranéenne. Grâce à lui, l'olivier, l'amandier, le

mûrier, et plus spécialement la vigne, peuvent prospérer en conservant un feuillage touffu dont le vert intense tranche sur la terre aride des champs voisins, chaumes et luzernes, qui ne présentent aucune apparence de végétation pendant les mois chauds.

La vigne surtout avait d'autant moins à souffrir de la sécheresse que, étendant en tous sens ses pampres flexibles, elle couvrait bientôt la terre d'un épais manteau de verdure qui, autant que le binage, contribuait à arrêter la dessiccation du sol. La végétation se continuait ainsi, sans arrêt trop sensible, jusqu'à l'approche de l'équinoxe d'automne, époque à laquelle, la cheminée d'appel des tropiques passant avec le soleil dans l'hémisphère austral, le vent desséchant du nord fait momentanément place à une série de vents de sud et sud-est qui amènent avec eux des pluies et plus encore un air saturé d'humidité, dont le retour périodique faisait à vue d'œil grossir le raisin au moment de sa maturation.

Nulles conditions de climat et de culture ne sauraient être plus favorables à la vigne que cette succession de sécheresse et d'humidité, arrivant à point nommé pour lui permettre de végéter vigoureusement en été, avec le minimum d'eau possible, sans aucune déperdition de chaleur, au sein d'une atmosphère sèche et chaude, tout en lui restituant en automne le surcroît d'humidité atmosphérique nécessaire pour donner aux fruits leur entier développement. Ainsi s'élaboraient, sans trop de frais de culture, ces prodigieuses récoltes qui, dans les bonnes terres de plaines, en sol profond, rapportaient dans l'Hérault et rapportent encore, en certains points de la vallée de l'Aude, jusqu'à 3 et 400 hectolitres de vin, de qualité médiocre sans doute, qui par lui-même n'avait pas grand renom, mais n'en jouait pas moins un rôle des plus importans dans notre consommation nationale.

La culture de la vigne, se développant à mesure que les chemins de fer augmentaient l'aire de ses débouchés, s'était peu à peu répandue sur la presque totalité de l'Hérault et des départemens voisins du Gard et de l'Aude, quand est survenue l'invasion du phylloxera, qui a été d'autant plus prompte et plus désastreuse que les conditions particulières du climat se sont trouvées être aussi favorables au développement de l'insecte qu'elles l'étaient à celui du végétal. Autant, en effet, les progrès du phylloxera paraissent ents, et son action relativement peu énergique dans les régions tempérées du Nord et du Centre, autant cette action a été rapide et implacable sous le climat sec et chaud du Bas-Languedoc. Dans le département de l'Hérault, sans distinction de sol et d'exposition (sauf les sables du littoral, dont l'immunité constitue une exception encore mal expliquée) nous avons vu les vignes les plus vigoureuses détruites et desséchées parfois en moins d'une année; tandis

que, en remontant le Rhône en amont de Valence, à l'Ermitage par exemple, un des premiers points attaqués, les maigres vignes des coteaux présentent encore quelque trace de végétation, et les vignes de plaine comprises entre le chemin de fer et le fleuve se maintiennent presque indemnes, en apparence dans un état florissant. Une telle inégalité d'action ne peut évidemment s'expliquer que par la différence des influences atmosphériques.

Les divers procédés employés pour lutter contre le phylloxera peuvent au fond se ranger en deux catégories distinctes, suivant qu'ils ont pour but d'augmenter la force de la résistance ou d'atténuer celle de l'attaque, de favoriser le développement des racines ou de ralentir celui de l'insecte : d'un côté, les procédés culturaux, les irrigations, les engrais et le choix des cépages; de l'autre, les insecticides.

Parmi les premiers moyens on a surtout préconisé l'emploi des vignes américaines. On ne saurait contester en fait qu'elles se montrent généralement plus vivaces, plus résistantes que nos vignes françaises; mais cette résistance n'a rien d'absolu, n'est que relative; et l'on se ferait probablement illusion si l'on espérait que le fait seul de la substitution de la vigne américaine à la vigne française suffira, sans autre précaution, pour nous permettre de reconstituer notre vignoble dans son état d'ancienne prospérité. A cet égard, l'expérience qui se poursuit chez nous a été faite en Amérique même. Si, dans ce pays si étendu, présentant une telle variété de climats, il est constant qu'on n'a jamais pu constituer de vignobles durables et de plein rapport, on doit assez naturellement supposer qu'il en sera de même chez nous. On peut du moins le redouter, surtout quand on énumère tous les mécomptes déjà éprouvés, depuis plus de douze ans que nous essayons d'acclimater les vignes américaines, et que chaque année le commerce annonce la découverte d'un nouveau cépage devant faire oublier l'insuccès des précédens. En émettant un doute sur la complète efficacité des plants américains, je suis loin de vouloir méconnaître leurs avantages. Je les crois en fait plus résistans que la vigne française. J'admets qu'il y aura lieu d'en propager l'emploi dans les plantations nouvelles; mais je pense qu'on aurait tort de se fier à eux sans réserve; de compter sur leur résistance comme devant être toujours suffisante; de ne pas se prémunir, par exemple, contre le retour éventuel d'une de ces années de sécheresse exceptionnelle, comme il s'en produit de temps à autre dans notre pays, où la reproduction ralentie de la vigne cessant d'être en rapport avec le pullulement anormal de l'insecte, les vignes les plus prospères sont en quelque sorte foudroyées du jour au lendemain.

Le phylloxera, de même que l'oïdium, est un ennemi avec lequel

la vigne doit s'habituer à vivre, quel que soit le cépage choisi ; et ce résultat ne peut être obtenu que par deux moyens concurrens : la destruction des pucerons par les insecticides et la régénération des racines par l'eau et l'engrais.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître la nécessité des canaux d'arrosage; mais, parmi ceux qui les réclament, il en est cependant bien peu qui en entrevoient nettement la destination réelle pour le traitement de la vigne.

Par ce fait que la submersion hivernale est jusqu'ici le seul procédé de préservation qui ait fait ses preuves pratiques, nombre de propriétaires croient encore qu'ils n'auront rien de mieux à faire que d'y recourir, quand ils auront de l'eau à leur disposition ; comme si la chose était également possible en tous lieux. Or la submersion n'est en fait applicable que dans des circonstances locales assez rares, sur des terrains sensiblement plans, ne reposant pas sur un sous-sol trop perméable, conditions qui ne se trouvent remplies que sur les plaines basses du littoral avoisinant les marais, et parfois sur les alluvions latérales de nos principales rivières. La majeure partie des vignes en terrain élevé sont par leur nature impropres à recevoir la submersion ; et on ne doit pas le regretter, car on ne saurait contester que ce procédé, s'il peut enrayer le développement du phylloxera, n'en est pas moins en lui-même préjudiciable à la vigne, qui n'est pas un végétal aquatique; qu'il exige une dépense très considérable en eau et en engrais ; et, par-dessus tout, qu'il est essentiellement insalubre et ne saurait être propagé sur de grandes surfaces sans exercer une influence fâcheuse sur la santé publique. La submersion est donc un expédient provisoire, auquel on fera bien de recourir, faute de mieux, partout où elle sera applicable ; qu'il serait d'autant plus avantageux d'encourager en certains cas qu'elle devrait surtout être employée sur des terrains plus ou moins salés, qu'elle améliorerait et rendrait aptes à d'autres cultures. Mais, en dehors de ces circonstances exceptionnelles, les canaux de dérivation n'en restent pas moins indiqués comme indispensables à notre agriculture méridionale, non-seulement pour permettre de substituer parfois à la vigne des cultures fourragères ou potagères, mais bien plus encore pour maintenir la culture de la vigne elle-même, qui, de toutes les productions agricoles, sera toujours la mieux appropriée aux conditions spéciales du climat.

Dans l'état normal de la culture de nos vignobles, l'irrigation leur était rarement appliquée même par les propriétaires qui avaient de l'eau à leur disposition ; et, avant d'aller plus loin, il est nécessaire de bien spécifier les résultats avantageux ou nuisibles que l'opération peut avoir en elle-même.

Si, à la rigueur, la vigne peut être traitée comme une rizière, submergée pendant un assez long temps, en hiver, quand toute végétation est interrompue; on ne saurait, en été, l'assimiler à une prairie ou à une culture maraîchère, comportant une irrigation extérieure et permanente. L'expérience avait été bien des fois renouvelée en temps normal, et elle avait démontré que si des irrigations superficielles fréquentes développaient dans la vigne un surcroît de végétation apparente dans les racines et dans le bois, ce n'était qu'au détriment des fruits devenus moins abondans et dont la maturation se trouvait retardée. Ces deux faits s'expliquent aisément. On comprend, d'une part, que la sève rendue plus aqueuse par l'irrigation puisse produire une abondante végétation herbacée sans acquérir le degré de concentration nécessaire à la nutrition des fruits; d'autre part, que l'évaporation superficielle, en refroidissant le sol, doive retarder la maturation de ces derniers.

Il est cependant un mode particulier d'arrosage qui, sans avoir les inconvéniens de l'irrigation superficielle, peut être avantageusement employé pour la vigne, aussi bien que pour bon nombre d'espèces arbustives : je veux parler de l'irrigation souterraine, dont je crois avoir été le premier à signaler les avantages théoriques, il y a bien une trentaine d'années. Entrevoyant vaguement les conditions agronomiques inhérentes à notre climat, sans m'expliquer encore les causes physiques de son exceptionnelle sécheresse, j'avais proposé d'appliquer dans quelques cas particuliers, pour les cultures de luxe et principalement les plantations d'arbres d'ornement des promenades publiques, l'irrigation souterraine par tuyaux, comme un moyen de fournir aux racines le surcroît d'humidité dont elles pouvaient avoir besoin, sans les exposer aux inconvéniens de l'évaporation superficielle. Vers la même époque, par une méthode inverse, me paraissant appelée à de plus grands résultats agronomiques, j'indiquais le lessivage superficiel, facilité par le drainage du sous-sol, comme le seul moyen pratique d'opérer le dessalement de nos terrains salés du littéral méditerranéen. Je fus même autorisé à faire pour chacune de ces deux méthodes des essais d'expériences qui n'aboutirent à aucun résultat bien concluant, entravés qu'ils furent par l'ingérence de commissions consultatives composées d'hommes prétendus spéciaux, plus préoccupés, comme il est d'usage, de sauvegarder leur responsabilité ou d'affirmer leur compétence, que d'assurer le succès d'une idée dont ils n'ont pas eu l'initiative.

Cependant le germe que j'avais semé n'a pas été complètement perdu. Le procédé de desséchement par drainage a été repris et employé avec succès en divers points, notamment dans les basses plaines de l'Aude, aux environs de Narbonne; et il s'est trouvé que

ces terrains récemment desséchés ayant été depuis lors complantés en vignes, leurs propriétaires ont pu tout à la fois se défendre contre le phylloxera et développer la production de leurs vignobles, en recourant de temps à autre à une véritable irrigation souterraine, au moyen de leurs drains fonctionnant en sens inverse pour refouler l'eau des collecteurs dans le sous-sol.

Si je rappelle ces antécédens, c'est moins pour revendiquer une priorité d'idées dont je me suis toujours montré très peu soucieux, que pour citer un premier fait établissant les avantages de l'irrigation souterraine et les rapprocher des résultats obtenus dans une autre circonstance où ce même mode d'irrigation s'est trouvé accidentellement réalisé, mais dans des conditions moins favorables puisqu'elles ne dépendent plus exclusivement de la volonté des propriétaires comme à Narbonne.

Il existe sur la rive droite du petit Rhône, entre Beaucaire et Saint-Gilles, un canal d'irrigation de construction récente, embrassant un périmètre qui n'a pas moins de 15,000 hectares d'alluvions de bonne qualité, bien qu'elles soient parfois imprégnées de sel et qu'elles n'aient pas toujours des moyens suffisans d'égouttage et d'écoulement.

La situation de l'entreprise du canal d'irrigation de Beaucaire n'est pas brillante. Le syndicat qui s'en était chargé, ayant épuisé ses ressources sans avoir achevé ses travaux, a sollicité comme une faveur la mise sous séquestre ; et c'est en ce moment l'état qui a assumé la lourde charge de l'exploitation d'un canal qui coûte deux fois plus d'entretien qu'il ne rapporte.

Dans les prévisions de ceux qui en avaient pris l'initiative, la dérivation de Beaucaire devait surtout développer les cultures fourragères sur les bords du Rhône, et il est triste en même temps qu'instructif de constater que, après plus de dix ans de fonctionnement, elle n'a pas amené la création de 10 hectares de prairies nouvelles venant s'ajouter à celles qui existaient déjà, arrosées directement par les débordemens du fleuve en temps de crue. En revanche, les propriétaires riverains ont songé à utiliser les eaux de ce canal pour la submersion hivernale ; et, année moyenne, nous submergeons 4 à 500 hectares de vignes, ce qui est tout ce que peut desservir, de ce chef, un canal ayant une portée de 1,300 à 1,500 litres, tant est grande la perméabilité du sol sur lequel nous opérons.

Ayant eu, en 1883, occasion de visiter les vignes voisines du canal, en vue d'en choisir une sur laquelle je pourrais faire un essai de la méthode rationnelle de traitement antiphylloxérique dont je parlerai tout à l'heure, je ne fus pas peu surpris de constater que

toutes ces vignes, tant celles qui avaient été submergées que celles qui n'avaient reçu aucun traitement de ce genre, se trouvaient dans un état de végétation très florissant, ne présentant que fort peu de taches phylloxérées, bien que Beaucaire se trouve au voisinage des plus anciens points d'attaque, et que le phylloxera y ait été reconnu depuis plus de dix ans.

De l'avis de tous les propriétaires, cette situation si exceptionnellement favorable doit être attribuée aux filtrations des crues du Rhône, augmentées de celles qui proviennent du canal lui-même longeant le pied des digues du fleuve. Ces infiltrations périodiques ou permanentes ne sont en fait autre chose qu'une irrigation souterraine fréquemment répétée, qui donne à la vigne une exubérance de végétation herbacée très supérieure à celle des vignes de l'Aude, mais en revanche beaucoup moins de fruits. Les meilleures récoltes, en effet, ne dépassent pas à Beaucaire 100 à 150 hectolitres à l'hectare; tandis que, aux environs de Narbonne, sur des vignes ayant infiniment moins de pampres, dans des terrains de valeur analogue, on obtient des rendemens de 3 et 400 hectolitres de vin à l'hectare.

J'ai cru devoir entrer dans quelques détails sur ces faits d'observation pratique, à raison des conséquences fort importantes qu'on doit en déduire, en ce qui concerne l'emploi de l'eau comme moyen de stimuler la végétation de la vigne après l'emploi des insecticides.

L'irrigation, dans ce cas, doit être autant que possible souterraine, produisant à peu près les mêmes effets que ceux qui ont été obtenus dans les terres drainées de l'Aude, mais par des procédés différens. L'irrigation par conduites de poterie ne pourrait se faire dans les terrains ordinaires sans rapprocher les tuyaux beaucoup plus que ne l'exige le drainage; et l'arrosage par les drains, en même temps qu'il serait fort coûteux, amènerait une grande déperdition d'eau dans les sous-sols perméables.

Les conditions essentielles de l'arrosage souterrain peuvent être heureusement réalisées par un procédé plus économique. En creusant, comme on le fait dans la culture ordinaire, de profonds déchaussages, on constitue ainsi autour de chaque souche de petits bassins qui peuvent être remplis successivement en se déversant l'un dans l'autre par d'étroites rigoles, sans que l'eau submerge le sol intermédiaire, dont la surface reste sèche. L'opération terminée, l'eau imbibée dans le sol, on rejette dans les trous la terre retroussée sur leurs bords, et un binage général de la surface emprisonne dans le sous-sol, à l'abri de l'évaporation, la quantité d'eau nécessaire pour entretenir le développement des racines pendant une

longue sécheresse extérieure. L'action stimulante produite sur la vigne sera d'autant plus rapide par ce procédé que l'on aura pu mettre en suspension dans l'eau courante les engrais qui devront contribuer avec elle à reconstituer promptement le chevelu des racines affaiblies par les piqûres de l'insecte.

Cette double opération d'arrosage et de fumure sera donc le complément nécessaire de l'emploi des insecticides ; et l'on voit que rien ne sera plus simple et plus logique que de continuer les deux actions au lieu de les alterner ; de recourir à des irrigations portant tout à la fois le poison qui doit tuer l'insecte, l'eau et l'engrais qui doivent revivifier les racines. L'eau d'arrosage pénétrant également dans toutes les parties du sous-sol, si l'opération est bien conduite, est indiquée, en effet, comme le véhicule le plus naturel et le plus certain pour diffuser et répartir uniformément les substances solubles employées comme toxiques en même temps que l'engrais.

Théoriquement on pourrait employer par ce moyen un insecticide quelconque. Mais il résulte de toutes les expériences faites qu'il n'en est que deux, ou plutôt qu'un seul, le sulfure de carbone, qui soit à la fois efficace et économique. Le sulfo-carbonate de potassium, qu'on lui substitue parfois, n'a d'autre mérite que d'être plus soluble ; à quantité égale de substance toxique, il coûte dix fois plus cher. Le sulfure d'ailleurs est loin d'être insoluble. L'eau peut en dissoudre 1/500 de son poids. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut par la méthode que j'indique ; 100 kilogrammes de sulfure dissous dans la quantité d'eau nécessaire pour arroser un hectare seront largement suffisans. Diffusés par l'arrosage dans une couche de terre de $0^{m},50$ d'épaisseur, ils pourraient par une volatilisation immédiate produire 30 mètres cubes de vapeur, en charger par suite l'atmosphère souterraine à raison de 3 pour 100 de son volume, beaucoup plus qu'il ne faut pour tuer le puceron, qui ne résiste pas à l'action de quelques millièmes de cette vapeur.

La combinaison de ces deux actions simultanées, l'insecticide et l'eau d'arrosage, me paraît donc devoir constituer la seule méthode logique et rationnelle de traitement des vignes phylloxérées. Mais quelle que soit à cet égard ma conviction théorique, des essais multipliés n'en seront pas moins nécessaires pour en démontrer l'efficacité pratique. Ceux que j'ai pu faire personnellement jusqu'à ce jour sont encore trop récens et trop peu nombreux pour que je croie utile d'en citer les résultats, si encourageans qu'ils me paraissent au début. Je m'abstiendrai donc d'entrer à ce sujet dans des détails qui ne seraient pas ici à leur place.

Ce qu'on ne saurait contester en tout cas, c'est que le traitement de la vigne, quel qu'il soit, ne doit plus avoir pour effet de modifier

notablement les conditions physiologiques de climat et de culture qui ont jusqu'ici assuré l'abondance du rendement de nos vignobles méridionaux, et peuvent se résumer ainsi : milieu humide et chaud pour les racines végétant dans le sous-sol à l'abri de l'évaporation et du refroidissement extérieur par le fait du binage ; milieu sec et chaud pour les pampres et les feuilles se développant librement dans l'atmosphère.

Dans ces conditions, les arrosages pratiqués, comme je viens de l'indiquer, par voie souterraine, ne sauraient être répétés très fréquemment. On ne devra probablement en faire qu'un, deux au plus par an ; et cette considération vient se joindre à celles qui m'ont déjà engagé à proposer de combiner en une seule opération l'arrosage, la fumure et l'emploi de l'insecticide.

Ainsi donc, en me résumant quant au but essentiel de cette étude, l'utilisation des canaux d'arrosage réclamés par notre agriculture méridionale, on voit que ces canaux pourraient lui servir à trois usages distincts, — la submersion hivernale des vignes, l'irrigation estivale des cultures fourragères ou maraîchères, et enfin l'irrigation spéciale des vignes, — exigeant des quantités d'eau très différentes.

Dans le cas de la submersion, le volume d'eau à employer dépendant de la perméabilité du sous-sol est très variable. Il est certains terrains où, dit-on, 6,000 mètres cubes à l'hectare seraient suffisans. Mais, dans le plus grand nombre de cas, il en faut beaucoup plus : sur les vignobles de la rive droite du petit Rhône dont je parlais tout à l'heure, desservis par le canal d'irrigation de Beaucaire, la consommation moyenne a atteint et souvent dépassé 30 et 40,000 mètres cubes à l'hectare, et je ne crois pas qu'il soit prudent de se tenir au-dessous d'une prévision minima de 12,000 mètres cubes qui, rapportée à la durée totale de la période annuelle pendant laquelle on peut utilement faire des submersions, du 15 octobre au 15 mars au plus tard, correspond à l'écoulement continu d'un litre d'eau par seconde pendant cent cinquante jours consécutifs. Or ce débit de 1 litre par seconde est précisément celui que nous savions déjà être nécessaire pour entretenir la végétation des cultures fourragères pendant la durée de la saison sèche, comprenant les sept autres mois de l'année, durant lesquels la surface du sol reçoit et évapore, plus qu'il ne les utilise, environ 18,000 mètres cubes d'eau par hectare.

Au point de vue de ces deux premiers services, les seuls dont on ait paru se préoccuper dans les études faites jusqu'à ce jour, une dérivation d'un débit constant et uniforme peut être considérée comme pouvant à la fois arroser en été et submerger en hiver autant d'hectares qu'elle débite de litres d'eau par seconde.

Pour l'irrigation spéciale des vignes, telle que je l'ai définie, la question est toute différente. L'observation démontre en effet que, aux époques de plus grande sécheresse, une tranche d'eau pluviale de $0^m,10$ de hauteur suffit pour imbiber le sol, pour produire ce que, dans le langage local, on appelle une *saison complète*, faisant pénétrer l'humidité à une profondeur de $0^m,50$ au moins, nécessaire au développement des racines de la vigne.

Une irrigation de la vigne exigera donc au maximum 1,000 mètres cubes d'eau par hectare. Une irrigation de prairie n'en demande sans doute pas davantage; mais elle doit être renouvelée tous les huit ou dix jours pour lutter contre l'évaporation superficielle. Pour la vigne, au contraire, l'irrigation devant être essentiellement souterraine, l'eau incorporée dans le sous-sol pouvant y être maintenue par le binage, par les labours répétés de la surface, un ou deux arrosages au plus suffiront pour combattre le phylloxera et reconstituer les radicelles. Cette opération pourra dès lors se faire indistinctement pendant toute la saison où la végétation n'est pas interrompue, sept à huit mois tout au moins. Or, pendant cette période, un débit d'un litre par seconde fournira un volume de 20,000 mètres cubes et suffira par suite aux besoins de 10 à 20 hectares de vigne, suivant qu'il faudra recourir à un ou deux arrosages annuels.

On peut donc admettre en principe qu'une dérivation d'un débit uniforme pourra arroser au moins dix fois plus de vignes qu'elle ne pourra en submerger en hiver, qu'elle ne pourrait desservir de cultures fourragères en été.

On doit considérer en outre que, les irrigations ne devant pas, comme pour les prairies, se succéder à jour fixe et à de fréquens intervalles, mais pouvant être espacées, reportées de préférence à la saison du printemps, où nos petits cours d'eau à régime irrégulier sont en général largement approvisionnés, on pourrait utiliser pour la vigne bien des ressources intermittentes dont la culture fourragère ne saurait tirer parti. Envisageant la question à ce double point de vue, nous trouverions certainement dans nos rivières locales, principalement celles qui, comme le Gard, l'Hérault et l'Aude, prenant leur source dans des massifs montagneux assez élevés, sont relativement bien approvisionnées, une quantité d'eau suffisante pour desservir des dérivations d'une certaine importance; mais ces irrigations restreintes ne sauraient jamais suffire aux besoins réels de tous les terrains cultivables, anciennement plantés en vignes ou susceptibles de l'être, qui, dans les seuls départemens du Gard et de l'Hérault, en y joignant l'arrondissement de Narbonne, atteignent certainement 400,000 hectares. De ce chef, il faudrait déjà 40 mètres cubes par seconde pour le seul service des vignobles. Comptant

sur un volume égal pour servir à la création de 40,000 hectares de prairies ou cultures maraîchères qu'il y aurait certainement avantage à établir dans la région; ajoutant 20 mètres cubes pour déperditions diverses dans les canaux qui n'amèneront jamais au lieu d'emploi plus des 4/5 de leur eau initiale, nous arrivons à un cube de 100 mètres à la seconde pour le débit total que devraient avoir nos dérivations à leur origine.

Telles sont les véritables bases sur lesquelles devrait être calculée la portée du canal de la rive droite du Rhône, et non sur les besoins timidement accusés par les propriétaires des 20,000 à 30,000 hectares de souscriptions péniblement recueillies jusqu'à ce jour. Or non-seulement le Rhône, qui a un débit de plus de 400 mètres cubes à l'étiage, en aval de l'Isère, est en mesure de nous fournir ce volume et plus s'il était nécessaire; mais, tout en amenant ces eaux à la hauteur voulue pour desservir directement la majeure partie du périmètre par leur pente naturelle, il peut aussi nous donner la force motrice nécessaire pour relever le niveau du restant à une hauteur suffisante pour atteindre les points les plus élevés de la région viticole du littoral, qui dépassent rarement 100 à 150 mètres. Autant, en effet, il répugnerait à l'esprit de sacrifier, comme on l'a proposé, le produit annuel d'un grand bassin houiller pour relever de quelques mètres un volume d'eau insuffisant puisé dans le Bas-Rhône, autant il paraîtrait naturel d'utiliser pour un tel usage, et sur la plus large échelle, une partie de cette puissance mécanique que le courant du fleuve peut nous fournir en quantité presque aussi inépuisable que l'est le volume de ses eaux.

II.

Dans l'ancien état des choses, quand notre pays n'était sillonné que de chemins muletiers ou de routes à peine carrossables, nos rivières à peu près navigables jouaient un rôle important dans nos moyens de communication. Strabon citait déjà la Gaule comme la contrée du monde la plus favorisée par la répartition de ces voies naturelles d'échange et d'approvisionnement, et, de nos jours encore, dans les pays restés en dehors des progrès de notre civilisation, c'est en remontant les voies navigables que l'on cherche à pénétrer au centre des continens inexplorés.

Les applications de la vapeur, qui devait apporter tant de changemens dans nos habitudes industrielles, ont été dans l'origine favorables à l'extension de la navigation fluviale. L'invention de Fulton a, sous ce rapport, rendu longtemps de réels services et, pendant

un demi-siècle, les bateaux à vapeur ont été considérés comme un admirable engin de locomotion. Ils s'étaient surtout multipliés sur le Rhône. On y voyait circuler une vraie flottille de bateaux spéciaux, colossales pirogues, au profil effilé, qui, doublant la vitesse du courant à la descente, le surmontaient non sans peine à la remonte, où de nombreuses messageries leur faisaient une victorieuse concurrence sur la route de terre. Ce double mode de locomotion suffisait déjà à un mouvement considérable de personnes, plus que de marchandises; et les hommes de mon âge se rappellent encore ces voyages de leur jeunesse accidentés par mille retards. Le moindre inconvénient de ce système de transport était son peu de régularité et l'incertitude complète des moyens de correspondance. A la remonte on ne savait jamais si l'on trouverait place dans les messageries qui partaient de Lyon ou de Châlon pour Paris. A la descente, on partait quand les brouillards ou l'état des eaux le permettaient, et l'on couchait en route à la merci des portefaix et des aubergistes échelonnés sur les rives du fleuve, guettant la proie que les caprices de la navigation ou le bon vouloir du capitaine allaient leur apporter.

Entre ces gîtes d'étapes improvisés, Lyon était une station particulièrement obligée. On ne savait pas toujours quand on y entrerait, jamais quand on en sortirait. En 1843, j'ai dû y passer huit jours à attendre une place de banquette dans les messageries de Paris. L'habitude de cet arrêt forcé était si bien prise, tellement entrée dans les usages locaux que, lorsque cette ville se trouva enfin reliée au reste de la France par les deux grandes sections du chemin de fer actuel, la chambre de commerce émit sérieusement la prétention de s'opposer au rattachement des deux gares de Vaise et de Perrache, pour réserver à l'industrie locale le bénéfice du transit des voyageurs et des marchandises dont elle avait toujours joui. Et Dieu sait comment elle usait de ce transit et pratiquait cette hospitalité imposée! La municipalité soumettait à la visite d'octroi les bagages des voyageurs qui traversaient la ville en omnibus d'une gare à l'autre; et ce n'était pas là une simple formalité, comme à Paris de nos jours, mais une rigoureuse inquisition, qui vous forçait à ouvrir vos malles et à vider vos sacs de nuit.

Le temps a marché; les deux gares ont été enfin reliées et parmi les voyageurs qui stationnent au buffet de Perrache, il en est bien peu sans doute qui aient conservé le souvenir personnel de ces vexations du passé.

Le chemin de fer n'a pas seulement mis un terme à l'arrêt forcé et à la visite d'octroi de Lyon. En attirant à lui tout le trafic en voyageurs et marchandises, il a supprimé du coup messageries et roulage, portefaix et bateliers, et annihilé de fait la navigation du Rhône.

La ville de Lyon seule en a pieusement gardé la tradition et n'a rien négligé pour lui conserver un semblant d'existence. On ne conteste pas que les efforts tentés dans ce dessein aient été jusqu'ici sans résultats ; que les quelques épaves de l'ancienne flottille qui risquent encore leurs carcasses démantelées dans le courant du Rhône exigent du commerce un fret souvent supérieur à celui des chemins de fer. On reconnaît que la navigation du Rhône n'existe pas en fait ; mais on persiste à vouloir en maintenir le principe, « pour obliger la compagnie du Paris-Lyon à abaisser ses tarifs ou l'empêcher de les relever, ce qu'elle ne manquerait pas de faire si la concurrence possible de la navigation venait à cesser. »

Ainsi entendue, la navigation du Rhône, de l'aveu de ses plus ardens défenseurs, n'est plus un engin de transport, mais un simple frein pesant sur les tarifs du chemin de fer. Ce n'est cependant pas en vue de ce résultat, uniquement négatif, que l'état pourrait s'être imposé tant de sacrifices. S'il n'eût voulu qu'empêcher le relèvement abusif des tarifs de la voie de fer, il eût certainement trouvé des moyens beaucoup plus efficaces et surtout moins coûteux.

Avant l'ouverture du chemin de fer, le Rhône était desservi par une batellerie nombreuse, et l'on n'y voit guère aujourd'hui d'autres transports que ceux qui servent au charroi des matériaux d'endiguement. Et cependant, dans cet intervalle, on n'a cessé d'engloutir des enrochemens dans le fleuve, sous prétexte d'en améliorer le cours. En ce moment encore, un crédit de près de 50 millions est affecté à cet usage, et rien ne garantit que cette nouvelle tentative aura plus de succès que les précédentes.

On a défini les rivières « des chemins qui marchent, » mais, dans un chemin considéré comme voie de transport, il est deux choses qu'on doit distinguer : la voie proprement dite et le moteur ou remorqueur. Comme voie de transport, les rivières naturelles, par leur faible pente, même celles dont le courant est le plus rapide, présentent sans aucun doute les plans inclinés de moindre déclivité qu'on puisse concevoir et pourraient être considérées comme des voies parfaites, si on ne les envisageait qu'au point de vue statique du bon aménagement des pentes. Mais, au point de vue de l'action dynamique du transport, le chemin marchant toujours dans le même sens, cette mobilité est un inconvénient considérable ; les avantages très limités à la descente étant loin de racheter les difficultés, les impossibilités même à la remonte.

Le levier est, en fait, l'élément essentiel de tous nos appareils de propulsion. Archimède n'en demandait pas davantage pour soulever le monde, à la condition d'avoir un appui fixe et invariable. Celui que l'eau nous offre manque précisément de ces deux quali-

tés. Par le fait de sa mobilité naturelle, l'eau en repos cède sous l'action du levier, et elle est, en outre, dans les rivières, animée d'une vitesse propre qui, aidant à l'action du levier moteur à la descente, la contrarie à la remonte. De là une double cause de déperdition de force, un double recul qu'augmente dans des proportions considérables la puissance à donner aux appareils moteurs de la navigation fluviale. La déperdition due au recul en eaux mortes est parfois de 30 pour 100 de la force vive employée. En eaux courantes, elle est en quelque sorte illimitée. C'est elle qui crée la principale difficulté de la navigation sur le Rhône, qui oblige de donner aux bateaux ces formes anormales, disproportionnées, aussi gênantes pour la manœuvre que peu satisfaisantes pour l'arrimage des marchandises.

Tous les efforts des ingénieurs qui s'occupent de l'endiguement des rivières, tendant nécessairement à la concentration des eaux divergentes dans un canal d'écoulement unique, étroit et profond, ont fatalement pour conséquence d'accroître avec son intensité l'obstacle résultant de la vitesse du courant, plutôt que de le diminuer. Ce résultat, qu'on poursuit aujourd'hui, de concentrer les eaux d'étiage du Rhône dans un chenal de largeur constante, avec une profondeur qu'on ne saurait rendre uniforme, mais qu'on espère pouvoir porter à un minimum de $1^{m},60$, ce résultat serait-il obtenu, que les frais de traction proprement dite, comprenant les dépenses de matériel et les frais de combustible, seraient encore beaucoup plus grands pour les bateaux luttant contre le courant accéléré du fleuve, qu'ils ne le sont pour le roulement des wagons sur le rail qui lui est parallèle.

En réduisant ses tarifs, sans qu'ils cessent d'être rémunérateurs pour lui, le chemin de fer pourra toujours éteindre, ou maintenir à l'état latent où nous la voyons aujourd'hui la concurrence de la batellerie. Ainsi que je le disais tout à l'heure, si ce résultat négatif, l'abaissement des tarifs, était absolument indispensable, on pourrait l'obtenir sans s'imposer ce travail de Pénélope pour améliorer une voie de transport qui, de l'aveu de ses plus chauds partisans, ne rendra jamais d'autre service. Et cependant ce ne serait plus assez que d'endiguer le Rhône. Pour compléter l'entreprise de ce fleuve navigable sans navigation, il a déjà fallu lui construire dans les marais de la Camargue un fantôme de port qui sera envasé avant d'avoir reçu un seul navire; et il est question de donner au canal tout aussi délaissé de Beaucaire à Cette des dimensions suffisantes pour livrer passage à cette fantastique batellerie du Rhône, qui n'existera jamais qu'à l'état d'épouvantail pour la compagnie du chemin de fer.

S'ensuit-il que les eaux du Rhône ne puissent rendre aucun service effectif à la navigation, qu'elles doivent être religieusement maintenues dans leur lit, endigué à si grands frais pour le résultat que nous venons de voir? Telle n'est pas ma conclusion. Je crois que les eaux du Rhône, bien dirigées, pourraient être aussi utiles au commerce et à l'industrie qu'à l'agriculture; mais, pour cela, il faut que « le chemin qui marche » n'ait plus ses allures désordonnées; il faut qu'on sache distinguer en lui ou dans la voie nouvelle qui devra le remplacer deux choses essentielles : la voie elle-même disposée en une série de paliers sensiblement horizontaux, dans lesquels l'eau n'aura plus qu'une faible vitesse, et la force motrice, qui, cessant d'être nuisible, s'accumulera d'elle-même dans les chutes créées aux barrages de séparation, où elle pourra recevoir un emploi utile.

Il faut, en outre, — et la question n'est pas moins importante, — que la voie navigable ne soit plus constituée de telle sorte qu'elle exige une batellerie spéciale, mais qu'elle soit accessible aux bateaux et aux navires de toute forme, de toute dimension, qui puissent la parcourir librement en tout sens, sans être obligés de rompre charge à leur point de départ. Un pareil mode de transformation ne peut être évidemment appliqué au fleuve lui-même. Il ne saurait être réalisé que par l'établissement d'un canal plus ou moins parallèle qui, partant de tel point qu'on voudra choisir à l'amont, débouchera à l'aval dans un grand port de mer. Un semblable canal ne pourrait avoir moins de 7 mètres de profondeur sur 60 mètres de largeur moyenne, soit une section de 420 mètres. Or, dans ces conditions, il n'y aurait nul inconvénient à ce que, en sus de l'eau qui serait rigoureusement nécessaire au service spécial de la navigation, soit une vingtaine de mètres cubes à la seconde pour le jeu des écluses, ce canal débitât, en outre, une partie notable des eaux du fleuve, les 100 mètres cubes que nous avons reconnus être nécessaires aux besoins agricoles de la rive droite. Avec cette portée totale de 120 mètres cubes, les eaux n'auraient qu'une vitesse uniforme et constante de $0^{m},28$, inférieure à celle de nos rivières les plus paresseuses, qui ne saurait constituer un obstacle appréciable à la navigation, aussi facile à la remonte qu'à la descente.

Dans les conditions naturelles de son régime actuel, le Rhône, avec une vitesse moyenne de 2 mètres à la seconde, correspondant à une dénivellation de $0^{m},50$ par kilomètre, et un débit de 400 mètres cubes à l'étiage, use une force kilométrique de 3,000 chevaux à rouler les galets de son lit, à bouleverser les enrochemens de ses rives. Dans les conditions moyennes des canaux de simple irrigation rejetés par le sénat, avec une vitesse de 1 mètre à la seconde et

une dénivellation de $0^m,20$ par kilomètre pour un débit de 25 mètres cubes, la déperdition de force motrice sera réduite à 60 chevaux par kilomètre. Dans l'hypothèse d'un canal de grande navigation, pour un débit six fois plus fort de 120 mètres cubes, la vitesse étant réduite à $0^m,28$, la dénivellation ne serait plus que de $0^m,005$ et la perte de force motrice usée en frottement, de 8 chevaux à peine par kilomètre.

Dans le projet Dumont, que je prendrai pour type des canaux d'irrigation, il fallait dériver le Rhône aux roches de Condrieux à une altitude de 120 mètres, pour amener péniblement les eaux à une hauteur de 40 mètres sous les murs de Béziers, après avoir perdu en route, dans un parcours de 350 kilomètres, les deux tiers de la force motrice disponible à l'origine, qui, au point de vue industriel et même agricole, n'a pas moins de valeur que l'eau elle-même. Pour atteindre Béziers à la même hauteur de 40 mètres par le canal à grande section, il suffirait de prendre l'eau du Rhône à une altitude de 42 mètres pour un parcours égal de 350 kilomètres. En fait, si le point d'arrivée devait rester le même, la longueur de dérivation serait bien moindre, puisqu'il suffirait, dans ce cas, d'établir la prise d'eau près du Pont-Saint-Esprit au lieu de la remonter à Condrieux.

Cette possibilité d'abaisser le niveau de la prise et, par suite, de diminuer la longueur de la dérivation pour atteindre un point et une hauteur donnés, ne serait pas l'unique avantage du canal à grande section. Dans le système des canaux de simple irrigation, soumis à toutes les exigences d'un tracé en ligne de pente, force nous est d'accepter toutes les difficultés de terrain qui se présentent et de les surmonter à grands frais. Avec les canaux à grande section, on peut, au contraire, abaisser progressivement le niveau des retenues et distribuer les écluses de telle sorte que les biefs intermédiaires du canal épousent plus également le relief moyen du sol. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le canal en ligne de pente partant de Condrieux, sur quelque rive qu'il soit placé, devrait forcément, à la hauteur du confluent de l'Ardèche, franchir cette rivière ou le Rhône lui-même par un aqueduc ou un siphon de 55 mètres de haut qui constituait une des principales difficultés du projet Dumont. Avec le canal de grande navigation, cette hauteur pourra être réduite à une vingtaine de mètres, élévation qui paraît nécessaire pour permettre le facile écoulement des deux grandes voies d'eau qui devront être superposées en ce point.

III.

Les diverses parties du programme tracé au début de cette étude sont tellement liées l'une à l'autre dans leur enchaînement qu'il ne m'a pas été possible de les traiter aussi distinctement que je l'aurais voulu. En exposant la question aux points de vue de l'agriculture et de la navigation, j'ai été si naturellement amené à parler de l'utilisation des forces motrices qu'il ne me reste pour ainsi dire plus qu'à compléter les premières indications fournies sur ce sujet.

La force motrice des eaux courantes qui, avant l'emploi de la houille, constituait à peu près notre seul moteur industriel, n'est utilisée que dans une proportion insignifiante. Cette force est immense, cent fois supérieure peut-être à la puissance actuellement réunie de toutes nos machines à vapeur, qui ne représente pas un travail continu de plus de 500,000 à 600,000 chevaux-vapeur, équivalent de la combustion annuelle de 10 à 12 millions de tonnes de houille. En comptant en moyenne un écoulement annuel de 500 litres d'eau pluviale par mètre carré de notre territoire, avec une chute moyenne de 500 mètres, la totalité de nos forces hydrauliques représente une puissance mécanique de plus de 50 millions de chevaux.

Le Rhône seul, avec son débit moyen de 3,000 mètres cubes, et une altitude qu'on ne saurait porter à moins de 800 mètres pour l'ensemble de ses torrens alimentaires, figure pour près de moitié dans ce chiffre total. Dans son état d'étiage, avec un débit réduit de 400 mètres cubes et une altitude de 400 mètres, qui est celle du lac de Genève, sa puissance hydraulique régulière et permanente équivaut encore à 2 millions de chevaux, trois ou quatre fois supérieure à celle de tous nos moteurs à vapeur.

La majeure partie de cette force colossale est et restera peut-être longtemps encore sans emploi. Au lieu de diriger et d'utiliser l'action géologique intermittente des torrens de montagnes, nous nous efforçons de la combattre à grands frais et sans grands résultats, et quant à la force industrielle des eaux d'étiage, son utilisation se réduit le plus souvent à la mise en jeu de quelques misérables moulins disséminés dans des gorges lointaines et inaccessibles.

J'ai exposé dans mon projet de fertilisation des Landes quels magnifiques résultats nous pourrions obtenir, à peu de frais, en régularisant et mettant à profit une infime partie du travail géologique que les torrens livrés à eux-mêmes exécutent déjà.

A ce sujet, je ne puis oublier de rappeler ici quels services l'utilisation des forces hydrauliques a déjà rendus dans l'œuvre de jonction des chemins de fer internationaux. Si nous nous reportons à trente ans en arrière, quelles objections dédaigneuses, quels reproches d'utopie nos commissions officiellement compétentes n'auraient-elles pas adressés à celui qui serait venu leur proposer d'employer l'action mécanique des grandes chutes d'eau de nos torrens de montagnes, non pas à faciliter l'écroulement des berges affouillables de quelques collines argileuses, mais à attaquer les roches les plus dures, à creuser à travers les couches profondes du granit des Alpes de longs couloirs de 10 à 15 kilomètres, à forer ces gigantesques tunnels hélicoïdaux qui, sur les rampes du Saint-Gothard, remplacent par des courbes souterraines les anciens lacets de nos routes de terre!

Tout cela s'est cependant graduellement exécuté, se poursuit tous les jours sur une échelle de plus en plus grande, et, bien plus encore, si l'on peut espérer voir prochainement s'ouvrir le canal de Panama, ce ne sera qu'à la condition d'y faire travailler les eaux du Chagres, d'utiliser à la fouille, et peut-être au transport des déblais, la puissance mécanique de 10 à 12,000 chevaux au plus que ce petit affluent des Cordillères peut permettre d'aménager sur les chantiers.

Et quand l'adaptation des forces naturelles réalise de tels prodiges dans des contrées lointaines et désertes, dénuées de populations et de ressources de toute espèce, on me conteste la possibilité d'utiliser une puissance mécanique dix fois plus considérable, une force disponible de 100,000 chevaux, non plus à émietter, à forer péniblement des roches dures et compactes, mais à affouiller et entraîner des terres meubles prêtes à s'ébouler par leur propre poids, à s'écouler par leur seule pente! On hésite ou plutôt on se refuse depuis vingt ans à consacrer une trentaine de millions à une entreprise certaine, nettement définie dans son but et dans ses moyens, qui n'a pas en vue d'abréger de quelques jours ou de quelques heures une traversée maritime ou un voyage en chemin de fer, de réduire de quelques francs le prix de transport d'une tonne de marchandises, mais qui aura pour résultat d'accroître de plus d'un dixième la valeur de notre sol arable, de créer au cœur de notre territoire une province riche et fertile, capable de nourrir à elle seule un surcroît de population de plusieurs millions d'hommes!

Si les moteurs hydrauliques ont déjà rendu ou sont susceptibles de rendre de tels services, employés sur place, à de simples travaux de terrassemens, quels résultats plus considérables ne peut-on pas espérer d'en retirer, quand, par la construction de grands

canaux maritimes analogues à celui que j'indique, on aura accumulé et déplacé cette force mécanique, aménagé cette houille liquide, pour la rendre directement disponible, à portée de nos grands centres de population et d'industrie!

Les machines hydrauliques, plus massives, moins délicates dans leurs organes que les machines à vapeur, coûtent moins en frais de premier établissement et d'entretien. Ces dernières consomment, en outre, une quantité de charbon qui, dans les conditions industrielles ordinaires, ne représente guère moins de 2 ou 3 kilogrammes par heure et par cheval, soit environ 20 tonnes pour un travail annuel continu. De ce chef, la substitution d'une machine hydraulique à une machine à vapeur constitue une économie de plus de 500 francs par an en frais de combustible. Chaque mètre de chute rendue disponible aux écluses d'un canal ayant un débit de 120 mètres cubes, tel que celui dont nous venons de reconnaître l'utilité, équivaut donc à 1,600 chevaux-vapeur et à une valeur de houille de 800,000 fr. par an.

On m'objectera peut-être que les deux termes de comparaison ne sont pas identiques : la houille, en même temps que la force motrice, fournit la chaleur à l'industrie, et de plus, pouvant s'emmagasiner, se conserver à l'état concret, elle se prête mieux aux inégalités et au chômage du travail industriel que ne pourrait le faire la force motrice uniforme et continue d'une chute d'eau.

Cette dernière objection ne saurait s'appliquer aux machines les plus puissantes, qui d'ordinaire fournissent un travail régulier et continu. Tel serait, en particulier, le cas des appareils élévateurs qui serviraient à alimenter les canaux d'arrosage des hauts services. Mais, même pour le cas des moteurs industriels usités dans nos manufactures, qui ne fonctionnent pas d'une manière continue, rien ne serait plus facile que de répartir à volonté sur les diverses heures de la journée le travail hydraulique qui leur serait nécessaire, en disposant à cet effet des immenses biefs du grand canal maritime, qui pourraient fonctionner comme réservoirs régulateurs de la force motrice.

Avec sa largeur en gueule de 70 mètres et une longueur de 200 kilomètres environ, le canal dérivé du Rhône sur la rive droite, tel que je vais le décrire, représenterait, dans l'ensemble de ses biefs successifs, une superficie de 14 millions de mètres carrés. L'apport journalier d'un débit de 120 mètres cubes à la seconde, réparti sur cette vaste surface, ne correspondrait qu'à une lame d'eau de $0^{m},70$ d'épaisseur. Avec une variation de niveau moitié de ce chiffre, soit $0^{m},35$, on pourrait au besoin emmagasiner toute l'eau fournie pendant douze heures de nuit, pour en reporter la consommation sur douze heures de jour.

Mais si l'on tient compte des prises d'eau d'irrigation, dont le débit restera toujours uniforme, et des moteurs à mouvement continu, tels que les machines élévatoires, qui absorberont plus des deux tiers de la force, on reconnaîtra qu'un dénivellement de $0^m,10$ au plus, qui ne saurait avoir aucune influence sur le service de la navigation, sera largement suffisant pour parer à l'inégalité du travail des moteurs purement industriels, qui resteront libres de marcher à leur volonté et de reporter sur le jour la force qu'ils auront économisée pendant la nuit.

Quant à la différence physique qui paraît exister entre la houille et la puissance mécanique d'une chute d'eau, elle est plus apparente que réelle. La chaleur, la lumière, l'électricité ne sont, en fait, que des manifestations différentes d'une même force motrice. Théoriquement, elles peuvent être transformées l'une dans l'autre. Pratiquement, le problème est déjà résolu pour l'électricité, qui, par l'intermédiaire de la machine Gramme, peut à volonté résulter d'une transformation de force motrice, ou se transformer en force motrice ou en lumière. La question est peut-être moins avancée pour l'identification industrielle de la force motrice et de la chaleur. Si la houille se transforme en force motrice, la force motrice ne pourra sans doute pas reproduire la houille elle-même, mais on pourra, quand on le voudra, la reconstituer en chaleur et même en combustible.

Par l'intermédiaire de l'électricité, on arrivera aisément, en effet, à décomposer l'eau en ses deux élémens, l'hydrogène et l'oxygène, dont l'utilisation distincte trouverait certainement dans les réactions chimiques de la métallurgie un emploi bien plus avantageux que ne peut l'être aujourd'hui celui de la houille.

Il n'y a donc de ma part aucune exagération à identifier tout au moins les deux sources d'action mécanique, à admettre que dans toute localité où l'on pourra aménager une chute de 5 mètres de hauteur sur un canal d'un débit de 120 mètres cubes à la seconde, on aura par le fait créé une valeur industrielle équivalente à celle de 160,000 tonnes de houille d'une valeur annuelle de 4 millions.

Quand on voit chez nous, et plus encore dans les pays de grande industrie, comme l'Angleterre, les villes industrielles et manufacturières se créer tout d'une pièce, au voisinage du puits d'extraction d'un bassin houiller, dans des régions souvent désertes, inaccessibles, où tout manque, parfois jusqu'à l'emplacement plan, nécessaire à l'installation de l'usine, qui pourrait mettre en doute que de vastes quartiers industriels s'élèveront rapidement au voisinage de nos centres de population déjà existans, du jour où l'on aura la certitude de trouver sur place, en même temps que des voies de

transport perfectionnées, telles que les chemins de fer et le canal maritime, une source de puissance hydraulique équivalente à la production d'un bassin houiller de puissance moyenne?

Un jour viendra sans doute où, quelque grandes que soient mes prévisions du moment, les besoins industriels dépasseront les ressources de force motrice que je propose de leur affecter, où l'on pourrait peut-être regretter d'en avoir consacré la majeure partie à des usages agricoles. Dans ces circonstances, rien ne sera plus facile que d'augmenter cette force presque sans limite. Il suffira de relever d'un mètre en moyenne la hauteur des banquettes du canal et de porter la vitesse du courant de $0^m,38$ à $0^m,40$ pour en doubler à peu près le débit. En prenant au Rhône 100 mètres cubes de plus par seconde, on créera sur le canal un supplément de force motrice de 1,600 chevaux par mètre de chute qui, cette fois, pourra être réservé en entier aux besoins de l'industrie.

IV.

Jusqu'ici je me suis tenu dans les généralités. Il est temps d'expliquer comment on pourrait faire l'application des principes que je viens d'exposer en vue de desservir plus spécialement les besoins agricoles du grand vignoble de la rive droite du Rhône, dans les départemens du Gard, de l'Hérault et partie de celui de l'Aude.

J'ai admis, je crois avoir démontré que la dérivation affectée à cet usage devrait se rattacher à un ensemble de canaux de grande navigation, qui, alimentés par les eaux du Rhône, permettraient aux navires de grand tonnage provenant des ports de la Méditerranée de remonter au cœur de notre pays. En principe, ce réseau de canaux peut être considéré comme devant se composer un jour d'un tronc commun qui, partant de Lyon et même probablement de plus haut, se diviserait en deux grandes branches, dont l'une, sur la rive gauche, déboucherait dans les ports de Marseille et peut-être de Toulon; dont l'autre, desservant la rive droite, aboutirait nécessairement au port de Cette. Je ne m'occuperai pour le moment que de ce dernier tronçon, sur le tracé duquel je crois devoir donner quelques explications techniques sommaires, ayant moins pour but de préciser les détails du projet, que de faire voir que son exécution ne saurait entraîner aucune difficulté pratique devant laquelle l'industrie moderne doive reculer.

Le point d'arrivée, pour la voie navigable, est fixé : c'est le port de Cette. Quant au point de départ, de prise d'eau au Rhône, il devrait être déterminé tant par l'importance des besoins à desservir que par les dispositions locales du terrain.

C'est après avoir étudié avec assez de soin la question à ces divers points de vue, qu'il me paraîtrait convenable de placer la prise d'eau sur la rive gauche, en tête du défilé de Donzère, où elle se confondrait à peu près avec celle du canal actuel de Pierrelatte, dont elle épouserait le tracé, avec une section très agrandie, jusqu'à son débouché, sur la grande plaine que dessert aujourd'hui ce canal sur une longueur de 30 kilomètres environ (entre Donzère et Mornas). C'est probablement vers l'origine de cette plaine que tôt ou tard devrait se souder le tronc principal du canal maritime venant de Lyon. C'est donc seulement à partir de ce point, — prenons que ce soit Pierrelatte même, — qu'il serait nécessaire de donner au canal toute son ampleur de section. La partie en amont, la prise proprement dite, ne devant, tant pour l'avenir que dans le présent, recevoir d'autre navigation que celle que pourrait lui fournir la flottille du Rhône, devrait avoir une section très réduite, avec une pente et une vitesse plus considérables, comportant l'établissement de ponts fixes pour les traversées de la route et du chemin de fer. C'est donc seulement près de Pierrelatte, à une altitude de 63 mètres environ, que commencerait le premier bief navigable qui se continuerait sensiblement à ce niveau jusqu'à l'extrémité de la plaine, près le village de Mondragon. En ce point se trouverait une première chute de 3 mètres précédant le second bief, qui, après avoir franchi le Rhône sur un aqueduc de 25 mètres de hauteur à peu près, couperait le col de Vénéjan, traverserait la Cèze, près Bagnols, pénétrerait par une tranchée dans la grande dépression des marais de Pujaut et de Rochefort, qu'il suivrait à peu près à fleur de sol, à une cote moyenne de 60 mètres. Une tranchée d'une assez grande hauteur (80 mètres environ), mais très courte, ferait déboucher le canal dans la vallée du Gardon, près Domazan, où se trouverait une seconde chute de 5 mètres, à la suite de laquelle commencerait le troisième bief, qui, traversant le Gardon à une assez grande hauteur et coupant le faîte de Sernhac sans trop forte tranchée, viendrait se terminer à Nîmes. La traversée de cette ville présenterait des difficultés très sérieuses si on voulait l'effectuer de niveau à une altitude qui ne saurait être inférieure à 50 mètres. Le viaduc du chemin de fer n'est en effet qu'à la cote 40. Pour se tenir 10 mètres plus haut, il faudrait contourner la ville vers le nord, ce qui ne pourrait se faire, à ciel ouvert surtout, sans d'énormes dépenses de sujétion. La solution la plus convenable me paraîtrait être d'établir le port et le quartier maritime au sud du chemin de fer, vers la cote 30 mètres. On y descendrait en venant de Rémoulins par cinq écluses de 5 mètres et l'on remonterait au-delà par quatre écluses, de manière à reprendre le niveau du quatrième bief, qui se continuerait jusqu'à

Montpellier à une altitude moyenne de 50 mètres. Il est bien entendu que les écluses descendant et remontant dans le port de Nîmes ne seraient alimentées que par les eaux qui trouveraient leur emploi dans les rigoles d'irrigation inférieures à la cote 30 mètres. Le restant des eaux passerait d'un bief à l'autre par un canal à petite section et à grande pente, qui contournerait, au nord, la ville de Nîmes, partie à ciel ouvert, partie en souterrain.

De Nîmes à Montpellier, les difficultés seraient peu considérables. Le port de cette dernière ville serait placé dans la vallée du Verdanson, en amont de la ville. Une chute de 5 mètres abaisserait en ce point à 45 mètres l'altitude du quatrième bief, qui se continuerait jusque vers le point culminant de la plaine de la Gardiole, près les villages de Monbazin et Gigean.

En ce lieu, le canal maritime et le canal d'irrigation cesseraient d'être confondus. Tandis que le premier descendrait vers le port de Cette par une série d'écluses rachetant la différence de niveau de 45 mètres avec la moindre dépense d'eau possible, le canal d'irrigation, conservant encore un débit de 50 à 60 mètres, se continuerait en section réduite et forte pente, jusque sur les coteaux de la rive gauche de l'Hérault, qu'il atteindrait à une altitude de plus de 40 mètres, dominant de 25 mètres au moins les terres de la vallée. Cette chute de 25 mètres, appliquée à un volume de 40 mètres, donnerait une force brute de 13,000 chevaux suffisante pour relever de 80 mètres, soit à l'altitude de 120 mètres, les 10 mètres cubes restant. Refoulés à cette hauteur sur les points culminans des coteaux les plus rapprochés de Pézénas, ces 10 mètres cubes seraient répartis en diverses rigoles de distribution suivant les faîtes des nombreuses vallées qui découpent les hautes terres de l'arrondissement de Béziers; la branche centrale se continuant jusqu'à la ville même, dont elle dominerait les quartiers les plus élevés.

Les 40 mètres cubes ayant servi à alimenter les machines élévatoires de Pézénas, repris à la côte 15 mètres, seraient reçus dans deux canaux à faible pente, aménagés pour desservir une petite navigation analogue à celle du canal du Midi. Le canal de gauche pourrait se continuer jusqu'à la rencontre du canal maritime de Cette après avoir, en chemin, fourni une partie de sa force motrice à la ville de Mèze. Le canal de droite, desservant les terres basses de l'arrondissement de Béziers, viendrait se souder dans cette ville au canal du Midi, pourrait même se continuer au-delà pour desservir les basses plaines comprises entre la vallée de l'Orb et de la roubine de Narbonne, à laquelle il pourrait rendre ses dernières eaux.

La longueur totale du canal de grande navigation, de Pierrelatte

à Cette, serait de 200 kilomètres environ, non compris la prise supérieure et le prolongement entre Gigean et l'Hérault. Il serait téméraire de vouloir, sans études préalables, se rendre compte, même approximativement, des dépenses d'un semblable projet. Ce qu'on peut affirmer, c'est que, sauf quelques tranchées d'une assez grande importance, dont la plus profonde serait celle de Domazan, qui n'aurait pas plus de 3 kilomètres de longueur, ce projet ne présenterait aucune difficulté sérieuse. On peut même dire que, toutes proportions gardées, il serait d'une exécution relativement beaucoup plus facile que ne peut l'être en général une entreprise de cette nature. On remarquera en effet que, sur presque tout son parcours, le tracé du canal se trouve fort éloigné du Rhône, à l'abri de tout danger pouvant provenir des crues.

S'il fallait absolument formuler un chiffre de dépenses, je crois qu'on pourrait avancer celui de 400 millions comme représentant un maximum qui ne sera pas certainement dépassé.

C'est une grosse somme, sans doute ; mais on remarquera que, du jour où les ressources mises à la portée de l'agriculture et de l'industrie auront été utilisées par elles, on pourra compter sur un produit direct d'une vingtaine de millions.

Irrigation ou submersion de 40,000 hectares de prairies ou de vignes à 50 francs	2.000.000 »
Irrigation spéciale de 400,000 hectares de vignes à 25 francs	10.000.000 »
25,000 chevaux de force motrice industrielle à 250 francs l'un	6.250.000 »
Eaux de luxe et d'agrément, produits divers	1.750.000 »
Total	20.000.000 »

Je ne parle que pour mémoire de la taxe de navigation, que l'état serait, en bonne règle, fondé à réclamer. Ainsi réduits, les revenus directs du canal n'en seraient pas moins un jour probablement assez élevés pour couvrir à peu près les frais d'intérêt du capital et de l'entretien annuel, ce que nulle autre entreprise d'irrigation ne saurait jamais réaliser à beaucoup près. Quant aux revenus indirects, à la plus-value agricole, industrielle et commerciale que l'on aurait créés, ils seraient incalculables.

Au point de vue agricole, les trois départemens les plus secs, les plus arides de France, approvisionnés d'eaux courantes ruisselant à toute hauteur, sur les coteaux aussi bien que dans les plaines, pouvant hardiment lutter contre le phylloxera aussi bien que contre les excès de la sécheresse, rétablissant rapidement leur vignoble détruit, arriveraient non-seulement à lui rendre son ancienne production de 20 millions d'hectolitres, mais à la doubler peut-être. Les popula-

tions locales ne seraient pas seules à profiter de ce changement. Le pays tout entier n'y serait pas moins intéressé par les revenus d'impôt que l'état en retirerait et plus encore par le grand bien-être matériel qu'y gagnerait la masse des consommateurs, obligés aujourd'hui de se priver d'une boisson alimentaire de première nécessité, ou d'y suppléer par des breuvages frelatés.

Au point de vue industriel, nos grands centres houillers et métallurgiques du Gard, de l'Ardèche et de la Loire seraient directement desservis par une voie maritime, ou tout au moins rapprochés de 200 kilomètres du port de mer qui expédie leurs charbons et leurs fers et les approvisionne de minerais étrangers. Une force motrice de 20 à 30,000 chevaux, pouvant être aisément quintuplée, serait également mise à prix réduit à la disposition des industriels, qui ne tarderaient pas à savoir en tirer parti.

Au point de vue commercial enfin, deux de nos grandes villes, Montpellier et Nîmes, seraient directement reliées à la mer par une voie de navigation de premier ordre, pénétrant à 50 lieues dans l'intérieur des terres, en attendant le jour probablement prochain où elle pourrait se prolonger jusqu'à Lyon d'abord, et plus tard peut-être beaucoup plus loin.

De tels résultats, comme on le voit, ne transformeraient pas seulement une région cruellement frappée, entre toutes, par un désastre agricole, ils auraient leur contre-coup dans la France entière, dont ils augmenteraient la richesse et le bien-être matériels dans une proportion infiniment supérieure au sacrifice pécuniaire que l'entreprise pourrait exiger.

V.

Les avantages que je viens d'énumérer suffiraient à justifier le canal de grande navigation de la rive droite du Rhône. Des considérations d'un ordre plus élevé viennent le recommander encore.

Les grands travaux publics sont une des nécessités de notre ordre social actuel. Ils s'imposent comme un moyen de stimuler et de régulariser le travail individuel, en même temps que de donner un but et un emploi aux capitaux accumulés par l'épargne privée. Nul ne songe à contester le principe du programme économique qui a été formulé à ce sujet; mais, ce qui n'est pas moins évident, c'est que l'état ne saurait indéfiniment assumer la charge du budget extraordinaire des travaux publics, si ces travaux ou la plupart n'avaient pas un but réellement utile, s'ils ne devaient, tout en contribuant à l'accroissement de la fortune publique, amener d'une

manière directe ou indirecte un surcroît de ressources d'impôts devant équilibrer l'intérêt des emprunts successifs qu'ils nécessitent.

Ces conditions sont-elles remplies par les entreprises qui s'exécutent en ce moment? Le doute est tout au moins permis pour le plus grand nombre, et l'on doit se demander quelle peut être l'utilité publique, quels seront les avantages généraux de tant de travaux de chemins de fer, de fragmens de canaux, d'ébauches de ports de mer, dont les chantiers disséminés dans tous les coins de notre territoire ont été déterminés par des influences électorales plus que par les vues d'ensemble d'un programme bien réfléchi.

On nous a dit que les travaux publics devaient avoir pour but de constituer notre outillage industriel; mais, pour l'usine nationale comme pour l'usine privée, l'outillage industriel n'a rien de fixe et d'immuable; il est essentiellement perfectible et changeant. L'industriel intelligent ne doit pas oublier cette loi du progrès. La prévoyance ne doit pas consister pour lui à réparer ses vieilles machines, à encombrer ses ateliers d'outils construits sur le même type, mais à se tenir au courant des progrès réalisés dans son industrie particulière, à les devancer, s'il le peut, en renouvelant de temps à autre son outillage, sans hésiter à mettre au rebut des engins surannés pour les remplacer par ceux qui, à moins de frais, pourront lui fournir un travail meilleur.

Ainsi devraient se faire les choses dans l'outillage national, considéré suivant la définition officielle comme comprenant surtout l'ensemble de nos voies et engins de transport. Les machines à vapeur, et plus encore les chemins de fer, ont amené des modifications tout aussi considérables dans le principe des voies de communication que les progrès de la science mécanique dans les procédés de telle ou telle industrie.

Les rivières canalisées, les canaux à point de partage, qui, il y a cinquante ans, constituaient pour nous la suprême expression du progrès économique, sont aujourd'hui aussi arriérés, aussi déplacés dans notre outillage national que pourrait l'être le rouet d'une fileuse du siècle dernier dans l'atelier d'un fabricant de Rouen ou de Roubaix. Avant d'établir à si grands frais de nouvelles voies de cette nature, ne devrait-on pas se demander ce que valent et rapportent celles qui existent déjà, quels sont les revenus directs ou indirects que peuvent donner de nos jours nos canaux de jonction du Centre, de la Bourgogne ou de la Bretagne, quels services réels rendent nos rivières canalisées à si grands frais, qu'elles s'appellent Garonne, Lot ou Rhône? A cet égard, la réponse ne saurait être douteuse. Aucune de ces entreprises ne suffit à couvrir ses frais d'en-

tretien. Celles qu'on leur adjoindrait sur le même type n'auront pas de meilleur résultat. Nous savons que les champions de la navigation du Rhône avouent devant le sénat qu'ils n'avaient d'autre but que de peser sur les tarifs du chemin de fer, sans avoir la prétention de les remplacer en rien.

De même que le manufacturier doit savoir de temps à autre mettre au rebut, vendre au vieux fer ses engins démodés, de même nous devrions savoir, sinon abandonner nos canaux et nos rivières canalisées, tout au moins ne les compter qu'à leur valeur réelle dans notre bilan et, par-dessus tout, nous abstenir d'en augmenter le nombre.

Mais il est un autre abus contre lequel il est indispensable de se prononcer: l'exagération dans l'emploi des outils réputés les meilleurs. Le chemin de fer a détrôné les voies de navigation intérieure. Il ne s'ensuit nullement qu'on doive le prodiguer lui-même sans mesure dans tant de directions, déjà desservies par des lignes existantes, ou dans des régions qui, par leur stérilité et leur défaut de ressources naturelles, ne pourront jamais fournir un élément de trafic suffisant pour couvrir tout au moins les frais d'entretien et d'exploitation.

La même observation pourrait s'appliquer aux ports de mer dans lesquels viennent déboucher nos voies ferrées. Dans l'ancien état de choses, les transports par terre étant coûteux, chaque région intérieure tenait à avoir au plus près son petit port d'approvisionnement. De là l'existence d'un grand nombre de ports de mer dont beaucoup n'ont plus leur raison d'être et devraient être délaissés, tandis qu'on accumulerait au contraire sur quelques autres tous les perfectionnemens d'installation et d'outillage que l'industrie pourrait réclamer. Agir autrement, vouloir se raidir contre les faits, protéger également tous nos établissemens maritimes, les multiplier même au besoin, serait imiter une manufacturier qui, après avoir élevé une grande et belle usine, bien installée et bien outillée, voudrait à toute force conserver ses anciens locaux et les entretenir à grands frais lorsqu'ils ne pourraient plus lui être d'aucune utilité.

Il ne suffit donc pas de poser en principe la nécessité des travaux publics. Il faut savoir arrêter le programme de ceux qui peuvent réellement rendre des services utiles, accroître la fortune publique; et, encore une fois, ceux qui s'exécutent sont loin d'avoir tous ce caractère.

La routine est toute-puissante dans ce monde, où bien des gens sont comme les chevaux du cirque. Rétifs aux premiers exercices, une fois l'habitude prise de tourner dans un cercle, ils n'en savent

plus sortir. Il n'a fallu rien moins qu'une garantie de l'état pour décider, il y a quarante ans, quelques hommes audacieux à entreprendre le chemin de fer de Paris à Orléans et aujourd'hui on prodigue les milliards pour multiplier des railways aux trois quarts inutiles. En revanche, on hésite à risquer 25 millions pour conquérir une province à l'agriculture, et dans moins de cinquante ans peut-être les torrens artificiels seront employés à démolir les Alpes d'outre en outre.

En attendant, plutôt que de construire à si grands frais tant d'œuvres stériles, mieux vaudrait encore, comme faisaient nos pères, à défaut de l'utilité pratique, consacrer nos efforts à l'utilité artistique ou morale. Mais, à cet égard, la difficulté ne serait peut-être pas moindre. Les chefs-d'œuvre de l'art ne s'improvisent pas par un vote parlementaire. Chaque époque porte ses fruits. La nôtre ne peut songer à sculpter des arcs de triomphe, et dans l'idée qui préside à la construction des écoles laïques elle retrouverait difficilement l'inspiration qui a enfanté les cathédrales.

Force nous est de rester de notre temps, plus apte à produire des maçons que des artistes. A défaut de grandes et belles choses, si nous devons nous contenter de choses utiles, tâchons du moins qu'elles aient pour effet de contribuer au développement du bien-être matériel des masses, cette unique religion du moment.

J'ai pour ma part longuement réfléchi à la solution de ce problème économique. J'avais pensé que, en dehors de cette trop exclusive préoccupation d'améliorer nos voies de transport, il était peut-être d'autres moyens de dépenser fructueusement notre activité sociale et nos économies pécuniaires; qu'on pourrait leur trouver un utile emploi dans l'augmentation de notre territoire agricole et de notre domaine commercial, tant au dedans qu'au dehors; d'une part, la fertilisation des Landes, substituant à des sables stériles une riche province plus vaste et plus fertile que ne l'était l'Égypte des pharaons au temps de sa splendeur; d'autre part, le chemin de fer Transsaharien, cette voie stratégique du commerce et de l'industrie, ouvrant tout un monde à notre expansion civilisatrice si brusquement refoulée sur elle-même.

Peut-être sont-ce là des utopies dont il faudra ajourner la réalisation au siècle prochain. A la rigueur, nous pouvons attendre pour les Landes. Il ne s'agit là que de quelques milliards de valeur agricole à créer sur un sol qui ne peut nous échapper. Nos enfans les retrouveront à défaut de nous; mais retrouveront-ils l'héritage colonial que nous leur aurons fait perdre au dehors? La question qui s'est posée au siècle dernier, de savoir si l'Inde serait anglaise ou française, se reproduit à l'heure actuelle pour le continent africain.

Ce n'est point nos enfans, c'est nous qui devrons la résoudre; sera-ce une fois encore contre nous? et, si, plutôt que de signer une abdication volontaire, nous nous résolvons à quelque suprême effort pour attester notre virilité, est-il donc bien difficile de comprendre que ce n'est point à l'extrémité, mais au cœur, qu'il faut viser? que ce n'est point par l'échange de quelques notes diplomatiques concernant la neutralité du canal de Suez, ou la garantie de la dette égyptienne, mais par une prompte occupation du Soudan que nous devrions affirmer en droit et plus encore assurer, en fait, notre prédominance sur ce vaste empire colonial.

Mais ce n'est pas ici le moment d'insister sur une question de si poignante actualité. Au risque de retomber dans le domaine de l'utopie, revenons à un sujet moins triste. Étant admis que l'amélioration des voies de transport doit, jusqu'à nouvel ordre, constituer à elle seule tout notre programme de travaux, ne pouvons-nous tout au moins nous demander si, en restant dans les limites de ce cadre étroit, il n'y aurait peut-être pas mieux à faire que de construire indéfiniment des chemins de fer sans voyageurs et des canaux sans marchandises? Deux modes de transport nous paraissent lutter d'avantages économiques : sur terre, la voie de fer; sur mer, le bateau à vapeur, pouvant parfois se faire concurrence, se disputer telle ou telle partie du trafic. Pendant que l'ouverture de l'isthme de Suez abrégeait de plus de moitié la voie des marchandises sur l'Inde et l'extrême Orient, la voie des voyageurs, empruntant de plus en plus la ligne de terre, soudait son point de rattachement, hier à Marseille, aujourd'hui à Brindisi, demain à Salonique, en attendant le jour où une voie ferrée continue unira Londres à l'Indus, bien longtemps peut-être avant qu'une voie trois ou quatre fois plus courte ait rattaché Alger au Niger.

Cette concurrence que nous voyons s'établir entre les deux voies de terre et de mer pour les communications lointaines, ne pourrions-nous pas la réaliser pour des relations plus rapprochées? Si nous ne pouvons prolonger la voie de fer sur les océans où la terre nous échappe, ne pourrions-nous pas faire remonter la voie maritime jusque dans le cœur de nos continens rendus accessibles aux navires du plus fort tonnage? Il ne s'agirait pas encore de réaliser à la surface de notre planète le programme que, au dire de certains astronomes, les habitans de Mars auraient appliqué à la leur, en coupant d'outre en outre ses continens de prétendus canaux rectilignes de plusieurs centaines de kilomètres de largeur, qui ne sont peut-être que des vallées régularisées et fertilisées par des alluvions artificielles. Nos prétentions seront sans doute toujours plus modestes; mais, en nous bornant à utiliser les ressources hydrauliques que nous offrent les

grands fleuves alimentés par les massifs des Alpes, ne pourrait-on pas songer un jour à traverser l'Europe dans les deux sens par deux grandes voies maritimes qui uniraient la Mer du Nord à la Mer-Noire, la Baltique à la Méditerranée? En jetant un coup d'œil sur la carte d'Europe, on reconnaît que ce rêve n'a rien d'absolument irréalisable; car de profondes coupures, de grands affaissemens jalonnent le tracé de ces canaux, et le Rhin aux allures indécises à la sortie des montagnes, penchant vers le Danube par le lac de Constance, vers le Rhône par la trouée de Belfort, paraîtrait indiqué pour alimenter leurs biefs de jonction.

L'heure présente est sans doute mal choisie pour présenter, même comme une éventualité des plus lointaines, la réalisation d'une entreprise en somme moins colossale que ne l'était à nos yeux celle du réseau actuel de nos chemins de fer, il y a à peine un demi-siècle. Ce sont moins les difficultés matérielles que les divisions politiques qui longtemps encore empêcheront d'y songer. Mais un jour viendra, il faut l'espérer, où, de manière ou d'autre, par la force matérielle ou par la persuasion morale, se réalisera enfin cette autre utopie qu'un de nos plus grands rois caressait déjà il y a près de trois siècles. Après avoir répudié tant de glorieuses traditions de notre passé, puissions-nous du moins conserver pieusement l'héritage de la dernière pensée d'Henri IV, qui devrait être notre programme politique, ce que la doctrine de Monroë est pour les Américains, le testament de Pierre le Grand pour les Russes. Comme un heureux présage du rôle important que nous aurons à jouer dans ce groupement futur, si ardemment désiré, de tous les peuples de l'Europe en une seule famille, ne craignons pas d'entreprendre ce premier tronçon du canal du Rhône. Qu'il soit pour nous comme un spécimen d'expérience devant déterminer les conditions pratiques dans lesquelles l'œuvre que nous aurons ébauchée pourra être un jour complétée par la grande république chrétienne.

A. Duponchel.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *le Roman d'un jeune homme pauvre.* — Odéon : *Célimène*, comédie en 1 acte, en vers, de M. Louis Legendre; *l'Ile aux corneilles*, comédie en 1 acte, en vers, de M. E. d'Hervilly; *la Maison des Deux Barbeaux*, comédie en 3 actes, de MM. André Theuriet et Henri Lion. — Renaissance : *la Parisienne*, comédie en 3 actes, de M. Becque. — Vaudeville : *Clara Soleil*, comédie en 3 actes, de MM. E. Gondinet et P. Sivrac.

Si j'étais Dieu, je n'irais pas au théâtre et je ne lirais pas de romans : la conscience de la vie universelle m'amuserait pendant la suite des siècles; la nature me suffirait, et je me moquerais de l'art. N'étant qu'un homme, je suis bien aise d'être Parisien : où donc, ailleurs qu'à Paris, trouverais-je tant de prêteurs de lunettes pour me faire connaître ce coin-ci, et celui-là, et puis ce troisième, de cette réalité dont je ne saurais embrasser tout le spectacle? L'un me présente des verres bleus, l'autre blancs, et le dernier noirs; chacun les a de naissance et ne saurait voir les choses autrement que teintées de la sorte ; chacun me permet de voir avec lui et d'ajouter ses sensations à ma petite expérience. Plaisirs divers, assurément, que ces officieux me proposent : tellement divers, que, pour jouir de tous, il faut un goût spécial, et, sans doute, une éducation. Ce plaisir convient à la majorité des hommes, celui-là convient à beaucoup, et ce troisième à quelques-uns; les mêmes causes qui me procurent l'un ou l'autre laisseraient telle personne indifférente, ou, pis encore, lui causeraient de la peine. Tout le monde n'aime pas à contempler une féerie; tout le monde n'aime pas à regarder les passans par la fenêtre; tout le monde n'aime pas à suivre une leçon de pathologie dans une clinique. Prenez pourtant que ces trois divertissemens, de par l'espèce et la culture de ma sensibilité, me soient permis, où les goûterai-je mieux que dans cette ville où *le Roman d'un jeune homme pauvre*, *la Maison des Deux Barbeaux* et *la Parisienne*, à quelques jours d'intervalle, éclatent sur les affiches? Vive Paris pour un dilettante! Il peut ici, par avance, avec

M. Octave Feuillet, sans négliger la transition que M. Theuriet lui ménage, se consoler de M. Becque.

N'est-ce pas une féerie, ce délicieux *Roman d'un jeune homme pauvre*, à la condition que l'on explique le mot? Récit ou pièce, d'abord c'est un roman qui ne cache pas d'en être un, et qui, au contraire, s'en vante; et qu'est-ce qu'un roman, sinon une féerie dont l'imagination de l'auteur est la maîtresse fée? Cette souveraine, d'une part, prend soin de douer le héros de toute sorte de qualités et de grâces; d'autre part, elle dispose les événemens de façon qu'ils lui gagnent notre intérêt et elle les fléchit par degrés vers une fin heureuse. C'est un prince, et le prince Charmant; il paraît persécuté, séparé de celle qu'il aime ; au dénoûment, il rayonne avec elle dans une apothéose. Nous n'avons, à l'ordinaire, ni tant de vertus, ni tant de séductions; nous ne passons pas par tant de traverses; et si nous tombons dans le malheur, ce n'est pas communément pour rebondir vers la félicité. Raison de plus pour que nous nous plaisions à changer en idée notre destinée contre celle de ce fortuné fantôme. « Si je pouvais être ce monsieur qui passe! s'écrie Fantasio; ce monsieur qui passe est charmant! » Sainte-Beuve, comblé de science et d'honneurs, mais épais de taille et laid de visage, confessait qu'il donnerait tous ses trésors d'esprit et de gloire pour la tournure et l'habit d'un sous-lieutenant de hussards : M. Octave Feuillet, sans rien nous demander en retour, nous permet d'être, pendant quelques heures, son héros. Ah! que je me sais bon gré d'être ce « Jeune homme pauvre! »

Il n'est pas pauvre, en effet, de cette pauvreté qui peut-être est la mienne ou celle de mon voisin. Il ne ressent les privations que pour attendrir le public, et les biens nécessaires, même les matériels, lui viennent justement à l'heure qu'il faut : pour commencer, un dîner, pour finir, une fortune. Qu'une table servie descende du plafond ou qu'elle soit préparée par la charité d'une portière ; qu'un coup de baguette désensorcelle le héros et le fasse reconnaître pour l'héritier du roi, ou qu'un testament lui rende son patrimoine, c'est tout un : Il n'est qu'un faux pauvre, Dieu merci! Quoi de plus triste qu'un vrai? il n'est pauvre que d'argent, et voilà de quelle manière; c'est une élégance, presque une coquetterie de sa part. Il l'est à peu près comme Peau d'âne est fille de ferme; et ne paraît-elle pas plus noble, plus touchante sous ses haillons que sous la pourpre? Plutôt que pauvre, Il est léger d'écus; cette désinvolture lui sied dans une société où trop de gens sont alourdis par leurs poches. Il est marquis dans une société de vilains; il l'est incognito, ce qui lui donne du piquant. Il est beau, il est mince, il est fort, comme nous nous figurons que nous le sommes, quand nous pensons à la femme que nous aimons sans nous regarder dans une glace. Il est bon cavalier, bon nageur, bon gymnaste: et quelles occasions lui sont données d'exercer ses talens!

Il saute en selle, sans toucher l'étrier, sur un cheval fougueux, devant une belle personne qu'il voit pour la première fois et devant un rival. Après trois mois, il sauve un terre-neuve, le favori de cette belle personne, et il rapporte le fin mouchoir que ce terre-neuve était allé vainement chercher. Il saute par la fenêtre, — et de quelle fenêtre! — du haut d'une tour, pour se justifier aux yeux de sa maîtresse. O Sainte-Beuve! les *Causeries du lundi*, pour ce cheval! Les *Portraits littéraires* pour ce terre-neuve! *Port-Royal* pour ce saut! Qui de nous n'a rêvé de telles prouesses? Maxime Odiot, marquis de Champcey, les accomplit pour nous, ou plutôt il nous permet de les accomplir avec lui. Médiocres écuyers, mauvais sauveteurs, piteux sauteurs, nous ne sommes pourtant ni d'une race de culs-de-jatte ni d'une race de manchots ou de paralytiques : nous concevons que nous puissions nous illustrer par de tels exploits, nous le désirons. Avec Maxime Odiot, ce désir devient hallucination; avec lui nous épousons l'idéale fiancée à qui sont dédiés nos rêves ; avec lui nous sommes heureux.

Mais ce bonheur qui devient nôtre, il n'est pas seulement nécessaire : il est mérité. Maxime Odiot ne le tient pas seulement des dons que la fantaisie de l'auteur lui a faits ni des événemens qu'elle a suscités en sa faveur; du moins, les principaux de ces événemens ne sont que des signaux pour sa volonté de combattre les intérêts de sa passion. Par là, derechef, l'ouvrage fameux de M. Feuillet me semble une féerie, mais une féerie intime, de la plus délicate espèce, dont le cœur humain est le théâtre. Qu'est-ce qu'une féerie encore, sinon la lutte de deux pouvoirs, l'un bon, l'autre mauvais, qui se termine par la victoire du bon? Qu'un génie malfaisant soit aux prises avec une fée bénigne, et que le sortilège de l'un, à la fin, soit déjoué par le talisman de l'autre, ou que des démons contraires se disputent une âme et que le meilleur en reste le maître, n'est-ce pas toujours une féerie? La fiction de M. Feuillet, selon ce nouveau sens, demeure féerie, et dans le livre aussi bien que sur la scène; sous l'une et l'autre forme, elle est à la fois un roman et un drame, et quel drame! Combien de reprises de ce duel moral avant que l'honneur soit satisfait! Maxime Odiot trouve son patrimoine détruit : il refuse de rien tirer de sa ruine aux dépens des créanciers de son père. Il aime une fille riche : il se défend de laisser grandir cet amour. Il ne peut l'étouffer pourtant : il s'interdit de le découvrir. Elle le découvre, ce sentiment caché, elle l'accuse d'intérêt; il le justifie en déclarant à cette injurieuse fille qu'il ne l'acceptera jamais pour femme, lui pauvre, elle riche. Il rencontre un moyen de s'enrichir et de l'appauvrir d'un coup, un moyen légitime et qui ne serait que de reprendre son bien : il le rejette; périsse son bonheur, plutôt que d'être dû à l'humiliation de celle qu'il aime! Elle, de son côté, ne sent guère de moins rudes combats : une défiance orgueilleuse lutte dans son cœur avec l'amour. Marguerite Laroque se

demande si elle est recherchée pour elle-même ou pour sa fortune : dans ce doute, elle s'indigne d'aimer autant que d'être aimée. Deux âmes fortement éprises, chacune partagée entre l'honneur et la passion et dressée par une mésaventure ou par un malentendu contre l'autre, depuis le Cid et Chimène jusqu'au Maître de forges et à sa femme, n'est-ce pas les meilleurs protagonistes d'un drame? Arrêté, précipité par chaque péripétie de l'ouvrage, le progrès de ces âmes l'une vers l'autre est l'action la plus propre à émouvoir le spectateur. Chez nous, les beaux sentimens ne poussent peut-être pas aussi dru et aussi haut que chez Maxime : tous ceux qu'il expose à l'admiration publique, nous en portons cependant les germes ; et pourquoi ne pas supposer, durant quelques heures, que ces germes prospèrent? Nés sous un climat moral plus froid, nous ne connaissons, en réalité, que réduite et pâlie, cette végétation tropicale, cette floraison éclatante de vertus ; nous la connaissons pourtant : elle ne nous paraît pas fantastique ainsi qu'une forêt de la lune ; échauffés par sympathie, nous la sentons subitement croître : avec Maxime, nous sommes vertueux, avec lui récompensés.

Roman et drame, cette féerie dont je deviens le héros, comment ne pas m'y plaire? Depuis une trentaine d'années, un nombre incalculable d'hommes se sont prêtés à son enchantement. Si je veux relire le livre, c'est la quatre-vingt-huitième édition que le libraire français va m'offrir : des traductions étrangères, quel est le bénédictin qui fera le compte? La pièce a été représentée à Paris, en province, dans tout le monde civilisé ou peu s'en faut : le Jeune Homme pauvre est connu presque autant que M. de Lesseps. Voici qu'il reparaît au Gymnase ; il est fêté comme un ami. Les principaux rôles, cette fois, sont tenus avec moins de talent que les secondaires : si Mme Pasca et M. Saint-Germain, — c'est assez de les nommer, — jouent Mme Laroque et Bévallan, si M. Landrol figure excellemment Laroque père, en revanche M. Duquesne, le débutant qui fait Maxime, est peut-être l'écuyer du prince Charmant, ce n'est pas le prince Charmant lui-même ; et Mlle Malvau est une Marguerite bien froide. Mais quoi! la grâce de l'ouvrage est la plus forte : de même que, naguère, les spectateurs la subissent ; pourquoi m'en défendrais-je? Pourquoi serais-je, au détriment de mon bonheur, plus malin que la foule? Pourquoi me défierais-je plus qu'un enfant du merveilleux de M. Feuillet et refuserais-je de me laisser transfigurer par sa baguette? Aussi bien si le héros, même pour me les prêter, me paraît doué de trop de séductions et de vertus, si les événemens, même pour faire son bonheur et le mien, me paraissent trop dociles, trop nombreux et trop prompts, j'en serai quitte, à chaque rencontre, après qu'un petit frémissement de sympathie aura couru dans mes nerfs, pour me moquer un tantinet de moi-même : au plaisir d'être ému je joindrai celui de n'être pas dupe ; quoi de plus délicieux? Je sourirai au héros, je me sourirai ; puis je sourirai de nous

deux, mais si doucement que ma voisine elle-même, une jeune fille, ne me soupçonnera pas d'être plus désabusé qu'elle.

Faut-il cependant quitter ces régions bénies et revenir vers un coin de terre que nous connaissons peut-être mieux? Faut-il, pour n'être pas écœurés à la longue par les fruits trop parfumés de l'Éden, nous réconforter par une bonne soupe? Voici M. Theuriet qui nous la trempe dans le pot-au-feu des *Deux Barbeaux*. Ne faisons pas les dégoûtés : nulle odeur de graillon ne s'en échappe; non, mais l'honnête fumet d'une cuisine française et provinciale. Est-ce aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut rappeler les personnages de ce récit (1), aujourd'hui transporté à la scène par l'auteur, avec l'assistance de M. Henri Lion? Ils n'ont oublié ni l'un ni l'autre des frères Lafrogne, célibataires de petite ville, droguistes en gros et tirant leur surnom de leur enseigne ; dès que la toile se lève, ils se retrouvent comme chez de vieux parens. Voici bien la salle à manger de la maison des Deux Barbeaux; voici, accroché au mur, le portrait de tante Lénette. Hélas! tante Lénette, la digne et solide bourgeoise, la providence de ses deux neveux, à qui elle a tenu lieu de mère et de sœur et de femme jusqu'à ce qu'ils eussent l'un cinquante ans, l'autre quarante; la sainte fille entendue en économie domestique, en lessives et en petits plats, tante Lénette est morte avant le lever du rideau; nous ne verrons d'elle que ce portrait. Toute la première partie du roman, si joliment ornée de détails intimes, aurait-elle péri avec la bonne femme? Non, de cette simple parure, tout est sauvé, tout se reconnaît ici, aménagé à nouveau avec le goût le plus habile. Seulement, pas plus que ce goût, l'entente des lois du théâtre ne fait défaut dans ce premier acte : *in medias res*...

La pièce commence à l'heure où Xavier Duprat, le jeune attaché au parquet, entre comme locataire dans la maison des Deux Barbeaux. Justement leur cousine Laurence, la gentille Parisienne échouée avec sa mère dans cette paisible ville après un naufrage de fortune, revient de la messe; elle trouve ici Xavier Duprat et son introducteur Delphin Nivard, le pelé, le galeux Nivard, — ce n'est pas seulement au figuré que je parle, — le chef de bureau de la préfecture, le traître de ce petit drame. Ensuite paraissent, derrière la servante Catherinette, les deux frères, Hyacinthe et Germain, encore en deuil de la tante; l'un avec son air candide de vieil enfant, l'autre avec son air bourru de courtaud de boutique et de chasseur. Leurs caractères à tous deux se révèlent par l'expérience qu'en fait Nivard. Assuré que Laurence cherche une issue à sa gêne, il les prie de solliciter pour lui sa jolie main. Hyacinthe s'étonne seulement; Germain éclate en sarcasmes : il secoue Nivard, il le plante devant le miroir, il lui demande si sa perruque osera bien avoisiner ce jeune front. A cette colère, nous

(1) *La Maison des Deux Barbeaux*. Voir la *Revue* du 15 avril et du 1er mai 1878.

nous doutons qu'un sentiment secret anime le bon sens de notre homme. Cependant son frère, par acquit de conscience, fait la demande; Laurence la repousse. Nivard s'échappe pour cuver son fiel; les deux Barbeaux restent seuls. Ils s'approchent de la table où Laurence a dressé le couvert : Germain l'a aidée tout à l'heure, et les gestes de cet ours s'amollissaient pour cette tâche. Cependant l'un et l'autre, au lieu de s'asseoir et de manger le potage, se prend à rêver : la place de tante Lénette, entre les deux, n'est-elle pas vide? Ils remuent des souvenirs de leur enfance, ils s'attendrissent. Allons, ce potage!.. Il est froid et manque de sel; Germain rejette sa cuiller avec mauvaise humeur. Qu'y a-t-il ensuite? Du bœuf à la mode : il est brûlé. Des œufs à l'oseille : c'est le seul plat qu'Hyacinthe ne souffre pas. Et ce matin, pour trouver un mouchoir, Germain a dû bouleverser plusieurs piles de linge dans l'armoire, et Hyacinthe passer toutes ses chemises en revue pour en découvrir une qui eût ses boutons. Ah! oui, la place de tante Lénette est vide! « Sais-tu, s'écrie Germain comme inspiré, il faut une femme pour la remplir. — Une mercenaire qui nous volerait! — Non pas! » Et, avec un feint effort de courage, par un stratagème ingénu, Germain lâche cette parole : « Il faut qu'un de nous se marie! — Avec qui? — Pourquoi pas avec Laurence? » Alors un débat comique et touchant : lequel des deux se mariera? « Moi, les femmes me font peur. — Et moi je les épouvante. » Hyacinthe s'effraie tout de bon; Germain fait des façons pour se dévouer. Il pousse l'artifice jusqu'à proposer de laisser décider le sort; Catherinette, mandée exprès, tire du chapeau d'Hyacinthe le nom de Germain : le voilà plus fier, plus heureux qu'un conscrit qui arbore son numéro à sa casquette. Mais Laurence va-t-elle consentir? Elle consent. Elle a de l'amitié pour Germain, il a de l'amour : par l'alliance de l'un et de l'autre, ce sera bien le diable si le bonheur ne s'établit pas dans la maison des Deux Barbeaux.

Le diable, nous le savons, il est au logis; il est jeune, il a de bonnes manières, et toute une bibliothèque de romans choisis à prêter. L'action qui va suivre, même un spectateur qui n'aurait pas lu le récit, pourrait la deviner : elle n'est pas des plus rares, et l'auteur l'eût-il inventée, ce n'est pas là cependant que résiderait son mérite. Après avoir décoré à la parisienne le vieux salon provincial, après avoir relégué au bureau les paperasses d'Hyacinthe et la pipe de Germain, Laurence s'ennuie : Xavier se présente pour la distraire. Elle a le cœur inoccupé : il s'offre à le remplir de joies défendues. Elle consent à des promenades sentimentales : il veut porter plus loin ses avantages. Cependant elle se rappelle à temps son devoir, elle repousse le tentateur, elle lui refuse un rendez-vous. Il ne se tient pas pour battu : à l'heure dite, il se glisse par une porte ouverte, il se jette aux pieds de Laurence. Germain, prévenu par une lettre anonyme de Nivard, le

surprend et le chasse. La colère du mari terrifie la jeune femme à ce point qu'elle balbutie à peine son innocence. *Much ado about nothing!*.. Germain et Laurence, jusqu'au dénoûment, vivront sous le même toit, mais séparés.

Telle quelle, cette action, dans le livre, emprunte une valeur particulière du caractère de Xavier : formé dans une maison religieuse, achevé dans une parlotte d'avocats, discipliné, ambitieux, c'est un Henri Mauperin, petit-neveu de Tartufe. A la scène, ces nuances s'effacent : les événemens, bien qu'ordonnés avec art, paraissent, dans ce deuxième acte, un peu vulgaires et hâtifs. D'ailleurs, soit pour rendre l'héroïne plus innocente et plus agréable au public, soit pour rendre la pièce plus conforme aux coutumes de la mécanique théâtrale, M. Lion a glissé dans l'ouvrage un nouveau ressort qui n'est pas neuf; et, le pis, une fois ce ressort introduit, c'est qu'on s'étonne de ne pas le voir se détendre immédiatement. Laurence, qui soupçonnait l'entreprise de Xavier, a chargé sa mère de l'en détourner; la mère elle-même en a chargé Nivard, qui n'a pas fait la commission. Pourquoi Laurence, accusée par Germain, n'invoque-t-elle pas aussitôt le témoignage de sa mère? Comment ce témoignage est-il retardé jusqu'à la fin du dernier acte, qui ne vient que trois mois après le second? Si cette faute me paraît malheureuse, ce n'est pas seulement parce qu'elle va contre la vraisemblance, mais surtout parce qu'elle est contre le genre de l'ouvrage. Voilà une machine de mélodrame dans une comédie de mœurs domestiques. Et n'est-ce pas le tableau de ces mœurs qui nous plaisait, modérément animé par un drame tout spirituel? S'il y avait quelque doute là-dessus, il se dissiperait au troisième acte; alors que notre espérance de drame est bornée, alors que nous n'attendons plus qu'un dénoûment nécessaire et déjà mûr, c'est encore par des détails d'intérieur ingénieusement composés que l'auteur amuse notre patience. Nous prenons plaisir à voir Laurence, corrigée par cette dure leçon, tenir le ménage du bonhomme Hyacinthe sous les yeux émerveillés de Catherinette : si nous pardonnons à Germain de bouder à la cantonade et de faire languir cette fin, c'est que la vue de ce petit groupe nous charme. Deux acteurs s'y trouvent à point, qui excellent à reproduire des types de la bourgeoisie : M. Cornaglia et Mme Crosnier. Ah! les bonnes gens pour encadrer le couple tumultueux de M. Chelles et de Mlle Baréty! Sans doute ils maintiendront, après que tout s'est éclairci, le bonheur des deux époux : ils ont commencé, avec la grâce de l'auteur, par faire l'agrément du public.

A chacun ses verres, ou plutôt son prisme, ou plutôt encore l'œil d'un artiste est construit et exercé de telle sorte qu'il n'aperçoit qu'une partie de la réalité. C'est ce discernement, ce choix nécessaire dans la nature visible et cet aveuglement sur tout le reste, qui font le privilège de l'artiste : à vrai dire, il ne voit pas, — c'est bon pour nous autres de

voir, — il regarde, et, en regardant, il s'imagine un monde. Il nous communique sa sensation; elle diffère plus ou moins de la nôtre : si elle n'en diffère que peu, elle nous paraît équitable; si elle en diffère beaucoup, elle nous paraît, selon les cas, optimiste ou pessimiste. Optimiste, équitable ou pessimiste, elle a des chances diverses de nous plaire, surtout communiquée dans un théâtre. Optimiste, elle y séduit presque tous les hommes, qui n'accourent là que pour se délasser et se consoler de la vie; équitable, elle agrée encore à beaucoup, en confirmant leur expérience; pessimiste, elle ne saurait plaire qu'au petit nombre, à quelques esprits chagrins, ou simplement courageux, qui ajoutent volontiers à leurs connaissances, si affligeant qu'il soit, ce renfort d'instructions sur la réalité. M. Feuillet a son microcosme; M. Theuriet a le sien; M. Becque, nous allons le voir, en a un troisième. Celui de M. Feuillet agrée à tout le monde, sinon à quelques fâcheux qui chicanent contre leur plaisir; celui de M. Theuriet agrée encore à beaucoup; celui de M. Becque,.. mais ce qu'il advient de M. Becque, nous le saurons tout à l'heure. Récapitulons les chances et les bénéfices des deux autres.

M. Feuillet, sur la scène du monde, aperçoit au premier plan des héros, qui sont pourtant des hommes et qui nous permettent de nous associer à leur fortune. Ils sont des héros, et par droit de naissance et par droit de conquête; ils ont reçu au berceau des dons gracieux qu'ils nous communiquent; ils soutiennent jusqu'à la victoire une lutte dont nous partageons l'honneur. Quoi de plus désirable qu'un tel divertissement pour achever une journée consacrée au travail, aux soucis du négoce ou de l'ambition, voire même à l'oisiveté? Celui qui nous l'offre est le bienvenu : il a partie gagnée. M. Theuriet, sans être armé des mêmes avantages, n'est pas encore à plaindre : il a plus d'un atout dans son jeu. Les personnages que son œil perçoit et qui s'y reflètent, sans être des héros, sont des hommes à peu près tels que nous; au moins pouvons-nous, à l'occasion, nous contenter de leur sort. Condition ordinaire, vertu ordinaire, aventures ordinaires, voilà leur signalement et leur histoire, et les détails seuls de leurs caractères et de leurs mœurs sont particuliers. Nous les suivons d'une sympathie moins ardente, mais encore fidèle; nous nous plaisons à louvoyer familièrement avec eux, après avoir mis toutes voiles dehors chez M. Feuillet. Après les éblouissemens d'une féerie, quoi de mieux, pour se reposer la tête et se rafraîchir les yeux, que de se mettre à la fenêtre et de regarder les passans? C'est peut-être un plaisir dont tous les spectateurs ne se soucient pas; il est pourtant accessible à beaucoup. Je le prise fort, pour ma part : on va voir que j'en goûte bien d'autres!

Ce n'est pas de *l'Ile aux corneilles* que je veux parler, — un badinage curieusement rimé par M. d'Hervilly, qui précède *les Deux Bar-*

beaux sur l'affiche, — ni de *Célimène*, une petite comédie de M. Louis Legendre, qui ouvre le spectacle et qui mériterait de le clore. Les vers de M. Legendre ont de la netteté, de la fraîcheur et de l'élégance : pour applaudir *Célimène*, il suffit d'avoir étudié, avec l'auteur, chez les classiques. Mais trêve de bagatelles, un autre objet nous réclame : c'est *la Parisienne*, de M. Becque, jouée à la Renaissance après avoir manqué d'être jouée à la Comédie-Française ; et comment ne forcerait-elle pas notre attention ?

Admirez au moins cette gageure. Au théâtre, ce qui détermine la sympathie et ce qui excite l'intérêt, c'est, d'une part, l'action morale, c'est-à-dire le duel de la volonté humaine et de la passion, — que l'une ou l'autre doive l'emporter, — et, d'autre part, les événemens. Tantôt l'action morale est toute pure : ainsi dans *le Misanthrope*. Tantôt les événemens sont bruts : ainsi dans un mélodrame. Ailleurs, — et c'est le cas le plus fréquent, — les deux causes d'émotion se réunissent : action morale extraordinaire, événemens extraordinaires dans *le Roman d'un jeune homme pauvre ;* action morale ordinaire, événemens ordinaires dans *la Maison des Deux Barbeaux*. M. Becque a entrepris de faire une pièce, il l'a faite, sans action morale ni événemens.

Est-ce un événement qu'une femme trompe son mari et son amant avec un troisième personnage, sans que ni l'un ni l'autre des deux premiers s'en aperçoive? — Non, j'imagine. Si, d'ailleurs, cette femme trompe l'un et l'autre sans effort avant la trahison ni remords après, si aucun de ces trois hommes n'a de lutte à soutenir contre lui-même pour s'attacher à cette femme ou s'en détacher, l'action morale est nulle. Aussi bien, ce n'est pas seulement la volonté qui est absente d'ici, mais la passion. S'il y a eu duel entre les deux, ce duel est fini ; sur le terrain, il ne reste qu'un troisième pouvoir, qui a mis les adversaires d'accord et les a congédiés : c'est le vice.

Une étude de vice, voilà ce qu'est la comédie de M. Becque : « Entretiens familiers d'une femme, de son mari et de son amant, scènes de la vie adultère dans la bourgeoisie parisienne, » voilà, tout au long, quel en serait le titre exact. Ce groupe mis à la scène par MM. Labiche et Gondinet dans *le Plus Heureux des trois*, M. Becque l'y remet aujourd'hui, mais orienté autrement. De son point de vue, ce qu'il aperçoit et ce qu'il montre, ce n'est pas le contraste originel entre la condition douillette du mari et la condition épineuse de l'amant: c'est la conformité à laquelle l'habitude réduit l'une et l'autre. Plutôt que trois individus, — le mari, la femme et l'amant, — qui peuvent se séparer encore, — puisque l'un des trois est mécontent de sa part et ne pense bientôt qu'à l'abdiquer, — c'est un organisme qu'il présente : le ménage à trois, — où deux organes parviennent à l'identité de fonctions. Il fait voir le jeu facile de cet organisme; ainsi point de coups de théâtre. Il choisit

cependant pour le faire voir l'heure où cette identité se détermine; ainsi sa comédie satisfait à la loi essentielle de la littérature scénique: elle a un commencement, un milieu et une fin. La liaison craque à l'approche d'un nouvel amant; elle se détend pour l'admettre; après l'avoir admis, elle se resserre. Voilà, depuis le premier point jusqu'au dernier, la crise où le ménage à trois se constitue; après cette épreuve, après ce cahot, qui a forcé l'amant à faire un écart et qui l'a un peu éloigné du mari, les deux font vraiment la paire : tiré par cet attelage, que la femme gouverne d'une main sûre, le char domestique roulera paisiblement dans l'ornière.

Dès la première scène, cette qualité d'adultère est marquée. De quelle façon, nette et vive, à la fois naturelle et théâtrale, on ne saurait en tenir trop de compte : l'auteur d'une telle scène est un écrivain dramatique, il possède la maîtrise de son art; s'il néglige, par la suite, certaines coutumes du lieu où il se produit, c'est de parti-pris qu'il faudra l'accuser, non d'ignorance ni d'impuissance.

Une femme rentre chez elle à pas rapides, une lettre à la main; elle ouvre un buvard sur une table, elle y cache cette lettre; un homme se précipite, elle feint de fermer un secrétaire. « Ouvrez ce secrétaire ! fait l'homme, et donnez-moi cette lettre. » Elle refuse : débat serré entre la jalousie de l'homme et l'assurance de la femme; assaut qui rappelle, sans l'imiter, celui de Me André contre Jacqueline au début de ce chef-d'œuvre, *le Chandelier*. « Allons en justice ! » s'écrie Jacqueline après ses dénégations, et Me André s'apaise. De même celle-ci livre ses clés : « Ouvrez vous-même, dit-elle, mais si vous touchez ces clefs du bout des doigts, ce n'est pas moi qui le regretterai, ce sera vous. — Reprenez vos clés, » fait l'homme; et, dompté par l'assurance de la femme, il écoule sa colère dans un sermon : « Pensez à moi, Clotilde, et pensez à vous. Dites-vous qu'une imprudence est bien vite commise et qu'elle ne se répare jamais... En me restant fidèle, vous restez digne et honorable;.. le jour où vous me tromperiez... — Prenez garde, interrompt Clotilde, voilà mon mari ! »

C'est pour le mari que nous le prenions, ce sermonnaire jaloux. Et qu'est-il, en effet, sinon un mari adjoint? Il veut l'être, il l'est; lui et sa maîtresse sont d'accord là-dessus. Que cherchait-il? Non les orages de la passion, mais, — il en convient lui-même, — « une affection paisible et désintéressée. » Et elle ? Écoutez sa profession de foi, ou plutôt d'infidélité : « J'avais un mari, des enfans, un intérieur adorable, j'ai voulu plus, j'ai voulu tout. » Ce n'est pas ceci qu'elle a entendu sacrifier à cela; hé ! qui lui demandait ce sacrifice ? Elle a prétendu tout concilier; elle a rêvé une existence où « ses devoirs seraient remplis » sans que son cœur fût vide; lui, Lafont, s'est accommodé de cette existence, et le rêve de Clotilde, femme Dumesnil, s'est accompli. Elle le déclare en mots exprès, alors qu'elle croit, pour un moment, avoir perdu ce

compagnon : « J'avais un ami excellent; un second mari, autant dire. » Elle est Parisienne et bourgeoise : elle a une maison à tenir, une figure à faire dans le monde, et le tout à peu de frais. Elle est fort occupée; sa tête est plus exercée que son cœur, et même que ses sens. Elle ne se soucie pas de rompre en visière à la société, mais de satisfaire ses appétits en gardant sa place régulière à table et sans troubler l'ordre du couvert. Elle gouverne son mari et son amant, et souvent l'un par l'autre; elle désire qu'ils s'entr'aiment et qu'ils s'entr'aident, et, si elle le désire, c'est pour le premier plus que pour le second : pousser le mari dans sa carrière, n'est-ce pas pousser la fortune de la communauté? Clotilde, mariée à un homme faible, Clotilde, femme d'énergie dans la lutte pour la vie, sinon dans la lutte contre les passions, est le chef de la famille : et pourquoi ne le serait-elle pas? La famille est une machine qu'elle régit, et dont l'amant n'est qu'un rouage; du moins, elle l'entend ainsi, et lui-même ne la contredit pas. Ne se ligue-t-il pas avec le mari pour l'empêcher d'aller chez une dame qui l'a invitée? La raison de cette défense? C'est que la dame a un amant.

Toutefois, à l'heure où la pièce commence, le rouage grince encore. Lafont soupçonne, à bon droit, qu'il est trompé; il est jaloux, il l'est médiocrement et maladroitement, à la façon d'un nouveau mari. Pour être un mari en plein exercice, il ne lui manque que d'avoir acquis, après avoir été trompé, la sécurité de la résignation : il la possède à la fin, lorsque Clotilde a quitté l'amant de passage qui a fait obtenir une place à son mari : « La confiance, monsieur Lafont, dit Clotilde pour conclure, voilà le seul système qui réussisse avec moi. — Ç'a toujours été le mien! » s'écrie le mari, le véritable, et ce mot est le dernier de la pièce; Lafont, *in petto*, jure à l'unisson que désormais ce système sera aussi le sien : voilà, décidément achevé, l'organisme du ménage à trois. Dans l'intervalle de ce commencement à cette fin, la comédie que la jalousie de Lafont nous donne, c'est *le Supplice d'une femme* sans passion du côté de l'amant, sans remords du côté de la femme; si l'un s'attache à l'autre, et si l'autre fait la feinte de se détacher de lui, mais la feinte seulement, c'est que l'habitude les tient; et qu'est-ce qu'une telle habitude, sinon proprement le vice?

C'est une étude de vice, encore une fois, que cette comédie qu'il vaudrait la peine d'étudier en détail et de commenter longuement. C'est d'une maladie de la sensibilité que l'auteur expose les phénomènes chez deux sujets. Ces phénomènes, quels sont-ils? Des perversions de sentimens, dont l'expression naïve a son ironie secrète. L'amant, pour être rassuré sur un rival, accepte de la femme cette garantie que « son mari ouvre toutes ses lettres. » La femme, taquinée par la jalousie de l'amant, s'écrie : « Je ne suis plus tranquille que quand mon mari est là! » Ces paradoxes naturels, qui pourront scan-

daliser d'honnêtes gens, M. Becque n'y ajoute rien pour les faire condamner ni pour en faire rire : il les a notés en observateur sagace, il les transmet en artiste sobre ; il ne requiert pas contre le vice et ne le fait pas plus comique qu'il n'est. Qu'il le juge haïssable et vilain, on le devine au timbre de la voix avec laquelle il répète ses paroles, mais seulement à ce timbre, qui fait valoir l'ironie intime du discours. C'est en quoi M. Becque diffère d'un naturaliste pur, écho indifférent de la réalité, mais il n'en diffère que par là. Je me trompe ; il s'en distingue encore par deux traits : en constatant le vice, c'est-à-dire le mal chronique, il en laisse deviner les causes, — de quoi un naturaliste pur ne se soucie guère ; il laisse un instant le malade pleurer sur son mal, — à quoi ce naturaliste ne saurait consentir. Mais ces causes ne se laissent que deviner, et cette larme du malade n'est que furtive. M. Becque, à n'y pas regarder de tout près, ne fait que montrer hardiment le mal. Il ne l'embellit pas des feux de la fièvre, ainsi que tel dramaturge ou romancier ; il ne l'excuse pas, non plus, par les cris de repentir du patient ; il ne le sauve pas par le ridicule, en prenant soin d'en outrer quelques symptômes. Le spectacle qu'il offre est donc celui qu'un professeur peut offrir dans une clinique, et les curieux de pathologie peuvent seuls s'y plaire ; le reste du public est rebuté, — c'est peut-être dégoûté qu'il faut dire.

A discerner les réalités qu'elle renferme, la comédie de MM. Labiche et Gondinet, *le Plus Heureux des trois*, n'est pas plus ragoûtante que *la Parisienne*. La complicité de l'héroïne et de sa femme de chambre n'est pas plus propre chez M. Labiche que chez M. Becque, ni la sensualité du mari et de l'amant plus discrète, ni leur promiscuité plus cachée. « Ce soir, j'irai lire mon journal dans ta chambre, dit Marjavel à Hermance ; » et comme, en attendant, on ira dîner chez Doyen, Ernest murmure à l'oreille de cette même Hermance : « Chez Doyen, il y a des bosquets. » Le lendemain, Ernest ne cèle pas que, d'une pièce voisine de l'alcôve, il a entendu à peu près ce que le fameux héros de *Fanny* a eu le malheur de voir du balcon : *la Parisienne* n'a rien de si scandaleux. Quand Marjavel a perdu « son Ernest, » on nous prédit « qu'il ne sera pas long à en retrouver un autre : » Clotilde n'est pas plus gourmande qu'Hermance. Et faut-il rappeler cette étrange succession des deux Jobelin auprès des deux femmes de Marjavel, cet oncle et ce neveu alliés par le mari qu'ils trompent, et ce fiacre unique, n° 2114, qui promène cette variété d'inceste? Mais ce fiacre est conduit par Kuyssermann, le créancier de Krampach ; et Krampach a un hanneton dans sa culotte ; et Krampach, Marjavel, Hermance et les deux Jobelin cherchent à quatre pattes un diamant qui n'a jamais été perdu :.. voilà pourquoi toutes ces vilenies ne sont pas tristes, et, partant, point choquantes. Nous sommes dans le domaine de la bouffonnerie, et les horreurs y deviennent drôles : honni soit qui mal y pense ! Les tumeurs

moulées sur le vif, l'auteur les a transportées sur des masques nous sommes au bal de l'Opéra, non plus à la clinique. Lors d'une récente reprise de la pièce, qui donc proposait d'en atténuer le grotesque? L'atténuer, passe encore; l'enlever, prenez-y garde, serait rendre au sujet sa laideur; qui ferait imprudemment cette besogne nous ramènerait à l'hôpital : avec M. Becque, nous y restons.

Nous y restons, — je parle pour moi et pour un petit nombre, qui acceptons d'y rester. C'est l'honneur de M. Becque de se condamner par avance, pour dire ce qu'il veut dire et ne pas dire autre chose, à mettre en fuite la majorité du public. Mais ce qu'il veut dire, il le dit bien, et ceux qui ont le courage de l'écouter l'estiment. *La Parisienne* est une œuvre d'un singulier mérite, pleine de substance et d'une forme sévère : si quelques recoins y sont obscurs, si deux ou trois crudités, avec autant de vulgarités, y sont inutiles et peu vraisemblables, si la proportion de certaines parties de l'ouvrage à d'autres, en vertu d'un parti-pris de négligence du rythme théâtral, paraît irrégulière et nous déconcerte, il faut reconnaître pourtant que l'observation en est forte et que le dialogue en est sain. Par cette double vertu, M. Becque mérite un cabinet réservé dans le musée des classiques. La Comédie-Française, qui en est le Luxembourg aussi bien que le Louvre, a failli accueillir *la Parisienne*. Assurément M. Coquelin et Mlle Pierson auraient mis en saillie plus minutieusement les qualités de cette comédie, où M. Vois et Mlle Antonine font de leur mieux, sans provoquer, — M. Vois surtout, — nos acclamations. Telle quelle, je me félicite d'avoir vu cette rareté; je remercie le directeur de la Renaissance qui me l'a fait voir. Il manquerait quelque chose à mon récent voyage à travers la *Comédie* si je n'avais pas poussé jusque-là.

N'est-ce pas, en effet, une *Comédie* comme celle de Dante que je viens de parcourir à rebours? « Si vous regardez le sujet, dit le poète, il est d'abord horrible et hideux : c'est l'enfer; et il est, à la fin, heureux, désirable, gracieux : c'est le paradis. » J'ai commencé par le paradis et terminé par l'enfer. Suis-je fatigué du pèlerinage? Pour me récréer, j'entrerai au Vaudeville, où je ne verrai ni des hommes supérieurs à la plupart en valeur morale, ni égaux, ni inférieurs, mais d'excellens *pupazzi*, — représentés par MM. Adolphe Dupuis, Jolly, Dieudonné, Mlle Réjane, — entrechoqués par MM. Gondinet et Sivrac dans l'imbroglio le mieux conduit et le plus spirituel du monde : *Clara Soleil*. Je ne suis pas si pédant que de refuser ce plaisir; mais je ne renoncerais de bon cœur à aucun de ceux que j'ai goûtés en route, pas même au plus amer. Vive Paris, je le répète, où, dans l'espace d'une quinzaine, un dilettante peut traverser le paradis avec M. Feuillet, avec M. Theuriet le purgatoire, et l'enfer avec M. Becque!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

C'est en vain qu'on aura toujours des yeux pour ne point voir, qu'on se paiera d'illusions et de fictions complaisantes, la réalité ne restera pas moins ce qu'elle est; on ne la changera pas en la déguisant pour essayer de se tranquilliser et de tranquilliser le commun des hommes. La réalité, de plus en plus frappante, de plus en plus inquiétante aujourd'hui, c'est qu'on est entré dans une phase obscure, laborieuse et pénible, où tout devient incertain et difficile, où peuples et gouvernemens ne savent plus trop où ils vont ni ce qu'ils ont à faire pour suffire aux besoins de tous les jours, aux problèmes, aux misères, aux malaises, aux embarras dont ils sont assaillis, qu'ils se sont trop souvent créés par leurs fautes. Sous toutes les formes se laisse entrevoir une crise qui n'est pas encore, si l'on veut, précisément violente, mais qui peut le devenir, qui n'est point irrémédiable, nous voulons le croire, mais qui est assez grave pour donner à réfléchir.

Cette crise obscure et pénible, on le sent bien, elle est partout, elle se manifeste par une multitude de symptômes et de phénomènes contemporains. Elle est dans la politique extérieure avec toutes ces entreprises qu'on engage au hasard, qui conduisent on ne sait où, peut-être très loin, justement parce qu'on ne sait pas où l'on va. Elle est dans l'agriculture qui se plaint, qui demande merci, dans l'industrie et le commerce qui souffrent de la diminution du travail, de la décroissance des transactions, des chômages et des grèves, dans les finances qui plient sous l'excès des dépenses et périssent par les déficits. Cette crise, elle est dans la vie politique intérieure, où les pouvoirs se déconsidèrent par l'incohérence et la médiocrité, où le sens des règles les plus simples, de l'équité supérieure dans les lois, des garanties libérales semble de plus en plus s'émousser. Elle est dans les affaires morales et même intellectuelles, où règnent des passions de secte

qui mettent le trouble dans les consciences, où se déploient de prétentieux systèmes qui conduisent par la violence et la vulgarité à l'abaissement de tout idéal, à la dépression momentanée du génie français. Encore une fois, on aura beau s'évertuer en vaines déclamations et se flatter, comme on l'a dit naïvement, d'éblouir un de ces jours le monde avec quelque exposition fastueuse longuement préparée : c'est là la vérité que tout le monde sent, même quand on s'efforce de la voiler dans un intérêt mal entendu de parti. Mais, dira-t-on, est-ce donc là un phénomène particulier à la France? Est-ce que l'Europe tout entière ne vit pas dans des conditions à peu près semblables?

L'Angleterre elle-même, avec ses traditions puissantes et sa robuste constitution, n'est point à l'abri des difficultés extérieures qu'elles s'est créées par sa politique en Égypte et des propagandes de meurtre qui menacent sa sûreté. L'Allemagne, gonflée de succès, a ses agitations sociales, ses embarras économiques, et M. de Bismarck, quelque confiance qu'il ait dans sa propre force, dans son ascendant, ne laisse pas d'être quelquefois déconcerté par des révolutionnaires qu'il contient sans les désarmer, par des problèmes qu'il remue impétueusement sans les résoudre. La Russie a ses troubles profonds, ses convulsions intimes, dont elle ne se délivrera pas sûrement avec des édits contre les Polonais, comme celui qu'elle vient de tirer de l'arsenal des vieilles guerres. L'Autriche n'est pas si tranquille qu'elle ne se croie obligée de chercher sa sauvegarde dans de nouvelles lois répressives contre les excitations anarchiques et les organisateurs de complots. — Il est vrai, toutes les nations ont leurs malaises sociaux, leurs embarras, et, par quelque côté, elles ont leur rôle dans cette phase obscure, laborieuse, où le monde contemporain est engagé; mais le mal des autres ne guérit pas notre mal : il ne l'explique même pas entièrement, et si la crise qui éprouve la France aujourd'hui tient à des causes universelles, à un certain état du monde, à un courant général, elle est positivement aussi en grande partie la suite d'une politique qui a eu le temps de se manifester sous toutes ses formes, d'avoir tous ses effets; elle est la conséquence des idées fausses, des passions de secte, des entraînemens de parti qui ont compromis les finances, laissé s'aggraver la situation industrielle, mis le trouble dans nos affaires militaires, et qui n'ont trouvé, pour les arrêter ou les contenir, que des gouvernemens plus préoccupés de vivre par des concessions ou des expédiens que de suivre une politique de raison prévoyante. C'est là le mal qui aurait pu être évité.

On le voit encore à l'heure qu'il est, par toutes ces questions qui s'agitent dans le parlement depuis que la session s'est rouverte. On a commencé, il y a un mois, par une rapide et vaine escarmouche sur les affaires du Tonkin. On discute en ce moment sur la question industrielle et agricole, sur une augmentation du droit sur les blés étran-

gers. Avant peu, on discutera la nouvelle loi militaire, à laquelle M. le ministre de la guerre a fini par se soumetre en acceptant les idées de la commission, faute de pouvoir faire accepter ses propres idées. On aura certainement aussi une discussion sur le scrutin de liste, dont l'adoption vraisemblable sera le préliminaire des élections prochaines. Les interpellations, les incidens imprévus serviront d'intermèdes. Le programme est assez complet, — sans parler du budget, qui n'est pas encore définitivement voté, et des crédits extraordinaires qui pourront être demandés. Malheureusement, dans ces débats qui se succèdent, c'est toujours le même esprit qui règne. Les partis bataillent pour leurs intérêts, pour leurs passions, pour leurs préjugés, sans s'inquiéter des conséquences de leurs votes. Le gouvernement n'a une opinion que lorsqu'il se croit suffisamment appuyé; pour le reste, il laisse tout passer, et la politique de la France devient ce qu'elle peut : elle va inévitablement à travers bien des hasards!

A quoi tiennent, en réalité, ces complications qui ont successivement aggravé nos affaires du Tonkin? Elles n'ont évidemment d'autre origine qu'un seul fait: c'est que le gouvernement n'a jamais su exactement ce qu'il voulait poursuivre dans ces contrées de l'extrême Orient, ou, s'il l'a su, il n'a jamais osé avouer devant les chambres des idées précises, un système, une politique. Il a suivi les événemens, comme l'a dit un jour assez naïvement M. le président du conseil, et il a eu assez souvent la mauvaise fortune d'arriver trop tard. Il a toujours été arrêté par la crainte de voir la majorité républicaine se disperser ou disparaître s'il lui demandait des forces militaires et des crédits proportionnés à une entreprise sérieuse. Il a préféré procéder par une série de subterfuges, laissant les événemens courir au loin et se faisant, au besoin, décerner des votes de confiance sur des faits accomplis, demandant de l'argent qui était déjà dépensé et envoyant par détachemens successifs des renforts toujours insuffisans. Il ne s'est pas aperçu qu'agir ainsi, c'était tout compromettre et risquer de dépenser beaucoup plus d'argent que n'en eût exigé une politique franchement avouée dès l'origine; c'était perdre du temps et des hommes sans profit, laisser à la Chine le temps de s'armer et s'exposer à se réveiller un jour en face d'une véritable guerre avec le Céleste-Empire. Le résultat est qu'au moment où nous sommes, la France se trouve plus que jamais engagée dans une entreprise dont elle ne connaît pas même les conditions, dont elle ne peut prévoir ni les proportions ni l'issue. Où en est-on, en effet, maintenant, après tant de tergiversations et d'inconséquences? Quels projets se dispose-t-on à exécuter? A-t-on toujours le dessein d'opérer à la fois au Tonkin, sur la frontière de Chine, et sur l'île de Formose?

Au Tonkin, l'intention d'activer les opérations est évidente, puisque M. le général Brière de l'Isle, reprenant sa marche, surmontant tous les

obstacles, enlevant tous les retranchemens élevés devant lui et mettant les Chinois en fuite dans une série de rencontres, est déjà, à ce qu'il semble, aux portes de Lang-son, où il peut entrer d'un instant à l'autre; à Formose, la situation est certainement moins nette. Depuis que M. l'amiral Courbet a paru devant Kelung et devant Tamsui, il y a bientôt six mois, on est toujours là, dans des positions peu avancées, sans pouvoir sortir d'une défensive assez pénible, faute de forces suffisantes. Ce n'est point évidemment la faute de nos soldats ni de leurs chefs, c'est la faute de ceux qui ne leur ont pas donné les moyens de vaincre. Si l'on ne voulait pas agir sérieusement, le plus simple était de se borner à une démonstration, de ne pas paraître s'obstiner dans une conquête qui n'avait pas peut-être l'importance qu'on lui a d'abord attribuée et qui, dans tous les cas, divisait nos forces; si on voulait aller jusqu'au bout, jusqu'à une prise de possession de l'île, la première nécessité était d'envoyer aussitôt des renforts à Kelung, à ce petit et vaillant contingent qui, depuis six mois, décimé par le feu et les maladies, avait, ces jours derniers encore, un vif combat à soutenir. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on n'a rien fait, ou à peu près, à Formose, qu'on a continué à temporiser, et que, si M. le général Brière de l'Isle, en réunissant la plus grande partie de ses forces, a pu marcher sur Lang-Son, M. l'amiral Courbet, de son côté, ne pouvant poursuivre des opérations sérieuses à Kelung et à Tamsui, a cru plus plus utile d'aller montrer ses navires sur les côtes de la Chine. Faut-il en conclure que notre gouvernement est maintenant disposé à porter ses efforts de préférence sur le Tonkin, en délaissant un peu Formose, en se bornant du moins à garder les positions qu'on a prises? C'est possible, — ce serait peut-être utile, quoique un peu tardif. De toute façon, on ne peut évidemment en rester là, d'autant plus que la question principale, celle d'une guerre ouverte, déclarée, avec l'empire de Chine semble toujours indécise. Il y a deux mois déjà que le gouvernement a reçu par un vote de confiance tous les pouvoirs nécessaires pour en finir avec ces affaires du Tonkin et de la Chine, soit par la paix, soit par un effort nouveau proportionné aux circonstances; c'est bien le moins qu'après deux mois le pays tienne à savoir ce qui a été fait, ce qu'on se propose de faire pour ses intérêts, s'il peut espérer le dénoûment prochain de ces complications, ou s'il doit s'attendre à une guerre plus étendue, dont il aurait à mesurer les conséquences avant d'avoir à les payer.

La politique qui a présidé à cette entreprise un peu extraordinaire n'a point été, à vrai dire, jusqu'ici assez brillante pour inspirer une entière confiance. Elle se ressent fatalement de toutes les complications intérieures qui sont une des faiblesses de la situation de la France, et, s'il est un homme dans le gouvernement qui ait, plus que tout autre, à souffrir de cette politique, c'est à coup sûr le ministre de la guerre, qui n'a pas seulement à donner des soldats pour le Tonkin,

qui a aussi à défendre l'armée contre les partis occupés à la désorganiser sous prétexte de la réformer. Quelle est l'importance des forces que le nouveau ministre de la guerre a pu mettre à la disposition des chefs de notre expédition dans l'extrême Orient? On ne peut le savoir encore que par à-peu-près, et, ce qu'on en sait ferait craindre qu'il n'y ait eu une fois de plus que des mesures insuffisantes. Toujours est-il que, par un à-propos singulier, au moment même où il y aurait à raviver le vieux culte du drapeau, à réchauffer le vieil esprit guerrier du pays, une commission de la chambre a cru devoir reprendre cette loi de recrutement dont la discussion a commencé l'an dernier, qui ne pourrait avoir d'autre résultat que d'accélérer la décomposition de la puissance morale et militaire de la France.

On sait ce qu'est cette loi. Il s'agirait tout simplement de faire passer toute la jeunesse française sans distinction et sans exception sous le niveau égalitaire, en diminuant la durée du service, c'est-à-dire que, du même coup, on atteindrait l'éducation intellectuelle et l'éducation militaire de la France. On interromprait toutes les études littéraires et scientifiques pendant trois ans, et, d'un autre côté, on n'aurait plus que des soldats de passage, des sous-officiers qui n'auraient pas même le temps d'apprendre leur métier; mais, en revanche, on aurait obtenu une belle victoire démocratique et anticléricale en forçant les fils des bourgeois et les séminaristes à endosser l'uniforme. C'est peut-être pour les réformateurs tout le secret de la loi! Le nouveau ministre de la guerre, M. le général Lewal, est certainement un esprit distingué, réfléchi, qui a étudié assez sérieusement les questions militaires pour ne pas se contenter de fantaisies démocratiques, et son premier mouvement a été de se révolter contre quelques-unes des innovations du projet parlementaire, de traiter même avec une certaine irrévérence la prétendue égalité devant le service militaire. Il n'avait qu'à rester fidèle à ce premier mouvement, à prendre position avec l'autorité de son esprit et de son caractère de chef de l'armée. M. le ministre de la guerre avait le choix de sa manière de procéder. Ou bien il pouvait aller devant la commission, devant le parlement lui-même, avec un projet plus sérieux, plus équitable, plus conforme aux intérêts moraux et militaires de la France, et soutenir résolument ses propositions; il le pouvait d'autant mieux qu'il avait l'appui du conseil supérieur de la guerre, dont l'autorité est probablement aussi imposante que celle des capitaines radicaux de la commission. Ou bien M. le général Lewal pouvait tout simplement expliquer à la chambre qu'arrivé de la veille au pouvoir, il avait besoin d'étudier de plus près un projet qui intéresse l'organisation tout entière de l'armée, l'avenir militaire de la France, et qu'un ajournement s'imposait de lui-même. C'était aussi loyal que prévoyant. Le chef de l'armée gardait sa position, et il se donnait le temps de mieux coordonner ses

idées, de se préparer à une discussion où il était certain de trouver des appuis. Malheureusement, M. le ministre de la guerre n'a point agi ainsi; après une courte résistance, il a rendu les armes devant les réformateurs de la commission, en se bornant tout au plus à présenter un contre-projet qui n'a, il faut l'avouer, aucune valeur, qui ne ferait que livrer à l'arbitraire la disponibilité de l'armée. Il a faibli avant la lutte, sans doute par des raisons de tactique parlementaire, pour ne pas mettre à l'épreuve la majorité républicaine. M. le général Lewal s'est visiblement mépris sur son rôle. Il se serait vraisemblablement créé une sérieuse et forte autorité si, après avoir dit qu'il n'était et n'entendait être qu'un soldat, il avait continué à traiter une loi militaire en soldat préoccupé avant tout de la puissance du pays. En cédant presque sans combat, il s'est diminué d'avance. Et quand les questions les plus graves sont ainsi livrées au hasard de délibérations décousues, quand les affaires les plus sérieuses sont subordonnées à des passions, à des préjugés ou à des calculs de parti, est-ce qu'on peut bien s'étonner qu'il y ait partout un indéfinissable malaise?

Le doute gagne le pays parce que les idées fausses sont dans la place, règnent dans le parlement, et parce que le gouvernement, au lieu de remplir résolument son rôle, se sauve le plus souvent par des concessions ou des expédiens, en ménageant des intérêts ou en flattant des passions. Ce n'est point sans doute que le gouvernement pactise avec les « ouvriers sans travail » qui sont allés l'autre jour porter au Palais-Bourbon leur programme de revendications sociales, et encore moins avec l'anarchie bruyante qui court les rues et les réunions publiques, qui fait des manifestations pour effrayer le bourgeois. Le gouvernement n'en est pas là, nous le savons bien; il se pique de maintenir la circulation dans les rues et de réprimer le désordre matériel. Pour tout le reste, il laisse faire; il laisse s'accréditer et se propager des idées, des habitudes, des prétentions qui, depuis quelques années, ont certainement contribué à aggraver une situation industrielle fort ébranlée. Il laisse aller les choses, et, pour tout remède ou pour tout progrès, ce qu'il a aujourd'hui à offrir, c'est un retour au régime protecteur, c'est ce droit sur les blés étrangers, qu'il vient de demander à la chambre, qu'il n'a proposé que dans l'espoir de flatter et de rallier les classes agricoles. Assurément, cette crise agricole, sur laquelle on fait tant de discours contradictoires, existe, et M. le ministre de l'agriculture a parlé l'autre jour en homme bien intentionné des intérêts qui lui sont confiés. Que peut cependant ce droit qu'on propose? Il n'est, selon toute apparence, qu'un assez faible expédient, précisément parce que le mal qu'on croit atténuer tient à des causes plus générales, se lie à tout un ensemble de faits, à tout un mouvement dans le monde entier. Autrefois, quand M. Thiers proposait franchement un retour à la protection, c'était un système tout à la fois

financier et commercial. Aujourd'hui, ce n'est vraisemblablement qu'un palliatif insuffisant qui ne guérira rien, qui laissera subsister tous les malaises. — Est-ce donc enfin qu'il n'y ait aucun remède à ces crises d'aujourd'hui, qu'on ne puisse plus sortir de cette phase obscure où nous sommes engagés? Il y a certainement un premier moyen : c'est de revenir au bon sens, à la raison, à la prévoyance dans les finances, à l'équité dans les lois; c'est de ne pas tout remuer et tout saccager, de laisser le pays respirer dans l'ordre et dans la paix. En d'autres termes, ce qu'il faudrait avant tout, c'est un changement de politique devenu plus que jamais nécessaire pour la sécurité intérieure aussi bien que pour les intérêts extérieurs de la France.

Les difficultés que l'Europe se crée par ses promenades conquérantes dans toutes les parties du monde, les négociations sur le Congo ou sur l'Égypte, et même nos propres affaires du Tonkin, toutes ces questions pâlissent bien aujourd'hui devant un de ces événemens imprévus qui sont les coups de théâtre de l'histoire contemporaine.

Qui aurait dit, il y a peu de jours encore, que l'Angleterre, avec cette éternelle affaire d'Égypte, touchait à une épreuve cruelle et irritante pour son orgueil national, qu'elle était à la veille des plus étranges péripéties dans cette expédition qu'elle a entreprise au cœur du Soudan pour aller au secours de Gordon? Tout semblait, au contraire, promettre à ses armes un succès prochain : le chef de l'expédition, lord Wolseley, paraissait avoir préparé avec prudence ses difficiles opérations. Les colonnes, à la vérité bien dispersées et assez faibles, qu'il avait organisées, étaient en mouvement : l'une, celle du général Earle, remontant le Nil; l'autre, celle de sir Herbert Stewart, se dirigeant, à travers le désert, sur Metammeh. Le général en chef était resté lui-même à Korti, attendant sans doute de savoir sur quel point il devrait se porter avec les réserves qu'il avait gardées. La colonne de sir Herbert Stewart, dans sa marche pénible à travers les sables, avait surmonté victorieusement toutes les difficultés; elle avait pour la première fois rencontré, aux abords des puits d'Abou-Klea, les forces du mahdi, et elle leur avait infligé une défaite sanglante. Peu après, en se battant constamment, elle était arrivée au Nil, qui était le salut pour elle. On croyait déjà toucher le but; on le croyait surtout en voyant apparaître sur le fleuve quelques steamers qui semblaient venir à la rencontre des soldats anglais, qui étaient censés envoyés de Khartoum par Gordon lui-même. On se fiait si bien à ce miraculeux hasard, qu'un des chefs de l'armée, sir Charles Wilson, se chargeait aussitôt de remonter le Nil avec un petit détachement pour aller, sans plus de retard, donner la main à celui qu'on croyait encore le maître de Khartoum, à cet étrange et romanesque Gordon qui passionne l'Angleterre depuis plus d'un an. Les Anglais en étaient là il y a quelques jours à peine, lorsque, en un instant, tout

a changé de face; le mirage d'un succès si facile s'est brusquement évanoui. La ville de Khartoum, où l'on croyait entrer sans coup férir, s'est trouvée être déjà aux mains du mahdi ou de ses partisans. Gordon n'avait envoyé personne au-devant de ses compatriotes; les bateaux apparus si à propos n'étaient qu'un piège. Le colonel Wilson, au lieu de débarquer en victorieux à Khartoum, a été reçu à coups de fusil, et il n'a eu que le temps de redescendre le Nil sous le feu des deux rives. Il est allé échouer sur une petite île, où il a eu à se défendre en attendant d'être secouru et dégagé par lord Beresford.

Comment tout cela est-il donc arrivé? Là commence le mystère. Que les Anglais se soient laissé abuser, qu'ils se soient avancés avec quelque témérité en croyant trop aisément à ce qu'ils désiraient, cela paraît hors de doute : l'aventure de sir Charles Wilson les a remis brusquement en face de la réalité et de l'inconnu. La ville de Khartoum était-elle depuis quelques semaines déjà aux mains du mahdi ou n'a-t-elle été enlevée que tout récemment à l'approche des Anglais? On ne le sait pas encore. Gordon est-il le prisonnier du faux prophète du Soudan, ou bien a-t-il péri en combattant? A-t-il été trahi au dernier moment par ses auxiliaires et s'est-on servi de son nom pour attirer dans une embûche les soldats de lord Wolseley? On ne le sait pas davantage jusqu'ici, on ne paraît pas le savoir même au camp anglais, et on le sait encore moins à Londres, où toutes les versions sont livrées heure par heure à la curiosité ardente d'une opinion violemment émue. Ce qu'il y a de clair, c'est que les derniers incidens révèlent une situation passablement critique. D'un côté, le mahdi, dont les Anglais ont rencontré et culbuté une avant-garde à Abou-Klea, est désormais maître de Khartoum, étendant son influence sur les deux rives du Nil, disposant de forces probablement considérables, de soldats certainement intrépides qui portent au combat leur fanatisme religieux. D'un autre côté, les Anglais semblent singulièrement aventurés et peu en mesure de faire face à une situation devenue périlleuse. La colonne Stewart, avec son contingent de quinze cents hommes diminué par le feu ou par les maladies, reste campée à Gubat sur le Nil et va avoir quelque difficulté à se maintenir. Le général Earle, remontant lentement et péniblement le Nil, est encore assez loin, et il vient d'avoir à livrer un combat où il a perdu la vie. Le général en chef, lord Wolseley, est toujours à Korti avec ses réserves, dont il ne peut se servir qu'avec prudence. Ces divers groupes, déjà faibles par eux-mêmes, sont de plus séparés par de longues distances. Ainsi, Gordon mort ou prisonnier, Khartoum, la capitale du Soudan au pouvoir de l'ennemi, le mahdi retrouvant son prestige dans les tribus du désert par les derniers événemens, les Anglais n'ayant pour tenir tête à l'orage que des forces insuffisantes, et ne pouvant ni reculer ni avancer, voilà la vérité. C'est la situation qui n'avait pas été

prévue, et elle suffit certes pour émouvoir l'opinion britannique occupée en ce moment à exhaler ses amertumes un peu contre tout le monde, et contre le ministère et contre lord Wolseley lui-même ; elle suffit aussi pour que l'Angleterre ne trouve que des sentimens de sympathie parmi les nations civilisées qui ne pourraient voir sans inquiétude la domination du nouveau prophète s'établir à Khartoum, pour descendre de là dans la vallée du Nil.

Les Anglais ne peuvent plus reculer, c'est évident. Ils portent, comme on dit aujourd'hui, le drapeau de la civilisation dans le Soudan; ils ont aussi des intérêts trop immédiats et trop puissans pour songer à les abandonner. Ils ne peuvent reculer, d'abord parce que, d'un seul coup, ils perdraient leur position en Égypte. Il y a une autre raison, plus forte et plus décisive encore peut-être pour eux : c'est que leur retraite devant le drapeau de l'islamisme porté par le mahdi aurait à coup sûr un dangereux retentissement dans tout le monde musulman, jusqu'aux Indes, et les difficultés devant lesquelles l'Angleterre se serait retirée sur le Haut-Nil, elle les retrouverait bientôt dans son empire indien, parmi ces populations que le nom du prophète du Soudan commence à remuer. L'Angleterre sent le danger, elle s'en préoccupe : sa résolution ne peut donc être douteuse. Il reste à savoir comment elle reprendra cette expédition, qui vient de manquer ou d'être arrêtée au moment où l'on croyait presque entrevoir un dénoûment heureux. Le ministère est d'autant plus obligé de se décider qu'il a devant lui une opinion vivement surexcitée et que, d'ici à quelques jours, il se retrouvera devant le parlement, qui sûrement lui demandera compte de ce qu'il aura fait, non-seulement pour Gordon, vivant ou mort, mais pour cette petite armée, engagée au fond du désert. Il a déjà donné, dit-on, carte blanche à lord Wolseley et, ce qui vaut mieux, il aurait tout préparé, sans perdre un instant, pour expédier les forces nouvelles dont le chef de la petite armée du Soudan a besoin dans l'intérêt de ses opérations et peut-être même de sa sûreté. De toute façon, on peut admettre que l'Angleterre, résolue, comme elle paraît l'être aujourd'hui, puissante, comme elle l'est toujours, saura prendre ses mesures pour dégager l'honneur des armes britanniques, pour ne pas laisser Khartoum aux mains du mahdi. Elle y mettra peut-être le temps, puisque c'est son habitude et puisqu'il est bien évident qu'on ne transporte pas en quelques jours des forces militaires au fond du désert, devant Khartoum ou devant Berber : elle y arrivera si elle le veut bien; mais ici s'élève une autre question qui semble prendre quelque importance et qui ouvrirait peut-être comme une phase nouvelle des affaires égyptiennes. L'Angleterre, après s'être engagée seule dans le Soudan, est-elle réellement décidée à aller seule jusqu'au bout de son entreprise? Serait-elle, au contraire, disposée à

rechercher ou à accepter l'alliance militaire de l'Italie? Dans quelles conditions et dans quelle mesure l'Italie joindrait-elle ses forces aux forces anglaises? C'est là justement la question peut-être assez délicate dont commencent à s'occuper ceux qui font les nouvelles du jour et ceux qui font de la diplomatie.

Que l'Italie ait cru le moment venu de profiter des circonstances, de ce mouvement universel d'expansion coloniale pour prendre à son tour position dans la Mer-Rouge, et qu'elle ait jugé plus utile à sa politique, à son influence, de nouer une entente particulière avec l'Angleterre, elle était assurément dans son droit. Personne n'a pu s'étonner de voir l'Italie, un peu impatiente d'action, faire ce que tout le monde fait aujourd hui, chercher les points qui pourraient convenir à ses intérêts ou à ses ambitions. Elle l'a fait d'accord avec l'Angleterre, comme le ministre des affaires étrangères du roi Humbert l'a récemment avoué, et c'est évidemment en vertu de cet accord que, depuis quelques jours, elle a expédié successivement des forces encore peu importantes pour occuper Assab, Beïlul, Massaouah, dans la Mer-Rouge. Ira-t-elle au-delà? Expédiera-t-elle des forces plus considérables et aura-t-elle la liberté d'étendre son occupation à d'autres points de la Mer-Rouge? Tout dépend de ses arrangemens avec l'Angleterre, de cette entente dont M. Mancini, en l'avouant, a refusé de définir le caractère, la forme et la portée. Est-ce à dire que ces arrangemens dont on se prévaut sans en avouer la nature, aillent réellement jusqu'à une alliance intime qui, en donnant aux Italiens un rôle précis, leur assurerait des avantages déterminés? Est-ce donc que l'Italie puisse se promettre de tout cela de bien sérieux profits pour sa politique, pour sa situation en Europe? C'est au moins douteux. On a cru pouvoir, à propos de cette intervention italienne en Égypte, invoquer les souvenirs de la coopération du Piémont à la guerre de Crimée. C'est une simple illusion. D'abord les circonstances sont loin d'être les mêmes, et, de plus, il ne faut pas oublier que si la guerre de Crimée a eu pour l'Italie des conséquences qui ont leur place dans l'histoire, ce n'est point tout à fait par le concours et avec l'aide du cabinet de Saint-James, qui ne pratique pas ce genre de diplomatie. Pour rester dans le vrai, que peut gagner réellement l'Italie à cette coopération en Égypte? Si elle se borne à occuper quelques postes, fût-ce Souakim, que l'Angleterre ne lui laissera pas, elle ne sera qu'une auxiliaire chargée de faire la police du littoral avec le corps d'armée qu'elle expédiera, si elle se décide à l'envoyer. Si l'alliance des deux nations devait s'étendre, prendre un autre caractère, avoir d'autres conséquences, tout se compliquerait étrangement; la question risquerait de devenir européenne, et même, dans ce cas, que pourraient espérer les Italiens de ces complications qu'ils auraient contribué à provoquer? Le plus

vraisemblable est que, dans toutes ces nouvelles d'alliances, de coopérations, d'envois de corps d'armée, il y a beaucoup de bruit pour peu de chose. L'Italie n'a d'autre intérêt que d'occuper quelques points de la Mer-Rouge, si elle le veut, de s'entendre pour cela avec l'Angleterre, si elle le croit nécessaire, en évitant les combinaisons qui ne seraient que des aventures sans profit pour son avenir.

Il y aurait bien cependant une moralité à tirer de tous ces incidens qui se lient à ce qu'on appelle aujourd'hui la politique coloniale. De toutes parts règne une singulière émulation de conquêtes, d'annexions et d'interventions. C'est à qui civilisera quelque région inconnue ou ira porter le nom et l'ascendant de l'Europe le plus loin possible. La conférence qui s'est réunie depuis plus deux mois à Berlin et qui termine en ce moment ses travaux a eu pour objet l'occupation et la civilisation du Congo. Soit, c'est la mode du jour; mais enfin où veut-on aller avec cette politique et où s'arrêtera-t-on? D'abord, à parler en toute sincérité, c'est vraiment une prétention assez étrange de disposer ainsi de tous les territoires au nom de la supériorité européenne, sous prétexte qu'on a des intérêts de commerce à protéger ou des peuplades barbares à civiliser. Et puis qu'arrive-t-il? On croit échapper aux difficultés du continent en portant au loin l'activité du vieux monde et on ne fait que se créer des difficultés nouvelles. La France est depuis deux ans au Tonkin sans pouvoir en finir, et elle a maintenant une guerre avec la Chine. L'Angleterre a cru tout simple de s'emparer de l'Égypte et elle a trouvé devant elle le mahdi, qui tient ses armes en échec. L'Italie veut civiliser les bords de la Mer-Rouge; la Turquie voudra peut-être à son tour reparaître dans ces contrées qu'elle ne cesse de revendiquer, et de toutes ces interventions peut naître une crise universelle. M. de Bismarck, pour donner un empire colonial à l'Allemagne, est à tout instant près de se brouiller avec l'Angleterre. De sorte que, pour aller civiliser quelques peuplades barbares ou conquérir des territoires inconnus, de grands gouvernemens risquent d'enchaîner toute leur politique, d'engager leurs finances et, en définitive, de préparer peut-être à l'Europe de nouvelles causes de conflits. Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'il serait peut-être de la plus simple prévoyance de pratiquer cette politique coloniale nouvelle avec mesure, de n'avancer dans cette voie que par des raisons décisives, pour des intérêts évidens, sans s'exposer à compromettre des intérêts supérieurs et bien autrement sérieux.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse des fonds publics, qui avait été continue, mais lente en janvier, a pris tout à coup une allure précipitée dans les premiers jours de ce mois.

Le 4 1/2 détachait un coupon le 2 février. La liquidation s'est faite sur ce fonds à 109.10. Le 3 pour 100 a été compensé à 80.35, et l'amortissable à 82.05. Ces cours constituaient déjà une avance de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 sur ceux de la réponse des primes; ils ont été immédiatement et brusquement dépassés. Les livraisons de 3 pour 100 dont on avait parlé en janvier faisant défaut, la spéculation s'est portée avec audace de ce côté; la rente perpétuelle s'est élevée à 81 francs et l'amortissable à 82.75, tandis que le 4 1/2, plus calme, mais également soutenu par les demandes de l'épargne et des spéculateurs, s'avançait à 109.50.

Cet élan du marché a été arrêté soudainement par la nouvelle de la chute de Khartoum. Cet événement était grave. L'était-il assez pour déterminer une rupture d'équilibre et fournir aux baissiers l'occasion d'une revanche? Si ceux-ci ont pu un moment se bercer de cette illusion, ils ont été promptement rappelés à la réalité. La hausse a été arrêtée pendant trois ou quatre jous, les haussiers attendant l'effet que produirait ce coup inattendu sur le Stock-Exchange; mais les positions étaient énergiquement défendues et, après ce temps d'arrêt, commandé par les circonstances, le mouvement a été repris jeudi avec une remarquable vivacité. On a coté 81.40 sur le 3 pour 100, 83 francs sur l'Amortissable et 109.75 sur le 4 1/2. Le bruit de l'occupation d'Hérat par les Russes et une baisse subite des Consolidés et de l'Unifiée ont pourtant provoqué, pendant la seconde moitié de la Bourse de vendredi, une réaction assez vive sur les plus hauts cours.

Il ne suffit pas de consulter la cote des rentes françaises pour juger de la force du courant qui pousse les capitaux vers les bonnes valeurs à revenu fixe. L'examen des prix des obligations est un commentaire nécessaire de la comparaison des prix du 4 1/2 pour 100 ou du 3 pour 100 à quinze jours d'intervalle. Nous faisions remarquer ici, à la fin de janvier, combien avait été vive la hausse des obligations de toute nature

dans le courant du mois. L'élan ne s'est pas ralenti pendant la première quinzaine de février.

Les foncières 1877, 1879 et 1883 ont monté de 3 à 4 francs; les Communales, de 2 francs; les obligations 3 pour 100 de la Banque hypothécaire de 4 francs. Nous relevons sur les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer les hausses suivantes : Est nouvelles, 4 francs à 382; Grande-Ceinture, 4 francs à 384; Méditerranée 5 pour 100, 5 francs à 604; Méditerranée 3 pour 100, 2 francs à 382; Fusion nouvelles, 3 francs à 382; Midi nouvelles, 3 francs à 383; Nord, 4 francs à 389; Orléans anciennes, 3 francs à 384; Orléans nouvelles, 4 francs à 389; Ouest, 2 francs à 380. Les obligations des compagnies algériennes ont été plus favorisées encore; la Bône-Guelma a regagné la moitié du coupon détaché le 1er février; l'obligation de l'Est algérien est en hausse de 11 francs à 345, et celle de l'Ouest algérien de 9 francs à 355.

La plus-value est de 6 francs sur les obligations des Asturies, de 4 francs sur les Andalouses, de 17 francs sur les Beïra-Alta, de 4 francs sur les Saragosse nouvelles. Les cours très élevés atteints par les obligations des Autrichiens et des Lombards, et par celles du Nord de l'Espagne, ont été intégralement maintenus.

Il faut encore noter la progression de certaines obligations industrielles : Compagnie parisienne du Gaz, 5 francs à 525; Compagnie générale des tramways, 10 francs à 495; Panama, 5 francs.

Une poussée générale s'est produite sur les fonds étrangers en même temps que sur les rentes françaises. Mais les événemens du Soudan l'ont arrêtée. Cependant l'Extérieure conserve encore près de deux points de hausse à 62 1/2, le Hongrois reste au-dessus de 81, et l'Autrichien or 4 pour 100 à 89. Les diverses catégories de rente russe 5 pour 100 varient de 98 à 100 francs. Le Turc nouveau a monté de un demi-point à 1,745. Sur trois autres fonds, c'est une réaction qui est à noter : l'Italien a reculé de 97.75 à 97.52, les Consolidés de 100 1/2 à 99 1/4, l'Unifiée d'Égypte de 345 à 340.

Quant à ces derniers, on ne voit pas que la tournure que prennent les affaires du Soudan puisse être pour eux une cause de baisse, puisque l'Angleterre entreprend de couvrir la vallée du Nil contre le mahdi. De plus, les négociations engagées entre le cabinet Gladstone et les puissances au sujet de l'organisation financière nouvelle sont arrivées à leur terme et l'entente est complète. On croit que la convention définitive sera signée la semaine prochaine et pourra être soumise au parlement dès la reprise de la session. Le sacrifice demandé aux porteurs d'Unifiée se réduit à l'abandon de l'amortissement et à l'établissement d'un impôt de 5 pour 100; l'Unifiée donnera 19 francs, au lieu de 20 francs; encore cet impôt pourra-t-il disparaître dans deux ans

si les puissances estiment que la situation financière s'est suffisamment améliorée pour ne pas justifier le maintien d'une mesure exceptionnelle. La loi de liquidation se trouve ainsi préservée et placée plus fortement que jamais sous la sauvegarde des puissances.

Les commentaires de toute sorte auxquels a donné lieu la politique coloniale de l'Italie ont nui depuis quinze jours au développement rationnel de la hausse sur la rente de cet état. Le bruit que le cabinet Depretis allait envoyer sur le littoral de la Mer-Rouge un corps d'armée de douze mille hommes qui opérerait avec les Anglais dans le Soudan a été accrédité pendant quelques jours; mais il en a été fait promptement justice, et il n'est plus question que de l'envoi d'un second contingent de mille hommes.

Les acheteurs de Banque ottomane et de Rente turque nouvelle ont attendu vainement l'iradé du sultan qui devait sanctionner l'arrangement conclu à Constantinople par MM. Berger et Denfert à propos des lignes de raccordement en Turquie. De là baisse de la Banque ottomane.

Les recettes des chemins de fer présentent, depuis le 1er janvier, une diminution considérable sur la période correspondante de l'année dernière : 2,700,000 francs sur le Lyon; 1 million sur le Nord; 674,000 sur l'Ouest; 913,000 sur l'Orléans; 965,000 sur l'Est; 183,000 sur le Midi.

Les transactions commencent à se ranimer sur les titres de quelques établissemens de crédit. Le Crédit foncier a monté de 15 francs à 1,332; le Comptoir d'escompte, de 23 francs à 990 (en coupon de 28 francs); la Banque de Paris, de 25 francs à 770; la Banque d'escompte de 3 francs à 563; le Crédit lyonnais, de 9 francs à 551; le Crédit mobilier, de 10 francs à 280 francs. Les sociétés s'occupant d'opérations immobilières traversent une phase critique et leurs titres sont en baisse.

Toutes les valeurs de la Compagnie de Suez ont été l'objet d'une très vive reprise : 52 francs sur l'action; 77 sur la part civile; 30 sur la part de fondateur et 20 sur la délégation. D'importantes résolutions viennent d'être prises au sujet des projets d'élargissement et d'approfondissement du canal. Le Gaz a monté de 32 francs à 1,587; les Voitures, de 10 francs à 596. Les cours des autres valeurs sont restés sans changement.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1885.

Livraison du 1er Janvier.

EUSÈBE LOMBARD, deuxième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 5

LES COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE. — I. — LE GÉNÉRAL CLAUZEL EN ALGÉRIE, 1830-1831, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. 39

LA POPULATION DE L'EMPIRE ALLEMAND. — I. — LES ORIGINES ET LES NATIONALITÉS, par M. CHARLES GRAD, député au Reichstag. 78

LES BALLONS, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 113

UN POÈTE FRANC-MAÇON DEVANT LE SAINT-OFFICE AU XVIIIe SIÈCLE, par M. F.-T. PERRENS. 142

LA PLANTATION DES BELLES-DEMOISELLES, RÉCIT DE LA LOUISIANE, par M. GEORGE CABLE 174

LE GRAND FRÉDÉRIC, D'APRÈS LE JOURNAL ET LES MÉMOIRES DE HENRI DE CATT, par M. G. VALBERT. 188

REVUE LITTÉRAIRE. — UNE APOLOGIE DE LA CASUISTIQUE, par M. F. BRUNETIÈRE 200

REVUE DRAMATIQUE. — PORTE-SAINT-MARTIN, *Théodora*, DE M. VICTORIEN SARDOU, par M. LOUIS GANDERAX. 214

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 227

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Janvier.

EUSÈBE LOMBARD, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 241

LE BUDGET DEVANT LES CHAMBRES FRANÇAISES, par M. LÉON SAY, sénateur, membre de l'Institut. 278

Les Écrivains russes contemporains. — F.-M. Dostoïevsky, par M. Eugène-Melchior DE VOGUÉ. 312
La Population de l'empire allemand. — II. — Le Dernier Recensement et la Politique coloniale, par M. Charles GRAD, député au Reichstag. . . . 357
La Caricature en Angleterre. — William Hogarth, par M. Augustin FILON. 385
Une Ancienne Colonie française. — I. — Le Régime parlementaire au Canada, 1791-1840, par M. Victor DU BLED. 424
Correspondance. 461
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Février.

Eusèbe Lombard, dernière partie, par M. André THEURIET. 481
Les Commencemens d'une conquête. — II. — Le Commandement du général Berthezène, 1831, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. . 502
La Crise agricole en France et en Angleterre, par M. Eugène RISLER. . . 531
L'Impératrice Théodora, par M. Henry HOUSSAYE. 568
Littérature américaine. — Le Roman de la femme-médecin, par M. Th. BENTZON. 598
Gheel, une Colonie d'aliénés, par M. Henry DE VARIGNY. 633
L'Attentat du Niederwald, par M. G. VALBERT. 669
Revue littéraire. — Les *Études diplomatiques* de M. le duc de Broglie, par M. F. BRUNETIÈRE. 681
Revue dramatique. — Comédie-Française. *Denise*, de M. Alexandre Dumas fils, par M. Louis GANDERAX. 692
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Février.

Solange de Croix-Saint-Luc, première partie, par M. Albert DELPIT. . . . 721
La Fin d'une grande marine. — II. — La Suppression du corps des galères, par M. le vice-amiral Jurien DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 769
Études sur le XVIIIe siècle. Les Romanciers. — III. — Antoine-François Prévost, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 802
Une Ancienne Colonie française. — II. — La Vie politique, sociale et littéraire au Canada, par M. Victor DU BLED. 844
Poètes et Humoristes de l'Allemagne. M. Gottfried Keller, par M. J. BOURDEAU. 882
Les Canaux du Rhone et le Phylloxera, par M. A. DUPONCHEL. 898
Revue dramatique. — Gymnase, *le Roman d'un Jeune homme pauvre;* Odéon, *la Maison des Deux Barbeaux;* Renaissance, *la Parisienne;* Vaudeville, *Clara Soleil,* par M. Louis GANDERAX. 932
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.67

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY